Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule

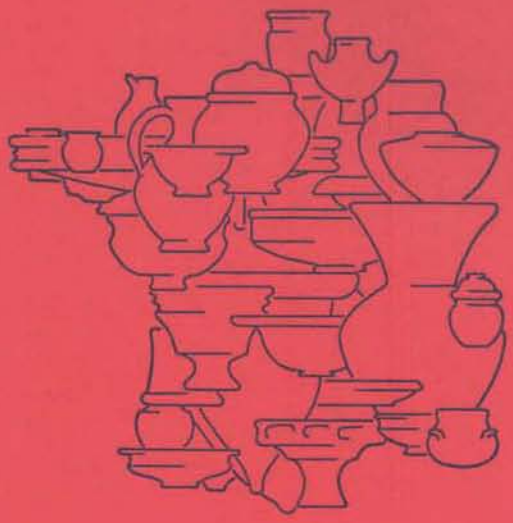

ACTES DU CONGRÈS DE COGNAC

8 - 11 MAI 1991

* PRODUCTIONS ET IMPORTATIONS DANS LA RÉGION POITOU-CHARENTES
* MÉTHODOLOGIE : LA CHRONOLOGIE EN CÉRAMOLOGIE
* ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES EN GAULE

Textes rassemblés et présentés par Lucien RIVET

décembre 1991

SOCIÉTÉ FRANÇAISE d'ETUDE de la CÉRAMIQUE ANTIQUE en GAULE

Association régie par la loi de 1901.

Créée en 1962 sous l'appellation **G.E.C.A.G.**

(Groupe d'Etude de la Céramique Antique en Gaule)

Restructurée en 1973 sous l'appellation **S.F.E.C.A.G.**

Présidents d'honneur

Jean-Jacques HATT (président-fondateur, de 1962 à 1978)

Hugues VERTET (président, de 1978 à 1984)

Composition du Bureau

1990-1993

Philippe BET, Patrick BLASZKIEWICZ, Armand DESBAT, Colette LAROCHE,

Yves RIGOIR, Lucien RIVET, Sylvie SAULNIER, Christian VERNOU.

SOCIÉTÉ
FRANÇAISE
d'ÉTUDE
de la CÉRAMIQUE
ANTIQUE
en GAULE

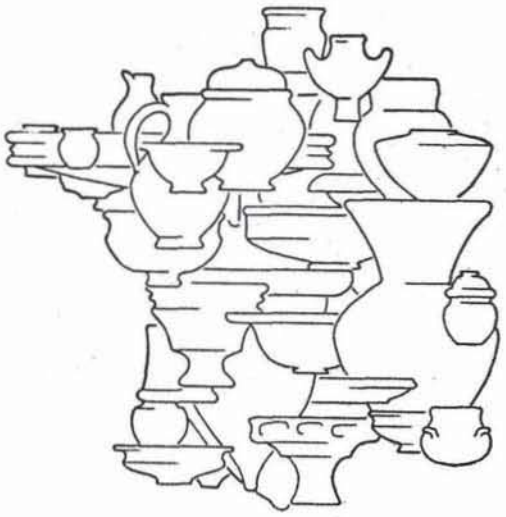

ACTES DU CONGRÈS DE COGNAC

8 - 11 MAI 1991

* PRODUCTIONS ET IMPORTATIONS DANS LA RÉGION POITOU-CHARENTES
* MÉTHODOLOGIE : LA CHRONOLOGIE EN CÉRAMOLOGIE
* ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES EN GAULE

Textes rassemblés et présentés
par Lucien RIVET

décembre 1991

Avec une demi-journée supplémentaire de communications, entre les 8 et 11 mai 1991, notre Congrès s'est tenu à Cognac, en Charente, à la croisée de Borderie et de Grande et Fine Champagnes.

Mes premiers mots de remerciements vont à Christian VERNOU, Conservateur du Musée Archéologique de Cognac qui, sur place, a assuré l'organisation des multiples grandes et petites choses qui permettent de bâtir un Congrès ; tout au long de cette année de préparation, je sais qu'il a donné beaucoup de son temps pour faire au mieux. Je le remercie grandement, de même que Claudine MAGISTER et Jean-Philippe BAIGL qui l'ont secondé.

Je remercie également Louis MAURIN, Professeur d'Antiquités Nationales à l'Université de Bordeaux III, pour la remarquable conférence inaugurale qu'il a prononcée sur "Saintes et les Santons".

Il faut que l'on sache, aussi, que d'autres personnes se sont activées, comme Yves RIGOIR, pour la réalisation d'une affiche, en sérigraphie, ou Sylvie SAULNIER, qui a assurée la gestion et l'accueil, ou encore, à la "technique" Martine, Fabienne et Muriel, de même que Richard et René ; il ne faudrait cesser, également, de les remercier.

Ce Congrès n'aurait pu se tenir s'il n'avait bénéficié, en outre, de l'aide de la Ville de Cognac pour la mise à disposition de la salle des congrès.

Nous n'oublierons pas, non plus, le compositeur Miklos ROZSA, pour la musique de Ben-Hur, interprété par l'Orchestre Symphonique de Rome, sous la conduite de Carlo SAVINA.

Alors que l'on en est à la septième édition des Actes, il nous est agréable d'exprimer nos remerciements à ceux qui, par les subventions qu'ils allouent à la SFECAG, contribuent à cette réalisation :

- le Conseil Général de Charente,
- le Conseil Régional de Poitou-Charentes,
- la Direction des Antiquités,
- et, de façon significative, la Sous-Direction de l'Archéologie.

Que tous veuillent bien accepter nos plus vifs remerciements.

Cet ouvrage doit beaucoup à l'aide et aux conseils de Philippe BET. Comme les années précédentes, l'Association Française d'Archéologie Métropolitaine (A. et G. BET) a prêté gracieusement son matériel d'imprimerie. A Lezoux, le rôle essentiel de Daniel GRAS est à souligner. Enfin, Sylvie SAULNIER a consacré une bonne partie de ses loisirs à rentrer et à harmoniser les textes.

Qu'ils reçoivent les remerciements de tous !

Lucien RIVET
Président de la S.F.E.C.A.G.

N.B.

Il est évident que ce volume des Actes (...la bagatelle de 440 pages...) pose un problème pratique particulièrement inquiétant (tout au moins pour ceux qui ont la charge d'en assurer la fabrication).

Un résultat d'une telle ampleur s'explique, en partie, par un congrès qui s'est étendu sur une demi-journée supplémentaire.

L'explication repose, aussi, sur certains auteurs, particulièrement prolixes, qui considèrent les Actes de la S.F.E.C.A.G. comme une revue spécialisée ; ce qui n'est pas forcément une mauvaise chose...

Cependant, on se rend facilement compte, à l'inverse, que quelques rares auteurs ne jouent pas le jeu de donner une information totalement originale ; et c'est dommage !

Quoiqu'il en soit, pour une "revue" qui n'a pas de comité de lecture, qui n'applique pas de sélection dans le contenu -ni dans la forme-, on peut considérer, globalement, qu'une sorte d'autosélection se met en place ; et c'est tant mieux !

SOMMAIRE

I. PRODUCTIONS ET IMPORTATIONS DANS LA REGION POITOU-CHARENTES

L'éponge et le savon 9

Christiane PERRICHET
La céramique de l'oppidum de Pons 11

Christian VERNOU et Jean-Philippe BAIGL
avec la collaboration de Dominique SIMON-HIERNARD
Inventaire des ateliers céramiques antiques en Poitou-Charentes 21

Jean-François BUISSON
Les décors à la molette des céramiques communes de Poitou-Charentes 33

Alain MICHAUD
Les ateliers de potiers saintais de la rive droite de la Charente 41

Frédéric BERTHAULT
Observations sur le matériel amphorique de l'officine du Champ Cloux à Saintes 53

Dominique SIMON-HIERNARD
Du nouveau sur la céramique "à l'éponge" 61

Christian VERNOU
L'officine de potiers des Grands Maisons à Jarnac (Charente) 77

Marie-Hélène et Jacques SANTROT
Soubran et Petit-Niort (Charente-Maritime),
concurrence "organisée" entre potiers d'ateliers ruraux spécialisés 83

Christian RICHARD
La céramique des fosses tibéro-claudiennes d'un sanctuaire du Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne) 99

Christian VERNOU, Pierre-Henri MITARD et Jean- Louis TILHARD
Sigillées tardives à Saintes 105

Claudine VERNOU-MAGISTER
Recherches sur les lampes antiques en Poitou-Charentes 113

Marie-Hélène et Jacques SANTROT, Jean-Louis TILHARD et Pierre TRONCHE
La datation des céramiques du Ier siècle après J.-C. en Aquitaine
et le camp tibérien d'Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime) 119

II. METHODOLOGIE : LA CHRONOLOGIE EN CERAMOLOGIE, DE LA DATATION RELATIVE A LA DATATION ABSOLUE

Robin P. SYMONDS
Datation et résidualité : où sont les limites de la certitude ? 137

Armand DESBAT
La datation par les céramiques : réflexions à partir de quelques exemples 153

Marc FELLER
Classification et datation des molettes d'Argonne : problèmes de méthodes. 161

Lucien RIVET
Les critères objectifs de datation ou les surprises de la céramologie 171

Eléments pour une synthèse sur la datation en céramologie 178

III. ACTUALITE DES RECHERCHES CERAMIQUES EN GAULE

Hugues VERTET
Observations sur la sociologie et l'économie des ateliers de potiers gallo-romains du centre de la Gaule .. 185

Philippe BET et Richard DELAGE
Introduction à l'étude des marques sur sigillée moulée de Lezoux 193

Jean-Louis TILHARD, François MOSER et Maurice PICON
De Brive à Espalion : bilan des recherches sur un nouvel atelier de sigillée
et sur les productions céramiques de Brive (Corrèze) 229

Hans DE KLIJN
Deux types de productions de la première moitié du Ier siècle dans l'est lyonnais 259

Marc-André HALDIMANN
Un ensemble céramique préaugustéen mis au jour à Saint-Gervais, Genève 263

Nicole JOBELOT et Didier VERMEERSCH
Contribution à l'étude de deux céramiques en Ile-de-France :
la céramique type besançon et la céramique dorée au mica 267

François FICHET DE CLAIRFONTAINE et Hervé KEREBEL
Céramiques importées et céramiques locales à Corseul, d'Auguste à Néron 279

Nicole JOBELOT et Didier VERMEERSCH
La céramique noire à pâte rougeâtre (NPR) : une première approche 291

Fanette LAUBENHEIMER
Prospections de surface et réalités de la fouille à Sallèles-d'Aude 303

Philippe BORGARD et Fabienne GATEAU
avec la collaboration de Brigitte CHEDRU et Kathrin KNOWLES
Des amphores cannelées à Cavaillon (Vaucluse) à la fin du Ier siècle avant notre ère ;
nouveaux éléments pour l'étude des "Richborough 527" 311

Montserrat COMAS SOLA
Les amphores de M.PORCIVS et leur diffusion de la Léetanie vers la Gaule 329

Jacques BERATO
Céramique de l'Antiquité tardive lors de la réoccupation de la nécropole du Pauvadou, Fréjus, Var. 347

Albert BACARIA i MARTRUS
Les imitations de DS.P. sur le littoral catalan (Vème siècle après J.-C.). 353

Christophe PELLECUER et Hervé POMAREDES
La céramique commune "Brune Orangé Biterroise" (B.O.B.) :
une production languedocienne des IIème-IIIème siècles après J.-C. 365

Patrick BLASZKIEWICZ et Claude JIGAN
Le problème de la diffusion et de la datation de la céramique sigillée d'Argonne
décorée à la molette des IVème-Vème siècles dans le nord-ouest de l'Empire 385

Anne BOCQUET, Dominique LADURON, Fabienne VILVORDER et Raymond BRULET
Caractérisation pétrographique, minéralogique et géochimique
de céramiques engobées gallo-romaines des sites de Braives et de Liberchies (Belgique) 415

Jaume BUXEDA i GARRIGOS, Miguel Angel CAU i ONTIVEROS, Anna SAGRISTA i MAS
et Francesc TUSET i BERTRAN
Appréciation macroscopique et détermination de fabriques 425

Jaume BUXEDA i GARRIGOS et Josep M. GURT i ESPARRAGUERA
La THS de l'atelier d'Abella (Naves, Catalogne) : problèmes technologiques. 431

Liste des participants 435

I. PRODUCTIONS ET IMPORTATIONS DANS LA REGION POITOU-CHARENTES

L'EPONGE ET LE SAVON

En feuilletant les pages qui suivent, on découvre un état de la recherche sur les productions de céramiques dans la région Poitou-Charentes ; les acteurs actuels de ces études peuvent admettre, avec un peu de recul, que ce tableau est représentatif d'une activité tout à fait honorable.

Ce bilan est d'autant plus utile et riche qu'il dépend d'une activité archéologique, fort heureusement, peu soumise au rythme des grands travaux partagés par la plupart des autres régions.

A la faveur d'un clin d'oeil, on a le souvenir qu'en 1976 (du 27 au 30 mai), un congrès de la S.F.E.C.A.G. avait été organisé à Saintes, c'est-à-dire à une trentaine de km de Cognac. A cette occasion, étaient abordés des sujets sur la céramique de l'Ouest et sur la Terra Nigra. J'ai, également, le souvenir d'une exposition et d'une plaquette d'une trentaine de pages ("Potiers antiques à Saintes").

Quinze ans ont passé.

Depuis, il est certain que la recherche menée à bien, il y a une douzaine d'années, en 1979, par M.-H. et J. Santrot, a établi, pour la céramique commune, des bases de travail pour plusieurs décennies.

La référence à cet ouvrage, dans les travaux actuels, reste indispensable.

Il est également assuré que l'inventaire des ateliers de la région Poitou-Charentes, dressé par Christian Vernou et Jean-Philippe Baigl (avec la collaboration de Dominique Simon-Hiernard), en servant de document de synthèse, permettra de reprendre la documentation de certaines productions régionales méconnues.

Vu de l'extérieur, on sent toutefois quelques fausses notes, en particulier en ce qui concerne l'approche chronologique du camp d'Aulnay et les implications que cela suppose pour la chronologie d'un grand nombre de céramiques -une préoccupation essentielle, au plan régional- ; on suppose, aisément, qu'un jour prochain, les différentes données -historiques et archéologiques-, cesseront d'être manipulées et pourront être mises à plat pour aboutir à une solution logiquement définitive.

Dans ce bilan régional, on peut, également, regretter qu'il n'y ait pas eu de débat, en fin de journée, pour faire rebondir les discussions sur les différents aspects généraux des ateliers et des productions céramiques : localisations, chronologies, aires de diffusion, systèmes de commercialisation, genres et diversités, zones d'influence et contacts, etc.

Après l'évocation des céramiques de l'*oppidum* de Pons, presque toutes les productions, locales ou importées, d'époque impériale, ont été abordées -les lampes, les céramiques communes (*) de tel ou tel site, les décors à la molette...- pour dresser un tableau élargi sur le problème.

Pourtant, on ne peut s'empêcher de mettre à l'honneur la production, régionale et locale, d'amphores à vin avec, en particulier les productions du site du Champ Cloux, à Saintes.

Je n'insisterai pas sur l'intérêt personnel que je ressens, depuis la publication, toujours utile, de Michel Raimbault, en 1973, pour la céramique dite "à l'éponge" -et pour les incidences qu'elle possède dans la datation de quelques sites. Il était temps qu'une réactualisation soit faite à la lumière des découvertes récentes et d'une enquête géographique élargie.

Lucien RIVET

(*) Ceux qui participèrent au Congrès se souviennent de l'important débat qui opposa les partisans et adversaires du "touché savonneux" de la céramique sans que cela semble avoir soulevé un engagement des tenants de la céramique dite "à l'éponge"...

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Christiane PERRICHET

LA CÉRAMIQUE DE L'OPPIDUM DE PONS

En 1880, l'abbé Julien-Laferrière, dans son ouvrage décrivant Pons et ses monuments aux époque gauloise et romaine, a écrit : "Nous croyons utile, en terminant, d'appeler l'attention des archéologues sur l'existence d'une levée de terre qui, à l'ouest de Pons, forme le troisième côté d'un triangle dont les deux rivières de Seugne et des Chartres seraient les deux autres côtés. Il y aurait, en effet, un intérêt puissant à s'assurer, par des fouilles intelligemment pratiquées, si cette levée, qui s'étend du village de la Dague aux rochers qui surplombent le village des Chartres, constituerait les restes de l'enceinte d'un *oppidum*, d'un camp romain ou simplement des retranchements de l'époque de la Réforme." (1).

Plus loin, il évoque l'existence d'une couche de cendres, longue de 112 m sur une épaisseur moyenne de 1,40 m, qui contenait des morceaux de poteries funéraires, des poteries sigillées, des poteries dites samiennes et des culots d'amphores. Ce matériel a disparu et les voeux de l'abbé Julien-Laferrière n'ont été que partiellement exaucés, car aucune fouille n'a jamais été pratiquée ; mais de très nombreuses découvertes ont été faites depuis 25 ans, à l'occasion de divers travaux d'urbanisation, et l'interrogation formulée par Julien-Laferrière a trouvé une réponse.

En 1965, dans une tranchée d'adduction d'eau, des membres de la Société de Géographie de Rochefort ont observé la stratigraphie suivante : "20 cm de terre végétale, 80 cm d'argile rouge remaniée avec des tessons de céramique, 15 cm de couche de cendres gris-jaune contenant du charbon de bois, des tessons de céramique et des os." (2).

Peu après, la Société Archéologique Pontoise est née sous l'impulsion de Louis Lassarade qui en est toujours président. Les membres de cette Société ont veillé sur Pons en suivant les divers travaux d'urbanisme, ce qui a permis de rassembler un matériel assez important, bien qu'aucune fouille réelle n'ait pu être effectuée.

I. LOCALISATION DES DECOUVERTES

Elles concernent deux domaines assez différents, à savoir, d'une part celles qui furent faites le long du mur d'enceinte de l'*oppidum*, d'autre part celles qui furent faites sur la zone d'habitat probable (Fig. 1).

Les premières observations concernant l'enceinte de l'*oppidum* ont donc été faites par C. Gabet, alors président de la Société de Géographie de Rochefort, elles ont été suivies par celles effectuées par la Société Archéologique Pontoise et son Président L. Lassarade dans les années suivantes, en 1968, 1976, 1977 et 1984, lors de la construction d'une déviation et de ses annexes, de divers travaux et des terrassements nécessités par les lotissements (4). Les prospections ayant été occasionnelles (5), les résultats sont inégaux :

- en 1965, la tranchée d'adduction d'eau n'a traversé que la crête de l'enceinte, mais a mis au jour la couche de cendres signalée par L. Julien-Laferrière.

- en 1968, la déviation de la RN 137 devait traverser l'*oppidum*, aussi le Directeur des Antiquités Historiques a demandé à la Société Archéologiques Pontoise d'effectuer des sondages préliminaires, qui n'apportèrent aucune information ; en revanche, la percée de voies annexes permit de recueillir de la céramique et notamment des tessons d'amphores républicaines.

- en 1976, les travaux préparatoires aux constructions du lotissement bordant l'ancien "chemin ferré" ont révélé un mur de plusieurs mètres d'épaisseur "fait de blocs entassés sans mortier"(5). Plus loin, à l'occasion de la troisième construction, les terrassements ont permis de retrouver ce mur, accompagné de deux autres murs, l'un au milieu formé de rognons de silex et de quelques blocs calcaires, l'autre à l'intérieur uniquement formé de gros moellons calcaires dégrossis ; l'ensemble est calé de terre argileuse locale, puis recouvert de terre arable sur 40 cm.

En 1977, de nouveaux terrassements amènent à constater une superposition de terre argileuse et de moellons, dont l'agencement est plus difficile à expliquer.

En 1984, de nouveaux travaux pour d'autres lotissements, à côté et même sur le *vallum* de l'*oppidum*, ont permis de repérer la présence d'un mur sur une centaine de mètres (6).

A l'intérieur de l'enceinte, neuf sites ont livré du matériel ; ce sont :

N° 1 (3) : Le dépôt Magnard, en 1969, se trouve à

500 m environ de la crête limitant l'*oppidum* au nord ; dans son jardin, M. Magnard a creusé un puisard et a trouvé une excavation circulaire de 1 m de diamètre et de 0,80 m de profondeur qui a livré de la céramique domestique et de nombreux tessons d'amphores ; deux amphores seulement ont pu être reconstituées. Le sol était formé de terre végétale noirâtre, les charbons de bois abondaient au niveau supérieur, mélangés aux tessons.

N° 2 : L'avenue des Trois-Ormeaux : une tranchée ouverte dans la longueur, complétée par une petite fouille de sauvetage, effectuée par une équipe de fouilleurs de Saintes, a permis de récolter du matériel et de repérer une couche archéologique contenant des cendres, des débris osseux et de nombreux tessons de poterie domestique et d'amphores. Les fouilleurs saintais ont noté la présence de concentrations de pierres, de tessons et de débris osseux pouvant rappeler la disposition de foyers. Mais rien n'a été gardé.

N° 3 : Cours Jules-Ferry, encore une tranchée révèle une couche grise avec des charbons et des tessons, sous 30 à 40 cm de débris calcaires ; les tessons d'amphores républicaines ont disparu chez les enfants du quartier.

N° 4 : La construction de la maison Guillot, rue du Champ-de-Foire, met au jour une excavation de 3 m de long sur 0,50 m de profondeur, apparemment voûtée avec des moellons ; elle contenait de nombreux tes-

Figure 1 - Enceinte de l'*oppidum*. Localisation des fouilles de sauvetage 65, 68 etc... dates des années de découvertes du mur.
1 : Chez Magnard ; 2 : Avenue des Trois Ormeaux ; 3 : Cours Jules Ferry ; 4 : Chez Guillot ; 5 : Avenue Gabriel Périer ; 6 : Rue de la Vieille Eglise ; 7 : Chez Lucazeau ; 8 : Chez Hachin ; 9 : Voie Colibri.

sons d'amphores dont l'un portait une marque, posés sur une couche très tassée, grisâtre, formée de cendres, de terre, de débris de charbon ; il faut remarquer que le matériel reposait sur la couche de cendres.

N° 5 : Avenue Gabriel-Périer, des travaux de voirie mettent au jour de nouveaux tessons d'amphores.

N° 6 : Même situation, rue de la Vieille-Eglise.

N° 7 : De nouveau, avenue des Trois-Ormeaux, chez Lucazeau, la construction d'une habitation a permis la découverte d'une sépulture à inhumation. Le décapage du terrain a dégagé une couche archéologique, puis une couche de pierres sous laquelle ont été recueillis de menus fragments de crâne ainsi qu'une dent (première molaire supérieure gauche). Les pierres n'étaient pas taillées et les tessons d'amphores et de céramique commune se trouvaient au-dessus et au-dessous. Il faut noter la présence, sur le chantier, de morceaux de grès informes, gris-noir, à gros grains, certains présentant une partie polie, ainsi qu'une moitié de la partie supérieure d'une meule rotative, avec trou d'axe central et évidement de tenon sur le bord.

N° 8 : Dans le jardin d'une maison, "chez Hachin", autre dépôt important de céramique locale et importée, non loin du premier dépôt cité, "chez Magnard" ; mais aucune observation précise n'a pu être faite sur la disposition du matériel.

N° 9 : Enfin, sur la voie Colibri, un nouveau chantier, une nouvelle fosse longue de 4 m et large de 2,5 m, mais cette fois une stratigraphie a été relevée, faisant alterner de haut en bas : terre noire avec traces de foyers, cendres, argile et pierres mélangées, pierres calcaires, sol sableux, calcaire tassé, sol sableux, fond de la fosse.

Les découvertes sur l'habitat ont complété celles effectuées le long de l'enceinte : en effet, en 1965, le creusement d'une tranchée d'adduction d'eau, longue d'une cinquantaine de mètres, a permis de recueillir de la céramique et des tessons d'amphores.

II. ETUDE DE LA CERAMIQUE GAULOISE

1. Méthode.

Un consensus général est loin de s'être établi sur la classification de la céramique commune (7) ; aussi, il est nécessaire de préciser comment cette étude a été réalisée. Le matériel recueilli est presque toujours fragmenté et ne permet pas souvent de reconnaître la forme du récipient, (un seul vase est entier, quelques tessons comportent le rebord et le fond) ; d'autre part, comme ces tessons ne sont pas le produit de fouilles mais seulement de ramassages de sauvetage (beaucoup ont disparu), l'étude systématique de tous les tessons m'a paru inutile ; j'ai choisi les tessons significatifs, rebords, fonds et panses lorsqu'elles étaient décorées. Ensuite, j'ai constaté que nous avions des techniques de façonnage très différentes : certains tessons ont une texture grossière et sont travaillés à la main sans l'aide d'un tour ; d'autres ont une pâte fine et sont tournés indiscutablement ; mais certains tessons ont une pâte peu homogène avec un dégraissant apparent et forment encore deux groupes : les uns appartiennent à des vases vraiment tournés, les autres semblent provenir de vases terminés à la tournette (8).

En conséquence, je considère qu'il y a quatre catégories :

- céramique grossière non tournée,
- céramique grossière modelée,
- céramique grossière tournée,
- céramique fine tournée.

Enfin, il est habituel de définir les différentes formes de récipients en établissant le rapport entre le diamètre d'ouverture, celui du fond et la hauteur totale ; à Pons, cela n'a pas été possible puisqu'il n'y a que sept profils complets sur 123 tessons étudiés ; aussi ai-je dégagé quelques types en fonction des éléments dont je disposais, sans pouvoir établir une classification complète. Nous les verrons lors de l'étude détaillée.

2. Description générale (Fig. 2).

Sur les 123 tessons retenus, la répartition entre les diverses techniques s'effectue ainsi : 58 tessons de céramique grossière non tournée, 45 de céramique grossière tournée, 18 de fine tournée, 12 de modelée.

Dans la première catégorie, le nombre des rebords, fonds, tessons de panse est presque égal : 16, 13, 19.

Dans la seconde catégorie, les rebords dominent avec 11 tessons pour un seul tesson de panse.

Dans la troisième catégorie, les rebords sont encore les plus nombreux : 35 tessons pour 3 fonds et 7 tessons de panse.

Dans la quatrième catégorie, 15 tessons de rebord pour seulement 2 de fonds et 1 de panse.

La **pâte** est le plus souvent grise, du gris clair au gris foncé (plus de la moitié des tessons), ensuite nous avons des pâtes ocre jusqu'à rougeâtres, quelques-unes noires et même brûlées. Mais certaines ont subi des variations du mode de cuisson car elles ont un coeur gris foncé entre deux couches gris clair, un coeur gris entre deux couches ocre rouge, noir entre deux couches ocre, enfin un coeur gris entre deux couches rouges. Le mica est employé comme dégraissant dans une douzaine de tessons, de petits cailloux dans une vingtaine. Certaines pâtes de céramique tournée, grossière ou fine, sont particulièrement dures.

La couleur extérieure est de toutes les nuances de gris pour les deux tiers des tessons, le plus souvent foncé ; pour le dernier tiers, nous avons, à parts égales, l'ocre et le noir ; quelques tessons ont des traces d'herbes brûlées.

Les **décors** : sur l'ensemble des tessons étudiés, 3 tessons de céramique grossière non tournée sont peignés extérieurement, un fond a reçu un peignage intérieur (n° 24).

Douze tessons de céramique, non tournée ou tournée, présentent des traces de lustrage, régulières ou irrégulières.

Peu de digitations ou ongulations et seulement sur des tessons non tournés.

Quelques lignes ondées sur la panse, surtout en provenance de l'avenue des Trois-Ormeaux (n° 21-22).

Une ou deux cannelures, sur la panse, au sommet d'un bourrelet, dans le col, sous le col, se retrouvent sur de la céramique tournée. Un rebord de l'avenue des Trois-Ormeaux offre des stries obliques entrecroisées entre deux cannelures.

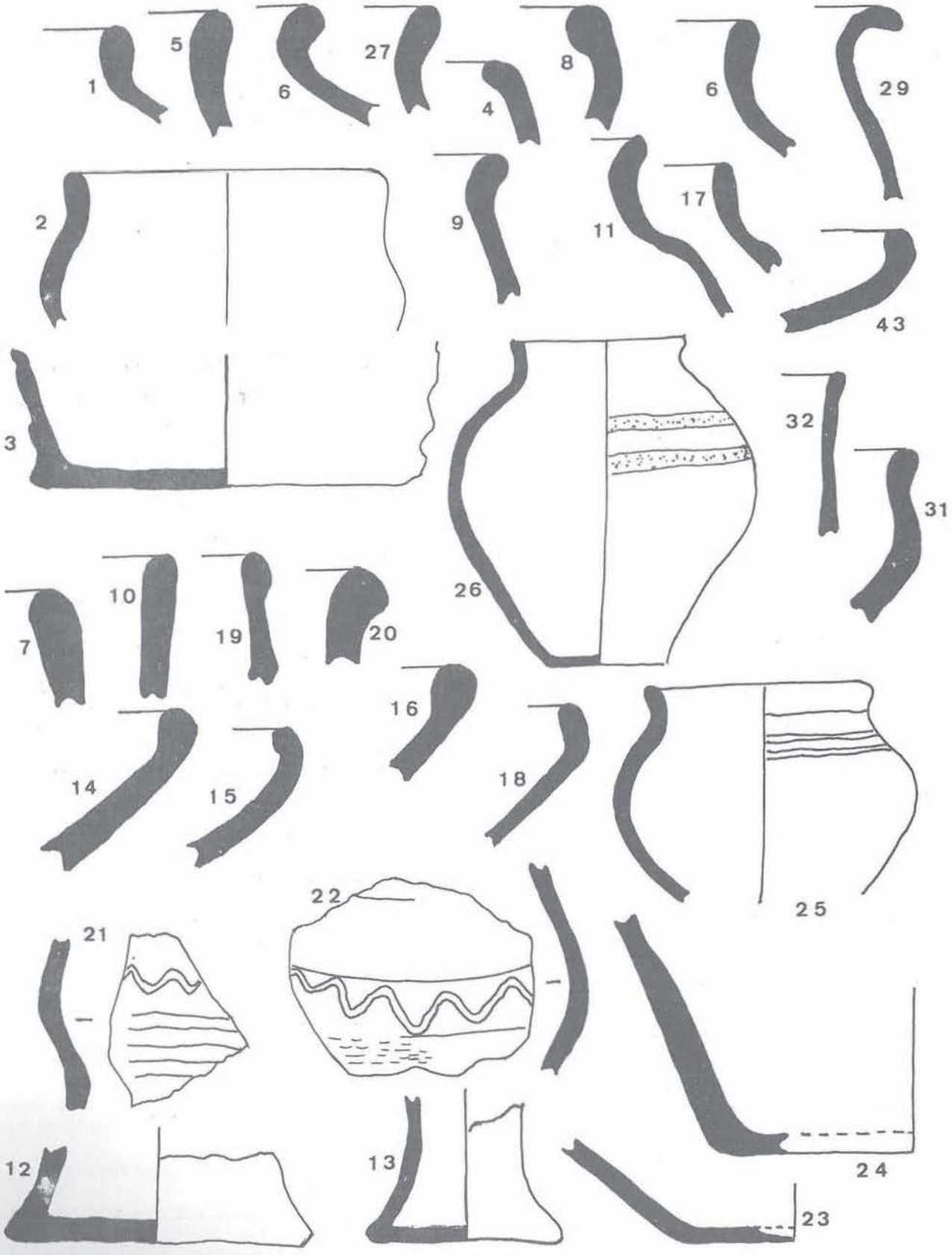

Figure 2 - Céramique commune : Grossière non tournée : 4, 12, 20, 23-25 ; Modelée : 2, 5, 10, 11, 14, 15, 18, 31 ; Grossière tournée : 1, 6-9, 13, 16, 17, 19, 21, 22, 26 (réduite au 1/4), 29, 32 ; Fine tournée : 3, 30.

Quatre tessons de céramique tournée sont ornés de bourrelets groupés par deux (n° 3).

Enfin, un vase globulaire modelé (n° 26), de chez Magnard, a, dans le haut de la panse, deux bandes horizontales piquetées ; d'autres tessons ont des incisions plutôt irrégulières sur la panse ou à l'intérieur du col.

Les **formes** (Fig. 2) : l'absence de fouilles réelles et les conditions de ramassage (généralement lors de sauvetages) n'ont permis de réunir que des tessons, principalement de rebords, et seuls trois vases ont livré un profil entier (9). Cependant, on peut distinguer des formes ouvertes ou fermées.

Dans la première catégorie, on peut classer les écuelles et les jattes (n° 14, 15, 16, 18 et 30) représentées par une dizaine de rebords, tournés ou non tournés. Le diamètre d'ouverture varie de 12 à 36 cm ; l'épaisseur est variable (0,5 à 1,2 cm), le bord prolonge la panse, sans changement dans deux cas, mais s'épaissit à l'intérieur dans tous les autres cas.

Sept tessons semblent presque verticaux (n° 10, 19 et 32), l'un est un fond ; six sont tournés ; le diamètre varie de 10 à 23 cm ; un rebord, paraissant aller jusqu'au fond, présente deux cannelures au milieu de la panse ; le fond, céramique grossière tournée, 15 cm de diamètre, a deux bourrelets horizontaux sur la panse qui se dresse verticalement (n° 3, le même profil légèrement plus ouvert).

Trois tessons appartiennent à des coupes au profil en S, non tournées ; le diamètre varie de 10 à 19 cm.

Enfin, 25 rebords appartiennent à la seconde catégorie, celle des formes fermées, 10 non tournés (n° 4, 11 et 29), 15 tournés (n° 1, 6, 8, 17, 28 et 29) ; le diamètre varie de 12 à 40 cm pour la céramique non tournée, de 14 à 36 cm pour la céramique tournée. Dans le premier cas se trouvent les vases globulaires comme celui de "chez Magnard" (n° 25) ; quelquefois le bord redevient presque horizontal, comme le vase de grand diamètre (40 cm) déjà signalé par C.Gabet (10) (n° 29). Dans le deuxième cas, un rebord est à signaler, celui d'un grand vase globulaire, de 34 cm de diamètre et dont l'épaisseur va de 1,1 cm au départ de la panse à 1,6 cm au rebord ; il est tourné mais la pâte en est grossière ; un autre a un vague peignage sur la panse et une incision en haut de la panse ; quelques-uns ont un début de carène, mais dans l'ensemble la dimension des tessons permet seulement de les positionner et d'évaluer le diamètre de l'ouverture.

Les fonds ont une pâte grossière et ne sont pas tournés, excepté deux exemplaires (n° 12 et 13).

3. Comparaison.

La céramique commune dans les Charentes commence à être mieux connue ; l'étude faite sur la céramique de La Croix-des-Sables à Mainxe (11) a permis de dégager quelques types auxquels on peut comparer la céramique de Pons.

Les décors du type I de Mainxe (vase globulaire à fond plat de couleur grise ou ocre et de dimensions assez importantes), se retrouvent à Pons : lignes incisées, horizontales ou entrecroisées, bandes piquetées, lignes ondées (n° 21 et 22). Ce type et ces décors se rencontrent aussi sur le site gaulois de Muron, Charente-Maritime (12)(fig. 3, n° 1), ainsi que sur l'habitat de Lacoste, commune de Mouliets-et-Villemartin (13)(Pl. 99, n° 13-17 ; Pl. 102, n° 7-8) aux niveaux datés de la fin du Second Age du Fer, ainsi qu'à l'Amélie II, commune de Soulac-sur-Mer, (*op.cit.*, Pl. 187, n° 1-7 ; 188, n° 1). Il est difficile de différencier, à Pons, le type I du type II (apparenté au type I mais les dimensions en sont moindres et la forme surbaissée), car les tessons de rebords ne sont pas assez grands pour en déduire la hauteur totale du vase. Pourtant, le petit vase globulaire de "Chez Magnard" appartient au type II (Fig. 2, n° 25). La pâte est le plus souvent grise ; mais un grand vase globulaire (diam. 34 cm), assez épais, a une pâte blanche et l'extérieur du récipient est ocre. Ce type, d'après M.-H. et J. Santrot (14) "est connu à Bordeaux et en Italie au IIème s., au Ier s. av. J.-C. en Provence et dans le Rhône" (formes 238, 273).

Le type III (sorte de coupelle avec un pied plat ou annelé) ne semble pas représenté à Pons, tandis que le type IV (jatte plus ou moins profonde, à fond plat et à profil varié), est présent à Pons avec de nombreux exemplaires (Fig. 2, n° 14, 15, 18 et 30), tournés ou non tournés ; elle est présente sur un grand nombre de sites de La Tène finale, et notamment à Lacoste (*op. cit.*, pl. 108, n° 2-9 ; 110, n° 8-11) et à Muron (*op.cit.*, fig. 4, n° 8-10) ; elle correspond à la forme 115-117 de M.-H. et J. Santrot (*op. cit.*) ; la plupart des jattes ont une pâte grise, certaines noires et brûlées ; le diamètre varie de 16 à 32 cm ; mais le diamètre d'une jatte tournée atteint 36 cm ; une autre, fine et tournée, a une pâte sablonneuse et 16 cm de diamètre ; enfin un rebord d'une petite écuelle (8 cm de diamètre) peut appartenir au type V de Mainxe, peu représenté (petite écuelle assez profonde).

Le type VI (sorte de bassin) est représenté par deux fonds (Fig. 2, n° 2) ; la céramique est tournée, deux bourrelets ou cordons décorent l'extérieur du bassin, mais le diamètre (11 et 15 cm) est plus petit que celui du type de Mainxe. A Muron, ce bassin existe, mais sans cordons (*op.cit.*, fig. 5, n° 5-6). Ce type correspond à la forme 175 de M.-H. et J. Santrot.

Les deux pieds, rétrécis au-dessus de la base, peuvent appartenir au type VII (gobelet élancé), mais sans les cannelures décorant les exemplaires de Mainxe. Ces mêmes pieds se trouvent sur l'habitat de Lacoste (Pl. 118, n° 1 à 4).

La céramique de l'*oppidum* de Pons ne présente pas de caractéristiques particulières, mais elle est représentative de la production du Centre-Ouest ; en effet, la technique et les formes se retrouvent sur les différents sites charentais ; les formes ayant perduré, la datation ne peut être très précise, et situe l'occupation de l'*oppidum* à la fin du Second Age du Fer.

III. ETUDE DE LA CERAMIQUE IMPORTEE

1. Présentation (Fig. 3).

La céramique importée n'est constituée que d'amphores. Toutes les fouilles de sauvetage, tant à l'intérieur de l'enceinte que sur le mur de l'*oppidum*, ont livré des centaines de tessons d'amphores républicaines, mais la majorité de ces tessons a disparu.

Le nombre des tessons étudiés ne correspond donc

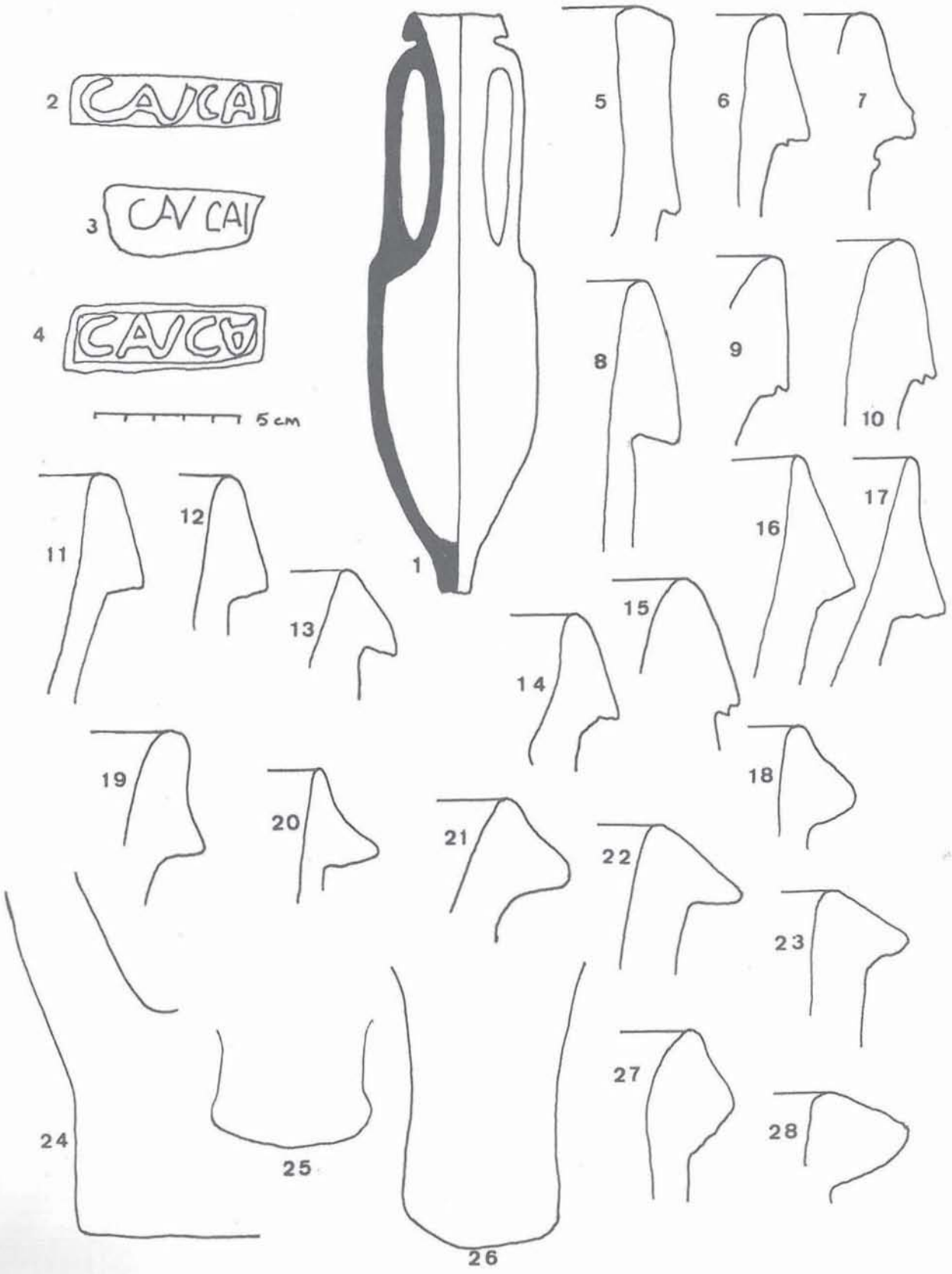

Figure 3 - Amphores : 1 "Chez Magnard" (au 1/10ème) ; 4 : marque sur épaulement ; 2 et 3 : marques de comparaison ; "Chez Lucazeau" : 13, 19 ; "Chez Guillot" : 23, 28 ; Enceinte : 11, 16, 17, 24, 25 ; "Chez Magnard" : 6, 7, 9, 10, 14, 15, 18 ; "Chez Hachin" : 5, 8, 12, 20-22, 26, 27.

pas beaucoup à la réalité des découvertes ; néanmoins, sans compter les tessons sans signification, j'ai étudié 125 tessons, plus deux amphores, "chez Magnard"(n° 1) et 32 "chez Hachin"(n° 8), 7 venant de la Maison Guillot (n° 4), 6 de "chez Lucazeau" et 12 du mur de l'enceinte.

Depuis un siècle, les typologies se sont succédé sans coïncider vraiment. Le premier inventaire est celui de Dressel ; puis F. Benoit estime que "certains types manquant à l'inventaire de Dressel, il est nécessaire d'établir une nouvelle typologie qui simplifie son classement et en précise les dates" (15) et propose "donc de faire précéder l'inventaire de Dressel d'une série *Républicaine*" (16). Mais pour F. Laubenheimer, "la typologie des Dressel 1 est encore à faire" (17) ; aussi je vais d'abord présenter les amphores de Pons.

Les tessons représentatifs recueillis, sur le **mur d'enceinte** (18), sont au nombre de 12 (n° 11, 16, 17, 24 et25) ; les lèvres ont une hauteur moyenne de 50 mm et un exemplaire est nettement plus court (40 mm) ; les anses ont une hauteur moyenne de 300 mm, la largeur va de 41 à 57 mm et l'épaisseur de 23 à 32 mm ; enfin, les pieds ont une hauteur de 80 mm et une largeur de 46 à 64 mm. La pâte est rose ou rouge, l'extérieur rose tendant vers le jaunâtre.

"Chez Lucazeau", avenue des Trois-Ormeaux (n° 13 et 19), il reste 5 lèvres et un pied ; les lèvres sont assez courtes, de 23 à 34mm ; une lèvre a un profil assez particulier (n° 19), légèrement incurvé, elle a une pâte rouge vif et un engobe jaune foncé ; le pied haut de 69 mm et large de 115 mm. La pâte est ocre, rose ou rouge, l'extérieur plutôt jaune.

"Chez Guillot" (n° 23 et 28), une excavation a livré 7 rebords et un épaulement portant une marque ; l'épaulement est assez accentué, et l'examen de cette marque (n° 2) a été confié à F. Laubenheimer qui a trouvé deux marques assez proches : la première (n° 3) sous le numéro 238 de l'ouvrage de H. Callender sur une épaule de Dressel 1, l'autre dans un mémoire d'A. Vernhet (19), sur un col de Dressel 1, trouvé à Cornus en Aveyron. Les lèvres sont encore courtes, de 32 à 53 mm ; la pâte est rouge et l'extérieur ocre.

"Chez Hachin" (n° 5, 8, 12, 20, 21, 22, 26 et 27), nous trouvons 20 lèvres, 11 anses et 1 pied ; la hauteur des lèvres varie de 28 à 69mm ; les anses sont cassées aux extrémités, on ne peut donc connaître que l'épaisseur (23 à 36 mm) et la largeur (40 à 62 mm). La pâte est surtout rouge, et même violacée, quelquefois ocre, rarement rose ; l'extérieur est ocre dans la moitié des cas, rouge et même blanc pour deux anses et une lèvre.

Il faut noter que nous avons ici des lèvres bien plus hautes que précédemment, puisque quatre d'entre elles ont plus de 50 mm de haut (55, 61, 61, 69) ; F. Laubenheimer (20) a fait des tableaux comparatifs des caractéristiques des Républicaines III de F. Benoît (Dressel 1A de Lamboglia) et des amphores Républicaines IIIB (Dressel 1B), montrant les concordances et les contradictions ; n'ayant pas suffisamment d'amphores entières, il est impossible d'utiliser tous les critères de classification ; seuls, les lèvres et les pieds offrent des données précises en nombre suffisant. S'il s'avère que l'ensemble des amphores de l'*oppidum* de Pons appartient au groupe des Dressel 1, il est moins évident de préciser le sous-groupe A ou B ; et je partage l'opinion de F. Laubenheimer : "Aussi frustrante que soit la situation, il paraît sage d'éviter de donner une classification précise : Dr.1A, B ou C" (21).

Pour en revenir au site "chez Hachin", certaines lèvres sont presque verticales (n° 5 et 8) et caractérisent traditionnellement les Dressel 1B ; une autre s'incurve comme celle signalée "chez Lucazeau".

"Chez Magnard" (n° 6, 7, 9, 10, 14, 15 et 18), le matériel à étudier est plus important (22) ; outre 2 amphores entières reconstituées, il comprend : 45 lèvres (15 ont une partie du col et de l'anse), 56 anses, 24 pieds. Les lèvres ont une hauteur qui varie du simple au double (29 à 58 mm) ; les lèvres les plus hautes sont aussi les plus verticales, mais n'atteignent pas les dimensions de celles de "chez Hachin" ; sur 45 tessons de lèvres étudiés, 18 sont tombants, 20 ont une base horizontale, 7 ont un profil en biseau ; certaines lèvres sont incurvées (n° 18). Sur les 56 anses, seules trois sont entières et mesurent 295, 300 et 325 mm ; les anses des deux amphores entières ont moins de 350 mm. La section est le plus souvent ovale, mais pas très régulière. La majorité des 24 pieds se rétrécissent juste avant la base, certains sont droits jusqu'à la base ; il est difficile de savoir comment s'effectue le raccord avec la panse. La largeur des pieds varie de 40 à 70 mm ; il faut noter la présence d'un pied très fin de 30 mm de large et haut de 50 mm, alors que la hauteur moyenne des pieds est du double. L'épaulement est bien marqué, seules deux carènes sont très adoucies. La couleur de la pâte est rose, rouge et même violacée, et quelquefois blanche. L'extérieur présente la même variété de couleurs : blanc, ocre, rose ou rouge. Enfin, la hauteur totale des deux amphores entières est de 100,5 cm, ce qui permettrait de les classer comme des Dressel 1A ou Républicaine III.

Mais ce classement en sous-catégories ne me semble plus présenter un grand intérêt pour le moment ; on peut seulement remarquer que "chez Hachin", un certain nombre de lèvres sont plus longues et plus droites que "chez Magnard". L'état du matériel oblige à la prudence.

2. Comparaison.

Depuis vingt ans, de très nombreux sites ont livré des amphores vinaires républicaines et bien des études ont été faites (23).

En Aunis et Saintonge, il a été trouvé à Saintes des amphores dans les niveaux précoces du site "Ma Maison" occupé jusqu'au Bas-Empire (24) ; N. Laurenceau classe parmi les Dressel 1A les amphores dont la longueur de lèvre ne dépasse pas 4 cm ; c'est le cas pour 37 lèvres à Pons, et 41 lèvres sont plus longues. A Saintes, au niveau 5, pré-augustéen, les lèvres de Dressel 1B dominent. Au niveau 4b augustéen précoce, les lèvres verticales sont les plus abondantes (25).

A Pons, les deux types de lèvres s'équilibrent à peu près ; on pourrait en déduire que l'occupation de l'*oppidum* prend fin avec la Conquête.

A Muron, le site gaulois, au lieu-dit La Couture, "de nombreux tessons d'amphores ont été recueillis sur les aires empierrées et dans les fosses" (26) ; ces amphores appartiennent au groupe des Dressel 1.

Sur les sites à sel de la fin du Second Age du Fer, les tessons d'amphores sont présents, peu nombreux puisque ces sites n'étaient occupés que temporairement, mais quelques tessons reconnaissables sont mêlés au matériel de fabrication du sel et à la céramique commune (27).

La tombe à char de Tesson contenait 15 amphores, 9 sont parvenues jusqu'à nous (28) ; ces amphores forment un ensemble assez homogène classé parmi les Dressel 1A qui ont circulé depuis le dernier quart du IIème s. jusqu'à la Conquête ; l'étude du matériel qui accompagnait ces amphores a permis de proposer, comme datation de cette tombe, le deuxième quart du Ier s. av. J.-C.

IV. CONCLUSION

Le site protohistorique de La Chasse à Saint-Just (29), le site gaulois de la Croix des Sables à Mainxe en Charente (30) ont aussi fourni des amphores vinaires républicaines.

A côté de ces témoignages de la présence d'amphores sur tous les sites de La Tène Finale, des questions se posent encore. Sachant que les amphores Dressel 1 ont circulé pendant un siècle, ne peut-on préciser leur évolution d'un sous-groupe à un autre ? En conséquence, quel rôle peuvent-elles tenir pour fixer la chronologie d'un *oppidum* ? Anne Colin (31), dans un travail récent, étudie les liens entre ces différents éléments : d'une part, elle prend en compte l'ensemble des sites fortifiés de grande taille, "entourés d'un rempart continu interrompu par des portes en tenailles, caractéristiques de l'Europe celtique à la fin de l'Age du Fer" ; elle y inclut l'*oppidum* de Pons ; d'autre part, elle examine les éléments du mobilier les plus utiles pour la chronologie tels que fibules, céramiques, monnaies et amphores ; pour ces dernières, elle arrive à la conclusion que les proportions relatives des Dressel 1A et 1B varient avec le temps, "les 1B augmentant aux dépens des 1A" ; mais comme sur les sites d'habitat, les amphores sont "presque toujours incomplètes", "les chercheurs confrontés à ce problème ont mis au point une démarche fondée sur la chronologie des lèvres" ; cela amène la constitution de quatre groupes ; Pons se situe entre les groupes II et III. Quant à la céramique, elle est aussi répartie en quatre groupes, en fonction de la proportion de céramique tournée ou non tournée ; Pons se situe encore entre les groupes II et III. Ensuite A. Colin a réuni les différents éléments pour former quatre phases ; la fin de la phase II "débute un peu avant la Guerre des Gaules", en concordance avec la datation probable de la tombe à char de Tesson ; cela permettrait de situer l'occupation de l'*oppidum* de Pons au deuxième quart du Ier s. av. n.è. Il faut espérer que des découvertes futures amèneront des éléments complémentaires de datation.

NOTES

(1) Abbé L. Julien-Laferrière, *L'Art en Aunis et Saintonge*, Toulouse, 1880, I, p. 42, note 1.

(2) C. Gabet, Le site gaulois de Pons (Ch.-Mme), *Celticum*, XV, p. 47-52.

(3) Les numéros se retrouvent sur la carte.

(4) Les comptes rendus des découvertes se trouvent dans les bulletins de l'Archéologie Pontoise. Ils ont été faits régulièrement à chaque découverte. L. Lassarade a publié plusieurs études de l'*oppidum* : L'oppidum de Pons, *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, IV, 1978, p.15-31 ; L'oppidum de Pons, *Aquitania*, suppl.1, 1986, (Actes du VIIIème Colloque sur les Ages du Fer, Angoulême, 18-20 mai 1984), p. 123-138.

(5) L. Lassarade, Découverte du mur de l'enceinte de l'oppidum gaulois, *Archéologie Pontoise*, 33, 1976.

(6) En 1986, j'ai remis un nouveau rapport détaillé à la Direction des Antiquités afin de l'éclairer sur la disparition progressive de l'*oppidum* ; il faisait suite à ceux préparés par L. Lassarade et n'a pas donné davantage de résultats.

(7) Heureusement les travaux sur ce sujet se multiplient ; mais l'état du matériel ne me permet pas, par exemple, de distinguer toujours des formes hautes et des formes basses. Cf : H. Balfet, M.-F. Fauvet-Berthelot, S. Monzon, *Pour la normalisation de la description des poteries*, CNRS, 1983. J.-C. Echallier, Eléments de technologie céramique et d'analyse des terres cuites archéologiques, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 3, 1984. J.-C. Gardin, *Code pour l'analyse des formes de poteries*, CNRS, 1985. H. Balfet, M.-F. Fauvet-Berthelot, S. Monzon, *Lexique et typologie des poteries*, CNRS, 1989.

(8) J'ai repris la classification que j'avais utilisée dans : C. Perrichet-Thomas, *Les sites à sel en Aunis et Saintonge*, Mémoire de Maîtrise, Paris VIII, 1981.

(9) La situation est la même que sur l'ensemble des sites à sel d'Aunis et Saintonge (un seul vase reconstitué).

(10) C. Gabet, Le site gaulois de Pons (Charente-Maritime), *Celticum*, XV, 1966, p. 48-52.

(11) C. Burnez, J.-P. Mohen, A. Hesse, T. Josien-Poulain, La Croix des Sables à Mainxe (Charente), *B.S.P.F.*, 68, 1971, p. 463-471.

(12) M. Favre, Le site gaulois de Muron (Charente Maritime), *Recueil de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente Maritime*, XXV, 1973, p. 77-88.

(13) R. Boudet, L'Age du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin, "*Archéologies*" nº 2, 1987.

(14) M.-H. et J. Santrot, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, CNRS, 1979.

(15) F. Benoit, Typologie des amphores et construction navale, *Actes du 83 ème Congrès des Sociétés Savantes*, Aix-en-Provence,

1958, p. 55-64.

(16) N. Lamboglia propose aussi une chronologie à la même époque que F. Benoit : N. Lamboglia, Sulla Cronologia delle anfore romane di eta republicana (II.-I sec. A.C.), dans *Revue d'Etudes Ligures*, 3-4, 1955, p. 241-270.

(17) Y. Jeannin et F. Laubenheimer, Les amphores de Mandeure (Epomanduorum) dans le Doubs, dans *R.A.E.*, 40, 1989, p. 77.

(18) En dépôt au Musée de la Société de Géographie de Rochefort, à la Vieille Paroisse ; tout le reste du matériel visible est en dépôt au donjon de Pons.

(19) A. Vernhet, *Céramiques gauloises et céramiques d'importation dans les départements de l'Aveyron et de la Lozère du deuxième siècle avant J.C. jusqu'à l'époque augustéenne*, T.E.R. de maîtrise, Montpellier, 1971, dactylographié.

(20) F. Laubenheimer, A propos de deux amphores de Ruscino : définition d'un nouveau type d'amphores, *Actes du Colloque archéologique organisé par la Direction des Antiquités Historiques du Languedoc-Roussillon*, Perpignan, 1975, Paris, 1980, p. 303-325.

(21) F. Laubenheimer, *op.cit.*, 1989, p. 77.

(22) F. Latreuille, L. Lassarade, Des Amphores antiques à Pons, *Archéologie Pontoise*, 7, 1969. C. Perrichet-Thomas, Les amphores du dépôt Magnard, *dans Archéologie Pontoise*, 65, 1984.

(23) P. Galliou, *Corpus des amphores découvertes dans l'ouest de la France*, Brest, 1982. J.-P. Joncheray, *Nouvelle classification des amphores découvertes lors des fouilles sous-marines*, Fréjus, 1976. J. Siraudeau, *Amphores romaines des sites angevins et leur contexte archéologique*, Angers, 1988, p. 240.

(24) N. Laurenceau, Les amphores des zones 10 et 11, dans "Les fouilles de "Ma Maison", études sur Saintes Antique", *Aquitania*, suppl. 3, 1988, p. 263-278.

(25) N. Laurenceau, *op.cit.*, p. 269.

(26) M. Favre, *op.cit.*, p. 85-86.

(27) C. Perrichet-Thomas, *op.cit.*, p. 63-64.

(28) A. Duval, J. Gomez de Soto, C. Perrichet-Thomas, La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime), dans *Aquitania*, suppl.1 (Actes du VIIIème colloque AFEAF, Angoulême, 18-20 mai 1984), 1986, p. 239-244.

(29) C. Gabet, Le site protohistorique de La Chasse à Saint-Just (Charente-Maritime), dans *Roccafortis*, 7, 1970, p. 201-204.

(30) C. Burnez *et alii, op.cit.*

(31) A. Colin, La chronologie des oppida en France non méditerranéenne, dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, suppl. 3, 1990, p. 195-208.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : L. MAURIN

***Louis MAURIN** : Une chose m'a intéressé, dans cet exposé : finalement, il y a peu de matériel, qu'il s'agisse des céramiques communes ou des amphores. Vous n'avez pas parlé de monnaies.*

***Christiane PERRICHET** : Non, parce qu'on m'avait demandé de parler de céramiques. Mais il y en a.*

***Louis MAURIN** : Sur l'oppidum, dans les fouilles récentes ?*

***Christiane PERRICHET** : Non...*

***Louis MAURIN** : Il y a tout de même très peu de matériel.*

***Christiane PERRICHET** : Oui, très peu.*

***Frédéric BERTHAULT** : Vous avez parlé, grosso modo, de trois dépôts, deux dépôts avec amphores et un sans amphores. Y-a-t-il des éléments de datation qui pourraient différencier ces deux dépôts. Je suis un peu étonné qu'il y ait un dépôt sans amphores, si les deux autres en contiennent. Peut-on établir une stratigraphie relative entre ces trois dépôts ? Pourrait-on dater l'arrivée des amphores et peut-on trouver une origine aux relations entre cet oppidum et le monde méditerranéen ?*

***Christiane PERRICHET** : J'ai dû mal m'expliquer, mais on a trouvé des amphores partout. La question que vous venez de poser, je me la suis posée, parce que je m'occupe aussi, depuis 20 ans, des sites à sel d'Aunis et de Saintonge, et ce qui est particulier, c'est que sur ceux de la Tène Finale (les sites à sel, je vous le rappelle, sont vraiment très isolés et étaient sur les bords de l'ancien rivage, souvent avec des superficies extrêment variables ; ce sont donc des lieux de dépôt, de cristallisation et de fabrication du sel avant la conquête romaine), il y a aussi des tessons d'amphores. Cela m'a toujours frappée, même si on n'en trouve pas une grande quantité (je ne pense pas qu'ils aient apporté leur provision de vin car ils n'habitaient pas là où ils étaient pour fabriquer le sel ; je précise qu'ils venaient d'habitats qui se trouvaient, comme Muron, à l'intérieur des terres, où on trouve également trace de ce matériel). Toujours pour les sites à sel, il semblerait quand même, avec ce que l'on connaît, leur position stratigraphique (par rapport au niveau de la mer) permet de se rendre mieux compte et de dater avec un peu plus de précision que sur les autres sites où on trouve des tessons d'amphores. Cela correspond à peu près au Ier s av. J.-C., mais sans que je puisse vous dire s'il existe une stratigraphie extrêment minutieuse, parce qu'il n'y en a pas dans les briquetages, et à Pons, en aucun cas. Effectivement, quand je parle de Pons, j'ai toujours l'air de critiquer la ville, car il est vrai qu'elle n'a strictement rien fait ; mais depuis 1968, une société archéologique a été créée ; elle est toujours dirigée par son fondateur, Louis Lassarade, qui a fait le maximum de ce qu'il pouvait et qui a été bloqué*

par des événements variés. Cela, je tiens à le dire car il a vraiment recueilli et sauvé tout ce qu'il pouvait, surtout après les premières découvertes sur l'oppidum, réalisées par M. Gabet, en 1965.

***Fanette LAUBENHEIMER** : Je voulais juste souligner que la découverte de ces amphores, à Pons, est extrêment intéressante par sa densité et sa richesse. On n'a malheureusement pas de comptages, mais c'est un des oppida de l'Ouest qui met l'accent sur cette importance des arrivées vinaires d'Italie au Ier s av. J.-C., et peut-être un peu plus tôt. Je mettrais cela en relation avec les fouilles de Bordeaux, par exemple, où, dans la fouille des Allées de Tourny, on trouve en majorité des amphores Dressel 1. On peut évidemment suivre tout le trajet depuis la Méditerranée, avec les nombreuse épaves que vous connaissez bien, l'axe Aude-Garonne et les quantités incroyables d'amphores à Toulouse. Ce qui est important, maintenant, c'est de voir se multiplier les découvertes vers l'ouest et, de plus en plus, vers le nord-ouest.*

D'autre part, et cela est seulement une mise en garde typologique (cela n'a qu'un intérêt très relatif), ces histoires de Dressel 1A et de Dressel 1B sont terriblement difficiles à traiter, vous l'avez vous-même souligné ; quand on mesure des hauteurs de lèvres, on n'arrive pas à s'en sortir. Je crois que, tant qu'on n'a pas des objets entiers, il faut se garder de définir si on est dans un cas ou dans l'autre. Il apparaît que les chercheurs, aujourd'hui, définissent bien la catégorie des Dressel 1B ; ce n'est pas une bonne chose de mettre, sous le nom de Dressel 1A, toutes les autres amphores, c'est-à-dire dans une vaste poubelle dans laquelle on met les types qui sont encore mal classés. La typologie n'est pas encore assez avancée pour nous permettre de travailler avec beaucoup d'efficacité sur des petits tessons.

***Christiane PERRICHET** : Comme, en plus, les deux types ont coexisté, le plus simple est peut-être de parler de Dressel 1.*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Exactement.*

***Bernard HOFMANN** : Vous avez signalé une marque ; vous l'avez lue CAVCAL, si j'ai bien compris ?*

***Christiane PERRICHET** : C'est effectivement la lecture qui en a été donnée depuis le début, mais c'est sous toute réserve.*

***Bernard HOFMANN** : J'attire votre attention sur le fait qu'il doit s'agir problablement d'une abréviation. Il faudrait lire C.AV., peut-être pour Avilius, et CAL, peut-être pour Calpurnus (?). Il faudrait chercher la lecture véritable et tenir compte de la décomposition possible de la marque.*

***Christiane PERRICHET** : Vous avez raison, ma lecture n'était pas la bonne.*

***Robin SYMONDS** : C'est plutôt une question pour F. Laubenheimer. Connaît-on l'origine de ces amphores Dressel 1 ?*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Il n'y a aucun doute sur l'origine de ces amphores ; elles contenaient du vin italien de la côte tyrrhénienne. On connait un certain nombre d'ateliers, en Etrurie, dans la région sud du Latium et de la Campanie. La presque totalité des productions de Dressel 1 se situe là. Il y a quelques ateliers en Gaule, extrêment rares, et je ne crois pas qu'il y ait eu la moindre exportation de ces derniers vers l'oppidum de Pons (mais il faudrait de nombreuses analyses pour en être absolument certain). Il existe probablement aussi quelques ateliers en Espagne, mais tout cela est très minoritaire par rapport à cette production de vin italien qui est vraiment l'échange que l'on fait avec ces oppida gaulois.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Christian VERNOU
Jean-Philippe BAIGL
Avec la collaboration de Dominique SIMON-HIERNARD (1)

INVENTAIRE DES ATELIERS CÉRAMIQUES ANTIQUES EN POITOU-CHARENTES

En 1898, Adrien Blanchet, dans son inventaire des ateliers de céramique dans la Gaule romaine, ne citait aucune découverte au sein de la région Poitou-Charentes ; les plus proches se situaient en Vendée ou à Bordeaux (2). Près d'un siècle plus tard, le dépouillement de la bibliographie régionale nous a permis de retenir 64 lieux de production, représentant plus d'une centaine de fours antiques.

Cette spectaculaire évolution de nos connaissances est due au hasard des découvertes et à l'assiduité de chercheurs locaux qui ont réalisé des observations souvent incomplètes, mais précieuses pour notre propos. Si la densité des lieux de fabrication paraît aussi disparate entre départements ou entre micro-régions, cela doit tenir à une certaine réalité économique, mais aussi à la répartition géographique des érudits locaux ou des sociétés archéologiques. Ainsi, il faut saluer la mémoire du Père Camille de la Croix qui, à lui seul, a mis en évidence une vingtaine de sites.

Cet inventaire en Poitou-Charentes fait suite à une série d'enquêtes régionales ou nationales (3) qui permet, petit à petit, de mieux comprendre la réalité socio-économique de ce secteur d'activité durant l'Antiquité. Ce Congrès de la S.F.E.C.A.G. était un lieu tout trouvé pour faire le point de nos connaissances sur le sujet, afin de donner quelques éléments de référence aux jeunes chercheurs. Pour effectuer ce travail, nous avons suivi le modèle établi par Fabrice Charlier pour son inventaire de la Franche-Comté romaine (4).

I. CATALOGUE

CHARENTE [16](5)

16.1. AGRIS, La Croix de la Tuilière.

On signale l'existence d'une "tuilerie ou une fabrique de petits carreaux dont quelques spécimens, portant en creux des figures humaines, ont été trouvés dans le sol au village de La Grange (maison Fougerat)".

L. BERTRAND, La Croix de la Tuilière (Agris), dans *Etudes Locales*, 138, février 1934, p. 40.

16.2. AMBERAC, Près des Granges.

Un four circulaire bien conservé, diamètre 1,50 m. Pilier central supportant la sole d'un diamètre de 0,50 m. Hauteur de la chambre de chauffe inférieure : 0,50 m, sole de 0,10 m d'épaisseur, percée d'une quarantaine de trous. Laboratoire légèrement évasé, h. : 0,50 m. Alandier au sud-est, h. : 0,35 m, l. : 0,40 m.

Un gros vase découvert en place (*dolium* ?). Production de grands vases à conserves ?

B.S.A.H.C., 1886, p. XLVI-XLVIII.

16.3. ANVILLE, La Fontaine de Mortier.

Un four à poterie, parfaitement conservé, mais aucune description détaillée. Un grand vase en céramique commune grise, de 0,60 m de diamètre, a été trouvé, renversé et en partie brisé, à la sortie de l'alandier. Nombreux fragments de poteries dans la chambre et au devant de l'alandier, non décrits. Production de grands vases à conserves ?

B.S.A.H.C., 1923, p. LIII.

16.4. BARRET, Chez Loiseau.

Information lapidaire et douteuse : "Chez Loizeau : ruines de four".

E. BARTH : *Le canton de Barbezieux au temps passé*, Barbezieux, 1955, p. 50.

16.5. BONNEVILLE, Les Fontaines.

Un four circulaire d'un diamètre d'environ 1,20 m, découvert vers 1867, au bout d'une sablière. Laboratoire mal conservé. Identifié par l'auteur comme un "four à briques" = four à tuiles ? Aucun débris antiques autour du four, mais rattaché à l'Antiquité car nombreux vestiges gallo-romains autour du Logis des Fontaines.

B.S.A.H.C., 1906-1907, p. LXVI-LXVIII.

16.6. CHERVES-RICHEMONT, Château-Chesnel.

"Il paraît avoir existé des fours romains".

B.S.A.H.C., 1887, p. XLIV.

"Industrie prospère de la terre cuite... nombre de fours enfouis considérable... monceaux de tessons...".

G. MAITRE, *Cherves qui es-tu ?*, Cherves, s.d., p. 7.

16.7. CONDAC.

"En bâtissant la grange de M. Baron, les ouvriers ont trouvé trois fours contigus en briques de 1,50 m de

Figure 1 - Implantation des ateliers céramiques dans la région Poitou-Charentes (C. Vernou).

diamètre avec des ouvertures sur le même côté. Le sol était jonché de cendres et, auprès, se trouvaient de grandes urnes hautes de 0,60 m et des débris de poteries rouges..." (notes de Mlle Baron).

A. FAVRAUD, *Notes rétrospectives sur Ruffec et ses environs*, Ruffec, 1898, p. 46-47.

16.8. COURCOME, Le Marchis.

"A l'est du hameau, nombreux débris de tuiles à rebord, atelier de fabrique possible, carrière d'argile".

M. GAGNERE, Inventaire archéologique gallo-romain du canton de Villefagnan, dans *B.S.A.H.C.*, 1988, p. 174.

16.9. JARNAC, Les Grands Maisons.

Un ou plusieurs ateliers, dans une agglomération routière, plus de huit fours (essentiellement de type circulaire). Production de céramique commune grise souvent décorée à la molette. Apogée durant la période flavienne.

C. VERNOU, Le point sur l'officine de potiers gallo-romains des Grands Maisons à Jarnac (Charente), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Cognac*, 1991.

16.10. LUXE, La Haute-Terre (auparavant classé à tort sur la commune de Fouqueure).

Un four, mal observé avant sa destruction. Parmi les cendres, découverte d'un *aureus* d'Antonin le Pieux et de fragments de Drag. 37. Production du IIème s. ?

B.S.A.H.C., 1882, p. XLVI.

16.11. NANTEUIL-EN-VALLEE (ancienne commune de Messeux), **La Font-de-la-Vergne.**

"Vestiges d'une construction souterraine en forme de four, bâtie avec des tuiles à rebord", découverts près du village de Brallicq en 1882. Four ou alandier d'hypocauste ?

B.S.A.H.C., 1886, p. XXXI.

16.12. VIEUX-CERIER, Chez Ferroux.

Au nord-est du village de Chez Ferroux, vestiges de fours antiques :

- deux fours rectangulaires bien observés. Production : tuiles courbes et "petits carreaux de pavage assez épais". Datation antique non assurée.

- un four rectangulaire bien observé et décrit, construit avec des *tegulae* liées à l'argile. Dimensions : L. du four 1,75 m, l. 1,60 m, h. de la chambre inf. 0,70 m, L. de l'alandier 1,54 m, l. 0,59 m.

Production : *tegulae* : 43 x 33 x 3 cm ; carreaux : 33 x 6 cm, briques diverses, peut-être de la céramique commune grise, parfois décorée à la molette, car tessons découverts dans le four. Toutefois, pour l'auteur, il devait s'agir d'une "industrie accessoire du tuilier qui établissait sa vaisselle à cuire par dessus les tuiles et les carreaux".

Datation proposée, à partir des tessons figurés : IIème-IIIème s.

M.S.A.H.C., 1887, p. 373-379.

16.13. VILLEGATS, Déviation de la R.N. 10.

Découverte fortuite d'une tessonnière, lors du creusement de la déviation de Ruffec, portion sud. Production de céramique commune grise, décorée à la molette. Datation : IIème s. (?).

Information Jean-François BUISSON, inédit.

CHARENTE-MARITIME [17](6)

17.1. AULNAY, Camp militaire de Rocheroux.

Présence vraisemblable d'au moins un four (circulaire ?) dans le quart sud-ouest du camp romain, d'époque tibérienne. Fosse de décantation d'argile et ratés de cuissons de *tegulae*, mis en évidence par prospections électro-magnétiques, en 1987. Alandier à l'ouest. Four à tuiles ?

F. TASSAUX, dans *Bull. de la DRAH/AAPC*, 15, 1986, p. 25.

P. TRONCHE, dans *Bull. de la Société d'Archéo. et d'Hist. d'Aulnay et de sa région*, 4, 1987, p. 6 et 7.

17.2. FOURAS, prolongement de la Grande-Rue.

"Vastes fours en briques romaines dont nous avons reconnu les voûtes en 1883".

A. DUPLAIS-DESTOUCHES, Art et Archéologie, Fouras et ses environs, dans *Recueil*, X, 1891, p. 301.

17.3. MARANS.

"Traces incontestables d'ateliers gallo-romains découverts et fouillés par MM. Cappon et Fournier, aux portes mêmes de La Rochelle, à Marans".

G. MUSSET, *Les faïenceries rochelaises*, La Rochelle, 1888, p. 19.

17.4. MIRAMBEAU, Petit-Niort, La Vergne.

Atelier comprenant, au moins, un four. Chambre inférieure seule conservée ; orientation non mentionnée ; four de plan rectangulaire (1,40 x 0,80 m) ; "chambre en forme d'auge". Production : céramiques communes et céramiques à parois fines. Datation : fin du Ier s.

J. GAILLARD et C. ROUSSELIERE, Four et dépotoir gallo-romains de Petit-Niort, dans *Bull. de l'Association d'Archéo. et d'Hist. de Jonzac*, 14, 1975.

M.-H. et J. SANTROT, Les ateliers ruraux de Soubran et Petit-Niort, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991.

17.5. MURON, La Maison Brûlée.

"Un four de grandes dimensions ayant encore une partie de sa voûte : les cendres et les débris de céramiques trouvés dans ce four ont fait supposer qu'il avait appartenu à un établissement de potier".

F. ARNAUD, Muron et ses environs, dans *Bull. de la Soc. de Géographie de Rochefort*, XIX, 1897, p. 229.

17.6. NIEUL-SUR-MER, Les Groies.

Atelier comprenant, au moins, quatre fours circulaires en très mauvais état de conservation. Deux fours d'un diamètre d'environ 1 m, deux autres d'environ 1,40 m ; trois alandiers à l'est, un au nord, un à canal de chauffe central et banquettes latérales (F. 2). Production de céramique commune grise décorée à la molette (F. 4).

Datation IIème-IIIème s. ?

G. DURAND, dans *Bull. de la DRAH/AAPC*, 8, 1978, p. 16 et fig. 19.

17.7. SAINT-PIERRE-D'OLERON, Le Bois d'Engast.

Découverte, en avril 1715, d'un petit four rectangulaire, relativement bien décrit. Alandier au nord-est.

Manuscrits inédits de Marc-Antoine Le Berthon.

M.H. LUGHET, Recherches faites dans l'Ile d'Oléron, dans *Recueil*, II, 1867-1876, p. 306-307.

*** SAINTES, RIVE DROITE**

Pour la bibliographie et les détails des fours, cf. *supra*, A. MICHAUD, Les ateliers de la rive droite de la Charente à Saintes, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991.

17.8. SAINTES, Champs Cloux.

Un four rectangulaire et un four circulaire, production de céramique commune rouge, d'amphores et de tuiles, fin Ier s.

17.9 SAINTES, au Jardin du Roy.

Un four circulaire, "en forme de cône", production de céramique commune grise.

M. CLOUET, dans *Revue*, 1946, p. 126 et 1962, p. 374

17.10. SAINTES, Entre les Métrelles et la Boucauderie.

Présence hypothétique de fours de potiers, évoquée à partir de la découverte de "très nombreux fragments de tuiles romaines, d'amphores et de tessons d'une poterie rouge et commune...".

M. CLOUET, dans *Recueil*, XXII, 1940-1948, p. 30.

17.11. SAINTES, Pré de La Pallue.

Officine comprenant plusieurs bâtiments et les vestiges maçonnés d'une structure pouvant être un four de séchage (?). Productions très variées, fin Ier-début IIème s.

17.12. SAINTES, Rue du Jardin du Roy.

Deux fours circulaires, production de céramique commune rouge, fin Ier s.

*** SAINTES, RIVE GAUCHE**

17.13. SAINTES, Ateliers Municipaux.

Importante tessonnière de céramique commune rouge (lagènes) découverte, en 1970. Indique un atelier tout proche, non dégagé. Fin Ier-début IIème s.

M. ROUVREAU, Importantes découvertes à Saintes, dans *Archéologia*, 79, 1975, p. 36.

17.14. SAINTES, Cimetière Saint-Vivien.

Atelier d'époque augusto-tibérienne comprenant au moins deux batteries de deux fours circulaires à ban-

quette centrale unique. Leurs diamètres sont d'environ 1,40 m, leurs orientations très variables : F.1 au nord, F.2 au sud, F.3 et F.4 à l'est. La production comprend, uniquement, des vases du type *terra nigra*, appelé localement "céramique savonneuse".

Situé à la périphérie nord-ouest de la ville antique, l'atelier est abandonné avant le milieu du Ier s. et va laisser place à un quartier d'habitation.

L. MAURIN, *Saintes Antique*, Saintes, 1978, p. 114.

M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979.

17.15. SAINTES, Cours Genêt.

Tessonnière importante de vases en céramique dite "savonneuse" et en céramique brune semi-fine essentiellement. Four probablement proche, d'époque augusto-tibérienne.

L. MAURIN et G. VIENNE, dans *Bull. de la DRAH/AAPC*, 9, 1979-80, p. 21.

G. VIENNE, *Recherches Archéologiques à Saintes*, 1979-1980, p. 193-204.

17.16. SAINTES, Entre les cours Lemercier et Genêt.

Découverte, en 1954, d'un four bien conservé mais mal observé : "constatations importantes sur la disposition de la cheminée du four et sur les branches qui s'en détachaient pour l'accélération du tirage".

M. CLOUET, *Sud-Ouest* du 29 janvier 1954 ; cité par L. MAURIN dans *Saintes Antique*, p. 114.

17.17. SAINTES, Rue A. d'Aubenton.

En 1954, découverte fortuite de l'alandier d'un four circulaire, relativement bien conservé, mais non observé par des spécialistes. Alandier maçonné avec des briques ; L. 1,10 m ; l. 0,70 m ; h. 0,60 m. Nombreuses lagènes brisées aux alentours. Datation hypothétique fin Ier-IIème s.

C. DANGIBAUD, dans *Revue*, XLV, 1933-1935, p. 131-132.

17.18. SOUBRAN, La Grande Brande.

Atelier important comprenant au moins six fours, trois se rattachant au type des fours circulaires, trois autres à celui des fours rectangulaires. Trois d'entre eux ont leur alandier au sud-sud-est, un au nord-ouest, un au sud-est et un à l'est. "Finalité industrielle", exportation.

Production majoritaire de céramique commune (cruche à col trèflé) de la fin du Ier s.

J. GAILLARD, dans *Bull. de la DRAH/AAPC*, 8, 1978, p. 22-23, fig. 31 et 32 ; 9, 1979-1980, p. 23, fig. 28.

M.-H. et J. SANTROT, Les ateliers ruraux de Soubran et Petit-Niort, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991.

17.19. THENAC, Les arènes de Thénac.

Le village des Arènes se dénommait, autrefois, la "ville poitière". On produit encore de la céramique de nos jours ; la tradition remontrait, au moins, à l'Antiquité, d'après Marcel Clouet (?).

M. CLOUET, dans *Revue*, XXIII, 1952-1963, p. 373.

17.20. VALLEE (LA), Les Pinsonnières.

Mise au jour, dans les années 1930, de la "sole d'un four en parfait état de conservation dont les éléments étaient liés par un ciment très résistant."

P. et P. BURGAUD, "*La Vallée, monographie d'une commune de Saintonge*", Luçon, 1935, p. 35.

DEUX-SEVRES [79]

79.1. FOMPERRON (ancienne Fontperron), **La Gachetière.**

Tuilerie ayant produit des tuiles et des carreaux de couleur blanche retrouvés lors des fouilles du site de Sanxay. Repérage du Père Camille de la Croix.

G. PILLARD, *Les ruines d'Herbord, commune de Sanxay*, Poitiers, 1982, p. 148.

79.2. FORGES (LES), Bois-l'Abbesse.

De la Courdazerie aux Bois de l'Abbesse, trois fours romains (à poterie) dans les bois.

C. DE LA CROIX, Notes inédites, *Ms., Arch. Dép. de la Vienne*, carton A 25.

79.3. FORGES (LES), Le Chilleau.

Tuilerie ayant produit des tuiles et des carreaux rouges "qui se trouvent en abondance dans les ruines" de Sanxay. Repérage C. de la Croix.

G. PILLARD, *op. cit.*

79.4. MENIGOUTE, La Courdazerie.

De La Guérinière à la Courdazerie, restes de four romain à poterie identique à celle de La Guérinière.

C. DE LA CROIX, Notes inédites, *op. cit.*

79.5. MENIGOUTE, La Guérinière.

De l'ancien chemin de la Ménigoute à La Guérinière, dans deux jardins : traces d'anciens fours à poterie.

C. DE LA CROIX, Notes inédites, *op. cit.*

VIENNE [86] (7)

86.1. BELLEFONDS, le Pont du Jard.

Ensemble de deux fours de potier en batterie sur une même aire de chauffe. Fours circulaires d'environ 1,60 m de diamètre, du type II v 1, défini par Pascal Duhamel.

Production principale de céramique commune grise ou brune (plats, grandes coupes, mortiers, cruches à deux anses), production possible d'écuelles à engobe rouge. Datation IIème-IIIème s.

Bâtiment rectangulaire attenant, deux fosses dépotoirs, une fosse à argile.

S. CAMUS et C. RICHARD, Bellefonds, Le Pont du Jard, dans *B.S.A.O.*, 1983, p. 254-286.

86.2. BERUGES.

Découverte, par M. Meillet, d'une fabrique d'une certaine importance au voisinage de Poitiers. L'inventeur "a également constaté, sur les lieux, la présence de dépôts considérables d'argile marneux du lias, dont on s'est servi dans toute la Gaule pour fabriquer la poterie rouge". D'après l'auteur, la terre de Béruges est "propre aux glaçures les plus fines".

B. FILLON, *L'Art de terre chez les Poitevins*, Niort, Paris, 1864, p. 25.

86.3. BONNEUIL-MATOURS, Férolle.

A Férolle (cad., section I, n° 61-62, 64-66, 69), deux grandes fosses d'extraction d'argile avec abondance de tuiles font évoquer, à C. de la Croix, la présence hypothétique de plusieurs établissements de tuiliers (?).

Renseignements fournis par les notes inédites du Père Camille de la Croix lors de l'élaboration de la carte archéologique de la Gaule.

C. DE LA CROIX, Notes inédites, *Ms., Arch. Dép. de la Vienne, carton A.23.*

86.4. BONNEUIL-MATOURS, entre La Logerie et la forêt de Moulière.

Cad., section G, n° 251, 255, 256 : tuileries. Traces d'extraction d'argile aux Ecuries du Roy, près de la forêt de Moulière.

C. DE LA CROIX, Notes inédites, *op. cit.*

86.5. BONNEUIL-MATOURS, La Grande Foy.

Traces d'anciens fours visibles ainsi que les carrières d'argile fine utilisées. Restes de poteries romaines.

C. DE LA CROIX, Notes inédites, *op. cit.*

86.6. CHATELLERAULT, Fort-Clain.

A peu de distance de Fort-Clain, un four de potier et un puits ont livré une vingtaine de cruches, en 1973.

R. FRITSCH, Trente années de recherches archéologiques..., dans *Actes du Congrès des Sociétés Savantes de Chatellerault*, 1980, p. 18.

86.7. CHATELLERAULT, Mollé.

Près de Cenon, à Mollé, près du pont, aire circulaire en briques identifiée à un four de potier (?).

R. FRITSCH, *op. cit.*

86.8. CHAUVIGNY, Saint-Pierre-les-Eglises.

Un four de potier "circulaire à alandier unique, orienté vers le nord, du type II.v.1 à tirage vertical, sole perforée et dont la chambre inférieure est munie d'un seul élément (languette) rattachée au cul-du-four". Diamètre, environ 1,30 m.

Datation vraisemblable d'époque augusto-tibérienne. Four abandonné assez tôt et aménagement d'un conduit de puits détruisant la paroi occidentale du four. Type de production mal défini, céramique commune.

Contexte : établissement agricole, zone artisanale, four de métallurgiste à proximité.

C. RICHARD, Saint-Pierre-les-Eglises (Chauvigny), *Le Pays Chauvinois*, Bull. de liaison, 1984, p. 268-270.

Bull. de la DRAH/AAPC, 14, 1985, p. 66-68.

86.9. CIVAUX, Champ Doucet.

Deux fours de potiers, un seul fouillé dans le Champ Doucet. Four circulaire, production de céramique commune (?). Datation : IIIème s. (?).

Gallia, 27, 1969, p. 281 et fig. 35 ; 31, 1973, p. 206.

*** CIVAUX**

Michel Raimbault, dans son étude sur la céramique "à l'éponge", propose une identification quant au lieu de fabrication : "Malgré l'absence de découverte d'officines, nous pensons que celles-ci pouvaient se situer à Civaux".

M. RAIMBAULT, La Céramique gallo-romaine dite "à l'éponge" dans l'ouest de la Gaule, dans *Gallia*, XXXI, 1973, p. 205-206.

86.10. COULOMBIERS, Maupertuis.

Un four à tuiles et à carreaux en très bon état.

C. DE LA CROIX, *Notes inédites*, Carton A.23.

86.11. GENOUILLE.

Simple mention d'atelier de potier romain.

C. DE LA CROIX, *Notes inédites*, Carton A.26.

86.12. JAULNAY-CLAN.

Un four romain, vraisemblablement rectangulaire. Seuls ont été observés : des murs "construits en forme de parallélogramme", une aire calcinée et de la céramique.

C. DE LA CROIX, *Notes inédites*, Album 53, Carton A.23, *B.S.A.O.*, 1898, p. 83-84.

Avenir de la Vienne, quotidien, Poitiers, du 31 mars 1898.

86.13. LAVOUX, Prés des Constans.

Sur les bords de la route de Liniers à Bignoux, le Père de la Croix observe, en octobre 1886, une abondance de tuiles romaines et du Moyen Age. Dans les terrains voisins et ceux de "La Tuilerie", il note la présence de "terre à tuiles". L'existence d'ateliers antiques est évoquée par l'auteur (?).

C. DE LA CROIX, *Notes inédites*, Carton A. 23.

86.14. LUSSAC-LES-CHATEAUX, Cornouin.

Un four circulaire d'un diamètre d'environ 0,90 m. Production de céramique commune de la période charnière : Tène Finale/gallo-romain précoce.

Contexte : camp protohistorique protégé par un rempart, occupation du site jusqu'à l'époque gallo-romaine précoce, construction quadrangulaire en pierres sèches, fosses...

T. LEJARS, dans *Bull. de la DRAH/AAPC*, 20, 1991, p. 58, fig. 35.

86.15. NAINTRE, Les Groseillers.

Officine de potiers, dans la portion nord-est de l'agglomération secondaire de Naintré-Vieux-Poitiers : une batterie de deux fours circulaires alimentés par une seule aire de chauffe.

- F.1 : 1,80 m de diamètre interne au niveau du laboratoire, languette centrale en deux parties formant des "quartiers oblongs" ; alandier au sud-sud-est, comblé en partie de tessons (*dolium*, amphores, assiettes, vases, assiettes en "*terra rubra*"...).

- F.2 : 0,80 m de diamètre interne au niveau de la chambre inférieure ; un pilier central rectangulaire supportait la sole ; alandier au nord-nord-ouest ; mobilier semblable à celui de F.1.

- F.3 : situé plus à l'ouest dans le bâtiment, il était également circulaire, d'un diamètre intérieur, au niveau du laboratoire, de 1,35 m ; important pilier central quadrangulaire ; alandier au sud-ouest. A servi de dépotoir après son abandon. Production mal déterminée.

Sur l'ensemble du site, peu de ratés de cuisson, production incertaine : céramique commune. Fonctionnement de l'officine : Ier s. et première moitié IIème s.

A. OLLIVIER, L'Officine de potiers "des Groseillers", vicus gallo-romain de Vieux-Poitiers, dans *Bull. de la Soc. des Sciences de Chatellerault*, 29, 1987, p. 3-26.

86.16. NALLIERS.

Découverte fortuite, lors de travaux d'adduction, d'un four circulaire d'environ 1,40 m de diamètre, alandier au nord-ouest. Type de four proche de ceux de Bellefonds. Production céramique commune.

Découverte : P. SAILHAN, Information : C. RICHARD

A paraître dans un prochain bulletin du *Pays Chauvinois*.

*** POITIERS**

86.17. POITIERS, Boulevard de la Gare (ancien Boulevard du Grand Cerf).

Découverte, le 26 octobre 1883, d'un four "oblong" ; longueur de la chambre inférieure 2,30 m ; alandier à l'est. "Four de potier romain" pour l'inventeur.

C. DE LA CROIX, *Notes inédites*, Carton A 10 et Carnet A 52.

C. DE LA CROIX, *Notes inédites*, Ms. Arch. Dép. de la Vienne, Fonds des Antiquaires de l'Ouest, *Carton A.51*, pièce n° 29 du 26 X 1883. (Schéma de situation communiqué par M. REROLLE).

86.18. POITIERS, Breuil-l'Abbesse au champ du poirier (ancienne pépinière Bruant).

"Restes de four romain avec tuiles à rebord et débris de poterie commune" relevés par C. de la Croix le 12 octobre 1886.

C. DE LA CROIX, *Notes inédites*, Carton A.26.

86.19. POITIERS, Jardin des Plantes.

En 1880, le Père de la Croix fouille un four de potier romain et un bassin, le long de la rue du Jardin des Plantes, lors de travaux de terrassement effectués dans le jardin. Production vraisemblable de céramique commune rouge. Découverte, en 1876, au n° 20 de la rue du Jardin des Plantes, d'un fragment de moule creux en terre cuite : "décor de guirlandes et palmettes, personnages surmontant des cercles encadrant des figures".

C. DE LA CROIX, *Notes inédites*, Carton A.20.

M.S.A.O., 1889, p. 15-16.

B.S.A.O., 1900, p. 525-526 (fragment de moule en creux).

86.20. POITIERS, Terrains de Sainte-Croix et rue des Carolus.

- Découverte, en 1911, d'un four de potier à l'empla-

cement de la cellule de Sainte Radegonde. Fouille C. de la Croix, publication P. Vigué.

Four bien conservé, sur 3 m de hauteur environ, de plan circulaire d'un diamètre, parois comprises, de 1,60 m ; "le foyer s'allongeait en bas et en avant, il était percé de carneaux à son sommet, pour répandre la flamme dans le four". Alandier unique, à l'ouest (?). "Trois petites *ollae* en terre commune très épaisses et bien conservées", "un vase de dimensions plus considérables, se trouvaient dans le four". Contexte : à proximité, un bassin cimenté, un puits, des fosses de décantation d'argile et une tessonnière (céramique commune rouge, "cols de vases, goulots à bec").

- Rue de Carolus (contiguë aux terrains Sainte-Croix, même site).

Fouilles, en 1972, d'un dépotoir d'atelier de potier ayant livré plusieurs exemplaires de cruches à panse large et col rétréci, à lèvre à double mouluration, associées aux cruches à col enflé. Datation : milieu IIème s. pour la production.

Informations C. GENDRON et M. REROLLE.

Gallia, 31, 1973, p. 388-389.

C. GENDRON, Vases funéraires gallo-romains des Deux-Sèvres, dans *Bull. Soc. Hist. et Sc. des Deux-Sèvres*, IX, 1976, p. 322, 325 et 329.

*** POITIERS**

La découverte de plusieurs moules comportant des décors en creux se rattachant aux productions de céramique sigillée, la présence de certaines estampilles appartenant au "Groupe du Centre-Ouest" ont fait évoquer à Alain Ferdière et à Christian Gendron l'hypothèse d'une production de céramique sigillée originale à Poitiers.

A. FERDIERE et C. GENDRON, Le groupe du Centre-Ouest. Poitiers, dans C. BEMONT et J.-P. JACOB (sous la dir.), La terre sigillée gallo-romaine, *D.A.F.*, 6, Paris, 1986, p. 136.

86.21. SAINT-CHRISTOPHE, Terraron.

En 1887, le Père de la Croix repère 40 ha de constructions romaines parmi lesquelles des "ateliers de céramique".

C. DE LA CROIX, *Notes inédites*, Carton A.26.

86.22. SAINT-GERVAIS, nouvelle église.

Vers 1883-1887, lors de la construction de la nouvelle église, découverte de plusieurs sépultures. Un des sarcophages en pierre renfermait, à côté de l'inhumation, "les débris de moules en terre pour poteries fines avec dessins en relief". Le Père de la Croix concluait à la présence d'ateliers de potiers à proximité (?).

C. DE LA CROIX, *Notes inédites*, Carton A.26.

86.23. SAINT-JULIEN-L'ARS, Paradis.

Fouille de sauvetage d'une construction maçonnée pouvant, peut-être, correspondre à un four de tuilier inachevé, de plan rectangulaire allongé. La découverte de tuiles incuites, dans le comblement de cette structure, a fait supposer l'existence, toute proche, d'un autre four de tuilier (?).

C. RICHARD, Bâtiment artisanal gallo-romain, Saint-Julien-l'Ars - Paradis, *Le Pays Chauvinois*, n° 28, octobre 1990, p. 6-16.

86.24. SANXAY, La Tuilerie.

Tuilerie romaine repérée par le Père de la Croix.

G. PILLARD, *Les ruines d'Herbord, commune de Sanxay*, Poitiers, 1982, p. 148.

86.25. VOUILLE, Moulin de la Barre.

"Four de potier romain" dans la propriété de M. le baron Laurenceau, "quelques vases entiers" ont été recueillis par celui-ci.

B. FILLON, *L'art de terre chez les Poitevins*, Niort, Paris, 1864, p. 25. *M.S.A.O.*, 1869, p. 58.

86.26. VOUNEUIL-SUR-VIENNE, Rudepert.

Découverte, le 6 XI 1888, dans une sablière en face de l'Isle, d'un "four romain à poterie ou à carreaux", Cad. section F, 1ère feuille, n° 126-127.

C. DE LA CROIX, *Notes inédites*, Carton A.25.

Alandier unique, chambre en forme de fer à cheval, traces, rapide croquis relevé par l'inventeur.

C. DE LA CROIX, Notes inédites, *Carton A.26.*

II. ELEMENTS DE SYNTHESE

Nous avons présenté, sur une carte de la région Poitou-Charentes, l'ensemble de nos données (Fig. 1) suivant les trois critères retenus par F. Charlier :

1. Lieux de production dont au moins un four a été fouillé ;

2. Lieux de production attestés (tessonnière, nombreux rebuts en surface, ou observations de fours trop sommaires) ;

3. Lieux de production envisagés, à partir des notes des érudits du siècle dernier, essentiellement.

Sur les 64 lieux de production énoncés, la plupart comprennent, au moins, un four. Jarnac, Nieul-sur-Mer, Soubran et Poitiers comptent au moins 4 fours. Seule, Saintes dénombre au moins 10 fours. Sur l'ensemble des sites, 49 fours sont attestés de manière certaine. Toutefois, d'après les observations enregistrées, nous dénombrons : 42 fours de potiers (+10 envisageables), 10 fours de tuiliers (+4 envisageables), 3 fours à production mixte (+3 envisageables).

1. Localisation des lieux de production.

Les ateliers céramiques avaient besoin d'argile, d'eau et de bois ; l'environnement naturel a été un des facteurs d'implantation. L'installation de la plupart des ateliers de la région s'est effectuée dans les vallées où eau et argile se trouvaient sur place. Le bois nécessaire à la chauffe pouvait être transporté, en particulier, par voie d'eau.

En Poitou-Charentes, comme ailleurs, la proximité des axes de communication a influé sur les choix d'implantation. Mais il semble important de signaler le rôle primordial qu'ont dû jouer les cours d'eau pour l'exportation des produits dans chaque micro-région. Les officines se situent principalement sur les rives de la Charente, de la Vienne et de ses affluents : le Clain et la Gartempe.

Quoi qu'il en soit, les ateliers sont à mettre en relation avec des types de "groupement humain" que l'on peut classer schématiquement, suivant les quatre catégories déjà énoncées par F. Charlier : les officines urbaines, celles liées à une agglomération secondaire, les ateliers dépendant d'une *villa*, et les unités isolées.

Dans la région, on ne peut parler d'ateliers urbains que pour Saintes et Poitiers. Dans cette dernière, on est surpris par le manque de données en la matière ; seules les informations du Père de la Croix nous permettent d'attester une production, de céramique commune pour l'essentiel, dans des zones périphériques d'une métropole qui devait, pour tout, être grosse consommatrice. Il est vrai que les officines voisines de Béruges et Vouillé pouvaient pallier cette carence apparente.

Saintes (*Mediolanum*), la capitale de l'Aquitaine augustéenne, a livré, en revanche, une quinzaine de fours. Les plus anciens, situés dans les banlieues ouest et nord-ouest de la rive gauche, ont dû fournir la consommation locale au cours des règnes d'Auguste à Claude. En revanche, dès le milieu du Ier s. et, surtout, durant l'époque flavienne, les activités artisanales polluantes ont été reléguées dans la plaine voisine, sur la rive droite, où des officines aux productions, vraisemblablement importantes, ont pu permettre une exportation régionale vers l'intérieur des terres, en particulier en remontant le fleuve Charente.

Les agglomérations secondaires (pour respecter l'appellation actuelle) possédaient, en majorité, un atelier local pour leur propre usage de vaisselle commune. C'est le cas pour les sites de Luxé-La-Terne, Thénac, Sanxay, Naintré-Vieux-Poitiers. D'autre part, certaines officines des environs pouvaient servir, à la fois, ce genre d'agglomération et les *villae* voisines. Les ateliers signalés dans le département des Deux-Sèvres fournissaient, bien entendu, le site de Sanxay, mais aussi les habitats ruraux de la région.

Compte-tenu de la faiblesse de nos sources, nous manquons d'exemples fiables mettant en relation directe un lieu de production avec une *villa* dont il dépendrait. Cela demanderait, de notre part, une bonne connaissance du contexte d'occupation du sol durant l'Antiquité. Nous maîtrisons mieux celui du département de la Charente (8). Les fours d'Ambérac, d'Anville, de Bonneville, de Courcôme et de Nanteuil-en-Vallée sont à classer dans cette catégorie, les vestiges de *villae* ayant été signalés à proximité. En Charente-Maritime, rangeons de la sorte, les fours de Saint-Pierre-d'Oléron et de La Vallée. Dans la Vienne, citons les fours de Saint-Pierre-les-Eglises et, peut-être, celui de Saint-Julien-l'Ars. Enfin, celui du camp de Cornouin est lié, manifestement, à l'habitat qui a perduré depuis la période protohistorique.

Voyons maintenant les "ateliers campagnards" dont plusieurs exemplaires sont connus en Poitou-Charentes. En Charente, le site des Grands Maisons, à Jarnac, semble bien caractériser une officine importante située dans une agglomération routière modeste et dont la production devait fournir, en vaisselle commune, la région immédiate. Les trois fours du Vieux-Cérier donnaient, quant à eux, une quantité de tuiles suffisante pour contenir la consommation locale. Autour de Ruffec, les fours de Condac et Villegats pourraient caractériser une zone de production importante. En Charente-Maritime, les sites de Mirambeau-Petit-Niort et de Soubran, perdus en plein contexte rural, étaient implantés sur les lieux propices d'argile spécifique qui permettaient la réalisation de vaisselles fines et communes dont la majorité était exportée par voie terrestre vers les centres urbains voisins : Saintes et Bordeaux. De son côté, l'officine de Nieul-sur-Mer, dont la position littorale et excentrée pourrait surprendre de prime abord, devait produire de la vaisselle commune pour les habitats ruraux de ce bord de mer dont on commence mieux à saisir la richesse. Enfin, si l'existence du four de tuiliers du camp d'Aulnay est vérifiée, nous aurons, là, un bel exemple d'atelier isolé à vocation spécifique.

Dans la Vienne, si l'on en croit Benjamin Fillon, les ateliers de Béruges et Vouillé devaient fournir Poitiers. Christian Richard pense, quant à lui, que les fours jumeaux de Bellefonds "devaient avoir un débouché local" vers les sites nombreux dont on connaît l'existence par les remontées de tuiles à rebord et la prospection aérienne dans un rayon de dix kilomètres. Enfin, il est vraisemblable que les fours de Civaux ne produisaient pas que pour l'usage d'une consommation locale.

2. Observations sur la typologie des fours.

En matière de typologie, les travaux de P. Duhamel et F. Le Ny font autorité, nous y faisons référence (9). Une écrasante majorité des fours de la région sont du type II.v.1, établi par P. Duhamel, à savoir : four à sole perforée séparant deux chambres, à tirage vertical et à un seul alandier. Seuls les sites de Mirambeau-Petit-Niort et de Saint-Julien-l'Ars ont pu, éventuellement, connaître un tirage horizontal (?).

a. Typologie.

Nous avons déjà dit que 49 fours ont été attestés en Poitou-Charentes. Pour alléger notre commentaire, nous avons reporté dans un tableau récapitulatif (Fig. 2), les différentes données intéressant les fours, au niveau de la sole, voire du laboratoire.

Sur les 49 fours identifiés, 35 sont circulaires (71,42 %), 11 sont quadrangulaires (22,44 %) et 3 sont distincts (6,12 % : deux oblongs, un en fer à cheval). Sur 46 fours de potiers, 11 sont d'un type indéterminé ; sur les 35 restants, 30 sont circulaires (85,71 %), 4 sont quadrangulaires (11,42 %) et 1 seul est différent (2,85 %). Enfin, pour 11 fours dont la production de tuiles est attestée, 7 sont d'un type indéterminé, 1 est circulaire et 3 sont quadrangulaires. L'ensemble de ces résultats est voisin de ceux obtenus pour l'inventaire national (10). Les fours circulaires semblent avoir été préférés, comme si la tradition gauloise perdurait en ce sens. Les fours quadrangulaires, que les spécialistes identifient comme un des vecteurs de la romanisation, se sont toutefois imposés pour la production des tuiles.

Pour 14 fours, la sole a été observée mais le mode de soutènement n'est pas connu. Parmi les 27 fours pour lesquels nous avons des informations, 5 soles reposaient sur des languettes (18,51 %), 7 sur des murets (25,92 %), 5 sur des piliers rectangulaires (18,51 %), 1 sur un pilier circulaire (3,70 %) et 9 sur un dispositif différent (33,33 % : banquettes latérales par exemple). Ce dernier aspect est une des caractéristiques régionales à souligner. Pour le reste, les pourcentages diffèrent de ceux de l'inventaire national, mais reconnaissons que notre échantillonnage est relativement maigre pour autoriser la formulation de grandes théories.

genre de production \ type de fours	Circulaire	Quadrangulaire	Autre	Indéterminé
Vaisselle	30	4	1	11
Tuiles	1	3	—	7
Mixte	—	3	—	—
Indéterminé	4	1	1	22

Figure 2 - Tableau récapitulatif des différents types de fours et de leur production (C. Vernou).

b. Orientation :

En ce qui concerne les orientations de ces fours, nous avons, là encore, peu de données. Vingt-neuf fours de potiers ont pu être recensés et les résultats rassemblés sur la Fig. 3. On remarque la priorité donnée à une orientation vers l'est. D'une manière générale, les artisans évitaient les vents dominants, c'est-à-dire ceux de l'Océan : ouest, sud-ouest. Cette constatation, qui connaît des adaptations évidentes d'une région à une autre, est valable pour l'ensemble du territoire.

Pour ce qui est des fours de tuiliers, nous avons seulement 2 exemplaires tournés vers le nord, 1 vers l'ouest et 1 vers le sud.

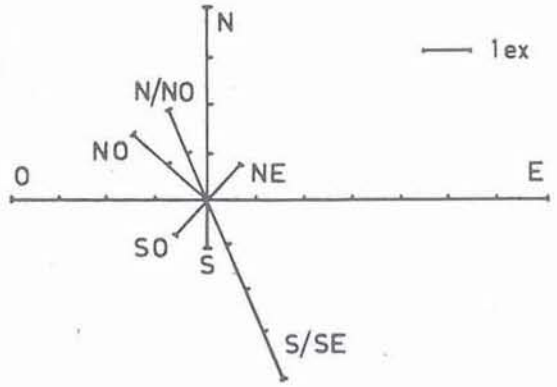

Figure 3 - Schéma de répartition géographique des orientations observées pour les ouvertures de foyers (C. Vernou).

3. Les fours et les installations périphériques.

Rares sont les observations réalisées à propos des installations diverses nécessaires à toute officine. A Jarnac, on note des murets-solins de bâtiments en matériaux périssables, une portion de chemin empierré, des fosses de décantation et des tessonnières. A Soubran, deux unités de production successives ont été signalées. A Nieul-sur-Mer, les 4 fours sont installés le long d'un bâtiment aux fondations maçonnées. On signale 2 citernes et 1 grand bassin, ainsi qu'un puits à proximité.

A Saintes, les ateliers augusto-tibériens du cimetière Saint-Vivien comprenaient des bâtiments en torchis, des fosses, un puits. Sur la rive droite, le site du Champ Cloux présentait une vaste cour entourée de bâtiments dont les fondations étaient maçonnées, une petite cour pouvant correspondre à une aire de foulage et un bassin interprété comme un *mortarium*. L'officine du Pré de la Pallue conservait plusieurs bâtiments au niveau des fondations (solins ?), des aires empierrées et remblayées avec les rebuts de cuisson, un large chemin en bordure de fleuve, des fosses de décantation et des tessonnières. Au 11, rue du Jardin du Roy, un puits jouxte la paire de fours.

Dans la Vienne, à Bellefonds, on note un bâtiment rectangulaire maçonné attenant, 2 fosses-dépotoirs, 1 fosse à argile. A Saint-Pierre-les-Eglises, le four s'inscrit dans la zone artisanale d'une *villa* comprenant des vestiges de bâtiments et un four de métallurgiste. A Lussac-les-Châteaux, une construction quadrangulaire en pierres sèches et des fosses sont proches du four.

Les fours du site des Groseillers, à Naintré, semblent protégés dans un bâtiment maçonné, dont le sol est parfois conservé. On note des foyers, des fosses et un chemin d'accès dans ce quartier nord-est de l'agglomération secondaire. Enfin, près du four dégagé sur le terrain Sainte-Croix, à Poitiers, on a mis au jour un puits et un bassin maçonné qui semblaient fonctionner en phase.

4. Eléments de chronologie.

Même si les éléments de datation fournis par les archéologues sont parfois sujets à caution, nous disposons, en Poitou-Charentes, de quelques données en la matière.

Le four le plus ancien est celui du Camp de Cornouin, à Lussac-les-Châteaux. Il manifeste la continuité d'une technologie maîtrisée depuis l'époque protohistorique. Suivant des modèles assez voisins, les fours dégagés dans le cimetière Saint-Vivien de Saintes témoignent d'une activité importante durant les règnes d'Auguste et de Tibère. La tessonnière du Cours Genêt est contemporaine. Ces ateliers vont de pair avec le rôle politique prépondérant que tient *Mediolanum* au sein de l'Aquitaine. Pensons aux titres honorifiques de ses notables, à l'arc de *Germanicus*... En revanche, à la même époque, la région manque d'exemples. Seul le four de Saint-Pierre-les-Eglises atteste une production céramique en Poitou, le four de tuiliers du camp d'Aulnay mis à part.

C'est durant la période 50-120 que s'inscrit la majorité des fours que l'on a pu dater : Jarnac, Mirambeau, Soubran, Naintré, Saint-Julien-l'Ars (?). A Saintes, cela correspond à une petite révolution dans la production qui devient quasi-industrielle et doit inonder le marché régional : les officines du Champ-Cloux, du Pré de la Pallue, du 11, rue du Jardin du Roy, des Ateliers municipaux. Dans l'état actuel de nos connaissances, cette dynamique semble toucher essentiellement les Charentes ; cela peut être mis en rapport avec la période de pleine prospérité de la métropole saintaise.

Au cours des IIème et IIIème s., quelques ateliers produisent tout de même en Charente : ceux de Vieux-Cérier et de Villegats. Sur le littoral atlantique, l'officine de Nieul-sur-Mer semble fonctionner à une date relativement tardive. Mais cette fois, c'est en Poitou que la production paraît la plus vivace : Bellefonds, Civaux et le four du terrain Sainte-Croix à Poitiers. Là encore, il est tentant de mettre en parallèle ces observations avec notre connaissance de l'évolution politique régionale, Poitiers devenant, dès le IIème s., une ville de premier rang.

5. Variété des productions céramiques.

a. Les vaisselles.

Dans les Charentes, la production de céramique sigillée est à exclure, même si les conditions de fabrication étaient rassemblées (11). Dans le Poitou, nous avons vu que l'hypothèse avait été formulée par A. Ferdière et C. Gendron (12). En revanche, les ateliers de Soubran et Petit-Niort ont donné une vaisselle fine qui a inondé le marché local, rivalisant brillamment avec les réalisations du même type du Massif Central. Même si les fours ayant produit la céramique à décor à l'éponge n'ont pas encore été identifiés, l'originalité de cette

vaisselle est à noter, elle en fait l'une des caractéristiques de la région Poitou-Charentes (13).

C'est tout de même la céramique commune qui a été produite en plus grande quantité, la lecture de notre catalogue en est la preuve manifeste. A l'heure actuelle, la *terra nigra*, dite localement "céramique savonneuse", semble avoir été cuite uniquement à Saintes. Traditionnellement, elle va de pair avec une production plus soignée, d'une typologie plus complexe, que les spécialistes ont baptisé : "céramique brune semi-fine". Une étude spécialisée à son propos serait à faire, compte-tenu de la richesse de son répertoire typologique. Pour ce qui est du reste des céramiques communes, on note, curieusement, une production "oxydante" dans les villes (Poitiers, mais surtout Saintes) alors que dans les campagnes, les vaisselles sont plutôt "grises" (cuites en milieu réducteur). Très souvent, les vases étaient décorés de motifs simples réalisés par passages successifs de molettes (14). Il semble que certains ateliers ruraux se soient spécialisés dans la confection de grands vases à conserves témoignant, par là, d'une adaptation à la demande locale (Ambérac, Anville, Condac).

Il est maintenant attesté que les ateliers saintais fabriquaient des amphores, l'article de F. Berthault en témoigne (15).

b. Les autres productions de terre cuite

Nous avons vu, dans le catalogue, quelques exemples de fours de tuiliers. Ceux-ci produisaient *tegulae* et *imbrices*. C'est le matériel le plus habituel, donc le plus signalé. Mais souvent, les ateliers produisaient des éléments très variés : briques de toutes sortes, chenal (Vieux Cérier), pesons... L'officine du Pré de la Pallue sort du lot, compte-tenu de la diversité de ses productions. On a évoqué, pour elle, les réalisations d'éléments décoratifs d'architecture, des antéfixes (FRONTON), des médaillons d'applique, des *oscilla* et, vraisemblablement, des figurines (16).

III. CONCLUSION

Pour cet inventaire, il va de soi que nous avons été tributaires des informations disponibles. Celui-ci est loin d'être exhaustif, probablement. Nous avons vu, par ailleurs, que nombre d'observations ont été sommaires et datent de la fin du siècle dernier. Toutefois, le bilan semble positif. La région Poitou-Charentes a été, durant l'Antiquité, un secteur dynamique en matière de production céramique. Ouverts largement à l'importation de céramique sigillée, Santons et Pictons, forts de leur expérience, ont su maîtriser une technologie évoluée afin de satisfaire la population en matériel commun. La céramique commune de Saintonge est plus soignée que celle du Poitou, elle est aussi plus précoce. Mais l'une comme l'autre témoignent de l'esprit inventif des potiers qui ont su s'adapter à la demande locale.

Il nous semble que, pour les années à venir, l'étude des productions céramiques en région Poitou-Charentes devrait être considérée comme une des problématiques de recherches prioritaires. Notre catalogue démontre la richesse de la matière et nous avons vu la diversité des productions. Or jusqu'à présent, notre connaissance est basée uniquement sur des observations réalisées à partir de découvertes fortuites ou de fouilles de sauvetage ! Avouons que ce ne sont pas des conditions idéales pour établir de grandes théories. Par ailleurs, les analyses physico-chimiques des productions ne sont pas suffisantes. Il est important de canaliser nos efforts dans un programme de recherches pluridisciplinaires.

NOTES

(1) Nous remercions Dominique SIMON-HIERNARD de bien avoir voulu nous aider dans l'établissement de notre inventaire, en ce qui concerne les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne.

(2) A. BLANCHET, Les ateliers de céramique dans la Gaule romaine, dans *Bull. Archéo. du Comité des Travaux Hist. et Scientifiques*, 1898, p. 13-29.

(3) Voir la bibliographie jointe, déjà donnée par F. Charlier.

(4) F. CHARLIER, Inventaire des ateliers céramiques en Franche-Comté romaine, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 15-28. Pour ce qui est des abréviations concernant les références bibliographiques, se reporter à la bibliographie jointe.

(5) Dans le département de la Charente, nous n'avons pas retenu la mention d'un four à Saint-Claud, signalé de manière fautive par J. Piveteau : J. PIVETEAU, Inventaire archéologique de la Charente gallo-romaine, dans *M.S.A.H.C.*, 1958. L'observation citée fait référence, en réalité, aux fours du Vieux-Cérier (16.12). Par ailleurs, le renvoi à un article de M. de LONGUEMAR (*M.S.A.O.*, 1862, p. 71) est également erroné. Dans cette note, l'auteur se borne à faire une comparaison de mauvais goût, entre certains décors de céramiques antiques avec celui des réalisations modernes des ateliers de Benest (décor des "ponnes").

(6) Nous ne parlons pas de la fabrication ponctuelle des "augets" et des piliers en terre cuite qui caractérisent les sites à sel du bord de mer. Cette production, spécifique aux saulniers, est rattachée, traditionnellement, à l'époque protohistorique, mais elle a perduré largement au cours de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., pour le moins. Cf. C. PERRICHET-THOMAS, Sites à sel en Aunis et Saintonge, dans *Forum*, revue du groupe d'archéo. antique du TCF, 4, 1974, p. 26-34.

(7) Nous remercions, pour leurs informations ponctuelles, Messieurs C. Gendron, M. Rérolle et C. Richard.

(8) Cf. C. VERNOU (sous la dir.), *La Charente, Carte Archéologique de la Gaule*, sous la responsabilité de M. PROVOST, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à paraître au printemps 1992.

(9) Voir bibliographie jointe.

(10) D'après les travaux de P. Duhamel, les fours céramiques, en Gaule, comptent 76 % de fours circulaires, 17 % de fours quadrangulaires et 7 % d'autres types. En ce qui concerne les fours de potiers, les pourcentages, établis en 1973, se répartissent comme suit : 80 % de fours circulaires, 13 % de fours quadrangulaires et 7 % d'autres types.

(11) L'hypothèse de l'existence d'une officine de céramique sigillée avait été formulée par A.-F. Lièvre en 1884 (*M.S.N.A.F.*, 1884, p. 210). Jean-Louis Tilhard a démonté les arguments invoqués dans *M.S.A.H.C.*, 1972, p. 235-236. D'autre part, en Charente-Maritime, la découverte de moules sur le site de Barzan avait également suggéré une production locale. Cf. H. VERTET, Moules de vases sigillés trouvés à Barzan, dans *Gallia*, 20, 1962, p. 412-418. A nouveau, J.-L. Tilhard a contré l'hypothèse : *La céramique sigillée du Musée Archéologique de Saintes, II, Les vases à décor moulé*, Saintes, 1977, p. 6.

(12) Voir la note à propos de Poitiers (*D.A.F.*, 6, p. 136).

(13) Voir *infra* l'article de D. SIMON-HIERNARD, Le point sur la céramique dite "à l'éponge" en Poitou-Charentes.

(14) Signalons, à ce propos, la découverte d'une molette en terre cuite sur l'officine des Groseillers, à Naintré (86.16). Cf. A. OLLIVIER, *op. cit.*, p. 10 et fig. 1, Pl. VI ; cf. *infra* l'article de J.-F. BUISSON, Les décors à la molette des céramiques communes en Poitou-Charentes.

(15) Cf. *infra* l'article de F. BERTHAULT, Observations sur le matériel amphorique de l'officine du Champ Cloux, à Saintes.

(16) Cf. C. VERNOU, G. VIENNE, Une nouvelle officine de potiers à Saintes (Charente-Maritime), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 167-180 ; G. VIENNE, Les autres productions céramiques, dans *La céramique saintongeaise des origines au XVIe siècle*, Catal. d'exposition, S.A.H.C.M., Saintes, 1991, p. 47-51.

* *
*

ABREVATIONS

Bull. de la D.R.A.H./A.A.P.C. : Bulletin de liaison et d'Information de la Direction des Antiquités Historiques et de l'Association des Archéologues de Poitou-Charentes.

- *B.S.A.H.C.* : Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente.
- *B.S.A.O.* : Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.
- *M.S.A.H.C.* : Mémoires de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente.
- *M.S.A.O* : Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.
- *M.S.N.A.F.* : Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France.
- *Recueil* : Recueil des Actes de la Commission des Arts et Monuments Historiques de la Charente-Maritime.
- *Revue* : Bulletin de la Société des Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Revue de Saintonge et d'Aunis.

BIBLIOGRAPHIE

L. BOURGEAU (B. DESACHY, coll.), Inventaire des ateliers céramiques en Ile de France, dans *Gallo-romains en Ile de France*, catal. d'exposition, Paris, 1984, p. 168-184.

F. CHARLIER, Inventaire des ateliers céramiques en Franche-Comté, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 15-28.

P. DUHAMEL, Les fours de potiers, dans *Les Dossiers de l'Archéologie*, 6, 1974, p. 54-66. (Résumé d'une thèse E.P.H.E., IVème section, Paris, 1973).

A. FERDIERE, Notes de céramologie de la région Centre, VII : les ateliers de potiers de la région Centre, dans *R.A.C.*, XIV, 1975, p. 85-111.

J.-P. JACOB, Réflexion sur le choix du lieu d'importation des ateliers de potiers gallo-romains, dans *Hommages à Lucien Lerat*, Paris, 1984, p. 349-360.

C. JIGAN, J.-Y. MARIN, Inventaire des sites de production de céramique gallo-romaine découverts en Normandie, dans *Annales de Normandie*, 4, 1987, p. 317-337.

F. LE NY, Les fours de tuiliers gallo-romains : méthodologie, étude technologique, typologie et statistique, chronologie, *D.A.F.*, 12, Paris, 1988.

F. THUILLIER, Inventaire des ateliers céramiques de la région Nord : un exemple de bilan régional, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 219-223.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : L. MAURIN

Louis MAURIN *: Voilà un premier inventaire de tous les sites de production de céramique avec, ce qui est intéressant, une sériation chronologique et des indications sur la vocation, suivant qu'il s'agit d'ateliers de villae, d'ateliers de villages, d'ateliers destinés à l'exportation, etc.*

Alain FERDIERE *: Comme je m'intéresse au monde rural, je pense qu'il serait intéressant que vous disiez un mot sur le contexte de découverte. Dans les inventaires -et je le dis d'autant plus librement que j'ai péché dans ce sens quand j'ai fait un inventaire, il y a une quinzaine d'années-, on oublie toujours de préciser le contexte, c'est-à-dire de dire s'il s'agit d'ateliers urbains, d'agglomérations artisanales ou de petits ateliers ruraux, éventuellement liés à des villae, ce qui serait très utile de connaître, du point de vue économique.*

Christian VERNOU *: Tout à fait ! Il est évident qu'on peut tirer de cet inventaire plusieurs conclusions, plusieurs synthèses ou propositions de synthèses.*

Ce qui est certain -et ce n'est pas nouveau-, c'est qu'on trouve des productions essentiellement à Saintes et à Poitiers, dans les grandes villes, parce qu'il y a une demande de consommation. Il y a des ateliers ruraux qui produisent, certainement de façon importante, avec plusieurs fours, comme à Nieul-sur-Mer, et qui sont perdus dans la Charente-Maritime. Il y a Jarnac, dont on parlera cet après-midi ; à Villegats, aussi, il y a plusieurs productions communes. Il y a des ateliers bien situés pour la commercialisation, près d'une voie (pour Jarnac, une voie et du fleuve Charente), de manière à pouvoir diffuser plus facilement dans la région. A côté de cela, il y a des ateliers ruraux, comme Soubran et Petit-Niort, qui sont en pleine campagne, certainement pour des raisons d'alimentation en terre, en bois et, éventuellemnt, en eau (ils sont justes à côté d'un petit ruisseau). Pour ce qui est des découvertes parallèles à des villae, on a peu d'exemples ; il y a le site de La Vallée. Il faut dire qu'on a eu beaucoup de difficultés à trouver des données fiables. Très souvent, la fouille a focalisé sur le four et négligé le reste, pour diverses raisons. Un énorme travail reste à faire dans ce domaine.

Louis MAURIN *: Sur la nature de la documentation, tout le monde connaît les carences. Il y a plusieurs sites où les fouilleurs se sont demandé s'il s'agissait de fours à céramiques ou de fours à pains. On est loin, à partir de là, de pouvoir apporter des précisions suffisantes.*

Christian VERNOU *: Nous avons déjà fait un tri assez sévère. Dès que nous avions un doute, par exemple dès que nous pouvions avoir un élément qui nous indiquait, plutôt, un alandier d'hypocauste, nous pouvions l'exclure. A la fin du XIX*ème *s., on se permettait de dire "four de tuilier" sans plus d'informations.*

Pierre-Henri MITARD *: Un mot en ce qui concerne Civaux et les Drag. 45. L'illustration que vous avez montrée, extraite de Gallia (un dessin que j'avais fourni à François Eygin), concerne un moule avec une tête. Je ne crois pas du tout qu'il s'agisse d'un moule à relief de céramique ; il paraît être en pierre et pourrait correspondre à un moule à bronze. D'autre part, je crois volontiers qu'il y avait un atelier à Civaux ou dans les environs immédiats car, parmi les productions de céramiques dites "à l'éponge", il y a un type qui se rattache à cette production -bien que vous ne l'ayez pas dit-, ce sont les imitations de Drag. 45. A Civaux, on a trouvé trois reliefs-déversoirs, à tête de lion, du même type. Et il est exceptionnel d'en trouver trois du même type sur un site, si on n'est pas sur un site d'atelier.*

Christian VERNOU *: J'ai également oublié de parler de la découverte, à Poitiers, de moules, peut-être à production de sigillées (ou de surmoulages de céramiques luxueuses ou semi-luxueuses ?).*

Michel REROLLE *: On a trouvé, effectivement, trois fragments de moules de sigillée, à Poitiers, mais pas du tout près des fours dont on a parlé. Il n'y a donc aucun rapport. En revanche, Christian Gendron a identifié -cela a paru dans la Revue Archéologique du Centre, il y a quelques années- un site à Mougon-Nouâtre, de l'autre côté de la rivière, chez les Turons, et non plus chez les Pictons. Le site où on trouve le plus de céramique de Mougon-Nouâtre, c'est Poitiers ; la desserte entre les deux se faisait par eau et le commerce devait être actif. Pour ces fragments de moules, Christian Gendron et moi-même pensons qu'ils ont été utilisés commes pièces de calages, ou pour autre chose de ce genre, et qu'ils sont venus par les transports ; il ne s'agit pas d'éléments correspondant à une production poitevine.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Jean-François BUISSON

LES DÉCORS À LA MOLETTE DES CÉRAMIQUES COMMUNES DE POITOU-CHARENTES

A l'exception du nord du Poitou, la totalité de la région a connu une production de céramique commune décorée à la molette (1). Si le *corpus* des formes diffère en Poitou et en Saintonge, les principaux décors à la molette s'y retrouvent au même moment. C'est pourquoi nous avons regroupé ici l'Angoumois, le Poitou et la Saintonge.

I. Les sites

Les sites étudiés dans le cadre de cet article sont les suivants :

En Saintonge :

- Saintes, 10 rue Port-Larousselle (pour les années 20/70 de n.è. et quelques contextes plus tardifs (US 5303 (250-300 ap. J.-C.) et 4201 (abandon tardif)) ;
- Saintes, Ateliers Municipaux (un dépotoir des années 30/50 de la campagne de sauvetage 1991) ;
- Saintes, 23 rue Grelaud (essentiellement Z 2, US 7 : 80/90 de n.è.) (Fig.1) ;
- Saintes, "Le Champ Cloux" (atelier de potier d'époque flavienne) ;
- Cognac, "La Haute Sarrazine" (dépotoirs IIIème s) (Fig.2) ;

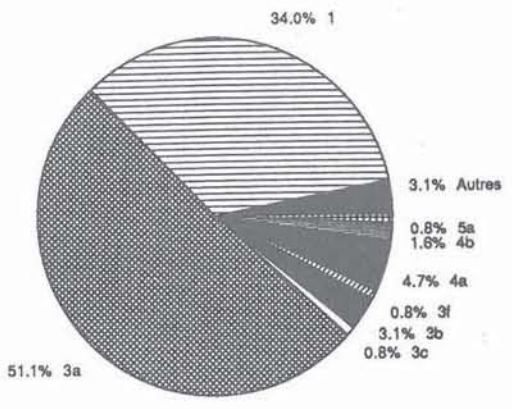

Figure 1 - Saintes : 23, rue Grelaud, zone II, U.S. 2.

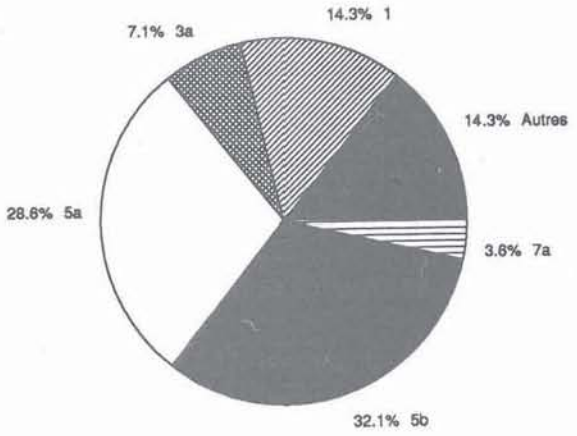

Figure 2 - Cognac : La Haute Sarrazine.

- La Rochelle, "Les Minimes" (plusieurs niveaux, de la fin du IIème s. au début du IVème s., vus avec B. TEXIER).

En Poitou :

- Poitiers, "P 14" (Chantier de la "Maison des Sciences et Techniques"), où nous avons "sondé" quelques US tardives (IVème-Vème s.) et bénéficié de l'important travail réalisé par N. ROUQUET dans le cadre de son Mémoire de Maîtrise sur *Les céramiques communes gallo-romaines de Poitiers* (1990) ;
- Villegats/Barro, atelier flavien du sud du Poitou, en limite de ces deux communes, détruit en partie par l'aménagement de la RN 10.

En Angoumois :

- Luxé, "La Haute Terne" : dépotoir couvrant les années 20/60 ap. J.-C ;
- Angoulême, "Ilot Chabrefy" : seul le puits n° 1 a été inventorié ici (Utilisation : 20/50 ; comblement : 50/90 de n.è).

Un certain nombre d'unités stratigraphiques ou de sites inventoriés, essentiellement urbains, ont été écartés ici, du fait de la présence d'un mobilier résiduel important : n'ont été gardés que les ensembles les plus homogènes.

Cet article n'a pu être réalisé que grâce à l'obligeance des responsables d'opérations, des chercheurs travaillant sur ces mobiliers et responsables des dépôts de fouilles, parmi lesquels J.-P. BAIGL, B. BOISSAVIT-CAMUS, M. FABIOUX, A. MICHAUD, N. ROUQUET et B. TEXIER.

Pour certains sites, les comptages ont été réalisés par individus, pour d'autres, où le traitement n'était pas encore achevé, par tessons décorés. De ce fait, on n'a raisonné que sur la présence du décor, pour la période concernée, pour établir le tableau typo-chronologique présenté.

Ce tableau ne reflète pas la fréquence de chaque type de décor pour les périodes concernées (2). D'autre part, nous avons manqué de lots céramiques dans des contextes des IIIème-IVème s. et, après divers "sondages", la quasi-absence de décors à la molette dans des niveaux augustéens nous a conduit à faire commencer notre tableau à l'époque tibérienne, bien que ce mode de décoration apparaisse dès l'augustéen précoce (3).

II. LES FORMES

La Fig. 3 donne le *corpus* des principales formes de céramique commune grise décorées à la molette, en Saintonge, au Haut-Empire (d'après J. et M.-H. Santrot, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979, et, pour les formes 525 et 537, N. Laurenceau, M.-H. et J. Santrot, Nouveautés dans la céramique commune, dans *Aquitania*, Suppl. 3, 1988).

Les plus couramment rencontrées sont les S. 250, S. 122 et S. 261/271 :

- Les S. 250 : les variantes a, b et c de J. et M.-H. Santrot (CCGRA, 1979) sont nettement carénées alors que d et e sont pratiquement ovoïdes. Sur les premières, la carène constitue une limite pour la zone décorée, située sur la partie inférieure ou supérieure (c'est le cas le plus fréquent) de la panse ; l'autre limite est généralement constituée par une gorge. Sur les secondes, le potier a fait ressortir la carène, très faible, par une gorge ; le décor, situé au-dessus de celle-ci, peut se poursuivre sous cette gorge. La limite supérieure du décor est, elle aussi, soulignée par une gorge. On rencontre également des S. 250 en Poitou et en Angoumois. La forme est encore présente, dans un contexte de la fin du IIIème s., en Angoumois (La Rochette "Trou Amiault", fouille J. Gomez de Soto).

- La S. 122 est une coupe à panse hémisphérique, bord vertical, fond plat et lèvre à bourrelet externe. Le profil complet a été restitué d'après des découvertes réalisées à Luxé ("La Haute Terne"), dans un contexte tibérien, et à Angoulême ("Ilot Chabrefy"), dans un contexte flavien. La forme disparaît dans la première moitié du IIème s.

- Le grand vase ovoïde S. 271 est décoré d'une ou deux bandes de molettes limitées par des gorges.

Parmi les autres formes, on peut noter que le grand pichet S. 372, connu en 1979 dans un contexte saintais des années 70/80 ap. J.-C., est désormais attesté dans les niveaux tibériens d'Aulnay-de-Saintonge (J. et M.-H. Santrot, *Aquitania*, 2, p. 137 et pl. 27) et a été rencontré en Angoumois (Luxé, "La Haute Terne") dans un milieu des années 40/60. On ne dispose malheureusement toujours pas du profil complet de cette forme.

III. LES DECORS (Fig. 4)

Le **type 1**, composé de simples bâtonnets verticaux (quelquefois légèrement inclinés), est le plus répandu : on l'a rencontré sur l'ensemble des sites étudiés : en Angoumois, à Luxé et Angoulême ; en Saintonge, à Saintes,"Port Larousselle", pour les années 40-60 (US 5125) et 50-70 (US 5206 et 5117), au 23, rue Grelaud (Z 2, US.7, 80-90 ap. J.-C.), sur l'atelier flavien du "Champ Cloux", dans un fossé comblé pendant les années 120-160, au 83, Cours Lemercier, à Cognac et à La Rochelle ("Les Minimes", fin IIème-début IIIème s. (30 XVIII), seconde moitié du IIIème s. (3D XVIII, 2D VI P et 2D H2) et pour les années 300-340 (MIN S3)) ; en Poitou, on le retrouve produit par l'atelier flavien de Villegats/Barro et dans les niveaux du IIème s. de la Maison des Sciences et Techniques étudiés par N. ROUQUET, ainsi que dans des contextes beaucoup plus tardifs de ce même site (320-340 : 11226, dont un individu en céramique commune blanche ; on rencontre également cette molette sur céramique à l'éponge ; 340-360 : 11203, postérieurement à 360 : 1085).

C'est le décor qu'on trouve le plus souvent sur les S. 261/271. Sa simplicité explique sans doute sa longévité.

Le **type 2** est composé de bâtonnets d'obliques opposées se rejoignant à leur sommet pour former un "V" inversé (décor "en chevrons"). C'est un décor précoce qu'on trouve également sur les céramiques semi-fines brunes (S. 534a et b et S. 543). Sur céramique commune grise, il perdure dans le troisième quart du Ier s. et disparaît avant sa fin. On peut le considérer comme un bon "fossile directeur" du second quart du Ier s.

Le **type 3** regroupe les décors constitués de casiers carrés ou rectangulaires de bâtonnets obliques. Le plus fréquent et le plus précoce (variante a) est composé de casiers réguliers de bâtonnets obliques opposés. On a regroupé pour les comptages, avec cette variante, d'une part, les décors qui contiennent un bâtonnet vertical (sans doute un moyen pratique pour l'artisan d'achever sa molette en comblant un "blanc") et, d'autre part, ceux qui ont deux casiers voisins de bâtonnets obliques dans la même direction (le cas est plus rare).

Ce décor se rencontre sur l'ensemble des sites étudiés. Ajoutons qu'il est aussi présent dans les contextes tardifs de Saintes, "Port Larousselle" (US 5303 : seconde moitié du IIIème s. ; US 4201 : niveau d'abandon de la fin du IIIème s. ou du début du IVème s.).

La variante 3b, composée de casiers de bâtonnets obliques opposés, et où chaque casier est séparé de son voisin par un bâtonnet vertical, ne semble apparaître qu'au milieu du Ier s. à Angoulême, ("Ilot Chabrefy" ; P1 ; 50-90) et Saintes ("Port Larousselle" ; US 5204 : 50-70). On la trouve encore dans des contextes de la seconde moitié du IIIème s. à La Rochelle ("Les Minimes" ; 3D XVIII et 2D H2). A cette date, elle est absente dans les lots inventoriés à Cognac et Poitiers.

La variante 3c est constituée de casiers d'obliques opposés deux par deux et séparés par un bâtonnet vertical. Dans les lots étudiés, elle n'est représentée

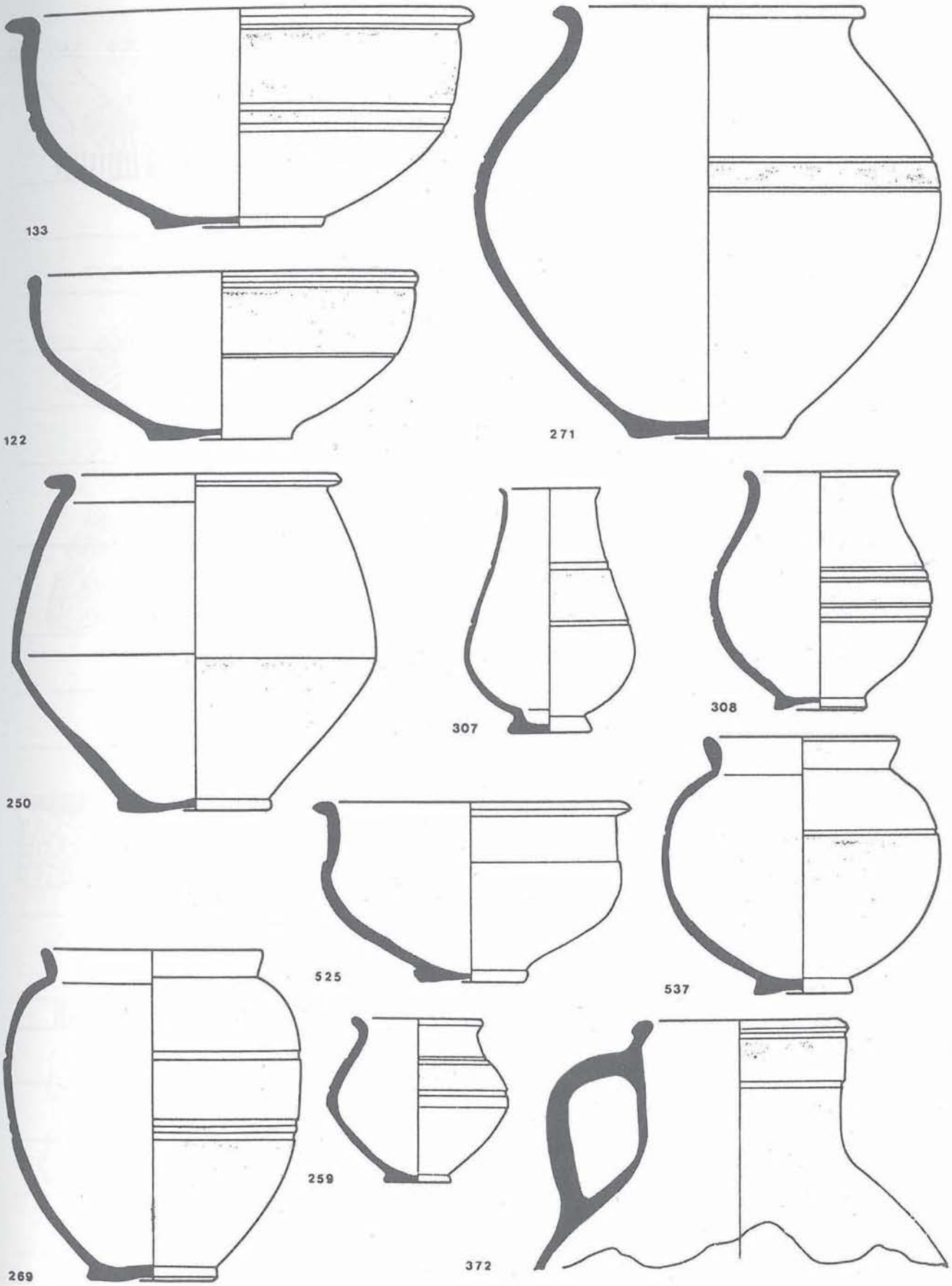

Figure 3 - Principales formes de céramique commune grise décorées à la molette.

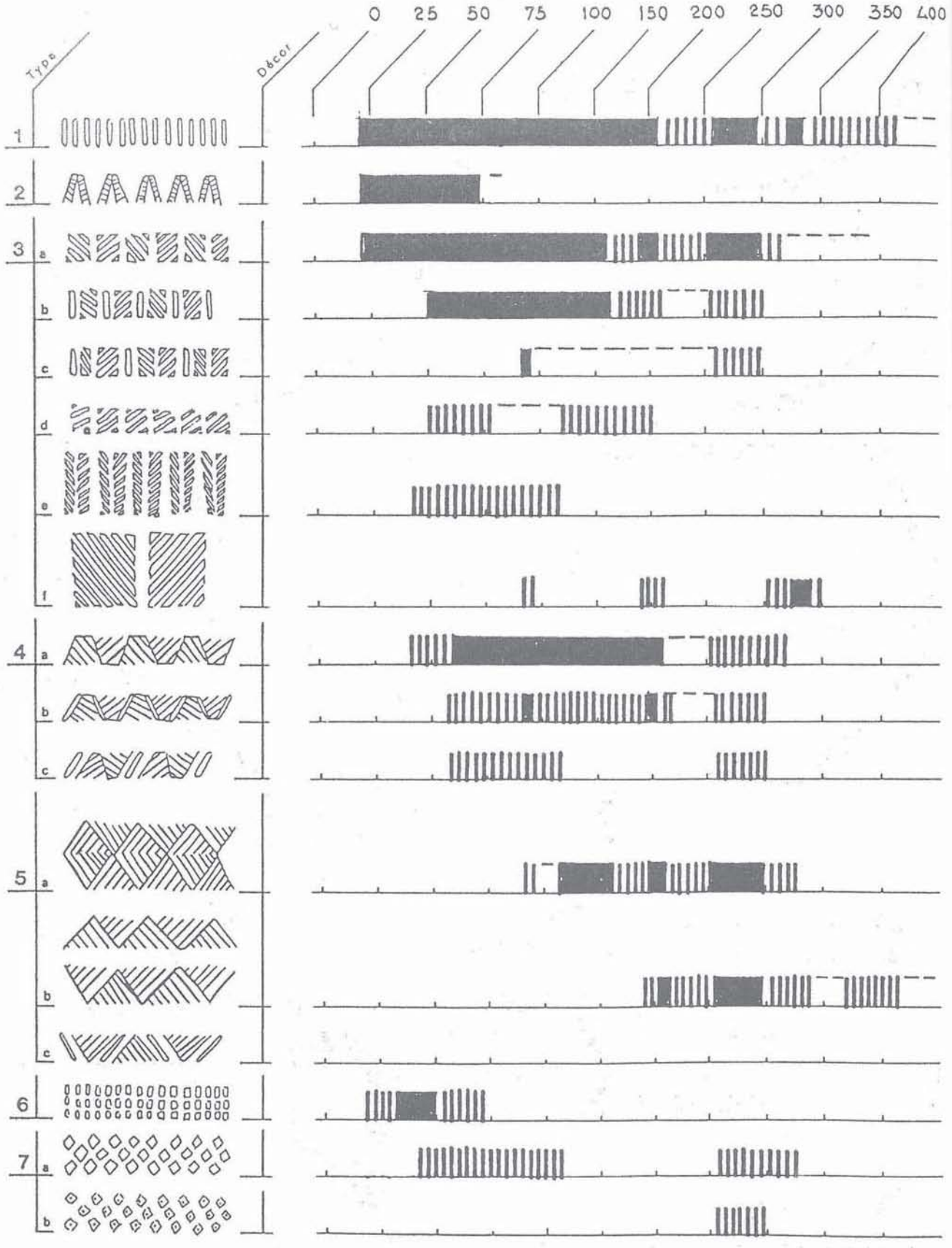

Figure 4 - Tableau typo-chronologique des décors à la molette.

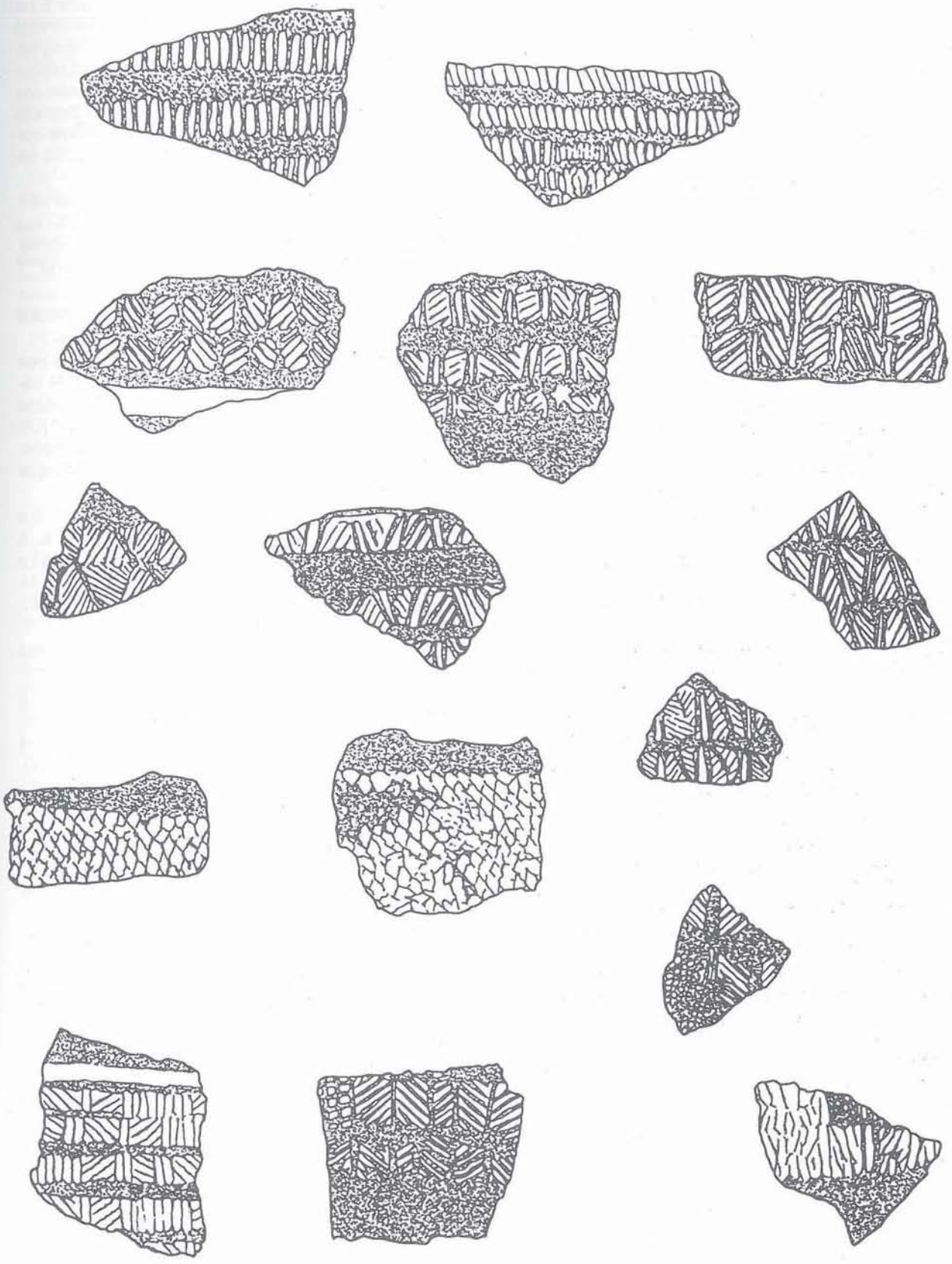

Figure 5 - Les décors à la molette produits à Barro/Villegats (dessin M. COUTUREAU)

qu'à Saintes (23, rue Grelaud : 80-90 ap. J.-C.) et à La Rochelle ("Les Minimes" ; 2D H2 et 2D VI P : seconde moitié du IIIème s.). Elle a été rencontrée, par ailleurs, sur de nombreux sites de surface saintongeais (en Charente, à Guimps, "La Croix", Salles d'Angle, "Les Tubias" et à Vignolles, "Toutvent").

Nous n'avons pas présenté ici des sous-variantes de 3b et de 3c, où les casiers d'obliques sont régulièrement séparés par 2 ou 3 bâtonnets verticaux : nous ne disposions pas d'assez d'individus.

Des molettes où alternent des bâtonnets obliques et des bâtonnets verticaux en nombre irrégulier ont été utilisées dans les deux ateliers flaviens de Saintes, "Le Champ Cloux" et Villegats/Barro.

La variante 3d est composée de casiers de bâtonnets obliques orientés dans la même direction. On l'a reconnue à Poitiers et Angoulême. Une molette de ce type a été figurée par J. et M.-H. Santrot (4).

Nous avons sous-distingué :

- en e, un décor d'obliques opposées dont la largeur des casiers est égale ou inférieure au quart de leur hauteur. Elle a été rencontrée à Saintes ("Port Larousselle", US 4110 : 40-60 ap. J.-C.) et à Villegats (elle ne paraît pas avoir été produite par cet atelier). C'est une molette de cette variante qui est figurée par J. et M.-H. Santrot sur leur forme 124 (40-110).

- en f, un décor de très grands casiers d'obliques opposés, rencontré à la fin du Ier s. à Saintes (23, rue Grelaud), à La Rochelle à la fin des IIème s./début IIIème s. et au début du IVème s., à Poitiers au début du IVème s. (P 14, 1126 : 320-340).

Le **type 4** regroupe les décors constitués de casiers quadrilatéraux (en "triangles tronqués") de bâtonnets obliques.

L'exemplaire de la variante 4a dans le contexte le plus ancien vient de Luxé (40-60 ap. J.-C.). Courant à l'époque flavienne (Saintes, "Le Champ Cloux" et 23, Rue Grelaud ; Villegats/Barro), les exemplaires les plus tardifs ont été découverts à La Rochelle, "Les Minimes" (S3 : début du IVème s.).

Dans la variante 4b, les quadrilatères sont limités par des bâtonnets obliques eux-mêmes opposés. Les premières traces d'utilisation ont été trouvées sur l'atelier flavien de Villegats/Barro et au 23, rue Grelaud, à Saintes. Les découvertes les plus tardives se trouvent, encore une fois, à La Rochelle ("Les Minimes" ; 3D XVIII, et 2D VI P : seconde moitié du IIIème s.).

La variante 4c a seulement été vue à Barro/Villegats et à La Rochelle, "Les Minimes" (2D VI P).

On a regroupé dans le **type 5** les molettes où des bâtonnets parallèles viennent se greffer sur un bâtonnet oblique qui occupe toute la largeur de la molette (décor "en zigzag"). Les variantes a et b du type 5 ne diffèrent que par la disposition des registres décoratifs par le potier. Pour la variante 5a, l'artisan a disposé les registres de façon jointive : le décor a un aspect réticulé. En 5b, le potier a laissé un espacement entre les registres. Des variantes (telles que c) n'ont pas été distinguées ici. Cette dernière disposition semble apparaître plus tardivement, vers la fin du IIème s. ou au début du IIIème s. (5)

Par ailleurs, un seul exemplaire du type 5 a été rencontré dans un contexte du Ier s. (Saintes, 23, rue Grelaud : 80-90 ap. J.-C.). Le type devient, par contre, très fréquent dans le courant du IIème s. et domine au IIIème s.

La variante 5b est encore présente dans les niveaux tardifs de Poitiers (P 14, 1085 : postérieur à 360).

Le type 6 a été réalisé en gravant sur la molette des lignes horizontales et verticales entrecroisées. Ce décor "en carrés" n'est connu, pour le moment, que dans des contextes du Ier s. à Saintes, "Port Larousselle" (US 5006 et 5007 : 30-70 ap. J.-C.), sur céramique fumigée, et à Angoulême, "Ilot Chabrefy", sur céramique commune grise (20-50 ap. J.-C.).

Le **type 7** est constitué de décors "en losanges". Il a été vu dans des niveaux des Ier s./début IIème s. à Barro/Villegats (60-120) et dans des milieux tardifs à La Rochelle, "Les Minimes" (2D H2 et S3). J. et M.-H. Santrot le représentent sur leurs formes 122 (40-80 à Bordeaux et Saintes) et 252 (40-70 de n. è.).

La variante 7b (décor "en losanges pointés") a été découverte à La Rochelle.

Cette dernière production est peut-être spécifique à un atelier. Un certain nombre de décors à la molette n'ont pas été décrits ici, parce que trop rares (hybrides des types 1 et 3 ; dérivés de 3b ou c ; décors originaux). La Fig. 5 donne l'échantillonnage des productions de l'atelier de Villegats/Barro. A côté des types représentés ici (1, 3 et 4), on remarque, sur la dernière ligne, des décors à la molette propres à cet atelier. Ces molettes spécifiques peuvent permettre de déterminer, plus facilement que les autres, l'aire de diffusion des ateliers de céramique commune et apportent de bonnes indications chronologiques. Ce sont celles qu'il faut dessiner précisément en priorité.

Mais, même si la plupart des décors à la molette de Poitou-Charentes ont perduré longtemps, les principaux types présentés ici peuvent apporter quelques indications chronologiques supplémentaires, même lorsqu'on est face à un mobilier très fragmenté.

NOTES

(1) Nous employons le terme de molette de préférence à celui de roulette, popularisé dans l'ouest par J. et M.-H. SANTROT, *Céramiques Communes Gallo-Romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979, p. 25. Nous suivons ici B. BOISSAVIT-CAMUS qui définit la molette comme un "outil en bois ou en métal servant à appliquer un motif en creux. Bague de bois autour d'un manche. Cette bague peut tourner à la différence d'un poinçon" et la roulette comme un instrument où "la bague devient une plaque dentelée comme une scie circulaire formant une marque composée de petites encoches dans la poterie." (B. BOISSAVIT-CAMUS, *La céramique funéraire du Haut Moyen-Age en Poitou-Charentes (Vème s./début VIIIème s.)*, Mémoire de Maîtrise dactylographié, Poitiers, 1983, p. 103). Bien que nous ne connaissions pas de décor à la roulette d'époque antique (suivant la définition qui procède de cet instrument), il nous semble que le terme de "molette" est assez répandu parmi les romanistes et ne peut prêter à confusion.

(2) Les Fig. 1 et 2 donnent les proportions pour deux sites saintongeais : Saintes, 23, rue Grelaud (dépotoir des années 80-90 (comptage par tessons)) et Cognac, "La Haute Sarrazine" (contexte des années 250-300 (comptage par individus)).

(3) J. et M.-H. Santrot, *Céramiques Communes Gallo-Romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979, pour la forme S. 274, trouvée dans un contexte daté de 25/20 av. J.-C. : nous n'avons retrouvé, pour notre part, aucun exemplaire aussi précoce. L'inventaire de deux petits dépotoirs augustéens antérieurs à n.è. (St. 3, dernière décennie avant n.è., et St. 6/7, augustéen précoce) du 22, rue Montlouis à Saintes (dernière fouille de sauvetage sur cette période, en 1989), réalisé par D. DOYEN, n'a pas livré de mobilier décoré à la molette. Nos types I et II apparaissent, sur céramique semi-fine brune, dans le niveau IV des Petites Soeurs des Pauvres (10 av. J.-C./15-20 ap. J.-C.). Mais ce n'est qu'à partir du règne de Tibère qu'on les trouve couramment sur céramique commune grise et fumigée.

(4) *op. cit.*, nº 18.

(5) Cette distinction chronologique n'a pu être établie que pour ce décor.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : L. MAURIN

***Louis MAURIN** : Je ne sais pas s'il y a beaucoup d'études de ce genre sur la typologie et la chronologie des molettes qui apportent une contribution intéressante à la fabrication des céramiques communes.*

***Jean-François BUISSON** : Je ne connais pas d'autres typologies sur ces céramiques communes régionales. Ce qui m'avait surpris, quand j'ai commencé à m'intéresser à ces décors à la molette, il y a une dizaine d'années, c'était de voir que, chronologiquement, on arrivait à faire des distinctions sur l'arrivée de certains types de décors. Ce qui a été également surprenant, cela a été de les voir apparaître dans les trois secteurs étudiés, c'est-à-dire en Poitou, en Saintonge et en Angoumois, à peu près aux mêmes époques, alors que les typologies de céramiques communes sont différentes. Il faut dire aussi que ce type de production n'existe pas partout ; sur l'extrême nord du Poitou et sur la région de Naintrée, on n'a pas de fabrication de céramique décorée à la molette et elle se raréfie aussi dans le sud charentais.*

***Pierre-Henri MITARD** : Je n'ai pas eu connaissance de l'enquête à laquelle vous avez procédé pour ces molettes, sinon je n'aurais pas manqué de vous signaler que, sur un site auquel je m'intéresse, situé sur la voie romaine de Saintes à Angers, à Usseau, dans le sud du département des Deux-Sèvres, j'en avais récolté un certain nombre, dans un contexte qui me paraît être de la deuxième moitié du Ier s. principalement ; ces molettes paraissent se rattacher à votre type 2, mais aussi à quelques autres.*

***Jean-François BUISSON** : Je vous remercie beaucoup, parce que là, effectivement, il y avait un vide assez important sur les Deux-Sèvres ; je n'avais aucun site des Deux-Sèvres avec un lot de molettes conséquent. J'ai assez férocement éliminé tout ce qui était site de surface ; j'avais de nombreux comptages les concernant. Je ne pouvais établir une chronologie qu'avec des contextes particulièrement fiables ou annoncés comme tels par le fouilleur.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Simplement pour indiquer que ces molettes sont connues, par exemple, dans l'Indre, sur des sites comme Argenton-sur-Creuse, où apparemment elles disparaissent beaucoup plus tôt, puisqu'on ne les connaît pas après le Ier s.*

***Jean-François BUISSON** : Dans le Poitou, on a des productions qui se raréfient au IVème s. J'ai eu beaucoup de problèmes sur les comptages que j'avais faits sur P.14, à Poitiers, pour trouver 4, 5 ou 6 molettes dans couches très importantes. Je ne pense pas que ce matériel soit résiduel parce que, bizarrement, au IVème s., en Poitou, j'ai vu quelques molettes sur de la céramique commune rouge, alors que la totalité des productions est en céramique commune grise, ou sur semi-fine brune, en Saintonge. Il faut dire aussi que les cols décorés à l'éponge des cruches Raimbault (formes X et XI) sont également décorés à la molette, mais ne sont pas pris en compte dans ces comptages.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Alain MICHAUD

LES ATELIERS DE POTIERS SAINTAIS DE LA RIVE DROITE DE LA CHARENTE

En 1987, Ch. Vernou et G. Vienne avaient présenté, pour le Congrès de Caen, une officine de potiers saintais récemment découverte sur la rive droite de la Charente (1). Nous avons jugé utile de développer ce sujet à l'occasion du Congrès de Cognac et de l'étendre à l'ensemble des découvertes effectuées dans le faubourg est de la ville, depuis 1981 (Fig. 1).

I. LES ATELIERS DE POTIERS DE LA RIVE GAUCHE

Dès l'Antiquité, en effet, l'activité céramique semble avoir été importante à Saintes, comme en témoignent les dépotoirs et fours de potiers périodiquement décelés et mis au jour. Les plus anciens d'entre eux remontent aux premiers temps de la cité, c'est-à-dire, dans l'état actuel de nos connaissances, aux règnes d'Auguste et de Tibère. Ainsi, des dépotoirs riches en rebuts de fabrication, ont été retrouvés, en 1974, dans le secteur ouest de la ville, cours Genêt, sans doute à proximité de l'endroit où, vingt ans auparavant, un four, apparemment bien conservé, avait déjà été observé. Mais c'est au nord de la cité, dans l'extension du cimetière Saint-Vivien, que les constatations les plus importantes ont été effectuées. De 1973 à 1976, des fouilles ont révélé, en cet endroit, outre des vestiges d'ateliers, quatre fours circulaires creusés dans l'argile et groupés en deux batteries, distantes d'environ 50 m. Ces officines ont produit, approximativement entre -20 et +20, une céramique originale encore toute empreinte de traditions celtiques.

A partir du milieu du Ier s., environ, d'autres fours ont fonctionné dans le secteur des Petits Champs (découverte d'un fourneau qui cuisait des lagènes) et aux ateliers municipaux, rue Daniel Massiou. Sur ce site, les fours avaient été détruits, mais les dépotoirs de potiers ont livré une abondante moisson de céramiques. Cependant, à l'exception d'un four conique signalé, de façon très imprécise, en 1922, près de l'abbaye aux Dames, et d'observations fragmentaires effectuées dans les prairies, sur les bords du fleuve, l'activité de potiers antiques est restée, jusqu'aux années 1980, à peu près inconnue sur la rive droite de la Charente (2).

II. LES ATELIERS DE LA RIVE DROITE

L'extension progressive des fouilles archéologiques sur cette rive a permis de combler partiellement nos lacunes, de confirmer et de préciser les observations anciennes effectuées dans cette zone. Entre 1981 et 1986, ont été mis au jour d'importants ateliers répartis sur un vaste espace où s'étendait, de façon sans doute assez discontinue, un faubourg encore mal connu de la ville antique. Des installations de potiers ont été exhumées en face de la vieille ville, le long du jardin public, sur les berges de la Charente et, plus au sud, dans La Prairie de La Palue. Enfin, la présence d'une ou plusieurs officines à l'est de l'abbaye aux Dames a été confirmée par la découverte de deux nouveaux fours, en 1985-86, rue du Jardin-du-Roy.

1. L'officine du Champ Cloux.

Aujourd'hui totalement recouverte par la décharge municipale du Champ Cloux, sur La Prairie de La Palue, une vaste officine de potiers a été en partie reconnue et fouillée dans des conditions difficiles, entre 1981 et 1983 (3)(Fig. 2). Les archéologues ont dégagé des fondations de bâtiments rustiques qui s'articulaient, au nord-ouest, sur des constructions d'orientation différente et qui formaient des ailes autour d'une cour fermée. Dans celle-ci, ils ont découvert un grand four rectangulaire en tuiles dont subsistait le foyer, assez bien conservé. Les vestiges d'un second four circulaire ont été mis au jour dans l'aile nord de l'atelier. On a pu également reconnaître et fouiller une petite cour, sans doute une aire de foulage, avec un bassin qui pourrait être le *mortarium* où l'argile était mélangée avec le dégraissant. Ces structures, d'un grand intérêt archéologique, sont malheureusement extrêmement délabrées. Elles rappellent l'organisation générale de l'atelier de Pizzica, en Italie du Sud, dont la datation est, cependant, beaucoup plus haute (IIème et Ier s. av. J.-C.)(4). L'atelier fournissait une production mixte : matériaux de construction, carreaux, tuyaux de céramique, pesons, de la vaisselle commune grise et surtout de grandes quantités de cruches et d'amphores, datables de la fin du Ier s., voire du début du IIème s. ap. J.-C.

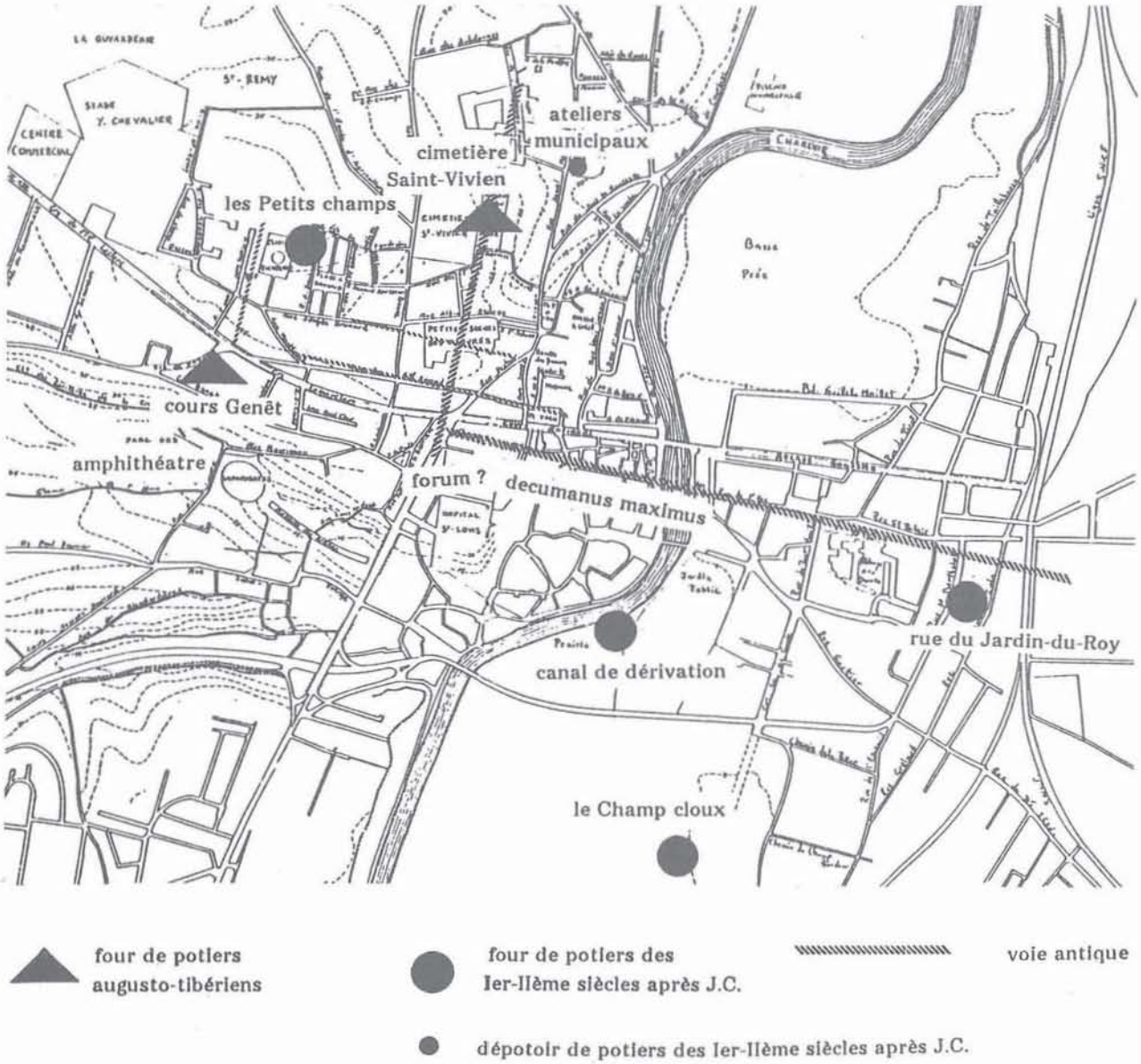

Figure 1 - Les ateliers de potiers antiques à Saintes (A. Michaud, d'après fond de plan L. Maurin).

2. L'atelier du "Jardin-du-Roy".

Au 11, rue du Jardin-du-Roy, un puits antique et deux fours de potiers circulaires, en tuiles -le plus grand des deux est dans un état remarquable- ont été reconnus et fouillés, en 1985-86, dans le jardin d'un particulier (5)(Fig. 3). Il faut, à l'évidence, mettre cette découverte en relation avec celle du four conique, sans doute proche, signalé en 1922. Vraisemblablement contemporaine des ateliers du Champ Cloux, cette officine dont l'extension exacte est encore à découvrir -des murs retrouvés en bordure de la rue Marcellin Berthelot ont pu en faire partie (6)- a livré des cruches et des cruchons, des pichets, des tuiles, des pesons.

Certainement nécessité par les besoins en eau des potiers, et mitoyen du petit four, un puits antique de près de 10 m de profondeur, partiellement creusé dans le calcaire, avait été totalement comblé avec de la terre, des moellons, des ossements d'animaux, des poteries entières ou brisées, des rebuts de cuisson et cela, d'après la sigillée recueillie, vraisemblablement à la fin du Ier s. ou dans le courant du IIème s. ap. J.-C., lors de l'abandon de l'atelier.

3. Les installations du canal de dérivation.

Ici, c'est le creusement du canal de dérivation entrepris en 1986 dans un méandre de la Charente, pour régulariser le cours du fleuve, qui a révélé dans La Prée, un nouveau site que des observations diverses et des sondages faisaient supposer depuis longtemps. Cette officine et ses productions ayant fait l'objet d'un article dans les Actes de la SFECAG, en 1987, nous nous contenterons d'en rappeler les principales caractéristiques.

L'implantation d'une officine dans la prairie -implantation analogue à celle du Champ Cloux, quoique plus proche du fleuve, de la ville antique et du pont qui la relie au faubourg- peut s'expliquer par la proximité d'un

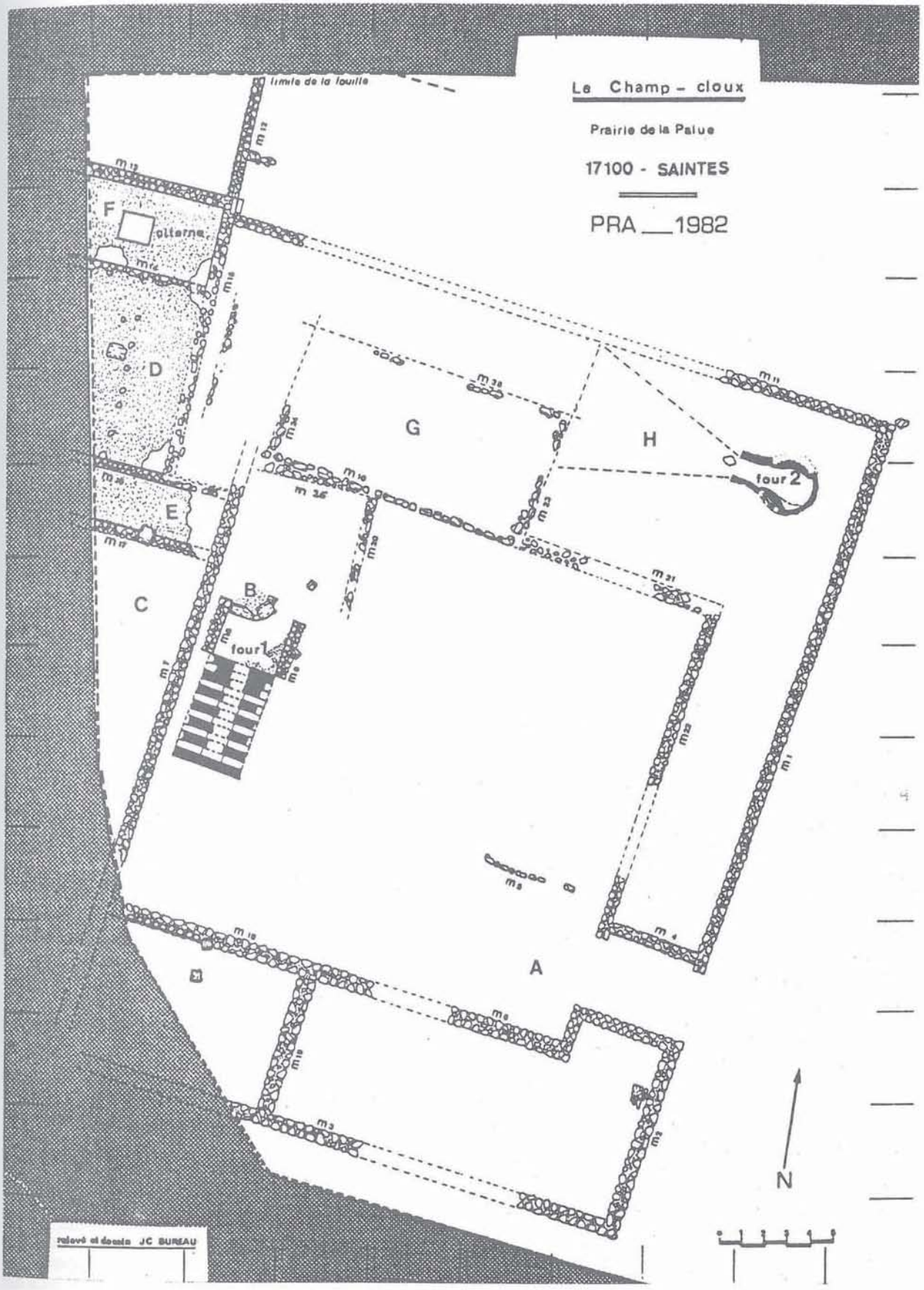

Figure 2 - L'atelier du Champ Cloux (relevé et dessin J.-C. Bureau).

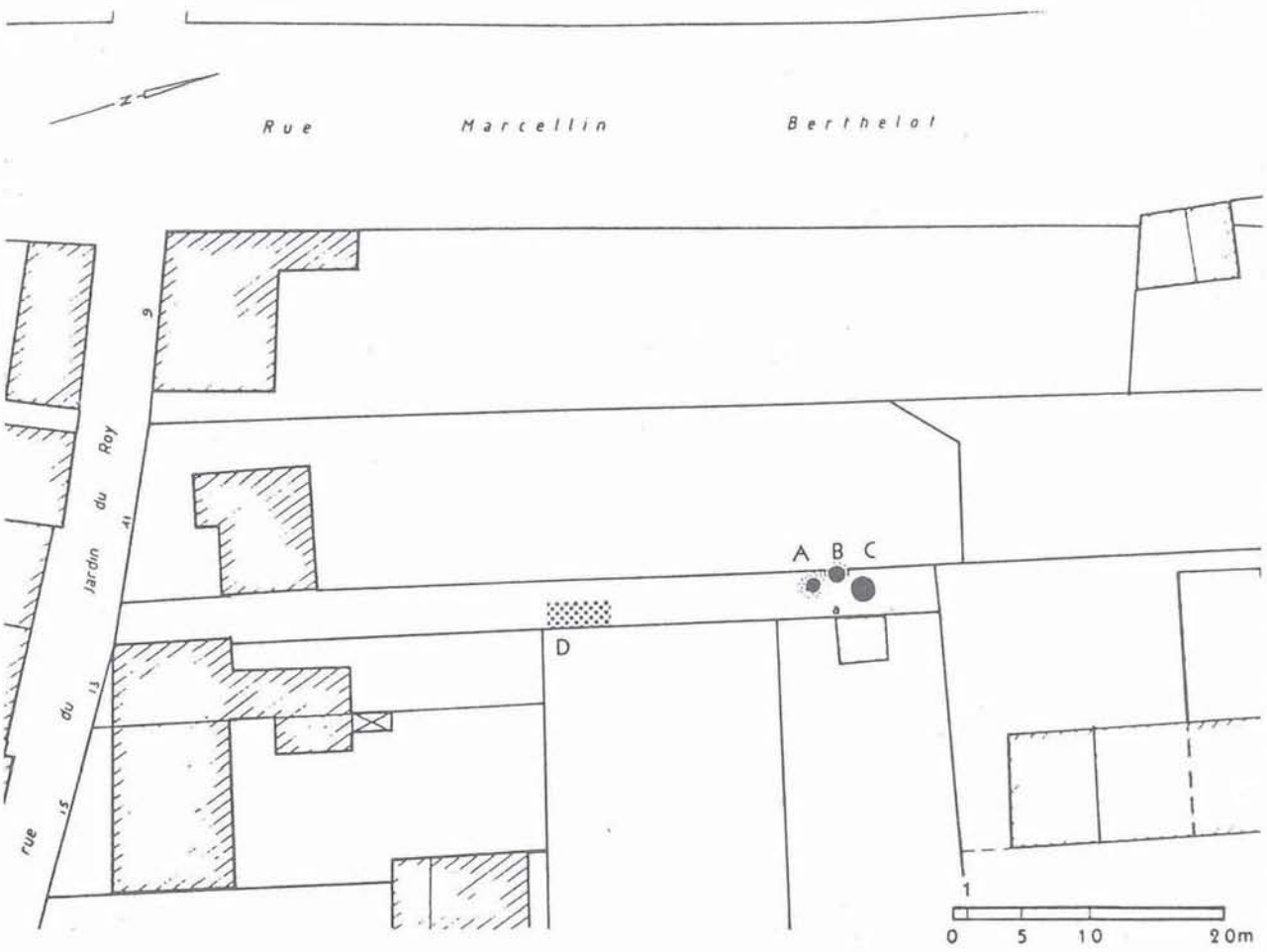

Figure 3 - Site du Jardin-du-Roy. A : puits antique ; B : petit four circulaire ; C : grand four circulaire ; D : zone de déblais (?) ayant livré des fragments de céramiques antiques (plan E. Beddock, A. Michaud).

port d'approvisionnement ou d'embarquement, la présence de bancs d'argile sous-jacents et de vastes espaces libres nécessaires au façonnage et au stockage des produits. Elle est une preuve supplémentaire de l'exhaussement progressif du lit de la Charente depuis l'Antiquité. On ne peut croire, en effet, que de telles installations et, surtout, des quartiers d'habitations aient pu être édifiés dans des sites aussi facilement inondables de nos jours (7).

Sur un substrat des toutes premières décennies de notre ère, on a pu mettre en évidence une voie empierrée sur berge, établie au cours du premier tiers du Ier s. (environ 30-50) et un quartier artisanal mal organisé, composé de rares habitations ainsi que d'installations de potiers : hangars, bassins, dépotoirs de poteries, vestiges d'un vaste four de séchage en tuiles. Le matériel, particulièrement abondant, était assez semblable à celui des officines précédentes : on y a relevé des cruches, des coupes, des assiettes, des bouteilles de différentes formes, en céramique rouge, blanche ou grise, mais aussi des matériaux de construction ou des objets décoratifs. La découverte de deux monnaies d'Hadrien et, surtout, l'analyse de la sigillée découverte sur le site laissent à penser que ces ateliers ont été abandonnés définitivement, vraisemblablement à la fin du IIème s. ap. J.-C.

III. LES FOURS

Un des intérêts des officines de la rive droite de la Charente est d'avoir révélé les structures de cinq nouveaux fours de potiers. Cette découverte est d'autant plus intéressante que ces fours sont divers par leur fonction (quatre fours de cuisson et un four de séchage ?), par leur forme (fours rectangulaires et circulaires) et leurs dimensions. Ils sont, de plus, chronologiquement distincts des fours du cimetière Saint-Vivien.

1. Officine du Champ Cloux.

a. Le grand four.

Il s'agit d'un vaste four rectangulaire, d'environ 5 m de longueur hors oeuvre, orienté nord-sud (Fig. 4). Creusée dans les alluvions de La Prairie, la fosse, évasée vers le haut, a été simplement maçonnée à l'intérieur avec des tuiles plates. Les superstructures ayant disparu, ne subsistent du four que l'alandier, c'est-à-dire le conduit par lequel on introduisait le combustible, et la chambre de chauffe qui lui faisait suite. Les parois de celle-ci, aux tuiles partiellement vitrifiées par le feu, étaient percées de conduits latéraux obliques pour mieux répartir la chaleur dans la chambre supérieure. La sole de cuisson, effondrée, reposait sur les arcs en tuiles dont on a pu aussi observer les vestiges à la

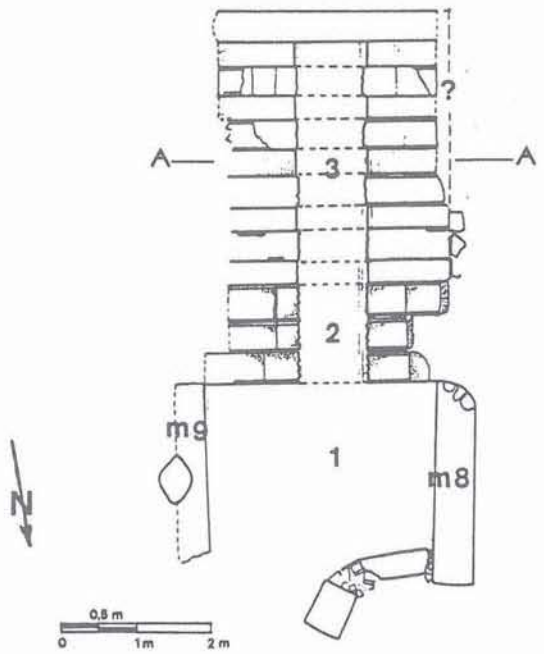

Figure 4 - Atelier du Champ Cloux, le four rectangulaire.
1 : aire de chauffe ; 2 : alandier ; 3 : chambre de chauffe (dessin A. Michaud).

gueule du four. On ne sait rien du laboratoire, chambre de cuisson où étaient empilées les poteries à cuire. Retrouvées dans le foyer, de nombreuses mottes de glaise indiquaient que la cloison des fours de cet atelier devait se composer, en tout ou partie, d'argile que l'on plaquait sur une armature de branchages. Devant l'alandier, composé d'un triple massif de *tegulae*, l'aire de chauffe où les potiers et leurs aides entretenaient le foyer, se composait d'une fosse à demi-enterrée d'environ 6 à 7 m^2, soutenue par des murets latéraux et recouverte, vraisemblablement, par un auvent de bois dont on a retrouvé les supports de pierre. Cet espace, comme l'intérieur du four, avait été comblé par des masses impressionnantes de tessons, rebuts de cuisson mêlés d'argile et de cendre.

b. Le four nord.

Egalement précédé d'une vaste aire triangulaire aménagée dans les graviers alluvionnaires et comblée de

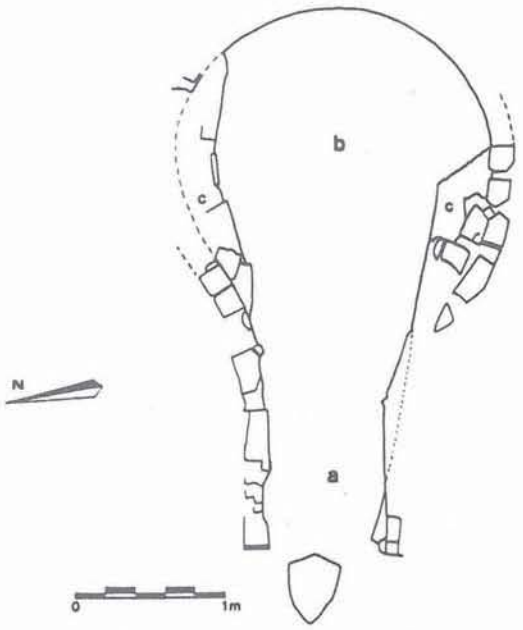

Figure 5 - Atelier du Champ Cloux.
a : alandier ; b : chambre de chauffe ; c : banquette de soutien de la sole (?)(dessin A. Michaud).

céramique, le second four (Fig. 5)se distingue du précédent par des dimensions plus réduites (3,70 m x 2,10 m), son plan circulaire, plus exactement piriforme, son orientation est-ouest, perpendiculaire à celle du grand four et son mauvais état. Edifié, lui-aussi, en tuiles jointes à l'argile, il comportait une sole vraisemblablement supportée par une banquette interne, le long des parois et, peut-être, par une languette en marne (?).

2. Officine du Jardin du Roy.

Le fait qu'une surface très réduite ait été fouillée (environ 8 m x 3 m) fait qu'à la différence du Champ Cloux, nous ignorons tout des structures et des bâtiments de cet atelier. Cette aire restreinte a, cependant, livré deux fours et un puits (Fig. 6).

a. Le grand four circulaire.

Ce four, totalement circulaire, faiblement enfoui au fond d'une parcelle longtemps laissée à l'abandon, doit sans doute à cette circonstance son très bon état de

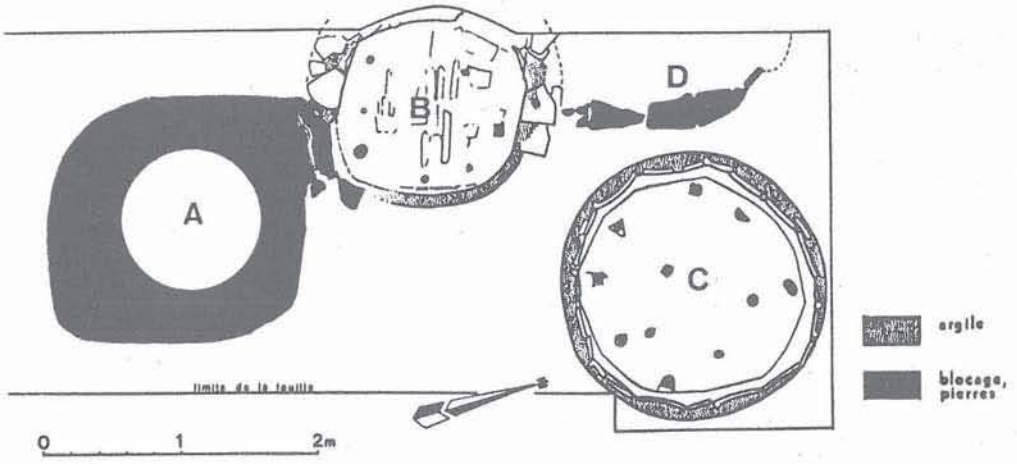

Figure 6 - Atelier de la rue du Jardin-du-Roy.
A : puits antique ; B : petit four circulaire ; C : grand four circulaire ; D : aire de chauffe présumée (dessin A. Michaud).

conservation. Les parois de la chambre de cuisson, évasée, en forme de cuve (son diamètre extérieur est d'environ 2 m), sont maçonnées intérieurement d'argile sur laquelle sont plaquées des tuiles plates, entières ou fragmentaires. Cette chambre supportait, vraisemblablement, une coupole de terre et de branchages aujourd'hui détruite. Parfaitement intacte, ce qui est rare, la sole, carrelée de fragments de tuiles et de poteries, était percée de onze trous d'évents (carneaux), implantés irrégulièrement, qui la mettaient en communication avec le foyer. La conservation impérative de cette sole qui supportait encore facilement le poids de deux ou trois fouilleurs, fait que l'on ignore à peu près tout de la chambre de chauffe sous-jacente. L'exploration des carneaux, effectuée avec des tiges de bois, et la nuit, à la lueur de lampes électriques, montre que l'alandier s'ouvrait à l'ouest, en direction des vents dominants, et que la sole était supportée par de petits éperons périphériques rayonnants (four de type IC dans la classification des fours de tuiliers de F. Le Ny).

b. Le petit four circulaire.

Le petit four mitoyen, d'un diamètre interne d'environ 1,20 m, est d'un type semblable. Il est probable qu'il fonctionnait en alternance avec le four voisin dont il partageait l'aire de chauffe. Fait remarquable, il semblait comporter une voûte à demi-permanente, partie en tuiles, partie formée d'un muret d'argile dont on a retrouvé les vestiges.

3. Officine du canal de dérivation.

Le four dit "de séchage" ; ce four, dont la fonction exacte n'est pas encore clairement définie, était installé en surface, ce qui explique son mauvais état de conservation, et abrité sous un hangar à piliers dont subsistent les socles de pierre. Il se composait d'une surface lenticulaire en calcaire et d'un long couloir de chauffe dont les parois étaient en tuiles à bords rabattus et le fond, pavé de tuiles plates. Suivant F. Le Ny, à qui nous devons l'hypothèse d'un four de séchage, ce couloir aurait supporté un conduit d'hypocauste avec lequel il communiquait par le biais de deux évents latéraux dont on a retrouvé les vestiges. L'argile, ou éventuellement les vases, était placée pour séchage au-dessus de ce conduit. Une cheminée latérale devait évacuer les fumées.

On soulignera que ce four se rattache à un type dont quatre exemplaires seulement sont connus à ce jour (dont un en Suisse, un en Allemagne et un en France, en Picardie).

De l'aire de séchage subsiste une surface de tuiles plates maçonnées.

IV. LES PRODUCTIONS

L'étude du matériel de deux des trois sites étant encore en cours, nous donnons ici des indications générales qu'on ne peut naturellement tenir pour définitives.

Les trois ateliers se caractérisent par une production mixte très diversifiée qui associe poterie commune, pesons, tuiles, voire matériaux de construction. Ils ont cuit des céramiques, tant en atmosphère oxydante (pâte rouge ou blanche selon les types d'argile) qu'en atmosphère réductrice (pâte grise). Enfin, si on peut parler pour la céramique courante d'un répertoire commun, notamment dans le domaine des cruches (à lèvre en amande ou à manchon cannelé), chaque atelier semble avoir eu sa ou ses spécificités : éléments de décor pour l'atelier du canal de dérivation, amphores pour celui du Champ Cloux.

1. La poterie commune et les amphores.

La poterie commune (Fig. 7 et 8) ayant été rencontrée en quantité considérable dans les dépotoirs de potiers, on doit penser qu'elle formait une partie essentielle de la production des ateliers situés sur la rive droite. On peut vraiment parler d'une production de masse : elle représentait, en effet, 55.000 des 56.800 fragments de céramique récoltés lors des fouilles effectuées sur le site du canal de dérivation (soit 98 % du total). Encore ces tessons ne représentent-ils que les résultats d'une exploration limitée aux seules surfaces menacées par l'emprise de l'ouvrage ! L'importance même de cette production suggère qu'elle dépassait vraisemblablement le cadre étroit de l'agglomération. Elle implique nécessairement une organisation de la commercialisation dont nous ne savons rien, celle-ci pouvant être liée à l'économie locale. Ainsi, la fabrication des amphores peut-elle s'expliquer par un important commerce du vin. Elle implique aussi une spécialisation poussée, au niveau des compétences, une organisation presque industrielle du travail : entre autres exemples, on façonnait à part les anses et les cols d'amphores que l'on greffait ensuite sur les panses. Pichets et vases étaient réalisés dans des gabarits extrêmement divers (8) : ainsi, au Champ Cloux, on passe par transitions successives de la petite cruche (51 mm de diamètre à la lèvre) à l'amphore gauloise à fond plat (160 mm).

La poterie commune retrouvée sur la rive droite témoigne d'une grande diversité de pâtes, de techniques, de décors et de formes. Sa typologie est en cours (9). La céramique commune rouge est largement dominante sur les trois sites. Représentant 85 % de la production des ateliers du canal, elle était essentiellement utilisée pour réaliser des formes fermées, cruches, pichets, amphorettes, oenochoés (vases à vin) ; la pâte grise, plus dure, d'une consistance variable, de "savonneuse" à gréseuse, pour des formes plus diversifiées : vases, assiettes à cuire, coupes, couvercles, jattes... Plus rare, la pâte blanche a servi à tourner des œnochoés à bec trèflé dans l'atelier du Jardin-du-Roy (forme Santrot 505).

Parmi les cruches, cruchons et amphorettes, on notera la grande variété des formes de cols à manchons cannelés ou à lèvre en amande (Santrot 429/433) ; cette dernière forme, très répandue dans toute l'Aquitaine, était omniprésente sur les trois sites. Dans le dépotoir du four 2 du Champ Cloux, plus de 200 individus de gabarit très divers ont été répertoriés ; venait en second, par la fréquence, une cruche globulaire à deux anses, goulot étroit et lèvre à méplat de style Santrot 457 (environ 70 cols entiers ou bien individualisés). Cet atelier se signalait également par la présence d'amphores gauloises locales, de type G5, auxquelles ces cruches sont apparentées et qui font l'objet d'une première approche typologique, mais aussi, si les analyses le confirment, d'amphores de type Dressel 2/4. Le site

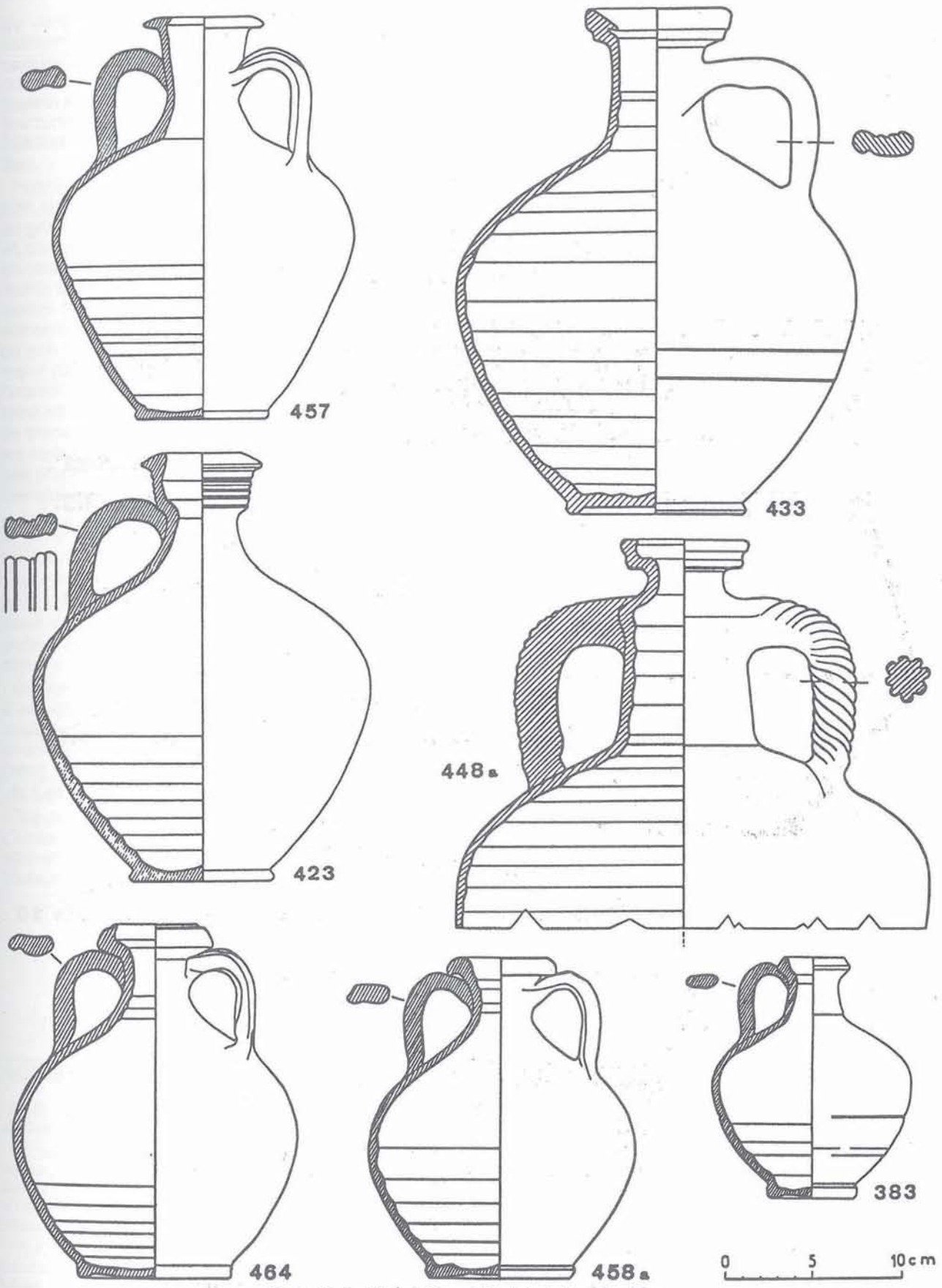

Figure 7 - Le Champ Cloux, dépotoir du four circulaire.
Céramique commune rouge : cruches et cruchons
(formes-références tirées de M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*).

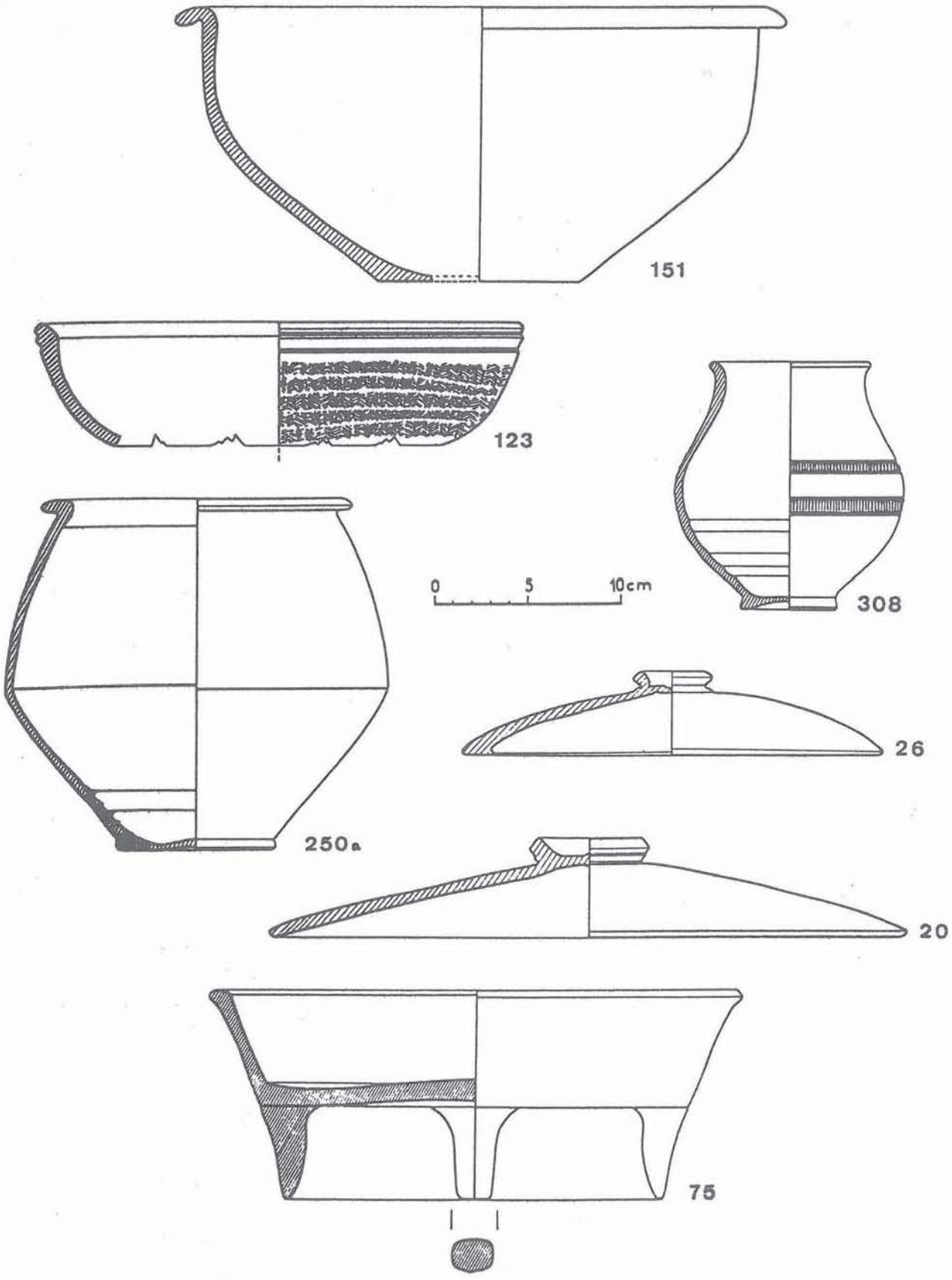

Figure 8 - Le Champ Cloux, dépotoir du four circulaire.
Céramique commune "grise" : vases, jatte, coupe, couvercle et assiette tripode
(formes-références tirées de M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*).

du Jardin-du-Roy, dont les productions sont mal connues, car il n'a fait l'objet que d'une exploration très ponctuelle à l'emplacement même du four, se signale pour sa part par des cruchons (proches des formes Santrot 458/464/467), des cruches à manchon cannelé (certaines de grand gabarit), des pichets (Santrot 358/361). Ces formes se retrouvent dans les trois ateliers.

Parmi les formes ouvertes, on observera des couvercles, des coupes et coupelles à collerette en pâte rouge ou grise produites sur le site du canal, de type divers et, dans les deux ateliers de La Prairie, des productions en céramique grise parfois décorées de gorges ou de motifs à chevrons réalisés à l'aide de roulettes : assiettes tripodes à cuire destinées à la cuisson des aliments, avec leurs couvercles à bouton emboîtables ou non (Santrot 20, 26), vases carénés à panse biconique (Santrot 250) ou ovoïdes (Santrot 271 ou 308), l'ensemble ne représentant qu'une fraction des formes retrouvées lors des fouilles. Il est, en effet, très difficile de discerner les formes effectivement produites dans les ateliers des formes exogènes, sauf à en retrouver des preuves évidentes, comme des ratés de cuisson, des vases déformés, éclatés, boursouflés.

2. Les autres productions (10).

a. Les éléments décoratifs.

Spécifiques à l'atelier du canal de dérivation, ces productions très originales ont été étudiées dans les actes du Congrès de 1987 auquel nous renvoyons le lecteur. Rappelons simplement qu'elles consistent en objets et figurines d'argile moulés ou modelés.

On notera des médaillons circulaires historiés (Vénus à sa toilette, les Trois Grâces, etc...), des figurines modelées ou moulées : animaux (oiseaux, poissons), personnages (Enée portant son père Anchise), fruits (noix), masques, etc...

b. Les matériaux de construction.

Tegulae et *imbrices* étaient présents sur les trois sites. L'atelier du Champ Cloux, comme celui du canal de dérivation, produisait des carreaux de pavage à bords biseautés, de formes diverses (carrés, demi-losanges, parallélépipèdes, etc...) et des *tubuli* (conduits de chauffage de section rectangulaire). L'atelier du canal a également cuit des briques de différentes tailles (*bessales*, *sesquipedales*, *bipedales*), des briques-claveaux, des voussoirs, des "bobines" creuses pour canaliser l'air chaud. Certains de ces matériaux s'apparentent à la fois à la construction et au décor : ainsi des antéfixes signés Fronton ou Frontin et des plaquettes rectangulaires décorées en positif d'oves, de fleurons, plus rarement d'animaux. Il pourrait s'agir de contre-moules destinés à réaliser les moules en creux nécessaires aux stucateurs.

V. CONCLUSION

On notera que deux de ces ateliers fonctionnaient près du fleuve et que le troisième était situé à une soixantaine de mètres environ de la grande voie antique qui aboutissait à Saintes en venant de Lyon. Ces localisations le long de voies de communication importantes (ou que nous considérons comme telles), posent le problème de la commercialisation des poteries, qui peut avoir dépassé le niveau local, ainsi que de l'approvisionnement en matières premières (argile et bois). Ainsi s'est constituée sur la rive droite de la Charente une vaste zone artisanale. "Potiers et maîtres fourniers, "tireurs" d'argile, bûcherons, transporteurs de matières premières et de produits finis par voie terrestre ou fluviale, tâcherons et ouvriers, commerçants et clients, devaient, au rythme des jours et des saisons, animer ces quartiers en bordure du fleuve" (11). Par ailleurs, le fait que les ateliers mis au jour produisaient tous trois des matériaux de construction en terre cuite est un témoignage supplémentaire de la vitalité de la ville à l'époque de la dynastie des Flaviens et de celle des Antonins, c'est-à-dire dans le dernier tiers du Ier s. et au cours du IIème. A la fin du IIème s., ces ateliers de potiers ont tous disparu et aucune officine nouvelle ne paraît avoir pris le relai. Cette carence est une nouvelle preuve du déclin, encore mal expliqué, mais constaté un peu partout par les fouilles, que connaît alors *Mediolanum* (12).

NOTES

(1) C. VERNOU et G. VIENNE, Une nouvelle officine de potiers à Saintes (Charente-Maritime), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 157-180.

(2) Mise au point générale, mais à réactualiser après 1980 dans L. MAURIN, *Saintes antique, des origines à la fin du Vème siècle*, Saintes, 1978, p. 113-114 et 226-227 ; pour les ateliers de la rive droite, outre l'article cité à la note 1, cf. A. MICHAUD et G. VIENNE, Les ateliers saintais de la rive droite de la Charente (milieu du Ier s. ap. J.-C.-début du IIème s.), dans *La céramique saintongeaise des origines au XVIème siècle*, catal. d'exposition réalisé à l'occasion du 150ème anniversaire de la Sté d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime, Saintes, 1991, p. 34-51.

(3) A. MICHAUD, dans *Recherches archéologiques à Saintes* (rapport multigraphié des fouilles entreprises sous l'égide de la Sté d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime), 1981, p. 15-20 ; id., 1982, p. 3-16 ; id., 1983, non paginé ; F. LE NY, Les fours de tuiliers gallo-romains, dans *D.A.F.*, 12, 1988, p. 93-94.

(4) J. CARTER, Rural architecture and ceramic industry at Metaponto, Italy, 350-50 B.C., dans *Roman Brick abd Tile, studies in Manufacture, Distribution and Use in the Western Empire, BAR* International Séries 68, 1979, p. 53-63.

(5) A. MICHAUD, dans *Recherches archéologiques à Saintes*, 1985, p 40-49 ; *ibid.*, 1986 (8 pages + planches).

(6) A. MICHAUD, dans *Bulletin de liaison de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime*, 15, 1988, p. 21.

(7) Sur les questions du niveau de la Charente, cf. L. MAURIN, *op. cit.*, p. 57-63.

(8) M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979, p. 13.

(9) En attendant la publication d'une étude d'ensemble sur les productions saintaises, nous continuons d'utiliser, comme base, la typologie proposée par M.-H. et J. Santrot, *op. cit.* Les découvertes récentes nécessitent une évidente réactualisation.

(10) Cf. l'analyse qui en est donnée par G. VIENNE, dans Les ateliers saintais de la rive droite, *op. cit.*, p 47-54.

(11) G. VIENNE, *ibid*, p. 35.

(12) L. MAURIN, *op. cit.*, p. 137-138 ; id, chap. I, dans A. MICHAUD (sous la dir.), *Histoire de Saintes*, 1989, p. 36-40 et 42-43 ; N. LAURANCEAU, L. MAURIN *et alii*, Les fouilles de "Ma Maison". Etudes sur Saintes antique, dans *Aquitania*, suppl. 3, 1988, p. 49.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : P. BLASZKIEWIZC

***Louis MAURIN** : S'il y avait diffusion de ces productions, on aurait pu le voir, il me semble, par des objets qui sont caractéristiques et bien connus à Saintes, comme les antéfixes de Fronton. Or, je ne crois pas qu'on en ait jamais trouvé ailleurs.*

***Alain MICHAUD** : Il y en a une qui a été présentée à l'exposition, si je me souviens bien...*

***Louis MAURIN** : A Saintes, il y en a plusieurs qui sont connus dès le XIXème s.*

***Alain MICHAUD** : Vous voulez donc dire hors de Saintes, pour ce qui est des matériaux de constructions ?*

***Louis MAURIN** : Oui, par exemple.*

***Alain MICHAUD** : J'ai voulu dire, dans la conclusion, que c'est à mettre en liaison avec l'extension de la ville. Les matériaux de constructions, c'est-à-dire des produits assez grossiers, peuvent être fabriqués sur place. Il faudrait savoir ce qu'il en est des vases ; le travail de F. Berthault, notamment, va peut-être mettre en évidence certains aspects d'une diffusion possible.*

***Christian VERNOU** : A titre d'information, et pour amener de l'eau à votre moulin, une fouille de l'année dernière, sur une villa gallo-romaine, à Rouffiac (tout près de Saintes), a permis la découverte d'un élément d'antéfixe d'un type tout à fait proche de ceux produits à La Prairie. Il faudra voir si l'analyse de la pâte confirme une provenance saintaise. Il est vrai que les exemples sont rares dans les campagnes.*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Je crois qu'il faut saluer cette variété de structures de productions absolument remarquables. J'ai été extrêment étonnée et ravie de voir la diversité des fours et de voir ce que vous nous avez présenté comme une aire de foulage (une chose rarissime) et ce que vous nous avez présenté comme un four de séchage (rarissime aussi). J'aimerais que vous nous décriviez un peu plus le four de séchage, parce que c'est une chose très nouvelle. J'ai entendu qu'il y avait un alandier de 4 m de long (pour réduire la chaleur à l'intérieur de la zone de séchage ?). Dernier point, à propos des fours qui auraient un laboratoire non permanent, vous signalez, je suppose, du torchis, tout autour de la sole, en élévation ; je me demande s'il ne s'agit pas de murs d'adobe, de murs de briques crues tout simplement, ce qui n'est pas toujours facile à voir, mais qui existe.*

***Alain MICHAUD** : Si ce sont des murs de briques crues, ils étaient vraiment extrêmement ténus et je crois me souvenir qu'ils y avaient des traces de lissage de doigts à l'intérieur. Pour ce qui concerne le four de séchage, je préférerais que ce soit le fouilleur, Guy Vienne, qui en parle. Françoise Le Ny, qui nous a suggéré cette hypothèse, pourrait également en parler beaucoup mieux que moi.*

***Françoise LE NY** : Je ne sais si le four fonctionnait de la manière dont vous l'avez présenté. La zone lenticulaire est, sans doute, l'aire de chauffe. Le four devait recevoir, sans doute, une sole ; les évents terminaux permettent une circulation horizontale de l'air chaud ; l'air ne part pas vers le haut, nous ne sommes pas dans un système vertical. Il s'agit de sécher des poteries, c'est-à-dire de leur faire perdre leur eau de malaxage, celle-ci disparaissant à 120ºC. (il faut très peu de chaleur). Il s'agit de faire circuler un courant d'air chaud et non pas de cuire.*

Il faut également rappeler que ces structures, en forme de T, ont été découvertes en Angleterre, mais avec des élévations plus importantes. Les murets ont 0,50 m de hauteur et on peut très bien imaginer la sole. Dans le cas de Saintes, la structure est très arasée ; nous sommes au niveau du sol de l'alandier et il est difficile de restituer les parois.

***Alain MICHAUD** : Dont acte et merci pour cette précision.*

***Armand DESBAT** : Je voudrais également revenir sur la structure des fours. S'agissant de fours qui étaient enterrés, je ne sais pas si on peut préjuger du type de laboratoire sur les deux premiers exemples qu'on a vus. Disons qu'il n'y a pas d'arguments, en tout cas, pour dire qu'il y ait eu des laboratoires non permanents. Avec des exemples mieux conservés, on a des laboratoires permanents, le laboratoire étant creusé dans le sol. Cela ne préjuge pas du système de couverture final, celle-ci pouvant être relativement légère.*

***Alain MICHAUD** : Nous avons tout de même des arguments. Nous avons, à proximité immédiate et dans le four*

(je sais bien que cela va poser le problème de savoir si le four est comblé avec sa propre production, etc.), des caisses entières de mottes de glaise, avec des traces de doigts, avec des lattis, des traces de branchages qui sont très nets. Nous avons cela sur le site du Jardin du Roy comme sur celui du Champ Cloux. Il n'y a pas que la seule minceur des murs. Mais il va de soit que nous sommes très prudents dans ce domaine. Maintenant, la longueur du grand four rectangulaire du Champ Cloux (5 m) laisse supposer un laboratoire permanent, mais ces mottes d'argile semblent aller contre cette hypothèse.

***Armand DESBAT** : Mais ces mottes d'argile ne pourraient-elles correspondre au lutage de l'intérieur du laboratoire ? Ce qui ne voudrait pas dire que le laboratoire ne soit pas une maçonnerie, même s'il est fait, à 80 %, de terre crue. Il faut, peut-être, être plus prudent avant de conclure à un laboratoire non permanent. En l'occurence, je ne crois pas qu'il y ait là assez d'éléments.*

Quant au four de séchage, c'est une structure qui m'étonne beaucoup. On aurait aimé avoir un plan plus précis et voir, évidemmment, davantage la structure. Je ne connaissais pas d'exemples de fours de séchage et je suis surpris qu'il en existe.

***Alain MICHAUD** : Je n'ai pas développé la structure particulière du site du canal, parce qu'elle a déjà fait l'objet, en 1987, à Caen, d'une communication. J'y reviens seulement pour situer cette officine dans l'ensemble de celles de la rive droite de la Charente.*

***Armand DESBAT** : Vous avez parlé de calcaire dans la zone circulaire ; sous quelle forme se présente-t-il ?*

***Alain MICHAUD** : J'ai utilisé le travail de Guy Vienne puisque n'ayant pas fouillé moi-même ; dans son rapport, et dans le texte des actes du Congrès de Caen, il parle très exactement de "surface lenticulaire de calcaire".*

***Armand DESBAT** : L'hypothèse d'un four à chaux est-elle totalement exclue ou n'a-t-elle pas été suivie ?*

***Alain MICHAUD** : C'est une hypothèse qui, d'après ce que je sais, n'a pas été évoquée. Rien ne nous y a orienté ou aiguillé. Il y a des structures de bassins, autour, qui peuvent rappeler, également, les mortaria, comme celui du Champ Cloux ; mais le site est entièrement recouvert d'une énorme couche de déblais de tessons. On s'est donc, naturellement, orientés vers la production de terre cuite.*

***Frédy THUILLIER** : Pour compléter la discussion concernant les fours de séchage, il y aurait, semble-t-il, un four de ce type, trouvé récemment en Picardie, à Beuvraignes, dans le département de la Somme ; la fouille a été faite par T. Benredjeb.*

***Alain MICHAUD** : Cela a-t-il été publié ?*

***Frédy THUILLIER** : Pas encore.*

***Jacques SANTROT** : Pour les problèmes de diffusion qui ont été évoqués, je pense que la plupart des formes de céramiques de cet atelier, sont très largement répandues en Aquitaine, à Saintes, à Bordeaux ou sur d'autres sites de consommation. Nous savons aussi que des formes comme la forme 448, à anse torsadée, se retrouve, à Bordeaux comme à Saintes, en très petit nombre, mais également à Soubran et Petit-Niort (3 exemplaires). Nous ne savons pas, naturellement, si l'ensemble des productions provient de ce four. Je pense que plusieurs ateliers pouvaient produire la même forme ; c'est, en tout cas, la première fois que ces formes sont associées à un atelier.*

Pour ce qui concerne le four de séchage, je suis, moi aussi, un peu étonné de l'existence d'une telle installation qui suppose une manutention et une utilisation de bois supplémentaires alors que, très fréquemment, on utilise la chaleur rayonnante du four, les objets à sécher étant placés dans l'enceinte même, sous l'auvent ou au-dessus du four (comme c'est encore utilisé, très largement, en Espagne).

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Frédéric BERTHAULT

OBSERVATIONS SUR LE MATÉRIEL AMPHORIQUE DE L'OFFICINE DU CHAMP CLOUX À SAINTES

On a mis en évidence, dans la région bordelaise, une amphore gauloise à fond plat de type original (Fig. 1).

Sa forme générale est en toupie et sa lèvre, plate sur sa partie supérieure, est triangulaire.

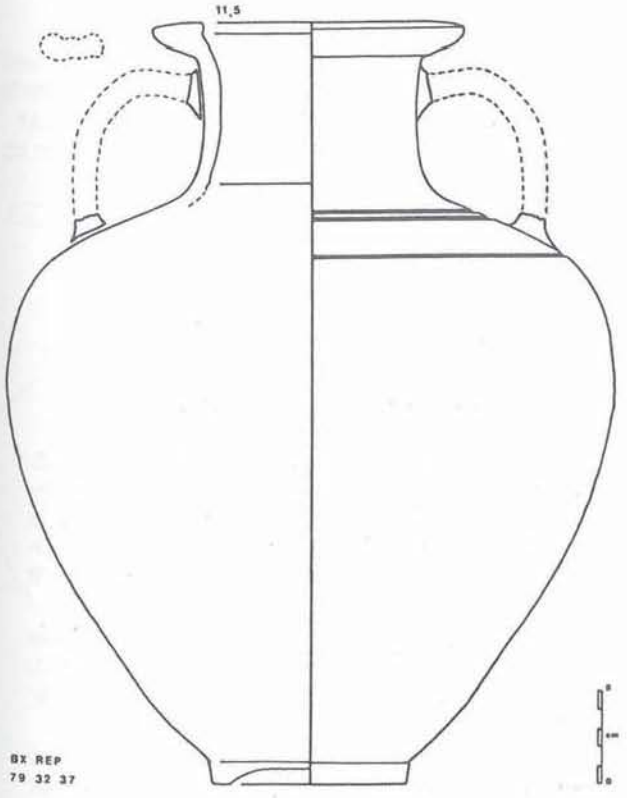

Figure 1 - Amphore de type original produite dans la région bordelaise.

On peut la rapprocher de l'amphore de type Gauloise 5 dont elle se différencie toutefois par :

- la panse moins allongée,
- l'attache supérieure de l'anse aux 2/3 du col et non à la moitié,
- la forme de l'anse, plate à deux sillons, et non ronde à un seul sillon (Fig. 2).

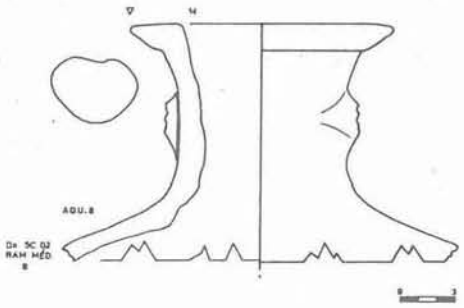

Figure 2 - Amphore Gauloise 5 d'origine bordelaise (dessin C. Fondeville).

L'étude du matériel amphorique trouvé à Saintes, dans les fours du Champ Cloux (A. Michaud, Les ateliers de potiers saintais de la rive droite de la Charente, cf. *supra*), montre que ce nouveau type d'amphore est produit également dans la capitale des Santons (Fig. 3).

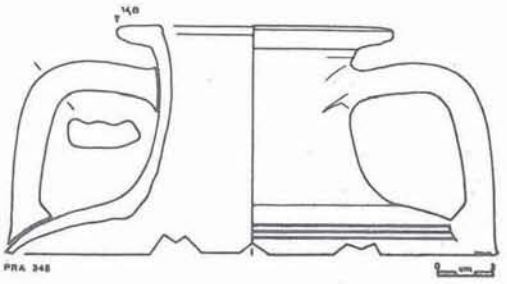

Figure 3 - Amphore produite à Saintes, le Champ Cloux.

La pâte de l'amphore saintaise présente heureusement un caractère "savonneux" au toucher, particularité qui la distingue facilement de son homologue bordelaise.

Sur les sites de consommation, ce caractère tactile immédiatement reconnaissable devrait permettre, sans avoir recours aux analyses de pâtes, de faire la part de ce qui revient aux productions de l'une et l'autre région.

On remarque, sur l'épaule de l'amphore saintaise, un décor constitué de trois petits bourrelets alors qu'à

Bordeaux, quand il existe, le décor est formé de sillons.

Les fours du Champ Cloux ont livré également des amphores de type Dressel 2/4 (Fig. 4a).

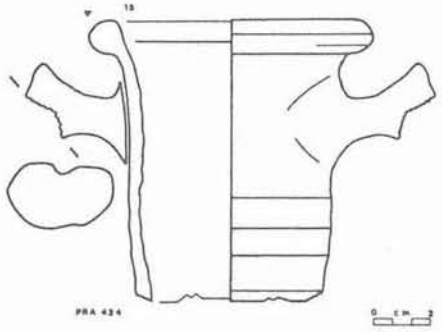

Figure 4a - Amphore de type Dressel 2/4 produite à Saintes.

Un exemplaire fait partie du lot envoyé au Laboratoire de Céramologie de Lyon pour analyse mais, d'ores et déjà, la couleur de la pâte et le caractère "savonneux" de celle-ci font supposer une origine locale de ces amphores Dressel 2/4 (Fig. 4b).

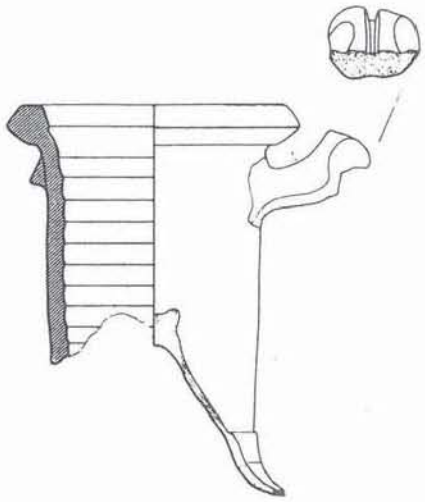

Figure 4b - Amphore Dressel 2/4 saintaise (dessin P. Noguès).

Elles se caractérisent par :

- une anse à deux boudins (c'est une vraie anse bifide),
- une anse coudée comme la plupart des Dr. 2/4, le coude pouvant être pointu ou arrondi (doit-on, dans ces conditions, distinguer deux variantes ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer),
- le col présente un décor d'inflexions,
- l'épaule est en forme de cloche ; la limite du col et de l'épaule est bien marquée par une dépression,
- la limite de l'épaule et de la panse présente également une forte carène (Fig. 4c).

Cette forme de cloche pour l'épaule rapproche la Dr. 2/4 saintaise du type grec ou, tout au moins, des exemplaires gaulois imitant ce type.

Un dernier type d'amphore est produit par l'officine du Champ Cloux (Fig. 5). De prime abord, si l'on considère

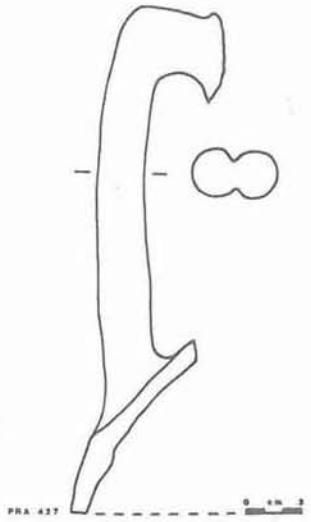

Figure 4c - Epaule et anse d'amphore saintaise.

cette amphore, on constate qu'elle possède :

- une lèvre triangulaire plate,
- une anse à un seul sillon,
- une attache supérieure de l'anse à mi-hauteur du col.

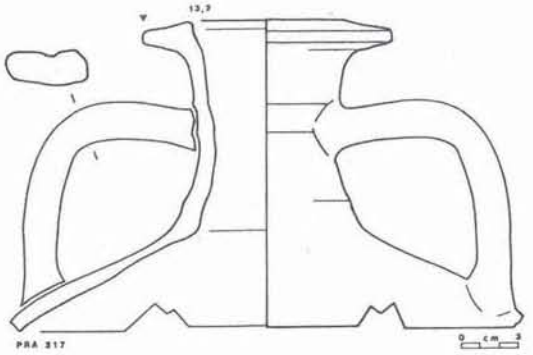

Figure 5 - Amphore G.3/G.5 de l'officine du Champ Cloux.

On serait tenté d'en faire une amphore de type G.5. Cependant, on se ravise si l'on relève la double inflexion que présente le col (inflexion un peu dans la manière de la Dr. 2/4 précédente). En effet, ces inflexions ne sont pas sans rappeler les cols d'amphore Gauloise 3.

Nous voilà ainsi en présence d'une amphore qui allie les caractères des deux types et qui, par conséquent, se laisse difficilement ranger dans l'une ou l'autre catégorie.

Trouvée sur un site d'atelier, aucune inscription, pas même un poissage intérieur, ne peut nous renseigner sur le contenu de cette amphore.

La forme la rapproche, comme nous l'avons vu, de types qui servaient ailleurs au conditionnement du vin. On peut raisonnablement penser qu'il en est de même pour cette amphore, mais il nous faut rester prudent et nous ne pouvons aujourd'hui nous montrer affirmatifs.

Pour ce dernier type, des problèmes de classement se sont posés.

En ce qui concerne l'amphore, la taille du vase ne permet pas le doute ; mais on a découvert des objets

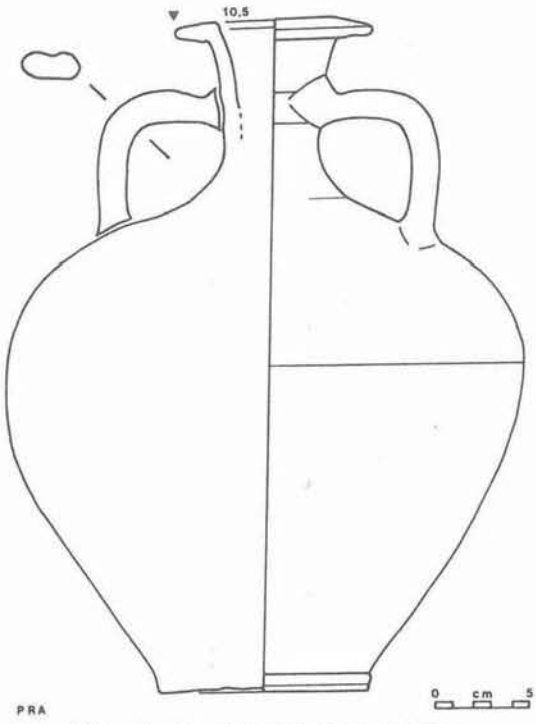

Figure 6 - "Amphorette" de type G.3/G.5.

identiques, de taille plus petite, qu'il ne convient plus d'appeler "amphore".

Nous sommes en présence de ce que l'on a coutume de nommer "amphorette" pour un exemplaire (Fig. 6) et

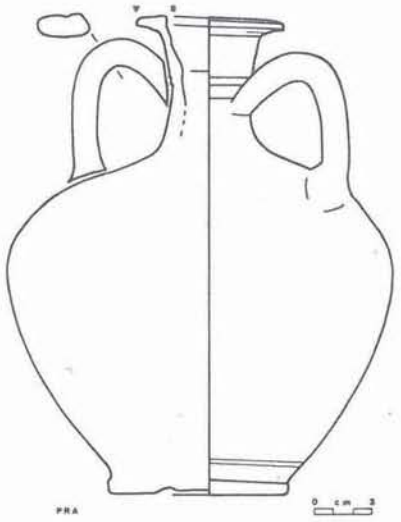

Figure 7 - Cruche de type G.3/G.5.

cruche (Fig. 7)(1).

Il est très net (Fig. 8) qu'il s'agit du même type, façonné en trois modules différents ; on retrouve :

- la lèvre triangulaire plate,
- l'anse à une rainure dont l'attache est fixée à mi-col,
- on notera surtout les deux inflexions sur le col qui, pour le modèle le plus petit, sont rendues par un décor de deux ressauts. Seul l'étirement des anses vers le haut change la physionomie du vase le plus petit. Mais, dans ce cas, nous sommes devant une nécessité pra-

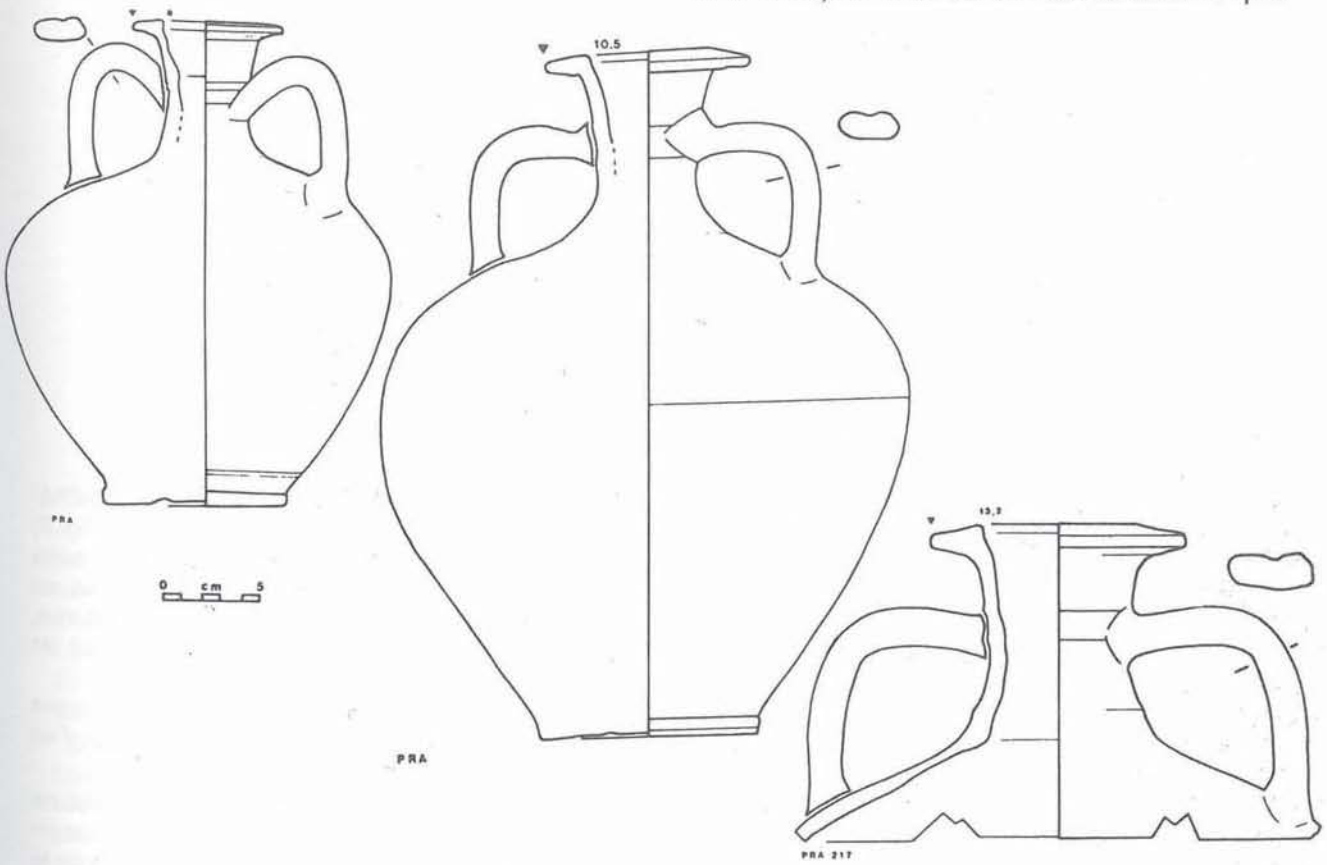

Figure 8 - Les trois modules du type G.3/G.5.

Figure 9 - Stèle du Marchand de vin de Til-Châtel
(Cliché : Musée Archéologique de Dijon).

tique. Il était indispensable de déformer l'anse vers le haut, pour pouvoir la saisir à l'aide de trois doigts (vide, il est déjà difficile de soulever le vase avec deux doigts seulement).

Hormis ce détail pratique, ce dernier conteneur est un modèle réduit d'un type identique aux deux autres.

Mais sur quel critère attribuer le nom d'amphore, d'"amphorette" ou de cruche à l'une ou l'autre de ces variantes ? A partir de quelles dimensions ? Ne devrait-on pas confier à la fonction le soin de distinguer les trois modules plutôt qu'à des mensurations ?

L'amphore était destinée vraisemblablement au commerce à longue distance. L'"amphorette" était-elle destinée au transport local ? Incontestablement, si nous regardons le relief du marchand de vin de Til-Châtel conservé au Musée Archéologique de Dijon (Fig. 9) où l'on voit un chaland faire remplir un vase de cette taille. Et, dans ce cas, la cruche serait-elle liée au service de la table ? C'est ce que suggère, quant à lui, un relief du Musée de Châteauroux où l'on voit un homme se servir à boire (Fig. 10).

Nous avions la chance, concernant les deux modules les plus petits, de les avoir entiers, ce qui a permis d'en mesurer les capacités (2).

Mais où prendre les mesures ? Le volume total ne correspond à rien dans la réalité : on ne remplit pas un récipient à ras bords ; il serait ensuite impossible de le déplacer.

Figure 10 - Stèle funéraire
(cliché R. Pecherat, Musée Bertrand, Châteauroux).

Nous avions constaté que, du point de vue technique, les trois récipients étaient montés en deux parties, le col étant rapporté sur la panse tournée à part. Par ailleurs, ces trois conteneurs étant identiques, mais de modules différents, nous nous sommes demandé si nous n'étions pas en présence de types étalonnés concernant la contenance dont les panses auraient, dans ces conditions, été faites au gabarit (3).

Si l'hypothèse du gabarit s'avère quand même être la bonne, il nous faut mesurer le volume des vases à la limite du col et de la panse. Les résultats ainsi obtenus donnent respectivement un volume de 8,5 l pour l'"amphorette" et 3,67 l pour la cruche.

Si l'on rapporte ces mesures aux mesures antiques que sont l'*amphora* (25,67 l) et le *sextarius* (0,53 l), l'unité de mesure communément usitée, on constate que l'"amphorette" est d'une contenance d'un tiers d'*amphora*, à 5 cl près, ou 16 setiers, à 1,6 cl près, et la cruche d'une contenance de 7 setiers, à 4 cl près. Il serait intéressant que les chercheurs qui ont dans leur matériel des séries de vases identiques, de modules différents, mesurent les capacités de ceux-ci afin de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse selon laquelle, sinon tous les vases, du moins certains, avaient une contenance bien établie.

On peut, d'ores et déjà, sur le relief de Til-Châtel (Fig. 9), constater qu'au-dessus de la tête du marchand de vin s'aligne toute une série de cruches identiques qui servaient manifestement de mesures (au reste, le personnage en tient-il deux à la main) et il semblerait de même logique que la cruche que tient le chaland ait, elle aussi, une contenance étalonnée (4). De même, la série de cruches que présente le relief de Saint-Ambroix-sur-Arnon, conservée au Musée de Bourges, nous fait songer aux séries de mesures en étain encore en usage dans la première moitié du XXème s. (Fig. 11).

Pour mémoire, nous rappelons que le même phénomène s'applique aux amphores de type original trouvées à Bordeaux. Nous avions noté des différences qui nous conduisaient à supposer des modules différents pour le même type (F. Berthault, Amphores à fond plat

Figure 11 - Stèle du Marchand de vin
(Saint-Ambroix-sur-Arnon, Cher).
On notera, de part et d'autre de la tête du personnage, les "mesures" constituées par des cruches de forme identique mais de modules différents
(cliché de la Ville de Bourges).

et vignoble à Bordeaux au Ier s., *Aquitania*, 6, 1988, p. 158). Le module le plus petit que nous ayons trouvé, archéologiquement entier, de ce type est une cruche de 16,5 cm de haut pour une largeur à l'embouchure de 11,7 cm et d'un volume calculé à la limite col/panse de 1,455 l, ce qui représente, à 1,1 cl près, une capacité de 2 setiers 3/4. M.-H. et J. Santrot avaient catalogué, sous la forme 451a, une cruche identique d'environ 18 cm de haut (M.-H. et J. Santrot, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979, Pl. 109). Ce type présente lui aussi un col monté ultérieurement sur la panse tournée par ailleurs. Calculé par la méthode géométrique, le volume est de 2,39 l, ce qui représente le volume de 4 setiers et demi.

Mais si l'hypothèse de récipients gallo-romains, dont la panse serait montée au gabarit et dûment étalonnée, se confirmait, quelle serait la signification de la forme des cols et surtout des lèvres ?

La multiplication des formes serait-elle due à la fantaisie des potiers ? A des modes ? La forme de la lèvre était-elle liée à un problème de versement, en fonction de la plus ou moins grande viscosité du produit contenu (tel type de lèvre permettant de verser plus facilement tel contenu) ? On peut également se demander, dans le prolongement de cette hypothèse, si un tel type de lèvre n'aurait pas aussi fait référence à un contenu particulier, ce qui aurait permis, à la seule vue du type céramique, à la seule vue du col et de la lèvre, de savoir quel était le contenu du vase.

Les amphores et les cruches saintaises ont été trouvées, comme nous l'a dit Alain Michaud, dans un contexte flavien-début antonin.

On notera que cet atelier produit ce type de matériel dans le contexte général du développement des amphores gauloises. Comme l'a remarqué A. Tchernia (*Le vin de l'Italie romaine*, Paris, 1986, p. 247), c'est dans la couche V, d'époque flavienne, des Thermes du Nageur, que les amphores gauloises deviennent majoritaires à Ostie.

Il faut, croyons-nous, au vu des exemplaires de Bordeaux et de Saintes, étendre ces conclusions à l'Aquitaine, avec cependant un décalage d'une vingtaine d'années, le début des productions ne commençant pas avec le milieu du Ier s. mais avant le dernier tiers, semble-t-il, pour cette région.

On nous permettra une dernière remarque : les modèles imités à Saintes, le Champ Cloux, sont la Dr. 2/4, la G.5, voire la G.3, jamais la G.4.

Si donc cette dernière amphore est devenue le prototype de l'amphore gauloise, ce n'est qu'au IIème s., et peut-être même qu'à partir de la deuxième moitié de celui-ci ; le prototype, si prototype gaulois il y a, étant plutôt dans la deuxième moitié du Ier s., voire le début du IIème s., l'amphore de type Gauloise 5.

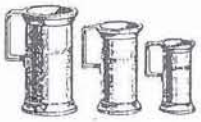

NOTES

(1) On a trouvé ce matériel, encore en place, dans le four nº 1. Ce sont deux ratés de cuisson comme le montrent les dessins qui mettent bien en évidence l'affaissement des récipients dû à une surchauffe du four ; la coloration verte de la plus petite est significative à cet égard (M. PICON, Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux, *Recherches sur les techniques gréco-romaines*, 2, Dijon, 1973, p. 72).

(2) Nous n'avons pas pris les mesures avec un liquide, mais avec du sable parfaitement sec, pour qu'il se comporte comme un liquide.

(3) Nous avons discuté de ce problème avec un porcelainier. Pour lui, le fait de monter ce type de récipient en deux fois ne se justifie pas du point de vue technique. En revanche, une céramiste m'a dit qu'il valait mieux (encore n'est-ce pas obligatoire) procéder en deux fois pour que la forme ne risque pas de s'affaisser, dans le cas de l'argile. La question reste donc aujourd'hui en suspens.

(4) Quand nous allions chercher le lait chez la crémière ou à la ferme, il n'y a encore pas si longtemps de cela, nous avions des pots à lait de contenance bien établie (1 l, 2 l...). Quant à la crémière, elle servait à l'aide de mesures qu'elle plongeait dans les bidons. J'ai vérifié l'étalonnage d'un pot à lait en aluminium récupéré chez mon aïeule ; le volume marqué sur la base du pot correspond à la capacité du récipient à la limite col/panse comme pour les vases ci-dessus (hasard ?).

(5) Ce volume a été calculé à partir de la méthode proposée par Y. RIGOIR, Méthode géométrique simple de calcul du volume des contenants céramiques, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 4, 1981, p. 193-194.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : P. BLASZKIEWICZ

***Patrick BLASZKIEWICZ** : Y-a-t-il des questions sur la technologie ?*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Sur la technologie, oui, ou sur la fonction, si l'on veut ! Eternel problème : qu'est-ce qu'une amphore, qu'est-ce qu'une amphorette ; je pense qu'un potier s'en moque largement et qu'il a un terme pour appeler ces objets. Nous avons vu trois contenants à liquide, à col étroit, avec deux anses, qui avaient exactement la même forme et qui avaient trois tailles différentes. La chose importante, c'est la fonction, et puis c'est le nombre de vases qui sont derrière. Si dans les poteries de Saintes, on fait 10 % de vases de grand calibre (ne leur donnons pas de titre) et 90 % de petits, cela a une toute autre signification que si on a affaire à une production destinée à un grand commerce pour lequel on a besoin de gros emballages, et on en fait beaucoup ; cela est vraiment fondamental. Je crois qu'on ne peut pas raisonner en disant : "voilà, il y a la grande, la moyenne et la petite", sans se donner l'argument des quantités, de la pensée du potier et de la pensée de son commanditaire (combien lui en a-t-on commandé, pourquoi fabriquait-il cela).*

D'autre part, au niveau des contenances, je crois qu'il ne faut pas s'avancer en cherchant des équivalents en mesures romaines à partir d'un seul exemple. Si j'ai bien compris, vous avez mesuré en remplissant de sable une amphore ou un vase ; mais il faut en remplir quelques dizaines...! Et on sait très bien que l'art du potier, et cela a été vérifié et très largement écrit, fait que la capacité d'un vase varie de 10 %. Donc la mesure que vous avez, celle sur laquelle vous avez raisonné, vous ne savez pas du tout si c'est une mesure qui est dans le centre du groupe ou qui est marginale ; à partir de là, comment voulez-vous traduire réellement une comparaison avec une mesure romaine. Il faut essayer de travailler sur des séries.

***Frédéric BERTHAULT** : Sur un site d'officine (étant donné que la majorité de la production a été vendue), il ne reste que des ratés de cuisson. Il me semble que c'est sur les sites de consommation qu'on pourrait faire des pourcentages ; ceci pour répondre sur le premier point.*

Quant au deuxième point : mon potier n'a pas intérêt à se tromper de 10 %, parce que sinon, il passe d'une mesure à l'autre. Je suis désolé, mais je suis en face d'une série de mesures et, à l'évidence, ce n'est pas un hasard. Ces objets n'ont pas été tournés au hasard, simplement pour faire joli, avec des plus grandes et des plus petites. Je pense que cela correspond exactement à quelque chose ; ce sont, en fait, des "poupées-gigognes". Manifestement, ce sont des mesures et c'est la raison pour laquelle j'ai cherché, de mon côté, des équivalents-mesures. J'ai eu la chance d'avoir deux exemplaires entiers. Il y avait peut-être des éléments intermédiaires mais nous n'avons pas tout retrouvé. Parallèlement, il faut noter le souci du décor, d'un module à l'autre : quand on ne peut pas rendre les inflexions au niveau technique, on les traduit avec un décor pour bien montrer que c'est la même chose. Je pense que là, il y a quelque chose de délibéré de la part du potier, et qu'il faut trouver la raison de cette volonté. Je l'ai cherchée, comme on peut le voir, dans le fait que ce sont, théoriquement, des mesures systématiques qui sont des multiples ou sous-multiples de mesures romaines. J'ai focalisé sur l'amphora, tout simplement parce qu'il s'agit d'amphores, de même sur le sextarius parce que le setier (53,43 l) est la mesure la plus couramment employée.

***Alain MICHAUD** : Je reviens sur le Champ Cloux. Je voulais signaler que si on suit votre développement, on peut se demander pourquoi on monte des cols tout à fait différents les uns des autres sur des vases faits au gabarit. J'ai fait des diagrammes pour cette fameuse cruche Santrot 457 et il est curieux de constater que nous avons, à partir des mesures du diamètre extérieur de la lèvre, tout l'éventail de cols, centimètre par centimètre, des petites aux grandes cruches. Ceci me semble aller contre l'idée de vases qui seraient montés au gabarit, puisqu'il ne devrait y avoir que quelques gabarits correspondant à des volumes précis ; je ne vois pas pourquoi on irait mettre tous les intermédiaires possibles et imaginables de cols.*

***Frédéric BERTHAULT** : Pourquoi pas ! Les intermédiaires ne me dérangent pas ; on peut les multiplier à l'envi. L'idée m'est venue que le col pouvait avoir été façonné indépendamment de la panse, pour des raisons de séchage et des raisons technologiques. Donc, ce n'est pas un argument en faveur de mon hypothèse. Mais la question qui se pose, c'est pourquoi des lèvres cannelées, des lèvres en amande, en boudins ? Pour le consommateur, ces formes de lèvres pouvaient-elles faire référence à un produit ? Est-ce que, par exemple, les lèvres en amande n'auraient pas signifié que le conteneur était pour un contenu bien déterminé, puisqu'on retrouve finalement les mêmes cruches, les mêmes gabarits, les mêmes volumes de cruches avec des cols et des lèvres tout à fait différents. Alors, est-ce une question de mode, une question de fantaisie du potier ou est-ce, au contraire, le signe d'un contenu bien précis ? Je ne sais évidemment pas vous le dire.*

***Bernard HOFMANN** : Et la viscosité...*

***Frédéric BERTHAULT** : Il est possible qu'il y ait eu des cruches pour le garum, des cruches pour l'huile (éventuellement), pour le vin. De nombreuses cruches, à lèvre cannelée ou en amande, retrouvées sur les sites de consommation, à Bordeaux, sont poissées ; cela me pose d'ailleurs un problème, compte tenu du nombre d'amphores vinaires et du peu d'amphores à garum qu'on trouve, car on a tendance à vouloir lier cette céramique au service du vin.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : C'est pour revenir sur un problème de terminologie, c'est-à-dire sur la notion de pâte "savonneuse". Ici, on parle de pâte savonneuse pour des amphores ; tout à l'heure, on a parlé de pâte savonneuse, en fait, pour de la Terra Nigra. Pour faire l'historique de la question, ce terme a été utilisé pour la première fois sur le site de Blicquy, en Belgique, pour désigner une pâte et une céramique complètement différentes. Alors, faut-il utiliser de telles déterminations pour des choses complètement différentes ? Je ne pense pas, car cela apporte un élément extrêmement subjectif dans une description.*

***Frédéric BERTHAULT** : Pour les gens de la région, il n'y a aucun problème ; "savonneux" n'a rien à voir avec Terra Nigra. Ce n'est pas un aspect, ce n'est pas une couleur, c'est un "toucher" savonneux. Vous avez donc des céramiques, en post-cuisson réductrice ou oxydante, qui sont savonneuses.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Dominique SIMON-HIERNARD

DU NOUVEAU SUR LA CÉRAMIQUE À L'ÉPONGE

Tantôt considérée comme de la céramique fine, tantôt ravalée au rang de poterie commune, la céramique dite "à l'éponge" se rattache, en réalité, aux productions à revêtement argileux. Les hésitations des spécialistes s'expliquent par la qualité très variable de l'engobe de ce type de poterie, épais et solide, ou mince et s'écaillant, comme de la pâte. Cette céramique, relativement homogène, de couleur brique ou beige, parfois beige-rose à noyau gris, a pu subir différents modes de cuisson (réductrice, oxydante, ou réductrice puis oxydante). L'argile utilisée, riche en fer, chaux et silice, s'accompagne souvent d'une autre argile, introduite comme dégraissant, auquel s'ajoutent généralement des inclusions de quartz et de mica.

En rupture complète avec la technique de la sigillée, les vases sont tournés, puis recouverts d'un engobe rouge mat offrant une gamme étendue de colorations qui varie de l'orange clair au brun-rouge et peut atteindre exceptionnellement le noir métallescent. En outre, l'abandon, dans le décor, des figurations réalistes de la céramique fine est un phénomène intéressant. Cette production étudiée, il y a vingt ans, par Michel Raimbault (1)(Fig. 1), se caractérise surtout, en effet, par sa technique d'ornementation consistant à travailler les différentes épaisseurs d'engobe. Le décor "étoilé" ou "à marguerites" obtenu, non par une éponge comme on l'a cru initialement (d'où l'inexacte dénomination, consacrée par l'usage, de cette céramique), mais par application rapide de la paume de la main ou du pouce sur l'engobe fluide, ainsi que l'a démontré M. Raimbault, demeure le plus original (Fig. 2). Les autres sortes de décor, fibreux ou marbré, sont également réalisés en jouant sur l'épaisseur de l'engobe. Un seul exemplaire, conservé au Musée de Poitiers, évoque même, par des traînées verticales faites au doigt, l'aspect d'une coloquinte. Les vases à engobe rouge uni, moins nombreux, reçoivent parfois quelques ornements peints en blanc. Le col des cruches, généralement recouvert d'un engobe kaolinique, est soit guilloché à la roulette, soit décoré d'un relief d'applique à tête féminine. Seules les lagènes de Bouillé-Courdault (Vendée) et les cruches marbrées de Châtelaillon et Pépiron (Charente-Maritime) sont exemptes de ces décors.

Avant même que le Père C. de La Croix révèle, en 1878, lors des fouilles de la citerne de Saint-Savin, à Poitiers, toute l'importance de cette "poterie à soleils" (2), G. de Cougny publiait, dès 1874, deux vases d'un petit cimetière situé à Saint-Germain-sur-Vienne (Indre-et-Loire) et se montrait parfaitement conscient de l'intérêt de sa découverte pour l'histoire de la céramique (3). Il s'agit là, à notre connaissance, de la première publication consacrée à notre sujet (Fig. 3).

La typologie établie par M. Raimbault limite la production à douze formes, plats, bols, terrines, gobelets et cruches qui font de cette céramique une vaisselle de table typique. Les publications ultérieures et l'enquête que nous menons ont accru ce répertoire d'une demi-douzaine de formes :

- gobelet dérivé de Chenet 334, rencontré à Châtellerault et Poitiers (Vienne), ainsi qu'à Andart (Maine-et-Loire) ;

- pichet globulaire proche du type Desbat 68 en sigillée claire B, trouvé à Marans (Charente-Maritime) ;

- lagène proche de Gose 269, rencontrée à Bouillé-Courdault (Vendée), à Châtellerault et Civaux (Vienne) ;

- petit bol caréné à bandeau vertical, trouvé à Poitiers (Vienne) ;

- terrine à déversoir en mufle de lion du type Chenet 330, trouvée à Civaux (Vienne), Lanvallay (Côtes-d'Armor) et Sainte-Eanne (Deux-Sèvres) ;

- œnochoé carénée à guillochis et engobe kaolinique à Civaux et Poitiers (Vienne), au Mazeau (Vendée) ;

- assiette carénée à Saint-Georges-les-Baillargeaux (Vienne) et Saint-Pierre-en-Quiberon (Morbihan).

En outre, les fouilles effectuées depuis vingt ans permettent d'agrandir considérablement l'aire de diffusion de la céramique dite "à l'éponge" entre Seine et Garonne (Fig. 4). Sa limite méridionale, naguère fixée à Plassac (Gironde), se voit aujourd'hui repoussée au Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne)(4). Le Périgord, le Limousin, la région Centre, l'Anjou, La Bretagne, l'île de Guernesey, le sud de la Grande-Bretagne sont autant de régions illustrant une commercialisation de cette production bien au-delà des limites du centre-ouest de la Gaule. Yverdon, en Suisse, constitue à ce jour la

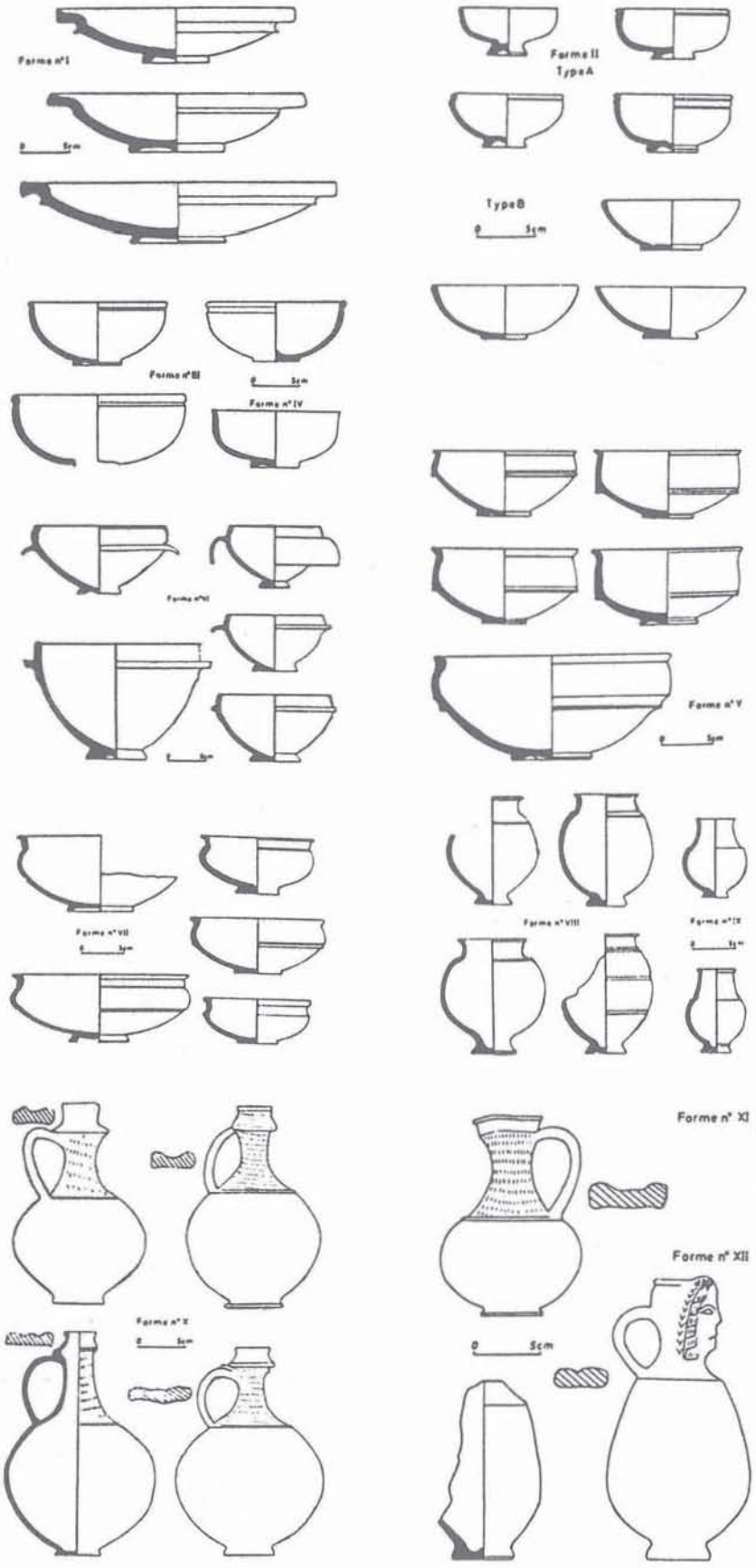

Figure 1 - Typologie de la céramique "à l'éponge" établie par M. Raimbault (extrait de M. RAIMBAULT, *Gallia*, 31, 1973, p. 192-193).

Figure 2 - Décor "à marguerites" caractéristique de la production de céramique "à l'éponge" (cliché Ch. Vignaud, Musée de Poitiers).

Figure 3 - Saint-Germain-sur-Vienne (Indre-et-Loire) : forme R. VIII. (Dessins de M. de Mortillet dans G. DE COUGNY, *Bull. Mon.*, 40, 1874, p. 258).

limite orientale de l'aire de répartition (5), mais la céramique "à l'éponge" ne pénètre que timidement dans les régions alimentées par des ateliers de céramique peinte contemporains. Ainsi, la diffusion des produits de l'Argonne et de l'Yonne explique-t-elle les vides de notre carte (6). La cartographie met aussi en évidence, comme l'avait déjà bien perçu M. Raimbault, une forte concentration en Poitou et dans les pays charentais. Les fouilles récentes de Cognac (Charente), de La Rochelle et Saintes (Charente-Maritime), montrent qu'il y avait là, comme en Vendée, une excellente clientèle. L'abondance de céramique "à l'éponge" autour de Châtelaillon, Charron et La Rochelle (Charente-Maritime) pourrait même laisser supposer la proximité d'un port, nécessaire jalon dans les réseaux maritimes d'exportation (7).

La plupart des sites livrent en moyenne deux ou trois vases de formes différentes, tandis que Cognac, La

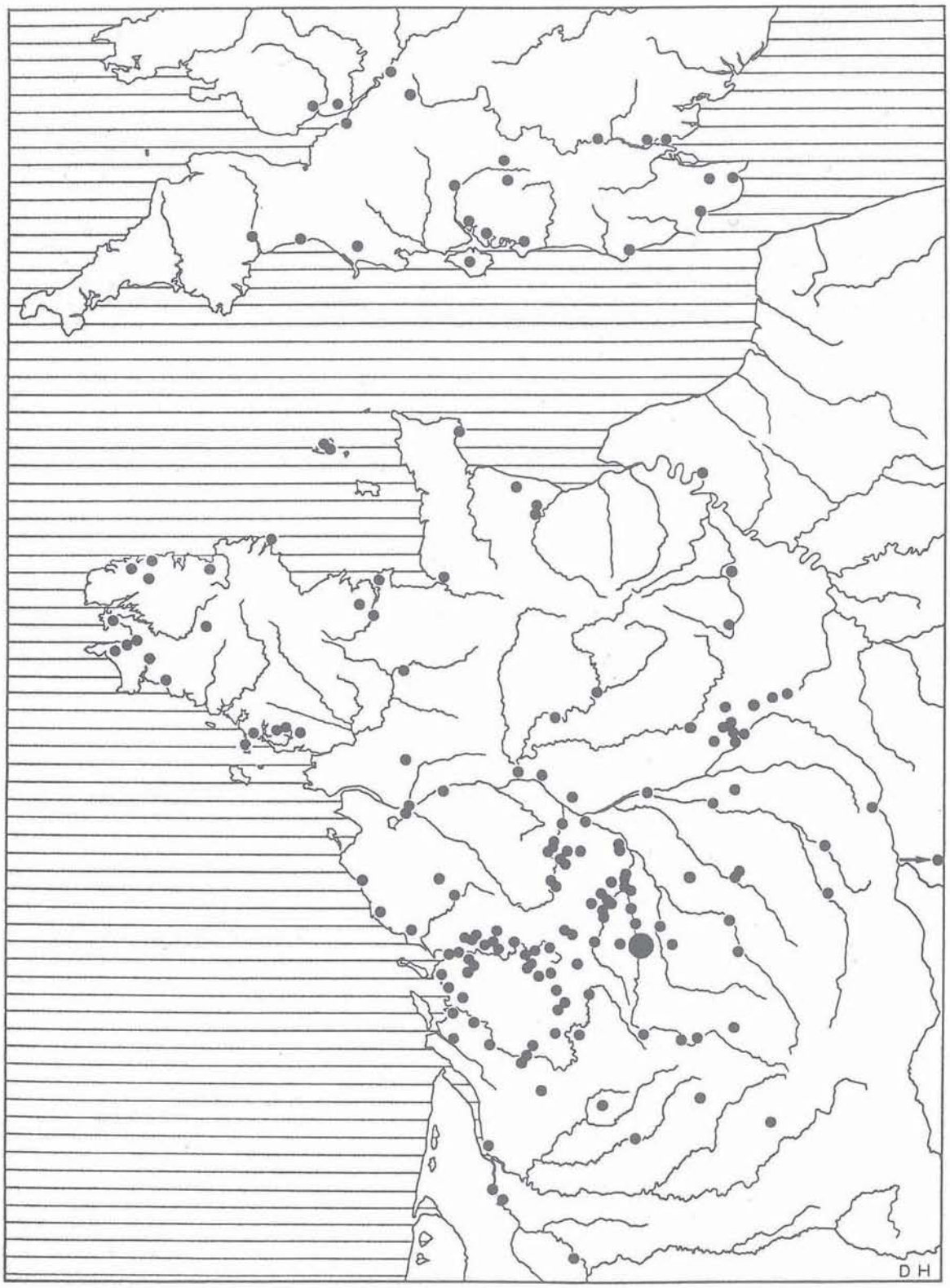

Figure 4 - Carte de diffusion de la céramique "à l'éponge"
(le point le plus gros matérialise Civaux ; la flèche indique la direction du site d'Yverdon). Dessin D. S.-H.

Rochelle, Saintes et l'important port d'Alet (Ille-et-Villaine) en ont livré au moins six. Une douzaine de formes se rencontrent, en revanche, à Poitiers, Châtellerault et Civaux (Vienne), ces deux derniers sites rassemblant à eux seuls la quasi-totalité des formes actuellement connues. Il nous paraît logique, compte tenu de l'exceptionnelle densité de tessons, du répertoire de formes quasi complet, de la diversité des décors, d'indices déjà relevés d'une activité céramique, des ressources naturelles du site, d'affirmer la localisation probable des officines aux environs immédiats de Civaux (Vienne). Cette bourgade gallo-romaine comptabilise, encore aujourd'hui, la plus grande quantité de tessons de céramique "à l'éponge" jamais découverte. La prospérité, souvent diversement interprétée, de ce *vicus*, au Bas-Empire, a peut-être pour origine l'essor de cette activité céramique et Civaux aurait alors joué un rôle important dans l'économie poitevine. Seule la découverte de fours liés à cette production pourra, naturellement, confirmer cette présomption. Plusieurs ateliers ont d'ailleurs pu assurer la fabrication de ces vases qui présentent d'importantes variations de pâte et d'engobe, à moins que cette diversité ne soit le reflet d'altérations ou d'irrégularités de cuisson. L'engobage simple, les marbrures, les étoilures se retrouvent indifféremment sur des récipients de même forme : ceci va peut-être à l'encontre de l'hypothèse d'ateliers spécialisés dans un type de décor particulier. En tout état de cause, l'idée selon laquelle les ateliers devraient être situés vers Bordeaux, où notre céramique reste extrêment discrète, est, à notre avis, à rejeter, tout comme celle, plus étonnante, récemment émise après examen de lames minces, aboutissant à fixer la production dans le Massif Central, région où cette céramique n'a précisément jamais été rencontrée (8). Les réponses à ces problèmes ne pourront, au demeurant, se faire qu'en développant des recherches sérieuses, à la fois en laboratoire et sur le terrain.

Faute d'indices chronologiques précis, M. Raimbault avait fixé l'apparition de la production de céramique "à l'éponge" à la fin du IIIème s. La prise en compte des contextes stratigraphiques issus des fouilles récentes autorise aujourd'hui des conclusions différentes. Marie-Hélène et Jacques Santrot, se fondant sur les résultats des fouilles de Camblanes (Gironde) et Saint-Priest-sous-Aixe (Haute-Vienne), ont suggéré un départ de fabrication plus précoce (fin IIème-début IIIème s.)(9). L'hypothèse est confirmée par la découverte d'un vase intact à Poitiers, dans un contexte chronologique similaire. Le fanum d'*Antran* (Vienne) a également livré quelques tessons dans les couches d'abandon de la fin du IIème ou du début du IIIème s. A la même période, enfin, pourraient se rattacher les découvertes anciennes d'Eyrein (Corrèze) et de Bourges (Cher)(cf. *infra* Les contextes de découvertes de céramique).

L'analyse des éléments chronologiques dignes de confiance traduit des circuits commerciaux bien en place aux IIIème et IVème s. Les jattes R.V, VI, VII, les cruches R.X et les gobelets R.VIII sont alors très répandus (Fig. 5). La céramique "à l'éponge" côtoie encore, à Alet (Ille-et-Villaine), à la fin du IVème s., les produits d'Argonne, de Jaulges-Villiers-Vineux, de New-Forest ou de Rhénanie. Elle ne se rencontre plus guère dans

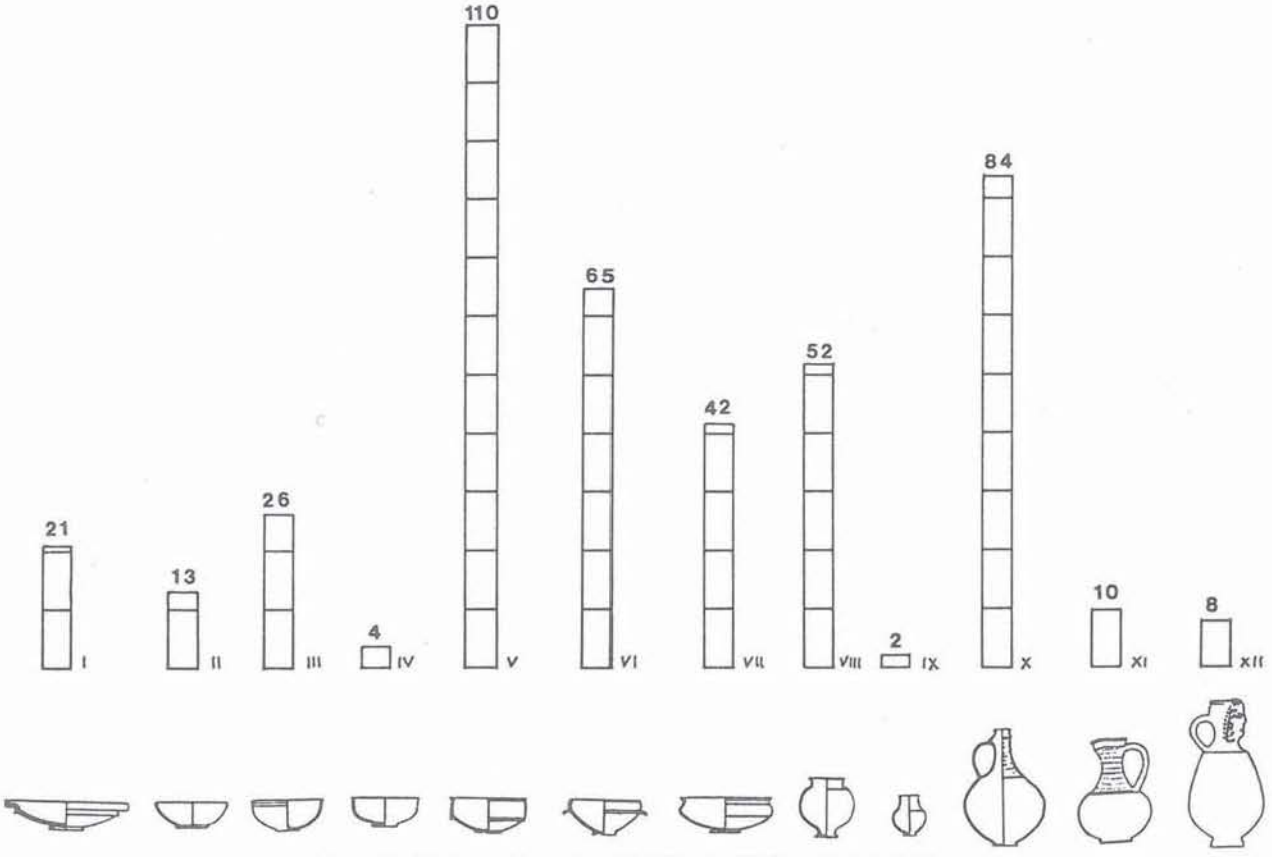

Figure 5 - Fréquences comparées des formes les plus courantes.

la seconde moitié du Vème s. Elle est associée, sur le site de Chezelles (Indre) qui ne peut être antérieur à l'époque d'Arcadius, à des tessons d'Argonne. Elle est encore présente dans les remblais tardifs d'un hypocauste, à Soubise (Charente-Maritime), avec de la céramique paléochrétienne. C'est aux côtés de tessons de céramique grise estampée qu'on la découvre encore, jusqu'au milieu du Vème s., à Périgueux (Dordogne). On l'observe, à Tours (Indre-et-Loire), dans des strates de la fin du IVème et du milieu du Vème s., mais on constate avec intérêt qu'elle disparaît des couches de la fin du Vème et du début du VIème s. qui contiennent des Dérivés de Sigillées Paléochrétiennes (cf. *infra* Les contextes de découvertes de céramique). Il semble donc bien que la production ait périclité à cette époque. La présence de tessons de poterie "à l'éponge" dans des contextes très tardifs, débordant sur le Haut Moyen Age, comme dans les fouilles de Camille-Jullian, à Bordeaux, doit être interprétée comme du matériel purement résiduel.

La technique du décor ornant la majorité des vases, qui offre des céramiques originales relativement peu onéreuses puisque ne nécessitant pas l'utilisation de moules et de poinçons, permet d'expliquer sans doute la large et durable diffusion de cette production. Transportée par voie terrestre, fluviale et maritime, elle concurrence, en Armorique, les poteries britanniques et argonnaises, en Grande-Bretagne, les produits de l'Est de la Gaule et de l'Eifel, partout en Gaule la production de l'Argonne. La publication des fouilles d'épaves, comme celle de Saint Peter's Port, à Guernesey, qui contenait plusieurs jattes en céramique "à l'éponge", sera, n'en doutons pas, précieuse.

Hormis quelques vases dérivés des sigillées du Haut-Empire, la majorité des formes évoque les productions tardives de l'Est. Parmi les premiers, mentionnons la jatte R.VII qui est très proche d'une coupe sigillée d'un type jusqu'à présent inédit, fabriqué sous Domitien par Florus à Montans, et diffusé à Bordeaux et Saintes (10). Citons également les terrines R.V et VI qui reprennent le profil des Drag. 38, 44 et 45, tandis que le gobelet R.VIII imite la forme Déchelette 72. Les autres types s'apparentent aux céramiques à revêtement argileux des régions alpines, à certaines formes de sigillées claires, aux productions d'Outre-Manche comme celles des ateliers de New-Forest qui, fabriquant des vases proches des formes R.I, IV, VI, VII et X, connaissent d'ailleurs aussi le décor marbré. Mais la parenté avec la sigillée d'Argonne et la poterie flammée ou marbrée de Rhénanie reste aussi indéniable. Toutefois, l'hypothèse, avancée par M. Raimbault, d'une influence directe des produits rhénans sur notre production et, particulièrement, sur les cruches à tête féminine de type R.XII, reste à démontrer. Ces cruches à visages existent en effet un peu partout dans l'Empire. Leur apparition est tardive en Grande-Bretagne puisque Julian Munby rattache leur fabrication, dans la région d'Oxford, au milieu du IVème s. (11), tandis que Franziska Dövener et Mathilde Grünewald datent la production de Worms de la fin du IIIème et du IVème s. (12). Le cas de Worms mérite toute notre attention : il existe, en effet, une extraordinaire similitude entre les cruches à visages de Rhénanie et celles du Poitou (13). Ce sont les seules, à notre connaissance, à adopter un principe de décor strictement identique : le pied et la panse reçoivent un engobe rouge-orangé mat, tandis que le col lisse et le goulot sont peints en blanc et ornés d'un relief d'applique à tête féminine. Même les cruches de type similaire, sorties des ateliers de Saint-Evroult, dans l'Essonne, ne présentent pas cette organisation bicolore (Musée de Dourdan)(14). L'antériorité du "modèle" rhénan pourrait toutefois ne pas être aussi assurée qu'il y paraît, puisque des prototypes semblent déjà avoir été repérés en Gaule intérieure. Ainsi, la dernière cuisson, apparemment effectuée à la fin du IIème ou au début du IIIème s., dans l'atelier de Saint-Evroult, a livré une cruche marbrée à visage assez comparable à la forme R.XII de notre production (15). Les deux cruches R.XII "à l'éponge", mises au jour dans une nécropole de Bourges, au XIXème s., traditionnellement attribuées au Bas-Empire (16), nous paraissent d'ailleurs, à la lumière du mobilier associé (Déch. 72 à relief d'applique, sigillée de Lezoux estampillée DVRATVS, verrerie Isings 78) datables, au plus tard, du IIIème s.

On le voit, l'évolution chronologique et typologique reste à préciser, d'où l'importance des contextes archéologiques des découvertes. Certaines publications isolent, hélas encore, le mobilier céramique des unités stratigraphiques. Quoi qu'il en soit, la céramique "à l'éponge" ne peut en aucun cas, compte tenu de sa longue diffusion, servir seule de critère de datation d'un site ou d'une strate, nous l'avons constaté à plusieurs reprises. Ce bref survol aura, nous l'espérons, réveillé l'intérêt qu'avaient suscité les travaux de Michel Raimbault lorsqu'il avait révélé cette production. Loin de tirer des conclusions définitives, nous avons voulu faire le point des connaissances actuelles, en constatant que cette céramique occupait encore injustement une place discrète dans les publications. Notre cartographie, établie à partir des dépouillements bibliographiques et de l'enquête menée auprès de nombreux archéologues, ne constitue qu'un état des recherches. Elle reste évidemment liée à l'activité et aux centres d'intérêt des chercheurs. Un tel document doit donc être manié avec prudence. Nous restons persuadée que dépôts de fouilles et musées, hors de notre région, nous réservent encore bien des surprises. Paradoxalement, notre enquête n'a pas, faute de temps, pris en compte les quantités de céramique "à l'éponge" conservées à la D.R.A.H. de Poitou-Charentes, provenant en particulier des fouilles réalisées sur le site du *vicus* de Civaux et dans la ville de Poitiers. La céramique "à l'éponge" de Civaux mériterait, en particulier, une publication spécifique, capitale pour la compréhension de cette production et de ses origines. Il est possible aujourd'hui d'admettre que notre céramique a été fabriquée dès la fin du IIème s., qu'elle a su s'imposer dans les grands courants commerciaux des IIIème et IVème s., bénéficiant rapidement d'une large diffusion. On peut d'ailleurs s'interroger sur l'effet qu'un tel succès put exercer sur des officines comme Saint-Evroult proposant le même type de produits (18).

Nous n'avons abordé que certains aspects de ce sujet. La recherche des lieux de production, l'examen des pâtes, les analyses de laboratoire restent à accomplir.

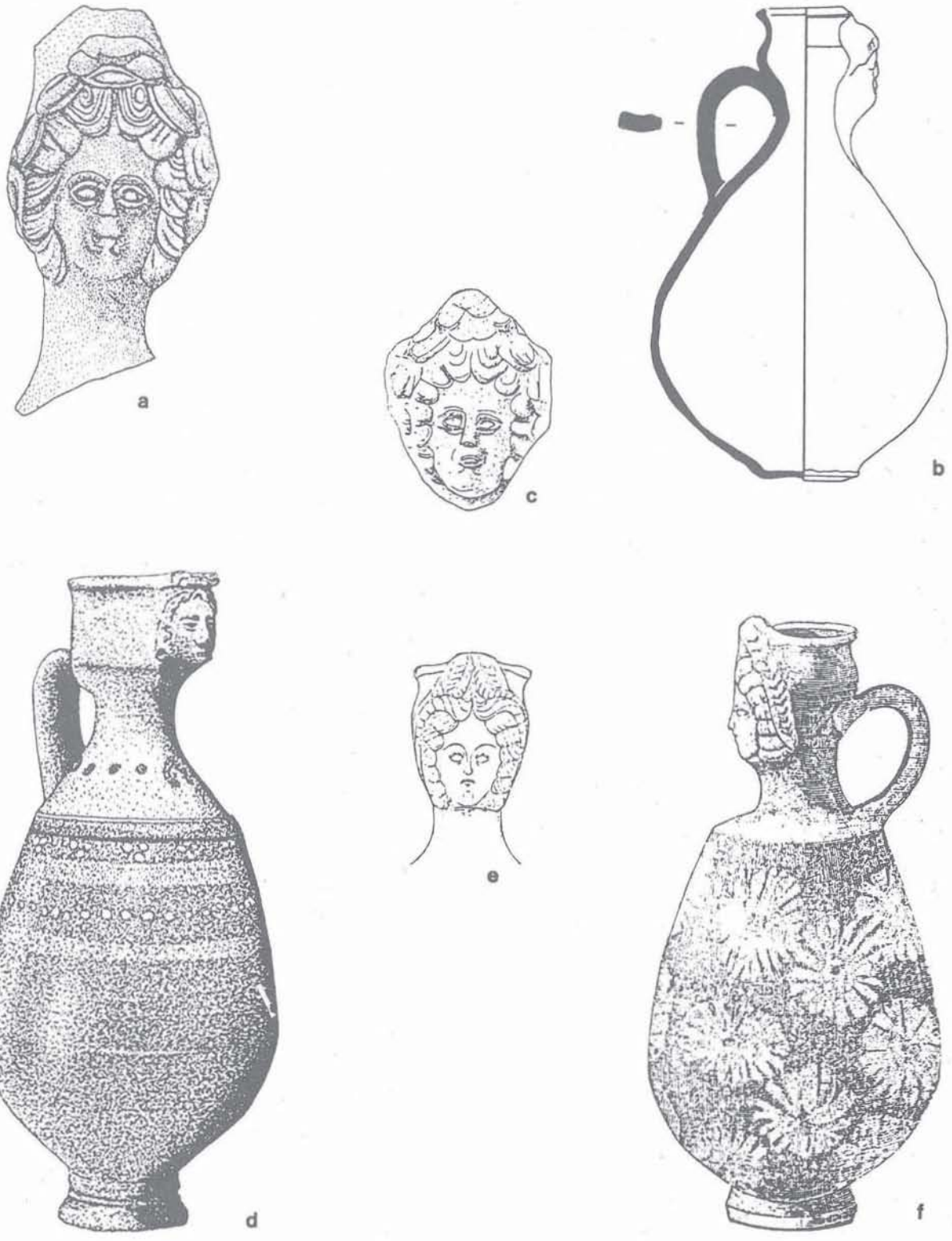

Figure 6 - Cruches à relief d'applique.
a-b : production de Saint-Evroult, dessins L. Bourgeau et H. Scour
(extrait de L. BOURGEAU, *Céramiques et potiers*, Dourdan, s.d., p. 190-191) ;
c : forme R. XII d'Antigny (Vienne), dessin Ch. Richard (extrait de Ch. RICHARD, *Gué-de-Sciaux*, Chauvigny, 1989, p. 151) ;
d : production de Worms, dessin D. S.-H. (d'après photo
dans *Gallien in der Spätantike von Kaiser Constantin zu Frankenkönig Childerich*, Mayence, 1980, p. 124-125, n° 63) ;
e-f : forme R. XII "à l'éponge" de Jazeneuil (Vienne), dessin L. Chérion (extrait de D. SIMON-HIERNARD,
dans *Romains et Barbares entre Loire et Gironde*, Poitiers, 1989, p. 146).

LISTE DES SITES AYANT LIVRÉ DE LA CÉRAMIQUE "À L'ÉPONGE" (FIG. 4).

N.B. : les astérisques indiquent les sites relevés par M. Raimbault.

FRANCE :

Calvados :
- Bayeux
- Fontaine-Etoupefour
- Vieux

Charente :
- * Barbézieux-Saint-Hilaire
- Cognac
- * Les Gours
- * Houlette (Le Peyrat)
- Montigné
- Paizay-Nandouin-Embourie (Embourie)
- * Salles-d'Angles
- VilleJoubert

Charente-Maritime :
- Anais
- Charron
- * Châtelaillon-Plage
- Marans
- La Rochelle
- * Romegoux
- * Saint-Jean-de-Liversay
- * Saint-Just-Luzac
- * Saint-Sauveur-d'Aunis
- Saint-Vivien
- Saintes
- Soubise

Cher :
- * Bourges
- Bruère-Allichamps
- Sancerre

Corrèze :
- Eyrein
- Saint-Eloy-les-Tuileries

Côte d'Armor
- Bréhat
- Corseul
- Lanvallay
- Plestin-les-Grèves

Creuse :
- Crozant

Dordogne :
- Cherval
- Périgueux

Eure-et-Loir :
- Chartres
- Dambron
- Sorel-Moussel

Finistère :
- Carhaix-Plouguer
- Concarneau
- Crozon
- Douarnenez (Plomarc'h)
- Douarnenez (Trogouezel)
- Goulien
- Plonévez-Porzay
- Plouescat
- Plounéventer
- Pont-Croix
- Quimper
- Saint-Frégant

Gironde :
- Bordeaux
- Camblanes-et-Meynac
- * Plassac

Ille-et-Vilaine :
- Châtillon-sur-Seiche
- Saint-Malo (Alet)

Indre :
- Chezelles
- Paulnay
- Saint-Marcel
- Villedieu-sur-Indre

Indre-et-Loire :
- Luzé
- Saint-Germain-sur-Vienne
- Tours

Loir-et-Cher :
- Areines
- Briou
- Lestiou
- Lorges
- Maves
- Pouillé
- Séris
- Soings-en-Sologne
- Verdes

Loire-Atlantique :
- Nantes
- Rezé
- Saffré

Loiret :
- Chaussy
- Pithiviers-le-Vieil
- Tavers

Lot-et-Garonne :
- Le Mas-d'Agenais

Maine-et-Loire :
- Andard
- Angers
- * Drain
- * Saint-Just-sur-Dives
- Vivy

Manche :
- Avranches
- Réville

Morbihan :
- Arradon
- Carnac
- Saint-Pierre-Quiberon
- Theix
- Vannes

Sarthe :
- Avoise
- Le Mans

Seine-Maritime :
- Rouen

Deux-Sèvres :
- * Aiffres
- Chef-Boutonne
- * La Crèche
- Fors
- * Louin
- Louzy
- Melle
- Périgné
- Prahecq
- Rom
- * Sainte-Eanne
- * Saint-Jouin-de-Marnes
- Saint-Léger-de-Montbrun
- Saint-Loup-Lamairé
- * Saint-Maxire
- * Taizé
- Thouars
- Tourtenay
- Vouillé

Vendée :
- Le Bernard
- * Bouillé-Courdault
- Chantonnay
- Les Essarts
- * Fontenay-le-Comte (Saint-Médard-des-Prés)
- * Le Langon
- * Maillezais
- * Le Mazeau
- Nieul-sur-l'Autise
- Olonne-sur-Mer
- * Le Poiré-sur-Velluire
- * Saint-Hilaire-de-Riez
- * Saint-Hilaire-des-Loges

Vienne :
- Antigny
- Antran
- * Availles-en-Châtellerault
- Bellefonds
- * Châtellerault
- Chauvigny (Saint-Pierre-les-Eglises)
- Cissé
- * Civaux
- * Curçay-sur-Dive
- * Jaulnay-Clan
- * Jazeneuil
- Loudun
- Migné-Auxances
- * Naintré
- * Persac (Villars)
- * Poitiers
- * Saint-Georges-les-Baillargeaux
- Sanxay
- * Scorbé-Clairvaux
- Valdivienne (Salles-en-Toulon)
- * Vendeuvre-du-Poitou
- Vernon
- Vivonne
- Voulême

Haute-Vienne :
- Limoges
- Saint-Priest-sous-Aixe
- Sauviat-sur-Vige

GRANDE-BRETAGNE :

Pays de Galles :

Gwent :
- Caerlon
- Caerwent

Angleterre :

Avon :
- Sea Mills

Channel Islands :
- Guernesey (La Plaiderie)
- Guernesey (Saint-Peter's Port)

Devon :
- Exeter
- Holcombe

Dorset :
- Dorchester

Essex :
- Canvey Island
- Colchester
- Mucking

Gloucester :
- Cirencester
- Gloucester

Hampshire :
- Bitterne
- Binsted Wyck
- East Anton
- Portchester
- Silchester

Id. (Isle of Wight) :
- Carisbrooke

Kent :
- Canterbury
- Lympne
- Richborough Castle

London (Greater)
- Londres (New Fresh Wharf)
- Londres (Southwark)

Sussex :
- Bignor
- Chichester
- Pevensey

SUISSE :

Canton de Vaud
- Yverdon

LES CONTEXTES DE DÉCOUVERTES DE CÉRAMIQUES "À L'ÉPONGE" (COMPLÉMENT À LA THÈSE DE M. RAIMBAULT).

ANAIS (Fr., 17) : tessons avec imitations de sigillée, monnaies de Crispus, Constance (II), Constant. Datation : IVème s.

J. METAYER, dans *Rev. Saintonge et Aunis*, 14, 1988, p. 11 et 28.

ANGERS (Fr, 49) : **a.** Rue Toussaint : tessons avec Ch. 320 d'Allieux-Clairière, Ch. 314, Drag. 45. Datation : IVème s.

M. PROVOST, *C.A.G. 49*, 1988, p. 118.

b. Rue de Strasbourg : tessons avec de la sigillée d'Argonne, céramique estampée, monnaies de la seconde moitié du IVème s. Datation : IVème-Vème s.

G. AUBIN, dans *Gallia*, 41, 1983, p. 316-317.

ANTIGNY (Fr., 86) : formes R.II et XII avec gobelets de Jaulges-Villiers-Vineux, imitations de Tétricus, monnaies constantiniennes. Datation : IVème s.

Ch. RICHARD, Le Gué de Sciaux, dans *Mém. Soc. Arch. Chauvigny*, IV, 1989, p. 151.

ANTRAN (Fr., 86) : tessons avec mobilier céramique divers. Datation : fin IIème-début IIIème s.

Renseignement J.-P. PAUTREAU.

AVAILLES-EN-CHATELLERAULT (Fr., 86) : formes R.IV et XI avec verrerie Is. 117 et 104 à cabochons, *nummus* de Constantin I. Datation : IVème s.

D. SIMON-HIERNARD, dans *Romains et Barbares entre Loire et Gironde*, Poitiers, 1989, p. 100.

AVOISE (Fr., 72) : deux bols R.III avec Ch. 320 d'Argonne, monnaies de Postume, Tétricus, Constantin. Datation : fin IIIème-début IVème s.

C. LAMBERT, dans *La Province du Maine*, 78, V, 20, 1976, p. 262-263.

AVRANCHES (Fr., 50) : tessons avec sigillée d'Argonne, monnaies de Constant I et Honorius. Datation : IVème-Vème s.

I. PILET-LEMIERE, D. LEVALET, *C.A.G. 50*, 1989, p. 20.

BELLEFONDS (Fr., 86) : tessons avec monnaies de Gallien, Victorin, Postume. Datation : fin IIIème s.

Ch. RICHARD, dans *B.S.A.O.*, 4ème s., 17, 1983, p. 253-271.

BOUILLE-COURDAULT (Fr., 85) : formes R.III, V, VI, VII et VIII, lagène inédite avec Ch. 310, 313 et 345 d'Argonne, Ch. 323 de Jaulges-Villiers-Vineux, verrerie rhénane Is. 106, 111 et 120. Datation : fin IIIème-IVème s.

J. PASCAL, dans *R.A.O.*, 4, 1987, p. 91-110.

BOURGES (Fr., 18) : formes R.XI et XII avec Déch. 72 à relief d'applique, sigillée de DVRANTVS de Lezoux, verrerie Is. 78. Datation : fin IIème-IIIème s.

H. PONROY, dans *Mém. Soc. Antiq. Centre*, 24, 1900, p. 13 ; O. RUFFIER, dans *C.A.H.B.*, 104, 1990, p. 3-5 (qui les date du IVème s.).

BRUERE-ALLICHAMPS (Fr., 18) : forme R.VIII avec "monnaies de la seconde moitié du IVème s.". Datation : IVème s.

M. BAILLIEU, W. CABEZUELO, dans *C.A.H.B.*, 98, 1989, p. 24 et

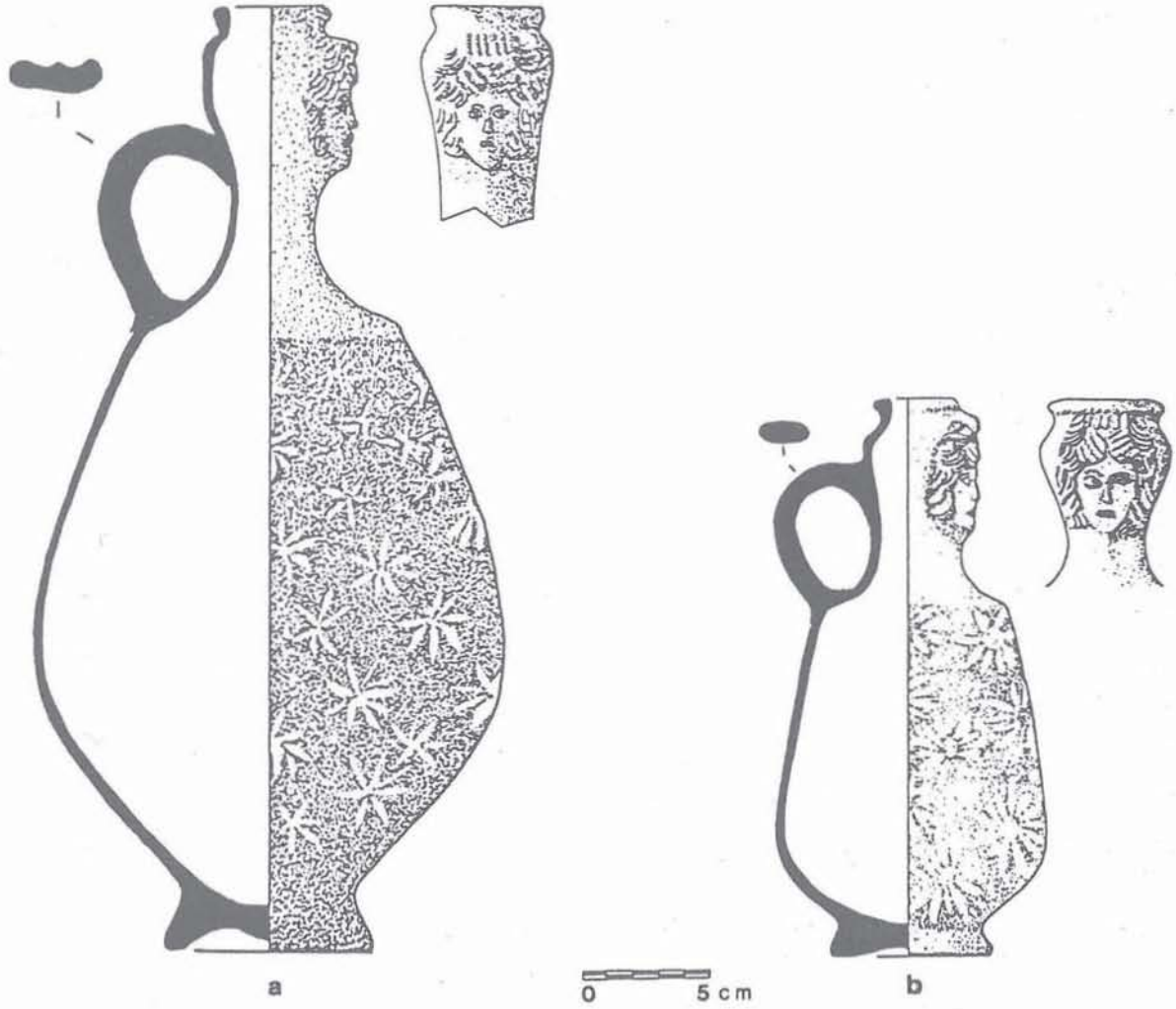

Figure 7 - Bourges (Cher) : cruches R. XII "à l'éponge". Dessins J. Artaud (extrait d'O. RUFFIER, *C.A.H.B.*, 104, 1990, p. 5).

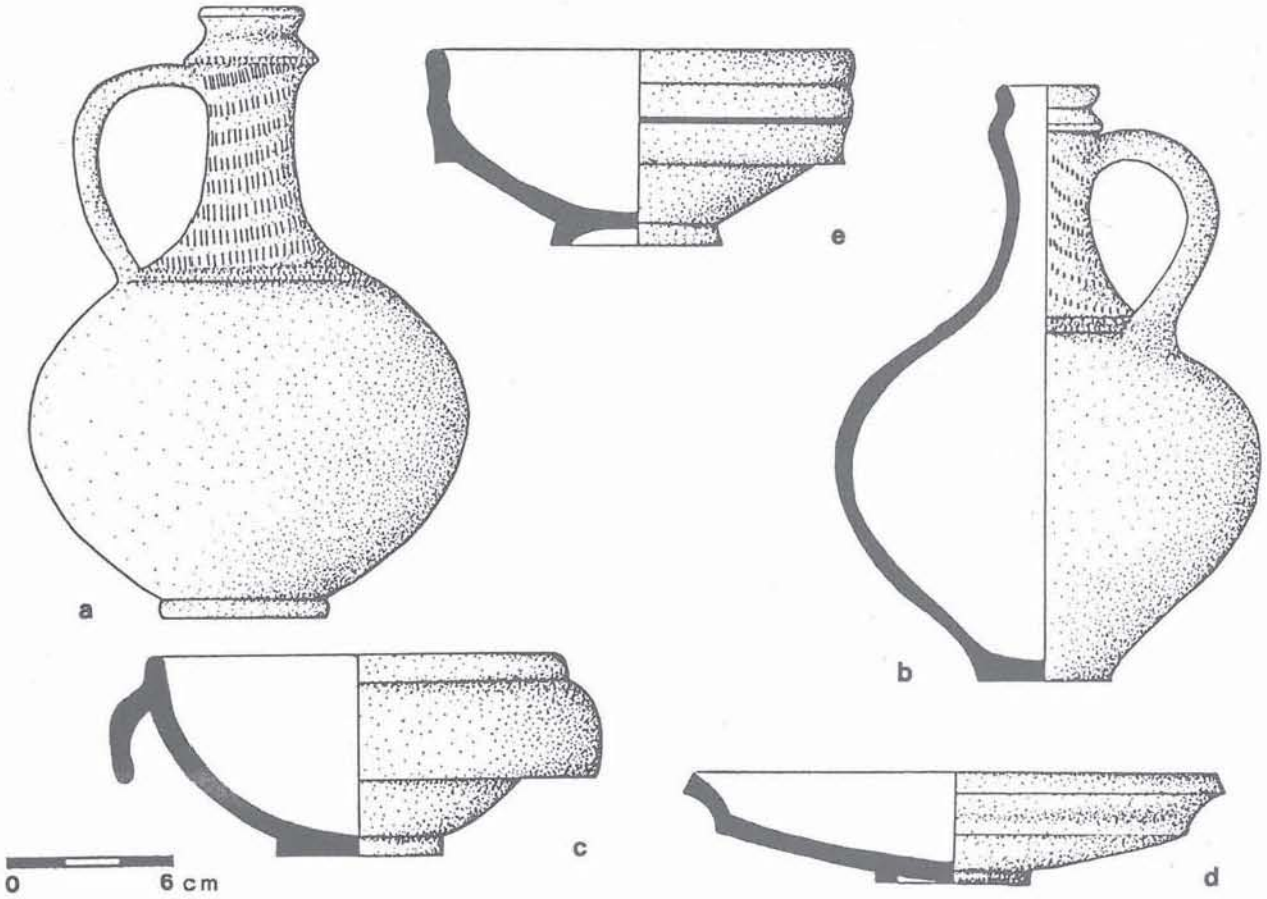

Figure 8 - Chef-Boutonne (Deux-Sèvres) : céramiques "à l'éponge" R. X (a, b), VI (c), I, (d), d'après des dessins inédits de R. Proust.

26 ; O. RUFFIER, *loc.cit.*

CAMBLANES-ET-MEYNAC (Fr., 33) : forme R.X avec sigillée et monnaies du IIème s. Datation : fin IIème s.

M.-H. FROIDEFOND-SANTROT et J. SANTROT, dans *Gallia*, 33, 1975, p. 203-205.

CARHAIX-PLOUGUER (Fr., 29) : forme R.VI avec Ch. 304, 319 et 320 d'Argonne, Black-bunished Ware, verrerie à feuille d'or et décor, monnaies de Tétricus, Constantin et Constance II. Datation : IVème s.

R. SANQUER, dans *B.S.A. Fin.*, 106, 1978, p. 48-49.

CHARRON (Fr., 17) : tessons avec monnaies de Tétricus I et II, Constance Chlore et Arcadius. Datation : IVème s.

J. GUILLEMENT, dans *Rev. Saintonge et Aunis*, 4, 1978, p. 131-133.

CHARTRES (Fr., 28) : tessons avec céramique peinte tardive. Datation : IVème s.

H. SELLES, dans *Chartres 1978-1988. 10 années d'archéologie. 20 siècles d'Histoire*, 1988, p. 144-145.

CHATELLERAULT (Fr., 86) : Formes R.I, II, IV, V, VI, VIII et X avec Ch. 320 d'Argonne, imitations de Ch. 330 et 340, verrerie Is. 42, 67, 101 et 109. Datation : IIIème-IVème s.

D. SIMON-HIERNARD, étude en cours de la nécropole de l'Aiguillon (Musée de Poitiers).

CHATILLON-SUR-SEICHE (Fr., 35) : tessons avec Ch. 304, 308 et 320 d'Argonne. Datation : IVème s.

G. LEROUX, M. PROVOST, *C.A.G. 35*, 1991, p. 270-271.

CHAUSSY (Fr., 45) : tessons avec plaque-boucle du IVème-Vème s., Ch. 323 de Jaulges-Villiers-Vineux, Ch. 320 d'Argonne. Datation : IVème s.

M.-C. et Ph. MARINVAL, dans *Rev. Loiret*, 2, 1976, p. 43-45.

CHEF-BOUTONNE (Fr., 79) : formes R.I, V, VI et X avec (?) monnaies de Licinius et Magnence. Datation : IVème s.

Rens. R. Proust.

CHEZELLES (Fr., 36) : tessons avec (?) monnaie d'Arcadius et Argonne tardive. Datation : début IVème s.

G. COULON, dans *R.A.C.*, 1970, p. 4.

CIVAUX (Fr., 86), La Croche : formes R.II/III, V, VI, X et inédites avec céramiques d'Argonne et monnaies allant de Philippe I à l'époque constantinienne. Datation : IIIème-IVème s.

D. SIMON-HIERNARD, Rapport de fouille inédit, 1981.

COGNAC (Fr., 16) : Plusieurs formes parmi lesquelles R.I, V, VI, VII, et X (?) avec Spruchbecher trévires, sigillée d'OLLOGNATVS, Curle 23, Drag. 23, 33, 38, monnaies de Gallien, Claude II, imitations de Tétricus. Datation : fin IIIème s.

Ch. VERNOU, *La ferme gallo-romaine de la Haute-Sarrazine, Cognac-Crouin*, cat. d'exposition, Cognac, 1990, p. 56-58.

CORSEUL (Fr., 22) : tessons avec Ch. 314 d'Argonne et ovoïde peignée. Datation : IVème s.

M. CLEMENT, dans *Gallia*, 43, 1985, p. 282.

DAMBRON (Fr., 28) : forme R.VII avec céramique peinte tardive, productions de Jaulges-Villiers-Vineux et d'Argonne. Datation : fin IVème s.

A. FERDIERE et A.-M. FOURTEAU, dans *Rev. Arch. Loiret*, 6, 1980, p. 42 et 55.

DOUARNENEZ (Fr., 29), Plomarc'h : formes R.I et V avec céramique d'Argonne peinte, décorée à la molette. Datation : IVème s.

R. SANQUER, dans *B.S.A. Fin.*, 104, 1976, p. 43-53.

EYREIN (Fr., 19) : forme R.VI avec sigillées de la fin du IIème s., marque CASVRIVS, tasses métallescentes. Datation : fin IIème-début IIIème s.

J.-L. ANTIGNAC, dans *R.A.C.*, 1977, 63-64, p. 339-356.

FONTAINE-ETOUPEFOUR (Fr., 14) : tessons avec Ch. 323 de Jaulges-Villiers-Vineux, sigillées d'Argonne tardives, monnaies de Constance II, Gratien, Magnus Maximus, Black-burnished Ware. Datation : fin IVème s.

T. MARTIN, D. DUFOURNIER, dans *105ème Congr. Nat. Soc. Sav., Arch.*, Caen, 1980, p. 68.

GUERNESEY (G.-B., Channel Island) : forme R.VI avec Black-burnished Ware du Dorset, jatte S. 164, amphore Dressel 30 et monnaies "postérieures à 280". Datation : fin IIIème s.

J. MONAGHAN, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 39-43.

LIMOGES (Fr., 87), *villa* des Brachauds : forme R.VI avec Ch. 320 d'Argonne et monnaies constantiniennes. Datation : deuxième moitié du IVème s.

J.-M. DESBORDES, dans *Gallia*, 43, 1985, p. 430.

LUZE (Fr., 37) : forme R.X avec céramique S. 164, verrerie Is. 61, antoninianus de Claude II. Datation : deuxième moitié du IIIème s.

Renseignement et photo du mobilier transmis par la Soc. Archéologique de Touraine.

NANTES (Fr., 44) : tessons avec sigillée d'Argonne tardive, céramique estampée et monnaies de la première moitié du IVème s. Datation : IVème s.

M. PROVOST, *C.A.G. 44*, 1988, p. 86.

OLONNE-SUR-MER (Fr., 85) : forme R.V avec Drag. 45 d'Argonne. Datation : début IVème s.

J. FROGER, dans *Ann. Soc. Emul. Vendée*, 1976, p. 128-129.

PAIZAY-NANDOUIN-EMBOURIE (Fr., 16), Embourie : tessons avec monnaies de Tétricus et Constantin. Datation : fin IIIème-IVème s.

Y. VINCENDEAU, dans *B.G.R.A. Villefagnan*, 4, 1985, p. 18-34.

PAULNAY (Fr., 36) : tessons avec sigillée d'Argonne décorée à la molette. Datation : IIIème-IVème s.

G. COULON, dans *R.A.C.*, 24, 1985, p. 205.

PERIGUEUX (Fr., 24) : **a.** rue Romaine : forme R.I avec fibule ansée, céramique grise estampée. Datation : milieu IVème-milieu Vème s.

J.-F. PICHONNEAU, dans *B.S.H.A. Périgord*, 106, 1979, p. 89-96.

b. Rue Denis-Papin : forme R.VI avec verrerie Is. 103. Datation fin IIIème-début IVème s.

A. LACAILLE, dans *B.S.H.A. Périgord*, 109, 1982, 278-290.

PITHIVIERS-LE-VIEIL (Fr., 45) : tessons avec céramique de Jaulges-Villiers-Vineux, Ch. 304, 313, 320 d'Argonne. Datation : IVème s.

M. PROVOST, *C.A.G. 45*, 1988, p. 198.

POITIERS (Fr., 86) : **a.** rue des Ecossais : forme R.VII avec céramique métallescente, Drag. 37 à dauphins, monnaie de Faustine divinisée, Marc-Aurèle et Crispine. Datation : fin IIème-début IIIème s.

Renseignement A. OLLIVIER

b. rue Georges-Servant : forme R.II et VIII avec œnochoé proche de R.XI, jatte carénée et verrerie à anses

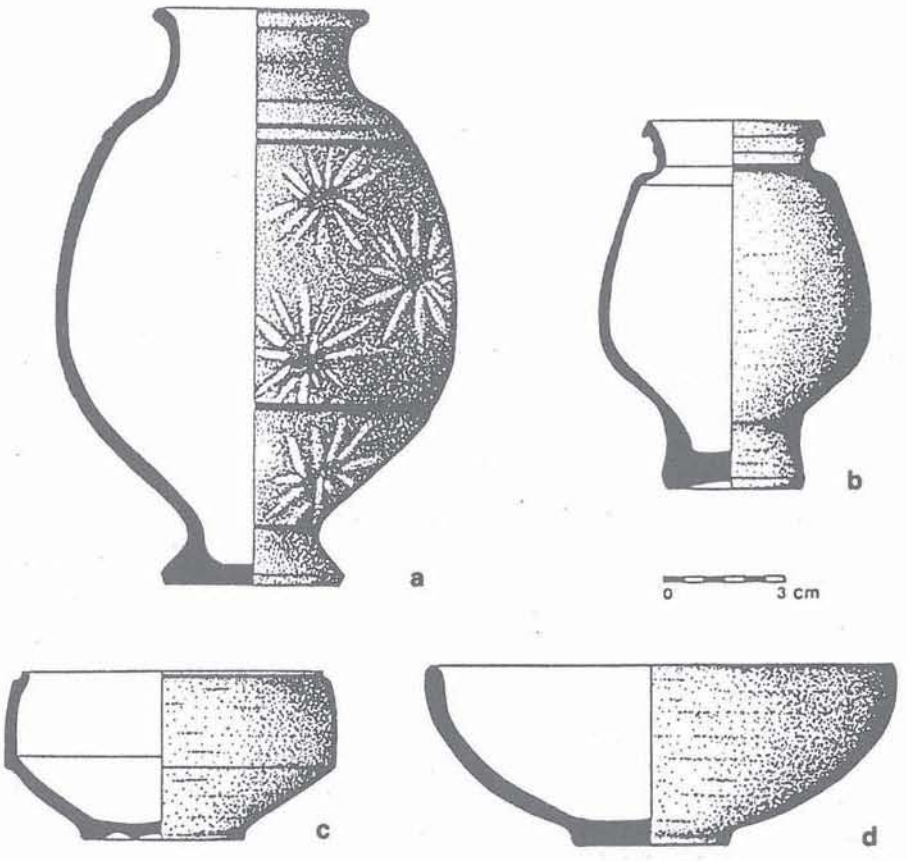

Figure 9 - Poitiers (Vienne) : céramiques "à l'éponge" R. II (d), VIII (a), formes inédites (b, c).
Dessins D. S.-H. (extrait de D. SIMON-HIERNARD, *Poitiers, la nécropole du quartier Blossac-Saint-Hilaire*, Poitiers-Chauvigny, 1991, p. 125-127).

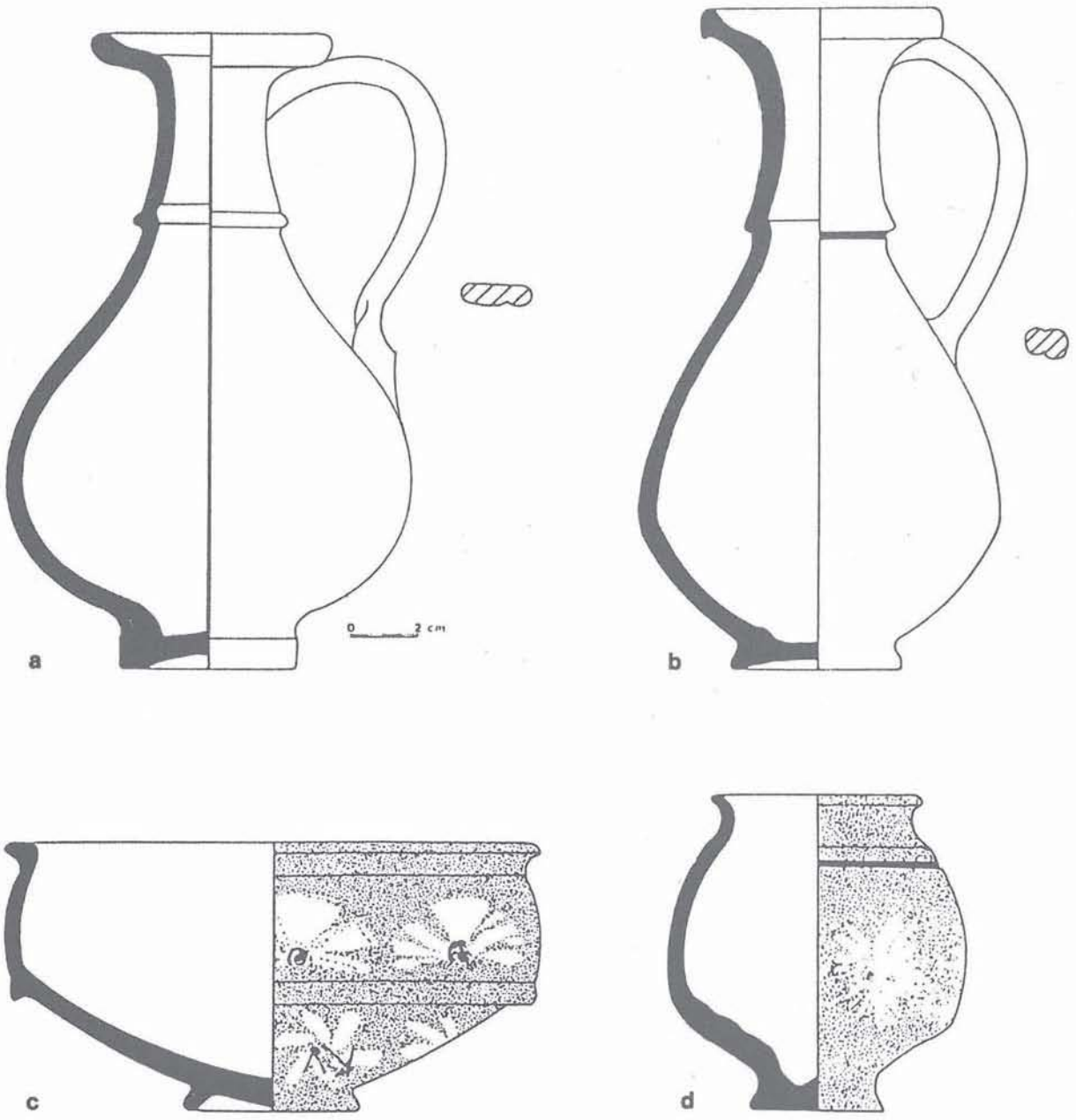

Figure 10 - Bouillé-Courdault (Vendée) : céramique "à l'éponge", lagène de type inédit (a, b), R. V (c), VIII (d). Dessins J. Pascal (extrait de J. PASCAL, *R.A.O.*, 4, 1987, p. 91-110).

ls. 101, petit bronze de Numérien. Datation : fin IIIème-début IVème s.

D. SIMON-HIERNARD et J. HIERNARD, à paraître dans *Aquitania*.

PONT-CROIX (Fr., 29) : formes R.VI et X avec sigillée d'Argonne tardive et imitations de Constantin. Datation : IVème s.

P. GALLIOU, dans *Arch. en Bretagne*, 1975, p. 15-16 ; R. SANQUER, dans *B.S.A. Fin.*, 104, 1976, p. 62.

POUILLE (Fr., 41) : tesson avec Ch. 323 d'Argonne. Datation : IVème s.

M. PROVOST, *C.A.G. 41*, 1988, p. 54.

QUIMPER (Fr., 29) : forme R.V avec Black-burnished Ware, Ch. 320 et 330 d'Argonne. Datation : début IVème s.

J. MENEZ et P. GALLIOU, dans *B.S.A. Fin.*, 115, 1986, p. 43-78.

LA ROCHELLE (Fr., 17) : formes R.III, X... avec sigillée d'Argonne décorée à la molette, monnaies constantiniennes. Datation : IVème s.

J. FLOURET et G. DURAND, dans *Rev. Saintonge et Aunis*, 10, 1984, p. 7-27.

SAFFRE (Fr., 44) : forme R.V avec gobelet à long col tronconique, verrerie ls. 106/107 à décor. Datation : IVème s.

P. GALLIOU, *Arch. en Bretagne*, 1978, p. 51-53.

SAINT-ELOY-LES-TUILERIES (Fr., 19) : formes R.I, V, VI avec monnaies de Tétricus. Datation : fin IIIème s.

J. JOUDOUX, dans *Lemouzi*, 54, avril 1975, p. 147-156 ; Id., *ibid.*, 55, juillet 1975, p. 249-252, fig. 8-10.

SAINTES (Fr., 17) : **a.** "Ma Maison" : forme R.VI avec imitation de Drag. 32, céramiques S. 383, 384, verrerie ls. 61 et monnaie de Probus. Datation : fin IIIème s.

M.-H. et J. SANTROT, dans *Aquitania*, 3, 1988, p. 244-246.

b. Port-la-Rousselle : formes R.V, VI, VII, X (?) et XII avec tripodes S. 519 et monnaies constantiniennes.

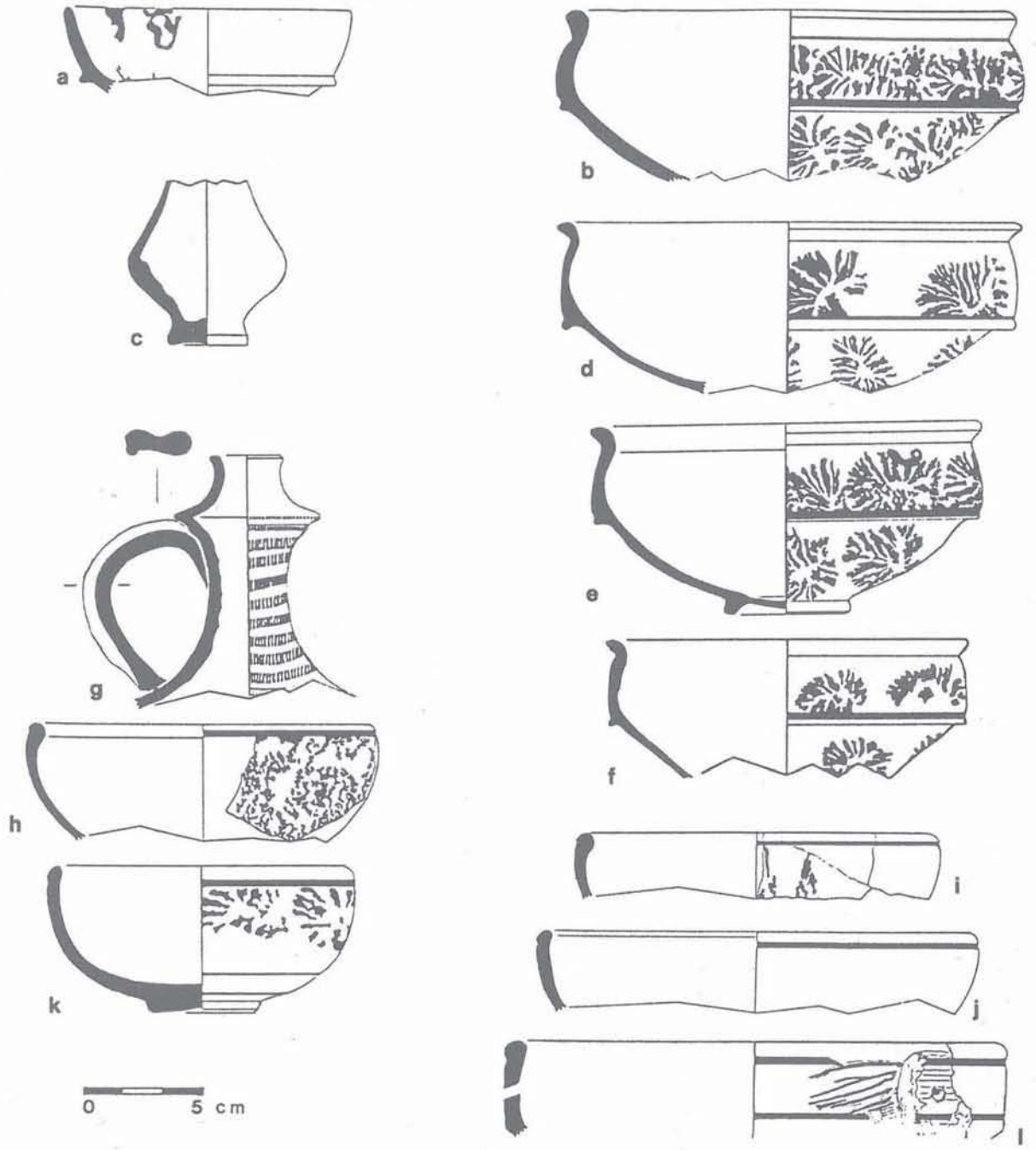

Figure 11 - Civaux (Vienne), La Croche : choix de céramiques " à l'éponge",
formes inédites (c, l), R. II (h, i, j), III (k), V (b, d, e, f), VI (a), X (g).
Dessins M. Renaud (extrait de D. SIMON-HIERNARD, *Civaux, Ville de la Croche*, rapport de fouille inédit, 1991).

Datation : IVème s.

Renseignement Ch. VERNOU.

c. Rue Grelaud : tesson avec monnaies constantiniennes. Datation : IVème s.

Ch. VERNOU, dans *B.S.A.H. Char.-Mar.*, 1991, p. 37.

SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX (Fr., 86) : formes R.VI et X avec verrerie Is. 109 et 101. Datation : IVème s.

D. SIMON-HIERNARD, étude en cours (réserves du Musée de Poitiers).

SAINT-MALO (Fr., 35), Alet : formes R.V, VI, VIII avec Drag. 45, Ch. 304, 320 et 333 d'Argonne, Ch. 323 de Jaulges-Villiers-Vineux, céramique métallescente trévire, poterie de New Forest. Datation : IVème s.

P. GALLIOU, dans *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 1983, p. 63-66.

SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE (Fr., 87) : formes R.V et XI avec ensemble céramique de la fin du IIème s. Datation : fin IIème-début IIIème s.

Groupe Archéologique du Touring-Club de France, dans *B.S.A.H. Limousin*, 96, 1969, p. 54-55.

SAINT-VIVIEN (Fr., 17) : tessons avec "Dérivée de Sigillée Paléochrétienne et céramique mérovingienne". Datation : IVème-VIème s.

Renseignement E. NORMAND.

SAUVIAT-SUR-VIGE (Fr., 87) : forme R.VI avec sigillée Walters 79/80, Drag. 35-36, imitation de Déch. 72, verrerie Is. 50a, 82b2, M.-J. 24. Datation : IIIème s.

G. LINTZ, dans *B.S.A.H. Limousin*, 106, 1979, p. 17-38.

TAVERS (Fr., 45) : forme R.VIII avec céramique d'Argonne et de l'Yonne, monnaies allant de Postume à Constance. Datation : IVème s.

J.-F. BARATIN, *Les nécropoles de Tavers*, Catal. d'exposition, Orléans, 1977, p. 21, pl. V, n° 8 ; J. DEBAL, dans *B.S.A.H. Orléanais*, 5, 1968, 39, p. 233-251.

TOURS (Fr., 37) : tessons avec Ch. 320 d'Argonne décoré à la molette. Datation : IVème s.

B. RANDOUIN, *Recherches sur Tours*, 1, 1981, p. 103-104.

VERNON (Fr., 86) : forme R.X avec monnaie de Postume, Crispus, Maxence. Datation : fin IIIème-IVème s.

Lettre inédite de M. MORIN (28-12-1857, Archives de la Soc. des Antiq. de l'Ouest) ; de LONGUEMAR, croquis des vases dans Ms 502 de la S.A.O.

VILLEJOUBERT (Fr., 16) : forme R.VI avec tripodes S. 519 et "monnaies émises entre 271-273 et 335-341". Datation : fin IIIème-IVème s.

Renseignement A. DEBORD et dans *B.L.I.*, 17, 1988, p. 27.

VOULEME (Fr., 86) : forme R.V avec monnaies de Cripus, Constantin I et II et Magnence. Datation : IVème s.

Renseignement et photos transmis par J. BELNIER.

YVERDON (Suisse, Vaud) : forme R.V (?) avec sigillée d'Argonne Ch. 314, 319a, 320, 324, 328 et 333, sigillée claire, mortier d'Aquitaine (?), céramique paléochrétienne. Datation : deuxième moitié du IVème s.

K. ROTH-RUBI, *Zeitschr. für Schweiz. Archäol. u. Kunstgeschichte*, 37, 3, 1980, p. 163-168, 180-181, pl. 13, fig. 253-254.

NOTES

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier particulièrement M. Michel Rérolle, Conservateur en Chef des Musées de Poitiers, d'avoir mis à notre disposition la collection de céramique "à l'éponge" du Musée Sainte-Croix, ainsi que M. Christian Vignaud, responsable du service photographique de ce musée. La cartographie de nos données a été rendue possible grâce aux archéologues qui ont répondu, nombreux, à notre enquête et que nous remercions ici vivement : Mmes et MM. M.-R. Aucher (Poitiers-Vendeuvre), P. Bailly (Bourges), E. Bernard (La-Roche-sur-Yon), J. Bernier (Civray), J.-P. Bost (Bordeaux), L. Bourgeau (Paris), J.-F. Buisson (Saintes), M. Champême (Saint-Généroux), H. Chew (Saint-Germain-en-Laye), G. Coulon (Argenton-sur-Creuse), F. Dumasy (Paris), A. Debord (Caen), X. Delestre (Vincennes), Ph. Duprat (Rochefort), A. Ferdière (Tours), J. Flouret (La Rochelle), C. Gabet (Rochefort), J. Galland (Migné-Auxances), J. Guilleux (Le Mans), G. Lintz (Limoges), L. Maurin (Bordeaux), J. Métayer (La Rochelle), Ch. Merle (Thouars), J. Naveau (Laval), E. Normand (Saint-Vivien), A. Ollivier (Poitiers), J.-P. Pautreau (Château-Larcher), F. Pannj (Cholet), R. Proust (Chef-Boutonne), Ch. Richard (Chauvigny), K. Roth-Rubi (Berne), H. Sellès (Chartres), R.P. Symonds (Colchester), M. Tuffreau-Libre (Berles-au-Bois), Ch. Vernou (Cognac), Y. Vincendeau (Confolens), ainsi que la Société Archéologique de Touraine (Tours). Nous exprimons enfin toute notre gratitude à Mme Franziska Dövener (Ellerstadt, Allemagne) qui nous a transmis des documents extraits de son travail inédit sur les productions de l'atelier de Worms.

(1) M. RAIMBAULT, *La céramique gallo-romaine dite "à l'éponge" dans l'ouest de la Gaule*, thèse de 3ème cycle dactyl., Univ. de Poitiers, 1969, résumée sous le même titre dans *Gallia*, 31, 1973, p. 185-206. Cf. typologie, fig. 1.

(2) C. DE LA CROIX, *Notes manuscrites*, carton XVI, Archives Dép. de la Vienne.

(3) G. DE COUGNY, Les vases peints du cimetière gallo-romain du Petit-Thouars, dans *Bull. Mon.*, 40, 1874, p. 258-262, pl. h.-t.

(4) M.-H. et J. SANTROT, Céramiques fines et semi-fines en Saintonge et en Bordelais, dans *Notes et Documents des Musées de France*, 9, 1985, p. 396.

(5) K. ROTH-RUBI, Keramik aus der Gegend von Poitiers in Yverdon/Waadt, dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 19, 1979, vol. 3, p. 341-343.

(6) A. FERDIERE, La question de la céramique peinte tardive dans la région Centre, dans *R.A.E.*, 96, 1974, p. 251-265.

(7) Louis Maurin rappelle que Ptolémée signalait au IIème s. l'existence d'un *Portus Santonum* qui n'est toujours pas localisé avec certitude (L. MAURIN, L'époque gallo-romaine, dans *La Charente-Maritime*, Saint-Jean-d'Angély, 1981, p. 71-73).

(8) M.-Cl. BAKKAL-LAGARDE, Lames minces de céramique "à l'éponge", dans *ADANE*, 3, 1991, p. 38-40 : cette étude ne prend en compte ni la dispersion géographique, ni les données géologiques, même de la vallée de la Vienne.

(9) M.-H. FROIDEFOND-SANTROT et J. SANTROT, Un vase de céramique dite "à l'éponge" près de Bordeaux, dans *Gallia*, 33, 1975, p. 203-205.

(10) J.-P. BEGUE, J.-L. TILHARD et M. ROUVREAU, La céramique gallo-romaine recueillie à la clinique Richelieu à Saintes, dans *Rev. Saintonge et Aunis*, 1972, p. 163, fig. 1, n° 12.

(11) J. MUNBY, Some Moulded-Face Flagons from the Oxford Kilns, dans *Britannia*, 6, 1975, p. 182-188.

(12) F. DÖVENER, *Die Wormser Gesichtskrüge*, Magisterarbeit dactyl., Mannheim, 1990 ; M. GRÜNEWALD, *Die Römer in Worms*, Stuttgart, 1986, p. 57-58.

(13) Cf. notre Fig. 6.

(14) L. BOURGEAU, Saint-Evroult, étude d'un atelier de potier en Ile-de-France, dans *Céramiques et potiers*, catal. d'exposition, Dourdan, s.d., p. 185-192.

(15) Fig. 6a, b.

(16) O. RUFFIER, Pratiques funéraires et céramique "à l'éponge" à Bourges et dans le Cher au Bas-Empire, dans *C.A.H.B.*, 104, 1990, p. 3-5. Cf. fig. 7a, b.

(17) H. PONROY, Sépultures antiques du boulevard de l'Arsenal à Bourges, dans *Mém. Soc. Antiq. Centre*, 24, 1900, p. 11-15. Cf. nos "Contextes de découvertes". Nous reprendrons dans une étude ultérieure la question de ces cruches à deux visages.

(18) La concurrence de l'atelier de céramique "à l'éponge", contemporain de celui de Saint-Evroult, pourrait expliquer la diffusion restreinte et brève des vases du Bassin Parisien, pourtant typologiquement et techniquement assez comparables. Nous observons, par ailleurs, avec beaucoup d'intérêt, qu'un des reliefs d'applique céphalomorphes de Saint-Evroult semble utiliser le même moule que certains exemplaires poitevins (Fig. 6a). La relation entre ces deux ateliers, difficile à cerner aujourd'hui, reste à définir. Il est également intéressant de constater que des sites très proches de l'atelier de Saint-Evroult, comme Chartres, reçoivent à la fois sa production marbrée et la céramique "à l'éponge" du Poitou (H. SELLES, dans *Chartres 1978-1988. 10 années d'archéologie. 20 siècles d'Histoire*, Chartres, 1988, p. 108, 143-145).

BIBLIOGRAPHIE

M. CLEMENT, Céramiques "à l'éponge" en Morbihan, dans *Archéologie en Bretagne*, 12, 1976, p. 25-29.

G. de COUGNY, Les vases peints du cimetière gallo-romain du Petit-Thouars, dans *Bulletin Monumental*, 40, 1874, p. 258-262, Pl. h.-t.

F. DOVENER, *Die Wormser Gesichtskrüge. Untersuchungen zu einer Form der spätantiken Keramik*, dactyl. (Magisterarbeit), Mannheim, 1990.

A. FERDIERE, La question de la céramique peinte tardive dans la région Centre, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 96, 1974, p. 251-265.

M.-H. FROIDEFOND et J. SANTROT, Un vase de céramique dite "à l'éponge" près de Bordeaux, dans *Gallia*, 33, 1975, p. 203-205.

M. FULFORD, Pottery and Britain's Foreign Trade in the Later Roman Period, dans *Pottery and Early Commerce*, ed. par D.P. Peacock, Londres, 1977, p. 35-84.

M. FULFORD, La céramique et les échanges commerciaux sur la Manche à l'époque romaine, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 95-106.

P. GALLIOU, Quelques nouveaux tessons en céramique "à l'éponge" en Armorique, dans *Archéologie en Bretagne*, 11, 1975, p. 15-16.

P. GALLIOU, La céramique "à l'éponge" découverte à Alet, dans *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 5, 1977, p. 19-22.

P. GALLIOU, Les importations de céramiques du IVème siècle en Armorique, dans *Figlina*, 2, 1977, p. 85-95.

P. GALLIOU, Commerce et société dans l'Armorique au Bas-Empire, dans 107ème *Congrès National des Sociétés Savantes, Archéologie*, Brest, 1982, p. 105-109.

P. GALLIOU, M. FULFORD, M. CLEMENT, La diffusion de la céramique "à l'éponge" dans le Nord-Ouest de l'empire romain, dans *Gallia*, 38, 1980, p. 265-278.

J. GUILLEUX, La céramique dite "à l'éponge" dans la Sarthe, dans *La Province du Maine*, 85, XII, 1983, p. 241-245.

M. GRÜNEWALD, Wormser Töpfereien, dans *Die Römer in Worms*, Stuttgart, 1986, p. 57-58.

J.-P. LOUSTAUD, Aspect de la vie urbaine à travers quelques types de céramiques communes en usage au IIIème siècle à Limoges, dans *Travaux d'Archéologie Limousine*, 1, 1980, p. 43-49.

J. MONAGHAN, Découvertes maritimes provenant du bailliage de Guernesey, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 39-43.

J. MUNBY, Some Mouled-Face Flagons from the Oxford Kilns, dans *Britannia*, 6, 1975, p. 182-188.

J. PASCAL, La céramique de la nécropole gallo-romaine de Bouillé-Courdault, dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 4, 1987, p. 91-110.

M. RAIMBAULT, *La céramique gallo-romaine dite "à l'éponge" dans l'ouest de la France*, thèse de 3ème cycle dactyl., Université de Poitiers, 1969.

M. RAIMBAULT, La céramique gallo-romaine dite "à l'éponge" dans l'ouest de la France, dans *Gallia*, 31, 1973, p. 185-206.

K. ROTH-RUBI, Keramik aus der Gegend von Poitiers in Yverdon/Waadt, dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 9, 1979, p. 341-343.

K. ROTH-RUBI, Spätantike Glanztonkeramik im Westen des römischen Imperiums, dans *Bericht der röm.-germ. Kommission*, 71, 1990, 2, p. 906-970.

O. RUFFIER, Pratiques funéraires et céramique "à l'éponge" à Bourges et dans le Cher au Bas-Empire, dans *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, 104, 1990, p. 3-5.

D. SIMON-HIERNARD, La céramique gallo-romaine dite "à l'éponge", dans *Romains et Barbares entre Loire et Gironde*, catalogue d'exposition, Poitiers, 1986, p. 144-146.

D.F. WILLIAMS, Un tesson de céramique "à l'éponge" provenant du New fresh Wharf à Londres, dans *Gallia*, 38, 1990, p. 277-278.

ABREVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

B.G.R.A. Villefagnan : Bulletin du groupe de recherches archéologiques.

B.L.I. : Bulletin de liaison et d'information de la D.R.A.H. Poitou-Charentes.

Bull. Mon. : Bulletin Monumental.

B.S.A. Fin. : Bulletin de la Société Archéologique du Finistère.

B.S.A.H. Limousin : Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin.

B.S.A.O. : Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

B.S.H.A. Périgord : Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord.

C.A.G. : Carte Archéologique de la Gaule.

C.A.H.B. : Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry.

Ch. : Chenet.

Is. : Isings.

R. : Raimbault.
R.A.C. : Revue Archéologique du Centre.
R.A.E. : Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est.
R.A.O. : Revue Archéologique de l'Ouest.
S. : Santrot.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : P. BLASZKIEWICZ

***Patrick BLASZKIEWICZ** : En Normandie, on a beaucoup de céramique "à l'éponge", notamment sur les sites de Rouen et de Cherbourg.*

***Dominique SIMON-HIERNARD** : J'avais pointé Rouen et je n'avais pas plus d'information que cela.*

***Patrick BLASZKIEWICZ** : Généralement, on les a avec des molettes d'Argonne et des Black-burnished Ware.*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Un élément pour évoquer la diffusion de la céramique "à l'éponge" en Armorique. Depuis les travaux P. Galliou, nous savions que cette céramique avait été diffusée, abondamment, en Armorique, sur les sites du IVème et même de la fin du IIIème s., l'apogée de la céramique "à l'éponge" se situant dans la première moitié du IVème s. La forme la plus courante est la grande coupe à collerette. On a pu constater que les premiers éléments de céramique "à l'éponge" apparaissent en Armorique, entre autre à Corseul (Côtes d'Armor), à l'extrême fin du IIIème s., lors de la construction des thermes, pendant l'époque de Dioclétien.*

On constate donc cette extrême abondance sur les sites de la première moitié du IVème s. Je ne me rappelle plus si, à Alet, on en trouve fin IVème s. mais, récemment, un site du très Haut Moyen Age ou de la fin de l'Antiquité, Miniac-Morvan, à quelques km de Saint-Malo/Alet, daté de la seconde moitié du IVème-début Vème s., n'a livré aucun élément de céramique "à l'éponge", alors que la céramique d'Argonne et la Black-burnished Ware y sont présentes.

***Dominique SIMON-HIERNARD** : Effectivement, je crois que les traces de diffusion sont assez rares au Vème s. J'ai repéré un site où la monnaie la plus ancienne est un Arcadius. Je crois que la céramique "à l'éponge" disparaît au début du Vème s.*

***Jacques SANTROT** : Tous ces portraits sont-ils des reliefs d'applique ou sont-ils modelés ? Il me semble me souvenir qu'il y avait des exemplaires qui étaient modelés.*

***Dominique SIMON-HIERNARD** : Oui, je pense qu'ils sont modelés.*

***Jacques SANTROT** : D'autre part, a-t-on trouvé, à Civaux, sur le lieu présumé de fabrication, à la fois des décors marbrés et des décors en étoiles...*

***Dominique SIMON-HIERNARD** : Oui, on trouve à Civaux tous les types de décors et tous les types sans décor ; cela va de l'engobe uni aux taches, marbrures et étoilures. Un vase de même forme peut avoir plusieurs types de décors, sauf le Drag. 45 à mufle de lion sur lequel je n'ai jamais vu de décor étoilé.*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Christian VERNOU

L'OFFICINE DE POTIERS DES GRANDS MAISONS À JARNAC (CHARENTE)

La tenue du Congrès annuel de la S.F.E.C.A.G., à Cognac, m'a encouragé à faire le point de nos connaissances sur un des lieux de production de céramiques antiques les plus proches de notre ville d'accueil. L'existence de fours romains sur la commune de Cherves-Richemont, commune voisine de la cité des eaux-de-vie, n'est pas assurée (1). En revanche, situé à moins de 10 km à l'est de Cognac, le site des Grands Maisons a livré des informations sans équivoque en la matière.

I. GÉNÉRALITÉS SUR LE SITE DES GRANDS MAISONS

Le site antique des Grands Maisons se trouve à l'extrémité occidentale de l'actuelle ville de Jarnac. Une petite agglomération s'y est fixée à l'emplacement stratégique du franchissement du fleuve Charente par une route antique d'orientation nord-sud que l'on suit encore sur les cartes actuelles (2). Ce carrefour d'axes de communication semble avoir été exploité depuis des temps reculés : un dolmen, entièrement disparu de nos jours, a été décrit par les érudits du XIXème s. (3), des silex taillés, des vases néolithiques et protohistoriques ont été signalés dans les sables des environs.

C'est justement lors du creusement d'importantes sablières dans ce quartier périphérique de la ville que les vestiges antiques ont été observés durant les dernières décennies du XIXème s. C'est en particulier A.-F. Lièvre qui a fouillé une vingtaine de fosses ou de puits qui ont livré un mobilier assez abondant (4). On note la présence de céramique sigillée en nombre, entre autres, des importations précoces, pour la Charente, de l'officine d'*Ateius* (5).

Les vestiges d'architecture ont rarement été décrits, nous allons voir quelques éléments pour ce qui est des officines. Toutefois, en 1965, lors de la construction d'une maison, à l'intersection de la rue de Bel-Air et de la route de Jarnac à Julienne (C.D. n° 175), un ensemble de murs maçonnés a été mis au jour. Une fouille, relativement minutieuse pour l'époque, a mis en évidence une portion d'habitation soignée, desservie par une ruelle d'orientation est-ouest. De nombreuses reprises dans les maçonneries ont été observées. Les fouilleurs ont conclu à une occupation du Ier au IVème s. (6). Pour ma part, je suis dubitatif quant à une datation aussi tardive. Signalons, enfin, que Joseph Piveteau détermine la présence de sépultures antiques à l'emplacement du cimetière actuel (7).

II. LES VESTIGES LIÉS AUX OFFICINES DE POTIERS

Le site des Grands Maisons a la particularité d'avoir livré de nombreux fours antiques. Ceux-ci ont été décrits, plus ou moins complètement, au cours de deux périodes distinctes.

1. Les observations de la fin du XIXème s.

L'exploitation des sablières de cette rive droite de la Charente a été importante durant les dernières décennies du siècle dernier. Descendant à 6 m sous le niveau du sol actuel, elle a entraîné la destruction totale de nombreux vestiges antiques. C'est également A.-F. Lièvre qui nous donne un témoignage particulièrement précieux des fours qu'il a pu observer. Il décrit ses découvertes dans une note "sur la poterie romaine de Jarnac" lue par M. An. de Barthélémy auprès des membres de la Société des Antiquaires de France, en 1884 (8).

L'auteur signale la destruction d'un "assez grand nombre de fours", il a pu lui-même en reconnaître plusieurs :

1 - un groupe de 3 fours contigus, disposés en éventail devant une aire de chauffe, d'environ 3 m de long, qui leur était commune ;

2 - un autre groupe, "dans les environs" du précédent dont il n'a pu voir que l'alandier en tuiles à rebord de l'un d'eux.

L'observation minutieuse d'un des fours du premier groupe a permis d'en dresser un schéma rapide (Fig. 1). L'aire de chauffe se trouvait à 2,60 m en dessous du niveau du sol actuel. La chambre inférieure était elliptique et faisait 2,30 m de long sur 1 m de large, pour une hauteur de 0,85 m au fond et de 1 m en façade. "Le pourtour était revêtu d'argile cuite en place". La sole avait 0,20 m d'épaisseur et était "carrelée de briques à

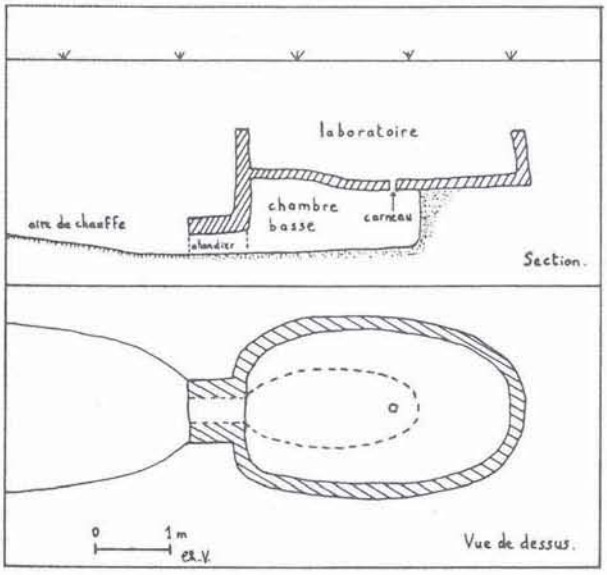

Figure 1 - Schéma de restitution du four de potier décrit par A.-F. Lièvre, en 1884 (C. Vernou).

rebords, disjointes et brisées". Un seul carneau a été observé "vers le fond" de la chambre. Toutefois, le laboratoire étant plus profond que celle-là, la bouche de chaleur ouvrait presque en son milieu. Le four ainsi décrit est du type II.v.1 déterminé par Pascal Duhamel (9). Il est d'une disposition un peu particulière. Nous ne savons rien sur le mode de soutènement de la sole ; l'existence d'une banquette périphérique n'est pas à exclure (10).

A.-F. Lièvre insiste sur la disposition enterrée de tous les fours qu'il a pu observer, ainsi les parois étaient naturellement contrebutées. En revanche, l'auteur est moins disert en ce qui concerne des installations complémentaires aux fours. Il note simplement "des retraits à l'usage des ouvriers".

2. Les fouilles des années 1960-1970.

Plus récemment, de nouvelles observations ont été réalisées. Seules quelques bribes ont été publiées (11) ; aussi, a-t-il fallu mener une petite enquête, sur place, auprès des personnes qui ont connu les premiers balbutiements d'une archéologie métropolitaine dont on a connu les difficultés de mise en place (12). D'autre part, j'ai pu avoir accès à certains documents conservés au Service archéologique régional et j'en remercie sincèrement les responsables.

Un groupe de jeunes Jarnacais, passionnés d'archéologie, ont voulu passer à l'acte. Encadrés par un enseignant, ils ont réalisé quelques sondages dont l'analyse a été faite par Joseph Piveteau, alors Président de la Société archéologique et historique de la Charente. Les premières fouilles avaient dégagé partiellement une ruelle empierrée, d'orientation nord-sud, bordée à l'ouest par un bâtiment dont était conservé un angle de murs grossiers (solins de grosses pierres). Par la suite, la curiosité aidant, deux fours ont été dégagés en plusieurs étapes, ce qui n'a pas facilité les observations.

Il s'agit de 2 fours circulaires, disposés en batterie à partir d'une aire de chauffe commune, dont la base était à environ 1,80 m en dessous du niveau du sol actuel. Le four occidental avait une sole circulaire de 1,75 m de diamètre. Celle-ci, bien conservée, était percée de 4 carneaux périphériques et d'une "large cheminée" au fond du laboratoire. Le second four, au sud de l'aire de chauffe, avait une sole plus petite, de 1,30 m de diamètre. Deux carneaux périphériques étaient encore visibles, tandis qu'au fond du laboratoire, la sole s'était effondrée, vraisemblablement à l'emplacement d'une "cheminée" du même type que celle du précédent four.

Aménagés dans des fosses creusées, à cet effet, dans le sous-sol sableux, les fours étaient maçonnés ; la chaux liait des briques et des fragments de tuiles plates. Les parois des laboratoires ont été mal observées, elles étaient maçonnées à la base, constituées de lits superposés de briques. Le système de soutènement des soles est mal connu. Les photographies du deuxième four laissent apparaître un système de niches périphériques, constituant une banquette de pourtour, au niveau de la chambre inférieure, qui devait supporter la sole maçonnée.

Les deux alandiers étaient rayonnants par rapport à la salle de chauffe. Leurs gueules, distantes de 1,10 m, avaient 0,41 m de large pour 0,48 m de haut. "La salle de service" des fours faisait environ 2 m de large devant les alandiers, elle avait une forme complexe, bordée au sud-ouest et à l'est par des murs en moellons liés à la chaux qui conservaient par endroits 1,40 m d'élévation. Le niveau de circulation était en pente, montant depuis les gueules de fours jusqu'à l'extrémité septentrionale de la salle de chauffe où "des marches ont pu être devinées".

Ces deux fours sont également du type II.v.1, ils sont circulaires cette fois. Ils pouvaient être en partie couverts ou attenant à un bâtiment à l'architecture précaire comme le laisse penser l'existence des solins de murs. L'atelier était desservi par une ruelle empierrée d'environ 2 m de large. Ces éléments sont rassemblés sur la Fig. 2. Dans un article du quotidien Sud-Ouest, est mentionné, à proximité des fours : "un puits carré de 50 à 60 cm de côté, profond de 4,50 m, renfermant une eau d'une température de 8 degrés environ" (13). Cette information est difficile à confirmer. Enfin, il nous a été signalé l'existence d'un autre four sur la parcelle AB 144, en limite de la parcelle qui nous intéresse. A l'occasion d'un labour profond, des remontées de matériaux ont attiré la curiosité des jeunes chercheurs d'alors (Fig. 3).

III. LES PRODUCTIONS CÉRAMIQUES

Si notre connaissance des structures est relativement précise, il n'en est pas de même pour les types de productions de ces ateliers. Les auteurs restent assez vagues en la matière, leurs propositions manquent d'argumentation et, malheureusement, le mobilier découvert est en grande partie perdu ou réparti entre les musées de la Société Archéologique de la Charente, le musée de Salles d'Angles et le Musée de Sainte-Croix à Poitiers (14). Quelques caisses "sans intérêt" se trouvent encore dans la famille de certains chercheurs. Et, enfin, avouons que ce ne sont vraisemblablement pas les rebuts, les ratés de cuisson, qui ont intéressé les amateurs de "belles vitrines"... Pour ma part, je n'ai

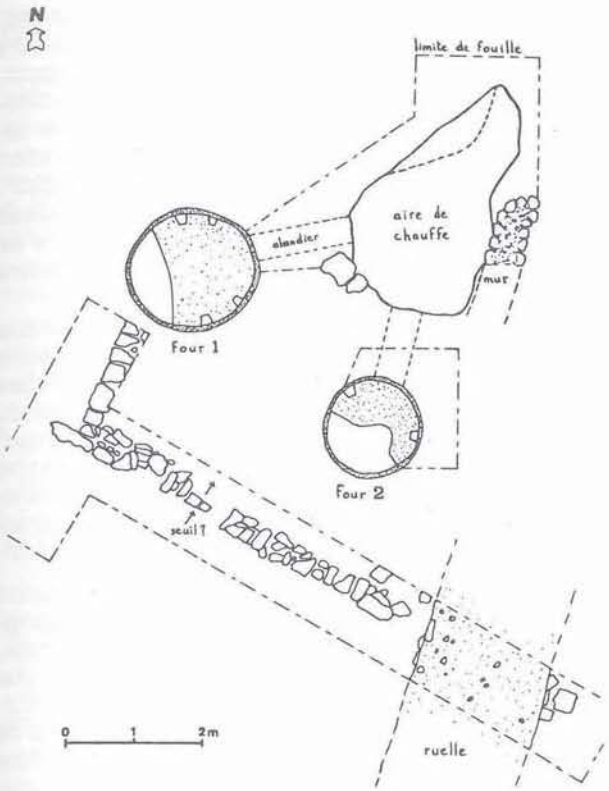

Figure 2 - Plan d'ensemble des vestiges dégagés par l'équipe de fouilles de Jarnac, sous la responsabilité de J. Piveteau, 1965-1970 (C. Vernou).

constaté aucune trace caractéristique d'une production locale sur les centaines de tessons que j'ai pu observer.

Quoi qu'il en soit, on a bel et bien produit de la céramique à Jarnac. Pour A.-F. Lièvre, "chaque four paraît avoir été réservé à un genre de poterie". Celui qu'il a décrit en détail semble avoir été destiné à "la grosse poterie" (*dolium*). "Un autre... doit avoir servi exclusivement à cuire de la vaisselle grise, comme en témoignaient plus de 40 kg de tessons entassés dans un trou ou fossé voisin et provenant de vases de rebut. Ce sont des écuelles, des bols, des pots de grandeurs et de formes variées, qui ont en général la panse ornée d'une ou plusieurs bandes de dessins géométriques obtenus à la roulette... La pâte, blanchâtre dans l'épaisseur, est extérieurement d'un gris tantôt mat, tantôt lustré" (15).

Bien entendu, aucun dessin de cette production n'est donné, mais la description est précieuse. G. Chauvet, dans un article concernant le mobilier d'une sépulture, affirme que les vases biconiques découverts dans cette auge cinéraire sont du même type que ceux dont il a fait l'analyse aux Grands Maisons. Voilà un renseignement supplémentaire car, cette fois, les vases sont dessinés et sont conservés au Musée Sainte-Croix (16).

Joseph Piveteau n'apporte pas d'information précise sur les productions des fours qu'il a décrits. En revanche, il a donné, dans d'autres articles, des commentaires sur la céramique de Jarnac : "de très haute qualité, elle est, en grande majorité, composée de vases de couleur grise, sans engobe, cuits en atmosphère réductrice. La panse de la plupart des vases, à partir d'une certaine dimension, est décorée d'une large bande de petits panneaux hachurés, obtenus par impression, avant cuisson, d'un objet appelé molette. Quelques formes se retrouvent plus fréquemment comme les écuelles tripodes à bord droit ou ces couvercles avec l'anneau de préhension horizontal du sommet et au bord biseauté. Les gros bords arrondis sont de tradition indigène et peut-être des imitations d'écuelles en bois... De nombreux vases révèlent par leur profil un héritage celtique, des décors également. Sur le bord plat d'un grand *dolium* alternent, suivant d'anciens modèles, cercles et panneaux hachurés" (17).

Dans un autre article, J. Piveteau qualifie la céramique de Jarnac de "belle et sonore", elle est "abondante sur tous les emplacements gallo-romains de la région" (18). Récemment, nous avons découvert, à Segonzac, des vases aux déformations caractéristiques qui nous ont fait penser à une production voisine, peut-être des Grands Maisons (19) ? De son côté, Jean-François Buisson, à partir de ramassages de surface effectués sur la commune de Guimps, a proposé une "évolution du décor à la roulette de la céramique des Grands Maisons" (20).

A partir de ces données, nous voyons donc que l'officine de Jarnac a produit une céramique commune

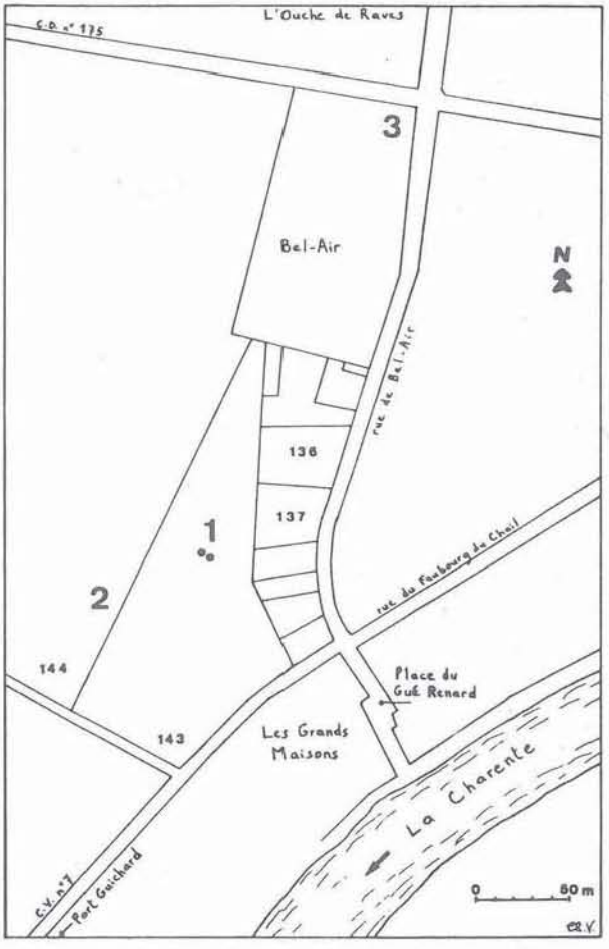

Figure 3 - Schéma d'implantation des vestiges antiques repérés aux Grands Maisons.
1 : paire de fours, décrite par J. Piveteau ;
2 : situation approximative du four repéré sur la parcelle AB, 144 ;
3 : emplacement de l'habitation maçonnée, dégagée en 1965 (C.Vernou).

grise de qualité. Le noyau de la pâte est blanchâtre, les surfaces sont parfois lustrées, souvent décorées de passages de molettes. Les types sont variés : couvercles, assiettes (tripodes), écuelles, coupes, vases (globulaires, ovoïdes, biconiques...), vraisemblablement des pichets à bec pincé. Enfin, certains fours semblent avoir cuit de grands vases à conserves (*dolia*). Ce type de récipient était très apprécié puisque, dans la région immédiate, les fours d'Ambérac, Anville et Condac ont connu la même production (21). Il suffit de feuilleter l'ouvrage de M.-H. et J. Santrot sur la céramique commune d'Aquitaine (22) pour retrouver des modèles proches : forme 19, 24, 41a, 72, 122, 133, 134, 164, 250, 264, 269, 271, 308 et 495 var. (?).

En ce qui concerne la datation de ces productions, les auteurs n'apportent pas d'argumentation précise. Par comparaison avec le répertoire régional connu, il est logique d'évoquer une apogée de la production durant l'époque flavienne. Les fours se sont éteints, progressivement, au cours de la seconde moitié du IIème s. ; l'activité a pu perdurer, de façon épisodique, au cours des IIIème et IVème s., mais nous manquons d'éléments fiables en la matière.

IV. UN EXEMPLE D'"ATELIER CAMPAGNARD"

A.-F. Lièvre témoigne de la destruction d'"un assez grand nombre de fours", Joseph Piveteau pense, de son côté, "qu'il y a eu au moins une dizaine de fours détruits et par prudence nous restons sans doute très en dessous de la vérité" (23). Par rapport aux autres ateliers céramiques de Poitou-Charentes, le site des Grands Maisons représente, par conséquent, l'un des plus importants en nombre de fours dégagés. Seule l'officine de Soubran, en Charente-Maritime, aurait une taille comparable (24). Il est intéressant de noter que ces deux lieux de production sont à rattacher à la catégorie des "ateliers campagnards" tels que les définit Jean-Paul Jacob (25).

Toutefois les comparaisons sont à effectuer avec prudence. A Soubran, l'implantation s'est faite à partir des bancs d'argile spécifiques et de la proximité de l'axe Bordeaux-Saintes qui assurait un débouché immédiat à une production d'une importance certaine. D'autre part, la fouille de l'ensemble de l'officine a permis de distinguer au moins deux phases successives et des transformations dans la disposition des fours, c'est-à-dire une certaine pérennité dans le potentiel de production et une capacité d'adaptation en fonction du marché. Qu'en était-il aux Grands Maisons ?

Malheureusement, les observations à épisodes ne facilitent pas les essais de synthèse. Les carrières de sable du XIXème s. ont été ouvertes, au plus près, à plusieurs dizaines de mètres des deux fours décrits par J. Piveteau. Nous ne pouvons pas en dire plus puisque A.-F. Lièvre ne situe pas précisément ses découvertes. Aussi le doute demeure : y avait-il un ou plusieurs ateliers aux Grands Maisons ? S'il y en a eu plusieurs, ont-ils fonctionné de façon contemporaine ? Les différences observées quant à la typologie des fours seraient-elles un indice dans le sens d'une distinction chronologique ? Pour Joseph Piveteau, cela est clair : "lorsqu'un four s'abîmait par l'usage, on en construisait un autre à côté. Ce qui explique le grand nombre de fours en certains endroits..." (26). J'ai du mal à suivre entièrement ces affirmations.

Pour ce qui est de la matière, A.-F. Lièvre pensait que "les terres employées à la fabrication devaient provenir soit de la couche tertiaire de Gardépée, à quelques milles en aval, du même côté de la Charente, soit du banc d'argile existant sur l'autre rive, en face de Jarnac" (27). En effet, le sous-sol sableux ne permettait pas une exploitation exclusive des terres sur place. Les transports de matériaux étaient donc vraisemblables, caractéristique qui diffère, là encore, de l'officine de Soubran.

Il semble que la motivation principale de l'implantation de, ou des, ateliers des Grands Maisons soit le carrefour d'axes de communication : voie terrestre mais, surtout, voie fluviale. Les "décideurs" avaient visé une diffusion aisée de la production. Certes, nous introduisons ici une notion bien contemporaine ; mais dans ce contexte, il est nécessaire de s'interroger sur la nature socio-économique de ce groupe humain. Deux solutions sont envisageables pour le moins :

1 - ce sont des artisans dont le statut social était relativement libre, pouvant venir d'autres régions de la Gaule (ce qui pourrait expliquer la maîtrise de leur technologie) qui auraient compris l'opportunité d'une telle installation à cet emplacement ;

2 - c'est un propriétaire terrien d'une certaine envergure, souhaitant rentabiliser ses biens et profitant de ce potentiel économique non négligeable, qui aurait décidé l'implantation d'une officine quasi-industrielle, pour laquelle il aurait pu faire appel à une main d'oeuvre plus ou moins servile provenant d'autres ateliers.

Dans l'état actuel de nos connaissances il est difficile de trancher ; des solutions intermédiaires ne sont pas à écarter d'emblée.

L'intérêt du site des Grands Maisons paraît donc évident. On ne peut que regretter le caractère lacunaire des informations disponibles. Voilà une problématique de recherche pour les années à venir. Mais en attendant que les fouilles puissent s'effectuer dans de bonnes conditions, l'on pourra toujours se plonger dans l'atmosphère des officines antiques, en allant jeter un coup d'oeil à la paire de fours décrite par Joseph Piveteau, qui a été démontée, puis restituée, dans le cimetière des Grands Maisons à Jarnac même.

NOTES

(1) Nous avons signalé, dans l'article sur l'inventaire des ateliers céramiques en Poitou-Charentes (*supra*), l'existence probable de fours antiques au lieu-dit Château-Chesnel (nº 16-6). Une reconnaissance sur le terrain m'a permis d'attester une production de potiers et de tuiliers d'époque médiévale, voire moderne. Mais, pour ce qui est de la période antique, les arguments ne sont pas probants.

(2) L'existence de cette route, dont l'origine peut être antérieure à l'Antiquité, a été signalée par de nombreux auteurs. L'un des articles les plus récents est : L. MAURIN, Vases inscrits de Cierzac dans l'Antiquité, dans *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, XIII, 1987, p. 11-19, fig. 5.

(3) Cf. R. DELAMAIN, *Jarnac à travers les âges*, Jarnac, 1924, p. 5.

(4) Cf. A.-F. LIEVRE, Les fosses gallo-romaines de Jarnac et les puits funéraires, dans *Mém. de la Soc. Arch. et Hist. de la Charente*, 1882, p. 237-245.

(5) Cf. J.-L. TILHARD, Estampilles sur céramique sigillée du musée de la Société Archéologique et Historique de la Charente, dans *Mém. de la Soc. Arch. et Hist. de la Charente*, 1972, p. 236-237.

(6) Cf. *Gallia*, 25, 1967, p. 243-244.

(7) Cf. J. PIVETEAU, Les origines de Jarnac, dans *La tour de feu*, Jarnac, 1973, p. 128.

(8) Cf. *Mém. de la Soc. des Ant. de France*, 1884, XLV, p. 207-213.

(9) Cf. P. DUHAMEL, Les fours de potiers, dans *Dossiers de l'Archéologie*, 6, 1974, p. 54-66.

(10) Nous avons vu, dans l'article sur l'inventaire des ateliers céramiques en Poitou-Charentes (*supra*), que ce type de soutènement, par banquette périphérique, semblait être une des particularités régionales.

(11) Cf. *Gallia*, 27, 1969, p. 263 et fig. 8, p. 264 ; 29, 1971, p. 258 et fig. 6, p. 259.

(12) Il m'est agréable de remercier ici, pour leur sympathique collaboration dans cet article, M. et Mme Braastad, Mlle Fabioux, M. Giresse et Mme Sépulchre.

(13) Cf *Sud-Ouest* du 30 juillet 1974 ; document aimablement communiqué par M. Bernard Giresse.

(14) Qu'il me soit permis de remercier, également, les responsables de ces établissements qui m'ont autorisé à consulter le mobilier provenant des Grands Maisons.

(15) Cf. *M.S.A.F.*, 1884, *op. cit.*, p. 209.

(16) Cf. G. CHAUVET, Une tombe gallo-romaine à incinération à la Quenouillère (Charente), dans *Bull. de la Soc. des Ant. de l'Ouest*, 1925, p. 151-166 ; mais surtout, p. 158 et fig. 9 et 10, p. 157. Le mobilier de cette sépulture est conservé au Musée Sainte-Croix de Poitiers ; je remercie Michel Rérolle, le conservateur, pour les renseignements qu'il a bien voulu me transmettre.

(17) Cf. J. PIVETEAU, Les origines de Jarnac, *op. cit.*, p. 129-130.

(18) Cf. J. PIVETEAU, Les deux séries de voies romaines de la Charente, dans *Mém. de la Soc. Arch. et Hist. de la Charente*, 1968, p. 106.

(19) Cf. C. VERNOU, La ferme gallo-romaine des Terres de Font-Belle à Segonzac (Charente), dans *Annales du G.R.E.H.*, 12, 1991, paragraphe II. 1. Le mobilier céramique.

(20) Cf. J.-F. BUISSON, *Archéologie gallo-romaine de la cité d'Angoulême et de la Charente saintongeaise*, Angoulême, 1982, p. 52-54. Ces premières recherches, non exemptes de toute critique, viennent d'être approfondies par l'auteur. Voir *supra* J.-F. BUISSON, "Les décors à la molette des céramiques communes de Poitou-Charentes".

(21) Cf. *supra* C. VERNOU et J.-P. BAIGL, Inventaire des ateliers céramiques antiques en Poitou-Charentes, dans la présente livraison.

(22) M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979.

(23) Cf. J. PIVETEAU, Les origines de Jarnac, *op. cit.*, p. 129.

(24) Cf. *infra* M.-H. et J. SANTROT, Les ateliers ruraux de Soubran et Petit-Niort, dans la présente livraison.

(25) Cf. J.-P. JACOB, Réflexion sur le choix du lieu d'implantation des ateliers de potiers gallo-romains, dans *Hommage à Lucien Lerat*, Paris, 1984, p. 349-360.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : Ph. BET

***Philippe BET** : Le site étant dans des sablières, d'où provient l'argile ?*

***Christian VERNOU** : C'est un problème ! Il y a, non loin de là, à environ 2 km, en direction de Saint-Brice, sur l'autre rive, un niveau géologique qu'on appelle "argile à tuiles" ; il y a d'ailleurs eu des tuileries à des époques plus récentes. Mais sur le site même, c'est de l'argile mélangée à du gravier. Je ne sais donc pas d'où provenait l'argile. Il est possible que des fosses de décantation aient été dégagées, mais les archéologues d'alors n'ont pas su les reconnaître.*

***Bernard HOFMANN** : Vous avez vu des fragments de creusets, au Musée de Poitiers ?*

***Christian VERNOU** : Je ne les ai pas encore vus, mais ce sont ceux qui étaient présentés sur la diapositive.*

***Bernard HOFMANN** : Quelles teintes ont-ils ?*

***Christian VERNOU** : Ils sont noirs, d'une teinte assez sombre.*

***Bernard HOFMANN** : Ils ne sont pas rouge-violacé, par hasard ?*

***Christian VERNOU** : Michel Rérolle, ici présent, pourrait vous répondre mieux que moi.*

***Bernard HOFMANN** : Parce que, si ce sont des creusets, ils ont dû subir une très haute température. Vous savez qu'un des meilleurs thermomètres que l'on peut avoir en céramique, c'est la couleur prise par les oxydes de fer. En milieu oxydant, bien entendu, celà va du jaune orangé, à 920ºC, au rouge lie-de-vin, à 1050ºC et, au-delà, dans le noirâtre du grésage. La teinte peut donc donner une indication sur la nature des produits qui ont été fondus.*

***Christian VERNOU** : J'ai réutilisé l'appellation employée par les archéologues de l'époque ; il va falloir se pencher pour savoir s'il s'agit de creusets de métallurgistes ou de bronziers.*

J'ai surtout voulu essayer de faire le point de nos connaissances sur une officine certainement assez importante, avec plusieurs fours destinés à produire une céramique commune, utilisée localement. Plusieurs sites cognaçais ont donné des céramiques communes grises, parfois d'une très belle facture, qui pourraient provenir de Jarnac..., ou d'ailleurs. Cela reste à prouver, bien évidemment.

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Marie-Hélène et Jacques SANTROT

SOUBRAN ET PETIT-NIORT (CHARENTE-MARITIME)
Concurrence "organisée" entre potiers d'ateliers ruraux spécialisés

A mi-chemin entre Saintes et Bordeaux, à proximité immédiate de la voie (1) reliant les deux métropoles de l'Aquitaine romaine, deux sites producteurs de céramiques furent identifiés récemment, distants de 4 km (Fig. 1). Bénéficiant d'une argile apte au grésage, ces ateliers produisirent l'un et l'autre des œnochoés non poreuses très largement diffusées ainsi que des spécialités fines plus spécifiques. L'examen attentif de leur production a montré que ces potiers de la fin du Ier s. et de la première moitié du IIème s. avaient su se partager le marché en écoulant préférentiellement leur production, Soubran vers Bordeaux et Petit-Niort vers Saintes.

I. L'ATELIER DE POTIERS DE SOUBRAN

Au lieu-dit "La Grande Lande", commune de Soubran, au sud de Mirambeau (Charente-Maritime), une fouille de sauvetage conduite par J. Gaillard, en 1978, sur une surface de 16 m sur 8 m permit d'identifier cinq fours de potiers (2) : trois à plan rectangulaire, dits "en auge", et deux à plan ovale (Fig. 2). Autour d'une "cuvette" cendreuse, aire de chauffe probable, ces cinq fours avaient été installés perpendiculairement à la pente, en utilisant le terrain pour adosser les laboratoires et favoriser le tirage. Une batterie de deux fours à aire de chauffe commune (F3 et F4), installée profondément, avait été abandonnée puis remplacée par l'installation d'un second dispositif.

Les fours dits "en auge" se présentaient sous la forme de fosses rectangulaires d'environ 1,50 m de long, 0,80 m de large en partie haute et environ 0,50 m de profondeur conservée à l'extrémité de la chambre de chauffe. Dans deux cas sur trois, les parois à fruit incliné étaient soigneusement maçonnées (F3 et F5). Le troisième four (F1) était creusé dans l'argile siliceuse vitrifiée par la cuisson et conservait la base des piliers de soutènement de deux arcades de sole.

Egalement ouverts sur la pente, les fours 2 et 4 avaient un plan pseudo-circulaire. Le four 4 était creusé dans l'argile vitrifiée. Le four 2 conservait deux arcades de sole consolidées de briques.

Les deux fours les plus anciens, les plus proches aussi du fond de la "cuvette", présentaient deux rigoles longitudinales couvertes de tuiles : drains ou conduits de tirage ?

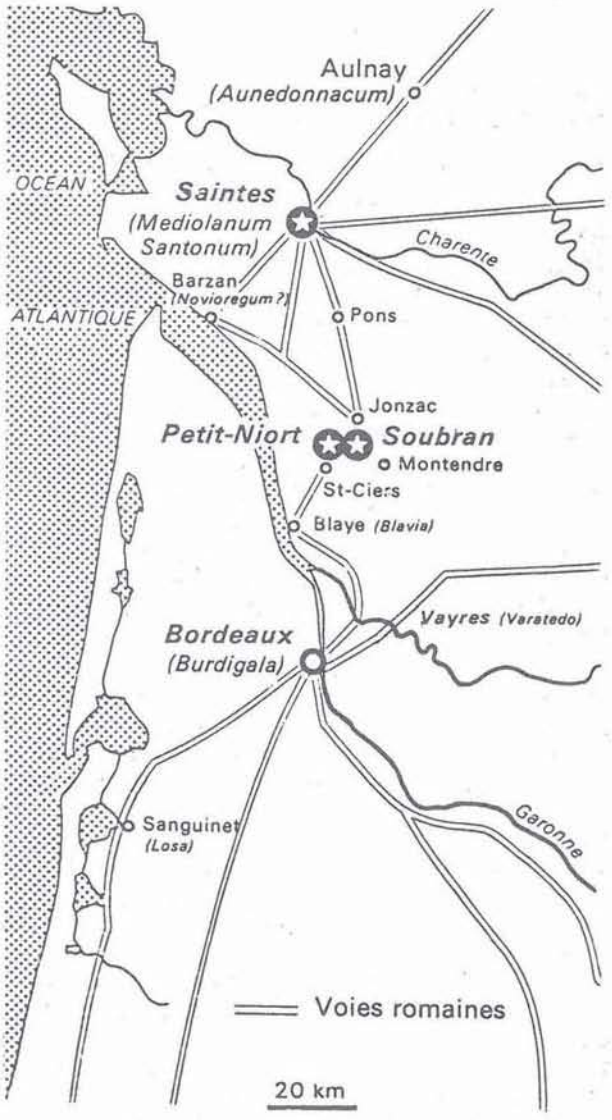

Figure 1 - Situation des ateliers étudiés.

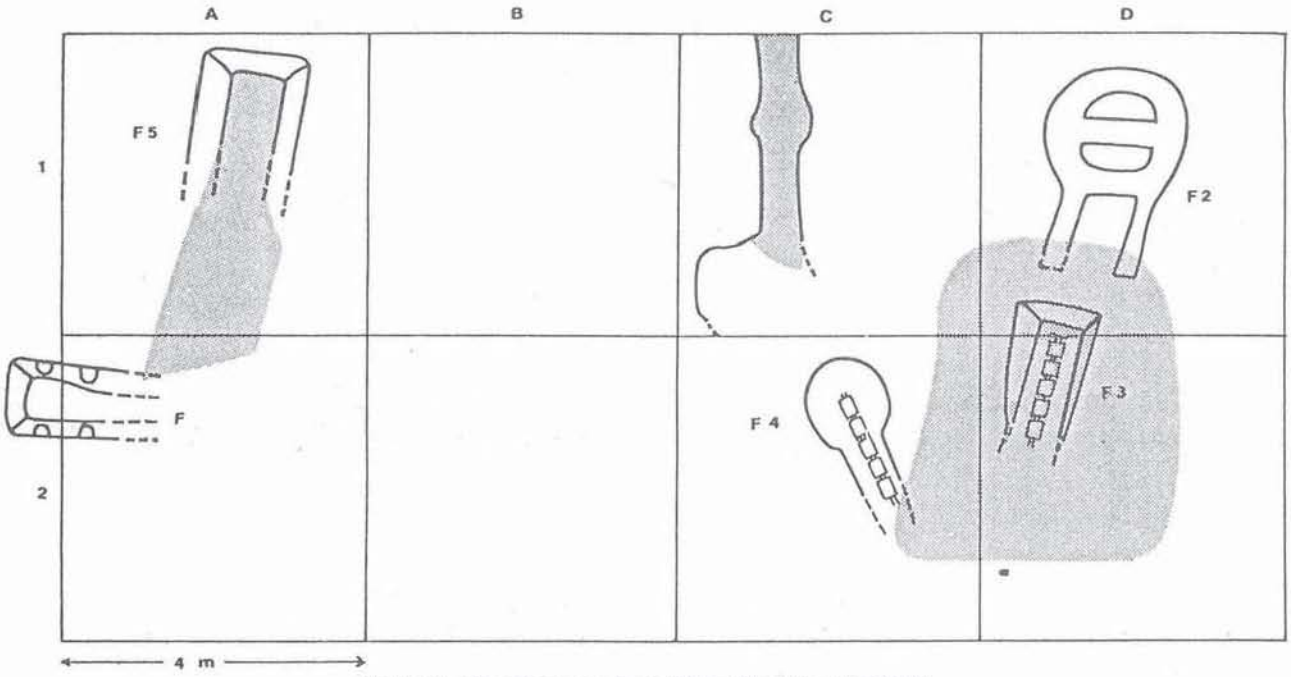

Figure 2 - Plan des fours de Soubran (d'après J. Gaillard).

Les fours avaient été comblés de terre cendreuse mêlée de tessons. Ils avaient servi de dépotoirs.

1. La production de l'atelier de Soubran.

Les céramiques trouvées dans les dépotoirs de l'atelier sont des rebuts de cuisson, souvent déformés, éclatés, insuffisamment cuits ou, au contraire, surcuits. Il s'agit le plus souvent de tessons fort laids qui donnent l'impression de céramiques d'imitation des produits sainton-geais plus raffinés que l'on trouve sur les sites d'habitat.

Les tessons à pâte blanche ou beige (un seul cas à pâte rouge à engobe rouge pompéien, (Fig. 7, n° 50) ont été cuits à température insuffisante. La pâte est tendre (rayable à l'ongle) et friable. Elle conserve souvent les traces d'un engobe "usé" ou "délavé", très léger, presque transparent, orangé, virant au brun lorsqu'il est en excès. Il peut alors s'écailler. Cet engobe est habituellement uniforme sur les productions de Soubran.

Lorsqu'elles sont surcuites, les céramiques de Soubran sont gréseuses, semi-vitrifiées, sonores et coupantes, parfois déformées, boursouflées, cloquées de bulles. Leur cuisson à haute température, supérieure à 1150-1200°C (3), a entraîné le grésage de la pâte et le changement de ses propriétés physiques : elle n'est plus poreuse et, très dure, ne peut être rayée par le fer. Elle est devenue grise ou brune, a perdu son engobe et présente souvent des nodules clairs, jaunes ou orangé, qui donnent à sa surface un aspect granité ou jaspé gris et orangé.

Il n'y a pas lieu de distinguer en deux productions les vases à pâte blanche tendre de ceux à pâte gréseuse grise. En effet, certains vases mal cuits présentent parfois une face blanche tendre et l'autre flammée, grise, mouchetée d'orangé, dure et grésée par la surcuisson d'un "coup de feu". Cela explique aussi l'existence de vases de même forme, les uns en pâte blanche tendre, les autres en pâte gréseuse grise.

Un comptage des tessons a été effectué pour déterminer la fréquence relative de chaque type de vases dans cet échantillon de la production de Soubran. Le "nombre minimum d'individus" a été recherché (4) et 1871 vases ont été recensés (5) :

	Nombre d'individus	%
Couvercles à bouton annulaire et lèvre à crochet (S.24 et variantes), pâte gréseuse grise	120	6,4
Assiettes à bord oblique (S.41 à 43 et variantes), pâte gréseuse grise ou beige tendre	17	0,9
Assiettes et coupes tripodes (S.80, S.92 et variantes), pâte gréseuse grise	114	6,1
Patères à tenon (S.98 ou 99), pâte blanche grésée	3	0,2
Coupes (formes inédites, S.130, S.155 ou 177), pâte blanche tendre	120	6,4
Coupes à collerette (S.164 et variantes), pâte gréseuse grise ou blanche tendre	175	9,4
Mortiers (S.197 et inédits), pâte gréseuse grise ou brune, pâte blanche tendre	69	3,7
Gobelets S.263 à décor excisé ou estampé, pâte gréseuse grise	22	1,2
Vases globulaires et ovoïdes (S.219, 271, variantes et inédits), pâte gréseuse grise	610	32,6
Vases biconiques S.250 décorés à la roulette, pâte gréseuse grise	123	6,6
Pichets (formes inédites), pâte gréseuse	75	4,0
Cruches (S.415 à 417 et variantes, S.462), pâte gréseuse ou tendre	19	1,0
Œnochoés S. 495 ou variantes, pâte gréseuse ou blanche tendre	6	0,3
Œnochoés S. 502, pâte gréseuse ou blanche tendre	331	17,7
Œnochoés basses, variante de S.502, pâte gréseuse ou blanche tendre	67	3,6
TOTAL	1 871	100,1

Il convient d'ajouter à ce décompte les trois fragments d'un même moule à décor estampé (Fig. 4, no 19) et un poids de tisserand.

Bien que le calcul du "nombre minimum d'individus" soit très imprécis et aléatoire, il offre cependant une estimation de la fréquence relative des formes fabriquées par l'atelier de Soubran. Les vases globulaires, ovoïdes ou biconiques (Fig. 6, n° 39 à 45) représentent plus du tiers de la production. A cela, rien d'étonnant : vases de cuisson et vases à conserves, ils constituent le type dont l'usage est le moins "spécialisé", le plus "polyvalent" et donc le plus répandu, d'autant que la pâte grésée et non poreuse des potiers de Soubran répondait mieux que toute autre aux nécessités de la conservation des liquides et des salaisons, et de leur cuisson. Ces vases sont la base de la production de Soubran.

Le second ensemble, dont la fortune a également reposé sur les qualités, peut-être exceptionnelles dans la région, de l'argile de Soubran, est formé des œnochoés, ces vases au col tréflé, à bec pincé qui, malgré le nom impropre que nous leur avons donné par comparaison avec les formes gréco-italiques dont ils dérivent, servaient à chauffer et à verser l'eau (Fig. 7, n° 51 à 56). Ils conservent souvent de cet usage un revêtement interne de "tartre" calcaire grisâtre et stratifié, analogue à celui de nos bouilloires, et des traces de feu externes, à la base de la panse (paroi noircie, flammée, rongée et parfois éclatée en surface). Ce type est donc tout à fait spécialisé : l'analyse du "tartre" n'a jamais révélé de traces de vin ou de lait, par exemple. Pourtant, ces cols tréflés, à la pâte gréseuse si caractéristique, figurent dans tous les mobiliers archéologiques de la seconde moitié du Ier s. ou de la première moitié du IIème s., de Dax et Agen à Limoges et à Nantes.

D'autres ateliers que Soubran ont pu en produire, naturellement, mais à Soubran, ils représentent 20 %, soit un cinquième de la production. Les œnochoés gréseuses, non poreuses, constituent donc bien une "spécialité" des potiers de Soubran.

Un troisième ensemble est remarquable, quoiqu'il ne représente qu'une part infime de l'activité de l'atelier : 1,2 %. Il s'agit des gobelets S.263 à décor estampé ou excisé sur une espèce de "tambour", zone parfaitement délimitée par deux doubles gorges au profil anguleux (Fig. 5, n° 25 à 33). Six exemplaires étaient connus et leur aire de diffusion (Arcachon, Camblanes, le Médoc, Sainte-Foy-la-Grande et Plassac, en Gironde, Saintes, en Charente-Maritime, et Limoges, en Haute-Vienne) en faisait rechercher le centre de production autour de Jonzac et de Montendre, au centre d'un territoire de 100 à 150 km de rayon (6). La découverte, dans l'atelier de Soubran, de 22 gobelets ou fragments S.263, décorés parfois des mêmes poinçons que les exemplaires diffusés sur les sites d'habitat -soit 79 % des gobelets aujourd'hui connus- vient confirmer l'hypothèse d'une production saintongeaise, proche de Jonzac, dont Soubran était l'un des ateliers sinon le site unique.

La présence d'un petit moule décoré excite la curiosité (Fig. 4, n° 19). Fait d'une pâte rosée, fine, tendre et poreuse comme il convient à un moule pour activer le démoulage des pièces et permettre une réutilisation rapide, il est orné de rosettes et d'arcades rayonnantes de "feuilles de laurier". Un cadre rectangulaire partiellement conservé pourrait être le simulacre (ou l'amorce inachevée ?) d'une estampille inscrite dans le champ décoré. Ce moule reste une énigme. On ne connaît pas, en effet, de céramique sigillée utilisant ces motifs végétaux schématisés dans un style géométrique aussi dépouillé. De plus, fait essentiel mais presque constant pour les découvertes de moules isolés, il n'a pas été retrouvé sur place de produit de ce moule. S'agit-il ici d'une importation ou bien d'une vaine tentative d'imitation locale d'une céramique sigillée ? Certes, l'existence de moules sans production associée n'est pas unique. En Charente-Maritime même, à Barzan, furent trouvés d'authentiques moules à céramique sigillée (Drag. 29 et Drag. 37) mais J.-L. Tilhard, qui les attribue à Montans, suggère d'y voir plutôt un dépôt votif que la "fabrique de sigillée dont le fonctionnement est attesté de Claude à Trajan" décrite par H. Vertet (7), sans qu'une production associée ait pu être identifiée en Charente-Maritime.

Les analyses physico-chimiques ont confirmé l'origine locale de ce moule (8) dont le décor rappelle moins les céramiques sigillées que l'ornementation des vases à glaçure plombifère de la région de Vichy (9). Les potiers de Soubran ont peut-être tenté de profiter de la tendance naturelle au grésage de l'argile locale pour imiter les précieuses céramiques à glaçure plombifère dont les potiers de l'Allier s'étaient fait une spécialité, comme ils ont aussi imité les mortiers de Coulange-Mortillon (Allier) qui étaient diffusés en Aquitaine par l'Allier, la Loire et ses affluents (la Vienne, par exemple), par l'Océan, la Charente, la Garonne et la Dordogne.

L'atelier a également produit des gobelets raffinés qui, dans leur meilleure qualité d'exécution et de cuisson, pourraient être classés parmi les céramiques dites à parois fines (Fig. 5, n° 25 à 36).

La superposition des installations de cuisson en deux niveaux différents montre une certaine durée, pourtant fort courte sur le faible espace fouillé, de l'activité artisanale, mais le site n'a livré ni monnaie, ni céramique sigillée. C'est donc par analogie des productions de Soubran avec celles de l'atelier voisin et peut-être "frère" de Petit-Niort, et avec les céramiques des sites de "consommation" que nous proposerons de les situer entre le dernier quart du Ier s. et le premier quart, voire la première moitié du IIème s.

2. Catalogue des formes produites à Soubran (Charente-Maritime).

1. Couvercle à bouton annulaire et lèvre à crochet, forme S.24. Pâte grise (*Munsell Soil Color Charts*, Baltimore, U.S.A., 1975, 10 YR 5/1), gréseuse, non rayable au fer. Pas de trace d'usage. SOU 47. Diam. 8,6 cm. (Fig. 3).

2. Couvercle à bouton annulaire et lèvre à crochet, forme S.24. Pâte grise (10 YR 5/1), rayable au fer. SOU 48. Diam. 20,4 cm. (Fig. 3).

3. Assiette à bord oblique S. 41a. Pâte gris clair (10 YR 6.5/1) à franges gris foncé (10 YR 4/1 à 3/1). Lissage interne soigné. SOU 27. Diam. 19,4 cm. (Fig. 3).

4. Assiette à bord oblique S.42. Pâte gréseuse, non rayable au fer, grise à nodules orangés : jaune-rouge (7.5 YR 5.5/6) à franges du brun (10 YR 5/3) au gris (10 YR 5/1). SOU 49. Diam. 17,2 cm. (Fig. 3).

5. Assiette à bord oblique S.43a. Pâte tendre (rayable à l'ongle), fine, beige (brun très pâle 10 YR 7/3). Fabrication grossière. Fond détaché du tour à l'aide d'une cordelette (traces en coupe d'oignon). SOU 29. Diam. 22 cm. (Fig. 3).

6. Assiette tripode à bord oblique S.80. Pâte gréseuse grise (10 YR 5/1), non rayable au fer. Fond détaché du tour à l'aide d'une cordelette.

Fabrication peu soignée. SOU 35. Diam. 16,8 cm. (Fig. 3).

7. Coupe tripode à fond convexe et lèvre débordante, proche de S.92. Pâte blanche tendre (rayable à l'ongle, brun très pâle 10 YR 8/4) à engobe interne et externe jaune-rouge (5 YR 6/8) analogue à celui des coupes à pied S.211. SOU 26. Diam. 15 cm. (Fig. 3).

8. Coupe tripode, proche de S.92. Pâte tendre, gris brun clair (10 YR 5.5/2). Facture très sommaire. Vase déformé par surcuisson (rebut de cuisson). SOU 30. Diam. 17,4 cm. (Fig. 3).

9. Coupe hémisphérique guillochée à la roulette. Forme inédite. Pâte fine, tendre (rayable à l'ongle), gris clair (10 YR 6.5/1). Vase assez grossièrement façonné, surcuit, déformé, avec bulles (rebut de cuisson). SOU 24. Diam. 12,8 cm. (Fig. 3).

10. Coupe carénée à collerette et lèvre débordante. Forme inédite. Pâte gréseuse (non rayable au fer) grise (10 YR 5.1). SOU 53. Diam. 19,3 cm. (Fig. 3).

11. Coupe hémisphérique à collerette et pied plat S. 164b. Pâte fine,

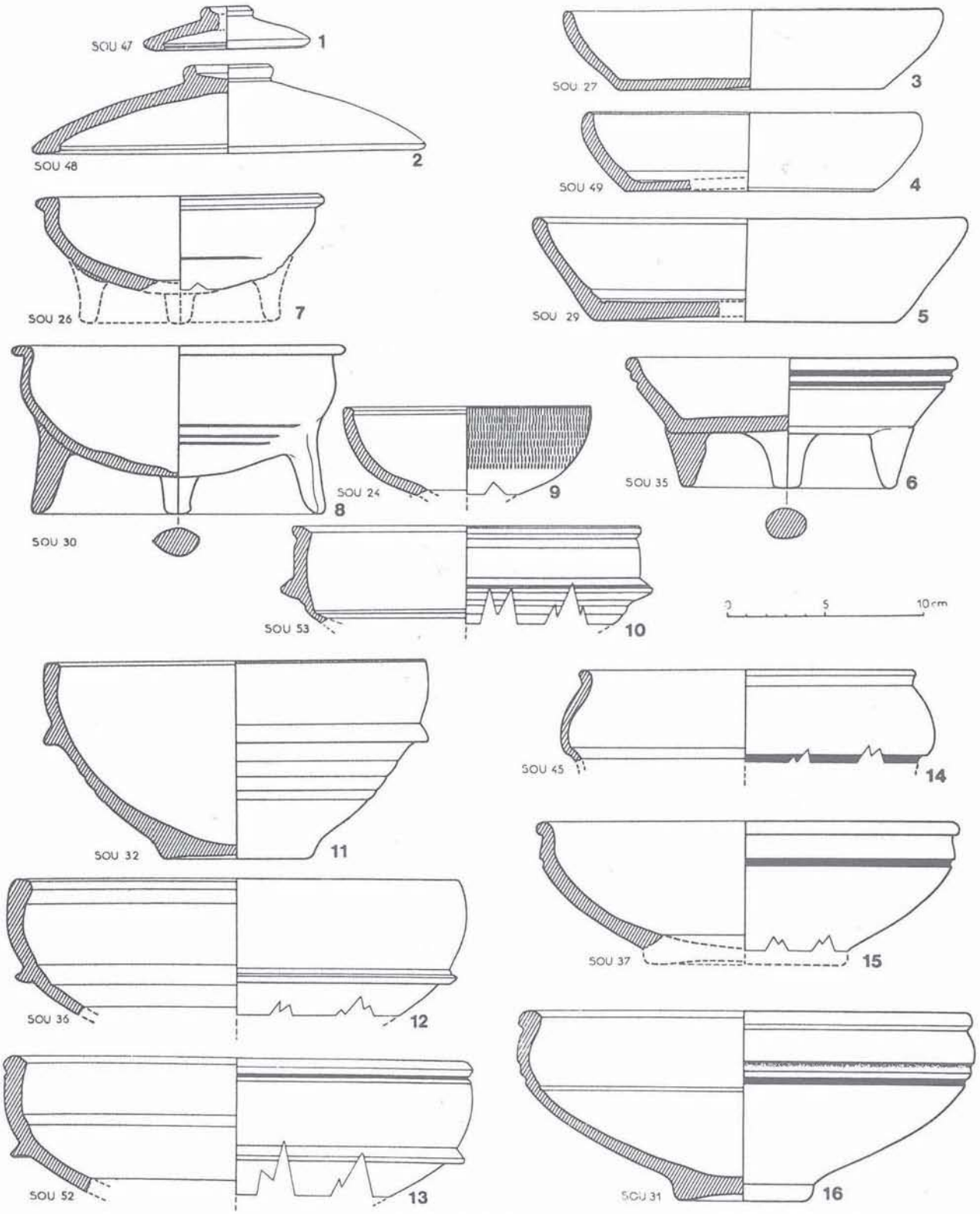

Figure 3 - Céramiques communes de l'atelier de Soubran, vers 75 - 150 (dessin M.-H. et J. Santrot).

tendre, blanche (10 YR 9/2) à engobe interne orangé (jaune-rouge 5 YR 6/8) analogue à celui des coupes S.211 (engobe plein ou décor interne ?). SOU 32. Diam. 20,2 cm. (Fig. 3).

12. Coupe hémisphérique à collerette S.164b. Pâte fine, tendre, blanche (10 YR 9/2) à franges gris foncé bleuté (10 YR 5.1), couronne de cuisson gris très clair au bas de la panse. Lissage interne sommaire. SOU 36. Diam. 23,2 cm. (Fig. 3).

13. Coupe hémisphérique à collerette proche de S.164b. Pâte gréseuse (non rayable au fer), grise à nodules orangés (gris 10 YR 5/1 à gris foncé 5 Y 4/1 et nodules jaune-rouge 7.5 YR 6/8). SOU 52. Diam. 24,6 cm. (Fig. 3).

14. Coupe carénée. Forme inédite. Pâte tendre (rayable à l'ongle), fine, blanche (10 YR 9/2) à engobe interne et externe jaune-rouge (7.5 YR 6/8) très léger et usé, comme délavé. SOU 45. Diam. 17,2 cm. (Fig. 3).

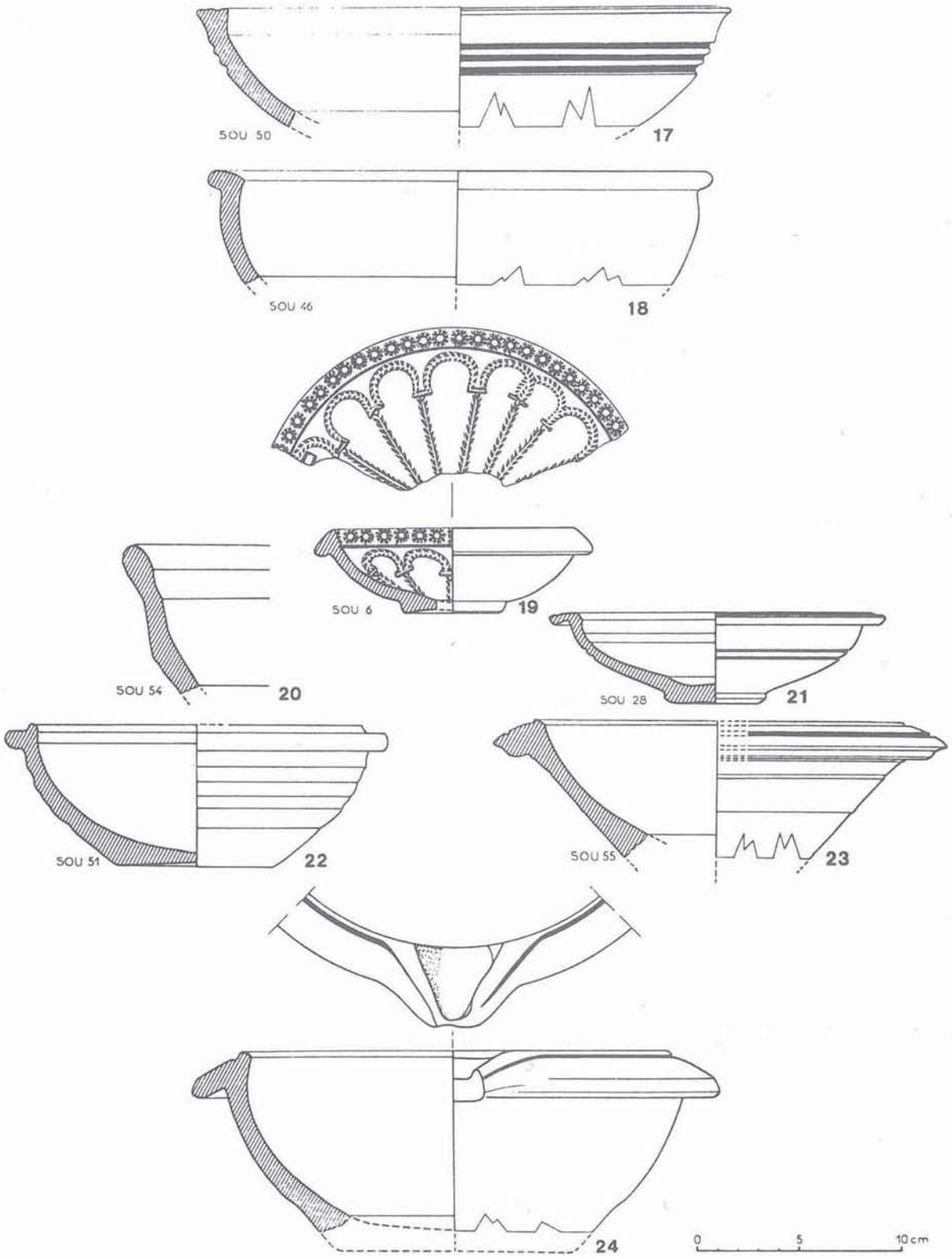

Figure 4 - Céramiques communes et moule de l'atelier de Soubran, vers 75 - 150 (dessin M.-H. et J. Santrot).

15. Coupe tronconique à lèvre débordante. Forme inédite. Pâte tendre, fine, blanche (10 YR 9/2) à engobe interne et externe jaune-rouge (7.5 YR 7/6), plus dur. Bon lissage. SOU 37. Diam. 21,6 cm. (Fig. 3).

16. Coupe tronconique à pied plat et lèvre débordante, proche de S.130 à S.131. Pâte tendre, fine, brun très pâle (10 YR 7/3), à franges grises (10 YR 5/1) et engobe extérieur rouge-jaune (5 YR 6.5/6) délavé : vase de cuisson ? SOU 31. Diam. 23,4 cm. (Fig. 3).

17. Coupe cannelée à anses horizontales (disparues), proche de S.155 et S. 177. Pâte dure (rayable au fer), fine, gris clair (2.5 Y 7/2) à engobe jaune-rouge (5 YR 5/8), délavé. SOU 50. Diam. 26,4 cm. (Fig. 4).

18. Coupe hémisphérique à lèvre débordante, forme inédite. Pâte tendre (rayable à l'ongle), fine, "savonneuse", microcraquelée à l'extérieur, blanche (10 YR 9/2) à engobe jaune-rouge (10 YR 6/6) léger. SOU 46. Diam. 25,2 cm. (Fig. 4).

19. Moule à pied plat et collerette à décor estampé, en creux : rosettes à 9 rayons, listel, registre d'arcades outrepassées à feuilles de laurier sur colonnes rayonnantes de même ; cartouche rectangulaire anépigraphe dans une arcade (signature infradécorative inachevée ?). Lissage interne soigné ; décor estampé assez sommairement exécuté, en particulier pour la ligne supérieure gravée. Pâte fine, tendre (rayable à l'ongle), de type "savonneux", brun très pâle (10 YR 7/3). SOU 6. Prélèvement pour analyse n° 120. Diam. 14 cm. (Fig. 4).

20. Coupe carénée à bord oblique. Forme inédite. Pâte fine, dure, blanche (10 YR 9/2) à noyau brun très pâle (7.5 YR 7/4) et engobe brun (10 YR 5.5/2). SOU 54. Diam. 38,4 cm. (Fig. 4).

21. Coupe à pied plat et marli horizontal cannelé. Forme inédite. Pâte fine, tendre (rayable à l'ongle), brun très pâle (10 YR 7.5/3). Des traces brun-rouge orangé laissent la possibilité d'un engobe (douteux) ou d'un décor peint orangé cependant peu probable. SOU 28. Diam. 16,6 cm. (Fig. 4).

22. Coupe mortier. Forme inédite. Pâte grossière, tendre, brun très pâle (10 YR 7.5/3) à engobe jaune-rouge (5 YR 5/8). Vase déformé : rebut de cuisson. SOU 51. Diam. 18,6 cm. (Fig. 4).

23. Mortier tronconique à lèvre cannelée. Forme inédite. Pâte gréseuse (non rayable au fer), grise (10 YR 5/1). SOU 55. Diam. 22,2 cm. (Fig. 4).

24. Mortier hémisphérique à lèvre inclinée et versoir inspiré du modèle italique "triangulaire", proche de S.197. Pâte fine, tendre (rayable à l'ongle), gris clair (2.5 Y 6.5/2). Nombreux autres exemplaires à engobe orangé léger. Fabrication assez sommaire. Pas de trace d'usage. SOU 33. Diam. 26,6 cm. (Fig. 4).

25. Vase ovoïde à pied plat et lèvre débordante, proche de S.263. Deux fois deux gorges délimitant un "tambour" à deux registres d'ovales excisés, imbriqués, donnant l'impression d'un décor réticulé. Pâte dure (rayable au fer), très fine, gris très clair (5 Y 7/1) à franges gris très foncé (5 Y 3/1). SOU 1. Prélèvement n° 115. Diam. 10 cm. (Fig. 5).

26. Même forme. Même pâte. Décor excisé de cannelures verticales recoupées d'obliques inclinées à gauche. SOU 3. Prélèvement n° 117. Diam. 9,9 cm. (Fig. 5).

27. Même forme. Même pâte. Décor excisé de trois registres d'ovales imbriqués donnant l'impression d'un décor réticulé. SOU 2. Prélèvement n° 116. Diam. 9,9 cm. (Fig. 5).

28. Même forme. Même pâte. Décor estampé d'ovales réticulés (même poinçon que n° 29 et n° 31) alternant avec deux lunules cordées superposées (même poinçon que n° 31). SOU 5. Prélèvement n° 118. Diam. 9,8 cm. (Fig. 5).

29. Même forme. Même pâte. Décor estampé de bâtonnets cordés alternant avec des ovales réticulés (même poinçon que n° 28 et 31). SOU 4. Prélèvement n° 119. Diam. 8,8 cm. (Fig. 5).

30. Même forme. Même pâte. Décor estampé de rosettes à 15 rayons et de lunules cordées (même poinçon que n° 28). SOU 39/40. (Fig. 5).

31. Même forme. Même pâte. Décor estampé de palmettes (même poinçon que n° 32 et vases de références S.263, 263a et 263c) et d'ovales réticulés (même poinçon que n° 28 et 29). SOU 44. (Fig. 5).

32. Même forme. Même pâte. Décor estampé de palmettes (même poinçon que n° 31 et vases de références S.263, 263a et 263c). SOU 41. (Fig. 5).

33. Même forme. Même pâte. Décor excisé de cannelures verticales. SOU 43. (Fig. 5).

34. Gobelet ovoïde à pied plat et lèvre débordante. Forme inédite. Pâte fine, tendre, grise (10 YR 6.5/1) à frange externe gris foncé (5 Y 4/1). SOU 25. Diam. 9 cm. (Fig. 6).

35. Gobelet cylindrique cannelé, à pied plat, décor de dépressions et lèvre évasée. Forme inédite. Pâte fine, gréseuse (non rayable au fer), grise (10 YR 5/1). Vase déformé : rebut de cuisson. SOU 23. Diam. 9,8 cm. (Fig. 6).

36. Col à listel et lèvre "en baïonnette". Forme inédite. Pâte fine, gréseuse (non rayable au fer), grise (10 YR 5/1). SOU 58. Diam. 8,4 cm. (Fig. 6).

37. Vase globulaire surbaissé à lèvre évasée, proche de S. 219. Pâte fine, gréseuse (non rayable au fer), gris très clair (5 YR 7/1) à franges grises (10 YR 5/1) et points foncés gris bleuté (comme certains vases S.263). SOU 59. Diam. 8,9 cm. (Fig. 6).

38. Vase globulaire à lèvre évasée, proche de S. 271a. Pâte grossière, gréseuse (non rayable au fer), grise (10 YR 5/1). SOU 56. Diam. 16,9 cm. (Fig. 6).

39. Vase globulaire à fond plat et lèvre évasée. Forme inédite. Pâte fine, dure (non rayable au fer), gréseuse, gris clair (10 YR 6.5/1). Facture grossière ; lissage peu soigné ; fond détaché du tour à l'aide d'une cordelette (traces en coupe d'oignon). Vase très déformé, éclaté : rebut de cuisson. SOU 20. Diam. 8,4 cm. (Fig. 6).

40. Même forme. Pâte tendre (rayable à l'ongle), fine, brun très pâle (10 YR 7/3). Facture sommaire ; lissage par pseudo-engobe quasiment disparu. Déformation par surcuisson : rebut de cuisson. SOU 22.

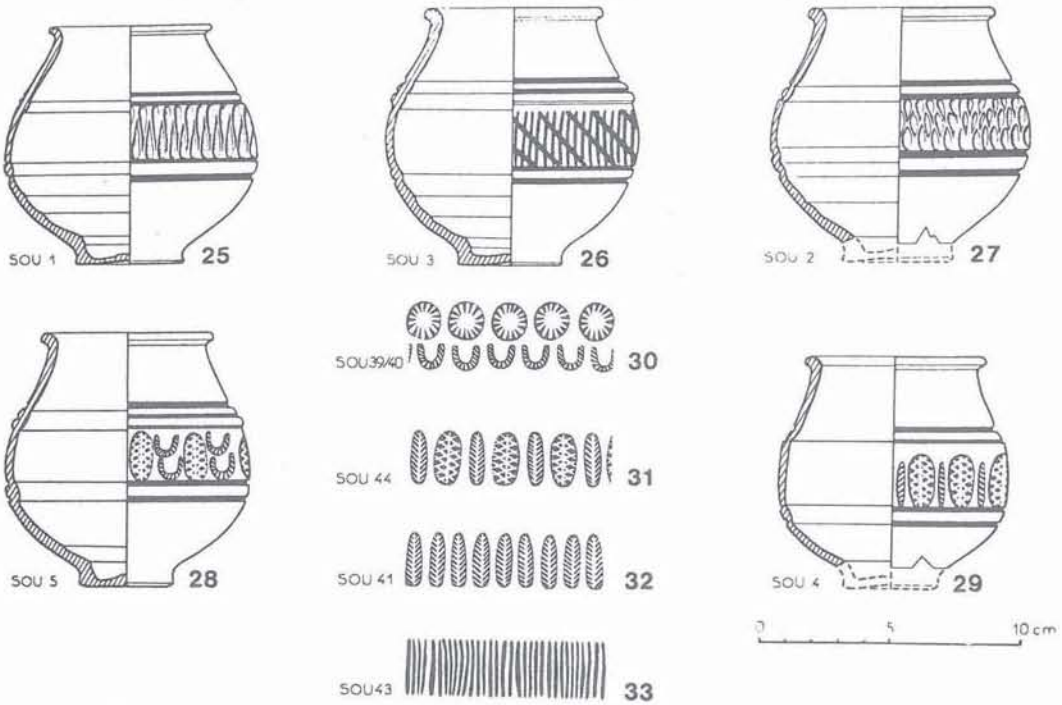

Figure 5 - Gobelets à décor estampé ou excisé de l'atelier de Soubran, vers 75 - 150 (dessin M.-H. et J. Santrot).

Diam. 9 cm. (Fig. 6).

41. Vase globulaire à ressaut d'épaule. Forme inédite. Pâte grossière, gréseuse (non rayable au fer), gris très clair (5 YR 7/1). SOU 57. Diam. 15,7 cm. (Fig. 6).

42. Vase biconique à pied plat et lèvre évasée S.250d, décoré à la roulette de casiers d'obliques inclinées à gauche. Pâte fine, gréseuse (non rayable au fer), grise (10 YR 5/1). Lissage très soigné mais vase déformé : rebut de cuisson. SOU 16. Prélèvement n° 130. Diam. 15,6 cm. (Fig. 6).

43. Col de grand vase ovoïde à conserves, proche de S.265. Pâte fine, gréseuse (non rayable au fer), jaune très pâle (5 Y 9/2). SOU 61. Diam. col 19,4 cm. (Fig. 6).

44. Col de grand vase ovoïde à conserves. Forme inédite. Pâte fine, gréseuse (rayable au fer), grise (10 YR 5/1). Autres exemplaires en pâte gréseuse gris clair à points gris sombre bleuté, analogue à celle de

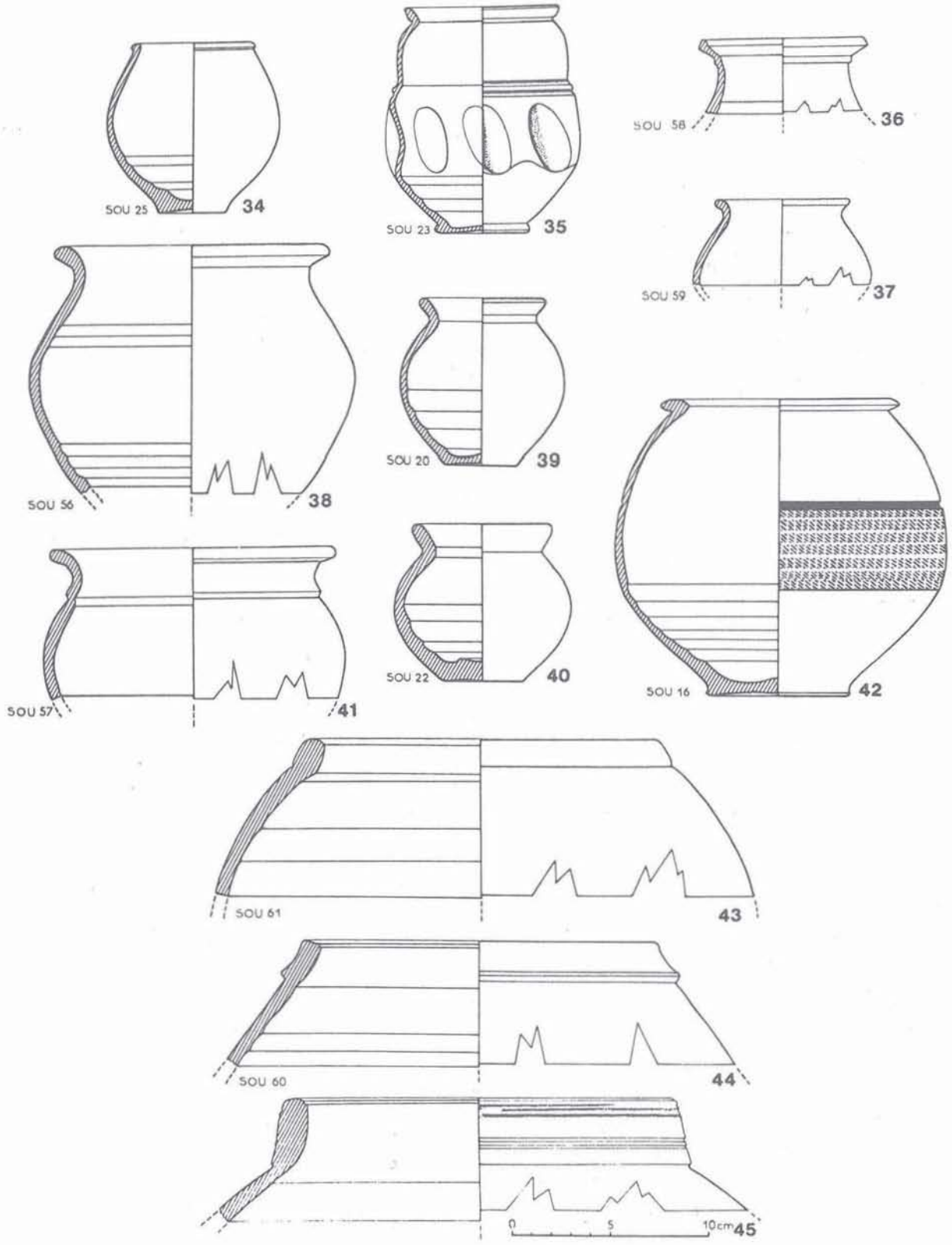

Figure 6 - Céramiques communes de l'atelier de Soubran, vers 75 - 150 (dessin M.-H. et J. Santrot).

certains gobelets estampés S.263. SOU 60. Diam. col 20,4 cm. (Fig. 6).

45. Col de grand vase ovoïde à conserves. Forme inédite. Pâte fine, gréseuse (non rayable au fer), gris très clair (5 YR 7/1) à franges jaune très pâle (10 YR 8/2). SOU 69. Diam. col 21,5 cm. (Fig. 6).

46. Col de pichet à lèvre "en baïonnette". Forme inédite. Pâte fine, dure (rayable au fer), jaune très pâle (10 YR 8/2) à engobe brun-rouge clair (2.5 YR 6/4). SOU 64. Diam. col 12,3 cm. (Fig. 7).

47. Col de cruche à manchon cannelé ; forme inédite, proche de S.415. Pâte fine, gréseuse (non rayable au fer), grise (5 YR 4.5/1) à nodules orangés et engobe externe rouge (2.5 YR 5/6). SOU 62. Diam. col 6,2 cm. (Fig. 7).

48. Col de cruche à manchon cannelé, proche de S.416. Pâte tendre (rayable à l'ongle), blanche (10 YR 8/1). SOU 65. Diam. col 7,4 cm. (Fig. 7).

49. Col de cruche à manchon cannelé, proche de S.417. Pâte fine, gréseuse (non rayable au fer), jaune très pâle (10 YR 8/2) à engobe externe gris foncé (5 YR 4/1) à brun-jaune foncé (10 YR 4/3.5).

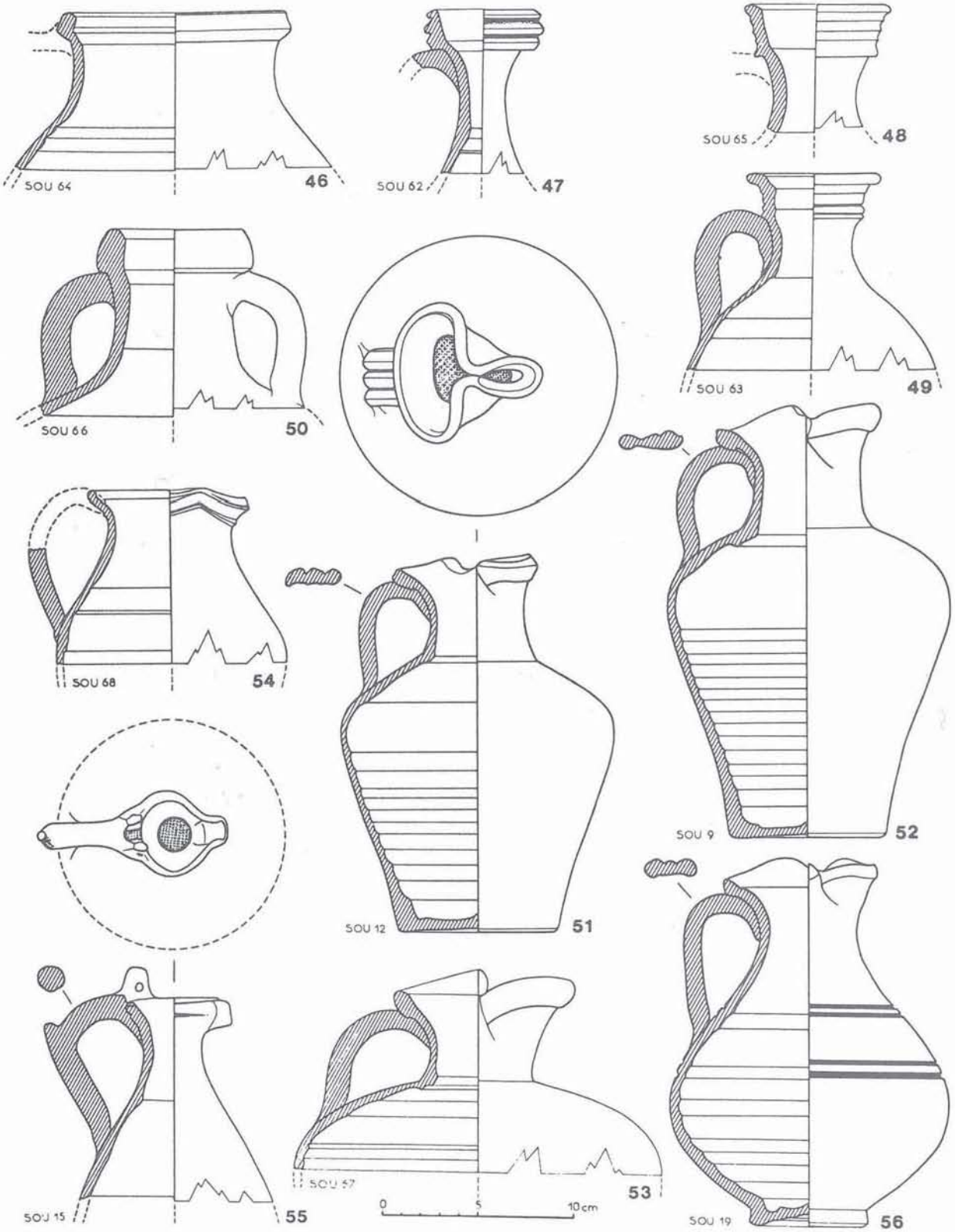

Figure 7 - Céramiques communes de l'atelier de Soubran, vers 75 - 150 (dessin M.-H. et J. Santrot).

SOU 63. Diam. col 6,8 cm. (Fig. 7).

50. Col de cruche à deux anses (section ovale) et lèvre à bourrelet S.462. Pâte tendre (rayable à l'ongle), mal cuite (rebut de cuisson ?), jaune-rouge (5 YR 6/6) à engobe rouge pompéien (2.5 YR 5/6). SOU 66. Diam. col 8,2 cm. (Fig. 7).

51. Œnochoé à fond plat et bec pincé S.502. Pâte fine, gréseuse (difficilement rayable au fer), brun clair (7.5 YR 6/5) à franges brunes (7.5 YR 5/4) et flammures jaune-rouge (5 YR 6.5/6). Panse déformée et éclatée : vase de rebut. Fond détaché du tour à l'aide d'une cordelette (traces en coupe d'oignon). SOU 12. Prélèvement n° 126. Diam. 14,3 cm. (Fig. 7).

52. Œnochoé S.502. Pâte fine, tendre (rayable à l'ongle), blanche (10 YR 9/2). Fond détaché à la cordelette. Panse éclatée à la cuisson : vase de rebut. SOU 9. Prélèvement n° 123. Diam. 14,3 cm. (Fig. 7).

53. Oenochoé S.502. Pâte gréseuse (non rayable au fer), rouge (10 R 4/8). Paroi éclatée par surcuisson : vase de rebut. SOU 67. Diam. 19,2 cm. (Fig. 7).

54. Œnochoé. Forme inédite proche de S.495 (un fragment décoré de S.495 en pâte gréseuse grise figure dans le mobilier recueilli). Pâte fine, gréseuse (non rayable au fer), grise (5 YR 4.5/1). SOU 68. Diam. 12,2 cm. (Fig. 7).

55. Œnochoé piriforme à poucier et couvercle articulé (disparu), imitée de modèles métalliques ; forme inédite en Saintonge mais connue à Vichy (Allier, J. CORROCHER, dans *R.A.C.*, 22,1983). Pâte fine, tendre (rayable à l'ongle) sur les zones blanches peu cuites, et très dure, grésée (non rayable au fer) sur les zones grises à nodules orangés : pâte brun très pâle (10 YR 8/4) à blanc (10 YR 9/2), à franges externes gris clair (10 YR 6.5/1) à nodules jaune-rouge (5 YR 6/6). Vase mal cuit : rebut de cuisson. SOU 15. Prélèvement n° 129. Diam. cons. 10,3 cm. (Fig. 7).

56. Œnochoé piriforme à pied plat. Forme inédite. Pâte fine, tendre (rayable à l'ongle), gris très clair (5 Y 7/1) à franges gris foncé (5 Y 4/1). SOU 19. Diam. 14,3 cm. (Fig. 7).

II. L'ATELIER DE POTIERS DE PETIT-NIORT

En 1974, J. Monnereau avait découvert des vestiges gallo-romains au lieu-dit La Vergne (10), commune de Petit-Niort (Charente-Maritime). Bientôt identifié comme un site de production de céramique par J. Gaillard et Cl. Rousselière qui effectuèrent la fouille de sauvetage, cet atelier était situé à 4 km à l'ouest, à vol d'oiseau, du site de Soubran (11).

La fouille permit la découverte de la chambre de chauffe, avec parois maçonnées de pierres et de briques vitrifiées, à fruit incliné, d'un four de potier à plan rectangulaire dit "four en auge", analogue à ceux de Soubran (Fig. 8). Abandonné puis partiellement détruit, ce four avait été recouvert par un dépotoir riche en rebuts de cuisson. Constitué après l'abandon du four, ce dépotoir avait donc reçu les produits de fours voisins dont l'activité était légèrement postérieure.

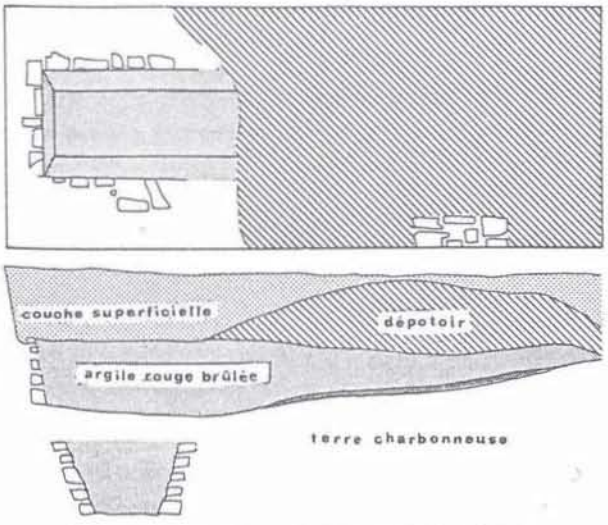

Figure 8 - Plan et coupe du four de Petit-Niort (d'après J. Gaillard).

La découverte de plusieurs vases et de nombreux tessons de rebut à quelque 200 m au nord de l'atelier de La Vergne, à l'emplacement du pavillon de M. Adde, suggère fortement l'existence d'une autre officine (non étudiée ici) qui aurait produit notamment des céramiques à parois fines en pâte gréseuse grise de belle qualité analogues, en particulier, au gobelet à picots ou tétons disposés en triangle S.279 (Fig. 10, n° 69).

1. La production de l'atelier de Petit-Niort.

Comme ceux des dépotoirs de Soubran, les rebuts de l'atelier de Petit-Niort sont de très médiocre qualité et semblent être des imitations des produits plus raffinés recueillis sur les sites d'habitat. Ils se répartissent en deux catégories : les céramiques blanches à engobe orangé (à parois fines, souvent), représentant 62 % de l'ensemble, tandis que les céramiques à pâte gréseuse grise (surtout des œnochoés S.502 comme à Soubran) constituent 37 % de la production.

La pâte présente les mêmes caractéristiques physiques que celle de Soubran : blanche et tendre (rayable à l'ongle) à faible température de cuisson, elle devient gréseuse et souvent grise ou brune par cuisson à haute température.

Le comptage des tessons a permis de recenser 928 vases, répartis en 11 types ou sous-types :

	Nombre minimum d'individus	%
Vases tripodes, formes non identifiées	2	0,2
Coupes à haut pied creux S.211, pâte blanche à décor peint orangé	25	2,7
Coupes à collerette S.164	2	0,2
Gobelets ovoïdes blancs à engobe orangé, lisse, grand modèle	118	12,7
Gobelets ovoïdes blancs à engobe orangé, lisse, petit modèle	120	13,0
Gobelets S.278 blancs à engobe orangé, cannelés, grand modèle	134	14,5
Gobelets S.278 blancs à engobe orangé, cannelés, petit modèle	71	7,7
Gobelets ovoïdes blancs à engobe orangé, guillochés, grand modèle	9	1,0
Gobelets ovoïdes blancs à engobe orangé, guillochés, petit modèle	66	7,1
Gobelets à dépressions proches de S.324, blancs à engobe orangé	2	0,2
Vases carénés à piédouche S.245, pâte blanche gréseuse	9	1,0
Vases ovoïdes ou globulaires, formes inédites	29	3,1
Vases biconiques S.250, pâte gréseuse grise, décor à la roulette	4	0,4
Cruches à col à manchon cannelé S.416, blanches	3	0,3
Cruches à deux anses S.457, pâte rouge (importées ?)	1	0,1
Cruches à anses torsadées S.446 ou S.448, pâte rouge (importées ?)	3	0,3
Œnochoés S.502 à pâte blanche	14	1,5
Œnochoés S.502 à pâte gréseuse grise	315	34,0
Entonnoir à pâte blanche et décor orangé, forme inédite	1	0,1
TOTAL	928	99,9

A cet ensemble, s'ajoutent 8 poids de tisserand, probablement d'origine locale. Trois fragments de cruches à pâte rouge (S.457 et S.446 ou 468 à anses torsadées) ne semblent pas appartenir à l'atelier de Petit-Niort. Elles pourraient provenir de l'atelier du Champ-Cloux, La Prairie, à Saintes.

La production de l'atelier de Petit-Niort était organisée sur trois pôles principaux : les gobelets de céramique à parois fines, à pâte blanche et engobe orangé (plus de 56 % de l'ensemble), les œnochoés S.502 à pâte gréseuse (plus de 35 %) et une "spécialité", les coupes S.211 à haut pied creux et décor géométrique peint à l'engobe orangé (2,7 % de la production mais près de 80 % des exemplaires aujourd'hui connus).

Les vases saintongeais à pâte blanche et décor géométrique peint à l'engobe orangé (Fig. 9, n° 57 à 64) n'étaient connus, naguère encore, que par quelques spécimens sans origine, conservés au Musée Archéologique de Saintes : coupes à haut pied creux S.211, coupes à haut pied plein S.212, gourde en forme de tonnelet S.373, cruches S.374 et S.412 (12). Ces vases semblent avoir connu une faible diffusion et sont rarement signalés car les archéologues ne savent qu'en dire. Ils ont toutefois été rencontrés en fouilles à Saintes (Charente-Maritime), au Gurp, à Camblanes-et-Meynac et à Bordeaux (Gironde) et à La Bastide d'Armagnac (Landes). Bien qu'assez grossiers et mal cuits, ces nombreux fragments de l'atelier de Petit-Niort confirment l'origine saintongeaise de cette production originale. L'entonnoir est un exemplaire unique tant à Petit-Niort que sur les sites de référence (Fig. 9, n° 65).

Les œnochoés S.502 et leur variante surbaissée (Fig. 10, n° 76 et 77) constituent une production importante de l'atelier de Petit-Niort qui leur consacrait plus du tiers de son activité (35 % contre 20 % à Soubran). Réalisées surtout en pâte gréseuse grise ou brune (96 %), non poreuse, beaucoup plus rarement en pâte blanche tendre (4 %), moins cuite et poreuse, elles sont identiques à celles de Soubran et ne peuvent en être distinguées autrement que par des analyses physico-chimiques.

L'étonnante floraison des céramiques à parois fines flaviennes constatée en Saintonge et dans toute l'Aquitaine avait été attribuée à tort à des importations en provenance de Lezoux et des ateliers du centre de la Gaule (13). La forme la plus fréquemment rencontrée est un petit gobelet ovoïde à pied plat et à lèvre éversée, généralement recouvert d'un engobe éclatant, lustré, orangé ou brun, parfois brun-noir à reflets métallescents, souvent plus clair et plus rouge à l'intérieur et à la base de la panse (couronne d'empilement dans le four), protégés des fumées. Ils se répartissent en trois tailles, peut-être pour constituer des "services" : le "petit" modèle est haut de 8 à 9 cm et le "grand" de 12 à 16 cm. Beaucoup plus rares sont les "urnes" guillochées, hautes de 19 à 23 cm, qui ont été retrouvées, notamment, dans les sépultures en coffre de la nécropole de Terre-Nègre, à Bordeaux, et du Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne) (14). S'il est évidemment impensable de considérer que l'atelier de Petit-Niort a produit la plupart des gobelets retrouvés en Aquitaine (aucun tesson d'une aussi grande qualité ne figure dans le dépotoir de cet atelier), force est de constater que l'hypothèse d'une production saintongeaise est aujourd'hui clairement vérifiée puisque l'atelier de Petit-Niort consacrait pratiquement les deux tiers de son activité à la production de gobelets à parois fines à pâte blanche et engobe orangé (Fig. 10, n° 66 à 68, 70 et 72).

La forme de ces gobelets ovoïdes est apparue au tout début du règne de Tibère puisqu'elle figure déjà, sans engobe et avec un décor guilloché, dans le mobilier du camp tibérien d'Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime), occupé vers 21-28 ap. J.-C. et abandonné probablement en 28, au plus tard en 30 (15). Presque toujours engobée durant la seconde moitié du Ier s. et le premier quart du IIème s., cette forme de gobelets ovoïdes a reçu de nombreux décors différents : lisse, sablé intérieurement et/ou extérieurement, guilloché au vibreur (lame métallique formant ressort), cannelé (S.278), à tétons ou picots de barbotine disposés en triangles (pâte gréseuse grise sans engobe, S.279), et à épingles à cheveux, lunules, éperons et flammes en relief à la barbotine (16). Un grand exemplaire fragmentaire, conservé au Musée Archéologique de Saintes, à l'engobe orangé écaillé, sur un décor de colonnes de lunules à la barbotine, semble le seul connu à posséder deux anses verticales en forme de ruban, attachées sous la lèvre. Certains de ces gobelets peuvent être animés de "dépressions" ornées de lunules, éperons et flammes (17).

L'atelier de Petit-Niort a produit à peu près autant de gobelets du petit modèle que du grand modèle ; 46 % des vases sont lisses (n° 68), 26 % sont cannelés (n° 70), 14 % sont guillochés (n° 66 et 67), 0,4 % étaient ornés de "dépressions" (n° 72). On remarquera que ces chiffres peuvent être faussés par la difficulté d'identifier les "individus" décorés de cannelures ou de guillochis mais si le rapport lisses/décorés est incertain, la répartition entre les décors demeure significative.

Comme dans le cas de l'atelier de Soubran, la superposition d'un dépotoir à un four abandonné suggère pour l'atelier de Petit-Niort une certaine durée d'activité. La découverte de quelques tessons de céramique sigillée (Ritt. 9, notamment) et d'une monnaie de la fin du règne de Trajan (18) qui n'a guère pu circuler au-delà de 125 ap. J.-C., sont les seuls éléments de datation du site. Cet atelier semble avoir exercé son activité durant le dernier quart du Ier s. et le premier quart ou, plutôt, la première moitié du IIème s. La médiocre qualité des céramiques à parois fines produites à Petit-Niort plaide pour une date tardive tant il est vrai que l'évolution qualitative des céramiques produites à l'époque romaine (en particulier dans le domaine des céramiques sigillées) se traduit habituellement par une dégradation, une décadence des productions de masse. Les productions médiocres de Petit-Niort pourraient être une évolution tardive et décadente des brillantes parois fines saintongeaises de l'époque flavienne. Cela expliquerait l'impression d'imitation laissée par ces rebuts de cuisson. Il conviendrait donc de dater l'activité de Petit-Niort plutôt de la première moitié du IIème s. que de la fin du Ier s. L'engobe orangé "délavé et presque transparent", de qualité médiocre en tout cas, ne peut en effet être comparé aux épais et éclatants engobes lustrés de l'époque flavienne. Il rappelle davantage les engobes fins et mats de la seconde moitié du IIème s.

2. Catalogue des formes produites à Petit-Niort (Charente-Maritime).

57. Coupe S.211 à haut pied creux. Pâte fine, tendre (rayable à l'ongle), blanche (10 YR 9/2), à décor d'obliques peint à l'engobe orangé (rouge 2.5 YR 4.5/8) délavé et peu lisible. Fabrication soignée. PN 46. Diam. 15,6 cm. (Fig. 9).

58. Fragment de coupe S.211. Même pâte, même engobe. Décor de fougères, obliques et vrille. PN 51. (Fig. 9).

59. Même forme. Même pâte. Décor d'obliques et motif "en 8" ou en forme de caducée. PN 50. (Fig. 9).

60. Décor de lignes ramifiées et de points. PN 53. (Fig. 9).

61. Décor de vrilles rayonnantes. PN 52. (Fig. 9).

62. Pied de coupe S.211. Même pâte. Décor d'obliques à l'engobe jaune-rouge (7.5 YR 5.5/6). Déformation : rebut de cuisson. PN 47. Diam. 9,7 cm. (Fig. 9).

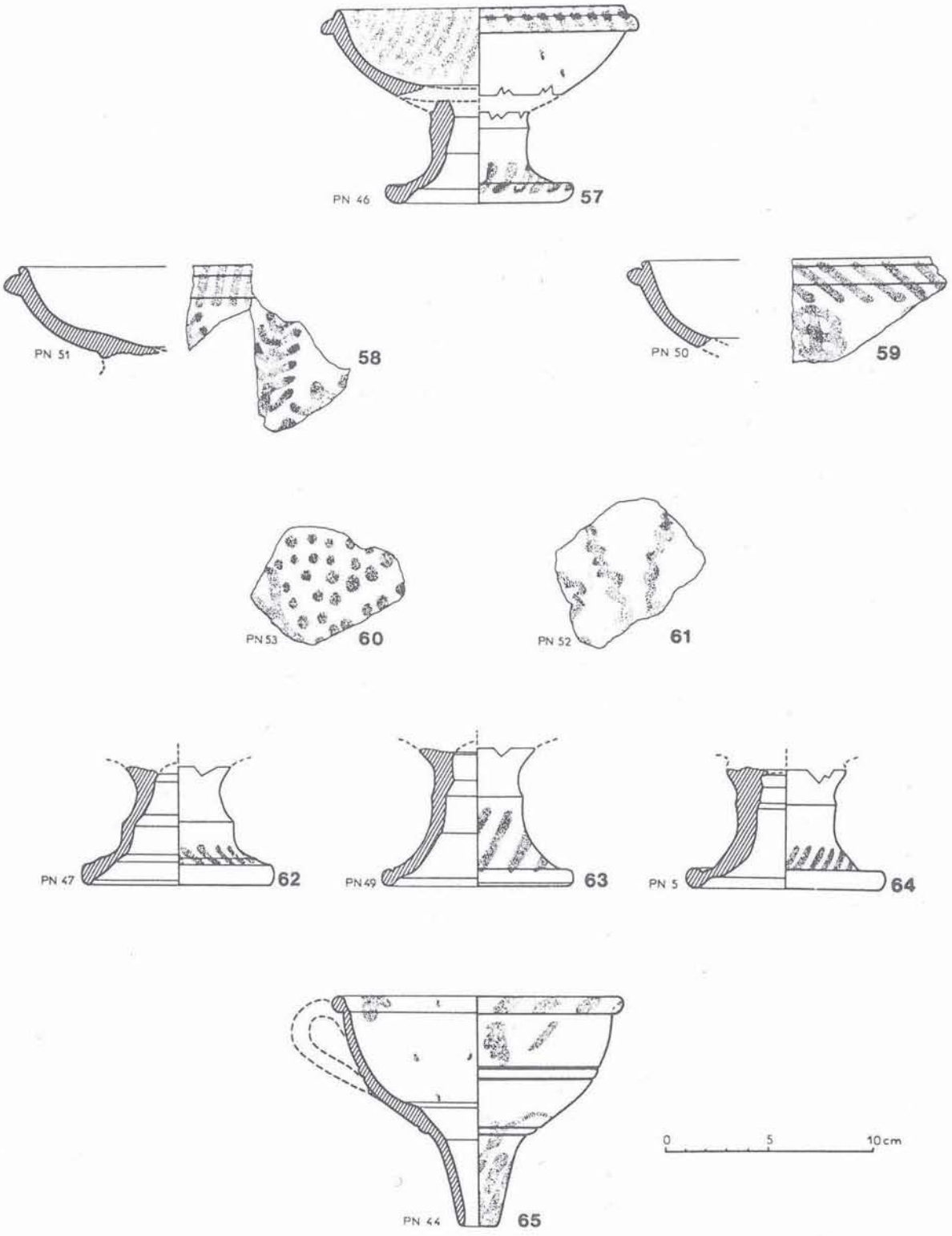

Figure 9 - Céramique blanche à décor peint orangé de l'atelier de Petit-Niort, fin Ier s.ou première moitié du IIème s. (dessin M.-H. et J. Santrot).

63. Pied de coupe S.211 décoré d'obliques. Même pâte. Engobe rouge (2.5 YR 4.5/8). PN 49. Diam. 9,6 cm. (Fig. 9).

64. Pied de coupe S.211 décoré d'obliques à l'engobe rouge (2.5 YR 5/6). Pâte tendre, brun très pâle (10 YR 7.5/4). PN 5. Prélèvement n° 21. Diam. 9,9 cm. (Fig. 9).

65. Entonnoir à anse, bourrelet externe et décor peint rouge. Forme inédite. Pâte tendre (rayable à l'ongle), brun très pâle (10 YR 7.5/4) à engobe rouge (2.5 YR 5/8) écaillé. Déformation de la vasque : rebut de cuisson. PN 44. Diam. 14,5 cm. (Fig. 9).

66. Gobelet ovoïde, guilloché au vibreur (lame métallique formant ressort), à pied plat et lèvre éversée. Forme inédite de céramique à parois fines. Pâte fine, dure (rayable au fer), blanche (10 YR 9/2) à

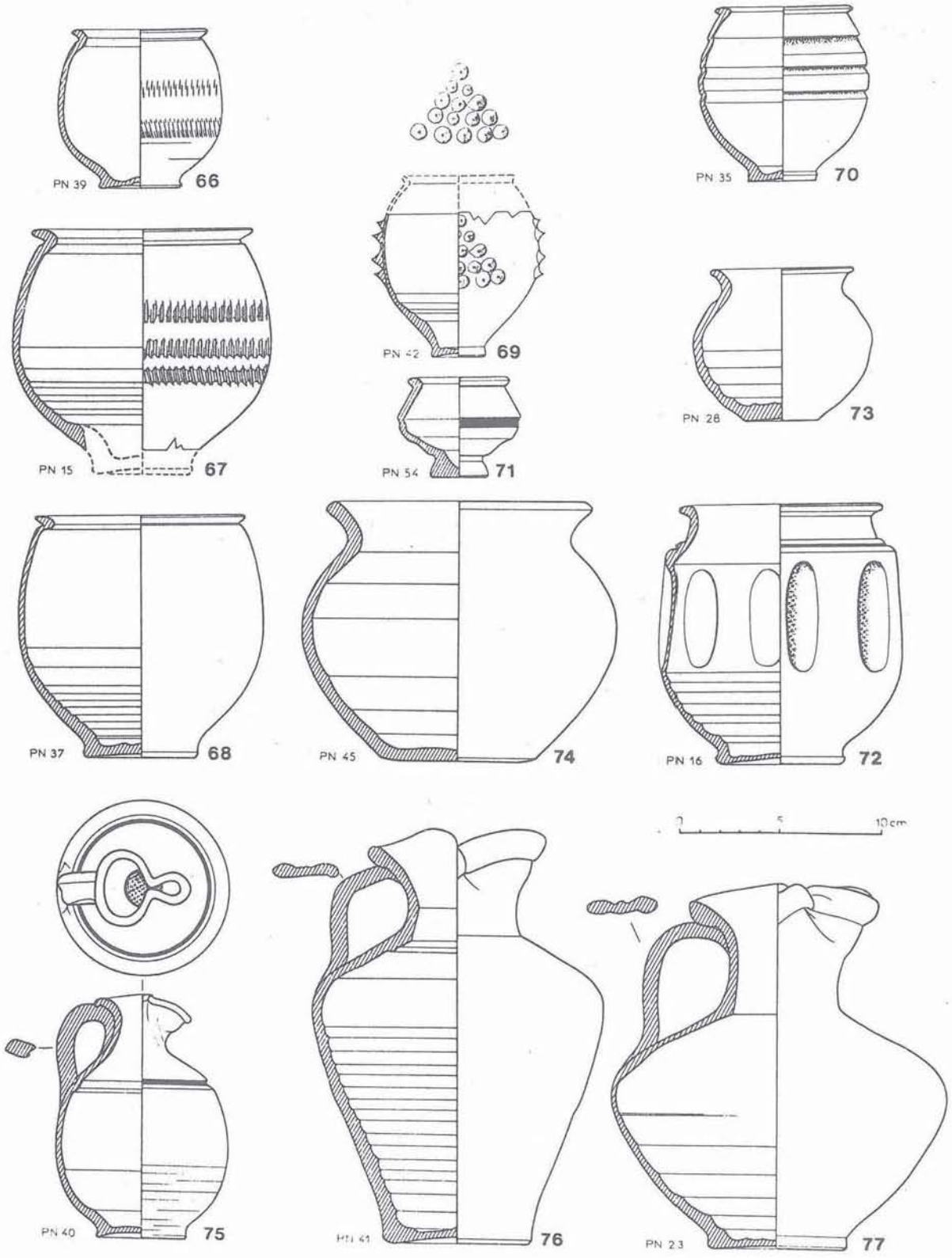

Figure 10 - Céramiques à parois fines et communes de l'atelier de Petit-Niort, fin Ier s. ou première moitié du IIème s. (dessin M.-H. et J. Santrot).

engobe rouge (2.5 YR 5/8). PN 39. Diam. 8,2 cm. (Fig. 10).

67. Même forme, même pâte, même décor. Engobe dur protégeant une pâte plus tendre (selon la cuisson). PN 15. Prélèvement n° 136. Diam. 13,1 cm. (Fig. 10).

68. Grand gobelet ovoïde lisse. Céramique à parois fines, de fabrication soignée, bien lissée. Pâte et engobe identiques à ceux des vases précédents. Un coup de feu a provoqué, par endroit, un grésage partiel (non rayable au fer) avec disparition de l'engobe rouge (2.5 YR 5/8) à flammures brun-rouge (5 YR 4/3). PN 37. Diam. 12,4 cm. (Fig. 10).

69. Gobelet ovoïde S.279 à décor de 3 triangles de 15 picots à la barbotine. Céramique à parois fines. Pâte fine, dure, presque gréseuse (rayable au fer), gris clair (10 YR 6.5/1). M. Adde, propriétaire à La Vergne, à 200 m du présent atelier, a recueilli de nombreux fragments de vases à picots de ce type, d'oenochoés S.502, de gobelets ovoïdes à nombreuses cannelures horizontales délimitant des registres de bâtonnets verticaux. La construction de son pavillon a dû entraîner la destruction d'un atelier produisant des céramiques fines et gréseuses mais pas de vases à décor peint orangé, semble-t-il. PN 42. Diam. 7,8 cm. (Fig. 10).

70. Gobelet ovoïde à trois cannelures S.278. Pâte fine, tendre (rayable à l'ongle), blanche (10 YR 9/2), à engobe dur (non rayable à l'ongle), rouge (2.5 YR 5/8). PN 35. Diam. 8,3 cm. (Fig. 10).

71. Vase caréné à piédouche et lèvre évasée S.245. Pâte gréseuse blanche (10 YR 9/2). PN 54. Diam. 6,2 cm. (Fig. 10).

72. Gobelet cylindrique à dépressions, proche de S.324. Pâte tendre (rayable à l'ongle), blanche (10 YR 9/2), à engobe jaune-rouge (5 YR 6/8) devenant brun (7.5 YR 5/4) à brun-gris très foncé (10 YR 3/2,5) dans les creux. Paroi mince de fabrication soignée. Déformations à la cuisson : vase de rebut. PN 16. Prélèvement n° 147. Diam. 11,9 cm. (Fig. 10).

73. Vase globulaire à fond plat et lèvre évasée. Forme inédite. Pâte grésée (non rayable au fer) à surface rugueuse (dégraissant enrobé), grise (10 YR 5/1) à flammures brun-gris (10 YR 5/4). Fond détaché du tour à l'aide d'une cordelette (traces en coupe d'oignon). Col déformé et fendu, fond faillé par surcuisson : vase de rebut. PN 28. Diam. 8,9 cm. (Fig. 10).

74. Même forme. Pâte tendre (rayable à l'ongle), blanche (10 YR 9/2). Vase déformé : rebut de cuisson. PN 45. Diam. 15,8 cm. (Fig. 10).

75. Petite œnochoé ovoïde à col pincé et pied plat. Forme inédite. Pâte fine, gréseuse (difficilement rayable au fer), grise (10 YR 5/1). Déformations et perforation à la cuisson : vase de rebut. PN 40. Diam. 9,4 cm. (Fig. 10).

76. Œnochoé S.502. Pâte fine, gréseuse (non rayable au fer), grise (10 YR 5/1). Panse déformée et perforée à la cuisson : vase de rebut. PN 41. Diam. 14,7 cm. (Fig. 10).

77. Œnochoé surbaissée à panse tronconique, forme inédite, proche de S.502. Pâte tendre (rayable à l'ongle), fine, brun très pâle (10 YR 7.5/3) à engobe jaune-rouge (7.5 YR 7/7) à rouge clair (2.5 YR 6/6). Fond détaché du tour à l'aide d'une cordelette puis retouché à l'ébauchoir. Lissage médiocre. PN 23. Diam. 16,5 cm. (Fig. 10).

III. ETUDE PHYSICO-CHIMIQUE DES CÉRAMIQUES DE SOUBRAN ET DE PETIT-NIORT

Dans le cadre d'une enquête approfondie visant à caractériser des céramiques communes et semi-fines d'Aquitaine, 16 vases de l'atelier de Soubran et 21 vases de l'officine de Petit-Niort ont, avec de l'argile native recueillie sur les deux sites, été soumis à une série d'études physico-chimiques et pétrographiques pratiquées à l'Institut de Géodynamique de l'Université de Bordeaux III, par nos soins avec l'aide de MM. Le Tensorer, Lenguin et Calyse, d'une part, au Laboratoire de Recherche des Musées de France (Palais du Louvre, Paris), par M. Lahanier avec l'aide de MM. Alzin, Duval, Leclaire et Malfoy, d'autre part. 119 autres vases étaient étudiés. Ils provenaient d'un autre atelier, situé à Saintes, et de sites de "consommation", à Saintes et à Bordeaux.

La problématique de cette recherche, les méthodes employées, les résultats détaillés et leurs commentaires céramologiques ont été publiés en 1985 et nous renvoyons le lecteur à cette étude pour n'en exposer que les conclusions relatives à notre propos (19).

Commentaires céramologiques.

Géographiquement très proches les uns des autres, 4 km à vol d'oiseau, les potiers de Soubran et de Petit-Niort choisirent une même argile kaolinique comme matière première. Ce kaolin pauvre en fer, en manganèse et en magnésium se trouve dans le sidérolithique, un sédiment continental éocène qui affleure sur une bande de territoire qui court du Périgord à l'Angoumois et à la Saintonge. Les potiers de Soubran et de Petit-Niort ne furent donc très probablement pas les seuls à exploiter l'aptitude au grésage de l'argile locale. Très voisine des kaolins de l'Allier qui servirent aux coroplathes pour mouler leurs figurines, elle s'en distingue cependant aisément par les analyses chimiques.

Paradoxalement, et sans que cela puisse s'expliquer aujourd'hui, les argiles natives prélevées sur les sites de Soubran et de Petit-Niort sont un peu plus riches en fer que les céramiques qui y ont été produites.

La cuisson à très haute température (vers 1200) était intentionnelle. Elle était réservée à certaines catégories de récipients bien spécialisés que l'on voulait imperméables : par exemple, les petits vases à onguents S.245, les vases de cuisson S.250, les vases à conserves S.324 ou S.453, les œnochoés à conserver, chauffer et verser les liquides S.502 et variantes (Fig. 10, n° 76 et 77).

La transformation des pâtes blanches en pâtes gréseuses, avec mutation partielle de la kaolinite en mullite, à une température de cuisson supérieure à 1150° a été vérifiée. Ce phénomène justifie la présence de mullite dans tous les vases à pâte gréseuse et dans quelques vases à pâte blanche dure alors que les argiles natives de Soubran et de Petit-Niort, exclusivement kaoliniques, en sont totalement dépourvues. Cela confirme aussi, s'il était nécessaire, la communauté d'origine des vases à pâte blanche et des céramiques à pâte gréseuse, fussent-elles grises ou brunes, jaspées d'orangé ou de crème.

L'absence de feldspath, en revanche, est étonnante. Ce fondant par excellence aurait favorisé la vitrification, le grésage des pâtes. La présence de feldspath dans l'argile locale, ou son rajout en quantité suffisante, aurait permis une cuisson à des températures inférieures et donc une économie de combustible et de temps. Ce procédé était ignoré et la technologie du grésage s'en trouvait sans doute plus délicate. Cette situation fut probablement favorable à l'établissement d'une "spécialisation" d'artisans passés maîtres dans l'art du grésage et disposant ainsi d'un atout commercial indéniable. Cela explique probablement la très large diffusion des œnochoés gréseuses de Saintonge, "spécialité" que l'on retrouve en quantité importante sur les sites de "consommation", d'Agen (Lot-et-Garonne) à Nantes (Loire-Atlantique), de Sanguinet (Landes) à Limoges (Haute-Vienne).

Des teneurs très différentes en alumine, fer, titane, manganèse, magnésium, potassium, calcium et strontium distinguent les vases de Soubran et de Petit-Niort de ceux des ateliers de Saintes, à une soixantaine de kilomètres. La proximité de Soubran et de Petit-Niort, 4 km à vol d'oiseau, rend beaucoup plus difficile la distinction entre leurs productions respectives. Ces potiers utilisaient la même argile pour des produits

similaires mais ils exploitaient probablement des carrières différentes : l'argile de Soubran est naturellement plus siliceuse que celle de Petit-Niort - cela explique peut-être la fabrication à Soubran de céramiques communes plus diversifiées tandis que Petit-Niort était davantage spécialisé dans les céramiques à parois fines - et les potiers lui rajoutaient encore un dégraissant quartzique supplémentaire pour la réalisation des céramiques à pâte gréseuse. Les productions de Soubran se distinguent donc de celles de Petit-Niort par un dégraissant plus abondant, qui fait baisser les teneurs des autres éléments, et par un pourcentage légèrement plus élevé en zirconium, impureté naturelle du quartz local.

Une exception cependant : céramiques fines élaborées à partir de l'argile soubranaise lavée, décantée, et donc peu dégraissée, le moule (Fig. 4, n° 19) et les vases S.263 à décor excisé ou estampé de Soubran (Fig. 5, n° 25 à 33) sont relativement pauvres en zirconium. Dès lors, ils se distinguent moins bien des productions de Petit-Niort mais leur attribution à l'atelier de Soubran ne fait aucun doute.

Une fois caractérisées les productions des ateliers de Saintes, de Soubran et de Petit-Niort, les vases non attribués trouvés sur les sites de consommation de Bordeaux et de Saintes leur ont été comparés. Leur composition chimique a permis d'attribuer aux ateliers de Soubran et de Petit-Niort la plupart des vases à pâte blanche et des céramiques gréseuses de Bordeaux et de Saintes. Cependant, l'étude approfondie des teneurs en dégraissant siliceux et en zirconium associé a permis d'établir que, sans qu'il y ait un monopole absolu, les potiers de Soubran exportèrent préférentiellement leurs produits gréseux vers Bordeaux tandis que ceux de Petit-Niort fournissaient le marché de Saintes.

Ainsi, Soubran livrait à Bordeaux des couvercles à lèvre à crochet S.24 (n° 1 et 2), des assiettes de cuisson (n° 3 à 5), des coupes tripodes S.92 (n° 6 à 8), des patères à tenon S.99, des coupes à collerette S.164 (n° 10 à 13), des mortiers probablement (n° 24), des gobelets à décor estampé S.263 (qu'ils vendaient aussi à Saintes, n° 25 à 33), des vases globulaires et ovoïdes pour la cuisson et les conserves, des vases biconiques S.250 décorés à la roulette (n° 42) et surtout des oenochoés S.502 et variantes (n° 51 à 53). Pour leur part, les potiers de Petit-Niort écoulaient à Saintes des céramiques blanches à décor géométrique peint à l'engobe orangé (S.211, dont on a aussi trouvé de menus fragments à Bordeaux et à Camblanes, n° 57 à 64), des parois fines à engobe orangé (n° 66 à 68, 70 et 72) et des oenochoés gréseuses non poreuses (S.502 et variantes surtout, n° 76 et 77).

Pour la plus grande partie de leur production, les gens de Petit-Niort et de Soubran n'étaient pas rivaux. Ils utilisaient la même argile, des fours et une technologie identiques pour élaborer des "spécialités" différentes. Les "parois fines" de Soubran n'étaient pas les mêmes que celles de Petit-Niort qui ne se mêlait guère de concurrencer les poteries communes de Soubran. Cependant, les oenochoés à pâte blanche ou grise de Soubran et de Petit-Niort étaient semblables de forme et d'aspect ; elles possédaient des caractéristiques identiques de solidité, d'étanchéité et de résistance au feu du foyer. Cette "spécialité" locale représentait 20 % des vases de Soubran et 35 % de ceux de Petit-Niort, des proportions non négligeables de l'activité de ces deux ateliers qui purent entraîner quelques frictions commerciales entre ces deux sites ruraux, sans importante agglomération voisine connue.

Les études de laboratoire ont permis de déceler ce que l'oeil de l'archéologue n'avait pas discerné ; une transaction intuitive ou concertée avait dû intervenir, conséquence d'une nécessaire "stratégie" commerciale. Une répartition des marchés avait été opérée. Petit-Niort fournissait le pays de Saintes tandis que Soubran livrait à Bordeaux. A mi-chemin de l'une et de l'autre métropole, une soixantaine de kilomètres dans les deux cas, à proximité de la voie reliant Saintes à Bordeaux, les deux ateliers étaient parfaitement bien situés pour répondre aux besoins des Santons comme à ceux des Bituriges. Ce que nous appellerons une *"organisation de la concurrence"* en matière de céramiques communes et à parois fines ne doit pas étonner. Elle n'est guère différente de cette *"hégémonie commerciale des ateliers de Montans"*, sur toute l'Aquitaine actuelle et sur la Charente, en matière de diffusion des céramiques sigillées, constatée par J.-L. Tilhard pour le Ier s., tandis que les potiers de La Graufesenque, pourtant plus éloignés, fournissaient préférentiellement, avec ceux de Lezoux, les marchés de Poitiers et des régions septentrionales (20).

Lors de prospections autour des marais de Saint-Ciers-sur-Gironde, vestiges d'une ancienne baie marine aujourdh'hui comblée, au sud de Soubran et de Petit-Niort, Didier Coquillas avait observé sept sites à la terre rouge jonchée de débris d'œnochoés à pâte gréseuse et de céramiques datées du milieu du Ier s. au milieu du IIème s. ap. J.-C. Bien connus des érudits locaux, ces sites passaient pour des ateliers de potiers. Quatre d'entre eux ont révélé des vestiges néolithiques et laténiens, avec d'importantes traces de "briquetage" pour l'extraction du sel marin et les restes de modestes habitats côtiers des deux premiers siècles de notre ère.

A Braud-et-Saint-Louis (lieu-dit Fréneau), à Anglade (lieu-dit La Patte d'Oie) et à Saint-Ciers-sur-Gironde (lieu-dit Pas d'Ozelles), la concentration des oenochoés gréseuses et leur état de conservation étaient surprenants : plusieurs centaines de vases intacts avaient été recueillis, souvent alignés. Pourtant, aucune trace probante d'atelier n'a pu être observée. D. Coquillas propose d'expliquer ces concentrations inhabituelles de vases identiques, sans trace d'usage, sur des sites côtiers, par des entrepôts de marchandises destinées à l'exportation maritime et fluviale (vallées de la Garonne, de la Dordogne, de la Charente, de la Loire et de leurs affluents). Le site du Pas d'Ozelles était, en effet, le point côtier le plus proche de Soubran et de Petit-Niort et peut-être faut-il voir dans ces petits ports des lieux d'embarquement du frêt céramique saintongeais.

NOTES

(1) L. MAURIN, *Saintes antique*, 1978, p. 299-303, fig. 360-362. Si la voie romaine n'a pas été formellement identifiée, on note l'alignement de plusieurs milliaires à Saint-Ciers-sur-Gironde (CIL, XIII, 8898), à Consac, à 6 km au nord de Petit-Niort (CIL, XIII, 8899) et à Pons (CIL, XIII, 8901 et 8902).

(2) Rapport de fouille, *Le chantier gallo-romain de Soubran*, 3 p., 3 fig., n.d. (1978) ; *Gallia*, 37, 1979, p. 397, s.v. "Soubran". Nous remercions vivement J. Gaillard qui nous a communiqué sa documentation sur les ateliers de Petit-Niort et de Soubran et nous a permis d'en étudier le mobilier, aujourd'hui conservé au Musée des Carmes de Jonzac.

(3) Vers 1150, la kaolinite, l'une des composantes de l'argile de Soubran, se transforme en mullite et cela est vérifié par diffraction des rayons X. Cf. M.-H. et J. SANTROT et Ch. LAHANIER (sous la direction de), Céramiques communes et semi-fines en Saintonge et en Bordelais : étude de caractérisation et contribution à l'analyse d'un système céramique régional, dans *Recherches gallo-romaines I du Laboratoire de Recherche des Musées de France, Notes et documents n 9,* Réunion des Musées Nationaux, 1985, p. 265-267 (cité ici "Saintonge et Bordelais").

(4) M.-H. et J. SANTROT, dans *Les fouilles de "Ma Maison", études sur Saintes antique* ; supplément nº 3 à *Aquitania*, 1988, p. 248-249.

(5) Les références typologiques notées "S." suivi d'un chiffre sont citées d'après M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, CNRS, 1979. (Cité "Aquitaine").

(6) M.-H. et J. SANTROT, Aquitaine, p. 135-136, forme 263, pl. 59 et p. 227. M.-H. et J. SANTROT et Ch. LAHANIER (sous la direction de), Saintonge et Bordelais, p. 313.

(7) M.-H. et J. SANTROT et Ch. LAHANIER, Saintonge et Bordelais, p. 313 ; H. VERTET, Moules de vases sigillés trouvés à Barzan au bord de la Gironde, dans *Gallia*, XX, 1962, p. 412-418 ; J.-L. TILHARD, *Musée Archéologique de Saintes, La céramique sigillée, I, Les estampilles*, 1976, p. 35, note 35.

(8) M.-H. et J. SANTROT et Ch. LAHANIER, Saintonge et Bordelais, passim et p. 379, 391 et 393.

(9) J. CORROCHER, La céramique à glaçure plombifère de Vichy (Allier), dans *Revue Archéologique du Centre*, 22, 1983, p. 22, fig. 2, pl. VIII, fig. 14. Le petit module du moule de Soubran se rapproche, par la taille, des céramiques à glaçure plombifère plus que des sigillées décorées. En outre, si l'organisation du décor est différente, il semble bien que plusieurs des poinçons de Soubran soient comparables à des poinçons existants sur les vases glaçurés de l'Allier. L'antériorité ou la contemporanéité des productions de l'Allier (tout le Ier s.) par rapport à celles de Saintonge, n'est plus à démontrer, non plus que la diffusion, modeste cependant, des céramiques glaçurées de l'Allier en Saintonge et en Bordelais.

(0) Cadastre de Mirambeau, section ZV, parcelles 122-123.

(1) J. GAILLARD et Cl. ROUSSELIERE, Four et dépotoir gallo-romains de Petit-Niort (Charente-Maritime), dans *Bulletin d'Information de l'Association Archéologique et Historique Jonzacaise*, 14, 1975, non paginé ; *Gallia*, 35, 1977, p. 377, fig. 14.

(2) M.-H. et J. SANTROT, Aquitaine, p. 121 et 122, formes 211 et 212, pl. 46 ; p. 169, forme 373, pl. 88 ; p. 171, forme 374, pl. 88; p. 180, forme 412, pl. 94.

(3) F. MAYET, La céramique à parois fines à décor non moulé du Musée de Saintes, dans *Recueil de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime*, XXV, 1973, p. 100.

(4) Ces vases superbes sont conservés au Musée d'Aquitaine, à Bordeaux, sous les nº d'inventaire D.80.2.967 et 60.14.76.

(5) M.-H. et J. SANTROT, Céramiques à parois fines, dans D. et F. TASSAUX et collab., Aulnay-de-Saintonge, un camp militaire augusto-tibérien en Aquitaine, dans *Aquitania*, 2, 1984, p. 111-112, pl. 15, nº 165 et p. 148-153 (datation).

(6) M.-H. et J. SANTROT, D. TASSAUX, Le mobilier d'un puits gallo-romain à Saintes, dans *Gallia*, 33, 1975, p. 131-136, pl. III et IV, nº 38 à 57. M.-H. et J. SANTROT, dans *Les fouilles de "Ma Maison", études sur Saintes antique*, supplément nº 3 à *Aquitania*, 1988, p. 238-239, nº 77 à 80.

(7) M.-H. et J. SANTROT, Le mobilier d'un puits gallo-romain à Saintes, dans *Gallia*, 33, 1975, p. 132 et 135, pl. III, nº 57.

(8) J.-P. Bost a identifié cette monnaie comme un as ou un semis de la fin du règne de Trajan, à l'effigie radiée de Trajan âgé. Elle pourrait avoir été frappée à Chypre vers 114-117. Cf. *RIC*, II, p. 290, nº 644-650 ; *BMC*, III, p. 232-233, pl. 45, nº 1-8. Cette monnaie fort usée était une espèce courante et de qualité médiocre. Selon J.-P. Bost, elle n'a guère pu circuler qu'une dizaine d'années et aurait donc pu être perdue vers 125 après J.-C.

(9) M.-H. et J. SANTROT et Ch. LAHANIER, Saintonge et Bordelais..., p. 221-427.

(20) J.-L. TILHARD, *Musée Archéologique de Saintes, la céramique sigillée, I, Les estampilles, 1976*, p. 33-36 ; M.-H. et J. SANTROT et Ch. LAHANIER, Saintonge et Bordelais..., p. 394-395, notes 153, 154 et 155.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : Ph. BET

***Philippe BET** : A-t-on une idée du plan des laboratoires de cuisson de ces fours dits "en auge" ?*

***Jacques SANTROT** : Non, je ne crois pas qu'on ait pu faire d'observations utiles dans ce domaine. Les seuls documents dont je dispose sont ceux que vous avez vus. Les observations des fouilleurs n'ont pas pu être plus importantes. Il faut savoir que la fouille du four de Petit-Niort, par exemple, a été réalisée entre deux rangées de vignes, donc sur une très petite surface. Je ne pense pas qu'il ait été possible de faire mieux.*

Pour ce qui est de Soubran, également, je crois que c'était très arasé, comme vous l'avez vu sur la coupe, à un

niveau inférieur à celui de la sole ; et puis, c'était en 1974-78... à une époque où on commençait seulement à s'intéresser aux fours... ; ou bien on n'a pas pris le temps, dans cette fouille de sauvetage, pour faire des observations supplémentaires, si elles étaient possibles.

***Robin SYMONDS** : Je sais bien que vous parlez plutôt des sites de production que des lieux de consommation, mais je me demande si vous observez des distinctions de chronologie entre les gobelets à lèvre en corniche et les gobelets à dépressions ?*

***Jacques SANTROT** : Il y en a mais elles sont effectivement très subtiles et donc peut-être pas très sûres. Ce que l'on sait (et nous en parlerons tout à l'heure lorsqu'on évoquera les problèmes de chronologie du camp militaire d'Aulnay-de-Saintonge) c'est que ces gobelets ovoïdes saintongeais existent dès la deuxième décennie de notre ère puisqu'à Aulnay-de-Saintonge il y a effectivement un de ces gobelets, mais qui n'est pas engobé. C'est un gobelet de grand format qui présente un décor guilloché. Pour ce qui est des décors à la barbotine, il semble qu'ils soient véritablement de la seconde moitié du Ier s. ; je crois que c'est un des éléments qui permettent de dater l'atelier de Petit-Niort, peut-être, plutôt du début ou de la première moitié du IIème s. C'est peut-être l'absence de ce décor à la barbotine qui parait être assez bien situé dans les années 70-80, naturellement avec une possibilité d'utilisation, ou de fabrication, plus large. Mais pour ce qui est de la chronologie, sur place, à Soubran et à Petit-Niort, on ne peut pas aller plus loin. Je pense que tous ces éléments de la production de Petit-Niort, ce caractère très médiocre que vous avez pu discerner sur les photos que je vous ai présentées, plaident pour une évolution tardive de cette production qui a été très raffinée en Saintonge, surtout durant la deuxième moitié du Ier s., et qui a été très largement diffusée, puisqu'on retrouve ces petits gobelets pratiquement jusqu'aux confins des Pyrénées et de la Bretagne ; j'imagine que dans le Massif Central, on en trouve également. Il faut dire aussi que, jusqu'aux découvertes des puits de Saintes-Saint-Vivien, on considérait que ces gobelets, lorsqu'ils étaient trouvés à Saintes, provenaient de Lezoux ou, en tout cas, du Massif Central. On a au moins une certitude : les céramiques à parois fines que l'on trouve très fréquemment et très abondamment, très réussies et très raffinées, en Saintonge, ont bien été fabriquées en Saintonge. Je ne dis pas qu'il n'y ait pas eu d'importations de Lezoux ou des ateliers du Centre ; mais on a là un élément qui nous permet de confirmer une hypothèse.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Christian RICHARD

LA CÉRAMIQUE DES FOSSES TIBÉRO-CLAUDIENNES D'UN SANCTUAIRE DU GUÉ-DE-SCIAUX (ANTIGNY, VIENNE)

Les dernières campagnes sur le sanctuaire de la zone 12 du *vicus* du Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne) ont permis la fouille de plusieurs fosses tibéro-claudiennes.

Cette communication a pour but de présenter une partie de leur mobilier. L'ensemble de la céramique livré par ces fosses constitue un *corpus* typologique de formes peu connues dans notre région et qui s'insèrent dans une fourchette chronologique très étroite : du milieu du règne de Tibère au début de celui de Claude (environ 25 à 45 ap. J.-C.). Nous présentons ici un échantillon illustré par une vingtaine de formes. L'ensemble de ce mobilier céramique fait l'objet d'un mémoire dont la parution est prévue fin 1991 et édité par la Société de Recherches Archéologiques de Chauvigny.

I. SIGILLEE

La céramique sigillée, bien représentée, est l'un des éléments directeurs pour la datation. Nous notons, en particulier, une assiette Drag. 17 estampillée ANTEROSF avec un graffite à l'intérieur du pied, sur la base, MINMI (Fig. 1, 1). Un tesson provient d'une assiette Drag. 19, type sud-gaulois du début du Ier s. et disparaissant vers 35/40 (Fig. 1, 9). Nous soulignons l'abondance des tasses Drag. 24/25, type A (à diamètre supérieur à 10 cm) dont la fabrication décroît à la fin du règne de Tibère et disparaît au début de celui de Claude, notamment le type Drag. 25, à anse appliquée sur le guillochis du col, caractéristique du règne de Tibère et du début de Claude.

L'un de ces bols est estampillé FVSCI (Fig. 1, 17). La forme Ritt. 5 est présente, notamment un exemplaire signé ANNI, d'origine sans doute italique. La présence d'une tasse Ritt. 12 est importante car elle est connue pour n'avoir été fabriquée qu'à partir de l'extrême fin du règne de Tibère ou du début de celui de Claude (Fig. 1, 28). La tasse Drag. 27 est rare : nous soulignons deux exemplaires à guillochis sur la partie supérieure, caractéristique augusto-tibérienne. La céramique sigillée ornée n'est représentée que par quelques tessons de bol Drag. 29 et un grand fragment de ce type (Fig. 2).

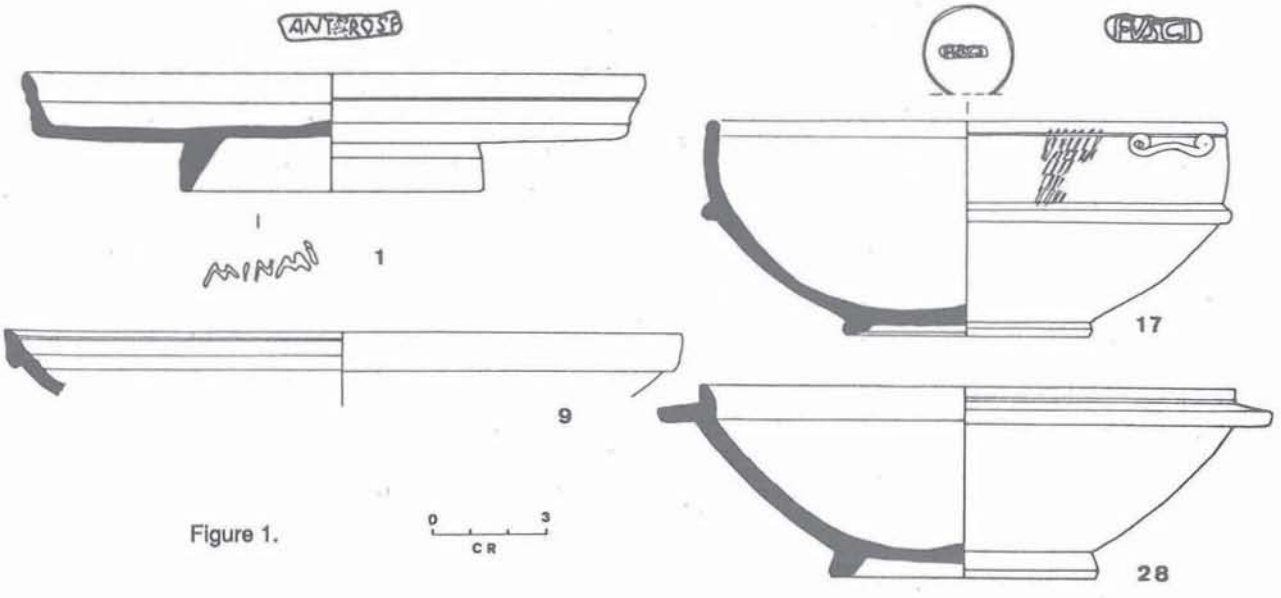

Figure 1.

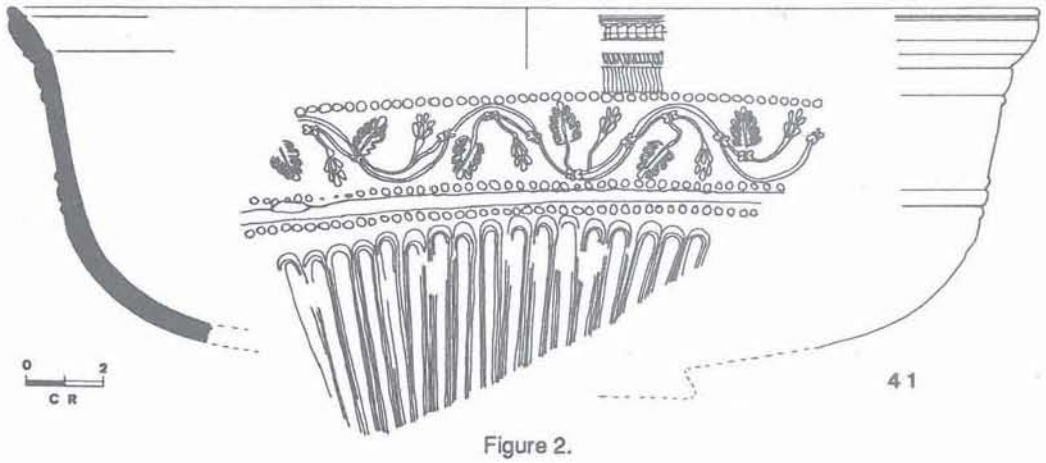

Figure 2.

II. PAROIS FINES ET SEMI-FINES

La céramique à parois fines est représentée par des fragments de tasses à parois sablées, ou crépi-sablées (Fig. 3, 44), caractéristiques de la période tibérienne et dont la provenance est sans doute sud-gauloise, peut-être le groupe de Montans.

La céramique à parois semi-fines est abondamment illustrée par un gobelet dont la taille varie, d'une hauteur de 11 cm à 16 cm et d'un diamètre à l'ouverture de 6 cm à 10 cm. La lèvre, très fine, achève un col lisse séparé d'une zone ornée par trois à cinq gorges. Le décor, estampé à la roulette ou au poinçon, occupe les 2/3 de la hauteur dans la partie médiane. Le bas de la panse, plus étroit, est lisse. La paroi externe du fond plat est de même couleur que les parois interne et externe, en bas de panse : généralement rouge bordeaux. Le haut et le décor sont généralement grisâtres. La diffusion de ce gobelet est concentrée dans l'ouest et le centre de la Gaule, antérieurement au règne de Claude, particulièrement durant Tibère (Fig. 3, 48).

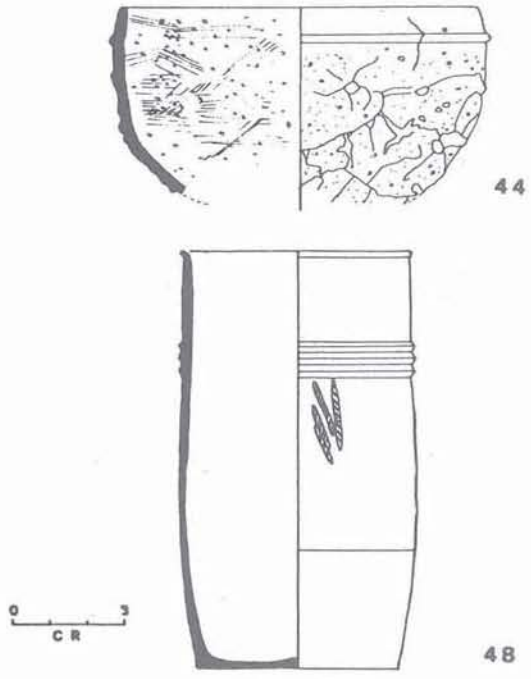

Figure 3.

III. LA CERAMIQUE COMMUNE

Il s'agit de la contribution la plus importante car nous avons dorénavant un éclairage nouveau sur la céramique tibérienne dans notre région, à l'instar du centre (notamment le Bourbonnais), de l'ouest (Bretagne) et du centre-ouest (Saintonge).

- Les **couvercles** ne sont représentés que par un seul modèle, dont le diamètre varie peu : 12 à 14 cm. La lèvre est dite à crochet anguleux. La pâte est marron-brun. L'extérieur est généralement marron grisâtre, souvent lustré et micacé (Fig. 4, 65).

- Les **assiettes plates** sont rares : un seul exemple d'assiette à fond plat, en *terra rubra* et engobe lustré rouge bordeaux. Plusieurs tessons illustrent des assiettes à fond plat reposant sur un petit pied annulaire de faible hauteur (1 mm), proche du bord : nous soulignons un exemplaire imitant l'assiette sigillée Drag. 16, constitué d'une belle pâte grise, homogène, dure et sonnante, couverte d'un engobe noir lustré (Fig. 4, 73).

- Les **assiettes ou coupes à pied annulaire** sont plus nombreuses. La plupart ont une lèvre en feuille de gui séparée de la panse par une petite gorge externe. La panse conique est posée sur un pied annulaire de faible hauteur. Dans tous les cas, la pâte est grise, les parois interne et externe variant du gris au noir lustré (Fig. 4, 77). Plusieurs exemplaires présentent une lèvre en olive ou en feuille de gui, oblique, liée à la base conique par un ressaut interne ou une importante rupture de courbe externe (Fig. 4, 81).

- Les **coupes tripodes** étaient des vases servant sans doute à cuire car leur exposition au feu a souvent modifié les couleurs de la pâte qui s'avère en général marron. La surface externe est, fréquemment, fortement dorée au mica. Les gorges séparant la lèvre en bourrelets sont toujours remplies de restes charbonneux. Le diamètre varie de 14 à 21 cm (Fig. 4, 84).

- Les **coupes ou vases fumigés**, à paroi surbaissée, pied annulaire et lèvre formée d'un simple bourrelet à peine marqué, sont l'une des formes les plus représentées dans la céramique livrée par les fosses. Il s'agit d'un type bien connu dans l'ouest de la Gaule (Santrot 221) et dans le centre, durant la période d'Auguste à Claude, avec une fréquence accrue à l'époque tibéro-claudienne. La dimension est très variable, avec des hauteurs de 10 à 18 cm (Fig. 4, 89 et 95). La pâte est

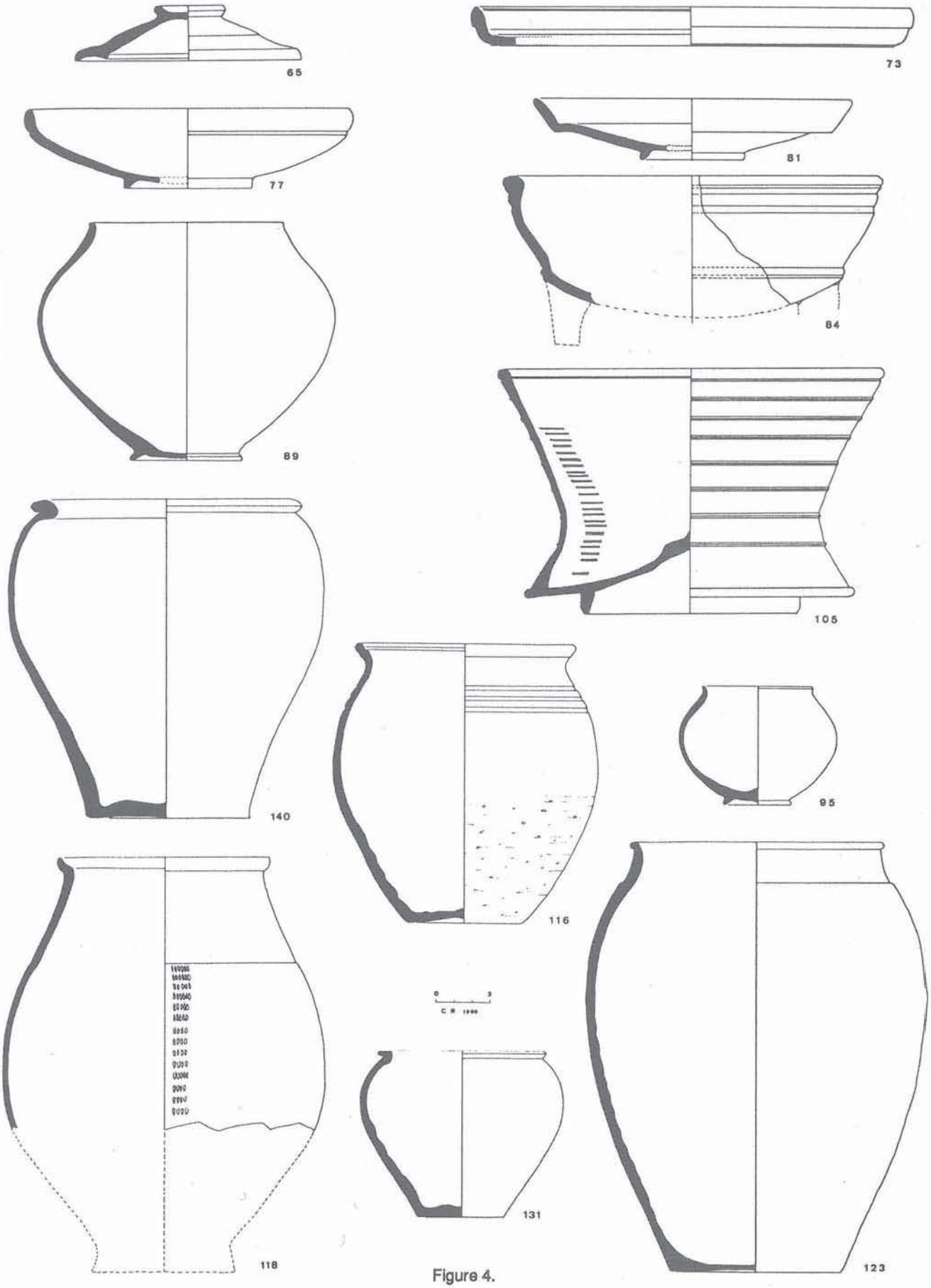

Figure 4.

Bibliothèque d'Archéologie d'Aix
U.P. - C.N.R.S.

généralement grise, dure, sonnante, très homogène. La surface externe est souvent couverte d'un engobe variant du gris ardoisé au noir, mais toujours lustré. Seul, un exemplaire présente un petit bandeau guilloché sur l'épaule.

- Les **vases-bobines**, également nommés pyxides ou concaves, sont bien représentés. La paroi, évasée dans sa partie supérieure, est très resserrée au tiers de sa hauteur. La base s'élargit et repose parfois sur un pied annulaire. La pâte est généralement grise, fine, très dure, sonnante. La surface externe est couverte d'un bel engobe noir lustré tandis que la surface interne présente des cercles concentriques, alternativement gris et noirs lustrés. Certains tessons présentent une pâte marron avec des surfaces interne et externe gris ardoisé.

Ces vases-bobines sont à ranger en deux catégories, selon que la panse est lisse à l'extérieur ou présente des cannelures ou baguettes concentriques, au nombre de six ou sept. Ce vase est caractéristique de la période augusto-tibérienne, dans notre région. Un exemplaire, entier, d'un diamètre à l'ouverture de 21,9 cm (Fig. 4, 105).

- Un **vase ovoïde** gris à épaule rainurée paraît inédit dans notre région. La pâte est gris clair, dure et sonnante. L'intérieur est de même couleur. L'extérieur est bicolore : la partie inférieure est gris foncé, lustrée, avec des rainures causées par le dégraissant lors du tournassage et la partie supérieure gris plus clair, comme la pâte. L'épaule est marquée de trois gorges concentriques (Fig. 4, 116).

- Les **vases balustres**, s'apparentant aux "Butt-beakers" britanniques, sont bien représentés. Ces vases sont typiques de la période tibéro-claudienne (Fig. 4, 118).

- Les **vases ovoïdes gris** à col concave présentent des dimensions variables, le plus petit a une hauteur de 13 cm et le plus grand 24,3 cm. Leur pâte est grise et recouverte extérieurement d'un engobe noir très lustré (Fig. 4, 123). Ces vases paraissent dériver des vases ovoïdes noirs à pied en piédouche et connurent un développement durant le deuxième quart du Ier s., en Poitou.

- Les **vases ovoïdes à pâte marron** illustrent la forme la plus courante dans la catégorie des céramiques à pâte marron. 10 % de l'ensemble des céramiques des fosses concernent ces vases dont la pâte varie du marron foncé à l'orange. La typologie de certains se rapproche de celle des vases dits "mordorés" de l'ouest de la Gaule (Bretagne), datés de la Tène II à Auguste. Leurs dimensions sont très variables, avec des hauteurs de 9 cm à 18,1 cm. La paroi externe présente toujours des traces noires et des parties brûlées (Fig. 4, 131 et 140).

- Les **cruches** sont bien représentées. Nous soulignons la présence abondante d'une cruche à parois fines (épaisseur de 2 à 3 mm), pâte beige, engobe blanc crémeux, haute (12 cm) et large (9 cm), goulot et anse unique, posés sur une panse globulaire ou à double carène reposant sur un superbe pied à piédouche. Ce type, très rare dans notre région (Fig. 5, 154 et 156), est généralement considéré comme originaire de la région de Montans.

Les cruches à pâte plus commune, marron, sont également bien représentées. Les plus fréquentes ont un col assez étroit s'évasant sur un manchon cannelé intérieurement pour recevoir un bouchon (Fig. 5, 160).

- Les **amphores** ne sont représentées que par un seul type : Pascual 1. Certaines ont une pâte orange très clair, presque beige rosé, d'autres sont blanches légèrement jaunâtres, genre blanc cassé. Certaines ont une pâte orange brique tirant sur le rouge.

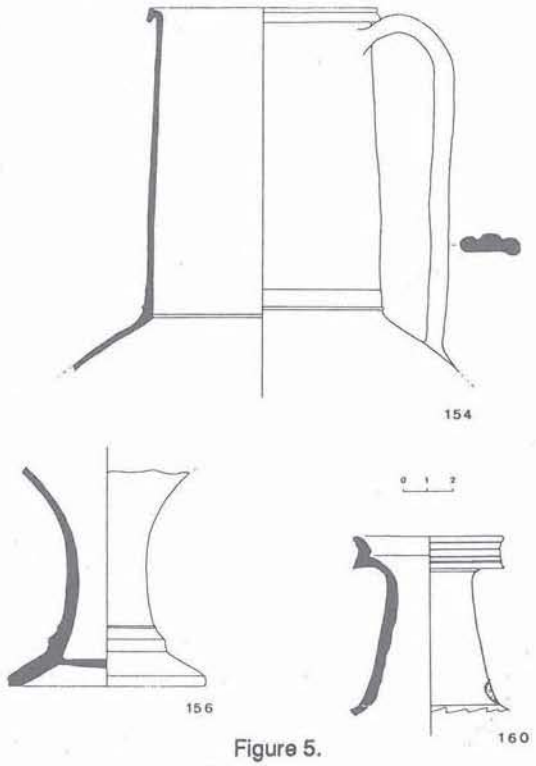

Figure 5.

IV. EN GUISE DE CONCLUSION

Un des intérêts majeurs de ces fosses qui ont livré cet ensemble céramique se trouve dans le court laps de temps au cours duquel elles furent comblées, ainsi que leur situation dans un sanctuaire. Ce contexte cultuel amène, évidemment, de nombreuses interrogations sur la signification de ces structures. L'objet de cette communication n'est pas d'y répondre mais nous soulignons que nous faisons face à deux types de fosses :

- fosses cendriers, essentiellement remplies d'une couche de terre très noire avec de nombreux ossements d'animaux ;
- fosses à bouchon de scellement, bien organisées dans leur remplissage et dont la vocation rituelle paraît beaucoup plus assurée.

Le mémoire annoncé en introduction réserve une large place à la description et à la stratigraphie de ces fosses.

MINMI

BIBLIOGRAPHIE

J. ALLAIN, I. FAUDUET, J. DUPOUX, Puits et fosses de la Fontaine des Mersans à Argentomagus. Dépotoirs ou dépôts votifs ?, dans *Gallia*, 45, 1987-1988, p. 105-114.

D. BARRAUD (sous la direction de), Le site de "La France" : origine et évolution urbaine de Bordeaux antique, dans *Aquitania*, 6, 1988, p. 3-59.

F. FICHET DE CLAIRFONTAINE, La céramique d'époque tibérienne de Corseul. Etude du lot de la Salle des Fêtes, dans *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, 14, 1986, p. 39-51.

Y. MENEZ, Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule, dans *Cahiers de Quimper Antique*, 2, 1985.

Y. MENEZ, Les céramiques fumigées (Terra Nigra) du Bourbonnais. Etude des collections de Néris-les-Bains et Châteaumeillant, dans *R.A.C.*, 28, 1989, p. 117-118.

D. et F. TASSAUX *et alii*, Aulnay-de-Saintonge : un camp militaire augusto-tibérien en Saintonge, dans *Aquitania*, 2, 1984, p. 103-157.

M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : Ph. BET

Marie TUFFREAU-LIBRE *: Il est vrai que les comparaisons typologiques sont évidentes avec la céramique d'Argentomagus et, surtout, avec les ensembles de la Fontaine des Mersans, qui sont contemporains. Ce que je voulais savoir, c'est s'il y avait, sur les céramiques présentées ici, des traces de bris rituels, comme il y en a sur celles de la Fontaine des Mersans, c'est-à-dire, par exemple, des fonds soigneusement égalisés, des trous percés dans les tessons, probablement à l'aide de clous, ou d'autres traces de ce genre ?*

Christian RICHARD *: Je n'ai pas le souvenir de trous percés dans les céramiques mais, en revanche, j'ai celui de cassures, comme si on avait voulu réutilisé la céramique, notamment les fonds. On se demande, Pour les sigillées, les Drag. 25, par exemple, si on ne les a pas volontairement cassés en deux ; mais qu'a-t-on fait des autres moitiés ? On est dans un ensemble clos et les nombreux tessons ne peuvent pas être rattachés à une céramique complète.*

L'aspect cultuel, c'est autre chose. Ce qui est intéressant, c'est que nous connaissons bien les couches augustéennes avec les monnaies gauloises, le bâtiment augustéen qui est le long de la voie romaine. Nous savons aussi ce qui s'est passé après, avec la construction de la galerie du temple, de plan classique, etc. Nous sommes donc sûr de l'absence de fosses, à partir du milieu du règne de Claude ; on est sûr, aussi, qu'il n'y en a pas avant. C'est à ce moment (et c'est là qu'il y a une liaison très importante à faire avec Argenton) qu'un changement s'est produit sur le sanctuaire ; on s'est mis à pratiquer avec des aires de crémations et l'enfouissement de restes dans des fosses.

François FICHET DE CLAIRFONTAINE *: Vous nous avez montré des vases qui sont ovoïdes. Ne s'agit-il pas de ces vases de type Besançon ou, encore, appelés "mordorés" ? Quelle est leur fréquence au sein des lots ?*

Christian RICHARD *: Ces vases constituent 80 % de la céramique marron. Il y a un exemplaire dont la pâte ressemble un peu à de la céramique mordorée. Je crois qu'en Bretagne, on en a signalé, également.*

François FICHET DE CLAIRFONTAINE *: On en trouve partout, oui ! Mais les lèvres sont-elles bien moulurées et ces vases sont-ils décorés au mica ?*

Christian RICHARD *: La pâte est micacée et cela ressort sur les parois mais il n'y a pas une volonté de mettre du mica sur la paroi comme, par exemple, pour les coupes tripodes dorées au mica.*

François FICHET DE CLAIRFONTAINE *: Vous avez montré des gobelets : s'agit-il de gobelets moulés de type Aco ou de la semi-fine ?*

Christian RICHARD *: Ce sont des imitations. C'est de la semi-fine, avec un décor à la roulette, en forme de chevrons, et une bande lisse sous la lèvre sur environ 2 à 3 cm de hauteur, séparée de la bande décorée par 3 (parfois 4, voire 5) petites moulures ou baguettes.*

Alain FERDIERE *: A propos de la datation : des éléments montrent que cet ensemble a été clos à l'époque de Claude, vraisemblablement, mais il semble que la très grande masse du matériel soit Auguste-Tibère ?*

Christian RICHARD *: Plutôt Tibère. Il y a beaucoup de matériel de la fin du règne d'Auguste et du règne de Tibère. Mais il y en a aussi de la fin du règne de Tibère et du règne de Claude. C'était justement le but de mon diagramme de montrer qu'une céramique augustéenne peut très bien durer 10 ou 15 ans de plus ; de même qu'une céramique qui est réputée commencer au début du règne de Claude, comme la Ritt. 12, a très bien pu commencer 5 ans auparavant.*

Alain FERDIERE *: Je crois qu'il y a un phénomène de résidualité, si je puis dire ; d'ailleurs, vous l'avez indiqué. Il y a des types (en tout cas en région Centre, dans le Berry et à Argentomagus et ailleurs) qui sont vraiment des fossiles-directeurs d'Auguste-Tibère, c'est-à-dire du gallo-romain précoce, notamment ces grands gobelets, qu'on appelle de type Beuvray (qui sont engobés rouge à l'intérieur et plutôt bruns sur la panse) ; on en trouve dès Auguste, mais surtout sous Tibère. On peut ajouter une partie des Terra Nigra, notamment ces gobelets à bobines avec un*

ombilic très marqué. Il y a donc des types franchement précoces, qu'on voit mal se continuer aussi tard, qu'on imagine donc plutôt résiduels dans ce contexte.

***Christian RICHARD** : J'ai plutôt été tenté de dater de Tibère...*

***Alain FERDIERE** : De toute façon, il est vrai qu'il y a des formes plus récentes également. On ne peut pas dater de Tibère, le vase Drag. 29, par exemple.*

***Jean-François BUISSON** : Pour confirmer ce que vient de dire Alain Ferdière, en ce qui concerne ces vases-bobines à ombilic en céramique fumigée ou céramique savonneuse (comme nous les appelons à Saintes), ces décors de baguettes sont, chez nous purement augustéens. Au contraire, effectivement, toutes ces semi-fines brunes, ces grands vases cylindriques qu'on appelle "Butt-Beakers" (dont on a, peut-être, également, une production) se situent, apparemment, avec ce décor à la molette, à la fin du règne d'Auguste ou pendant le règne de Tibère.*

***Christian RICHARD** : Ces derniers sont associés à des vases concaves, également, mais lisses et qui, en principe, sont un peu plus tardifs.*

***Jean-François BUISSON** : Mais les deux productions ont pu être concurrentes.*

***Christian RICHARD** : Tout à fait.*

***Jean-François BUISSON** : Le vase cannelé, en tout cas, semble un bon fossile-directeur de l'époque augustéenne.*

***Philippe BET** : Pour le vase-bobine à ombilic, Hugues Vertet étudie actuellement un lot de Terra Nigra trouvé dans la région de Moulins ; ce type de céramique est associé à de la céramique arétine, donc plutôt augustéen, également.*

***Christian RICHARD** : Dans le Nord de la France, il est carrément daté de la fin du Ier s. av. n.è., si j'ai bien compris.*

***Armand DESBAT** : Nous sommes déjà, en partie, dans la discussion de demain qui va concerner la chronologie. Nous voyons bien que la question qui se pose par rapport à une telle fosse, c'est que nous avons un matériel que nous définissons, en effet, tibéro-claudien, mais l'enfouissement peut dater de Néron. Si nous raisonnons par rapport aux éléments les plus récents, nous datons vers 40, ou 35, l'apparition de certaines des formes. Mais une partie du matériel étant, comme vous le faites remarquer, fragmentaire, il peut très bien s'agir, pour une grande partie, d'un dépôt secondaire ; dans ce cas, le matériel nous donne une date mais, pour celle de constitution du dépôt, c'est encore autre chose, le matériel ne donnant qu'un terminus qui peut être, finalement, de 20 ans plus récent que certaines formes.*

***Jean-Louis TILHARD** : Sur la première assiette en sigillée, avec cette marque ANTEROS, voit-on des traces d'usure, c'est-à-dire d'utilisation (du vernis écaillé) ?*

***Christian RICHARD** : Il est écaillé, aussi, sous le pied ; c'est un problème de qualité ; c'est d'ailleurs très ennuyeux car le vase est à prendre avec beaucoup de précautions, sinon l'estampille risque de disparaître, de même que le graffiti.*

***Jean-Louis TILHARD** : Au niveau des estampilles, vous avez évoqué ANTEROS et XANTHVS. Xanthus ne pourrait-il pas être un italique ? A Saintes, par exemple, la plupart des Xanthus sont, en fait, des productions pisanes, mais comme on est à l'est du Poitou, cela pourrait être une production lyonnaise !?.*

***Christian RICHARD** : Les autres sites de la région de Chauvigny, par exemple, ont donné des XANTHVS italiques.*

***Jean-Louis TILHARD** : Oui, mais des italiques pisans, pas des "italiques lyonnais".*

***Christian RICHARD** : En effet..*

***Jean-Louis TILHARD** : Y-a-t-il d'autres estampilles ?*

***Christian RICHARD** : Oui, nous avons DAMONVS, de La Graufesenque, et FVSCI. Il y en a cinq en tout.*

***Jean-Louis TILHARD** : Avez-vous des productions de Lezoux précoces ?*

***Christian RICHARD** : Non.*

***Philippe BET** : Le Drag. 29 est-il est à engobe grésé ?*

***Christian RICHARD** : Le Drag. 29 est, je crois, de Montans, comme les trois-quarts des Drag. 25.*

***Dominique SIMON-HIERNARD** : La céramique des niveaux d'occupation du sanctuaire correspond-elle exactement à la céramique trouvée dans les fosses ?*

***Christian RICHARD** : La question-piège ! La plupart des niveaux d'occupation du sanctuaire n'ont pas été retrouvés. On passe partout, sans transition, de la couche augustéenne (temple en pierre sèche et bâtiment augustéen) aux couches du IVème s. (démolitions) ; c'est aussi aberrant que cela. C'est sous la destruction du temple classique, qui a servi de carrière de pierre, qu'on retrouve la couche dans laquelle on a les monnaies gauloises ; c'est-à-dire qu'en dehors des fosses tous les niveaux ont complètement disparu.*

***Dominique SIMON-HIERNARD** : Que trouve-on, à part de la terre et du charbon de bois, dans les aires de crémation ?*

***Christian RICHARD** : Il n'y a rien du tout dans les aires de crémation, absolument aucun mobilier.*

***Bernard HOFMANN** : Pour le Drag. 29, vous n'avez pas la signature ?*

***Christian RICHARD** : Non.*

***Bernard HOFMANN** : Parce que vous avez parlé de DAMONVS, qui en a fabriqué.*

***Christian RICHARD** : Cela aurait été d'autant plus intéressant que le fragment de vase provient d'une fosse et DAMONVS d'une autre. Il faut dire qu'il y a des corrélations entre les fosses, ce qui montre bien que les fosses sont comblées en même temps ; on a des reconstitutions de céramiques entre elles (une dizaine de cas).*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Christian VERNOU
Pierre-Henri MITARD
Jean-Louis TILHARD

SIGILLÉES TARDIVES À SAINTES

La présentation de cette série relativement modeste, mais originale pour notre région, doit être précédée d'un rappel du contexte général de la commercialisation des sigillées à Saintes. C'est une question qui a fait l'objet de travaux récents (1), aussi il n'en sera présenté qu'une rapide synthèse reprenant leurs données.

I. LES SIGILLEES A SAINTES

1. Les sigillées italiques.

Un bilan récent, à paraître (2), a recensé 191 estampilles italiques. Parmi celles-ci, il faut noter une forte proportion de marques radiales (23 ou 24) qui témoignent d'une arrivée importante de produits anciens (arétins). C'est un timbre CV (3) sur vernis noir, inconnu jusqu'alors, hors du domaine méditerranéen (sauf au Magdalensberg), qui représente probablement le produit arétin le plus ancien.

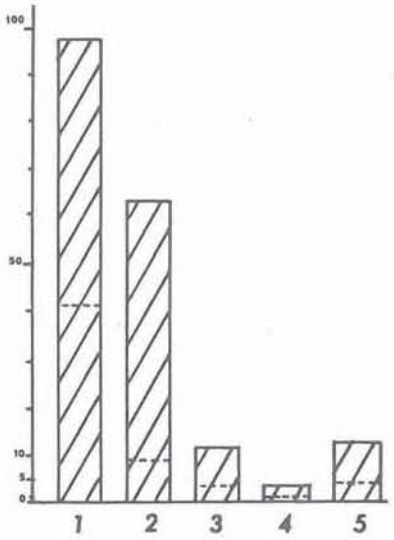

Figure 1 - Origine des estampilles italiques de Saintes (la ligne pointillée indique le nombre d'analyses effectuées dans chaque catégorie).
1 : Pise (97 sur 191, soit environ 51 %) ;
2 : Arezzo (65 sur 191, soit environ 34 %) ;
3 : Italie centrale indéterminés (12 sur 191, soit environ 6 %) ;
4 : Lyon (4 sur 191, soit environ 2 %) ;
5 : italiques indéterminés (13 sur 191, soit environ 7 %).

Les sigillées d'Arezzo constituent environ 1/3 des italiques de Saintes (64 sur 191)(Fig. 1) ; la firme de L. Tettius Samia est la plus représentée (21 timbres sur 64) comme c'est le cas sur les sites aquitains ou gaulois augustéens.

Les estampilles pisanes représentent environ la moitié des italiques. Par manque de références du matériel des ateliers de Pise, c'est sur des analyses de certains supports des estampilles saintaises (4) que se fondent nos attributions à cet atelier, et sur la comparaison avec des timbres analysés de sites rhénans. Dans ce matériel pisan, la part du lion revient au groupe Ateius (Fig. 2) dont les timbres, apparemment les plus anciens, sont arétins (et dont quelques autres sont itali-

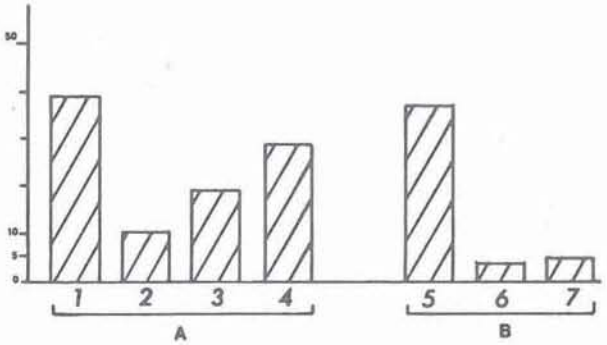

Figure 2 - Estampilles du groupe Ateius (91 sur 191).
A Structure de l'ensemble des estampilles ;
1 : ATEI avec diverses graphies (39) ; 2 : CN. ATEI avec diverses graphies (10) ; 3 : ATEIUS-ATEI ou CN. ATEIUS-CN. ATEI et nom d'esclave ou d'affranchi ;
4 : nom d'esclave ou d'affranchi seul.
B : Origine des estampilles analysées (45 sur 91 du groupe) ; 5 : Pise (37 sur 45, soit environ, 82 %) ;
6 : Arezzo (3 sur 45, soit environ 6 %) ;
7 : italiques indéterminées (5 sur 45, soit environ 11 %).

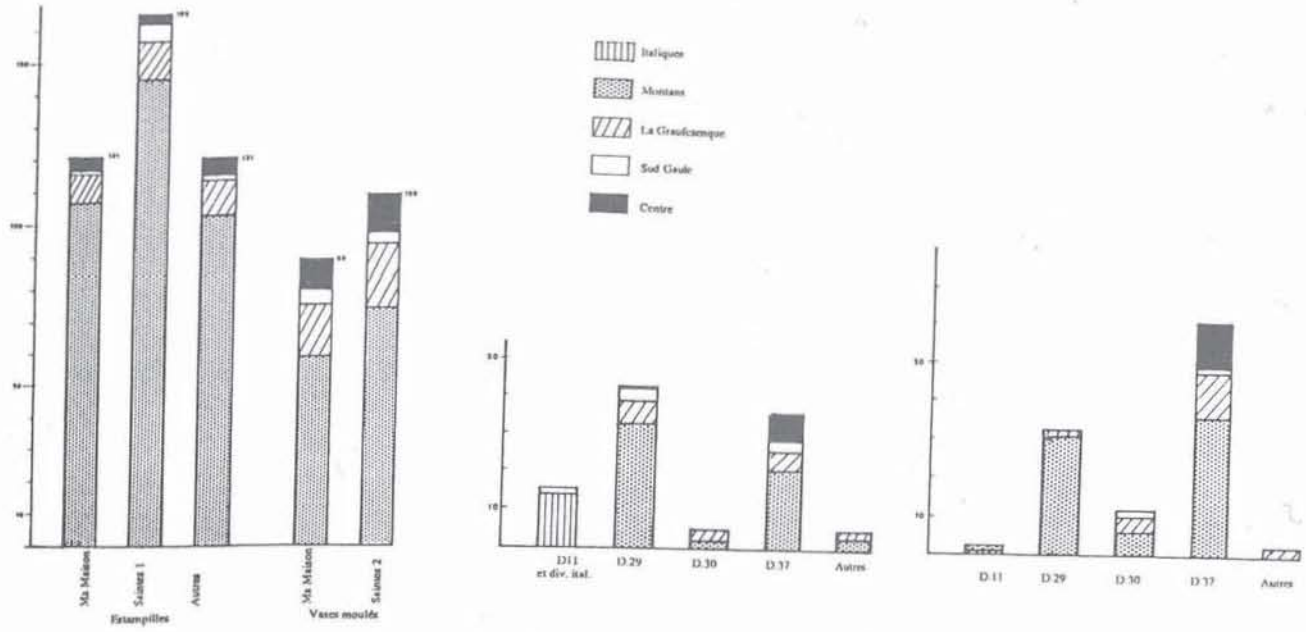

Figure 3 - a : Origine des estampilles (à gauche) et des vases moulés (à droite) de Saintes (Tilhard 1988, Tilhard 1976 et 1977) ; b : Origines des différents types de vases moulés de "Ma Maison" ; c : Origine des différents types de vases moulés de "Ma Maison" (Tilhard 1988, p. 182, fig. 61-62).

ques, d'origine non déterminée par les analyses) ; secondairement se trouvent les timbres de M. Valerius Volusus (13 estampilles) et de Suaues (1 estampille).

Ces produits pisans, plus nombreux que les arétins si l'on en juge par le nombre d'estampilles, ont apparemment accaparé le marché saintais dans la dernière décennie du Ier s. av. J.-C., remplaçant les produits arétins. Ils sont accompagnés de timbres d'ateliers d'Italie centrale, indéterminés (région romaine, Pouzzoles ?), qui représentent moins de 10 % des sigillées italiques.

Le petit nombre des estampilles attribuables aux ateliers lyonnais (Clarus, Fonteius, L. Sempronius, L. Gellius ; C. Sentius est plus probablement arétin) -de l'ordre de 2 %- confirme la faible pénétration dans les régions aquitaines occidentales de ces sigillées plutôt tournées vers le marché rhénan.

C'est autour de 15 ap. J.-C. que l'on situe, traditionnellement, la disparition des italiques du marché gaulois (sauf dans les régions méditerranéennes). L'archéologie saintaise ne permet pas, faute de stratigraphie suffisamment fine, de confirmer cette date qui paraît toutefois acceptable : il n'y a pas de timbres *in planta pedis* à Saintes, et les sigillées du camp d'Aulnay, datées de la troisième décennie de n.è., ne contiennent pas d'italiques.

Dans ce commerce, c'est la vieille route de l'isthme gaulois, de Narbonne à l'Atlantique, qu'ont empruntée ces céramiques (sauf les lyonnaises).

2. Les sigillées gauloises.

Prenant la place des italiques dans la deuxième décennie de n.è., elles proviennent des ateliers de Gaule méridionale jusqu'au IIème s. Montans accapare l'essentiel du marché aquitain : c'est autour de 80 à 85 % que doit se situer la part des estampilles gauloises de Saintes, comme d'ailleurs des sites du Bassin Aquitain, et un peu moins, peut-être, pour les sigillées moulées (Fig. 3a). Les sigillées de La Graufesenque ne représentent qu'une faible part : moins de 10 % des estampilles, et peut-être un peu plus des vases moulés (15 % environ) ; quelques ateliers méridionaux secondaires (Carrade, Espalion) ont également fourni des sigillées en faibles quantités.

L'impression donnée par la chronologie des estampilles est celle d'un maximum de Tibère à Néron (préflavien donc)(Fig. 4), mais on sait que les estampilles sont beaucoup moins fréquentes sur les services apparus à l'époque flavienne. La proportion des formes moulées corrige cette impression puisque les Drag. 37 sont globalement plus nombreux que les Drag. 29 (Fig. 3b, 3c). Il semblerait donc que, jusqu'au début du IIème s. au moins, le commerce des sigillées à Saintes ne connaisse pas la régression que suggère la seule

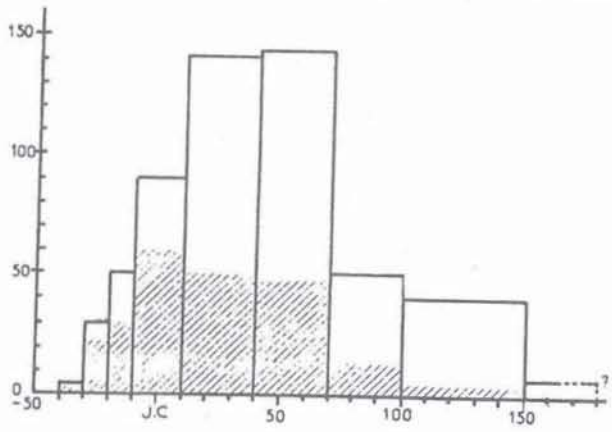

Figure 4 - Chronologie des estampilles sur céramiques sigillée de Saintes.
Axe vertical : nombre de vases ; axe horizontal : dates ; en hachure : la série de "Ma Maison"
(en raison des incertitudes sur la période de production de certains potiers, sa valeur n'est qu'indicative)
(Tilhard 1988, fig. 63).

considération des estampilles.

Au IIème s. arrivent les produits du centre de la Gaule (un seul vase tibérien est connu) qui ne représentent qu'une part minime du total des sigillées saintaises (de l'ordre de 10 % des sigillées gauloises). A cette période, les produits tardifs de Montans se maintiennent sur le marché jusqu'à une date qu'il est difficile de préciser (probablement jusque dans la deuxième moitié du IIème s.).

II. LES IMPORTATIONS TARDIVES

Ces considérations sur le commerce de la céramique sigillée à Saintes ont été établies depuis quelques années (Tilhard 1976 et 1977) et sont confirmées par l'étude de mobilier découvert au début de cette décennie (Tilhard 1988), mais elles intéressent principalement les deux premiers siècles de n.è. Rares ont été les chantiers de fouille qui ont permis, à Saintes, de mettre en évidence des niveaux d'occupation des IIIème et IVème s. Il était tentant d'imaginer que, dans de tels contextes, les proportions de céramiques importées évoluent, en particulier, en faveur des ateliers du centre.

1. Un quartier de l'Antiquité tardive.

Une fouille de sauvetage, effectuée au 10, rue Port La Rousselle, a mis en évidence une portion de quartier correspondant à une zone située *extra-muros* durant l'Antiquité tardive. L'intervention s'est déroulée en plusieurs étapes, sous la direction de Guy Vienne, en 1981 et 1982 (5), puis sous celle de Christian Vernou, de 1983 à 1985 (6). Une publication d'ensemble est envisagée pour 1993, nous en donnons un aperçu rapide. Etabli à flanc de coteau, le quartier est aménagé en terrasses desservies par des ruelles. Les habitats se succèdent en continu, depuis l'époque augustéenne jusqu'à la fin du IIIème s. A cette époque, les maisons disposent de pièces modestes qui s'articulent autour d'une cour centrale. Des dispositifs de chauffage par hypocauste sont aménagés ou modifiés par rapport aux installations antérieures.

Dans le dernier quart du IIIème s., la majorité du site est encore occupée. Puis l'abandon du quartier va se faire de façon progressive. Un incendie ruine l'une des pièces, une cloison s'effondre et emprisonne un mobilier riche d'enseignement : entre autre, une monnaie posthume de l'Empereur Carus, frappée à Lyon en 285. Quelques habitats précaires doivent perdurer au début du IVème s. : les monnaies constantiniennes sont assez nombreuses, un petit trésor de 150 pièces d'imitations de Tetricus est abandonné dans une autre pièce. Des récupérateurs de tous poils viennent visiter les ruines (four de bronzier précaire dans un angle de murs) et bouleversent les niveaux tardifs -au grand dam des archéologues. Un second trésor de 150 monnaies est déposé en bordure de ruelle dans la deuxième moitié du IVème s. Une sépulture en pleine terre, orientée et sans mobilier, paraît indiquer l'abandon du quartier au cours des Vème-VIème s. (?).

2. Les céramiques des niveaux tardifs.

Comme il est habituel, les niveaux d'occupation d'époque tardive sont complexes à mettre en évidence ; les éléments architecturaux sont remployés, les couches-dépotoirs sont rares, les strates sont bouleversées... Enfin, la part du mobilier résiduel est importante. Toutefois, pour les rares unités stratigraphiques de la deuxième moitié du IIIème s. où le nombre de tessons atteint la centaine d'unités, nous décomptons la répartition suivante : de 50 à 60 % de céramique commune grise, 8 à 10 % de céramique commune rouge, 5 à 10 % de céramique semi-fine (à engobe rouge, orangé ou micacé), 15 à 25 % de céramique à décor à l'éponge, et seulement 5 à 10 % de céramique sigillée.

Parmi ces quelques fragments sigillés contenus dans une couche, la moitié correspond, en fait, à des imitations, peut-être d'origine locale (?). Ces dernières ont une pâte souvent feuilletée, contenant de nombreuses inclusions de chamotte, leur vernis est orangé et de qualité médiocre. Il s'agit, pour l'essentiel, de grandes coupes (Fig. 5, n° 1)(7). Parmi les "vraies sigillées", une bonne partie est résiduelle et date du IIème s. ; les céramiques de Montans sont encore bien représentées. Mais il semble que le matériel ténu, caractérisant le mobilier d'importation d'alors, provient bel et bien du centre de la Gaule, et avant tout, de Lezoux.

Nous avons rassemblé, sur les Fig. 5 et 6, un échantillonnage de cette vaisselle du centre de la Gaule. Sur la Fig. 5, les n° 2 à 5 représentent des assiettes ou des coupes de type Walters 79, ou encore la forme n° 32 de l'atelier de Lezoux (8). Un seul a conservé une estampille, malheureusement fragmentaire et illisible (n° 3). Quelques formes fermées sont décorées au vibreur ou par excision, elles sont, le plus souvent, présentes au stade du tesson. Toutefois, dans le comblement d'un caniveau tardif, un joli gobelet Déch. 72, à décor excisé, a été mis au jour en 1981 : Fig. 5 n° 6 (9). Quoi qu'il en soit, ce sont les mortiers Drag. 45 qui sont les plus nombreux sur le site : Fig. 6, n° 1 à 7. Nous en faisons une étude particulière.

3. Les mortiers Drag. 45 sur le site du 10, rue Port La Rousselle.

Sur l'ensemble du site, une cinquantaine d'exemplaires de ces vases caractéristiques a été dénombrée. Pour la plupart, nous observons uniquement le bord vertical (Fig. 6, n° 1 à 3) ou le fond, souvent sablé et à l'usure significative (Fig. 6, n° 4 et 5). Quelques uns ont conservé l'orifice-déversoir décoré d'un motif en relief, le plus souvent une tête de lion. Ces découvertes modifient radicalement nos connaissances en la matière, puisqu'un seul exemplaire était conservé dans le fonds ancien du Musée archéologique de Saintes (Tilhard 1977, p. 64, inv. 49.1369).

a. Les mortiers fabriqués à Lezoux.

- 1 : ROU. 1903, inv. 91.130, Fig. 6, n° 6 et Fig. 7, n° 5.

Relief-déversoir paraissant avoir été découpé au pourtour, en même temps que le bord du mortier sur lequel il était appliqué. Vernis rougeâtre brun, de médiocre qualité. Type bien attesté à Lezoux dans diverses variétés de dimensions (par suite de surmoulages successifs). Ici, exemplaire de la variété initiale, mais issu d'un moule empâté. Aucun exemplaire de cette série n'est estampillé. Datation probable : fin IIème-début IIIème s.

- 2 : ROU. 2124 bis, inv. 91.131, Fig. 6, n° 7 et Fig. 7, n° 6.

Fragment de bord avec relief-déversoir relevant d'un

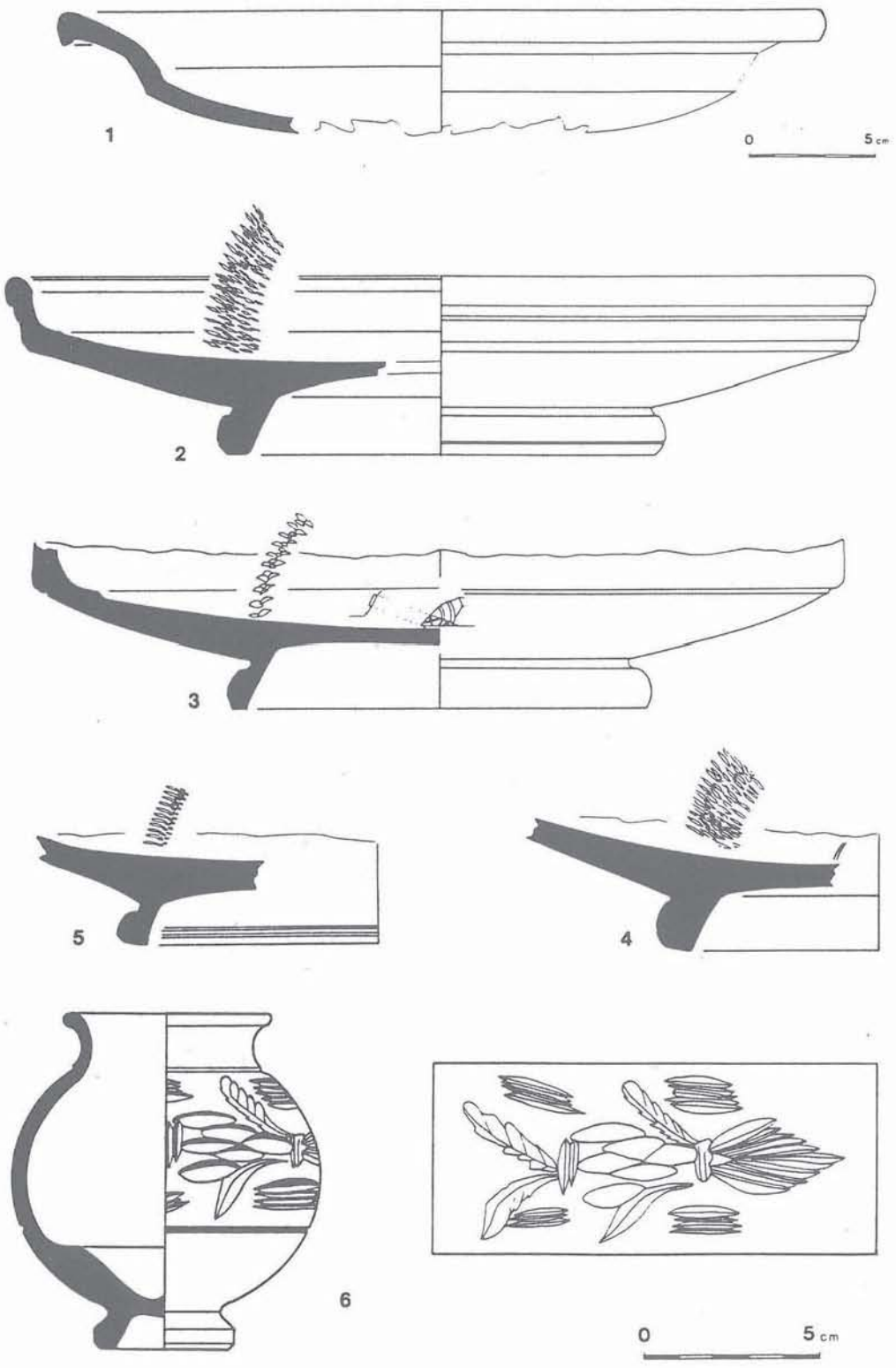

Figure 5 - Vases découverts sur le site du 10, rue Port La Rousselle.
1 : ROU.3033, coupe var. Curle 23 en imitation de sigillée ;
2 à 6 : céramique sigillée fabriquée dans le centre de la Gaule (Lezoux ?)
(2 : ROU.2123 ; 3 : ROU.2076-2127 ; 4 : ROU.2201 ; 5 : ROU.2894, assiettes Walters 79 ;
6 : ROU.340, gobelet Déch. 72 à décor excisé, datation 150-250).
Dessins de Michel Coutureau (1 à 5) et Patrick Noguès (6).

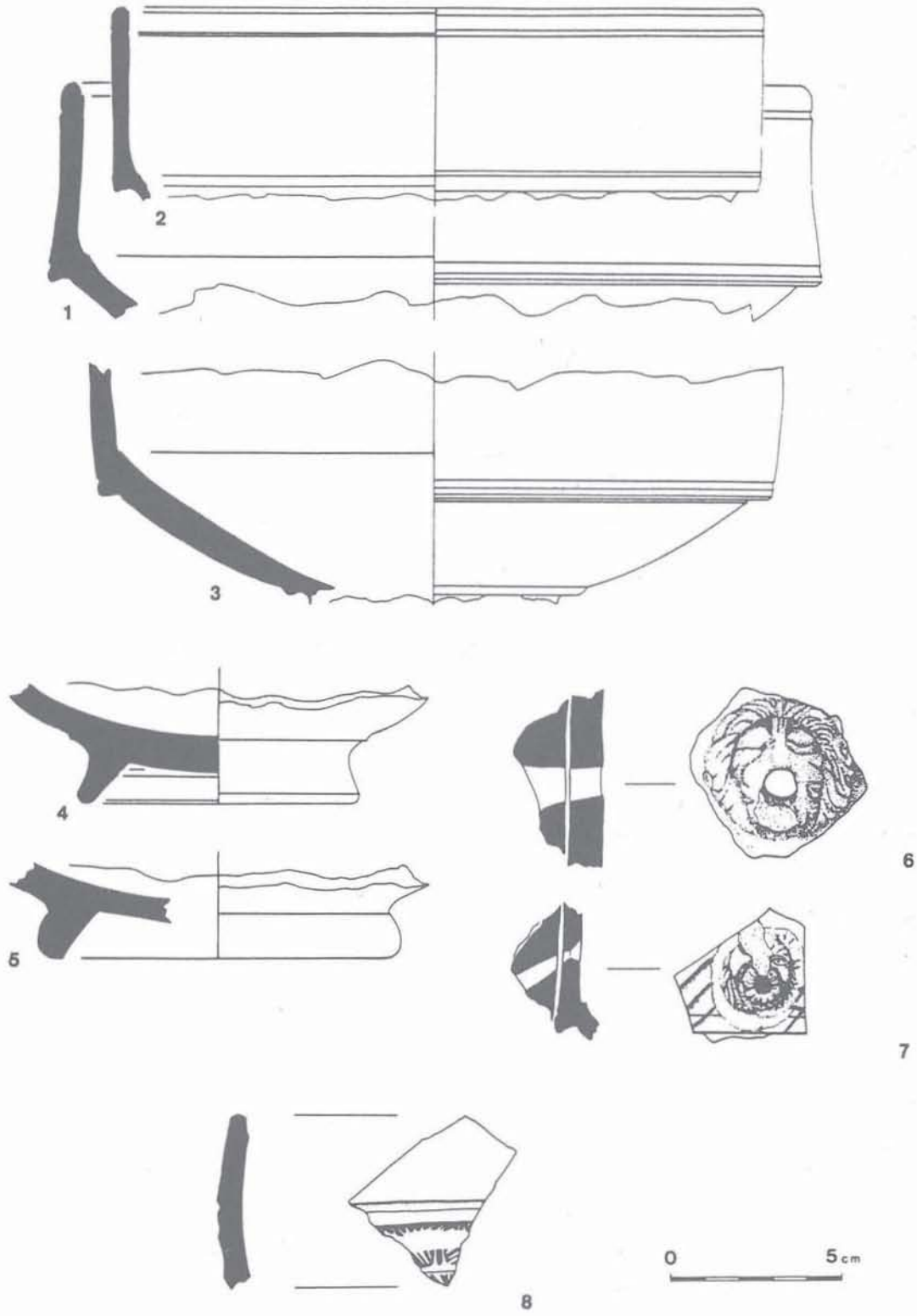

Figure 6 - Vases sigillés découverts sur le site du 10, rue Port La Rousselle.
1 à 7 : fragments de mortiers Drag. 45 fabriqués dans le centre de la Gaule (Lezoux ?)
(1 : ROU.2124 ; 2 : ROU.2125 ; 3 : ROU.3132 ; 4 : ROU.1888 ; 5 : ROU.2178 ; 6 : ROU.1903 ;
7 : ROU.2024 bis., datation 150-250) ;
8 : fragment supérieur de vase d'Argonne décoré à la molette, ROU.3674 (Datation 340-375 ?).
Dessins de Mchel Coutureau (1 à 7) et Claudine Vernou-Magister (8).

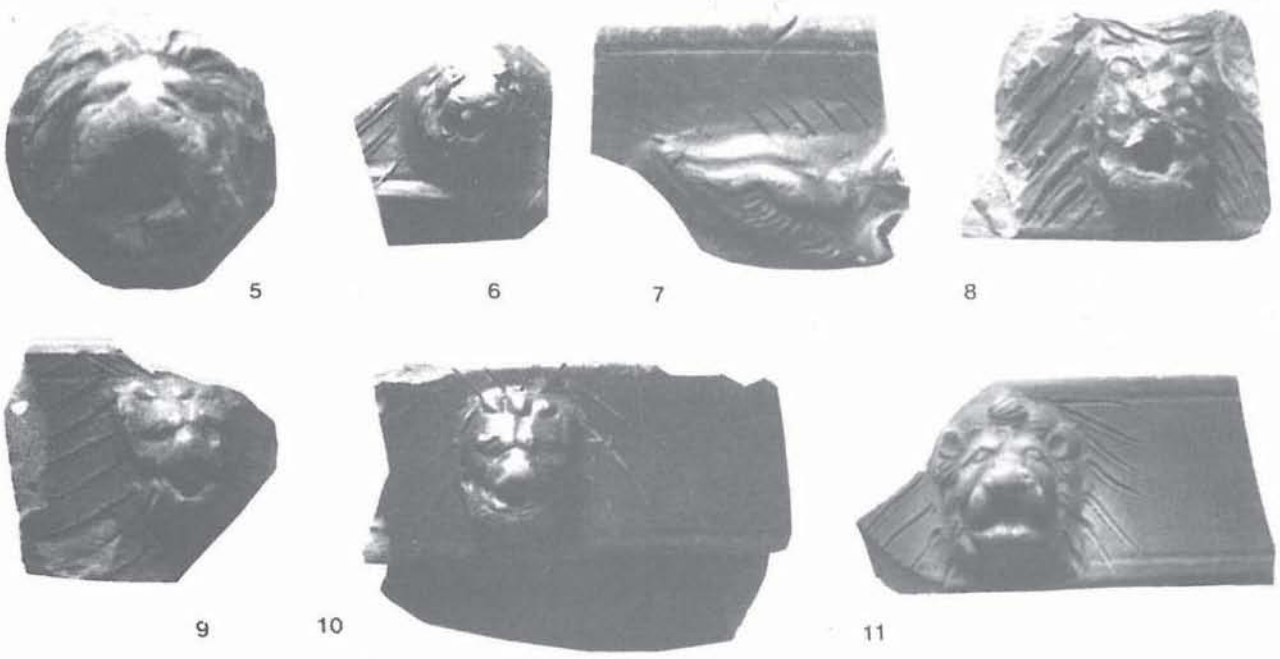

Figure 7 - 5 à 8 : Photographies des reliefs décorant des mortiers Drag. 45 découverts à Saintes, sur le site du 10, rue Port La Rousselle
(5, 6 et 7 : fabriqués à Lezoux entre la fin du IIème et le milieu du IIIème s. ; 8 : mortier dont le lieu de fabrication est incertain (production régionale ?), IIIème s. (Cl. Vernou) ;
9 à 11 : photographies de fragments de mortiers Drag. 45 découverts à Saintes (9 : fonds ancien du Musée ; 10 : fouille au 127 ter, rue Daniel Massiou (pour 9 et 10, origine Lezoux, datation début IIIème s.) ; 11 : Puits 21 du site de Ma Maison (origine Geugnon, datation fin IIème- début IIIème s)(Cl. Vernou).

type attesté à Lezoux, notamment par des moules portant le graffite CARI (10). Ici, exemplaire d'une variété issue d'un surmoulage (variété b, nouvelle pour nous). Aucun exemplaire de la série (d'ailleurs peu abondante) n'est estampillé. Datation probable : début IIIème s.

- 3 : ROU. Puits 1. 377-562, inv. 84.86, Fig. 7, n° 7.

Fragment de bord avec déversoir orné d'un relief représentant un dieu fleuve nu, allongé, appuyé sur un motif en saillie et percé du trou d'écoulement. Un fragment au décor identique, issu du même moule, est conservé au Musée des Antiquités Nationales ; il est malheureusement sans numéro d'inventaire et, par conséquent, sans provenance certaine.

Ce motif exceptionnel, qui remplace ici la "tête de lion" habituelle, est soit dérivé par surmoulage, soit simplement copié (la dérivation par surmoulage étant difficile à démontrer, tout le motif est modifié), sur un relief-déversoir de plus grandes dimensions et d'une réelle qualité esthétique dont un exemplaire a été retrouvé à York (11) et d'autres, déjà issus d'un surmoulage, à Lezoux (12). L'origine lédosienne ne paraît pas douteuse : la matière (vernis rouge-brun classique) et les incisions périphériques en apportent un début de confirmation. Datation probable : première moitié du IIIème s.

Deux autres exemplaires provenant de Lezoux ont été déjà découverts à Saintes. Le premier est celui du fonds ancien dont nous avons déjà parlé (inv. 49.1369, Fig. 7, n° 9), il est de provenance inconnue. Le second a été découvert en 1980 lors d'une fouille de sauvetage, dans le comblement d'un bassin maçonné (inv. 85.3, Fig. 7, n° 10)(13). Tous deux relèvent d'un type que nous allons présenter ci-dessous.

b. Un mortier d'origine incertaine.

- 4 : ROU 425, inv. 84.292, Fig. 7, n° 8.

Fragment de bord d'un mortier d'environ 25 cm de diamètre avec déversoir orné de relief relevant d'un type bien connu à Lezoux, où il représente celui ayant connu la plus large diffusion, dans diverses dimensions, avec parfois une estampille apposée à côté (celle de GEMINVS, le plus souvent)(14). Mais le relief en cause ici provient d'un surmoulage avec retouches grossières, en particulier pour les yeux (en saillie), et des incisions très marquées au pourtour. Il ne peut s'agir d'une production de Lezoux. La matière n'est pas non plus celle de Lezoux : pâte feuilletée, de couleur saumon-brun très clair, vernis orangé clair et brillant. Cet exemplaire a donc été réalisé dans un atelier secondaire inconnu. Les caractéristiques rappellent celles que nous avons signalées pour les coupes d'imitation de sigillée (Fig.5, n° 1). Une production régionale n'est pas à écarter, peut-être serait-elle à mettre en relation avec celle de la céramique à l'éponge (?).

Signalons enfin qu'un mortier Drag. 45 a été mis au jour dans le puits 21 du site de "Ma Maison" à Saintes (inv. 87.97, Fig. 7, n° 11). Son atelier d'origine est celui de Gueugnon (15).

4. Un vase à décor de molette originaire d'Argonne.

Dans les niveaux de décapage supérieur de la terrasse moyenne du site du 10, rue Port La Rousselle, un tesson de vase d'origine argonnaise a été découvert. Cela est à souligner, puisqu'il s'agit, pour l'instant, du seul exemplaire de ce type connu à Saintes.

- Molette d'Argonne : ROU 3674, inv. 91.132, Fig. 6, n° 8.

Fragment de bol Chenet 320 d'un atelier d'Argonne (16). Molette incertaine en raison de la petitesse du tesson ; les deux sections de registres conservées présentent, en fait, les deux mêmes casiers à hachures obliques alternativement orientées vers la gauche et la droite, et séparées par deux barrettes verticales.

Ce que l'on en connaît ainsi pourrait appartenir à la molette 211 de Chenet-Unverzagt (derniers éléments du registre inférieur) qui comprend également des casiers à hachures verticales et horizontales, mais sans certitude. Suivant cette hypothèse, il s'agirait alors d'une molette du groupe 4, définie par W. Hübener, datable par celui-ci de la période 340-375 (17). Mais on a vu que ces datations sont sujettes à caution.

Nous voyons donc, grâce à ces quelques notes, que notre connaissance de la commercialisation de la céramique sigillée à Saintes est tributaire des découvertes. Si la domination des importations d'origine montanaise est indéniable pour les deux premiers siècles de n.è., il s'avère que les productions du centre de la Gaule ont connu à Saintes, comme ailleurs, un succès qui va dans la logique de l'évolution des officines gauloises. Toutefois, il faut noter une baisse sensible de la consommation de cette vaisselle de semi-luxe en Saintonge, au cours de la deuxième moitié du IIIème s. et du IVème s. La céramique à l'éponge joue la concurrence et trouve un débouché logique auprès des habitants de *Mediolanum Santonum*, tout au moins pour ceux qui sont d'un niveau social modeste ; les plus fortunés se sont vraisemblablement tournés vers la vaisselle métallique ou celle de verre. Nul doute que les chantiers en cours, ou ceux à venir, vont pouvoir étayer ces hypothèses, pour peu qu'ils intéressent des secteurs *intra muros*.

NOTES

(1) Cf. bibliographie.

(2) J.-L. TILHARD, avec la collaboration de J.-L. HILLAIRET, C. VERNOU, G. VIENNE, Les céramiques sigillées italiques à Saintes -Mediolanum Santonum- (France, Charente-Maritime)", à paraître dans *Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta* (Congrès de Pavie, 1991) ; les Fig. 1 et 2 sont reprises de cet article.

(3) Tilhard 1988, n° 95, p. 132-133.

(4) Effectuées par M. Picon, Laboratoire de Céramologie CNRS de Lyon ; on en trouvera les résultats dans Tilhard 1988, p. 171, fig. 43, et p. 172-173, 191-193.

(5) Il nous est agréable de remercier ici Guy VIENNE pour sa collaboration dans cet article. Le gobelet Déch. 72 et les Drag. 45 n° 3 et 4 commentés ci-dessous, proviennent des fouilles qu'il a dirigées. Cf. G. VIENNE, Fouille de sauvetage au 10, rue Port La Rousselle, dans *Bulletin de liaison de la Soc. d'Arch. et d'Hist. de la Charente-Maritime*, 8, 1981, p. 32-36 ; et 9, 1982, p. 27-28. Nous remercions également Marianne THAURE, Conservateur des musées de Saintes, de nous avoir autorisé l'accès à ses réserves.

(6) C. VERNOU, Fouille de sauvetage au 10, rue Port La Rousselle, dans *Bull. de liaison de la S.A.H.C.M.*, 10, 1983, p. 31-34 ; 11, 1984, p. 22-25 ; id, 12, 1985, p. 24-27.

(7) Plusieurs exemplaires de ces grandes coupes, variantes de la forme Curle 23, ont été mises au jour sur le site. Dans un contexte du dernier quart du IIIème s., des vases similaires ont été signalés à Cognac : Cf. C. VERNOU, *La ferme gallo-romaine de la Haute-Sarrazine*, Cognac-Crouin, catalogue d'exposition du Musée de Cognac, 1990, p. 54, n° 79 et fig. 29 ; dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 136, Fig. 3, n° 8.

(8) Ce type de vases était, jusqu'à présent, peu connu à Saintes : 1 exemplaire est signalé dans le fonds ancien du Musée. Cf. Tilhard 1976, n° E4, p. 31 (POTITIANUS) ; 1 autre sur le site de Ma Maison. Cf. Tilhard 1988, n° 200, p. 145.

Les formes de sigillée lisse fabriquées à Lezoux viennent d'être classifiées avec plus de précision : Cf. Ph. BET, La sigillée lisse de Lezoux, Typologie des formes du Haut-Empire, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989.

(9) Plusieurs dizaines de vases à décor excisé ont été découverts sur le site du 10, rue Port La Rousselle. De la même façon, rares étaient les exemplaires signalés jusqu'à présent : 1 dans le fonds ancien du musée, cf. Tilhard 1977, n° 121, p. 34 ; et 2 autres sur le site de "Ma Maison", cf. Tilhard 1988, n° 114 et 115, p. 168.

(10) P.-H. MITARD, Moules à reliefs d'applique pour têtes de lion-déversoirs d'époque romaine au Musée des Antiquités Nationales, dans *Mélanges Piganiol*, 1966, p. 567-579, Pl. I, 6 et 7.

(11) Cf. F. OSWALD, T. DAVIES PRYCE, *An introduction to the study of terra sigillata*, London, 1920, pl. LXXXIV, 7.

(12) J. DECHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, II, Pl. II, 4 et F. OSWALD, T. DAVIES PRYCE, *op. cit.*, Pl. LXXXIV, 6.

(13) Cf. G. VIENNE et H. SION, 127 ter, rue Daniel Massiou, dans *Recherches Archéologiques à Saintes en 1979 et 1980*, Saintes, 1981, p. 211-212.

(14) P.-H. MITARD, *op. cit.*, Pl. I, 1 et fig. 3.

(15) Cf. Tilhard 1988, n° 113, p. 168 et fig. 42, p. 169.

(16) G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IVème s. et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, 1941.

(17) W. HUBENER, Eine Studie zur spätrömischen Rädchensigillata (Argonnen sigillata), dans *Bonner Jahrbücher 168*, 1968, p. 241-298.

BIBLIOGRAPHIE

Seuls sont indiqués les ouvrages récents concernant le commerce des sigillées en Aquitaine occidentale ; ils contiennent les références aux ouvrages antérieurs.

Marsh 1981 : G. MARSH, London samian supply end its relationship to the developpement of the gallic samian industry, dans Roman pottery research in Britain and in north west Europe, *B.A.R.*, 123, 1, 1981.

Tilhard 1976 : J.-L. TILHARD, *Musée Archéologique de Saintes ; La céramique sigillée ; I : Les estampilles*, Saintes, 1976.

Tilhard 1977 : J.-L. TILHARD, *Musée Archéologique de Saintes ; La céramique sigillée ; II : Les vases à décor moulé*, Saintes, 1977.

Tilhard 1988 : J.-L. TILHARD, Céramiques à vernis noir et sigillées des fouilles de "Ma Maison" à Saintes, dans *Aquitania, Suppl. 3*, 1988, p. 85-197.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : J.-C. PAPINOT

Bernard HOFMANN *: Pour les marques radiales trouvées à Saintes, vous avez raison de les considérer comme les plus anciennes, sans qu'elles dépassent - 25/- 20. Les noms qui apparaissent sont les plus anciens qu'on puisse connaître puisque vous savez, par ailleurs, qu'on fait remonter, en Italie, les productions d'Arezzo jusque vers - 50. Il serait intéressant d'établir une chronologie des noms de ces potiers les plus anciens.*

Jean-Louis TILHARD *: On ne peut pas demander l'impossible à la stratigraphie saintaise. Il se trouve que beaucoup de ces marques anciennes sont issues de fosses, de puits, c'est-à-dire de comblements. La chronologie est donc, essentiellement, bâtie par comparaisons avec d'autres sites datés. Mais il est vrai que ces estampilles radiales ne représentent qu'une douzaine de firmes qu'on ne rencontre que dans l'aire de diffusion méditerranéenne : Narbonne, Vieille-Toulouse, Mas-d'Agenais, etc... Il est dommage que le matériel de Bordeaux ne soit pas disponible, parce qu'il y aurait des comparaisons très intéressantes à faire. Il semble bien que ce matériel ancien soit arrivé par l'axe garonnais ; j'en suis à peu près persuadé. On retrouve ces marques, également, à Poitiers, par exemple, et je pense qu'elles y sont arrivées par le sud et non par un hypothétique détour par la vallée du Rhin et le contournement du Massif Central. Il est sûr que ces objets sont un élément extrêment important pour l'étude de la commercialisation des sigillées italiques précoces à Saintes ; c'est un élément qui permettrait de placer la fondation de Saintes plutôt vers - 40 que vers - 20 (mais je ne veux pas fonder l'histoire de Saintes sur de la sigillée). C'est un élément du dossier.*

Pierre-Henri MITARD *: Au sujet des Drag. 45, tous les mufles de lion que vous avez présentés sont identifiables. La majorité provient de Lezoux mais on n'y trouve pas les plus anciens types, ceux qui sont accompagnés de signatures. La collection de mufles de Saintes est intéressante pour la région qui n'en avait guère fourni.*

Jean HIERNARD *: Une réflexion sur la faiblesse des apports lyonnais. Quand on imagine l'importance de la voie Lyon-Saintes et quand on voit des apports lyonnais aussi ridicules, c'est que cette voie ne servait pas aux échanges de céramiques.*

Jean-Louis TILHARD *: Les ateliers de Lyon ont surtout servi le limes rhénan. L'intérieur de la Gaule et, à plus forte raison, le sud-ouest, ont dû garder d'abord des liens privilégiés avec l'espace méditerranéen d'où l'importance des produits pisans. Le sud-ouest ne reçoit pratiquement pas de produits lyonnais ; Bordeaux n'a qu'une ou deux estampilles de cette origine.*

Armand DESBAT *: Un complément sur les ateliers de Lyon. D'une part, on a toujours dit que la céramique avait été essentiellement diffusée par les voies fluviales (c'est donc une confirmation supplémentaire). D'autre part, on a vraiment la preuve que la succursale de Lyon était destinée à alimenter le limes. A Lyon même, les productions locales sont très rares ; on commence à voir apparaître des productions de La Muette dans les niveaux fin Auguste-début Tibère, ce qui correspond, finalement, au déclin de l'atelier (et cela n'atteint guère que les 5 %). C'est-à-dire qu'à Lyon même, donc, en pleine période de La Muette, le gros du matériel qu'on trouve dans les couches est arétin, beaucoup plus que pisan : cela pose des questions. Une étude du même type que celle faite sur "Ma Maison" a été tentée sur les niveaux précoces de Saint-Romain-en-Gal, pour étudier l'évolution de l'approvisionnement sur trois horizons augustéens successifs. Dans la première phase, il n'y a que de l'Arezzo ; on voit apparaître timidement Pise, l'atelier dit de Pouzzoles, uniquement dans les deuxième et troisième phases, mais qui restent tout le temps minoritaire par rapport à Arezzo.*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Claudine VERNOU-MAGISTER

RECHERCHES SUR LES LAMPES ANTIQUES EN POITOU-CHARENTES

L'étude que nous présentons ici est le résultat partiel d'un travail universitaire effectué en 1988-89 (1). Elle s'appuie sur l'analyse de 180 lampes et fragments de lampes remarquables, sélectionnés pour leur provenance locale (2). Cet inventaire n'est pas exhaustif, d'une part, parce qu'au gré des fouilles et des sondages archéologiques menés depuis 1989, de nouveaux spécimens ont été mis au jour, d'autre part, parce que nous n'avons eu connaissance que très récemment de découvertes anciennes (3).

Dans cet article nous mettrons l'accent sur la provenance, le contexte archéologique, la typologie, l'origine et enfin l'utilisation des lampes étudiées.

I. LA LOCALISATION DES DÉCOUVERTES

Le matériel analysé provient de quatorze sites régionaux, indiqués sur la carte (Fig. 1). Ces emplacements sont de cinq types :

- des agglomérations antiques importantes : Saintes et Poitiers,
- des agglomérations secondaires : Béruges, Chassenon, Luxé (La Haute-Terne), Naintré (Vieux-Poitiers),
- des *villae* : Chavagné (La Fougeoire), Saint-Jean-d'Angély,
- un camp militaire : Aulnay-de-Saintonge (Rocheroux),
- un atelier isolé : Bellefonds (Le Pont-du-Jard).

Nous voyons, sur la carte, que dix sites ont livré moins de cinq objets ; mais sur la plupart des chantiers, les lampes se comptent à l'unité. Seules les communes d'Aulnay, Saintes et Poitiers dépassent la dizaine, voire la cinquantaine d'exemplaires. Plusieurs explications viennent éclairer ce phénomène. Tout d'abord, nous remarquons la liaison étroite entre la localisation des découvertes et le réseau routier avec, en particulier, l'importance très nette de l'axe Bordeaux-Tours comme élément fixateur de la consommation de lampes. Plus on s'éloigne de cette voie et plus ces dernières se raréfient. Les plus fortes concentrations de matériel sont enregistrées à Saintes et à Poitiers, c'est-à-dire dans deux milieux fortement urbanisés, chacune de ces villes ayant été, à un moment donné, capitale de l'Aquitaine. Ces deux sites sont bien desservis par les routes et donc bien ravitaillés, en huile par exemple. La demande de la population, en matière de produits importés, céramiques surtout, est loin d'y être négligeable. Bien que relativement loin de Rome, Pictons et Santons ont, eux aussi, cédé à la tentation de posséder des objets typiques de la vie quotidienne italienne.

Une agglomération secondaire comme Béruges a vraisemblablement profité de l'existence, à proximité, du grand marché de consommation qu'était la ville de Poitiers.

A Aulnay, l'existence même d'un camp de vexillation abritant des soldats de la légion II *Augusta* et de la XIV *Gemina*, militaires d'origine italienne, suffit à expliquer la présence de nombreuses lampes. On connaît, en effet, l'importance du rôle joué par les légionnaires dans la diffusion, au sein des provinces de l'Empire, des objets appartenant à leur vie courante et, en particulier, du luminaire. Les fouilles menées sur les camps du *limes* l'ont prouvé à maintes reprises.

Ces concentrations plus importantes ne doivent cependant pas masquer la réalité. En dehors de ces exceptions, les lampes restent des objets rares, surtout en milieu rural. Seules deux *villae*, par exemple, ont livré un peu de matériel. Sans doute les lampes ont-elles subi, dans cette région plus qu'ailleurs, la concurrence d'autres types d'éclairage comme les chandelles de suif ou les torches, luminaires couramment utilisés, car il était facile de se les procurer et ils ne devaient pas coûter trop cher. Malheureusement, il n'en reste que peu, ou pas, de traces.

II. LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Les lampes ont été découvertes, en majorité, dans des secteurs d'habitat. Elles avaient été, la plupart du temps, jetées dans des fosses, des dépotoirs ou des puits, ou appartenaient à des remblais, c'est le cas notamment à Saintes, à Béruges et à Aulnay. Certains fragments ont, cependant, été trouvés en liaison directe avec un sol d'habitation, à Chavagné par exemple. Il semble qu'en général les lampes étaient, avant tout, des objets domestiques.

Toutefois, quelques spécimens ont été mis au jour

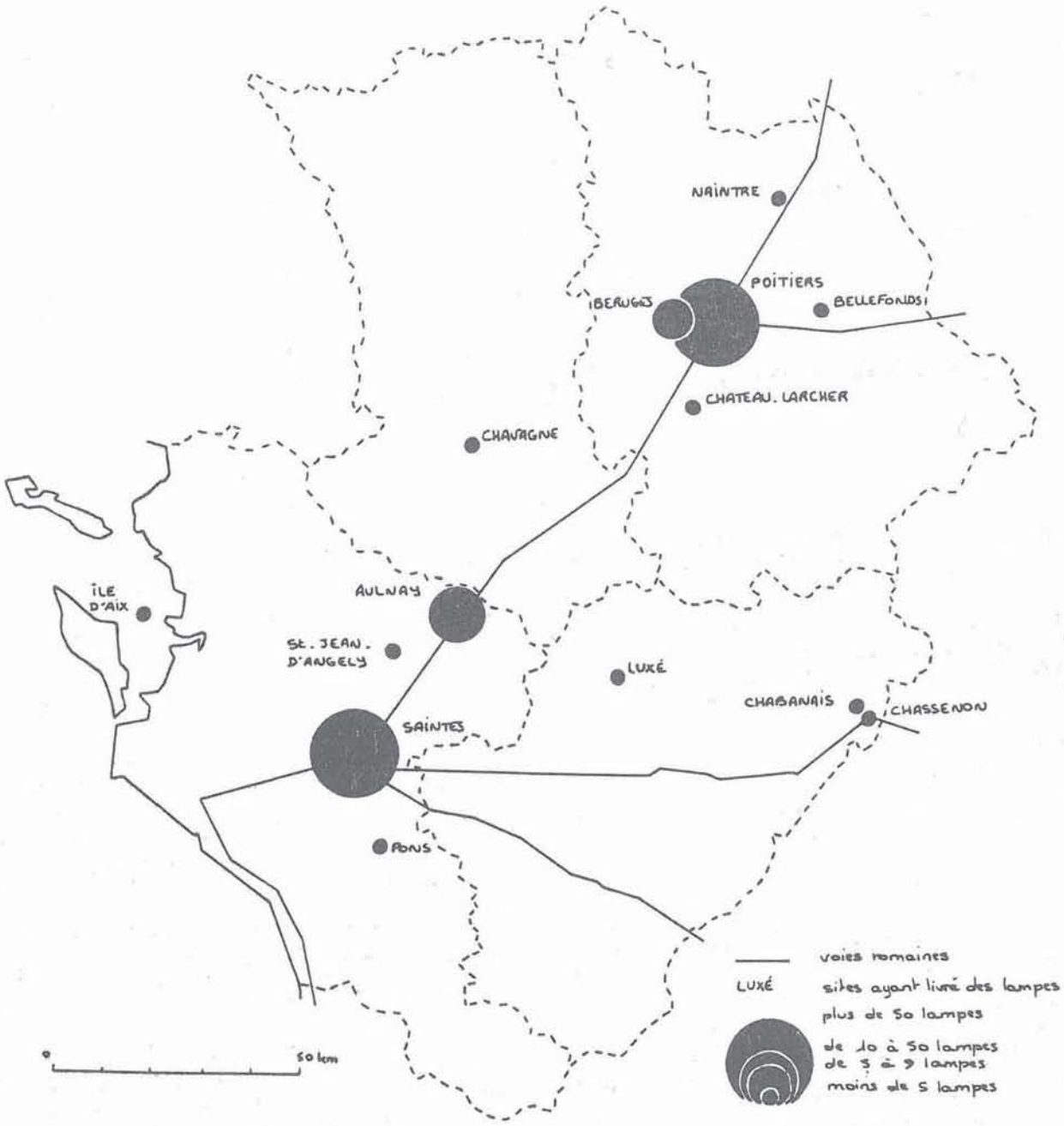

Figure 1 - Répartition des lampes dans la région Poitou-Charentes.

dans des tombes ou à proximité d'un sanctuaire. Tel est le cas de cinq exemplaires découverts dans la nécropole des Dunes et d'un autre, trouvé près d'un sanctuaire privé, à Poitiers. Leur fonction votive ou funéraire ne fait aucun doute mais, rapportée aux 180 objets répertoriés dans la région, il est clair que cette utilisation de la lampe n'est pas courante.

A Bellefonds enfin, une lampe ressemblant à un chandelier (type *Tüllenlampe*) a été découverte à proximité d'ateliers de potiers, néanmoins elle n'est pas issue des fours à céramique commune trouvés sur le site. D'ailleurs, nulle part, pour le moment, il n'y a, dans la région, de traces prouvant l'existence d'une production locale de lampes.

III. LES DIFFÉRENTS TYPES DE LAMPES RENCONTRÉS DANS LA RÉGION

La réalisation d'un diagramme (Fig. 2) nous a permis de visualiser les différents types de lampes en terre cuite rencontrés dans la région (Fig. 3 et 4). Notons, d'ores et déjà, le pourcentage élevé, 22,9 %, de fragments de type indéterminé (colonne XV), donc inexploitables.

Peu de lampes sont antérieures au Ier s. de n.è. (types I et II). Leur existence s'explique par la précocité des importations de céramiques, d'origine italienne, dans les villes de Saintes et de Poitiers.

Plus répandues sont les lampes à bec triangulaire ou rond encadré de volutes (types III et IV). Elles font respectivement 6,1 et 9,5 %. Leur nombre important est

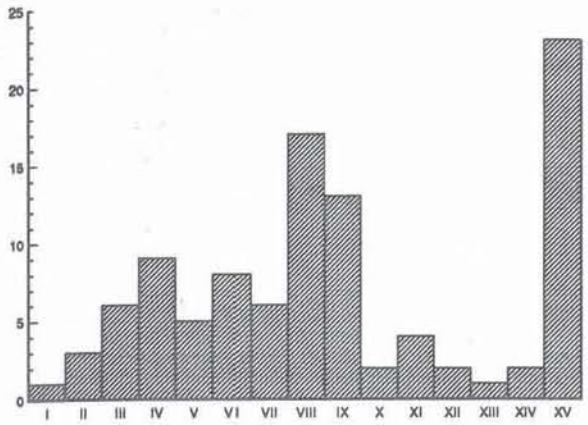

Figure 2 - Histogramme représentant le nombre de lampes existant pour chaque type étudié :
I. Lampes helléniques (Ponsich IA) et de tradition hellénistique ;
II. Lampes tardo-républicaines (Deneauve I et III) ;
III. Lampes à bec triangulaire et volutes simples (Deneauve IVA) ;
IV. Lampes à bec rond et volutes doubles (Deneauve V) ;
V. Autres types de lampes à volutes : à deux becs et anse plastique (Deneauve VB) ; à volutes inachevées (Deneauve VD) ; à volutes dégénérées (Deneauve VG) ;
VI. Fragments de lampes à volutes ;
VII. Lampes à bec rond (Deneauve VIIA, D et VIIIA, B) ;
VIII. Firmalampen (Dressel 5A, B, C et 6) ;
IX. Lampes à suif (Ponsich 6A, B et Loeschcke XII) ;
X. Tüllenlampen (Loeschche XIV) et chandeliers ;
XI. Lampes chrétiennes (Ponsich IVA et C) ;
XII. Lampes tardives à décor de globules (Leibundgut XXXV) ;
XIII. Lampes à corps aplati et anse transversale (Provoost V3) ;
XIV. Lampes de type inédit ;
XV. Fragments de type indéterminé.

lié à l'augmentation de la demande des consommateurs au début du Ier s. ap. J.-C. Les variantes des types précédents, c'est-à-dire les lampes à volutes inachevées ou dégénérées, ou celles à deux becs et anse plastique (type V) sont, quant à elles, peu fréquentes, 5 %, leur diffusion ayant sans doute été moins importante.

Apparues, elles aussi, au Ier s. de n.è., les lampes à bec rond (type VII) ne sont pas très courantes (6,1 %). Peut-être n'ont-elles pas réussi à faire de percée sur le marché régional parce qu'elles étaient concurrencées par les lampes à volutes et les Firmalampen.

Fabriquées plus rapidement que les lampes classiques, ces dernières sont apparues dans le Poitou-Charentes dès l'époque flavienne. Elles représentent 17,3 % des lampes étudiées mais leur diffusion est limitée à Poitiers, Saintes et Béruges, et leur qualité varie selon ces trois sites. A Saintes, leur pâte est fine et légère, les estampilles qu'elles portent sont moulées en fort relief. A l'inverse, à Poitiers, elles sont, à plus de 85 %, issus de surmoulages et sont d'un travail grossier.

Autre production importante, les lampes à suif (type IX). Elles proviennent presque toutes de Poitiers. Nous n'avons aucun élément de datation les concernant car elles sont toutes dépourvues de contexte archéologique précis. Ce type existe dès le Ier s. ap. J.-C. mais peut-être apparaît-il dans la région plus tardivement, en liaison avec une diminution de la consommation de l'huile devenue trop rare ou trop chère, et une augmentation de l'utilisation de graisses animales pour l'éclairage. Très proche, le type X, c'est-à-dire les *Tüllenlampen* et un chandelier recouvert d'un bel engobe micacé, datés du IIème s. de n.è. au plus tôt. Ils utilisent le même genre de combustible que le type IX.

Les lampes tardives, qui apparaissent au IIIème s., c'est-à-dire les lampes chrétiennes (type XI), à décor de globules (type XII) ou à corps aplati et à anse transversale (type XIII), sont rares. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas uniquement régional, il touche toutes les provinces de l'Empire romain, hormis l'Afrique du Nord. Les problèmes d'approvisionnement en huile, une désaffectation des consommateurs, le recours à d'autres types de luminaires sont autant de facteurs expliquant cette rareté.

A noter enfin, la découverte de trois lampes de type inédit (colonne XIV), trouvées à Poitiers. Elles sont d'un travail grossier et n'ont pas pu être datées, leur contexte archéologique nous étant totalement inconnu.

Dominent donc, dans cet inventaire, des formes répandues surtout aux Ier et IIème s. ap. J.-C. A partir du IIIème s., la consommation de lampes semble décliner rapidement.

IV. L'ORIGINE DES LAMPES

Aucune analyse physico-chimique des pâtes n'ayant été faite, il est parfois hasardeux de vouloir déterminer l'origine des lampes découvertes dans la région.

Nous pouvons, cependant, émettre des hypothèses. Il semblerait que nous ayons essentiellement trois origines. La première serait italienne, en particulier pour les lampes de tradition hellénistique, tardo-républicaines, voire certaines Firmalampen de belle facture trouvées à Saintes. La seconde pourrait être gauloise, compte tenu du nombre important de spécimens surmoulés. Ainsi, certains fragments, découverts à Aulnay, ont été reconnus comme des productions de Montans (4).

De même, quelques lampes, mises au jour à Saintes et à Luxé, pourraient avoir une origine montanaise si l'on en juge par leur décor ou l'aspect extérieur de leur pâte (5). Cette hypothèse semble étayée par les échanges économiques déjà mis en évidence pour d'autres produits de type luxueux ou semi-luxueux (céramiques sigillées et à parois fines)(6). A Poitiers, quelques exemplaires, quant à eux, semblent venir de Lezoux (7).

Nous possédons quelques estampilles. Quatorze lampes sont concernées dont douze Firmalampen. Huit potiers ont été identifiés : BASSA, COMVNIS, EVCARPVS, FESTUS, FORTIS, NERI, C. OP(pius) RES(titutus), PHOETASPVS et SEXTVS. Tous sont italiens et ont travaillé entre l'époque flavienne et la seconde moitié du IIème s. Malheureusement, la plupart de ces signatures sont surmoulées et risquent de n'être jamais sorties de l'officine mentionnée.

V. L'USAGE DES LAMPES

Nous avons vu que beaucoup de lampes se trouvaient dans les habitats. Il semble, néanmoins, que leur fonction première n'ait pas été utilitaire mais simplement

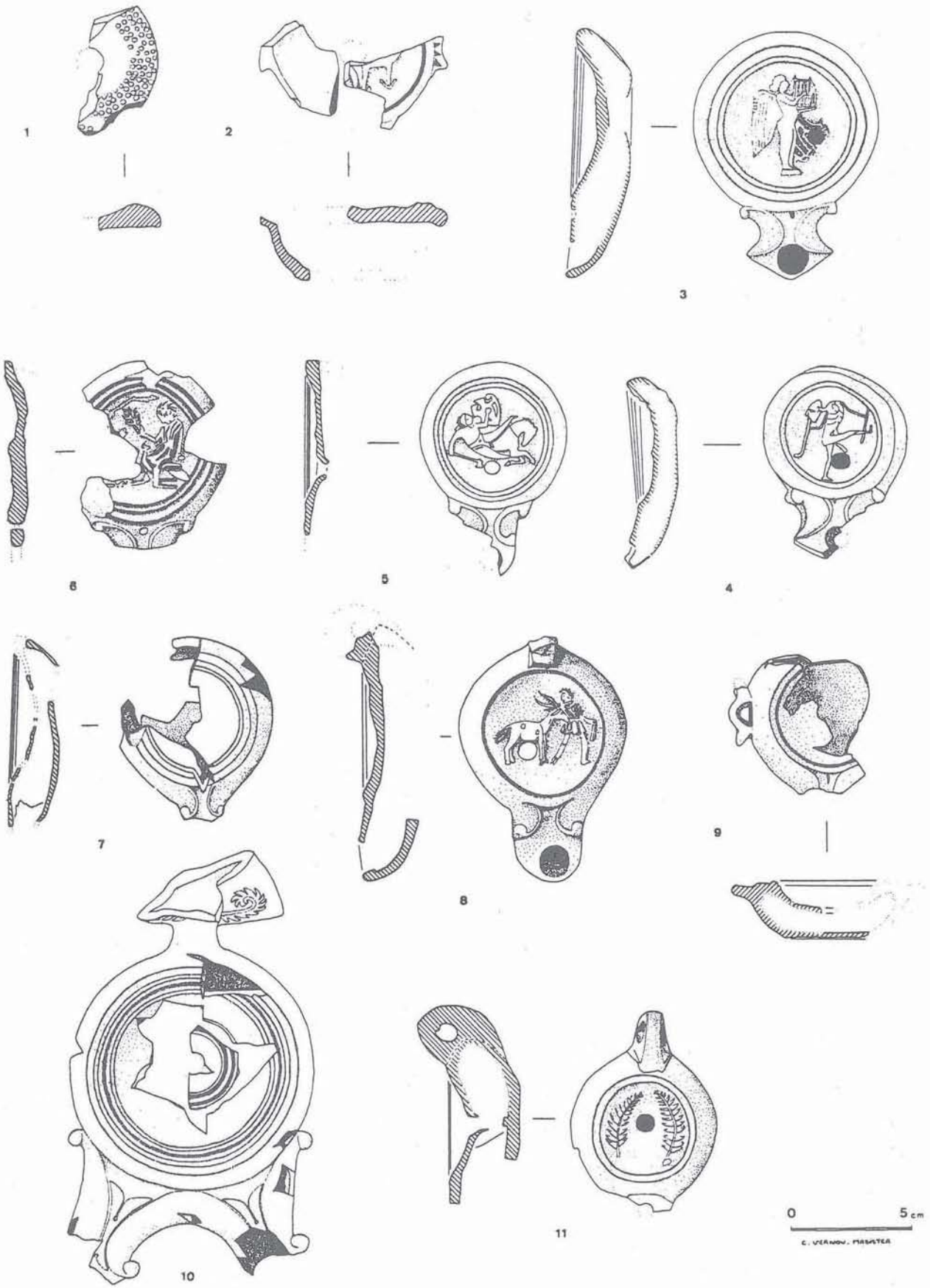

Figure 3 - Exemples de lampes trouvées dans la région Poitou-Charentes. 1 et 2 : lampes tardo-républicaines ; 3 et 4 : lampes à bec triangulaire et volutes simples ; 5 : lampe à bec rond et volutes doubles ; 6 : fragment de lampe à volute ; 7 et 8 : lampes à volutes inachevées ; 9 : lampe à volutes dégénérées ; 10 : lampe à deux becs et anse plastique ; 11 : lampes à bec rond.

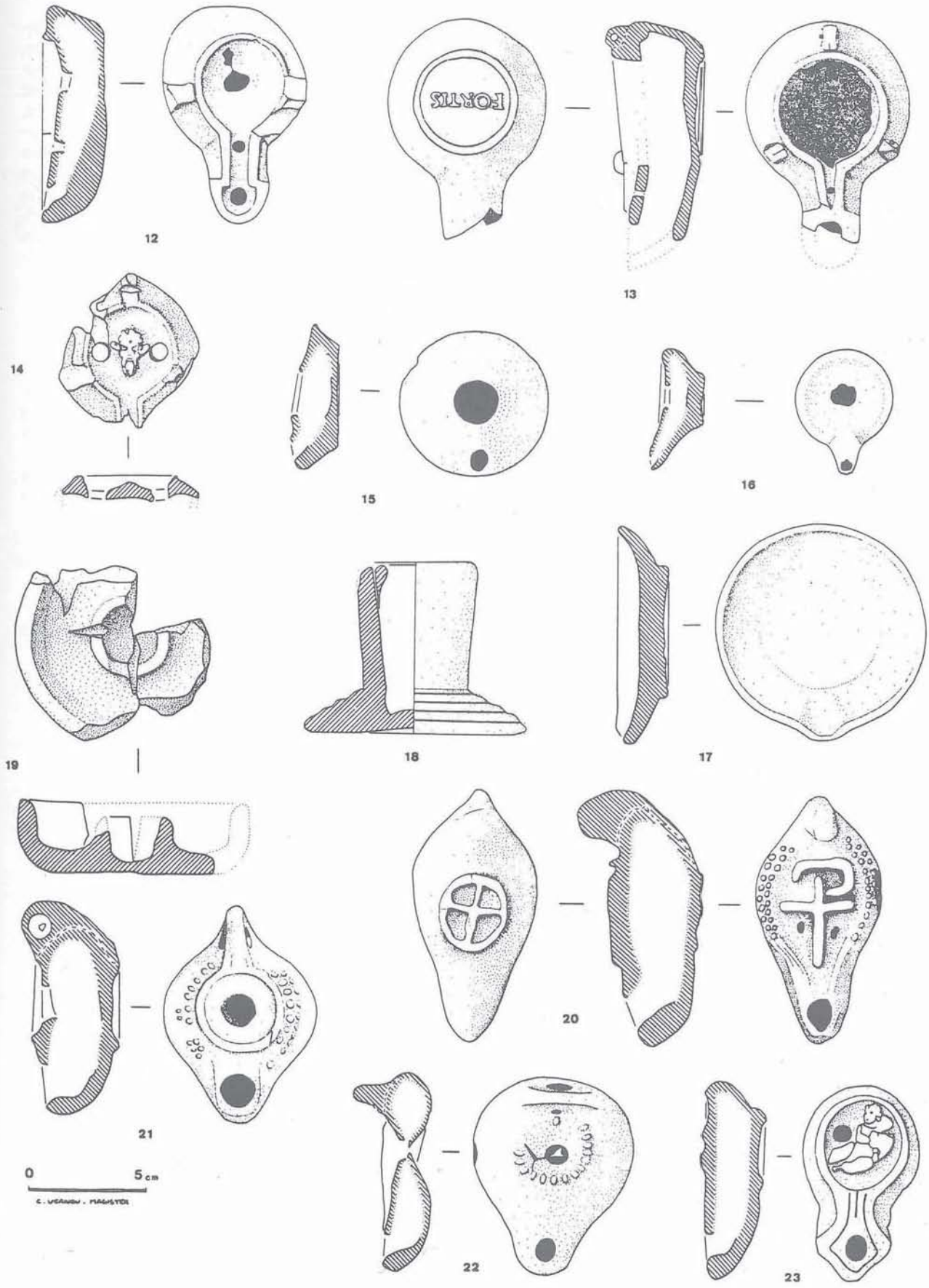

Figure 4 - Exemples de lampes trouvées dans la région Poitou-Charentes. 12, 13 et 14 : Firmalampen ; 15, 16 et 17 : lampes à suif ; 18 : chandelier ; 19 : Tüllenlampe ; 20 : lampe chrétienne ; 21 : lampe à décor de globules ; 22 : lampe à corps aplati et anse transversale ; 23 : lampe de type inédit.

décorative puisque sur 180 objets en terre cuite, 20 % d'entre eux, seulement, présentent des traces de feu indiscutables. Les lampes n'auraient donc, avant tout, qu'un rôle décoratif, les habitants de la région privilégiant les luminaires traditionnels. Si nous retenons cet usage de la lampe, il paraît étrange que les consommateurs n'aient pas hésité à acheter des exemplaires souvent de médiocre qualité, à engobe noir ou verdâtre, au décor usé ou empâté, voire même des ratés de cuisson (8). Ils ne recherchaient pas forcément le bel objet de qualité -peut-être trop coûteux- mais pouvaient céder à un phénomène de mode dont l'Antiquité nous a livré d'autres exemples.

Notre volonté, à travers ce travail, était d'étudier un exemple concret de consommation d'un produit importé. Les lampes constituaient un sujet, pointu certes, mais idéal car nous n'avions aucune trace de production locale. Nous avons vu que ces objets étaient assez rares, hormis le long de la grande voie Bordeaux-Tours, et que leur impact était, en fait, réduit puisqu'ils n'avaient apparemment jamais supplanté les autres types d'éclairage et que leur diffusion avait chuté après le IIème s. de n.è. Cette étude reste bien modeste et pose plus de questions qu'elle n'en résout mais nous pensons que c'est aussi à partir de l'analyse d'exemples régionaux que la commercialisation des lampes antiques sera mieux comprise.

NOTES

(1) C. MAGISTER, *Les lampes antiques dans la région Poitou-Charentes*, mémoire de D.E.A., Poitiers, octobre 1989, (dactylographié).

(2) A la suite de Jacqueline Bonnet, par origine, nous entendons la localisation du lieu de production, alors que la provenance fait référence au site où la lampe se trouvait au moment de son enfouissement. Cf. J. BONNET, La production d'un atelier de lampes romaines en terre cuite, dans *Studia Gallica II* (Actes du colloque de Metz, 1982, sur "La céramique antique en Gaule"), 1985, p. 114.

(3) Par exemple, quatre lampes ont été mises au jour dans des tombes, au XIXème s., au Bois-Plage-en-Ré (Charente-Maritime). Quatre autres lampes ont été trouvées dans une tombe à Ronsenac (Charente). Un fragment de médaillon a été découvert récemment au Gué-de-Sciaux (Antigny-Vienne).

(4) D. et F. TASSAUX, *et alii*, Aulnay-de-Saintonge : un camp augusto-tibérien en Aquitaine, dans *Aquitania*, 2, 1984, p. 114-115.

(5) C'est du moins l'impression que nous retirons de la lecture du mémoire de Gabrielle Bergès : G. BERGES, Les lampes de Montans, *D.A.F.*, 21, Paris, 1989.

(6) Cf., par exemple, l'article précédent à propos des importations de céramiques sigillées à Saintes et en Saintonge.

(7) C'est le cas, en particulier, de la Firmalampe portant une tête de satyre, représentée Fig. 4, n° 14. Un exemplaire identique est conservé dans une des vitrines du musée de Lezoux.

(8) Deux ratés de cuisson sont dessinés : sur la Fig. 4, il s'agit de la lampe représentant un fumeur de pipe (n° 4) et sur la Fig. 5, de celle possédant un corps aplati et une anse transversale (n° 22).

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : J.-C. PAPINOT

***Louis MAURIN** : Comment peut-on dire, avec la vente d'objets de rebut, on touche à la mentalité de l'époque ?*

***Claudine VERNOU-MAGISTER** : Je dis que c'est intéressant sur le plan des mentalités parce qu'en fait, on pourrait s'attendre à ce que les gens soient exigeants et qu'ils n'achètent que des objets de très belle qualité ; en fait, on trouve des objets qui ne sont pas très beaux, les couvercles n'ayant pas été mis avec les bons réservoirs ; les rebuts de cuisson se trouvant également commercialisés, c'est assez étrange.*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Une information, à propos de ce que vous disiez de l'apport des ateliers du sud, en matière de lampe, vers Saintes et la région : un atelier supplémentaire est celui de Sallèles-d'Aude, près de Narbonne, surtout connu pour sa production de matériaux de construction, d'amphores et de céramiques communes. A notre grande stupéfaction, nous nous sommes aperçus qu'il produisait des lampes, de fort belles lampes. Au départ, j'avais pensé qu'elles venaient tout droit d'Italie. J'ai consulté, à Rome, mon collègue Pavolini ; je lui ai montré des photos et il a reconnu ces lampes comme venant d'Italie, sans problème, les cartons étant, évidemment, italiens : ménades dansantes, Pégase ailé, etc.*

Les lampes sont présentes en plusieurs exemplaires ; certaines sont trop cuites ; elles ont été trouvées dans un bac de décantation d'argile désaffecté, dans lequel on a rejeté des rebuts de cuisson en quantité, essentiellement de la céramique commune et ces fameuses lampes. Elles ont été analysées par le Laboratoire de Céramologie de Lyon qui a prouvé qu'elles étaient locales.

***Claudine VERNOU-MAGISTER** : C'est très intéressant, parce que, justement, le problème des lampes de Poitou-Charentes, c'est qu'aucune analyse physico-chimique des pâtes n'a pu être réalisée. En fait, je pense qu'une grande partie provient des ateliers de Gaule du Sud et qu'il est possible que quelques exemplaires soient importés d'Italie ; c'est tout à fait probable, mais il est évident que de beaux exemplaires peuvent avoir été produits en Gaule dont on connaît mal la production de lampes de ces ateliers.*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Marie-Hélène et Jacques SANTROT
Jean-Louis TILHARD
Pierre TRONCHE

LA DATATION DES CÉRAMIQUES DU Ier SIÈCLE APRÈS J.-C. EN AQUITAINE ET LE CAMP TIBÉRIEN D'AULNAY-DE-SAINTONGE (CHARENTE-MARITIME)

I. LE CONTEXTE CHRONOLOGIQUE DU CAMP MILITAIRE (P. T.)

La découverte du site consécutive à une campagne de clichés aériens de J. Dassié, en 1976, ne fut pas entièrement une surprise (1). Des stèles funéraires de légionnaires romains avaient, en effet, été mises au jour, au XIXème s., près de l'église romane ; elles comportaient la dénomination de deux légions : la *XIV Gemina* (levée en 6 ap. J.-C. et cantonnée à Mayence, de l'époque augustéenne à la conquête de la Bretagne, en 43 ap. J.-C.) et la *II Augusta* (réorganisée par Auguste entre 30 av. J.-C. et 6 ap. J.-C., d'où son surnom, et cantonnée à Strasbourg exactement à la même époque)(2).

Les photographies montraient la structure d'un camp en forme de carte à jouer, vaste quadrilatère de 292 m x 217,50 m, soit une superficie de 6,35 ha ou de 5,4 ha en superficie interne, hors enceinte, évoquant vraisemblablement une garnison de 1500 à 2500 hommes, des alignements de baraquements de soldats, des fosses internes et externes au camp, des bâtiments correspondant autour du *lagerforum*, aux *principia* et près d'un vaste *horreum*, ceux correspondant au *praetorium*. Les infrastructures sont aménagées dans le calcaire : elles sont celles d'un camp de bois et de torchis (Fig. 1).

Les premières campagnes de fouilles eurent pour but de collecter un maximum d'indices chronologiques au moyen de divers sondages et ainsi de comprendre la présence d'un tel camp en Saintonge, à 500 m de la voie romaine Saintes-Poitiers et à l'embranchement d'une bifurcation vers Limoges et Lyon (3). Puis, à partir de ce matériel, et sans a priori, de rattacher la présence de ce camp à un ensemble historique général. Bien évidemment, une fois la fourchette chronologique précisée, essentiellement à partir du matériel numismatique et céramique, il était impossible de ne pas relier la présence d'une garnison à Aulnay au contexte événementiel général de la période considérée. En effet, date de création, lieux de cantonnements et déplacements des légions obéissent à des considérations stratégiques et politiques évidentes qui ne sauraient être le fruit du hasard (4). Les trois stèles, chronologiquement très proches, indiquent la présence d'un cimetière militaire, donc celle d'un établissement permanent, à proximité. A partir de là, dans le court laps de temps qu'elles nous suggèrent, c'est-à-dire la première moitié du Ier s. ap. J.-C. et pas seulement sur des critères paléographiques, il n'est pas trop audacieux de lier stèles et camp militaire et ensuite d'avoir recours à la seule source détaillée et fiable que nous possédions pour la période : les *Annales* de Tacite. Le contexte le plus évident, en conformité avec les indications chronologiques issues des fouilles et les témoignages épigraphiques et littéraires, reste celui de la répression de la révolte de 21 ap. J.-C. (5). L'ensemble du matériel numismatique, mais aussi métallique (fibules, types d'armes et de harnachement) ainsi qu'intailles, verre, et en très grande partie, le matériel céramique, y compris les amphores, militent pour la datation proposée. La synthèse, possible pour une fois, entre les données littéraires, épigraphiques et archéologiques serait-elle trop téméraire, car trop évidente ?

C'est donc un faisceau de convergences qui oriente notre hypothèse chronologique : une totale certitude pour la période 15-43 ap. J.-C. (6), une forte présomption pour 21-43 ap. J.-C., une forte probabilité pour la période 21-28 ap. J.-C., date à laquelle, selon Tacite, les troupes cantonnées en Germanie ainsi que des renforts importants sont mis à contribution pour écraser une grave révolte de Frisons (7).

Compte tenu de la spécificité du site impliquant une utilisation particulière des espèces monétaires (solde régulière et consommation quotidienne des militaires), le matériel numismatique reste prépondérant pour suggérer une datation fiable. 314 monnaies ont été collectées dont 188 sont des bronzes à l'autel de Lyon (environ 60 %), 67 *semisses* et *quadrantes* dont 22

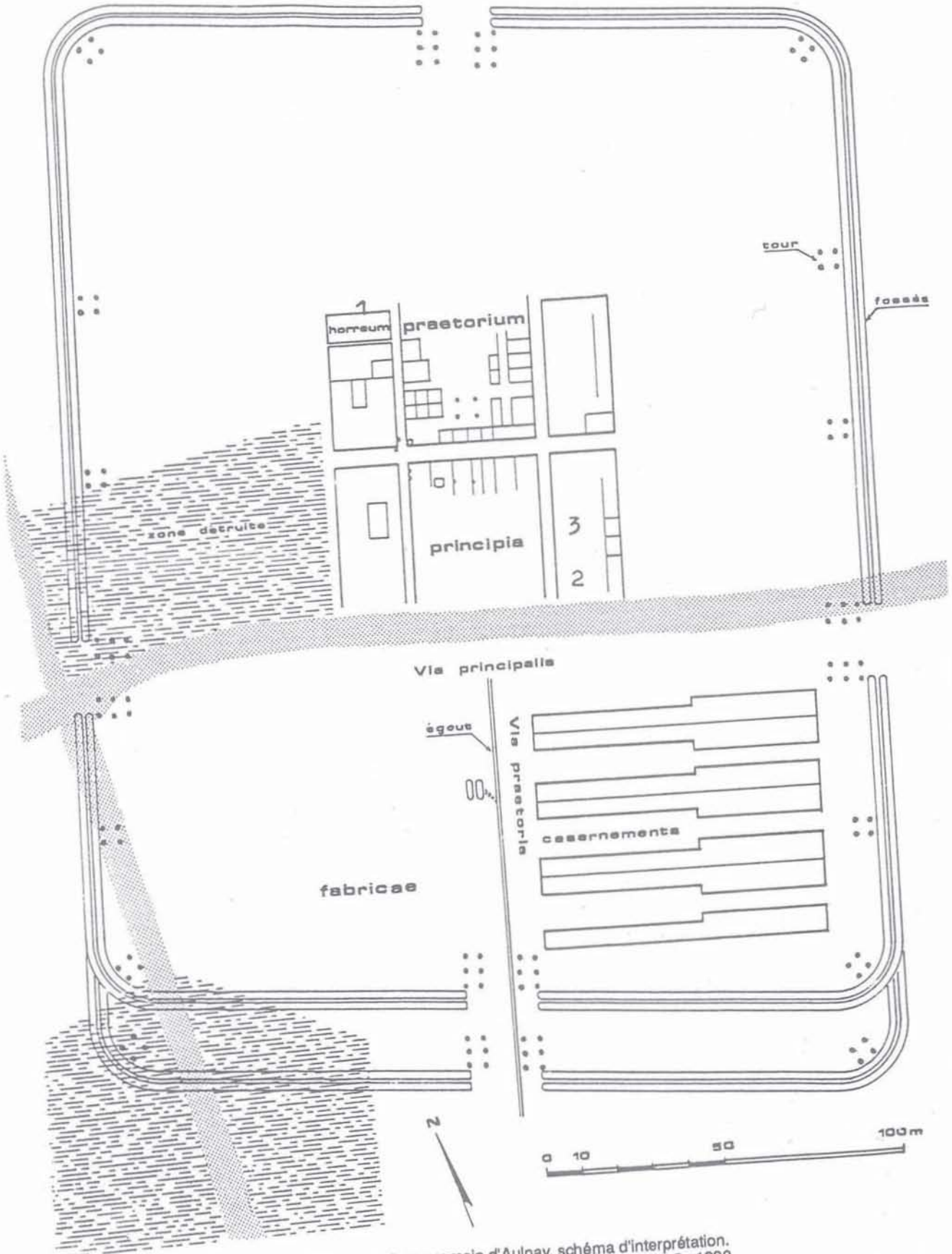

Figure 1 - Camp romain d'Aulnay, schéma d'interprétation.
Les secteurs fouillés ; 1 : 1987 et 1988 ; 2 : 1989 ; 3 : 1990

avec légende nette de Tibère, et 121 as, *dupondii* et sesterces dont 36 de Tibère et 18 d'Auguste. La réalité d'une cessation de l'activité de l'atelier de Lyon après et peut-être, à cause de la révolte de 21, paraissait envisageable à plus d'un numismate : nous pouvons raisonnablement considérer l'ensemble monétaire d'Aulnay comme témoin possible des dernières émissions de bronze et cuivre de l'atelier lyonnais et force est de constater que ce monnayage n'a été relayé par aucun autre dans le camp, à l'exception des *asses* tibériens à l'autel de la Providence dont la frappe s'arrête autour de 30 (8). 70 monnaies restent réfractaires à toute identification (environ 20 %) mais leur métrologie reste tout à fait conforme à celle du lot identifiable. Le reste du matériel monétaire renvoie à une circulation augusto-tibérienne. Aucune frappe ne dépasse les années 25-30.

La dispersion des trouvailles monétaires implique la perte des monnaies en cours d'utilisation. Nous savons d'autre part, par les textes, que les légionnaires recevaient leur solde à date fixe et devaient chaque jour s'approvisionner en objets et denrées de toutes sortes moyennant finance et pouvaient même se racheter des corvées auprès des sous-officiers (9). Le besoin de numéraire est donc constant et l'utilisation rapide. En outre, le versement à intervalle régulier de la solde est un des impératifs de la tranquillité des garnisons. Il paraît difficile, dans ces conditions, même au prix d'un léger décalage chronologique, de ne pas lier l'arrêt constaté des frappes à un arrêt de l'approvisionnement de la garnison. L'arrêt de la frappe autour de 25/30 est significatif : pourquoi y aurait-il eu rétention des espèces monétaires postérieures à ces dates de la part d'une garnison d'environ 2500 hommes et ce, pendant des années ? Peut-on également imaginer, compte tenu des effectifs du camp et de la durée de présence, un arrêt des livraisons pendant plus de 10 ans, c'est-à-dire un dernier approvisionnement qui aurait suffit pour la solde et l'entretien de plus de 2000 hommes pendant toute cette période ?

La dispersion spatiale des sondages effectués dans et à l'extérieur du camp et le lot sans cesse accru des découvertes monétaires, ne sont jamais venus perturber l'image de cet ensemble monétaire depuis 1976. Enfin, l'organisation des corvées dans le camp, pour des motifs évidents de confort et d'hygiène, impose les curages et vidanges des drains, puits, fosses, à intervalles réguliers.

La réalité de corvées systématiques et régulières dans le camp apparaît entre autres avec les trouvailles des grands fragments de céramique, notamment sigillée, exhumés des fosses-dépotoirs sans les autres morceaux plus petits, sans doute laissés à même le sol (10). Nous pouvons donc considérer que, d'une manière générale, le remplissage archéologique des puits, drains, fosses internes et externes des bâtiments dans le périmètre du camp, témoigne de la phase d'occupation ultime ou presque et que, par conséquent, les grandes fosses externes au camp représentent essentiellement les vidanges successives liées aux phases de corvées. Or, le matériel, surtout numismatique, reste d'une remarquable homogénéité, à la fois dans les fosses-dépotoirs internes et externes du camp. Il faut donc se résoudre à une occupation très courte du camp, ce que confirment l'absence de toute stratigraphie marquant différents niveaux d'occupation et la présence d'une stratigraphie unique qui est celle offerte par les matériaux de rebut jetés en vrac. Ajoutons diverses observations plus ponctuelles qui impliquent un temps d'utilisation des cantonnements relativement bref : parmi les monnaies du grand puits des *principia* fouillé en 1990, ont été retrouvés, au fond, à 7,60 m de profondeur : un as tibérien à l'autel de Lyon, voisinant avec un grand seau de bois à cerclage de fer et la chaîne qui le retenait. Dans la phase ultime de comblement volontaire, à 15 cm de profondeur : un as à l'autel de Lyon ! La monnaie retrouvée bien à plat au fond d'un trou de poteau soutenant la tour d'angle nord-ouest était un autel de Lyon à l'effigie de Tibère !...

Il nous faut donc opter pour une chronologie qui prend en compte l'étude de l'ensemble du contexte historique et du matériel archéologique. La précision de cette chronologie fait tout l'intérêt de la fouille des sites militaires, seuls capables, ou presque, d'offrir une telle particularité.

II. CERAMIQUES SIGILLEES ET A PAROIS FINES (J.-L. T.)

Les sigillées et parois fines trouvées de 1986 à 1989 (le matériel postérieur est en cours d'étude) n'ont pas modifié notablement les données de l'étude antérieure faite par M.-H. et J. Santrot (11). Nous en présentons ici un bilan synthétique.

1. LES SIGILLEES.

a. Les formes lisses (Fig. 2).

Elles n'ont pas été dessinées, mais un histogramme donne le nombre d'individus représentés par les tessons-bords (une certaine incertitude demeure pour les plus importants qui sont indicatifs). On notera, dans l'ensemble, une nette prédominance des tasses sur les

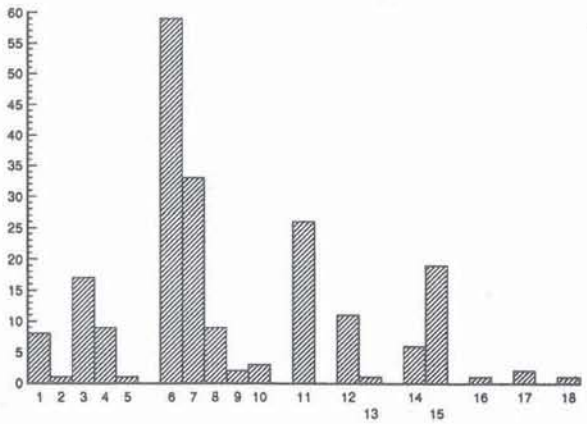

Figure 2 - Histogrammes des différentes catégories de sigillées et parois fines trouvées à Aulnay de 1986 à 1989
(nombre d'individus représentés par des tessons-bords).
1 : Drag. 17A ; 2 : Drag. 17B ; 3 : Drag. 15/17 ;
4 : Drag. 19 ; 5 : Drag. 18 (assiettes) ; 6 : Drag. 24/25 ;
7 : Drag. 27 ; 8 : Ritt. 5 ; 9 : Ritt. 8 ;
10 : Ritt. 12 (tasses et bols) ; 11 : estampilles ;
12 : Drag. 29 ; 13 : lagènes (formes moulées) ;
14 : tasses sablées ;
15 : tasses moulées (tasses parois fines) ;
16 : ovoïdes sablés (parois fines) ;
17 : glaçures plombifères ;
18 : gobelets à dépressions (parois fines).

assiettes : les Drag. 24/25 sont les plus nombreux (avec un équilibre approximatif entre grands et petits diamètres) ; les Drag. 27 comprennent trois grandes variétés : les tasses à bord guilloché (11 sur 33), les tasses à bord uni (16 sur 33) et les formes mixtes Drag. 27/Haltern 7 ou Ritt. 5 (12). Aux formes d'assiettes précédemment rencontrées s'ajoutent les Drag. 19 (13).

b. Les estampilles (Fig. 3).

26 nouvelles estampilles s'ajoutent aux 17 recensées en 1983. Sur ces 43 estampilles maintenant connues à Aulnay, 28 sont à des noms de potiers identifiés, 2 sont illisibles, et 12 anépigraphes ; 2 se présentent sur fond interne de Drag. 29 (forme à décor moulé), 35 sur formes lisses, dont 23 sur bol ou tasse contre 12 sur assiette (on retrouve ici la disproportion entre ces deux catégories de formes), 4 enfin sont sur fragment de forme indéterminée, probablement de forme lisse.

Les 28 estampilles de noms identifiés correspondent à 15 potiers différents (tous de Montans, sauf un). En tête vient *Famius* (14)(9, soit le tiers environ des estampilles nominales) dont les timbres sur assiettes et sur tasses s'équilibrent à peu près. Cette prédominance ne surprendra pas : *Famius* est l'un des potiers de Montans les plus représentés sur les sites aquitains. Cinq ne possèdent que 2 estampilles chacun, et les 9 autres n'en ont qu'une.

c. Les vases moulés (Fig. 4).

Ils se limitent à quelques fragments de lagènes et de Drag. 29 (dont seuls les plus importants sont dessinés ici) qui n'ajoutent rien de notable à l'ensemble d'Aulnay 2 ; on notera le n° 1 (lagène) dont le décor est proche des modèles italiques (en particulier l'épi).

2. LES PAROIS FINES.

a. Les formes lisses.

Elles sont peu représentées en dehors des tasses sablées (cf. Aulnay 2, p. 107, n° 139-140) dont les fragments peuvent correspondre à 6 exemplaires différents. S'y ajoutent quelques fragments d'un gobelet ovoïde sablé et d'un gobelet à dépressions à pâte blanche (non dessinés).

b. Les tasses moulées (Fig. 4).

Elles constituent l'ensemble le plus important. Les fragments appartiennent à 19 (?) tasses différentes, dont 15 portent un décor suffisamment conservé. Elles correspondent à la série étudiée dans Aulnay 2 (n° 145-163) de ces tasses ou bols hémisphériques Hermet 9 à sablage interne, produites dans les ateliers de Gaule méridionale, en particulier à Montans (15). On retrouve les mêmes schémas décoratifs : triangles de perles associés à des bifols adossés (n° 9), rinceaux ondulés (n° 10-17), palissades ou guirlandes (n° 18), imbrica-

Tableau récapitulatif des estampilles d'Aulnay

Potier*	Graphie	Forme	Référence	Total
Acutus (M)	(.)VTI	?	Fig. 2, 1	1
Agedus (M)	AGED	Dr. 27	Aulnay 2, 180	1
Amandus (M)	AMANDI	Dr. 15/17	Aulnay 2, 176	
	(A)MANDI	Dr. 27	Fig. 2, 2	2
Cato (M)	CATONIS (c.)	Dr. 24/25	Fig. 2, 4	1
Canto (LG)	CANTO (?)	Dr. 24/25	Fig. 2, 3	
	OFI.CANTI	coupe	Aulnay 2, 182	2
Famius (M)	FAMF (qa.)	Dr. 17B (2/21)	Aulnay 2, 175	
	FAMF (qa.)	assiette	id, 183	
	FAMF (qa.)	assiette	Fig. 2, 5	
	FAMF (qa.)	Dr. 15/17	Fig. 2, 6	
	FA(..) (qa.)	Dr. 15/17	Fig. 2, 7	
	FAMI (c.)	Ritt. 5	Aulnay 2, 177	
	FAMF (c.)	Dr. 25	Fig. 2, 8	
	FAMF	Dr. 27	Fig. 2, 9	
	FAMF	Dr. 24/25	Fig. 2, 10	9
Fronto (M)	(.)RONT.V	assiette	Aulnay 2, 184	1
Ingenuus (LG ?)	INGINV	coupe	Aulnay 2, 185	1
Iucundus (M)	IVC(v)	?	Aulny 2, 188	
	IVCV(...)	Dr. 29	Fig. 2, 11	2
Privatus (M)	(PR)IVATI	assiette	Aulnay 2, 186	
	PRIVATI	Dr. 27	Fig. 2, 12	2
Repentinus (M)	RE(...) rétro	Dr. 24/25	Fig. 2, 13	1
Rufinus (M)	RVFIN	Dr. 24/25	Fig. 2, 14	1
Rufus (M)	RVFV(.)	Dr. 29	Aulnay 2, 187	
	RVFVS	Dr. 19	Fig. 2, 15	2
Secundus (M)	OF SECVN	Dr. 24/25	Fig. 2, 16	1
Ulatus (M)	OF VLATI	Dr. 17A	Fig. 2, 17	1
indéterminés	bilinéaire	?	Aulnay 2, 189	
(M probable)	bilinéaire (c.)	Dr. 24/25	Fig. 2, 18	
	IXI:IXI	Dr. 24	Fig. 2, 19	3
Anépigraphes			Aulnay 2, 179, 190-193	5
(M. probable)			Fig. 2, 20-26	7

* M = Montans ; LG = La Graufesenque ; c. = circulaire ; qa. = cartouches à queues d'aronde.

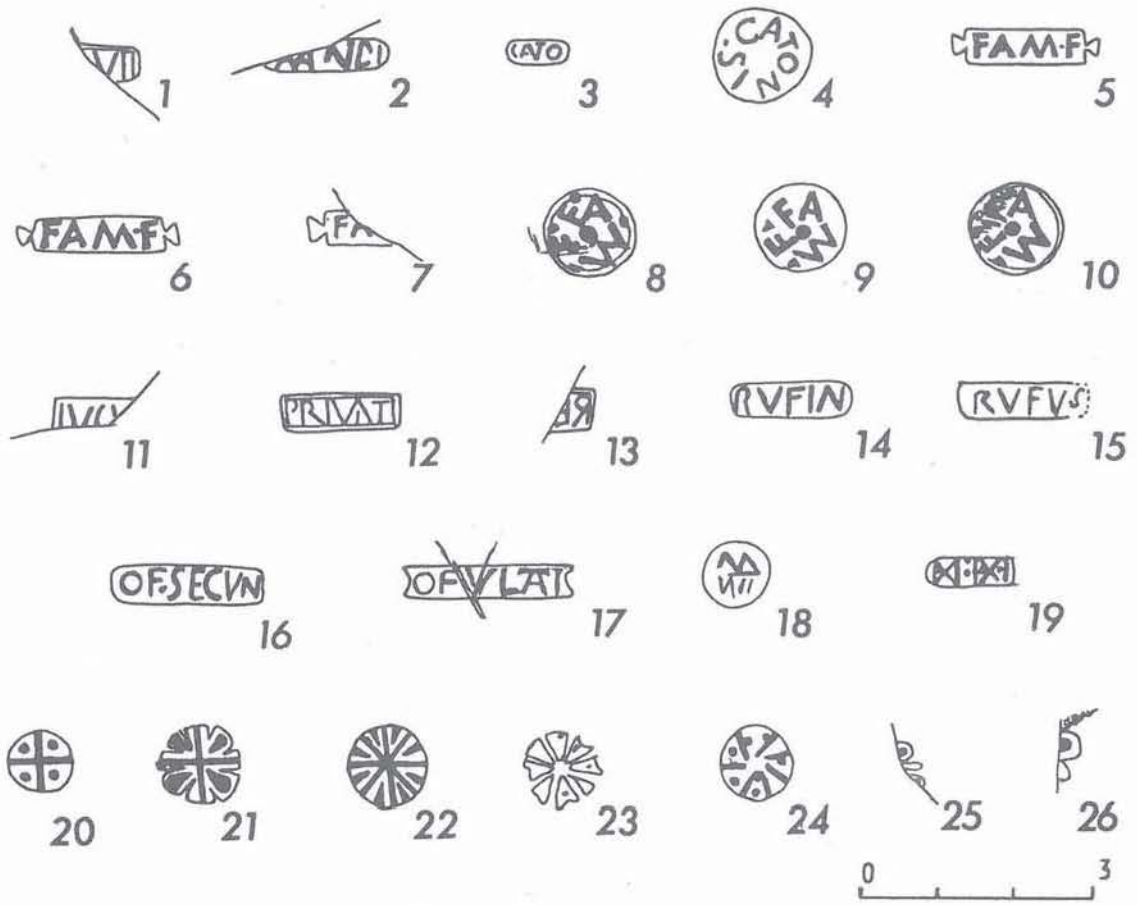

Figure 3 - Nouvelles estampilles.

tions de "pointes de flèches" (n° 19, 21) ou autres motifs végétaux avec médaillons éventuels (n° 19), cordons entrecroisés avec un remplissage de motifs végétaux (n° 22).

3. LES CERAMIQUES A GLACURES PLOMBIFERES (Fig. 4, n° 24-26).

Elles ne sont représentées que par trois exemplaires qui s'ajoutent à celui d'Aulnay 2 (p. 106, n° 137). L'un, de forme indéterminable, porte des godrons stylisés (n° 24) ; les autres, du type Déch. 60 (peut-être s'agit-il du même vase) ont un décor de feuilles cordiformes pendant de rosettes et de festons issus de grosses rosaces (n° 25), et de frises de feuilles avec un masque (?) (n° 26, il comportait un registre supérieur aux motifs incomplets).

4. CONCLUSIONS.

Il faut évoquer encore ici l'apparent décalage chronologique qui existe entre une partie du matériel céramique d'Aulnay et les données de la numismatique ; les éléments en ont été exposés par M.-H. et J. Santrot (Aulnay 2, p. 118-122). Si les formes lisses, des estampilles, certains décors, peuvent être datés de la troisième décennie de n.è., d'autres ne semblaient pas être des productions particulièrement précoces de Montans. La plupart des estampilles d'Aulnay étaient datables de la période Tibère-Claude, d'après les références récentes que l'on pouvait avoir sur la chronologie de Montans (16), mais beaucoup auraient pu aussi bien se situer sous Claude que sous Tibère (à plus forte raison, vers 25-30). Certains décors moulés surtout étaient difficilement datables des années 20 : outre le Drag. 29 n° 196 d'Aulnay 2, ce sont surtout les tasses moulées à sablage interne (dans notre lot, seul, le n° 9 était datable des années 20). On s'accordait à dater l'organisation de ces décors de la période claudienne, voire même de Néron, par comparaison avec l'apparition des mêmes décors sur les sigillées, certainement contemporaines mais qui, elles aussi, peuvent être antérieures aux datations jusqu'ici admises et qu'il faut bien se résoudre à dater, ici, de la troisième décennie du Ier s.

III. CERAMIQUES COMMUNES ET A PAROIS FINES D'AULNAY (M.-H. et J. S.)

Une partie importante du mobilier céramique d'Aulnay qui peut être daté selon les références traditionnelles, est compatible avec une datation tibérienne de l'occupation du camp, entre 15 et 40 ap. J.-C. environ. Bénéficiant des récentes découvertes sur les ateliers précoces de Montans, certaines céramiques sigillées et à parois fines peuvent même être datées de 20-30 ap. J.-C., voire, pour quelques-unes d'entre elles, de 20-25 ap. J.-C. Cependant, un lot important de ce mobilier céramique, devrait, si l'on en croit toujours les références traditionnelles, être daté de la fin du règne de Tibère, de l'époque claudienne et même des temps néroniens. Or, comme l'a montré Pierre Tronche (cf.

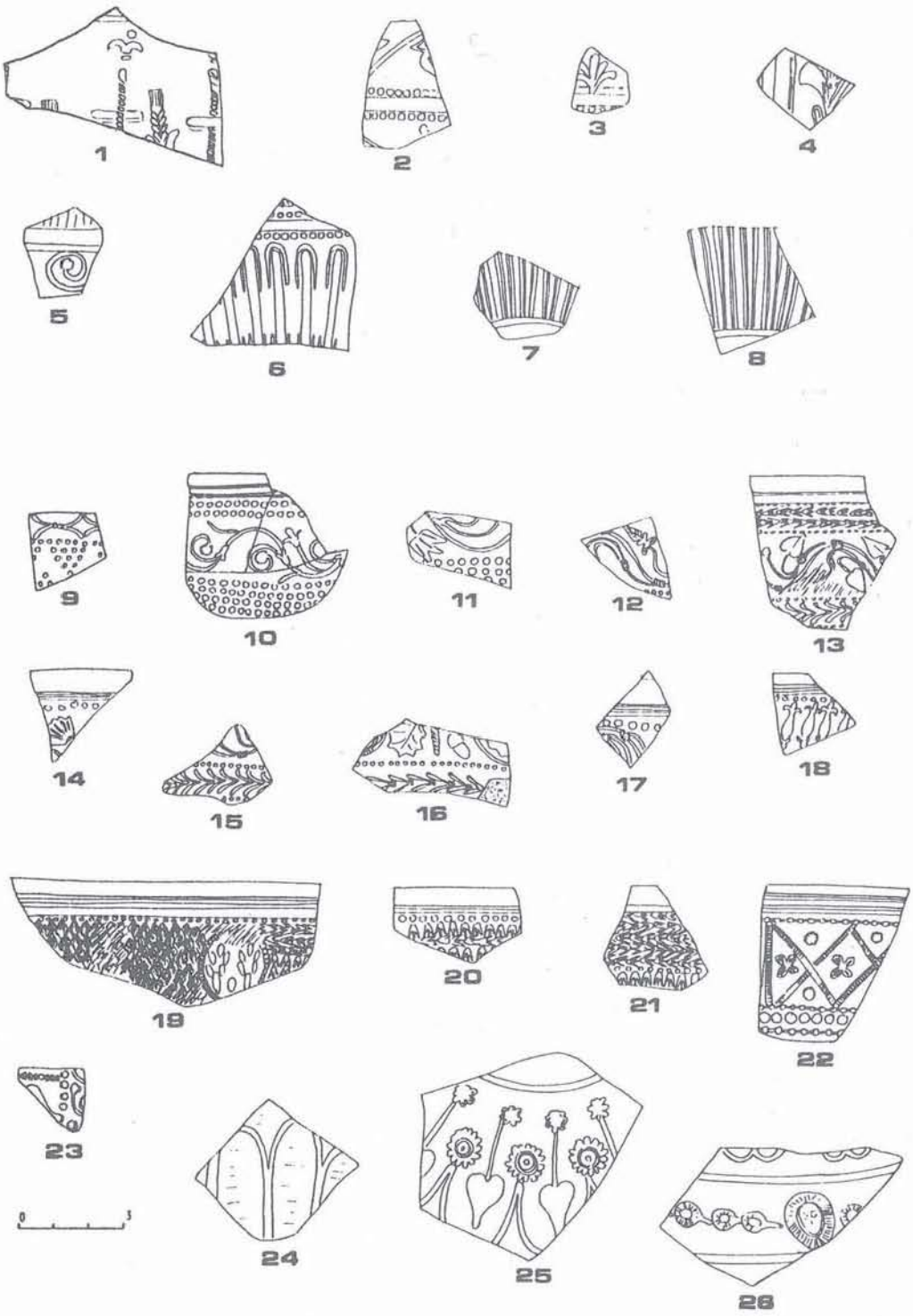

Figure 4 - 1-8 : sigillée moulée ; 9-23 : parois fines moulées (tasses) ; 24-26 : glaçures plombifères.

supra), les sources historiques comme les données archéologiques plaident pour la destruction systématique et l'abandon en 28, en 30 au plus tard, d'un camp militaire installé peu après la révolte de 21. Les céramiques trouvées à Aulnay ne peuvent donc être postérieures à la troisième décennie de n.è.

Parmi les plus fréquentes des céramiques à parois fines, les tasses Hermet 9/Ritt. 22, tournées ou moulées (Fig. 5), proviennent pour 73 % des ateliers de Montans et de 7 % de ceux de La Graufesenque (20 % des vases sont d'identification incertaine). Quelques-unes de ces tasses, du type "archaïque", ont été tournées avec gorges ou listel, décor sablé, à "crépi-sablé" ou aux "mûres" appliquées (Fig. 5, n° 164). On les date habituellement des années 20-25 ap. J.-C. Nombreux, les modèles moulés "classiques", au type à cannelures multiples, seraient apparus autour de 25 ap. J.-C. Les tasses du "style des pointillés" sont considérées

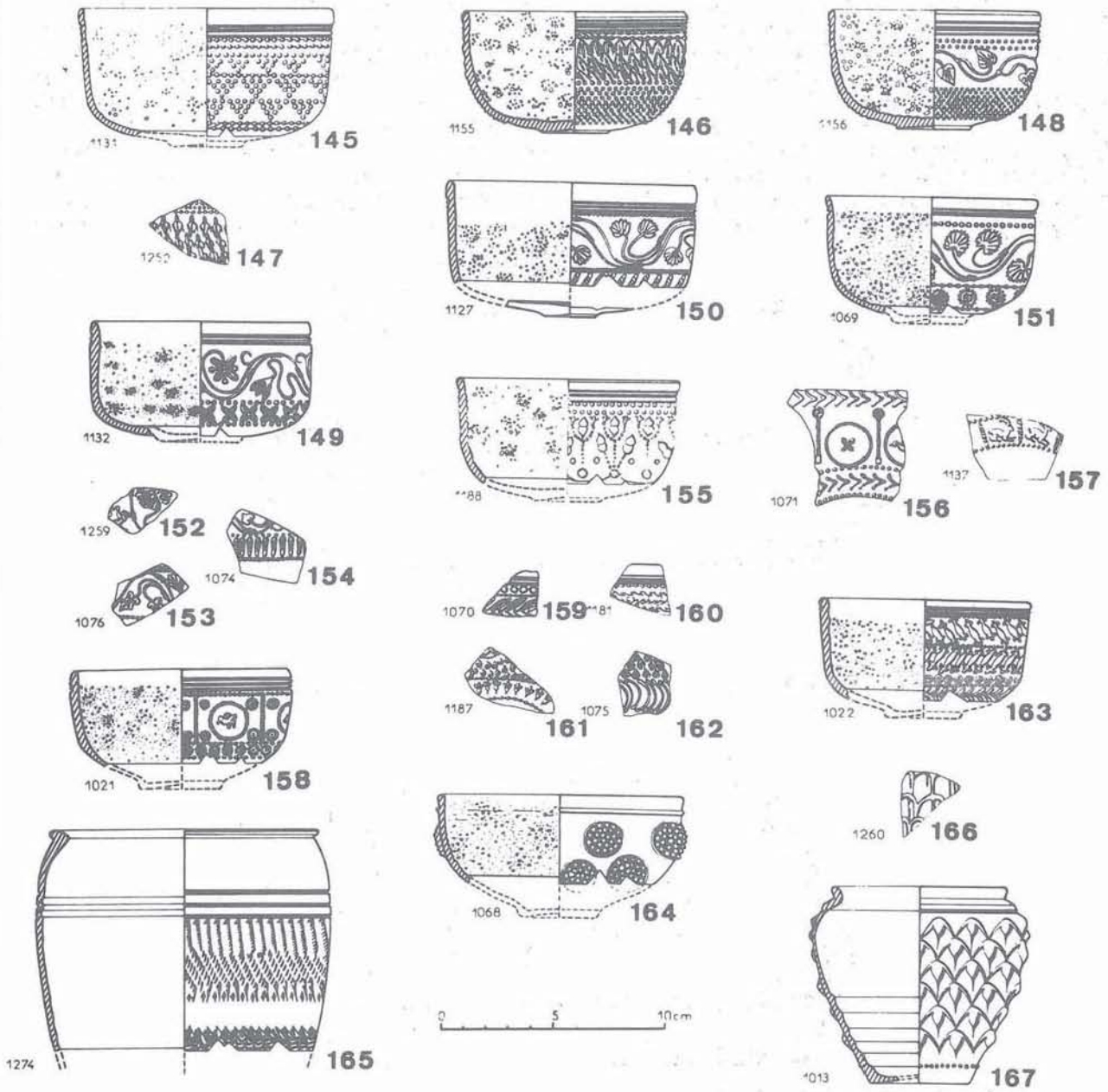

Figure 5 - Céramiques à parois fines, vers 20-30 ap. J.-C. (dessin M.-H. et J. Santrot).

Figure 6 - Tasses Hermet 9/Ritt. 22 du style des pointillés Montans, vers 20-30 ap. J.-C. (J. M. Arnaud, Musée d'Aquitaine).

comme les plus précoces, vers 25-30 ap. J.-C. (Fig. 5, n° 145-148 et Fig. 7), tandis que celles du "style des rinceaux" (Fig. 5, n° 149 à 153) étaient réputées jusqu'ici être apparues entre 30 et 40 mais leur décor était considéré comme typiquement claudien pour Montans, et semblait avoir encore été diffusé sous Néron.

Le gobelet guilloché non engobé (Fig. 5, n° 165) semble être un prototype des brillants gobelets saintongeais à l'engobe orangé lustré ou brun sombre, luisant ou métallescent, à décor guilloché, sablé ou en relief (épingles à cheveux, éperons, lunules et flammes à la barbotine) qui se répandirent probablement à partir de 40 mais dont l'apogée se situe dans les années 60-80 tant pour la qualité que pour l'abondance de la production et l'ère de diffusion. Leur absence dans le mobilier d'Aulnay confirme probablement la datation précoce donnée par la numismatique et les sources historiques.

Parmi les céramiques communes, figurent en relative abondance (mais pas davantage que sur les sites urbains contemporains), ces assiettes à engobe interne

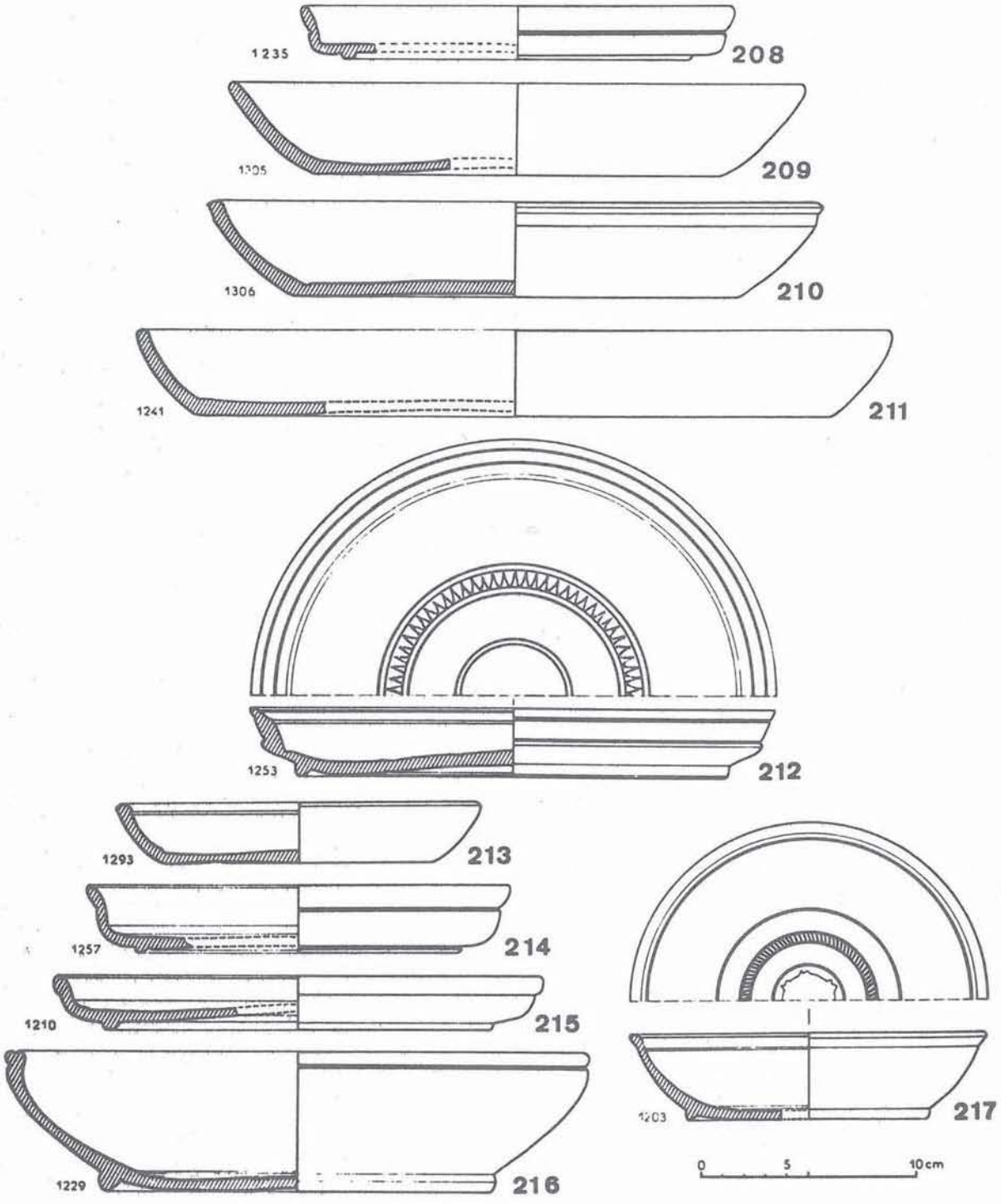

Figure 7 - Céramiques à engobe rouge pompéien (208-212) et céramiques grises fines dites à pâte "savonneuse" (213-217), vers 20-30 ap. J.-C. (dessin M.-H. et J. Santrot).

rouge pompéien nécessaires à la cuisson des crêpes et bouillies de céréales, préparées dans les mortiers, qui constituaient l'ordinaire du soldat (Fig. 7, n° 208-211). Il est remarquable de constater qu'il ne s'agit pas ici d'importations italiques mais d'imitations, de productions locales. On aura d'ailleurs noté plus haut (*infra*, J.-L. Tilhard) qu'en cette troisième décennie du Ier s., les potiers de Montans se sont déjà substitués à ceux d'Arezzo pour l'approvisionnement de la Saintonge en céramiques sigillées.

Malgré la proximité des ateliers de Saintes, la céramique augusto-tibérienne grise fine dite "savonneuse" est assez peu abondante (et très fragmentaire) dans le mobilier du camp (Fig. 7, n° 212-217 ; Fig. 8, n° 218-221).

Alors que leur usage par les populations gallo-romaines ne s'est véritablement répandu qu'à partir du règne de Claude, car leur type était quasiment inconnu des Gaulois, les couvercles sont particulièrement nombreux à Aulnay et c'est probablement dû à la même influence italique, dans ce milieu militaire, qui a favorisé

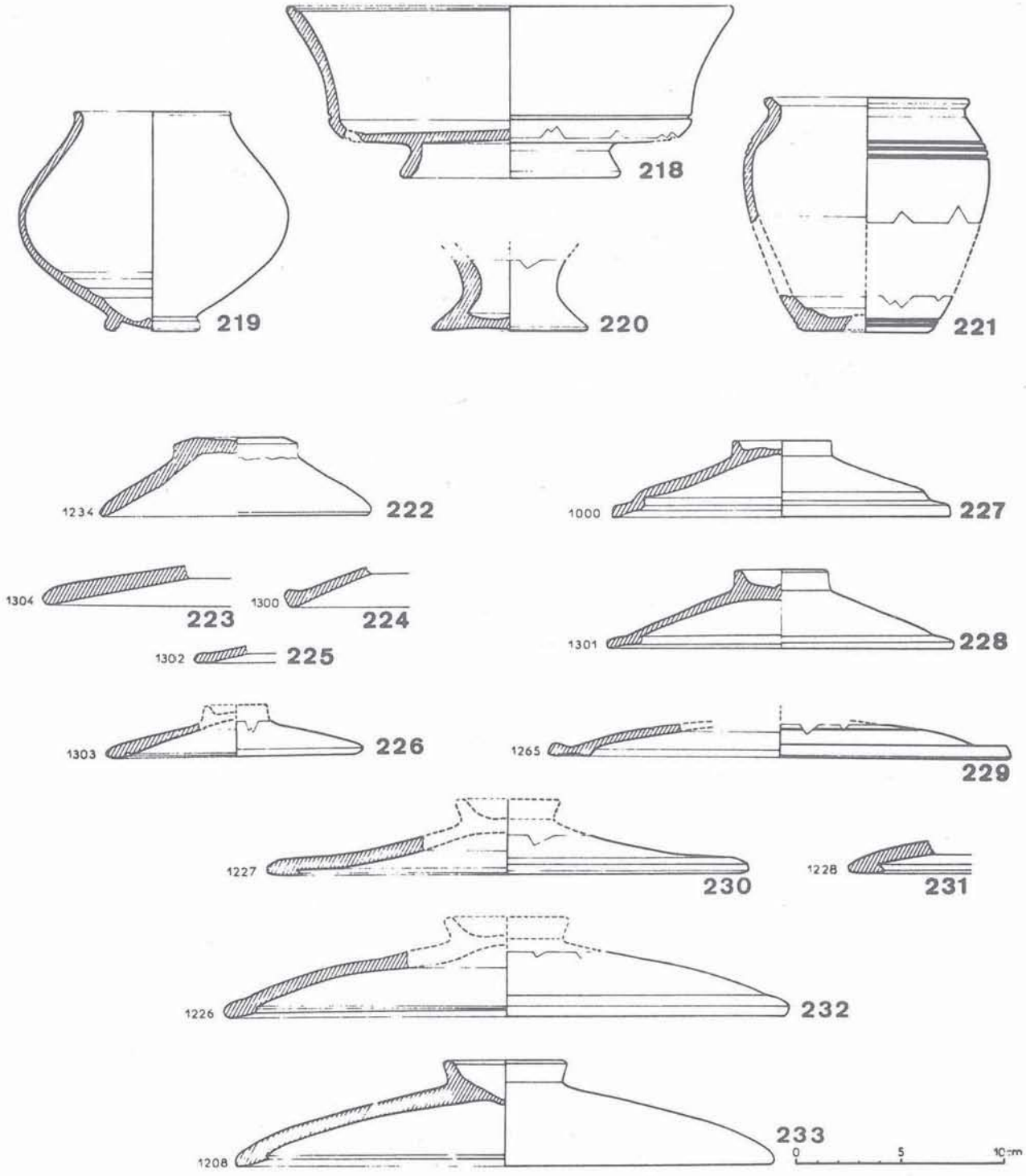

Figure 8 - Céramiques grises fines dites à pâte "savonneuse" (218-221) et couvercles en céramique commune (222-223), vers 20-30 ap. J.-C. (dessin M.-H. et J. Santrot).

l'introduction en Gaule des mortiers et des assiettes engobées (Fig. 8, n° 222-223).

Si les coupes hémisphériques guillochées sont fréquentes (Fig. 9, n° 245-249), plus rares sont les coupes carénées de tradition gauloise (Fig. 9, n° 251-252) qui, ici, sont en céramique grise relativement grossière alors qu'elles figurent en grand nombre dans la production des ateliers augusto-tibériens de Saintes (pâte "savonneuse" fine).

Traditionnellement associées aux "poêles" à revêtement interne rouge pompéien, les mortiers sont très fréquents à Aulnay. Au type "classique" d'origine italique à râpe de quartz incrusté et à versoir "triangulaire" (Fig. 11, n° 265-267), s'ajoute ici un modèle qui paraît jusqu'ici spécifique d'Aulnay (Fig. 10, n° 253-261). Ces "mortiers d'Aulnay" pourraient avoir été fabriqués par l'atelier militaire qui produisit pour le camp des tuiles, hélas anépigraphes, d'un gabarit inédit. Les récentes prospections électromagnétiques suggèrent de situer cet atelier de potiers dans le quart sud-ouest du camp.

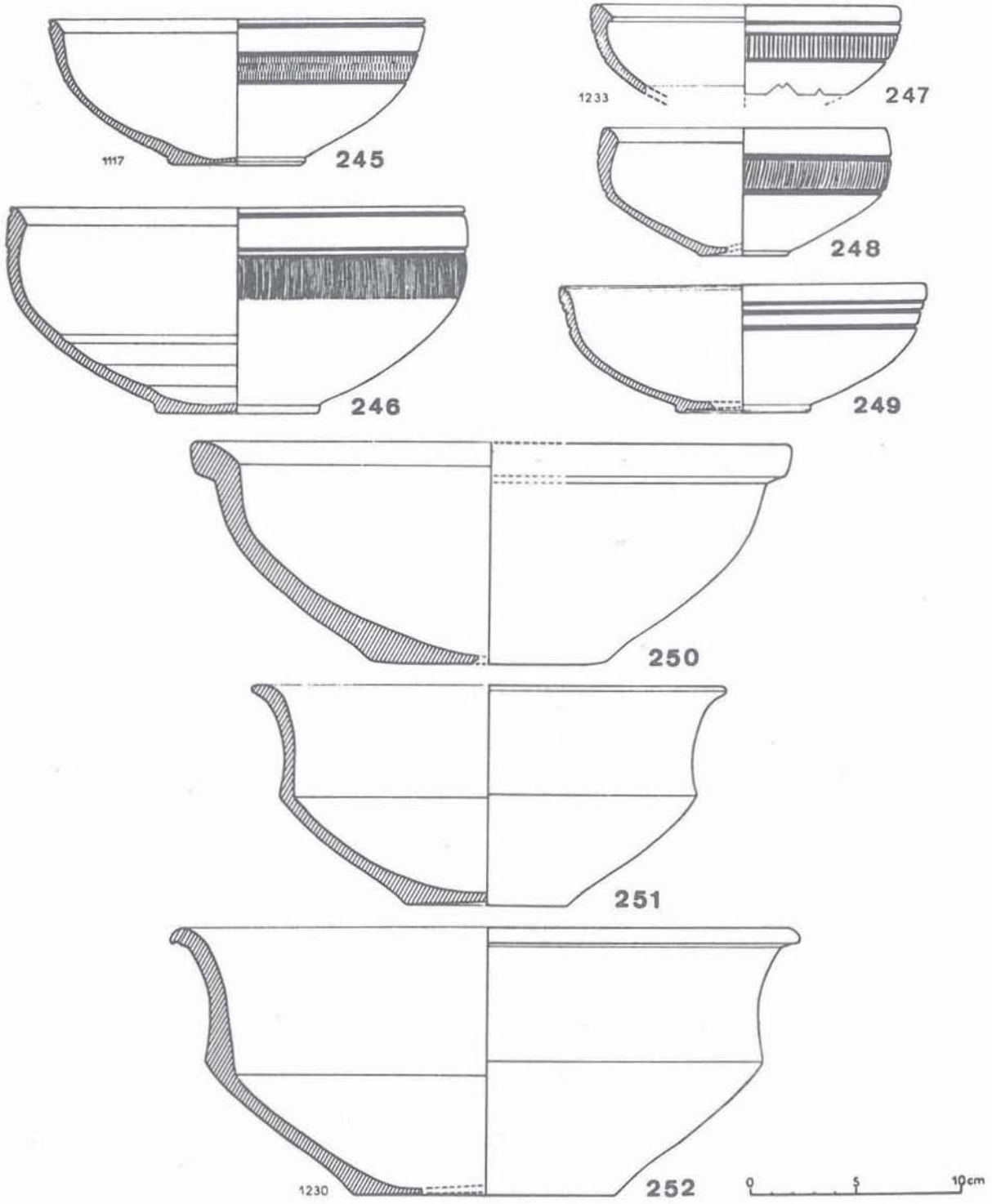

Figure 9 - Céramiques communes grises et brunes, vers 20-30 ap. J.-C. (dessin M.-H. et J. Santrot).

Le reste des céramiques communes est constitué de précoces assiettes tripodes (favorables aux fritures méditerranéennes inconnues des Gaulois), de grandes coupes tronconiques à bord rentrant (de tradition indigène), de grands vases ovoïdes pour les conserves, de pichets gréseux à cols cylindriques décorés à la roulette et de cruches, ou lagènes, à lèvre en amande, prototypes des cruches ovoïdes si répandues à la fin du Ier et au IIème s. Les œnochoés sont très rares à Aulnay. Le type saintongeais abondamment produit à Soubran et Petit-Niort y est inconnu (17).

Toutes ces céramiques ont naturellement pu être produites et diffusées postérieurement à la date de 28-30 considérée comme celle du départ de la garnison d'Aulnay. Mais la découverte du camp des Rocheroux, à Aulnay, a cela de fondamental qu'elle interdit désormais de dater leur apparition postérieurement à la destruction et à l'abandon volontaires de ses installations que l'ensemble des données historiques et des trouvailles numismatiques, pour une fois concordantes, permettent de dater, avec une forte probabilité, autour de 30 ap. J.-C.

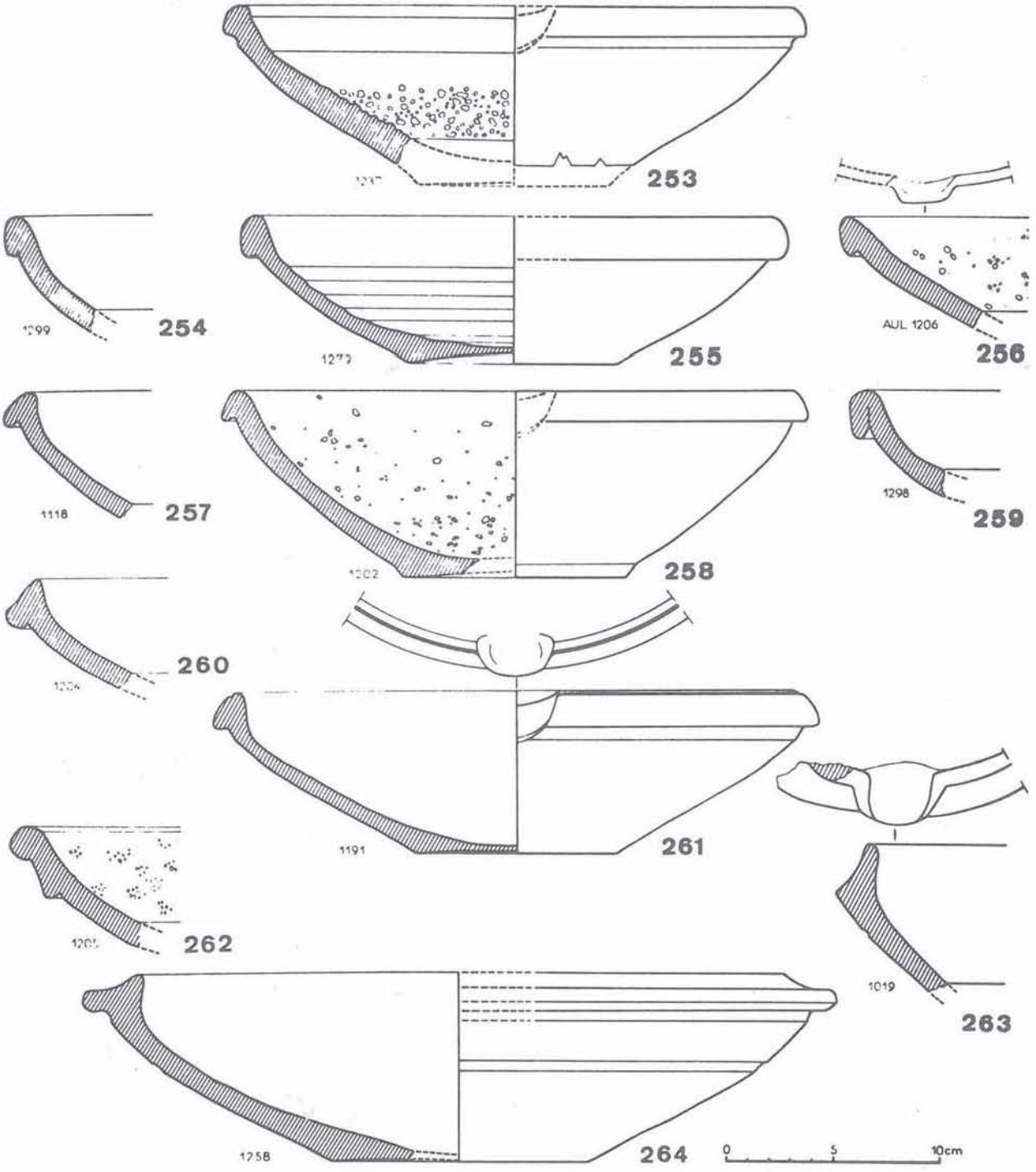

Figure 10 - Mortiers d'Aulnay, vers 20-30 ap. J.-C. (dessin M.-H. et J. Santrot).

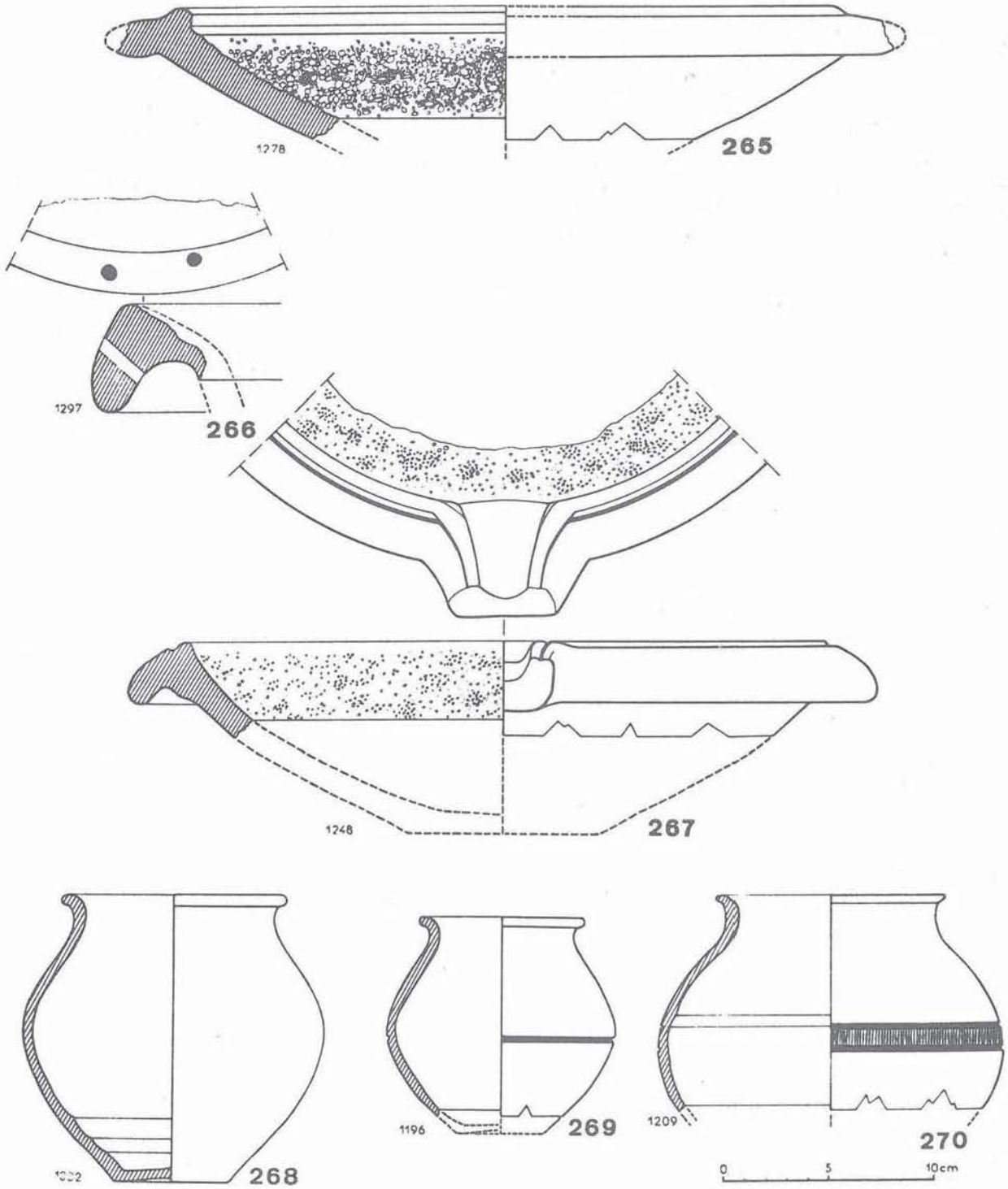

Figure 11 - Mortiers et vases ovoïdes, vers 20-30 ap. J.-C. (dessin M.-H. et J. Santrot).

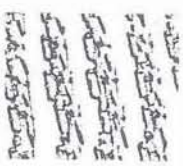

NOTES

(1) Cf. F. et D. TASSAUX, Le camp militaire romain d'Aulnay-de-Saintonge, dans *Caesarodunum*, suppl. 28, 1978, p. 354-372 ; id. et P. CAILLAT, L. MAURIN, M.-H. et J. SANTROT, P. STARAKIS, P. TRONCHE, Aulnay-de-Saintonge, un camp augusto-tibérien en Aquitaine, dans *Aquitania*, 1, 1983, p. 49-95 ; id., dans *Aquitania*, 2, 1984, p. 107-157 ; D. et F. TASSAUX, M. THAURE, *L'armée romaine en Gaule*, Livret-diapositive du CRDP de Poitiers, 1986 ; F. TASSAUX, M. THAURE, P. TRONCHE, *Archéologie de la France, 30 ans de découvertes*, Catal. d'exposition, Paris, 1989, p. 346, nº 205. Pour une synthèse récente : M. REDDE, Les ouvrages militaires romains en Gaule sous le Haut Empire. Vers un bilan des recherches récentes, dans *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1987, p. 343-368.

(2) CIL XIII, 1121, 1122, 1123. Cf. L. MAURIN, *Saintes Antique*, 1978, p. 48-50 ; L. MAURIN et M. THAURE, Inscriptions révisées ou nouvelles du Musée Archéologique de Saintes, dans *Gallia*, 38, 1980, p. 199. A propos de la chronologie des créations et dénominations de légions, se reporter en dernier lieu à l'ouvrage de Y. LE BOHEC, *L'Armée Romaine*, Picard, 1989, p. 25 et suiv.

(3) En ce qui concerne l'environnement du camp, cf. F. TASSAUX, P. TRONCHE, Aulnay-de-Saintonge, Aunedonnacum, *Actes du colloque Aquitania sur les sites urbains, Fédération AQUITANIA*, Bordeaux, 1990, p. 47-51.

(4) Cf. par exemple, Y. LE BOHEC, *L'Armée Romaine*, *op. cit.*, p. 155 et suiv.

(5) Tacite, *Annales*, III, 40-46 et plus particulièrement III, 41 : "*Il n'y eut presque pas de cités où ne fussent semés les germes de cette révolte, mais ce furent les Andécaves et les Turons qui éclatèrent les premiers. Les Andécaves furent réduits par le légat Lucilius Aviola qui fit marcher une cohorte tenant garnison à Lyon. Les Turons furent défaits par un corps de légionnaires que le même Aviola reçut de Visellius Varro, Gouverneur de Germanie Inférieure et auxquels se joignirent des Nobles gaulois.*" Outre que les deux légions d'Aulnay font effectivement partie du dispositif de Germanie Inférieure, il paraît malaisé d'expliquer le recours à la cohorte de Lyon contre les Andécaves s'il y avait eu une garnison de plus de 2000 hommes à la limite du Poitou et de la Saintonge avant 21.

(6) Ces deux légions, déjà associées dans une opération militaire, sont désignées dans la campagne de 15 ap. J.-C. menée par Germanicus contre les Germains. Tacite, *Annales*, I, 70.

(7) *Annales*, IV, 73.

(8) L'hypothèse de l'arrêt de la frappe autour de 21 était déjà envisagée par Mattingly, *RIC*, I, 2, p. 88. Pour les asses à l'autel de la Providence, cf. *RIC*, I, 2, p. 99, nº 80, 81. La frappe commence en 22-23.

(9) Entre autres témoignages, Tacite, *Annales*, I, 17, 7.

(10) La synthèse des rapports des fouilles dirigées par D. et F. TASSAUX de 1976 à 1985, puis par P. TRONCHE, paraît annuellement dans le *Bulletin de l'Association des Archéologues de Poitou-Charentes* et, de manière plus complète, dans le *Bulletin de l'Association pour l'Archéologie et l'Histoire d'Aulnay et de sa Région* (AAHAR) depuis 1984 (Contact : Y. PREVOST, 60 bis avenue de Limoges, 79000 Niort).

(11) M.-H. et J. SANTROT, Céramiques à glaçures plombifères, céramiques à parois fines, céramiques sigillées, dans F. et D. TASSAUX *et alii*, Aulnay-de-Saintonge, un camp militaire augusto-tibérien en Aquitaine, dans *Aquitania*, 2, 1984, p. 106-114 et 116-122 (article cité Aulnay 2).

(12) T. MARTIN, J.-F. GARNIER, Céramique arétine et sigillée sud-gauloise précoce d'Excisum à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), dans *Figlina*, 2, 1977 (article cité *Excisum*), p. 145-188 ; sur les formes Drag. 27, cf. p. 29, et sur cette variante, p. 163, nº 51, datée de 30-40.

(13) *Excisum*, p. 151 (disparaît à Montans vers 35).

(14) Aulnay 2, nº 175 ; il est bien représenté à Saintes (J.-L. TILHARD, Céramiques à vernis noir et sigillées des fouilles de "Ma Maison" à Saintes, dans Les fouilles de "Ma Maison" ; études sur Saintes antique, dans *Aquitania*, suppl. 3 (cité Ma Maison), p. 140, 189.

(15) T. MARTIN, Quelques décorateurs de vases à parois fines de Montans (Tarn), dans *103ème Congrès National des Sociétés savantes*, Nancy-Metz, 1978, Archéologie, p. 239-264 ; cf. Aulnay 2, note 21, p. 108.

(16) Outre *Excisum*, et les ouvrages cités dans Aulnay 2, cf. T. MARTIN, Les productions sigillées de l'atelier tibérien de Crambade, dans *Aquitania*, 1, 1983, p. 97-133 ; Informations archéologiques, dans *Gallia*, 38, 1980, p. 500 ; *id*, 41, 1983, p. 499 ; G. BERGES, Les lampes de Montans, *D.A.F.*, 21, 1989, p. 17-23 (les lieux de découvertes datés) ; mais il est évident que l'on manque de références précises et complètes sur les données récentes des fouilles de Montans.

(17) Le matériel céramique trouvé de 1976 à 1983 est dessiné, décrit et commenté dans M.-H. et J. SANTROT, Céramiques à glaçure plombifère, Céramiques à parois fines, Les lampes à huile, Céramiques sigillées, Céramiques brunes semi-fines décorées à la roulette, Céramiques tendres à engobe rouge pompéien, Céramiques savonneuses grises, Céramiques communes diverses, Les amphores, Activités artisanales et relations économiques, Hypothèses chronologiques, dans Aulnay-de-Saintonge : un camp militaire augusto-tibérien en Aquitaine, sous la direction de D. et F. TASSAUX, *Aquitania*, 2, 1984, p. 106-145.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : Chr. VERNOU

***Jean HIERNARD** : Des problèmes de chronologie ont été évoqué pour ce camp d'Aulnay...*
***Jean-Louis TILHARD** : Vous êtes bien placé pour évoquer les problèmes de datation par les monnaies !*
***Jean HIERNARD** : Ce n'est pas vraiment un problème ; les monnaies en question ont pu circuler très longtemps. Cela ne me gêne pas qu'il y ait une abondance de monnaies à l'autel de Lyon. C'est normal ; elles apparaissent avec les as ou les dupondii de Nîmes, après le dernier monnayage celtique. On note, simplement, qu'il n'y a pas*

de monnaies de Claude. Reste à savoir ce que sont ces monnaies : ce sont celles que les légionnaires ont rejetées, ont perdues et n'ont pas ramassées. Les légionnaires recevaient une solde mais qu'en faisaient-ils ? Apparemment, il n'y a pas de canabae autour du camp ?

***Christian VERNOU** : Apparemment non !*

***Jean HIERNARD** : Alors, vivaient-ils en autoconsommation ? Où achetaient-ils les produits ? On ne sait pas. Normalement, ils mettaient cet argent dans la caisse du camp et le reprenaient en partant. Peut-être trouvera-t-on des monnaies de Claude dans la suite des fouilles ? Quel pourcentage du camp a été fouillé ?*

***Christian VERNOU** : Je pense, sans trop me tromper, qu'1/10ème du camp a été fouillé.*

***Jean HIERNARD** : Combien de baraquements ont-ils été fouillés ?. Je crois qu'on a surtout fouillé les principia ?*

***Christian VERNOU** : Les principia, une partie de baraquements et des drains, des fosses d'aisance.*

***Jean HIERNARD** : Je pense qu'on ne pourra parler sérieusement que lorsque la moitié ou, au moins, un quart du camp aura été fouillé.*

***Christian VERNOU** : Cette datation un peu haute fait-elle réagir les céramologues ?*

***Jean HIERNARD** : Si je comprends bien, on a été obligé de "remonter" la datation d'un certain nombre de céramiques ?*

***Jean-Louis TILHARD** : En fait, la clé est en partie dans le site lui-même et dans les ateliers. Il est toujours gênant, quand on parle de Montans ou de La Graufesenque, de dire : Thierry Martin dit... ou Alain Vernhet dit... ; on préférerait avoir des données écrites. Il est vrai que, lorsque Marie-Hélène et Jacques Santrot ont fait l'étude du premier lot de matériel, Thierry Martin a dit que cela collait avec les nouvelles datations qu'on pouvait avoir sur Montans, dans les années 20, à la rigueur. Le problème, à mon avis, est d'abord celui des tasses moulées, dont les schémas décoratifs correspondent davantage au milieu du Ier s., entre 40 et 60. Mais on peut très bien penser que ces productions ont commencé un peu plus tôt. Ont-elles duré très longtemps ? Je ne le sais pas.*

***Jean HIERNARD** : En fait, rien n'oblige à imaginer que ce corps de troupe soit reparti très vite. Ce n'est pas parce qu'on trouve la légion, en 43, en Bretagne, qu'un détachement n'est pas resté à Aulnay plus longtemps. Les monnaies ne vont pas contre cette idée. Le fait qu'il n'y ait pas de monnaies de Claude n'est pas contraignant.*

***Louis MAURIN** : Il me semble que si on n'avait que quelques monnaies, on pourrait raisonner comme vous le faites, mais, avec 317 pièces, une monnaie de Claude serait apparue, s'il y en avait eu !*

***Jean HIERNARD (?)** : Non !*

***Jean-Louis TILHARD** : L'autre argument est celui de Tacite qui dit qu'en 28, pour une révolte des Frisons, on a mobilisé les légions. Ce détachement a-t-il été rappelé à cette occasion ?*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : On peut citer l'exemple de plusieurs sites en Armorique, dont Corseul, où nous pouvons dater quelques fosses des périodes claudienne et néronienne, à partir d'un mobilier peu abondant de ces périodes ; nous avons des fosses, datées de Néron, qui ne contiennent que du monnayage tibérien (d'ailleurs, jusqu'au milieu du Ier s. et même après, on ne trouve, le plus souvent, que des monnaies de Tibère qui voisinent avec des statères coriosolithes...). Donc, si on ne tenait compte que des monnaies, il y aurait un gros problème ! En céramique aussi, on aurait tendance, également, à dater tibérien. Les tasses que vous décrivez, à Aulnay-de-Saintonge, nous les trouvons uniquement dans les niveaux néroniens ; mais il est possible que 25 années soient nécessaires pour qu'elles parviennent en Armorique ou qu'elles aient été rejetées 25 années plus tard... Nous avons donc un décalage relativement important et nous ne pouvons pas nous contenter, uniquement, du mobilier monétaire.*

***Jean-Louis TILHARD** : C'est vous qui dites, sur place, que c'est néronien. Mais en fonction de quoi ?*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Nous avons étudié, en Bretagne, des ateliers de fumigées ou de Terra Nigra, ainsi que d'autres céramiques communes. Ce matériel est bien daté, en Armorique, à Vannes, Rennes, Alet, Corseul, etc..., avec, entre autres, des monnaies claudienne et néronienne ; et on ne trouve pas ce matériel céramique dans des niveaux antérieurs ; dans les niveaux augustéens et tibériens, nous n'avons pas ces céramiques fumigées (vases ovoïdes avec des petites lèvres très fines et droites), ni à Rennes sur les ateliers, ni ailleurs. Nous avons aussi l'amphore Richborough 527 dans la deuxième moitié du Ier s., à partir de Néron, associée à nos premières parois fines que vous avez trouvées à Aulnay. Nous avons toujours eu la chance d'avoir des fosses où il y avait énormément de mobiliers différents : fibules, monnaies, céramiques ; nous arrivons donc, souvent, à dater à 20 près.*

***Louis MAURIN** : La grande différence, c'est que vous nous parlez d'un milieu civil alors qu'il s'agit, ici, d'un milieu militaire où l'argent arrive et circule davantage. Par conséquent, on devrait s'attendre à trouver les nouveautés monétaires beaucoup plus vite qu'ailleurs.*

***Armand DESBAT** : On connaît également, sur des sites lyonnais et viennois, des décalages entre la datation monétaire et la datation céramique, qui peuvent aller de 20 à 40 ans. Evidemment, les séries monétaires ne sont pas si abondantes.*

Admettons la chronologie qui est proposée pour le camp d'Aulnay. Le problème est qu'il n'y a pas de stratigraphie pour donner l'idée de la durée d'occupation ; de plus, une petite partie seulement du camp a été fouillée.

Il y a le problème de Montans ; nombre des parois fines correspondent à des types qui ont également été produits à Lyon ; mais pourquoi ne les aurait-on pas fabriqués avant Lyon, à Montans ? Je l'admets. En tout cas, il y a des distorsions. Au niveau des sigillées, il faut jouer sur leur origine parce que, en ce qui concerne un certain nombre d'ateliers gaulois, on a, au niveau de la typologie, par rapport aux modèles arétins, des décalages ; on voit très bien, à Vienne, que les ateliers locaux ont conservé des archaïsmes. Alors, un Ritt. 5 produit à Montans a-t-il la même chronologie qu'un Ritt. 5 fabriqué à Arezzo ? Pas forcément ! Toutes ces données sont difficiles à maîtriser.

Pierre TRONCHE *: A Aulnay, on a fouillé sans a priori. Nous sommes obligés, dans cette fouille, de faire correspondre l'essentiel des données et d'arriver à une synthèse. Or, dans le cas d'Aulnay, la mariée est, peut-être, trop belle. Il y a les numéros des légions, les textes de Tacite, etc... Le débat sur Aulnay est aussi ancien que la découverte des inscriptions. Ritterling disait qu'il s'agissait probablement d'un camp augustéen précoce lié à la mise en place du réseau d'Agrippa (cf. Strabon), ce à quoi Grenier répondait qu'il s'agissait d'un camp mis en place dans le cadre de la répression de la révolte de 21 ; et Melle Whitmann disait, récemment, que c'était un camp flavien, sans en apporter les preuves, et pensait qu'il était lié, vraisemblablement, à la révolte de 69.*

Jean HIERNARD *: La date de 21 paraît très vraisemblable, mais ce n'est pas pour autant que les détachements sont partis tout de suite après. Le fait qu'il y ait beaucoup de monnaies à l'autel de Lyon n'est pas gênant puisqu'elles circulent, en abondance, et longtemps ; l'absence de monnaies de Claude n'est pas probante ; on est à une époque où la petite monnaie manque et on fait des imitations, mais le milieu légionnaire n'est peut-être pas le plus apte à les utiliser. Il faut se méfier des monnaies ; elles donnent des termini, un certain nombre de précisions, mais il ne faut pas leur en demander trop ; elles peuvent être utilisées longtemps et même leur état d'usure n'est pas un critère.*

Pierre TRONCHE *: Le milieu militaire est très conservateur. La première monnaie trouvée est un as oncial coupé émis à Saragosse et, effectivement, la IIème Legion y a été cantonnée jusqu'en 9 av. n.è. Tous les deniers trouvés ensuite sont liés aux frappes légionnaires des guerres civiles (Mars-Antoine, notamment). Quant à l'écrasante domination de Lyon, je pense qu'elle est spécifique de l'axe administratif entre Lyon et Saintes. C'est un apax en terme de circulation monétaire. On ne tient pas absolument à la date butoir de 28 mais il y a cette coupure brutale de 22-23 et rien après. On est tenté de recourir à Tacite et à l'ampleur de la révolte des Frisons : de toute part, les légats de Germanie rapatrient les légions. Par ailleurs, on dispose de cinq intailles qui sont datées de 10-20.*

Armand DESBAT *: Oui, mais comment date-t-on les intailles ?*

Pierre TRONCHE *: C'est le même problème...*

Armand DESBAT *: D'un point de vue chronologique, il serait plus satisfaisant, pour un certain nombre d'études céramologiques, que le camp soit déserté en 42, pour aller faire la campagne de Grande-Bretagne. On pourrait ergoter longtemps...*

Christian RICHARD *: Une question candide : ne serait-il pas logique, Claude s'installant en 41, que les légionnaires reçoivent immédiatement des monnaies à son effigie ?*

Pierre TRONCHE *: Non, ce n'est pas un problème !*

Jean-Louis TILHARD *: Pour la céramique, il est intéressant de noter qu'il n'y a pas d'italiques (mais quand s'arrêtent les arrivages ?), ce qui m'inciterait à descendre un peu la date. Apparemment, les légionnaires se sont approvisionnés sur des arrivages récents de Montans.*

Jean HIERNARD *: On peut très bien comparer céramiques et monnaies ; l'utilisation de la céramique ne se fait peut-être pas instantanément. On peut avoir des stocks anciens écoulés avant des strock récents, comme on peut très bien payer les légions avec des monnaies anciennes. Des monnaies de Claude peuvent arriver bien après leur frappe.*

Alain FERDIERE *: Avec Aulnay, le problème est celui des datations en général. Si on veut progresser, on ne peut pas se permettre, dans un premier temps, du moins, de mélanger les arguments archéologiques et les arguments historiques. Il faut avoir, d'abord, un raisonnement archéologique. Si on utilise, dès le départ, les éléments historiques, on se met dans un système qui se referme sur lui-même.*

Pierre TRONCHE *: Je suis d'accord sur la généralité mais ne le suis pas sur la spécificité d'un camp qui est lié à un contexte général historique bien précis. Si bien que vous ne pouvez pas ne pas mêler ce contexte précis avec le matériel archéologique.*

Jean HIERNARD *: Un dernier mot. Rien ne prouve que le détachement d'Aulnay ait été rappelé. Mais il est vrai que, dans votre cas, on ne peut séparer l'archéologie de l'histoire ; c'est très tentant mais dangereux !*

* *
*

II. METHODOLOGIE : LA CHRONOLOGIE EN CERAMOLOGIE DE LA DATATION RELATIVE A LA DATATION ABSOLUE

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Robin P. SYMONDS (*)

DATATION ET RÉSIDUALITÉ OÙ SONT LES LIMITES DE LA CERTITUDE ?

L'article suivant est la suite de celui présenté l'an dernier, "La quantification des céramiques de l'époque romaine à Colchester et à Londres" (Symonds 1990), car l'étude sur la datation présentée ici est une justification et une raison d'être de la quantification dont nous avons parlé à Mandeure-Mathay.

Depuis de nombreuses années, la chronologie des céramiques de l'époque romaine, dans les îles britanniques du moins, a été suspendue à une série de dates précises connues surtout par les "Histoires" de Tacite et de Pline, et ratifiée par le témoignage archéologique. Nous savons que César a traversé la Manche en 55 et 54 av. J-C ; que Claude et la XXème Légion sont venus établir un fort légionnaire à *Camulodunum* (Colchester) en 43 ap. J-C ; et qu'entre 49 et 55, cette légion est partie pour pacifier l'ouest de l'Angleterre et le Pays de Galles. A ce moment-là, le fort et la ville de *Camulodunum* furent transformés en "*colonia*", avec certaines altérations dans le plan des rues. Peu de temps après, dans l'hiver 60-61, les indigènes ont profité de l'absence de la légion et d'une insuffisante protection de la ville provoquée par ces modifications, pour saccager et incendier la ville entière ; ils ont continué ensuite ces destructions à *Caesaromagus* (Chelmsford), *Londinium* (Londres) et *Verulamium* (St Albans), avant d'être décimés par les Romains dans une bataille fameuse, quelque part au nord de la ligne des collines, les Chilterns. Plus tard, le Mur d'Hadrien, établi vers 120, entre Carlisle et Newcastle, et le Mur Antonin, vers 140, entre Glasgow et Edinburgh, et éventuellement abandonné pour la dernière fois vers 185, nous donnent encore quelques points de référence auxquels est liée surtout la datation de Gillam (1970) sur les céramiques communes trouvées dans le nord des îles britanniques.

Mais dans la deuxième moitié des quatre siècles de l'occupation romaine de la province, c'est-à-dire entre 200 et 400, il n'y a aucun point de référence *stratigraphique* qui puisse servir pour la datation globale des céramiques. En même temps, les importations de sigillée se sont réduites radicalement par rapport aux quantités reçues au Ier et au IIème s. ; et les proportions sont encore plus réduites pour les autres importations de céramiques fines : à part un peu de sigillée de la Gaule de l'Est et encore moins de vases dits métallescents de Trêves, les importations trans-Manche au IIIème s. sont, pour ainsi dire, inexistantes. Il y a, bien sûr, l'évidence fournie par les monnaies mais il faut toujours se souvenir que ce sont, comme les céramiques, des objets portatifs, et en même temps des objets pour lesquels la valeur intrinsèque a eu sans doute beaucoup d'influence sur les conditions de perte et dont l'état global de l'économie romaine a, en même temps, influencé cette valeur intrinsèque. Donc, bien que chaque pièce de monnaie puisse être identifiée avec le règne de tel empereur, en fait ce que nous trouvons au IIIème s. ce sont des centaines de trésors monétaires déposés entre les années 270 et 275, contenant des milliers de monnaies qui présentent une rangée de dates qui couvrent tout le long des trois premiers quarts du IIIème s. ; par contre, nous trouvons assez peu de monnaies isolées dans des contextes antérieurs. On peut dire en général que, dans le Bas-Empire, il semble que les monnaies apportent moins d'information qu'elles n'en promettent.

Le perfectionnement de la datation des céramiques du Bas-Empire est donc forcément un processus qui dépend, non pas des grands événements que représentent, par exemple, les guerres contre les Ecossais ou les changements d'empereurs, mais plutôt des petits détails, telle que la coïncidence de la formation de certains gisements archéologiques avec la naissance de certains types de céramiques, ou bien l'absence manifeste d'autres types, soit l'analyse de la floraison des industries céramiques et de leurs produits particuliers. Mais dès qu'on aborde ces analyses, surtout avec des céramiques trouvées dans des contextes urbains, où se trouvent, semble-t-il, les schémas stratigraphiques les plus détaillés, on retrouve en même temps le problème inévitable de la résidualité. Il n'est pas du tout exceptionnel de trouver, sur des sites à Colchester ou à Londres, ou ailleurs, le contenu des contextes du Haut Moyen Age, datés par quelques monnaies et par quelques tessons non-tournés, composés à 80 % ou 90 % de céramiques romano-britanniques des Ier-IVème s.

Avant de parler plus en détails des éléments de datation qui seront peut-être les plus importants pour

arriver à de nouvelles précisions pour le Bas-Empire, il faut ajouter quelques remarques sur les données qui font la base de cet étude :

1) Ce sont des données romano-britanniques, commençant avec la sigillée, mais l'étude va porter tout autant sur les céramiques communes. Souvent, ce sont les céramiques les plus communes qui montrent le plus de variations typologiques et qui ont fleuri pour les durées les plus courtes, et donc qui sont les plus intéressantes pour la chronologie des sites et des contextes.

2) L'intérêt, ici, est surtout dans la chronologie des céramiques elles-mêmes, plutôt que dans la chronologie des contextes, ou dans celle des monnaies ou autres trouvailles. On peut dire, par exemple, que presque tout contexte urbain du Bas-Empire peut avoir deux chronologies : il y a la date, le jour-même, de la déposition finale du gisement, et il y a la date "générale" du contenu. Le céramologue doit toujours se demander quelle est l'importance des céramiques vraisemblablement résiduelles ?

3) Les histogrammes qui suivent sont basés sur du matériel provenant de Colchester et de Londres (les données seront publiées dans Symonds, Wade à paraître, et dans Symonds, Tomber à paraître). Pour Colchester, comme c'est expliqué dans la communication de l'an dernier (Symonds 1990, p. 143), nous essayons de montrer, au moyen des histogrammes, les quantités relatives des céramiques *en usage* dans chaque période. Donc, au lieu de les avoir conçu directement des données brutes, chaque histogramme représente une ligne tirée d'un tableau de données brutes et divisée par une parmi quatre séries de proportions. Donc, tous les histogrammes montrent la courbe chronologique du matériel, mais non pas les quantités -il n'y a pas d'échelle constante sur l'axe-y et par conséquent, les quantités globales sont énumérées en-dessous des histogrammes.

4) D'autre part, nous utilisons une série de groupements chronologiques qui proviennent des datations des contextes et des sites, fournies par les directeurs de fouilles, et compilées au cours de leurs études des relations stratigraphiques, des monnaies et d'autres datations extérieures aux céramiques (sauf parfois la sigillée). La table suivante montre le codage de ces groupements chronologiques :

Groupement :	**Période jusqu'à :**
0	pré-romaine
1	romaine
3	c AD 49
4	c AD 60/61
5	c AD 90
7	c AD 110
8	c AD 125
9	c AD 160
10	c AD 200
11	c AD 225
12	c AD 250
13	c AD 275
14	c AD 300
15	c AD 325
16	c AD 350
17	c AD 400
18	romaine tardive (à savoir c AD 425+)
20	post-romaine
21	(contexte abandonné)

Il faut aussi répéter que la simplification nécessaire pour standardiser les données peut être responsable, dans certains cas, de déformations dans nos tableaux et histogrammes, notamment avec les groupements chronologiques tardifs. Par exemple, où le fouilleur a établi son contexte sur un grand choix de chronologie, il nous a fallu assigner les céramiques au groupement le plus tardif convenable, mais il se peut que la plupart de ces céramiques soient résiduelles, et donc déplacées dans la gamme chronologique. Néanmoins, nous croyons que nos histogrammes montrent des images beaucoup plus justes que seraient possibles sans correction (Symonds 1990, p.143).

La Fig. 1 montre la sigillée des grands centres de production, trouvée à Colchester. Les quantités provenant de la Gaule du Sud sont, en nombre d'exemplaires, plus de trois fois celles de la Gaule centrale, celles-là sont elles-mêmes plus de trois fois celles de la Gaule de l'Est. D'autre part, la courbe pour la Gaule du Sud est bien celle que nous aurions escompté, à part le sommet au troisième quart du IIIème s., qui semble être une aberration, ou bien dans notre datation, ou bien dans nos fouilles. Au contraire, la courbe pour la Gaule centrale est frappante, car il est évident que cette sigillée, bien qu'apparaissant assez tôt, nous n'en retrouvons que très peu dans des contextes datés du IIème s. Soit une grande majorité se trouve résiduellement dans des contextes plus tardifs, soit nous devons remettre en cause la datation de la sigillée de la Gaule centrale, comme l'a proposé Anthony King (1984). (La thèse doctorale -Université de Londres- où Dr A. King a détaillé ses données et ses conclusions à ce sujet (non publiées), mais son article de 1984 en est une récapitulation ; la base de son étude est un nouvel examen de la datation des monnaies trouvées soit dans des trésors, soit individuellement, de la fin du IIème s. et de la première moitié du IIIème s.).

Une autre approche de la sigillée trouvée à Colchester se présente dans les figures faites par les spécialistes de la sigillée moulée et des estampilles : sur la Fig. 2, le premier graphique provient de l'étude de la sigillée décorée de la Gaule du Sud par Geoff Dannell, le deuxième graphique, de l'étude de la sigillée décorée de la Gaule du Centre et la Gaule de l'Est par Joanna Bird et le troisième, de celle de toute la sigillée estampillée de nos fouilles, à Colchester, par Brenda Dickinson. Or, il paraît qu'ici le problème de la résidualité n'existe pas, car ces figures montrent très nettement que lorsqu'on connaît déjà la chronologie de la céramique en question, elle suit une courbe tout à fait attendue, et les irrégularités manifestes sur la figure précédente sont des irrégularités des contextes d'où proviennent les données, et non pas dans le transport ou la distribution de la sigillée elle-même. Il est fort probable que la grande partie des diverses productions céramiques a suivi des courbes chronologiques identiques -la plupart des chercheurs ont tendance à s'attendre inconditionnellement à cette probabilité- mais on peut avoir beaucoup de difficulté à créer ce genre de courbe avec des données actuelles, sans la connaître déjà à travers des données extérieures. Il faut donc accepter que les images de la Fig. 3 sont tout à fait artificielles, la datation de chaque pièce de Colchester représentée provenant de la datation acceptée pour le type en

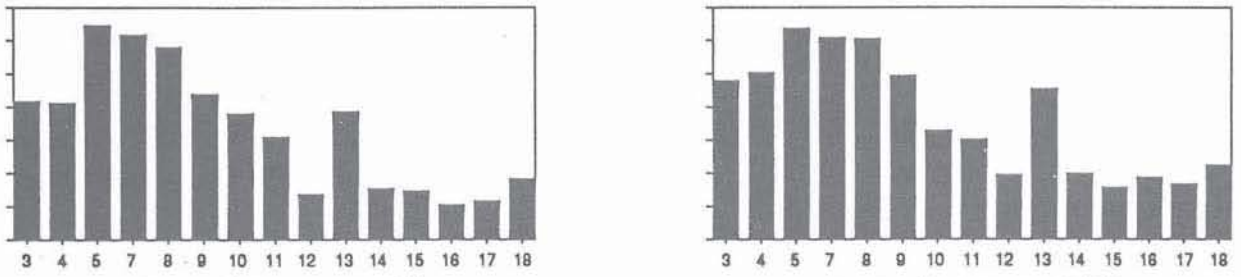

toutes formes, par poids *toutes formes, par EVEs*

18.347 exx. - 241.087 gr. - 566,29 e

La Graufesenque/ La Gaule du Sud

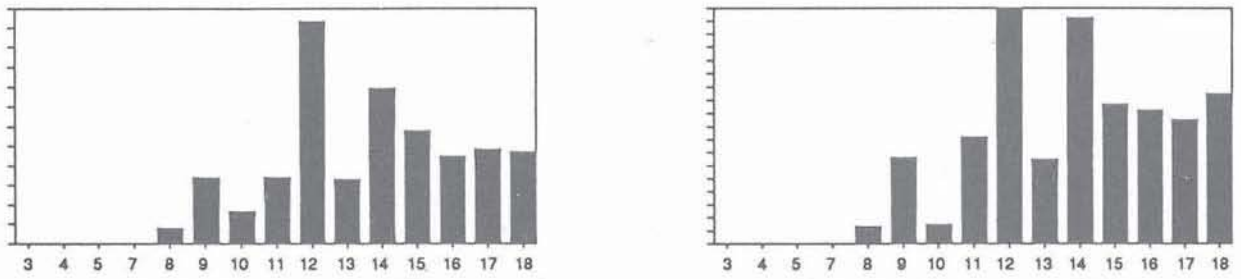

toutes formes, par poids *toutes formes, par EVEs*

5884 exx. - 107.246 gr. - 204,09 e

Lezoux/ La Gaule centrale

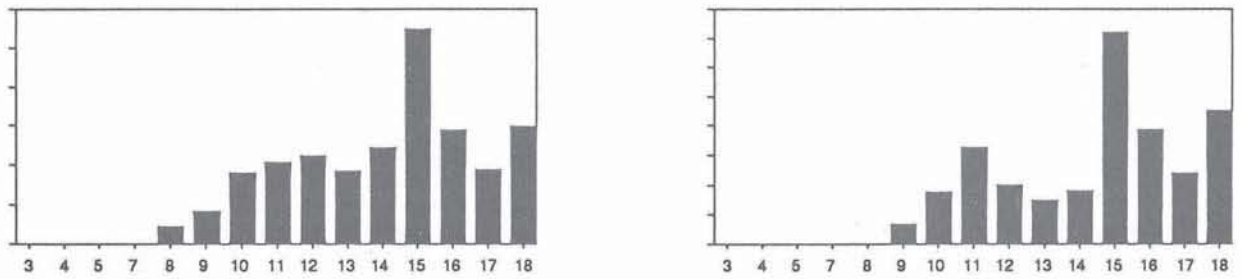

toutes formes, par poids *toutes formes, par EVEs*

1767 exx. - 29.627 gr. - 56,96 e

La Gaule de l'Est

Figure 1 - La sigillée des grands centres de la Gaule trouvée à Colchester.

question, sans prendre compte ni la datation des contextes ni la remise en cause de la datation acceptée, proposée par Anthony King.

On peut voir que ces graphiques sont très comparables à ceux de Geoff Marsh (1981). Mais sa datation de la sigillée dans les réserves du Musée de Londres provenait des mêmes origines que celle des spécialistes sur la sigillée trouvée à Colchester, c'est-à-dire de la datation acceptée pour chaque type par le monde des spécialistes de la sigillée, et non pas de la datation indépendante des contextes archéologiques. On peut dire que la datation de la sigillée est en danger de devenir une espèce de conspiration parmi les spécialistes, de telle sorte que l'évidence de l'archéologie risque de ne plus y entrer.

La Fig. 3 montre les courbes pour une forme particulière trouvée à Colchester, la forme Drag. 37, produite dans plusieurs centres. L'alignement des histogrammes nous montre manifestement une sorte d'évolution géographique, bien qu'il soit évident que Rheinzabern fait partie de la Gaule de l'Est et que d'autre part, il y ait un problème avec le creux du IIème s. pour la Gaule centrale. Ce dernier problème révèle probablement un piège dans la conception de ces histogrammes, car d'habitude ils sont construits en EVEs (nombre estimé d'équivalents-vases), parce que c'est généralement la mesure la plus juste pour faire des comparaisons quantifiées entre les *formes* de vases, mais dans le cas d'une forme en sigillée si facilement identifiable, il est possible que les 764 tessons puissent comprendre assez peu de bords mesurables. Si l'histogramme avait été conçu en poids, le creux aurait vraisemblablement disparu.

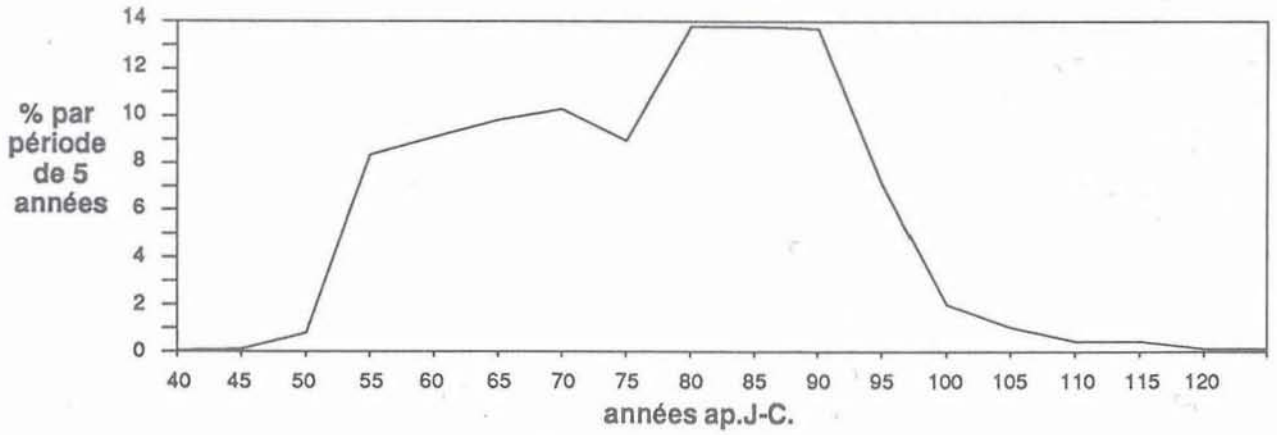

Sigillée moulée de la Graufesenque, en pourcentage de tessons (567 pièces choisies)

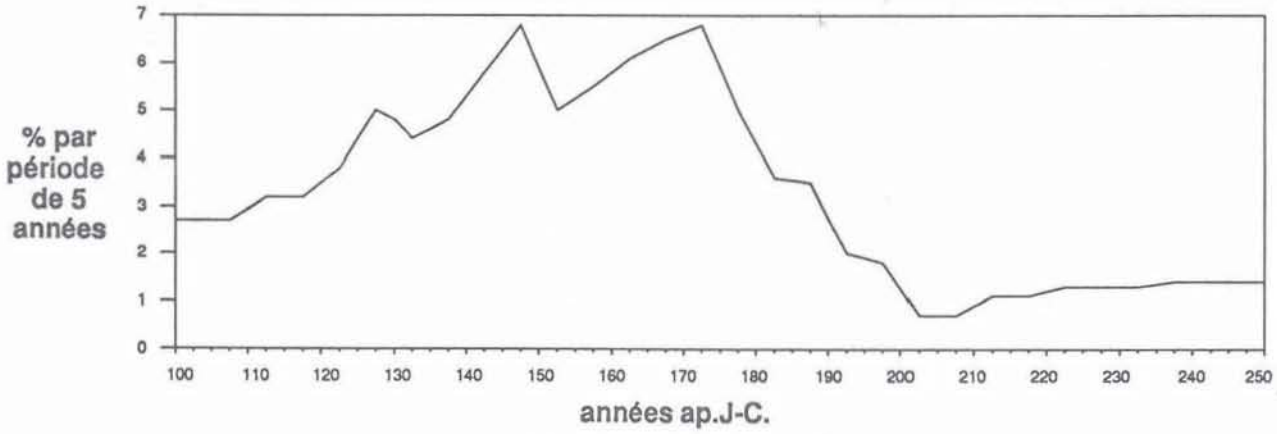

Sigillée moulée de la Gaule Centrale et de l'Est, en pourcentage de tessons (721 pièces)

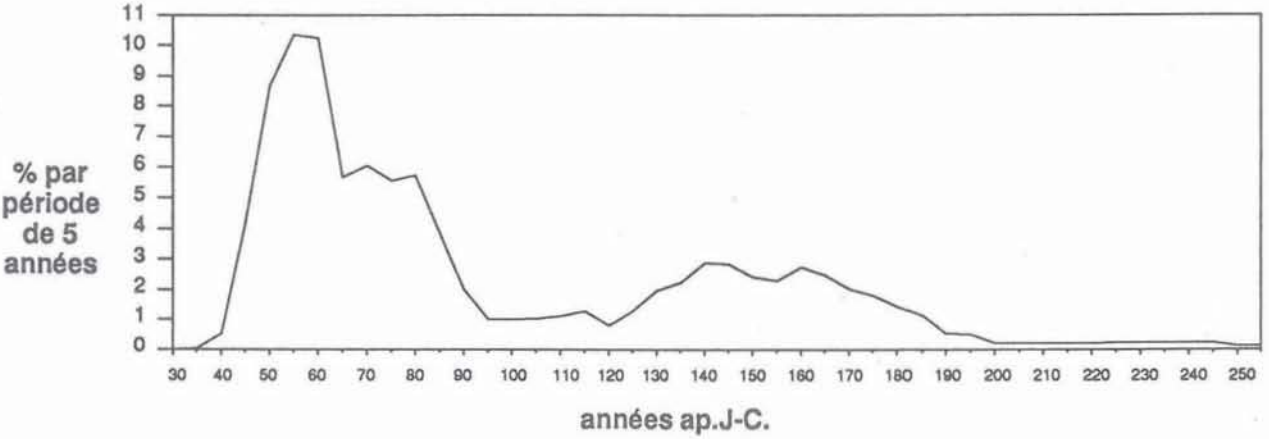

Sigillée estampillée: pourcentage de la perte annuelle moyenne (843 pièces)

Figure 2 - La sigillée des grands centres de la Gaule trouvée à Colchester, avec décor moulé et estampillée.

La Graufesenque/ La Gaule du Sud

1293 exx. - 23.852 gr. - 30,34 e

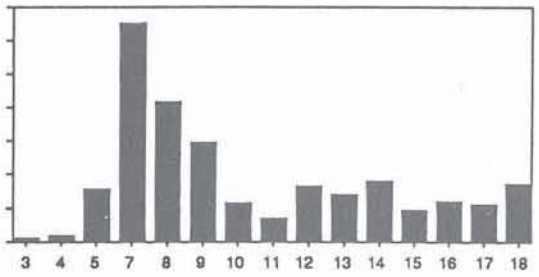

Les Martres de Veyre

149 exx. - 3730 gr. - 4,41 e

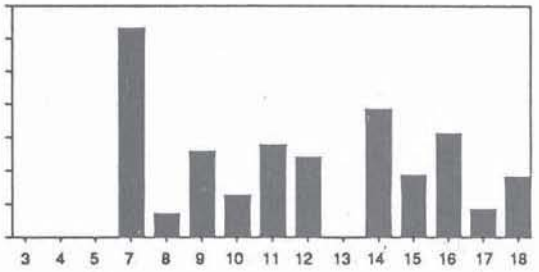

Lezoux/ La Gaule centrale

764 exx. - 16.354 gr. - 16,58 e

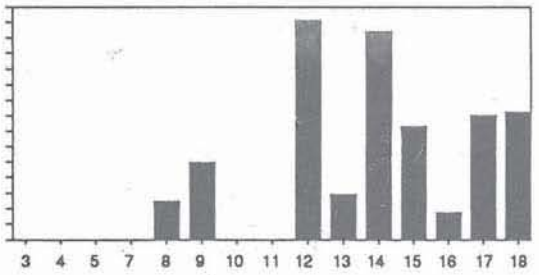

La Gaule de l'Est

102 exx. - 2009 gr. - 3,85 e

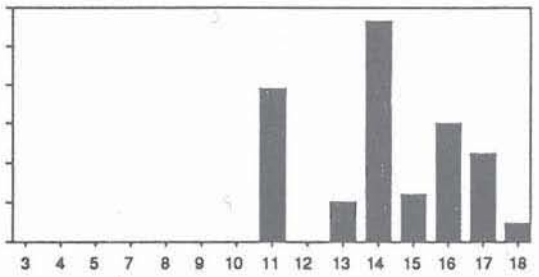

Rheinzabern

99 exx. - 3338 gr. - 1,82 e

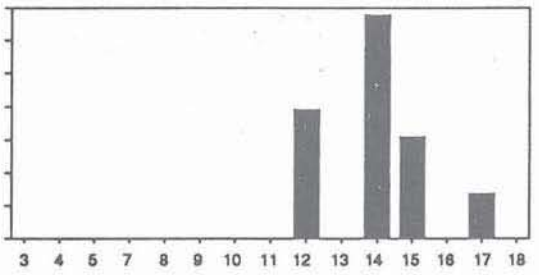

Figure 3 - La forme Dr. 37 à Colchester.

Pour les formes Drag. 18, 18/31 et 31, quantifiées par les histogrammes de la Fig. 4, on peut y voir que chez les 18/31 de la Gaule centrale, le creux du IIème s. s'est considérablement réduit car, ici, une grande majorité des 761 exemplaires doivent comporter le bord pour pouvoir être attribués à cette forme. Il existe peut-être quelques problèmes d'identification avec les Drag. 18/31 de la Gaule du Sud où, semble-t-il, la résidualité, avec trop peu d'exemplaires, nous montre un beau désordre, surtout en EVEs.

Ensuite, la Fig. 5 montre une comparaison entre les Drag. 27 et 33 de la Gaule du Sud et de la Gaule centrale, d'une part et seulement les Drag. 33 de la Gaule de l'Est et de Colchester-même, d'autre part. C'est plus ou moins la même image, mais il est intéressant, après tous les débats au sujet de la datation de la sigillée produite à Colchester (surtout dans Hull 1963, p. 43-90, Rodwell 1983, p. 45-49, et Simpson 1983), de voir qu'elle est, après tout, la plus tardive de toutes les productions montrées ici.

Passant aux histogrammes pour les céramiques de Colchester en pâte fine engobée, les Fig. 6 et 7, nous pouvons remarquer une évolution typologique dans la forme de gobelet qui commence un peu plus tôt que la

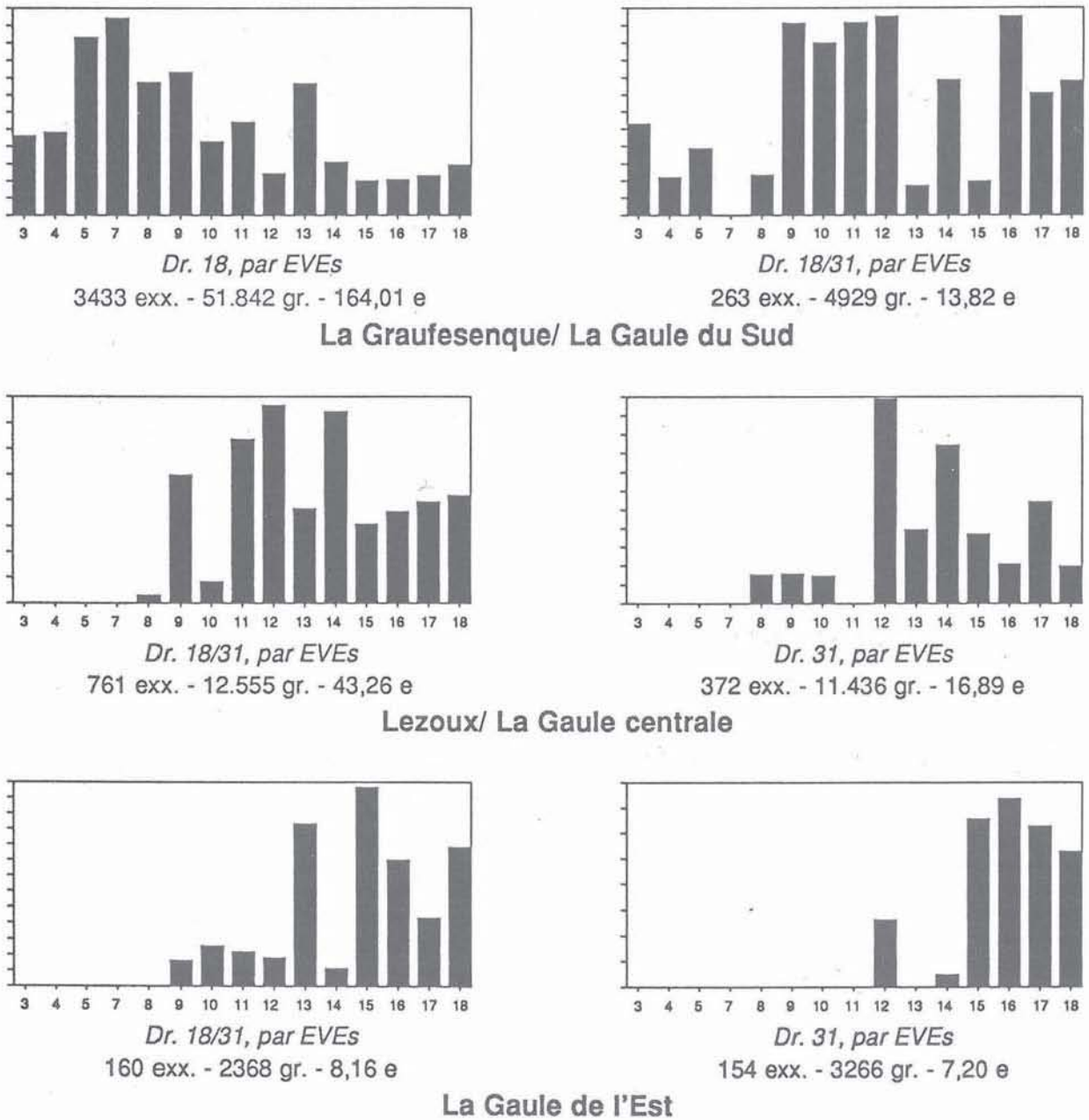

Figure 4 - Les formes Dr. 18, 18/31 et 31 à Colchester.

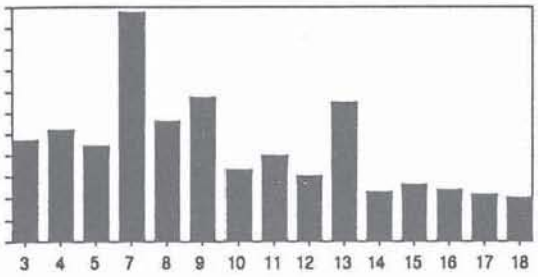

Dr. 27, par EVEs

2854 exx. - 25.291 gr. - 134,62 e

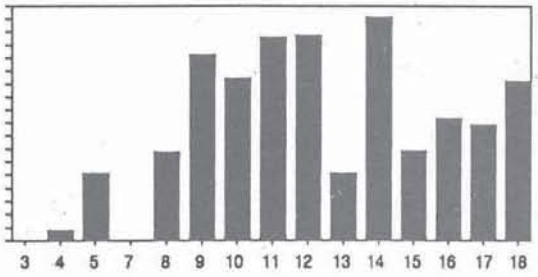

Dr. 33, par EVEs

405 exx. - 4737 gr. - 20,89 e

La Graufesenque/ La Gaule du Sud

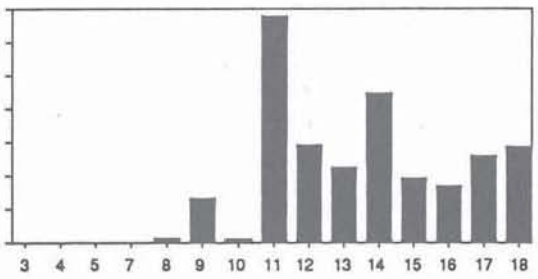

Dr. 27, par EVEs

385 exx. - 4151 gr. - 20,11 e

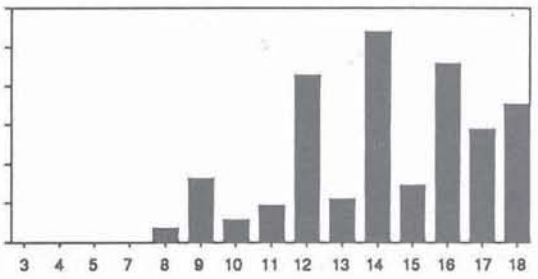

Dr. 33, par EVEs

1084 exx. - 15.072 gr. - 61,32 e

Lezoux/ La Gaule centrale

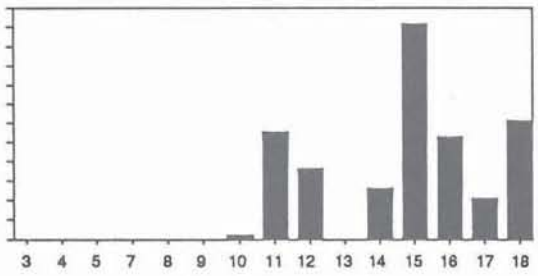

Dr. 33, par EVEs

279 exx. - 3405 gr. - 13,42 e

La Gaule de l'Est

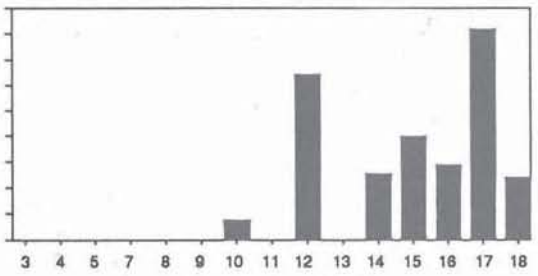

Dr. 33, par EVEs

133 exx. - 2222 gr. - 7,98 e

TS produit à Colchester

Figure 5 - Les formes Dr. 27 et 33 à Colchester.

sigillée locale. Ici on voit l'un des objectifs essentiels de toute cette quantification : quand les données comprennent assez d'exemplaires de chaque forme définie de façon précise, on peut alors proposer un ordre chronologique tel que celui-ci, et ensuite on peut l'essayer avec d'autres ensembles comprenant du matériel semblable. Evidemment, un exemplaire isolé de gobelet-sac à lèvre en corniche avec décor à la roulette (CZ Type 11) peut arriver n'importe où sur la gamme entre le milieu du IIème s. et la fin de la période romaine ; mais, ici, nous voyons qu'une importante majorité des exemplaires de cette forme date de la deuxième moitié du IIème s. Il reste toujours des problèmes d'identification représentés par des petits sommets, par exemple celui de la première moitié du IVème s. pour les CZ Type 11, mais il n'était pas question de corriger ces histogrammes de façon que de tels problèmes soient perfidement cachés.

Selon notre expérience, ces histogrammes commencent à être valables quand ils comprennent plus de cent exemplaires enregistrés d'un type bien défini. Celui pour les gobelets du CZ Type 56 (Fig. 7), appelés "moulé à pentice", a été engendré exceptionnellement et, avec les creux qui sont certainement artificiels aux groupements 13 et 15, il démontre bien le problème. Il faut aussi noter que les dessins sur les Fig. 6 et 7, et aussi 9 et 13, sont tirés des figures (dans Symonds, Wade, à paraître) où est montré un assortiment d'exemples pour chaque forme définie.

Pour revenir au problème de la résidualité, sur la Fig. 8 on voit quelques cas où les effets de ce problème sont presque invisibles. Ce sont des céramiques importées à Colchester au Bas-Empire, en majorité de la

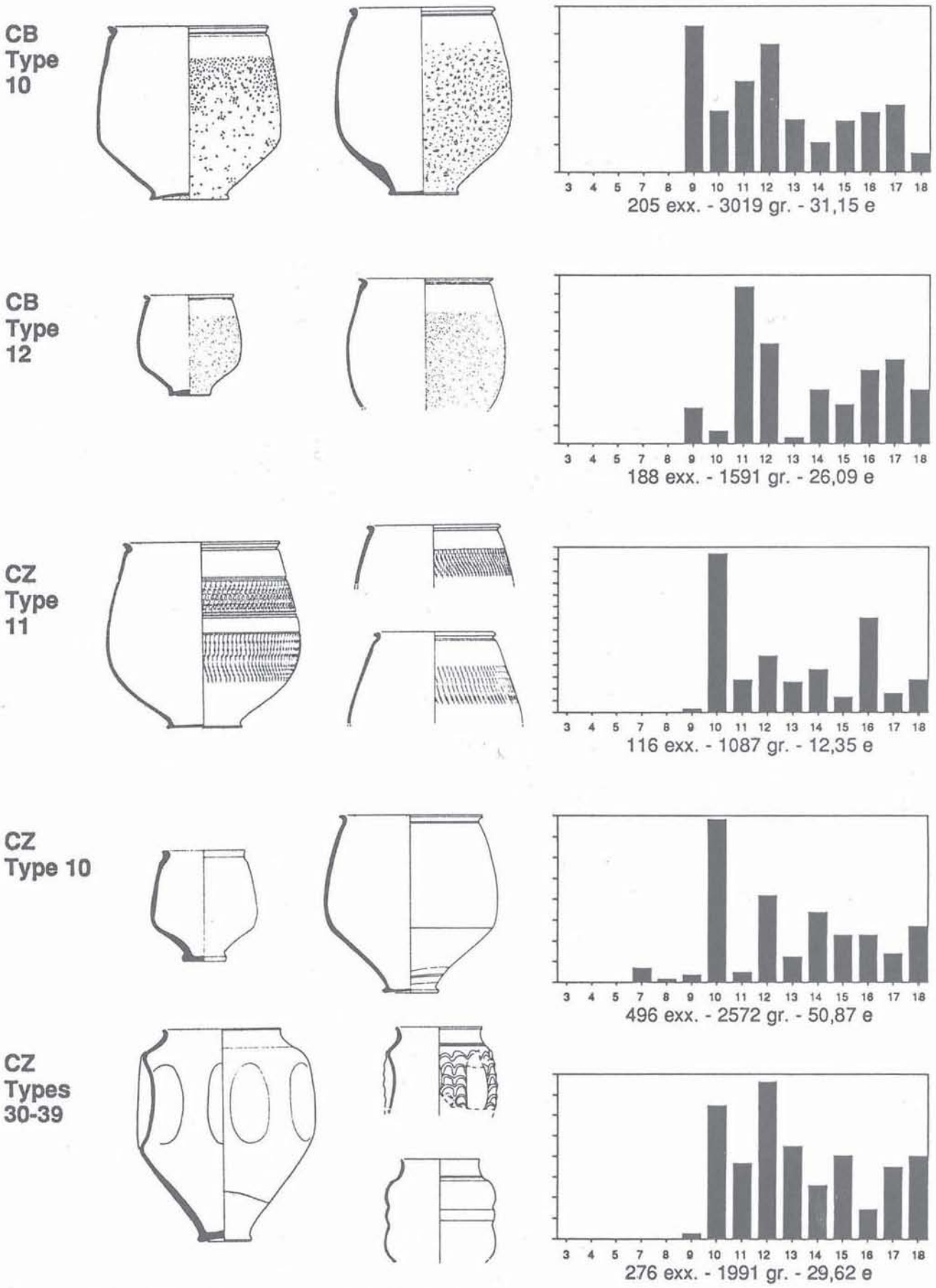

Figure 6 - La datation des "gobelets-sacs" et d'autres formes en pâte rouge engobées de Colchester /1.

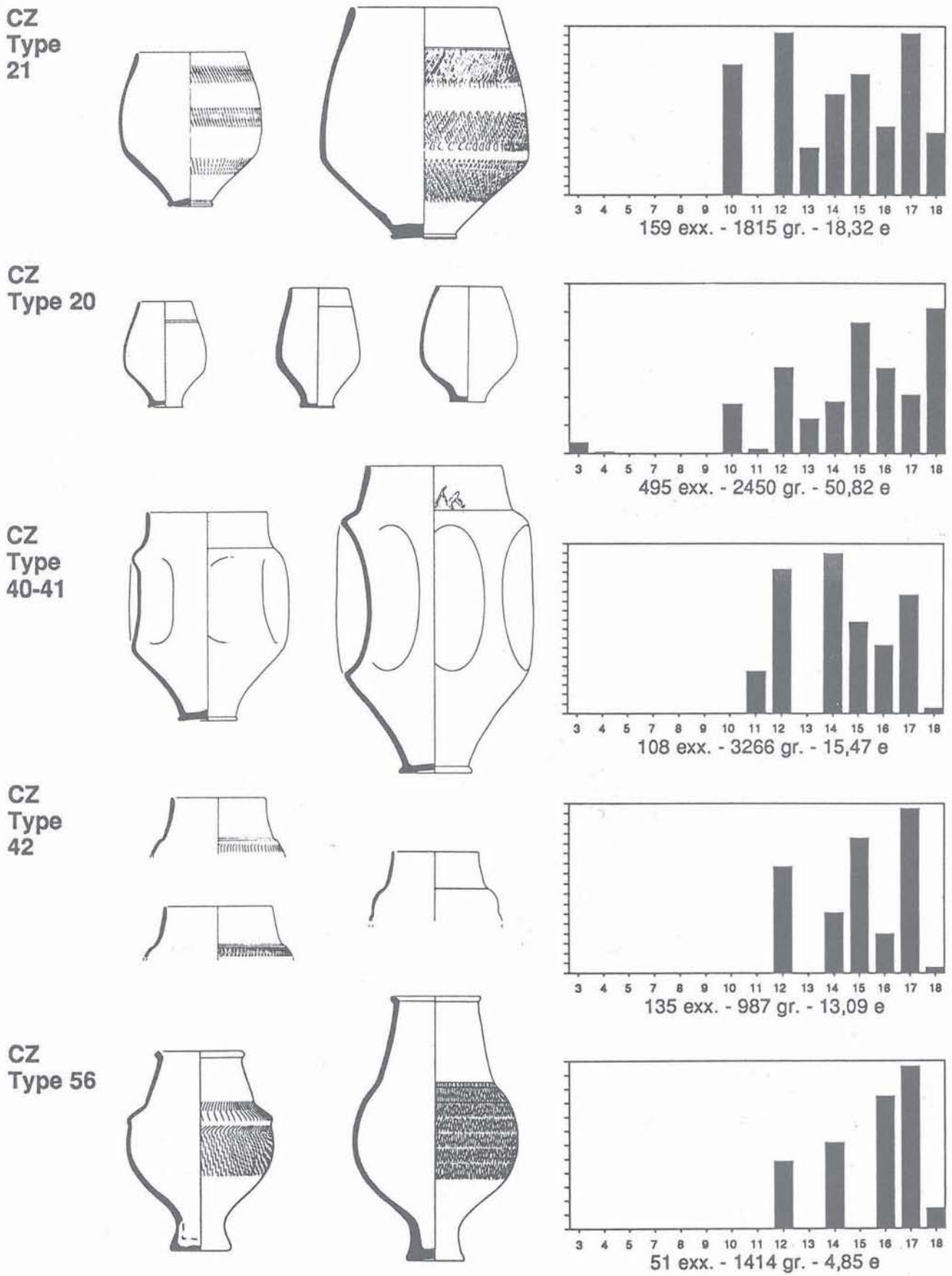

Figure 7 - La datation des "gobelets-sac" et d'autres formes en pâte rouge engobée de Colchester /2.

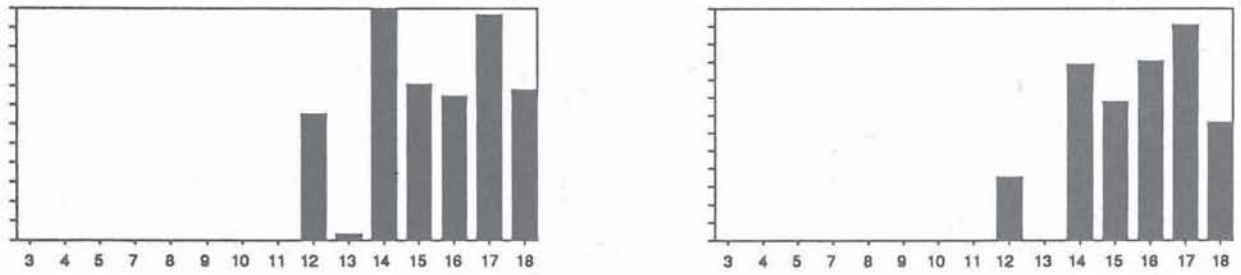

toutes formes, par poids — *toutes formes, par EVEs*

6634 exx. - 99.303 gr. - 189,43 e

pâte de la vallée de la Nene, à enduit

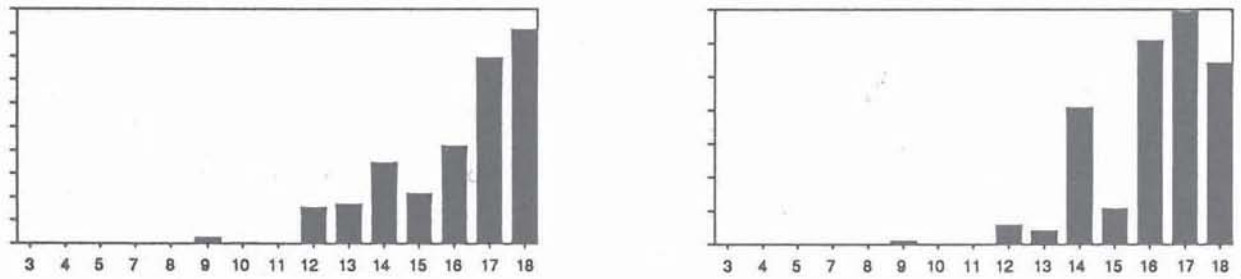

toutes formes, par poids — *toutes formes, par EVEs*

2475 exx. - 50.974 gr. - 81,19 e

pâte rouge de Hadham

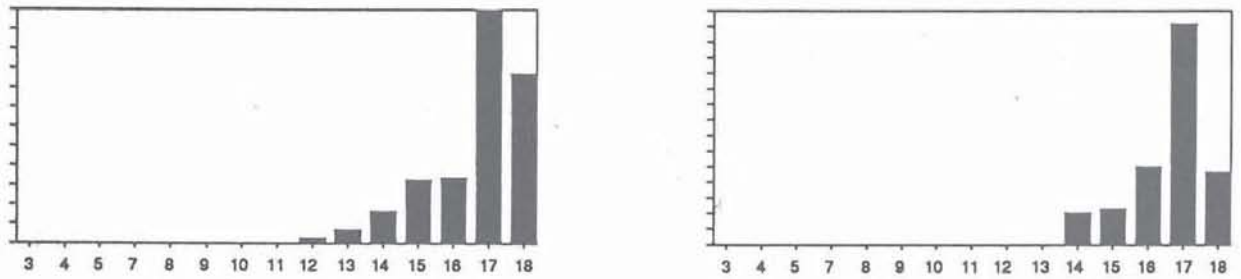

toutes formes, par poids — *toutes formes, par EVEs*

1348 exx. - 23.161 gr. - 24,67 e

pâte du type Oxfordshire, à enduit rouge

Figure 8 - Trois pâtes fines importées tardivement à Colchester.

deuxième moitié du IIIème s. au IVème s. La gamme des formes de la vallée de la Nene est assez large, mais elle comprend surtout des gobelets noirs à décor de barbotine blanche, très semblables à ceux de Trèves, mais à pâte moins fine ; en revanche, on peut dire que les céramiques de Hadham et d'Oxfordshire sont plutôt des imitations tardives de la sigillée, très semblables dans leurs pâtes et dans certaines formes à la sigillée claire B et, évidemment, aussi très semblables à celle-ci dans leur chronologie (pour les céramiques d'Oxfordshire, cette correspondance a été reconnue dans Desbat, Picon 1986, sur leur fig. 5).

La BB1 est une céramique commune connue dans le nord de la Gaule en même temps que presque partout dans les îles britanniques. Il est tout de suite manifeste, dans les histogrammes de la Fig. 9, que les différentes formes de la BB1 peuvent avoir des chronologies indépendantes. C'est peut-être l'histogramme pour les jarres à lèvre courte (GA Types 111-118) qui montre le mieux notre image globale pour la chronologie de la BB1 : il existe deux périodes florissantes pour cette céramique, l'une au IIème s. et l'autre plutôt au IVème s. Mais cette image ne s'accorde pas avec celle des bols à collerette et, bien que la pâte soit la même, ce ne sont pas des récipients à fonctions interchangeables. Mais quand on observe la totalité de la BB1, en haut de la Fig. 10, on voit plutôt trois sommets montrant, semble-t-il, trois floraisons de cette céramique, sans ingérence

GA Types 10-14

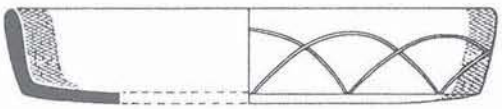

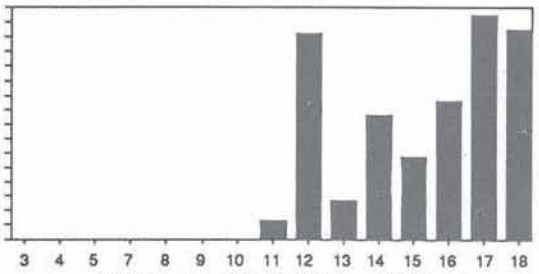

216 exx. - 10.571 gr. - 15,91 e

GA Types 40-44

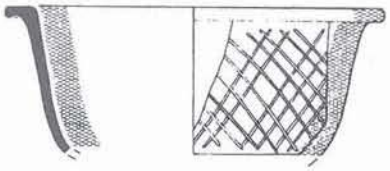

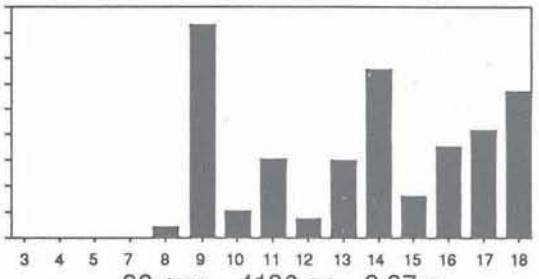

98 exx. - 4130 gr. - 8,87 e

GA Types 61-73

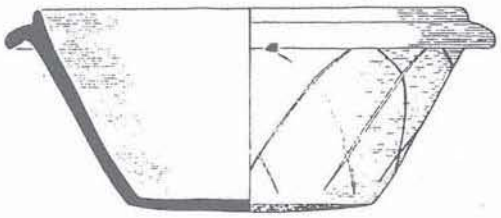

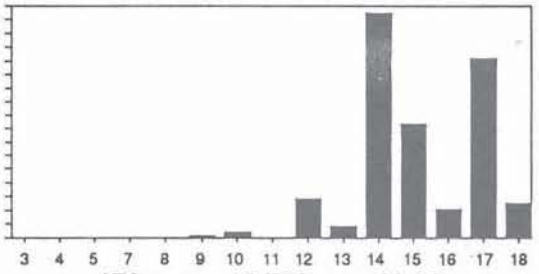

172 exx. - 16.792 gr. - 22,08 e

GA Types 111-118

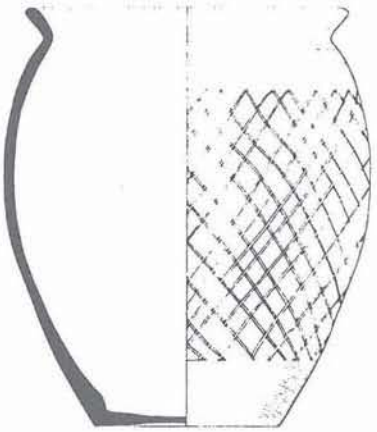

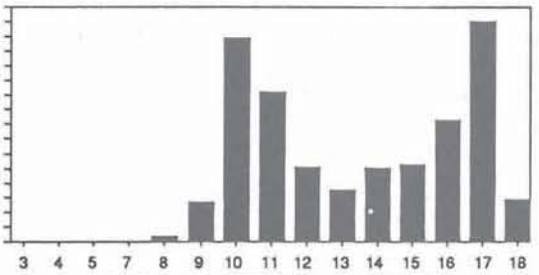

138 exx. - 7780 gr. - 15,63 e

GA Type 121

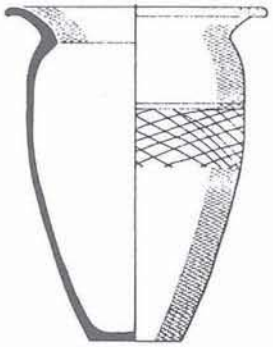

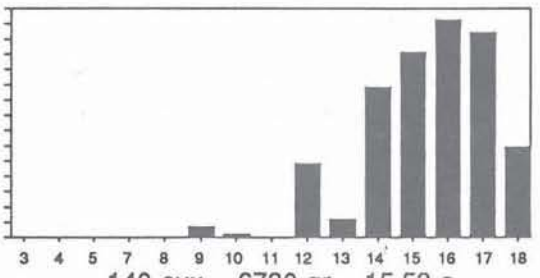

140 exx. - 6730 gr. - 15,53 e

Figure 9 - La datation des formes en "black-burnished ware" à Colchester.

apparente de la résidualité. Plus bas, sur la Fig. 10, sont les histogrammes pour les céramiques les plus répandues à Colchester, les céramiques communes, à post-cuisson oxydante ou réductrice, sans engobe. Ces courbes indiquent des variations plus ou moins inversées, mais tandis que les communes à post-cuisson oxydante sont beaucoup plus répandues au Ier s. et au IIème s. que plus tardivement, les céramiques à post-cuisson réductrice font généralement entre 20% et 40% de toute la céramique dans presque toutes les périodes.

A Londres, la façon d'aborder ces problèmes est, en général, liée plus directement à la stratigraphie. Dans un projet dirigé strictement sur les céramiques du Bas-Empire (Symonds, Tomber, à paraître), une série de contextes a été choisie pour leur stratigraphie bien définie. On a essayé de les mettre en ordre chronologique selon leur contenu céramique et de comparer les proportions relatives des céramiques particulières, contexte par contexte (1). Sur la Fig. 11 sont présentées les cinq catégories de céramiques les plus répandues dans ces contextes, et sur la Fig. 12, les cinq catégories de céramiques qui sont les mieux datées pour le Bas-Empire. Nous avons fait plusieurs expériences pour voir si cet ordre de gauche à droite est bien le meilleur, ou si les courbes de ces dix catégories de céramiques pourraient être plus proches des courbes idéales si nous mettions, par exemple, le dernier contexte à la place de l'avant-dernier, etc.

En même temps, nous avons essayé les mêmes interchangeabilités avec des formes choisies comme, par exemple, les formes bien connues de la BB1. L'ordre présenté sur la Fig. 13 est celui que nous croyons le meilleur, et peut même servir de base.

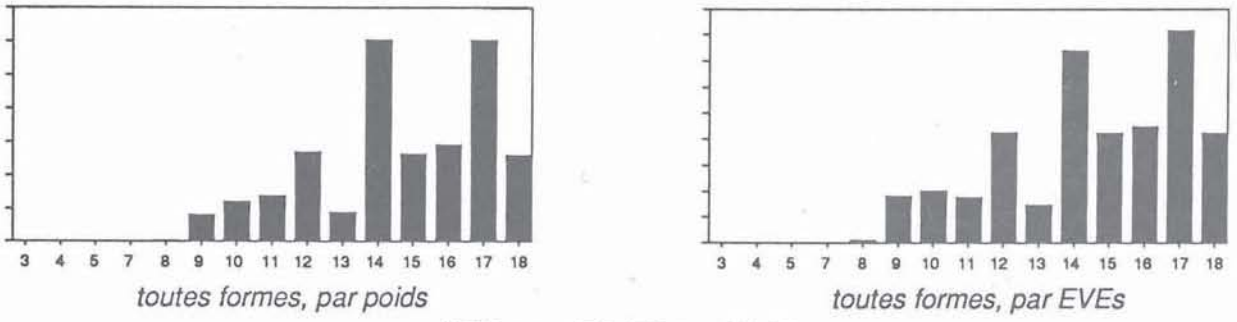

toutes formes, par poids — *toutes formes, par EVEs*

1988 exx. - 78.475 gr. - 91,39 e

pâte de 'black-burnished ware', type 1

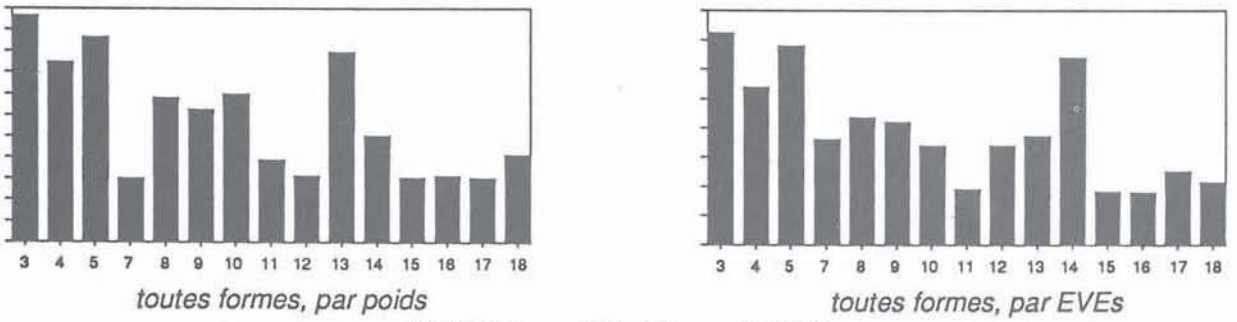

toutes formes, par poids — *toutes formes, par EVEs*

13.258 exx. - 534.458 gr. - 570,89 e

pâtes communes oxydées sans enduit

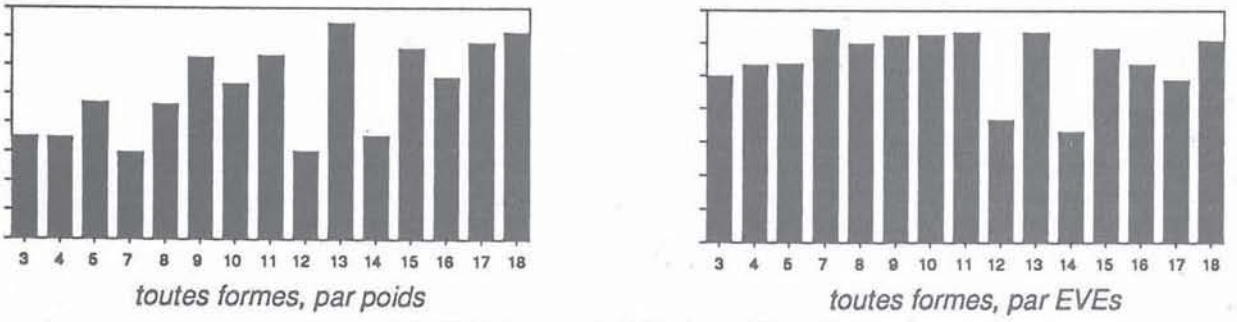

toutes formes, par poids — *toutes formes, par EVEs*

31.853 exx. - 1.183.249 gr. - 1637,87 e

autres pâtes grises communes

Figure 10 - Le "black-burnished ware", type 1 et les céramiques communes les plus importantes à Colchester.

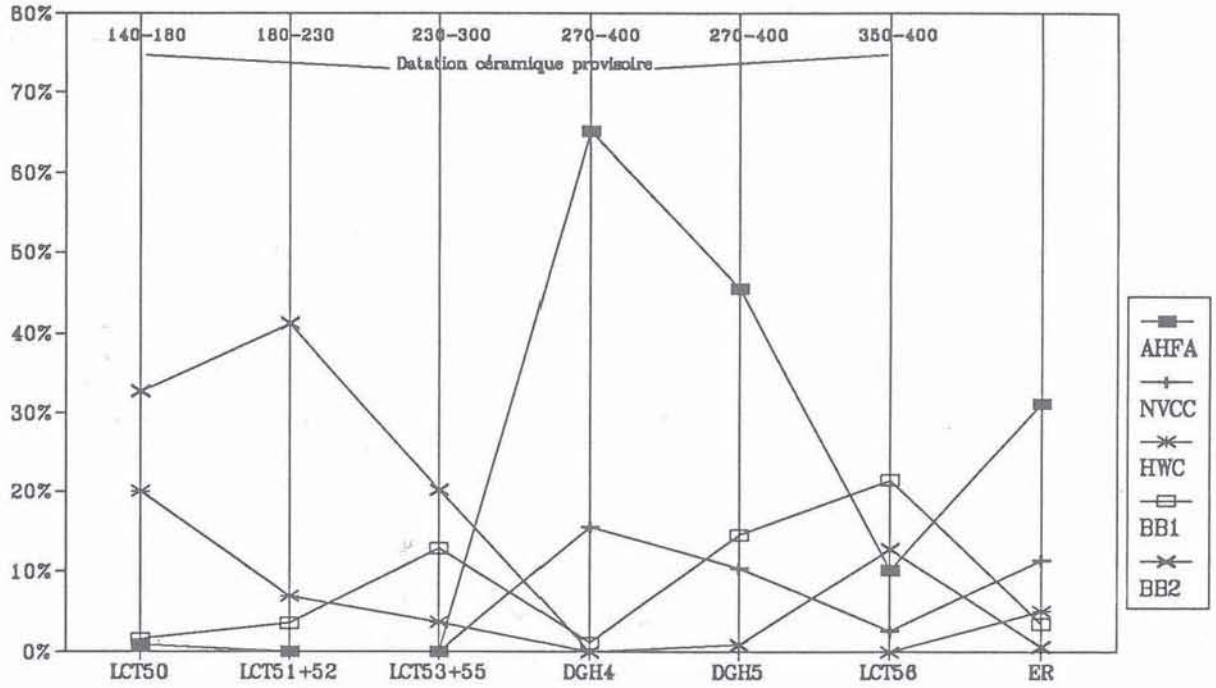

Figure 11 - Les cinq pâtes les plus courantes dans des contextes tardifs à Londres, en pourcentage de vases estimés (EVEs), dans l'ordre indiqué par la stratigraphie et par la datation céramique provisoire.
LCT = Leaddenhall court (Basilica) 1984, phases 50-56, **DGH** = Dowgate Hill 1986, phases 4 et 5,
ER = Billingsgate Bath House 1967-72.
AHFA = pâte d'Alice Holth-Farnham, **NVCC** = pâte de la vallée de la Nene à enduit,
HWC = pâte de Highgate (Londres) type C, **BB1** = pâte de "Black-burnished" type 1, **BB2** = pâte de "Black-burnished, type 2.

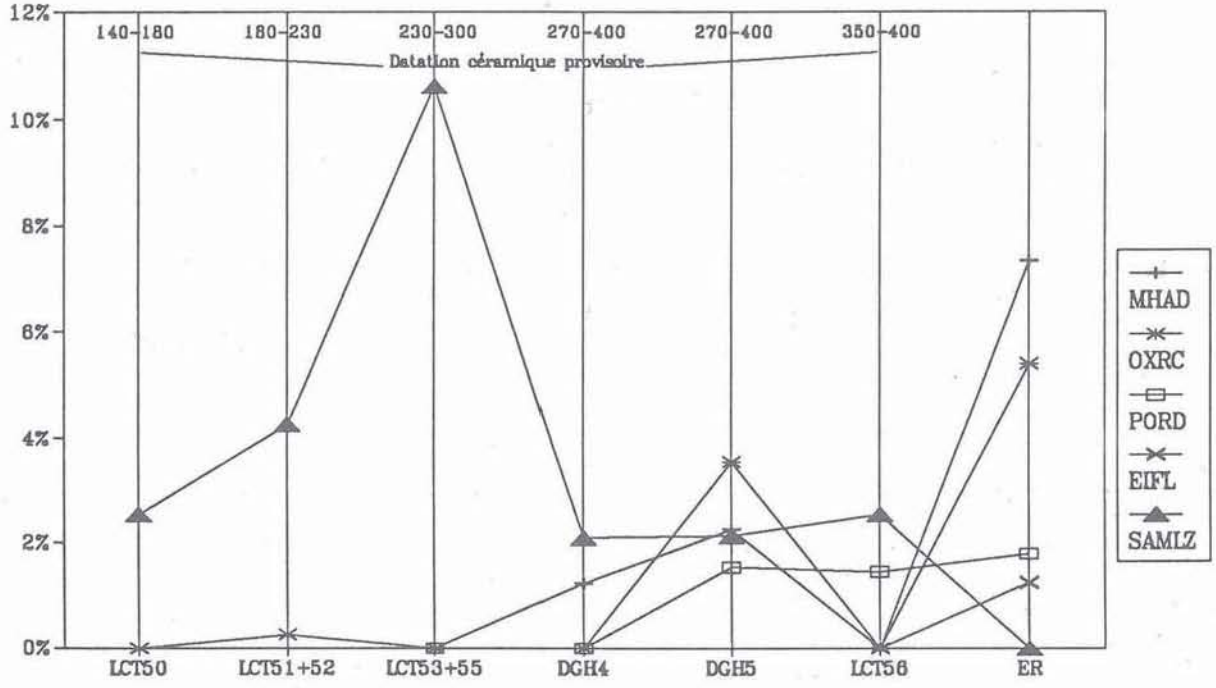

Figure 12 - Quatre pâtes importées et bien datées, avec la sigillée de la Gaule centrale, dans des contextes tardifs à Londres.
LCT = Leaddenhall court (Basilica) 1984, phases 50-56, **DGH** = Dowgate Hill 1986, phases 4 et 5,
ER = Billingsgate Bath House 1967-72.
MHAD = pâte de Hadham (Hertfordshire), **OXRC** = pâte avec enduit rouge-brun d'Oxfordshire, **PORD** = pâte du type "Portchester D", **EIFL** = pâte de Mayen, dite "Eifekeramic" et **SAMLZ** = sigillée de la Gaule centrale.

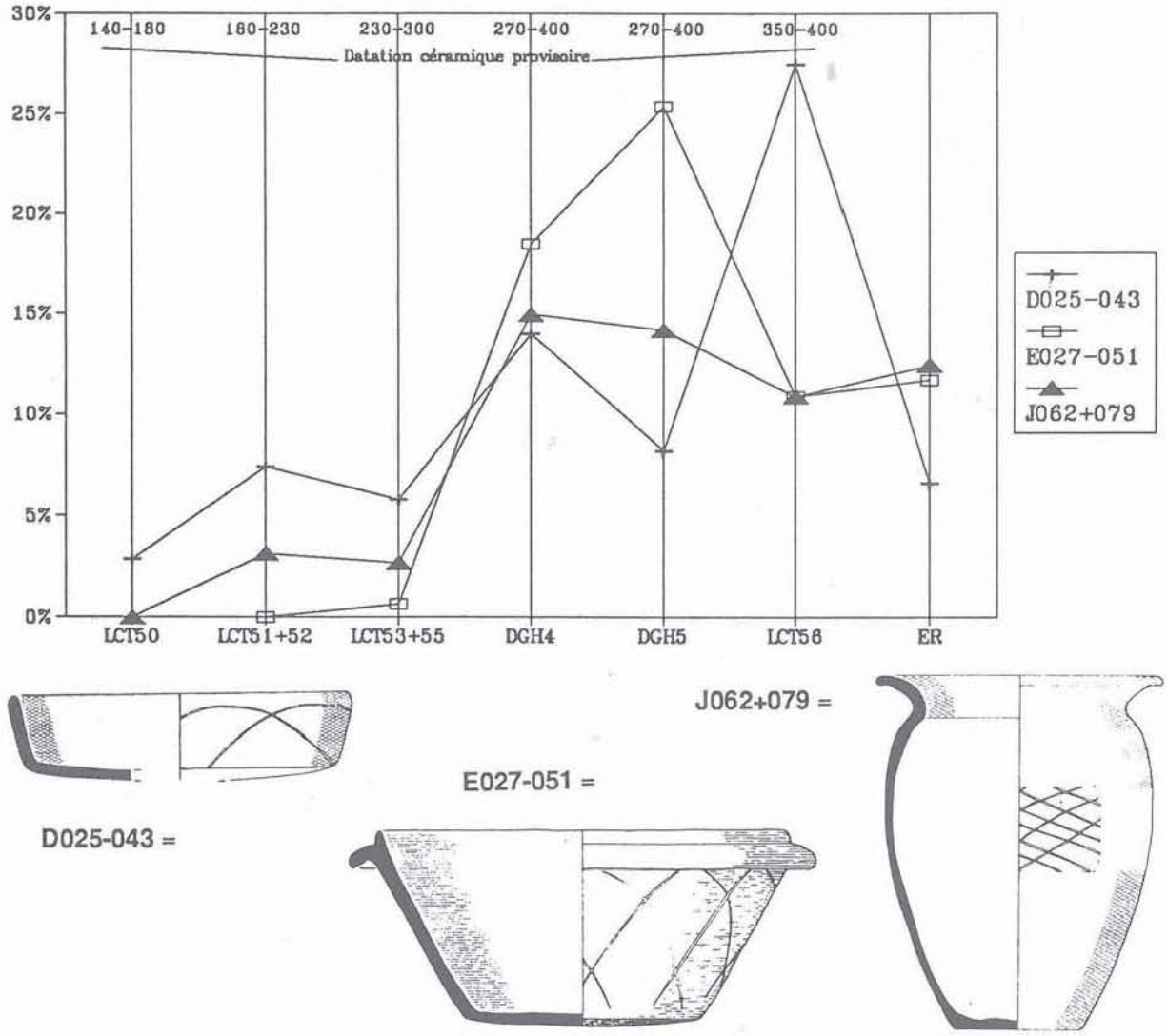

Figure 13 - Les trois formes les plus courantes dans des contextes tardifs à Londres, en pourcentage de vases estimés (EVEs), dans l'ordre indiqué par la stratigraphie et par la datation céramique provisoire. **LCT** = Leaddenhall court (Basilica) 1984, phases 50-56, **DGH** = Dowgate Hill 1986, phases 4 et 5, **ER** = Billingsgate Bath House 1967-72.

Ensuite, il faut essayer toute une suite d'autres contextes semblables pour voir si cette proposition se tient. D'autre part, il serait intéressant d'essayer de faire une sorte d'analyse de grappe sur ce genre de données, pour rechercher si la sériation ne s'y verrait pas encore mieux.

Pour conclure, on peut faire trois remarques. D'une part, il est incontestable que le maximum de données quantifiées peut apporter le maximum d'informations sur la datation des céramiques ; mais on peut dire plus vigoureusement qu'il faut choisir judicieusement les groupements des contextes ou des céramiques pour achever des quantités minimum sur lesquelles on peut faire des analyses utiles.

Deuxièmement, je voudrais proposer que, pour un petit instant, le monde des céramologues essaie de dater ses sites et ses contextes sans utiliser la sigillée de la Gaule centrale comme élément de datation, ou bien sans la confondre avec les autres éléments de datation. Ce serait peut-être un moyen par lequel on pourrait voir si la datation acceptée pour cette céramique se tient avec la chronologie archéologique actuelle.

Et finalement, pour revenir aux implications du titre de cet article, il faut reconnaître que les progrès dans notre compréhension de la chronologie des céramiques de l'époque romaine ne peuvent se faire que très lentement, mais que la quantification détaillée des céramiques peut jouer un rôle très important. Comme le mathématicien qui peut diviser par deux infiniment mais qui n'arrive jamais à zéro, nous n'atteindrons peut-être jamais les limites dans la précision de la datation, mais il est évident que nous sommes encore loin du moment où devrait s'imposer la loi des rendements décroissants.

NOTES

(*) Museum of London, London Wall, London EC2Y 5HN

(1) Ces contextes proviennent des phases sélectionnées de trois sites : Leadenhall Court (Basilica) 1984 (LCT), phases 50-56 ; Dowgate Hill 1986, phases 4 et 5 ; et Billingsgate Bath House 1967-72. Les fouilles de ces sites sont en cours de publication par le Service Archéologique du Musée de Londres et les principes de cette sélection seront expliqués dans Symonds, Tomber, à paraître.

Remerciements.

Je voudrais remercier Andrew Roper, pour la conception des histogrammes, et Sue Wade, pour ses conseils et encouragements. Je voudrais également remercier Roberta Tomber, Barbara Davies et Jo Groves (toutes trois du Musée de Londres), pour plusieurs débats utiles au sujet de la quantification et de la chronologie des céramiques.

* *
*

BIBLIOGRAPHIE

Desbat, Picon 1986 : A. DESBAT, M. PICON, Sigillée claire B et "luisante": classification et provenance, dans *Figlina*, 7, p.5-18.

Gillam 1970 : J. P. GILLAM, *Types of Roman coarse pottery vessels in Northern Britain*, 3ème éd., 1970.

Hull 1963 : M. R. HULL, The Roman Potters'Kilns of Colchester, *Report of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London*, 20, 1963.

King 1984 : A. KING, The decline of Central Gaulish sigillata manufacture in the early third century, *Studien zur römischen Keramik*, Vorträge des 13 internationalen Kongresses der *Rei Cretariae Romanae Fautores* in München 12-15 September 1982, 1984, p. 51-59.

Marsh 1981 : G. MARSH, 11. London's samian supply and its relationship to the development of the Gallic samian industry, in A C & AS Anderson eds, *Roman Pottery Research in Britain and North-West Europe*, BAR International Series 123, p. 173-238.

Rodwell 1983 : W. RODWELL, The Production and Distribution of Pottery and Tiles in the Territory of the Trinovantes, *Essex Archaeology and History*, 14, (1982), p. 15-76.

Simpson 1983 : G. SIMPSON, A Revised Dating for the Colchester Samian Kiln, *Essex Archaeology and History*, 14, (1982), p. 149-153.

Symonds 1990 : R. P. SYMONDS, La quantification des céramiques de l'époque romaine à Colchester et à Londres, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 135-147.

Symonds, Tomber à paraître : R. P. SYMONDS, R. S. TOMBER, Late Roman London: an investigation of the ceramic evidence, *Journal of Roman Pottery Studies* (à paraître).

Symonds, Wade à paraître : R. P. SYMONDS, S. M. WADE, The Roman Pottery from Excavations at Colchester, 1971-85, *Colchester Archaeological Report*, 10 (à paraître).

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Armand DESBAT

LA DATATION PAR LES CÉRAMIQUES REFLEXIONS A PARTIR DE QUELQUES EXEMPLES

La datation d'un dépôt archéologique, quelle que soit sa nature (sol, remblai, dépotoir, niveau d'occupation, dépôt funéraire...), à partir du matériel qu'il contient, est le fondement de la datation en archéologie et représente un exercice quasi quotidien pour l'archéologue. Pourtant, cette activité, sur laquelle repose généralement la chronologie des sites, constitue sans aucun doute un des exercices les plus difficiles et les plus "périlleux" qui soient. Il importe donc de bien mesurer les difficultés et les divers problèmes liés à la datation par le mobilier archéologique, notamment céramique, sous peine d'aboutir à de graves erreurs.

I. LES PRINCIPES

Pendant longtemps, la notion d'ensemble clos a été une des bases de la datation, mais depuis que la fouille stratigraphique s'est généralisée et est effectuée avec soin et compétence, tout dépôt ou couche bien individualisée sur des caractéristiques physiques, constitue un ensemble clos et les problèmes de datation se posent dans les mêmes termes, quel que soit le dépôt ou "l'unité stratigraphique" considérée.

Le principe premier sur lequel repose la datation est que l'objet le plus récent fournit un *terminus post-quem* pour la constitution du dépôt archéologique ou, si l'on préfère une autre formulation, que la constitution du dépôt ne peut être antérieure à la date d'apparition (de production) de l'objet le plus récent contenu dans ce dépôt. C'est la seule certitude. Pourtant, quotidiennement, la démarche du céramologue consiste à approcher la datation absolue avec un degré de précision qui, pour certaines périodes, est de cinq ou dix ans !

II. LES OUTILS

La datation des éléments contenus dans le dépôt se fait par référence à des études réalisées sur les différents types de céramique, en utilisant le plus souvent des typologies qui proposent une chronologie pour les formes classifiées. Pour la sigillée, on se réfère à des chronologies établies à partir d'ateliers comme, par exemple, La Graufesenque, ou des chronologies d'estampilles. La datation proposée pour ces formes ou ces estampilles est utilisée, par la force des choses, comme un postulat sinon comme une vérité ; or, il ne s'agit que d'hypothèses soumises à révision en fonction de l'avancée des recherches. Que l'on admette demain, par exemple, que la production et la diffusion des tasses du Service II de Haltern commencent dès 20 av. J.-C. ou, au contraire, seulement en 5 ap. J.-C., et c'est toute la chronologie de nombreux sites augustéens qui se trouvera remise en cause. On mesure là qu'il existe déjà une marge d'erreur non négligeable dans les étalons employés pour établir la datation d'un ensemble ; encore, ce premier problème n'est rien en regard de ceux que posent les conditions de constitution du dépôt.

III. LA NATURE DU DÉPÔT : DÉPÔT PRIMAIRE OU SECONDAIRE

Il est très rare qu'un dépôt soit constitué par un lot de matériel fossilisé par une destruction violente (catastrophe, incendie). La fosse dépotoir dans laquelle des objets ont été jetés immédiatement après usage, est un cas un peu plus fréquent, mais la grande majorité des dépôts archéologiques est formée par des remblais de terre et de matériel remanié.

Si, dans les deux premiers cas de figure, on a affaire à des dépôts primaires, où la date de constitution du dépôt est très proche de la date du matériel qu'il contient, dans le cas de dépôts secondaires, la date de constitution du dépôt peut être de très loin postérieure à la date de la céramique contenue dans le dépôt lui-même. Dans ce cas, en effet, le matériel peut avoir été repris et déplacé plusieurs fois.

Il est une situation où l'on peut penser être en présence de dépôts primaires, c'est celle des dépotoirs d'ateliers de potiers. Par définition, les vases ont été jetés après avoir été fabriqués (la question de la durée de vie ne se pose pas) et la date de formation du dépôt est celle de la production des vases. Cela reste vrai en théorie, à ceci près que les ateliers présentent autant de dépôts secondaires que d'autres types de sites. Un atelier de potier comporte de nombreuses structures en

creux, fosses d'extraction, de préparation ou de stockage d'argile, fours, qui sont régulièrement comblées après usage par des dépotoirs qui peuvent être primaires, mais qui sont fréquemment déjà constitués en tas, puis repris et nivelés. Un bon exemple de cette pratique et des problèmes qu'elle peut poser pour la datation a été fourni par la fouille des ateliers d'amphores de Cnide (1). Les fouilles de 1989 et 1990 ont mis au jour un four avec la sole partiellement conservée, dont le comblement de la chambre de chauffe a livré un dépotoir d'amphores du IIIème s. av. J.-C. Il semblait donc justifié de considérer que ce four avait fonctionné au IIIème s. et la plupart des fours sont datés de cette manière. Or, la poursuite de la fouille a révélé, sous le dépotoir, les couches de cendre durcies qui correspondaient à l'utilisation du four et contenaient des anses estampillées du IIème s. av. J.-C. ! Cela signifie que le four avait été comblé, après abandon, en réutilisant un dépotoir plus ancien.

IV. LE MATÉRIEL RÉSIDUEL

Dans le cas qui vient d'être évoqué, les couches de comblement du four étaient donc constituées entièrement de matériel résiduel, c'est-à-dire de céramiques nettement plus anciennes que la date réelle de comblement. La présence de ce type de matériel se rencontre même dans un dépôt primaire. Dans ce cas, il s'agira, par exemple, de vases utilisés ou conservés longtemps après leur fabrication et, quelquefois, après que celle-ci ait cessé. Mais c'est surtout dans un dépôt secondaire que le matériel résiduel peut être abondant et dépasser en quantité le matériel contemporain ou proche de la date de constitution du dépôt. Le matériel résiduel résultera le plus souvent de l'apport de matériel ancien au moment de la constitution du dépôt du fait de creusement, par exemple. Je prendrais comme exemple la fouille du vestibule de la maison des Dieux Océans à Saint-Romain-en-Gal (Fig. 1). Un premier sondage réalisé en 1970 sous la mosaïque avait rencontré une couche d'1 m environ qui recouvrait un sol de terrazzo plus ancien. Ce dépôt contenait de la céramique augustéenne : arétine, gobelet d'Aco, lampes à têtes d'oiseaux, qui permit aux fouilleurs de l'époque de proposer le début du Ier s. comme date d'installation de la mosaïque. La reprise de la fouille, en 1980, nous a amenés à penser que ce matériel provenait de matériaux prélevés en profondeur par le creusement des murs postérieurs au sol de terrazzo, notamment les piliers de l'état 3, dont la fondation en tranchée étroite semblait descendre profondément. L'approfondissement de la fouille confirma cette hypothèse. Elle révéla, sous le terrazzo, les niveaux augustéens en place, perforés par la fondation du pilier. Dans ces niveaux subsistaient des fragments de vases qui collaient avec ceux récoltés sous la mosaïque ! Depuis, la date de la mosaïque a pu être située, à partir d'autres indices, vers 180, au plus tôt.

Le pire des cas est bien évidemment celui où la céramique résiduelle constitue la totalité du matériel mais, le plus souvent (il faut du moins l'espérer), le matériel résiduel est associé à du matériel plus récent. La difficulté est de déterminer la part du résiduel. S'il est facile d'identifier et de considérer comme résiduels

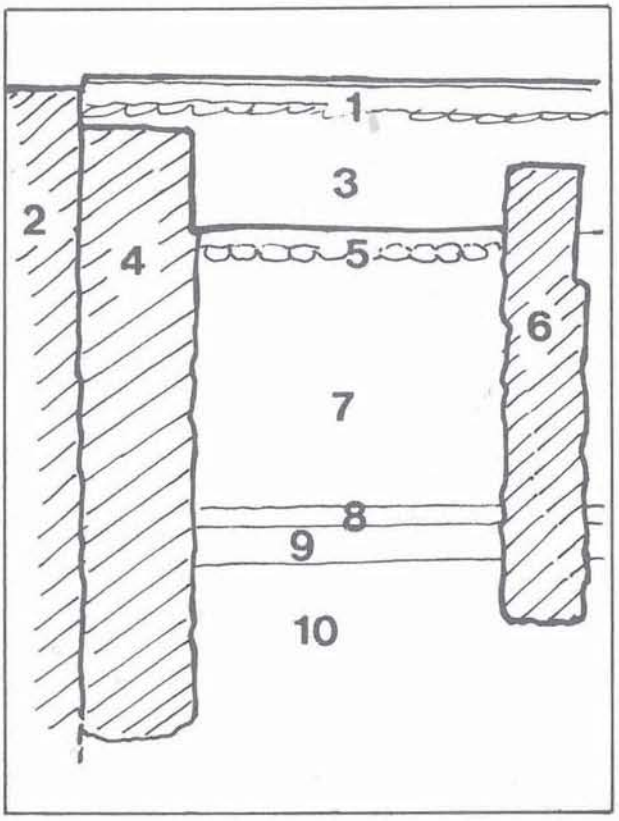

Figure 1 - Saint-Romain-en-Gal.
Schéma stratigraphique du vestibule de la maison des Dieux Océans.
1 : mosaïque des Dieux Océan ; 2 : mur de l'état 4 ; 3 : remblai ; 4 : pilier de l'état 3 ; 5 : sol de terrazzo (état 2) ; 6 : mur de l'état 2 ; 7 : remblai et couche de destruction de l'état 1 ; 8 : sol de l'état 1 ; 9 : couche augustéenne ; 10 : terrain naturel.

des fragments d'arétine, dans un dépôt de la fin du Ier s., il est beaucoup plus délicat d'identifier un matériel résiduel d'une vingtaine d'année. Et l'incertitude sur ce caractère résiduel ou non influencera la datation.

V. DATATION DE LA CERAMIQUE ET DATE DE CONSTITUTION DU DEPOT

A l'incertitude sur la date de production réelle, s'ajoute le décalage pouvant exister entre la production et la commercialisation, la durée d'utilisation d'un vase et donc le décalage entre la date de production d'un objet et son rejet dans le dépôt archéologique que l'on date au moyen de ce vase. Il faut donc distinguer la fourchette de datation du matériel (de sa production) et celle du dépôt même si dans la pratique, il faut bien constater qu'il y a fréquemment confusion entre les deux. En effet, non seulement les dates de production des céramiques sont toujours des approximations, mais :

- on peut continuer à vendre après que la production ait cessé ;
- on peut continuer à utiliser après que la production ait cessé ;
- le matériel peut être rejeté longtemps après que l'on

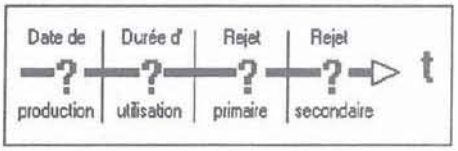

ait cessé de le produire et même de l'utiliser (dans le cas d'un dépôt secondaire).

La datation devrait donc être toujours exprimée en terme de probabilité et, dans cette optique, les données quantitatives ont une grande importance.

C'est une évidence de dire que plus le matériel sera abondant et plus la datation aura des chances d'être fiable. Une datation reposant sur quelques indices chronologiques sera moins assurée que si elle repose sur un grand nombre d'éléments convergents. Le fait de raisonner sur des lots de matériels importants permet en effet de limiter les dégâts, même s'il ne supprime pas tous les problèmes évoqués, comme le montrent les études de cas qui suivent.

- Le premier exemple est un dépotoir ménager de la rue des Farges, à Lyon, fouillé en 1975. Celui-ci contenait plusieurs centaines de vases dont beaucoup presque complets ou remontables dénotaient un dépôt primaire. Une monnaie de Vespasien, frappée en 77 ap. J.-C., figurait également dans le dépôt. Nous ne considérerons ici que les sigillées, céramique la mieux datée, sur laquelle se fonde généralement la datation. 65 vases, appartenant presque tous à la Gaule du Sud, excepté un Drag. 30 de Lezoux, ont été identifiés. Ils se répartissent en quinze formes dont la datation, établie à partir de La Graufesenque (Vernhet 1978) est matérialisée par le tableau (Fig. 2). Sur la partie basse du tableau sont figurées les estampilles relevées sur les vases avec les dates généralement admises. Pour les formes de vases, on remarque la présence de Drag. 24/25 dont la fin de la production était située vers 60-65 et celle de Drag. 35/36 et Drag. 37 dont on place l'apparition vers la même époque. La fourchette chronologique qui regroupe la plupart des formes et des estampilles couvre la période 60-90 (hachurée sur le tableau). La date de constitution proposée pour le dépôt avait été alors de 70-90 en s'appuyant sur ces arguments que ne démentait pas la monnaie.

Pourtant, un examen critique de cette datation oblige à la réviser. Si l'on s'en tient strictement aux dates d'apparition des formes, le Service F n'apparaît pas avant 90. Ce dépotoir ne peut donc s'être constitué avant cette date et a de grandes chances d'avoir été formé plus tard. La fourchette de datation du dépôt m'apparaît, aujourd'hui, comme étant plus probablement 90-110 ou 120.

- Le deuxième exemple est tiré des fouilles de la maison des Dieux Océans à Saint-Romain-en-Gal. L'étude de la stratigraphie, en lien avec les phases de construction, a permis de déterminer plusieurs horizons chronologiques depuis l'installation de l'habitat vers 20 av. J.-C., jusqu'à l'abandon du site dans le courant du IIIème s. Les contextes ainsi définis regroupent de nombreuses couches, pour l'essentiel formées de remblais qui contiennent des céramiques très fragmen-

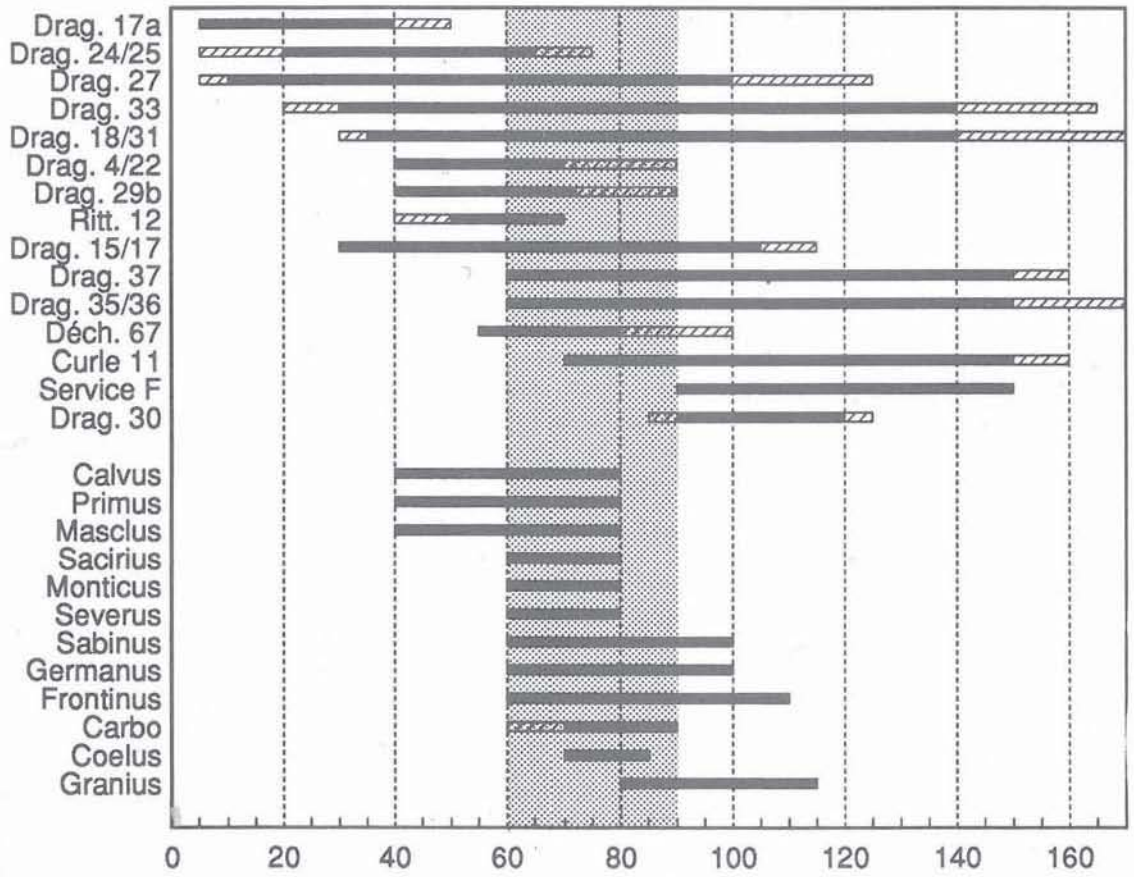

Figure 2 - Rue des Farges, Lyon. Tableau de répartition des sigillées et des estampilles du dépotoir D 1.

taires. Elles ont toutefois l'avantage de donner une vision sans doute plus objective qu'un dépotoir qui peut être le fruit d'une sélection, mais présentent en revanche l'inconvénient de contenir une part importante de matériel résiduel. Ce phénomène a été bien mis en évidence avec les trois premiers horizons où on remarque, notamment, la présence de Dressel 1 et de campanienne dans le troisième horizon SRG, daté vers 20 ap. J.-C. (2). Les trois horizons suivants SRG 4, 5, et 6 ont livré un abondant matériel, dont je ne présenterai ici que la sigillée. La Figure 3 présente la répartition des formes avec les dates établies comme pour l'exemple précédent à partir de La Graufesenque. Ce tableau uniquement qualitatif ne fait apparaître que peu de différences entre SRG 4 et 5 dont la chronologie paraît identique. Seule SRG 6 présente une différence notable avec l'apparition des formes postérieures à 60. Le tableau (Fig. 4) qui introduit l'élément quantitatif donne une image différente. Chaque point représente une forme identifiable. Avec 613 vases de sigillée (nombre minimum d'individus) SRG 4 représente un ensemble plus important que les suivants. On notera la pré-

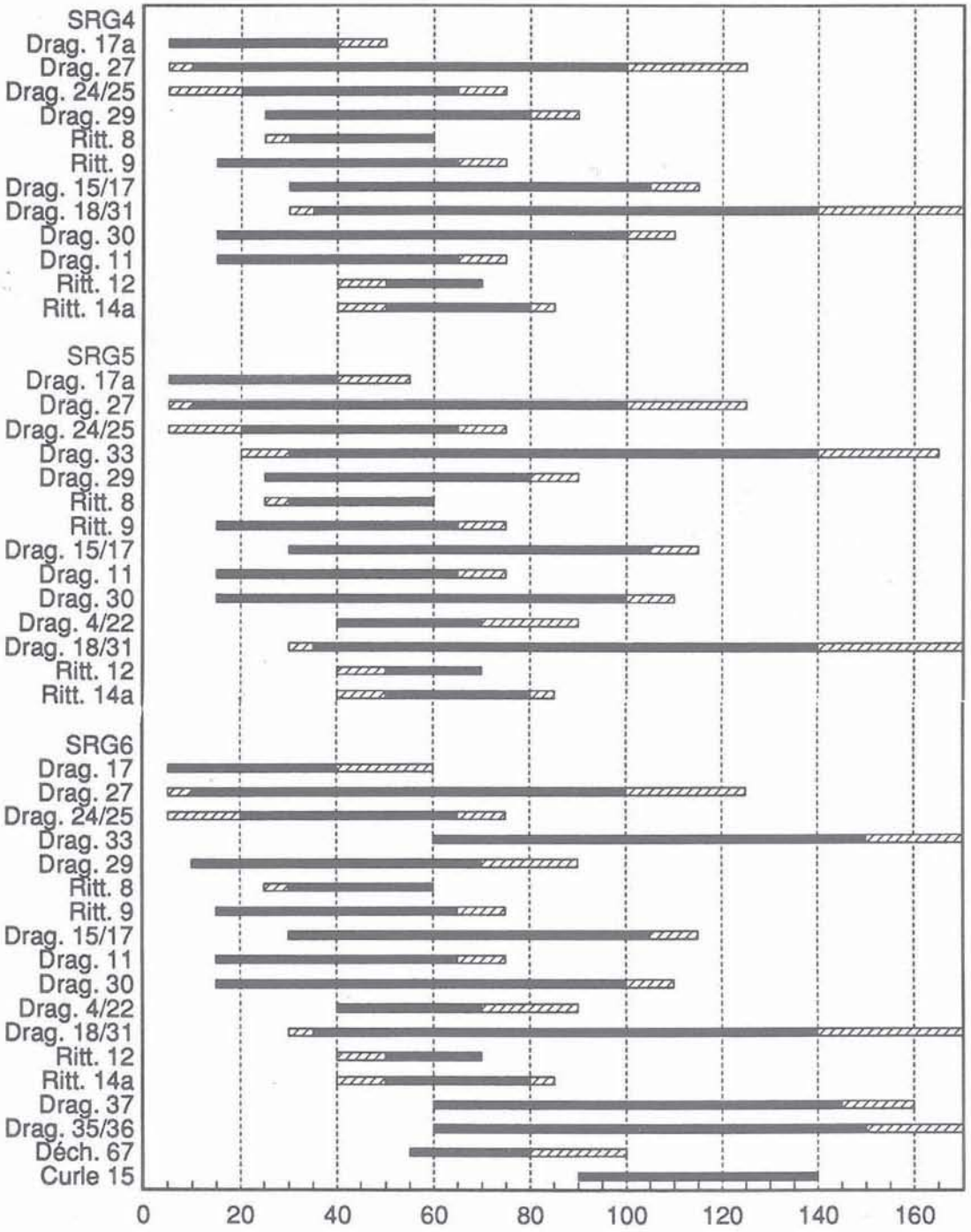

Figure 3 - Saint-Romain-en-Gal.

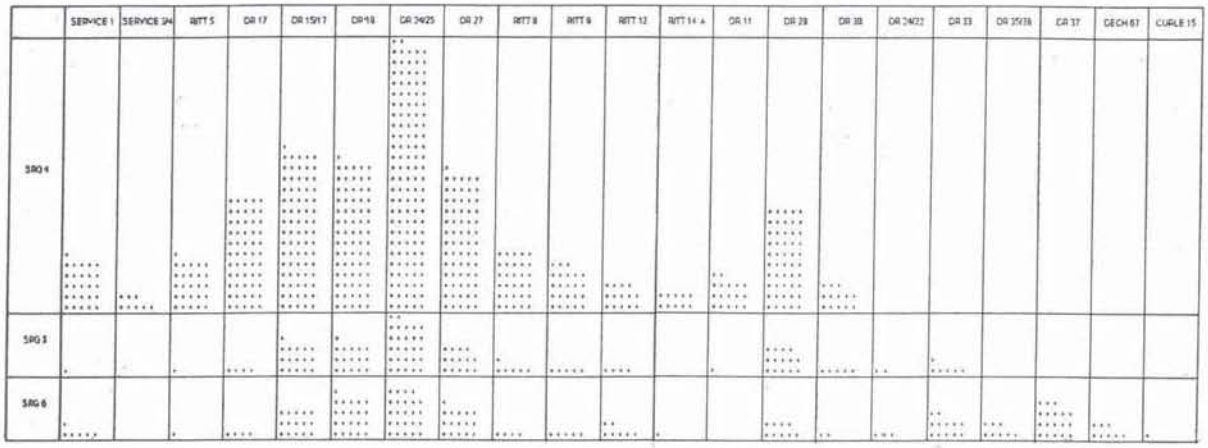

Figure 4 - Saint-Romain-en-Gal. Tableau des formes sigillées, répartition numérique.

sence de matériel augustéen résiduel, qui représente près de 10 %. Les formes les plus fréquentes sont les Drag. 15/17, 18 et 24/25. Cette dernière comptant à elle seule 20,7 %. Les formes claudiennes Ritt. 8, 9, 12 et 14a sont bien représentées. On notera enfin que sur 613 formes de sigillée ne figure aucun Drag. 33.

SRG 5 est moins important en volume avec 122 formes ; pourtant, l'image générale reste très voisine. On constate une diminution des formes précoces résiduelles, mais les formes Drag. 15/17, 18 et 24/25 restent majoritaires. Ces derniers sont la forme la plus fréquente avec 22 %. On remarque toutefois la présence de six exemplaires de Drag. 33 et de deux exemplaires de Drag. 4/22.

Le troisième horizon SRG 6 offre une image légèrement différente caractérisée par l'apparition des formes Drag. 35/36 et 37, Déch. 67 et Curle 15. Ces quatre formes dont l'apparition est située après 60 représentent plus de 20. On remarque encore l'augmentation des Drag. 33. Pour le reste la répartition des formes donne pratiquement la même images et les Drag. 24/25 sont toujours la forme la mieux représentée avec 24 exemplaires (14,5 %).

A partir de ce constat, quelles dates pouvons-nous proposer pour ces trois horizons et quelle valeur faut-il accorder aux différences qui apparaissent entre les trois ensembles ? Si l'on fait abstraction des Drag. 4/22 et 33, les faciès SRG 4 et 5 sont semblables et ces deux phases sont identiques en chronologie absolue. L'on serait tenté de dater entre 40 et 60 ces deux horizons en raisonnant sur l'absence, malgré un matériel abondant, des formes apparaissant vers 60. Que dire alors de l'absence de Drag. 33 en SRG 4, sur 623 vases, alors que cette forme est censée être produite et diffusée à La Graufesenque à partir de 20 ou 25 ap. J.-C. ?

Ou bien cette absence est le simple fait du hasard, ou bien elle est significative d'un point de vue chronologique et il en découle que la forme Drag. 33 apparaît plus tardivement qu'on ne l'a dit. Dans le cas présent, je pencherais pour la seconde hypothèse car la constitution du lot, à partir de nombreuses couches, rend peu probable une sélection du matériel qui justifierait cette absence. La comparaison avec d'autres contextes, rue des Farges en particulier, montre la même absence de Drag. 33 dans des contextes claudiens.

Pour les Drag. 4/22, le cas est légèrement différent. D'une part, on admet qu'il apparaît plus tard, à partir de 40, et d'autre part, il reste plus faiblement représenté que le Drag. 33 dans les contextes plus récents (SRG 5 et 6).

A partir de ces éléments de réflexion, on pourrait donc proposer la date de 40-50 pour SRG 4 et celle de 50-60 pour SRG 5, dans la mesure où le faciès général de ces deux ensembles reste très voisin, même si la stratigraphie démontre que les dépôts qui correspondent à SRG 5 sont forcément postérieurs à ceux qui constituent SRG 4. Ces deux datations obligent à considérer que les étapes de construction auxquelles correspondent SRG 4 et 5 se sont succédé très rapidement ou que SRG 5 ne contient que du matériel résiduel et que sa date réelle se situe plus avant dans le Ier s. Quant à SRG 6, où surgissent les formes produites à partir de 60, ou supposées telles, il convient de le dater au plus tôt vers 70 et plus probablement vers 80 ou 90.

Le tableau de répartition des monnaies (Fig. 5) n'apporte pratiquement aucune aide pour préciser la chronologie des horizons, mais illustre, au contraire, le décalage pouvant exister entre la datation basée sur les découvertes monétaires et celle fondée sur la céramique. Ainsi, il faut attendre SRG 6 pour voir apparaître les premières monnaies de Claude, alors que SRG 4 ne livre que des monnaies d'Auguste et de Tibère. En s'appuyant sur les monnaies, on serait dont tenté de remonter la date de constitution des dépôts, voire la date de production de certaines formes, alors que l'étude critique oblige au contraire à décaler, vers le bas, la date de constitution des dépôts par rapport à la date de production des céramiques.

Le dernier cas que je prendrai comme illustration provient d'une fouille de sauvetage effectuée à Lyon de 1985 à 87 (3). Seules sont prises en compte 4 phases correspondant à des aménagements successifs d'un même espace, matérialisés par des constructions. La première (phase 4) correspond à l'installation d'un bassin ; la deuxième (phase 5) à une réfection du bassin ; la troisième (phase 6) au comblement de la structure après abandon ; la dernière (phase 7) à un dépôt

	SRG1	SRG2	SRG3	SRG4	SGR5	SRG6	SRG7	SRG8
République	••		•••		•			
Gauloise	•		••••					
Octave	••							
As Vienne	•							
As Nîmes I		••••	••••					
Auguste		•	•	•	••			
As Nîmes II			•	••				
Tibère (autel Lyon)			••					
As Nîmes III			•	••		•		
Tibère				••••	••	•		
Auguste (posturne)				•••	•			
Caligula				(•)				
Claude						••		
Néron							•	
Antonin								•
Aelius								•
Commode								•
						après 80	après 180	milieu fin 3e

Figure 5 - Saint-Romain-en-Gal.
Tableau de répartition des monnaies par horizon.

postérieur au comblement. Le matériel qui correspond à ces quatre phases est beaucoup moins abondant que celui des exemples précédents. La figure 6 montre la répartition du matériel avec les datations figurées toujours selon le même principe.

La phase 4 a livré des formes de sigillée du sud de la Gaule dont l'élément le plus récent est représenté par la forme Drag. 35. On remarque également la présence d'amphore G.4. La constitution du dépôt se situe donc après 60.

La phase 5 présente un matériel très limité mais qui comprend un Drag. 37 ainsi que de la G.4. Sur ces seuls indices, sa datation ne se distingue pas de la phase 4, bien qu'elle soit plus récente en chronologie relative.

La phase 6 offre un matériel un peu plus varié avec 10 formes de sigillée, parmi lesquelles on retrouve les types Drag. 35/36, 37 et Curle 11. On note toujours la présence de G.4 mais aussi de G.5. Le *terminus post-quem* demeure donc à peu près identique à celui des phases précédentes : après 70, si l'on suit la date d'apparition du Curle 11.

La phase 7, enfin, n'a livré que 4 formes de sigillée. Elle comprend également des amphores G.3 et G.4. Paradoxalement, cette phase présente un faciès plus

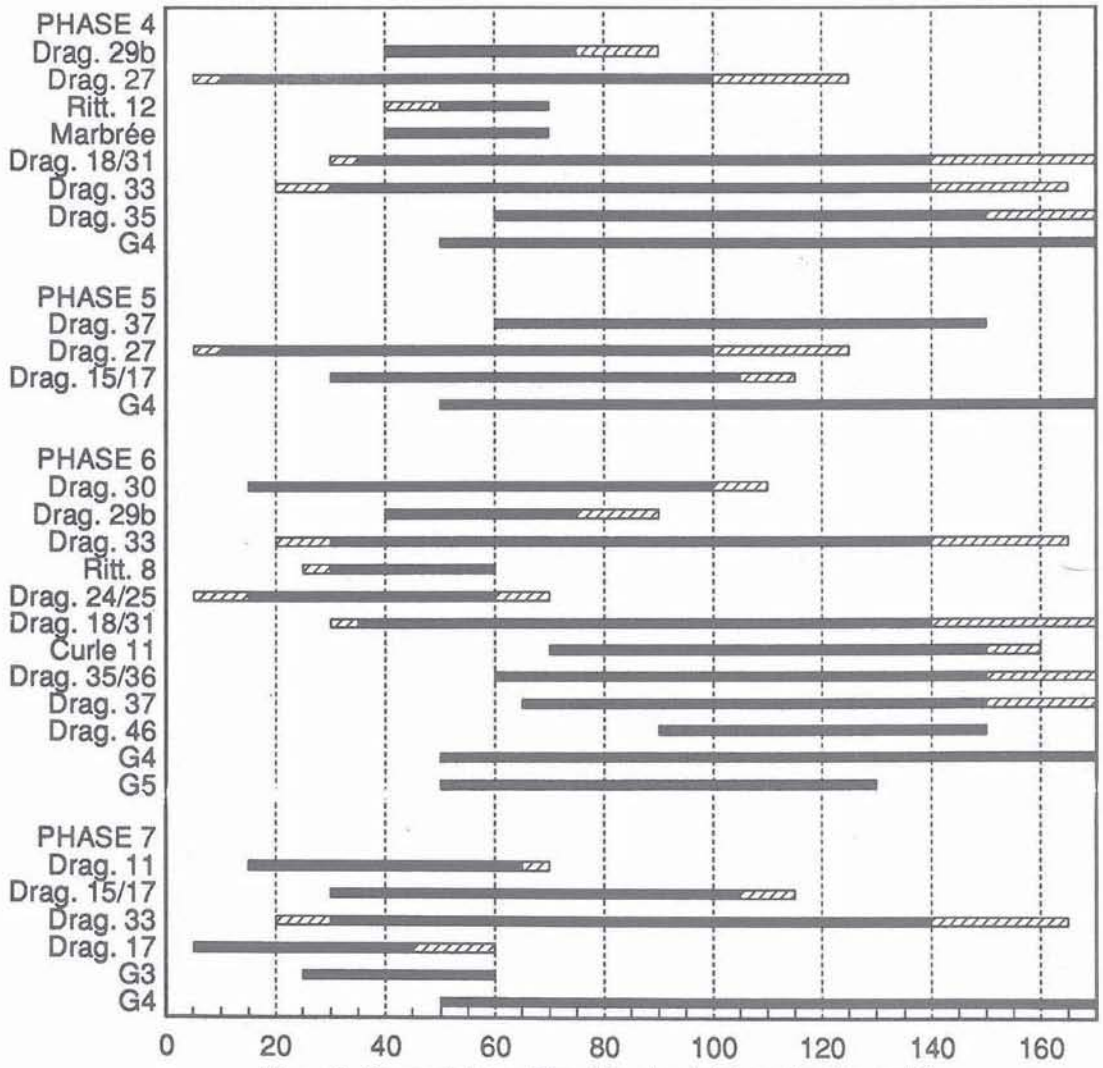

Figure 6 - Gorge de Loup. Répartition des datations des phases 4-7.

ancien que les précédentes, puisque n'y figure aucune des formes de sigillée produites à partir de 60.

Le site choisi ici comme exemple présente toutefois un intérêt supplémentaire dans la mesure où il comprenait des structures de bois qui ont permis d'obtenir des datations dendrochronologiques. Celles-ci concluent que le bassin de la phase 4 aurait été construit avec des bois abattus durant l'hiver 34/35 et vers 86-90 ap. J.-C. Encore faut-il souligner que les bois les plus récents sont des éléments de canalisation refendus qui pourraient donc avoir été remployés au même titre que ceux de 34/35.

Cette datation démontre que le matériel de la phase la plus ancienne est datable de 90, au plus tôt. Il s'ensuit que les phases suivantes débordent très probablement largement sur le IIème s., bien que la totalité du matériel recueilli se rapporte au Ier s. Un tel résultat est bien évidemment le fruit de deux facteurs : premièrement, la présence de matériel résiduel et deuxièmement, la faiblesse de l'échantillon considéré. Avec aussi peu de formes et d'individus, l'absence de formes du Ier s., dans la dernière phase, n'est pas significative. On ne peut raisonner sur l'absence de sigillée claire B, par exemple, pour dire que la phase 6 se situe encore au Ier s. ou au tout début du IIème s. Il convient également de remarquer que si ces ensembles n'étaient pas situés en chronologie relative par la stratigraphie, mais correspondaient à des sites ou des sondages différents, on conclurerait, sans doute, qu'ils sont pratiquement contemporains.

VI. CONCLUSION

A travers ces trois études de cas qui illustrent les problèmes abordés en préambule, on mesure mieux les difficultés d'approcher une datation qui présente un caractère fiable. On constate aisément qu'une datation fondée sur un lot de matériel peu important ou qui repose pour l'essentiel sur les monnaies risque facilement de déboucher sur une erreur d'un demi-siècle. Vouloir dans ces conditions proposer une datation à 10 ans près est illusoire et nous pêchons, sans doute, bien plus par excès d'optimisme que par excès de prudence. Même si les données quantitatives sont d'un apport indéviables en matière de datation, elles ne suffisent pas à résoudre tous les problèmes. Elles permettent de mesurer éventuellement la part du matériel résiduel mais surtout de relativiser la notion présence/absence. Qu'un type, qui ne représente que 1 % du matériel sur un lot de 2000 vases, soit absent d'un lot de 50 vases ne signifie rien du point de vue chronologique. A l'inverse, l'absence dans des ensembles importants de types qui devaient y figurer oblige à s'interroger sur leur datation ou sur leur importance numérique réelle, comme c'est le cas pour les Drag. 33 dans l'exemple de Saint-Romain-en-Gal. Le problème, c'est que cela revient à mettre en cause la validité de l'outil que l'on utilise précisement pour dater. Tout ceci montre que les dates proposées pour les types de vases et qui sont, le plus souvent, le fruit d'une dialectique entre les ateliers et les sites de consommation, et donc d'une moyenne entre dates de production et dates d'utilisation, sont difficilement utilisables sans introduire la notion de probabilité. Même en considérant comme acquis que la forme Drag. 37 est produite à partir de 60, la question se pose de savoir à partir de quel moment, elle acquiert une importance significative dans les couches archéologiques. De ce point de vue, l'étude réalisée par Barbara Pferdehirt sur la céramique ornée des sites militaires rhénans est fort instructive. Elle tend à démontrer que le Drag. 37 n'est diffusé qu'à partir de 68 et qu'il faut attendre les années 80 pour que la proportion entre les Drag. 29 et les Drag. 37 soit sensiblement égale (4). C'est pourquoi si l'on considère, par exemple, un niveau ne contenant que quelques fragments de céramique représentés par un Drag. 37, un Drag. 35/36 et un Drag. 33 du sud de la Gaule, la probabilité qu'il s'agisse d'un dépôt du IIème s. est infiniment plus grande que celle qu'il s'agisse d'un dépôt du Ier s.

Tous les exemples que nous venons de voir concernent l'utilisation de la céramique pour dater des structures ou des faits archéologiques, ce qui constitue la démarche courante de l'archéologue. Il convient de garder présent à l'esprit que les problèmes se posent différemment lorsqu'on cherche à préciser la chronologie des céramiques en décrivant la stratigraphie ou des contextes "bien datés". La question du matériel résiduel, notamment, intervient, en effet, de manière radicalemenrt différente. La présence de telle céramique dans un contexte de telle époque ne prouve en rien qu'elle est encore produite ou couramment utilisée à ce moment là.

D'autres aspects auraien,t sans doute, mériter qu'on s'y attarde mais cet exposé est loin d'avoir fait le tour de la question. Malgré cela et bien qu'il rappelle beaucoup d'évidence, j'espère qu'il permettra d'alimenter la réflexion qui reste fondamentale pour notre discipline.

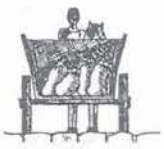

NOTES

(1) Ces fouilles réalisées par la mission Franco-Turque de Cuide, sous la direction de Jean-Yves Empereur et N. Tuna, se poursuivent depuis 1988.

(2) Cet exemple a été développé dans A. DESBAT, Etablissements romains ou précocement romanisés de Gaule tempérée, dans Actes de la Table-Ronde "Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIème et Ier s. av. J.-C. Confrontations chronologiques", *R.A.N.*, suppl. 21, 1990, p. 243-253 ; cf. aussi A. DESBAT, M. PICON, Les importations précoces de sigillées à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), dans *Actes du colloque des R.C.R.F.*, Pavie, 1990, sous presse.

3) Il s'agit des fouilles de Gorge de Loups à Lyon 9ème. cf. C. BELLON, *L'occupation gallo-romaine du site de Gorge de Loup, à Lyon-Vaise*, Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes, 1991. Je remercie vivement C. Bellon et G. Ayala de m'avoir autorisé à utiliser ces données encore inédites.

4) B. PFERDEHIRT,Die Römische Okkupation Germanicus und Rätiens vonder Zeit des Tiberius bis zum Tode Trajans, dans *Jahrbuch des R.G.Z.*, 33, 1986, p. 221-320 (en particulier la fig., p. 250).

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Marc FELLER

CLASSIFICATION ET DATATION DES MOLETTES D'ARGONNE PROBLÈMES DE MÉTHODES.

En 1968, dans un célèbre article, W. Hübener établissait les bases d'une datation des décors à la molette sur sigillée d'Argonne du Bas-Empire (Hübener 1968, p. 241-298). Celles-ci reposaient sur trois éléments essentiels qui étaient le classement des décors en huit groupes, la mise en évidence de leurs apparitions successives et leur calage chronologique. Depuis cette période, le renouvellement des données, issues de la fouille ou de divers travaux de synthèse, montre que le principe d'une relation entre évolution décorative et chronologique s'est vérifiée. Par contre, l'utilisation de la classification de W. Hübener pose quelques problèmes et la chronologie de certains groupes est à reconsidérer, à tel point que certains chercheurs traitent certaines molettes individuellement (Bakker 1979, 1981a et 1981b). Pourtant, ce système fait toujours référence et est, bien souvent, utilisé sans nuances critiques. Malgré quelques remarques très ponctuelles faites par quelques auteurs pour émettre leur réserve par rapport à ce système, ils l'utilisent néanmoins, à défaut d'un autre outil (Mitard 1974 et 1984 ; Jigan 1987).

Plus de vingt ans après la publication de l'article de W. Hübener, il convient donc de réexaminer la question et de faire le point. L'analyse du système proposé par ce dernier amène trois remarques.

La première porte sur le classement décoratif qui, comme cela a été signalé à plusieurs reprises, n'est pas suffisamment complet pour rendre compte de tous les décors.

La seconde a trait à l'évolution du décor où il existe une confusion entre évolution décorative et chronologique.

La troisième se rapporte à la datation où se posent, tout d'abord, le problème de la fiabilité des ensembles de références et de leur interprétation, ensuite celui des quantités d'observations utilisées et, enfin, celui de la cohérence chronologique des groupes. En d'autres termes, il s'agit de confronter les observations présentées par W. Hübener, d'ailleurs toujours de façon très prudente, à des données plus récentes et à une nouvelle approche méthodologique. L'objectif est de vérifier la cohérence des groupes, non pas sous le seul angle des décors, mais aussi de leur chronologie relative.

I. LA CLASSIFICATION DE W. HÜBENER.

1. Le classement des molettes.

La classification de W. Hübener est appuyée à la fois sur l'examen approfondi du catalogue Unverzagt-Chenet et sur l'analyse d'ensembles issus de sites de consommation. La distinction des groupes repose sur la présence d'un ou deux motifs décoratifs considérés comme les identifieurs du groupe, sur la quantité de molettes qui peuvent s'y rattacher mais aussi sur des observations d'ordre chronologique. Il a ainsi pu isoler huit groupes dont l'ordre traduit leur apparition dans le temps, et qui se caractérisent comme suit :

- Gr.1 : oves seules ou combinaisons avec oves
- Gr.2 : petits crans carrés
- Gr.3 : hachures diagonales
- Gr.4 : hachures horizontales et verticales, possibilité de combinaisons avec des croisillons
- Gr.5 : croix de Saint-André avec points et/ou cinq points, possibilité de combinaisons avec des chevrons et des points plus ou moins nombreux
- Gr.5b : avec croisillons (gitter)
- Gr.6a : six points et plus
- Gr.7 : motifs compliqués qui ne relèvent pas des autres groupes, avec un groupe à part (sonder gruppe) qui comporte des motifs en forme d'arcs (bogen motive)
- Gr.8 : motifs chrétiens

La base de ce classement repose, à la fois, sur des critères décoratifs, symboliques et chronologiques.

Les groupes 2, 3 et 4 ne regroupent que des décors très simples qui permettent de les isoler facilement. La cohérence du Gr.2 ne fait aucun doute ; son type de décor, très particulier, en fait un ensemble caractéristique. Le groupe 3, héritier d'une tradition décorative attestée en Argonne depuis le Ier s., est également une entité homogène. Les thèmes de ce groupe constituent la base du décor à la molette. Ils sont pratiquement présents dans toutes les molettes quel que soit leur groupe. Le Gr.4, un peu plus complexe, mais d'inspiration très proche de celle du Gr.3, entre également dans la composition de beaucoup de décors. W. Hübener

avait tendance à les associer, voire à les confondre, mais la datation un peu plus tardive qu'il proposait pour ce dernier groupe l'avait amené à le distinguer du Gr.3 pour faire apparaître cette nuance chronologique.

Les groupes 1, 5 et 6 comportent, à la fois, des décors simples et plus complexes où la présence d'un seul élément suffit pour l'attribution au groupe. Les groupes 5 et 6 sont caractérisés par la présence de croix de Saint-André et de points. La détermination des critères de base (croix et cinq points, six points et plus) repose sur les molettes de la nécropole d'Oudenbourg qui présentent ces motifs. Parmi le Gr.5, W. Hübener distinguait aussi un sous-ensemble caractérisé par un motif en forme de grille (gitter), qui lui apparaissait plus récent, et un autre avec des décors plus compliqués. Le groupe 1 regroupe les molettes à base d'oves. Mais comme il le fera remarquer un peu plus tard, dans ce groupe figurent des décors plus compliqués qui pourraient relever des groupes 5 et 6, voire 7 qu'il conviendrait de considérer à part, pour la datation.

Le groupe 7 englobe, d'une part, des décors compliqués qui ne relèvent pas des autres groupes et, d'autre part, plusieurs molettes très particulières avec des motifs en arceaux. C'est en fait une classe fourre-tout hétérogène où sont regroupés des décors qui peuvent très bien n'avoir aucun point commun ; d'ailleurs W. Hübener spécifiait bien que certaines attributions à ce groupe étaient tout à fait subjectives. En effet, l'examen attentif de la liste des molettes qui lui sont attribuées montre que certaines d'entre elles pourraient aussi bien relever du Gr.5.

Le groupe 8, quant à lui, n'appelle aucune remarque complémentaire puisqu'il regroupe essentiellement des molettes chrétiennes, quel que soit leur style ou leur composition.

2. L'évolution décorative et la datation des groupes (Fig. 1 et 2).

L'évolution décorative des décors à la molette proposée par W. Hübener est à l'image des groupes. Elle rend compte de façon très simple de l'évolution décorative et de la succession des groupes dans le temps. D'après ses observations, les décors vont du plus simple au plus compliqué. Les groupes les plus anciens sont, en particulier, les Gr.1 et 3 qui reprennent des thèmes utilisés au Haut-Empire. Les Gr.5, 6 et 7, postérieurs, sont caractérisés par de nouveaux motifs comme les croix, les points ou les chevrons. Les molettes chrétiennes, quant à elles, sont les plus récentes. Ce schéma, valable dans ses grandes lignes, paraît moins évident pour certains groupes lorsqu'on en analyse le détail.

Groupe 1 : de 320 à 350 (amplitude : env. 30 ans).

La chronologie de ce groupe repose sur trois points :

- l'absence de molettes dans l'ensemble clos des thermes impériaux de Trèves, datés de 320 ;
- la présence de six molettes de ce groupe dans la sépulture A de Lavoye, datée des années 340-350 ;
- son absence dans les sites de hauteur compris entre la Bavière et la Suisse dont la période d'occupation est attestée entre 340 et 370.

W. Hübener considérait ce groupe comme le plus ancien d'après les observations faites sur le remplissage du fossé du fort de Qualburg, où il est associé, principalement, au Gr.2, mais aussi au Gr.3. D'après lui, cette ancienneté était confortée par sa localisation dans les fouilles de Strasbourg.

Il rapprochait ce groupe des molettes à rinceaux datables de la même période et les considérait comme la continuité des décors de la sigillée moulée. Il interprétait le fait que les oves soient assez rarement utilisées avec les croix de Saint-André, ou des motifs plus compliqués, comme un autre argument en faveur de la précocité du groupe.

Groupe 2 : de 330 à 365 (amplitude : env. 35 ans).

La chronologie du groupe 2 est à rapprocher de celle du Gr.1 car ces deux groupes sont souvent associés. Le début de sa fabrication a été calé d'après l'ensemble de Qualburg où, d'après W. Hübener, le Gr.2 apparaît après le Gr.1. Il est présent également dans la nécropole d'Oudenbourg où il est considéré comme le plus ancien, d'après la chronologie générale du site, c'est-à-dire vers 340-350. Il est également présent dans la sépulture A de Lavoye, à la même période. La disparition de ce groupe est située de façon hypothétique, vers 365.

Groupe 3 : de 340 à 370 (amplitude : env. 30 ans).

Le groupe 3 correspond aussi au même horizon chronologique que les groupes précédents, mais est considéré comme un peu plus tardif. Les deux arguments avancés par W. Hübener sont, d'une part, la topochronologie de la nécropole d'Oudenbourg, où ce groupe est à caler entre les Gr.2 et 5 et, d'autre part, la tombe 30 de la nécropole de la Porte Blanche, à Strasbourg, où une molette du Gr.3 était associée à une monnaie de Constantin II (337-340). Il remarquait également qu'un certain nombre de sites de hauteurs, situés en Suisse, abandonnés vers 350-360, comportaient des molettes de ce groupe, ce qui prouvait leur circulation avant le milieu du IVème s. De même que pour le Gr.2, il situait la disparition de ce type de décor, de façon imprécise, vers 365/370, parce ces deux groupes n'étaient pas représentés dans les deux *castella* d'Alzei et d'Altrip dont la construction est située vers 370/380, pour le premier, et 367/370 pour le second.

Groupe 4 : de 350 à 375 (amplitude : env. 25 ans).

La datation proposée pour le Gr.4 est très proche de celle admise par W. Hübener pour le Gr.3, dans la mesure où il les considérait comme très liés. Il faut d'ailleurs, encore une fois, souligner l'ambiguïté qui règne chez lui à propos des Gr.3 et 4. A tel point qu'il se référait assez souvent au Gr.3/4, comme les deux molettes du Gr.3 d'Oudenbourg qui se trouvent symbolisées dans son schéma de la distribution topographique, dans la nécropole, par un motif qui s'applique plutôt au Gr.4. Leur distinction est liée, selon toute vraisemblance, au souci de faire apparaître la nuance chronologique qui les sépare.

L'apparition du Gr.4 est datée, semble-t-il, d'après la sépulture A de Lavoye où figurait un exemplaire de ce groupe. Sa disparition est située vers 375, à partir des fameux exemplaires d'Oudenbourg. Ainsi, W. Hübener situait plutôt ce groupe dans le troisième quart du IVème s., bien qu'il ait remarqué que les exemplaires des tombes 11 et 12 de Haillot et de la tombe 9 de Bad-Hombourg étaient plutôt à caler au Vème s, d'après les monnaies ou les objets associés.

Gr1	oves possibilités de combinaisons	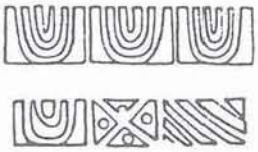	320/350
Gr2	petits crans		330/365
Gr3	hachures diagonales		340/370
Gr4	hachures verticales et horizontales possibilité de croisillons		350/375
Gr5	croix et cinq points possibilités de six points et plus	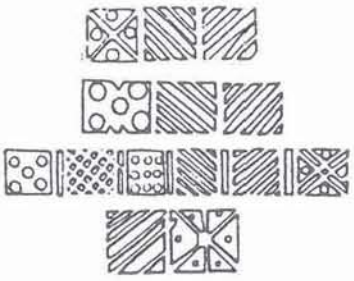	360/390
Gr6	six points et plus		380/420
Gr7	motifs compliqués	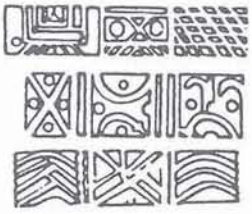	390/420
Gr8	motifs chrétiens		400/430

Figure 1 - Evolution décorative des molettes d'Argonne, d'après W. Hübener (1968).

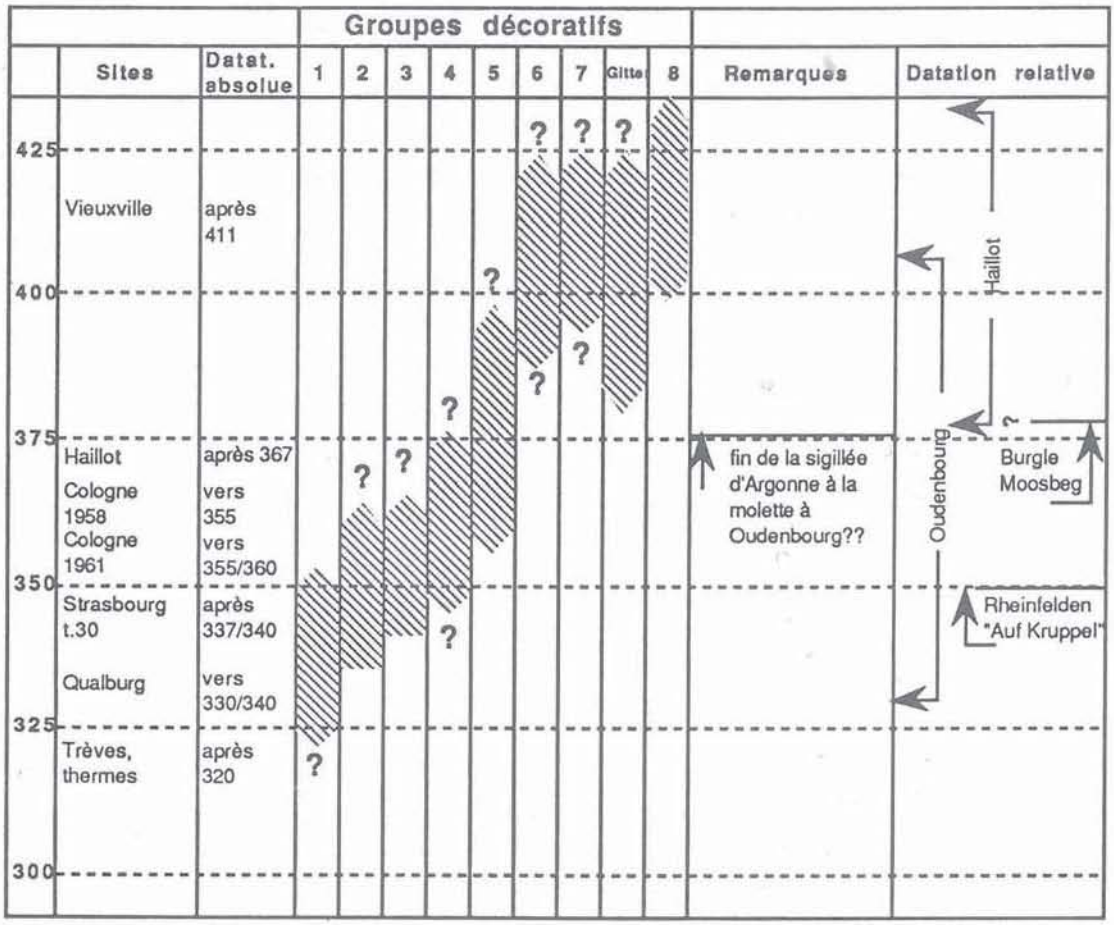

Figure 2 - Tableau chronologique des molettes d'Argonne, d'après Hübener (1986).

Groupe 5 : de 360 à 390 (amplitude : env. 30 ans).

Le Gr.5 marque la transition avec un nouveau répertoire décoratif où apparaissent croix et motifs à cinq points. Son apparition est située vers 355/360 par deux exemplaires trouvés dans le remplissage de deux puits de Cologne dont les comblements sont datés vers 355/360. Ces deux observations concordent avec l'apparition de ce groupe dans la chronologie relative d'Oudenbourg où la disparition des décors argonnais serait située vers 380. D'après W. Hübener, le Gr.5 n'atteint pas la fin du siècle, bien qu'il n'ait aucune certitude en ce sens.

Groupe 6 : de 380 à 420 (amplitude : env. 40 ans).

D'après la "stratigraphie horizontale" de la nécropole d'Oudenbourg, le Gr.6 serait légèrement plus récent que le Gr.5. Dans le schéma chronologique qu'il propose ensuite, il le place à l'extrême fin du IVème s., bien après la date de disparition présumée des molettes dans cette nécropole, ce qui est en contradiction avec ses observations précédentes, même s'il existe un chevauchement entre le début du Gr.6 et la fin du Gr.5. Le prolongement du groupe jusqu'au deuxième quart du Vème s. est argumenté par la tombe de Vieuxville postérieure à 411 (Stufe II de Böhner).

Groupe 7 : de 390 à 420 (amplitude : env. 30 ans).

Le caractère tardif du Gr.7 est essentiellement basé sur la présence d'un ensemble de dix molettes de ce groupe dans un bassin des thermes de Boppard daté d'une période relativement récente. Mais W. Hübener n'amène pas d'élément plus précis pour expliciter sa chronologie. En particulier, la distinction du "sonder gruppe" semble n'avoir, pour lui, aucun sens chronologique.

Gittermotiven : de 390 à 420 (amplitude : env. 30 ans).

Si le chapitre consacré à la description des molettes comporte huit groupes de base, le tableau chronologique de synthèse fait apparaître une nouvelle catégorie entre les Gr.7 et 8, qui correspond aux molettes du Gr.5 avec des motifs à forme de grilles (groupe 5b). Ce complément lui semblait nécessaire d'après les molettes de ce type rencontrées dans la tombe 11 de Haillot et celle de Vieuxville, situées dans le premier quart du Vème s. Il conviendra plus tard de supprimer cette distinction d'après l'ensemble trouvé dans le dernier niveau d'occupation d'Illzach où molettes du Gr.5, avec ou sans grilles, ont été trouvées en étroite association, et de placer leur production entre 360 et 390.

Groupe 8 : de 400 à 435 (amplitude : env. 35 ans).

Pour asseoir la chronologie du groupe des molettes chrétiennes, W. Hübener s'est montré très prudent et n'a retenu que les deux tombes de Haillot et de Vieuxville situées dans la première moitié du Vème s. Il n'a pas retenu l'hypothèse d'une datation plus récente de ce type de molettes, au milieu du Vème s., comme l'avait avancé W. Unverzagt, à partir du grand amphithéâtre de Metz et des thermes Sainte-Barbe de Trèves.

3. Problèmes méthodologiques liés à la classification d'Hübener.

A priori, ce système peut paraître satisfaisant car il met en évidence les grandes tendances décoratives et chronologiques des molettes sur sigillée tardive. D'ailleurs, les principes de cette évolution se sont largement vérifiés à partir des découvertes postérieures à la publication de son article. Sur le plan méthodologique, la démarche de W. Hübener appelle, cependant, plusieurs commentaires. Si ses observations sont tout à fait pertinentes, à propos d'une évolution décorative des molettes dans le temps, par contre la structuration des données est moins satisfaisante. Son système est trop simple pour pouvoir s'appliquer à une réalité archéologique complexe.

- Le classement :

L'utilisation de ce système est tout à fait satisfaisante pour classer des compositions simples (Gr.2, 3 et 4), ou caractéristiques (Gr.8), ou ne comportant aucune ambiguïté dans les associations de motifs décoratifs. Il subsiste néanmoins un certain nombre de cas de figure où son usage s'avère difficile, voire impossible. C'est le cas, en particulier, des décors qui présentent des combinaisons où les thèmes identifieurs des Gr.1, 5 et 6 se trouvent associés. Les critères qui prévalent pour instituer un motif comme majeur par rapport aux autres, et par conséquent son attribution à un groupe précis, peuvent varier en fonction du jugement du chercheur qui étudie le décor. Ceci a bien évidemment des conséquences importantes sur les conclusions chronologiques qui sont déduites à partir des molettes.

Un autre défaut de ce système est qu'il ne prend pas en compte toutes les possibilités décoratives rencontrées, comme les molettes à rinceaux, les molettes épigraphes, ou les compositions à base de croisillons ou de chevrons, mais ces cas ne sont, certes, pas très nombreux, ce qui explique peut-être qu'ils aient été délaissés. Il conviendrait toutefois de créer des catégories particulières afin de pouvoir les intégrer dans la classification générale, car une des fonctions premières d'une construction classificatrice est bien de pouvoir s'appliquer à tous les éléments d'un phénomène décoratif.

Il faut ajouter, en complément à cette critique, que les styles et les variantes ne sont également pas pris en compte. L'analyse détaillée des thèmes décoratifs utilisés dans les 354 molettes du catalogue Unverzagt-Chenet donne les résultats suivants pour les neuf grandes classes décoratives qui y ont été isolées :

	Thèmes	Variantes	Sous-variantes
1	Hachures	12	43
2	Croisillons	2	11
3	Croix	25	117
4	Points	15	49
5	Oves	12	31
6	Chevrons	5	26
7	Divers	13	35
8	Paléochrétiens	5	29
9	Barres	7	13
		96	354

Un décompte du nombre des combinaisons décoratives rencontrées dans ce catalogue fait état de cinquante possibilités, ce qui montre la richesse iconographique de ce type de décor mais permet aussi de mesurer la complexité de son étude.

Face à cette diversité, le classement proposé par W. Hübener est très rudimentaire. Seuls les grands thèmes sont utilisés pour l'établissement des groupes, mais il rend néanmoins bien compte des grandes tendances décoratives qu'il est possible de rencontrer. Il faut simplement regretter que cette richesse iconographique spécifique des Gr.1, 5, 6 et 7, n'ait pas été étudiée plus en détail. Ce trait est néanmoins un défaut de taille car il met sur le même plan des ensembles qui n'ont pas la même homogénéité et rendent compte d'inspirations décoratives qui n'ont pas la même ampleur.

- L'évolution décorative et la datation :

Dans une démarche normale de traitement de données, la mise en évidence d'une évolution décorative relève, dans un premier temps, d'une analyse détaillée des différents thèmes utilisés, de leur association dans la construction générale et des éventuelles façons différentes de traiter un même thème (Gardin 1978, Lagrange 1973 et Leredde 1982). Puis, dans un second temps, les éventuelles structures décoratives qui ont pu être isolées sont confrontées aux renseignements chronologiques. Ce souci est présent dans l'étude de W. Hübener, mais elle se trouve limitée par le caractère rudimentaire du classement et par la faible quantité d'observations chronologiques utilisées.

Mis à part pour les groupes 1, 2 et 3, relativement bien documentés, l'établissement de la datation des autres groupes est basée sur un nombre très limité d'observations. Ainsi, à partir d'une datation relative de quelques molettes, a-t-il pu asseoir la datation de groupes où figurent des décors de styles très différents, comme ceux des Gr.1, 5, 6 et 7. Même s'il reconnaissait que ses résultats étaient appuyés sur peu d'éléments et susceptibles d'être complétés, la question qui se pose inévitablement est : peut-on, réellement, asseoir la chronologie d'un groupe tout entier à partir d'un nombre d'observations aussi faible, qui portent de surcroît sur des décors différents ? Inversement, dans cette situation, est-il possible de dater une molette par sa simple appartenance à l'un des groupes proposés par W. Hübener.

Dans les ensembles archéologiques utilisés, la chronologie relative de la nécropole d'Oudenbourg joue un grand rôle. C'est, en particulier, à partir de ce site qu'il a mis en évidence la succession des Gr.2, 3, 4, 5 et 6, d'après la topochronologie des tombes. Lors de la publication de synthèse consacrée à ce cimetière, la présence d'une molette du Gr.3, dont il n'avait pas eu connaissance, dans la partie la plus récente de la nécropole a, plus tard, contredit sa théorie. Il se pose alors une autre interrogation qui est celle de la confiance à accorder aux sources, surtout lorsqu'elles ne sont pas confrontées à d'autres données.

Les problèmes qui apparaissent à partir de ce regard critique porté sur le système de W. Hübener sont liés à la fois à des critères quantitatifs et à la qualité des éléments de référence utilisés. Mais, au-delà, c'est le principe même des groupes qui est en cause car l'exis-

tence de groupes, même homogènes, n'implique pas forcément leur cohérence chronologique. C'est encore plus vrai lorsqu'ils ne le sont pas, comme c'est le cas pour les Gr.1, 5, 6 et 7. Les conclusions ne peuvent relever de postulats comme le fait W. Hübener mais d'une série d'observations abondantes, bien documentées et fiables. Elles doivent être le résultat d'une longue investigation bien documentée et non un principe posé à priori.

II. LES NOUVELLES TENDANCES CHRONOLOGIQUES.

1. Etat de la question (Fig. 3).

Depuis l'article de W. Hübener, des découvertes et des publications nouvelles sont venues étoffer utilement le catalogue des ensembles de références utilisables pour la datation des molettes d'Argonne. De même, un réexamen récent des premières conclusions chronologiques de W. Unverzagt, à propos de la circulation des molettes chrétiennes au milieu du Vème s., amène à reconsidérer totalement la chronologie de certains groupes. Un état de la question est possible à partir de ces données.

Groupe 1 :

La datation proposée par W. Hübener semble se confirmer, bien que le nombre des observations ne vienne pas renouveler de façon très importante les données. Il faut cependant envisager une circulation un peu plus longue du Gr.1, comme le suggère l'exemplaire de la tombe 160 d'Epiais-Rhus (Mitard 1984), mais il ne s'agit encore que d'une observation isolée. Par ailleurs, cette molette comporte un décor compliqué dont W. Hübener avait plus tard reconnu qu'il pouvait être plus tardif (Schweitzer 1977).

Ces ensembles placent le Gr.1 plus près du milieu du IVème s. que du début mais, pour le moment, la quantité d'observations est encore insuffisante et la distinction entre molettes à décor simple et à décor complexe n'est pas suffisamment élaborée pour distinguer une évolution décorative et chronologique interne au groupe.

Groupe 2 :

Les données correspondent dans l'ensemble à la datation avancée par W. Hübener. Les exemplaires de Tongres (Vanvinckenroye 1970)) amènent à envisager une apparition un peu plus précoce de ce groupe, mais le *follis* de Constantin Ier de la tombe 10 ne constitue qu'un *terminus post quem* et la datation de la tombe 144 n'est que relative. Les ensembles de la rue Blaise-Pascal à Amiens (Bayard 1978) et ceux de Dambron (Bayard 1980) confirment bien sa circulation au-delà du milieu du IVème s. La molette de la tombe 144 d'Epiais-Rhus (Mitard 1984) propose une date encore plus récente, à partir de 387. Mais les remarques faites précédemment, à propos de l'exemplaire du Gr.1, sont également valables. Il faut remarquer, cependant, que deux molettes de ce groupe figurent dans l'ensemble d'Illzach (Schweitzer 1977) situé vers 380/410 et une autre dans l'ensemble du grand amphithéâtre de Metz (Unverzagt 1919 et Bayard 1990), encore plus tardif (à partir de 400). On est donc obligé de considérer une circulation, voire une fabrication, de ce groupe, plus longue que ce qui est actuellement admis.

Groupe 3 :

Le Gr.3 est relativement bien documenté et confirme les observations générales de W. Hübener sur la circulation de ce groupe dans les deuxième et troisième quarts du IVème s. (IV.2 et IV.3). Des indices d'une fabrication plus précoce sont toutefois procurés par les tombes 9 et 155 de Tournai (Brulet 1977), la tombe 10 de Tongres (Vanvinckenroye) et la tombe 141 d'Epiais-Rhus (Mitard 1984). Ces quatre ensembles sont datés par des monnaies qui ne fournissent qu'un *terminus post quem*, mais leur nombre révèle une tendance, avant 320, qui demande bien sûr à être mieux documentée. La date terminale de ce groupe, établie à partir de leur absence à Altrip et Alzei, est contredite par deux molettes trouvées dans le grand amphithéâtre de Metz. D. Bayard propose de les considérer comme du matériel résiduel (Bayard 1990), mais il ne faut pas exclure, à priori, une circulation de quelques décors de ce type jusqu'au Vème s., ce que semblent confirmer les trois exemplaires d'Illzach (Schweitzer 1977).

Groupe 4 :

Ces éléments de datation contredisent la période de fabrication proposée par W. Hübener, mis à part l'exemplaire de la sépulture A de Lavoye.

Il convient donc de caler les molettes de ce type plus tard, à partir du dernier quart du IVème s. jusqu'à la seconde moitié du Vème s. Elles sont bien représentées dans les sites tardifs comme Illzach, Alzei, Altrip, Echternach ou Metz (25 %). Il faut rappeler que la datation de ce groupe repose, en grande partie, sur le fait que W. Hübener le rapprochait du Gr.3, en particulier à partir des molettes d'Oudenbourg qui, nous l'avons vu précédemment, sont bien du Gr.3 et non du Gr.4 ; néanmoins, un début de fabrication est à envisager vers le milieu du IVème s.

Groupe 5 :

Si on traite globalement le Gr.5, la période de circulation de ce groupe s'étale du milieu du IVème s. jusqu'au milieu du Vème s., soit presque un siècle. Ceci élargit considérablement l'amplitude chronologique proposée par W. Hübener. Une fabrication à partir de 340/350 est à envisager, bien que les éléments de datation ne soient que des *termini post quem* ; en tout cas, il est bien représenté dès les années 360. Sa diffusion, au cours de la première moitié du Vème s., ne fait aucun doute, comme l'a montré récemment D. Bayard. Il représente 28 % de l'effectif des molettes trouvées à Metz. C'est également le groupe le mieux représenté à Illzach, Alzei, Altrip et Echtenach (Bakker 1981b).

Si on analyse le style des décors représentés dans les ensembles de référence, on s'aperçoit qu'il ne présente pas d'homogénéité stylistique. De plus, des molettes compliquées se rencontrent déjà dans les contextes les plus anciens comme à Cologne (Binsfeld 1961 et 1963) et des décors simples dans les plus récents, comme à Metz. L'idée d'une évolution décorative qui irait du plus simple au plus complexe est ainsi contredite. A partir de ces observations, le Gr.5 perd sa cohérence et illustre bien une des interrogations posées auparavant. Est-il possible de dater une molette à partir de sa simple appartenance à un groupe, lorsque les conclusions chronologiques qu'elles induisent peuvent amener des interprétations erronées. Plusieurs auteurs ont d'ailleurs renoncé à utiliser la classification

	Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3		Groupe 4		Groupe 5		Groupe 6		Groupe 7		Groupe 8	
450															Trèves,th. StBarbe	400/460
															Metz	400/470
															Echternach	370/450
															Haillot (3t)	V.2-3
							Haillot,t.12	V.2-3								
425							Haillot,t.11	après 421	Haillot,t.11	après 421						
											Vieuxville	après 411				
							Trèves,th. StBarbe	400/460	Trèves,th. StBarbe	400/460	Trèves,th. StBarbe	400/460	Trèves,th. StBarbe	400/460		
							Metz	400/470	Metz	400/470	Metz	400/470	Metz	400/470		
400			Metz	400/470	Metz	400/470	Alzei	370/440	Alzei	370/440	Alzei	370/440	Vireux,t.41	V.1		
							Echternach	370/450	Echternach	370/450	Echternach	370/450				
					Echternach	370/450	Ilizach	380/410	Ilizach	380/410	Ilizach	380/410	Ilizach	380/410		
			Ilizach	380/410	Ilizach	380/410	Altrip	367/411	Altrip	367/411	Altrip	367/411				
					Altrip	367/411	Krefeld,t.1107b	IV.4-V.1	Furfooz,t.13	après 392	Vireux,t.12	après 405				
	Tongres,t.155	IV.4	Epiais-Rhus,t.144	après 387					Flavion,t.A	après 388	Vireux,(2t.)	IV.4				
							Rochefort,t.9	IV.4-V.1	Sierentz,t.17	après 380	Sierentz,t.50	après 380				
375							Vermand,t.13	après 370	Vireux,t.19	IV.4	Nouvion-en-P	après 380	Sierentz,t.23	après 380		
									Epiais-Rhus,t.245	après 370	Tongrinne,t.3	IV.4-V.1				
					Epiais-Rhus,t.163	après 364			Spontin,t.B	après 370	Tongres,t.45	IV.4				
			Tongres,t14	IV.C	Noyelles s/Mer	après 364			Sierentz,t.17	avant 370	Lavoye,puits 790	après 375				
									Amiens,r. B.Pascal	360/370			Lavoye,puits 790	après 375		
	Epiais-Rhus,t.160	après 360	Amiens,r. B.Pascal	360/370	Amiens,r. B.Pascal	360/370			Cologne,puits	355/360						
									Epiais-Rhus,t.268	après 350						
									Oudenbourg,t.115	après 348			Amiens,L.du Roy	avant 370		
350			Tongres,t.37	après 350	Tongres,t.258	IV.2-3	Lavoye,Sép.A	340/350	Baval,t.1	après 346	Lavoye,Sép.A	340/350	Krefeld,t.1090	340/350		
	Lavoye,Sép.A	340/350	Lavoye,Sép.A	340/350	Lavoye,Sép.A	340/350			Lavoye,Sép.A	340/350	Oudenbourg (3t)	après 337	Lavoye,Sép.A	340/350		
			Oudenbourg,t.70	IV.2-3	Tongres,t.150	IV.2-3			Tongres, (6 t.)	IV.2			Tournai,t.113	320/340		
			Oudenbourg,t.144	IV.2-3	Strasbourg,t.30	après 337			Oudenbourg (2t.)	IV.2						
			Dambron	330/355	Dambron	330/355			Dambron	330/355						
	Qualburg	330/340	Qualburg	330/340	Qualburg	330/340										
325					Epiais-Rhus,t.156	après 330										
			Tongres,t.10	après 322	Tongres,t.10	après 322										
	Tournai,t.40	IV.1														
			Tongres,t.141	IV.1	Tournai,t.155	après 315										
					Tournai,t.9	après 307										
300					Epiais-Rhus,t.141	après 303										

Figure 3 - Tendances chronologiques des molettes d'Argonne : état de la question (Mai 1991).

de W. Hübener pour traiter les molettes des Gr.5, 6 et 7 et les étudient individuellement.

Groupe 6 :

W. Hübener avait bien perçu la circulation des molettes du Gr.6 vers la fin du IVème s. et dans le premier quart du Vème s. Elle est largement confirmée par les tombes de Vireux-Molhain (Bayard 1985) et l'ensemble de Metz (Bayard 1990). Mais l'apparition de ce groupe semble plus précoce que la date qu'il a pu avancer, si on se réfère à la sépulture A de Lavoye (Chenet 1941), et la nécropole d'Oudenbourg (Mertens et Van Impe 1971) qui suggère un début de fabrication peu après le milieu du IVème s., ce qui a pour effet d'élargir la période de fabrication retenue pour ce groupe. A noter que la monnaie, trouvée avec l'exemplaire considéré comme le plus ancien, n'est qu'un *terminus post quem*. Les remarques faites pour le Gr.5 s'appliquent également au Gr.6.

Groupe 7 :

Si le Gr.7 ne constitue pas un ensemble homogène comme W. Hübener l'avait bien précisé, les nouvelles observations confirment cependant sa distinction entre molettes compliquées et "sondergruppe". Quatre contextes, au moins, montrent que ce dernier est à situer sans équivoque au milieu du IVème s., bien que la prudence d'usage s'impose, dans la mesure où il ne s'agit pas des mêmes décors (Amiens : Bayard 1979 ; Krefeld-Gellep, t. 1090 : Pirling 1966 ; Lavoye, sép. A : Chenet 1941 ; Tournai, t. 113 : Brulet 1977). Pour les molettes compliquées, si l'on exclut les décors rattachables à d'autres groupes, il semble qu'une circulation assez tardive, de la fin du IVème s. jusqu'au deuxième quart du Vème s., puisse être admise, comme cela apparaît à Illzach et à Metz. Il faut remarquer que ce type de molettes n'apparaît pas à Alzei, Altrip et Echtenach.

Groupe 8 :

C'est le groupe le moins bien documenté ; seules trois tombes de la nécropole de Haillot (Breuer et Roosens 1956) permettent de les situer de façon certaine dans le deuxième tiers du Vème s. La démonstration récente de D. Bayard, à propos des molettes du grand amphithéâtre de Metz, rejoint tout à fait cette datation. A noter qu'en 1917, W. Unverzagt proposait déjà les années 450 comme date d'abandon de ce monument, de même que les thermes Sainte-Barbe de Trèves, ce que refusait d'admettre G. Chenet.

2.Conclusion.

A la vue de ce bilan et d'études encore inédites, il ne fait aucun doute qu'il y a encore beaucoup de chemin à faire pour asseoir de façon fiable la datation des molettes d'Argonne. Les techniques de structuration des données devraient permettre de résoudre facilement la question posée par le classement stylistique. Pour l'établissement de la chronologie absolue, la multiplication des observations s'impose car les données ne sont pas encore suffisamment nombreuses.

En tout cas, d'après toutes ces observations, il est important de souligner qu'à l'heure actuelle la chronologie de W. Hübener ne peut être employée sans attitude critique, comme le font encore certains archéologues. Notre avis est que, pour éviter tout risque de conclusions erronées, il est souhaitable de ne plus l'utiliser, tout au plus peut-on encore utiliser la classification, à défaut de posséder, pour le moment, d'un outil plus élaboré pour l'étude décorative des molettes.

En résumé, il faut retenir que le principe d'une fabrication plus précoce du décor à la molette sur sigillée n'est pas à écarter. Celui d'une poursuite de la fabrication après 406 est, maintenant, à peu près bien documenté (Van Ossel 1985 et Bayard 1990). Pour ce qui est du système de W. Hübener, nous assistons à un éclatement de la chronologie des groupes. Certains indices obligent à reconsidérer la fin des plus anciens (Gr.1, 2, et 3) qui ont très bien pu être encore fabriqués longtemps après être passés de mode, même en petite quantité. Le Gr.4 voit sa période de pleine utilisation reculée de plusieurs décennies et le Gr.6, son début avancé. On peut, d'ailleurs, se demander si les ensembles de références utilisés (Oudenbourg, sépulture A de Lavoye) sont bien datés. L'amplitude chronologique du Gr.5 est, quant à elle, élargie à presque un siècle comme celle du Gr.7.

Bibliographie

Bakker 1979 : L. BAKKER, dans G. MÜLLER, Ausgrabungen in Dormagen, 1963-1977, *Rheinland Verlag*, Bonn, 1979, p. 52-55.

Bakker 1981a : L. BAKKER, Die Gefäßkeramik des späten 3 und des 4. Jahrhunderts, dans J. METZLER, J. ZIMMER, L. BAKKER, *Ausgrabungen in Echternach*, Luxembourg, 1981, p. 245-247.

Bakker 1981b : L. BAKKER, Rädchenverzierte Argonnen-Terra-Sigillata, dans J. METZLER, J. ZIMMER, L. BAKKER, *Ausgrabungen in Echternach*, Luxembourg, 1981, p. 320-327.

Bakker 1985 : L. BAKKER, Ausgewählte Gefäßkeramik der frühen und späten Kaiserzeit aus Augusta Vindelincum-Augsburg, dans *Forschungen zur provincial-römischen Archäologie in Bayerish-Schwaben*, Augsburg, 1985, p. 45-77.

Bayard 1978 : D. BAYARD, J. FOURNIER, Un dépotoir du IVème siècle, rue Blaise-Pascal à Amiens, dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 5, 1978, p. 191-198.

Bayard 1979 : D. BAYARD, D. PITON, Un bâtiment public du Bas-Empire à Amiens. 1973-1978, six ans de recherches au "Logis du Roy", dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, p. 153-168.

Bayard 1980 : D. BAYARD, A. FERDIERE, Fouille de sauvetage du site gallo-romain de la "Fosse Dieppe" à Dambron (Eure-et-Loire). Le mobilier du fond de cabane du Bas-Empire (St19), dans *Revue Archéologique du Loiret*, 6, 1980, p. 35-39.

Bayard 1985 : D. BAYARD, La sigillée d'Argonne de Vireux-Molhain, dans J.-P. LEMANT, *Le cimetière et la fortification du Bas-Empire de Vireux-Molhain (Ardennes)*, Mainz, 1985, p. 71-133.

Bayard 1990 : D. BAYARD, L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au Vème s., dans *Gallia*, 47, 1990, p. 271-319.

Binsfeld 1961 : W. BINSFELD, Eine Brunnenverfüllung in Köln aus den Jahren 355-360 n. Chr., dans *Kölner Jahrbuch*, 1960-61, p. 73-79.

Binsfeld 1963 : W. BINSFELD, Neuere Funde aus dem vierten Jahrhundert in Köln, dans *Kölner Jahrbuch*, 1962-63, p. 89-97.

Breuer et Roosens 1956 : J. BREUER, H. ROOSENS, Le cimetière franc de Haillot, dans *Annales de la Soc. Archéol. de Namur*, 48, 1956 et *Archéologia Belgica*, 34, 1957.

Brulet 1977 : R. BRULET, G. COULON, *La nécropole gallo-romaine de la rue Perdue à Tournai*, 1977.

Chenet 1941 : G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne au IVème siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Macon, 1941.

Gardin 1978 : J.-C. GARDIN, *Code pour l'analyse des ornements*, 1978.

Leredde 1982 : H. LEREDDE, Panorama 1981 des applications informatiques en archéologie, sous la direction de H. Ducasse, Edition *APDCA*, Valbonne, 1982, p. 73-87.

Lagrange 1973 : M.S. LAGRANGE, *Analyse sémiologique et histoire de l'art*, Klincksieck, 1973.

Mertens et Van Impe 1971 : J. MERTENS, L. VAN IMPE, Het Laat-Romeins Gravfeld van Oudenbourg, dans *Archéologia Belgica*, 1971.

Hübener 1968 : W. HÜBENER, Eine studie zur Spätrömischen Rädchensigillata (Argonnensigillata), dans *Bonner Jahrbucher*, 168, 1968, p. 241-298.

Jigan et Halbout 1987 : C. JIGAN, P. HALBOUT, La céramique d'Argonne décorée à la molette des IV/Vème s. en Normandie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 45-50.

Pirling 1966 : R. PIRLING, Das Römische-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep, dans *Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit*, Berlin, Série B, Band 2, 1966.

Mitard 1974 : P.-H. MITARD, La céramique d'Argonne du IVème siècle à la molette d'Alet (Saint Malo, I.et V.), dans *Dossiers du Ce. R.A.A.*, 2, 1974, p. 41-48.

Mitard 1984 : P.-H.MITARD, La céramique d'Argonne du IVème siècle ornée à la molette de la nécropole d'Epiais-Rhus (Val-d'Oise), dans *Bulletin Archéologique du Vexin français*, 17, 1984, p. 91-96.

Schweitzer 1977 : R. SCHWEITZER, Contribution à l'étude de la céramique du Bas-Empire, dans *Bulletin du Musée Historique de Mulhouse*, LXXXIV, 1977, p. 65-76.

Unverzagt 1919 : W. UNVERZAGT, Materialen zur römisch-germanischen Keramik, dans *Terra sigillata mit Rädchenverzierung*, III, 1919.

Van Ossel 1986 : P. VAN OSSEL, Céramiques de la fin du IVème et du Vème s. en Gaule Belgique, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Reims*, 1985, p. 63-69, et *Bulletin de la Soc. Arch. champenoise*, 1986.

Vanvinckenroye : W. VANVINCKENROYE, De romeinse zuidwest-begraafplaats van Tongeren, *Provinciaal gallo-romeins Museum*, 2, p. 23-149.

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Lucien RIVET

LES CRITÈRES OBJECTIFS DE DATATION OU LES SURPRISES DE LA CÉRAMOLOGIE

Le sujet, très large -ou trop large-, peut être abordé sous différents angles et donner lieu à maints développements (1). Dans cette communication, pour présenter quelques exemples, je souhaite, sans avoir l'illusion d'être exhaustif, rappeler quelques idées et commentaires généraux, très simples.

La mise en corrélation des mots "céramique" et "chronologie" est quotidienne dans nos préoccupations, que l'on étudie le matériel d'une fouille récente ou ancienne, un lot ou une catégorie de céramiques peu ou largement diffusés, un pot sorti de la vitrine d'un musée, etc., etc. Pourtant, nul n'ignore que de nombreux paramètres se cache derrière ces mots et ces réalités, en apparence si simples.

I. DEUX OU TROIS GENERALITES

Un premier paramètre touche à la qualité du lot de matériel céramique : il faut, en théorie et entre autres, distinguer :

- le matériel issu d'un enchaînement stratigraphique ;
- le matériel provenant d'un ensemble dit clos : dépotoir, épave ou tombe ;
- les tessons collectés en prospection ;
- le matériel isolé et coupé de son contexte stratigraphique (un pot ou un lot d'objets conservés dans un dépôt ou dans un musée) ;
- etc.

Un second paramètre tient au fait que la céramique n'est pas, la plupart du temps, un objet dont l'existence est de très courte durée. On n'achète pas et on n'utilise pas un tel objet pour s'en débarrasser du jour au lendemain (sauf dans quelques cas particuliers). La production d'un pot et, en général, de tout matériel céramique, renvoie donc à une durée. C'est-là un premier problème puisqu'à partir de ces pots on cherche une datation et, si possible, une date absolue, lorsqu'on travaille dans l'optique de la chronologie d'un site. Dans l'étude d'un tel lot, on s'appuie donc, tout naturellement, sur la chronologie fournie par le matériel le plus récent : c'est logique et, s'il y avait une autre méthode, on le saurait.

De cette méthode découle également toute une série de considérations, également évidentes.

En premier lieu, il faut distinguer ce qui est céramiques bien connues, ou supposées telles (les sigillées, par exemple), facilement identifiables car issues d'une production dite standardisée, des céramiques communes, locales ou régionales, dont les critères d'individualisation, de chronologie de production et de durée sont peu aisément discernables. Avec les céramiques dites bien connues, c'est-à-dire celles pour lesquelles on dispose, plus spécialement, de la date d'apparition d'un type, d'une forme (la sigillée du sud de la Gaule, le Drag. 24/25, le Drag. 37, le mode marbré), on se base sur des données relativement sûres, dont la marge d'erreur peut être considérée comme négligeable. Pour l'arétine, par exemple, on a pu se poser la question de savoir si les formes apparaissent à la même date à Arezzo, à Pise et à Lyon, mais on admet que le décalage doit être mineur, inférieur à dix ans (2). A l'inverse, avec la plupart des céramiques communes, plus ou moins mal "calées" chronologiquement, on devra se contenter d'une période couvrant plusieurs décennies.

Les bases chronologiques fournies par les camps (bases qui résultent de l'addition des informations fournies par le terrain et de celles des textes qui nous livrent des dates de présence de garnisons dans les camps militaires des frontières de l'Empire) sont un des meilleurs exemples pour illustrer le sujet.

II. LA DATE D'APPARITION D'UN TYPE

Différentes sources permettent donc de fixer, plus ou moins précisément, la date d'apparition d'une catégorie de céramique, d'une forme, d'un potier dans le cas de certaines sigillées, etc. Une bonne part des céramiques sigillées qui sont produites de l'époque augustéenne à l'époque flavienne est ainsi particulièrement bien documentée, tandis que pour les périodes progressivement plus récentes les informations deviennent moins nombreuses, plus floues, et les croisements de données moins fournis.

Mais, quelles que soient l'époque et la catégorie de céramique, ces chronologies sont toujours en passe de

révisions, susceptibles d'être modifiées et précisées.

Prenons l'exemple de la céramique culinaire africaine : les dernières études de synthèse, celles qui sont les plus largement utilisées actuellement, Hayes (3) et l'Atlante de Carandini (4), fixent l'apparition de cette vaisselle -aussi bien sur les côtes méditerranéennes que dans les arrière pays- à des époques variables qui s'échelonnent entre la fin du Ier s. av. n.è. et le milieu du IIème s.

La fouille, encore récente (1988), d'une maison construite à l'époque augustéenne, sous la place Jules Formigé, à **Fréjus** (Var)(5), permet d'ajuster certaines datations de cette céramique dite "Africaine de cuisine". Cette habitation semble avoir subi un incendie et, si une bonne part des meubles ont pu être, apparemment, récupérés immédiatement avant ou lors de cette catastrophe, on a laissé sur place une partie du mobilier, sans doute considéré de moindre valeur secondaire, comme la vaisselle en céramique.

C'est sur elle que repose la date à laquelle il faut situer cet incendie (6). Je limiterai les pièces justificatives aux plus importantes qui sont, de plus, des objets entiers (ou quasiment entiers), c'est-à-dire en usage à la date de l'abandon. Trois salles, dans cette maison, sont plus particulièrement concernées : une pièce proche des communs (de la cuisine), une chambre et la salle de réception (7).

Dans la salle de réception (Fig. 1 et 2) :

L'ensemble de ces objets, pour la plupart entiers, ont été récupérés sur le sol en mosaïque. On ne note pas d'Africaine de cuisine, mais des sigillées de La Graufesenque permettent de conforter la datation de cet abandon (dans cet espace, sur un total de 1673 fr. de céramique) :

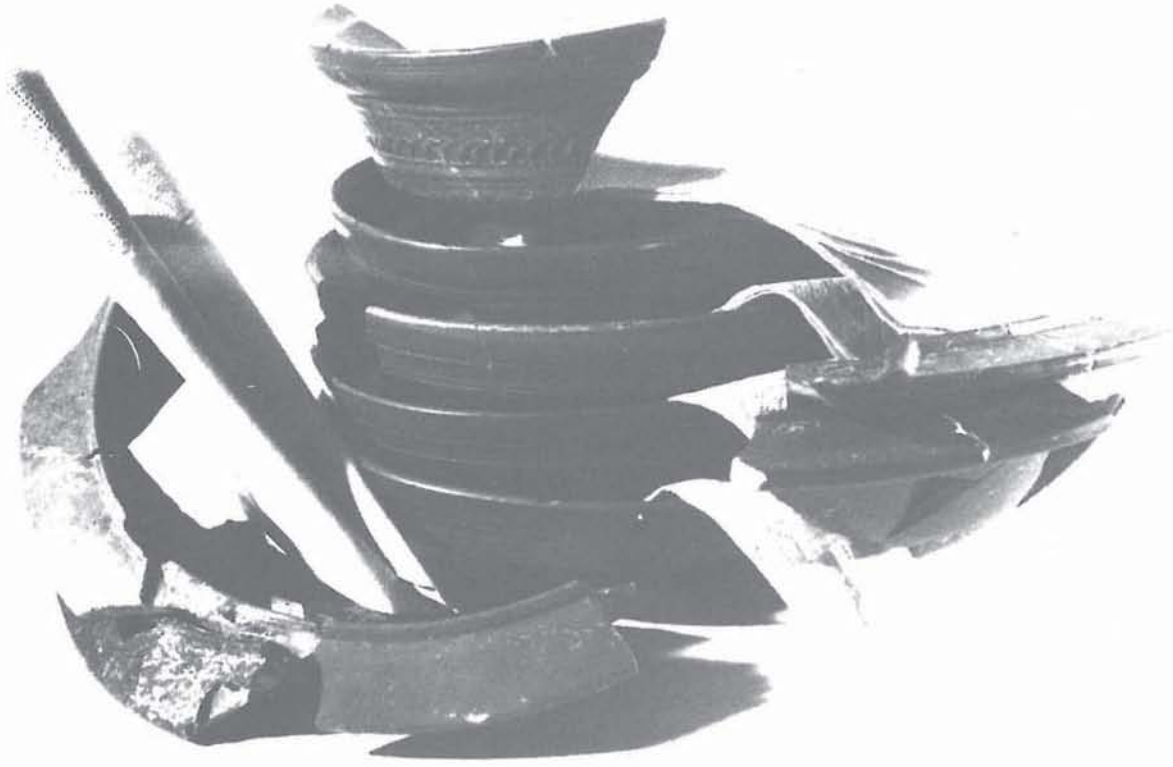

Figure 1 - Fréjus, Place Formigé (1988). Sigillées de La Graufesenque récupérées dans la salle de réception (photo Y. Rigoir/L. Rivet).

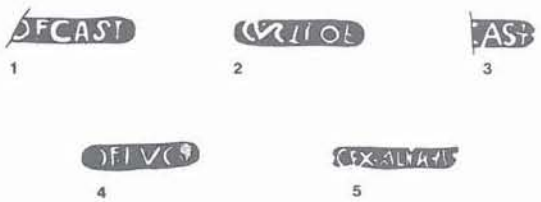

Figure 2 - Fréjus, Place Formigé (1988). Marques sur sigillées de La Graufesenque (cf. Fig. 1) ; 1 : CASTVS (Dr. 29) ; 2 : CASTVS (Dr. 15/17) ; 3 : CASTVS (Dr. 15/17) ; 4 : IVCVNDVS (Dr. 15/17) ; 5 : ALBINVS ou ALBANVS (Dr. 15/17).

- 4 exemplaires de Drag. 15/17 marqués CASTI (deux fois, Fig. 2-2 et 2-3), ALBIN (Fig. 2-5) et OFIVC (Fig. 2-4) ;

- 2 exemplaires (incomplets) de Ritt. 12 ;

- 1 exemplaire (incomplet) de Drag. 29 (frise décorée d'une guirlande bifoliée et panse avec guirlande monofoliée surmontant une autre guirlande bifoliée), signé CAST (Fig. 2-1).

- des fr. de Drag. 27 et Knorr 78 marbrés, de Drag. 24/25, 30 (décor, sans doute, de panneaux coupés où alternent des scènes de chasse (chien bondissant et cervidé) et Diane (ou une danseuse ?), et un fr. de Hermet 12.

Dans la chambre (Fig. 3 et 4) :

L'ensemble du matériel suivant n'est pas systématiquement entier, la tranchée de construction d'un mur de l'état immédiatement postérieur ayant traversé cette couche située juste au-dessus d'un sol en béton de tuileau. Ces sigillées de La Graufesenque contribuent, également, à la datation de l'ensemble :

- 6 exemplaires de Drag. 18/31 dont deux objets entiers avec marques CASTI (Fig. 4-6) et GENALIS (Fig. 4-7) ;
- 2 ex. fragmentés de Drag. 15/17 ;
- 1 ex. de Ritt. 8, avec marque non lue (Fig. 4-9) ;
- 1 ex. de Ritt 9, avec marque SECV... (Fig. 4-8) ;
- 1 ex. de Drag. 24/25, avec marque dite irréductible (Fig. 4-10) ;
- 1 bord de Drag. 27 et 3 fr. de Drag. 29b décorés (juxtaposition d'éléments bifoliés dans la frise et, sur la panse, cinq feuilles panduriformes -trois au-dessus de deux- entre des demi-cercles de festons garnis d'une feuille trifoliée et, alternativement, un lapin et un chien bondissants -chasse disjointe).

Sur un total de 979 fr. de céramique, on note également, dans cet ensemble, 4 fr. d'arétine.

Dans les communs (Fig. 5 et 6) :

Quatre exemplaires d'Africaine de cuisine ont été récoltés.

1. Africaine de cuisine. Couvercle à bouton, pâte orangé, stries de tournage et surfaces ondulées de la paroi ; bord non noirci, simplement arrondi, dans le prolongement de cette dernière (1 exemplaire entier) ; production africaine.

Les références sont :

- proche de Hayes 22, mais non identique ; datation incertaine : probablement début-milieu IIème s. ;
- proche de la forme Atlante CIV, 1, p. 212 (Ostia II, fig. 302) ; datation : fin Ier av./début Ier apr. (!), jusqu'à la seconde moitié du IIème s.

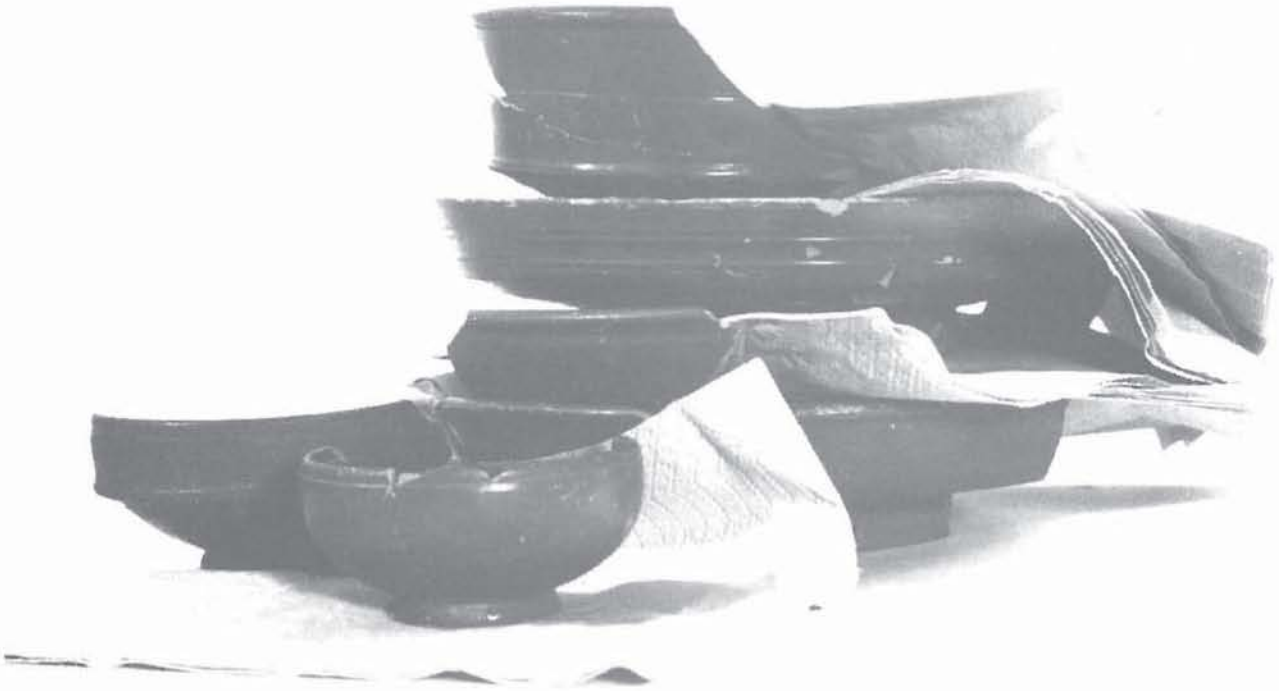

Figure 3 - Fréjus, Place Formigé (1988). Sigillées de La Graufesenque récupérées dans la chambre (photo Y. Rigoir/L. Rivet).

Figure 4 - Fréjus, Place Formigé (1988).
Marques sur sigillées de La Graufesenque (cf. Fig. 3) ;
6 : CASTVS (Drag. 18/31) ; 7 : GENIALIS (Drag. 18/31) ;
8 : SECVNDVS ou SECVNDINVS (Ritt. 9) ;
9 : non lue (Ritt. 8) ; 10 : dite irréductible (Drag. 24/25).

2. Africaine de cuisine. Casserole à patine cendrée à l'extérieur de la panse ; micro-sillons sous le fond bombé (1 exemplaire entier) ; production africaine.

Références :

- forme Lamb. 10.
- forme Hayes 19 (proche de H. 194, forme attestée à Pompéi : deuxième moitié Ier s.) ; fin Ier s. - début IIème s. ;
- forme Atlante CVI, 8, p. 216 (Ostia II, fig. 303) ; datation : du début du Ier s. (!) jusqu'à première moitié du IIème s.

3. Africaine de cuisine. Couvercle à "fond" annulaire,

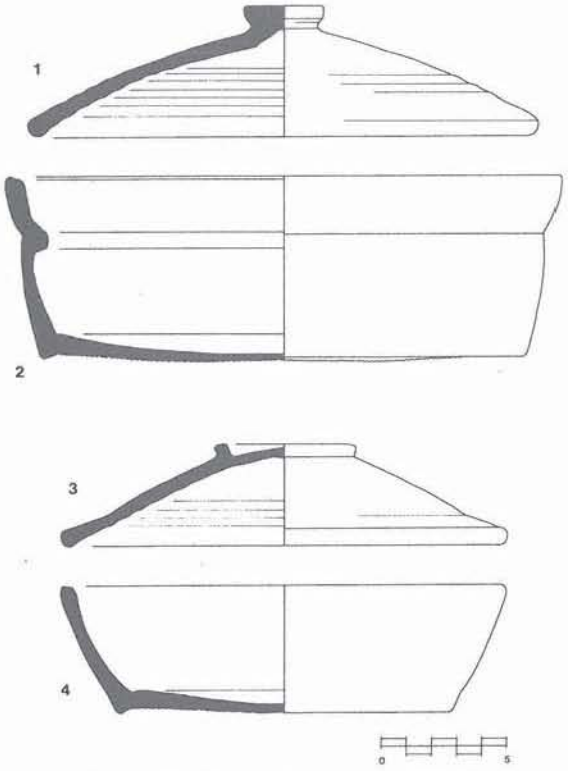

Figure 5 - Fréjus, Place Formigé (1988).
Africaine de cuisine récupérée dans les communs.

pâte orangé, stries de tournage et surface interne ondulée ; bord non noirci (1 exemplaire entier) ; production africaine.

Références :

- forme Hayes 196 ; datation : probablement milieu IIème s.-milieu IIIème s.

- assez proche de Atlante CIV, 2, p. 212 (?) et CIV, 5, p. 212 (?) ; datation : première moitié du IIIème s. pour le premier, milieu IIème s. à fin IVème/début Vème s. pour le second.

4. Africaine de cuisine. Casserole, polissage par bandes sur la panse (mais non à patine cendrée), fond strié à l'extérieur (1 exemplaire entier) ; production africaine.

Références :

- forme Lamb. 10B.

- forme proche de Hayes 23A ; datation : début-milieu IIème s.

- forme Atlante CVI, 14, p. 217 (Ostia II, fig. 309 ; assez proche, également, de CVI, 12 et 13) ; datation (un seul exemplaire connu, à Ostia) : flavien.

Avec ces quatre objets (1, 2, 3 et 4) ont également été récupérés, sur ce sol en terre battue (sur un total de 1146 fr. de céramique) :

- 6 fr. de sigillée du sud de la Gaule dont 3 bords de Drag. 24/25 ;

- 8 fr. d'arétine dont des bords Goud. 32 et 39 ;

- 1 lampe de type Deneauve VA ;

- 1 cruche à bec pincé en céramique engobée ;

- 1 cruche en pâte claire ;

La fouille de Fréjus permet donc de préciser quelques détails.

D'abord, que ces quatre formes d'Africaine de cuisine se rencontrent, à une date x, en usage et à l'état quasiment neuf ; ensuite, qu'elles s'assemblent (couvercles avec casseroles) et forment l'ébauche d'un "service", comme on aurait pu s'en douter ; enfin, que le couvercle de forme Hayes 197, pourtant largement diffusé avec ces formes d'africaine de cuisine, n'est pas du tout représenté dans ce contexte.

Ensuite, que la sigillée claire A est également complètement absente, de même que, en sigillée du sud de la Gaule, les formes dont la production coïncide avec le début de l'époque flavienne (Drag 35/36 et 37 en particulier). De tels arguments "*a silencio*", lorsqu'ils sont utilisés sur une certaine masse de matériel, ont tout de même quelques chances d'être des arguments solides, avec lesquels on peut raisonner pour définir une datation. La lampe de type Deneauve VA peut être commercialisée dès les années 30/40. Les formes de sigillée du sud de la Gaule, les plus récentes, se classent en deux groupes inégaux ; l'un, dont on fixe les premières commercialisations dans les années 40/45 : Drag. 27, Hermet 12 et Ritt. 12 ; l'autre, dans

Figure 6 - Fréjus, Place Formigé (1988). Africaine de cuisine (photo Y. Rigoir/L. Rivet).

les années 60/70-90/100, avec la seule forme Knorr 78, marbrée, qu'il convient, vraisemblablement, de limiter aux années 60/70, en fonction du traitement.

L'absence des formes Drag. 35/36 et 37, de même que de tous fragments de claire A, les uns comme les autres étant largement diffusés dans nos régions dès les années 70, permet donc de fixer, avec une marge d'erreur minime, la datation de l'ensemble des pièces décrites ci-dessus entre les années 60 et 70 (8).

III. LA DATE DE CONSTITUTION D'UNE COUCHE.

Dans une fouille stratigraphique, la datation d'une couche est un exercice qui sous-entend la datation de constitution de la couche (ou du "fait", ou de l'U.S., etc.) ; fréquemment, dans ce type d'étude, on s'appuie sur la présence d'une céramique et sur l'absence d'une autre.

Il arrive parfois que la présence d'une ou de plusieurs monnaies apporte des informations supplémentaires, même si, la plupart du temps, elles devraient marquer un retard sur la céramique (la monnaie étant, en principe, un objet plus coûteux et plus durable).

A **Aix-en-Provence**, lors de la fouille de la cour du Théâtre de l'Archevêché, réalisée en 1983-84(9), nous avions mis au jour une série de salles pourvues de sols en béton de tuileau ; bien que fréquemment perforés par des silos d'époque médiévale, ces bétons scellaient parfaitement la couche de remblais qui les supportait. Dans les couches de trois de ces salles, nous avions récolté un matériel céramique, relativement abondant, comprenant 2261 tessons parmi lesquels :

- des formes flaviennes de sigillée du sud de la Gaule (Drag. 35-36 et 37),
- de la culinaire africaine, avec des formes (Hayes 23A, 23B, 196 et 197) qui apparaissent nettement, dans nos régions, dès l'époque flavienne,
- de la sigillée claire A (Hayes 8A et, peut-être, un fragment guilloché de coupe Hayes 7 ou de couvercle Hayes 20), également représentative de la fin du Ier ou du début du IIème s.

L'ensemble de cette céramique renvoie, en étant strict, aux décennies de la fin du Ier s. ou, éventuellement, du début du IIème. Deux fragments de lampes, l'une en pâte commune de LVCIVS HOSIDIVS CRISPVS et l'autre de la firme L. AEMILIVS FORTIS ne permettent pas de nuancer ce *terminus ante quem non* (10).

Mais la découverte d'une monnaie, un as posthume de Faustine (141-161), forçait à rajeunir d'une cinquantaine d'années l'image immédiate (et toutefois profondément réelle) fournie par la céramique.

Comment expliquer un tel décalage entre une telle quantité de céramique et une monnaie ? On ne peut que constater les faits (11).

Un autre exemple nous est fourni par le site de **Mandelieu** (Alpes-Maritimes) où un des espaces, ayant fonction de cellier, implanté près des thermes abandonnés de cette *villa*, est transformé en lieu de culte (un mithaeum) ; la céramique résiduelle est très abondante et, sans doute, représente-t-elle la moitié du matériel. Des céramiques communes, dont les productions tardives, de diffusion très restreinte (une coupelle

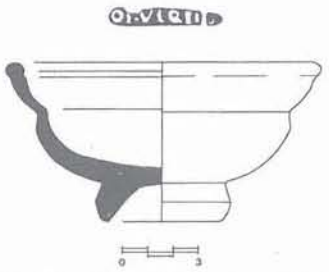

Figure 7 - Mandelieu, Notre-Dame d'Avinionet.

est modelée), sont mal connues, ont été retrouvées sur le sol ou dans des niches conservées dans les murs, ainsi que des lampes intactes : quatre, de production régionale, du IIIème s., et une, d'importation africaine, très usée, datable entre le début du IVème s. et le début du Vème s. A côté de ce matériel, une coupe Drag. 27 en sigillée du sud de la Gaule, marquée OF VIRILI, a été retrouvée intacte (Fig. 7) et nul doute que ce récipient était utilisé à la veille de l'abandon de ce lieu, c'est-à-dire dans les années 390/392, comme le démontre une série monétaire constituée de 362 pièces qui s'échelonnent de 352/353 à 388/392 (12).

Si, comme dans ce cas, l'anachronisme est aisément décelable, qu'en est-il lorsque le matériel contemporain de la date de constitution de la couche est mal ou peu représenté et mal connu, que l'analyse passe à côté de l'essentiel pour se fixer sur un seul ou plusieurs objets mieux connus mais nettement antérieurs ? On reste songeur sur la validité des datations que l'on doit parfois avancer, en toute bonne foi.

IV. FABRICATION, COMMERCIALISATION ET RESIDUALITE

On l'a déjà rappelé, il y a une différence entre la notion de datation, que l'on applique, par exemple, à un contexte et celle qui concerne la durée de fabrication et de commercialisation d'une céramique. A de rares exceptions près, il est sûr qu'il est plus aisé de déterminer la datation approximative du commencement d'une production que celle de son terme. On ne développera pas ce thème sauf pour évoquer l'étude des indices de fréquences.

Cette méthode est parfois utilisée, en particulier, pour l'étude du matériel de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age, dans le sud de la France ou, plus généralement, en Méditerrannée occidentale. Elle consiste à considérer que l'essentiel du matériel contenu dans des couches successives est le reflet des productions et des commercialisations à la date, ou à la période, assignées à ces ensembles. C'est, au-delà des précautions que l'on peut prendre pour trier le matériel pris en compte, se trouver face au problème du matériel résiduel ou, pire, imaginer qu'on sait le distinguer dans sa totalité.

Mon but n'est pas, non plus, de développer cette notion de matériel résiduel, avec ses deux faces : le vrai résiduel, c'est-à-dire un matériel réellement périmé et rejeté, et le faux résiduel, c'est-à-dire de la vaisselle ou

d'autres objets, dont la production n'a plus cours mais qui sont toujours utilisés.

Ces différents sujets ne sont pas d'un abord simple.

V. LE TEMPS QUI PASSE

En 1977, à l'occasion d'une série de sondages dans la *villa* de **Saint-Julien-les-Martigues** (Bouches-du-Rhône), une petite fosse était mise au jour et son comblement fouillé ; on dénombrait 33 fr. de céramique dont 1 fr. d'Africaine de cuisine, 3 fr. de sigillée claire A, 15 fr. de claire B et Luisante, 1 bord de claire D (Hayes 58A), 2 fr. décorés (l'un d'une rouelle, l'autre d'une palmette) de DS.P. et 2 lèvres d'amphores du "Bas-Empire" (Fig. 8). Avec un tel matériel (l'assiette de claire D peut être présente dès le début du IVème s. et la DS.P. dès la fin du IVème), en 1977, on pouvait écrire que cette fosse avait été "constituée à une date indéterminée mais évidemment non comblée avant le Vème s." (13) ; nos connaissances, à l'époque, ne permettaient pas d'en dire plus, d'être plus précis sur la chronologie. Il fallut attendre, quelques années, la publication de Keay, en 1984 (14), pour pouvoir préciser la datation des lèvres d'amphores dites du "Bas-Empire" : elles correspondent au type Keay LXII (LXIIA, pour la lèvre, et LXIID, variante à gorge interne accentuée, pour le col) et ne semblent pas avoir été produites (pour un transport éventuel de saumures ?) avant le milieu du Vème s, leur diffusion se poursuivant largement dans le Vème s. Dès lors, cette précision assigne au comblement de la fosse une datation de constitution nettement plus récente, pas avant la deuxième moitié du Vème s., voire pendant le VIème s

Les problèmes de l'accélération et de la multiplication des études, de la diffusion des connaissances, parfois, ou souvent, trop lente, sont donc à souligner. D'où un problème d'assimilation et de savoir, la nécessité d'être au "top niveau", pour celui qui identifie un lot de matériel ; nous savons tous que les notions acquises se périment très rapidement et qu'une affirmation, valable en 1989, risque fort de ne plus l'être en 1991 ou 1992 ; si bien qu'avec le temps qui passe, qu'on le veuille ou non, on est amené à remettre en question la valeur scientifique d'un résultat et, bien évidemment, de ses propres résultats ; dans ce cas, personne ne peut échapper à un certain effet abrasif qui risque, inévitablement, de déboucher, après une phase transitoire de désorientation, sur un état de découragement plus ou moins profond.

D'où la solution suivante, pour palier ce défaitisme : seuls les faits bruts, les listes de matériels, etc., sont théoriquement éternels, donc seuls valables dans les publications (15). Dans ce cas, le rôle du fouilleur, de l'archéologue et de l'historien qui développent leurs activités à partir des archives du sous-sol, se réduit à un rôle de technicien. C'est, pourtant, une solution parfaitement inacceptable dans la mesure où on ne peut concevoir un travail de recherche, tout céramologique qu'il soit, sans une problématique, donc un raisonnement et, en définitive, des démonstrations d'hypothèses et des conclusions : le pot ou le tesson ne sont pas qu'un simple pot ou un simple tesson ; ils induisent, entre autres, une dimension artisanale, une production à définir, une commercialisation, une aire de répartition et des degrés chronologiques. Il faut être convaincu que le simple objet, quel qu'il soit, requiert notre engagement ! Et c'est heureux !

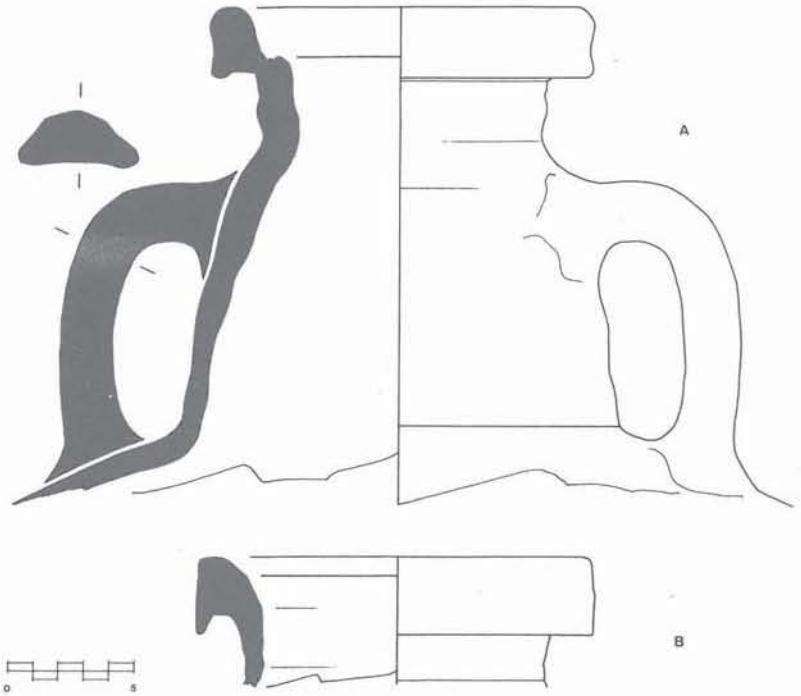

Figure 8 - Saint-Julien-les-Martigues (1977). Amphores Keay LXII ; A : type LXIID ; B : LXIIA.

VI. CONCLUSION.

Une conclusion est évidente : il faut donner, dans les publications, un maximum de pièces justificatives (donc les inventaires et les dessins) qui viennent à l'appui de la datation proposée pour un contexte. Mais qui oserait avancer qu'il convient de se limiter à ce simple travail d'inventaire, réduire le rôle du céramologue à cette simple fonction d'enregistrement ; il est, au contraire, tout à fait nécessaire de commenter, d'établir des hypothèses, de pousser des axes de travail, de poser des problèmes, de proposer des bases de réflexion, etc. Néanmoins, on peut toujours se poser la question : la datation absolue existe-t-elle ?

NOTES

(1). Il faut absolument lire, ou relire, P.-A. FEVRIER, A propos de la céramique de la Méditerrannée occidentale, dans *Céramiques hellénistiques et romaines*, Centre de recherches d'histoire ancienne, 36, *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 1980 (mais rédigé en 1975), p. 159-199, qui a le don de poser les principaux problèmes sur la céramique (sans que cela touche véritablement au problème que nous abordons aujourd'hui).

(2). Chr. GOUDINEAU, La céramique arétine, dans *Céramiques hellénistiques et romaines*, *op. cit.* (à la note 1), p. 123-133.

(3). J. W. HAYES, *Late Roman Pottery*, Londres, 1972.

(4). Auteurs variés, sous la dir. d'A. CARANDINI, *Atlante delle forme ceramiche, I, Ceramica fine romana nel bacino mediterraneo*, Supplément à l'*Enciclopedia del Arte Antica*, Rome, 1981.

(5). P.-A. FEVRIER, M. FIXOT, L. RIVET, *Au coeur d'une ville épiscopale, Fréjus*, Fréjus, 1988, p. 17-30. J.-P. JACOB, Informations, dans *Gallia*, 1990, p. 206-214.

(6). Pour cette étude, tout le matériel n'a pas encore été totalement analysé mais, suite à l'inventaire qui en a déjà été dressé (et qui couvre les 9/10è), il n'apporte pas d'argument discordant.

(7) Le matériel recueilli dans les autres espaces de cette maison est beaucoup moins abondant et ne dément nullement l'inventaire donné ici.

(8) Ce que ne contredit pas l'étude des monnaies (les plus récentes ne paraissent pas dépasser la fin du règne de Claude et le début de celui de Néron) ; en revanche l'étude, en cours, des peintures murales, particulièrement bien conservées, et en grande partie retrouvées en place, semble amener A. Barbet à une datation légèrement plus récente (vers 80 ?).

(9). M. FIXOT, J. GUYON, J.-P. PELLETIER, L. RIVET, Des abords du forum au palais archiépiscopal, étude du centre monumental d'Aix-en-Provence, dans *Bulletin Monumental*, 144-III, 1986, p. 215-217. Il s'agit de la couche 8 des Espaces J3, J4 et K. On dénombre, entre autres : 40 fr. de claire A, 6 fr. de culinaire africaine, 166 fr. de sigillée du sud de la Gaule et 11 fr. de lampe.

(10). Des lampes marquées FORTIS semblent être fabriquées de Vespasien aux Sévères (D. M. BAILEY, *Catalogue of the Lamps in the British Museum*, II, Londres, 1980, p. 96) ; la marque LHOSCRI est attestée dès le milieu du Ier s. (J. BONNET, Chr. DELPLACE, Etude d'une production de lampes en Gaule, dans *Gallia*, 1983, p. 167-189).

(11). La "fourchette" de 141-161 ne signifiant, au demeurant, qu'un *terminus ante quem non*, c'est-à-dire que les sols bétonnés ne peuvent avoir été mis en place avant cette époque, ce qui n'interdit en rien une datation sensiblement plus récente.

(12). M. FIXOT (sous la dir.), *Le site de Notre-Dame d'Avinionet à Mandelieu*, Monographie du CRA, 3, 1990, p. 175-179 (L. Rivet) et 202-210 (Cl. Brenot).

(13). L. RIVET, J.-L. JOUANAUD, *Rapport de fouille*, 1977, p. 49.

(14). S. J. KEAY, *Late Roman Amphorae in the western Mediterranean*, BAR, Int. Serie 196, 1984, p. 317, fig. 142 et p. 322, fig. 145.

(15). Le cas de la publication de N. LAMBOGLIA, *Gli scavi di Albintimilium*, Bordighera, 1950, montre que de telles données, plusieurs décennies après, sont toujours utilisables, même si certaines datations sont à revoir, en particulier pour l'Antiquité tardive, car il est tout à fait possible, à partir des descriptions et des dessins, de travailler à nouveau sur le matériel publié par contextes.

* *
*

DISCUSSION

Eléments pour une synthèse sur la chronologie en céramologie (de la datation relative à la datation absolue).

Président de séance : A. FERDIERE

Alain FERDIERE *: Il n'est pas évident de mettre un peu d'ordre et de hiérarchiser les différents problèmes de datation et de chronologie qui ont été abordés ce matin.*

Une observation préliminaire : on a, peut-être, une vision un peu faussée avec les communications, très riches d'ailleurs, dans la mesure où les ensembles évoqués sont, d'une part, abondants et, d'autre part, dans un état d'étude très avancé ; ce n'est pas le cas, globalement, des études céramologiques dans toutes les régions. Pour l'essentiel, ces datations de contextes sont réalisées à partir de la céramique, laquelle est datée à partir des contextes... Nous nous trouvons donc dans un cercle parfaitement vicieux qui est pratiquement inévitable ; mais nous pourrions, de temps en temps, revenir aux bases, chercher pourquoi on date telle céramique de telle période, sachant que, souvent, les origines de datations sont des traditions orales (et locales), plus que des publications. Je pense qu'il serait important de reprendre, maintenant, en France, les éléments qui fondent réellement les datations proposées.

Il y aurait de nombreux aspects à traiter :

- la résidualité (objet de la première communication, de Robin Symonds) ;

- les dépôts primaires, les dépôts secondaires ;

- la présence et l'absence ; parfois c'est l'absence de certaines céramiques qui permet de fermer la fourchette chronologique ;

- les ensembles : ensemble clos, ensemble non clos ; mais finalement, comme on le disait, à l'instant, avec A. Desbat, tous les ensembles sont clos, à partir du moment où on fait de la stratigraphie, par la couche qui est au-dessus ; mais certains ensembles clos se révèlent être de mauvais éléments de datation comme, par exemple, les sépultures ;

- la quantité : un tesson n'a pas la même signification que 250 ou 600 vases, comme on l'a aussi indiqué tout à l'heure ;

- les types de contextes, c'est-à-dire les sélections de types qui ne sont pas forcément dûs à des problèmes chronologiques mais à des choix fonctionnels ;

- les références de comparaisons utilisées ; elles sont, parfois, recherchées à des centaines, voire à des milliers de km et n'ont pas toujours une très grande valeur locale...

- les autres éléments de datation, comme les monnaies. Cela a été observé à plusieurs reprises, les datations proposées par les monnaies sont, très souvent, en décalage (en général, plus anciennes) par rapport aux datations proposées par les céramologues.

J'ouvre la discussion, si vous en êtes d'accord, sur le matériel résiduel, dépôt primaire, dépôt secondaire.

Marie TUFFREAU-LIBRE *: Je reviens sur la première communication (Robin Symonds) pour faire deux remarques.*

Premièrement, on parle des aspects résiduels de la céramique sans définir quand cette céramique commence à être considérée comme telle ; le problème essentiel est que l'on ne connaît pas, pour beaucoup d'officines, en particulier pour celles de céramiques communes, la date d'arrêt des productions.

*Le deuxième point concerne les aspects résiduels de la céramique en milieu funéraire ; on s'était déjà aperçu qu'il y avait un décalage assez considérable, de 30 à 50 ans au minimum, entre les céramiques et les monnaies ; avec une meilleure connaissance des répertoires régionaux, on s'aperçoit que de nombreuses céramiques déposées dans les sépultures sont résiduelles. Cela pose tout le problème de la datation en milieu funéraire ; on l'a bien vu avec la communication de Marc Feller qui montre (et c'est de plus en plus évident), avec l'exemple de la nécropole d'Oudenbourg, qu'une typologie fondée à partir d'une étude de nécropole, est sujette à caution. La comparaison du mobilier céramique de la nécropole d'Oudenbourg avec celui d'un habitat théoriquement contemporain permet de constater de nombreux décalages et qu'en fait, la nécropole peut être datée beaucoup plus tard, probablement du début du V*ème *s. Les ensembles funéraires apparaissent donc comme des ensembles de plus en plus dangereux pour des études chronologiques de céramiques, ou, pour le moins, à prendre avec prudence et en pondérant les résultats.*

Alain FERDIERE *: Qui peut apporter des éléments sur cette question ?*

Hugues VERTET *: Au Congrès de Lezoux, la question avait déjà été posée : "que veut dire résiduel ?". On était resté dans un flou (pas) artistique. On risque de confondre céramique résiduelle avec céramique "pas cotée à l'argus", céramique "dépassée", céramique remplacée par des objets nouveaux ? Il faudrait peut-être trouver un autre mot. Chez les archéologues, tout est résiduel !*

Alain FERDIERE *: Il y a un consensus sur la signification de ce mot. C'est le matériel qui n'est pas contemporain de l'enfouissement, qui lui est plus ancien. Evidemment, cette différentiation est extrêmement difficile et c'est bien là tout le problème.*

Robin SYMONDS *: On construit des histogrammes et on voit, sur une courbe, à quel moment une céramique décline. Mais ce serait un peu magique de décider exactement quand une céramique n'est pas contemporaine du reste du contexte. C'est toujours à remettre en cause.*

Armand DESBAT *: La question la plus difficile est, en effet, de déterminer à partir de quel seuil on peut considérer un matériel comme résiduel. Lorsqu'on trouve énormément de Dressel 1, dans un niveau tibérien, il n'y a pas de*

problème, tout le monde reconnaît qu'il s'agit de résiduel. De la campanienne à l'époque de Tibère, je crois qu'il n'y a pas grand monde qui va défendre qu'on en vend encore et qu'on l'utilise couramment. Lorsqu'on trouve, de la même manière, de la sigillée de La Graufesenque du Ier s., dans des niveaux d'abandon du IIIème s., il n'y a pas, non plus, de problème. La difficulté porte sur le matériel résiduel de 20, 30 ou 40 ans. Ce matériel résiduel, quelquefois, peut venir de phénomènes de stratigraphie ; dans les niveaux de Saint-Romain, on voit très bien que ce sont les tranchées de fondations qui vont puiser des céramiques dans les niveaux augustéens et qui les remontent dans les niveaux de Claude ; ce cas-là ne pose pas de problème. Il y a un autre type de matériel résiduel, celui du vase que l'on restaure et que l'on utilise 100 ans.

Bernard HOFMANN : *En ce qui concerne la communication de Marc Feller, j'attire votre attention sur le groupe 1 de Hübener et la date d'apparition des premières molettes sur sigillées, en Argonne. Hübener a été prudent et a mis un point d'interrogation pour "avant 320". Cela nous incite à chercher des éléments datés plus anciens. La céramique ornée constitue une proportion relativement faible par rapport à l'ensemble des céramiques unies. Or, nous avons des céramiques unies argonnaises qui commencent à être diffusées dans les 20 dernières années du IIIème s. Evidemment, on a moins d'exemples datés pour les types les plus anciens et le groupe 1. Je pense qu'il y a déjà des céramologue qui peuvent prouver que des molettes argonnaises ont été produites avant 320.*

Marc FELLER : *J'ai précisé, tout à l'heure, que je ne voulais pas entrer dans ce débat (qui est déjà considérablement alimenté), dans la mesure où j'attends, pour en discuter, des ensembles fiables. C'est aussi une façon de fuir le problème.*

Alain FERDIERE : *Un des aspects que j'aurais pu évoquer, dans ma liste non exhaustive, est effectivement celui des siècles qui, comme chacun sait, n'existent pas : les IIIème et Vème s.*

Comment date-t-on des céramiques du IIIème s. ? A partir de quels critères date-t-on des ensembles du Vème s. ? Quand on regarde les publications, les résultats sont assez surprenants.

Armand DESBAT : *Les exemples que j'ai pris touchent le Ier s., c'est-à-dire la période où l'on connaît très bien la céramique. Il est évident que si l'on prend des exemples dans les IIème et IIIème s., la fourchette n'est plus de 20 ans mais de 50. A moins qu'il n'y ait quelques importations qui donnent un terminus, je ne suis pas sûr de pouvoir distinguer une couche de 180 d'une couche de 240 ; c'est comme de distinguer une couche de la fin du Ier s. d'une couche du début du IIème s.! En posant des postulats, comme celui qu'on a posé, pendant longtemps, par rapport à Lezoux ("Lezoux s'arrête en 197"), on pouvait dire, quand on avait beaucoup de Lezoux, qu'on se trouvait à la fin du IIème. Mais, maintenant, on sait que Lezoux produit au IIIème s. et, même, que des moules ont été utilisés longtemps après. Un exemple : un atelier de sigillée a été trouvé à Feurs. Qu'utilise-t-il comme moules ? Des moules de Lezoux ! A quelle époque ? On ne le sait pas. Peut-être, au IIIème s., utilise-t-il des moules de Lezoux du IIème s ! Dans ce cas, on va trouver du Lezoux du IIème qui, non seulement, n'est pas du IIème mais, en plus, n'est pas de Lezoux ! Et des ateliers de ce genre, j'ai peur qu'il en existe beaucoup, justement au moment où s'amorce le déclin des grands centres, comme celui de Lezoux. C'est un problème parmi d'autres. On voit ainsi que, même pour des périodes où on considère, sans doute à tort, qu'on peut dater des formes de sigillées à 5 ans près, on peut avoir cinq périodes de constructions à la même date ; cela devient un peu décourageant. Les statistiques peuvent aider ; avec la notion de "présence-absence", qu'une céramique soit présente à 2 %, sur un ensemble de 500 vases ou qu'elle soit absente, dans un ensemble de 100 vases, ce n'est pas significatif ; statistiquement, c'est la règle. Ce qui est exceptionnel, c'est qu'elle soit présente. Il faut mesurer l'importance de cette céramique. Un bon critère, pour le IIIème s., dans nos régions, est l'apparition de la sigillée claire C, mais elle est très rare. Si j'en ai dans une couche, je pourrais dire que je suis, au moins, après 230-240 ; mais si je n'en ai pas, je peux tout aussi bien être après 240. Qu'aurai-je comme élément de datation ? Du Lezoux, qui "dit" IIème s.*

Alain FERDIERE : *Que pensez-vous de la proposition qui a été faite par Loïc Langouët et son équipe, en Bretagne, sur la possibilité de datation par un système qu'il appelle la "probabilité annuelle d'apparition des sigillées", notamment pour dater les sites par le matériel ramassé en surface. J'ai cru voir dans les graphiques présentés par Robin Symonds quelque chose d'un peu comparable, c'est-à-dire un effet qui permet de lisser les courbes.*

Lucien RIVET : *J'ai toujours un temps de retard, mais ce qu'a dit Armand Desbat me semble tout de même très caricatural. L'exemple que tu as donné signifie que, fouillant, tu ne trouves, primo, que des vases du IIème s., secondo, que ceux-ci sont fabriqués au IIIème, tertio, qu'ils proviennent d'un autre atelier que celui de Lezoux. Cette illustration me semble un peu excessive ! Tu veux démoraliser la salle ?*

Armand DESBAT : *Il ne faut pas te laisser le privilège de la provocation !*

Lucien RIVET : *La céramique en question sera éventuellement associée à d'autres matériels, y compris à des monnaies. Quant à la sigillée claire C, dans les régions intérieures, je sais que, quand vous en trouvez, vous organisez une grande fête ; même sur le littoral méditerranéen, où il s'agit, tout de même, de son marché privilégié, on n'en trouve pas beaucoup. Donc, là encore, tu parles d'un fait assez exceptionnel.*

Entre les sigillées à problèmes et la sigillée claire C, il y a certainement d'autres choses qui peuvent aider à la datation.

Armand DESBAT : *Oui, mais quel est le faciès qui permet de différencier, avec certitude, une couche de 130 d'une couche de 180 ? J'ai cru, pendant longtemps, savoir les reconnaître et j'ai daté, mordicus, de l'extrême fin du IIème s. des niveaux dont je me rends compte, maintenant, qu'ils peuvent être très en avant dans le IIIème s. En ce qui concerne les monnaies, à Saint-Romain-en-Gal, dans les niveaux où on a des indices très sûrs pour une datation milieu IIIème s., 50 % du matériel céramique est du Ier s. et la plupart des monnaies sont de la fin du IIème s.*

Marie TUFFREAU-LIBRE : *Pour revenir sur les datations dans les IIIème et Vème s., il est évident que c'est là que se posent les problèmes puisque les séries monétaires représentées sont celles des siècles précédents. Par ailleurs,*

sur de nombreux sites, la sigillée est très faiblement attestée et a été datée, la plupart du temps, par les monnaies ; et on ne connaît pas exactement la fin de production des ateliers. C'est peut-être sur la céramique régionale, donc sur les céramiques communes ou les céramiques fines, qu'il faut essayer, peu à peu, d'établir des datations plus précises.

***Didier BAYARD** : Il me semble que, dans les communications, il y avait un absent de marque : l'archéologue ! On a entendu, bien souvent, la présentation d'ensembles intéressants mais rarement d'explications, suffisamment précises, sur la mise en place des couches qui ont livré le matériel, à part un ou deux exemples, notamment le cas de la maison de Fréjus où l'on a des céramiques qui ont été retrouvées en place ; là, effectivement, on est obligé de constater. Dans tous les autres cas, de toute évidence, il y avait une grande proportion de céramique qui provenait de niveaux plus anciens et remaniés. Or, je crois qu'il faut, dans la mesure du possible, en tout cas en ville, essayer d'élargir à un ensemble plus vaste pour affiner ces problèmes de résidualité, de mise en place du matériel. Il faut se poser la question de l'origine des remblais utilisés, parce que si on trouve de la céramique entre tel et tel niveau, c'est souvent parce qu'il y a un remblai entre les deux. Ce remblai provient de quelque part et, certainement pas, la plupart du temps, de niveaux vierges. Je pense qu'on peut commencer, au bout d'un certain nombre d'années, à avoir une bonne connaissance d'une ville, des grandes phases de constructions, des types de constructions, de leurs reprises, des couches et des niveaux dans lesquels on trouve le plus couramment ce matériel. Pour prendre le cas d'Amiens, on s'aperçoit qu'on a très peu de matériel dans les niveaux de circulation ; les gens vivaient dans des locaux très propres. On trouve le mobilier, en général, dans les couches de constructions ou dans les dépotoirs. Une sériation a été faite, depuis une dizaine d'années, qui permet de reconnaître trois ou quatre phases dans le IIIème s. Depuis, c'est la céramique du IIème s. qu'on ne connaît plus ; on a beaucoup de difficultés à trouver des ensembles cohérents du IIème s., à croire que les gens étaient encore plus propres que pendant la période de décadence du IIIème s. !. En fait, les dépotoirs du IIème s. ont existé, au moment où la ville était la plus peuplée (dans des cours, dans des égouts ou dans des zones mal connues, mal définies), mais ils ont été complètement remaniés par la suite, repris au IIIème s et le matériel a été fragmenté. Dans un ensemble du IIIème s. on a toujours une proportion très importante de céramiques du IIème s. Je crois qu'il existe un moyen de mettre en lumière l'importance de la résidualité, non pas de dire que tel ou tel tesson est résiduel, mais au moins d'indiquer le degré de résidualité, en tenant compte de la fragmentation. On ne s'est pas assez penché sur le degré de fragmentation des céramiques. Il y a un calcul très simple, quand on fait un peu de quantification, qui est de faire le rapport entre l'équivalent-vase et le nombre de tessons. Si on met ainsi en tableau un certain nombre de céramiques, des communes du IIIème s. et des sigillées, on s'aperçoit que la sigillée est toujours dans un coin du tableau, parce qu'elle est très fragmentée.*

***Alain FERDIERE** : Je voudrais intervenir sur la communication de Lucien Rivet. Un des derniers exemples que tu as cités concernait un sol qui scellait une couche de remblai, dans lequel se trouvait des céramiques datables de la fin du Ier-début IIème s. ; ce remblai avait fourni, par ailleurs, une monnaie de Faustine. En l'occurrence, ce n'est pas la datation de la céramique qui est en cause mais la datation du remblai qui, comme tous les remblais, ne contient pas, a priori, de matériel contemporain de son dépôt. Il n'y a aucune raison pour que les ouvriers qui ont travaillé aient pris soin de déposer, pour les archéologues, des objets contemporains du terrassement.*

***Lucien RIVET** : Dans une communication, on ne peut pas tout dire. L'exemple évoqué illustre, pour l'archéologue, une des surprises possibles. Quand on fouille, on fait une expertise immédiate de la céramique et, la fouille une fois achevée, on est ainsi en mesure de donner, très rapidement, une datation. La monnaie en question était très corrodée. Il a fallu attendre un peu, quelques semaines, pour la nettoyer et l'identifier. C'est donc après un certain temps que nous nous sommes rendu compte du décalage chronologique. Ce type de surprise doit toucher plus d'un archéologue !*

***Armand DESBAT** : Généralement, comme à Saint-Romain-en-Gal, on fouille des remblais, puisque les gens balayaient les sols ; on ne cherche pas à dater la céramique mais à dater un site. Le remblai est donc fondamental pour dater les phases de construction et d'abandon d'une maison ; il est bien évident que ce remblai contient des éléments résiduels mais on date la constitution de la couche à partir des éléments les plus récents. S'il n'y avait pas eu la monnaie, le sol de tuileau dont nous parlait Lucien aurait été daté du Ier s., alors qu'en fait il est peut-être du début du IIIème s ! Ce cas est très fréquent et j'ai l'impression de ne fouiller que des remblais.*

Pour les ateliers, prenons l'exemple d'une fouille, en Turquie ; on trouve un four à amphores rempli d'amphores. Evidemment, la première réaction est de dire que le contenu du four est la dernière production ; les amphores étant du IIIème s. av. n.è., le four est donc du IIIème s. av. Mais, poursuivant la fouille dans les niveaux de cendres indurés qui tapissent le fond du four, on trouve des estampilles du IIème s. av. n.è. ; cela veut dire qu'on a comblé le four du IIème s. av. avec des amphores produites un siècle plus tôt.

Dans le cas d'une fosse, il est fréquent que le comblement contienne un matériel bien postérieur à la date du creusement, mais on peut avoir un matériel qui est bien antérieur !. Lorsqu'on travaille en stratigraphie, avec des séquences, on peut corriger le tir ; mais lorsqu'on travaille sur un site rural où l'on n'a que des fosses, comme dans le cas du temple du Gué de Sciaux (Antigny, Vienne), la datation de la fosse peut s'avérer beaucoup plus difficile.

***Alain FERDIERE** : De manière générale, dans une stratigraphie urbaine, ce sont les apparitions de types qu'on peut distinger, non les disparitions qu'on ne sait pas quand arrêter.*

***Lucien RIVET** : Une question. La datation absolue existe-t-elle ?*

***Alain FERDIERE** : L'absolu existe-t-il ?*

***Lucien RIVET** : J'ai une réponse, pour fuir un peu les vrais problèmes. La céramologie est une science "molle" (et ce n'est pas la première fois que je le dis...). Notre position n'est pas celle de l'arithméticien pour qui deux et deux font quatre. Nous sommes dans un domaine qui met à notre disposition un certain nombre de données, mais*

celles-ci sont loin de fournir un ensemble complet ; parallèlement, nous disposons d'un certain nombre d'outils qui sont loin d'être performants. Nous nous trouvons, en somme, dans la position du peintre qui sent le chef-d'oeuvre à sa portée, mais qui ne dispose, sur sa palette, que de trois ou quatre couleurs et d'un pinceau à deux poils... Nous sommes dans une position où on doit jouer le rôle de l'artiste ! Il faut faire au mieux avec ce que l'on a et, surtout, à mon sens, ne pas succomber à la déception sous prétexte qu'il y a des problèmes. Il ne faut pas avoir une position négative par rapport au terrain miné sur lequel on marche. Deux plus deux ne font pas quatre en archéologie ; à la limite, nous ne savons même pas compter. Nous ne disposons même pas de chiffres ou, du moins, nous devons savoir, à l'avance, que les chiffres que nous employons sont truqués. Il faut faire au mieux (ou au moins mal) ; il ne faut pas hésiter à dire, chaque fois que nous en avons la possibilité, que nous ne savons pas, que nous ne sommes pas certains.

***Alain FERDIERE** : Au mieux, on propose une fourchette, c'est-à-dire que nous datons, par exemple, à un quart de siècle près, entre 25 et 50 ; mais on a tendance à oublier que le dépôt d'une couche ne se situe pas, à la fois en 25 et en 50, mais à un point précis (qui peut être, d'ailleurs, 25 comme 50), entre ces deux dates et qui n'est pas l'ensemble de la fourchette.*

***Lucien RIVET** : Le problème étant que cela peut n'être, ni 25, ni 50, ni entre les deux, mais 60 ou 80 !*

***Alain FERDIERE** : Eventuellement, il peut y avoir des erreurs de datation, par ailleurs !*

***Robin SYMONDS** : Que pense-t-on de mon idée de supprimer la sigillée de la Gaule centrale ?*

***Alain FERDIERE** : En voilà une idée qu'elle est bonne !*

***Robin SYMONDS** : C'est une autre façon d'aborder le problème : supprimer les schémas dont nous dépendons depuis des années ? Je propose, plus sérieusement, de dater quelques grandes fouilles actuelles de deux façons : avec et sans la sigillée.*

***Alain FERDIERE** : Il y aurait nécessité à reprendre, sous la forme d'un simple catalogue, les ensembles qui ont été datés par autre chose que la céramique (pas forcément par les monnaies, d'ailleurs), par des raisonnements de chronologie relative, d'impossibilités, de contradictions, par un évènement historique daté, etc. Si on ne passe pas par ce retour à la base, on continuera à tourner dans un cercle vicieux.*

***Bernard HOFMANN** : Il est tout de même un élément dont on n'a pas parlé, qui est celui des diffusions géographiques dans des territoires dont on connaît exactement les dates à partir desquelles ils ont été occupés puis abandonnés. Ces données sont des éléments indiscutables. Il y a les exemples du limes germanique, celui de l'ensemble clos qu'est Pompéi, celui de la progression romaine en Forêt Noire qui permet de dater certains produits de Rheinzabern, et puis, mon cher Robin, celui de l'espace entre vos deux murs.*

***Didier BAYARD** : Pour répondre à la proposition de Robin Symonds, il faut être extrêment méfiant parce que les archéologues sont d'une ingéniosité redoutable. Quand il y a des problèmes, ils arrivent toujours à trouver une solution. Le meilleur exemple est dans son propre pays, dans les fouilles de New Fresh Wharf, le long de la Tamise, où il y a un ensemble de quais en bois parfaitement datés par la dendrochronologie ; la céramique est présente en grande quantité, avec des ensembles de Rheinzabern et de la Gaule centrale. Mais, comme il y a un problème de distorsion avec la céramique de la Gaule centrale, les auteurs, tout en restant prudents, concluent qu'il s'agissait de matériel stocké, devant être diffusé largement, dans les années suivantes, en Angleterre. Il faudrait, avec un exemple aussi favorable que celui de Londres, pouvoir résoudre cette question avant d'en attaquer de nouvelles.*

A propos de l'intervention de B. Hofmann, on sait que les Allemands ont beaucoup travaillé sur les camps et c'est pour cela que la chronologie de Rheinzabern est assez connue. En ce qui concerne le limes breton, je crois qu'il y a quelques difficultés.

***Robin SYMONDS** : Nous n'utilisons plus la publication de New Fresh Wharf. C'était l'une des premières fouilles réalisées par le département d'archéologie urbaine du Musée de Londres ; c'était une fouille affreuse mais c'est une belle publication ! A vrai dire, il y a plusieurs problèmes, d'une part avec la chronologie des sigillées, d'autre part avec la dendrochronologie. Nous devrons essayer de remettre en cause ces problèmes de la datation des quais avec des fouilles actuellement en cours. On espère disposer d'une datation complètement renouvelée. Un autre problème avec cette fouille c'est que la plupart des céramiques, qui paraissent arriver sur les quais de la Tamise, ne sont pas répandues dans la ville de Londres ni ailleurs en Angleterre.*

En ce qui concerne ce que vient de dire B. Hofmann, à propos du limes breton, la datation des céramiques est aussi à remettre en cause car les résultats des études des années 1950-60 ne correspondent plus à ce que nous rencontrons aujourd'hui sur les sites urbains.

III. ACTUALITE DES RECHERCHES CERAMIQUES EN GAULE

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Hugues VERTET

OBSERVATIONS SUR LA SOCIOLOGIE ET L'ECONOMIE DES ATELIERS DE POTIERS GALLO-ROMAINS DU CENTRE DE LA GAULE

L'approche socio-économique, la répartition des pouvoirs et le niveau de vie du personnel qui travaillait dans les fabriques de céramiques en Gaule centrale, à l'époque gallo-romaine, sont très mal connus. Ils peuvent être l'objet de nouvelles hypothèses, à la suite des travaux de ces trente dernières années. Nous voudrions aujourd'hui examiner les trois points que nous venons d'énoncer.

Intérêt du sujet.

Le sujet peut intéresser les historiens autant que les archéologues, car il permet d'examiner un processus de romanisation bien délimité dans l'espace, dans le temps et dans la société. En effet, ces fabriques avaient été installées en grande partie sur les territoires des Arvernes, des Eduens et des Bituriges, sur un territoire qui se trouve actuellement dans les départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme et de la Saône-et-Loire. Elles ont fonctionné sans interruption, du Ier s. de n.è. au IVème s. Enfin, ces entreprises ont été bien intégrées au milieu gaulois contemporain : elles ont été en rapport avec celles des pays Rutènes et Gabales et celles de la vallée du Rhône et leurs produits ont été achetés dans une grande partie de l'Occident romain.

Recherches modernes.

Jusqu'à maintenant, on a admis généralement que les potiers gaulois étaient des hommes libres, capables de fonder des ateliers, de les gérer (1). En cela, ils auraient été différents des potiers italiens, esclaves appartenant à des patrons.

On s'appuie uniquement sur les témoignages épigraphiques des estampilles. En Italie, elles comportent deux noms : le nominatif de l'ouvrier et le génitif du patron, par exemple : XANTHVS ATEI : *Xanthus, esclave d'Ateius*. En Gaule, les estampilles comportent, sauf à de très rares exceptions, un seul nom. Il est souvent au nominatif, seul ou accompagné du verbe FECIT : *un tel a fabriqué* (ce vase), ou au génitif, parfois suivi de MANV : *de la main de...*, ou de OFFICINA : *fabrique de...*

La reprise des fouilles sur les fabriques a permis de dresser des cartes de répartition dans les campagnes, les bourgs, les villes ainsi que le plan des vestiges découverts dans le grand centre de Lezoux. Elle a permis de découvrir des dallages, des fours, des puits, des constructions diverses et une grande quantité de tessons de plusieurs époques. Certaines productions peu diffusées nous donnent des chaînons manquants entre les périodes que l'on considérait comme vides, et on ne les a guère retrouvées ailleurs. Des lieux d'habitats, des tombes, des restes de nourriture, etc..., ont permis de mieux se représenter la condition de vie de ceux qui travaillaient l'argile.

Ce n'est pas seulement le centre de la Gaule qui a vu un renouvellement des recherches sur les ateliers et leurs produits d'argile. Dans toute la France, l'Allemagne, la Suisse, la Grande-Bretagne, la Hollande, etc..., quantité d'études sur les figurines, la sigillée, les estampilles, les formes de vases décorés ou non, ont été réalisées. Des méthodes d'analyses des argiles et de datations des fours ont été mises au point par divers laboratoires. Ainsi ont été constatées de grandes différences entre les fabriques installées en divers lieux. Elles ont montré qu'il nous fallait d'abord faire des monographies par régions. Pour saisir les points communs entre leurs structures économiques, il nous faut d'abord découvrir comment chacune pouvait fonctionner. Déjà sommes-nous sûrs que les ateliers du centre n'ont pas eu la même histoire que les ateliers du sud ou de l'est de la Gaule (2).

Cinq séries d'observations :

1. Le Ier s. et la fondation des ateliers.
2. Le problème de l'occupation des sols par les fabriques.
3. La gestion de la production au Ier s.et au IIème s.
4. La condition ouvrière.
5. Les entrepreneurs.

I. LES DEBUTS DE LA FABRICATION

1. Les potiers ne s'installent pas sur des ateliers antérieurs. La fabrication débute au commencement du Ier s. (3). Aucune preuve de fabrication antérieure à Auguste n'a été découverte à ce jour à Coulanges, Vichy, Saint-Rémy-en Rollat, Toulon-sur-Allier, Yzeure, Lyon (La Muette). En 30 ans de fouilles, une seule petite

installation antérieure à notre ère a été découverte à Lezoux. On notera qu'aucun atelier postérieur ne s'est construit au-dessus, alors que les fabriques gallo-romaines se superposent non loin de lui.

Tout se passe donc comme si ces fabrications avaient été installées par une décision qui ne devait rien à la tradition locale.

2. Les choix des lieux d'implantation ne se font pas en fonction d'un rapprochement des carrières d'argile. En effet, les potiers utilisent les mêmes argiles non-calcaires qu'à la Tène et les ateliers ne changeront pas de place lorsqu'ils passeront aux argiles calcaires au IIème s. ni lorsqu'ils reviendront aux argiles non-calcaires au IVème s (4).

La proximité des routes terrestres et fluviales semble un élément de choix plus important. Elle a facilité la diffusion des produits qui se retrouvent dès le début en Angleterre et en Germanie.

3. La capacité de production des fabriques dépasse largement, dès le début, les besoins locaux.

4. La diffusion lointaine des céramiques existe dès le début (Grande-Bretagne, Germanie...).

5. Ce sont des formes indigènes améliorées (argile plus fine, tour plus rapide, température de cuisson un peu plus élevée...) ainsi que quelques copies de gobelets de type ACO qui sont produites avant les copies de sigillée. Les surfaces qui caractérisent ce qu'on a appelé le "gallo-romain précoce", restent noires, lustrées, ardoisées, micacées ou peintes (5).

6. Le transfert de technologie d'Italie en Gaule, qui se produit au début de notre ère, n'apparaît pas comme une initiative indigène (6). A Lyon, c'est certain. Les étroites relations entre le centre de la Gaule et Lyon peuvent laisser supposer le même schéma dans cette région que dans la capitale des Gaules.

7. *A contrario*, la vaisselle campanienne qui a été répandue en Gaule dans le Ier s. av. n.è., n'a donné lieu qu'à de très rares imitations locales, copies maladroites des produits importés (quelques fours à Clermont-Ferrand par exemple).

L'intérêt pour la production de céramiques apparaissait déjà. Robert Périchon nous signale des imitations de campanienne gauloise retrouvées jusqu'en Europe centrale. Cependant, cela n'a suscité aucune industrie comparable à celle qui débute brusquement au début du Ier s. dans le centre de la Gaule.

II. OCCUPATION DES SOLS

1. Destruction de constructions antérieures aux ateliers.

a. Lyon : il nous paraît utile de reprendre ici quelques observations faites au cours des fouilles dans l'atelier de La Muette, à Lyon.

A l'époque d'Auguste, une fabrique de poteries s'installe sur les bords de la Saône dans le quartier de "La Muette". L'argile n'est pas exploitée sur place. Elle provient de Saint-Germain-au-Mont-d'Or (7).

Le terrain n'était occupé par aucun atelier antérieur, mais par un grand bâtiment qui a été rasé. Il avait été fort bien construit, avec une isolation contre l'humidité réalisée par un lit d'amphores. Rien ne montre qu'il eût été ancien ou ruiné, car ces amphores étaient, de peu, antérieures à la fabrication des sigillées locales. Une cuve de travail de l'argile a été creusée au-dessous du niveau. Un four a été construit en utilisant l'angle d'une pièce...

On doit se demander d'où sont venus les capitaux qui ont permis l'achat d'un tel terrain. Sa valeur était vraisemblablement assez grande, non seulement en raison du bâtiment qui s'y élevait, mais de sa place sur les quais de la Saône, voie fluviale importante. Les fouilles et l'examen des découvertes ont montré que des moules et des techniques de fabrication ont été apportés d'Italie, que de nombreux noms de potiers estampillés sur des céramiques, etc... sont italiques (8).

On peut supposer que les capitaux, ou une partie des capitaux nécessaires à cette installation, ont été apportés par des entrepreneurs italiens de Toscane ou d'Arezzo, qui dirigeaient la fabrication et le commerce des céramiques. Il est vraisemblable, aussi, que de riches Gaulois, déjà impliqués dans la fabrication en série et la commercialisation, comme ceux de Bibracte, se soient engagés dans cette aventure.

La réduction des frais de transport pour desservir les marchés gaulois pourrait être un des mobiles de ces investissements qui comprenaient les achats de terrains comme les apports de matériel et de main-d'oeuvre spécialisée. La rentabilité de l'entreprise était assurée par l'existence de circuits commerciaux bien rodés, facilement accessibles par voie d'eau. Ils préexistaient à l'occupation romaine qui les a ensuite développés.

b. Centre de la Gaule : les fouilles des ateliers du centre de la Gaule apportent des observations qui pourraient bien rappeler celles de La Muette : les terrains sur lesquels s'installent les potiers sont vierges d'installations céramiques antérieures, mais souvent occupés par des constructions (9) et les routes et les voies d'eau sont facilement accessibles et utilisées par ces ateliers (10).

D'autres remarques nous orientent vers une **propriété permanente du terrain.**

2. Installation des sépultures.

Des sépultures des Ier, IIème et IVème s. ont été découvertes entre les fours, dans les fours abandonnés, dans les dépotoirs. Ce sont des adultes mais surtout des bébés (11).

3. Permanence des installations.

Sur les mêmes emplacements se succèdent les installations du Ier s., du IIème s., du IIIème s. et du IVème s., superposées ou entremêlées. Sur les terrains voisins, on ne trouve pas de traces de potiers.

Ces trois observations posent plusieurs questions : si les terrains avaient été loués, comme on l'a supposé, aurait-on rasé des bâtiments existants, installé des tombes ? Serait-on resté locataire pendant plusieurs siècles, même après des périodes de récession où le rapport était minime ?

Si ces terrains avaient été achetés dès le début de la fabrication, d'où provenaient les capitaux nécessaires à ces achats ? Ils avaient probablement une valeur marchande certaine, d'une part en raison des constructions qu'ils portaient, d'autre part en raison de leur situation. On peut rappeler ici la phrase de Varron : "*Le*

voisinage des routes praticables par des chariots ou des fleuves navigables augmente beaucoup la valeur d'une terre, car ce sont les deux grands moyens de communication".

Il est peu vraisemblable que les artisans aient pu acheter, dès le départ, de tels emplacements, aussi bien à Lyon que dans le centre de la Gaule.

III. NORMALISATION DE LA PRODUCTION, SPECIALISATION DE LA PRODUCTION

Dès le Ier s., de nouvelles formes, par exemple celles des vases à vernis sigillée, à glaçure plombifère, de cruches engobées de blanc ou de rouge, etc..., sont introduites en même temps dans les différents ateliers du groupe arverne. On ne peut distinguer leur origine, tant elles présentent peu de variantes entre elles. Cette inspiration commune se retrouve dans les décors où elle a pour base une circulation des moules qui a été instaurée dès l'introduction des techniques du moulage dans cette région. Elle se continuera durant toute la durée des ateliers et concernera tous les produits, aussi bien les vases que les figurines, les reliefs d'applique, les lampes, etc... La variété des produits introduit une interprétation des modèles.

Mais au IIème s., il se produit dans les ateliers du centre de la Gaule trois changements importants.

1. Changement technique.

On passe de l'usage des argiles non-calcaires à celui des argiles calcaires ; on apprend la technique du vernis sigillée, ce qui demande une transformation importante des fours et de la conduite de la cuisson.

Cette mutation se produit, en un temps remarquablement court, dans toutes les fabriques de la région de Lezoux et dans le groupe "centre Gaule". Il ne s'agit point d'une lente diffusion, comme on aurait pu s'y attendre (12).

A Lezoux, la normalisation des argiles est obtenue par la construction de grandes cuves dallées de tuiles où la terre est travaillée. Une de ces cuves, de 120 m^2 de surface, pouvait contenir environ 32 m^3 d'argile (13). La normalisation des cuissons est obtenue par la construction de fours de beaucoup plus grande capacité.

2. Changement stylistique et standardisation des formes.

Un répertoire de sujets et un style de décors nouveaux sont introduits. La circulation des moules et probablement des poinçons-matrices devient systématique. De là, Lezoux diffuse ce que l'on pourrait appeler un "style officiel", caractéristique à nos yeux des productions "centre Gaule" du IIème s. Le nombre des formes lisses et décorées diminue.

En contrepartie, les vases et les figurines des ateliers éloignés des villes portent la marque des styles indigènes, par exemple celle de Toulon-sur-Allier.

3. Spécialisation des fabriques.

Les fabriques fournissaient, au Ier s., une variété de productions assez grande. Au IIème s., se réalise une spécialisation qui amène, par exemple, Coulanges à ne fabriquer que des jattes en terre blanche, Lezoux, Terres-Franches, Lubié... à s'engager dans une fabrication intensive de sigillée. Cela conduit à l'hypothèse suivante : le Ier s. montrait déjà une implantation des fabriques qui paraît fondée sur des capitaux et des initiatives venus d'Italie, dans le but de créer des entreprises de rapport.

Pour ce qui est de la fin du Ier s. et du IIème s., ce qui se passe dans tout le groupe de fabriques "centre Gaule", ne pourrait-il être regardé comme une reprise en main énergique ? Les structures de production et les transformations rapides et soudaines des styles et des techniques, suggèrent un pouvoir extérieur aux potiers.

L'autoritarisme de cette normalisation suppose plusieurs facteurs qui reprennent et accusent les traits du Ier s., c'est-à-dire des normes imposées très strictes, une absence réelle de concurrence entre les fabriques régionales, la nécessité d'une production complexe et onéreuse pour conserver un monopole, l'existence d'un réseau commercial très développé, comme l'a souligné récemment M. Picon (14).

IV. ETAT SOCIAL DES OUVRIERS

Les fouilles peuvent aussi nous renseigner sur l'état social des ouvriers. En voici deux exemples :

1. Une liste alphabétique de noms commençant par la lettre A, gravée sur un tesson, a été découverte dans une couche augustéenne de l'atelier d'Yzeure, avec des céramiques de type traditionnel. Elle avait donc été jetée quand elle n'avait plus d'usage. Les noms sont gaulois (15) (Fig. 1) : A///////, ATISPATV//, ADAXILV//, ABINOS, ATONILLOS, ASSVTALOS, ANDROVLOS, ATIASSV.

M. Marichal nous a fait observer que ce "listage" correspond à un mode de gestion romain des soldats, des esclaves, des ouvriers, etc..., dont l'Egypte romaine, par exemple, a fourni plusieurs exemples. On notera que c'est la première liste alphabétique qui ait été découverte en Gaule romaine. Elle paraît bien indiquer ici une introduction de la gestion romaine dans un atelier qui, à cette époque, ne produisait que des céramiques de type "gallo-romain précoce", datées par les morceaux d'un grand plat de sigillée lyonnaise augustéenne à estampilles radiales.

2. Les dépotoirs des ateliers de Lezoux nous ont donné des ossements d'animaux domestiques souvent fort fragmentés provenant de repas. On y trouve aussi des squelettes de bébés et parfois d'adultes, qui apparaissent parfois sans offrandes et sans protection. Cela laisse supposer qu'un personnel pauvre vivait dans les ateliers mêmes (16).

3. Des cabanes, proches des ateliers, comportaient un foyer, mais aucun signe de richesse. Dans l'une, quelques pièces ont été trouvées ; dans l'autre point.

4. Les tombes d'un cimetière fouillé à Lezoux sont pauvres en matériel, plus, en général, que celles des nécropoles découvertes à Clermont-Ferrand, par exemple.

La population ouvrière paraît avoir un niveau de vie assez faible, et d'autres observations nous montrent qu'il existait sans doute plusieurs niveaux dans la main-d'oeuvre sans qu'actuellement nous n'ayons trouvé de trace d'une population vraiment aisée.

Figure 1 - Liste verticale de noms gaulois inscrits avant cuisson sur le flanc d'un vase dont il ne reste que deux tessons.
Les premières lettres sont disposées contre un trait vertical gravé avant le tracé des noms.
Le bas d'un autre trait, moins profondément gravé, se voit à droite. On peut supposer qu'il encadrait cette liste.
Aucun début de nom commençant par une autre lettre n'a été inscrit à ce niveau.
Le document a été découvert dans l'atelier de potiers de Saint-Bonnet, à Yzeure (Allier), fouilles H. VERTET, 1976.
La couche et le tesson sont datés de l'époque augustéenne. Echelle 1/1.

V. QUESTIONS ET HYPOTHESES SUR L'ENTREPRISE CERAMIQUE EN CENTRE GAULE

Les Gaulois "paraissent tout à fait libres quant à l'organisation de la production" (17). C'est ce que l'on a pu conclure des estampilles au nominatif imprimées sur la terre sigillée. Cela ferait supposer que la conquête romaine, en apportant des techniques nouvelles, avait facilité en même temps, chez les Gaulois, la capacité de fonder et de développer des entreprises ingénieuses, de devenir patrons de grands centres de production comme il en existait avant la conquête.

Dans une telle hypothèse surgissent quantité de questions. L'Empire romain, esclavagiste et conquérant, fort attentif à retirer des bénéfices de ses conquêtes, aurait-il fait de la Gaule le paradis des pauvres gens travailleurs et doués qu'étaient les potiers ? Cela se serait-il accompagné d'une élévation de vie notable de la main-d'oeuvre ? Un schéma politique et économique aussi peu vraisemblable et aussi important devrait solliciter plus d'attention.

Dans le cas précis qui nous intéresse, comment les Gaulois, même ingénieux, auraient-ils pu, dès les premières années de notre ère, créer rapidement et spontanément les structures de production dont nous avons donné plus haut quelques caractéristiques ? D'où leur seraient venus les capitaux nécessaires aux acquisitions des terrains, aux installations, si sommaires soient-elles, aux embauches de la main-d'oeuvre que suggère la liste d'Yzeure ? Où auraient-ils appris ce type de gestion à la romaine ? Comment auraient-ils pu, dès le début du Ier s., organiser une production homogène, puis au IIème s., changer brusquement techniques et produits et restructurer les fabriques ? Comment auraient-ils pu, soit organiser des circuits de vente, soit introduire leurs produits dans des circuits existants qui joignaient leurs ateliers à la Grande-Bretagne et à la Germanie, dès l'époque de Tibère ?

Au contraire, si nous supposons qu'au début du Ier s., ce sont des entrepreneurs romains qui avaient installé, avec leurs capitaux, leur mode d'organisation, il ne serait pas étonnant que les transferts de techniques d'Italie en Gaule aient été effectués de façon structurée et organisée. Ensuite, à la fin du Ier s. et au début du

IIème, peut-être avant, il est probable que ce sont de riches Gaulois, membres de la bourgeoisie, qui ont repris en main les ateliers. Dans les deux cas, la réussite globale des industries céramiques ne pouvait guère augmenter le niveau de vie de ceux qui travaillaient dans les fabriques.

Ne pourrait-on point rapprocher cette prise en main de l'économie de la Gaule centrale de celle qui s'est passée dans la Provence au Ier s. av. J.-C., selon le schéma que propose M. Clavel-Lévêque (18) ? Bien sûr, nous ne sommes plus à la même époque. Mais ce scénario, valable pour la Narbonnaise un siècle auparavant, ne serait-il pas, plus tard, en quelques points, applicable aux Trois Gaules ? La politique romaine pouvait difficilement se fonder sur d'autres scénarios d'exploitation, même si les notables gaulois y ont pris leur place plus ou moins tôt. Nous avons de nombreux exemples dans l'histoire où la création d'une bourgeoisie bien installée ne change guère la vie du peuple conquis, qui est ici le centre de notre recherche.

Cela ne veut pas dire qu'il n'ait existé en Gaule aucun transfert de techniques ou de culture, qui ne se soit fait par imprégnation, ou par goût, ou à l'initiative de quelque particulier. Dans d'autres régions de la Gaule, d'autres ateliers ont pu avoir plus d'indépendance.

Le sujet qui nous paraît le plus important n'est pas de savoir si quelques individus ont pu acquérir une certaine autonomie à l'intérieur de la Gaule romaine. Il serait bien étrange que ne se soit produite aucune ascension sociale (19). Cela existe dans tous les systèmes, même les plus oppressifs, et justifie trop souvent des politiques autoritaires. C'est la situation de la majorité de la main-d'oeuvre des ateliers arvernes qu'il serait intéressant d'examiner ici.

Elle était probablement composée de ces hommes qu'a défini Moses Finley (20) dans les termes suivants : un fond de population de paysans qui n'étaient ni des esclaves ni des hommes libres. La façon dont ils ont traité leurs figurines laisserait penser que ceux qui travaillaient dans ces entreprises céramiques étaient recrutés parmi ces cultivateurs, population ancienne de la Gaule que méprisaient si fort les Celtes (21).

Les Romains avaient créé une paix et un ordre qui ne pouvaient que faciliter cette expansion économique. Mais une telle paix se paie cher par ceux qui la reçoivent. Les entrepreneurs y trouvent un champ d'action accru. Comme dans toute expansion de la production, des spécialistes se forment et une masse de manoeuvres se constitue. Mais il n'est pas du tout assuré que ceux qui produisent des céramiques y aient trouvé une vie meilleure. Peut-être a-t-elle été moins difficile que celle des agriculteurs, comme le suppose Drinkwater, mais ce sera encore un point à éclaircir.

VI. CONCLUSION

Ce faisceau d'observations nous invite à plusieurs hypothèses que je résume ainsi :

Sous Tibère, au moment de l'installation des fabriques de céramiques du centre de la Gaule, il se serait produit dans le centre de la Gaule une intervention de "patrons italiens", déjà versés dans la production de masse de la céramique dans la vallée du Pô et la Toscane, installés à Lyon et dans la vallée du Rhône sous Auguste.

A la fin du Ier s. ou au début du IIème, on constate un déplacement des circuits attestés par le ralentissement de La Graufesenque. Dans cette économie d'entreprises, il fallait changer la place de la production. Pourquoi n'aurait-on pas réactivé des fabriques du centre de la Gaule, où les terrains étaient acquis et une certaine tradition ouvrière installée ? Cela demandait une restructuration des fabriques qui s'étaient orientées vers des productions moins rentables que la sigillée. Les céramiques communes furent délaissées, les glaçures plombifères, onéreuses et difficiles, abandonnées. Cela n'aurait-il pas été le fait de riches Gaulois romanisés, "*negotiatores*" ou de "*nautes*" qui intervenaient aussi dans d'autres industries gauloises (22) ?

Aux deux époques, les deux centres de productions pouvaient comporter quelques personnes mieux loties : petits entrepreneurs, chefs d'ateliers, comptables, fabricants de moules, de modèles, etc..., mais il ne semble point que le niveau de vie de la main-d'oeuvre qui nous intéresse ici, ait bénéficié de quelques avantages, peut-être au contraire se serait-il dégradé (23).

L'étude des ateliers de potiers pose bien d'autres questions d'ordre économique et social. Puissent ces quelques hypothèses, qui ont besoin d'être étayées ou contredites, attirer l'attention sur un domaine de recherche à développer (24).

NOTES

(1) J.-P. JACOB et H. LEREDDE, Pour une étude socio-professionnelle des ateliers de potiers gallo-romains, dans "La terre sigillée gallo-romaine", *D.A.F.* 6, 1986, p. 21-23.

(2) Il n'est pas certain que ces recherches puissent se continuer actuellement. Le CNRS avait créé trois postes de chercheurs pour travailler sur les trois grands groupes d'ateliers gaulois : le sud, le centre et l'est de la Gaule. Deux de ces postes ont disparu et sont tenus par des vacataires, les titulaires étant retraités. Il ne subsiste qu'Alain VERNHET, qui s'occupe des ateliers du sud.

(3) H. VERTET, Sigillée tibérienne à Lezoux, dans *Revue Archéologique*, 1, 1967, p. 255-286.

(4) M. PICON, La composition des premières sigillées de Lezoux et le problème des céramiques calcaires, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XXI, 1970, p. 207-218 ; H. VERTET, M. PICON, M. VICHY, Note sur la composition des céramiques du IVème s.

de Lezoux, dans *Revue Archéologique du Centre*, IX, 1970, p.243-250.

(5) Des séries importantes ont été découvertes, notamment à Lezoux, à Yzeure. Cf aussi H. VERTET, Céramiques communes de l'officine de Saint-Rémy-en-Rollat, dans *Gallia*, XIX, 1961, p. 218-226.

(6) A. et J. LASFARGUES, H. VERTET, Les ateliers augustéens de La Muette, dans *Mélanges d'archéologie et d'épigraphie lyonnaises*, p. 61-80 ; M. PICON, J. LASFARGUES, Transferts de moules entre les ateliers d'Arezzo et ceux de Lyon, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XXXV, 1974, p. 61-70 ; H. VERTET, L'influence de l'Italie et du sud de la Gaule sur les fabriques du centre de la Gaule d'après les fouilles de Lezoux, 1966-1967, dans *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1968, p. 22-25.

(7) Les ateliers de La Muette n'étaient pas les premiers de Lyon. Un peu avant eux s'était installée à Lyon une fabrique de gobelets d'ACO venue de la vallée du Pô, au lieu-dit "La Sarra".

(8) A. et J. LASFARGUES, H. VERTET, Les estampilles sur sigillée lisse de l'atelier augustéen de La Muette à Lyon, dans *Figlina*, 1, 1976, p. 39-87.

(9) a. Lezoux, lieux-dits : "Mon Repos", les ateliers s'installent sur l'emplacement d'une maison rasée dont la cave est comblée de gravats et de déchets de cuisson ; "Lasteyras", maison rasée ; "Audouart", petite construction rasée et entourée d'un fossé nivelé. b. Yzeure, lieu-dit : "Saint-Bonnet", nombreux morceaux de fresques dans les déblais, morceau de colonne dans le piédroit d'un four.

(10) Témoins en sont deux bateaux chargés de sigillées découverts dans l'Allier.

(11) H. VERTET, Pauvres potiers, pauvre misère, dans *Les Dossiers de l'Archéologie*, nº 6, 1974, p. 85-89.

(12) M. PICON, Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux, *Recherches sur les techniques gréco-romaines*, 2, Dijon, 1973.

(13) H. VERTET et Ph. BET, Fouilles du terrain de l'Oeuvre-Grancher, 1977-78-79 : les structures gallo-romaines du second siècle, dans *Recherches sur les ateliers de potiers de la Gaule centrale*, *Sites* hors série 1, 1980, p. 43-72.

(14) M. PICON, Transformations techniques et structures économiques, le cas de Lezoux, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 31-35. On ajoutera que si l'on ne voit point des potiers locaux capables de gérer une telle entreprise, on ne voit pas non plus des investissements spontanés de propriétaires de domaines locaux pour une entreprise qui met en jeu tant de facteurs qu'ils ne pouvaient maîtriser.

(15) Ils sont au nominatif et présentent la terminaison *os* et *v* pour *us*.

(16) cf note 11.

(17) cf. note 1.

(18) M. CLAVEL-LEVEQUE, La domination romaine en Narbonnaise et les formes de représentation des Gaulois, dans "Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes", *Collection de l'Ecole Française de Rome*, 67, 1983, p. 614-615 : "*la politique d'implantation foncière de confiscation de ressources et de pression fiscale dont témoignent massivement, et peut-être plus tôt qu'on l'a cru, les réseaux cadastraux qui enserrent les campagnes de l'étau de leurs limites orthogonales. Ces cadastres qui apparaissent aujourd'hui comme des cadres de mise en valeur des territoires, de construction de sols provinciaux et de maîtrise de l'eau, sont évidemment autant de grilles de contrôle des richesses...*" ; "*Cicéron affirme dans le Pro Fonteio (V, 11) : "la Gaule est remplie de négociants et de citoyens romains, aucun Gaulois ne fait d'affaires que par l'intermédiaire d'un citoyen romain, pas une pièce d'argent ne se déplace en Gaule sans être portée sur les livres des citoyens romains.*" ; cf aussi N. ROBERT, *La Gaule et les Gaulois dans l'oeuvre de Cicéron*, 1978, Mémoire de Maîtrise, Paris IV Sorbonne, p. 161-162 : "*Les Romains, avec leur cortège d'hommes d'affaires, ont aménagé matériellement et administrativement le territoire gaulois pour l'exploiter avec le plus grand profit possible. Les notables gaulois s'étaient joints à eux...*". Les périodes durant lesquelles intervinrent les riches Gaulois dans la production des ateliers du centre de la Gaule restent à préciser. Il est possible qu'ils aient joué un rôle très tôt. Le scénario qui est valable pour la Narbonnaise pourrait, plus tard, être applicable dans les Trois Gaules, car la politique romaine aurait pu difficilement se fonder sur d'autres scénarios.

(19) A La Graufesenque s'était constitué un collège de potiers qui intervenait dans un "artisanat groupé" qui pouvait avoir une certaine indépendance dans l'aménagement des lieux et la gestion de production. M. MARICHAL, Nouveaux aperçus sur la vie et la structure des ateliers de La Graufesenque d'après les comptes de potiers, dans "La Terre sigillée gallo-romaine", *D.A.F.* 6, 1986, p. 17-20.

(20) MOSES FINLEY, *Esclavage antique et idéologie moderne*, Editions de Minuit, 1979, p. 178. L'auteur ajoute : "*Où que l'on regarde dans les provinces impériales situées à l'extérieur de l'ancien continent gréco-romain, on trouve un fond de population de paysans qui, suivant une tradition remontant d'ordinaire bien avant l'époque romaine, n'étaient ni des esclaves ni des libres ; on les appelait indifféremment "laoi" ou "paroikoi" ou de quelques termes indigènes, que les Romains traduisaient parfois par "clientes" (César, Guerres des Gaules, 1, 4, 2)*" ; "*Cela valait pour l'Asie Mineure, la Syrie, l'Egypte, l'Afrique du Nord et pour ces contrées sous-développées conquises sur les Celtes, les Daces, les Scythes, les Germains. C'était vrai non seulement sur les propriétés impériales, mais aussi sur les grands domaines privés, ceux des magnats locaux ou bien ceux qui avaient été conquis par les émigrés romains sur les terres possédées par les cités et sur la terre privée incorporée administrativement dans le territoire de la cité. Il existait des variations régionales dans le détail, comme dans le statut de cette population que nous pouvons rarement saisir exactement, mais tous ces gens partageaient une qualité commune qui les distinguait des esclaves et des paysans libres propriétaires d'autre part*".

(21) J. de VRIES, *La religion des Celtes*, Payothèque, 1977, p. 23. "*Les celtes vainqueurs se sont certainement soigneusement tenus à l'écart de la population ancienne dans la plupart des cas*".

(22) Ainsi que M. DRINKWATER l'a montré dans les ateliers de tissage, dans *Roman Gaul*, Croom Held, 1983.

(23) A La Graufesenque, un bordereau inscrit sur un tesson montre qu'un certain personnel des ateliers pouvait, selon les besoins, être remplacé par des esclaves.

(24) Pour aller plus loin, il nous faudrait un grand nombre d'observations sur les sites de consommation et sur les ateliers, dans la mesure où ils n'ont pas été détruits dans ces dernières années, faute de mesure de protection.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : R. BRULET

Alain FERDIÈRE *: Trois petites observations sur la communication d'H. Vertet. Il y a peut-être un élément de réponse sur le droit funéraire, sous réserve de vérification. A ma connaissance, les lieux funéraires doivent non seulement être appropriés, mais aussi ne sont pas aliénables.*

D'autre part, je pense qu'il est quand même dangereux d'utiliser un texte du Ier s. av. J. -C. concernant la Narbonnaise, pour l'appliquer à la Gaule interne du IIème s. J'évoque le texte de Cicéron. Ce n'est pas tout à fait la même chose, entre ces deux époques, d'un point de vue historique et social.

Enfin, mon dernier point, c'est que je ne crois pas non plus qu'il faille jouer sur le mot "colonialisme" ; ce qu'on croit savoir, du moins (il y a quand même beaucoup d'éléments), du phénomène de romanisation et de la politique de Rome vis à vis de ses provinces et notamment de la Gaule, c'est plutôt une volonté d'assimilation des indigènes et, en tout cas, de leurs élites, éventuellement aristocratiques au début, et de la bourgeoisie, qui apparaît ensuite, justement enrichie avec l'artisanat et les domaines fonciers.

Hugues VERTET *: Merci de préciser qu'effectivement les terrains sur lesquels il y a des inhumations et des incinérations ne sont pas aliénables.*

Je me suis demandé si avec ce texte de Cicéron qui a été écrit, comme tu le rappelles, bien avant, et qui ne concernait qu'une partie de la Gaule, la situation s'était beaucoup améliorée, si l'attitude des commerçants avait beaucoup changé. Je pensais que cela n'avait peut-être pas beaucoup changé ; mais il faut bien remarquer, effectivement, que ce n'est pas directement applicable.

Sur la volonté d'assimilation. J'ai été assez longtemps professeur en Afrique du Nord, et il y avait aussi une volonté d'assimilation des Français à l'égard de la population algérienne ; mais ce n'était pas la révolution française ni le développement de la libre-entreprise. C'est un peu là-dessus que je voulais insister en disant qu'on a un peu l'impression que la conquête romaine a apporté en Gaule des choses épatantes ; qu'il s'est développé des ateliers ; qu'ils ont fait des bénéfices ; qu'ils se sont transportés en Gaule et un peu partout ; qu'ils ont fait du commerce. Comme si tout était possible. Or, je ne sais pas si c'était possible ; c'était peut-être possible, mais cela ne me semble pas très sûr.

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Philippe BET (*)
Richard DELAGE (**)

INTRODUCTION À L'ÉTUDE DES MARQUES SUR SIGILLÉE MOULÉE DE LEZOUX

Dans cet article, il s'agit d'essayer de faire le point sur l'ensemble des estampilles et des graffites qui se retrouvent sur les vases sigillés moulés de Lezoux (1), ou attribués à ce centre de production. Nous en profitons pour en présenter un catalogue, dont l'absence jusqu'à ce jour nous faisait défaut. Nous avons utilisé notre fond documentaire établi à partir de nos fouilles et de celles d'H. Vertet, ou de collections locales (musée municipal de Lezoux, coll. du Comité Archéologique de Lezoux, coll. Fabre-Ollier, coll. Sersiron, etc.), que nous avons complété par un dépouillement bibliographique. Cependant, nous n'avons donné, prioritairement, en renvoi bibliographique, que les grandes références que sont l'ouvrage de J. A. Stanfield et G. Simpson dans notre nouvelle édition française (~130 citations), le prochain volume de G. B. Rogers (*Poteries sigillées de la Gaule centrale* t. II) qui sera un précieux outil de travail complétant de façon substantielle et singulière le livre précédent (~70 citations), les *Vases céramiques ornés de la Gaule Romaine* de J. Déchelette (~30 citations), les articles et ouvrages de Colette Bémont, principalement sur Libertus (en collaboration avec G. B. Rogers) ou Catussa, dans *Gallia* (~17 citations) ; les cinquante références bibliographiques restantes provenant de diverses publications. Au terme de ce travail, nous avons ainsi dégagé un *corpus* de 297 marques présentes dans 317 configurations différentes.

Dans une première partie, nous analysons les différents types de marques et essayons de tirer parti des informations qu'elles contiennent. Nous présentons, en complément, quelques tableaux statistiques, rendus possibles par cette étude d'ensemble. Puis, dans une deuxième partie, nous abordons les marques sur sigillée moulée sous un autre angle, à travers quelques exemples, en les replaçant dans leurs contextes décoratifs, afin de montrer les problèmes et les limites des rapports entre signatures et décors et comment on peut les envisager concrètement. Il s'agit là, en effet, d'un véritable besoin lorsqu'on entreprend une recherche systématique sur les productions d'un groupe de potiers où les imbrications peuvent apparaître très complexes et où l'attribution des décors à un potier s'avère compliquée. Une réflexion de plus ample envergure est nécessaire, conjointement à la mise en place de nouvelles méthodes tels que le classement des ensembles décoratifs par groupes de productions et, à l'intérieur de ceux-ci, par familles de décors semblables. Il est évident que l'on dépasse alors le stade de l'individu (toujours très hypothétique en archéologie) pour se référer à un système plus rationnel basé sur les plus petites unités décelables.

Enfin, l'objectif de cet article est également de contribuer à clarifier la terminologie à employer dans la description des signatures, en précisant bien tous les cas de figure par des termes simples et sans équivoque.

LA SIGNATURE ET SON INTERPRÉTATION

L'interprétation d'une signature peut être définie comme l'extraction des informations qu'elle contient ; c'est l'analyse de ces critères qui, à long terme, permet d'appréhender tout un ensemble de phénomènes sociologiques et leurs corollaires liés à l'organisation du travail et aux relations entre les potiers.

Ainsi, nous pouvons retenir, comme critères internes de la marque, sa forme, sa taille, sa graphie (présentation), son onomastique et, comme critères externes, sa position dans le moule ou sur le vase, ainsi que son insertion dans le décor (intégré ou en surimpression — voire parasitaire— lorsque le potier n'a pas prévu de réserve d'emplacement). Un seul de ces éléments ne sera pas retenu dans nos listes, il s'agit du critère lié aux observations onomastiques, qui demande, à lui seul, tout un développement.

Avant toute description de signature, il convient, d'abord, de déterminer si elle est apposée dans le moule avant cuisson ou au moment du tournage du vase. Nous employons deux nouveaux termes pour les distinguer "*in forma*" et "*extra formam*", ce qui signifie respectivement "dans le moule" et "en-dehors du moule". Cette précision est très importante et l'absence de son emploi nous a gêné dans le dépouillement des publications, plus particulièrement dans le cas des

estampilles appelées infradécoratives pour lesquelles aucun élément n'était donné pour déterminer si elles avaient été apposées dans le moule ou non.

LES MARQUES *EXTRA FORMAM* (Fig. 1).

Au niveau de l'atelier de fabrication, il s'agit essentiellement d'estampilles de petite taille, à une exception près. D'autres marques, notamment de propriété, peuvent être graffitées, par la suite, sur les sites de consommation mais tout ce qui survient après cuisson n'entre pas dans nos propos. Durant le IIème s., les estampilles *extra formam* qui sont apposées au moment du tournage du vase soit au-dessus des oves (supradécoratives, 59 % des cas), soit entre le pied et le décor (31 % des cas), sont extrêmement rares à Lezoux (fig.4)(2). Le fait qu'elles représentent 10 % de notre *corpus* risque de fausser cette image marginale, mais il faut savoir que pour la majorité d'entre elles, nous ne les connaissons qu'en un ou deux exemplaires. Par contre, ce type d'estampillage sur Drag. 37 semble être la règle, ou presque, dans d'autres centres de productions de la vallée de l'Allier, comme, par exemple, dans les ateliers de Toulon (Le Lary et La Forêt). Au point de vue terminologie, nous préférons employer le terme de signature "*extra formam*" associé à celui de "supradécorative" ou d'"infradécorative", ce qui évite toute confusion avec les marques apposées dans les moules au moment de leur réalisation. L'expression "supradécoratif", employée seule, ne risque pas d'engendrer, dans la pratique, d'embarras mais employée isolément, elle marque, insuffisamment, la grande différence qui existe entre le marquage au cours des phases de réalisation du moule et celles de réalisation du vase.

Les termes "marque de finisseur" ou encore "marque de tournage" ou "de tourneur" sont à bannir. L'appellation "marque de finisseur" nous paraît inductive d'erreurs dans la mesure où elle traduit une continuité d'action, pouvant même suggérer une unité de lieu, alors qu'elle est l'aboutissement d'un acte séparé de la

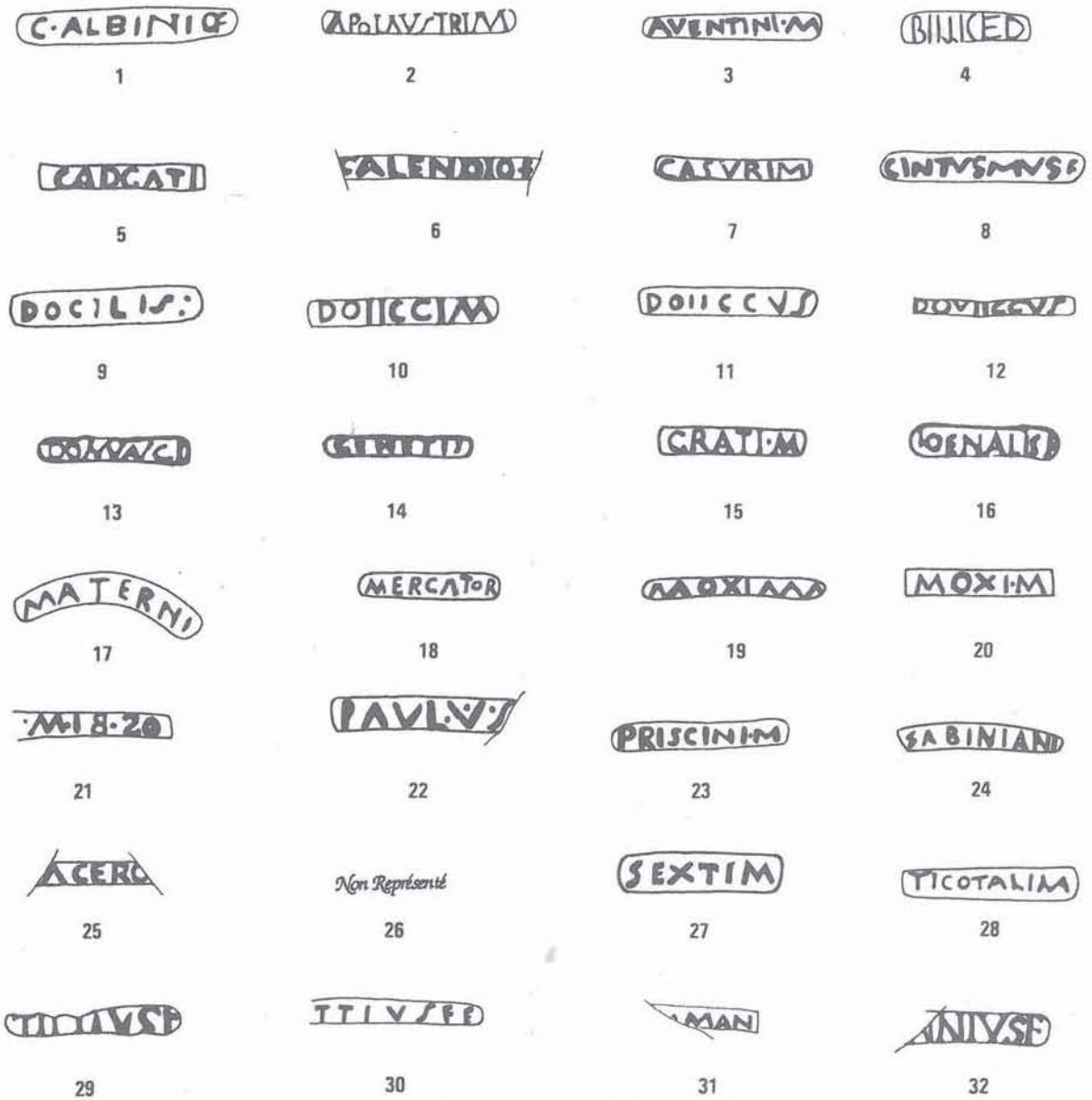

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32

Figure 1 - Les estampilles extra formam sur la sigillée moulée de Lezoux (échelle : 1/1). Voir légende p. 214.

réalisation du moule dans la chaîne opératoire. Il est à noter, également pour renforcer cette idée, que la vente ou la diffusion des matrices vers d'autres ateliers — voire d'autres sites producteurs—, rend cette continuité chimérique. Les deux autres désignations sont également porteuses de confusion dans la mesure où elles n'impliquent pas formellement qu'il s'agit du tournage des vases (les moules aussi doivent être tournés avant de recevoir leur décor) et où les termes de "marque de tournage/tourneurs" peuvent aussi bien s'appliquer à l'un et à l'autre. Le moule peut recevoir une marque, par exemple, sur sa partie extérieure.

Tout cela, bien sûr, n'explique pas pourquoi, à Lezoux, le marquage *extra formam* est si aléatoire et que, seuls, quelques rares Drag. 37 sont estampillés de la sorte. Cela est d'autant plus étonnant lorsque l'on sait, au sein de la sigillée lisse, la rigueur avec laquelle un type de marquage est associé à une forme dans les ateliers lézoviens. La Figure 2, présente la répartition des marques *extra formam* ; hormis la part plus importante de la position enclitique de "manu", les autres cas sont d'importance comparable.

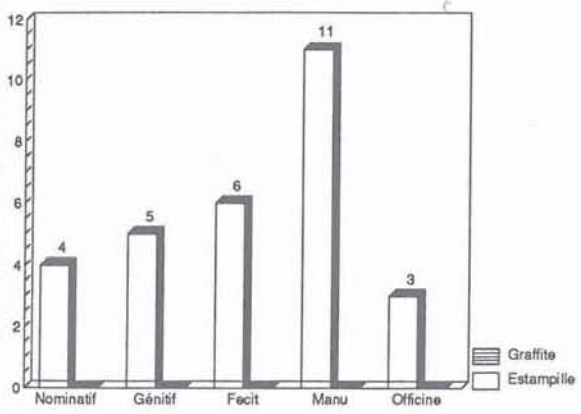

Figure 2 - Répartition des marques *extra formam*

Durant le Ier s., les petites estampilles sont utilisées à des fins identiques, pour marquer, selon l'usage général, le fond intérieur des Drag. 29. Depuis le malencontreux travail de R. Knorr, plus personne ne se risque à vouloir associer la marque *extra formam* au décorateur du moule. Il peut y avoir, cependant, coïncidence d'identité entre les deux, comme dans le cas de Titos pour un Drag. 29. Dans d'autres cas, par force de la tradition, on persévère à qualifier de style d'Atepomarus des décors qui ne sont, pour l'instant du moins, qu'associés à des marques intérieures de Drag. 29.

Aucune autre forme moulée ne semble avoir été estampillée *extra formam* à Lezoux durant le Ier s. de n.è.

LES SIGNATURES *IN FORMA*

Le cas particulier des signatures *extra formam* venant d'être abordé, nous ne traiterons plus, par la suite, que des marques *in forma*. Au IIème et au début du IIIème s., celles-ci sont apposées presque exclusivement sur les Drag. 37, les autres formes, comme le Drag. 30, étant quantitativement très rares pour ne pas dire marginales.

La nature et la taille.

La marque peut être de deux natures : graffite en écriture cursive ou estampille (Fig. 3).

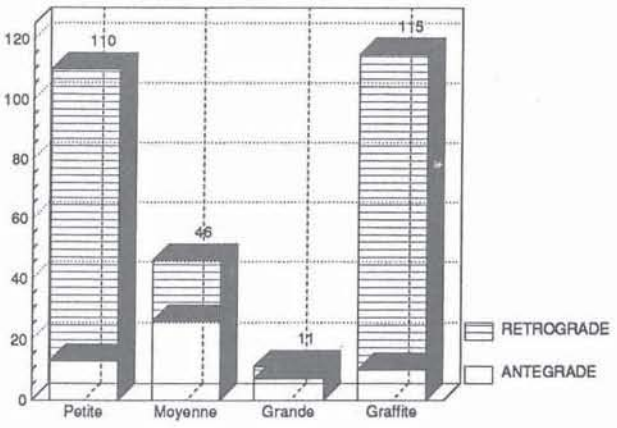

Figure 3 - Répartition des marques in forma par critères de nature et de taille

Dans le premier cas, on distingue généralement si le graffite a été fait dans le moule avant ou après cuisson. On considère alors que la marque a été faite après cuisson si les lettres sont fines et aiguës. Celui qui a déjà essayé de graver avec un stylet des caractères dans un moule cuit connaît la dureté du matériau et la difficulté de l'inciser. Aussi, il nous paraît que l'on a trop souvent négligé le fait que des marques que l'on déclare *post cocturam* aient, en réalité, été effectuées avant cuisson ou à l'un des tous premiers stades du séchage, quand le potier est même obligé d'humidifier son travail pour permettre son achèvement. L'importance de ce détail est primordiale pour déterminer si la marque a été réalisée dans l'atelier de celui qui a fabriqué le moule ou dans celui qui utilise le moule.

Dans le second cas, alors que nous n'utilisons pas ce critère pour les graffites, nous distinguons trois séries de taille : petite (jusqu'à 4 mm de large), moyenne (de 4 à 8 mm) et grande (au-dessus de 8 mm).

De telles différences de nature et de taille peuvent suggérer qu'elles ont des significations différentes.

Les petites estampilles (Fig. 5)

Les petites estampilles constituent la grande majorité de l'estampillage. En position intra ou infradécoratives, elles sont souvent les mêmes que celles employées par les potiers tourneurs de vases lisses ou moulés. La plus grande partie d'entres elles, sont rétrogrades (87 %) et dénotent qu'il n'y a pas eu de volonté particulière de créer ou d'acquérir un poinçon **particulier** pour estampiller les moules (fig. 3). De ce fait, elles sont peu lisibles, les lettres -de petite taille- apparaissant en creux. Cela laisse à réfléchir. En effet la création d'un poinçon-matrice destiné au marquage du moule est facile à réaliser puisque il suffit de fabriquer une matrice entièrement positive, avec des lettres en relief et à l'endroit, pour obtenir une marque antégrade sur le produit final. Doit-on en conclure que l'estampille rétrograde qui n'était pas lisible sur le vase par l'acheteur, mais lisible dans le moule, était destinée à un usage interne. Les hypothèses sont nombreuses. Les poin-

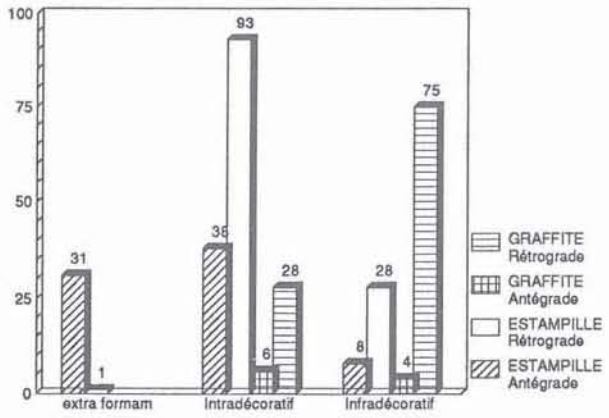

Figure 4 - Tableau comparatif des marques intradécoratives et infradécoratives *in forma* et des marques *extra formam*.

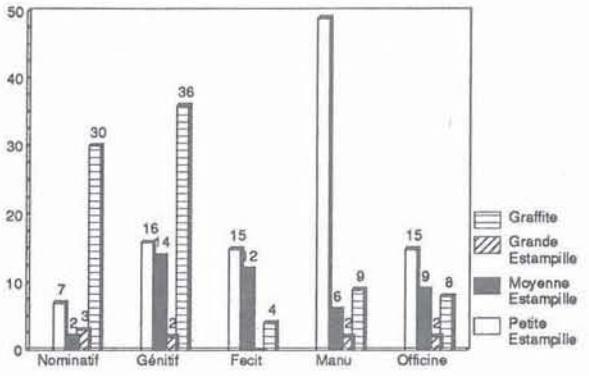

Figure 5 - Tableau comparatif des marques intradécoratives et infradécoratives *in forma* en fonction de leur graphie.

çons, peut-être réalisés par des artisans spécialisés, étaient-ils onéreux ; celui qui estampillait les moules était-il incapable de les fabriquer lui-même et pourquoi ? La solution est sans doute plus simple, le potier utilisant bien souvent pour signer ses productions lisses ou moulés les mêmes poinçons. Nous manquons singulièrement d'éléments pour répondre à ces questions. Ce type d'estampillage, issu de la sigillée lisse, est employé dès la période tibérienne. Dans le contexte du IIème s., elle peut correspondre à la production précoce du décorateur, comme dans le cas de Cinnamus, montrant ainsi une claire évolution. Cependant, des potiers, de l'envergure de Casurius, ont employé exclusivement ce type de marques. Il faut également noter que quelques potiers, connus pour des productions de sigillée lisse à moins qu'il ne s'agisse d'homonymes, n'ont pas utilisé de petite estampille dans leurs moules ; il s'agit par exemple d'Albucius, d'Advocisus, Divixtus, Lastuca, etc. Inversement, Banvus, pour lequel nous ne connaissons pas, pour l'instant, de productions lisses, n'a eu recours qu'aux graffites — peut-être en l'absence de petite estampille — et aux moyennes et grandes estampilles.

Les moyennes estampilles (Fig. 5).

Elles ne se retrouvent que dans les moules, à peu d'exceptions près concernant principalement des marques sur le bord des mortiers Drag. 45 (Cracinae, Geminus, Iulliccus)(3), et apparaissent à Lezoux dans le troisième quart du Ier s. avec Titos. Les lettres sont en relief et issues d'un poinçon conçu à cet usage exclusif. Malgré cela, ce type de marque est, à proportions égales, aussi bien rétrograde qu'antégrade. Cependant les lettres sont toujours en relief sur le vase. Mis à part, un emploi un peu plus fréquent du génitif seul et de l'enclitique "fecit", et d'un faible usage du nominatif — comme c'est d'ailleurs le cas pour toutes les estampilles —, nous ne pouvons pas vraiment dire qu'une formulation en supplante une autre.

Les grandes estampilles (Fig. 5).

Elles n'apparaissent que dans le deuxième tiers du IIème s. Cette apparition tardive permet d'entrevoir un lien avec la grande productivité de l'époque. Pouvons-nous pour autant penser qu'elles sont un reflet des grosses structures de production du IIème s. ou d'un effet de mode ? Sans doute non. Ces marques sont, avant tout, des signatures personnelles — seules deux d'entre elles font état d'une officine et il ne s'agit donc, pas pour l'essentiel, de marques de firme — et leur faible nombre (3 % des marques du IIème s.) ne démontre guère un fol engouement pour ce type d'estampillage. L'argument publicitaire avancé par plusieurs céramologues pour expliquer ces grandes estampilles n'est pas à rejeter, à moins que l'on préfère songer à quelque mégalomanie de certains potiers. S'il s'agit d'un effet publicitaire, il faut, tout de même, ne pas oublier qu'un tiers de ces marques sont rétrogrades, ce qui ne facilite pas leur compréhension, à moins que leur diffusion et leur renommée soient telles que leur lecture soit aussi immédiate que celle d'un sigle (fig. 3). Dans ce cas, il paraît difficile que les produits de l'officine de Balbinus ou ceux de Maccius militent tellement dans ce sens.

Il est aussi surprenant que des stylistes très importants, comme Paternus, n'aient jamais eu recours à ce type de marque ; or Paternus est un contemporain de Cinnamus qui a dû cesser sa production de moules avant lui. Peu de stylistes ont eu recours à la grande estampille : Banvus, Servus II, Severus, Catussa, . D'autres stylistes de la même période, d'égale ou de plus grande importance, ne les emploient pas (Doeccus, Divixtus, Advocisus, Iullinus). Est-ce, alors, un problème d'organisation de la production ou un choix personnel ?

Les graffites (Fig. 4 et 5).

Il apparaît dans les moules dès la période tibérienne. Son utilisation remonte donc à une période aussi précoce que la petite estampille et que la production de moules à Lezoux. Dans le contexte du IIème s., elle semble posséder une signification qui est parfois analogue à celle de la petite estampille comme nous le verrons plus loin. Comme nous l'avons déjà dit plus haut, la difficulté est parfois de distinguer, pour des lettres aigües, un graffite après cuisson de celui effectué sur une argile sèche ; cette difficulté est encore renforcée lorsque l'on ne dispose que du vase et non du moule.

Le recours à des compléments enclitiques est faible, l'emploi du nominatif ou du génitif seul est très fréquent

complément. Cinq possibilités regroupent 93 % des cas (Fig. 6 et 7).

- Nom au **nominatif** seul. Il s'agit d'une formulation peu courante pour les estampilles (7 %) alors qu'elle représente 29 % des graffites.

- Nom au **génitif** seul. Son emploi, avec près de 20 %, est déjà beaucoup plus fréquent au sein des estampilles, alors que son usage pour les graffites reste aussi fort qu'avec le nominatif (35 %). Une seule estampille présente un génitif pluriel (ANTISTIORVM).

- Nom suivi de la forme conjuguée **"fecit"** en abrégé (F, FE). 17 % des estampilles utilisent cette combinaison, qui n'est pas attestée d'ailleurs avec les grandes estampilles. Cette formulation est, par contre, peu usitée avec les graffites où elle représente moins de 4 %.

- Nom suivi d'une forme abrégée de **"manu"**. 30 % des estampilles sont dans cette situation ; les petites estampilles y contribuent à 86 %. Seuls 12 % des graffites ont recours à cette formulation.

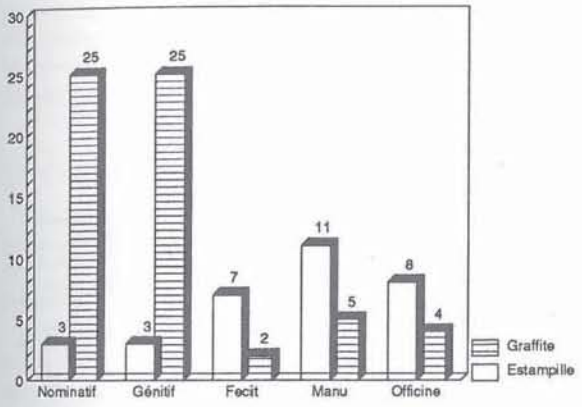

Figure 6 - Tableau comparatif des marques infradécoratives *in forma* en fonction de leur graphie.

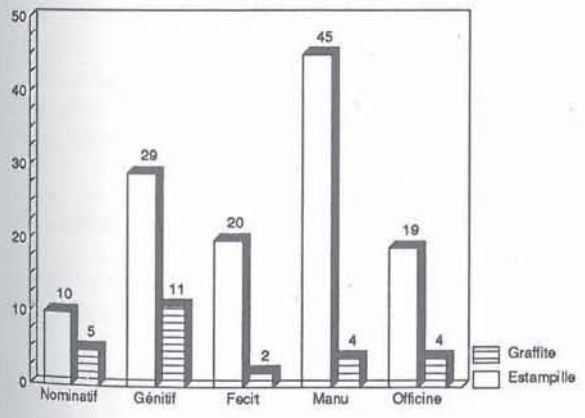

Figure 7 - Tableau comparatif des marques intradécoratives *in forma* en fonction de leur graphie.

- Nom accompagné d'une mention abrégée ou non d'***officina***. 16 % des estampilles et 8 % des graffites font état d'une officine, ce qui est un pourcentage important. Ce complément peut aussi bien se trouver après le nom, qu'avant — à la manière sud-gauloise — alors que cette disposition n'est pas employée sur la sigillée lisse.

La part des officines au sein des marques de potiers a pu, quelquefois, se trouver réduite du fait que l'on a préféré parfois expliquer le IO final comme une terminaison au nominatif plutôt qu'un génitif suivi de la forme abrégée d'*officina* ou interpréter le OF final comme un nominatif suivi de *fecit*. Le contre-examen de ces marques et leur comparaison, notamment avec d'autres marques sur la sigillée lisse, (reproduites entre parenthèses ci-après) nous autorisent à classer dans la catégorie des officines CALENDIOF (CALENDI,...), CALIITIIO (CALETIM, CALETI,...), IANVARISO (IANVARIS. F, IANVARIMAN, IANVARIOF,...), MAPILLOF (MAPILL. OF, MAPILLI, MAPILLIM,...), RIINTIO (RENTI. OF), SILVIO (SILVIVS, SILVI. OF, SILVIO),]OLLEMNI. O (SOLLEMNIS, SOLLEMNI. OF, SOLLEMNI. M, SOLLEMNI) alors que nous laissons bien volontiers dans les autres catégories ACVRIOF (ACVRIO. FE, ACVRIO. F, ACVRIOMA,...) et ILLIXOF (]LIXOMAN, ILLIXOFE, ILLIXO. E, ILLIXO. F, ...). L'estampille BVTRIO (PVTRIMA, PVTRIM) est à classer probablement parmi les officines. Le cas de l'estampille MARTIO est plus délicat et nous avouons la suivre difficilement dans les graphies sur la sigillée lisse (]ARTIIO, MARTIM, MARTI. OF, MARTI. O, MARTII. O, MARTIO. MA, MARTI. MA, MARTIVS, M. ARTI, MARTIVF, MARTIOM) ; il faut alors peut-être songer à une ambivalence composée d'un nom en O et d'une mention d'officine, ou, ce qui nous paraît moins probable, de l'emploi consécutif de *manu* avec *officina*.

L'orthographe d'*officina* est un autre point à noter, puisque aussi bien Gippus (GIPPIOFICINA) que Sacer (OFISACRI) ne l'écrivent qu'avec un seul F.

Les 7 % de marques qui n'entrent pas dans l'un de ces cinq cas sont principalement des abréviations de nom ou des combinaisons particulières. Ainsi, sur un moule, bien curieux, exposé au musée Bargoin de Clermont-Ferrand, le terme "formae" en cursive précède le nom au nominatif. Il s'agit de la seule allusion directe au moule lui-même, sans que nous puissions vraiment savoir s'il s'agit d'un nominatif pluriel ou d'un génitif singulier, chacune de ces possibilités conservant un sens plausible, alors que l'emploi également d'un nominatif pour le nom pose problème. Il faut tout de même garder quelques distances vis-à-vis de ce document exceptionnel — dont l'origine est douteuse — pour lequel une analyse de pâte et une thermoluminescence seraient les bienvenues.

Pour d'autres marques, L'analyse n'est pas toujours aisée suite parfois à de mauvais accords. Ainsi, le F de MAMMIF signifirait-il "fecit". Rien n'est moins sûr. Grâce aux autres marques de ce potier sur la sigillée lisse, nous pouvons un peu raisonner sur ce cas. Il faut d'abord éliminer la possibilité d'un nominatif pluriel vu que ses autres marques font bien état d'un génitif singulier avec la mention OF ou M. La seule mention évidente d'un "fecit" associé à ce potier — à moins qu'il ne s'agisse d'un homonyme — nous est donné par Oswald qui signale un Drag. 33 à Genève avec la marque MAM FEC, ce qui ne résout rien. Alors, pouvons-nous penser que nous sommes en présence ici d'une des très rares mentions d'une "*figlina*" ?

Plus problématique est l'estampille MARCI.FE, pour laquelle il faut, sans doute, envisager une mauvaise

terminaison du nom.

Il ressort de tout cela que la marque personnelle est tout de même prépondérante sur les marques qui font état d'une raison sociale. Cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant et concevoir qu'à chaque nom correspondrait un atelier indépendant serait peu raisonnable. Les marques d'un même potier révèlent parfois son ascension car, s'il est difficile de savoir s'il existe une différence sociale entre celui qui signe avec *fecit* et celui qui utilise *manu*, il est clair que la mention d'officine place son utilisateur à un degré supérieur. Bien sûr le corollaire de tout cela signifierait donc que des potiers décorateurs travaillent au sein d'officines, mais que la mention de celles-ci sur les vases est moins importante que celle des décorateurs.

L'évolution des marques de Cinnamus est particulièrement révélatrice à ce sujet. Alors que les productions précoces de Cinnamus sont associés à un graffite au nominatif et à la petite estampille CINNAMIM, son style "classique" est associé à une moyenne estampille au génitif simple puis à une grande estampille à la mention OF. Si cette appellation nous semble couronner sa carrière, il n'est, par contre, guère aisé — et sans doute erroné — de prétendre qu'à cet ordre de succession de graphies correspond une quelconque échelle professionnelle.

SIGNATURES RÉTROGRADES OU NON (Fig. 8)

D'une manière générale, les marques antégrades sont moins nombreuses que les marques rétrogrades (~79 %). Cela tient à plusieurs raisons. D'abord, il est plus naturel que les graffites soient rétrogrades (~89 %) qu'antégrades comme nous l'avons précédemment dit. Deuxièmement, si nous ne retenons que les estampilles, les marques rétrogrades représentent encore plus de 70 % des cas, principalement à cause de l'emploi des petites estampilles destinées originellement, pour la plupart, à l'estampillage des vases lisses (presque 88 % de rétrogrades). Elles se retrouvent donc, pour la plupart, sur vases moulés sous une forme rétrograde incuse, qui est d'ailleurs particulièrement peu lisible. L'exemple de la petite estampille est intéressant ; il montre que la forme, rétrograde ou non, est plus la résultante d'une contrainte technique que le reflet d'une volonté du potier.

En fait, la question se pose surtout pour les moyennes et les grandes estampilles où les proportions sont comparables et presque équivalentes. Alors que ces estampilles sont exclusivement conçues pour la sigillée moulée, il peut paraître étonnant que l'on se soit efforcé ainsi à fabriquer un poinçon-matrice rétrograde pour obtenir une marque finale rétrograde. Ainsi, la marque

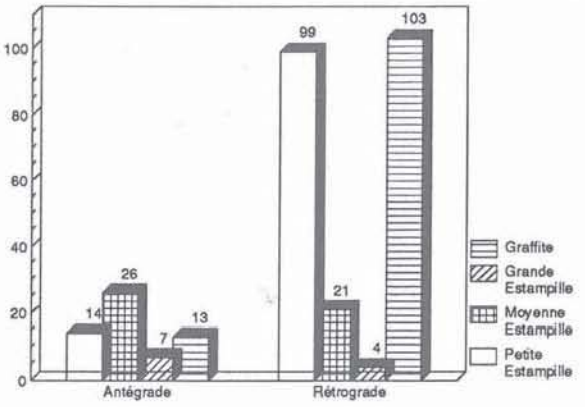

Figure 8 - Tableau comparatif des marques rétrogrades et antégrades *in forma*.

LEXIQUE

EXTRA FORMAM

Terme désignant les signatures ne se trouvant pas dans le moule, mais apposées directement lors des phases de tournage sur le vase moulé lui-même.

Une signature est désignée **infradécorative *extra formam*** lorsqu'elle se trouve apposée sous la partie décorée, après démoulage du vase et avant la cuisson de celui-ci. Cette opération ne peut s'effectuer qu'après réhumidification de la partie inférieure du vase lors de la phase de collage du pied.

Une signature est dite **supradécorative *extra formam*** lorsqu'elle se trouve apposée au moment du tournage du vase au-dessus du décor et avant la cuisson de celui-ci.

IN FORMA

Terme désignant, par opposition à ***extra formam***, les signatures apposées sur le moule lors de sa réalisation et avant sa cuisson.

La signature est dite **infradécorative *in forma*** lorsque elle est apposée dans le moule, en dessous de la ligne basse de fin de décor, avant sa cuisson. Il convient de ne pas la confondre avec la signature infradécorative *extra formam*.

La signature est dite **intradécorative *in forma*** lorsqu'elle se trouve apposée dans la partie décorée du moule, avant sa cuisson. On peut, si on le désire, omettre de préciser *in forma* puisque nous ne connaissons pas de signature intradécorative *extra formam*, quoique techniquement cela ne soit pas impossible.

La signature est dite **supradécorative *in forma*** lorsqu'elle est apposée dans le moule au-dessus de la ligne des oves (ou le cas échéant de la ligne haute de fin de décor), avant la cuisson de celui-ci. Le cas est cependant rarissime. Il n'a été observé qu'une fois sur un moule de gobelet (Bémont 1977, Estampille de CAMPANVS. Cf. pl. X, n 69). Nous l'avons bien entendu considéré comme une exception et n'en avons pas tenu compte dans nos comptages.

La signature doit également être qualifiée d'***in forma*** lorsqu'elle a été apposée avant cuisson, sur la surface extérieure de la panse ou sous le pied du moule.

si répandue PATERNFE est-elle rétrograde. Ce fait limite l'argument de publicité retenu généralement pour ce type de marque.

LES MARQUES ET LES DECORS

Dans la deuxième partie de cette introduction à l'étude des marques sur sigillée moulée, nous désirons aborder le thème de l'utilisation des signatures dans le classement des séries de décors moulés. Il s'agit là en effet, d'un véritable problème qui, sur le fond, n'a pas encore trouvé de solutions pratiques, peut-être parce que nous ne commençons que tout juste à entrevoir la complexité des rapports entre les différents individus impliqués dans la chaîne opératoire de fabrication des céramiques sigillées moulées.

Notre propos ici n'a d'ambition que d'exposer les limites d'un classement non "relationnel" (4) et de faire quelques remarques sur la nécessité d'utiliser la totalité de l'information disponible au sein des décors et de leurs supports, ainsi que de mettre en place une méthode d'analyse rigoureuse et précise.

LE CLASSEMENT DES CÉRAMIQUES MOULÉES

Il s'opère par le regroupement des décors sous un intitulé soit patronymique (à chaque fois que la signature est présente), soit codifié (5)(lorsqu'il n'y a pas de marque).

Les décors portant des signatures, lorsque celles-ci existent, sont rassemblés et analysés (stylistiquement) en priorité, afin d'établir les bases de séries, dont la cohérence garantit la validité. Les décors non signés viennent les enrichir, en complétant largement l'horizon du **style décoratif** défini à partir des seules pièces signées. De plus, bien souvent, une petite monographie ou même quelques tessons publiés -signés ou non- fournissent une base appréciable sur laquelle on peut s'appuyer.

En l'absence de toute signature, on aura recours au seul emploi du **style décoratif** pour essayer, petit à petit, de constituer des séries homogènes et pallier ainsi le manque de marques.

Bien souvent cependant, des relations complexes apparaissent dans les séries, en corrélation avec le grossissement de celles-ci (et donc du *corpus* de marques associées). Ce sont, par exemple, deux signatures sur un même décor, ou bien des vases au style décoratif identique portant chacun une signature différente, ou bien encore deux signatures au même patronyme, mais sur deux vases aux styles décoratifs différents. Ces associations sont toujours très riches en renseignements, car non seulement elles permettent de définir des rapports entre les différentes productions, et ce de manière infaillible, mais en plus, elles fournissent un outil de réflexion sur les types de liens qui existent entre les potiers. Gérer de telles relations devient, cependant, vite compliqué, si on ne définit pas un cadre plus général dans lequel plusieurs séries ou familles possédant des liens très forts formeraient en quelque sorte "un groupe décoratif", dont les relations serait attestées par **la fiche de groupe.**

Avant d'aborder quelques cas concrets, il faut revenir sur les deux principaux termes employés qui demandent des explications, à savoir **le style décoratif** et **la fiche de groupe.**

Le style décoratif est l'ensemble des informations contenues dans le décor, qui ont été analysées rationnellement (6). Sa caractérisation consiste à fractionner ces informations en plusieurs catégories, puis à établir des banques de données thématiques, dans le but de faciliter les comparaisons.

Trois thèmes principaux, eux-mêmes subdivisables, peuvent être observés :

a. les poinçons (7), présents dans les décors retenus (poinçons figurés, non figurés, ove...) ;

b. les critères liés à l'organisation du décor (en métope, en rinceau...) et au thème décoratif (chasse...) ;

c. des annotations sur des particularités assez fréquentes, des associations de poinçons, des agencements originaux de la surface à décorer...

A ceci vient se greffer un deuxième lot d'informations, non plus liées au décor même, mais à son support. Pour des raisons de commodité et étant donné que leur mise en pratique n'est pas toujours ni systématique, ni possible, on peut les rattacher au concept de style décoratif. Il s'agit bien, cependant, de critères de caractérisation à part entière, souvent très précieux et qui ont donné des résultats tout à fait significatifs (morphologie des matrices... (8)).

La fiche de groupe

La figure 9 propose un schéma théorique de celle-ci. Le tableau est divisé en trois parties. La fenêtre du centre marque les relations qui existent entre les **critères de caractérisation** et le **classement analytique des décors.**

La fenêtre des décors, située sur le coté gauche, contient cinq cases. Trois d'entre elles font référence à des familles décoratives existantes, qui ont pu être établies à partir l'étude des critères de caractérisation(familles 1, 2, 3). La quatrième, dénommée famille décorative n, sert à indiquer que le classement n'est pas définitif et que d'autres familles peuvent voir le jour, au fur et à mesure des recherches. La case, en haut de cette fenêtre, plus petite que les autres, fait office de "salle d'attente" pour les décors qui posent problème. Il s'agit de ceux que l'on ne peut mettre avec assurance dans aucune des familles existantes, mais qui pour autant ne doivent pas être rejetés. Quant à la fenêtre des critères de caractérisation, elle regroupe plusieurs rubriques réparties sur les trois cotés restants. En bas se trouvent réunies les caractéristiques liées au style décoratif (a, b, c), et en haut les données sur les signatures. Pour cette dernière rubrique le système de classement est identique à celui des décors. Signature n et graphie n, désignent l'extension possible du *corpus*. Deux cases proches de la rubrique des signatures sont utilisées dans des cas précis. La première contient l'appellation utilisée en l'absence de signature, pour désigner les séries décoratives. La deuxième comprend les signatures d'officine, qui en raison de leur spécificité ne sont pas répertoriées avec les autres marques. Enfin la dernière rubrique, dans la partie droite du tableau, réunie quelques observations faites sur les différents supports des décors, comme la morphologie des moules, que l'on classe en groupes (G1,

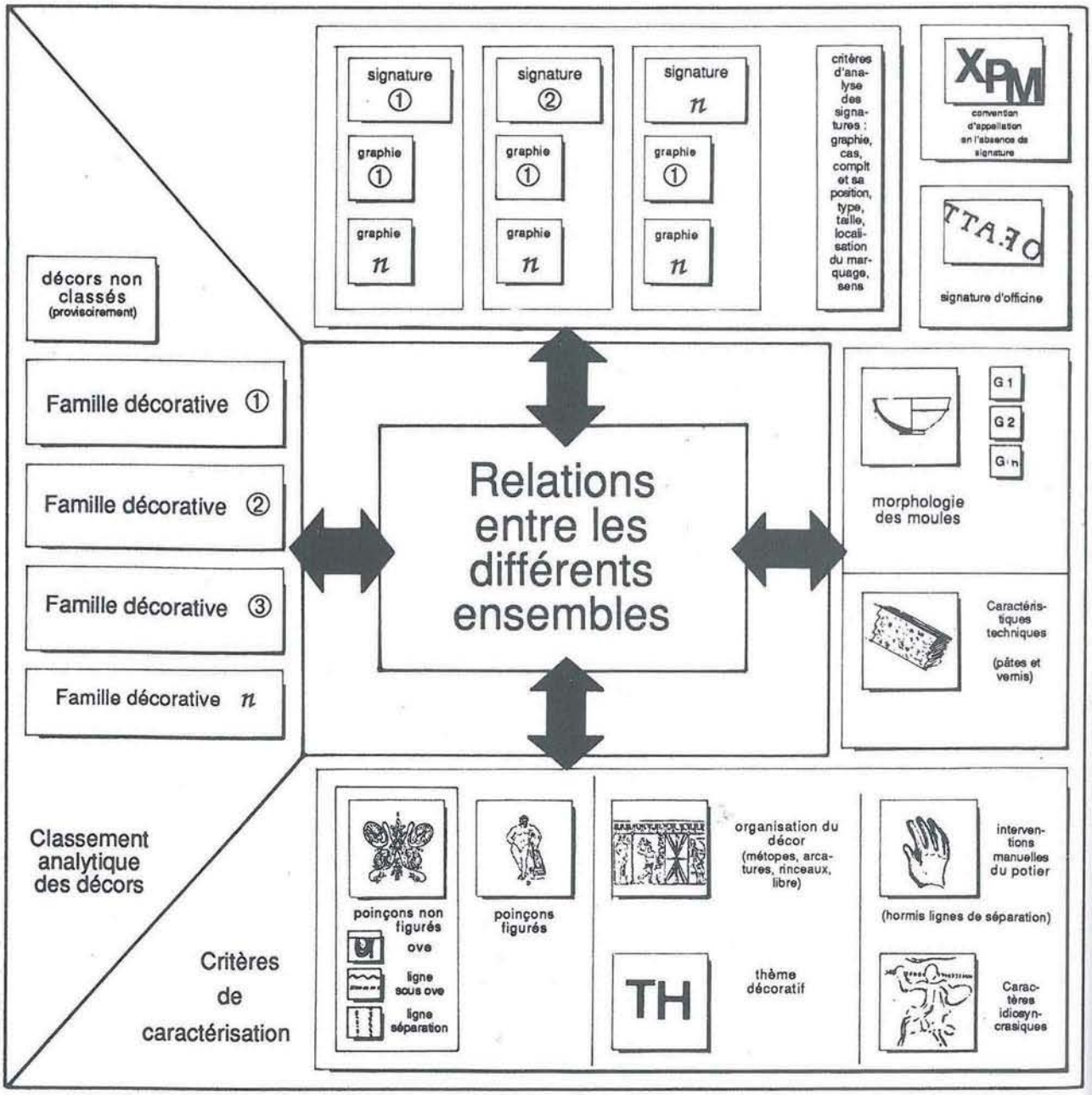

Figure 9 - Schéma théorique de la fiche de groupe.

G2, ... Gn), et les caractéristiques techniques des vases moulés (étude des pâtes et description du vernis).

Illustrons quelques problèmes de relations complexes, évoqués plus haut, au travers de l'exemple de Servus. Les décors associés à ce nom sont connus pour être répartis en quatre ensembles. Trois d'entre eux possèdent des signatures cursives à la graphie identique, SERVI.M, la quatrième possédant une grande estampille antégrade SERVIM dont le I est ellipsé. Les quatre familles sont assez différentes stylistiquement avec, toutefois, en ce qui concerne particulièrement le II et le IV (9) des affinités plus marquées (poinçons identiques, surmoulages observables, ou bien encore associations de poinçons assez caractéristiques de leur style)(10).

Un travail en cours a permis de rassembler un assez grand nombre de décors liés à Servus IV mais aussi à d'autres potiers et ceci de manière à ce que, parfois, on ne puisse pas distinguer les productions de chacun.

Servus IV, le mieux attesté à Lezoux, utilise principalement deux oves. L'un d'eux, le B153 (PSGC1), associé à sa ligne-sous-ove, permet de définir des familles décoratives cohérentes, mais qui recueillent, sur leurs décors, plusieurs types de marques.

C'est le cas, par exemple, de B153 et de la ligne-sous-ove ondulée/manuelle qui, sur une quarantaine d'exemplaires recensés, en compte trois (Fig. 10, a, b, c) avec la signature cursive SERVI.M, deux avec l'estampille de Gemelinus et un moule de Drag. 30 portant ces deux signatures dans la même métope, toutes ces marques étant intradécoratives.

Servus IV multiplie également les rapports avec les autres potiers. Les relations avec Severus sont très étroites dans les décors à l'ove B153, ainsi que dans

ceux à l'ove B183 (qu'ils ont également en commun), où leur signature apparaît consécutivement (11).

Les relations se multiplient encore et s'enchaînent, lorsque le champ des recherches s'étend, non plus aux associations de signatures avec les styles décoratifs, mais aux parallèles qui peuvent exister entre les styles eux-mêmes. Servus IV et tous ceux qui lui sont associés dans une moindre mesure, sont ainsi liés à Iullinus, lui-même associé étroitement au potier Saturninus par la présence des marques de l'un et de l'autre sur des décors aux styles identiques. Il existe également une mention du C.I.L. associant Saturninus à Severus (12). Ainsi des liens que l'on pouvait considérer comme lointains par la multiplication des intermédiaires et donc comme peu intéressants se trouvent-ils "réactivés" grâce aux associations de marques. Petit à petit, l'étude fine des signatures — en elles-mêmes ou dans leurs rapports avec les décors — permet de définir le "squelette" d'une fiche de groupe.

Ce travail d'analyse est de première importance et ne doit pas être négligé. Une signature mal analysée, mal comprise, ou mal interprétée est souvent une source d'erreurs graves. Il est évident que la reconnaissance d'une signature infradécorative *in forma* d'une marque *extra formam* (pour prendre un cas extrême) a des répercussions de la plus haute importance au niveau de la caractérisation et du classement des décors moulés. Dans le premier cas, la signature désigne un potier qui a des liens directs avec le décor, dans le deuxième il désigne un individu qui n'en a aucun. Confondre les deux types de marquage reviendrait à fausser complètement l'analyse et à rendre incohérent des ensembles qui, par ailleurs, ne le sont pas.

Un autre exemple de la nécessité de bien comprendre les marques et leur signification avant tout travail de classement nous est donné au travers des associations d'un décor et d'une marque d'officine. Celle-ci ne permet pas de rattacher le style décoratif sur lequel elle est apposée à un potier comme c'est le cas des marques personnelles, mais elle aide à resituer dans un ensemble plus large le travail de plusieurs individus. Ainsi, Il n'y a pas d'inconvénient à ce qu'une marque d'officine soit présente (sous diverses configurations) sur des décors aux caractéristiques parfois très éloignés. Elle est le reflet alors de la présence de plusieurs stylistes au sein d'une même officine. C'est la cas par exemple de Gippus dont les signatures (GIPPI OF, en écriture cursive et GIPPIOFICINA, en petite estampille, toutes deux, dans les exemples connus, en position intradécorative) marquent des décors stylistiquement attribuables à plusieurs potiers de la seconde moitié du IIème s.

Nous pourrions poursuivre ces exemples, présentés ici de manière fort succincte, si le propos était moins de disserter sur ces problèmes que de montrer simplement qu'ils existent, qu'il faut en tenir compte et rester prudent dans l'analyse et le classement des décors. Bien d'autres thèmes auraient pu être abordés tant le sujet est vaste, mais il nous ait apparu nécessaire de développer en priorité ces aspects là, car ce sont ceux qui dans l'optique d'une problématique liée à une étude sur les signatures ou les décors moulés posent les questions essentielles: comment analyser les décors, que doit-on retenir de la signature et dans quel but.

> "Il est juste de dire que leurs oeuvres témoignent d'une réelle intelligence, souvent même d'un talent artistique incontestable, et que pour cette raison, leurs noms sont dignes d'être conservés"(13).

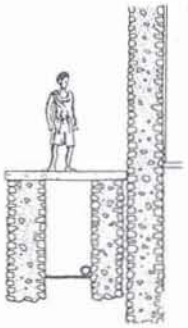

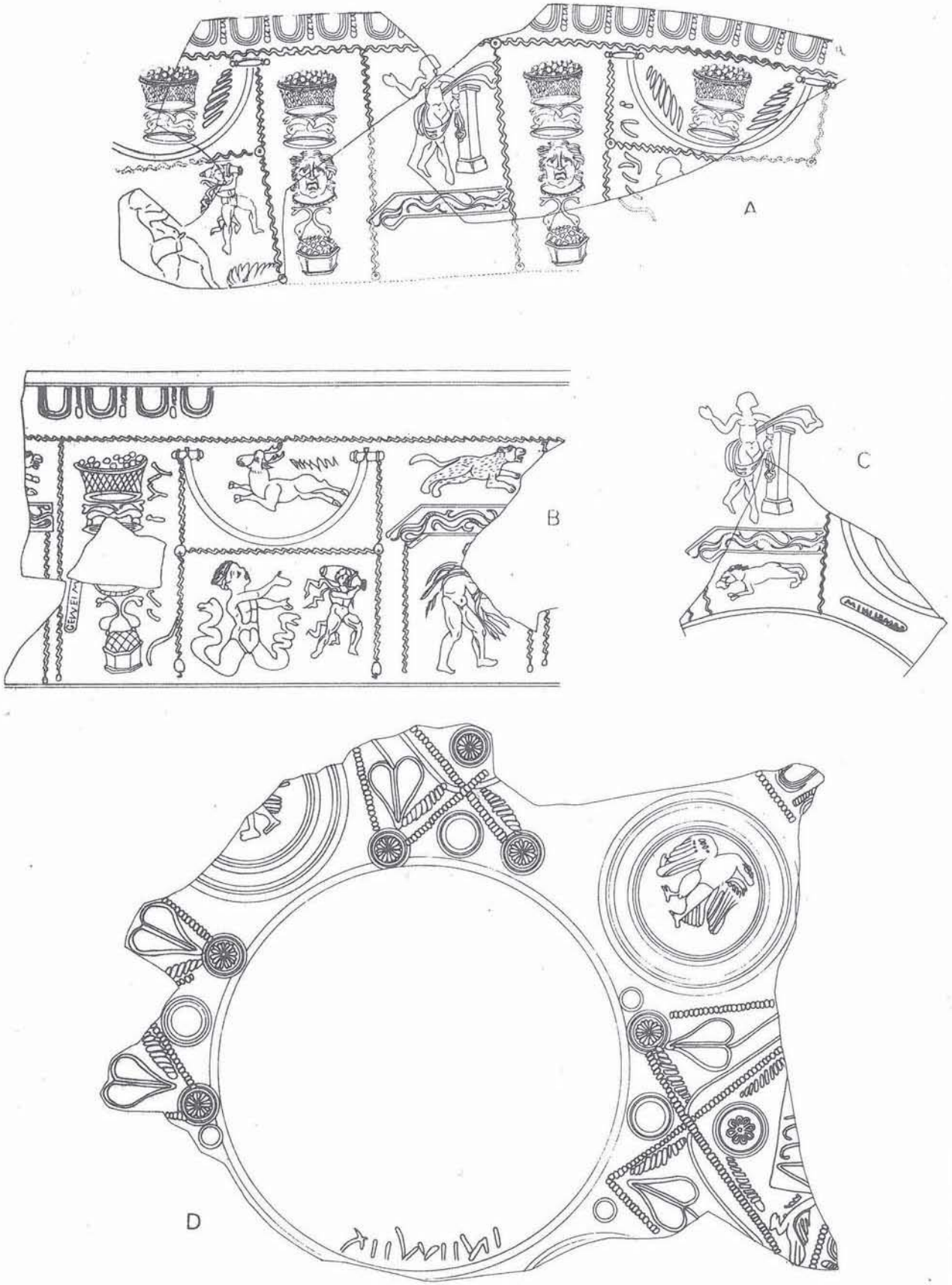

Figure 10 - Signatures dans leur contexe décoratif (Echelle 1/2).
A, B et C : décor stylistiquement identique portant les signatures de Servus et de Gemelinus (cf. p. 200).
D : décor avec estampille intradécorative de Catussa et graffite infradécoratif *in forma* de Gemenus (cf. note 265).

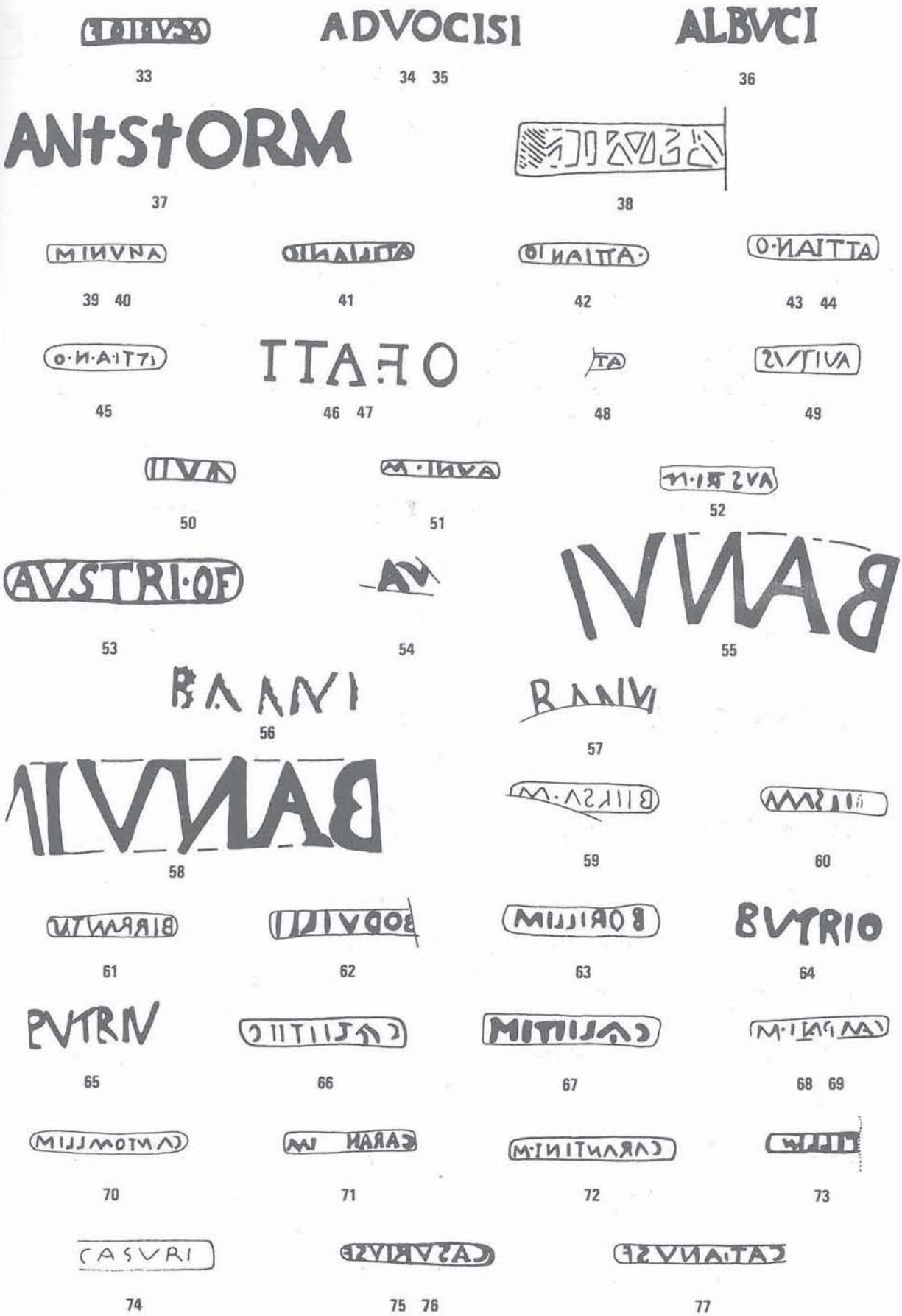

33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77

Figure 11 - Estampilles intradécoratives et infradécoratives in forma (Echelle 1/1).

Figure 12 - Estampilles intradécoratives et infradécoratives in forma (Echelle 1/1).

123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160 161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176

Figure 13 - Estampilles intradécoratives et infradécoratives in forma (Echelle 1/1).

177 178 179 180 181

182 183 184 185

186 187 188

189 190 191

192 193 194 195

196 197 198 199

200 201 202

Figure 14 - Estampilles intradécoratives et infradécoratives in forma (Echelle 1/1).

Figure 15 - Graffites intradécoratifs et infradécoratifs in forma (Echelle 1/1).

Figure 16 - Graffites intradécoratifs et infradécoratifs in forma (Echelle 1/1).

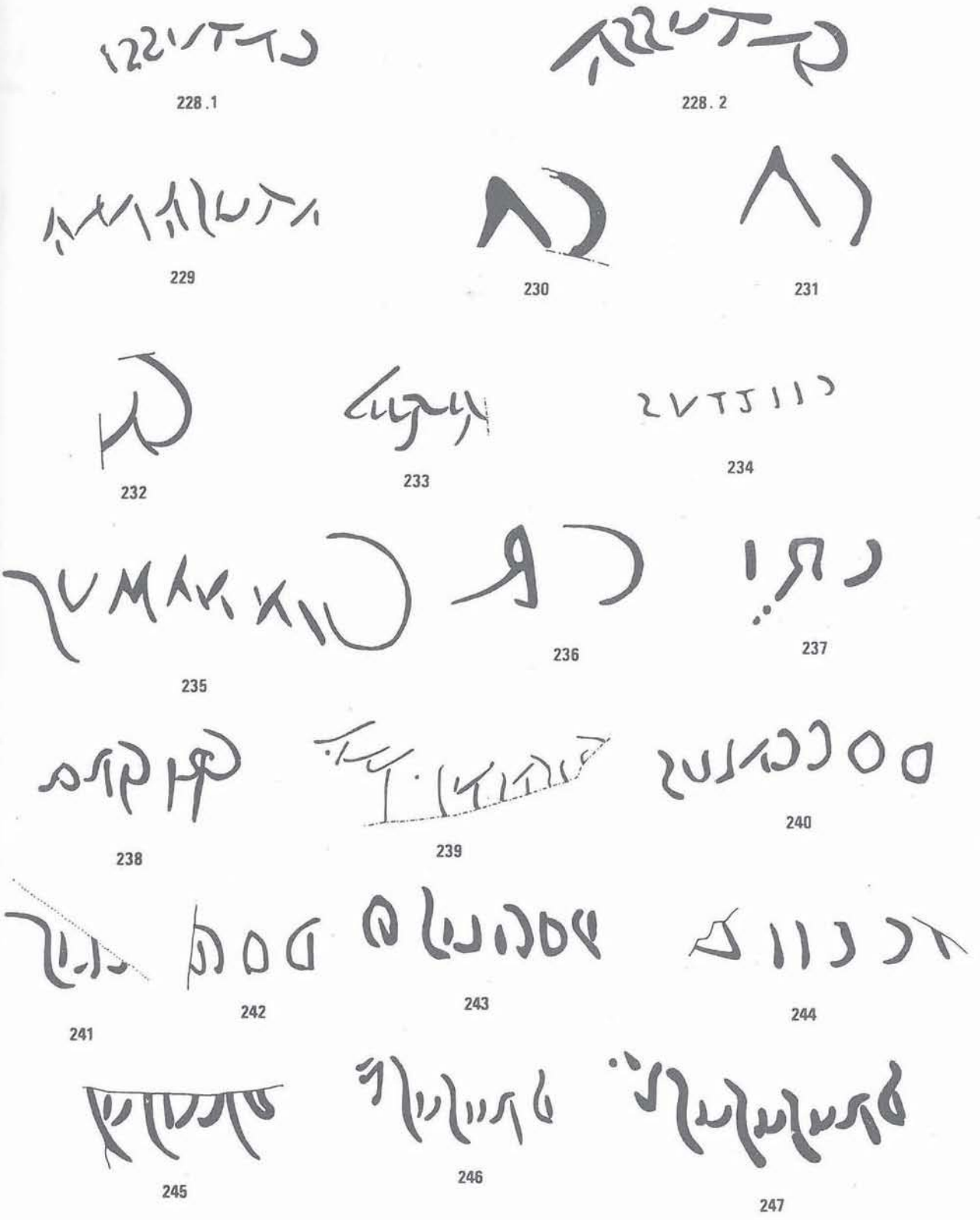

Figure 17 - Graffites intradécoratifs et infradécoratifs in forma (Echelle 1/1).

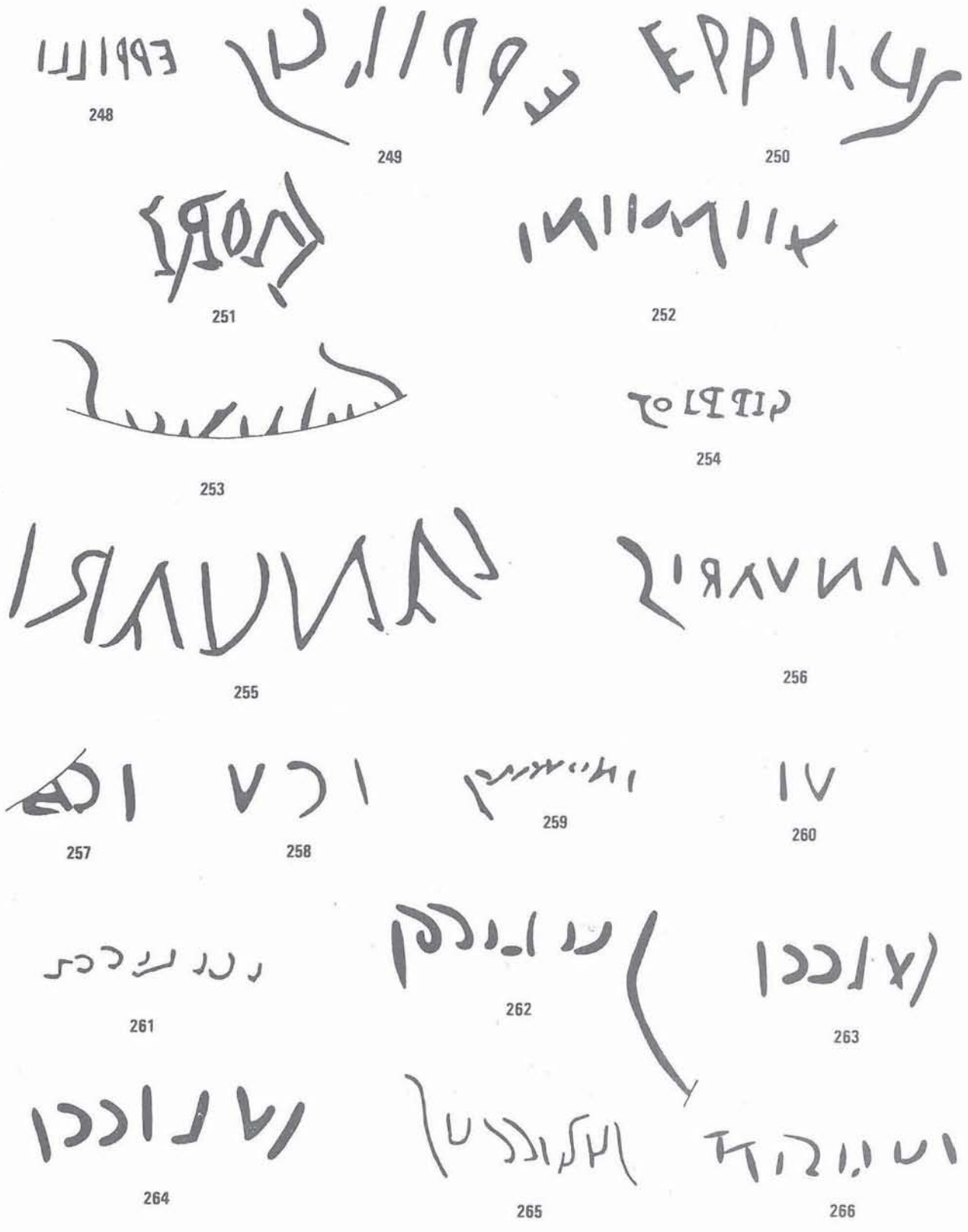

Figure 18 - Graffites intradécoratifs et infradécoratifs in forma (Echelle 1/1).

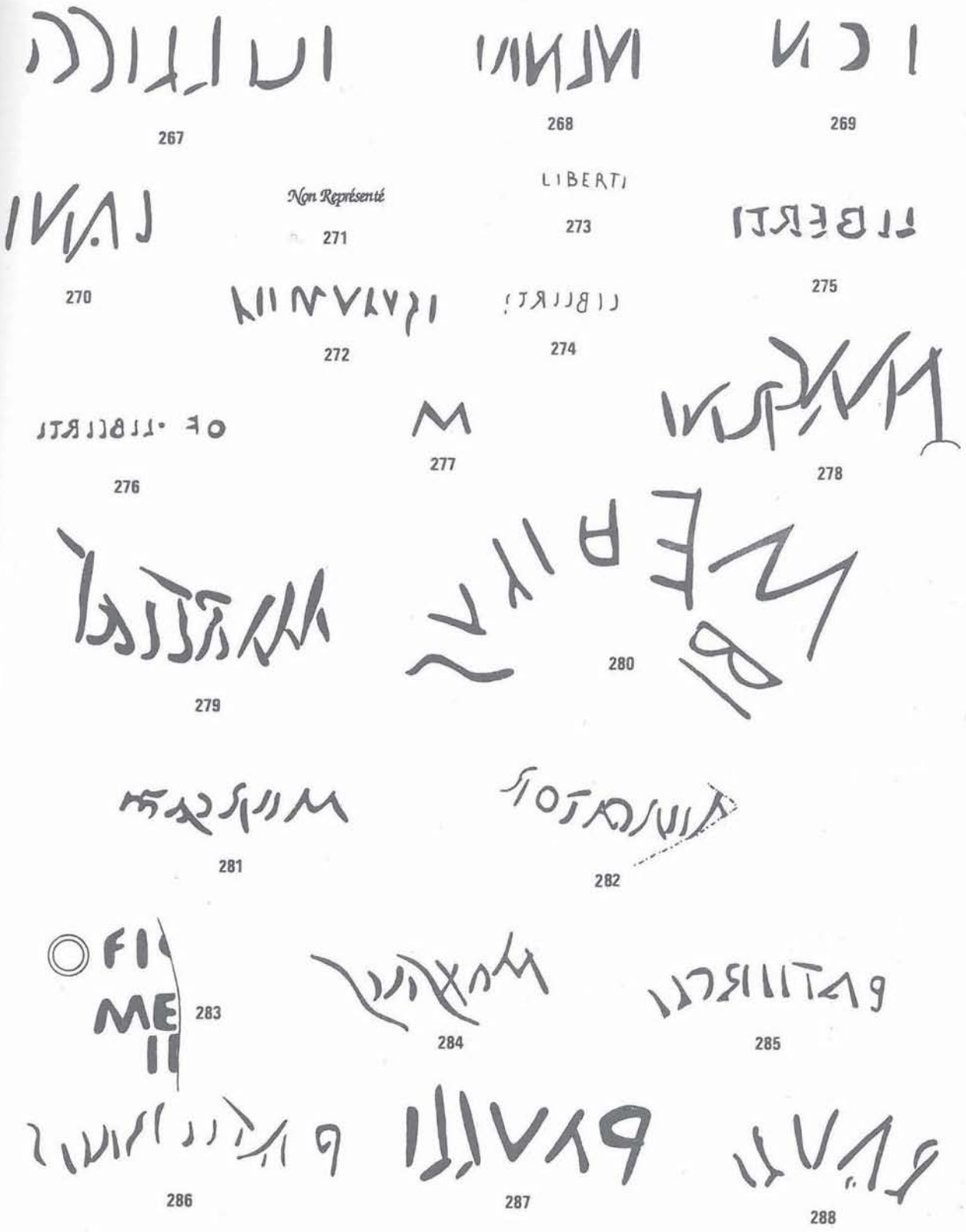

Figure 19 - Graffites intradécoratifs et infradécoratifs in forma (Echelle 1/1).

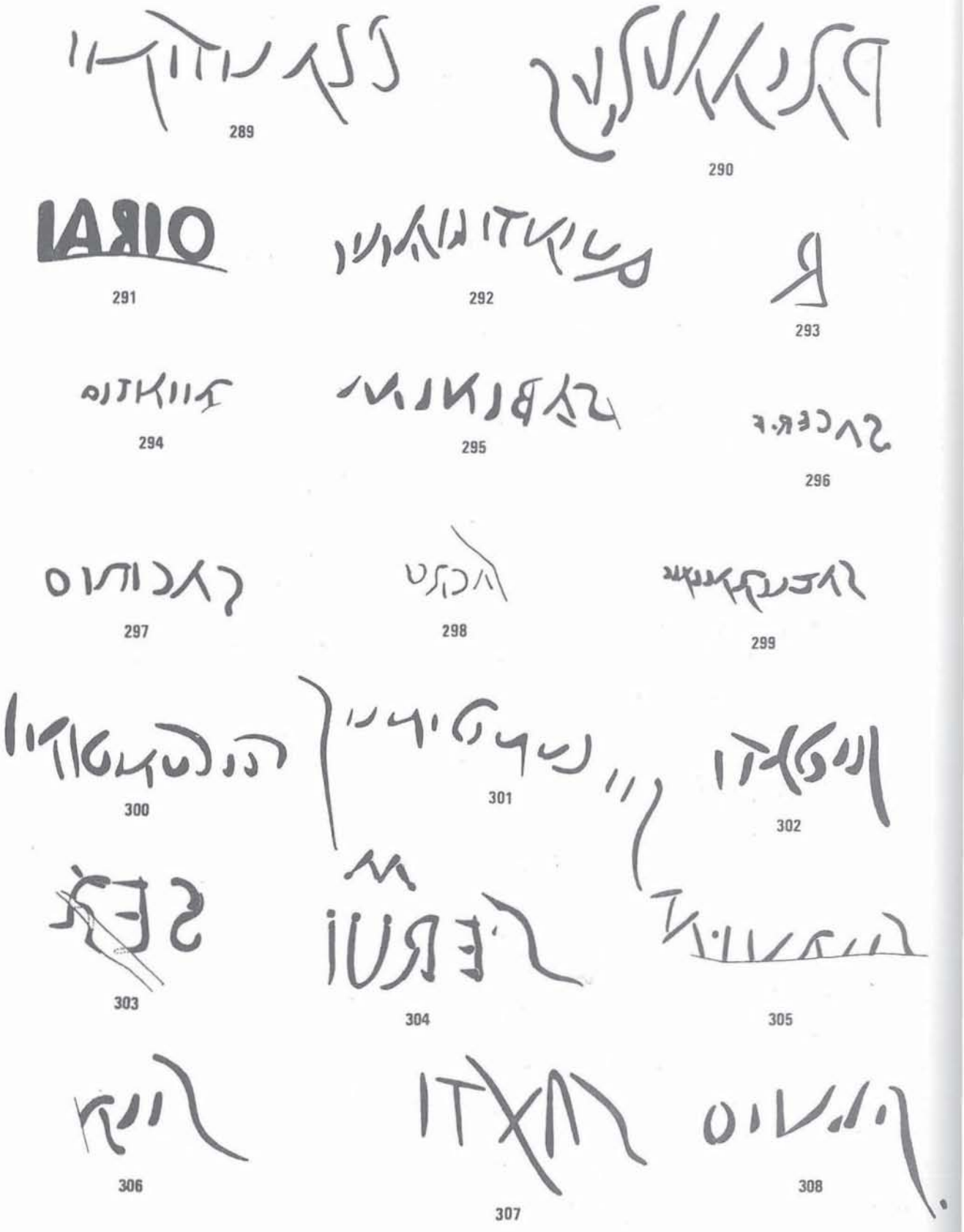

Figure 20 - Graffites intradécoratifs et infradécoratifs in forma (Echelle 1/1).

309 310.1 310.2 311 312 313 314 315 316 317

Figure 21 - Graffites intradécoratifs et infradécoratifs in forma (Echelle 1/1).

N°	NOM	GRAPHIE	Cas	Cplt	position	Type marque	Taille	Position	Sens	Note
1	ALBINVS (C.)	C.ALBINIOF	Génitif	OF	+	Estampille	Petite	supra. extra formam	Anté.	(14)
2	APOLAVSTER	APOLAVSTRIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	supra. extra formam	Anté.	(15)
3	AVENTINVS	AVENTINI.M	Génitif	M	+	Estampille	Petite	infra. extra formam	Anté.	(16)
4	BILLICEDO	BILLICED	Radical			Estampille	Petite	extra formam (pied)	Anté.	(17)
5	CADGATVS	CADGATI	Génitif			Estampille	Petite	supra. extra formam	Anté.	(18)
6	CALENDVS	CALENDIOF	Génitif	OF	+	Estampille	Petite	supra. extra formam	Anté.	(19)
7	CASVRIVS	CASVRIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	infra. extra formam	Anté.	(20)
8	CINTVSMVS	CINTVSMVSF	Nominatif	F	+	Estampille	Petite	supra. extra formam	Anté.	(21)
9	DOCILIS	DOCILIS:	Nominatif	F (?)	+	Estampille	Petite	infra. extra formam	Anté.	(22)
10	DOECCVS	DOIICCIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	supra. extra formam	Anté.	(23)
11	DOECCVS	DOIICCVS	Nominatif			Estampille	Petite	supra. extra formam	Anté.	(24)
12	DOECCVS	DOVIICCVS	Nominatif			Estampille	Petite	supra. extra formam	Anté.	(25)
13	DONNAVCVS	DONNAVCI	Génitif			Estampille	Petite	extra formam (pied)	Anté.	(26)
14	GENETIVS	GENETII[	Génitif	incomplet		Estampille	Petite	infra. extra formam	Anté.	(27)
15	GRATVS	GRATI.M	Génitif	M	+	Estampille	Petite	infra. extra formam	Anté.	(28)
16	IOENALIS	IOENALISF	Nominatif	F	+	Estampille	Petite	extra formam (pied)	Anté.	(29)
17	MATERNVS	MATERNI	Génitif			Estampille	Petite	infra. extra formam	Anté.	(30)
18	MERCATOR	MERCATOR	Nominatif			Estampille	Petite	infra. extra formam	Anté.	(31)
19	MOXIVS	MOXIMA	Génitif	MA	+	Estampille	Petite	supra. extra formam	Anté.	(32)
20	MOXIVS	MOXI.M	Génitif	M	+	Estampille	Petite	supra. extra formam	Anté.	(33)
21	OSBVS	OS.BI.M	Génitif	M	+	Estampille	Petite	supra. extra formam	Rétro.	(34)
22	PAVLVS	PAVL.V.S[	Nominatif			Estampille	Moyenne	supra. extra formam	Anté.	(35)
23	PRISCINVS	PRISCINI.M	Génitif	M	+	Estampille	Petite	infra. extra formam	Anté.	(36)
24	SABINIANVS	SABINIANI	Génitif			Estampille	Petite	supra. extra formam	Anté.	(37)
25	SACER	]ACERO[	Nominatif	O (ou OF)	+	Estampille	Petite	supra. extra formam	Anté.	(38)
26	SATVRNINVS	SATVRNINI	Génitif			Estampille	Petite	supra. extra formam	Anté.	(39)
27	SEXTVS	]EXTIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	supra. extra formam	Anté.	(40)
28	TICOTALVS	TICOTALIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	supra. extra formam	Anté.	(41)
29	TITTIVS	TITTIVSF	Nominatif	F	+	Estampille	Petite	infra. extra formam	Anté.	(42)
30	TITTIVS	]TTIVSFE	Nominatif	FE	+	Estampille	Petite	infra. extra formam	Anté.	(43)
31	?	]MAN	Indét.			Estampille	Petite	supra. extra formam	Anté.	(44)
32	]NIVS	]NIVSF	Nominatif	F	+	Estampille	Petite	supra. extra formam	Anté.	(45)
33	ACVRIO	ACVRIOF	Nominatif	F	+	Estampille	Petite	infra. in forma.	Rétro.	(46)
34	ADVOCISVS	ADVOCISI	Génitif			Estampille	Moyenne	infra. in forma.	Anté.	(47)
35	ADVOCISVS	ADVOCISI	Génitif			Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(48)
36	ALBVCIVS	ALBVCI	Génitif			Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(49)
37	ANTISTII	ANTISTIORVM	Génitif			Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(50)
38	ANVNVS I	ANVNIM	Génitif	M	+	Estampille	Moyenne	intra. in forma	Rétro.	(51)
39	ANVNVS II	ANVNIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	infra. in forma.	Rétro.	(52)
40	ANVNVS II	ANVNIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(53)
41	ATILIANVS	ATILIANIO	Génitif	O	+	Estampille	Petite	infra. in forma.	Rétro.	(54)
42	ATTIANVS	.ATTIANIO	Génitif	O	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(55)
43	ATTIANVS	ATTIAN.O	Radical	O	+	Estampille	Petite	infra. in forma.	Rétro.	(56)
44	ATTIANVS	ATTIAN.O	Radical	O	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(57)
45	ATTIANVS	ATTI.A.N.O	Radical	O	+	Estampille	Petite	infra. in forma.	Rétro.	(58)
46	ATTIANVS	OF.ATT	Abrév.	OF	-	Estampille	Moyenne	infra. in forma.	Rétro.	(59)
47	ATTIANVS	OF.ATT	Abrév.	OF	-	Estampille	Moyenne	intra. in forma	Rétro.	(60)
48	AT[	AT[	Indét.			Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(61)
49	AVITVS	AVITVS	Nominatif			Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(62)
50	AVITVS?	AVII	Génitif			Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(63)
51	AVNVS I	AVNI.M	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(64)
52	AVSTRVS	AVSTRI.M	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(65)
53	AVSTRVS	AVSTRI.OF	Génitif	OF	+	Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(66)
54	AVSTRVS ?	AV[	Indét.			Estampille	Moyenne	infra. in forma	Anté.	(67)
55	BANVVS	BANVI	Génitif			Estampille	Grande	intra. in forma	Rétro.	(68)
56	BANVVS	BANVI	Génitif			Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(69)
57	BANVVS	BANVI	Génitif			Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(70)
58	BANVVS	BANVIM	Génitif	M	+	Estampille	Grande	intra. in forma	Rétro.	(71)
59	BELSA	BIILSA.M	Nominatif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(72)
60	BELSA	]IILSAMA	Radical	MA	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(73)
61	BIRRANTVS	BIRRANTVS	Nominatif			Estampille	Petite	infra. in forma	Rétro.	(74)
62	BODVILLVS	BODVILLI	Génitif			Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(75)
63	BORILLVS	BORILLIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	infra. in forma	Rétro.	(76)
64	BVTRIO	BVTRIO	Génitif	O	+	Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(77)

N°	NOM	GRAPHIE	Cas	Cplt position		Type marque	Taille	Position	Sens	Note
65	BVTRIO	PVTRIV	Nominatif			Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(78)
66	CALETVS	CALIITIIO	Génitif	O	+	Estampille	Moyenne	intra. in forma	Rétro.	(79)
67	CALETVS	CALIITIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(80)
68	CAMPANVS	CAMPANI.MA	Génitif	MA	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(81)
69	CAMPANVS	CAMPANI.MA	Génitif	MA	+	Estampille	Petite	supra. in forma	Rétro.	(82)
70	CANTOMALLVS	CANTOMALLIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(83)
71	CARANTINVS	CARANTINIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(84)
72	CARANTINVS	CARANTINI.M	Génitif	M	+	Estampille	Petite	infra. in forma	Rétro.	(85)
73	CARATILLVS	]TILLIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(86)
74	CASVRIVS	CASVRI	Génitif			Estampille	Petite	intra. in forma	Anté.	(87)
75	CASVRIVS	CASVRIVSF	Nominatif	F	+	Estampille	Petite	infra. in forma	Rétro.	(88)
76	CASVRIVS	CASVRIVSF	Nominatif	F	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(89)
77	CATIANVS	CATIANVSF	Nominatif	F	+	Estampille	Petite	infra. in forma	Rétro.	(90)
78	CATVSSA	CATVSSA	Nominatif			Estampille	Grande	intra. in forma	Anté.	(91)
79	CATVSSA	CATVSSA	Nominatif			Estampille	Grande	intra. in forma	Anté.	(92)
80	CENSORINVS	CENSORINI	Génitif			Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(93)
81	CENSORINVS	CESORINI	Génitif			Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(94)
82	CETTVS	CETTVSF	Nominatif	F	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Anté.	(95)
83	CINNAMVS	CINNAMI	Génitif			Estampille	Moyenne	intra. in forma	Rétro.	(96)
84	CINNAMVS	CINNAMI	Génitif			Estampille	Petite	intra. in forma	Anté.	(97)
85	CINNAMVS	CINNAMI	Génitif			Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(98)
86	CINNAMVS	CINNAMI	Génitif			Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(99)
87	CINNAMVS	CINNAMIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(100)
88	CINNAMVS	CINNAMIOF	Génitif	O	+	Estampille	Grande	intra. in forma	Anté.	(101)
89	CLEMENS	CLEMENS	Nominatif			Estampille	Petite	infra. in forma	Rétro.	(102)
90	CONDOLLVS	CONDO[	Indét.			Estampille	Petite	infra. in forma	Rétro.	(103)
91	CVRMILLVS	CVRMILIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(104)
92	DIVIXTVS	DIVIX.F	Nominatif	F	+	Estampille	Moyenne	infra. in forma	Anté.	(105)
93	DIVIXTVS	DIVIX.F	Nominatif	F	+	Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(106)
94	DOCILIS	DOCILISF	Nominatif	F	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(107)
95	DOECCVS	DOIICCI	Génitif			Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(108)
96	DOECCVS	DOIICCIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Anté.	(109)
97	DOECCVS	DOIICCVS	Nominatif			Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(110)
98	DOVECCVS	DOVIICCVS	Nominatif			Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(111)
99	DRVTANVS	DRVTAN	Radical			Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(112)
100	EPPILVS	EPPILLI[	Génitif	Indét.		Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(113)
101	FGIENTINVS (?)	FGIENTINI	Génitif			Estampille	Moyenne	infra. in forma	Rétro.	(114)
102	FLAVVS	FL.A.VI	GENIT			Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(115)
103	FLORIANVS	FLORIANIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(116)
104	FLORIANVS	FLORIANI.M	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(117)
105	GABRILLVS	GABRILLI	Génitif			Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(118)
106	GEMELINVS	GEMELINIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(119)
107	GIPPVS	GIPPIOFICINA	Génitif	OFICINA	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(120)
108	IANVARIS	IANVARISO	Génitif	O	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(121)
109	ILLIXO	ILLIXM	Radical	M	+	Estampille	Petite	infra. in forma	Rétro.	(122)
110	ILLIXO	ILLIXOM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	infra. in forma	Anté.	(123)
111	ILLIXO	ILLIXOM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Anté.	(124)
112	ILLIXVS	ILLIXOF	Nominatif	F	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Anté.	(125)
113	IVLICCVS	IVLICCI.M	Génitif	M	+	Estampille	Petite	infra. in forma	Rétro.	(126)
114	IVLICCVS	IVLICCI.M	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(127)
115	IVLLINVS	IVLLINI	Génitif			Estampille	Moyenne	intra. in forma	Rétro.	(128)
116	IVLLINVS	IVLLINI	Génitif			Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(129)
117	IVLLINVS	IVLLINIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	infra. in forma	Rétro.	(130)
118	IVLLINVS	IVLLINIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(131)
119	IVSTVS	IVSTIM	Génitif	M	+	Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(132)
120	IVSTVS	IVSTIM	Génitif	M	+	Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(133)
121	IVSTVS	IVSTI.M	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(134)
122	LALVS	LALVSF	Nominatif	F	+	Estampille	Petite?	intra. in forma	Rétro.	(135)
123	LASTVCA	LASTVCAF	Nominatif	F	+	Estampille	Moyenne	intra. in forma	Rétro.	(136)
124	LAXTVCISSA	LAXTVCISF	Radical	F	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(137)
125	LIBERTVS	LIBERTI	Génitif			Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(138)
126	LIBERTVS	OFFICI.LIBERTI	Génitif	OFFIC	-	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(139)
127	LIBERTVS	OFFILIBERTI	Génitif	OFFI	-	Estampille	Petite	intra. in forma	Anté.	(140)

N°	NOM	GRAPHIE	Cas	Cplt position		Type marque	Taille	Position	Sens	Note
128	LIBERTVS	OFFILIBERTI	Génitif	OFFI	-	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(141)
129	LIBERTVS	OFFLIBERTI	Génitif	OFF	-	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(142)
130	LIBERTVS	OFLIBERTI	Génitif	OF	-	Estampille	Petite	intra. in forma	Anté.	(143)
131	LIBERTVS	OFLIBERTI	Génitif	OF	-	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(144)
132	LIBERTVS	OFLIBERTI	Génitif	OF	-	Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(145)
133	LIBERTVS	]BERTIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(146)
134	LVCINVS	LVCINI	Génitif			Estampille	Moyenne	intra. in forma	Rétro.	(147)
135	LVCINVS	LVCINI.M	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(148)
136	LVCVS	LVCIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(149)
137	MACCIRRA	MACCIRRAM	Nominatif	M	+	Estampille	Moyenne	intra. in forma	Rétro.	(150)
138	MACCIVS	MACCIVS	Nominatif			Estampille	Grande?	intra. in forma	Anté.	(151)
139	MACCIVS	MACCIVS	Nominatif			Estampille	Indét.	intra. in forma	Ind.	(152)
140	MAMMIVS	MAMMI[	Génitif	(F?)	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(153)
141	MAMMIVS	MAMMI.F	Génitif	F	+	Estampille	Moyenne	intra. in forma	Rétro.	(154)
142	MAPILLVS	MAPILLOF	Radical	OF	+	Estampille	Moyenne	infra. in forma	Rétro.	(155)
143	MARCVS	MARCI.FE	Génitif	FE	+	Estampille	Moyenne	intra. in forma	Rétro.	(156)
144	MARCVS	MARCI.FE	Génitif	FE	+	Estampille	Moyenne	infra. in forma	Rétro.	(157)
145	MARTIO	MARTIOM	Indét.	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(158)
146	MARTIVS	MARTIO	Indét.	O	+	Estampille		intra. in forma	Rétro.	(159)
147	MERCATOR	MERCATORM	Radical	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(160)
148	NAMILVS ...	NAMIL.CROESI	Assoc.			Estampille	Petite	infra. in forma	Rétro.	(161)
149	NAMILVS ...	NAMIL.CROESI	Assoc.			Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(162)
150	NICE[	NICI	Génitif			Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(163)
151	NONNIVS	NONN[/(palme)	Indét.			Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(164)
152	OLLOGNATVS	OLLOCNA	Indét.			Estampille	Moyenne	intra. in forma	Rétro.	(165)
153	PATERNVS	PATERNFE	Radical	FE	+	Estampille	Moyenne	intra. in forma	Rétro.	(166)
154	PATERNVS	PATERNFE	Nominatif	FE	+	Estampille	Moyenne	infra. in forma	Rétro.	(167)
155	PATERNVS	PATERNIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(168)
156	PAVLLVS	PAVL.LI.M	Génitif	M	+	Estampille	Petite	infra. in forma	Rétro.	(169)
157	PAVLLVS	PAVL.LI.M	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(170)
158	PRIMANVS	PRIMANI	Génitif			Estampille	Petite	infra. in forma	Rétro.	(171)
159	PRIMANVS	PRIMANI	Génitif			Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(172)
160	PRISCINVS	PRISCINIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(173)
161	PRISCVS	PRISCI.M	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(174)
162	PVGNVS	]VGNIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(175)
163	PVGNVS	PVGNIMA	Génitif	MA	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(176)
164	BALBINVS (Q.I.)	QIB	Abrév.			Estampille	Grande	infra. in forma	Anté.	(177)
165	BALBINVS (Q.I.)	QIB	Abrév.			Estampille	Grande	intra. in forma	Anté.	(178)
166	QVINTILIANVS	QVINTILIANIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	infra. in forma	Rétro.	(179)
167	QVINTILIANVS	QVINTILIANIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(180)
168	QVINTILIANVS	QVINTILIANI(?)	Génitif			Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(181)
169	QVINTILIANVS	QVINT[	Abrév.			Estampille	Petite	intra. in forma	Anté.	(182)
170	BALBINVS (Q.I.)	QIBALBINIOF	Génitif	OF	+	Estampille	Grande	intra. in forma	Rétro.	(183)
171	RENTVS	RENTI.M	Génitif	M	+	Estampille	Moyenne	infra. in forma	Rétro.	(184)
172	RENTVS	RENTI.M	Génitif	M	+	Estampille	Moyenne	intra. in forma	Rétro.	(185)
173	RITOGENVS ?	]TOGIINF	Nominatif	F	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Anté.	(186)
174	RVTENOS	FECIT/RVTEN	Radical	FECIT	-	Estampille	Petite	intra. in forma	Anté.	(187)
175	RVTENOS	RVTENOS	Nominatif			Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(188)
176	RVTENOS ?	]RVTEX	Abrév..	X	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(189)
177	SACER	OFISACRI	Génitif	OFI	-	Estampille	Moyenne	infra. in forma	Anté.	(190)
178	SACER	OFISACRI	Génitif	OFI	-	Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(191)
179	SACER	SACERFEC	Nominatif	FEC	+	Estampille	Petite	infra. in forma	Rétro.	(192)
180	SACER	SACER.F	Nominatif	F	+	Estampille	Moyenne	infra. in forma	Anté.	(193)
181	SACER	SACER.F	Nominatif	F	+	Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(194)
182	SECVNDINI	SECVNDINI	Génitif			Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(195)
183	SECVNDINVS	SECVNDINIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(196)
184	SECVNDVS	SECVNDVS	Nominatif			Estampille	Petite	infra. in forma	Rétro.	(197)
185	SECVNDVS	SECVNDVS F	Nominatif	F	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(198)
186	SENILIS?	SENIL.I.M	Génitif	M	+	Estampille	Petite	infra. in forma	Rétro.	(199)
187	SERVVS	SERVI.MA.C	Génitif	MA.C	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(200)
188	SERVVS	SERVM	Génitif	M	+	Estampille	Grande	intra. in forma	Rétro.	(201)
189	SEVERVS	SEVERI	Génitif			Estampille	Grande	intra. in forma	Anté.	(202)
190	SEVERVS	SEVERI	Génitif			Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(203)

N°	NOM	GRAPHIE	Cas	Cplt position		Type marque	Taille	Position	Sens	Note
191	SISSVS	SISSIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(204)
192	SISSVS	SI.SSI.M	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(205)
193	SOLINVS	SOLINI.OFI	Génitif	OFI	+	Estampille	Petite	infra. in forma	Anté.	(206)
194	SOLLEMNIS	]OLLEMNIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(207)
195	SOLLEMNVS	]OLLEMNI.O	Génitif	O	+	Estampille	Petite	infra. in forma	Rétro.	(208)
196	TITOS	TITOS.AO	Nominatif	AO	+	Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(209)
197	TITOS	TITOS.F	Nominatif	F	+	Estampille	Moyenne	intra. in forma	Anté.	(210)
198	TITOS	TITOS.F	Nominatif	F	+	Estampille	Moyenne	intra. in forma	Rétro.	(211)
199	TITTIVS	TITTIVS	Nominatif			Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(212)
200	VEGETVS	VEGETIM	Génitif	M	+	Estampille	Petite	intra. in forma	Rétro.	(213)
201	?	?	Indét.			Estampille	Petite	intra. in forma	Indét.	(214)
202	?	?	Indét.			Estampille	Petite	infra. in forma	Indét.	(215)
203	ACAVNISSA	AC	Abrév.			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(216)
204	ACAVNISSA	ACAVNISSA	Nominatif			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(217)
205	ANTI?VVS	ANTI?VI	Génitif			Graffite		intra. in forma	Rétro.	(218)
206	ANVNVS	ANVNI	Génitif			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(219)
207	AN(..)	AN??(..)	Abrév.			Graffite		intra. in forma	Rétro.	(220)
208	ARCANVS	ARCANI	Génitif			Graffite		infra. in forma	Anté.	(221)
209	ARCANVS	ARCANVS	Nominatif			Graffite		infra. in forma	Anté.	(222)
210	ARICCVS ?	ARICCI	Génitif			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(223)
211	ATENICVS	]TENICVS	Nominatif			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(224)
212	ATTIANVS	ATTIANI	Génitif			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(225)
213	AVCLVS	AVCLI	Génitif			Graffite		intra. in forma	Rétro.	(226)
214	AVENTINVS	AVIINTINI	Génitif			Graffite		intra. in forma	Rétro.	(227)
215	A?B[	A?B[	INC			Graffite		intra. in forma	Rétro.	(228)
216	BANVVS	BANVI	Génitif			Graffite		intra. in forma	Anté.	(229)
217	BANVVS	BANVI	Génitif			Graffite		intra. in forma	Rétro.	(230)
218	BANVVS	BANVOS	Nominatif			Graffite		intra. in forma	Anté.	(231)
219	BASSVS	BASSI	Génitif			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(232)
220	BASSVS?	BASSVS?	Nominatif			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(233)
221	BIRRANTVS	BIRRANTVS	Nominatif			Graffite		intra. in forma	Anté.	(234)
222	CASSIANVS	CASSIANI.OF	Génitif	OF	+	Graffite		infra. in forma	Rétro.	(235)
223	CASSVS ?	CASSI	Génitif			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(236)
224	CAS (...)	CAS[	Indét..			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(237)
225	CATVLLVS	CATVLL[	Indét.			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(238)
226	CATVSSA	CATVASSA MA	Nominatif	MA	+	Graffite		infra. in forma	Rétro.	(239)
227	CATVSSA	CATVSAS MANV	Indét.	MANV	+	Graffite		intra. in forma	Rétro.	(240)
228	CATVSSA	CATVSSA	Nominatif			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(241)
229	CATVSSA	]ATVSA MA	Nominatif	MA	+	Graffite		infra. in forma	Rétro.	(242)
230	CA (...)	CA	Abrév.			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(243)
231	CA (...)	CA	Abrév.			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(244)
232	CA[	CA[	Indét.			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(245)
233	CERIALIS	CIIRIALIS	Nominatif			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(246)
234	CETTVS	CIITTVS	Nominatif			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(247)
235	CINNAMVS	CINNAMVS	Nominatif			Graffite		intra. in forma	Rétro.	(248)
236	CRICIRO	CR	Abrév.			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(249)
237	CRICIRO	CRI	Abrév.			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(250)
238	CRICIRO	CRICIRO	Nominatif			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(251)
239	CRISTINVS	CRISTINI.MA	Génitif	MA	+	Graffite		infra. in forma	Rétro.	(252)
240	DOCCALVS	DOCCALVS	Nominatif			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(253)
241	DOCILIS	DOCI[	Nominatif			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(254)
242	DOCILIS	]ILIS	Nominatif			Graffite		intra. in forma	Rétro.	(255)
243	DOCILIS	DOCILIS O	Génitif	O	+	Graffite		infra. in forma	Rétro.	(256)
244	DOCILIS	]ICCIIL[	Indét.			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(257)
245	DRVSVS	DRVSVS	Nominatif			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(258)
246	DRVSVS	DRVSVSF	Nominatif	F	+	Graffite		infra. in forma	Rétro.	(259)
247	DRVSVSVS	DRVSVSVSF	Nominatif	F	+	Graffite		infra. in forma	Anté.	(260)
248	EPPILLVS	EPPILI	Génitif			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(261)
249	EPPILLVS	EPPILVS	Nominatif			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(262)
250	EPPILVS	EPPILVS	Nominatif			Graffite		infra. in forma	Anté.	(263)
251	FLORVS	FLORI	Génitif			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(264)
252	GEMENVS	GIIMIINI	Génitif			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(265)
253	GEMINVS	GEMINVS	Nominatif			Graffite		infra. in forma	Rétro.	(266))

N°	NOM	GRAPHIE	Cas	Cplt position		Type marque	Position	Sens	Note
254	GIPPVS	GIPPIOF	Génitif	OF	+	Graffite	intra. in forma	Rétro.	(267)
255	IANVARIS	IANVARI	Génitif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(268)
256	IANVARIS	IANVARIS	Indét.			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(269)
257	?	ICA	Indét.			Graffite	intra. in forma	Rétro.	(270)
258	?	ICV	Indét.			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(271)
259	IMMVNVS	IMMVNI	Génitif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(272)
260	?	IV	Abrév.			Graffite	intra. in forma	Rétro.	(273)
261	IVLICCVS	IVLICCVS	Nominatif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(274)
262	IVLICCVS	IVLICCI	Génitif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(275)
263	IVLLICVS	IVLCCI	Génitif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(276)
264	IVLICCVS	IVLICCI	Génitif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(277)
265	IVLLICVS	IVLICCVS	Nominatif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(278)
266	IVLLICVS	IVLLCIM?	Génitif	M	+	Graffite	infra. in forma	Rétro.	(279)
267	IVLLICVS	IVLLICCI	Génitif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(280)
268	IVLINIVS ?	IVLNIV[	Indét.			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(281)
269	?	ICN	Abrév.			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(282)
270	LAVNVS	LAVNI	Génitif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(283)
271	LAXTVCISSA	LA	Abrév.			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(284)
272	LENTVLVS	LENTVLVSF	Nominatif	F	+	Graffite	intra. in forma	Anté.	(285)
273	LIBERTVS	LIBERTI	Génitif			Graffite	intra. in forma	Anté.	(286)
274	LIBERTVS	LIBERTI	Génitif			Graffite	intra. in forma	Rétro.	(287)
275	LIBERTVS	LIBIIRTI	Génitif			Graffite	intra. in forma	Rétro.	(288)
276	LIBERTVS	OF.LIBERTI	Génitif	OF	-	Graffite	intra. in forma	Rétro.	(289)
277	?	M	Indét.			Graffite	intra. in forma	Indét.	(290)
278	MACRINVS	MACRNI	Génitif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(291)
279	MARTIALIS	MARTIAL	Radical			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(292)
280	MEDILVS	MEDILVS/BI[	Nominatif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(293)
281	MERCATOR	MERCAM	Abrév.	M	+	Graffite	infra. in forma	Rétro.	(294)
282	MERCATOR	MERCATOR	Nominatif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(295)
283	ME[	FI[..]/ME[..]	Indét.	FI[	-	Graffite	intra. in forma	Anté.	(296)
284	MOXSIVS	MOXSIVS	Nominatif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(297)
285	PATERCLVS	PATIIRCLI	Génitif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(298)
286	PATERNVS	PATIIRNVS	Nominatif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(299)
287	PAVLLVS	PAVLLI	Génitif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(300)
288	PAVLLVS ?	PAVLI	Génitif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(301)
289	PLAVTINVS	PLAVTINI	Génitif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(302)
290	PRIMVLVS	PRIMVLVS	Nominatif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(303)
291	BALBINVS (Q.I.)	QIBAL	Radical			Graffite	intra. in forma	Rétro.	(304)
292	QVINTILIANVS	QVINTILIANI	Génitif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(305)
293	R ?	R	Abrév.			Graffite	intra. in forma	Rétro.	(306)
294	RENTVS	RIINTIO	Génitif	O	+	Graffite	intra. in forma	Rétro.	(307)
295	SABINVS	SABINIM	Génitif	M	+	Graffite	intra. in forma	Rétro.	(308)
296	SACER	SACER.F	Nominatif	F	+	Graffite	intra. in forma	Rétro.	(309)
297	SACER	SACRIO	Génitif	O	+	Graffite	infra. in forma	Rétro.	(310)
298	SACER	]ACRO	Radical	O	+	Graffite	intra. in forma	Rétro.	(311)
299	SATVRNINVS	SATVRNINI	Génitif			Graffite	intra. in forma	Rétro.	(312)
300	SECVNDINVS	SIICVNDINI	Génitif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(313)
301	SECVNDINVS	SIICVNDINVS	Nominatif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(314)
302	SEDATVS	SEDATI	Génitif			Graffite	intra. in forma	Rétro.	(315)
303	SERVVS	SER	Abrév.			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(316)
304	SERVVS	SERVIM	Génitif	M	+	Graffite	intra. in forma	Rétro.	(317)
305	SERVVS	SIIRVIM	Génitif	M	+	Graffite	intra. in forma	Rétro.	(318)
306	SERVVS	SIIR[	Indét.			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(319)
307	SEXTVS	SEXTI	Génitif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(320)
308	SILVIO	SILVIO	Génitif	O	+	Graffite	infra. in forma	Rétro.	(321)
309	SISSVS	SISSVS	Nominatif			Graffite	intra. in forma	Rétro.	(322)
310	SISSVS II	SISSVS	Nominatif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(323)
311	SECVNDINVS	voir note	Nominatif	FORMAE	-	Graffite	intra. in forma	Rétro.	(324)
312	TETTVRO	TIITTVRV	Nominatif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(325)
313	VALENS	VALIINI	Génitif			Graffite	intra. in forma	Rétro.	(326)
314	VALENVS	VALENI	Génitif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(327)
315	VEGETVS	VEGETVS	Nominatif			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(328)
316	VITERVS ?	VITIIR[	Indét.			Graffite	infra. in forma	Rétro.	(329)
317	]VVS ?	]VI AVOT	Génitif	AVOT	+	Graffite	intra. in forma	Rétro.	(330)

NOTES

(*) AOROC, UMR 126-3 du C.N.R.S. Centre Archéologique, 63190 Lezoux.

(**) Etudiant Paris I. Centre Archéologique, 63190 Lezoux.

(1) Nous ne traitons pas des marques qui se trouvent à l'extérieur des moules et qui ne peuvent se retrouver, par conséquent, sur les vases.

(2) Nous n'avons retrouvé que trois marques *extra formam* à l'intérieur du pied.

(3) Citons aussi l'estampille ALBVS sur un Walt. 80, l'estampille extradécorative PAVL.V.S[sur un bord de Drag. 37, l'estampille IVLIANIM sur un Drag. 38.

(4) Ce terme est emprunté au langage informatique. Il signifie la mise en relation de banques de données autonomes, de manière à extraire une partie ou la totalité des informations qu'elles contiennent et à les rassembler dans une nouvelle série sans pour autant les mélanger. Pour la présente, un classement non "relationnel" serait formé de décors, dont on n'a pas exactement défini le contenu informatif (cf. développement sur le style décoratif et la fiche de groupe) et que l'on réunit —croyant ainsi effectuer une mise en relation— , ce qui a pour résultante de créer la confusion entre les données de base et les liens qui existent entre elles.

(5) La série X est la plus connue. Elle a été instaurée par J. A. Stanfield et G. Simpson (PGC) pour désigner principalement les productions du début du IIème s., qui ne comportaient que peu de décors signés et dont le classement stylistique n'était pas toujours évident. Des séries P et M existent également (cf. Bémont, Rogers 1980, par exemple).

(6) Elle met en oeuvre diverses techniques, telle que l'analyse caractéroscopique qui permet de différencier des motifs référencés sous le même numéro par F. Oswald.

(7) Dans cette série peuvent être répertoriées également les lignes de démarcation manuelles, qui jouent le même rôle que celles qui sont issues le plus souvent de molettes et donc qui ne rentrent pas dans la catégorie des interventions manuelles du potier, plus anecdotiques.

(8) Concernant l'utilisation des critères morphologiques de matrices, cf. les articles théoriques et pratiques de C. Bémont (Bémont 1977 et 1979, entres autres).

(9) Les numéros retenus sont ceux de PGC et de PSGC2, même si R. Sauvaget (Sauvaget 1970) a attribué le numéro II aux décors rattachables à la production du numéro IV de ces derniers.

(10) Servus IV et Servus II (productions présentes sur le site de Terre-Franche, (Vauthey 1992) ont été étudiés dans de courtes monographies ; un seul décor attribué à Servus I est connu (PGC pl. 134). Quant à Servus III, mis à part quelques décors dans PGC (pl. 138. 1-5) et PSGC2, il n'a pas encore fait l'objet d'une étude approfondie.

(11) Les décors avec B153 signés par Servus IV le sont, comme à son habitude, en écriture cursive, de graphie SERVI.M et M seulement, en raison de la fragmentation du décor (PSGC2, pl. SER II). Ceux signés par Severus le sont avec la grande estampille SEVERI, sur un décor conservé au dépôt de fouilles de Lezoux (206) et sur un autre présenté dans PGC (pl. 128. 2).

Les décors avec B183 fournissent une signature fragmentaire de Servus, —de graphie]RVI (sans M?)— sur un décor de PSGC2 (pl. SER II) et deux signatures différentes de Severus, —la grande estampille sur un décor inédit provenant du site de l'Oeuvre Grancher à Lezoux et la moyenne sur un décor de PGC (pl. 128. 1)— . Pour les deux oves cependant, la ligne-sous-ove est différente d'un décor signé à l'autre, mais nous ne possédons pour l'instant pas suffisamment d'exemplaires de chaque catégorie pour être en mesure de conclure plus finement.

(12) réf. C.I.L., XIII, p. 435, n° 25.

(13) T. HABERT, *La poterie Antique parlante*, 1893, p. XXXII.

(14) Nous avons vu C et non G comme *praenomen*. Des moules de Paternus et de Laxtucissa ont été utilisés par ce potier. Ex. : PGC, pl. 106.25, PSGC2.

(15) Ex. : PGC, pl. 138.1. Le vase donné dans cette figure est dans le style de Casurius, comme celui de la fig. 2. Il est donc assez inopportun d'associer ce deuxième document au premier.

(16) Ex. : PGC, pl.156.3-5.9. et fig.51, p.318.

(17) Ex. : PGC, pl. 9.119.

(18) Ex. : PGC, pl. 120.4 ; le décor est dans le style d'Albucius.

(19) Il a notamment utilisé des moules dans le style de Laxtucissa et de Cinnamus. Ex. : PSGC2.

(20) Ex. : PGC, pl. 132.3.7.

(21) Ce potier a notamment utilisé des moules dans le style de Cinnamus ou d'Albucius. Ex. : PGC, pl.164 ou fig.51 p.318.

(22) PGC, pl. 92.12. Nous n'avons pas retrouvé cette combinaison par ailleurs et le commentaire n'est pas explicite ; nous supposons donc que cette estampille est *extra formam*.

(23) Ex. : PGC, pl.147.9.

(24) Ex. : PGC, pl.147.8. Ce tesson pourrait être dans le style de Paternus 2.

(25) Ex. : PGC, pl.147.10.

(26) Ex. : PL. 42.486. Il est fort possible qu'il y ait coïncidence d'identité entre fabricant et utilisateur du moule.

(27) Ex. : PSGC2.

(28) Ex. : PGC, pl. 68.7. Il est impropre d'associer dans l'intitulé de la planche Quintilianus et Gratvs, ce dernier n'ayant qu'utilisé qu'un moule du premier.

(29) Ex. : PGC, pl. 35.412.413.

(30) Ex. : PGC, pl. 108.34.38. Il est curieux que l'on ait voulu associer aux planches de Paternus les marques *extra formam* de Maternus. Les tessons présentés dans PGC. sont plutôt dans le style de Censorinus.

(31) Ex. : PGC, pl.158.22 où la marque est associée à un décor dans le style de Cinnamus.

(32) Ex. : PGC, pl.152.1.2.

(33) Ex. : PSGC2 .

(34) Ex. : PGC, pl.172.5. Dans le commentaire de l'une de ses nouvelles planches le Dr. Simpson précise qu'il s'agit d'un vase D'Osbimanus avec un décor signé Albuci. Au sujet du nom, nous préférons l'interpréter comme celui d'Osbus .

(35) Il s'agit probablement d'une marque de Lezoux. Nous la donnons d'après la publication de B. Hofmann. L'auteur pense que l'ove peut se rattacher au style dit de Paullus (Hofmann 1986, p.59).

(36) Nous n'avons pas retrouvé un marquage similaire. Nous le donnons d'après PGC, pl. 77.4. Pour la lecture de l'estampille, nous hésitons entre Priscinus et Priscianus avec A N ligaturés.

(37) Ex. : PSGC2.

(38) Ex. : PGC, pl.166.10.

(39) Ex. : Déchelette 1904, n° 169, p.298.

(40) Philippe 1979.

(41) On retrouve ce nom avec des décors dans les styles d'Advocisus ou de Cinnamus. Ex. : PGC, pl.166.1.

(42) Ex. : PSGC2 (Pugnus).

(43) Drag. 37 dans le style de Cinnamus. Ex. : coll. C.A.L. 651.13, AA944.

(44) Ex. : Hofmann 1973, p.81. Il s'agit peut-être d'une marque de Primanus.

(45) Le Dr. Simpson a choisi SENNIVS comme lecture d'estampille. PGC, pl 166.4. et p. 320.

(46) Nous pensons qu'il s'agit ici d'un nom au nominatif suivi de F plutôt que d'un génitif avec OF, cela par comparaison avec les marques sur la sigillée lisse. Ex. : PGC, pl.165.2.

(47) Il s'agit de la même estampille que l'estampille intradécorative n° 35. Ex. : PGC, pl. 112.3.6, 113.22.25.

(48) Ex. : PGC, pl. 112.1.2.4.5.7-13, pl. 113.14.15.23.24.27.

(49) Ex. : PGC, pl. 120.1-5, pl. 121.7.9.10.12.15-17, pl. 122.19-21.23.24.26.30.32.

(50) Ex. : Rogers 1992. M.A. Haldimann nous a signalé après le congrès de Cognac un décor sur Drag. 37 découvert à Genève (La Tour Baudet) qui présente la particularité d'avoir deux estampilles intradécoratives *in forma* de taille moyenne, IVSTIM (n° 120) et ANTISTIORVM. Dans ces deux marques, le T est ligaturé au I. Dans l'estampille des Antistii, le VM final est ligaturé (Haldimann 1986).

(51) Ex. : PGC, pl. 108.

(52) Ex. : PSGC2.

(53) Ex. : PGC, pl.166.2.

(54) Ex. : PSGC2.

(55) Ex. : PGC, pl. 87.25.

(56) Ex. : PGC, pl. 86.10.11.13.16.

(57) Ex. : Tilhard 1976.

(58) Ex. : PGC, pl. 86.12.

(59) Ex. : PGC, pl. 85.2.3.6-9.

(60) Ex. : PGC, pl. 85.1.

(61) Il ne s'agit probablement pas d'Attianus, mais peut-être, sous d'extrêmes réserves, d'Atticus. (Inédit. Dépôt de fouilles de Lezoux, inv. Jul.1003).

(62) Ex. : PGC, pl. 62.1.

(63) Ex. : Rogers 1966.

(64) Ex. : PSGC2 .

(65) Ex. : PGC, pl. 94.1. Le T et le R sont ligaturés.

(66) Ex. : PGC, pl. 94.2.3.5.7.8, 95.11.12.

(67) PGC, pl. 95.16. Nous n'en connaissons pas d'autres exemples.

(68) Ex. : PGC, pl. 139.2.4.7.

(69) Ex. : Piboule 1977, p.142.

(70) Ex. : Fouilles Vertet (AUD 64, J90, inv. AA946 du dépôt de fouilles de Lezoux). Cette marque sera probablement publiée, avec son décor dans PSGC2. La présentation est différente de l'estampille précédente.

(71) Ex. : PGC, pl. 139.1.

(72) Ex. : PGC, pl. 130.2.

(73) Le A du radical est ligaturé avec le M enclitique. Ex. : PSGC2.

(74) Ex. : PGC, pl. 90.1.2.

(75) Ex. : PSGC2.

(76) Ex. : PSGC2. Le décor associé est proche du style de Cinnamus.

(77) Le Dr Simpson signale qu'H. Pengelly a trouvé les marques BVTRIO et IANVARI ensemble dans le même décor à Towcester en 1979 (PGC, p. 109). Ex. : PGC, pl. 56.250, pl.57.651.653-655, pl.58.656-661, pl.59.662-665.667.668.672, pl.60.678.67.

(78) Ex. : PGC, pl. 60.673.676.680. Nous n'avons pas retrouvé la marque BVTRIV signalée par ailleurs.

(79) Ex. : Durand-Lefebvre 1963, n° 162, p.53 et Déchelette 1904, p.258, n°40.

(80) Ex. : PGC, pl. 128.4.10.

(81) AM, AN et MA sont ligaturés. Ex. : Bémont 1977, GM62, p.194, pl.XXXVI PM75.

(82) Cette marque est exceptionnelle dans le sens où il s'agit d'une estampille supradécorative *in forma*. Elle provient du moule d'un gobelet. AM et AN sont ligaturés. Bémont 1977, GM62, p.194, pl.XXXVI, PM400.

(83) M et A sont ligaturés. Ex. : Lezoux, ZAC 86, C17, F55, inv. AA767 du dépôt de fouilles de Lezoux. Elle sera reproduite dans PSGC2.

(84) Ex. : PGC, pl. 129.2.

(85) Ex. : Déchelette 1904, p.259, n° 43-8.

(86) Ex. : PGC, pl. 96.2. Elle est interprétée dans cet ouvrage comme étant la marque de Caratillus.

(87) Le M est peut-être manquant. Le décor n'est pas dans le style de Casurius. Ex. : Bull. de la Société des Antiquaires de France. 1973 p.54.

(88) Ex. : PGC, pl. 132.9.

(89) Ex. : PGC, pl. 133.17.19.

(90) Ex. : PSGC2.

(91) Taille inférieure au n° 79. Ex. : Bémont 1973, pl.11 IIabc.

(92) Ex. : Bémont 1973, pl.11 IIde. Dans un décor découvert sur la ZAC de l'Enclos en 1986, nous avons une association avec le graffite infradécoratif *in forma* GIIMIINI. Ce tesson sera repris dans PSGC2.

(93) Ex. : PGC, pl. 101.1.2.4.6.7, pl. 102.17, pl. 109.2.

(94) Ex. : PGC, pl. 101.10., 102.11, 103.20.

(95) La lecture est douteuse. Il est très incertain que Cettus ait travaillé à Lezoux, bien que Plicque signale dans son manuscrit sur les noms de potiers des découvertes à Lezoux aux Saint-Jean et à la Pradelle. Il est davantage attesté aux Martres-de-Veyre. Ex. : PGC, pl. 141.1.2.

(96) Ex. : Romeuf 1970 , p.33 n°16.

(97) Ex. : Romeuf 1970, p.33 n°5a.

(98) Ex. : Romeuf 1970, p.33 n°4a.

(99) Cette estampille est différente du n° 85. Ex. : Romeuf 1970, p.33 n°6a.

(100) Ex. : Romeuf 1970, p.33 n°15 et 3a.

(101) O et F sont ligaturés. Ex. : Romeuf 1970, p.33 n°17.

(102) Cette marque est associée à une estampille *in forma* intradécorative de Priscus. Ex. : PSGC2 (Priscus/Clemens). G. Rogers signale également une estampille identique *in forma* intradécorative.

(103) Ex. : PGC, pl. 90.1.

(104) Ex. : PSGC2.

(105) Même marque que l'estampille n°93. Ex. : PGC, pl. 116.7-19.

(106) Ex. : PGC, pl. 115.1-5.

(107) Ex. : PGC, pl. 92.11.16.

(108) Ex. : PGC, pl. 148.13.15-26, pl. 149.27-31.35.36, pl. 150.38.39.

(109) Le décor associé est proche de celui de Casurius. Ex. : PGC, pl.147.6.

(110) Même remarque qu'à la note 109. Ex. : PGC, pl.147.1-4.

(111) On considère généralement, et sans doute avec raison, qu'il y a identité d'individu avec Doeccus. Ex. : GRA 78, C16, F116 (fouille H.Vertet/P.Bet). .

(112) Contrairement à G. Rogers, M.Lutz préfère lire O RVTAN. Lorsque l'on examine les marques sur sigillée lisse, on ne peut que donner raison au premier.

(113) Ex. : PGC, pl. 96.2, Déchelette 1904, p.272 n° 72-3.

(114) Le E est ligaturé à l' envers avec le N. Ex. : PSGC2.

(115) Ex. : Bet, Montineri 1989, p.57.

(116) Déchelette 1904 p.272, n° 76. Nous n'avons pas pu vérifier cette marque

(117) Ex. : Bémont 1977, p.154, GM45, pl.XXVI n° 32370. Cette estampille y est associée avec un graffite PAVLI.

(118) Ex. : PSGC2.

(119) Ex. : Lezoux. ZAC 85, C17, F55. (dépôt de fouilles de Lezoux).

(120) Ex. : Lezoux. ZAC 86, C17, F55. (dépôt de fouilles de Lezoux).

(121) Ex. : PGC, pl. 119.5-7.9.11.

(122) Ex. : Déchelette 1904, p.276 n°92-9, PSGC2.

(123) Il s'agit probablement d'un génitif avec terminaison "NIS" ellipsée. Ex. : PSGC2.

(124) Voir note 123. Ex. : PSGC2.

(125) Ex. : Piboule 1977, p.142.

(126) Ex. : PSGC2.

(127) Ex. : Déchelette 1904, p.277 n° 97d, PSGC2.

(128) Ex. : Lezoux, GEN 77, et ZAC 86, C17, F55. (dépôt de fouilles de Lezoux).

(129) Ex. : PSGC2, Pl. IVL.4.

(130) Ex. : Lezoux, groupe des ateliers de la route de Maringues (dépôt de fouilles de Lezoux).

(131) Ex. : Lezoux, ZAC 86, C17, F55. (dépôt de fouilles de Lezoux).

(132) Ex. : PSGC2.

(133) Le T et le I sont ligaturés. Ex. : PGC, pl. 110.2-7.9.10, pl. 111.12.13.16.17.19. Pour l'association avec l'estampille ANTISTIORVM, voir note 50.

(134) Ex. : PSGC2.

(135) Ex. : Déchelette 1904, p.279, n°105.

(136) Ex. : PGC, pl. 100.1-4.

(137) Ex. : PGC, pl. 97.1-4.6.7.

(138) Libertus A. Nous avons hésité à placer cette marque parmi les petites estampilles. Ex. : Bémont, Rogers 1978, pl.1, n° 8.

(139) Libertus A. Ex. : Bémont, Rogers 1978, pl.1, n°1.

(140) Libertus A. 2 variantes. Ex. : Bémont, Rogers 1978, pl.1, n° 6 et 7.

(141) Libertus A. 2 variantes. Ex. : Bémont, Rogers 1978, pl.1, n° 2 et 3.

(142) Libertus A. Ex. : Bémont, Rogers 1978, pl.1, n° 5.

(143) Libertus A. Ex. : Bémont, Rogers 1978, pl.1, n° 9.

(144) Libertus A. Ex. : Bémont, Rogers 1978, pl.1, n° 4.

(145) Libertus C. Ex. : Bémont, Rogers 1978, pl.1, n° 10.

(146) Libertus 2 Ex. : PSGC2 .

(147) Galliou, Sanquer 1979. Nous ne connaissons cette marque qu'à travers cette publication, où malheureusement le dessin n'est pas très bon.

(148) Ligature du N et du I (?). Ex. : PGC, pl. 130.

(149) C. Bémont préfère interpréter le nom comme celui de Lvcivs ou de Lvcianvs. Cette estampille est également connue sur la céramique métallescente où elle est intradécorative *in forma* (Bet, Gras 1992). Ex. : Bémont 1977, GM66, pl.XXXVI, n°73487.

(150) Déchelette 1904, p.284, n° 113.

(151) Ex. : PSGC2.

(152) Ex. : Déchelette 1904, p.284, n°114-4.

(153) L'interprétation du F est problématique (*fecit* ou *figlina*?) PGC, pl. 103.1.4.

(154) Voir note 155. Ex. : PGC, pl. 103.3.5. Piboule 1982.

(155) Ex. : Déchelette 1904, p.285 n°120-1, PGC, pl.166.8.

(156) Le F et le E sont ligaturés. Ex. : PSGC2.

(157) Remarque similaire à la note précédente. Ex. : PSGC2.

(158) Ex. : Rogers 1966, p.237.

(159) Ex. : Lezoux, MR90 456.1 (fouille C. Jouhannet). Dépôt de fouilles de Lezoux (AA1006).

(160) Ex. : PGC, pl. 145.2-4.6.7.9.

(161) NAMILVS et CROESVS. L'association de deux noms au sein d'une même estampille suscite toujours des questions. Faut-il ou non les considérer sur un pied d'égalité ? Ici, l'emploi du génitif pour le nom de Croesus et du radical du nom pour Namillus pourrait laisser entendre un lien de dépendance de ce dernier par rapport au premier. Dans PSGC2, G. Rogers signale une petite estampille SECVNDINIM intradécorative en association avec cette marque infradécorative.

(162) Voir note ci-dessus. Association ave estampille SECVNDINIM intradécorative (PSGC2). Ex. : Déchelette 1904, p.288, n° 133-2.

(163) Ex. : Déchelette 1904, p.288, n° 133-1.

(163) Il s'agit en fait du surmoulage d'une marque arrétine. Ex. : Bet, Montineri 1989, p.57.

(164) Ex. : Bet, Montineri 1989, p.57.

(165) Nous n'avons pas pu reconnaître de G dans la cinquième lettre. Ex. : PSGC2.

(166) Ligatures multiples (ATER, FE) Ex. : PGC, pl. 104.2-6.8.9, pl. 105.14,16-18, pl. 106.20-25.

(167) Ex. : Detsicas 1962, v.XLII, n° 10. Nous ne connaissons pas d'autres utilisations de la célèbre marque de Paternus en position infradécorative *in forma*.

(168) Ex. : PGC, pl. 104.7, pl.107.29.

(169) Ex. : PSGC2.

(170) Ex. : PGC, Pl.165.1.3.

(171) Ex. : PGC, pl.173.7.

(172) Ex. : PSGC2.

(173) Ex. : PSGC2.

(174) Ex. : PGC, pl. 129.1, PSGC2 fournit des exemples d'association avec Clemens.

(175) PSGC2.

(176) N et I ligaturés. Ex. : Z.A.C de l'Enclos 1987, C17, fait 52 (fouille Ph. Bet).

(177) Estampille identique à l'estampille n° 168. L'emploi de *tria nomina* est très rare dans les ateliers de potiers du centre de la Gaule. Ce potier semble être bien mieux attesté à Lubié qu'à Lezoux. Ex. : PGC, pl. 124.3.

(178) Voir note 177. *Tria nomina*. Ex. : PGC, pl. 124.1.

(179) Ex. : PGC, pl. 68.3.

(180) Ex. : PGC, pl. 68.2.5.8.

(181) Ex. : PGC, pl. 68.7.

(182) Ex. : PGC, pl. 68.4.

(183) Ex. : PGC, pl. 124.4, Déchelette 1904, I, p.253.

(184) Ex. : Déchelette 1904, p.296, n°158-1.

(185) Ex. : Durand-Lefebvre 1963 n°625.

(186) Le N et le F sont ligaturés. Ex. : PGC, pl. 130.

(187) Ex. : Bet, Montineri 1989, p.57.

(188) Ex. : Bet, Montineri 1989, p.57.

(189) Ex. : Bet, Montineri 1989, p.57.

(190) Ex. : PGC, pl. 82.1-3.6, 83.8.18.

(191) Ex. : PGC, pl. 82.4.5.

(192) Ex. : PGC, pl. 83.10.

(193) Ex. : PGC, pl. 84.14.15.

(194) Ex. : PGC, pl. 84.16.18bis.

(195) Ex. : PSGC2.

(196) En association avec estampille infradécorative *in forma* NAMILCROESI. PSGC2 (Namilianus).

(197) Associé, dans un moule, au style dit de Pugnus (voir fig. 10 de cet article). Ex. : Bet et *alii* 1987, pl. 13, 1-19.

(198) Ex. : Déchelette 1904, n°174-2, p.299.

(199) Ex. : PSGC2.

(200) Le M et le A sont ligaturés. Cette estampille est intéressante. Il faut peut-être voir dans sa seconde partie un jeu de mot ponctué par des points. Dans un premier temps, MA se rattacherait à SERVI et signiferait classiquement *manu* ; dans un deuxième temps, il s'associerait à C pour signifer alors MACER. Tout ceci n'est qu'une hypothèse. Plusieurs exemplaires, découverts sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos (fouille Ph. Bet), sont conservés au dépôt de fouilles de Lezoux (ex. inv. Jul. 989.).

(201) Ex. : PGC, pl. 131.1.3.4.5.7, PSGC2 SER II.1-4.

(202) Ex. : Bet 1989. Vol.8, n° décor Z132, p. 136.

(203) Ex. : PGC, pl. 128.1.

(204) Ex. : PGC, pl. 77.2.3.

(205) Ex. : Bémont 1977, p.138.

(206) Ex. : Déchelette 1904, n°184-3, p.301 et Bémont 1977, p.21.

(207) La lecture est douteuse. PSGC2.

(208) Ex. : Déchelette 1904, n° 185-2, p.301.

(209) Ex. : Piboule et *alii* 1981. n° 256, pl.25.

(210) Ex. : Piboule et *alii* 1981. n° 254 et 205.

(211) Ex. : Piboule et *alii* 1981.

(212) Ex. : PSGC2.

(213) Ex. : PGC, pl. 62.2.

(214) En association avec une estampille intradécorative *in forma* IANVARISO. PSGC2.

(215) En association avec une estampille intradécorative *in forma* LIBIIRTIM (Libertus 2). PSGC2.

(216) Ex. : PGC, pl. 80.16, pl. 81.22.

(217) Ex. : PGC, pl. 79.2.10.11, pl. 80.13.

(218) R.Sanquer pense pouvoir interpréter le nom comme celui d'Antiquus et le style décoratif à rinceaux comme proche de Paternus 2. Le tesson, que nous n'avons pas pu voir directement, est très petit et il semble difficile de de confirmer le rattachement stylistique. Sanquer 1973, p.377.

(219) Ex. : PSGC2.

(220) Ex. : PGC, pl. 50.597.

(221) Ex. : PSGC2.

(222) Il y a plusieurs écritures différentes. Certaines lettres sont parfois rétrogrades comme le R et le C. Ce graffite témoigne bien d'une volonté répétée d'Arcanus d'écrire à l'envers dans le moule, avec plus ou moins de succès, pour voir son nom apparaître à l'endroit dans la partie basse du vase.Ex. : PGC, pl. 78.1.7.8.

(223) PSGC2. (style de Paternus 2).

(224) Ex. : PSGC2.

(225) Ex. : PGC, pl. 86.14.15.17-19, pl. 87.21.

(226) Nous nous sommes demandé s'il fallait ou non à placer ce graffite parmi les noms de potiers. Il s'agit peut-être d'une légende ou d'un commentaire. Nous ne connaissons pas d'autres exemplaires. PGC, pl. 81.32.

(227) Ex. : Déchelette 1904, t.I, p.253, n°26. PGC, pl.156.2.

(228) Ex. : Montineri 1991.

(229) Ex. : PGC, pl. 139.5.

(230) Ex. : Lezoux, Z.A.C. de l'Enclos (fouille Ph. Bet). PSGC2.

(231) Ex. : PGC, pl. 139.3.

(232) Ex. : PSGC2.

(233) Ex. : PGC, pl. 73.41.47.

(234) Ex. : PSGC2.

(235) I ou E mal formé ? Le décor est dans le style de Tittius 2. Ex. : PGC, pl.146.2.

(236) Ex. : PGC, pl.174.5.

(237) Ex. : PGC, pl. 133.21.

(238) Ex. : PGC, pl.171.8.

(239) Ex. : Bémont 1973, pl. 11 I e.

(240) Ex. : Bémont 1973, pl.2.

(241) Ex. : Bémont 1973, pl.11 II f.

(242) Ex. . Bémont 1973, pl.3.4.6. et pl.11 If.

(243) Ex. : PGC, pl. 65.1 où il est associé à un graffite également infradécoratif GEMINVS. .

(244) Ex. : Lezoux, TAU.68 (fouille H. Vertet), Dépôt de fouilles de Lezoux (inv. AA546).

(245) Ex. : Dépôt de fouilles de Lezoux.

(246) Ex. : PGC, pl.164.1-5.

(247) Voir note 95. Vertet 1961.

(248) Ce graffite est associé au style précoce de CINNAMVS. Ex. : Romeuf 1970.

(249) Ex. : PGC, pl. 117.1.5.9.14-18.

(250) Ex. : J.GORCE. p.314.

(251) Ex. : PGC, pl. 117.2.6.7.10.11.19.20.

(252) Peut-être avant cuisson. Ex. : Déchelette 1904, p.268, n° 61.

(253) Ex. : PGC, pl. 93.24.

(254) Ex. : PGC, pl. 91.1?.9.

(255) Ex. : PGC, pl. 91.8.

(256) Ex. : PGC, pl.91.10.

(257) Ce graffite a été attribué à Doeccus 2, à tort sans doute. Il convient plutôt de l'attribuer à Docilis. D'ailleur, le décor est dans le style de Docilis/Doccalus. PGC, pl.166.3.

(258) Ex. : PGC, pl. 50.593.

(259) Ex. : PGC, pl. 88.1-6.8, 89.9.10.

(260) Associé à un graffite infradécoratif *in forma* GIIMI (Gemus ou Geminus) qui est peut-être après cuisson. Ex. : PSGC2 DRVSVSVS.

(261) Ex. : Déchelette 1904 p.272, n°72-4.

(262) Ex. : Déchelette 1904 p.272 n°72-1.

(263) Ex. : PGC, pl. 96.1.

(264) Ex. : Déchelette 1904, p.272, n°78.

(265) Associé à une estampille intradécorative *in forma* Catussa Ex. : Z.A.C. de l'Enclos (fouille Ph. Bet), inv. dépôt : AA 1276.

(266) Ex. : PGC, pl. 65.1.2 et 3.4.16.20.

(267) Découverte et étude en cours de M.Charles Simon, B.7630 Hollain. Le tesson, auquel appartient ce vase, est dans le style de Iullinus. Il serait très tentant de voir dans la *Gippi officina* l'officine dans laquelle aurait travaillé Iullinus qui n'a, par ailleurs, jamais signé avec la mention OF sur céramiques moulées.

(268) Terminaison au génitif douteuse. Ex. : PGC, pl. 119.A.

(269) Ex. : PGC, pl. 69.9.

(270) Ex. : PSGC2.

(271) Ex. : PSGC2.

(272) Ex. : Déchelette 1904, p.303 n°1, PGC, pl.173.6.

(273) Ex. : PGC, pl. 81.31.

(274) Ex. : PGC, pl.166.6.

(275) Ex. : Déchelette 1904 p.277, n°97.

(276) Ex. : PSGC2.

(277) Ex. : PSGC2.

(278) Ex. : Déchelette 1904 p.277 n°97, PSGC2.

(279) Ex. : PSGC2.

(280) Ex. : PSGC2.

(281) Ex. : PGC, pl. 65.2 avec un décor dans le style de Geminus.

(282) Ex. : Déchelette 1904, p.268, n°63.

(283) Décor du vase dans le style de Quintilianus. Ex. : PGC, pl. 71.30.
(284) Ex. : Karn 42.3.
(285) Ex. : Z.A.C. 87, C.32, inv. dépôt AA898.
(286) Libertus B. Ex. : Bémont, Rogers 1979.
(287) Libertus B. Ex. : Bémont, Rogers 1979.
(288) Libertus B. Ex. : Bémont, Rogers 1979.
(289) Libertus B. Ex. : Bémont, Rogers 1979.
(290): Z.A.C. 86, F83, inv. dépôt AA886.
(291) Ex. : PSGC2.
(292) Ex. : PGC, pl. 96.1.2.3.4.
(293) Il est possible que la deuxième partie du graffite BI[, corresponde à un autre nom. Déchelette 1904, p.286, n°128-4.
(294) PGC, fig. 51.1.
(295) Ex. : PGC, pl. 145.1.
(296) Ex. : Husson, 1992.
(297) Ex. : PGC, pl.152.3.4.
(298) Ex. : PGC, pl. 72.33.36.37.
(299) Associé à des décors dans le style d'Advocisus (Tongres, XL, 3). Ex. : PSGC2.
(300) Ex. : PGC, pl.165.2.4.
(301) Ex. : Déchelette 1904, p.288, n°143-1.
(302) Ex. : Déchelette 1904 n° 145, G. Rogers en donnera de nombreux exemples dans PSGC2.
(303) Ex. : Déchelette 1904 n° 149-1, PSGC2 .
(304) Ex. : PSGC2 (Marcus).
(305) Ex. : PSGC2.
(306) Ex. : Bet, Montineri 1989, p.57.
(307) Ex. : PSGC.
(308) Ex. : PSGC2.
(309) Ex. : Coll. Fabre Ollier. 1362.55 (AA 970). Le décor sera probablement donné dans PSG2.
(310) Le Dr. Simpson a lu SACIRIO. Ex. : PGC, pl. 83.9.11.12.13.
(311) Ex. : PGC, pl.166.9.
(312) Ex. : Lezoux, Coll. du Comité Archéologique (dépôt de fouilles)
(313) Décor du vase dans le style de Paternus 2. Ex. : PSGC2.
(314) Ex. : PSGC2.
(315) Ex. : Bémont 1977, cf. index épigraphique p.233.
(316) Ex. : PSGC2.
(317) Ex. : PSGC2. Pl. Servvs IV.1.
(318) Ex. : PSGC2. Pl. Servvs IV.9.
(319) Ex. : Lezoux. Coll. du Comité Archéologique (dépôt de fouilles)
(320) Peut-être une marque après cuisson dans moule attribuable au style de Doeccus. Ex. : PSGC2.
(321) Ex. : PGC, pl. 77.1.2.3, pl. 50.594, pl. 33.400.
(322) Ex. : PGC, pl. 77.1.
(323) Ex. : PSGC2 SIS II 9.
(324) Au sujet de cette marque voir texte de l'article. PSGC2.
(325) Ex.: PGC, pl. 131.3.
(326) Voir note 226. PGC, pl. 81.32.
(327) Ex. : PSGC2.
(328) Ex. : PSGC2.
(329) Le Dr Simpson a lu VATERTVS. Ex. : PGC, pl.166.5. .
(330) Montineri 1991.

* *
*

BIBLIOGRAPHIE.

PGC : cf. SIMPSON.

PSGC : cf. ROGERS. Le lecteur trouvera dans PSGC2 les indications chronologiques qui ne sont pas précisées ici

Bémont 1972 : C. BEMONT, Signatures sur moules sigillés de la coll. Plicque, dans *Antiquités Nationales*, 1972, 4, p. 63-82, 4 Pl. .

Bémont 1973 : C. BEMONT, A propos de Catussa, dans *Gallia*, 1973, p. 81-122. .

Bémont 1977 : C. BEMONT, *Moules de gobelets ornés de la Gaule centrale au musée des Antiquités Nationales*, XXXIII supp. à Gallia, 1977, 231 p., 98 Fig., XL Pl., index et tables.

Bémont 1979 : C. BEMONT, Styles et moules : essai méthodologiques, dans *R. C. R. F. Acta*, 19/20, 1979, p. 5-24. .

Bémont, Rogers 1978 : C. BEMONT et G. B. ROGERS, Libertus (ou Liberti?) : I. Les premiers styles à estampilles, dans *Gallia*, 36, 1978, p. 89-141, 22 Fig. .

Bémont, Rogers 1979 : C. BEMONT et G. B. ROGERS, Libertus (ou Liberti?) : II. Le style aux graffites, dans *Gallia*, 37, 1979, p. 141-200, 20 Fig.

Bémont, Rogers 1980 : C. BEMONT et G. B. ROGERS, Un potier inconnu : P-1. Remarques sur la détermination des officines anonymes, dans *Gallia*, 38, 1980, p. 169-196. .

Bet 1989 : Ph. BET, *Groupes de production et potiers à Lezoux (63) durant la période gallo-romaine*, Thèse de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, IVème section, 9 Vol. A paraître chez Droz, à Genève.

Bet et *alii* 1987 : Ph. BET, R. GANGLOFF et H. VERTET, avec la collaboration de Ch. MONDANEL et S. ROUSSY, *Les productions céramiques antiques de Lezoux et de la Gaule centrale à travers les collections Archéologiques du Musée de Lezoux (63)*, Revue Archéologique Sites, Hors-Série 32, Recherches sur les Ateliers de potiers de la Gaule centrale, IV, 1987, XV+52 p., 78 Pl.

Bet, Gras 1992 : Ph. BET et D. GRAS, *La céramique métallescente de Lezoux*, dans Revue Archéologique Sites, Hors-Série 38, Recherches sur les Ateliers de Potiers de la Gaule Centrale, à paraître.

Bet, Montineri 1989 : Ph. BET, et D. MONTINERI, La céramique sigillée moulée tibéro-claudienne du site de la Z.A.C. de l'Enclos à Lezoux, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 55-69, 23 Fig.

Boon 1970 : G. C. BOON, Un nouveau décor du potier Anunus II, dans *Revue Archéologique du Centre*, 33, 1970, p. 32-35, 4 Fig.

Déchelette 1904 : J. DECHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, Paris, 1904, T. I, fasc. 2 : Inventaire descriptif des poinçons, moules et vases portant une marque de fabrique, p. 246-305.

Detsicas 1962: A. P. DETSICAS, Some Samian mould fragments, dans *The Antiquaries Journal*, vol XLII, part I, 1962, p. 29-37, 3 Fig.

Durand-Lefebvre 1963 : M. DURAND-LEFEBVRE, *Marques de potiers gallo-romains trouvées à Paris*, Paris, Imprimerie Nationale, 1963, 292 p., index.

Galliou, Sanquer 1979 : P. GALLIOU et R. SANQUER, *La céramique sigillée décorée provenant de Kérilien-en-Plounéventer (Finistère)*, Ier suppl. à " Archéologie en Bretagne ", 1979, 67p.

Gorce : J. GORCE, Estampilles de potiers sur céramiques sigillées à Feurs, Moind, Chezieu (Loire).

Haldimann 1986 : M.-A. HALDIMANN, *La céramique gallo-romaine de la tour Baudet à Genève*, Mémoire de licence de l'Université de Genève, inédit.

Hofmann 1967 : B. HOFMANN, Notes de céramologie antique II, dans *OGAM*, XIX, 1967, p.129-136, 3 Fig.

Hofmann 1973 : B. HOFMANN, Etude d'un nouveau lot de céramique sigillée provenant du site de Rhus, dans *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 9, 1973, p.75-82, 40 Fig.

Hofmann 1986 : B. HOFMANN, Etat des découvertes de céramique gallo-romaine à Epiais-Rhus (Val-d'Oise), dans *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 22, 1986, p. 58-75, 9 Pl., 1 Tabl.

Husson 1992 : M.-H. HUSSON, *Le potier Me[*, dans Revue Archéologique Sites, Hors-Série 38, Recherches sur les Ateliers de Potiers de la Gaule Centrale, à paraître.

Karnitsch 1959 : P. KARNITSCH, *Die reliefsigillata von Ovilava*, Linz, 1959, 186 Pl., 8 Fig.

Lombard: R. LOMBARD, Inventaire des estampilles de Poitiers (suite), dans *Revue Archéologique du Centre*, p. 148-171, 8 Pl.

Lutz 1970 : M. LUTZ, *L'atelier de Saturninus et Satto à Mittelbronn (Moselle)*, XXII suppl. à Gallia, 1970.

Montineri 1991 : D. MONTINERI, *Les productions précoces de céramique sigillée de Lezoux*, Thèse de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, IVème section, 3 Vol, Inédit.

Pengelly 1980 : H. PENGELLY, The samian pottery from Park Street, Towcester, dans *Northamptonshire Arch.*, 15, 1980, p.69-76.

Philippe 1979 : J. PHILIPPE, Contribution à l'étude du site antique de Châteaubleau (77), dans *Bulletin du groupement archéologique de Seine-et-Marne*, 20, 1979, p. 78-127, 3 Fig, nbx Pl.

Piboule 1977 : A. PIBOULE, Catalogue d'estampilles sur sigillée de la région de Néris-les-Bains, dans *Revue Archéologique du Centre*, 61-62, 1977, p. 131-145, 5 Pl.

Piboule 1982 : A. PIBOULE, *Néris-les-Bains. Vases sigillés ornés au moule du musée thermal*, Revue Archéologique Sites, Hors-série 13, 1982, 118 p., dont 52 Pl., index.

Piboule et *alii* 1981 : A. PIBOULE, R. SENECHAL, H. VERTET, *Les potiers de Lezoux du premier siècle : Titos*, Revue Archéologique Sites, Hors-Série 8, 71 p., 72 Pl.

Rogers 1966 : G. B. ROGERS, Céramique sigillée de Paris, dans *Gallia*, 24, 1966, p. 234-238, 2 Fig.

PSGC1 : G. B. ROGERS, *Poteries sigillées de la Gaule centrale, tome I : les motifs non figurés*. XXVIII suppl. à Gallia, 1975.

PSGC2 : G. B. ROGERS, *Poteries sigillées de la Gaule Centrale*, tome II, à paraître.

Rogers 1992 : G. B. ROGERS, *Les Antistii*, dans Revue Archéologique Sites, Hors-Série 38, Recherches sur les Ateliers de potiers de la Gaule centrale, VI, à paraître.

Romeuf 1970 : A.-M. ROMEUF, Inscriptions sur vases et moules, dans *Bulletin du Comité Archéologique de Lezoux*, 3, 1970, p. 33-35, 1 Pl.

Sauvaget 1970 : R. SAUVAGET, Le potier Servus II de Lezoux. *Revue Archéologique du Centre*, IX, 1970, p. 127-142.

Sanquer 1973. R. SANQUER, Informations archéologiques, Bretagne, dans *Gallia* XXXI, 2.

Simpson, 1977 : G. SIMPSON, La marque SACER.F *in tabula ansanta* et quelques oves de Sacer de Lezoux, *Revue Archéologique de Centre*, 61/62, 1977, p. 85-88.

PGC : J.A. STANFIELD, et G. SIMPSON, *Les potiers de la Gaule centrale*, Revue Archéologique Sites, Hors-Série 37, Recherches sur les ateliers de potiers de la Gaule Centrale, V, 1991. Nouvelle édition revue et mise à jour de l'ouvrage *Central Gaulish Potters*, London, Oxford : University Press, 1958.

Terrisse 1963 : J.-R. TERRISSE, Sigillée des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) : Principaux styles, dans *Gallia*, XXI, 1963, p. 227-239, 40 Fig. .

Tilhard 1976 : J.-L. TILHARD, *La céramique sigillée, I. Les estampilles*, Edition de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime, Section Archéologique de Saintes, 75 p., dont XXI Pl.

Vanderhoeven : M. VANDERHOEVEN, Tongres XL, 3.

Vauthey 1967a : P. et M. VAUTHEY, Introduction à l'étude du potier averne Servus II, dans *Revue Archéologique du Centre*, 1967, p.145-156.

Vauthey 1967b : P. et M. VAUTHEY, Répertoire des poinçons, style et art décoratif de Servus II, dans *Revue Archéologique du Centre*, 6, 1967, p. 230-256.

Vauthey 1970 : P. et M. VAUTHEY, Un moule de vase Drag. 37 avec graffito d'ANVNVS, *Revue Archéologique du Centre*, , p. 36-41.

Vauthey 1992 : P. et M. VAUTHEY, L'atelier de Terre-Franche-sur-Allier, Revue Archéologique Sites, hors-série 39. A paraître.

Vertet 1961 : H. VERTET, Note sur un moule du potier Cettvs et sur la massue de Diane, dans *Revue Archéologique de l'Est*, XII, fasc. 3, 1961, p. 109-207, 4 Fig.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : R. BRULET

Bernard HOFMANN : *Lorsque vous avez montré des échantillons à double signature, les avez-vous observées dans des moules ?*

Philippe BET : *Oui, bien sûr !*

Bernard HOFMANN : *J'avais pensé que vous aviez présenté des fragments de vases et non de moules.*

Philippe BET : *Pour les exemples cités, comme ceux de Catussa et de Geminus, ce sont bien des signatures dans les moules ; il ne s'agit pas du tout d'une signature faite après tournage du vase.*

Bernard HOFMANN : *D'habitude, on peut s'attendre, dans le cas de double signature, d'abord à celle du décorateur du moule qui apparaît sur le vase, puis à celle du potier qui applique sa signature après avoir tourné le vase.*

Philippe BET : *Cela montre bien qu'il y a deux individus qui interviennent dans ...*

Bernard HOFMANN : *A moins qu'il n'y ait eu un moule réalisé par copie, à partir d'un vase déjà signé. A ce moment-là, le deuxième met sa signature.*

Philippe BET : *Je ne pense pas qu'il s'agisse du surmoulage d'un moule ou d'un vase.*

Hugues VERTET : *On peut surmouler une figurine mais on ne peut pas surmouler un vase. Si on met de l'argile sur un vase, l'argile se rétracte et on ne peut pas le démouler. Je pensais, également, à un fond de moule, trouvé il y a plusieurs dizaines d'années et sur lequel il y avait deux signatures, à main levée, dans l'argile fraîche, faites de deux mains différentes et avec deux stylets différents. Peut-être serait-il bon de rappeler aussi ce qu'on avait trouvé à Toulon-sur-Allier, sur les moules à figurines, où l'on avait, par exemple, l'inscription de "SACRILOS AVOT FORMAM CARATI", c'est-à-dire "Sacrilos a fait le moule de Caratus". Et ce n'était pas du tout Caratus qui a fait la statuette, c'est encore un autre.*

Raymond BRULET : *L'utilisation d'un nom qui n'est pas celui du fabriquant n'est pas un phénomène de mode.*

Hugues VERTET : *Je ne sais pas parce que, comme le rappelait Philippe, il existe des signatures qui sont faites dans le fond du moule et qui sont effacées lorsque le vase est monté, lorsqu'on colle le pied ; on aperçoit alors le sommet des lettres. C'est donc bien une signature qui est faite pour l'organisation intérieure de l'atelier.*

Philippe BET : *Ce qui complique encore les choses c'est, par exemple, la série de Banvus, retrouvée dans le remblai qui a comblé la salle de chauffe du grand four de la Z.A.C. de l'Enclos, dont nous avons une quarantaine de moules différents dont un seul est signé, car tous ne sont pas signés ; c'est, peut-être, uniquement, celui qui était sur le haut de la pile qui l'était.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Jean-Louis TILHARD
François MOSER
Maurice PICON

DE BRIVE À ESPALION : BILAN DES RECHERCHES SUR UN NOUVEL ATELIER DE SIGILLÉE ET SUR LES PRODUCTIONS CÉRAMIQUES DE BRIVE (CORRÈZE)

En 1986 a été présenté, au Congrès de Toulouse, sous un titre imprudemment affirmatif, un premier bilan des recherches entreprises à partir de découvertes à Brive (1). Depuis, la progression de la recherche a mis en cause la localisation, alors présumée à Brive, de cet atelier de sigillée (2), a permis de le situer ailleurs et de définir un certain nombre de productions céramiques comme brivistes. Tout au long de cette recherche, le concours du Laboratoire de Céramologie de Lyon a été essentiel et les renseignements fournis par les analyses ont constamment étayé la progression de l'étude (3). Ce sont ces résultats dont nous voulons présenter ici les grandes lignes, en attendant une étude plus détaillée.

Pour rendre cette recherche compréhensible, il convient de rappeler, brièvement, la situation en 1986-1987, avant de montrer comment on a pu localiser l'atelier de sigillée recherché à Espalion (Aveyron) et quelles nouvelles données nous possédons sur ces productions de sigillée, et de présenter rapidement l'éventail des productions céramiques de Brive.

I. RAPPEL DE LA SITUATION INITIALE

1. Des sigillées d'un nouvel atelier.

L'hypothèse de l'existence d'un nouvel atelier de sigillée est le résultat de la découverte, à Brive, de sigillées moulées portant des motifs originaux, apparemment inédits, également présents sur des vases moulés du nord-ouest du Bassin aquitain (cf. Moser, Tilhard 1986 et Moser, Tilhard 1987). Ils étaient associés, à Brive, à une grande quantité de sigillées lisses dont certaines avaient l'apparence de rebuts de cuisson.

Une première intervention du laboratoire visa à vérifier s'il s'agissait bien d'un groupe homogène et de composition originale, sur un lot de 19 vases moulés, apparemment d'un même ensemble stylistique et de sites différents (Brive, Périgueux, Saintes, Limoges, Albias) et 4 vases lisses trouvés à Brive (Drag. 35-36 dont deux avec estampilles anépigraphes).

Cette première série constituait un groupe de composition chimique homogène, correspondant à un seul atelier, différent des ateliers connus : il s'agissait donc bien d'un nouvel atelier de sigillée.

2. L'hypothèse de localisation d'un atelier de sigillée à Brive.

Elle reposait sur des données archéologiques (4) :

- les grandes quantités de sigillées lisses, apparemment surcuites, que l'on vient de mentionner ;

- la présence d'un fragment de moule, à Brive, et d'un deuxième, à une douzaine de km (Saint-Cernin-de-Larche) ;

- la diffusion, essentiellement régionale, des vases moulés portant les motifs originaux à l'origine de la recherche ;

- la découverte, à Brive, au cours de l'année 1986, de 9 moules et d'un poinçon matrice.

Cette dernière découverte semblait confirmer l'hypothèse de travail de la localisation de cet atelier de sigillée à Brive. Cependant, un certain nombre d'obstacles subsistaient ; en premier lieu, l'absence d'éléments caractéristiques d'installation de production (éléments de fours à tubulures internes) ; en second lieu, les grandes différences de style entre les vases sigillés (appelés groupe de Brive I) et les moules (appelés groupe de Brive II) qui appartenaient à deux ensembles, sans aucun lien et d'époques nettement différentes (le groupe I est de la fin du Ier s., le groupe II de la seconde moitié du IIème, ou plus tardif encore). On ne connaissait d'ailleurs pas de production issue des moules, mis à part un fragment portant un motif apparenté aux moules, qui n'était d'ailleurs pas de la véritable sigillée mais plutôt une imitation (Moser, Tilhard 1987, fig. 42).

C'est donc avec quelques réserves que l'atelier de sigillée fut présenté au congrès de Toulouse comme briviste mais nous (F. M., J.-L. T) étions alors convaincus qu'il s'agissait, au moins, d'un atelier de la région (Moser, Tilhard 1986, p. 102). M. Picon était très réservé sur une telle localisation, vu le très faible nombre de céramiques communes à pâte claire calcaire à Brive ; en effet, les sigillées du groupe I étant calcaires, on aurait dû trouver, à Brive, si l'atelier y était situé, une majorité de cruches à pâte calcaire produites dans les mêmes argiles.

3. Nouvelles données.

Une nouvelle série d'analyses fut effectuée pour vérifier cette localisation briviste et, en même temps, pour confirmer les attributions, au nouvel atelier, de vases moulés. Les résultats en ont été présentés par M. Picon (Moser, Tilhard 1987, p. 118-119) et il suffira d'en rappeler les grandes lignes :

- les céramiques communes analysées, présumées brivistes, n'avaient aucun rapport avec les sigillées du groupe I ;

- un moule du groupe II (vu la grande homogénéité du groupe, une seule analyse suffisait) avait une composition totalement étrangère aux sigillées du groupe I et apparentée à certaines céramiques communes de Brive.

Les conclusions du laboratoire permettaient d'affirmer que les ateliers des deux groupes, distincts dans le temps, l'étaient, aussi, dans l'espace ; elles confirmaient que l'atelier du groupe II était très certainement briviste, mais éliminaient la possibilité d'une implantation locale de l'atelier du groupe I, sans fournir d'éléments qui pût orienter sa recherche dans une direction précise (hormis le fait qu'il s'agissait, très certainement, d'un atelier implanté dans les marnes du Lias). Nous avions donc deux ateliers différents : celui des sigillées (groupe I), dont nous connaissions seulement des productions mais que nous ne pouvions situer, et celui des moules (groupe II), que l'on pouvait situer à Brive, où il s'ajoutait aux autres productions céramiques (figurines,

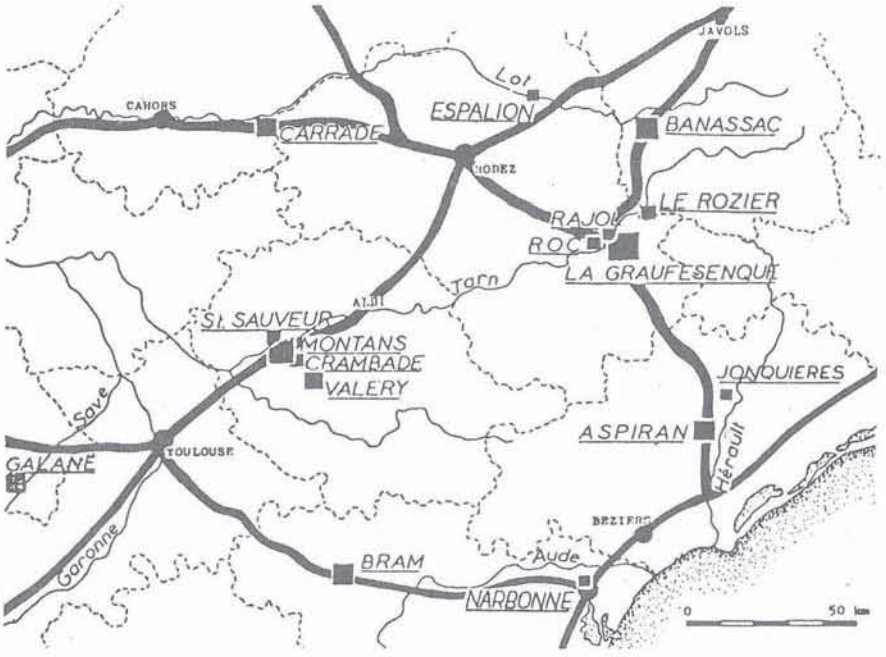

1

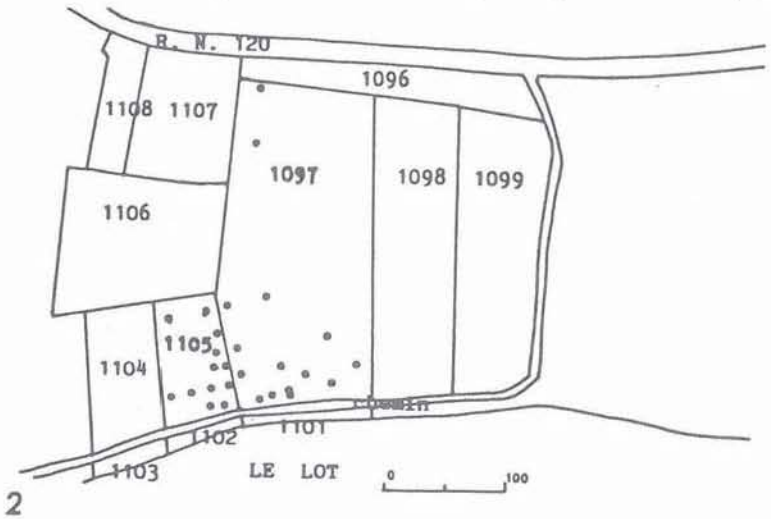

2

Figure 1.
1 : Situation d'Espalion par rapport aux ateliers méridionaux ; en traits noirs, les principales voies romaines (extrait de C. BEMONT, A. VERNHET, F. BECK, *La Graufesenque, village de potiers gallo-romains*, 1987, p. 8, fig. 5) ;
2 : schéma des pré-sondages et sondages effectués en 1990 au lieu dit "Pas del Carry", dans la vallée du Lot, en aval d'Espalion (parcelles cadastrales 1097 et 1106).

parois fines, céramiques communes), mais dont nous manquaient les productions. La recherche s'engageait alors dans deux voies indépendantes.

II. L'ATELIER DE SIGILLEE A ESPALION

1. Indices d'atelier à Espalion.

C'est par des indications d'Alain Vernhet que fut connue l'existence, à Espalion (Aveyron), d'indices de production de sigillée, recueillis par des chercheurs locaux (MM. Lucien et Jérome Cabrolié) qui les lui avaient communiqués. Collectés en surface sur deux points de la vallée du Lot, en aval de l'agglomération d'Espalion (Fig. 1), ils consistaient en :

- tessons de sigillée fortement surcuits, à la teinte violacée caractéristique, relativement peu nombreux (une dizaine), et deux tessons sans vernis, sans doute incuits ; il faut souligner que le vernis des tessons surcuits conserve une teinte à dominante rouge, qui témoigne d'une surcuisson en mode C, dans un four à sigillée, et exclut une surcuisson accidentelle dans un foyer ou un feu ;
- quatre fragments de moules (Fig. 2, a-d), l'un de Drag. 29, orné de godrons, les trois autres de Drag.37 dont deux portant des oves attestés à La Graufesenque, mais présents aussi sur des vases de Brive et de Périgueux que les analyses attribuaient à l'atelier du groupe I ;
- des fragments de tubulures internes de four de sigillée, qui isolent le chargement du laboratoire des gaz de combustion, et dont des parallèles existent à La Graufesenque (5) ; certains, surcuits, excluent une autre utilisation (conduites d'eau par exemple).

Ce matériel, qui suffisait à fonder l'existence d'un atelier de sigillée à Espalion, était accompagné de nombreux tessons de sigillée lisse et moulée. L'ensemble en était homogène, d'aspect analogue aux produits de La Graufesenque aussi bien que du groupe I (ils ne se distinguent pas à l'oeil nu). Une grande partie des décors moulés portait des motifs du groupe I (Fig. 2, n° 1-36) et entrait parfaitement dans les catégories définies au cours de son étude. Tout semblait indiquer des vases du même atelier (6). Parmi eux, on notera :

n° 1 à 8 : fragments de Drag. 37 portant l'ove a.

n° 9 à 15 : fragments de Drag. 37 portant l'ove b.

n° 16 et 17 : fragments de Drag. 37 portant l'ove c.

n° 18 : fragment de Knorr 78, non vernis, sans oves.

n° 19 à 36 : fragments de Drag. 37 (sauf 36 : Knorr 78), sans oves conservés.

Parmi la quarantaine de tessons moulés étrangers au groupe I (Fig. 3, n° 37-82), se remarquaient des Drag. 29 dont certains assez précoces (n° 37-40 : Tibère-Claude), des Drag. 37 avec des oves de nouveaux groupes stylistiques, attribuables au nouvel atelier et alors en cours de définition (on notera que le n° 51 porte les mêmes oves que les moules b et c), et d'autres fragments de formes diverses (Drag. 30, Déch. 67, lagènes), non attribuables à un groupe défini du nouvel atelier.

Ces tessons moulés étaient accompagnés de fragments de formes lisses :

Formes	tessons-bords
Drag. 17B	2
Drag. 18	12
Drag. 22	6
Ritt. 8	3
Drag. 24/25	8
Drag. 27	9
Drag. 35/36	45
Drag. 46 ou 51	25
Hermet 90/5	1
Drag. 43	2
Drag. 44	5 ?
gob. ovoïdes	7
formes fermées	3

Bien évidemment, il n'était pas prouvé que ces tessons, ramassés en surface, fussent bien une production de l'atelier (il pouvait s'agir de sigillées venues de l'extérieur), mais leur concentration, à côté d'indices de production sans intrus apparent, incitait à penser que cet atelier les avait produits et que le "groupe de Brive I" était originaire d'Espalion. Cela demandait toutefois vérification.

2. Vérification par le laboratoire.

Dix analyses furent effectuées, dans ce but, sur huit fragments de sigillée lisse informes, pris au hasard parmi le matériel ramassé en surface, et sur deux fragments de *tubuli*. Il n'était pas nécessaire, dans un premier temps au moins, d'analyser des fragments de moules, qui pouvaient venir de l'extérieur, même s'ils avaient été utilisés sur place ; en revanche, les tubulures de four étant constituées, généralement, des mêmes argiles que celles utilisées pour les vases, leur analyse permettrait de les comparer avec l'atelier du groupe I, de même que les sigillées recueillies sur le site.

Ces analyses (n° 138-139 pour les *tubuli* et 130-137 pour les tessons lisses) ont montré une homogénéité de composition des 8 tessons et des 2 *tubuli* qui s'intègrent aux analyses antérieures du groupe I. Sur le diagramme 1 (cf. *infra* III), les tubulures sont repérées par des losanges noirs et les sigillées par des cercles noirs ; la position, quelque peu marginale de ces dernières parmi les exemplaires attribués au même centre de production, tient à des problèmes d'étalonnage. De fait, il ne semble pas y avoir d'objection pour que tous ces exemplaires fassent partie du groupe I et pour que l'atelier en soit situé à Espalion ou dans les environs. Il est, du même coup, probable (mais pas certain) que les autres sigillées recueillies sur le site soient aussi des productions de la région.

3. Recherche d'une confirmation archéologique.

Dans la vallée du Lot, deux emplacements, où tessons et indices d'ateliers avaient été recueillis, pouvaient correspondre au site précis de l'atelier (Fig. 1) ; l'un, près de la station d'épuration (dont la construction, effectuée sans surveillance archéologique, a pu détruire des éléments), l'autre, plus en aval, au lieu-dit le Pas del Carry, dont les propriétaires des deux parcelles concernées ont accepté qu'un sondage soit effectué (7). La Direction des Antiquités de Midi-Pyrénées

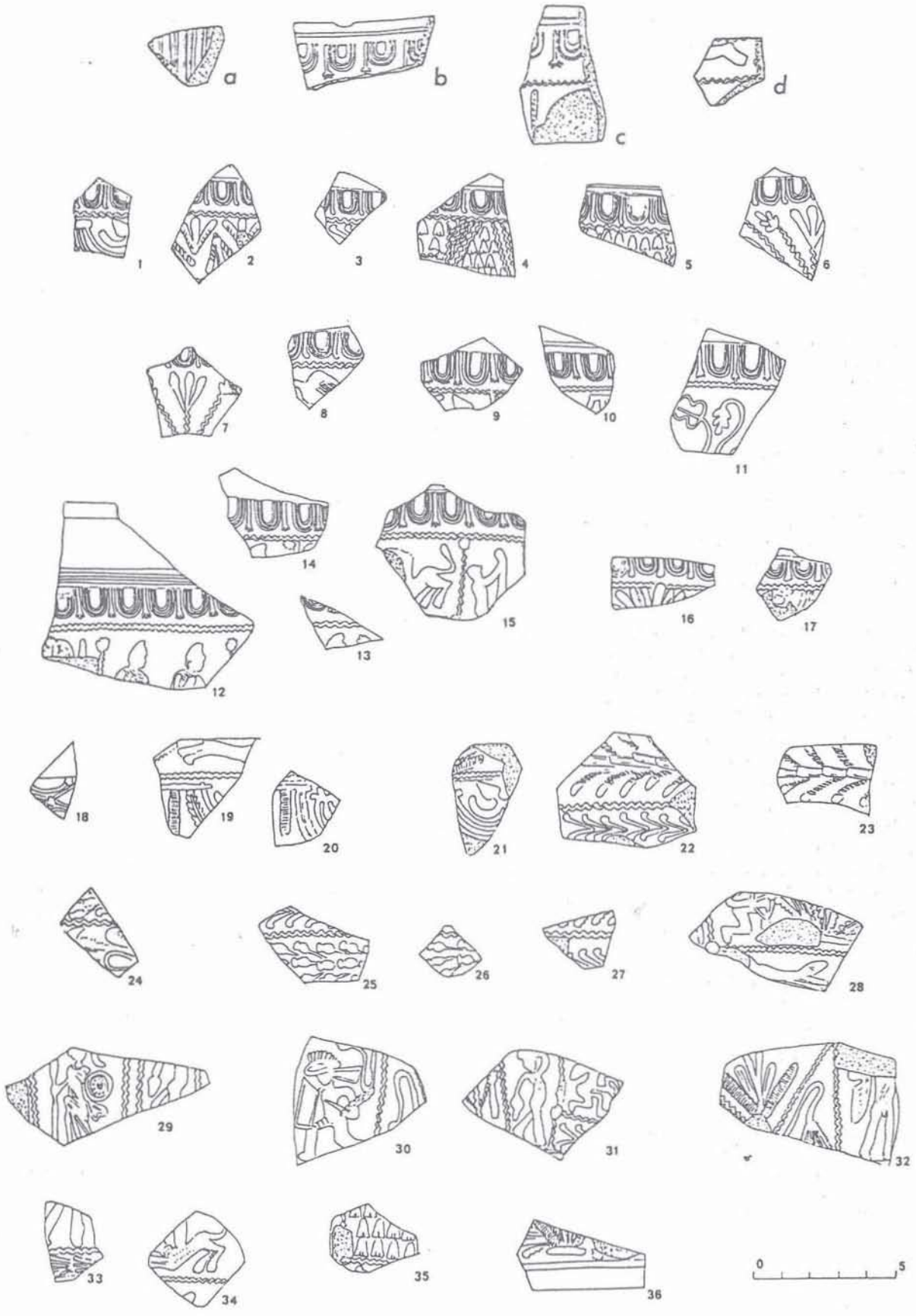

Figure 2 - Fragments de moules (a-d) et de vases moulés recueillis à Espalion par MM. J. et L. Cabrolié (1 à 36 sont attribuables au groupe A, d'après leur décor).

Figure 3 - Tessons de sigillées recueillis à Espalion (suite) ; 37 à 50 : Drag. 29 ; 51 à 70 : Drag. 37 (51 : oves du groupe B ; 52-53 : oves du groupe C ; 54-55 : oves du groupe D ; 56-59 : autres oves ; 70 : marque intra-décorative DAG (...) rétrograde, du groupe D) ; 71-75 : Drag. 30 ; 76-79 : Déch. 67 ; 80-82 : lagènes.

accorda une autorisation et les travaux eurent lieu en août 1990.

Les recherches furent limitées à un secteur proche du Lot, où une série de présondages avait permis de repérer une couche archéologique absente ailleurs. Cette couche était constituée de décombres divers (*tegulæ et imbrices*, pierres calcaires plus ou moins taillées, avec quelques éléments de mobilier archéologique) sans que des structures aient pu être reconnues ; son épaisseur très variable, sa disparition par endroit, donnent l'impression d'une occupation discontinue du site sur les Ier et IIème s., peut-être même, en certains points, de remblai.

Parmi le mobilier céramique, pas d'élément correspondant à un emplacement précis de production de sigillée : peu de sigillée mais quelques tessons surcuits ainsi que quelques fragments de *tubuli*.

Ce sondage n'a donc pas apporté la confirmation archéologique attendue et, vu le réseau de présondages et de contrôles effectués sur le terrain, il semble peu probable que l'atelier recherché puisse se trouver sur les parcelles concernées. C'est donc sur d'autres secteurs que devront s'effectuer les recherches ultérieures, si possible, avec d'autres méthodes, parallèlement à une surveillance vigilante de tous les travaux, à Espalion.

4. Nouvelles données du laboratoire.

M. Picon a effectué une dizaine d'analyses, sur du matériel non sigillé provenant des sondages d'Espalion (n° 202-211) et ramassé sur le site, hors sondage (n° 212). Il s'agit de tessons de céramique à pâte claire, à engobe blanc sur les deux faces (analyses 202, 203), à engobe orangé (analyses 204 et 211), non engobé (analyses 207-210), de coupe carénée précoce, à décor de feuilles cordiformes en frise (analyses 205 : fond de coupe avec pied annulaire partiellement évidé comme cela apparaît sur des vases de Rodez (8), et 206, 212 : partie supérieure). Cet ensemble n'est pas représenté sur le diagramme 1.

La composition de ces tessons, sans rapport avec le groupe d'Espalion, correspond à des productions de Rodez, ce qui va à l'encontre d'une localisation de l'atelier à Espalion, puisque des céramiques communes, trouvées sur le site présumé de l'atelier, viennent d'ailleurs. Toutefois, ce sont apparemment des productions précoces du début ou de la première moitié du Ier s., époque à laquelle l'atelier ne fonctionnait peut-être pas encore (les groupes sigillés reconnus sont flaviens sauf un, datable de fin Tibère à Néron). A ce moment-là, il est possible que la céramique consommée soit venue de Rodez. Cet élément de doute, quant à la localisation de l'atelier à Espalion, doit être versé au dossier, mais ne peut actuellement réduire à néant les arguments antérieurs. Un certain nombre de céramiques communes à pâte claire, apparemment contemporaines des sigillées, ont été recueillies, récemment, en surface, dans la même zone ; elles feront l'objet d'une prochaine étude de laboratoire.

5. Conclusions.

Actuellement, manque donc encore la preuve archéologique que l'atelier recherché est bien à Espalion, mais il n'est guère possible de douter de sa localisation à cet endroit, Espalion étant à prendre au sens large (Espalion ou environs).

Reste, également, à explorer une autre direction : l'environnement géologique ; la vallée du Lot, dans la région d'Espalion, longe la bordure septentrionale des Grands Causses où affleurent les formations liassiques qui ont pu fournir la matière première d'un atelier de sigillée. Il faut maintenant vérifier que les marnes et argiles, qui se trouvent le long de la faille de Villecomtal, dans le demi-graben du Lot (9), ou à d'autres endroits proches, correspondent à la composition des sigillées du groupe. Cette recherche est en cours.

Faute d'avoir trouvé le site précis de l'atelier, la connaissance de ses productions repose, presque entièrement, sur les recherches faites sur le "groupe de Brive I" et sur les autres groupes de même origine, déterminés grâce aux analyses. Cette dénomination de groupe de Brive est donc désormais caduque et doit être abandonnée. De nouveaux groupes s'étant ajoutés au premier défini, il est préférable de les désigner par des lettres, l'ex-groupe I devenant le groupe A, suivi de B, C, etc..., leur ensemble pouvant constituer ce que nous appellerons, avec toutes les réserves qui s'imposent, sigillées d'Espalion.

III. BILAN DE NOS CONNAISSANCES SUR LES SIGILLEES D'ESPALION

Ce que nous savons vient des recherches, hors atelier, sur du matériel décoré et sur des estampilles qui présentent de grandes analogies avec les produits de La Graufesenque, mais dont certaines particularités ont fait douter de cette origine et ont fait penser qu'il s'agissait de productions du nouvel atelier. Ce sont les analyses de laboratoire qui ont apporté cette confirmation.

1. Les conclusions du laboratoire.

L'ensemble des céramiques calcaires, analysées dans le cadre de cette recherche, a fait l'objet d'une classification par analyse de grappe (en affinité moyenne non pondérée, sur variables centrées réduites relatives aux 17 constituants suivants : K, Rb, Mg, Ca, Sr, Ba, Mn, Ni, Zn, Al, Cr, Fe, Si, Ti, Zr, Ce, V). Le diagramme 1, qui transcrit graphiquement le résultat de cette classification, montre l'existence de trois groupes, numérotés, de gauche à droite, de 1 à 3, et de quelques exemplaires inclassables. Le groupe I réunit l'ensemble des céramiques attribuées à Espalion. On y a distingué les exemplaires de céramiques sigillées (cercles noirs) et les tubulures (losanges noirs), recueillis à Espalion même, dont on a déjà évoqué les particularités (cf. *supra* II. 2, vérification en laboratoire). On a également repéré les exemplaires des groupes stylistiques B, C, D, E, par les lettres correspondantes. Le cas du groupe 3, nouvel atelier inconnu, sera évoqué plus loin (cf. 4. : vases isolés). Enfin, le groupe 2 réunit des exemplaires qui appartiennent pour la plupart à l'atelier de La Graufesenque ; ils ont été analysés afin de tester leur appartenance éventuelle à l'atelier d'Espalion.

On rappelle que les références, à Espalion, sont les seules qui s'intègrent dans le groupe I, et qu'aucune autre référence provenant des différents ateliers

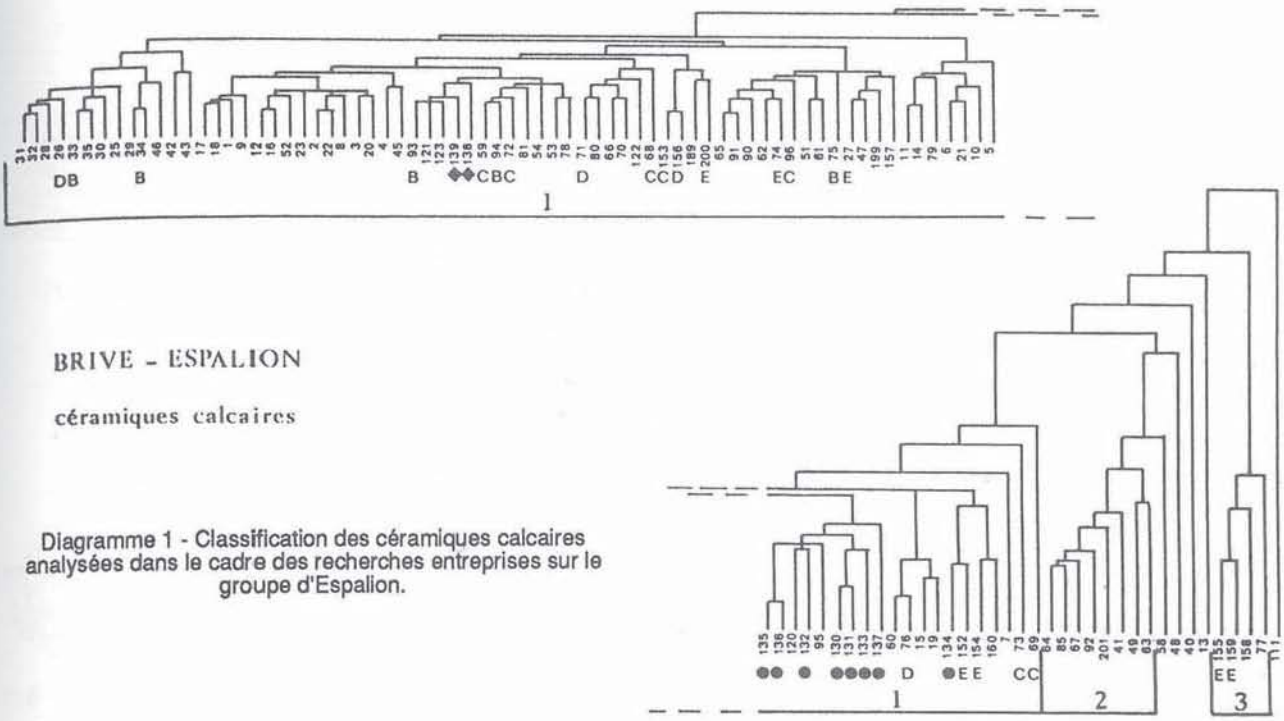

Diagramme 1 - Classification des céramiques calcaires analysées dans le cadre des recherches entreprises sur le groupe d'Espalion.

connus de céramique sigillée ne peut se confondre avec les productions d'Espalion.

2. Le groupe A ("ex groupe de Brive I").

Il est le plus important et le mieux connu. La publication de 1987 (Moser, Tilhard 1987) est fondée sur son étude dont les grandes lignes n'ont pas été remises en question par la recherche ultérieure ; il ne sera donc pas présenté, ici, une nouvelle fois.

En 1987, nous avions recensé 183 vases du groupe. Il comprend, actuellement, plus de 300 tessons-vases (260 ont été recensés, hors d'Espalion, auxquels s'ajoutent ceux de la Fig. 2, et une nouvelle série, encore inédite, recueillie en surface par MM. Cabrolié, au cours de l'année 1991), en majorité à décor très incomplet ; les nouveaux vases recensés s'intégrent parfaitement dans les catégories et séries stylistiques distinguées alors (10).

Peu de poinçons nouveaux ont été relevés. Le total se monte actuellement à 195 contre 185, en 1987, et il est probable que peu d'autres seront trouvés, à l'avenir. Les combinaisons de ces poinçons, en revanche, sont loin d'être épuisées, et nous n'avons encore que très peu de tessons-vases sortis du même moule. L'homogénéité stylistique du groupe se trouve néanmoins confirmée par cette nouvelle phase de la recherche.

Il se confirme également que PRIMVS est le principal (et, jusqu'à présent, le seul) décorateur du groupe. De nouvelles marques infra-décoratives (6) se sont ajoutées aux trois connues en 1987 ; elles se présentent, toutes, avec l'ove a, mais apparaissent dans de nouvelles catégories stylistiques.

3. Les nouveaux groupes.

Ils ont été mis en évidence postérieurement au groupe A. Ce sont les analyses, effectuées sur un certain nombre de vases présentant des points communs, qui ont confirmé qu'il s'agissait de productions du nouvel atelier. Ils comprennent encore peu de vases et leur étude est, de ce fait, limitée.

a. Le groupe B.

Il correspond à un seul type d'oves (oves d), représenté sur deux fragments de moules trouvés à Espalion (Fig. 2, b et c), mais sa détermination est antérieure aux découvertes d'Espalion et attestée aussi à La Graufesenque. Cinq analyses de tessons portant ces oves et des décors (analyses n° 33, 34, 75, 93, 94) ont montré qu'il s'agissait bien d'une production du nouvel atelier.

Les deux figures (Fig. 4 et 5) montrent la vingtaine de vases attribués au groupe B. Les n° 16-21 sont des fragments, sans oves conservés, inclus dans ce groupe pour des raisons stylistiques. Le n° 22 est un vase de Cannstatt (11), avec les mêmes oves et le même type de décor ; il porte une marque, SABIN ou SABINI, intra-décorative, connue à La Graufesenque (12). La comparaison avec les décors comparables, associés aux mêmes oves, trouvés à La Graufesenque, ne permet pas, actuellement, de distinguer le groupe B par les poinçons utilisés ou le style, et il est possible que certains tessons inclus dans ce groupe et non analysés soient, en fait, des productions de La Graufesenque. Un indice d'origine espalionnaise est la présence de sillons internes sur les Drag. 37 (rarissime sur les produits de La Graufesenque).

b. Le groupe C (Fig.6 et 7).

Il a été déterminé de la même manière que le groupe B, 7 analyses (n° 59, 68, 69, 72, 73, 96, 153) ayant été effectuées et permettant de confirmer qu'il s'agit d'une production du nouvel atelier. Deux d'entre elles, toutefois (n° 69, 73), sont marginales et se situent à la limite des possibilités d'attribution. Cependant, la présence de sillons internes autorise l'attribution au groupe C.

Les oves utilisés (oves e) sont d'un type très courant, dans les ateliers méridionaux, à la période flavienne et ne constituent pas un net critère d'attribution (mais

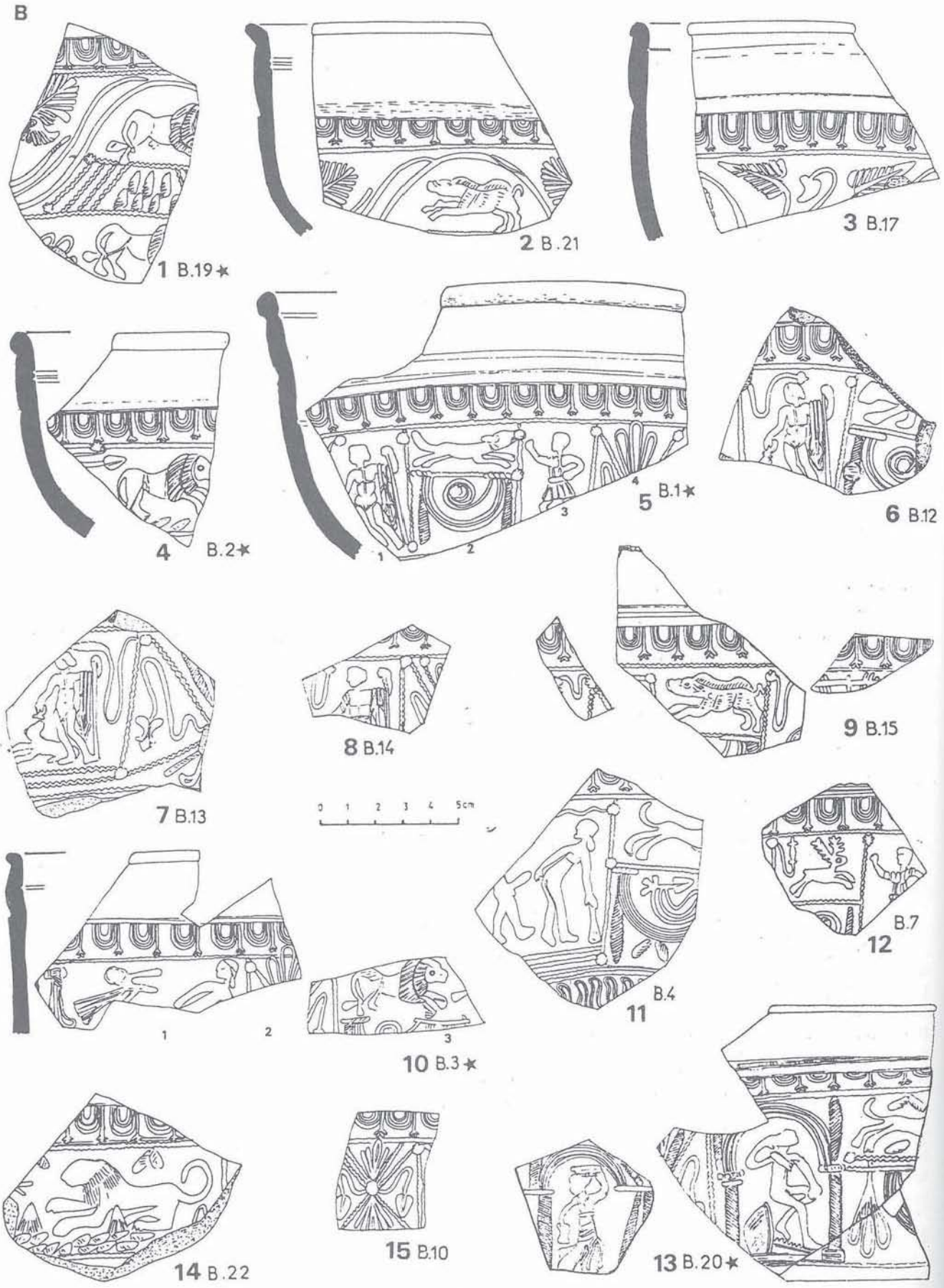

Figuire 4 - Sigillées moulées du groupe B (les n° suivis d'une étoile indiquent les vases analysés) ; Drag. 37, sauf 10 et 13 : Drag. 30.

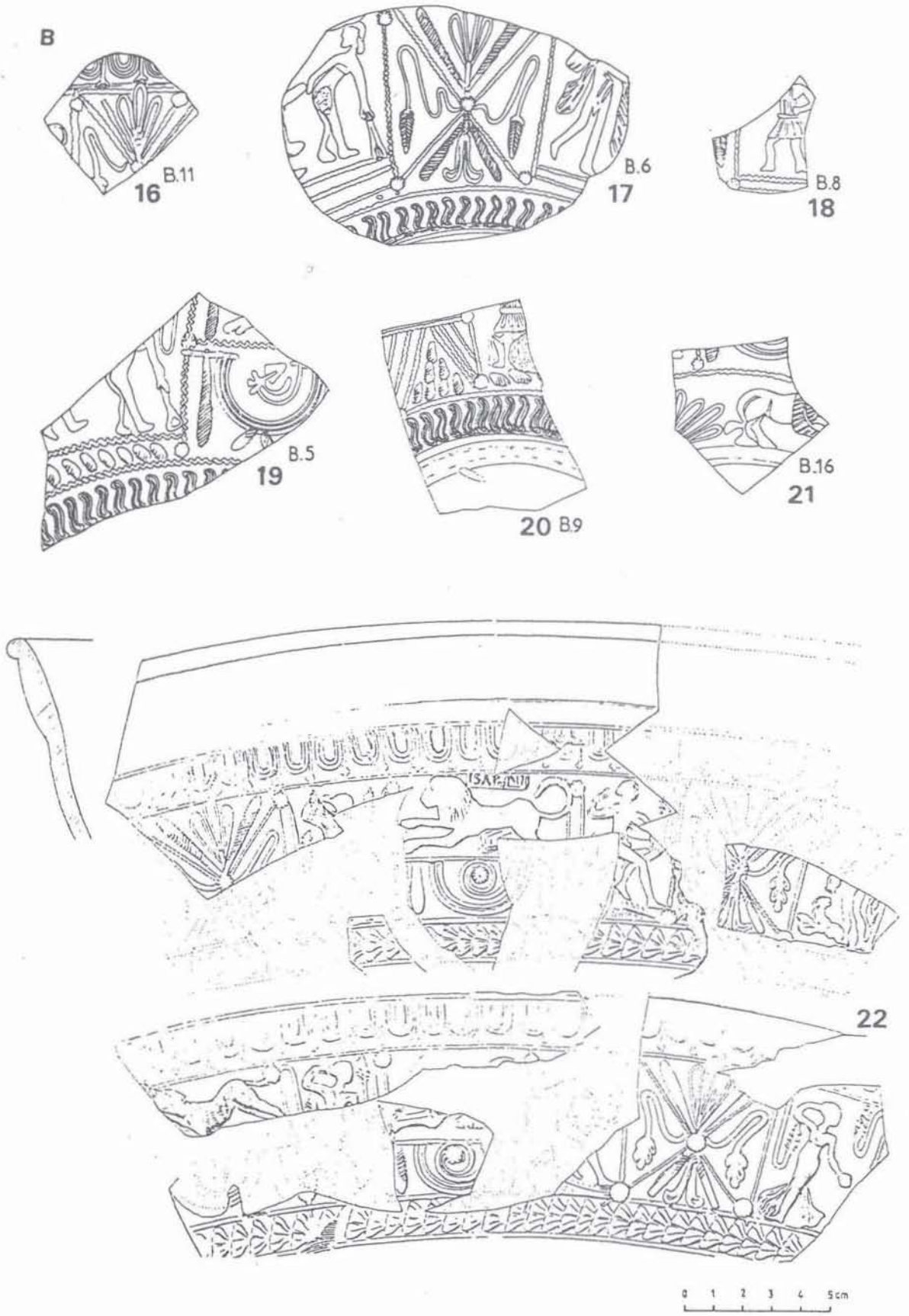

Figure 5 - Sigillées moulées attribuées au groupe B (suite, Drag. 37) ; le 22 est placé ici à titre de comparaison, pour montrer les rapports avec les décors de La Graufesenque
(R. KNORR, Ein Cannstatter Terra Sigillata Gefäss des Töpfers Sabinus..., *Fundberichte aus Schwaben*, 17, 1909, taf.III, n° 1, 2).

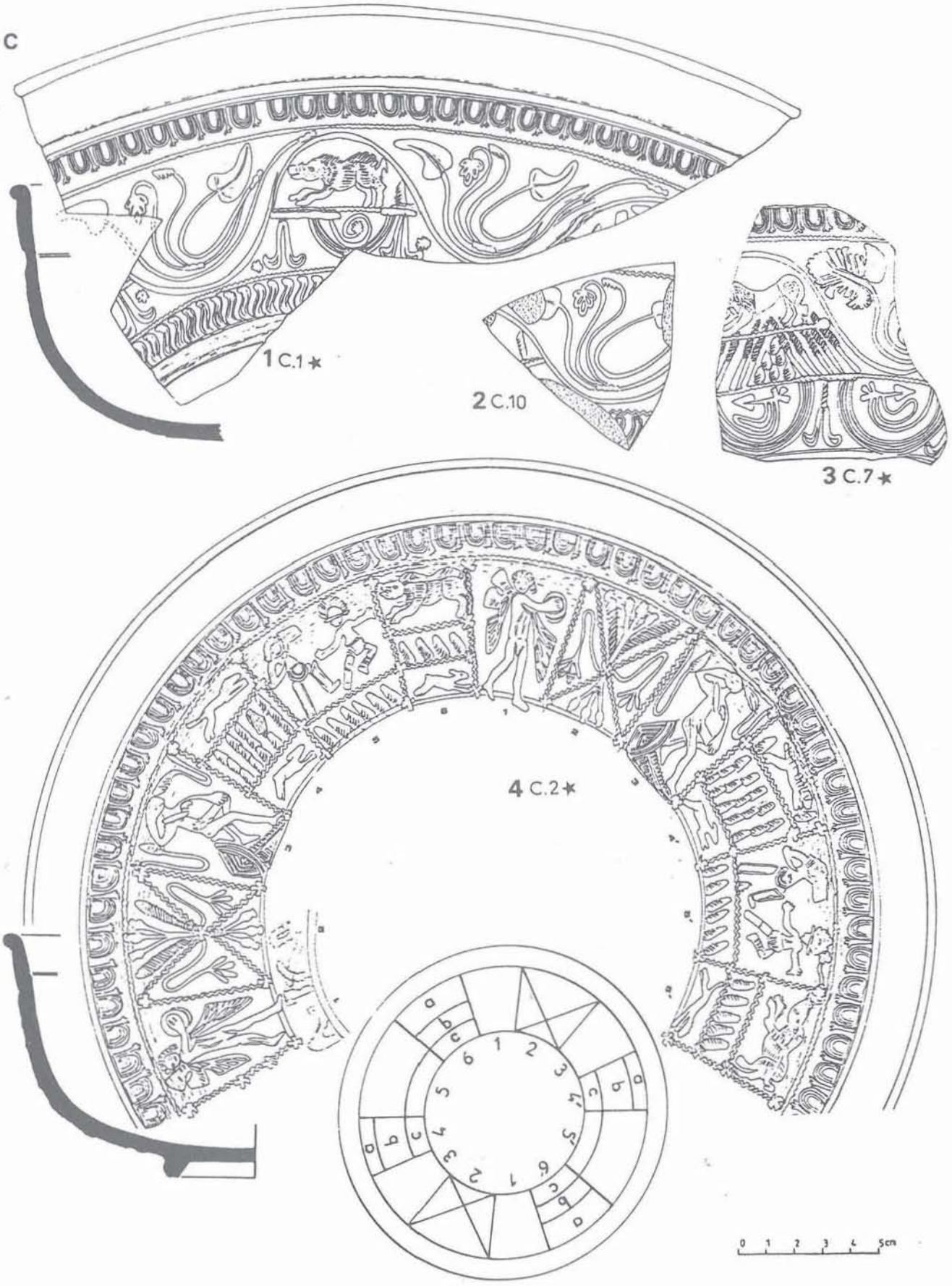

Figure 6 - Vases moulés du groupe C (Drag. 37 ; l'étoile indique les vases analysés) ; le 4 porte les traces d'une marque infra-décorative, malheureusement illisible.

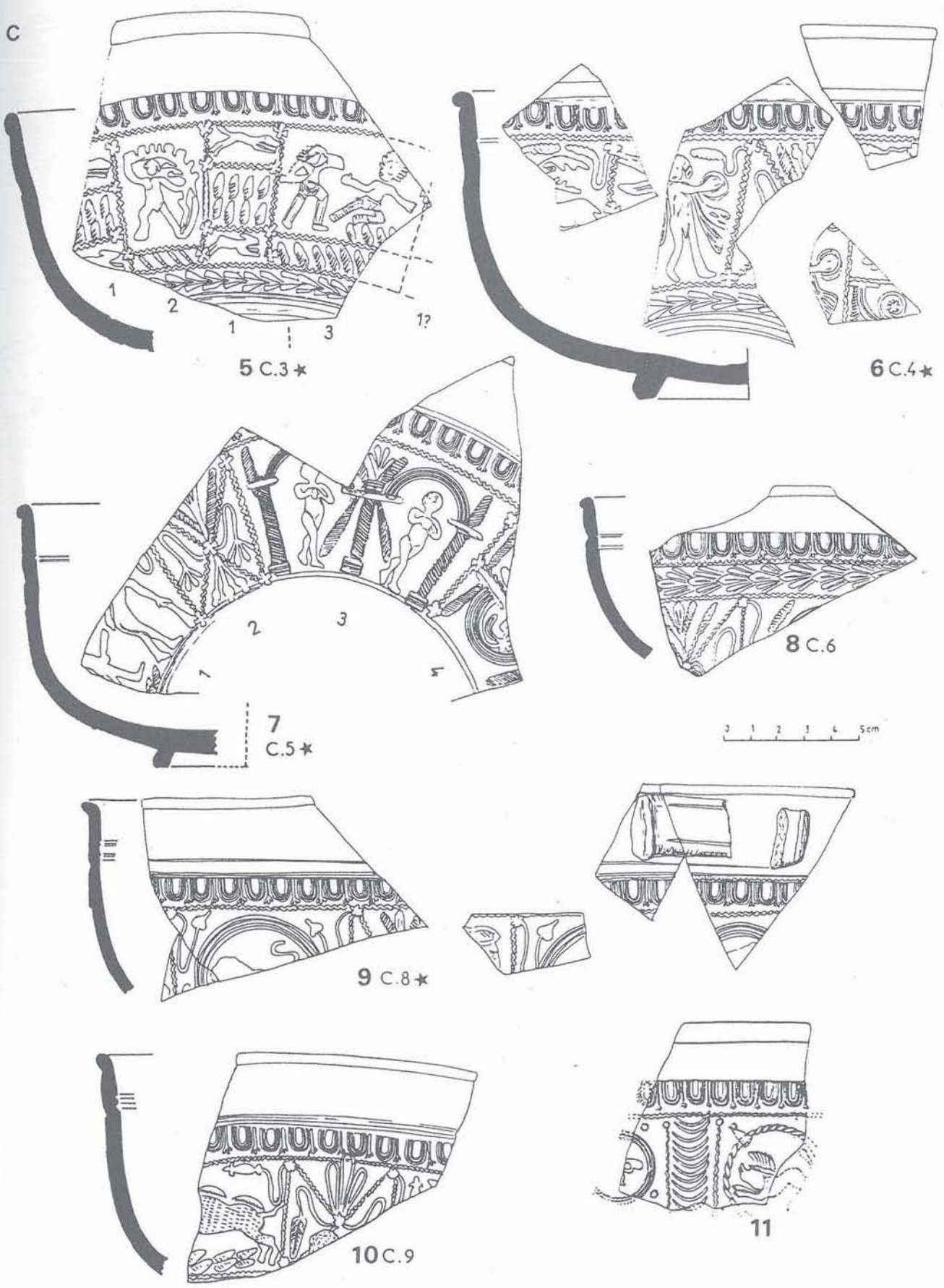

Figure 7 - Vases moulés du groupe C (suite) ; le 11 est un tesson de Salzburg portant les oves du groupe C, avec un décor du groupe A.

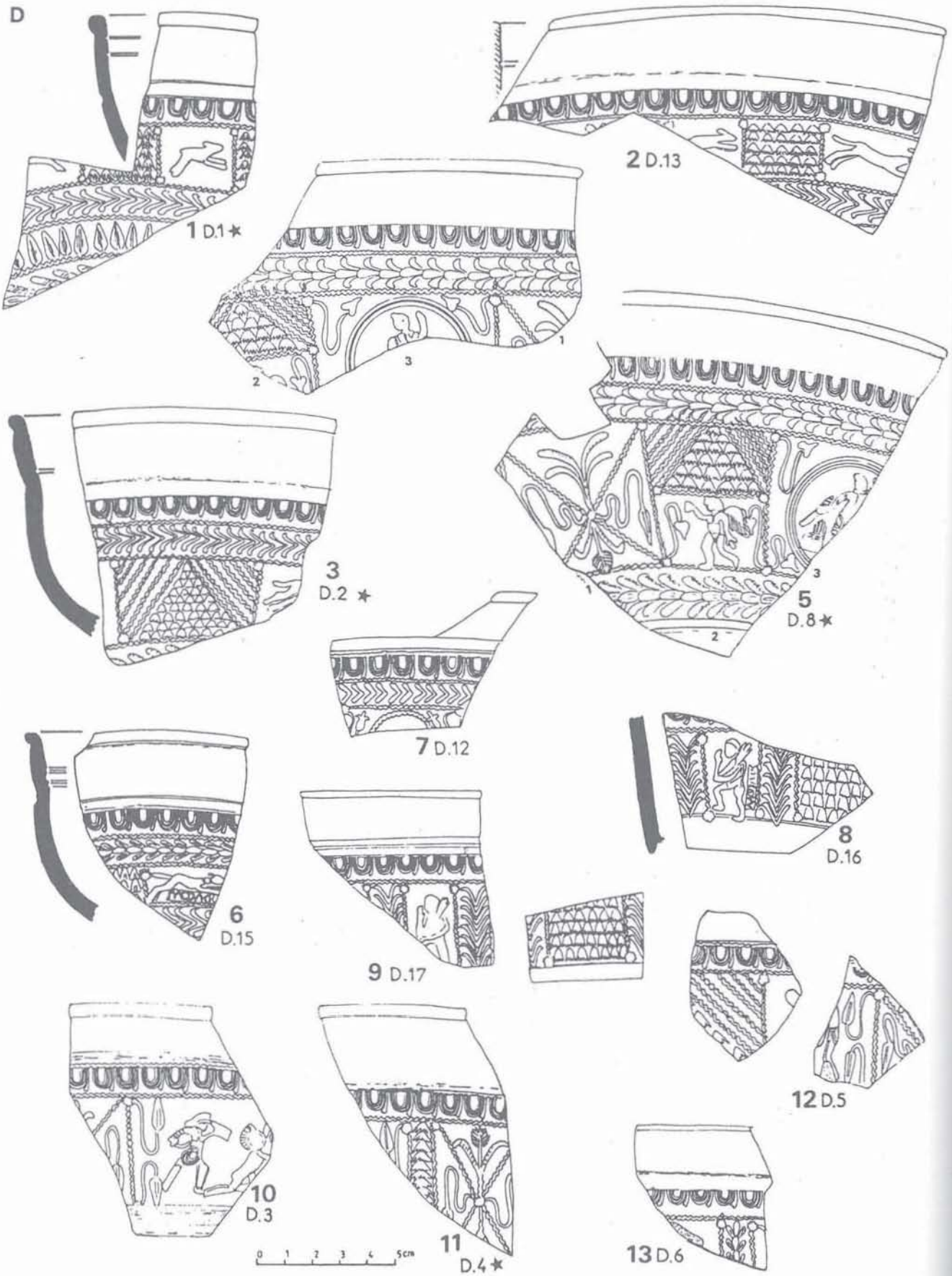

Figure 8 - Vases moulés du groupe D (l'étoile signale les vases analysés)(Drag. 37 : 1-7 ; Drag. 30 : 8-13) ; estampilles intra-décoratives DAGOM rétrograde (6, 8).

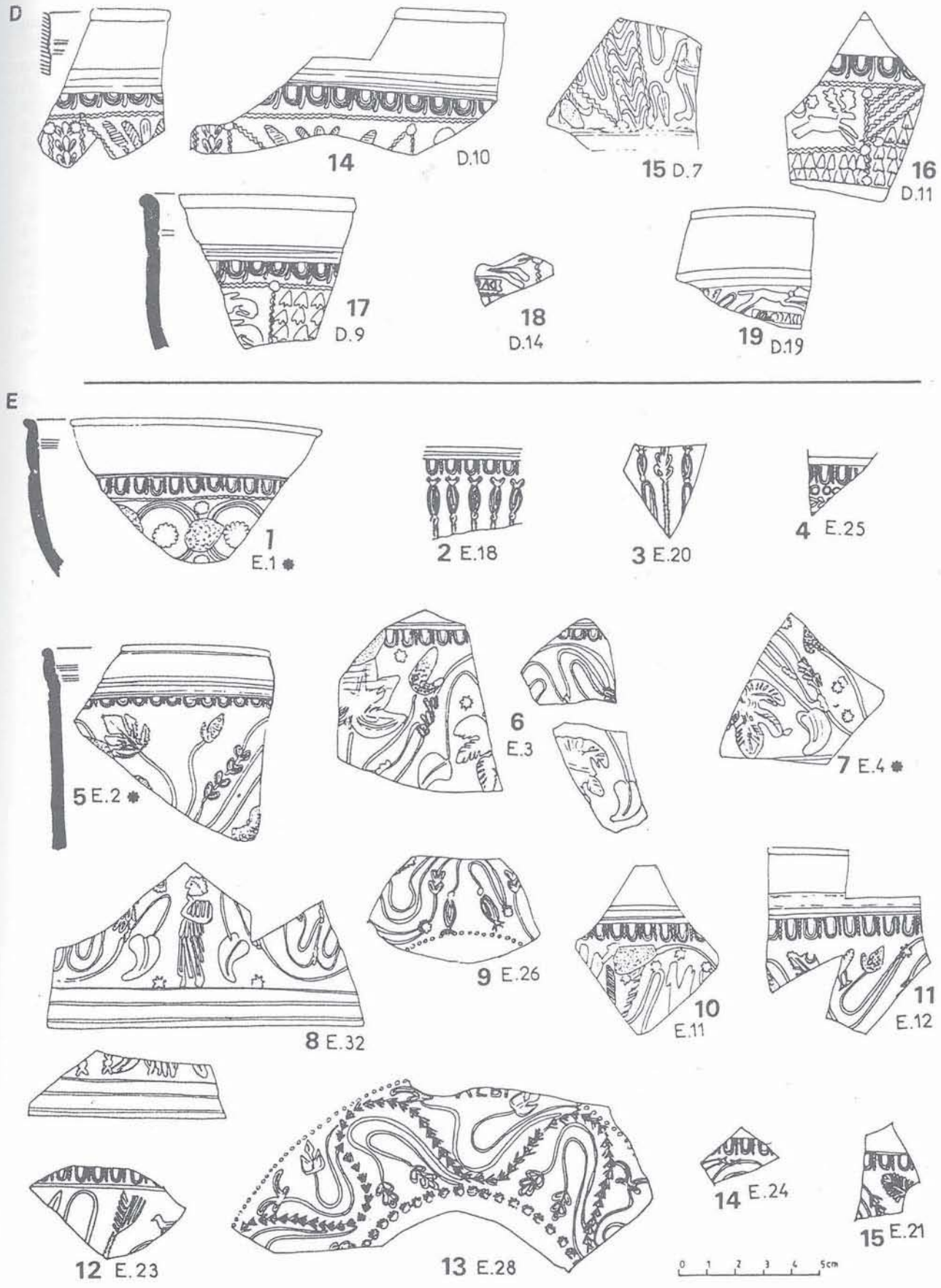

Figure 9 - Vases moulés du groupe D (suite, en haut) : marques intra-décoratives comme les précédentes sur les 18 et 19 ; Drag. 37 : 14, 17 et 18 (?) ; Drag. 30 : 15 et 16 ; Knorr 78 : 19 ; vases moulés du groupe E (en bas, l'astérisque indique les vases analysés), Drag. 37 : 1 ; Drag. 30 : 5-12, 14-15 ; Déch. 67 : 2-4 et 13.

deux tessons, trouvés à Espalion, portent ces oves, Fig. 3, n° 52 et 53) ; de même, les poinçons utilisés ne se distinguent pas de ceux connus à La Graufesenque ; c'est pourquoi le nombre des tessons du groupe est réduit à une dizaine. Le n° 11 est un vase de Salzbourg qui porte l'ove e, mais possède un décor attesté dans le groupe A (13).

c. Le groupe D (Fig. 8 et 9).

Quelques analyses ont confirmé que des vases portant un autre type d'oves (oves f) avaient la même origine que les groupes A à C (analyses n° 26, 71, 76, 156) ; deux tessons d'Espalion portent également ces oves (Fig. 3, n° 54-55). Là encore, rien, dans les poinçons utilisés, ne distingue nettement la vingtaine de vases attribués à ce groupe des produits analogues de La Graufesenque.

Une estampille intra-décorative, présente sur 4 tessons, livre (difficilement) le nom du décorateur : un vase de Troyes (n° 6), sur lequel elle est le moins mal lisible, permet de proposer DAGOM rétrograde (autres marques moins bien lisibles, mais identiques, sur les n° 8 : Rodez, 18 : Espalion, 19 : Brive). Le nom correspondant, si la lecture est correcte, est probablement *Dagomarus*, attesté dans divers ateliers, mais pas à La Graufesenque (14).

D'après leur décor, ces trois groupes B, C, D sont datables de la période flavienne, comme d'ailleurs le groupe A. Il est d'ailleurs possible qu'un stade ultérieur de la recherche entraîne une fusion des groupes B, C et D, dont la distinction est essentiellement fondée sur le type d'oves (ce qui ne constitue qu'une première approche).

d. Le groupe E (Fig. 9 et 10).

Il se caractérise par un type d'oves particuliers (oves g), de petite taille, composés d'un coeur oblong bordé d'un seul arceau et munis d'un bâtonnet vertical dont le côté droit est denticulé. Ces oves sont associés à quelques marques intra-décoratives, les interrompant souvent, marques que l'on peut restituer en ALBI ou ALBVS FE. Cet *Albus* a un homonyme, à La Graufesenque (15), mais ces marques et ces oves n'y sont pas attestés (16).

Une autre estampille figure sur le fond interne d'un Drag. 29 de Rodez (17), que des éléments de décor permettent de l'inclure dans ce groupe E. Elle est lisible, SACIRONI F ou SACIROM F, et n'est pas attestée à La Graufesenque ; l'analyse (n° 200) confirme son attribution au groupe d'Espalion.

On peut noter que 3 tessons, trouvés à Espalion, portent des motifs propres au groupe E (Fig. 3, n° 37-39) et peuvent lui être attribués.

Ce groupe E a fait l'objet de 7 analyses de vérification (n° 27, 74, 152, 154, 155, 159, 200). Cinq d'entre elles concluent à une production du nouvel atelier, mais deux (n° 155 et 159 : n° 29 et 31) diffèrent tellement du groupe d'Espalion qu'il ne peut s'agir d'une même origine ; la composition de ces deux dernières ne correspond pas, non plus, à un atelier connu (on notera que les n° 28, 29 et 30 sortent du même moule). Ceci indiquerait que l'ove du groupe E a aussi été utilisé ailleurs (mais c'est le cas pour d'autres groupes), probablement par un décorateur qui avait des liens étroit avec *Albus*.

Ce problème est encore compliqué par le fait qu'une estampille anépigraphe sur forme lisse (Fig. 12, n° 23) a été apposée en utilisant le poinçon du grand trifol qui apparaît sur les n° 28 et 29 (dans la courbe inférieure) et que l'analyse de son support (n° 199) conclut à une production d'Espalion ; ce qui signifie, soit qu'il y a eu déplacement de poinçon d'un atelier à un autre, soit que le moule des n° 28-30 a été produit à Espalion et utilisé ailleurs.

Une dernière remarque, que peuvent inspirer les résultats de ces analyses, concerne la précarité de ce que nous appelons le groupe E. De même que les vases n° 28-31 lui avaient été attribués avant les analyses, d'autres y sont actuellement inclus qui, eux aussi, sont peut-être d'un autre atelier ; de très petits fragments, ou même un vase, comme le n° 18, qui a des poinçons autres que les oves, actuellement uniques, peuvent être d'une autre origine.

Quant à la datation du groupe, elle paraît nettement antérieure à celle des précédents ; on peut proposer une fourchette Tibère-Néron.

4. Vases isolés (Fig. 11).

a. Eléments d'un nouvel atelier inconnu ?

Ont été regroupés, sur la figure, des vases n'appartenant pas à un groupe défini, mais que les analyses permettent d'attribuer au nouvel atelier.

Quatre fragments (n° 1-4), de Brive et Périgueux, munis du même type d'oves apparemment inconnu ou inédit et, pour cette raison, pouvant être une production du nouvel atelier, ont été isolés. Une vérification d'origine a été faite par l'analyse de deux d'entre eux (n° 1 : analyse 158, et n° 2 : analyse 157) qui conclut, pour le premier, à une origine inconnue (la même que les deux tessons ayant les oves du groupe E, Fig. 10, n° 29 et n° 31) et, pour le second, à l'appartenance au groupe d'Espalion. Il n'est donc pas possible de préciser l'origine des deux vases qui n'ont pas été analysés (n° 3 et 4) ; les quatre tessons (il s'agit de petits Drag. 30) sont apparemment contemporains et préflaviens (Claude-Néron ?).

Un dernier élément de ce nouveau groupe de pâte est constitué par un tesson de Drag. 29 portant une marque intra-décorative lisible, DRVTALVS rétrograde, trouvé à Brive en même temps qu'un autre fragment muni de la même estampille dans le décor (n° 5 et 6)(18) (ce dernier est trop petit pour subir une analyse sans dommage). L'analyse du n° 5 (analyse n° 77) a été faite pour déterminer l'origine de ce potier peu connu, avec l'hypothèse qu'il pouvait s'agir d'une production du nouvel atelier ; or, elle donne une composition très différente du groupe d'Espalion et s'intègre aux quatre analyses précédentes pour constituer un groupe homogène nouveau (19).

b. Vases isolés du groupe d'Espalion.

Les n° 7 à 10 ont été analysés pour vérification d'origine et s'incorporent aux pâtes du groupe d'Espalion :

- 7 : Drag. 29, avec une petite lèvre débordante ; Brive (fouilles F. Moser ; Musée Labenche, inv. 82 23 1 ; Desbordes 1982, p. 45, fig. 26), analyse n° 160 ;

- 8 : Drag. 29 ; Brive (fouilles F. Moser ; Musée Labenche, inv. 86 1 124 ; inédit), analyse n° 80.

- 9 : Drag. 29/37 ; Périgueux (?)(Musée du Périgord, inv. 4618 ; Tilhard 1978, n° 166) ; analyse n° 25 ;

E

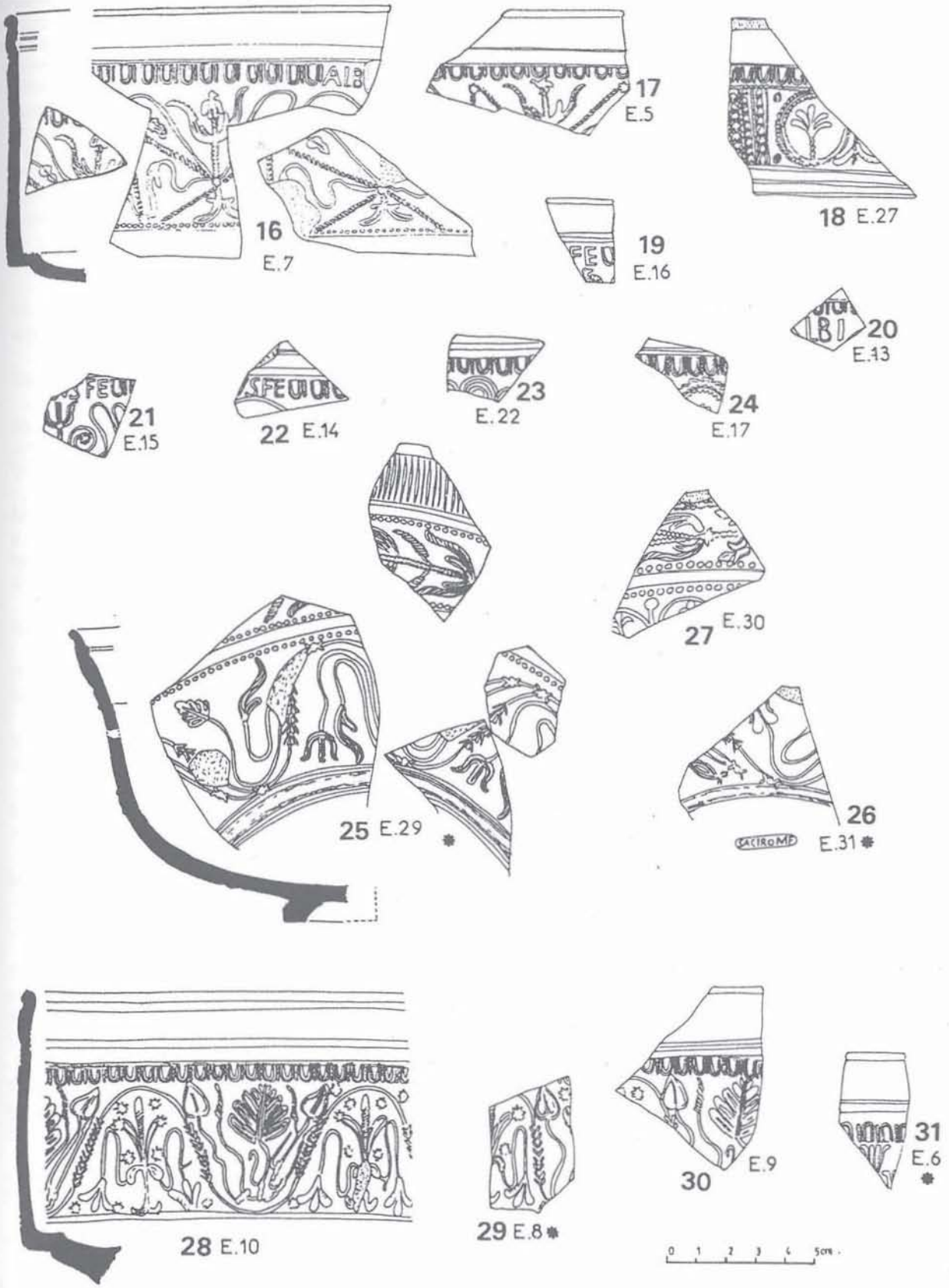

Figure 10 - Vases moulés du groupe E (suite) ; Drag. 30 : 16-23 ; Drag. 11 : 24 ; Drag. 29 : 25-27 ; les 28-31 sont d'un autre atelier, indéterminé.

- 10 : Drag. 30 ; Périgueux (?)(Musée du Périgord, inv. G. 170 24 ; Tilhard 1978, n° 156) ; analyse n° 70.

5. Estampilles (Fig. 12).

La phase initiale de la recherche sur le "groupe de Brive" concernait, aussi, les vase lisses, très nombreux à Brive, qui avaient alimenté l'hypothèse de l'existence d'un atelier local de sigillée. Dans la première série d'analyses effectuées, furent inclus deux prélèvements de Drag. 35-36, sans estampille et deux autres portant des estampilles anépigraphes (n° 21-22 ; cf. Moser, Tilhard 1987, p. 102-103, analyses n° 1 à 4).

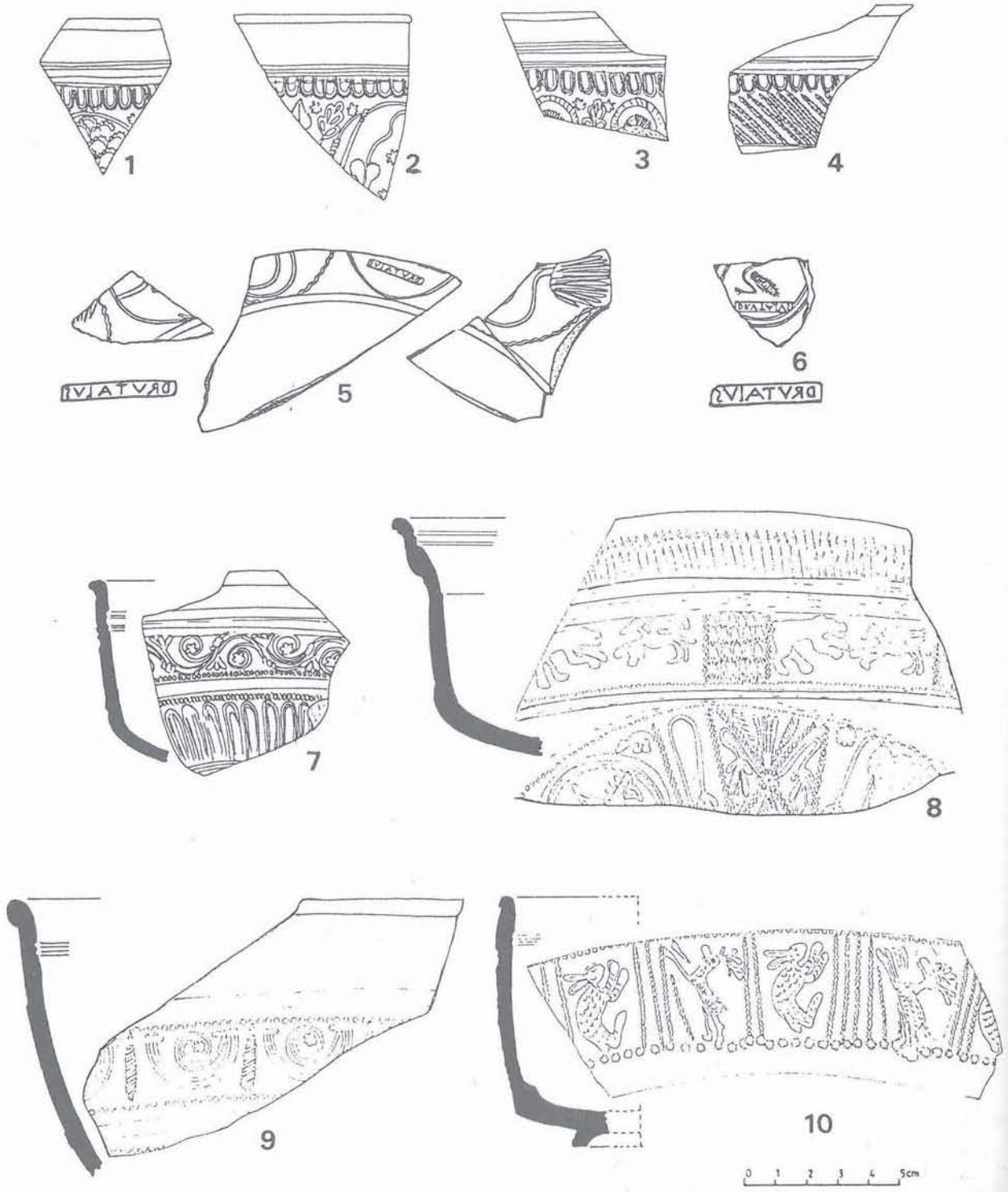

Figure 11 - Vases divers : les 1 à 4 portent les mêmes oves mais sont d'origines différentes (1 est d'un atelier indéterminé, 2 appartient au "groupe d'Espalion", 3-4 n'ont pas été analysés) ; les 5 et 6 portent des marques intra-décoratives de *Drutalus* (estampilles à l'échelle 1:1, à côté des décors ; l'analyse du 5 conclut à la même origine que du 1 et E6 et E8) ; les 7 et 8 sont des vases isolés du groupe de pâtes "d'Espalion".

Il fallut ensuite vérifier que d'autres vases lisses estampillés provenaient du nouvel atelier. Malheureusement, nous n'avions pas de nom de potier original qui pût nous fournir un premier indice. Aussi, faute de pouvoir soumettre systématiquement toutes les estampilles des collections de Brive, Périgueux ou d'autres sites de la région aux analyses, il fallut se limiter à quelques vases lisses signés, choisis en fonction de leur aspect ou du nom de potier qu'ils portaient. La Fig. 12 réunit les estampilles que l'analyse a permis d'attribuer au groupe d'Espalion (le n° 5 est douteux), auxquelles ont été ajoutées quelques marques identiques non analysées.

- 1 : ATTILVS, sur Drag. 27 ; Périgueux (?), Musée du Périgord (inv. 3684) ; Tilhard 1977-1, n° 17 ; analyse n° 61.

- 2 : AT.TILV, sur Drag. 27 ; Chamiers (Dordogne), Musée du Périgord (inv. ?) ; Tilhard 1977-1, n° 18, analyse n° 60.

- 3 : ATTILV, sur Hermet 24 ; Rodez, fouilles L. Dausse ; inédit ; analyse n° 122.

- 4 : ATITIL(...), sur Drag. 46 ; Brive, fouilles F. Moser, Musée Labenche (inv. 84 14 29) ; Moser 1985, p.45. *Attilus*, ou *Attillus*, est un nom attesté à Montans, La Graufesenque et Carrade (20).

- 5 : CAPITV F, sur Drag. 24/25 ; Brive, fouilles F. Moser, Musée Labenche (inv. 84 44 4) ; Moser 1985, p. 40 ; analyse n° 50 (très marginal et ne figurant pas, pour cela, sur le diagramme 1 : douteux). Attribuable à *Capito*, ou *Capitus*, attesté à Montans et Carrade (21).

- 6 : COCVLLA.O, sur fond de Drag. 29 (non dessiné) ; Rodez, fouilles L. Dausse, inédit ; analyse n° 120.

- 7 : COCVLLA.O, sur fond de Drag. 29 (non dessiné) ; Rodez, fouilles L. Dausse, inédit ; analyse n° 121. Nom inconnu, jusqu'à présent.

- 8 : NIGRINI, sur fond de Ritt. 8 ; Périgueux (?), Musée du Périgord (inv ?) ; Tilhard 1977-1, n° 111 ; analyse n° 62.

- 9 : NIGRINI, sur fond de Ritt. 9 (non dessiné) ; Brive, fouilles F. Moser, Musée Labenche (inv. BL62 V6), inédit ; analyse n° 51.

- 10 : NIGRINI, sur fragment ; Brive, fouilles F. Moser, Musée Labenche (inv. BL66 CG), inédit.

- 11 : NIGRINI, sur fond de Drag. 29 (?) ; Savignac (Aveyron), prospection M. Bénévent, inédit.

- 12 : NIGRINI, sur fond de Ritt. 8 (non dessiné) ; Saintes, Musée archéologique (inv. 82 95), inédit. *Nigrinus* est attribué à Montans et Banassac(22) et connu, aussi, à Carrade, avec une graphie identique (mais il est un apport extérieur)(23).

- 13 : PRIMVLI, décentrée, sur fond de coupe ou d'assiette ; Périgueux, fouilles Barrière-Sarradet (VB 4051) ; inédit ; analyse n° 90. *Primulus* est un nom attesté à La Graufesenque, Montans et Lezoux (24).

- 14 : PRIMI.OFF, décentrée comme la précédente, sur fond de coupe ou d'assiette ; Périgueux, fouilles Barrière-Sarradet (VB 3953, 3674) ; inédit ; analyse n° 91.

- 15 : OFI PRIMI, sur fragment d'assiette ; Brive, fouilles F. Moser, Musée Labenche (inv. 82 18 211) ; inédit ; analyse n° 54. Il n'est pas surprenant de recontrer le nom de *Primus* sur forme lisse puisqu'il est le principal décorateur du groupe A, mais c'est un nom tellement courant, dans divers ateliers, qu'en l'absence d'analyses, il sera difficile de le distinguer de ses homonymes.

- 16 : RECINVS ou REGINVS, sur Drag. 27 ; Périgueux, Musée du Périgord (inv. ?) ; Tilhard 1977-1, n° 136 ; analyse n° 65.

- 17 : RECINV (ligature CI, peu nette), sur fond de Drag. 29 (?) ; Périgueux (?), Musée du Périgord (inv. ?) ; Tilhard 1977-1, n° 137 ; analyse n° 66. Un *Reginus* n'est attesté qu'à Banassac, pour les ateliers méridionaux (25), mais il est connu par des graffites à La Graufesenque où il a donc, certainement, travaillé et où le doublet *Regenus* est attesté (26).

- 18 : SACIRONI F ou SACIROM F, sur Drag. 29 (cf. E26) ; Rodez, fouilles L. Dausse ; inédit ; analyse n° 200. A rapprocher du nom Sacironos, attesté à La Graufesenque (27).

- 19 : SECVN.F, sur fond de tasse (Drag. 46 ?) ; Brive, fouilles F. Moser, Musée Labenche ; Moser 1987, p.102 ; analyse n° 43.

- 20 : SECVN.F, sur fond d'assiette ; Brive, fouilles F. Moser, Musée Labenche (inv. 82 18 211) ; inédit, analyse n° 52. Ces estampilles ne se distinguent pas, par leur graphie, de celles de La Graufesenque.

- 21 : oiseau à droite, sur forme Drag. 35-36 ; Brive, Musée Labenche ; Moser 1987, p. 102-103 ; analyse n° 4.

- 22 : couronne annelée, sur Drag. 35-36 ; Brive, Musée Labenche ; Moser 1987, p. 102-103 ; analyse n° 3.

- 23 : trifol, sur fond d'assiette (?) ; Saintes, Musée archéologique (inv. 85 336) ; Tilhard 1988, n° 206 (attribué aux ateliers du Centre) ; analyse n° 199.

6. Conclusion.

Beaucoup d'éléments restent à découvrir sur cet atelier de sigillée, à commencer par son emplacement précis à, ou autour, d'Espalion. Parmi la gamme de ses productions, le groupe A semble, actuellement, le plus important et se distingue assez nettement ; il permet d'avoir une idée de la diffusion de cet atelier (cette question ne sera pas examinée ici, mais on peut considérer qu'elle est importante dans le nord-ouest aquitain et faible, ou absente, ailleurs). D'autres groupes ont pu être mis en évidence, mais leur étude est entravée par les grandes parentés qu'ils montrent avec des décors de La Graufesenque.

Ce que nous connaissons ne représente donc qu'une partie, impossible à estimer de l'ensemble des productions de cet atelier dont la période de production s'étend de fin Tibère (à confirmer) à Domitien ou au début Trajan.

Les liens avec La Graufesenque apparaissent comme très étroits et il est vraisemblable que l'atelier d'Espalion n'est qu'un satellite de ce grand centre. Ses rapports avec l'atelier de Carrade situé, comme lui, sur le Lot, se manifestent par la présence, à Carrade, de produits d'Espalion, par quelques poinçons communs et par le fait que des décors, apparemment de Carrade, sont en fait d'Espalion (3 analyses -n° 78, 123, 189-, effectuées pour vérification sur des tessons de Brive et Rodez, apparemment de Carrade, montrent des compositions caractéristiques de notre atelier) ; ce dernier point suggère des migrations de potiers, ou des transferts de moules, entre les deux ateliers. Les liens avec Banassac (pourtant proche de lui, sur la vallée du Lot), ou Montans, semblent inexistants.

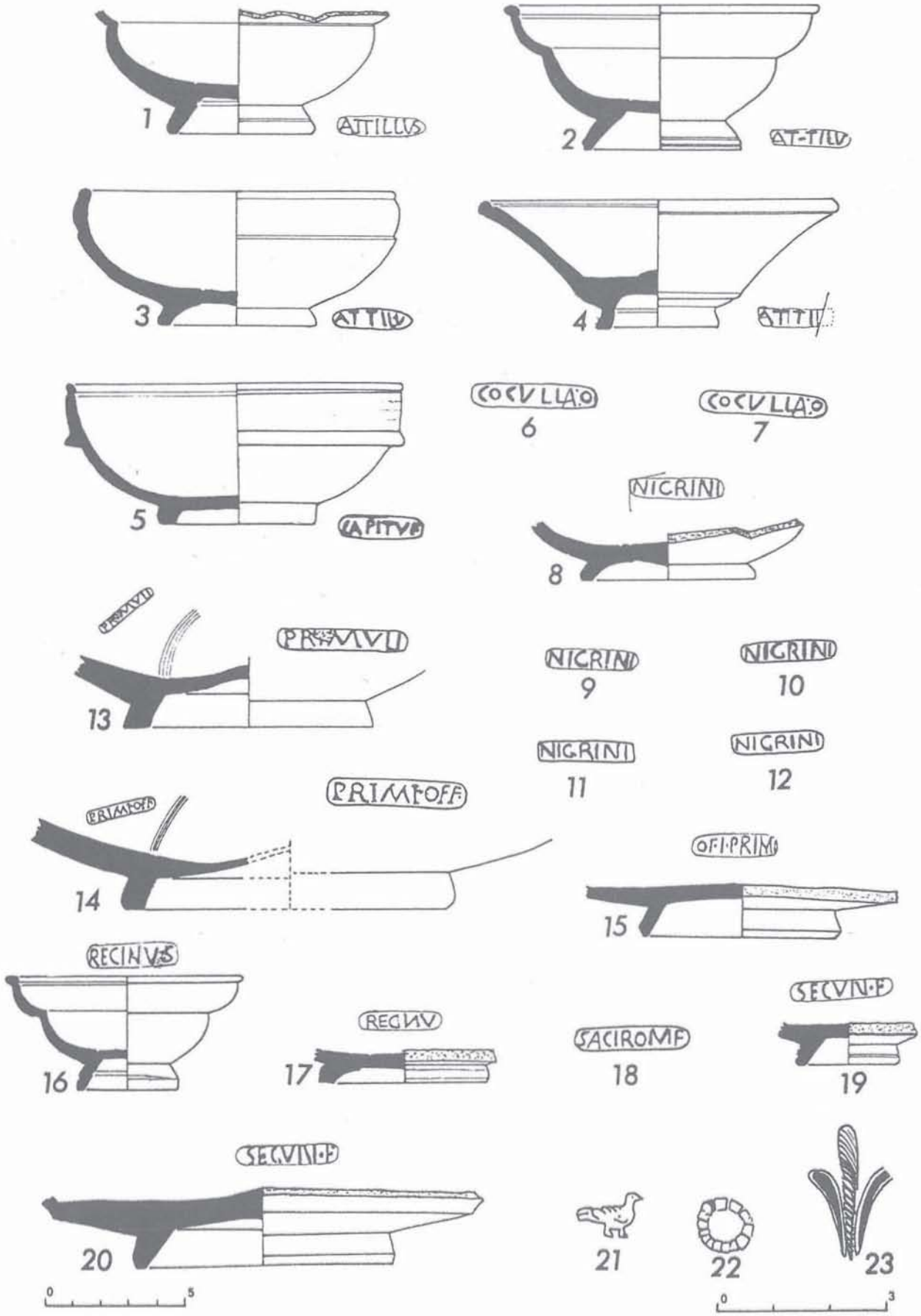

Figure 12 - Estampilles sur formes lisses (sauf 6, 7, 18) attribuables à Espalion (estampilles à l'échelle 1:1, formes au 1: 2).

Enfin, les dernières analyses effectuées dans le cadre de cette recherche ouvrent des pistes nouvelles vers d'autres groupes de pâtes, non attribuables aux ateliers connus. Ce qui complique encore une vision d'ensemble des ateliers méridionaux de plus en plus difficile à appréhender.

IV. LES PRODUCTIONS DE BRIVE

Un des domaines de la recherche, parallèle à l'étude des sigillées, était la détermination des productions brivistes. Là encore, le recours au laboratoire a été déterminant pour la caractérisation de ces céramiques. On peut sommairement distinguer, par leur aspect ou le contexte archéologique, trois grands ensembles plus ou moins homogènes : des parois fines ou apparentées, des productions diverses de la fin du Ier s. et un ensemble assez hétérogène de productions apparemment plus tardives, du IIème s.

1. Les indications du laboratoire.

Il s'agit, dans tous les cas, de céramiques non calcaires qui ont fait l'objet d'une classification par analyse de grappe, dans les mêmes conditions que les céramiques calcaires du diagramme 1. On y a joint, pour comparaison, des céramiques médiévales, également non calcaires, trouvées à Brive, Aubazine et Uzerche, dont l'étude sort du cadre de cet exposé (mais qui peuvent donner une idée des variations régionales de composition).

Le résultat de classification que traduit le diagramme 2 (où les céramiques médiévales sont repérées par des cercles noirs), montre l'existence d'un groupe marqué A et d'un ensemble hétérogène marqué B. Les exemplaires dont l'origine locale semble assurée (cruches et céramiques communes des ateliers, figurines et moules de figurines, notamment) se retrouvent dans le groupe A. On peut donc penser que ce groupe est celui des productions locales. Toutefois, certains exemplaires se distinguent par une plus grande qualité d'exécution ou par des caractéristiques particulières (reliefs d'applique). Ce sont les 7 exemplaires dans le crochet, à l'intérieur du groupe A. Afin de tester leur appartenance au groupe A, on a formé un groupe de référence comprenant les exemplaires du groupe A, auquel ont été enlevés les 7 exemplaires dans le crochet et l'exemplaire médiéval n° 147 (marginal à l'intérieur du groupe A). On a calculé, ensuite, les distances au groupe de référence (ou dissemblances) des exemplaires dans le crochet, ainsi que celles des exemplaires de B (distances de Mahalanobis, moyennes par constituant ; 8 constituants : K, Mg, Ca, Mn, Al, Fe, Si, Ti). Ces distances ont été comparées à celles des exemplaires du groupe de référence. Si les exemplaires testés appartiennent au groupe de référence, leurs distances doivent être comparables à celles du groupe de référence et former un histogramme peu différent de celui des références (à la partie supérieure du diagramme 3). On voit que rien ne s'oppose, sur le diagramme, à ce que les exemplaires dans le crochet appartiennent au groupe de référence. Il aurait, certes, été souhaitable que le test concerne un plus grand nombre de constituants chimiques, mais il eût été nécessaire, pour cela, de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de références. Cependant, l'examen des autres constituants semble confirmer

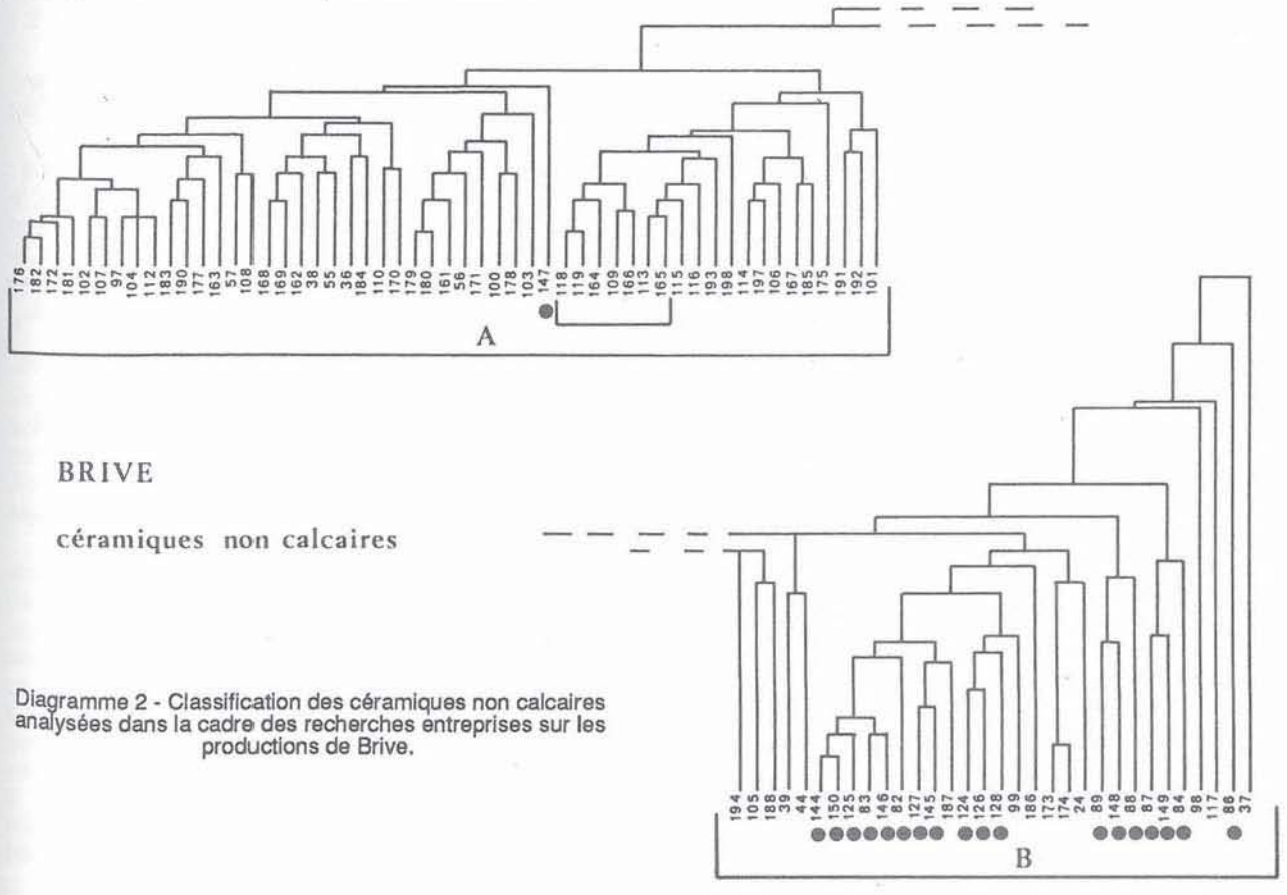

Diagramme 2 - Classification des céramiques non calcaires analysées dans la cadre des recherches entreprises sur les productions de Brive.

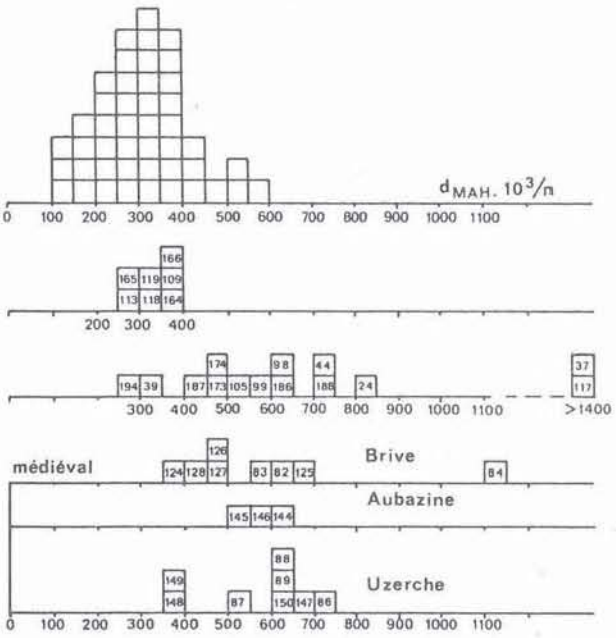

Diagramme 3 - Histogrammes des distances de Mahalanobis des céramiques non calcaires analysées dans le cadre des reherches entreprises sur les productions de Brive.

l'attribution des 7 exemplaires précédents au groupe de référence (on voit, par la même occasion, que les céramiques médiévales ont utilisé des argiles différentes de celles des ateliers gallo-romains et que la plupart des exemplaires de l'ensemble B sont également faits avec d'autres argiles et peuvent ne pas être d'origine locale).

2. Les parois fines.

Une analyse, effectuée sur une petite tasse hémisphérique sablée (Fig. 13, n° 1 ; analyse n° 111), a conclu à une importation de Lezoux. Quelques autres exemplaires du même genre n'ont pas été analysés et sont probablement des importations de même origine.

De même, il n'est pas sûr que le gobelet sablé (sablage externe de chamotte) soit une production locale (Fig. 13, n° 2 ; l'analyse n°110 ne permet pas de préciser son origine).

Les productions locales comprennent deux séries différentes :

- des gobelets ovoïdes à panse plus ou moins arrondie, à lèvre oblique, à décor très varié : simples dépressions (Fig. 13, n° 3 ; analyse n° 109) ; dépressions en arcs de cercle, lunules de barbotine et bande guillochée à la partie inférieure (Fig. 13, n° 4 ; analyse n° 164) ; épingles de barbotine verticales (Fig. 13, n° 5, 6 ; analyses n° 113 et 168) ; épingles et lunules de barbotine verticales (Fig. 13, n° 7, 8, 9 ; analyses n° 114, 198 et 170) ; épingles verticales et traits horizontaux (Fig. 13, n° 10 ; analyse n° 166) ; épingles de barbotine obliques, entrecroisées (Fig. 13, n° 11, 12 ; analyses n° 167 et 162) ; épingles obliques entrecroisées et lunules de barbotine verticales (Fig. 13, n° 13, 14 ; analyses n° 165 et 171).

Pour l'ensemble, les datations proposées par le contexte archéologique couvrent la période flavienne et le début du IIème s ;

- des coupes hémisphériques à paroi plus épaisse que les gobelets précédents, mais portant le même type de décor à la barbotine (Fig. 14, n° 1-5 ; analyses n° 178, 179 et 180). La datation est la même que pour les gobelets.

- on peut inclure, dans les parois fines, des gobelets ovoïdes avec un ressaut au sommet de la panse, un bord rentrant et une lèvre horizontale ou légèrement oblique débordante, munis d'une anse, à engobe marron à noirâtre, à pâte très cuite, presque grésée (Fig. 14, n° 6, analyse n° 161) ; datation : Flaviens (?).

3. Autres productions diverses :

- marmites tripodes de formes diverses, guillochées ou lisses, à engobe orangé à marron (Fig. 14, n° 7-11 ; analyses n° 103, 106, 107, 115 et 116). Une série particulière est constituée par des vasques profondes, à bord supérieur rentrant et à lèvre débordante ; l'extérieur, portant un engobe marron-orangé, est guilloché (Fig. 14, n° 12-15 ; analyses n° 172 et 176). On ajoutera à ces vases une marmite tripode à couverte orangée micacée (Fig. 14, n° 16 ; analyse n° 194). Les datations sont très approximatives, une partie du matériel étant hors stratigraphie ; pour les exemplaires en niveau archéologique, la période flavienne/début IIème s. peut être proposée ;

- coupes à vasque profonde, presque tronconique, et à marli oblique, engobe orangé à marron (Fig. 14, n° 17 et 18 ; analyses n° 181 et 182) ; contexte : fin Ier s ;

- coupes ou jattes, à bord épaissi rentrant, engobe orangé avec paillettes de mica (Fig. 15, n° 1 et 2 ; analyse n° 184) ;

- coupe ou jatte, à vasque profonde, à bord rentrant, à engobe orangé (datation indéterminée, Fig. 15, n° 3 ; analyses n° 177 et 181) ;

- vases cylindriques à engobe orangé (Fig. 15, n° 4-6 ; analyses n° 173, 174 et 185) ; deux sont guillochés, le premier porte un bord lisse vertical, le second un bord bombé avec lèvre débordante (datation : fin Ier s.), le troisième comporte un ressaut au sommet de la panse et un bord éversé (datation indéterminée).

4. Imitations ou productions parallèles à la sigillée.

Nous avons regroupé, sous ce titre, un ensemble de céramiques assez hétérogènes dont le point commun est de correspondre à des formes sigillées. Certaines de ces productions se situent dans un contexte tardif, de la seconde moité du IIème s., d'autres ne sont pas datées.

- Un premier groupe est constitué par des fragments de vases moulés ; l'un d'eux, trouvé en prospection, en surface, à Puymaret (commune de Malemort, prospection de M. Chassagnac), aux environs de Brive, est issu d'un moule de Brive (Fig. 16, n° 1, correspondant au moule 4, Moser 1987, fig. 45) ; c'est, d'ailleurs, le seul fragment connu ; les autres appartiennent au même type de production, qui n'est pas vraiment de la sigillée mais plutôt une production parallèle, ou dérivée, à engobe orangé à marron, parfois métallescent et à pâte granuleuse, riche en mica et dont l'aspect, à l'oeil, est

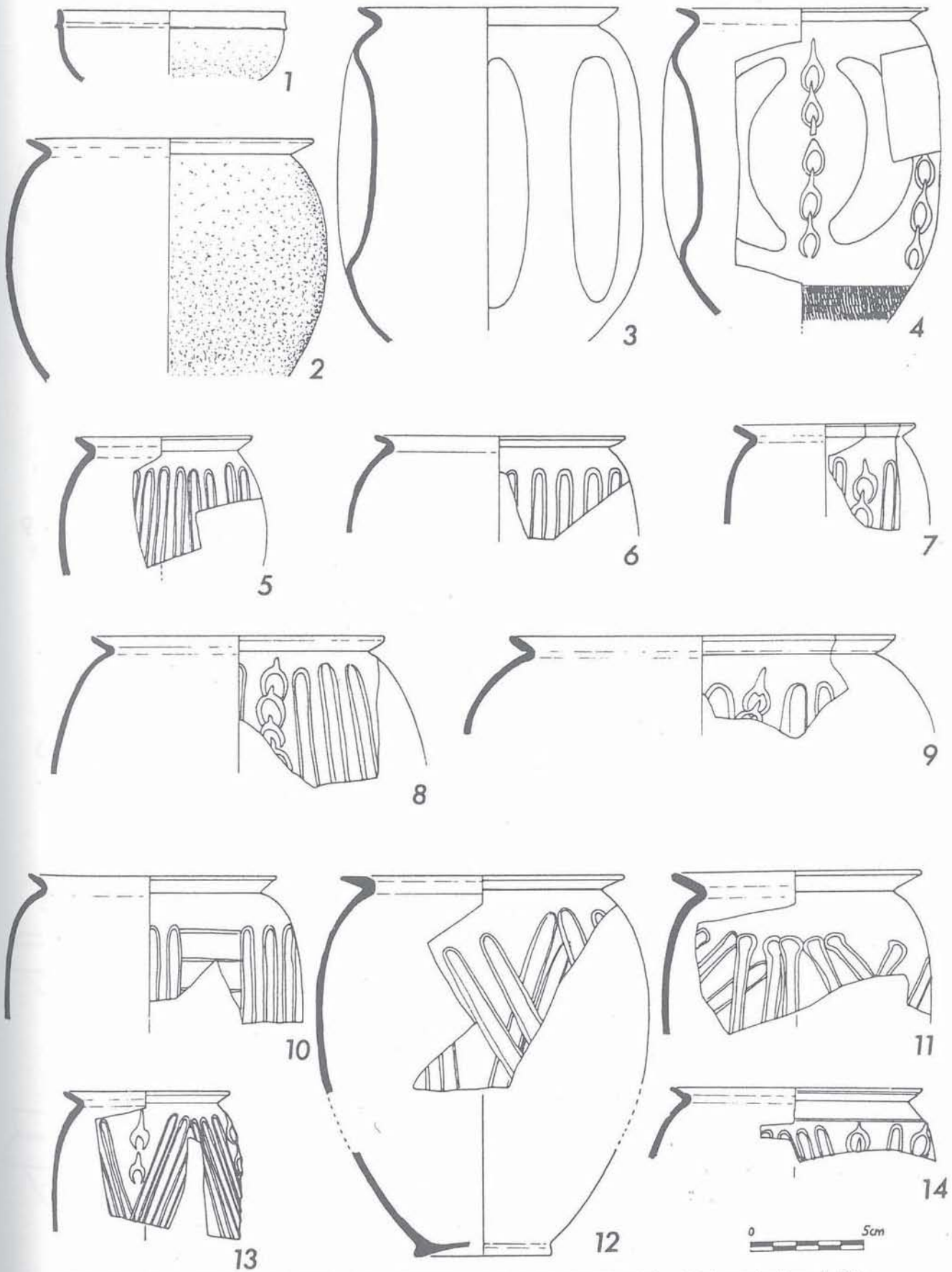

Figure 13 - Parois fines trouvées à Brive ; 1: origine Lezoux ; 2 : origine indéterminée ; 3-14 : productions de Brive.

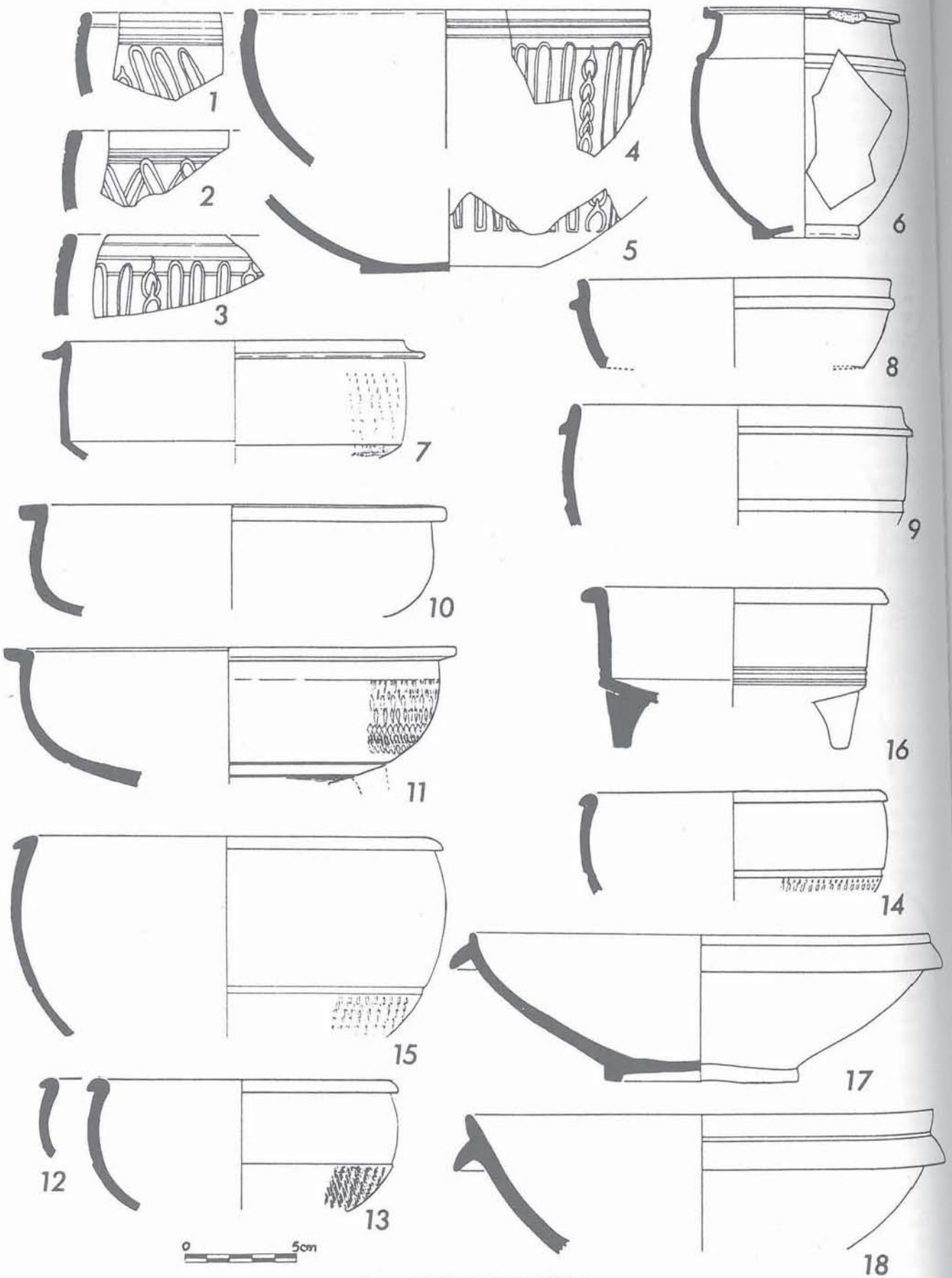

Figure 14 - Productions de Brive.

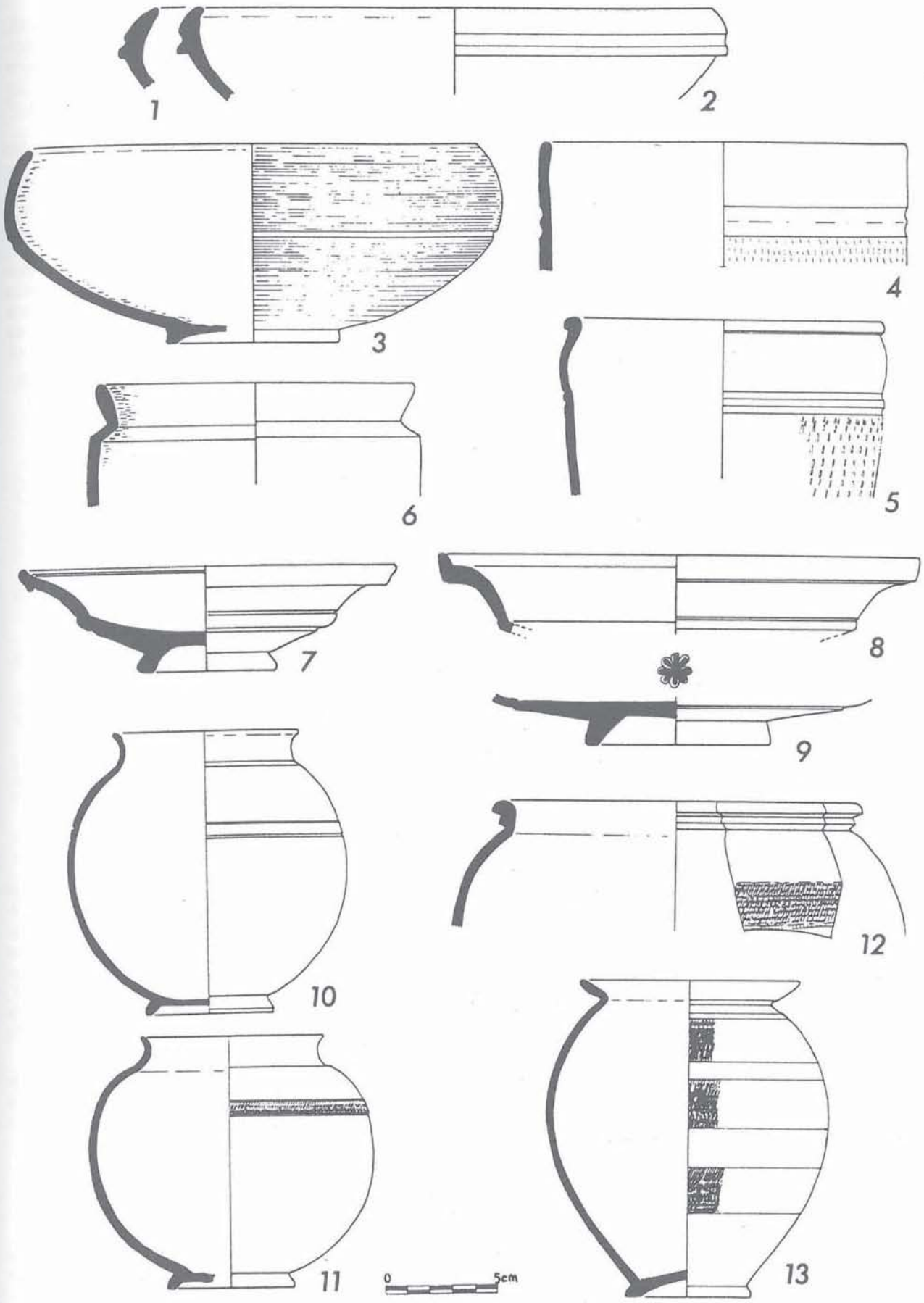

Figure 15 - Productions de Brive.

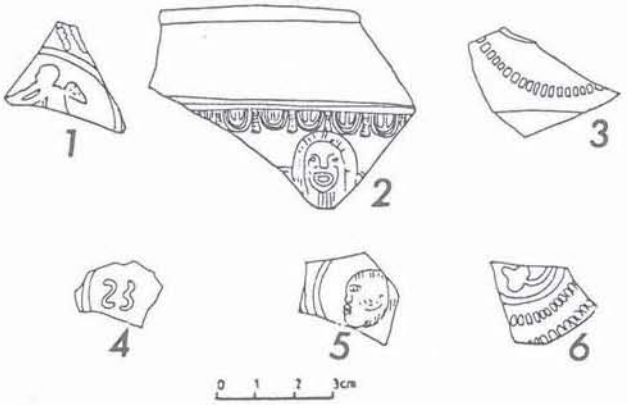

Figure 16 - Productions moulées imitant la sigillée.

type ont été analysés (analyses n° 56 et 101 ; Fig. 15, n° 7-8) et un fond de même forme, portant une estampille anépigraphe (n° 9, analyse n° 97) ; leur origine briviste s'en trouve confirmée. Une imitation de Drag. 46 pose problème (non dessinée, analyse n° 197), car elle s'intègre mal dans les pâtes de Brive.

- Des formes tardives, à engobe orangé-marron, ont un aspect proche de ces productions : deux vases globulaires correspondent à la forme Déch. 72 (Fig. 15, n° 10 et 11 ; analyses n° 112 et 183, la dernière assez éloignée des pâtes brivistes) ; un grand vase globulaire à panse guillochée (Fig. 15, n° 12 ; analyse n° 104) ; un gobelet ovoïde à bord éversé et décor de bandes guillochées (Fig. 15, n° 13 ; analyse n° 163) ; deux vases hémisphériques à décor guilloché de forme Drag. 37 (Fig. 17, n° 1 et 2 ; analyses n° 100 et 105, ce dernier assez éloigné des productions brivistes, cf.

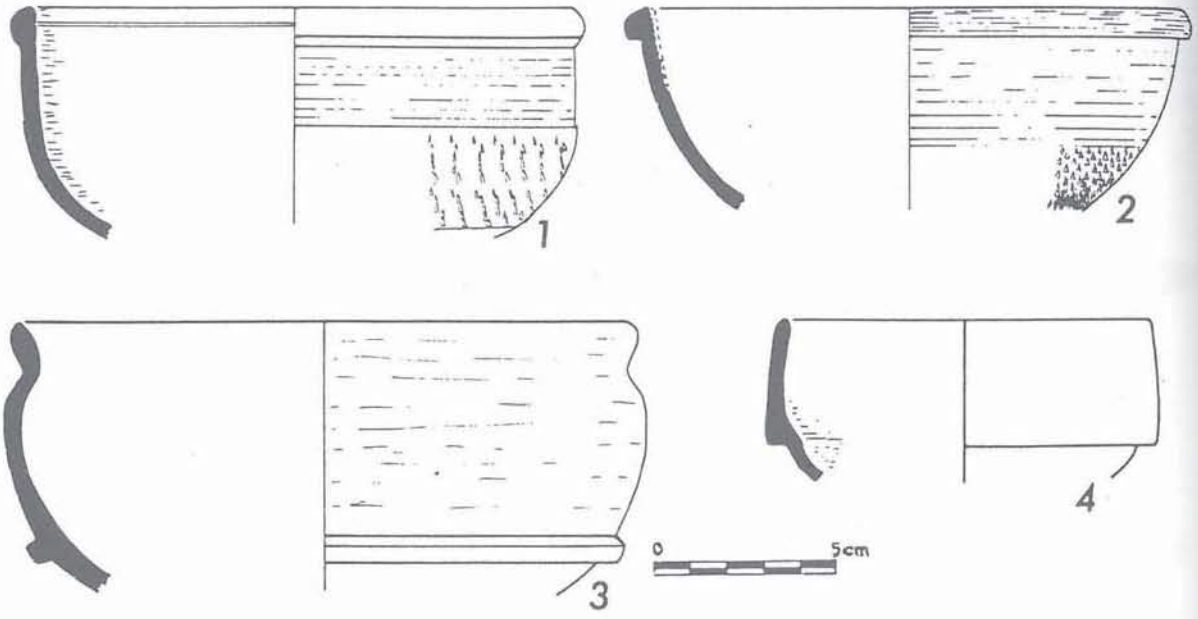

Figure 17 - Productions lisses imitant la sigillée.

assez proche de celui de la pâte des moules de Brive. Deux de ces fragments ont été analysés (Fig. 16, n° 2 et 3 ; analyses n° 55 et 190) et correspondent bien à des productions brivistes ; les autres ont le même aspect (Fig. 16, n° 4-6). Le petit nombre de ces produits laisse penser que leur fabrication a dû être limitée, en quantité (et peut-être, aussi, dans le temps), et que cet atelier n'aurait pu ne constituer qu'un essai de production, vite abandonné (les découvertes ultérieures donneront peut-être de nouveaux éléments sur cette question).

Un problème se pose, d'ailleurs, quant aux moules de Brive puisqu'une analyse de contrôle, faite sur un fragment de moule trouvé à Brive, antérieurement aux 9 moules du groupe II, montre qu'il n'a peut-être pas été fabriqué à Brive (analyse n° 188, tesson non dessiné, voir Moser 1983, p. 54, pl. I, a).

- Aux vases moulés pourraient correspondre des productions lisses qui n'ont pas l'aspect de sigillée véritable mais celui des vases précédents et semblent être des imitations de coupes Curle 15 ; deux vases de ce diagramme 2). Le contexte général de ces éléments est la seconde moitié du IIème s., voire le début du IIIème s.

- Bien que non datés par le contexte, on peut associer aux précédents, deux coupes : l'une correspond au Drag. 44 (Fig. 17, n° 3 ; analyse n° 102), l'autre a un bord en bandeau lisse, légèrement convexe (Fig. 17, n° 4 ; analyse n° 108, qui s'intègre mal aux productions brivistes ; une autre coupelle de ce type, non dessinée (analyse n° 175), leur appartient).

- Enfin, il faut mentionner que des reliefs d'applique ont été fabriqués à Brive, peut-être en liaison avec les productions moulées (analyse n° 118-119, tesson non dessiné).

V. CONCLUSIONS

Grâce au concours du laboratoire, un ensemble mal connu des productions céramiques de Brive, aux Ier et IIème s., a pu être mis en évidence. Les derniers résultats d'analyse sont très récents et le temps a manqué

pour en faire, ici, autre chose qu'une présentation succincte.

Nous n'avons pu inclure, dans cette étude, l'ensemble des céramiques présentes à Brive ; en particulier, nous avons laissé de côté les céramiques communes à cuisson réductrice, faute de pouvoir multiplier les analyses, et nous n'avons donc qu'un aperçu partiel de ses productions. Nous ne connaissons pas, non plus, leur diffusion à l'échelle locale ou régionale et c'est une des limites de cette étude (28).

Si l'hypothèse de la fabrication, à Brive, des sigillées de l'ex-groupe I a dû être abandonnée, le rôle de relai que cette modeste agglomération a pu jouer dans leur distribution et l'importance de ses autres activités artisanales, parallèles à la fabrication des figurines, mérite d'être soulignée.

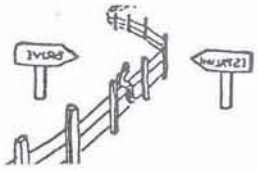

ANNEXE 1

Provenance des vases représentés.

Figures 2 et 3 - Ramassage de surface, Espalion (Aveyron ; L. et J. Cabrolié, en dépôt chez les inventeurs).

Figure 4 - 1 : Petit-Bersac (24), dépôt local (inv. 981) ; 2 : Le Mans, Musée du Mans (inv. 3 1034) ; 3 : Narbonne, Musée Archéologique ; 4 : Périgueux (?), Musée du Périgord (inv. G.170 9) ; 5 : Périgueux (?), Musée du Périgord ; 6 : Guimps (16), dépôt Soc. Archéologique de Barbézieux (16) ; 7 : Périgueux (?), Musée du Périgord ; 8 : Bordeaux, D.A.H. Bordeaux (B. Hug. 2234) ; 9 : Brive, Musée Labenche (inv. 86 1 170, 86 1 24) ; 10 : Brive, Musée Labenche (CAF 6) ; 11 : Brive, Musée Labenche (inv. 50 142 74) ; 12 : Périgueux (?), Musée du Périgord (inv. G.170) ; 13 : Petit-Bersac (24), dépôt local (inv. 1201-1205) ; 14 : Clermont-Ferrand, Musée de Troyes (10)(C. Grange) ; 15 : Périgueux (?), Musée du Périgord (inv. G.170 12).

Figure 5 - 16 : Albias (82), D.A.H. Toulouse (Cosa 1978, 254) ; 17 : Périgueux, Musée du Périgord (Chantier 1, 19.12.42) ; 18 : Brive, Musée Labenche (inv. 86 1 194) ; 19 : Saintes (17), collection Bégué (Richelieu 91) ; 20 : Périgueux (?), Musée du Périgord ; 21 : Périgueux (?), Musée du Périgord ; 22 : Cannstatt (R. Knorr, Fundberichte aus Schwaben, 1909).

Figure 6 - 1 : Saintes, Musée Archéologique (inv. 74 3065) ; 2 : Périgueux (?), Musée du Périgord ; 3 : Guimps (16), dépôt Société Archéologique de Barbézieux (16) ; 4 : Saintes, Musée Archéologique (inv. 49 1017).

Figure 7 - 5 : Périgueux (?), Musée du Périgord ; 6 : Brive, Musée Labenche (inv. 86 1 136-137-163-171-173) ; 7 : Périgueux (?), Musée du Périgord (inv. G.170 3) ; 8 : Périgueux (?), Musée du Périgord ; 9 : Bordeaux, D.A.H. (BCJ, 4381 C134, C136-9) ; Le Mans, Musée du Mans (inv. 3 1033) ; Salzburg (Autriche), Musée Carolino Augusteum (inv. VS 429).

Figure 8 - 1 : Périgueux (?), Musée du Périgord ; 2 : Najas (12), Collection Eytier (Espalion) ; 3 : Brive, Musée Labenche (inv. 85 5 36) ; 5 : Périgueux, fouilles barrière-Sarradet (VB 4O54) ; 6 : Troyes (10), Musée de Troyes (rue Huez) ; 7 : Rodez (12), fouilles L. Dausse ; 8 : Rodez, fouilles L. Dausse (Eg.123) ; 9 : Bordeaux, D.A.H. (BCJ2554 C4, 2483 C88-89) ; 10 : Saintes, Musée Archéologique (491082) ; 11 : Brive, Musée Labenche ; 12 : Brive : Musée Labenche ; 13 : Brive, Musée Labenche.

Figure 9 - Groupe D, 14 : Périgueux, Fouilles Barrière-Sarradet (VB4108, 4415, 3563) ; 15 : Brive, Musée Labenche (inv. 86 1 65) ; 16 : Rodez, fouilles L. Dausse ; 17 : Périgueux, Musée du Périgord (inv. 64 3 20) ; 18 : Espalion (cf. Fig.3, nº 70) ; 19 : Brive, Musée Labenche ; Groupe E, 1 : Périgueux (?), Musée du Périgord (inv. 3225) ; 2 : Rodez, Musée Fenaille ; 3 : Rodez, fouilles L. Dausse (R9B) ; 4 : Rodez, fouilles L. Dausse (R9B) ; 5 : Saintes, Musée Archéologique (inv. 49 1008) ; 6 : Périgueux, fouilles Barrière-Sarradet (VB 3779) ; 7 : Brive, Musée Labenche ; 8 : Brive, Musée Labenche ; 9 : Rodez, fouilles L. Dausse (R84) ; 10 : Savignac (12), prospection M. Bénévent ; 11 : Firmi (12), Musée de Firmi (inv. 74) ; 12 : Rodez, fouilles L. Dausse (73) ; 13 : Nimègue (Pays-Bas), Provinciaal Museum G.M. Kaam (inv. 433) ; 14 : Rodez, fouilles L. Dausse (73) ; 15 : Rodez, fouilles L. Dausse (73).

Figure 10 - 16 : Périgueux, fouilles C. Chevillot ; 17 : Périgueux (?), Musée du Périgord ; 18 : Besançon (25), Musée des Beaux-Arts (inv. A 672bis) ; 19 : Rodez, fouilles L. Dausse ; 20 : Rodez, fouilles L. Dausse (73) ; 21 : Rodez, fouilles L. Dausse (73) ; 22 : Rodez, fouilles L. Dausse ; 23 : Rodez, fouilles L. Dausse ; 24 : Guimps (16), dépôt Société Archéologique de Barbézieux (16) ; 25 : Savignac (12), prospection M. Bénévent ; 26 : Rodez, fouilles Catalo ; 27 : Savignac, prospection M. Bénévent ; 28 : Villeneuve-sur-Lot, dépôt ; 29 : Brive, Musée Labenche ; 30 : Poitiers (86), Musée Sainte-Croix (Coll. Bonsergent) ; 31 : Brive, Musée Labenche.

Figure 11 - 1 : Brive, Musée labenche ; 2 : Brive, Musée Labenche ; 3 : Périgueux (?), Musée du Périgord (inv. 8161) ; 4 : Périgueux (?), Musée du Périgord (inv. 3225) ; 5 : Brive, Musée Labenche ; 6 : Brive, Musée Labenche ; 7 : Brive, Musée Labenche (inv. 82 231) ; 8 : Brive, Musée Labenche (inv. 86 1 124) ; 9 : Périgueux (?), Musée du Périgord (inv. 4618) ; 10 : Périgueux (?), Musée du Périgord (inv. G. 170 24).

Figure 12 et suivantes : Brive, Musée Labenche.

* *
*

ANNEXE 2

Liste des analyses effectuées par le Laboratoire de Céramologie de Lyon (diagrammes 1 à 3).

1. Sigillées, ou problématique liée à la sigillée.

N° analyse	Forme	Particularité	Lieu découverte	Lieu conservation	Publication ou référence
1	Drag. 35/36	lisse, décor de feuilles d'eau	Brive	Musée Labenche	Moser 1987
2	id.	id.	id.	id.	id.
3	id.	est. couronne	id.	id.	id.
4	id.	est. oiseau	id.	id.	id.
5	Drag. 30	A522c.1	id.	id.	id.
6	Drag. 37	A501a.1	id.	id.	id.
7	id.	A551x.4	id.	id.	id.
8	id.	A553x.1	id.	id.	id.
9	id.	A502b.1	id.	id.	id.
10	id.	A210a.1	id.	id.	id.
11	id.	A311c.1	id.	id.	id.
12	id.	A523c3	id.	id.	id.
13	id.	A551a.5	id.	id.	id.
14	id.	A122a.1	id.	id.	id.
15	id.	A532x.1	id.	id.	id.
16	id.	A523c.1	Limoges	DAH Limoges	id.
17	Knorr. 78	A500x.8	Périgueux	dép. Périgueux	id.
18	Drag. 37	A502a.1	Périgueux	id.	id.
19	Drag. 30	A521a.1	Albias	DAH Toulouse	id.
20	Drag. 37	A553a.1	id.	id.	id.
21	id.	A212b.2	Périgueux	dép. Périgueux	id.
22	id.	A551b.1	Saintes	Mus. Archéol.	id.
23	id.	A532a.1	Saintes	id.	id.
24	argile de Brive		Brive		
25	Drag. 29/37	Fig. 11, n° 9	Périgueux ?	Musée Périgord.	Tilhard 1978, 166
26	Drag. 37	Fig. 8, 1/D1	id.	id.	id., 184
27	id.	Fig. 9, 1/E1	id.	id.	id., 188
28	id.	A311b.1	id.	id	Moser 1987
29	id.	A123b.1	id.	id.	id.
30	id.	A211b.1	id.	id.	id.
31	id.	A213b.1	id.	id.	id.
32	id.	A312b.1	id.	id.	id.
33	id.	Fig. 4, 5/B1	id.	id.	Tilhard 1978, 244
34	id.	Fig. 4, 4/B2	id.	id.	id., 246
35	id.	A513a.2	id.	id.	Moser 1987
36-39	fragments de cruches claires		Brive	Musée Labenche	
40	Drag. 37	style Centre	id.	id.	
41	id.	style La Grf	id.	id.	
42	Drag. 46 ?	SECVN.F	id.	id.	Moser 1987
43	Drag. 35	lisse	id.	id.	
44	Moule	GB II	id.	id.	Moser 1987
45	Knorr 78	A502w.1	Saintes	Mus. Archéol.	id.
46	Drag. 30	A552a.1	id.	id.	id.
47	Drag. 37	A541a.1	id.	id.	id.
48	fgt. moule	décor du sud de la Gaule	St-Cernin /Larche	Brive, Mus. Labenche	id.
49	Drag. 37	id., surcuit	id.	id.	RAC, 1962
50	Drag. 24	CAPITVF	Brive	id.	
51	Ritt. 9	NIGRINI	id.	id.	
52	fgt. assiette	SECVN.F	id.	id.	
53	Drag. 46	AT(I)TIL	id.	id.	
54	fgt. assiette	OFI.PRIMI	id.	id.	
58	Drag. 27	FIRMO	id.	id.	
59	Drag. 37	Fig. 7, 6/C4	id.	id.	
60	Drag. 27	ATTILV	Périgueux ?	Mus. Périgord	Tilhard 1977-1, 18
61	Drag. 27	ATTILVS	id.	id.	id. 17
62	Ritt. 8 ?	NIGRINI	id.	id.	id., 111
63	Drag. 24	INGENVI	id.	id.	id., 76
64	Drag. 27	MART	id.	id.	id., 101
65	Drag. 27	RECINVS	id.	id.	id., 136
66	Drag. 29 ?	REC(I)NV	id.	id.	id., 137
67	Ritt. 8 ?	SECVNDI	id.	id.	id., 150
68	Drag. 37	Fig. 7, 5/C3	id.	id.	Tilhard 1978, 228
69	id.	Fig. 7, 7/C5	id.	id.	id., 242
70	Drag. 30	Fig. 11, 10	id.	id.	id., 256
71	Drag. 37	Fig. 8, 5/D8	Périgueux	fouille VB	
72	id.	Fig. 6, 1/C1	Saintes	Mus Arch.	Tilhard 1977-2, 79

73	id.	Fig. 6, 4/C2	id.	id.	id., 90
74	Drag. 30	Fig. 9, 5/E2	id.	id.	id., 72
75	id.	Fig. 4, 10/B3	Brive	Mus. Lab.	
76	Drag. 37	Fig. 8, 3/D2	id.	id.	TAL, 1983
77	Drag. 29	Fig. 11, nº 5	id.	id.	
78	Drag. 37	style Carrade	id.	id.	TAL, 1983
79	id.	A540a.1	id.	id.	Moser 1987
80	Drag. 29	Fig. 11, nº 8	id.	id.	
81	Drag. 37	A501x.3	La Grauf.	Millau	
85	id.	style La Grf.	Brive	Mus. Labenche	
90	fgt. coupe ?	PRIMVLI	Périgueux	fouilles VB	
91	id.	PRIMI.OFF.	id.	id.	
92	Ritt. 8	OF.ALBINI	id.	id.	
93	Drag. 30	Fig. 4, 13/B20	Petit-Bersac	dépôt	
94	Drag. 37	Fig. 4, 1/B19	id.	id.	
95	id.	A551b.11	Ydes (15)	Mus. Aurillac	
96	id.	Fig. 6, 3/C7	Guimps (16)	Barbézieux	
120	Drag. 29	COCVLLA:O	Rodez	dépôt Rodez	
121	id.	id.	id.	id.	
122	fgt. coupelle	ATTILV	id.	id.	
123	Drag. 37	oves Carrade	id.	id.	
130-137	fragments sigillée lisse d'Espalion	formes indéterminées	Espalion	Espalion	
138-139	fragments de tubulures		id.	id.	
140-143	fragments d'amphores		id.	id.	
152	Drag. 29	Fig. 10, 25/E29	Savignac	Savignac	
153	Drag. 37	Fig. 7, 9/C8	Bordeaux	DAH (BCJ)	
154	Drag. 30	Fig. 9, 7/E4	Brive	Mus. Labenche	
155	id.	Fig. 10, 29/E8	id.	id.	
156	id.	Fig. 8, 11/D4	id.	id.	
157	id.	Fig. 11, nº 2	id.	id.	
158	id.	Fig. 11, nº 1	id.	id.	
159	id.	Fig. 10, 31/E6	id.	id.	
160	Drag. 29	Fig. 11, nº 7	id.	id.	Origine Brive
189	Drag. 37	style Carrade	id.	id.	
199	fgt. assiette ?	trifol	Saintes	Musée Archéol.	Tilhard 1988
200	Drag. 29	SACIRONIF	Rodez	dépôt Rodez	
201	Drag. 27	REGINVS	Vechten (N)	Mus. Leiden	
202	fgt cér. p. cl.	engobe blanc sur les 2 faces	Espalion (sondage)	Espalion	
203	fgt cér. p. cl.	engobe blanc sur les 2 faces	Espalion (sondage)	Espalion	
204	id.	eng. orangé	id.	id.	
205	fond coupe	sans engobe	id.	id.	
206	bord coupe	id.	id.	id.	
207	fgt. cér. p. cl.	sans engobe	id.	id.	
208	fgt. cér. p. cl.	sans engobe	id.	id.	
209	fgt. cér. p. cl.	sans engobe	id.	id.	
210	fgt. cér. p. cl.	sans engobe	id.	id.	
211	id.	eng. orangé	id.	id.	
212	fgt. coupe	non engobé	id. (surface)	id.	

2. Céramiques de Brive ou des environs ; problématique liée à la détermination des productions de Brive

nº analyse	description sommaire	lieu découverte	conservation, réf. évent.	figure
44	Moule GB II	Brive	Mus. Labenche (=ML)(86 1.103) Moser 1987	
55	Drag. 37, déc. moulé	id.	ML. 84 5 45, TAL 84	16, 2
56	Curle 15, imit. sig.	id.	ML. 82 18 222	
57	assiette sans pied, engobe orangé	id.	ML.	
82	pégau médiéval, bec non ponté	id.	dépôt	
83	tesson médiéval forme indéterminée	id.	ML. BL 62 Q7Q8	
84	tesson médiéval ou postérieur	id.	ML, fouille rempart	
86-89	tesson de cér. médiévale d'Uzerche (fragments)	Uzerche	Fouilles R. Lombard, dépôt	
97	assiette Curle 15, estampille rosette	Brive	ML.BL66 C4NCb1	15, 9
98	coupe carénée guillochée	id.	ML. CAF6	
99	coupe carénée, engobe orangé	id.	ML. BL66E2SA80	
100	vase hémisph., engobe orangé	id.	ML. BL9450	17, 1
101	bord Curle 15, imit. sig.	id	ML. BL66C6D6NC3	15, 8
102	Drag. 44 métallescent	id.	ML. Déch.	17, 3
103	tripode guilloché	id.	ML. Déch.	14, 7
104	ovoïde, décor guilloché	id.	ML. B81BAD9D1020	15, 12
105	vase hémisph. guilloché	id.	ML. CAF2	17, 2

106	tripode (?)., petit rebord horizontal	id.	ML. CAF1	14, 8
107	id.	id.	ML. CAF. TV.	14, 9
108	Drag. 44, imit. sig.	id.	ML. CAF. TV.	17, 4
109	gobelet ovoïde, dépressions	id.	ML. L9 33-45	13, 3
110	gobelet ovoïde sablé	id.	ML. CAF6	13, 2
111	tasse hémisph. sablée	id.	ML. Déch.	13, 1
112	gobelet ovoïde, engobe orangé	id.	ML. BL66F4MC	15, 10
113	gobelet ovoïde, aiguilles barbotine	id.	ML. CAF68	13, 5
114	id. aiguilles et lunules	id.	ML. Déch.	13, 7
115	tripode lisse	id.	ML. CAF6	14, 10
116	tripode guilloché	id.	ML. Déch.	14, 11
117	tripode sablé	id.	ML. Déch.	
118-119	fgts. ovoïde décor d'appl.	id.	ML. D12	
124-128	fgts. cér. médiévale (formes ?)	id.	ML.	
144-146	fgts. cér. médiévale	Aubazine	dépôt	
147-150	fgts. cér. médiévale	Uzerche	dépôt	
161	gobelet gris grésé	Brive	ML. MRG.2 3B	14, 6
162	id. aiguilles barbotines entrecroisées	id.	ML. MRG.3	13, 12
163	id. orangé, bandes guillochées	id.	ML. MRG.2 C2	15, 13
164	id. dépressions, lunules, guillochis	id.	ML. CAF.6	13, 4
165	id, aiguilles et lunules barbotine	id.	ML. CAF.6	13, 13
166	id. aiguilles, traits horizontaux	id.	ML. CAF.6	13, 10
167	id. aiguilles obliques et verticales	id.	ML. CAF.1, 6	13, 11
168	id. aiguilles verticales	id.	ML. CAF.6	13, 6
169	id. aiguilles et lunules barbotine	id.	ML. T4 TV	
170	id.	id.	ML. CAF.6	13, 9
171	id.	id.	ML. Déch.	13, 14
172	tripode (?) guilloché	id.	ML. BL 62bis GF	14, 13
173	vase cylindrique guilloché	id.	ML. R7R8 1ter 161	15, 4
174	id.	id.	ML. BL 62	15, 5
175	tasse à bande verticale	id.	ML. BL 62bis	cf. 17, 4
176	tripode (?) guilloché	id.	ML. BL 62bis GF	14, 14
177	jatte à bord rentrant	id.	ML. BL 62 E3	15, 3
178	coupe hémisph.,aiguilles et lunules	id.	ML. BL 62 TS	14, 1
179	id. aiguilles et lunules	id.	ML. BL 62	14, 3
180	id. (fond), aiguilles et lunules	id.	ML. BL 62bis F	14, 5
181	coupe à marli	id.	ML. BL 62bis	14, 17
182	id.	id.	ML. BL 62bis F	14, 18
183	vase globulaire à zone guillochée	id.	ML. MRG. F2	15, 11
184	coupe à bord rentrant épaissi	id.	ML. Med. TV	15, 2
185	vase cylindrique, lèvre éversée	id.	ML. CAF. PM3	15, 6
186	ovoïde, céramique commune grise	id.	ML. BL 94, four 2	
187	jatte à lèvre débordante	id.	ML. BL 94 four 1	
188	fgt. moule	id.	ML. 84 5 49	Moser 1983
190	Drag. 37 imitation sigillée	id.	ML. BCT 81	16, 3
191	moule figurine groupe Cellillus	id.	ML. 89 41 314	
192	moule figurine	id.	ML. 89 41 309	
193	fgt. figurine (Vénus)	id.	ML. 85 74 7	
194	tripode micacé	id.	ML. BL 66 C4 NC	14, 16
195	fgt. figurine (pomme)	id.	L. 89 41 304	
196	fgt. figurine (tireur d'épine)	id.	ML.81 78 79	
197	coupelle imitation sigillée (Drag.46)	id.	ML. BL.732 A1 3bis	
198	gobelet ovoïde, aiguilles, lunules	id.	ML. fouilles 1990	

* *
*

NOTES

(1) Cf. Moser, Tilhard 1986.

(2) Cf. Moser, Tilhard 1987.

(3) En 1988, sur les conseils et avec l'aide de M. Jean-Michel Desbordes, Directeur de la Circonscription des Antiquités Historiques du Limousin, que nous remercions pour l'intérêt constant qu'il a manifesté à notre égard, une recherche collective fut entreprise sur l'ensemble des céramiques trouvées à Brives et présumées de fabrication locale et sur les sigillées du nouvel atelier, non localisé. Sous le titre "Les productions céramiques du Pays de Brives depuis l'Antiquité", ce programme de trois ans fut agréé par le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique et c'est grâce aux crédits alloués qu'une partie des analyses put être effectuée.

(4) Cf Moser, Tilhard 1987.

(5) A. VERNHET, Un four de La Graufesenque (Aveyron) : la cuisson des vases sigillés, dans *Gallia*, 1981, p. 26-43.

(6) Il n'est pas nécessaire, ici, de décrire en détail ces tessons : on se reportera à Moser, Tilhard 1987, p. 40-90 ; ils viennent d'être présentés dans un article : J.-L. TILHARD, Indices de localisation à Espalion d'un atelier de sigillée, dans *Revue du Rouergue*, 25, 1991, p. 29-50, auquel ces figures sont reprises.

(7) Parcelles cadastrales 1105 et 1097 ; nous remercions Monsieur Gaillac et le Docteur Orsal (et l'exploitant de la parcelle, Monsieur Rouillac).

(8) Renseignement de M. Lucien Dausse.

(9) Carte géologique au 1/50.000 d'Espalion, BRGM, 1990.

(10) Il faut mentionner de très légères modifications dans la définition de certaines séries et la création de quelques séries nouvelles. Il serait trop long de les présenter ici ; elles le seront dans une publication en préparation. Le fait que peu de séries nouvelles aient dû être créées montre que nous devons approcher de la maîtrise des différents styles du groupe A.

(11) R. KNORR, Ein Cannstatter Terra Sigillata Gefäss des Töpfers Sabinus..., dans *Funberichte aus Schwaben*, 17, 1909, Taf. III, nº 1-2.

(12) F. HERMET, *La Graufesenque*, pl. 80, nº 1 ; d'autres existent, inédites, que je dois à A. Vernhet d'avoir pu examiner, avec décor de grand rinceau ou de métopes.

(13) C'est Allard Mees qui a signalé ce vase et qui indique qu'il porte un sillon interne ; il est reproduit sur la figure d'après la publication de P. KARNITSCH, *Sigillata von Juvavum. Die reliefverzierte Sigillata in Salzburger Museum Carolino Augusteum*, Jahresschrift 1970, 16, 1971, Taf. 11, nº 3.

(14) F. OSWALD, Index of potters'stamp..., p. 102 ; Bémont 1986, p. 281.

(15) F. HERMET, *op. cit.* p. 110 ; F. OSWALD, *op. cit.*, p. 12.

(16) Renseignements dont nous sommes redevables à A. Vernhet et G.B. Dannell.

(17) Elle nous a été signalée par M. Lucien Dausse, que nous remercions.

(18) Cf. Moser 1983, p. 54, pl. I, b et c.

(19) Nous ne développerons pas, ici, l'ébauche de ce que l'on pourrait appeler le groupe de *DRVTALVS*, fondée sur l'étude, en cours, de divers fragments portant une estampille intra-décorative, ou ayant un décor attribuable à *DRVTALVS*, dont la progression demandera encore du temps et quelques analyses supplémentaires. Notons seulement que *DRVTALVS* est signalé par Oswald, Index..., p. 112 et dans Bémont 1986, p. 281 (Chémery).

(20) En dernier lieu, Bémont 1986, p. 279.

(21) Cf. Bémont 1986, p. 280.

(22) Cf. Bémont 1986, p. 283.

(23) Cf. Bémont 1986, p. 85 ; M. R. PAUC nous a communiqué un frottis de cette estampille en nous précisant que la composition déterminée par l'analyse était la même que celle du groupe d'Espalion. Nous avons donc là une production d'Espalion arrivée à Carrade.

(24) Cf. Bémont 1986, p. 284.

(25) Cf. Bémont 1986, p. 284.

(26) R. MARICHAL, Les graffites de la Graufesenque, *Gallia*, 47ème suppl., 1988, p. 160 ; par ailleurs, un vase Drag. 27 de Vechten portant l'estampille REGINVS, communiqué par K. Polak pour vérification d'origine, a été analysé et correspond à un produit de La Graufesenque (analyse nº 201).

(27) Cf. Bémont 1986, p. 285.

(28) Deux sites de Corrèze ont livré un important matériel dont des éléments présentant des analogies avec des céramiques de Brive, ce sont Concèze (G. LINTZ, G. ROUMIER, La nécropole gallo-romaine de Concèze, dans *Travaux d'Archéologie Limousine*, 2, 1981, p. 59-86) et Le Chambon d'Eyrein (J.-L. ANTIGNAC, La fosse-dépotoir du "Chambon" à Eyrin (Corrèze), dans *R.A.C.*, 16, 1977, p. 147-164, 339-356). Quelques prélèvements ont été effectués sur des vases présentant des analogies avec le matériel de Brive pour vérification, par le laboratoire, de leur origine, mais les analyses n'ont pas encore pu être faites.

* *
*

BIBLIOGRAPHIE

Bémont 1986 : C. BEMONT, J.-P. JACOB (sous la dir.), La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut Empire : implantation, produits, relations, dans *D.A.F.*, 6, 1986.

Desbordes 1982 : J.-M. DESBORDES, C. GAUTRAND-MOSER, G. LINTZ, F. MOSER, *Les origines de Brive*, Brive, 1982.

Moser 1983 : F. MOSER, La céramique sigillée découverte à Brive (1979-1984), dans *Travaux d'Archéologie Limousine*, 4, 1983, p. 53-84.

Moser 1985 : F. MOSER, La céramique sigillée lisse découverte à Brive (1979-1984), dans *Travaux d'Archéologie Limousine*, 6, 1985, p.39-54.

Moser, Tilhard 1986 : F. MOSER, J.-L. TILHARD, Un nouveau centre de production de céramique sigillée : Brive (Corrèze), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Toulouse*, 1986, p. 93-104.

Moser, Tilhard 1987 : F. MOSER, J.-L. TILHARD (avec la contribution de M. PICON), Un nouvel atelier de sigillée en Aquitaine, dans *Aquitania*, 5, 1987, p. 35-121.

Tilhard 1977-1 : J.-L. TILHARD, La céramique sigillée du Musée du Périgord. Catalogue des marques de potiers, dans *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 104, 1977, p. 16-65.

Tilhard 1977-2 : J.-L. TILHARD, *Musée archéologique de Saintes. La céramique sigillée. II. Les vases à décor moulé*, Saintes, 1977

Tilhard 1978 : J.-L. TILHARD, La céramique sigillée du Musée du Périgord. Catalogue des vases moulés, dans *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 105, 1978, p. 88-164.

Tilhard 1988 : J.-L. TILHARD, Céramiques à vernis noir et sigillées des fouilles de "Ma Maison" à Saintes, dans *Aquitania*, suppl. 3, 1988, p. 85-197.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : M. TUFFREAU-LIBRE

***Bernard HOFMANN** : Les sillons internes, sur des formes Drag. 37, sont un héritage des sillons internes des formes carénées Drag. 29. J'ai donc l'impression que cela a suivi de très peu la fin de fabrication des formes carénées ; est-ce logique ?*

***Jean-Louis TILHARD** : Oui, mais il y a, quand même, des styles décoratifs qui sont franchement des productions Domitien-Trajan.*

***Bernard HOFMANN** : Ils sont caractéristiques, à La Graufesenque comme à Banassac, de l'époque de Trajan. Est-on bien d'accord ?*

***Jean-Louis TILHARD** : Oui, Domitien-Trajan, tout à fait ! Mais il y a l'influence des Drag. 29... Ce que je ne m'explique pas, c'est pourquoi, à La Graufesenque, il n'y a pas ces sillons internes ; je le constate.*

***Alain FERDIERE** : Je veux profiter de l'occasion de cette présentation d'ateliers pour dire qu'on a pu parler, à plusieurs reprises, du groupe Mougon-Nouâtres. Je crois qu'il faudrait absolument abandonner cette dénomination parce que, d'une part, à Nouâtres, on n'est pas du tout certain qu'il y ait une production, même s'il y a des fragments de moules, et à Mougon, d'autre part, on est pratiquement certain qu'il n'y a pas de production. Donc, il est préférable de parler de groupe "centre-ouest".*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Hans DE KLIJN

DEUX TYPES DE PRODUCTIONS DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU Ier SIÈCLE DANS L'EST LYONNAIS

Les résultats des études aboutissant à cet article proviennent essentiellement des fouilles récentes effectuées dans le cadre des grands travaux d'aménagement du territoire dans la région Rhône-Alpes (Fig. 1).

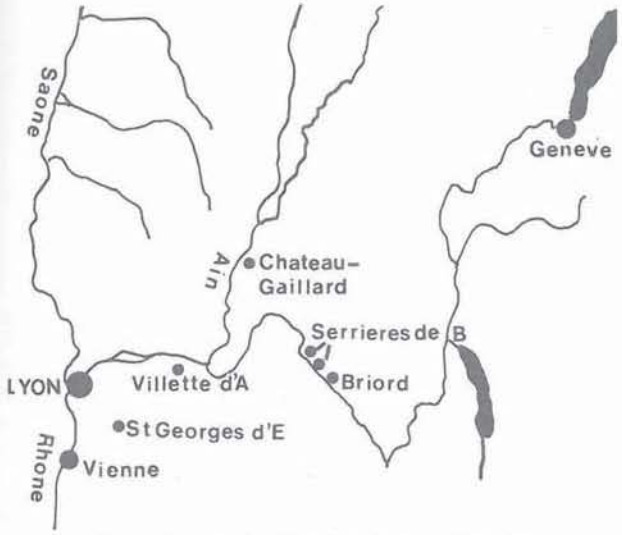

Figure 1 - Localisation des sites mentionnés.

Toutefois, une attention particulière a été portée aux résultats obtenus sur les sites mis en évidence à l'occasion de l'aménagement hydro-électrique de Sault-Brenaz (Ain) (1), en raison de la découverte ici de la plupart des deux types de production étudiés dans cet article.

Morphologiquement, le premier type se caractérise comme un grand récipient en forme de bassine tronconique, avec un diamètre d'ouverture qui peut varier de 20 à 45 cm (Fig. 2).

Le bord présente de nombreuses variantes :

- bord rentrant et droit, épaissi et incliné vers l'extérieur et comportant un large méplat (Fig. 2, n° 2),

- bord vertical et épaissi avec un large méplat en biseau débordant vers l'intérieur et en simple bourrelet vers l'extérieur (Fig. 2, n° 3),

- bord vertical et épaissi, débordant à l'extérieur avec un méplat (Fig. 2, n° 1, 4-6).

Outre la morphologie générale du récipient, un deuxième point commun est constitué par la présence d'un décor, simple ou multiple, qui se situe exclusivement sur le bord.

Pour celui-ci, plusieurs variantes ont été observées, mais elles peuvent être résumées en trois types :

- présence de deux rangées parallèles de chevrons incisés sur la partie sommitale du bord et séparées par un bourrelet ou une rainure médiane (Fig. 2, n° 2),

- présence de deux, et plus, rangées parallèles d'impressions digitales sur la partie sommitale du bord et séparées par un bourrelet ou une rainure médiane (Fig. 2, n° 1, 3, 4 et 6),

- enfin, présence d'une combinaison des deux types de décor, à savoir, une rangée de chevrons parallèle à une rangée d'impressions digitales ou chevrons alternant avec impressions digitales dans la même rangée.

Sur plusieurs exemplaires ont également été observés des boutons saillants, situés généralement dans le registre du méplat et dont la fonction précise nous échappe encore (Fig. 2, n° 1 et 6). Certains de ces boutons comportent également sur leur sommet un décor composé de minces bandes d'argile rapportées et disposées en forme de croix.

La production semble exister exclusivement en cuisson réductrice, mais avec une grande variété dans les couleurs et les textures des pâtes. Si la couleur peut varier de noir-gris à brun, elle est généralement unie, indiquant donc une régularité de cuisson.

Quant à la texture de la pâte, elle présente une vaste gamme des différentes argiles utilisées. Certains exemplaires ont été exécutés dans une pâte homogène, grise et fine, comportant parfois des paillettes de mica. Mais la plupart des formes présentent une pâte assez grossière, avec des inclusions (dégraissant) visibles à l'oeil et généralement micacée.

En ce qui concerne le traitement de surface des récipients, il semble être absent, comme l'indique l'aspect rugueux des surfaces interne et externe. Signalons également qu'à l'exception des bords, aucune décoration n'a été observée.

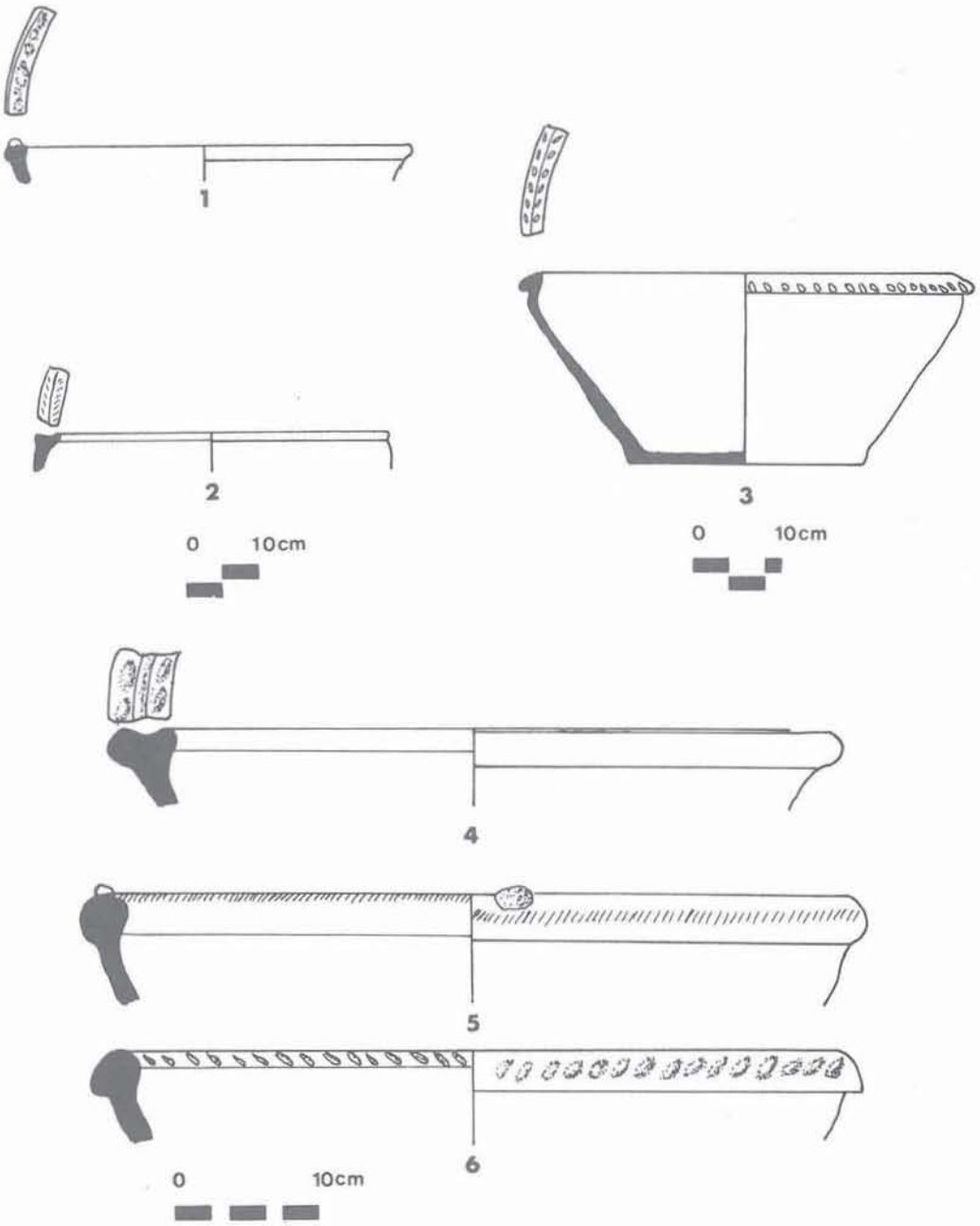

Figure 2 - Différentes variantes des bassines tronconiques à bord décoré :
1 à 3 : Château-Gaillard, L'Argillier ; 4 à 6 : Serrières-de-Briord, les Grandes-Terres.

Chronologiquement, cette production se situe dans la première moitié du Ier s., avec une très forte représentation quantitative durant la période tibéro-claudienne.

A la lumière des récentes découvertes, sa diffusion géographique semble être localisée dans une zone située entre Lyon, Genève et Vienne, et plus particulièrement dans la vallée du Rhône et la plaine de l'Ain (2).

Son origine est délicate à déterminer en raison de cette diffusion relativement locale. Si nous faisons abstraction du décor et de la présence des boutons sur le bord, sa morphologie est comparable à celle des récipients à bord digité, ou non, provenant du site de Sainte-Blandine à Vienne, ou de l'usine à gaz de Bâle, mais il s'agit là de productions beaucoup plus précoces dont les exemplaires les plus récents se situent autour de la période de la conquête de César (3).

Enfin, sa fonction précise demeure actuellement encore inconnue ; l'absence de grains de silice ou de quartz dans la partie inférieure interne lui interdit une fonction de mortier.

Par ailleurs, la présence de boutons sur certains exemplaires pourrait être liée à l'utilisation d'un couvercle avec ce récipient, mais dont la pose ne devrait pas être hermétique. Cette proposition demeure toutefois hypothétique faute de preuves formelles.

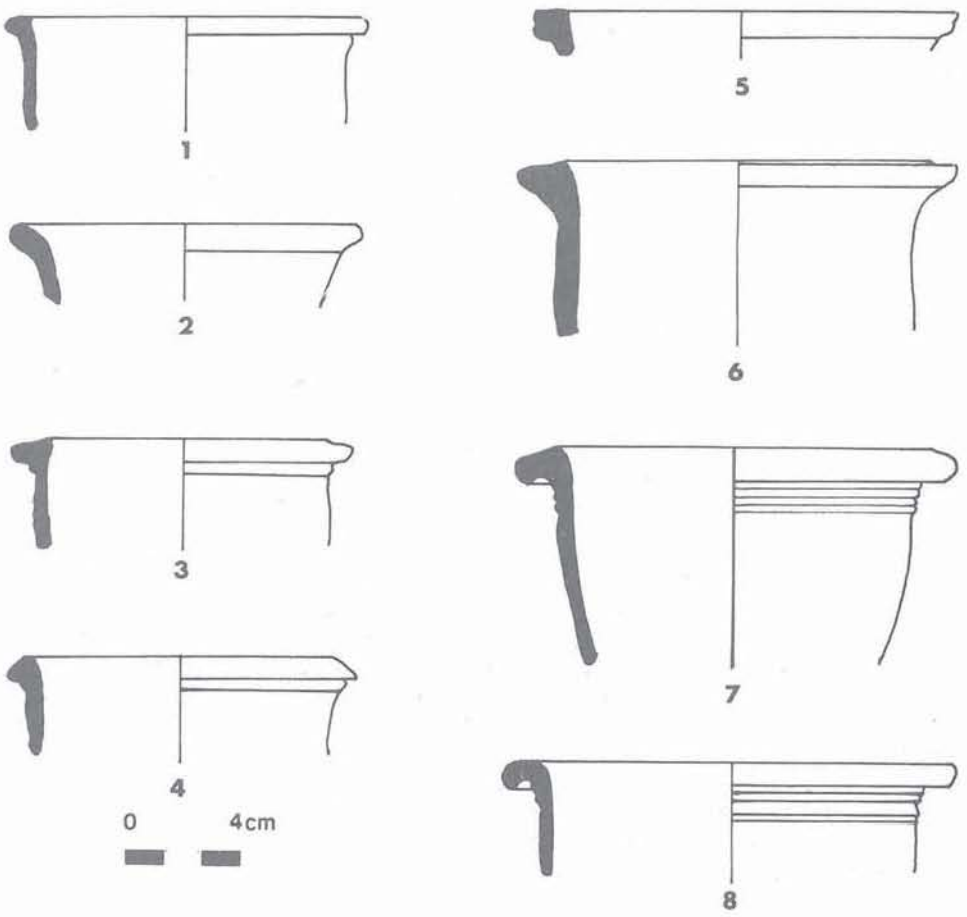

Figure 3 - Différentes variantes des récipients découverts à Briord.

Enfin, son usage peut être en liaison avec sa diffusion géographique restreinte à l'intérieur de l'ancien pays allobroge, mais cette éventualité se heurte à l'absence de tout prototype attribuable à un horizon chronologique proche mais antérieur à la période tibéro-claudienne.

Le deuxième type de production étudié a été découvert à l'occasion de sondages effectués à l'emplacement du vicus de Briord (Ain) (4).

Il se caractérise par de grands vases du type tonneau, à fort diamètre à la hauteur de l'ouverture (entre 25 et 45 cm), à panse légèrement bombée et à fond plat (5). Le récipient ne comporte aucun décor, à l'exception parfois de plusieurs cannelures plus ou moins prononcées, situées directement sur le bord (Fig. 3).

Ce dernier peut présenter un certain nombre de variantes :

- bord en forme de léger bourrelet (Fig. 3, n° 1),
- bord éversé et arrondi (Fig. 3, n° 2),
- bord éversé et méplat (Fig. 3, n° 3 et 4),
- bord à section carrée (Fig. 3, n° 5),
- bord éversé et de section triangulaire (Fig. 3, n° 6),
- bord pendant (Fig. 3, n° 7 et 8).

Les vases existent, sans exception, en cuisson réductrice. La couleur de la pâte varie généralement du gris au noir, parfois du gris au brun. La pâte, bien cuite et micacée, est de texture assez grossière et comporte souvent des inclusions importantes (jusqu'à 4 mm). Aucun traitement de surface n'a été observé, les surfaces interne et externe présentant un aspect rugueux.

La totalité des fragments correspondant à ce type de vase se présentait, au moment de leur découverte, sous forme d'un véritable lit de céramique. Parmi les fragments recueillis figuraient de nombreux "ratés" de cuisson et des spécimens surcuits.

Au vu de cette concentration d'un seul type de production dans un même endroit, il pourrait s'agir d'un dépotoir de céramiques produites sur place. A cet égard, une corrélation pourrait être établie avec la découverte de deux fours de potier, localisés environ 200 m au nord-est de cette concentration, mais dont peu de précisions nous sont parvenues quant aux récipients produits dans ce petit atelier (6).

Concernant l'appartenance chronologique des fragments, elle se situe, dans l'état actuel de nos connaissances, dans une période couvrant les règnes de Tibère à Néron, mais cette datation ne doit pas être considérée comme définitive (7).

A cet égard, sa diffusion géographique très restreinte ne permet pas de cerner non plus ni sa période d'utilisation, ni l'existence d'éventuelles variantes autres que celles observées à Briord. En effet, à l'exception de deux fragments recueillis respectivement à Genève et à Villette-d'Anthon (Isère), cette production n'est attestée qu'à Briord même, et uniquement à l'emplacement du sondage effectué (8).

Devant cette absence quasi totale de toute forme analogue ou identique ailleurs qu'à Briord, se pose donc également le problème de sa fonction. Si un usage comme récipient de stockage paraît évident, son absence sur des sites contemporains et très peu éloignés indique une localisation purement très locale et vraisemblablement très spécifique à une activité qui n'a pu être précisée encore.

NOTES

(1) DE KLIJN (H.), L'occupation gallo-romaine dans le bassin de Briord (Ain), résultats des prospections et fouilles à l'intérieur de l'aménagement hydro-électrique de Sault-Brénaz (Ain)(à paraître).

(2) On le retrouve sur les sites de La Grande-Chanaz-Les Allouets et des Grandes-Terres à Serrières-de-Briord (Ain), du Pontornier et des Carrés à Briord (Ain) et de L'Argillier à Château-Gaillard (Ain). L'exemplaire le plus méridional provient du site de La Froide à Saint-Georges-d'Espérance (Isère) (rapport de fouille, à paraître), le site le plus septentrional ayant livré ces récipients est celui de L'Argillier à Château-Gaillard (Ain) (rapport de fouille, à paraître).

(3) FURGER-GUNTI (A.), BERGER (L.), *Katalog und tafeln der Funde aus der spätkeltischen Siedlung Basel-Gasfabrik*, Solothurn, 1980, p. 222-223, no 1457. CHAPOTAT (G.), *Vienne gauloise, le matériel de la Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine*, Lyon, 1970, p. 116, pl. XLVIII, nº 6-9.

(4) DE KLIJN (H.), *Le vicus de Briord*, rapport de sondage, 1985, 113 p., 52 fig., inédit, D.A.H. Rhône-Alpes.

(5) Une analogie morphologique et chronologique peut être observée avec une production découverte sur le site de la Rue des Farges à Lyon, mais l'absence de précisions à son égard ne permet pas une meilleure définition : DESBAT (A.), LAROCHE (C.), MERIGOUX (E.), Note préliminaire sur la céramique commune de la rue des Farges à Lyon, *Figlina*, 4, 1980, pl. VII, nº 12.

(6) BERTHODIN (E.), *B.S.N.A.A.*, 1965, p. 81-84.

(7) Cette proposition de datation ne repose que sur la position stratigraphique des fragments, l'horizon dans lequel ils se situaient ne comportant aucun indice chronologique précis.

(8) Informations M.-A. Haldimann et D. Marchianti. Aucun site contemporain, situé à proximité immédiate de Briord, n'a livré des éléments comparables à cette production.

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Marc-André HALDIMANN

UN ENSEMBLE CÉRAMIQUE PRÉAUGUSTÉEN MIS AU JOUR À SAINT-GERVAIS, GENÈVE

Les 2131 tessons de cet ensemble proviennent d'un remblai hétérogène, comblant une dépression d'origine naturelle dans la moraine, qui permet l'aménagement de structures, notamment d'un mégalithe soigneusement calé (cf. Ch. Bonnet et B. Privati, fig. 1, 1). Le mobilier métallique associé, fort rare, se limite à un potin séquane de la série B (M 264) ainsi qu'à une fibule à collerette ; ces éléments sont tous deux caractéristiques de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (1). La céramique se répartit dans les catégories suivantes (2) :

Catégorie	Nb	NMI	%	cat.
Campanienne	3	1	0,5	
Lampe	1	1	0,5	
Amphore	26	9	4,3	1-2
Mortier	2	1	0,5	
Plat "pompéien"	83	15	7,1	3
Parois fines	13	4	2,0	4
Peinte	447	21	10,0	5-6
Cruche	64	7	3,3	7
Claire	153	27	13,0	8-11
Grise fine	688	78	37,3	12-17
Grossière	651	44	21,0	18
Total	2131	208	100,0	

I. LES IMPORTATIONS

Les céramiques fines importées sont rarissimes. Seul un plat de campanienne B du type Lamb. 5/7, d'origine rhodanienne, a été identifié ; cette forme connaît son *floruit* pendant le Ier s. av. J.-C. (3). Les céramiques à parois fines, uniquement représentées par des formes hautes, sont plus fréquentes ; on reconnaît, parmi elles, un fragment de gobelet italique du type "Aco" ; il est accompagné par un gobelet à bord concave orné d'un semis de grandes épines et par un gobelet au semis d'épines en quinconce (Fig. 1, n° 4) ; leur morphologie est identique à celle de pièces observées à Lattes dans le troisième quart du Ier s. av. n.è., ou encore à Lyon, au Verbe Incarné, dans un contexte daté entre 40 et 20 av. J.-C. (4). Leur provenance rhodanienne est très vraisemblable.

Les amphores ne sont guère plus fréquentes ; les 9 individus dénombrés se rattachent, en majorité, à des amphores vinaires. Les 3 exemplaires de la forme Dressel 1C (Fig. 1, n° 1) proviennent tous d'Italie. Ils côtoient un récipient du type Dressel 2/4, d'origine très probablement orientale (5), une amphore Dressel 6, originaire de l'Apulie ou de l'Emilie, ainsi qu'une amphore massaliète à fond plat et à pied annulaire. La présence d'une amphore ibérique à *garum* du type Dressel 9 (Fig. 1, n° 2) est particulièrement intéressante, sa morphologie étant identique à celle d'un exemplaire découvert, en 1939, au Petrisberg à Trèves, dans un horizon daté de 30 av. J.-C. par la dendrochronologie (6).

II. LES CERAMIQUES FINES REGIONALES

Tous les plats pompéiens reconnus ont un bord épaissi en amande (Fig. 1, n° 3) ; bien attestée dans le bassin lémanique, cette forme, inspirée des modèles italiques, semble être la plus ancienne à apparaître dans cette région (7). La céramique peinte se caractérise par la présence presque exclusive de pots à col cintré peints en rouge (Fig. 1, n° 5), largement diffusés le long des berges du Léman (8) ; le bol n° 6 constitue un *unicum* dans l'état actuel de la recherche. Relevons encore l'absence complète de bols peints de type "Roanne", alors qu'une forme apparentée se rencontre déjà en céramique claire (Fig. 1, n° 10).

Les cruches, encore peu courantes, sont toutes caractérisées par un col cylindrique et une lèvre en bourrelet ; elles sont généralement bi-ansées (Fig. 1, n° 7). Hormis un plat imitant la forme Lamb. 5/7, le répertoire de la céramique claire fine est dominé par des coupes, dont la majorité comporte un bord en amande (Fig. 1, n° 9) ; seules deux pièces ont respectivement un bord vertical et replié. La coupe à lèvre arrondie éversée (Fig. 1, n° 8) s'inspire manifestement d'une forme de campanienne (type Lamb. 28). Le bol apparenté au type "Roanne" (Fig. 1, n° 10) est assez courant puisque attesté en 5 exemplaires, tous non peints. Enfin, comme dans l'horizon contemporain de Massongex (VS), la présence de pots à provisions à bord horizontal

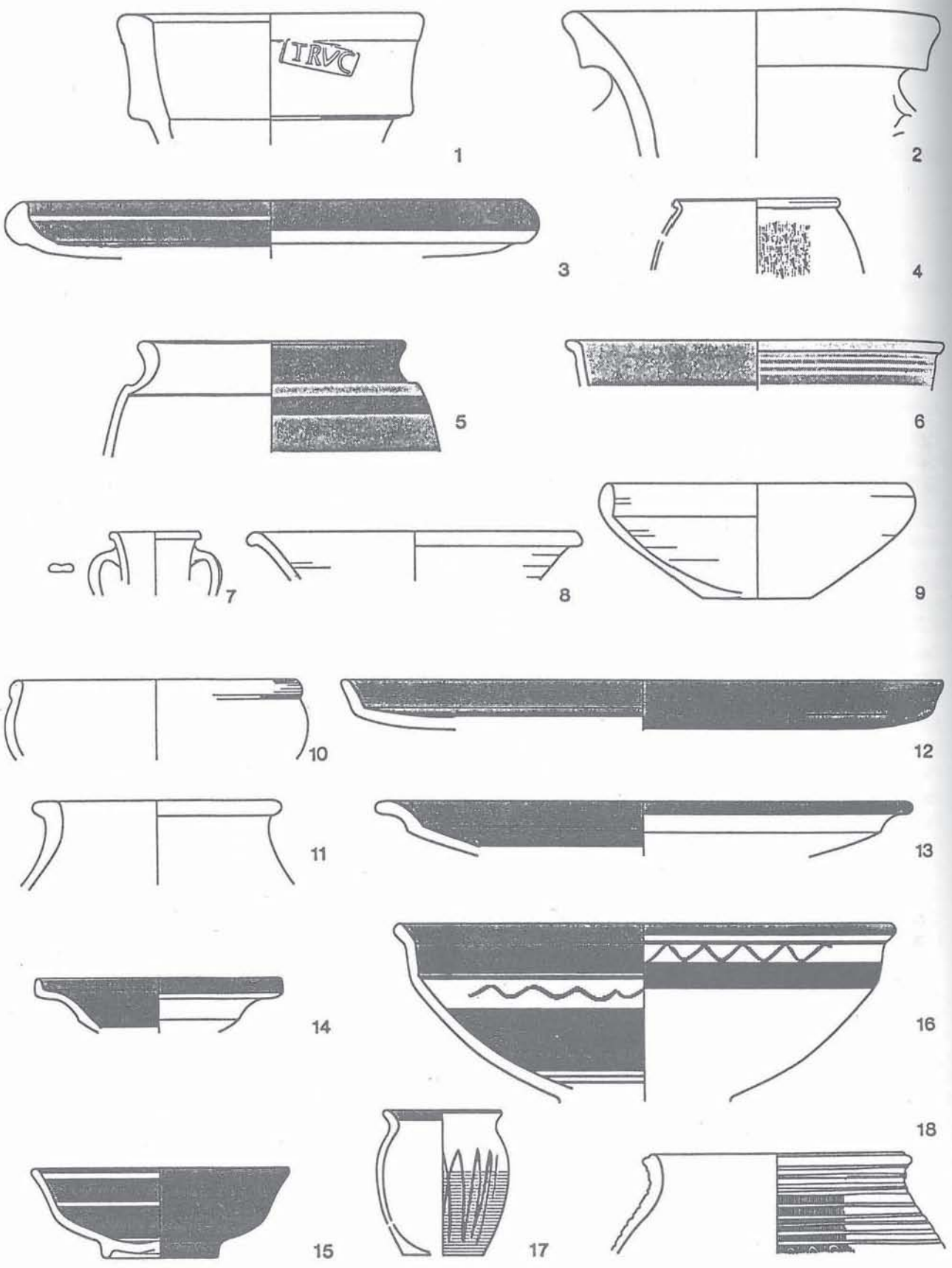

Figure 1 - Céramiques du site de Saint-Gervais (Genève).

(Fig. 1, n° 11) est observée ; cette forme est également bien documentée, à Lyon, dans le dernier tiers du Ier s. av. J.-C. (9).

III. LES CERAMIQUES GRISES FINES

Les formes basses dominent largement le registre typologique de cette catégorie ; les plats à paroi oblique (Fig. 1, n° 12) et à marli (Fig. 1, n° 13) dérivent des types de céramique campanienne Lamb. 5/7 et 36. La forme complexe de la coupelle n° 14 demeure sans parallèles. La coupelle carénée n° 15, dérive de formes déjà signalées pendant La Tène D1 à Genève (10) ; elle est accompagnée par de nombreuses coupes hémisphériques et carénées (Fig. 1, n° 16). Le profil de ces dernières se démarque nettement de ceux reconnus dans les horizons La Tène D1 découverts dans le port de Genève (11). Le gobelet n° 17, inconnu plus anciennement, se rencontre à Bâle-Münsterhügel, dans un niveau contemporain (12).

IV. LES CERAMIQUES GROSSIERES

Peu représentée dans les horizons La Tène D1 du port de Genève, cette famille connaît un développement spectaculaire au sein de cet ensemble. Les jattes tronconiques à bord replié sont de loin les plus fréquentes ; elles sont accompagnées par des marmites tripodes à lèvre en gouttière, ainsi que par de rares jattes hémisphériques dont les bords sont parfois savamment cannelés. Les pots à cuire, dont les bords sont presque tous repris au tour, sont également bien représentés. Dans leur majorité, ils présentent une morphologie déjà bien attestée à Genève (13) ; des variantes, à l'ornementation plus complexe, se rencontrent cependant (Fig. 1, n° 18). Cette énumération ne saurait être complète sans la mention de 4 *dolia* dont les lèvres, en majorité cannelées, sont comparables à celles mises au jour à Bâle-Münsterhügel et à Massongex (VS)(14).

V. DATATION

La rareté surprenante du matériel importé, également constatée dans un horizon contemporain récemment étudié à Massongex-*Tarnaiae* (horizon E), ne facilite guère la définition d'une fourchette chronologique (15). La présence de céramique campanienne et d'amphores Dressel 1C, alliée à l'absence de sigillée -rendue significative par l'importance numérique de l'ensemble étudié- induit de prime abord une datation ancienne. Cependant, la majorité du matériel amphorique (Dressel 9, 2/4), ainsi que les céramiques à parois fines, permettent de situer indiscutablement la constitution de cet ensemble dans le dernier tiers du Ier s. av. J.-C.

Le registre des céramiques régionales s'inscrit dans la même tendance chronologique : les plats à engobe interne rouge pompéien côtoient des pots à col cintré peints en rouge, des cruches à col cylindrique ainsi qu'un nombre élevé de céramiques à pâte claire (coupes à bord en amande, bols apparentés au type Roanne, pots à provisions). Toutes ces formes, qui se rencontrent dans des contextes plus tardifs à Genève, Nyon et Vidy-*Lousonna*, apparaissent déjà dans l'horizon E de Massongex (VS) dont la datation s'établit entre 30 et 20/15 av. n.è. La typologie de la céramique grise fine, en particulier les imitations de modèles importés, ne contredit pas cette périodisation.

La présence de nombreux fragments de sigillée arétine appartenant exclusivement aux services 1b et 1c (16), dans l'occupation scellant le remblai analysé, fournit un *terminus ante quem* qui ne saurait être postérieur à l'horizon ancien du *limes* germanique (camps de Dangstetten, Oberaden, Rödgen).

L'ensemble des éléments chronologiques évoqués, renforcé par la présence d'un potin séquane et d'une fibule à collerette, permet de proposer une datation comprise entre 40 et 20 av. J.-C. pour ce complexe.

Sa comparaison avec l'horizon contemporain de Massongex (VS) révèle une grande homogénéité tant dans la rareté des céramiques fines importées que dans le registre formel des céramiques régionales. Les échanges commerciaux à longue distance sont pourtant bien attestés sur ces deux sites par la présence d'amphores aux origines tant italiques qu'ioniennes ou ibériques. Formidable par ses dimensions, l'ensemble de Saint-Gervais permet de saisir la réalité d'une influence romaine en pleine expansion qui, au-delà des seules importations, se manifeste par l'adoption d'un nombre croissant de récipients d'origine locale (cruches, plats "pompéiens", bols ou coupes en pâte claire) dont les formes ou les techniques de fabrication découlent de modèles méditerranéens. Les nombreuses analogies observées entre les ensembles massongerains et genevois révèlent l'ampleur de cette influence qui, loin d'être seulement ponctuelle, s'exerce dans l'ensemble du bassin lémanique, porte traditionnelle du Plateau suisse sur le monde méditerranéen.

NOTES

(1) Toute notre reconnaissance va à Ch. Bonnet et B. Privati pour la mise à disposition de ce mobilier ; ce travail n'aurait pu voir le jour sans leur appui, ni sans l'aide amicale apportée par I. Plan. Pour le potin séquane, cf. A. Geiser *et alii, Les monnaies de Saint-Gervais* ; pour la fibule, détermination de V. Rey-Vodoz.

(2) Nb = Nombre de tessons ; NMI = Nombre minimum d'individus.

(3) Détermination G. Kaenel. Ce type domine le spectre formel de la campanienne A dans la phase 4nD de l'îlot Nord de Lattes-*Lattara*, dont la datation se situe entre 50 et 25 av. J.-C. M. PY *et alii*, *Lattara 3, Fouilles dans la ville antique de Lattes*, 1990, p. 256 et fig. 10-12 à 10-15. Par ailleurs, un fragment de coupelle sigillée a également été découvert ; comme il provient de la surface du remblai, peut-être contaminé par les niveaux successifs, nous avons choisi de ne pas le prendre en considération.

(4) Lattes : Py *et alii* 1990, phase 4nD, fig. 10-13, nº 10 ; Lyon : C. GOUDINEAU *et alii*, Aux origines de Lyon, *D.A.R.A.*, 2, 1989, p. 102, fig. 72, nº 13.

(5) Nos vifs remerciements à S. Martin-Kilcher pour cette détermination.

(6) *Trier, Augustusstadt der Treverer. Stadt und Land in vor-und frührömischer Zeit*, catal. d'exposition, Rheinisches Ladesmuseum Trier, 1984, Mayence, p. 174-180, pl. 41, nº 32-33.

(7) Pour le bassin lémanique, cf. Nyon : J. MOREL et S. AMSTAD, Noviodunum II. Un quartier romain de Nyon : de l'époque augustéenne au IIIe s., *C.A.R.*, 49, 1990, pl. 5, nº 31 ; *Lousonna*-Vidy : G. KAENEL *et alii*, Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna, Lousonna 2, *C.A.R.*, 18, Lausanne 1980, pl. 35, nº 433 ; Massongex-Tarnaiae : M.-A. HALDIMANN, P. CURDY *et alii*, Aux origines de Massongex (VS) ; *Tarnaiae* de La Tène finale à l'époque augustéenne, *A.S.S.P.A.*, 74, 1991, pl. 7, nº 83. Pour leur origine, cf. Ch. GOUDINEAU, Note sur la céramique à engobe interne rouge pompéien. *M.E.F.R.*, 82, 1970, p. 159-186.

(8) Nyon : Morel, Amstad 1990, pl. 7, 45 ; Massongex : Haldimann, Curdy *et alii* 1991, pl. 7, nº 86.

(9) Lyon : Goudineau *et alii* 1989, fig. 73, nº 26 ; Massongex : Haldimann, Curdy *et alii* 1991, pl. 8, nº 93-95.

(10) C. BONNET *et alii*, Les premiers ports de Genève, *A.S.*, 12, 1989, fig. 19, nº 17.

(11) Bonnet *et alii* 1989, fig. 19, nº 19.

(12) A. FURGER-GUNTI, Die Ausgrabungen im Basler Münster I, *Basler Beiträge zur Ur-und Frühgeschichte*, 6, 1979, Schicht 2, nº 194.

(13) D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève*, Genève, 1981, nº 77.

(14) Bâle : Furger-Gunti 1979, Schicht 2, nº 153 ; Massongex : Haldimann, Curdy *et alii* 1991, pl. 8, nº 97.

(15) Les contextes contemporains de Lyon et Ivrea (Piémont), par exemple, ont fourni des pourcentages appréciables de céramiques fines importées. La présence de sigillée précoce est, en particulier, bien documentée au Verbe Incarné à Lyon, alors qu'à Ivrea, ce sont les céramiques à vernis noir padanes qui dominent. La rareté de ces catégories de matériel, tant à Genève qu'à Massongex, ne trouve actuellement aucune explication satisfaisante. Pour Lyon, cf. Goudineau *et alii* 1989, p. 102-103 et fig. 72 ; pour Ivrea, cf. L. BRECCIAROLI TABORELLI, Un contributo alla conoscenza dell'impianto urbano di Eporedia (Ivrea) : lo scavo di un isolato a porta Vercelli, dans *Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte*, 6, 1987, p. 116-131 et pl. XXXIX-XLV.

(16) Les sigillées arétines du service II n'apparaissent que pendant la troisième période d'occupation, mise en évidence sur le site (Ch. Bonnet et B. Privati, fig. 1, 3), conjointement avec les premières imitations de sigillées helvétiques (plats Drack 1 et coupes Drack 22).

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Nicole JOBELOT
Didier VERMEERSCH

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DE DEUX CÉRAMIQUES EN ILE-DE-FRANCE : LA CÉRAMIQUE TYPE BESANÇON ET LA CÉRAMIQUE DORÉE AU MICA (*)

I. INTRODUCTION

Cet exposé portera sur deux céramiques très différentes l'une de l'autre, la céramique type Besançon d'une part, la céramique dorée au mica d'autre part, qui ont néanmoins en commun le fait d'utiliser le mica comme couverte. Ces deux céramiques constituent généralement un pourcentage très réduit du matériel trouvé en fouille et c'est sans doute la raison pour laquelle elles n'ont fait l'objet que de peu d'études.

La céramique type Besançon a été définie, en 1972, par A. et M. Ferdière. Elle couvre, en gros, la période gallo-romaine précoce (de 52 avant à 40 après J.-C. environ) ; sa typologie paraît restreinte à trois formes principales.

La céramique dorée au mica a fait l'objet d'articles de M. Tuffreau-Libre, en 1978, et de J. Willems, en 1988. Nous pensons nécessaire de souligner dès l'abord que, contrairement à la céramique type Besançon, la céramique dorée au mica ne constitue pas un groupe techno-typologique homogène. Cette appellation recouvre, en fait, un nombre indéterminé de fabrications différentes, largement étalées dans le temps et dans l'espace, mais recourant toutes au même traitement de surface, partiellement ou en totalité.

Après avoir abordé quelques-uns des problèmes techniques posés par l'obtention et l'utilisation du mica, problèmes communs aux deux céramiques, nous examinerons les formes trouvées en Ile-de-France, d'abord en céramique type Besançon, puis en céramique dorée au mica.

(Remarque : l'expression "dorure au mica" paraît la meilleure pour désigner ce type de couverte parce qu'elle est factuelle. Pour éviter toute ambiguïté, l'adjectif "micacé" devrait être réservé aux pâtes contenant des paillettes).

II. QUELQUES PROBLEMES TECHNIQUES LIES A L'UTILISATION DU MICA

1. Origine du mica comme matière première.

A l'évidence, la céramique dorée au mica, imitant des récipients métalliques, servait de substitut à une vaisselle plus luxueuse, donc plus chère (cette notion d'imitation d'une vaisselle plus "luxueuse" est-elle applicable à la céramique type Besançon ? Nous ne désirons pas entrer dans cette discussion et nous nous bornons à constater les faits). Afin de répondre à la demande, des ateliers créatifs ont dû s'aviser d'utiliser le mica présent dans leur région. Dans cette optique, l'aire de diffusion considérable de la céramique dorée au mica (Belgique actuelle, Pays-Bas, Rhénanie, Angleterre, France du Nord, comme l'indique M. Tuffreau-Libre, mais aussi plus au sud) et, d'autre part, l'abondance d'autres fabrications ayant des pâtes micacées rendent nécessaire l'existence d'ateliers locaux.

Cette hypothèse vient d'être confirmée par la découverte, dans les Yvelines, de trois ateliers ayant produit de la céramique dorée au mica, Epône et Jouars-Pontchartrain au milieu du Ier s. ap. J.-C. et La Boissière-Ecole au IIIème. A proximité de ce dernier atelier, se trouvent des sables contenant des couches fortement micacées, épaisses de quelques centimètres. Les potiers avaient donc, sous la main, le mica nécessaire à la dorure de leurs vases.

On peut supposer aussi que le mica pouvait être expédié sur de plus ou moins longues distances mais cette pratique semble un peu aléatoire. Il paraît raisonnable de penser que les potiers pratiquant la dorure obtenaient leur matière première non loin de leurs ateliers.

2. Obtention et emploi du mica.

(Les observations ont été faites à l'oeil nu).

La dorure se présente, à la surface des récipients,

comme une couche de paillettes mais aussi de particules fines ou très fines de mica, presque de la poudre, allant parfois jusqu'à donner l'illusion parfaite du bronze. Le mica pourrait avoir été incorporé à un liant car, lorsque les paillettes sont inexistantes et ont probablement disparu par usure, il paraît subsister en surface une matière opaque et d'aspect métallique. Ces observations sont valables plutôt pour les récipients datant du début de notre ère. Ultérieurement, au IIème s. par exemple, les paillettes semblent "adhérer" au vase, sans liant.

Comment obtenait-on du mica pur car les dorures ne contiennent pas d'impuretés ? Si on met du sable micacé dans de l'eau, toutes les particules, y compris les paillettes, tombent au fond du récipient. Par ailleurs, si on met du sable micacé sur une surface plate en l'animant d'un mouvement circulaire, les paillettes montent bien en surface mais elles sont mêlées aux plus grosses impuretés : il y a concentration du mica mais sa purification reste à opérer. Le problème demeure.

Autre problème non résolu : comment réduisait-on éventuellement le mica en particules fines, voire en poudre ? Il est en effet très difficile de fragmenter les paillettes car, en raison de leur structure, elles glissent les unes sur les autres (1).

Le mica était probablement appliqué sur des vases encore humides (au pinceau ? par trempage ?).

III. PRESENTATION DES FORMES DES DEUX CERAMIQUES

Pour ne pas alourdir cet exposé, nous présenterons les formes venant de quelques sites seulement. Cette présentation a un caractère hétérogène car la nature des renseignements varie d'un site à l'autre. Le matériel associé n'est pas dessiné, ce qui eût entraîné un travail trop considérable.

Le diamètre indiqué est celui du niveau supérieur du vase, c'est-à-dire de la circonférence sur laquelle il repose si on le retourne.

L'appellation "urne", adoptée pour une forme de vase à lèvre moulurée en céramique type Besançon (Ferdière 1972), a été étendue à une forme de vase en céramique dorée au mica, définie à partir du site de la rue de l'Abbé-de-l'Epée, à Paris. En effet, cette forme possède aussi une lèvre moulurée et est déjà appelée "urne" par certains auteurs. Il a donc paru commode d'adopter ce terme bien qu'il paraisse un peu réducteur (urne funéraire).

Les urnes n'ont pas été toutes dessinées car il s'agit de variations sur un thème unique.

1. Céramique type Besançon.

Cette céramique a fait, en 1972, l'objet d'une étude d'A. et M. Ferdière qui, à notre connaissance, est la seule qui lui ait été consacrée. Elle a été ainsi nommée par eux car, à l'époque, un atelier de potier fouillé à Besançon constituait "le seul site d'atelier connu ayant sûrement produit ce type de céramique".

Reprenant les termes de cette étude, nous rappellerons que "la pâte en est toujours à fort dégraissant, à base siliceuse, parfois calcaire. Les couleurs varient du brun clair au noir, parfois sur un même vase (cuisson réductrice, dans des fours sans sole ?). La pâte, surtout dans la partie lissée (col), contient en général de nombreuses paillettes de mica doré (surtout) ou argenté, à effet décoratif (?)".

Cette céramique est très abondante dans le centre de la France où les auteurs la considèrent comme "fossile directeur de la transition culturelle Tène III-gallo-romain classique, période dénommée gallo-romaine précoce..., allant de 52 av. J.-C. à environ 40 ap. J.-C.".

A la description ci-dessus, toujours d'actualité, nous nous permettrons d'ajouter que, si les panses sont modelées, les bords doivent être tournés, étant donné leur régularité. Les pâtes sont souvent très micacées. La dorure est appliquée, apparemment, sous forme d'engobe plus ou moins épais.

a. Typologie, chronologie et diffusion (Fig. 1).

La céramique type Besançon a peu de formes, essentiellement les trois définies par A. et M. Ferdière : urne (la plus fréquente), écuelle ou jatte et *dolium*. Ces formes, du moins l'urne et le *dolium*, apparaissent au Ier s. av. J.-C., un peu avant la Conquête, semble-t-il, sur plusieurs sites de la Tène Finale. Le point de départ des écuelles est plus incertain.

Compte tenu du faible répertoire de la céramique type Besançon, il a paru préférable, plutôt que de rechercher des points de comparaison lors de la description des formes, de recenser les publications ayant fait état de cette fabrication. Ce qui a permis de dresser une carte de diffusion de cette céramique (Fig. 1) et d'obtenir des datations utiles à notre propos (les sites sont répertoriés par forme).

Dolia :

- Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne) : site de la fin de la Tène III, *dolium* d'une facture archaïque, "antérieure à la Conquête" (Bulart 1981, fig. 10).
- Chelles (Seine-et-Marne) : *dolium* identique à celui de la rue de l'Abbé-de-l'Epée à Paris ; dorure sur le bord et le haut de panse, pâte micacée ; 30-20 av. J.-C. ? (2).
- Melun (Seine-et-Marne) : période augustéenne-première moitié du Ier s. ap. J.-C. (Melun catal. coll. 1990, p. 58, n° 64).

Urnes :

- Les Mureaux (Yvelines) : phase III du site (phase commençant dans les années 40 av. J.-C. et allant jusqu'à la période augustéenne) et toute la période augustéenne jusqu'à Tibère (Barat 1990, n° 52 à 56).
- Paris, rue Cujas (5ème) : fosses "d'époque augustéenne plus ou moins tardive" (Bouthier 1973).
- Saint-Germain-Laxis (Seine-et-Marne) : fin du Ier s. av. J.-C. et les deux premiers tiers du Ier s. ap. J.-C. (Cottard 1989, n° 91 à 94).
- Melun (Seine-et-Marne) : période augustéenne-milieu du Ier s. ap. J.-C. (Melun catal. coll. 1990, p. 58, n° 1 et 66).
- Chartres (Eure-et-Loir) : début, puis milieu du Ier s. ap. J.-C. (Sellès 1988, n° 10, 11, 27 à 29).
- Epiais-Rhus (Val-d'Oise) : (Lemoine 1972, n° 41).
- Santeuil (Val-d'Oise) : en cours d'étude.
- *Camulodunum* (Colchester, Grande-Bretagne) : Tibère-Claude, peut-être Néron (Hawkes 1947, n° 262).
- Magny-en-Vexin (Val-d'Oise) : Néron ? (Lemoine 1972, p. 90, note 16).

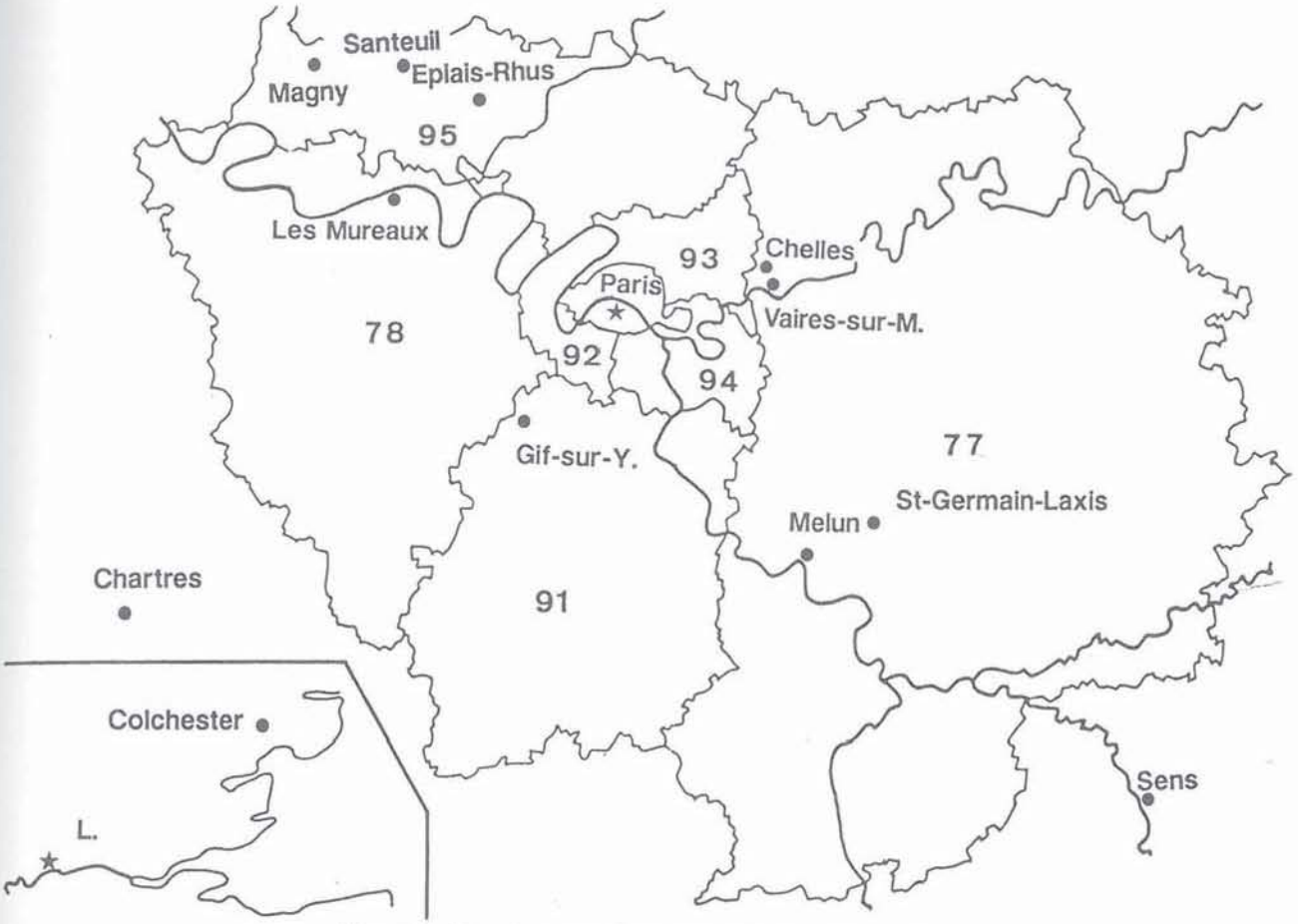

Figure 1 - Céramique type Besançon. Carte des noms cités.

- Sens (Yonne) : 50-120 ap. J.-C. (Yonne catal. coll. 1989, n° 204 c).

Ecuelles :

- Les Mureaux (Yvelines) : phase III du site (voir *supra*) et période augustéenne au cours de laquelle cette forme se raréfie progressivement (Barat 1990, n° 59).

- Melun (Seine-et-Marne) : période augustéenne-première moitié du Ier s. ap. J.-C. (Melun catal. coll. 1990, p. 58, n° 10).

- Saint-Germain-Laxis (Seine-et-Marne) : (Cottard 1983, n° 95).

- De la céramique type Besançon, sans autre précision, est mentionnée sur un site de Gif-sur-Yvette (Essonne) allant de la fin de la Tène III au milieu du Ier s. de n.è. (Giganon 1982, p. 126).

b. Description des formes.

Compte tenu du nombre restreint de formes, nous donnerons seulement quelques exemples (Fig. 2, n° 1 à 14) provenant de sites parisiens (3). Nous avons conservé le terme "écuelle" pour désigner une forme ouverte, plus ou moins profonde, avec un bord aplati et mouluré, forme appelée parfois "jatte".

On notera que ces formes peuvent comporter des variantes :

- les urnes ont des bords comportant un ou deux sillons ; leur haut de panse est plus ou moins anguleux ; leur ouverture est plus ou moins large par rapport à leur panse ;

- l'écuelle n° 10 a une paroi droite et un bord comportant deux sillons ;

- les écuelles n° 11 et 12 ont une paroi légèrement arrondie et un bord comportant trois sillons.

2. Céramique dorée au mica.

La céramique dorée au mica est toujours une céramique claire dont les teintes vont du rose orangé au marron clair (4). Les pâtes, assez fines, sont parfois grises à coeur et, dans de rares cas, entièrement noires entre deux pellicules claires. Elles sont souvent micacées. La dorure couvre généralement le bord et le haut de panse, et parfois l'intégralité de la surface extérieure.

Les formes présentées ici viennent de deux sites parisiens et d'un site des Yvelines. Les sites dont il est question dans l'étude plus complète dont est extrait le présent exposé font l'objet de la Fig. 3.

Mis à part de rares cas (voir *infra* "Commentaires", dernier alinéa de "Divers"), tous les vases de céramique dorée au mica sont tournés.

a. Paris, Rue de l'Abbé-de-l'Epée (5ème)(547)(5).

Responsable : Commission du Vieux Paris (Ph. Marquis).

Matériel en cours d'étude (Fig. 4).

Les couches précoces du site, qui va de 15 av. J.-C., environ, à la fin du IVème s ap. J.-C., ont livré une quarantaine de récipients en céramique dorée au mica,

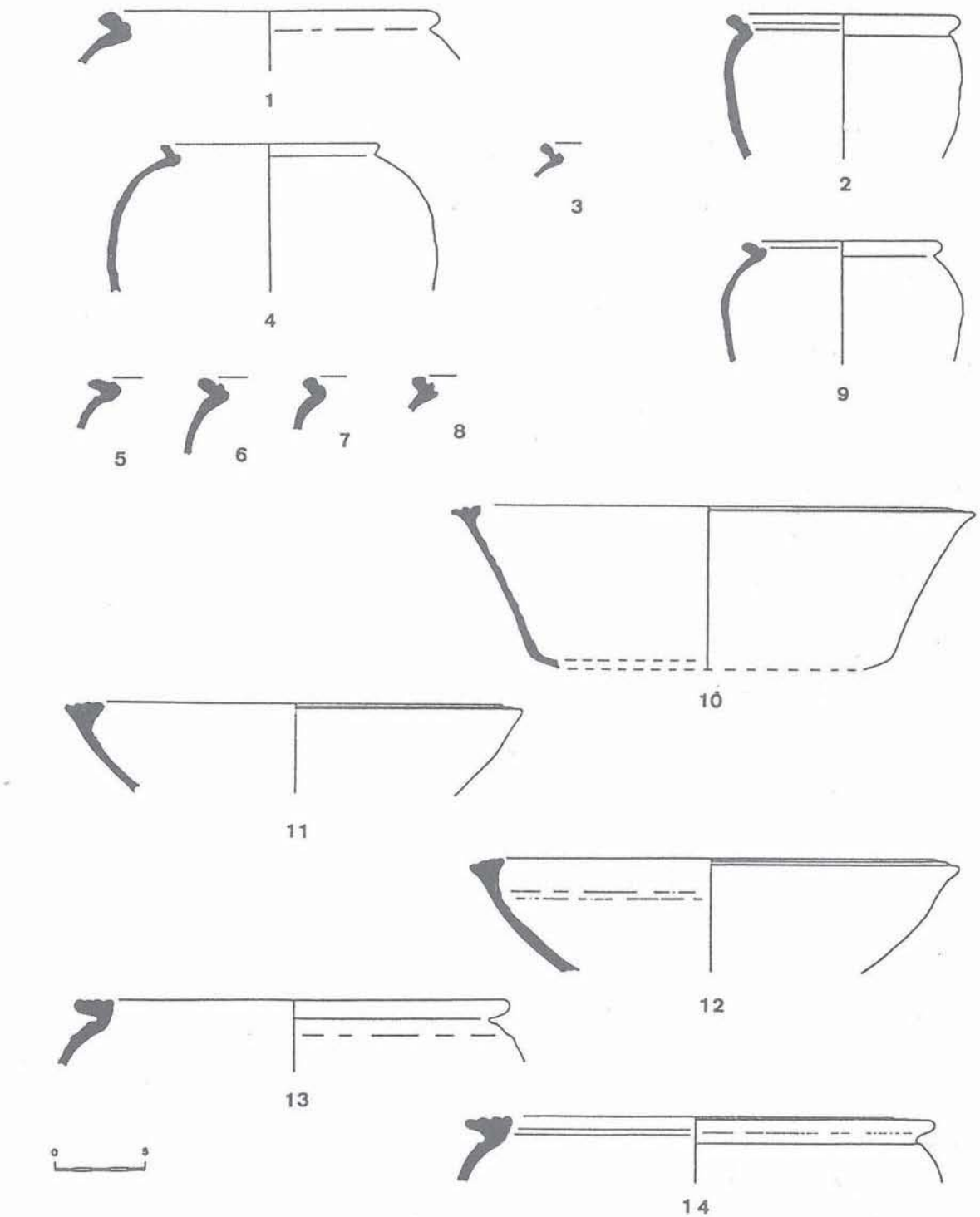

Figure 2 - Céramique type Besançon. Formes principales.

ainsi qu'une quinzaine en céramique type Besançon qui seront utilisés ici à des fins comparatives, dans une perspective chronologique.

Sur la quarantaine de récipients dorés au mica, trente vases présentent les mêmes caractéristiques suivantes (Fig .4, n° 15 à 26) :

- une forme fermée à ouverture assez large,
- un bord éversé et mouluré comportant un sillon plus ou moins prononcé,
- un petit col concave se greffant sur la panse par une légère inflexion (peu marquée, voire inexistante, sur les plus petits vases),
- une panse peu arrondie (les fonds manquent),
- des surfaces généralement brun-rouge, parfois rose-orangé ; la pâte est brun-rouge, parfois gris foncé à cœur, finement micacée,

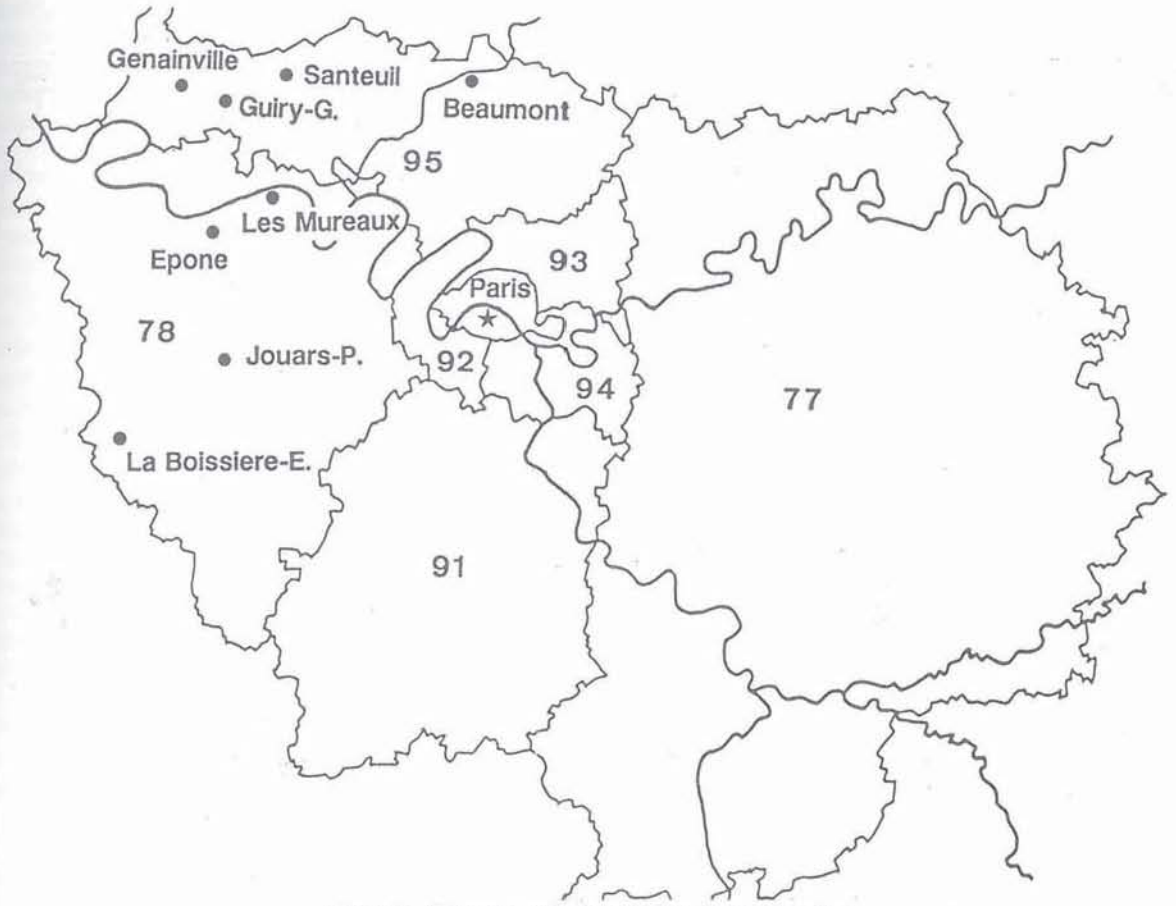

Figure 3 - Céramique dorée au mica. Carte des sites.

- la dorure est posée sur le bord et le col ; elle peut déborder sur le haut de panse.

Ces vases sont des variantes de la forme "urne" qui ne diffèrent entre elles que par leur bord plus ou moins épais, allongé ou mouluré. Ils appartiennent, probablement, à une même fabrication. Leur diamètre d'ouverture va de 8 à 17 cm. Sept lames minces ont été faites sur ces urnes (6).

Essai de datation : en dehors du fait qu'il s'agit de couches précoces, il était difficile de dater avec précision les urnes ci-dessus. Certains considèrent, en effet, que les urnes type Besançon ont pu évoluer vers des fabrications plus fines en céramique claire.

Sur le site de la rue de l'Abbé-de-l'Epée, le problème était le suivant : ces urnes en céramique dorée au mica représentent-elles ou non un aboutissement des urnes type Besançon, au terme d'un processus évolutif ?

Or, l'examen du diagramme stratigraphique montre que, si l'urne type Besançon apparaît dans les niveaux les plus profonds, elle est rapidement rejointe par les urnes en céramique dorée au mica et qu'il y a, ensuite, "imbrication" des deux fabrications. Nous pensons donc que les deux types d'urnes ont coexisté, à partir de l'époque augustéenne ou de la fin de celle-ci. Par ailleurs, anticipant sur l'étude du site de l'Ecole des Mines, à Paris, on notera que les urnes en céramique dorée au mica et celles en céramique type Besançon sont encore présentes dans des couches tibéro-claudiennes. Il y a donc bien eu coexistence (et non filiation) entre deux fabrications dont l'une est de tradition Tène III tandis que l'autre est plus évoluée et indicatrice de tendances nouvelles. Bien entendu, cette hypothèse, basée sur deux sites, nécessite confirmation.

Les autres formes de céramique dorée au mica sont les suivantes (Fig .4, n° 27 à 35) :

n° 27 : assiette ; couleur brun clair ; pâte noire ; dorure à l'extérieur. Diam. 20 cm (Couche 3009).

n° 28 : bol (?) à lèvre éversée ; couleur brunâtre ; bord noirci ; pâte noire ; dorure sur le bord et l'intérieur. Diam. 14 cm (Couche 3000).

n° 29 : bol (?) ; tesson brûlé ; pâte noire ; dorure sur les deux faces. Diam. 20 cm environ (Couche 1156).

n° 30 : bol (?) à paroi verticale marquée par deux gorges ; couleur brun-rouge ; pâte marron, noire à cœur ; dorure sur le bord et l'extérieur. Diam. 11 cm (Couche 3300).

n° 31 : urne à bord épais et mouluré ; couleur et pâte rose ; abondant dégraissant type "céramique granuleuse" ; dorure sur le bord et l'extérieur. Diam. 9 cm (Couche 3048).

n° 32 : cruche ou amphorette ; rebord extérieur décoré de bossettes surcreusées ; couleur et pâte beige ; dorure sur l'intérieur de l'embouchure et l'extérieur. Diam. 8 cm.

n° 33 : petite anse de cruche à un sillon ; couleur et pâte brun-rouge ; traces de dorure (Couche 2000).

n° 34 : bol (?) ; couleur marron, tesson noirci ; pâte marron, grise à cœur ; dorure sur le bord et à l'extérieur. Diam. 14,5 cm (Couche 3134).

n° 35 : écuelle à bord aplati et mouluré ; tesson brûlé ; pâte marron ; traces de poix à l'extérieur ; dorure sur le bord et à l'intérieur. Diam. 22 cm environ (Couche 1140).

Les neuf récipients ci-dessus ont fait l'objet de lames minces.

Essai de datation : l'écuelle en céramique dorée au mica n° 35, à bord aplati et mouluré, est présente aussi rue Gay-Lussac, à Paris, et à Epiais-Rhus (Val-

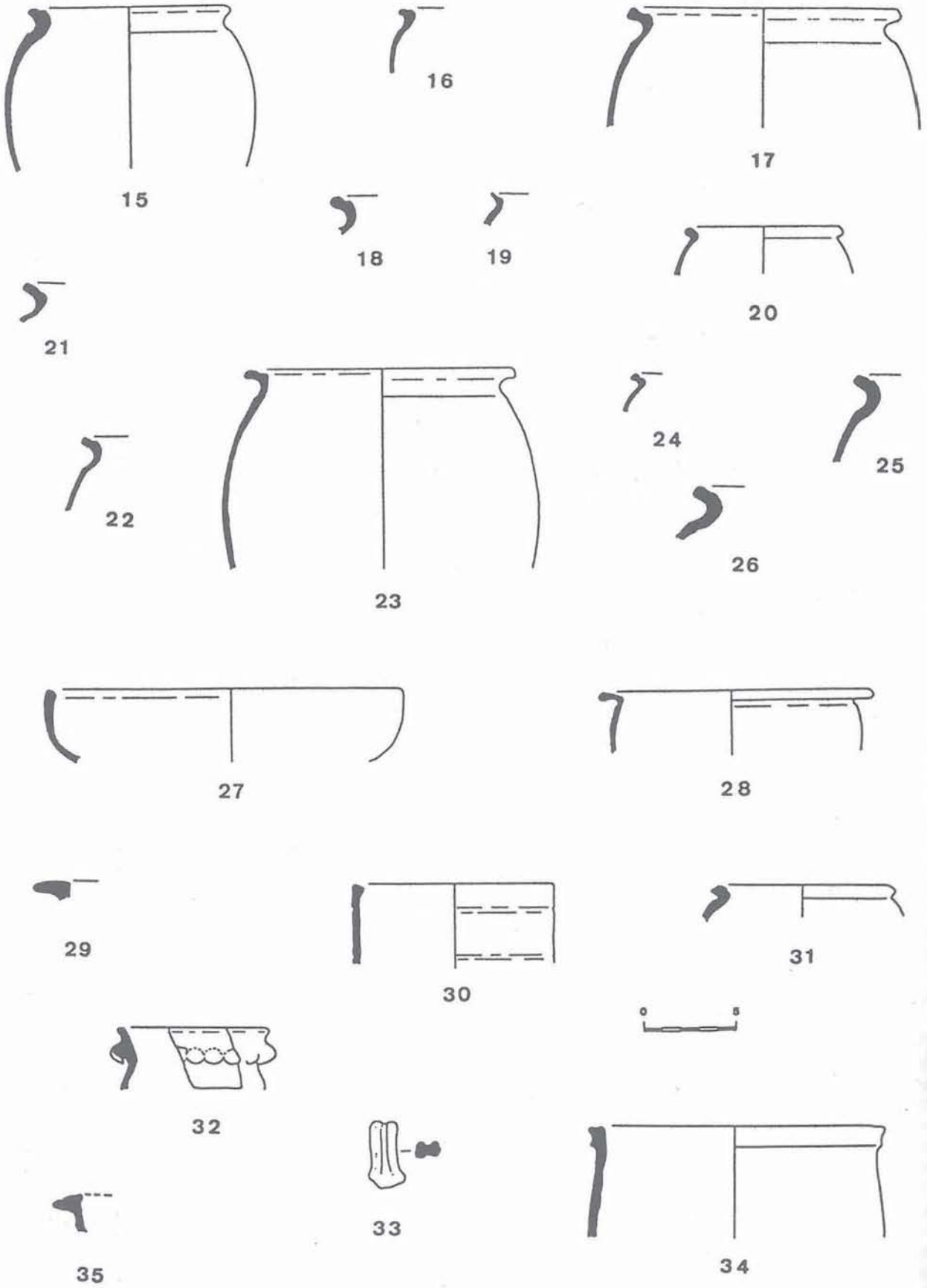

Figure 4 - Céramique dorée au mica. Rue de l'Abbé-de-l'Epée, Paris.

d'Oise)(Lemoine 1972, p. 40). Cette forme pose le même problème que les urnes. En céramique type Besançon, elle est fréquente aux Mureaux "durant toute la phase III et la période augustéenne où elle se raréfie progressivement" (Barat 1990, p. 59). (*Nota* -la phase III des Mureaux va des années 40 av. J.-C. au début de la période augustéenne).

Il est donc évident, concernant la chronologie respective des écuelles en céramique type Besançon et celles en céramique dorée au mica, que les premières sont antérieures aux secondes. Cependant, comme pour les urnes, les deux ont dû coexister vers, ou à la fin de la période augustéenne.

b. Paris, Ecole des Mines (5ème)(597).

Responsable : Commission du Vieux Paris (D. Busson, S. Robin).

Matériel en cours d'étude (Fig. 5, n° 36 à 44).

Les couches précoces du site, qui commence aux alentours de 10 av. J.-C., ont livré une dizaine de récipients en céramique dorée au mica et une demi-douzaine en céramique type Besançon. Le matériel étant en cours d'examen, l'étude (à paraître et dont est extrait le présent exposé) donne, par couche, les principales fabrications associées aux récipients dorés au mica. Ces fabrications vont de la période augustéenne à Tibère-Claude ; on y remarque :

- la coexistence, jusqu'à l'époque tibéro-claudienne, d'une céramique de tradition Tène III (urnes type Besançon) avec d'autres céramiques techniquement évoluées,
- la présence d'un bol non tourné,
- l'existence de plusieurs formes de céramique "noire à pâte rougeâtre" (en abrégé, NPR), non encore répertoriées, vraisemblablement précoces (au sujet de la NPR, voir *infra* N. Jobelot et D. Vermeersch, La céramique noire à pâte rouge (NPR) : une première approche, dans cette même livraison).

n° 36 : bol tripode matérialisé par un pied et un fragment de panse ; surfaces couvertes d'un fin mica donnant l'illusion du bronze ; pâte assez fine, micacée, brune à cœur noirâtre. Le pied rappelle les anses en ruban ; large de 43 mm à sa base, il comporte deux profonds sillons ; il est positionné par rapport à une double rainure (Couche 1207). Des bols analogues figurent dans les fosses "d'époque augustéenne plus ou moins tardive" de la rue Cujas, à Paris (Bouthier 1973, para. F). Ils ont un bord aplati et mouluré (7).

n° 37 : assiette à bord évasé ; surfaces couvertes d'un fin mica ; pâte brun rouge avec un fin dégraissant micacé. Diam. 26,5 cm (Couche 1207). Forme "typique de la fin du règne d'Auguste" (Menez 1989, p. 39), présente à Néris, en Terra Nigra, ainsi qu'à St-Marcel (Allain 1966, III, 6) et Gergovie (Hatt 1947, pl. 13, 10).

n° 38, 40, 42 et 43 : urnes à bord mouluré ; dorure sur le bord et le haut de panse ; même fabrication que les urnes de la rue de l'Abbé-de-l'Epée.

n° 39 : vase à bord anguleux ; surfaces et pâte chamois ; dorure sur le bord et la face externe. Diam. 9,5 cm (Couche 1015).

n° 41 : vase (?) doré au mica. Diam. 16,5 cm (Couche 2018).

n° 44 : gobelet ; le tesson, probablement brûlé, est brunâtre ; traces de dorure.

c. Jouars-Pontchartrain (Yvelines).

Responsable : Service départemental d'archéologie des Yvelines (J.-M. Morin).

Matériel en cours d'étude. (Fig. 5, n° 45 à 49).

Un atelier de potiers, récemment fouillé et daté du milieu du Ier s. ap. J.-C., a livré des ratés de cuisson de diverses productions, au nombre desquelles des petites urnes à lèvre moulurée ; elles sont dorées au mica sur le bord et le haut de panse. Ces vases sont tournés et d'aspect moins fruste que des urnes en céramique type Besançon mais leur pâte contient des grains de quartz.

Ces petites urnes ont un bord plus grêle que celui des urnes de la rue de l'Abbé-de-l'Epée, à Paris. Provenant d'un atelier daté du milieu du Ier s. ap. J.-C., cette forme serait donc postérieure aux "grosses urnes" de la rue de l'Abbé-de-l'Epée qui ont dû commencer vers l'époque augustéenne.

IV. COMMENTAIRES

1. Céramique type Besançon.

La datation proposée (Ferdière 1972), allant du milieu du Ier s. av. à environ 40 après J.-C., est toujours valable en Ile-de-France. Les urnes semblent durer jusqu'à Claude, les *dolia* et les écuelles disparaissant plus tôt.

Avec sa pâte reconnaissable et ses trois formes principales, la céramique type Besançon constitue donc bien une fabrication caractéristique de la période gallo-romaine précoce comme l'établissait A. Ferdière dès 1972. Son aire de diffusion est considérable puisqu'on la trouve depuis le centre de la Gaule jusqu'en Grande-Bretagne et il serait fort utile d'en compléter la carte de répartition partout où c'est possible.

2. Céramique dorée au mica.

Compte tenu, notamment, de la qualité technique des récipients provenant de couches augustéennes de sites parisiens, qualité paraissant indiquer le dépassement d'une ère de tâtonnements, on peut penser que la production de céramique dorée au mica a dû commencer avant le Ier s. de n.è. dans le nord de la Gaule. Son terme est reculé au IIIème s. ap. J.-C. par la découverte de l'atelier de La Boissière-Ecole (Yvelines), avec des formes bien évidemment différentes puisque, comme nous l'avons indiqué au commencement de cette étude, il ne s'agit pas d'un groupe technotypologique homogène.

Il s'ensuit que la dorure n'a pas de signification chronologique puisqu'on trouve ce traitement de surface depuis le Ier s. av. n.è., probablement, jusqu'au IIIème s. ap. J.-C., en l'état actuel de nos connaissances.

3. Divers.

Concernant les influences réciproques, il semble évident que les urnes et écuelles en céramique dorée au mica dérivent des mêmes formes en céramique type Besançon dont elles reprennent, légèrement modifiés, les bords moulurés et la dorure sur le bord et le haut de panse.

De leur côté, les urnes en céramique dorée au mica, définies à partir du site de la rue de l'Abbé-de-l'Epée, à Paris, et datant vraisemblablement de l'époque augustéenne (de sa phase finale ?), ont pu inspirer les formes plus grêles des petites urnes de l'atelier de Jouars-Pontchartrain (Yvelines) daté du milieu du Ier s. de n.è. Vers la même époque, on trouve la copie conforme de ces petites urnes en NPR (type 154). La forme "urne", en céramique type Besançon, est exécutée en craquelé bleuté (Melun catal. coll., p. 58, n° 65) et en céramique grise ou noire.

Notons, pour terminer, à propos de la forme "urne", qu'il existe des productions intermédiaires, empruntant à la céramique type Besançon et à la céramique dorée au mica, certaines de leurs caractéristiques.

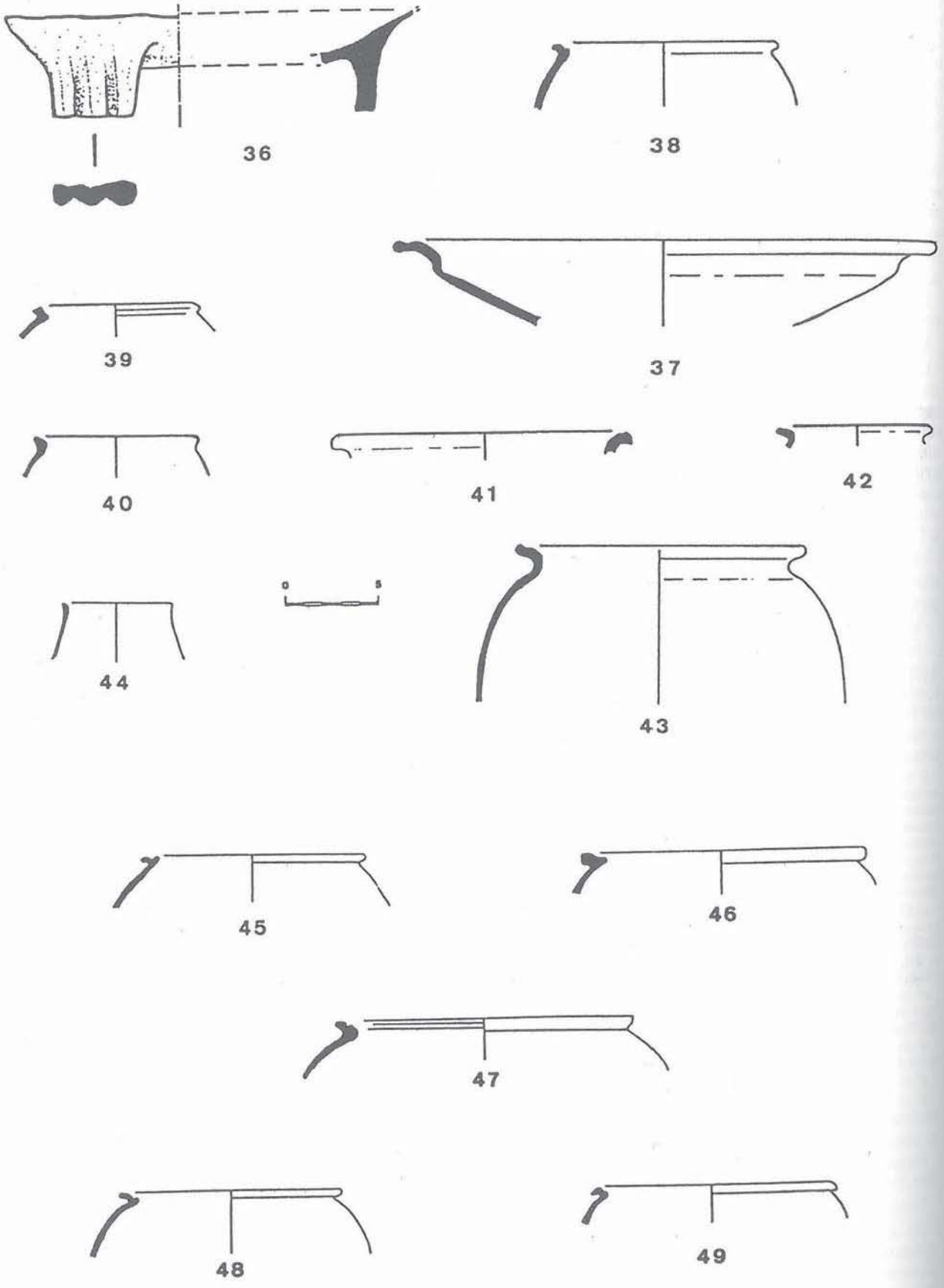

Figure 5 - Céramique dorée au mica. 36 à 44 : Ecole des Mines, Paris ; 45 à 49 : Jouars-Pontchartrain (Yvelines).

V. CONCLUSION

Les sites franciliens font apparaître la présence de fabrications de tradition Tène III (comme la céramique type Besançon), à côté de fabrications plus évoluées, probablement régionales (urnes en céramique dorée au mica). Elles s'ajoutent à d'autres productions régionales (Terra Nigra, Terra Rubra) et importées, identifiées comme étant d'époque augustéenne et du début du Ier s. de n. è.

L'étude de ces diverses productions devrait permettre de repérer la période charnière à laquelle, parallèlement aux fabrications traditionnelles, commencent à apparaître des variétés nouvelles et des importations, c'est-à-dire d'appréhender le rythme d'implantation, en Ile-de-France, de l'influence romaine.

VI. OBSERVATIONS DE LAMES MINCES RELATIVES A LA CERAMIQUE DE TYPE BESANÇON ET LA CERAMIQUE DOREE AU MICA. (D. V)

1. INTRODUCTION

L'étude de la céramique de type Besançon et de la céramique dorée au mica a été complétée par une observation, au microscope pétrographique à lumière polarisante, de 39 lames minces réparties de la façon suivante - (les numéros de formes et de figures font référence au texte de N. Jobelot).

Céramique de type Besançon :

Paris, rue de l'Abbé-de-l'Epée : 5 lames dont

- une jatte (lame n° 91026, Fig. 2, n° 10) ;
- un *dolium* (lame n° 91030, Fig. 2, n° 14) ;
- trois urnes (lame n° 91027, Fig. 2, n° 5 ; lame n° 91028, Fig. 2, n° 3 ; lame n° 91029, forme non représentée ici).

Paris, Ecole des Mines : 4 lames dont

- un *dolium* (lame n° 91032, Fig. 2, forme 11) ;
- deux urnes (lame n° 91035, Fig. 2, n° 4; lame n° 91037, Fig. 2, n° 1) ;
- un tesson informe (lame n° 91038).

Céramique dorée au mica :

Paris, rue l'Abbé-de-l'Epée : 18 lames dont

- huit urnes (lames n° 91008 et 91009, Fig. 4, n° 25 ; lames n° 91010, 91013, 91014 et 91020, Fig. 4, n° 26 ; lames n° 91021 et 91022, Fig. 4, n° 31) ;
- quatre bols (lame n° 91016, Fig. 4, n° 29 ; lame n° 91018, Fig. 4, n° 30 ; lame n° 91019, Fig. 4, n° 34 ; lame n° 91023, Fig. 4, n° 28) ;
- une cruche ou amphorette (lame n° 91012, Fig. 4, n° 32) ;
- une anse de cruche (lame n° 91015, Fig. 4, n° 33) ;
- une écuelle (lame n° 91017, Fig. 4, n° 35) ;
- une assiette (lame n° 91024, Fig. 4, n° 27) ;
- deux tessons informes (lames n° 91011 et 91025).

Paris, Ecole des Mines : 8 lames dont

- quatre urnes (lames n° 91031 et 91033, Fig. 5, n° 38 ; lames n° 91034 et 91042, Fig. 5, n° 43) ;
- deux assiettes (lames n° 91039 et 91041, Fig. 5, n° 37) ;
- un bol tripode (lame n° 91040, Fig. 5, n° 36) ;
- un gobelet (lame n° 91036, Fig. 5, n° 44).

Paris, rue Gay-Lussac : 2 lames sur tessons informes (lames n° P.538 123 et P.538 135).

Guiry-Gadancourt (95), *villa* des Terres Noires : 2 lames (n° 91002 et 91003) de céramiques dorées au mica, plus tardives.

L'observation au microscope polarisant nous a permis de classer les pâtes en plusieurs groupes, aussi bien pour les céramiques de type Besançon que pour les céramiques dorées au mica.

2. DESCRIPTION DES GROUPES

a. La céramique de type Besançon.

La céramique de type Besançon se caractérise par l'aspect grossier de ses inclusions qui dépassent parfois le centimètre ; cependant, trois groupes ont pu être déterminés. Il est à noter que deux lames de céramiques classées par N. Jobelot dans les céramiques dorées au mica sont à rapprocher des groupes de céramiques type Besançon, par la taille des inclusions ainsi que par les minéraux qui les composent. Il s'agit des lames n° 91033 et 91034, toutes deux de formes d'urnes.

Groupe 1 : Le fond de pâte est de couleur marron à gris avec de nombreux petits minéraux qui lui donnent un aspect grenu. Les inclusions sont grossières, mais relativement peu nombreuses. Les principales sont des feldspaths (plagioclases et orthoclases), du quartz, des fragments de roches cristallines, des opaques de couleur rouge et quelques minéraux lourds. Le mica n'apparaît pas dans les gros cristaux et il reste rare dans le fond de pâte.

Ce groupe comprend les lames n° 91026, 91028 et 91029, soit 3/11 de l'ensemble des lames.

Groupe 2 : Le fond de pâte est peu accessible du fait de l'abondance du mica. Il est de couleur beige foncé à marron et d'aspect très tourmenté. Parmi les inclusions grossières et plutôt anguleuses, le mica noir est majoritairement représenté et apparaît en larges plages. Les autres inclusions sont des feldspaths (plagioclases et orthoclases), du quartz, des fragments de roches cristallines et quelques minéraux lourds peu abondants.

Ce groupe comprend les lames n° 91027, 91030, 91032, 91033 et 91037, soit 5/11 de l'ensemble.

Groupe 3 : Il existe une forte ressemblance dans la composition des pâtes des groupes 2 et 3. Cependant, le fond de pâte est de couleur brun foncé à noir et sa structure est plus régulière ; les minéraux, quoique toujours grossiers, sont moins gros que dans le groupe 2 et, en particulier, les plages de mica noir.

Ce groupe comprend les lames n° 91034, 91035 et 91038, soit 3/11 de l'ensemble.

b. La céramique dorée au mica.

La céramique dorée au mica présente une structure beaucoup plus fine et régulière que la céramique de type Besançon. Les inclusions dépassent rarement le millimètre. Quatre groupes, numérotés à la suite des précédents, ont pu être distingués.

Groupe 4 : La pâte, hétérogène, recèle un dégraissant peu calibré et relativement peu abondant. Le fond de pâte, gris à orangé en lumière naturelle, est de couleur chatoyante en lumière polarisée, du fait de la présence de nombreux minéraux phylliteux en fines paillettes, en particulier des micas blancs du type séricite. Les inclusions les plus grosses sont des grains de quartz, de feldspaths, des micas blancs et noirs en

abondance, ainsi que des opaques et minéraux lourds, surtout des épidotes.

Ce groupe comprend les lames n° 91002, 91008, 91009, 91010, 91013, 91014, 91016, 91017, 91018, 91019, 91020, 91021, 91031, 91036, 91039, 91040, 91041, 91042 et P.538 123, soit 19/28 de l'ensemble des lames de la céramique dorée au mica.

Groupe 5 : Ce groupe se caractérise par une pâte hétérogène, un fond gris à orangé-rouge de minéraux phillileux peu abondants.

Les micas n'apparaissent pas dans les inclusions.

Ce groupe ne comprend que trois lames : n° 91003, 91015 et 91025, soit 3/28 de l'ensemble.

Groupe 6 : Cette céramique comporte une pâte sableuse aux inclusions de quartz nombreuses et bien calibrées. La ressemblance avec le groupe 1 de la céramique NPR d'Ile-de-France est frappante (voir *infra* N. Jobelot et D. Vermeersch, La céramique noire à pâte rougeâtre (NPR) : une première approche, dans la présente livraison).

Ce groupe associe une céramique très caractéristique à surface beige (lames n° 91016, 91023 et 91024) à une autre d'aspect extérieur rouge-orangé, tout à fait semblable à celles du groupe 4 (lame n° P. 538 135).

Groupe 7 : Le groupe 7 ne comprend que deux lames (n° 91012 et 91022) caractérisées par des structures semblables, à inclusions assez grosses, mais peu nombreuses et éparses dans la pâte. Ces deux céramiques sont certainement de fabrications différentes.

3. COMMENTAIRE

a. La céramique de type Besançon.

Il est important de noter qu'en Ile-de-France, les céramiques de type Besançon ont des points communs évidents dans la composition de leur pâte : mêmes minéraux -excepté le mica, parfois absent- et mêmes fragments de roches. Ceci indique une même région (au sens large) de fabrication.

Au contraire, la présence importante de mica noir, ou son absence totale, est un élément discriminant qui laisse envisager soit des ateliers différents, soit une évolution technique. L'étude porte sur trop peu d'éléments pour avoir un caractère définitif et il pourrait aussi s'agir de filons géologiques différents, mais issus d'un même endroit.

L'existence d'urnes dorées au mica (lames n° 91033 et 91034), technologiquement intermédiaires entre le type Besançon (la structure et la composition de la pâte) et la céramique dorée au mica (l'aspect extérieur), va dans le sens d'une évolution technique telle que la définit N. Jobelot, présidée par un choix de matériaux plus fins, et sans doute une extension de l'aire géographique de fabrication des mêmes formes (les urnes) associées à d'autres types par des matériaux géologiquement différents et donc provenant d'autres régions.

b. La céramique dorée au mica.

Les observations faites au microscope pétrographique confirment, s'il était encore nécessaire, que la céramique dorée au mica ne constitue pas un ensemble techno-typologique unique.

Il est cependant remarquable que la forme "urne" appartient quasi-exclusivement au groupe 4 -à l'exception des céramiques proches de la céramique de type Besançon et de l'urne n° 31 (Fig. 4), en pâte rose. Cette homogénéité va dans le sens d'une cohérence technologique et chronologique.

Le groupe 5 ne comprend que trois éléments. Ses caractéristiques pourraient s'expliquer par des formes particulières, comme les cruches par exemple (n° 33, Fig. 4 : anse), habituellement fabriquées en pâte claire. Il en irait de même pour le groupe 7 : urne n° 31 (Fig. 4) en pâte rose et cruche n° 32 (Fig. 4).

L'évolution chronologique peut être, pour une part, une explication des différences. La lame n° 91003 (Groupe 5), provenant de la *villa* des Terres Noires de Guiry-Gadancourt (95), est issue d'un contexte daté du IIème s. au plus tôt.

Le groupe 6, dont la structure se rapproche de celle du groupe 1 de la NPR, semble correspondre à un groupe techno-typologique particulier, caractérisé par sa pâte noire sableuse et sa surface beige (Fig. 4,n° 27 et 28).

c. Le problème de la couverte.

Dans tous les cas observés, le mica utilisé est un mica noir, du type biotite, le plus souvent. Aucun mica blanc n'a été vu dans la composition de la couverte, même lorsqu'il existe dans celle de la pâte.

Le mica noir apparaît sous forme de paillettes plus ou moins longues, quelquefois même très courtes, agglomérées dans une "colle" (lait d'argile ?) qui peut être très visible mais dont on ne perçoit parfois aucune trace.

Concernant le groupe 4, les paillettes de micas de la couverte sont plus importantes en taille que celles contenues dans la pâte.

Ces observations ont été faites sur les céramiques dorées au mica et sur les céramiques de type Besançon, sans qu'on puisse trouver de différences flagrantes.

d. Conclusion.

Etant donné le petit nombre d'observations, il est impossible de tirer une conclusion définitive, ni dans un sens, ni dans un autre.

Cependant, quelques pistes apparaissent concernant l'origine géologique des groupes repérés grâce à la différence de composition des inclusions. Il peut être tenu pour sûr que les céramiques du groupe 6 sont fabriquées en Ile-de-France, à partir des sables de Fontainebleau. Si les céramiques de type Besançon et les céramiques dorées au mica ont des origines géologiques différentes, il en va, sans doute, de même de leur lieu de production.

NOTES

(*) Cet exposé est l'abrégé d'une étude à paraître.

(1) Commentaires de B. Hofmann : "Techniquement, il faudrait utiliser le pluriel et dire céramique dorée "aux micas" plutôt que "au mica". Car, sur le plan géologique, tous ces silico-luminates de divers métaux portent des noms différents : biotites, phlogopites, lépidolites, muscovites, margarites... Sur le plan cristallin, tous ces micas ont des ressemblances : bonne tenue thermique, structure lamellaire et une certaine transparence, bien que leurs indices de réfraction puissent être légèrement différents.

Les micas se retrouvent effectivement dans plusieurs types de roches primaires qui, par érosion, ont donné des sables plus ou moins riches en "micas" et dont les potiers se sont servis avant tout comme dégraissants ; d'où ces céramiques dont les pâtes sont dites "micacées". Il est certain que des potiers ont mis à profit la structure lamellaire des micas contenus en fortes proportions dans quelques gisements de sables, pour qu'ils apparaissent en surface de telle sorte que les teintes sous-jacentes prises par les argiles (gris bleuté, jaune orangé...) donnent l'impression métallique. C'est par lissage superficiel que les lamelles de "micas" étaient attirées en surface et se plaçaient, parallèlement, à la surface.

Il est peu probable que des potiers se soient procuré de grands cristaux de "micas" pour les broyer en poudre fine. Techniquement, l'opération est difficile. D'autre part, il n'existe pas, en principe, de grands cristaux en Europe car, de nos jours, les grands cristaux viennent de Madagascar ou d'Amérique.

Autre remarque : il est certain que les micas ont une bonne résistance thermique. Mais, s'agissant de silico-aluminates, ils ont aussi un point de fusion. Dès que ce dernier est atteint, la structure lamellaire s'efface. Ceci est la raison pour laquelle, en matière de sigillée, les céramiques de Lezoux, pour lesquelles ont été employés, comme dégraissant, les sables locaux (ceux de la colline de Montsablé, notamment, au nord de la localité, fortement micacés) conservent leur mica dans leur pâte lorsqu'elles ont été cuites à basses températures, alors qu'il disparaît dans les productions cuites à plus hautes températures (la teinte prise par les oxydes de fer est significative)".

(2) Inédit. Nous en sommes redevables à Christian Charamont de Chelles.

(3) Rue de l'Abbé-de-l'Epée : dessins 2, 3, 5 à 10 et 14 ; Ecole des Mines : dessins 1, 4 et 13 ; Rue Gay-Lussac : dessins 11 et 12.

(4) B. Hofmann nous a fait observer que l'apparence dorée du mica sur une céramique claire, c'est-à-dire cuite en milieu oxydant, comme son apparence argentée sur une céramique sombre, cuite en milieu réducteur, dépend de l'indice de réfraction du mica par rapport à la couleur du support.

(5) Les trois chiffres entre parenthèses, à la suite des noms des sites parisiens, correspondent aux numéros d'ordre des fouilles de la Commission du Vieux Paris.

(6) Gestion des lames minces dont il est question dans cette étude : Didier Vermeersch, archéologue départemental, Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise, Abbaye de Maubuisson, 95130, Saint-Ouen-l'Aumône.

(7) Précision aimablement communiquée par A. Bouthier.

(8) Les dessins ainsi que les renseignements, objets du premier paragraphe, sont dus à l'amabilité de J.-M. Morin.

BIBLIOGRAPHIE

Allain 1966 : J. ALLAIN, A. COTHENET, Th. POULAIN-JOSIEN, M. VAUTHEY, Un dépotoir augustéen à Argentomagus (St Marcel, Indre), dans *Revue Archéologique du Centre*, 1966, 5, p. 195-219.

Barat 1990 : Y. BARAT, La céramique, dans *Un port de 2000 ans aux Mureaux, des Gaulois à Charlemagne*, catal. d'exposition, 1990, p. 44 à 69.

Bouthier 1973: A. BOUTHIER, J.-M. LEMOINE, Ph. SIMON, Fouille de sauvetage dans des fosses d'époque augustéenne, rue Cujas, à Paris (5ème), dans *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 7-8, 1971-72 (1973), p. 186 à 191.

Bulard 1981 : A. BULARD, C. DROUHOT, Le site de la Tène Finale de l'Ile-Ronde à Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne), dans "L'Age du Fer en France septentrionale", *Mémoires de la Société Archéologique Champenoise*, 2, suppl. au nº 1, 1981.

Cottard 1983 : J. COTTARD, Sauvetage sur un site gallo-romain à Saint-Germain-Laxis, dans *Bulletin du Groupe archéologique de Seine-et-Marne*, 22, 1981 (1983), p. 81 à 94.

Dufaÿ 1989 : B. DUFAY, Epône : des fours de potiers gallo-romains du Ier siècle après J.-C., dans *Connaître les Yvelines* 2ème trimestre, 1989, p. 34-36.

Dufaÿ 1990 : B. DUFAY, Y. BARAT, S. RAUX, Un atelier de potiers du IIIème siècle à La Boissière-Ecole (Yvelines), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 203-212.

Ferdière 1972 : A. et M. FERDIERE, Introduction à l'étude d'un type céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre Est*, 23, 1972, p. 77 à 88.

Giganon 1982 : D. GIGANON, Sauvetage archéologique d'un site gallo-romain précoce, dans *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix*, 87ème année (1981), 1982.

Hatt 1947 : J.-J. HATT, Les fouilles de Gergovie (1943-1944) dans *Gallia*, 1947, 5.

Hawkes 1957 : C.F.C. HAWKES, M.R. HULL, *Camulodunum, first report on the excavation at Colchester*, Society of Antiquaries of London, Oxford, 1957.

Lemoine 1972 : J.-M. LEMOINE, Etude de la céramique et du petit matériel métallique, Annexe 1 à "Fouille d'un fanum sur le site antique de Rhus (commune d'Epiais-Rhus, Val-d'Oise), dans *Bulletin archéologique du Vexin Français*, 6, 1970 (1972).

Melun catal. coll. : Les céramiques de type Besançon trouvées à Melun dans *Melun au temps de Rome*, catal. d'exposition, Melun, 1990.

Menez 1989 : Y. MENEZ, Les céramiques fumigées (Terra Nigra) du Bourbonnais, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 28, 1989, p. 117-178.

Roussel 1979 : L. ROUSSEL, Mâlain-Mediolanum, le mobilier, dans **Cahier du Mémontois**, 4, 1979.

Sellès,1988 : H. SELLES, La céramique, dans *Chartres 1978-1988, 10 années d'archéologie, 20 siècles d'Histoire*, catal. d'exposition, 1988.

Tuffreau-Libre 1978 : M. TUFFREAU-LIBRE, La céramique dorée au mica dans le nord de la Gaule, dans *Helinium*, 18, 1978, p. 105-125.

Willems 1988 : Jacques WILLEMS, Introduction à l'étude de la céramique dorée dans la civitas Tungrorum, dans *Vie archéologique*, 29, 1988.

Yonne catal. coll. : L'Yonne et son passé. 30 ans d'archéologie, catal. d'exposition, 1989 p. 157.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : M. TUFFREAU-LIBRE

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Effectivement, il faut bien distinguer les céramiques anciennement dites type Besançon qui, en fait, recouvrent des objets bien caractéristiques d'une région, le Centre-Est en général, qui sont des formes de tradition indigènes qui disparaissent assez vite dans le Ier s., et la céramique dorée au mica, en général, qui couvre des formes plus fines, répandues à peu près sur tout le territoire gallo-romain, sur une période qui va finalement jusqu'au IVème s.*

***Alain FERDIERE** : Il y a quelques années, Paul Tyers avait effectué quelques échantillonnages de céramique type Besançon dans le centre, en Bourgogne et aussi, je crois, en région parisienne, pour pouvoir les comparer avec d'autres sites anglais (il y a d'autres sites que Colchester qui ont fourni cette céramique). Malheureusement, il n'a pas encore publié son étude, mais je crois qu'il l'a reprise récemment et qu'il compte la publier rapidement.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

François FICHET DE CLAIRFONTAINE
Hervé KEREBEL

CÉRAMIQUES IMPORTÉES ET CÉRAMIQUES LOCALES À CORSEUL, D'AUGUSTE À NÉRON

PRESENTATION

Le site antique de Corseul, capitale de la cité des coriosolites, s'est développé dès la fin du Ier s. av. J.-C. sur un plateau et ses versants sud, pourvus en abondance de nappes phréatiques peu profondes. La forte humidité du sous-sol explique, en partie, les apports de remblais qui ont, des origines jusqu'aux années 60-70 ap. J.-C, surélevé à plusieurs reprises les sols d'occupation. Les fouilles, réalisées depuis 1984, en divers endroits du site, ont ainsi pu mettre au jour une "zone tampon", isolant les sols des II-IIIème s. du substrat humide et constituée par les niveaux précoces de Corseul ; niveaux relativement bien conservés et contenant un mobilier céramique relativement méconnu dans la région armoricaine.

L'évolution de Corseul, de sa fondation au règne de Néron et au delà, jusqu'à la fin du Ier s. de. n.è., peut être grossièrement divisée en trois séquences (1) :

Phase I : Développement d'un noyau pré-urbain, de la fin du Ier s. av. J.-C. au début des années 20 ap. J.-C., étudié sur les secteurs du Clos Julio, du Courtil Saint-Antoine et de Monterfil II. L'habitat pourrait se développer sur un parcellaire pré-existant.

Phase II : Nouvelle structuration de l'espace, liée à l'établissement d'un carroyage urbain à maille orthogonale. L'architecture reste en bois et terre et l'introduction de la maçonnerie demeure faible, étudiée sur les Sites du Champ Mulon, du Courtil Saint-Antoine, de la Salle des Fêtes et de Monterfil II. Cette période couvre les années 20 ap. J.-C. à courant règne de Claude.

Phase III : Introduction de la maçonnerie et développement de vastes quartiers résidentiels, du forum et du quartier commercial de Monterfil II. Cette période, qui s'étend du règne de Claude à fin des années 80 ap. J.-C., est étudiée sur les mêmes sites, indiqués ci-dessus.

Depuis 1985, nous avons travaillé sur chaque découverte mobilière, provenant principalement de drains (Salle des Fêtes, Monterfil II), de fosses et fossés (Courtil Saint-Antoine, Monterfil II, Clos Julio...)(Fig. 1), particulièrement bien datés par les contextes stratigraphiques et l'association de monnaies, fibules, verreries et timbres sur sigillées. Nous avons présenté les premiers résultats de nos recherches, en 1986, dans un article consacré aux productions tibériennes du site de la Salle des Fêtes (Fichet de Clairfontaine 1986)(2) puis, en 1989, mais très brièvement, dans un article consacré aux origines de Corseul, d'Auguste à Néron (Fichet de Clairfontaine et Kerebel 1989). Pour l'heure, nous laissons de côté les productions qui sont, soit trop faiblement représentées (dont les mortiers, *dolia*, lampes, faisselles à couverte glaçurée jaune et céramiques à couverte plombifère), soit trop fragmentées pour permettre une bonne définition de leurs caractères distinctifs (plats à engobe rouge pompéien et céramiques oxydées rouges). Mis à part la céramique oxydée rouge, ces productions ne constitueront ensemble jamais plus de 0,5 % des lots céramiques.

I. LA CÉRAMIQUE DE PRODUCTION LOCALE OU ARMORICAINE

1. Les formes non tournées de tradition indigène.

Cette vaisselle de cuisine, de stockage et de resserre, prend ses racines dans les productions indigènes de la Tène III, représentées à Plouer-sur-Rance (Côtes d'Armor) ou Alet-en-Saint-Servan à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). Il s'agit de formes le plus souvent fermées, non tournées et rarement ornées, si on excepte la présence d'un décor à chevrons sur des vases globulaires du début de la période tibérienne (Fig. 2, n° 10). Ces productions se distinguent sensiblement de celles de la Tène III, par leur pâte à texture très hétérogène et, surtout, par leurs formes. Déjà, l'urne cinéraire, qui témoigne de la probable présence d'un habitat agricole implanté sur le plateau entre la Conquête et la fondation de la ville, ne trouve pas de réelles correspondances avec les types laténiens. De la fin du Ier av. J.-C. aux années 20 ap. J.-C., les jattes à lèvre moulurée et fond plat et les vases ovoïdes ou globulaires (Fig. 2, n° 2, 4, 6, 7 et 10) représentent de 42 à 70 % des lots augustéens et 30 à 40 % des lots tibériens.

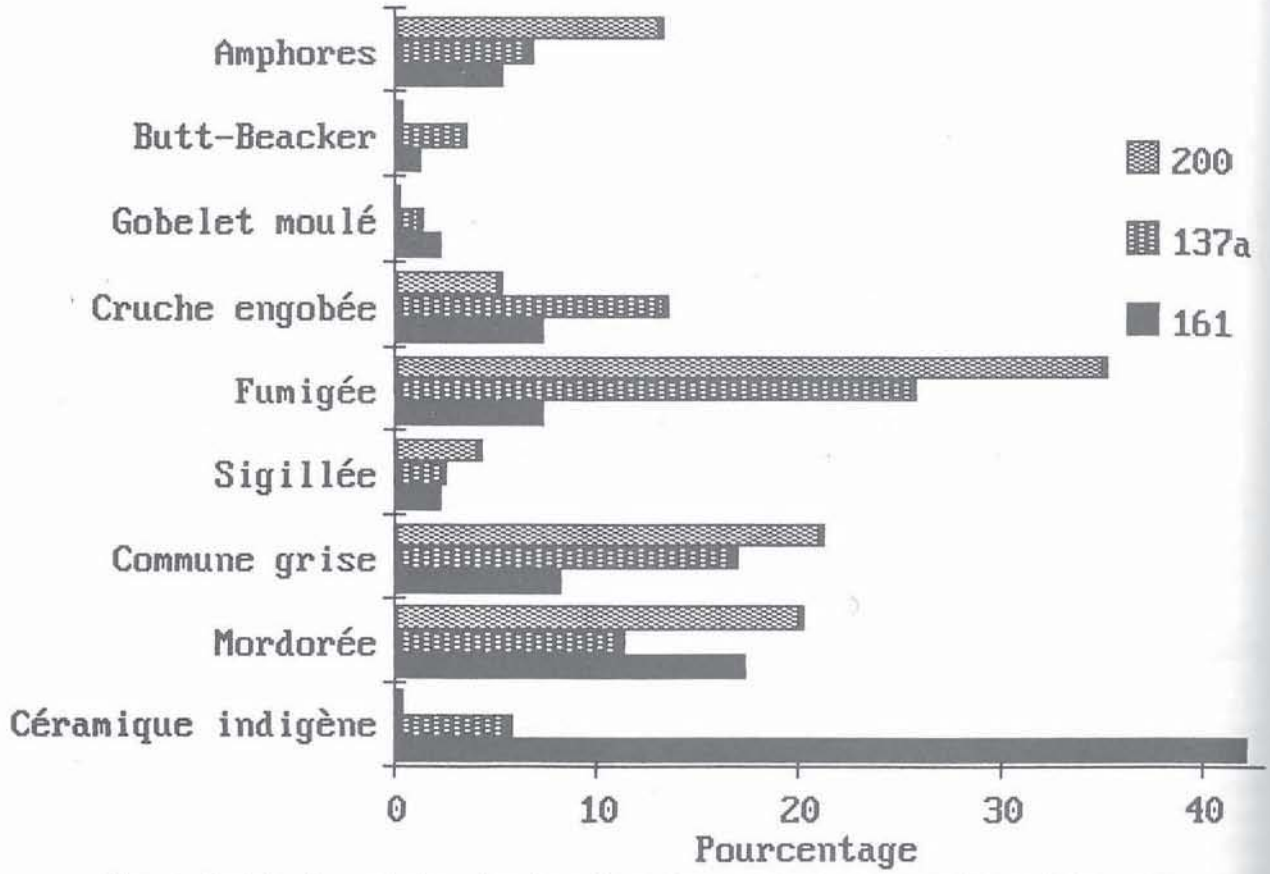

Figure 1 - Evolution des productions céramiques dans trois ensembles clos : fosse 161 (Phase I), fosse 137a (début de la Phase II) et drain 200 (fin Phase II).

L'échec de la révolte de Sacrovir, en 21 ap. J.-C. (début de la phase II), marque sans aucun doute de profonds changements dans le monde armoricain que nous mesurons mal, cependant, à Corseul. On note seulement que se développent de nouvelles zones urbanisées et que l'habitat de terre et de bois s'aligne désormais le long d'une nouvelle voirie à maillage orthogonal. Les lots céramiques subissent aussi des modifications et les formes non tournées semblent rapidement remplacées par les productions locales ou importées tournées. Au Courtil Saint-Antoine et à Monterfil II, les derniers niveaux tibériens n'offrent plus que 2 à 6 % de formes indigènes, au sein desquelles les jattes ont disparu au profit de petits vases ovoïdes (Fig. 2, n° 5 et 8) et d'une forme globulaire ornée de chevrons (Fig. 2, n° 10). Dès la période claudienne, la présence des productions non tournées devient anecdotique. Déjà le drain de la Salle des Fêtes, comblé sous Claude, témoignait, à la fin de la phase II, de la quasi disparition de ces céramiques (0,06 %, Fig. 2, no 9). Il est à noter qu'elles ne disparaîtront jamais complètement des niveaux coriosolites. Tout porte à croire que les rares vases globulaires non tournés, recensés dans les lots des IIème-IIIème s., ne sont nullement des éléments résiduels et qu'ils proviennent bien d'un petit artisanat céramique local ou peu éloigné de Corseul.

2. La mordorée.

Ce type de production, véritable fossile directeur des niveaux précoces et représenté presque essentiellement par des formes ovoïdes (à 95 %), est caractérisé par une lèvre moulurée, l'absence de col et la présence d'un décor de mica doré (d'où le nom mordorée) ou argenté, déposé au pinceau sur la lèvre et le haut de la panse. Il est présent à Alet vers le milieu du Ier s. av. J.-C. et disparaît à Corseul dans les années 60 ap. J.C. après avoir subi des transformations.

Cette production de "vases à tout faire" se retrouve depuis la région de Besançon jusque dans l'ouest de la France, en Basse-Normandie (3), en Loire-Atlantique et en Bretagne. Elle connaît, sans doute, de par ses qualités fonctionnelles, la même célébrité que la oule médiévale des IXème-XIIIème s. et semble bien avoir été plus imitée qu'importée.

A pâte de texture très hétérogène, de couleur brune à noire, non tournée et conservant de rares placages de mica doré, la mordorée augustéenne (Fig. 3, n° 1 et 2) est représentée uniquement par des vases ovoïdes de taille variable. A Corseul, ces vases constituent plus de 10 % du lot augustéen du Clos Julio et 18 % des formes provenant d'une fosse du Courtil Saint-Antoine (Fosse 161, fin de la période d'Auguste, Fig. 1). Durant la phase II, cette production atteint son apogée et forme souvent entre 20 et 25 % des lots céramiques. Elle se diversifie au même moment. Aux côtés des vases ovoïdes non tournés, dont l'importance décroît lentement depuis le début de la période tibérienne (Fig. 3, n° 3 et 4), apparaissent des petits vases ovoïdes tournés, à pâte fine, homogène, de couleur rouge orangé (Fig. 3, n° 5). Ces dernières productions sont de prove-

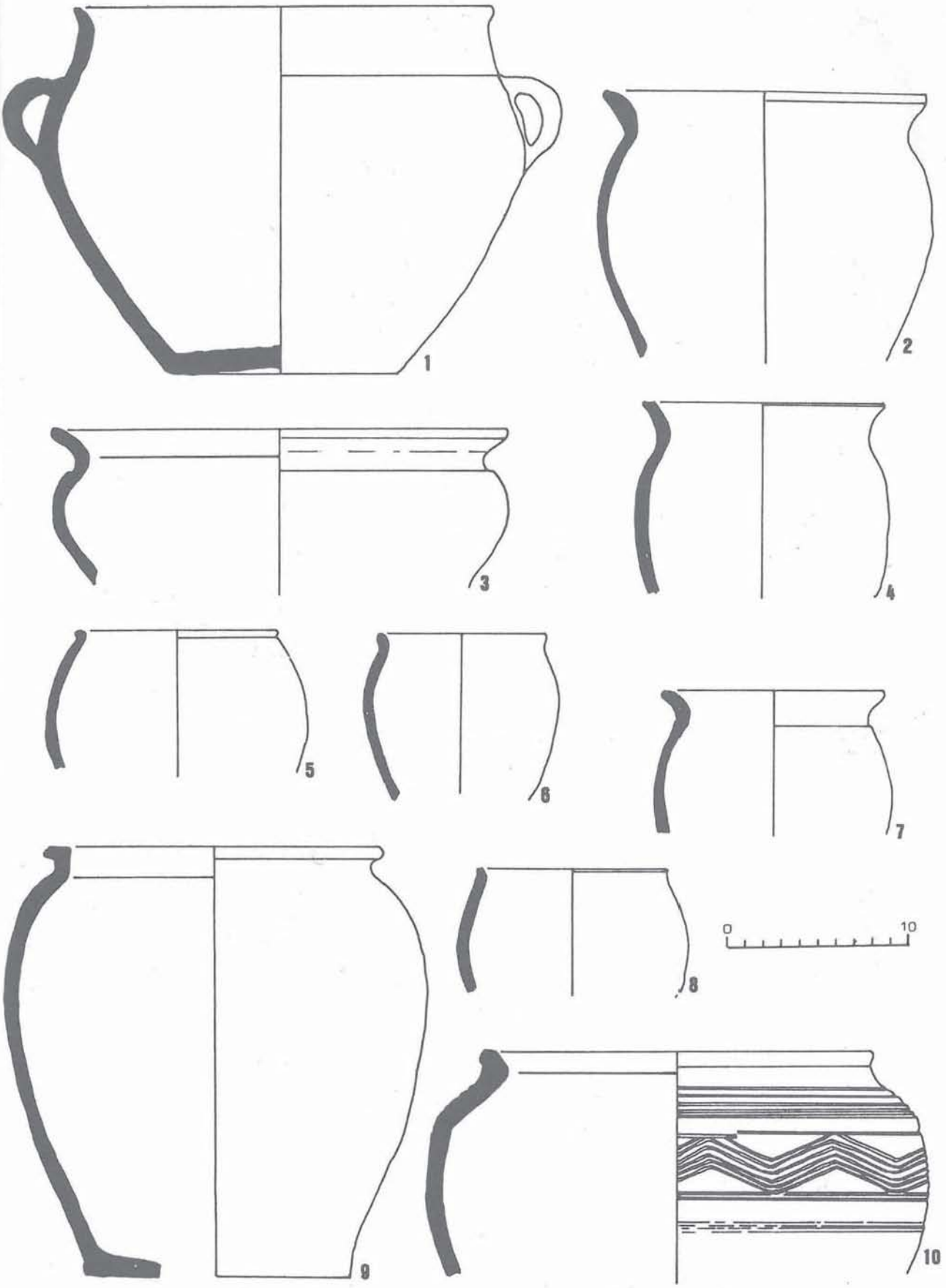

Figure 2 - Céramiques non tournées de type indigène, de la Phase I (1 à 4) et de la Phase II (5 à 10).

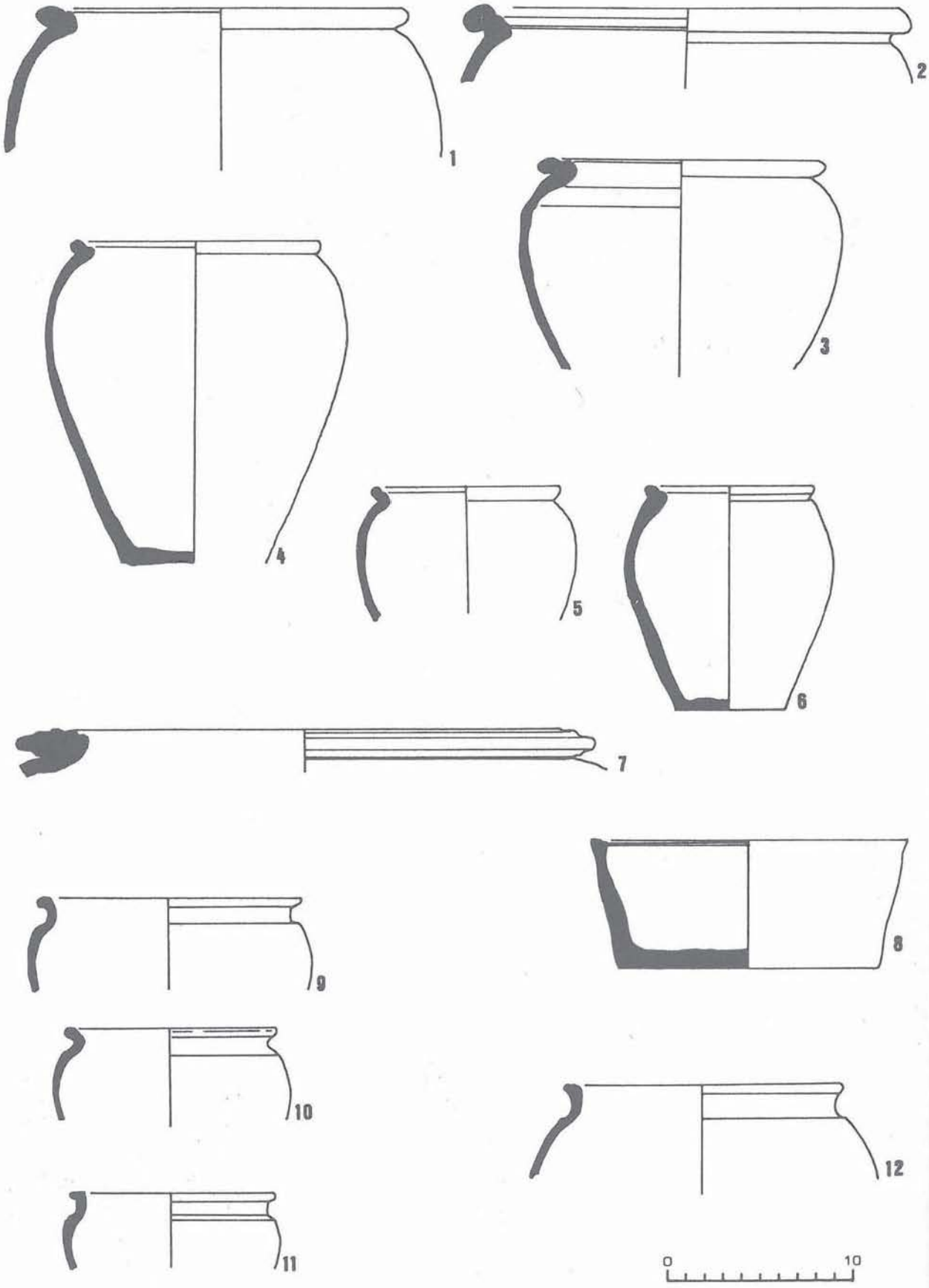

Figure 3 - Les productions mordorées : 1 à 8 ; la céramique commune grise : 9 à 10.
Phase I (1 à 4) ; phase II (6 à 12) ; phase III (5).

nance certainement locale, si on en juge par l'argile utilisée qui contient des sclérites d'éponges siliceuses ou spicules, visibles à l'oeil nu sur la paroi des vases, et dont les gisements les plus proches sont situés à Le Crouais (Ille-et-Vilaine) et à Corseul même (Giot et Querré 1986). Trois autres formes, qui restent, à ce jour, faiblement représentées dans les niveaux précoces de Corseul, apparaissent aussi. Le *dolium* à provisions, à pâte brune micacée et dont la lèvre est ornée de cinq moulurations, semble relativement tardif et n'est recensé que dans les niveaux de la fin de la période tibérienne et dans ceux de la période claudienne (Fig. 3, n° 7). Des exemplaires relativement similaires, à pâte noire, sont cependant connus dès la phase augustéenne d'Exmes. Les tripodes, à pâte homogène brune et décor de mica argenté (Fig. 3, n° 8), et les couvercles sans emboîtement, sont rarement signalés et leur production reste presque anecdotique.

A partir du règne de Claude, l'importance de la mordorée va décroître rapidement pour atteindre 1 à 2 % des lots du début de la période néronienne. L'abondance de ce mobilier dans les niveaux précoces est, cependant, telle, que des éléments résiduels seront toujours présents dans tous les niveaux archéologiques coriosolites des IIème-IIIème s. ! Durant la phase III, les formes non tournées vont disparaître complètement au profit des petits vases ovoïdes, à argile à spicules, dont la production s'achèvera dans les années 60 ap. J.-C. (Fig. 3, n° 6). Les derniers témoins se distingueront de la mordorée classique par l'absence de mouluration sur la lèvre.

3. La céramique commune grise.

Aux côtés de la fumigée, cette production concurrence, dès la fin de la période augustéenne, celles de type indigène et la mordorée. Les vases, cuits en atmosphère réductrice, présentent souvent une pâte à texture homogène qui est légèrement micacée et se répartissent en deux groupes principaux. La majorité de ces objets constitue le groupe des vases ovoïdes ou globulaires (*ollae*) à fond plat et lèvre de profil ovalaire. Le reste appartient à la catégorie des jattes et écuelles à fond plat, dont la lèvre est parfois séparée de la panse par une double mouluration.

Si les céramiques communes grises constituent déjà 9 % du lot provenant de la fosse augustéenne 161 du Courtil Saint-Antoine, elles représentent, à partir des années 20 ap. J.-C., 15 à 20 % du mobilier des niveaux tibériens et 21 à 26 % de ceux du début de la période claudienne de Monterfil II et de la Salle des Fêtes. A partir du milieu du Ier s. ap. J.-C., la céramique commune grise constitue l'un des groupes céramiques les plus importants au sein des lots céramiques de Corseul, disputant la primauté à la fumigée.

La fouille des niveaux tibériens et claudiens de la Salle des Fêtes a mis en évidence, au sein de la commune grise, une production particulière. Elle est caractérisée par des vases ovoïdes, à fond plat, dont la base du col est marquée par un ressaut externe (Fig. 3, n° 9 à 12). La caractéristique majeure réside surtout dans la présence d'un décor de mica argenté déposé sur la lèvre, le col et le haut de la panse. Il n'est pas sûr que l'ornementation au mica ait été employée à l'imitation de la mordorée. Cela démontre simplement que ce type de décoration n'est pas spécifique à une production et on le retrouvera, du reste, sur des vases ovoïdes augustéens à pâte noire et, plus rarement, sur des jattes et des coupes de la seconde moitié du Ier s. ap. Si on excepte la présence de bandes verticales lustrées sur un vase tibérien et un décor à la molette sur un fragment de vase balustre de même époque, le décor au mica apparaît couramment employé dans la première moitié du Ier s. et semble bien être un indicateur chronologique.

II. LA CÉRAMIQUE IMPORTÉE

1. La sigillée.

Jusqu'au milieu du Ier s. ap. J.-C., les productions de sigillées restent peu abondantes, ne dépassant que très rarement 5 % des lots céramiques et étant presque exclusivement constituées de formes lisses. Qu'il s'agisse ou non d'un produit de luxe dont l'utilisateur prendra le plus grand soin, on remarquera que le laps de temps qui sépare la date supposée de fabrication, de celle de rejet est relativement longue. Ainsi, les niveaux claudiens et néroniens de Corseul contiennent toujours une proportion non négligeable de formes italiques et lyonnaises, d'époque augustéenne, dont les productions d'ATEIVS. De même, des assiettes portant le timbre de L. TETTIVS SAMIA ont été recueillies au Courtil Saint-Antoine et à la Salle des Fêtes dans des couches datables de la fin de la phase II. Du fait de l'hétérogénéité des productions sigillées au sein des lots céramiques, ce n'est qu'avec prudence que l'on peut donc esquisser une évolution chronologique des importations à Corseul.

La présence de la sigillée se mesure en quantité presque négligeable (moins de 1 %) dans les premières couches d'occupation de Monterfil II et du Courtil Saint-Antoine. Les niveaux augustéens les plus anciens livrent, aux côtés de monnaies républicaines et de fragments de Dressel 1, essentiellement de la sigillée arétine très fragmentée et, avant tout, des formes Goudineau 15, 17, 27, 28 et 29, estampillées BLANDVS.L.TITI, ANTEROS/AVILLI et ATEIVS/MAHE/ZOILVS. Si la sigillée lyonnaise est déjà présente dans les niveaux augustéens, avec les timbres de FONTEIANVS et C.TIGRANVS sur la forme Haltern 7, elle prédomine surtout au début du règne de Tibère. Ainsi, les productions de La Muette, certaines estampillées RASINIVS, IOTHUR, MENA/AVILLI, XANTHVS VLON ou ELON et ATEIVS (?), sont abondantes au Courtil Saint-Antoine et à Monterfil II et représentent même, dans certains niveaux, l'essentiel du matériel sigillée (4).

A partir de la phase II, les productions sud-gauloises font leur entrée. Dans les drains, fosses et fossés de la Salle des Fêtes et de Monterfil II, on note l'apparition et le fort accroissement des productions de La Graufesenque (Haltern 7, 10, Ritt. 5, Drag. 24/25, 27, 15/17 et 19). L'introduction des formes montanaises reste anecdotique (Drag. 24/25 et Ritt. 5) et les productions de cet atelier ne contesteront jamais la suprématie de La Graufesenque. La découverte de cinq uniques pièces montanaises, dans les niveaux tibériens et claudiens de Monterfil II, dont une porte le timbre COR, démontre bien que Corseul se situe dans une zone de diffusion secondaire des produits de Montans. Le constat est

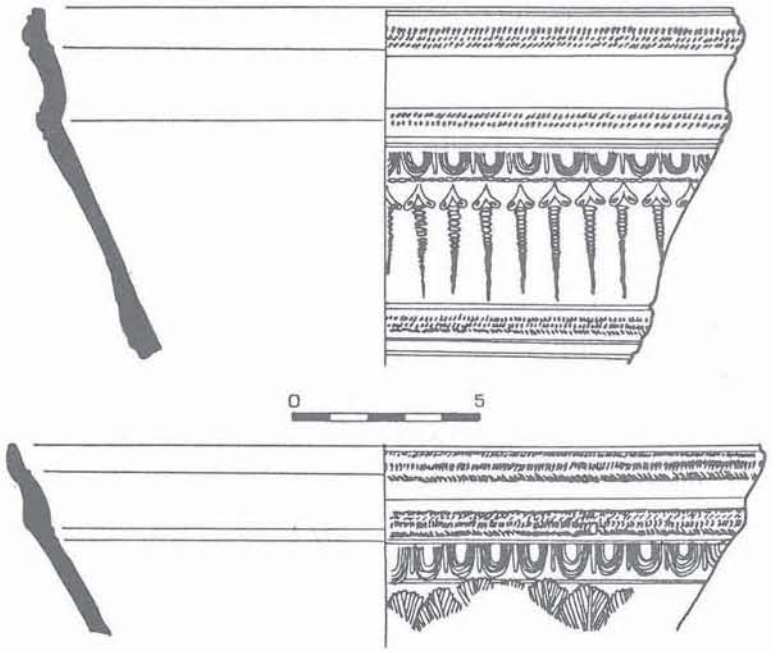

Figure 4 - Calices Drag. 11 arétins du Courtil Saint-Antoine recueillis dans des niveaux de la Phase II.

tout autre à Vannes ou Quimper (façade atlantique), pour la même période, et ne se modifiera jamais au cours de la seconde moitié du Ier s. ap. La sigillée lédosienne fait aussi son apparition au cours de la phase II (Drag. 17a, 24/25, 27, 29) mais elle restera nettement dominée par les produits de La Graufesenque. A la Salle des Fêtes, elle ne constitue ainsi que 5 % du groupe des sigillées (timbre de CINVIR), dominée à 94 % par La Graufesenque.

Les niveaux coriosolites n'ont, à notre connaissance, pas encore livré de timbres *in planta pédis* des productions italiques dont l'importation a dû s'achever assez tôt. Dans les niveaux de la fin du règne de Tibère, du site du Courtil Saint-Antoine, on peut cependant mentionner la présence de trois calices Drag. 11 arétins (Fig. 4) dont un porte une estampille intra-décorative de Xanthus, et le site de la Salle des Fêtes qui a livré un fragment arétin d'une forme semblable.

Pour finir, on ne constate aucune réelle modification durant la phase III, si ce n'est que les sigillées italiques et lyonnaises vont entièrement disparaître des niveaux coriosolites ; ce qui est, somme toute, normal. Les formes ornées de La Graufesenque font enfin leur apparition (Drag. 29 et 30), bien après celles de Lezoux dont des fragments ont été recueillis au Courtil Saint-Antoine et à Monterfil II, dans des niveaux tibériens.

2. La Fumigée.

Depuis les études menées par Y. Menez, la fumigée ou Terra Nigra est une production relativement bien connue en Armorique (Menez 1985). Trouvée en abondance dans les niveaux précoces armoricains, que ce soit à Rennes, Vannes ou Corseul, elle constitue un élément essentiel de mesure des effets de la romanisation et de la pénétration de ses produits sur le marché. Elle doit, sans doute et pour partie, son succès au fait qu'il s'agit d'une production de qualité, destinée essentiellement à la table et donc, complémentaire des productions locales. A Corseul, d'Auguste à Néron, le mobilier recensé provient de trois aires de productions que l'on peut grossièrement distinguer par simple examen visuel des pâtes : l'aire aquitanienne, celle de la région Centre et l'aire armoricaine dont Rennes est un centre de production.

Dès la phase I, la fumigée est présente à près de 8 % à 10 %, au sein des lots coriosolites. En provenance essentiellement d'Aquitaine (pâte légèrement micacée à coeur noir et franges gris-brun clair), les vases augustéens (Fig. 5, n° 1 et 10, par exemple) appartiennent aux formes Menez 28, 123, 126, 138 et 155)(5). Dans la fosse 161 du Courtil Saint-Antoine, datable de l'extrême fin du règne d'Auguste, on constate déjà l'introduction des importations de la région Centre qui sont représentées par les assiettes Menez 22 (fig. 5, n° 2) et 40 (Fig. 3, n° 6), la jatte carénée Menez 96 et le vase-bobine Menez 125.

Au cours de la phase II, la proportion des productions fumigées prédomine et constitue souvent plus de 25 % des lots céramiques. On constate l'affaiblissement des importations d'Aquitaine au profit de celles du Centre, majoritaires, et de celles d'Armorique. Il n'est pas sûr que l'atelier de la rue de Dinan, à Rennes, qui produit des formes à pâte gris clair, recouvertes d'une couverte gris à gris-noir, soit présent à Corseul. Plusieurs vases à pâte à coeur brun-rouge semblent cependant bien appartenir à une production régionale non encore localisée à ce jour (Fig. 5, n° 9, Menez 110a, par exemple). L'essentiel du mobilier provenant du Centre est alors composé d'assiettes (Menez 22 le plus souvent, Menez 49 et 46, Fig. 5, n° 3), de jattes carénées (Menez 96) dont une sera réutilisée en pot de fleurs (Fig. 5, n° 8) et de vases-bobines (Menez 126, Fig. 5, n° 7). On ignore si les calices (Menez 128a, Fig. 5, n° 10) proviennent d'Aquitaine ou sont une imitation armoricaine.

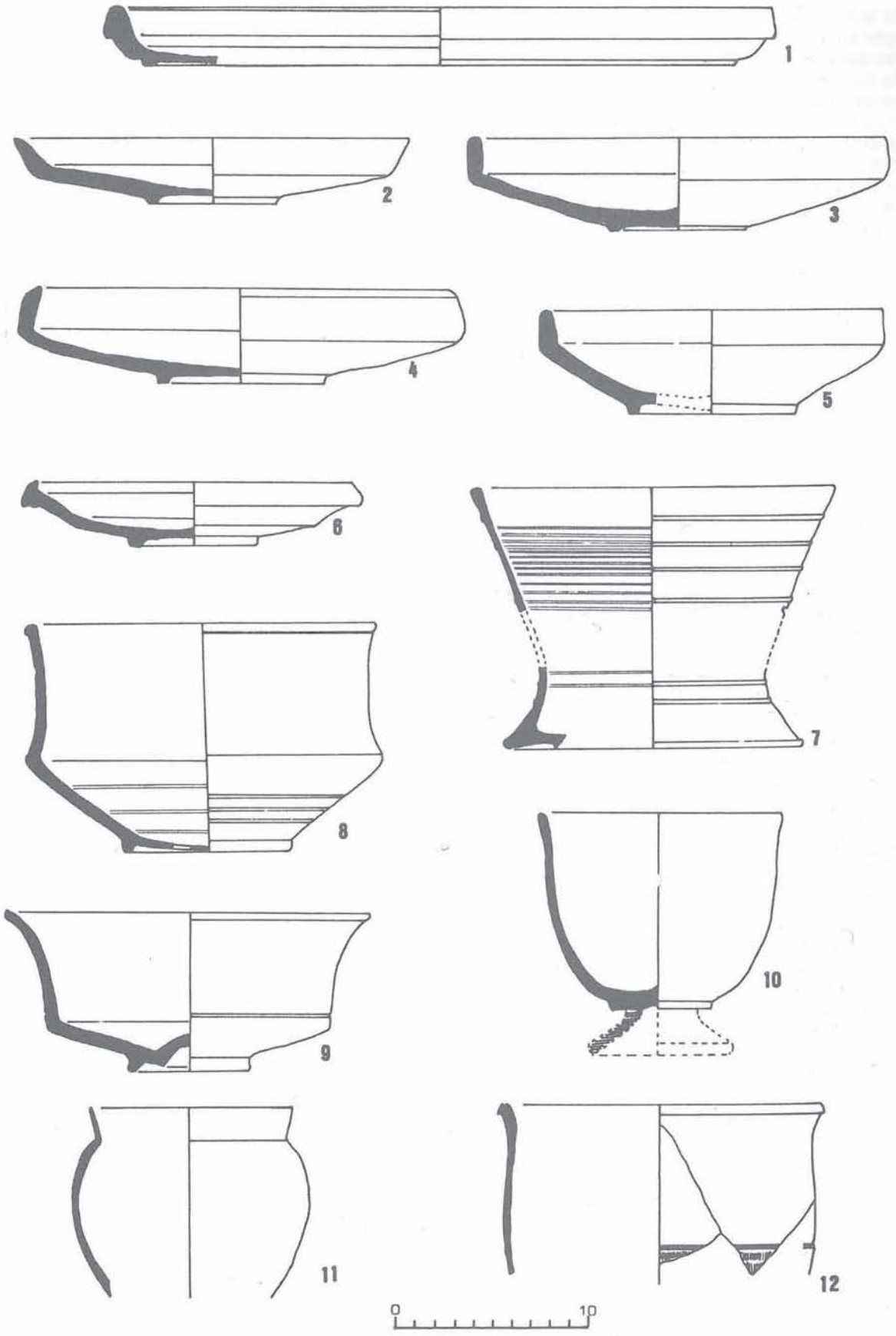

Figure 5 - Productions fumigées les plus couramment rencontrées à Corseul ; Phase I : 1 et 10 ; Phase II : 2 à 9 et 12 ; Phase III :11. Se dissocie de l'ensemble, la forme 10 (Phase II) qui est actuellement inédite en Bretagne.

Dès la fin de la phase II, le catalogue de la vaisselle fumigée se modifie et s'adjoint des petits vases ovoïdes qui se caractérisent par la finesse des parois et une petite lèvre éversée (Menez 146, Fig. 5, n° 11). Cette forme va, peu à peu, prédominer et perdurera jusqu'à la fin du Ier s. ap. J.-C. Elle sera, entre autres, associée jusqu'aux années 70 ap. J.-C. à des jattes carénées dont la taille rapetisse (Menez 96), des coupes carénées (Menez 102 et 110) et des assiettes de type Menez 9, 51 et 55. Après les années 60, l'importance de la fumigée décroît sensiblement, concurrencée par la commune grise et la commune oxydée rouge dont les productions se composent, pour partie, d'écuelles.

3. Les cruches engobées.

Ce groupe apparaît, à Corseul, dans les premiers niveaux d'occupation et perdure jusqu'au début du IIème s. Il étonne par son abondance dans les couches et ensembles clos, puisqu'il compose de 7 à 15 % des lots en moyenne, les pièces étant toujours extrêmement fragmentées et le plus souvent représentées par des éléments de panse.

Durant les phases I et II, ce groupe est essentiellement représenté par une forme globulaire, pourvue d'une ou deux anses, à pâte rouge à rouge-orangé et engobe blanc, et présentant une embouchure en anneau cerclé de plusieurs cannelures (type A1, Fig. 6). Elle se retrouve, par exemple, en Suisse, à Genève ou à Nyons (Paunier 1981, n° 534 ; Morel et Amstad 1990, n° 216), en Germanie (Loeschke 1909, pl. XII), en France, à Alesia (Sénéchal 1975, type 1B), à Exmes (Orne) ou à Vieux (Calvados) et jusque dans les îles britanniques, à Colchester (Hawkes et Hull 1947). Elle est plus rarement associée à des cruches à pâte blanche, caractérisées par un col cylindrique terminé par une lèvre en biseau (type A2, identique à celle de Rennes, Saint-Martin, Galliou 1980, n° 17). Nous supposons que, tout comme la mordorée, ces cruches ont été plus imitées qu'importées (leur abondance dans les niveaux coriosolites le suggère) et qu'un ou plusieurs ateliers armoricains ont pu les produire.

Durant la phase I et au début de la phase II, ces cruches, à panse globulaire et fond annulaire, présentent le plus souvent une pâte bien cuite, sonnante et recouverte par un bel engobe blanc mat (type A1). Dans les fosses 16, 18 et le drain 200 de Monterfil II, elles s'associeront, au cours de la phase II, à des formes semblables mais caractérisées par des parois plus épaisses, à pâte de couleur rouge orangé ou blanc-crème et couvertes d'un engobe de qualité médiocre (type B). Avec prudence, nous nous demandons si ce dernier type ne serait pas d'origine armoricaine. Au cours de la phase III, les cruches de type A disparaissent peu à peu (les éléments recueillis pourraient être résiduels), et coexistent celles de type B et des formes globulaires, pourvues d'une seule anse et dont le col est surmonté d'un haut manchon cannelé (type C). L'engobe, de médiocre qualité, résiste mal au lavage et présente une couleur jaunâtre. L'étude des niveaux datables de la fin Ier-début IIème s. du Courtil Saint-Antoine révèle que, seules, les formes de type C ont perduré. Elles caractérisent du reste, surtout, la seconde moitié du Ier s.

4. Les vases à parois fines.

Les vases à parois fines composent un groupe relativement peu important qui regroupe, dès les niveaux augustéens, trois productions distinctes mais bien caractérisables : les gobelets moulés ou lisses, imitations de qualité des productions d'Aco, les gobelets à boire, appelés encore céramiques brunes semi-fines ou Butt-Beacker et, en bien moindre quantité, les vases balustres signés du potier ERIDVBNOS de la période tibérienne et quelques bols à parois fines des périodes claudienne et néronienne. A partir de la phase III, ces productions vont décroître rapidement en quantité. Dans les niveaux des périodes claudienne et néronienne, ne subsisteront que des gobelets à pâte blanche et à décor de guillochis et des Butt-Beacker ornés de chevrons (type C). Les bols à parois fines sont rares et présents uniquement dans une fosse néronienne du début de la phase III de Monterfil II. S'y signale surtout un bol hémisphérique au décor dit "aux mures".

Les gobelets, imités des productions d'Aco, sont essentiellement présents dans des couches et des fosses datables de la fin de la phase I et du début de la phase II (fosses 161 et 137a du Courtil Saint-Antoine et 61 de Monterfil II). Un unique fragment de gobelet à pâte jaune semble provenir de La Muette et présente, peut-être, la signature incomplète du potier Philocrates, les lettres étant disposées sous des arcatures (Fig. 7, n° 7). La majorité des autres pièces présente une pâte calcaire, de couleur blanc-jaune à gris-brun. Ces dernières formes sont ornées principalement de semis de picots, surmontés le plus souvent d'une imbrication de feuilles stylisées et présentent, au bas de la panse, des vides triangulaires timbrés d'un petit motif en demi-arc de

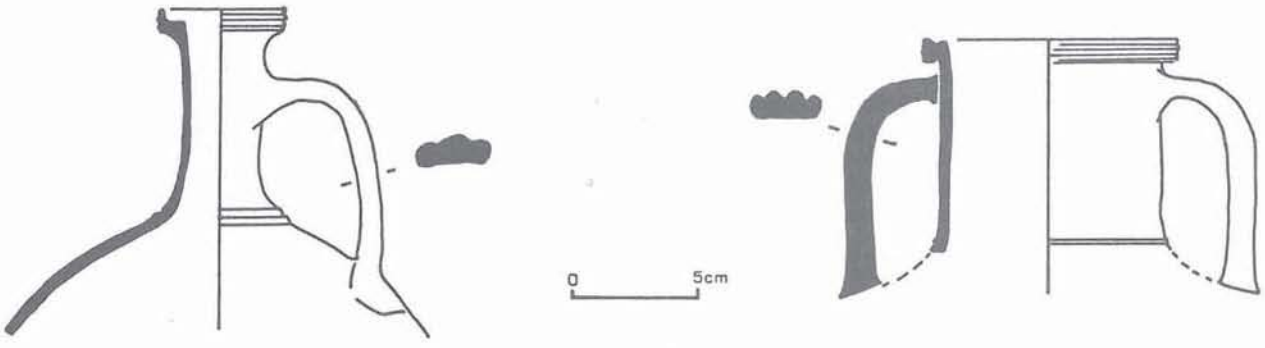

Figure 6 - Cruches à engobe blanc de la Phase II (type A).

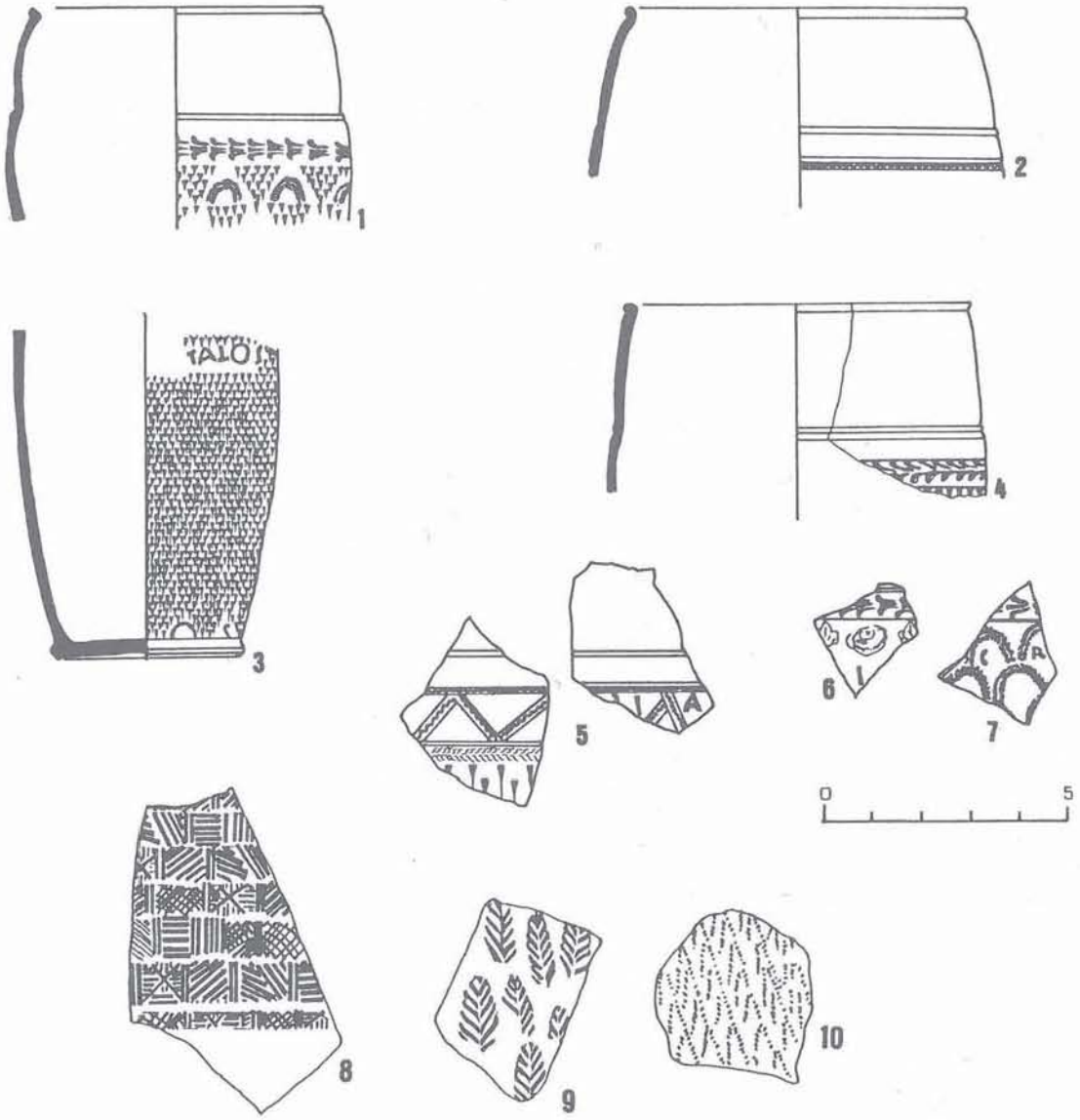

Figure 7 - Gobelets moulés (1 à 6 de Vianotalos et 7 de Lyon ?) et Butt-Beacker (8 à 10).

cercle. Trois d'entre eux, recueillis au Courtil Saint-Antoine et à Monterfil II, portent la signature intra-décorative du potier VIANOTALOS (Fig. 7, n° 1, 3, 5 et 6) dont une production similaire a été recueillie sur le site de Feurs (Feurs 1986). Ces gobelets, auxquels s'associent de rares formes lisses, ont été probablement produits vers la fin du Ier s. av. J.-C. et, d'après A. Desbat, pourraient provenir d'un atelier de Gaule Centrale (6). Cependant, les études réalisées par H. Vertet et A. et J. Lasfargues, à partir de découvertes effectuées dans la vallée de l'Allier (Vertet et Lasfargues 1972), révèlent que les imitations de type Aco, provenant des ateliers de Lezoux, Saint-Bonnet et Saint-Rémy-en-Rollat, sont de plus médiocre qualité, datables de la période tibérienne, et utilisent rarement le semis de picots. Le potier VIANOTALOS y est, d'autre part, inconnu. Il pourrait cependant s'agir d'une production "terminale", héritière d'un atelier augustéen non localisé à ce jour.

La production des Butt-Beacker est la plus couramment rencontrée, principalement dans les niveaux tibériens et claudiens. Ces vases, en forme de tonnelets ou de vases balustres à panse ovoïde, sont couramment rencontrés dans le centre (Argenton-sur-Creuse, Villedieu-sur-Indre, Néris-les-Bains...), le sud-ouest (Saintes, Bordeaux, Aulnay-de-Saintonge, Montans...) et l'ouest de la France (Rennes, Vannes, Quimper...) et pourraient provenir de la région Centre. A la différence de ce qui est constaté par ailleurs, on remarquera que cette céramique est relativement abondante à Corseul et présente dans chaque lot céramique précoce. Mais rien ne laisse supposer qu'une partie des pièces provient bien d'un atelier armoricain.

Il est étonnant de constater que le site d'Aulnay-de-Saintonge (Tassaux et al. 1984), daté de la période augusto-tibérienne, présente des Butt-Beacker ornés uniquement de chevrons d'obliques, un décor dont l'apparition est relativement tardive à Corseul (milieu-

fin Tibère et Claude). Les premiers Butt-Beacker, signalés dans les niveaux coriosolites de la fin de la période augustéenne, se signalent par un décor à la molette, les casiers étant constitués principalement de traits obliques ou de traits entrecroisés (Fig. 7, n° 8). A partir de la fin de la phase I et au cours de la phase II, dans les niveaux tibériens essentiellement, se rencontre surtout un décor de palmettes (Fig. 7, n° 9). Les décors de chevrons d'obliques ou de guillochis apparaissent dans les niveaux de la fin de la phase II et sont surtout courants sous le règne de Claude. Enfin, les fragments de Butt-Beacker recensés dans les milieux néroniens (éléments résiduels ou non) ne présenteront plus que le décor à chevrons d'obliques (Fig. 8, n° 10) ou de guillochis. Au-delà des années 60 ap. J.-C., cette production aura disparu des milieux coriosolites.

Les productions du potier ERIDVBNOS, objet d'un récent article de la part de C. Jigan (Jigan 1987), sont rarement rencontrées à Corseul et leur découverte vaut ainsi d'être signalée. Au préalable, on doit noter qu'il s'agit d'une production de vases balustres dont la diffusion concerne les régions situées entre Loire et Seine, comprenant la Normandie, la Bretagne et la Loire-Atlantique. A Corseul, les sites du Champ Mulon et du Courtil Saint-Antoine ont chacun livré une signature ERIDVBNOS sur fond de vase à pâte blanche et engobe rouge vif. Si la pièce du Champ Mulon reste mal datée (approximativement, période Auguste-Claude), celle du Courtil Saint-Antoine, recueillie dans la fosse 137a avec de la sigillée de La Muette, une imitation gauloise de denier républicain et des Butt-Beackers à décor de molette, semble bien être une production de la fin de la période augustéenne-début Tibère. Pour finir, on doit signaler la découverte de trois fonds de vases balustres non estampillés mais de même forme, de même pâte et de même engobe, dans des niveaux de la phase I de Corseul. Il n'est pas improbable qu'il s'agisse de productions d'ERIDVNOS.

5. Les amphores.

Tout comme la sigillée, le matériel amphorique est présent dans les tout premiers niveaux de Corseul, en petite quantité cependant. Au Courtil Saint-Antoine comme à Monterfil II, les sols d'occupation augustéens, datables du début de la phase I, livrent ainsi des fragments de Dressel 1 associés à de la Dressel 2/4. Au cours de la phase II, on constate que l'importance des amphores croît rapidement sans qu'il soit possible de déterminer précisément cette croissance. L'état de fragmentation des pièces est élevé et il est souvent difficile de rattacher les nombreux fragments de panse, lèvres et anses étant peu nombreuses, à un nombre précis de formes. Sur le site de la Salle des Fêtes, où le fond du drain tibéro-claudien a été renforcé à l'aide de fragments d'amphores, le calcul du nombre minimum d'amphores comporte une marge d'erreur qui avoisine 15 %.

Durant la phase I, le matériel amphorique représente entre 1 et 4 % des lots céramiques. Il est constitué essentiellement par des Dressel 2/4, quelques Pascual I et de rares éléments de Dressel 1. Selon J. Bousquet (Gallia 1969), des amphores "italiques" auraient été recueillies dans les premiers niveaux du Champ Mulon mais il semble bien que les identifications, dues à B.Chiché, soient en grande partie erronées. Enfin, un fragment de col et de lèvre à section triangulaire d'une Dressel 1A, conservée au Musée de Corseul, pourrait provenir des niveaux augustéens du Clos Julio (Galliou 1982, Pl. VIII-5).

Dès le début de la phase II, l'importance du groupe des amphores croît de façon significative. On note à Monterfil II, une nette prédominance des Dressel 2/4 catalanes sur les Pascual I, de même provenance, et les amphores à salaison (Dr. 20 et surtout Dr. 7/11). Mais, le site de la Salle des Fêtes, qui se développe à la fin de la phase II, présente de notables différences. Ainsi, les fragments de Pascual I, à pâte 2 de Williams, représentent 91 % du lot amphorique et dominent nettement ceux appartenant à des Dressel 2/4 (3,73 %) et des Dressel 7/13 (1,49 %).

A partir de la phase III, la provenance du matériel amphorique subit de nouvelles modifications. Les Dressel 2/4 et Pascual I tendent à disparaître et on peut se demander si les fragments recueillis ne sont pas des éléments résiduels. Que ce soit au Courtil Saint-Antoine ou à Monterfil II, on recense surtout des fragments de Dressel 7/11, de la Dressel 20 et, à partir du règne de Néron, des fragments de Richborough 527. Ce type d'amphore à pâte jaune verdâtre, à texture très hétérogène et dont la paroi est cannelée, deviendra rapidement majoritaire au sein des lots coriosolites de la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. Au Courtil Saint-Antoine et à Monterfil II, on constate même qu'elle représente souvent entre 60 % et 80 % du matériel amphorique des années 60 à la fin du Ier s. ! (7). A partir de la fin du Ier s., les amphores gauloises et la Dressel 20 supplanteront la Richborough 527 et constitueront l'essentiel du matériel amphorique.

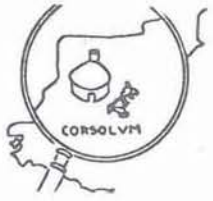

NOTES

(1) Chronologie modifiée depuis celle, publiée en 1989, dans la Revue Archéologique de l'Ouest, 6.

(2) Une meilleure connaissance des productions nous incite, aujourd'hui, à dater la majeure partie du mobilier céramique de la Salle des Fêtes de l'extrême fin du règne de Tibère au début du règne de Claude.

(3) Par exemple, elle est présente en abondance dans les niveaux augustéens d'Exmes (Orne).

(4) Nous ne pouvons dire si les productions d'Ateius sont italiques ou lyonnaises. Elles sont, en tout cas, très abondantes dans les niveaux de la fin de la phase I et de la phase II.

(5) Nous empruntons la typologie établie par Y. Menez pour les formes armoricaines (Menez 1985), qui se différencie notablement de celle qu'il présente pour les formes du Bourbonnais (Menez 1989).

(6) Cette remarque fait suite à la discussion qui a suivi notre communication au Congrès de Cognac.

(7) Le site du Courtil Saint-Antoine a même livré une imitation à pâte brun foncé et non tournée de la forme Richborough 527.

* *
*

Bibliographie

Feurs 1986 : Collectif, *Les Ségusiaves à l'Age du fer*, catalogue d'exposition, Roanne, 1986.

Fichet de Clairfontaine 1986 : F. FICHET DE CLAIRFONTAINE, La céramique d'époque tibérienne à Corseul. Etude du lot de la Salle des Fêtes, dans *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, 15, 1986, p. 39-51.

Fichet de Clairfontaine et Kerebel 1989 : F. FICHET DE CLAIRFONTAINE et H. KEREBEL, Corseul (Côtes-du-Nord). Les premières étapes du développement de la ville antique d'Auguste à Néron, dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 6, 1989, p. 139-149.

Galliou 1980 : P. GALLIOU, Céramiques romaines précoces de Rennes, dans A.-M. ROUANET-LIESENFELT, La civilisation des Riedones, *Archéologie en Bretagne*, suppl. 2, 1980, p. 227-254.

Galliou 1982 : P. GALLIOU, Corpus des amphores découvertes dans l'ouest de la France. Volume 1 : les amphores tardo-républicaines, dans *Archéologie en Bretagne*, suppl. 4, 1982.

Giot et Querré 1986 : P.-R. GIOT et G. QUERRE, Les poteries armoricaines à spicules, dans *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, 14, 1986, p. 1-12.

Hawkes et Hull 1947 : C.F.C. HAWKES et M.R. HULL, *Camulodunum, First Report of the excavations at Colchester 1930-1939*, Oxford, 1947.

Jigan 1987 : C. JIGAN, Le potier Eridubnos dans l'ouest de la Gaule, dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 4, 1987, p. 111-112.

Loeschke 1909 : S. LOESCHKE, *Keramische funde in Haltern. Ein Beitrag zur geschichte der augusteischen kultur in Deutschland*, Münster, 1909.

Menez 1985 : Y. MENEZ, Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule, dans *Cahiers de Quimper Antique*, 2, 1985.

Menez 1989 : Y. MENEZ, Les céramiques fumigées ("Terra Nigra") du Bourbonnais. Etude des collections de Néris-les-Bains et Châteaumeillant, dans *Revue Archéologique du Centre*, 28, 1989, p. 117-178.

Morel et Amstad 1990 : J. MOREL et S. AMSTAD, Un quartier romain de Nyon : de l'époque augustéenne au IIIème s. (Les fouilles de Bel-Air/Gare 9 - 1978-1982), dans *Cahiers d'Archéologie Romande*, 49, NOVIODUNUM II, Lausanne, 1990.

Paunier 1981 : D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève*, Genève et Paris, 1981.

Sénéchal 1975 : A. SENECHAL, Céramique commune d'Alésia, les cruches, *Centre de recherches sur les techniques gallo-romaines*, 5, 1975.

Vertet et Lasfargues 1969 : H. VERTET, A. et J. LASFARGUES, Remarques sur les filiales des ateliers de la vallée du Pô à Lyon et dans la vallée de l'Allier, dans *I problemi della ceramica romana di Ravenna, delle valle Padana e dell'alto Adriatico*, Ravenna, 1969, p. 73-282.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : M. TUFFREAU-LIBRE

***Bernard HOFMANN** : Vous avez dit que La Graufesenque, c'est loin... ; pourtant, La Graufesenque a quand même livré en Grande-Bretagne. Ce n'est donc pas si loin que cela.*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Le problème de la distance ne se pose pas aujourd'hui de la même façon qu'il y a 2000 ans. Pour des productions céramiques, surtout pour les productions de sigillées, on s'attend à ce qu'elles arrivent soit par voie fluviale, soit par voie maritime ; mais je n'ai absolument aucune idée préconçue au sujet de la circulation. On a l'impression qu'il y a, dans cette Armorique, après Tibère, deux courants économiques de circulation céramique : un, maritime, qui atteint les côtes par le sud, et l'autre qui touche le nord.*

***Patrick BLASZKIEWICZ** : En ce qui concerne les vases globulaires à décor micacé de ta phase II, je voudrais te signaler qu'on a trouvé exactement les mêmes, à Coutances, essentiellement avec des Dressel 1A.*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Des fines tournées micacées ?*

***Patrick BLASZKIEWICZ** : Oui, ce qui ne change pas grand-chose, mais élargit un peu les datations de ces pièces.*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Actuellement, on étudie un nouveau lot qui est augusto-tibérien, à Exmes, dans l'Orne ; 55 % des productions sont des mordorées. En revanche, on n'a pas du tout cette forme tournée fine orangée. Il faudrait sans doute voir, effectivement, ce lot de Coutances.*

***Patrick BLASZKIEWICZ** : Tout à fait !*

***Armand DESBAT** : En ce qui concerne les gobelets d'Aco, je ne pense pas qu'on puisse, compte tenu de ce qu'on connaît des productions de Lyon, rattacher le fragment avec les lettres CR à la production de PHILOCRATES. Ce n'est pas du tout un schéma décoratif qu'on a dans les ateliers lyonnais et viennois.*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Effectivement, dans la plupart des ouvrages que j'ai consultés, on ne présente pas du tout ce décor ; c'est vraiment à titre d'hypothèse. On a envie, avec CR, de mettre PHILOCRATES. Mais VIANOTALOS est aussi un potier peu connu. On peut finalement avoir d'autres potiers qui ont signé, mais qui ne sont pas encore répertoriés.*

La question que l'on se pose, vu la quantité relative des formes de VIANOTALOS est, d'où viennent ces productions ? L'étonnement, c'est que, si j'ai des productions de La Muette en abondance, en revanche, je n'ai absolument aucune production lyonnaise de gobelets de type Aco ; il n'y a que VIANOTALOS qui arrive à Corseul.

***Armand DESBAT** : Il y a quand même un léger décalage... Je pense que les gobelets d'Aco lyonnais disparaissent vers 10 av. n.è. et que les productions de La Muette semblent décalées par rapport aux gobelets d'Aco. A Haltern, il n'y a pratiquement pas de gobelets d'Aco alors qu'on y trouve la plus grande quantité des productions lyonnaises. En ce qui concerne, justement, ces importations lyonnaises, tu dis "en abondance" ; en pourcentage, cela représente quel ordre de grandeur ?*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Dans la mesure où on n'a jamais beaucoup de sigillées dans les premiers niveaux, c'est difficile à dire par rapport aux autres productions de céramiques, communes ou autres. Mais c'est, à peu près, dans certains niveaux, 100 % des productions.*

***Armand DESBAT** : C'est en effet conséquent !*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Mais ce n'est jamais beaucoup. On a, par exemple, dans la couche 158 du Courtil Saint-Antoine, une centaine de vases. Une dizaine sont des sigillées, et ce ne sont que des productions lyonnaises. Tout est relatif, mais il est vrai que j'ai été assez étonné de trouver une telle importance de ces productions lyonnaises de La Muette, qui disparaissent au début, ou au cours, de la phase II. A Corseul, on a l'impression qu'elle est surtout utilisée pour cette période fin Auguste-début Tibère. Cependant, je reste prudent sur les périodes d'utilisation aussi bien que sur les dates de rejet...*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Nicole JOBELOT
Didier VERMEERSCH

LA CÉRAMIQUE NOIRE À PÂTE ROUGEÂTRE (NPR) : UNE PREMIÈRE APPROCHE (*)

I. INTRODUCTION

Cette étude est née d'un hasard. En examinant le matériel d'un site du Vexin français (la *villa* des Terres Noires, à Guiry-Gadancourt, 95), nous avons remarqué la ressemblance paraissant exister entre une variété de céramique et une autre provenant d'un site parisien (fouilles actuelles du Parvis Notre Dame, Venceslas Kruta) que l'un de nous fréquentait, par ailleurs. Des examens en lames minces confirmèrent la similitude pressentie (Jobelot 1987, Vermeersch 1987). Il fut alors décidé de procéder à une étude de cette céramique particulière que des premières recherches faisaient apparaître comme bien représentée à Paris et en Ile-de-France, *grosso modo*, au Ier s. de n.è.

II. DESCRIPTION DE LA CERAMIQUE NOIRE A PATE ROUGEATRE

La céramique noire à pâte rougeâtre (NPR en abrégé) est tournée, bien cuite et difficilement rayable au fer. A l'oeil nu, sa caractéristique est la couleur rougeâtre de la pâte, contrastant avec le noir des surfaces. Cependant, ce rouge, le plus souvent de nuance framboise, brique ou brun-rouge, peut parfois tirer sur le brun jaunâtre.

Les surfaces extérieures sont noires. Dans de rares cas, elles tirent sur le brun-noir, le brun rosé ou le gris. Les surfaces internes sont d'un noir intense, même quand il s'agit de vases hauts et fermés. Toutefois, l'intérieur des bouteilles, récipients hauts et fermés par excellence, est généralement lie-de-vin dans sa partie inférieure. Les stries de tournage sont généralement bien visibles sur la face interne des vases.

La NPR se présente sous deux variétés, l'une fine et l'autre commune, comportant chacune des formes différentes. La NPR fine a reçu un traitement de surface : aspect lustré, brillant, sur tout ou partie de sa surface externe ; en outre, elle peut être décorée, principalement de guillochis. Ses faces internes ont un aspect mat et finement granuleux. Son dégraissant est assez fin et homogène. Ses parois sont minces (2 à 3 mm en moyenne). La NPR commune est dépourvue de traitement de surface. De toucher assez rugueux, ses surfaces ont un aspect mat et granuleux. Le dégraissant est plus gros et moins homogène que dans la NPR fine ; il comporte souvent des gros grains de quartz. Les parois sont plus épaisses que celles de la fine.

Sont classés, en fine, non seulement les vases de NPR lustrés et décorés, mais aussi ceux qui sont uniquement lustrés ou décorés ; sont classés en commune les vases de NPR dépourvus de tout traitement de surface (une exception : les assiettes ou bols lissés sur leur face interne, car ce lissage a ici une fonction utilitaire).

III. TRAITEMENT DES SURFACES

Les décors répertoriés jusqu'à maintenant consistent en guillochis, en contraste brillant/mat et en traits au brunissoir.

Décor 1 : les guillochis constituent la majorité des décors vers le deuxième tiers du Ier s. de n.è., semble-t-il. Ils sont appliqués en bandeaux, un ou deux, de largeur variable. Le reste de la surface externe est lissé/lustré.

Décor 2 : le décor, jouant sur le contraste brillant/mat, est de deux sortes :

a. superposition de petites bandes horizontales lissées se détachant sur un fond mat de même largeur, dessinant un mille-feuilles. Nous n'avons, pour le moment, aucune forme identifiée correspondant à ce décor ;

b. apposition d'un bandeau lissé sur un fond mat (vase n° 11 et un autre cas non-représenté).

Il est possible que le décor 2a soit antérieur au décor 1 et d'époque Auguste-Tibère. Les deux décors ne semblent pas coexister.

Décor 3 : les traits au brunissoir sont rares. Le vase n° 21 porte, sur le haut de sa panse, un bandeau de traits disposés obliquement. Un tesson de haut de panse est décoré d'un bandeau de traits qui s'entrecroisent, limité par deux petites gorges.

IV. TYPOLOGIE

1. Méthode suivie.

Nous avons gardé à cette typologie un caractère ouvert, susceptible de lui permettre d'accueillir de nouveaux types. La céramique fine a reçu la numérotation 10 à 99, la commune celle de 100 à 199. Au sein de ces séries, nous avons disposé les types en allant des formes basses/ouvertes aux formes hautes/fermées et en leur attribuant une numérotation discontinue.

Le schéma est le suivant :

Céramique fine :

10. (formes basses éventuelles)
20. bols
30. vases
70. bouteilles
90. divers

Céramique commune :

100. assiettes
120. bols, jattes
150. vases
170. cruches, bouteilles
190. divers (couvercles, etc...)

Certains récipients ont été réalisés, non seulement en NPR, mais aussi dans d'autres fabrications, aboutissant ainsi à des produits semblables. Ce fait sera signalé chaque fois qu'il aura été remarqué.

2. Description des formes (Fig. 1 à 6).

Les numéros des dessins correspondent aux numéros des types.

a. NPR Fine :

Bols (Fig. 1) :

Type 20 : bol à collerette dont les faces sont lustrées (l'épaisseur de la paroi est restituée car celle-ci a éclaté suite à une oxydation de la pâte). Diam. 15 cm.

Vases (Fig. 1 et 2) :

Type 30 : vase dont la lèvre, longue et éversée, se greffe directement sur la panse par un épaulement bien marqué. La panse est arrondie et décorée de deux bandes de guillochis. La base manque. Diam. 10,6 ; 13 cm.

Type 31 : petit vase trapu caractérisé par un fort renflement de la paroi intérieure du bord, avant que sa petite lèvre arrondie ne s'éverse (devant la difficulté qu'il y a à décrire ce bord très particulier et qui rappelle le profil d'un serpent dont le capuchon est gonflé, nous l'avons appelé "bord cobra"). La panse est globuleuse et décorée de deux bandes de guillochis délimitées par des petites gorges. Le fond est légèrement concave. Diam. 7,8 et 10,2 cm.

Type 32 : vase à lèvre en corniche dont la panse arrondie est décorée de deux bandes de guillochis. Le pied est mouluré et le fond légèrement concave. Il existe des variantes. C'est ainsi que sur la panse du vase n° 11 (diam. 8,8 cm), la bande de guillochis est remplacée par une bande non traitée se détachant en mat sur le fond lustré. Diam. du n° 8 : 14 cm. Haut. 22,9 cm.

Type 33 : vase dont la lèvre arrondie et légèrement éversée est formée d'un simple épaississement de la paroi. Son long col tronconique est relié à la panse par un ressaut marqué d'une moulure. La panse est globuleuse. La base manque. Ce vase est dépourvu de guillochis et son lustrage a été appliqué d'une façon peu soignée par larges bandes horizontales. Diam. 6,8 cm.

Ce type est à confirmer.

Type 34 : vase à lèvre arrondie et éversée. Le col large et tronconique est relié à la panse par un petit ressaut mouluré. La panse, globuleuse et tassée, est décorée en sa partie supérieure d'une bande de guillochis délimitée par deux gorges. Diam. 9,5 et 13,5 cm.

Type 35 : vase à lèvre petite et arrondie, tournée vers l'extérieur. Le col est court et presque vertical, la panse assez globuleuse. Le fond est, soit plat, soit légèrement concave. Généralement noires, les surfaces extérieures peuvent tirer sur le brun-noir ou le brun rosé. Diam. 5,5 à 10,5 cm, les diamètres les plus fréquents se situant entre 7 et 8 cm.

Type 36 : vase à petite lèvre arrondie formant rebord. Le col est haut et presque vertical. La panse globuleuse est décorée d'une bande de traits obliques appliqués au brunissoir et se détachant en lustré sur fond mat. Le haut de panse et le col portent des bandes horizontales lustrées ; la partie inférieure du vase est mate. Le fond manque. Diam. 7,8 cm.

Type 37 : vase à lèvre simple et éversée. Le col est court, marqué d'une moulure sur le n° 22. Diam. 8 et 11,2 cm.

Type 38 : petit vase à lèvre éversée et légèrement moulurée, se greffant directement sur la panse arrondie. La paroi est assez épaisse : 4 mm. Diam. 6 cm.

Type 39 : vase à lèvre simple et anguleuse, dont le petit col s'évase vers le haut. Diam. 11,6 cm.

Type 40 : vase à bord simple, éversé, à double biseau, qui s'articule directement sur la panse oblique. Une petite gorge souligne le haut de la panse. Diam. 8 cm.

Type 41 : vase à petit bord éversé. Le col est épais et légèrement mouluré. Diam. 9,5 cm.

Type 60 : grand vase balustre à ouverture étroite dont la petite lèvre éversée se greffe directement sur la panse arrondie. Le pied s'articule sur la panse par un rétrécissement fortement concave ; il est évidé intérieurement ; deux petites gorges en marquent l'extérieur. Sa base est légèrement concave. Diam.4,2 cm. Haut. 38,8 cm.

Type 61 : base d'un vase balustre dont la panse s'articule sur le pied par un fort rétrécissement. La base, légèrement concave, comporte une gorge concentrique. La face externe est lissée.

Bouteilles (Fig. 2 et 3) :

Type 70 : bouteille à large embouchure. Le col, concave, est relié à la panse par une moulure. La panse, globuleuse et légèrement tassée, est décorée sur sa partie supérieure d'une bande de guillochis délimitée par deux gorges. Le vase est lustré sur son haut de panse et les 2/3 du col ; la panse porte des traces de lustrage.

Type 71 : bouteille à large embouchure matérialisée uniquement par son goulot et l'amorce de la panse. La lèvre est renflée et pendante. Le col, large et concave, est relié à la panse par une nette inflexion. Diam. 8,7 cm.

Type 80 : bouteille fuselée à lèvre renflée et éversée, déterminant une embouchure évasée. Le col est étroit, allongé, marqué d'une ou deux moulures ou gorges. La panse est allongée. Le fond est muni d'un anneau porteur, au moins sur un exemplaire. Diam. 4,9 et 5,2 cm.

Type 81 : bouteilles représentées uniquement par la partie supérieure de leur goulot et dont on peut penser qu'elles sont globalement proches du type précédent. Leur lèvre est, soit verticale, soit légèrement rentrante, formant coupe. Le col est marqué aux 2/3 par une ou deux moulures légères. Diam. 5,5 ; 7,2 et 10,5 cm.

Type 82 : bouteille dont nous ne possédons que le goulot. La lèvre est hémisphérique, verticale. Le col est souligné à ses 2/3 par deux légères moulurations. La liaison col-panse paraît indiquer une panse moins fuselée que celle du type 80. Diam. 6,7 cm.

b. NPR Commune :

Assiettes (Fig. 3) :

Les assiettes sont nombreuses, de dimensions moyennes et majoritairement munies de bords plus ou moins moulurés. Elles sont presque toutes lissées intérieurement et sur le sommet de leur bord.

Type 100 : le bord de ces assiettes est mouluré et éversé ; plus ou moins arrondi ou anguleux, il peut aboutir à la forme crochet. La paroi est oblique et très légèrement convexe. La liaison paroi/fond est le plus souvent arrondie. Le fond est généralement concave et peut comporter une ou deux gorges concentriques. Ce type est le plus largement représenté. Diam. de 13,8 à 25,5 cm.

Type 101 : ces assiettes ont un bord en gouttière, c'est-à-dire qu'il comporte une gorge en sa partie supérieure. Diam. 18,5 et 21,1 cm.

Type 102 : cette assiette, bien qu'unique, fait l'objet d'un type particulier. Son bord mouluré se greffe sur une paroi presque verticale, assez courte et très légèrement carénée. La liaison paroi/fond est arrondie. Le fond, qui s'amincit en sa partie médiane (partiellement manquante), est fortement concave. Diam. 14,1 cm. Haut. 3 cm.

Type 103 : assiette à bord simple, non mouluré. La paroi est oblique et rectiligne. La liaison paroi/fond est anguleuse. Diam. 24,3 cm. Haut. 4,3 cm.

Type 104 : cette assiette a également un bord simple mais celui-ci est légèrement rentrant. Le fond est concave. Diam. 21,5 cm. Haut. 4,3 cm.

Bols, jattes (Fig. 4) :

Nous emploierons le terme "bol" pour des récipients à bord plus ou moins droit ou rentrant et le terme "jatte" pour des récipients comportant une lèvre éversée.

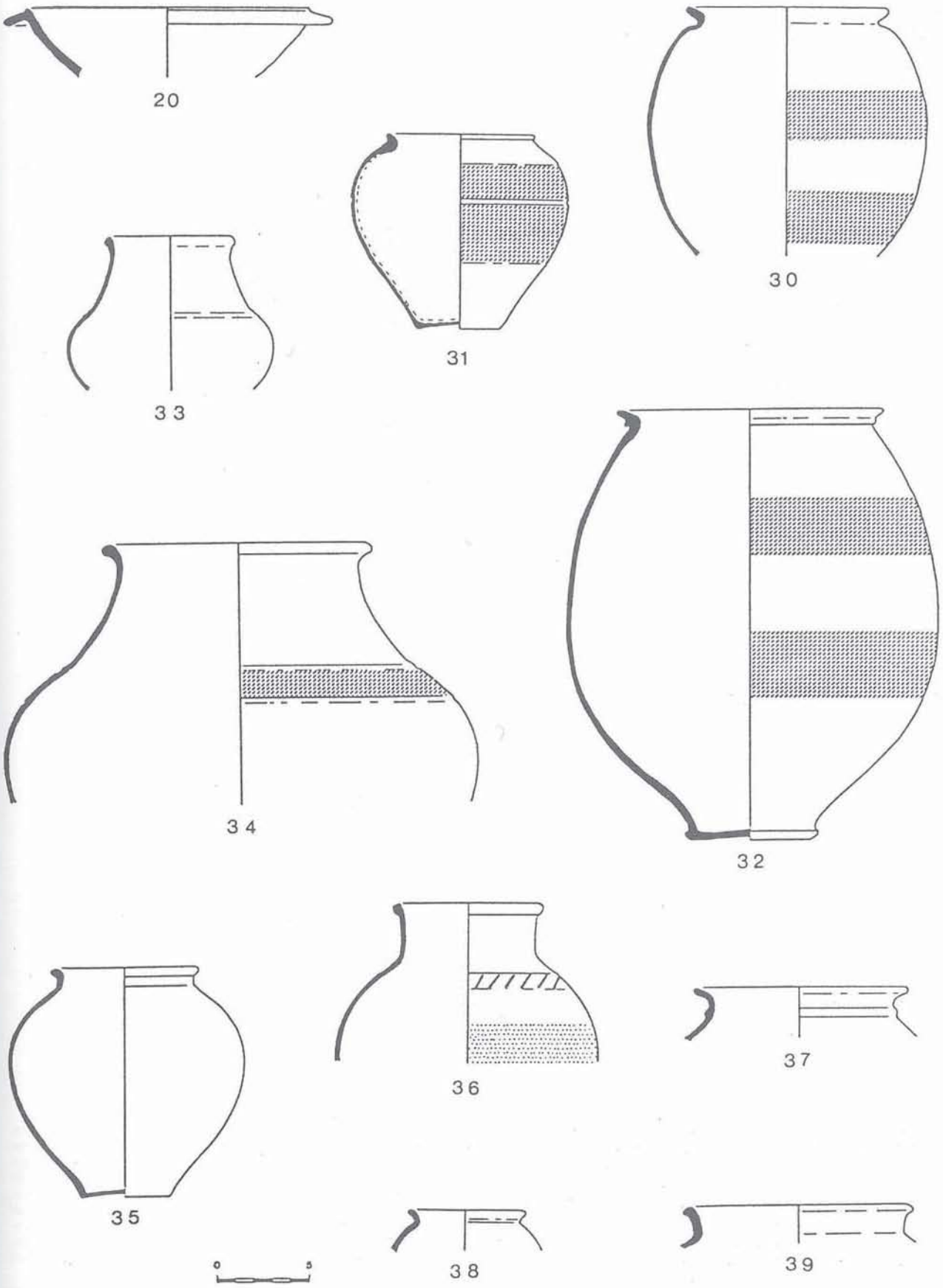

Figure 1 - NPR fine : types 20 à 39.

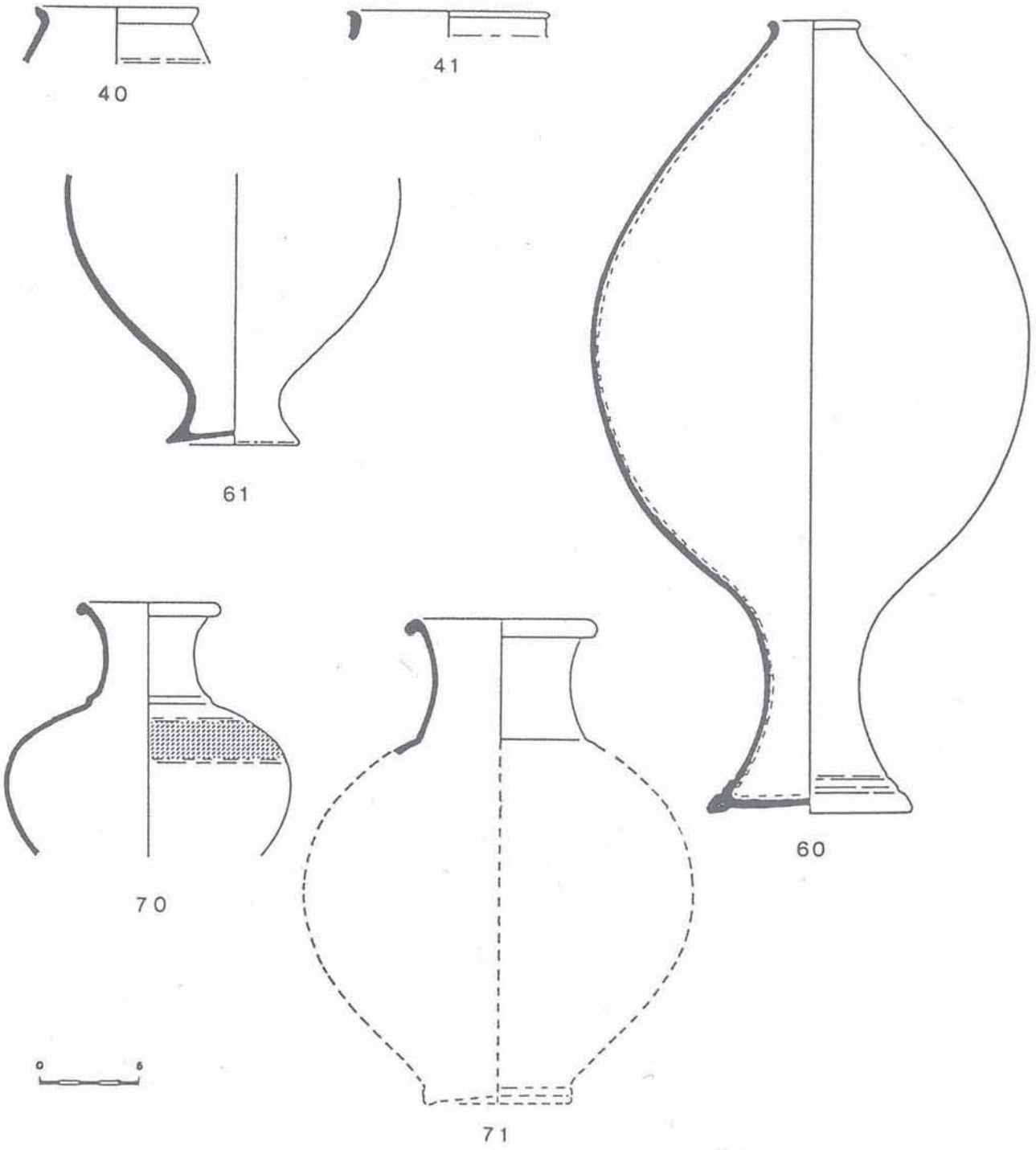

Figure 2 - NPR fine : types 40à 71.

Type 120 : bol à bord arrondi et rentrant (la moitié inférieure manque). L'intérieur et la partie supérieure du bord sont lustrés. Diam. 20,6 cm.

Type 121 : bol à bord rentrant. De section globalement triangulaire, comporte une petite gorge à son sommet. Diam. 12,5 cm.

Type 122 : bol à bord légèrement mouluré et à panse oblique, assez épaisse (7 mm). Diam. 22,5 cm.

Type 123 : la présence d'un bol tripode est matérialisée par un petit pied de forme conique, marqué à l'extérieur d'un enfoncement du doigt (non dessiné). Est également présent un appendice rapporté qui avait d'abord été interprété comme un manche de poêlon mais, compte tenu de ses dimensions réduites, serait plutôt un pied de bol tripode. Long. sup. 4,1 cm. Long. inf. 5,7 cm. Diam. de l'extrémité : 3,2 cm.

Type 130 : jatte à épaulement, fabriquée à de nombreux exemplaires. La lèvre de ce récipient est éversée et affecte des formes diverses : plus ou moins arrondie ou anguleuse, voire repliée en crochet. Le col est assez court et concave. La liaison col/panse est marquée par un fort épaulement souligné de deux moulures (type 130A), cas le plus fréquent, ou d'une seule (type 130B), voire d'un épaulement (type 130C). La panse est oblique, le fond apparemment plat. La jatte a été lissée sur la moitié inférieure de sa panse. Diam. de 12 à 32,5 cm, la moyenne paraissant se situer aux alentours de 20 cm.

Type 131 : jatte dont la lèvre s'éverse presque à angle droit, formant marli, et se termine par deux moulures. Le haut de panse est légère-

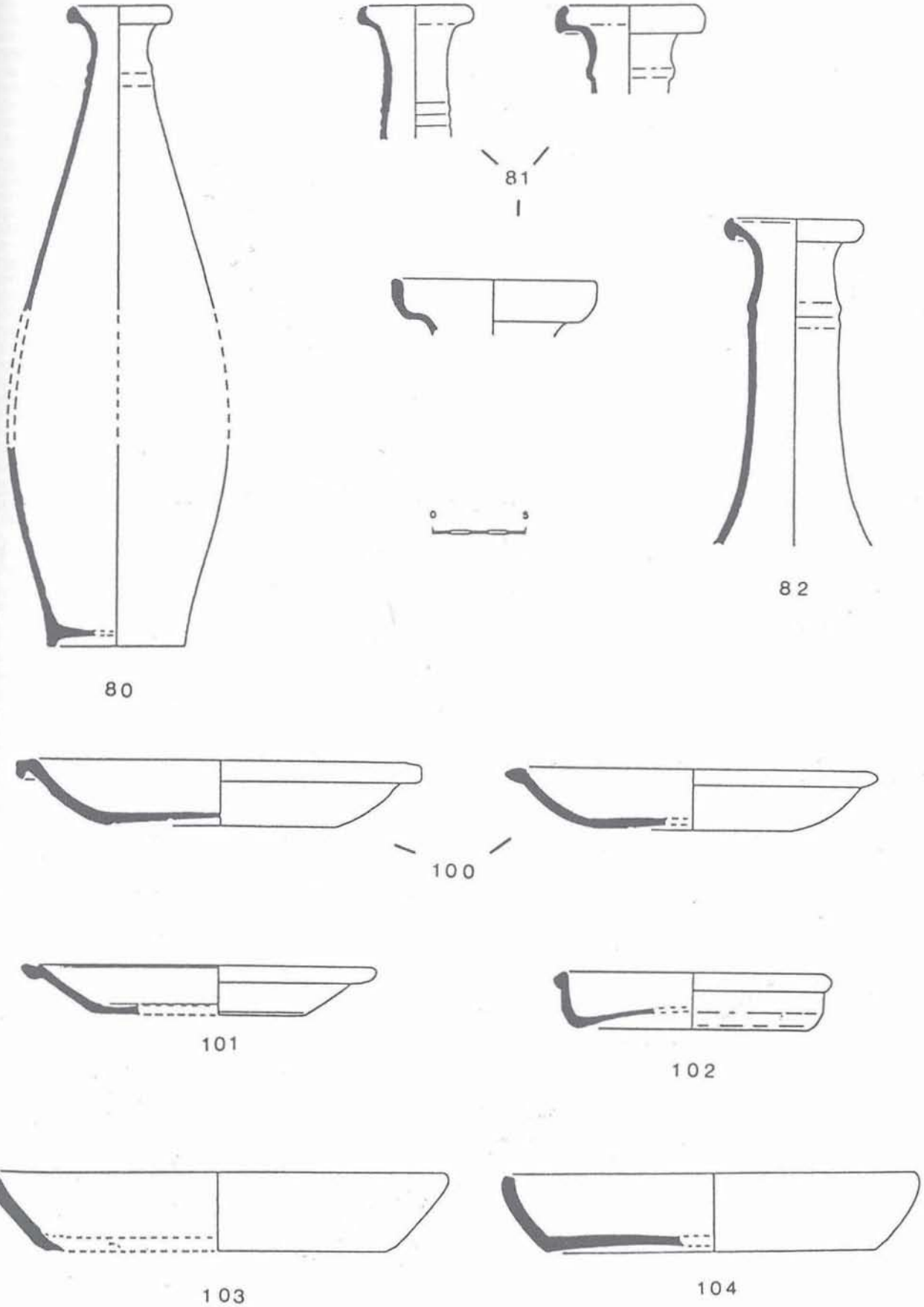

Figure 3 - NPR fine : types 80 à 82 ; NPR communes : types 100 à 104.

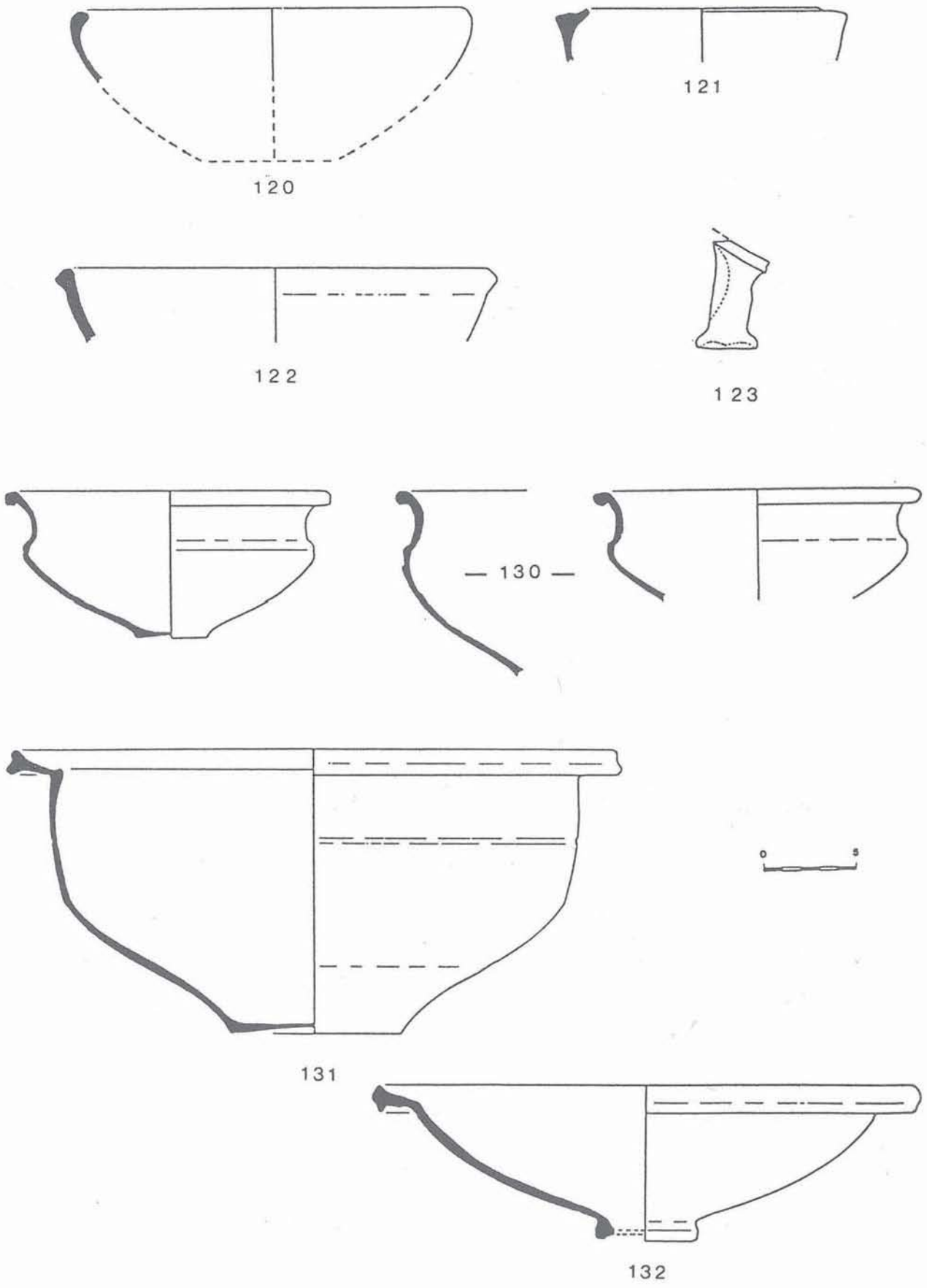

Figure 4 - NPR commune : types 120 à 132.

ment convexe et comporte une petite gorge en son milieu. Après une inflexion douce, le bas de panse devient concave. Le fond est légèrement convexe. Diam. 32,4 cm. Haut. 15,7 cm.

Type 132 : jatte dont la lèvre se projette vers l'extérieur, formant marli, et se termine par trois moulurations. La panse, très légèrement convexe, rejoint obliquement le pied mouluré.

Elle porte un lissage mat sur le tiers inférieur. Le fond est surcreusé extérieurement. Diam. 29,2 cm. Haut. 8,7 cm.

Vases (Fig. 5 et 6) :

Type 150 : vases à lèvre en petit bourrelet éversé et plus ou moins anguleux. Le col est légèrement tronconique ou concave et sa liaison avec la panse est marquée par deux moulures (type 150A), cas le plus fréquent, ou par une seule (type 150B). La panse est globuleuse, le fond presque plat. La couleur de ces vases est souvent grisâtre et leur pâte gris-jaunâtre. Diam. 12,6 et 8,8 cm.

Type 151 : vases à lèvre en gouttière de formes diverses, plus ou moins arrondies ou anguleuses. Leur panse est globuleuse et leur fond légèrement concave, du moins pour le seul exemplaire archéologiquement à peu près complet. Diam. de 10,6 à 13,3 cm.

Type 152 : vase à lèvre simple et éversée. Le col concave est relié à la panse par un ressaut bien marqué. La panse est globuleuse, le fond très légèrement concave. Diam.13 cm. Haut. 17,7 cm.

Type 153 : vase à lèvre portant, à son extrémité, un sillon médian plus ou moins accentué, rappelant la lèvre en corniche. Le col concave est relié à la panse par un ressaut. La panse est apparemment globuleuse. La base manque. Diam. 12,5 et 15 cm.

Type 154 : la lèvre de ces vases rappelle celle des "urnes type Besançon" (Ferdière 1972) et se greffe directement sur une panse arrondie. Diam. de 8,7 à 12 cm.

Type 155 : vase à lèvre éversée dont le col est fortement concave. Le haut de panse est arrondi. La partie inférieure manque. Diam. 14,5 cm.

Type 156 : la lèvre de ce vase est en bourrelet arrondi et tourné vers l'extérieur. Le col est concave. Le reste du vase manque. Diam. 14 cm.

Type 157 : vase à bord simple, éversé. La liaison col/panse est marquée par une légère mouluration. Le haut de panse paraît s'épaissir. La partie inférieure manque. Diam. 6 cm.

Type 158 : matérialisé uniquement par son bord, ce vase est doté d'une large embouchure dont l'épaisse lèvre en gouttière est liée directement à la panse, apparemment globuleuse. Diam. 15,5 cm.

Cruches (Fig. 6) :

Type 170 : la présence de quatre cruches est attestée par des fragments très mutilés de goulots dont l'un porte, en négatif, l'empreinte de l'attache supérieure d'une anse. Trois sont à bec apparemment pincé. Par ailleurs, il existe une anse en ruban avec deux sillons peu marqués.

Bouteille (Fig. 6) :

Type 180 : cette bouteille, matérialisée uniquement par son goulot et son haut de panse, s'apparente par sa lèvre au type 81 de NPR fine. Le haut du col, vertical, porte deux légères moulures. Une autre moulure, plus accentuée, souligne la liaison col/panse. Le profil de cette bouteille suggère une allure moins fuselée que celle des bouteilles type 80. Diam. 6 cm. Il est à noter que ce goulot, classé dans la NPR commune car il n'a reçu aucun traitement de surface, est unique.

Couvercles (Fig. 6) :

Ces pièces ne sont matérialisées que par des petits fragments de bord.

Type 190 : l'extrémité de ces couvercles est moulurée.

Type 191 : le bord de ce couvercle est simple, de section angulaire.

Type 192 : le bord de ce couvercle rappelle celui des jattes à marli types 131 et 132. Diam. 14,8 cm.

Pieds et fonds :

D'une manière générale, les pieds et fonds sont de facture simple et soignée, plats ou plus ou moins concaves.

Cependant, en NPR fine, une bouteille type 80 repose sur un anneau porteur. En outre, un vase type 33 a un pied mouluré avec une gorge concentrique. En NPR commune, seul le type 132 paraît avoir un pied mouluré.

Sur plusieurs dizaines de fonds examinés, deux seulement portent des traces de décollage à la ficelle.

V. COMPTAGES ET POURCENTAGES

Les pourcentages déterminés sur le matériel de la fouille de la rue Gay-Lussac, à Paris, soulignent l'importance de la NPR qui constitue près du quart de la céramique présente. Les quatre formes les plus fréquentes sont les types 35 pour la variété fine, 100-104, 130 et 150 pour la variété commune.

VI. OBSERVATION DE LAMES MINCES

La NPR apparaît, à l'oeil nu, comme une céramique fabriquée à partir d'un mélange de sable et d'argile siliceuse ; sa caractéristique est la couleur rougeâtre de sa pâte, contrastant avec le noir des surfaces. Cependant, des céramiques possèdent une pâte plus foncée (marron, brune, presque noire) ou plus claire (beige) dont les caractéristiques extérieures sont celles de la NPR : couleur et traitement de surface, forme générale. Devions-nous les intégrer dans l'ensemble de la NPR ? C'est le problème que nous avons essayé de résoudre par l'observation de lames minces.

Nous n'entrerons pas dans le détail et nous nous contenterons de remarques générales, dans ce premier temps, en essayant de définir la NPR et les limites d'extension du terme : pouvons-nous associer au groupe des céramiques de forme semblable et de pâte apparemment différente, ou bien des céramiques de pâte apparemment semblable et de forme différente ? Pour cela, nous les avons classées en groupes afin de comparer les résultats avec ce qui était observé macroscopiquement.

Nous avons défini trois groupes que nous avions déjà repérés dans une étude précédente (Vermeersch, 1987) :

Groupe I : Le fond de pâte est marron à brun, voire rouge foncé, en lumière naturelle. Le plus souvent, il est de couleur jaune, chatoyante en lumière polarisée, anisotrope à l'extinction droite, plus ou moins franche. Lorsqu'il est rouge foncé, il est plutôt opaque.

Le sable est bien calibré de 1 à 3/10 de mm, anguleux plus ou moins émoussé ; il comprend une grosse part de grains de quartz, le plus souvent altérés, avec des inclusions. Les détritus lithiques sont courants : quartzite, silex, meulière, de même que les opaques rouges ou noirs. Les autres minéraux sont plutôt rares : feldspaths potassiques ou plagioclases, micas (biotite, muscovite), tourmaline... La présence de chamotte est attestée, mais jamais en grande quantité, ni de façon systématique. Souvent, ce dégraissant est associé à un sable très fin (5/100 de mm) rare et à des minéraux plus grossiers (jusqu'à 1 mm), surtout pour la céramique commune. Un sous-groupe se repère facilement par la présence d'un dégraissant un peu plus gros (3 à 5/10 de mm) et arrondi.

Groupe II : Le fond de pâte est le même. Ce groupe se distingue cependant par la granulométrie hétérogène des sables, variant de 5/100 de mm à 1 mm. Ils apparaissent comme englués dans la pâte, le plus souvent. La matière première ne semble pas avoir subi de traitement particulier si bien que l'on retrouve toutes les fractions du sable.

Groupe III : Le fond de pâte, marron clair, est cryptocristallin en lumière polarisée. Il se caractérise par la présence importante de minéraux phylliteux. Le sable, abondant, ressemble à celui du groupe I.

Ces trois groupes concernent non seulement la NPR et les céramiques proches, mais aussi -et ce n'est pas

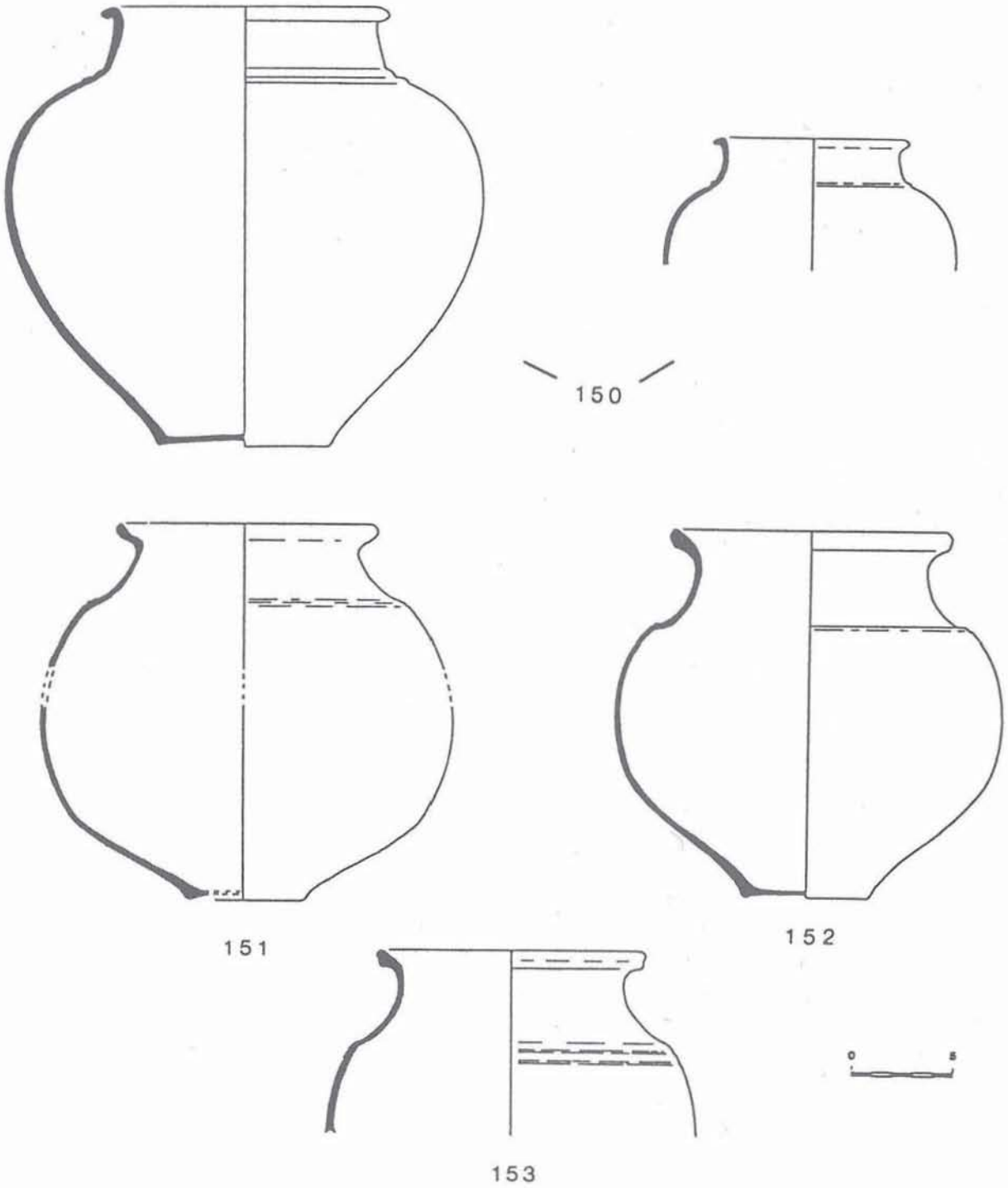

Figure 5 - NPR commune : types 150 à 153.

étonnant-, la plupart des céramiques grises et noires étudiées à titre de comparaison.

Pour la NPR au sens large, le groupe I est, de loin, le plus représenté. Le sable de Fontainebleau lui sert de dégraissant et les milieux d'extraction sont certainement les buttes-témoins de la région parisienne.

Les ateliers sont assurément nombreux et ont pu utiliser aussi bien les argiles sus-jacentes (argiles à meulière) ou les argiles sous-jacentes (argiles vertes) aux niveaux sableux que les limons des plateaux au contact des buttes ou encore un mélange naturel des divers éléments. Cela peut expliquer les différences de couleur observées quand il ne s'agit pas d'une réduction trop forte, au moment de l'enfumage final.

Des différences sont observées, également, selon l'origine géographique du tesson observé : minéraux plus petits et moins altérés, présence plus ou moins importante de fragments de silex, de meulière, de quartzites.

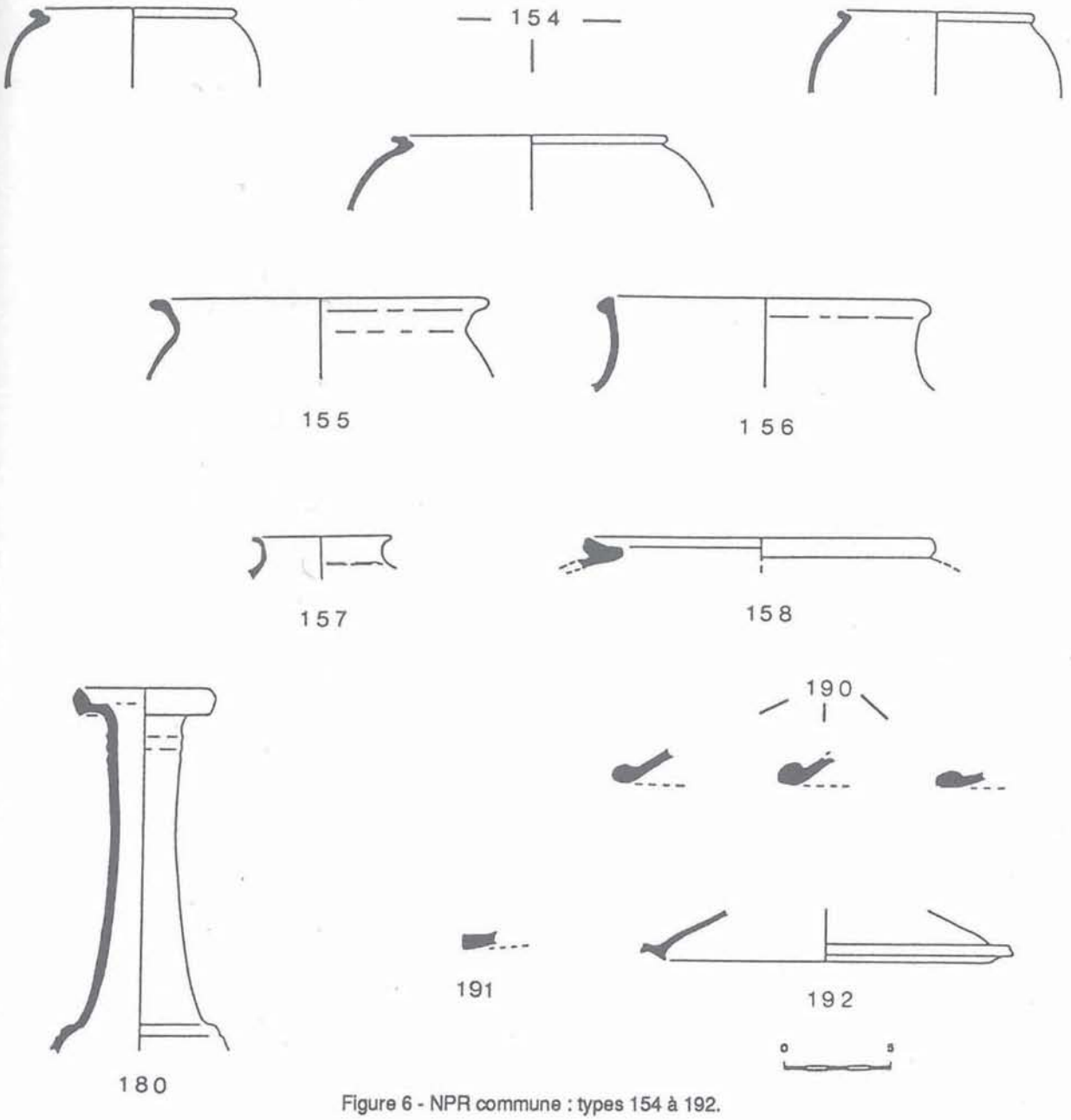

Figure 6 - NPR commune : types 154 à 192.

A la fin de cette étude, nous pouvons conclure, dans un premier temps, à l'homogénéité apparente de la fabrication NPR et des fabrications "associées" : même aspect de surface, mêmes formes, mêmes techniques de fabrication, mêmes origines géologiques de la matière première. Cependant, les différences observées permettent d'envisager une meilleure caractérisation des ateliers.

VII. ATELIERS DE PRODUCTION

Aucun atelier de NPR n'a été identifié, avec certitude, à ce jour. Il est possible que le four de la rue Albert-Moreau, à Melun (Chanez 1980), ait produit des bouteilles type 80 et des vases type 150.

VIII. AIRE DE REPARTITION

La carte de la Fig. 7 recense les lieux de découverte de la NPR. Elle est, bien entendu, incomplète et, pour le moment, n'indique que sa présence et non des pourcentages. Des blancs subsistent alors qu'il est évident que cette céramique a dû être diffusée entre deux points de découverte.

L'établissement d'une carte aussi complète que possible sera poursuivi en recherchant les limites de diffusion de la NPR. On pourra, ainsi, apprécier l'aire de diffusion d'une céramique régionale. Dans cette perspective, il serait souhaitable qu'à l'avenir, l'étude des matériels céramiques en Ile-de-France (au sens très large du terme) soit faite en recherchant systématiquement le pourcentage de NPR. Une telle recherche, sur

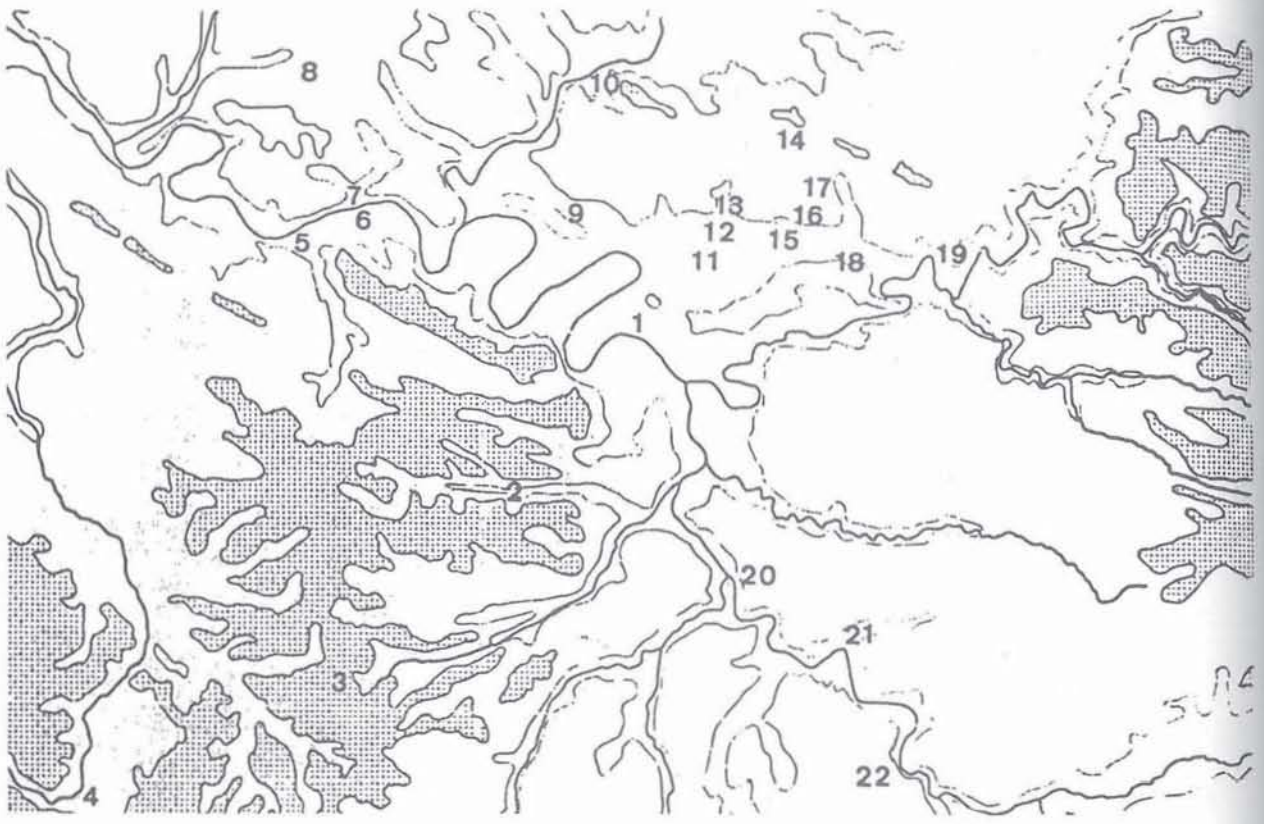

Figure 7 - Carte de répartition des sites ayant fourni de la NPR. 1 : Paris ; 2 : Gif-sur-Yvette ; 3 : Ablis ; 4 : Chartres ; 5 : Epône ; 6 : Les Mureaux ; 7 : Meulan ; 8 : Guiry-en-Vexin ; 9 : Taverny ; 10 : Beaumont-sur-Oise ; 11 : Dugny ; 12 : Gonesse ; 13 : Le Thillay ; 14 : Saint-Witz ; 15 : Tremblay-lès-Gonesse ; 16 : Mitry-Mory ; 17 : Thieux ; 18 : Claye-Souilly ; 19 : Trilbardou ; 20 : Saint-Germain-lès-Corbeil ; 21 : Melun ; 22 : Fontainebleau (Fond de carte Ph. Marquis).

des sites stratigraphiquement bien datés, permettrait de vérifier non seulement ses limites géographiques mais aussi (surtout ?) le rythme de son introduction sur le marché, de sa plus grande vogue et de sa disparition. On sait déjà que la NPR représente 23,1 % du total de la céramique du site parisien de la rue Gay-Lussac, toutes périodes confondues. On sait aussi que "la céramique à pâte rouge à surface noire lustrée est, à Chartres, la céramique la plus représentée à partir du milieu du Ier s." (Selles 1988, p. 116). Cette céramique n'est autre que la NPR.

IX. DATATION

Le problème de la datation de la NPR doit être abordé avec la plus grande prudence tant que des comparaisons n'auront pas été faites entre plusieurs sites bien datés. D'après les éléments dont nous disposons actuellement, provenant tous de publications diverses et repris dans le paragraphe "Description de formes" *supra*, la NPR est bien attestée vers le milieu du Ier s. de n.è. En revanche, ses dates de début et de fin de production (celle-ci ne coïncidant pas nécessairement avec la fin d'utilisation) n'ont pu encore être précisées. Selon certains indices, la production pourrait, peut-être, commencer vers la période augustéenne. Son terme n'apparaît pas clairement : fin du Ier s. ? début du IIème ? Un élément : il n'y a pas de NPR dans la nécropole de Buno-Bonnevaux, dans le sud de l'Essonne (fouille L. Girard), qui commence vers le milieu du IIème s. Mais s'agit-il d'une limite chronologique ou géographique ?

X. CONCLUSION

Cette étude ne constitue qu'une première approche de la céramique NPR, elle est donc forcément incomplète. Nous avons insisté sur la typologie bien que cette dernière soit encore partielle. Nous avons, pour l'instant, laissé de côté l'aspect chronologique, ne conservant que la datation générale : l'ensemble du Ier s., avec un pic vers le milieu. Cependant nous avons pu voir, à cette occasion, que la NPR est intéressante à plus d'un titre. C'est la seule céramique, à notre connaissance, qui se présente sous un double aspect de fine et de commune. Il s'agit d'une fabrication régionale bien caractérisée, facilement identifiable, dont la carte de répartition donne une première idée de la diffusion. Une diffusion aussi large nous oblige à envisager plusieurs groupes d'ateliers de fabrication.

NOTE

(*) Cet exposé est l'abrégé d'une étude à paraître.

* *
*

BIBLIOGRAPHIE

Bayard 1980 : D. BAYARD, La commercialisation de la céramique commune à Amiens du milieu du IIème à la fin du IIIème s. après J.C., dans *Cahiers archéologiques de Picardie*, 7, 1980.

Benredjeb 1985 : T. BENREDJEB, La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme). I. Céramique gallo-belge, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1985, 3 et 4, 1980.

Charpy 1987 : J.-J.CHARPY et P. ROUALET (sous la dir.), Céramique peinte gauloise en Champagne du VIème au Ier siècle avant Jésus-Christ, Catal. d'exposition, 1987, Epernay.

Chanez 1980 : J.-C. CHANEZ, J.-C. LE BLAY, G. NEMITZ, R. ADAM, Les potiers de Melun à l'époque gallo-romaine, dans *Archéologia*, 149, 1980.

Ferdière 1972 : A. et M. FERDIERE, Introduction à l'étude d'un type céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 23, 1972.

Giganon 1982 : D. GIGANON, Le plateau de Saclay : zone archéologique à conserver, dans *ESQUISSE* (Revue de l'Association culturelle du C.E.A.), 19, 1982.

Gose 1950 : E. GOSE, *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland*, 1950.

Hofmann 1975 : B. HOFMANN, P.-H. MITARD, Le site gallo-romain des Mureaux (Yvelines) et la collection Bruno RENOULT, dans *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 10, 1974 (1975).

Holwerda 1941 : J.H. HOLWERDA, *De belgische waar in Nijmegen*, 1941.

Jobelot 1987 : N. JOBELOT, La céramique de la villa gallo-romaine des Terres-Noires de Guiry-Gadancourt (95), dans *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 20, 1984 (1987).

Montagu 1978 : J. MONTAGU, *Les secrets de la fabrication des céramiques antiques*, Saint-Vallier, 1978.

Petit 1987 : J.-P. PETIT, La céramique gallo-belge du vicus de Bliesbruck (Moselle), dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 38, 1987.

Selles 1988 : H. SELLES, La céramique, dans "*Chartres 1978-1988, 10 années d'archéologie, 20 siècles d'Histoire*", Catal. d'exposition, 1988.

Sénéchal 1975 : R. SENECHAL, Céramique commune d'Alésia. Les cruches, *Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines, Université de Dijon*, 5, 1975.

Tuffreau-Libre 1980 : M. TUFFREAU-LIBRE, La céramique gallo-romaine commune, dans V. KRUTA, C. BEMONT, M. TUFFREAU-LIBRE, Le quai gallo-romain de l'Ile de la Cité (fouilles du parvis Notre-Dame, 1980), dans *Cahiers de la Rotonde*, 6, 1980.

Vermeersch 1987 : D. VERMEERSCH, Observations au microscope polarisant de la céramique fine régionale de la fosse "E" de la villa gallo-romaine des Terres-Noires de Guiry-Gadancourt (95), dans *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 20, 1984, (1987).

Waton 1987 : M.-D. WATON, Céramiques gallo-belge et fumigée au Pontiffroy à Metz, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 38, 1987.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : M. TUFFREAU-LIBRE

***Bernard HOFMANN** : Vous avez tenté de rassembler de nombreux éléments, afin de démontrer l'existence d'une production très spéciale ; mais il y a un aspect sur lequel il conviendrait d'insister, c'est la technologie de production. C'est une céramique à paroi fine. Les potiers devaient donc, d'abord, faire preuve d'une grande habilité pour fabriquer ce genre de récipients. Ensuite, il y a la technique de cuisson qui est très pointue car je suis persuadé que les potiers sont partis d'une argile qui contenait, comme colorant, bien entendu, de l'hydroxyde de fer, de la limonite ; or, tout le monde sait que la limonite vire au rouge à partir de 160-200°C, à condition de mener la cuisson très doucement (jusqu'à 500), parce que, parallèlement, il y a déshydratation puis disparition de l'eau de cristallisation de la limonite. A ce moment, l'argile passe au rouge, c'est donc l'intérieur de votre pâte qui devient rouge, tout cela en milieu oxydant. En fin de cuisson, pour obtenir la teinte noire, le potier doit diminuer l'allure de son feu et passer en ambiance réductrice, mais pendant un temps réduit qui lui permet d'obtenir la surface très noire, sur les parois, sur une faible*

Bibliothèque d'Archéologie d'Aix
U.P. - C.N.R.S.
Centre Camille Jullian

épaisseur, laissant une âme rouge. Il y a donc un passage du milieu oxydant au milieu réducteur par réglage du feu. Je crois que c'étaient des potiers extrêment habiles qui réalisaient ce genre de production.

Didier VERMEERSCH : *La première remarque, c'est que je ne considère pas du tout la NPR comme de la céramique à paroi fine ; céramique fine, sans doute, mais céramique à paroi fine, je ne pense pas.*

Bernard HOFMANN : *Il n'y a qu'à regarder vos dessins ?*

Didier VERMEERSCH : *Oui, mais 2 ou 3 mm, ce n'est quand même pas de la paroi fine ; de plus, c'est une céramique sableuse et il ne me semble pas que ce soit le cas des parois fines.*

Marie TUFFREAU-LIBRE : *Didier Vermeersch a raison. Ce n'est pas une paroi fine. Il faut garder à ce terme la définition d'origine, à savoir des vases à boire à parois très minces. Je ne crois pas qu'il faille l'étendre à toutes les catégories fines, ce que l'on a tendance à faire, malheureusement.*

Ceci dit, je pense (pour avoir eu l'occasion de travailler sur des ensembles provenant du site du parvis Notre Dame, à Paris) que la catégorie la plus fine des céramiques qui viennent d'être présentées peut être considérée comme une Terra Nigra régionale, fabriquée en Ile-de-France ; elle s'y rattache énormément, à la fois par les traitements de surface et par le répertoire dont elle en emprunte un certain nombre de formes. Sur le site du parvis Notre dame, elle coexiste, par exemple, avec des Terra Nigra à pâte claire ou à pâte micacée de différentes provenances, mais il semble qu'elle dure plus longtemps que les Terra Nigra traditionnelles du début du Ier s.

Didier VERMEERSCH : *Je voudrais revenir sur l'origine des argiles. Dans le groupe I, on a à faire, très certainement, à des mélanges d'argiles et, si la limonite peut y exister, il faut y voir aussi les argiles vertes qui sont directement sous-jacentes aux sables de Fontainebleau, qu'on retrouve aussi dans le Groupe II.*

Alain FERDIERE : *Je pourrais vous indiquer quelques points supplémentaires pour l'extrême nord de la région centre, en Eure-et-Loir et dans le nord du Loiret. On avait constaté que, pour l'essentiel, il s'agissait de pâtes de type sableux, comme vous les avez caractérisées, et on avait alors tendance à les attribuer à la région de Dourdan, puisqu'on a, pour le Moyen Age, des importations nombreuses de cette région, avec des pâtes tout à fait semblables.*

Didier VERMEERSCH : *C'est pour cela qu'il faut étudier les argiles des buttes-témoins, sur l'ensemble du pourtour de la région parisienne, pour trouver l'origine de ces ateliers.*

Hervé SELLES : *Sur Chartres même, ce type de productions est extrêment abondant pendant tout le Ier s. et il semble qu'il y ait une reprise (beaucoup moins importante, toutefois), avec ce type d'argile, avec ce type de pâte, au IIIème s. Ces types de production se retrouvent aussi bien en cuisson réductrice, pour donner les NPR, qu'en cuisson oxydante, pour donner des pâtes rouges qui peuvent subir différents traitements de surface (engobes blancs, surfaces dorées au mica, engobes rougeâtres) imitant soit des cruches à engobe blanc, soit des Terra Nigra, soit des dorées, et que l'on attribue, très facilement, au Ier s. Ce type de production est strictement identique, pour la période médiévale, et tout incite à penser, pour ce qui concerne Chartres, qu'il s'agit de productions locales, qui reprennent les mêmes bancs d'argile, ou au moins les mêmes faciès argileux de type Iprézien, que l'on trouve un peu plus loin, dans la région de Dourdan, à une trentaine de km et, aussi, dans d'autres secteurs de la région parisienne.*

Marie TUFFREAU-LIBRE : *Faut-il multiplier les sigles pour désigner la céramique. On parle de DS.P., de C.D.M., de B.O.B., de N.P.R., etc. ; cela devient un peu fastidieux dans les publications et, en ce qui me concerne, je ne trouve pas cela très intéressant.*

Nicole JOBELOT : *Vous avez certainement raison et, si je l'ai fait, c'est dans le but d'abréger. Mais il est tout à fait exact que l'on va arriver à une démultiplication des sigles totalement démente. Seulement, il est difficile, au fur et à mesure que l'on arrive à isoler des productions, de leur donner leur dénomination entière.*

Marie TUFFREAU-LIBRE : *D'accord, mais ici, il s'agit d'une variété de Terra Nigra et, si on prend le terme de NPR, on crée une catégorie complètement nouvelle, avec toute l'exploitation, positive ou non, qu'on peut imaginer par la suite.*

Nicole JOBELOT : *Il me semble que le terme de Terra Nigra doit être gardé pour désigner une certaine catégorie de fabrication sur laquelle on s'accorde...*

Hervé SELLES : *Un mot, sur ces mêmes constatations. Pour le secteur de Chartres, les véritables Terra Nigra, de productions extra-locales, sont représentées, très féquemment, uniquement par des formes ouvertes, essentiellement des assiettes. En revanche, les productions de NPR sont beaucoup plus orientées vers des formes fermées, des formes à liquides.*

Marie TUFFREAU-LIBRE : *En ce qui concerne la Terra Nigra, ce sera le débat de l'année prochaine ; n'anticipons pas !*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Fanette LAUBENHEIMER (*)

PROSPECTIONS DE SURFACE ET RÉALITES DE LA FOUILLE À SALLÈLES-D'AUDE

Le complexe de potiers de Sallèles-d'Aude se développe aux trois premiers siècles de n.è., dans un espace de 2,5 ha environ. Lorsque les recherches commencent, en 1976, une mosaïque de parcelles de vignes est cultivée sur le site. Pour des raisons stratégiques et économiques, des prospections préalables à la fouille sont entreprises. On cherche, en effet, à lire le site depuis la surface et à le comprendre, au mieux, avant de s'engager dans des travaux qui mettraient en jeu le maintien des cultures.

Cartographie des objets en surface et prospection magnétique donnent des résultats particulièrement éloquents qui permettent de construire une vision structurée de l'atelier, avant même que la fouille ne soit entreprise. Mieux encore, elles justifient l'achat des terrains, par la commune de Sallèles-d'Aude, ouvrant ainsi, parcelle après parcelle, l'ensemble du terrain à l'exploration.

La fouille progressive du site se déroule au fil de campagnes annuelles régulières, depuis 15 ans. On dispose aujourd'hui d'une vision large, bien qu'incomplète encore, de la réalité archéologique. Occasion exceptionnelle de confronter la lecture initiale du complexe, élaborée depuis la surface du sol par les prospections, aux vestiges dévoilés. Possibilité aussi de formuler de nouvelles hypothèses pour la suite des travaux.

Lorsqu'on aborde le terrain pour la première fois, les parcelles plantées en vigne laissent peu de visibilité : un chemin d'accès, un puits central bordé de figuiers et d'un tas de pierres et déchets divers, rejets des parcelles voisines, sont les seuls espaces ouverts (Fig. 1). La vision est morcelée par les ceps qui brouillent les vues aériennes et imposent au sol un examen, rangée par rangée. Par chance, les labours répétés ramènent à la surface toutes sortes de morceaux de céramiques, précieux indicateurs du sous-sol.

La mesure du champ magnétique, suivant un maillage régulier, a révélé onze anomalies (Laubenheimer 1990, p. 21) qui, par leur forme et leur intensité, pouvaient correspondre à des fours de potiers (Fig. 2, à gauche). Ces anomalies ont été peu à peu explorées, les trois dernières au cours de l'été 1990. Toutes correspondent effectivement à des fours de potiers de différentes tailles, formes et orientations (Fig. 2, à droite). Les fours isolés sont bien localisés (anomalie 8, 9, 10, 11) ; les fours juxtaposés et superposés, construits à différentes époques (anomalies 5, 6, 7) donnent une anomalie multiple très étalée, plus difficile à lire ; enfin, les anomalies 1, 2, 3, 4, qui correspondent à quatre fours regroupés dans un bâtiment unique aux dimensions imposantes, laissent deviner le plan de la structure. Malgré leur état de conservation variable, tous les fours ont été détectés. La fouille a pleinement démontré la fiabilité de la prospection magnétique. On peut considérer que la totalité des fours du complexe a été

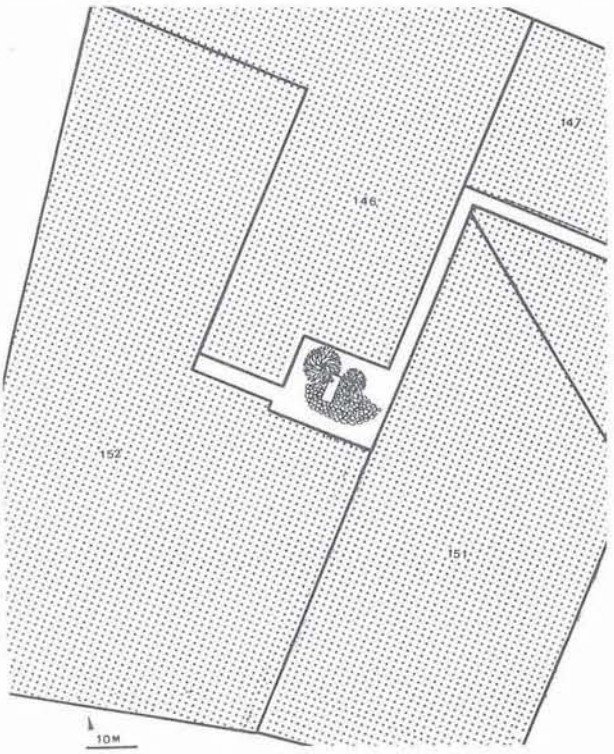

Figure 1 - Partie centrale de l'atelier de Sallèles d'Aude avant l'intervention des archéologues : des parcelles de vignes, un chemin d'accès, au centre, un puits entouré de figuiers et bordé d'un tas de pierres.

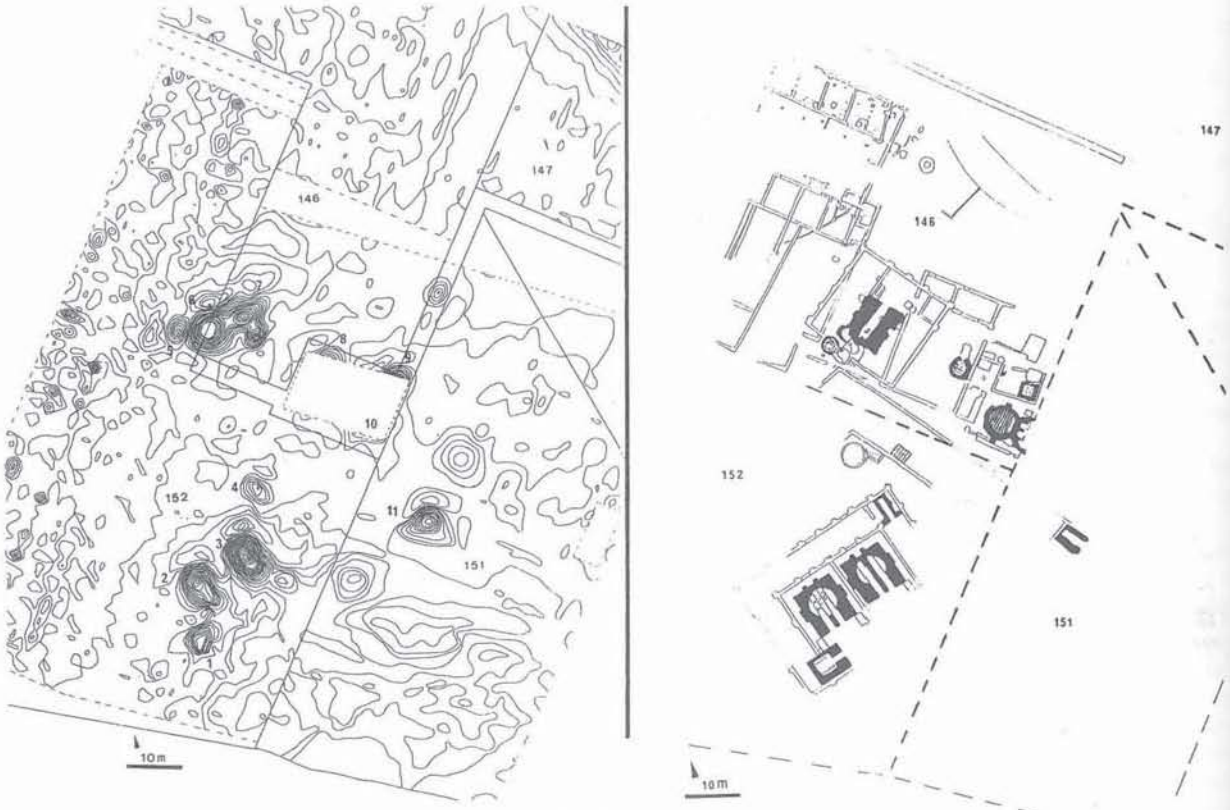

Figure 2 - A gauche, carte magnétique de l'atelier : partie centrale où sont regroupées 11 anomalies pouvant correspondre à des fours de potiers. A droite, la fouille a révélé 11 fours de potiers bien conservés qui correspondent parfaitement aux anomalies magnétiques.

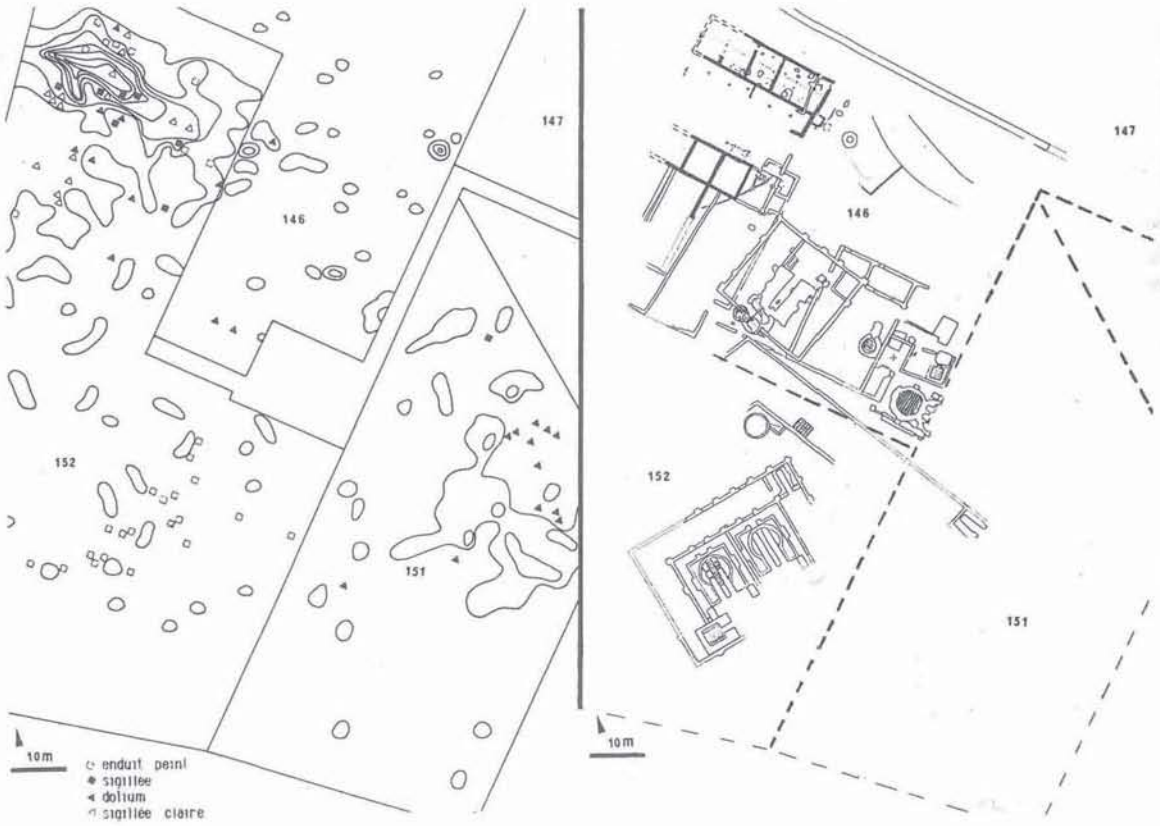

Figure 3 - A gauche, carte de distribution, en surface, des céramiques sigillées (courbes de 1 en 1 objet), sigillée claire, *dolium*, amphores importées et enduit peint. A droite, plan des fouilles. En noir, les maisons de part et d'autre d'une rue.

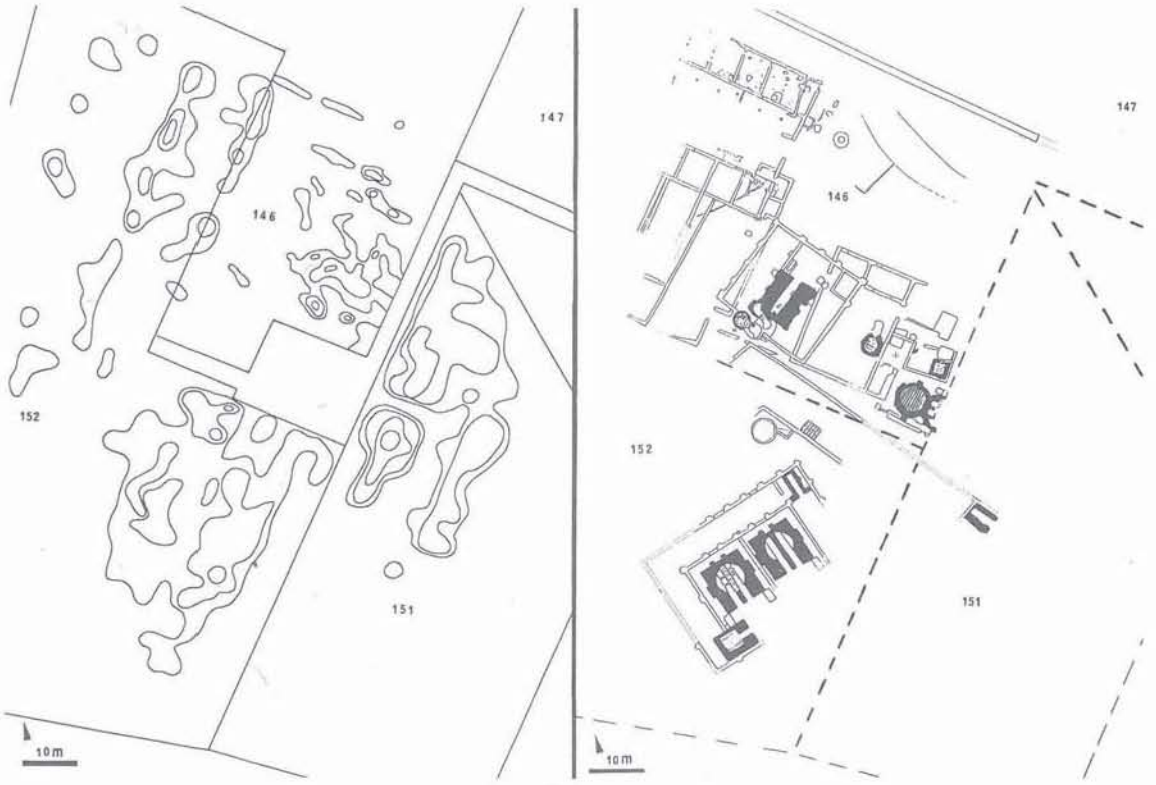

Figure 4 - A gauche, carte de distribution, en surface, des morceaux de fours, torchis et moutons (courbes de 5, 10, 20 et 40 objets). A droite, plan des fouilles avec localisation des fours.

reconnue et mise au jour. Au-delà d'une réussite technique favorisée par un bon environnement, éclate l'intérêt historique de la recherche : nous avons affaire à un ensemble fini dont nous connaissons les limites. En disposant de la totalité des structures de production d'un atelier de potiers -réalité simple, mais rarement obtenue dans les fouilles- s'ouvre la possibilité d'une analyse globale de l'activité du site avec ses pulsations et sa diversité au cours de trois siècles de vie (1).

La distribution des fragments de terre cuite en surface avait donné naissance à une vision structurée d'un site en quartiers : habitat et zone artisanale et, dans cette dernière, secteurs de productions spécialisées (Laubenheimer 1990, p. 21). Qu'en est-il après la fouille ? La concentration en surface des céramiques sigillées -vaisselle de table non locale-, des amphores importées -à huile, à poisson ou à vin-, essentiellement associées à des fragments de *dolia* et d'enduits peints, délimite un quartier spécifique, au nord-est du site (Fig. 3, à gauche), qui avait été envisagé comme étant celui de l'habitat. La fouille a, en effet, mis au jour une série de maisons juxtaposées, de part et d'autre d'une rue (Fig. 3, à droite), bien différenciées des vastes bâtiments liés aux fours de potiers.

En revanche, la concentration très marquée d'enduits peints dans le sud de la parcelle 152, en pleine zone artisanale, posait problème. Il est apparu, à la fouille, que le très vaste bâtiment sous-jacent, avec ses quatre fours, avait des murs enduits et peints en rouge. La peinture murale n'est pas réservée aux modestes maisons d'habitation des potiers ; il est manifeste que même leurs ateliers étaient peints.

Enfin, une concentration très nette de fragments de *dolia*, au nord-est de la parcelle 151, partie non fouillée, distingue un espace particulier dont la fonction échappe encore.

Morceaux de fours, fragments de torchis cuits qui lutent les parois des alandiers, chambres de chauffe et laboratoire, moutons, dessinent en surface trois grandes zones qui correspondent aux trois groupes de fours, au sud, au nord et au nord-est (Fig. 4).

La distribution des amphores locales G.4 est très nettement cantonnée dans les parcelles 152 nord et 146 sud (Fig. 5, à gauche). La fouille a mis au jour des dépotoirs dont les plus importants correspondent à l'ultime phase de l'atelier et aux derniers dépôts (Fig. 5, à droite). Les amphores ont été répandues contre le bâtiment du four le plus tardif (Fig. 5, à droite, en noir) et de part et d'autre de la place, ainsi que le long d'un aqueduc qui délimite le site vers le nord. Les labours profonds ont écorché ces dépotoirs, rapportant à la surface de nombreux fragments d'amphores dont la répartition, bien coordonnée aux couches en place, confère à la carte de distribution en surface une transparence exceptionnelle.

La répartition des céramiques communes, en revanche, est moins lisible (Fig. 6). Il s'agit, à la fois, des productions locales et importées. Une forte concentration dans le quartier de l'habitat n'est pas surprenante. En revanche, ne peuvent apparaître des dépotoirs anciens, fort importants au cœur du quartier artisanal : rejets de centaines de vases au défournement dans des milieux clos par la suite.

Enfin, dans le sud de la parcelle 152, la fouille en cours montre que les céramiques communes semblent asso-

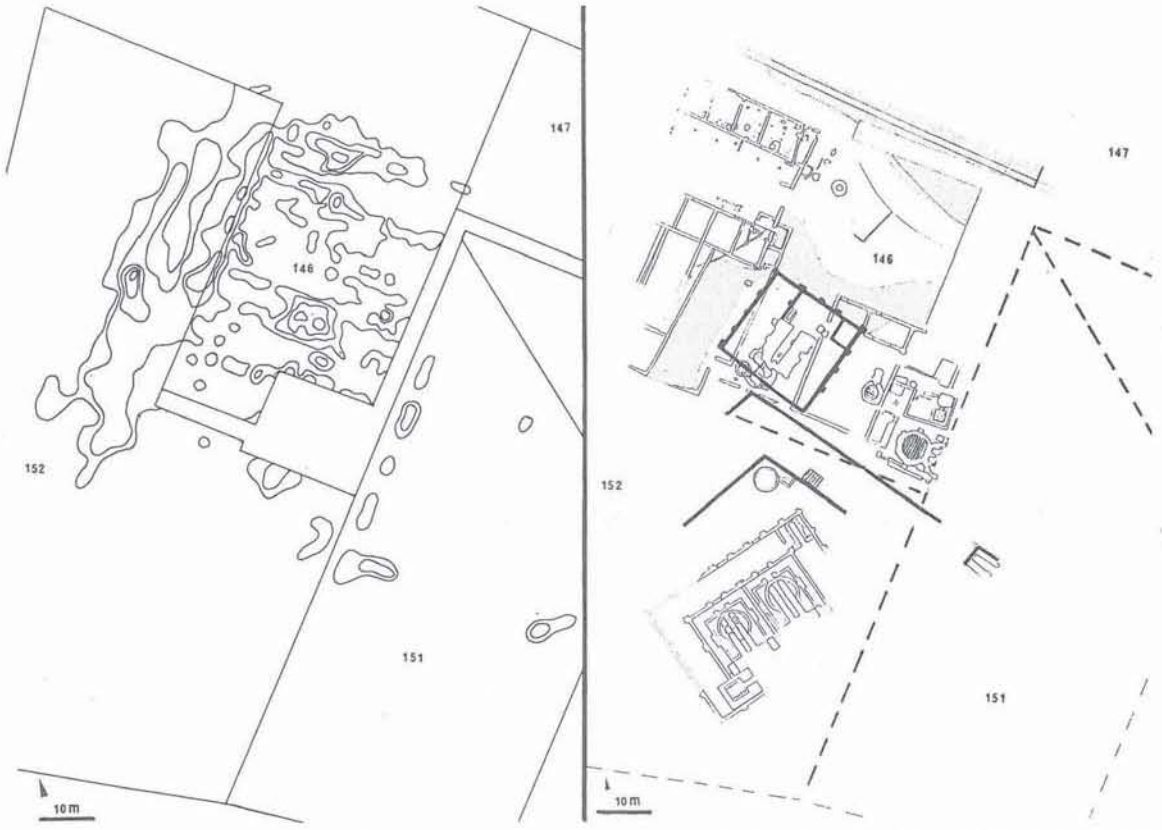

Figure 5 - A gauche, carte de distribution, en surface, des amphores G.4 (courbes des 5, 10, 20, 30 et 40 objets). A droite, plan des fouilles : en tramé, distribution des dépotoirs d'amphores G4 les plus tardifs.

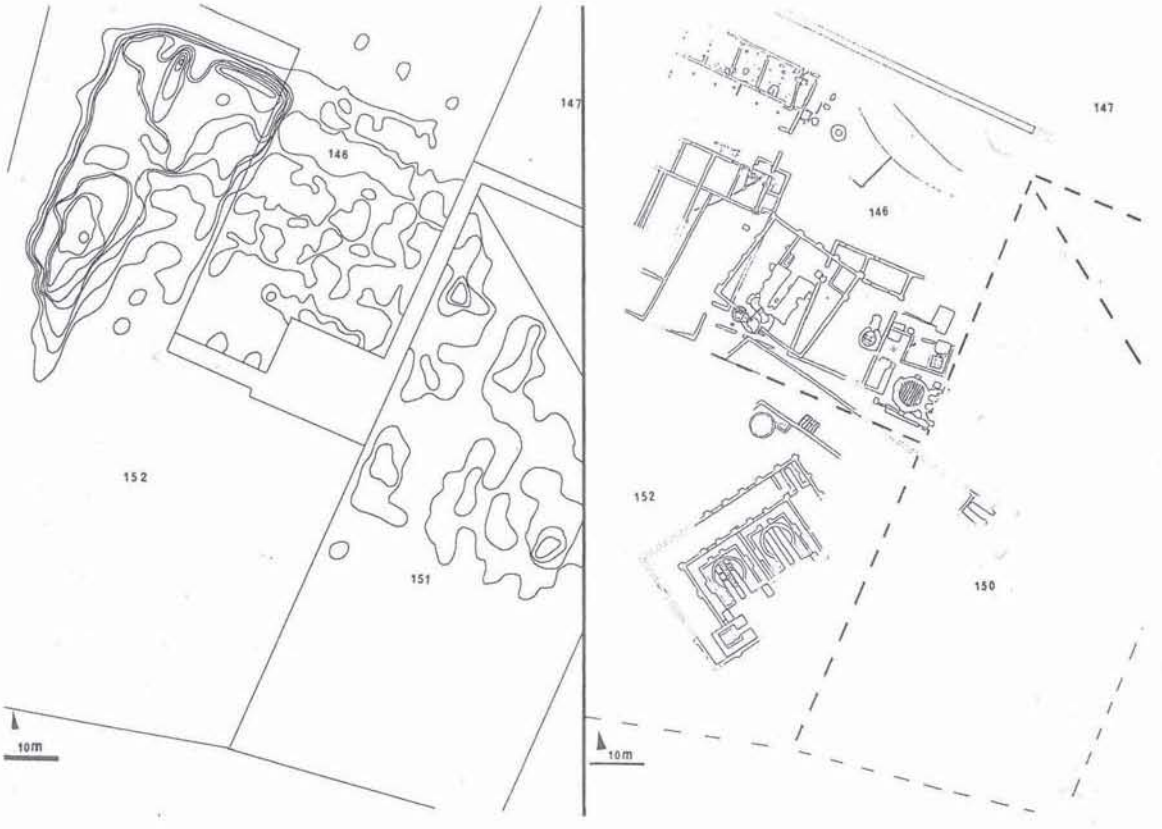

Figure 6 - A gauche, carte de distribution des céramiques communes, en surface (courbes de 10 en 10 objets), comparée, à droite, au plan des fouilles.

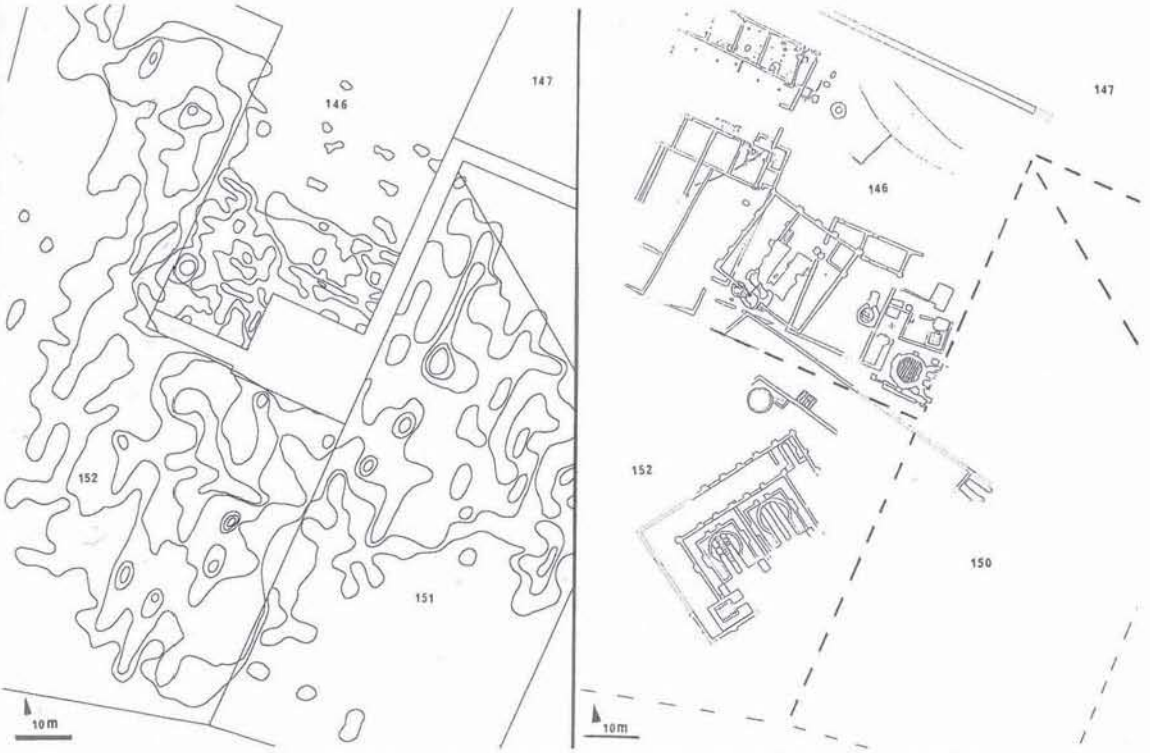

Figure 7 - A gauche, carte de distribution, en surface, des matériaux de construction (courbes des 5, 10, 20, 30, 40 et 50 objets), comparé, à droite, au plan des fouilles.

ciées à l'activité des très grands fours en batterie. Leur absence à la surface ne signifie pas, comme on avait pu le croire, qu'elles étaient étrangères à la production de ce secteur.

Il est difficile de conclure sur la répartition en surface des matériaux de construction (Fig. 7). Ce sont, avant tout, des tuiles dont les potiers se sont inlassablement resservis comme d'un matériau universel pour toiture, canalisation, dallage, tombes, murs, fours...

Dans l'ensemble, la fouille tend à montrer que la sectorisation des productions est à nuancer dans l'espace et dans le temps.

Sallèles-d'Aude se révèle un cas propice au bilan, parce que les opérations de prospection et de fouille y sont menées de bout en bout. Mais c'est aussi un cas favorable, où la lecture du sol devient possible jusqu'à une quasi transparence. On peut conclure à une certaine limpidité de l'image de surface, reflet assez juste de tout ce qui, dans l'atelier, a duré jusqu'à la fin. L'efficacité de la prospection magnétique pour la stratégie de la fouille et pour la sauvegarde du site permet d'atteindre enfin à la problématique fondamentale qu'est l'évaluation globale de l'activité d'un atelier à travers ses structures de production.

NOTES

(*) CNRS, URA 338, Besançon.

(1) L'analyse globale du fonctionnement de l'atelier, comme celle des nouveaux secteurs fouillés depuis la publication du premier volume sur Sallèles-d'Aude (Laubenheimer 1990), donneront lieu à une publication détaillée.

BIBLIOGRAPHIE

Laubenheimer 1990 : F. LAUBENHEIMER, avec la collaboration de V. SERNEELS et M. PERRON d'ARC, *Sallèles -'Aude. Un complexe de potiers gallo-romain : le quartier artisanal,* DAF, nº 26, Paris, 1990.

DISCUSSION

Président de séance : A. DESBAT

Armand DESBAT *: Tu nous as montré un atelier dont on connaîtra bientôt tout, ce qui est rare.*

Dominique SIMON-HIERNARD *: Je voudrais savoir si, sur ce complexe, vous avez trouvé d'autres structures que des fours, comme des bassins de décantation d'argile, par exemple.*

Fanette LAUBENHEIMER *: Absolument ! Il y a plusieurs bassins, avec toutes sortes de formes ; certains ont des fonds de galets, d'autres un dallage en tuiles, d'autres encore un sol en terre battue. L'étude en cours touche à l'occupation des espaces : où travaillent les gens, avec quels fours, combien de personnes, etc. ?*

Dominique SIMON-HIERNARD *: Ces bassins présentent-ils des cupules de récupération ?*

Fanette LAUBENHEIMER *: Une fois, et curieusement, elle est "gommée". Il y a une sorte de bassin, un cercle de 0,80 m de diamètre et 0,50 m de profondeur qui, visiblement, recueille des eaux de pluie ; un petit canal, une rigole, vient se déverser dedans. Cet aménagement est à l'angle d'un bassin de 5 m sur 3 m. Cette petite fosse est bouchée à un moment donné et le sol du bassin, lorsqu'il est dans sa dernière utilisation, ne tient plus compte de cette coupe de décantation.*

Dominique SIMON-HIERNARD *: Certains de ces bassins communiquent-ils ou sont-ils indépendants ?*

Fanette LAUBENHEIMER *: Ils sont tous indépendants et ils n'ont jamais de sortie extérieure. Au mieux, il y a une arrivée d'eau, c'est tout, et encore, pas toujours.*

Armand DESBAT *: Je veux quand même signaler que c'est un cas extraordinaire où toutes les anomalies correspondent bel et bien à des fours ; en effet, une concentration de tessons surcuits peut souvent donner une image comparable et on a souvent la surprise, pensant trouver des fours, de trouver de gros dépotoirs.*

Fanette LAUBENHEIMER *: Ce sont des anomalies très caractéristiques. Il y a des anomalies de dépotoirs, mais elles n'ont pas la même forme.*

Robin SYMONDS *: Une question un peu sociologique : peut-on estimer combien de personnes travaillaient dans cette industrie ?*

Fanette LAUBENHEIMER *: Je vois ! Combien de potiers pour combien de fours ?*

Robin SYMONDS *: Oui, et aussi, les potiers sont-ils en relation avec l'industrie du vin ?*

Fanette LAUBENHEIMER *: Pour ce qui est du nombre de la population, il faut, pour cela, avoir daté tous les fours, définitivement et clairement ; ce travail est en cours. Comme vous l'avez vu, les dernières fouilles sont toutes récentes. Je pense qu'on pourra répondre à la fois sur le nombre de personnes et sur la capacité de production de chacun des fours.*

Pour l'industrie du vin, c'est un atelier qui a commencé, dans un premier temps, sans fabriquer d'amphores, donc sans liaison avec la viticulture ; il se modifie à un certain moment et produit des amphores, et il en produit beaucoup. Mais il produit aussi des tuiles, des céramiques communes, des lampes, des mortiers, des pesons. C'est donc une industrie très complète ; il n'y a pas, cependant, de céramique sigillée.

Josep GURT *: Vous avez parlé d'un fossé qui est en relation avec le cadastre B de Béziers. Vous avez également parlé de l'habitat et d'une rue. Cet habitat est-il aussi orienté sur le cadastre ?*

Fanette LAUBENHEIMER *: Absolument ! Cet atelier est construit en fonction du cadastre. Ce n'est qu'à partir du III*ème *s. qu'on change d'orientation et cela ne correspond plus à aucun des cadastres de la région ; et, pourtant, il y en a beaucoup.*

Alain FERDIERE *: En complément à la question de R. Symonds, peut-on penser que cet atelier peut être intégré à un domaine ?*

Fanette LAUBENHEIMER *: J'ai envie de répondre non. Il y a plusieurs domaines autour et, bien sûr, on en a dressé la carte, mais il n'y a pas de proximité qui soit déterminante. L'ampleur des productions, ces énormes fours, sont beaucoup trop importants pour un seul domaine. Il y a d'autres ateliers, dans les communes environnantes, mais visiblement, chaque domaine n'a pas de fours de potiers, du moins d'après ce qu'on en sait. J'ai tendance à penser qu'il s'agit d'une unité indépendante : il y a une carrière d'argile, des habitats et cette énorme structure qui dure 300 ans. Donc, on a plutôt tendance à penser qu'il s'agit d'une fabrique qui va vendre sa poterie à Narbonne, qui n'est pas loin ; d'autre part, je verrais assez bien des commanditaires, des marchands, venir acheter des amphores vides, aller dans les domaines les faire remplir de vin et les expédier par Narbonne.*

Christian VERNOU *: Justement, n'y a-t-il pas une explication à la position un peu excentrée de cet ensemble dans la parcelle cadastrale, en limite de celle-ci ? N'y a-t-il pas une voie à côté ?*

Fanette LAUBENHEIMER *: La ligne cadastrale passe là. Je pense qu'il est possible qu'une voie ait existé par là, mais on ne la connaît pas.*

Christian VERNOU *: Il est curieux de constater que les tessons aillent jusqu'à cette limite et qu'ensuite il n'y en ait plus. Alors, que représente cette limite ?*

Fanette LAUBENHEIMER *: D'où l'idée d'une limite de propriété. Il y a quand même un aqueduc qui passe et qui fait un peu limite, matériellement, au ras du sol.*

Armand DESBAT *: A-t-on une idée de l'aboutissement de cet aqueduc ?*

Fanette LAUBENHEIMER *: Est-ce un aqueduc qui va à Narbonne, c'est ce qu'on aimerait beaucoup savoir. Malheureusement, il se perd 10 km avant Narbonne. Nous pensons qu'il prend l'eau dans la rivière Cesse, qui s'enterre (d'où son nom) dans un relief karstique et qui donne une eau très pure ; mais ce n'est pas une certitude.*

De cet aqueduc aérien, les pierres ont été récupérées et les photos aériennes ne permettent pas de suivre le tracé, car on est dans un paysage viticole.

***Armand DESBAT** : C'est donc un aqueduc important qui n'alimente pas une simple villa.*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Il n'y a pas d'aqueduc qui ne soit pas important. Quand on construit un aqueduc, il faut qu'un homme puisse passer à l'intérieur pour aller le nettoyer ; il a 1,80 m de hauteur à l'extérieur et 1,20 m à l'intérieur.*

***Armand DESBAT** : Il y a quand même de plus petits captages. Donc la limite est, théoriquement, infranchissable ; le tracé de l'aqueduc ne peut être une propriété privée, il est celle de la colonie, normalement. Je suis même surpris que le périmètre de protection ne soit pas plus large.*

***Fanette LAUBENHEIMER** : L'atelier existe avant l'aqueduc.*

***Armand DESBAT** : Il faudra demander l'avis des juristes pour ces problèmes de propriété.*

***Bernard HOFMANN** : Quelle est la pente de l'aqueduc ?*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Je n'ai pas révisé toutes mes notes...*

***Hervé SELLES** : Avez-vous estimé les capacités d'enfournements possibles, probables ou hypothétiques ?*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Oui, on est en plein dedans, si j'ose dire. Ce sont des problèmes passionnants qui ne sont pas simples à résoudre. On peut calculer le nombre d'amphores mises dans le four (qui a 4,50 m de diamètre, avec une hauteur de laboratoire identique que l'on restitue en se référant à des exemples traditionnels) mais, selon la façon dont on les dispose, on obtiendra des résultats très variés, pouvant aller de 600 à 1200 exemplaires.*

Mais ce test est un test d'archéologue intellectuel que j'ai soumis à deux potiers qui travaillent aujourd'hui, qui ont refait des amphores, et qui m'ont tout à fait mise en garde sur le fait de mettre 5, 6, 7 niveaux d'amphores les uns sur les autres : c'est trop lourd. Ces potiers verraient un type de chargement où on placerait, en bas, une certaine quantité de tuiles, puis, par dessus, quatre ou cinq rangées d'amphores. Ce sont des amphores à petit pied qui ne sont pas stables ; lorsque l'amphore cuit, il y a dilatation et, donc, menace de déséquilibre. Ces potiers disposeraient les amphores sur la panse et non en position verticale, sur les pieds. Dans ce cas, on en charge beaucoup moins et la capacité est alors de l'ordre de 350 amphores.

***Hervé SELLES** : Avez-vous pu observer, à partir des ratés de cuisson, d'éventuelles traces laissées par les amphores placées les unes sur les autres, ce qui démontreraient leur position dans le four (comme on a pu l'observer sur un certain nombre de céramiques, par exemple sur des céramiques médiévales où les empilements et les tassements provoqués par certains effondrements avaient laissé les empreintes des bords et des anses sur d'autres céramiques) ?*

***Fanette LAUBENHEIMER** : La réponse est double. Nous n'avons jamais rien observé de ce genre et, selon l'expérience actuelle des potiers, avec l'argile utilisée on ne verrait aucune trace.*

***Armand DESBAT** : Dans ce cas, je crois plus à l'enquête ethno-archéologique qu'à l'avis d'un ou deux potiers qui ont, aujourd'hui, des structures de productions bien différentes. Souvent, le potier n'a qu'un seul but : mettre un maximum d'objets dans son four ; pour lui, la rentabilité, c'est cela. Parallèlement, on voit toujours un potier qui fait l'inverse de ce que dit ou fait l'autre.*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Absolument.*

***Armand DESBAT** : On voit des choses qui dépassent l'imagination ; je pense, notamment, à des exemples marocains où on observe d'épais dallages de calcaire placés sur des piles de couvercles de 2 m de hauteur, ce dallage servant à établir un plancher sur lequel marchent les potiers pour remettre, de nouveau, des piles de couvercles. Pourquoi ne pas pas faire, directement, des piles de couvercles de 4 m de haut ? Parce que ce n'est pas un problème de poids mais un problème de stabilité. Un archéologue publierait cela...*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Je crois aussi que tout dépend de la commande ; si on commande beaucoup d'amphores, je crois que les potiers trouveront des solutions. En revanche, si la commande porte plutôt sur des tuiles ou des céramiques communes, ils feront autrement ; c'est une donnée que l'on cerne mal. Mais tous les potiers réagissent en fonction de ce qu'on leur a commandé.*

***Armand DESBAT** : En ce qui concerne le volume et la capacité de production, je pense également à des exemples récents d'ateliers où il n'y avait que quatre potiers qui faisaient cuire, tous les mois et demi, 5000 pièces dans un four. Les amphores sont de gros objets et cela fait vite du volume. Un atelier qui travaille à plein temps doit produire de très grandes quantités, assez rapidement.*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Les mêmes potiers que j'ai interrogés me disaient qu'ils n'en feraient pas plus de 15 en trois jours.*

***Armand DESBAT** : D'amphores ?*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Oui. D'autres iraient peut-être plus vite ; il faut continuer l'enquête.*

***Armand DESBAT** : Je ne connais pas beaucoup de potiers actuels qui tournent 250 kg de terre par jour, alors que c'était la cadence normale au XIXème s. et même au début du siècle. C'est la différence qu'il y a avec les potiers que l'on peut connaître aujourd'hui et qui sont des artistes.*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Non, je ne veux pas parler de cette catégorie de potiers, je parle des potiers traditionnels qui font encore des vases de cuisine, qui travaillent dans ce sens.*

***Armand DESBAT** : Mais ils n'ont plus les cadences. Je ne suis même pas sûr qu'il y ait encore l'écoulement !*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Si, ils sont surchargés...*

***Alain FERDIERE** : L'idée m'est venue, pendant la discussion, et je pense que les fonds plats des amphores sont suffisamment épais pour pouvoir mesurer l'inclinaison magnétique et savoir si elles sont cuites debout ou couchées.*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Je suis entièrement d'accord avec cette remarque. C'est une communication que j'ai donnée au Congrès d'Archéométrie à Valence, il y a quelques jours, et je me proposais de parler d'autre chose aujourd'hui. Le travail est fait : on a prélevé 100 fonds d'amphores et le Laboratoire d'Archéométrie de Rennes est en train de répondre à ces questions. On est en pleine discussion et c'est pour cela que j'aimerais mieux attendre pour en parler. Effectivement, il y a les données des potiers, les données des archéologues et celles des archéomètres qu'il faut combiner pour avoir un résultat.*

***Armand DESBAT** : On finira bien par y arriver.*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Tout à fait.*

***Armand DESBAT** : Tous les espoirs nous sont permis.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Philippe BORGARD (*)
Fabienne GATEAU (**)
Avec la collaboration de Brigitte CHEDRU (*) et Kathryn KNOWLES (***).

DES AMPHORES CANNELÉES À CAVAILLON (VAUCLUSE) À LA FIN DU Ier SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE. NOUVEAUX ÉLÉMENTS POUR L'ÉTUDE DES "RICHBOROUGH 527"

Un lot important de tessons d'amphores cannelées, attribuables à la catégorie des "Richborough 527", vient d'être découvert rue Michelet, à Cavaillon (Vaucluse), dans des niveaux de la fin du Ier s. avant J.-C. (1).

Après avoir décrit le lot cavaillonnais et précisé les données fournies par son contexte de découverte, nous examinons de quelle façon les amphores cannelées qui le constituent s'intègrent dans le groupe complexe des "Richborough 527". Cette tâche est plus difficile qu'il n'y paraît car les objets réunis sous cette appellation présentent parfois, entre eux, des variations chronologiques et typologiques importantes.

Afin d'affermir au mieux nos comparaisons, nous avons été amenés à les répartir en plusieurs ensembles distincts, préparant ainsi l'ébauche d'une typologie des "Richborough 527".

I. LES AMPHORES CANNELEES DE CAVAILLON. PRODUCTIONS ASSOCIEES

1. Contexte général.

a. Le site.

Cavaillon occupe le piémont méridional d'une éminence isolée (la colline Saint-Jacques), en bordure de la vallée du Rhône, sur la rive droite de la Durance, à une trentaine de kilomètres du confluent des deux rivières. Une agglomération antique précède, sur le même site, la ville actuelle. A proximité immédiate d'un point de franchissement obligé de la tumultueuse Durance, c'est une étape importante sur la voie, dite "domitienne", reliant l'Italie et l'Espagne par Arles et le Mont Genève.

Cette cité est, avec Orange et Avignon, l'un des trois chefs-lieux du territoire cavare. Sa date de fondation est encore à préciser mais les fouilles récentes montrent qu'elle connaît un développement extrêmement important à la fin du Ier s. av. J.-C.

Le gisement ayant fourni les amphores cannelées qui nous préoccupent se trouve à l'intérieur du périmètre urbain de cette agglomération mais vraisemblablement vers sa périphérie, dans un quartier "neuf" loti *ex nihilo* vers 20 av. J.-C., au plus tôt. Ce quartier est abandonné assez tôt, dans le courant du IIème s., puis occupé à nouveau seulement à la fin de l'Antiquité avec la mise en place d'une nécropole.

b. Répartition spatiale des amphores cannelées.

Les amphores cannelées sont représentées sur la fouille de la rue Michelet (130 m^2 sondés) par près de 2.500 tessons, soit plus de 50 % de la masse globale des fragments amphoriques (2). Ces tessons correspondent à un nombre minimal d'individus compris entre 20 et 30 (3), mais le nombre réel d'amphores cannelées du gisement est assurément bien plus élevé car les couches dont elles sont issues se poursuivent généralement au-delà des limites du chantier.

Ces amphores n'étaient pas uniformément réparties sur le site, ni en plan, ni en stratigraphie.

Elles ont été retrouvées essentiellement dans les niveaux de recharge d'une rue orientée est-ouest, où elles représentent près de 73 % du matériel amphorique (732 tessons d'amphores cannelées pour 999 tessons d'amphores), ainsi que dans des remblais exhaussant le niveau du sol d'un habitat établi en bordure méridionale de cette rue. Elles s'y trouvent, là encore, en grande quantité et constituent 53 % du matériel amphorique (1713 tessons d'amphores cannelées pour 3252 tessons d'amphores).

En revanche, dans les espaces situés au nord de la voie, elles ne forment plus que 3,7 % du même ensemble (21 tessons d'amphores cannelées pour 568 tessons d'amphores).

On notera que, dans les deux zones où les amphores cannelées sont abondantes, elles apparaissent sous la forme d'une multitude de tessons, souvent très fragmentés, mêlés à de nombreux autres fragments de céramique.

Stratigraphiquement, ces amphores sont, de même, bien sériées et, assurément, liées à une période an-

cienne d'occupation du site.

En effet, prenant pour référence le matériel céramique issu d'un secteur où la stratigraphie était particulièrement bien conservée et le mobilier exceptionnellement abondant (4), on observe que, dans les premiers aménagements du quartier (état 1) -attribuables, on l'a vu, au plus tôt, vers 20 av. n.è. ou peu après-, quelques fragments d'amphores cannelées apparaissent déjà, mais qui sont peut-être intrusifs. Ils représentent moins de 3 % du mobilier amphorique (18 tessons d'amphores cannelées pour 613 tessons d'amphores). En revanche, dans des remblais immédiatement postérieurs, liés à un exhaussement général des sols (état 2), le taux d'amphores cannelées augmente brutalement. Elles constituent alors 72 % du matériel amphorique (1410 tessons pour 1963 tessons d'amphores). Ce nombre chute ensuite, tout aussi spectaculairement, à 7 % dans les couches antiques susjacentes (état 3) où les amphores cannelées demeurent présentes, mais sont probablement résiduelles (14 tessons d'amphores cannelées pour 197 tessons d'amphores).

c. Contexte céramique et données chronologiques.

Le mobilier associé aux amphores cannelées dans les couches de l'état 2 comprend une large part d'amphores dont une large majorité d'"amphores ovoïdes républicaines" (5). D'autres types apparaissent, en très faible quantité : un exemplaire républicain de Cos, une Dressel 6 adriatique, quelques rares formes résiduelles (gréco-italiques et, peut-être, Dressel 1). La céramique commune est abondante. Elle est composée, pour deux tiers environ, de productions des ateliers d'Orgon (6) mais compte aussi un lot important de céramiques à pâte claire de provenance locale (cruches à anse torsadée de la vallée du Calavon) (7) et, peut-être, italique. La vaisselle de table est représentée essentiellement par des productions à vernis noir de type A tardive et des imitations régionales à pâte jaune, des gobelets à parois fines et quelques vases en sigillée italique (8).

A titre d'exemple, les 2150 tessons de la couche D.143, particulièrement représentative des remblais de l'état 2, sont ainsi répartis :

* Amphores (1191 fr., soit 55,2 % des tessons) :
  - amphores cannelées : 60,8 %
  - amphores ovoïdes républicaines : 32,8 %
  - autres amphores : 4,4 %
* Autres céramiques (959 fr., soit 44,8 % des tessons) :
  - Commune tournée/tournassée (799 fr., soit 83,3 % des "autres céramiques") :
    - Orgon (529 fr.) : 66,2 %
    - pâtes jaunes (252 fr.) : 31,5 %
    - *autres : 2*,3 %
  - Céramique fine (160 fr., soit 16,7 % des "autres céramiques ") :
    - *sigillées italiques (65 fr.) : 40,6 %*
    - *parois fines (41 fr.) : 25,6 %*
    - *campanienne A (19 fr.) : 11,9 %*
    - *imitations de campaniennes (27 fr.) :17,0 %*
    - *autres :4,9 %*

Les sigillées italiques sont représentées uniquement par les deux formes Haltern 14 et Goud. 16. Le Service II de Haltern est totalement absent.

Ce matériel céramique permet de dater, avec une précision assez grande, la mise en place des remblais liés à l'état 2 : elle s'effectue vraisemblablement vers 15/10 av. J.-C., au plus tôt, et sans doute avant le changement d'ère.

On retiendra :

- que les amphores cannelées de Cavaillon ne sont pas des objets entiers, cassés sur place (la fouille le laissait présumer, les remontages le prouvent), mais des fragments d'objets, déja brisés, apportés avec d'autres déchets à partir d'un dépôt (au mieux) primaire, situé vraisemblablement à proximité de la zone étudiée, dans le but d'exhausser des sols. La totalité des amphores cannelées retrouvées sur le site a vraisemblablement pour origine ce dépôt unique, utilisé pour une seule campagne de travaux (notre état 2) ;
- que ce dépôt (au mieux) primaire ne contenait pas de matériel céramique assurément postérieur aux années 15/10 av. n.è., mais que sa date de début de constitution est éventuellement plus précoce (ainsi que les amphores qui le constituent) ;
- qu'il était sans doute assez considérable, le nombre minimal d'amphores cannelées étant estimé à 20 ou 30 sur le seul espace restreint de la fouille.

2. Description des amphores cannelées.

Les fragments d'amphores cannelées de la rue Michelet nous sont apparus, dès les débuts de l'étude du matériel céramique, comme des éléments d'un lot homogène, tant au niveau de la pâte qu'au niveau de la forme.

Les tessons de ce lot, souvent très fragmentés, sont toujours aisés à individualiser. Leur pâte, plutôt grossière, incluant un dégraissant abondant d'origine volcanique, est si caractéristique qu'elle ne peut être confondue avec aucune autre.

a. Morphologie.

Malgré le soin apporté aux remontages, aucune forme n'a pu être restituée dans son entier. Nous décrirons donc séparément les diverses parties constitutives de ces amphores, d'abord les lèvres et les cols, puis les panses et les pieds.

La lèvre est courte, en forme de bandeau, épaisse de 2 à 2,8 cm (Fig. 1, n° 1 à 6). Elle mesure le plus souvent de 2 à 2,5 cm de haut (9). Son profil externe est convexe. Elle est, souvent, nettement détachée de la paroi. Sur quelques exemplaires, une arête saillante souligne son rebord inférieur (Fig. 1, n° 3).

Le diamètre interne, à l'ouverture, est assez faible : il est en moyenne légèrement inférieur à 10 cm et varie sur l'ensemble des exemplaires mesurables entre 9 et 10,5 cm. Le diamètre maximal externe atteint 14 cm mais oscille plus couramment autour de 12,7 cm.

Le col est de forme générale cylindrique, plus rarement tronconique (Fig. 1, n° 1 et 6). S'il est parfois légèrement resserré à son extrémité supérieure, un étranglement à peine marqué est, en revanche, quasi systématique au niveau de l'attache des anses. La hauteur du col, lèvre non comprise, peut être estimée à 18 cm.

Ses parois ont une épaisseur moyenne de 0,7 à 0,9 cm, très exceptionnellement plus. Sa surface extérieure porte de légères traces de cannelures presque jusque sous la lèvre.

Le profil du col est régulier jusqu'au niveau, au moins, de la base des anses, la liaison col-panse s'effectuant,

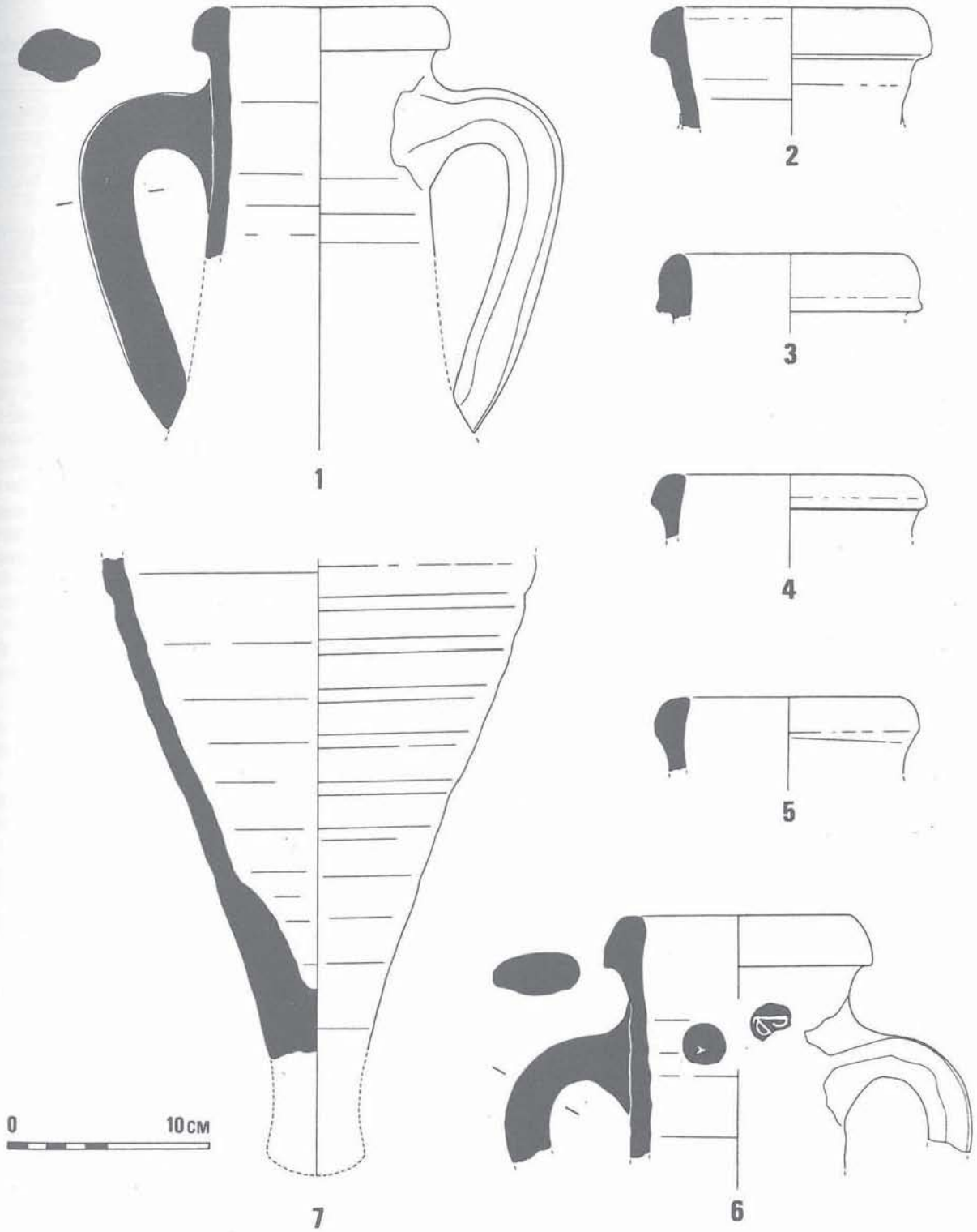

Figure 1 - Cavaillon, rue Michelet. Amphores cannelées longilignes.

sans doute, un peu plus bas. Aucun épaulement significatif n'a été observé parmi les très nombreux fragments de panse examinés.

Les anses présentent une section aplatie (Fig. 1, n° 1 et 6). Elles ont pour principale caractéristique de porter, sur leur face externe, une nervure centrale. Bien séparées de la paroi, elles s'étirent sur une vingtaine de cm de haut. Elles s'attachent au col, juste au-dessous de la lèvre, mais ne touchent jamais celle-ci.

La panse, de forme apparemment cylindrique, d'une vingtaine de cm seulement de diamètre, présente des cannelures sur l'ensemble de sa surface (10). L'épaisseur de la panse est irrégulière. Sur un même vase, elle varie de 1 à 1,6 cm, mais est, le plus souvent, proche de 1 cm.

Sa base conique s'achève par une pointe pleine, allongée, de 8 à 10 cm de haut en moyenne, au profil concave

(Fig. 1, n° 7 et Fig. 2, n° 1 à 3). La face inférieure de cette pointe, légèrement évasée à sa base, est convexe.

Le pied est généralement lisse, mais les stries de la panse peuvent exceptionnellement se pousuivre jusqu'à l'extrémité de l'amphore.

On notera la présence, parmi le lot homogène des pieds, d'un exemplaire isolé, tourné dans une pâte similaire à celle des autres tessons, mais de proportion particulièrement massive et au profil moins élaboré (Fig. 2, n° 4). Cette pointe atteint 17 cm de haut. Des fragments de parois cannelées, mesurant plus de 2 cm d'épaisseur, appartiennent très vraisemblablement à la même amphore.

b. Pâte.

Le critère le plus caractéristique du lot d'amphores qui nous intéresse est la pâte. Celle-ci est toujours bien cuite et dure. Elle est rugueuse au toucher et présente, au niveau des cassures, un aspect granité et souvent feuilleté. Plusieurs tessons se sont délités sur leur face interne : une mince pellicule portant les traces de tournage s'est détachée et laisse apparaître le coeur de la pâte.

La rugosité toujours marquée des tessons est notamment due à la présence d'un dégraissant hétérogène et abondant, bien distinct, comprenant des particules sombres d'origine apparemment volcanique.

Au-delà de ces points communs qui confèrent à l'ensemble de l'échantillon une homogénéité certaine, des particularités apparaissent qui permettent de distinguer, à l'oeil nu, plusieurs sous-catégories de pâte.

- Un premier groupe (groupe A) renferme des tessons jaune clair, parfois légèrement verdâtres, ayant une grande homogénéité de teinte sur toute leur épaisseur. La pâte de ces tessons, souvent grossière et qui inclut des éléments non plastiques de taille importante, n'est jamais micacée.

- Un autre groupe (groupe B) est, au contraire, composé de tessons présentant des nuances variées. Les teintes observées varient du jaune au marron-crème en passant par des tons parfois brunâtres. Les parois interne et externe d'un même vase sont souvent de couleurs différentes. Les pâtes sont plus fines, parfois légèrement micacées. Certains tessons, dont l'épiderme, de façon très superficielle, présente une coloration différente de celle du reste du fragment, semblent engobés.

- Une troisième catégorie (groupe C) est composée, comme le groupe A, de tessons de couleur homogène, mais la teinte dominante est, cette fois, le rouge brique. Les pâtes, relativement fines, sont micacées.

L'existence de plusieurs groupes de pâtes a été confirmée par des analyses pétrographiques sur lames minces, réalisées par Kathryn Knowles, à l'Université de Southampton, grâce à l'obligeance du Professeur David P.S. Peacock. On en trouvera le détail dans l'annexe jointe à ce travail.

Ces analyses ont montré que l'un des tessons, représentatif, à l'oeil nu, de notre groupe A (coloration jaune pâle homogène) (11) présentait de grandes similitudes avec les échantillons de référence de "Richborough 527" conservés à Southampton. Il aurait pour origine, selon Kathryn Knowles, la même aire géographique que ces amphores.

Un deuxième tesson (12) que nous avions classé dans le même groupe présente, examiné en lame mince, une composition proche de celle du fragment précédent mais non pas identique. Les mêmes éléments fondamentaux sont présents (verre volcanique, augite, feldspath, quartz, ...) quoiqu'en proportion et sous des aspects légèrement différents, tandis que des composants supplémentaires apparaissent (calcaire).

c. Les estampilles.

Sept amphores différentes présentent des empreintes de matrices, irrégulièrement imprimées et conservées (Fig. 3, n° 1 à 10).

Ce chiffre, relativement élevé en regard du nombre estimé d'amphores, suggère qu'un récipient sur quatre environ était estampillé.

Autant qu'on puisse en juger, ces estampilles sont toutes apposées sur des cols.

Un haut d'amphore relativement complet est plus précisément estampillé entre les anses, au niveau de

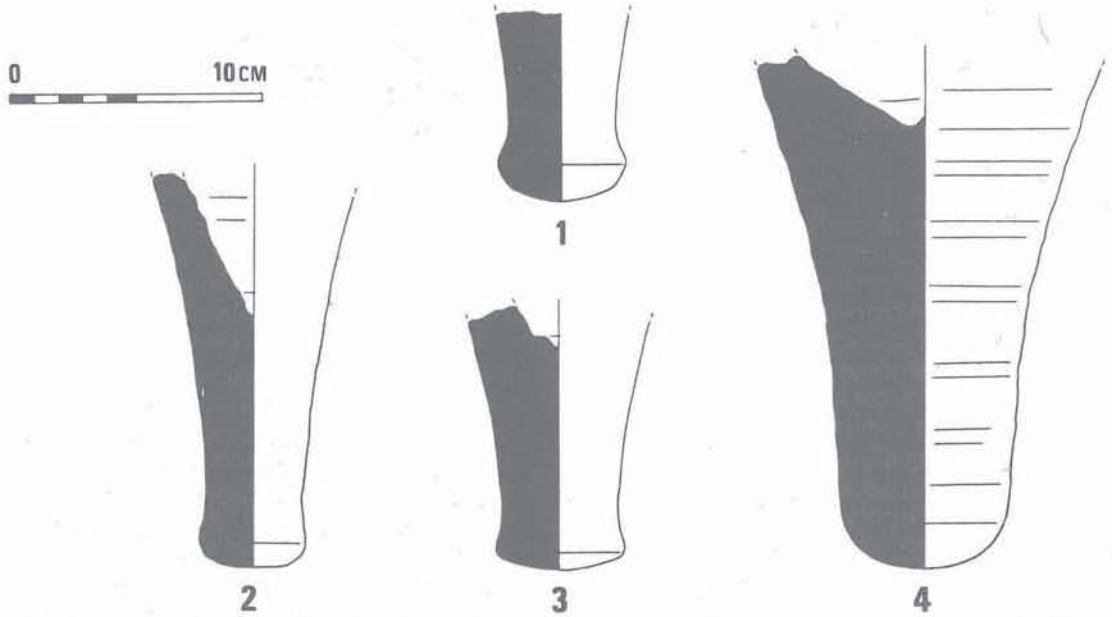

Figure 2 - Cavaillon, rue Michelet. 1 à 3 : pieds d'amphores cannelées longilignes ; 4 : pied massif isolé.

leur attache supérieure sur le col.

Quatre des sept amphores portant une marque sont estampillées deux fois.

Ces estampilles, au nombre de onze, ont été imprimées à l'aide de sept matrices différentes au moins.

MATRICE n° 1 (Fig. 3, n° 1).

L'impression de cette matrice fait apparaître en relief les quatre lettres ligaturées P, V, B, L, à l'intérieur d'un cartouche en forme de goutte d'eau renversée. Ce cartouche mesure 21 mm dans sa plus grande longueur.

Nous proposons de reconnaître, à travers ces lettres P, V, B, L, une abréviation pour PVBLICIVS, PVBLILIVS ou PVBLIVS...

Une empreinte isolée de cette matrice nous est parvenue complète et remarquablement nette. Elle apparaît sur un tesson (CAV.MIC.99.999) relevant de notre groupe A.

MATRICE n° 2 (Fig. 3, n° 162 et 3).

Cette matrice, assez semblable à la précédente mais de taille un peu supérieure, porte le même monogramme PVBL, avec une graphie moins soignée, dans un cartouche en forme de goutte d'eau renversée. Deux impressions incomplètes de cette matrice ont été retrouvées à Cavaillon, l'une n'en livre que la bordure gauche (tesson CAV.MIC.147.1), l'autre, probablement la partie inférieure droite (tesson CAV.MIC.143) (13).

Les deux tessons relèvent de notre groupe A.

MATRICE n° 3 (Fig. 3, n° 4 et Fig. 1, n° 6).

Une troisième matrice, permettant d'imprimer en relief le même monogramme PVBL., est très proche des précédentes et notamment de la matrice n° 1. Elle s'en distingue essentiellement par la forme du cartouche qui est, semble-t-il, parfaitement circulaire. Il mesure une vingtaine de mm de diamètre.

Une empreinte, malheureusement incomplète, est attribuable à cette troisième matrice. Elle apparaît sur le tesson CAV.MIC.2215, associée à une empreinte de la matrice n° 6.

Le tesson CAV.MIC.2215 relève de notre groupe B.

MATRICE n° 4 (?) (Fig. 3, n° 5).

Nous hésitons à attribuer à une quatrième matrice, qui appartiendrait à la même famille que les précédentes (inscription PVBL.), une empreinte complète mais très empâtée, inscrite dans un cartouche circulaire de 21/22 mm de diamètre (tesson CAV.MIC.3265). Il semble bien, malgré les difficultés de lecture, qu'elle soit inédite.

Cette empreinte est associée sur le tesson CAV.MIC.3265 à une seconde empreinte illisible.

Ce tesson relève, à l'oeil nu, de notre groupe A. Son étude en lame mince montre, toutefois, qu'il n'a pas une composition strictement identique à celle du tesson CAV.MIC.99.999, également analysé en lame mince et attribué par nos soins au même groupe, portant l'empreinte de la matrice n° 1.

MATRICE n° 5 (Fig. 3, n° 6).

Une estampille, isolée et incomplète, inscrite semble-t-il dans un cartouche circulaire, et comportant deux lettres en relief, au moins, dont l'une est sans doute un B (il pourrait également s'agir d'un R mais cette lecture est plus douteuse), témoigne de l'existence d'une cinquième matrice, inédite.

Celle-ci est peut-être une variante des matrices précédentes, renvoyant au même monogramme PVBL.

Elle apparaît sur le tesson CAV.MIC.2327 (pâte de groupe B) associée à la matrice n° 7.

MATRICE n° 6 (Fig. 3, n° 7, 8 et 9 et Fig. 1, n° 6).

Deux estampilles, malheureusement incomplètes, imprimées sur le tesson CAV.MIC.156 (Fig. 3, n° 7 et 8), et une troisième difficilement lisible sur le tesson CAV.MIC.2215 (Fig. 3, n° 9), nous sont parvenues, probablement issues d'une même sixième matrice (14) : nous restituons, dans un cartouche creux, circulaire, d'une vingtaine de mm de diamètre, un P isolé en relief.

Il pourrait s'agir d'une abréviation plus poussée du monogramme PVBL.

Les deux tessons relèvent de notre groupe B.

MATRICE n° 7 (Fig. 3, n° 10).

Nous n'en connaissons qu'une seule impression, incomplète. Deux lettres ligaturées sont conservées : A et R. La partie gauche de l'estampille manque, mais il est vraisemblable que le A n'était précédé d'aucun autre signe.

Les deux lettres apparaissent en relief dans un cartouche circulaire (?) de 12 à 13 mm de diamètre.

Cette estampille est associée, sur le tesson CAV.MIC.2327 (pâte de groupe B), à une empreinte de lecture difficile (PVBL. ?) issue de la matrice n° 5.

d. Marques gravées avant cuisson.

Des marques gravées avant cuisson apparaissent sur plusieurs fragments de panse. Trois sont complètes ou peu s'en faut. Ce sont des lettres isolées : un "N" à deux reprises (Fig. 3, n° 12 et 13) et un "D" (Fig. 3, n° 14).

3. Production associée : Dressel 2/4.

Mêlés aux tessons d'amphores cannelées, très comparables par leur pâte à certains d'entre eux, plusieurs dizaines de fragments d'une même amphore ont été recueillis, qui nous ont permis de reconstituer la partie supérieure d'une Dressel 2/4 dont seul le haut des anses manque (Fig. 4).

a. Morphologie.

Cette Dressel 2/4 se caractérise par une lèvre en bourrelet de petite taille (hauteur : 2,2 cm), en faible saillie sur un col cylindrique de forme relativement trapue. Sa hauteur, lèvre comprise, ne dépasse pas 16 cm, son diamètre extérieur, à l'ouverture, est compris entre 11 et 12 cm. Les anses sont réellement bifides.

L'aspect général de l'amphore, les caractères morphologiques que nous venons de citer, rapprochent à l'évidence cet objet des Dressel 2/4 d'origine italique.

b. Pâte.

La pâte de l'amphore cavaillonnaise, de teinte homogène rouge brique, beige orangé en surface, parsemée de fines paillettes de mica blanc, présente un aspect feuilleté au niveau des cassures. Elle est attribuable à notre groupe C.

Elle contient, hormis ces paillettes de mica, un dégraissant relativement abondant et grossier qui rappelle, à l'oeil nu, celui utilisé pour l'ensemble des amphores cannelées.

La paroi interne de l'amphore a subi une dégradation qui se traduit par la disparition presque généralisée de son épiderme lissé, sur une épaisseur de 2 mm environ. Cette forme d'altération a également été observée sur

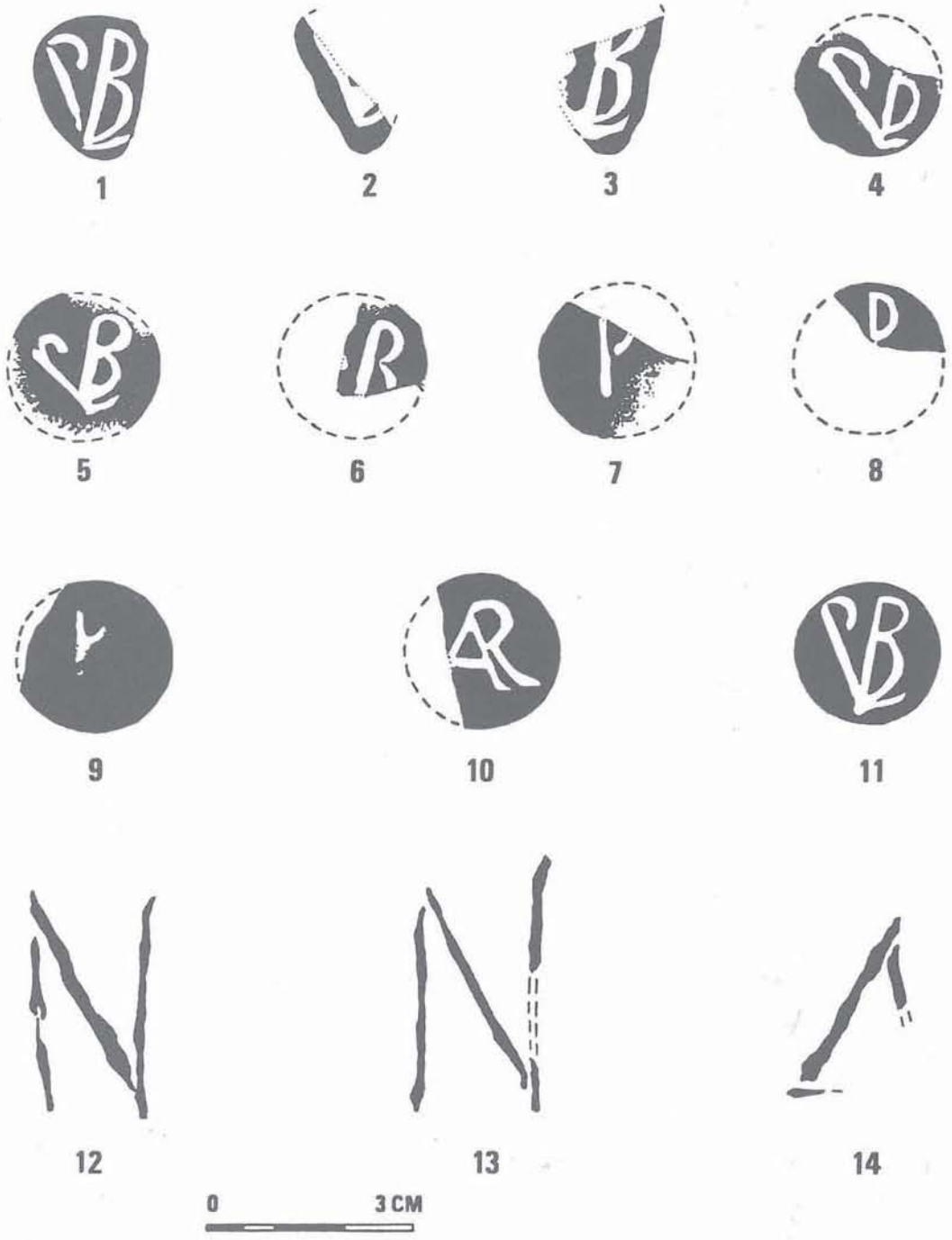

Figure 3 - Cavaillon, rue Michelet. 1 à 10 : estampilles sur amphores cannelées ; 11 : estampille sur Dressel 2/4 ; 12 à 14 : marques gravées, avant cuisson, sur amphores cannelées.

plusieurs tessons d'amphores cannelées.

L'analyse pétrographique confirme la présence commune, dans la pâte de la Dressel 2/4 et dans celle de tessons d'amphores cannelées, d'un certain nombre de composants d'origine volcanique, entre autres d'augite.

Toutefois, les argiles utilisées ne sont pas strictement identiques : la taille et l'aspect des diverses particules non plastiques varient d'un échantillon à l'autre et certains éléments comme le mica sont propres à la pâte de la Dressel 2/4.

Il est vraisemblable que l'analyse d'autres fragments d'amphores cannelées, en particulier de ceux que nous avons classés dans notre groupe C, aurait fourni des données beaucoup plus proches, voire identiques, tant, à l'oeil nu, les ressemblances existant entre la plupart de ces tessons et ceux de la Dressel 2/4 sont grandes.

On notera que Kathryn Knowles attribue au cortège minéralogique de la Dressel 2/4, une origine italique.

c. Estampille.

La donnée la plus probante qui nous pousse à attri-

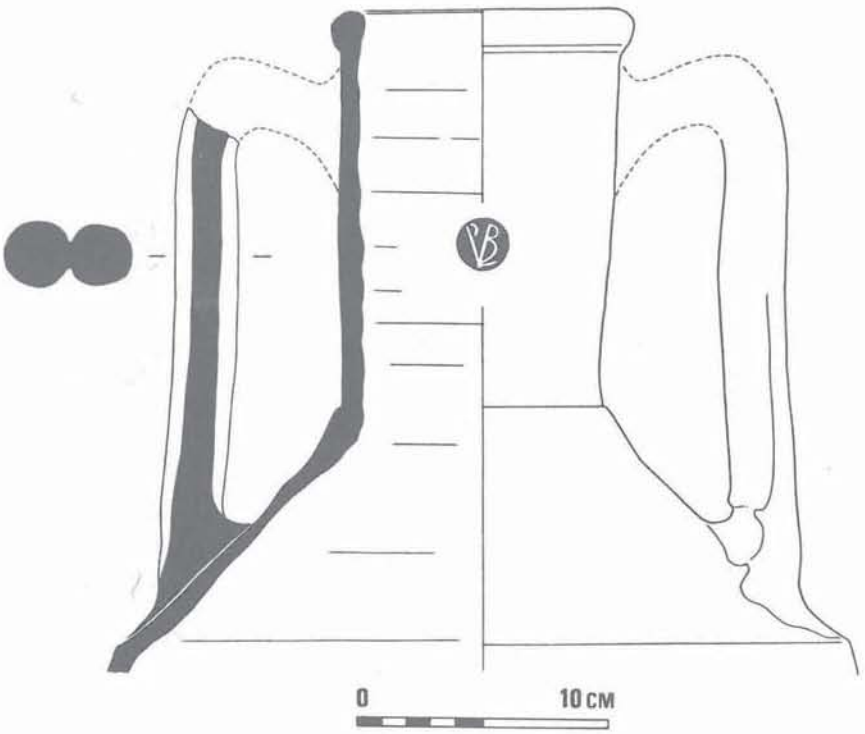

Figure 4 - Cavaillon, rue Michelet. Dressel 2/4 estampillée PVBL.

buer une même origine à la Dressel 2/4 et à une partie, au moins, du lot d'amphores cannelées est indubitablement l'estampille PVBL. qu'elle porte sur son col. Celle-ci est apposée entre les anses, au niveau de leur attache supérieure sur le col (Fig. 3, n° 11 et Fig. 4). Elle est apparemment isolée mais l'absence de la majeure partie du corps de l'amphore et du haut des anses nous interdit de l'affirmer.

On distingue sans difficulté, à l'intérieur d'un cartouche circulaire de 20 mm de diamètre environ, les quatre lettres en relief P, V, B, L, organisées selon le même monogramme que celui des matrices n° 1, 2, 3 et, sans doute, 4 et 5, apposées sur amphores cannelées.

Les données que nous venons d'énumérer permettent d'avancer quelques hypothèses.

Il nous semble raisonnable d'envisager que les amphores cannelées de la rue Michelet -ainsi que la Dressel 2/4 estampillée PVBL.- ont été produites dans des ateliers géographiquement proches les uns des autres, sinon dans un seul et même atelier, et sont arrivées à Cavaillon groupées, ayant voyagé réunies dans un même chargement.

Leur concentration remarquable sur le site, alors qu'elles n'ont jamais été recensées en d'autres points de la ville et demeurent extrêmement rares en Provence (cf. *infra*), la répétition du nom PVBL... sur la plupart des objets estampillés (tous ?), nous incitent à le croire.

Le contenu de ces amphores a-t-il été consommé sur place ou bien a-t-il été transvasé dans d'autres récipients ? Nous ne saurions le dire, pas plus que nous ne savons préciser sa nature.

En revanche, il est très vraisemblable que l'arrivage du lot d'amphores cannelées, reconverti en matériau de remblai autour des années 15/10 av. J.-C. au plus tôt, est à placer dans l'avant-dernière décennie, éventuellement la dernière décennie, qui précède le changement d'ère. Il est non moins vraisemblable que ce mobilier, comme la Dressel 2/4 qui lui est associée - et comme la quasi totalité de la céramique exportée de la fouille (15) - est de provenance italique.

II. AMPHORES CANNELÉES ET "RICHBOROUGH 527"

Certaines comparaisons morphologiques, les analyses pétrographiques réalisées sous la direction de D.P.S. Peacock, nous ont incité à rapprocher les amphores cannelées de Cavaillon des "Richborough 527", catégorie d'objets encore assez mal connue dont la mise en évidence est relativement récente.

Le premier exemplaire de "Richborough 527" qui ait été perçu comme un type inédit d'amphore provient du camp romain éponyme de Richborough dans le Kent (Grande-Bretagne). Un dessin (portant le numéro d'inventaire 527...) en est publié par B.W. Pearce, en 1968 (Pearce 1968).

David P.S. Peacock effectue, quelques années plus tard, une analyse pétrographique de cette amphore. Il décrit avec soin les caractéristiques très particulières de sa pâte et jette les bases d'un petit *corpus* réunissant des objets de même composition. Sept gisements sont représentés, tous situés dans le sud de la Grande-Bretagne. Ce travail novateur, qui vise à démontrer l'apport de la pétrographie dans l'étude du matériel céramique, n'insiste pas sur l'aspect morphologique des objets. De fait, les quatre amphores de type "Richborough 527" dessinées dans cette publication diffèrent sensiblement, par la forme, les unes des autres (PEACOCK 1977).

Est-ce le résultat de l'orientation particulière de cet article fondamental ? L'aspect réellement original des argiles employées pour la fabrication de ces amphores

en est-il la cause ? Quoi qu'il en soit, dans l'ensemble des publications qui se succèdent désormais, le premier critère d'identification des "Richborough 527" semble être la composition de la pâte, tandis que les analyses morphologiques sont délaissées (16).

Il nous a donc semblé nécessaire, avant d'établir des comparaisons entre nos amphores cannelées et les "Richborough 527", de préciser ce que pouvait recouvrir ce dernier terme.

Nous avons pour cela recensé, à travers une bibliographie très dispersée, les sites où des amphores attribuées à ce groupe avaient été mises au jour. Nous en avons compté une trentaine, mais seuls les gisements dont le matériel était publié avec un minimum de détail (une description, un dessin et/ou un cliché) ont été retenus. Nous avons ensuite complété le *corpus* ainsi constitué en lui adjoignant trois sites provencaux (Arles, Fréjus et Nîmes) dont le matériel inédit avait été également attribué par ses inventeurs à la catégorie des "Richborough 527".

Aucun atelier n'étant à ce jour connu, notre inventaire rassemble uniquement du matériel exporté, trouvé en fouilles sous-marines (chargement d'épaves, pièces isolées...) ou recueilli sur des sites consommateurs.

1. Principaux gisements de "Richborough 527".

a. Gisements sous-marins.

- France

1. Cassis (13), écueil de la Cassidaigne (Fig. 5, n° 1).

Plusieurs amphores cannelées auraient été recensées au large de Cassis, à 90 m au nord-nord-ouest de l'écueil de la Cassidaigne (Benoît 1962). Ce matériel appartient sans doute à la cargaison d'un navire ayant coulé après avoir heurté le dangereux haut-fond. Un exemplaire presque intact de ces amphores est exposé au Musée des Docks Romains de Marseille, des fragments en sont conservés dans cette même ville, au Dépôt du Fort Saint-Jean (D.R.A.S.M.).

Une autre (?) épave chargée de Dressel 1B est signalée sur le même site (Benoît 1962). De ce "cimetière marin" proviennent également des Dr. 2/4, des amphores de Cos tardives, des "Dressel 43-45 pseudo-rhodiennes", un col de "Chios de type rhodien" ainsi que des fragments d'amphores étrusques (Benoît 1962, Liou 1975).

Si les amphores cannelées relèvent effectivement de la cargaison d'un navire naufragé, il est vraisemblable que d'autres amphores du gisement doivent leur être associées. Faute d'observations suffisamment précises, aucun rapprochement solide n'est pour l'instant possible.

Aucune estampille sur amphore cannelée n'a été signalée. Ces objets sont, il est vrai, recouverts par une épaisse couche de concrétion.

On notera que Fernand Benoît propose de les comparer avec des amphores de la fin de l'Antiquité, publiées par I.B. Zeest (Zeest 1960) : cette identification doit être rejetée.

Nous avons pu examiner l'amphore déposée au Musée des Docks (17). La pâte rouge brique de cet objet diffère sensiblement de celle des "Richborough 527", telle que la décrit D.P.S. Peacock. Elle se rapproche, en revanche,de celle de certaines amphores de Cavaillon.

Bibliographie (18) : Benoit 1962 (dessin de l'exemplaire du Musée des Docks), Liou 1975, Sciallano 1991 (dessin inédit du même objet). Le site et ses amphores cannelées sont mentionnés dans : Sealey 1985, Arthur 1986, Durand 1987, Arthur 1989.

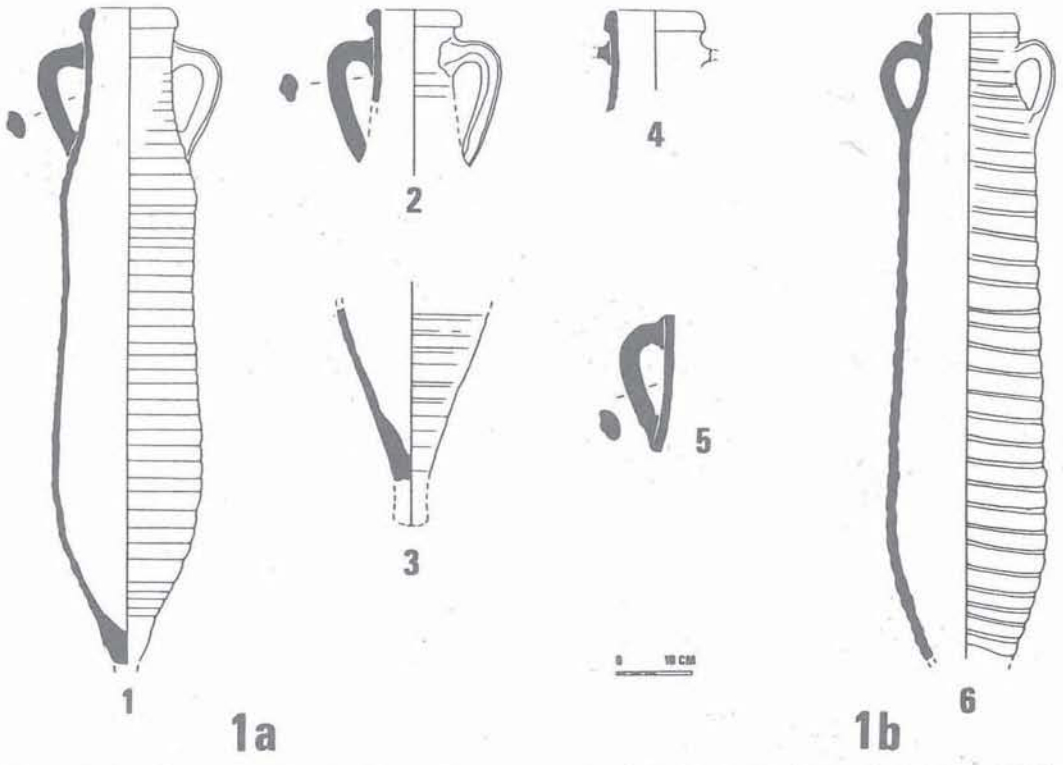

Figure 5 - Amphores cannelées longilignes. Sous-groupe 1a ; 1 : La Cassidaigne (d'après Sciallano 1991) ; 2 et 3 : Cavaillon ; 4 et 5 : Arles. Sous-groupe 1b ; 6 : Rennes (d'après Pape 1977).

- Italie

2. Iles Lipari, Punta di San Francesco (Fig. 6, n° 1).

Le gisement sous-marin de la Punta di San Francesco, objet entre 1963 et 1976 de plusieurs campagnes de prospection, a fourni une amphore cannelée pansue presque complète (inv. 14726, Fig. 6, n° 1), ainsi que plusieurs fragments d'autres amphores, plus ou moins conséquents. Parmi ceux là, quelques-uns appartiennent à des amphores cannelées du même type, les autres se rattachent soit à des amphores puniques (Mana A 3/4 ?), soit à des amphores "inclassables" d'un type non précisé (une amphore "romaine" ?). Une seconde "amphore cannelée" entière et morphologiquement identique à la première, provenant du même gisement, serait conservée à Panarea dans une collection privée (Arthur 1989, p. 255).

Si les "amphores cannelées" et les Mana A de la Punta di San Francisco présentent apparemment des points communs (Madeleine Cavalier ne les distingue pas), il semble indubitable, pour Claude Albore Livadie, qu'elles constituent deux lots distincts réunis par un "caprice du destin".

La pâte de l'une des "amphores cannelées" (inv. 14726) est brièvement décrite par cet auteur : ce pourrait être celle des "Richborough 527" selon la norme de D.P.S. Peacock.

Nous connaissons la morphologie de cet exemplaire à travers un cliché (Arthur 1989, Williams 1991) et un dessin (Albore Livadie 1985).

Nous n'avons pas vu ce matériel.

Bibliographie : Albore Livadie 1985 (dessin), Cavalier 1985, Arthur 1989 (cliché). Le site et ses amphores cannelées sont mentionnés dans Williams 1991 (même cliché que dans Arthur 1989, inversé).

b. Gisements terrestres.

- France

3. Angers (49), église Toussaint et sites divers (Fig. 6, n° 5).

Trente-sept tessons d'amphore présentant une pâte similaire, dont un col (place de l'Académie) et deux pieds (église Toussaint, Fig. 6, n° 5 et rue Delaâge), ont été recueillis à Angers sur cinq sites distincts. D'après les résultats d'un examen microscopique sur lame mince réalisé par M. Gruet, Jean Siraudeau estime que le matériel d'Angers présente une similitude de composition avec les "Richborough 527" telles que les décrit D.P.S. Peacock.

Le fond, découvert sur le site de l'église Toussaint, offre une grande ressemblance morphologique avec un fragment trouvé à Nîmes (cf. ci-après) et appartient, selon toute vraisemblance, au même type d'amphore. Il est malheureusement issu d'un contexte non daté.

L'un des niveaux ayant fourni le reste de ce matériel relève de la période Claude/Néron (gisement de la rue Delaâge), un autre se situerait chronologiquement entre le début du règne de Tibère et la fin de celui de Néron.

Nous n'avons vu aucun de ces tessons. Les trois fragments présentant une forme sont dessinés dans Siraudeau 1988.

Bibliographie : Siraudeau 1988 (dessins). Les amphores cannelées d'Angers sont mentionnées dans André 1989, Arthur 1989, Williams 1991.

4. Arles (13), Ile des Sables (Fig. 5, n° 4 et 5).

Le dépotoir inédit, et partiellement exploré, de l'Ile des Sables, à Arles, renfermait, d'après ses inventeurs, plusieurs centaines d'amphores cannelées (19). Le mobilier associé était peu abondant. Il comprend de la céramique culinaire ("commune italique", "rouge pompéienne"), de la sigillée italique (Goud. 15/16) et quelques fragments d'amphores italiques appartenant à des formes Dr. 1B, Dr. 2/4 et Lamb. 2 (?).

L'ensemble peut être daté des toutes dernières décennies du Ier s. av. J.-C.

Nous avons pu examiner un échantillon du matériel de ce dépotoir, conservé à Arles. Les amphores cannelées sont représentées par une centaine de tessons appartenant à deux types d'objets au moins.

La classe la plus nombreuse (76 fragments représen-

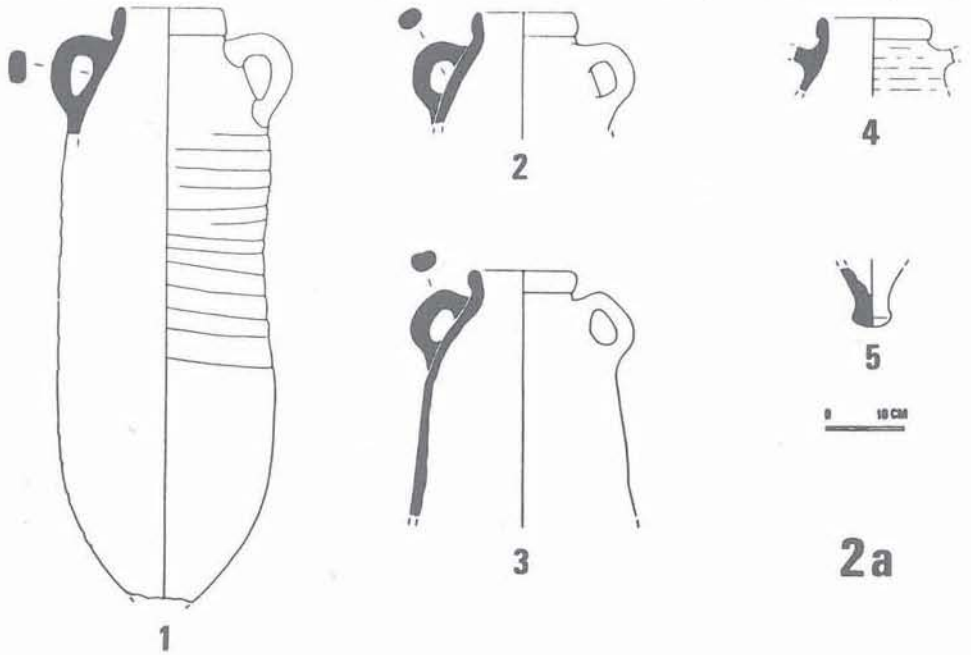

Figure 6 - Amphores cannelées pansues. Sous-groupe 2a ; 1 : Punta di San Francesco (d'après Albore Livadie 1985) ; 2 et 3 : Fréjus (d'après Béraud à paraître) ;

tant un minimum de 20 objets) rassemble des amphores apparemment identiques aux exemplaires cannelées longilignes de Cavaillon (Fig. 5, n° 4 et 5). Certaines d'entre elles sont estampillées. Les marques relevées ont été imprimées à l'aide de quatre matrices différentes et concernent six objets distincts. Trois matrices portent le monogramme PVBL., la quatrième un K (?). Deux des matrices "PVBL." sont assurément celles qui ont été utilisées pour estampiller les amphores de Cavaillon (matrices n° 1 et n° 2). La troisième se distingue par la forme triangulaire du cartouche qui entoure le monogramme.

Une seconde classe d'amphores cannelées est essentiellement représentée par des pointes de grand module (nombre minimal d'objets : 11) pour lesquelles un pied anormalement long de la rue Michelet, à Cavaillon, fournit une comparaison précise (Fig. 8, n° 4) (cf. *infra*).

Il semble, à l'oeil nu, que les pâtes des amphores cannelées arlésiennes et celles de leurs homologues de Cavaillon soient très proches.

Les deux lots sont, d'une façon générale, très comparables.

Bibliographie : néant.

5. Fréjus (83), Porte d'Orée (Fig. 6, n° 2 et 3).

Deux moitiés supérieures d'amphores cannelées pansues (Fig. 6, n° 2 et 3) ainsi que des tessons appartenant à une troisième amphore, probablement de même type, ont été trouvés sur le site de la Porte d'Orée, dans des remblais liés à des aménagements du port antique de Fréjus (20).

Le remblai où se trouvaient les deux objets les plus complets a fourni un important matériel amphorique (Dressel 2/4, Dressel 20, Pascual 1, Gauloises 5...) et plusieurs fragments de céramiques fines (sigillées du sud de la Gaule, Drag. 15/17, 18/31, 24/25, 27, Ritt. 12...) ou de cuisine (Hayes 23A). Sa dépose est placée dans le dernier quart du Ier s. de n.è.

Les tessons de la troisième amphore proviennent d'un contexte un peu plus ancien, daté du milieu de ce siècle. Le matériel associé, très abondant, comprend des amphores de Bétique et de Tarraconnaise, de la sigillée du sud de la Gaule (Drag. 24/25, 18/31, Herm. 2/12), des parois fines (Mayet XXXVII) et diverses céramiques communes.

La pâte des trois amphores est très comparable. De l'avis même de D.P.S. Peacock qui a pu en observer à l'oeil nu un échantillon, c'est la pâte classique des "Richborough 527" telle qu'il l'a identifiée.

Ce matériel est en dépôt au Service Archéologique Municipal de Fréjus où nous l'avons examiné.

Bibliographie : Béraud *et alii*, à paraître (dessin).

6. Nîmes (30), Place Condé.

Près de 75 tessons d'amphores cannelées ont été trouvés à Nîmes, sur le site de la Place Condé (21). Ils proviennent d'un vaste dépotoir contigu à la voie Domitienne, utilisé notamment entre la fin du Ier s. ap. J.-C. ou le début du IIème s. et les premières décennies du IIIème s.

Ces tessons attestent l'existence de trois amphores différentes, au moins.

Parmi les tessons présentant une forme, apparaissent deux fonds, neuf fragments de bords et plusieurs fragments d'anses, liés ou non à des tessons de panse. Une seule variante d'amphore cannelée "à corps pansu" est attestée.

Ce matériel appartient aux strates les plus anciennes du dépotoir. Il est associé à un mobilier céramique daté, au plus tôt, de la fin du Ier s. ap. J.-C. ou du début du siècle suivant (formes flaviennes de sigillées du sud de la Gaule, céramique culinaire africaine Hayes 23A...).

La pâte des amphores cannelées de Nîmes, assez homogène d'un fragment à l'autre, présente une grande similitude avec celle des amphores de même type recueillies à Fréjus. Elle est donc proche également de celle des "Richborough 527" telle que la décrit D.P.S. Peacock.

Les tessons d'amphores cannelées de la Place Condé sont conservés au dépôt archéologique de Nîmes où nous avons pu les examiner.

Bibliographie : Laubenheimer, à paraître (dessins). Le site est décrit dans Colin 1990 et Schwaller, à paraître.

7. Rennes (35), Rue de Dinan (Fig. 5, n° 6).

Une amphore cannelée longiligne, isolée, presque intacte, provient du site de la rue de Dinan, à Rennes. Elle faisait partie du remplissage d'un puits antique, rapidement comblé dans la deuxième moitié du IIème s. de n.è. avec un matériel chronologiquement hétérogène des Ier et IIème s. ap. J.-C.

La pâte de cette amphore est décrite comme étant "blanche et à très gros dégraissant de quartz".

Nous connaissons la morphologie de l'amphore cannelée de la rue de Dinan à travers un dessin (Pape 1977) et un cliché (Sanquer 1979), mais nous n'avons pas pu examiner cet objet. Le cliché révèle la présence, sur la panse du récipient, d'un "D " gravé avant cuisson ("une lettre capitale A" selon Sealey 1985).

Bibliographie : Pape 1977 (dessin), Sanquer 1979 (cliché). Le site et son amphore cannelée sont mentionnés dans Galliou 1984, Albore Livadie 1985, Sealey 1985, Arthur 1986, Peacock 1986, Siraudeau 1988, Andre 1989, Arthur 1989, Williams 1991.

8. Saint-Marcel (36), Argentomagus.

Une amphore cannelée pansue dont il ne manque que le fond provient du site d'Argentomagus. Elle était incluse dans le comblement d'un puisard d'époque flavienne. L'abandon -et le comblement- de cette structure ne sont pas datés, mais pourraient éventuellement être assez tardifs, le site étant fréquenté jusqu'à la fin de l'Antiquité.

La morphologie de cette amphore nous est connue par un cliché (Picard 1970), mais nous n'avons pas pu examiner l'objet.

Bibliographie : Picard 1970. Le site et l'amphore sont mentionnés dans Peacock 1986.

9. Vannes (56), rue du Four et sites divers (Fig. 8, n° 3).

Plus d'une vingtaine d'amphores cannelées ont été découvertes à Vannes, dont quinze dans l'entrepôt gallo-romain de la rue du Four (André 1983) (22). Ce site est occupé depuis le règne d'Auguste jusqu'à la fin du IIème s. de n.è., mais les amphores cannelées y sont plus spécialement associées à des Dressel IB, 2/4, 20, 28, des Pascual 1 et des amphores rhodiennes (Siraudeau 1988). Patrick André les date de la fin du règne d'Auguste.

Des analyses, effectuées au Bureau de Recherches Géologiques et Minières de Nantes, ont établi que ces amphores contenaient des inclusions d'une "roche volcanique probablement voisine d'une dacite" (André 1989).

Si l'on excepte un individu apparemment isolé, doté d'une large embouchure et d'un pied massif (Fig. 8, n° 3), les exemplaires publiés semblent morphologi-

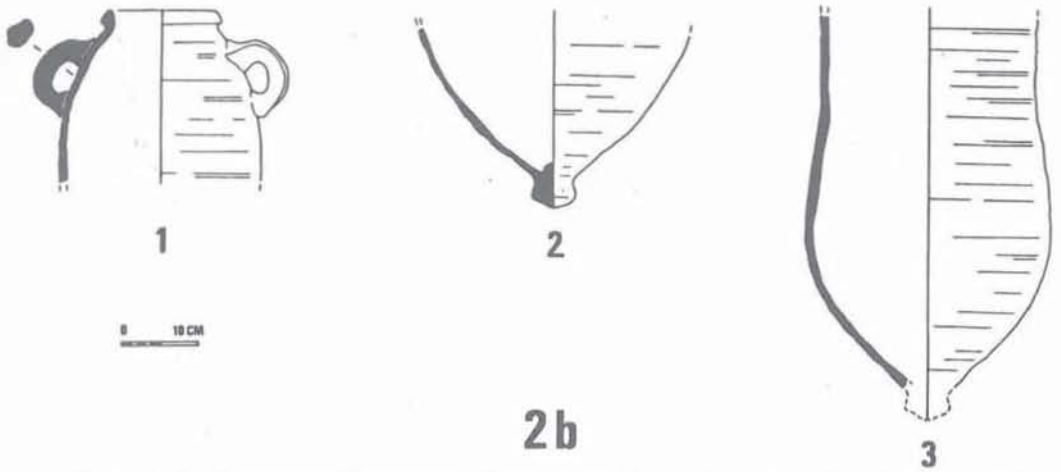

Figure 7 - Amphores cannelées pansues. Sous-groupe 2b ; 1 à 3 : Londres (d'après Green 1986).

quement homogènes (André 1989, Williams 1991). Les mêmes argiles "type Richborough 527" auraient été employées pour la fabrication de ces deux variantes d'amphores cannelées.

Nous ne connaissons les amphores cannelées de Vannes qu'à travers des clichés ou des dessins.

Bibliographie : André 1983, Galliou 1984, Siradeau 1988, André 1989 (clichés, dessins), Williams 1991 (dessin révisé de l'une des amphores, publié dans André 1989). Les amphores cannelées de Vannes sont mentionnées dans Sealey 1985, Peacock 1986, Arthur 1989.

- Grande-Bretagne

Nous n'avons pu examiner aucun des tessons de "Richborough 527" recueillis outre Manche. Les amphores de Londres (Plantation House), Richborough et Silchester ont été utilisées comme matériel de référence par D.P.S. Peacock pour sa définition de la pâte type des "Richborough 527".

10. Cirencester.

La partie supérieure d'une amphore cannelée, pansue, découverte à Cirencester, nous est connue par un cliché publié par D.P.S. Peacock (Peacock 1986).

Bibliographie : Peacock 1986 (cliché), Williams 1991. L'amphore cannelée de Cirencester est mentionnée dans Arthur 1986.

11. Colchester, Sheepen.

Deux tessons cannelés du site de Sheepen présentent une pâte que P.R. Sealey identifie avec celle des "Richborough 527" décrite par D.P.S. Peacock.

L'un de ces fragments de panse porte la trace d'un départ d'anse. Il est issu d'un contexte daté entre 40 et 60 ap. J.-C. L'autre tesson a été découvert hors stratigraphie.

Nous connaissons ce matériel à travers les dessins publiés par P.R. Sealey (Sealey 1985).

Bibliographie : Sealey 1985 (dessins). Les tessons cannelés de

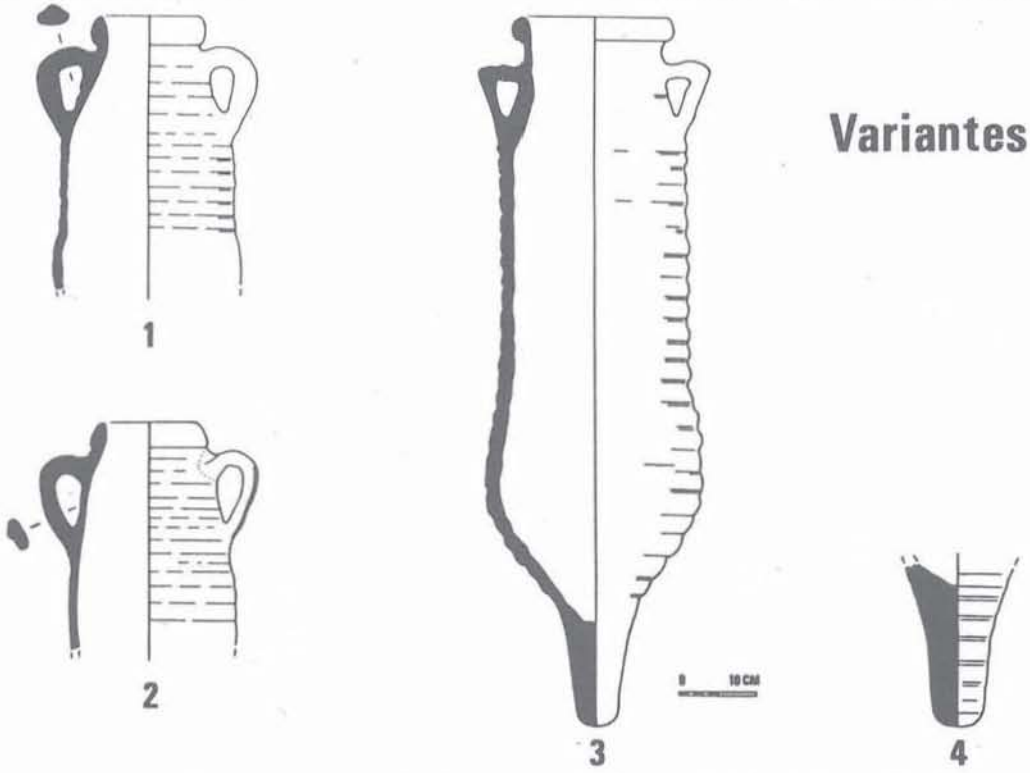

Figure 8 - Amphores cannelées hors groupe ; 1 : Cirencester (d'après Peacock 1986) ; 2 : Richborough (d'après Peacock 1977) ; 3 : Vannes (d'après Williams 1991) ; 4 : Cavaillon.

Colchester sont mentionnés dans Arthur 1986.

12. Londres, Plantation House (Fig. 8, n° 2).

La partie supérieure d'une amphore cannelée, découverte à Londres sur le site de Plantation House, nous est connue par un dessin publié par D.P.S. Peacock (Peacock 1977).

Bibliographie : Peacock 1977 (dessin). L'amphore cannelée de Plantation House est mentionnée dans Galliou 1984, Albore Livadie 1985, Sealey 1985, Arthur 1986, André 1989, Williams 1991 (même dessin).

13. Londres, New Fresh Wharf (Fig. 7, n° 1 à 3).

Des fragments importants d'amphores cannelées, découverts sur le site de New Fresh Wharf, à Londres, présentent, selon C.M. Green, une pâte identique à celle des "Richborough 527" telle que la décrit D.P.S. Peacock.

Ces fragments se rapportent à trois amphores différentes, au moins. De l'une subsistent le haut de la panse et l'embouchure (Fig. 7, n° 1), d'une autre, une large portion de panse (Fig. 7, n° 2) et d'une troisième, le fond (Fig. 7, n° 3). Ils proviennent de niveaux datés entre le début et le milieu du IIIème s. de n.è.

Nous connaissons ce matériel à travers des dessins publiés par C.M. Green (Green 1986).

Bibliographie: Green 1986 (dessins). Les amphores cannelées de New Fresh Wharf sont mentionnées dans Williams 1991.

14. Richborough (Fig. 8, n° 1).

L'amphore cannelée n° 527 du site de Richborough est dotée d'une pâte "greenish-grey (Munsell 5Y. 7/2)... extremely rough with numerous large rounded lups of rock up to 5 mm across, many of which are rounded "lapilli" of colourless volcanic glass or pieces of grey, black and red scoriaceous lava" (Peacock 1986).

L'amphore éponyme de Richborough est issue d'un contexte de la fin du Ier s. de n.è.

Sa morphologie nous est connue grâce à un dessin publié par D.P.S. Peacock (Peacock 1977).

Bibliographie : Cunliffe 1968 (dessin), Peacock 1977 (dessin). L'amphore cannelée de Richborough est mentionnée dans Galliou 1984, Albore Livadie 1985, Sealey 1985, André 1989, Williams 1991 (même dessin).

15. Silchester (Fig. 6, n° 4).

Une amphore cannelée provenant de Silchester possède, selon D.P.S. Peacock, une pâte identique à celle de l'amphore 527 de Richborough.

De l'amphore de Silchester subsistent le col et l'embouchure.

Nous connaissons la morphologie de cet objet à travers un dessin publié par D.P.S. Peacock (Peacock 1977).

Bibliographie : May 1961 (dessin), Peacock 1977 (dessin), Arthur 1986. L'amphore cannelée de Silchester est mentionnée dans Partridge 1981, Galliou 1984, Albore Livadie 1985, Sealey 1985, Arthur 1986, Peacock 1986 (même dessin), Siraudeau 1988, André 1989, Williams 1991 (même dessin).

2. Ebauche de classification des "Richborough 527".

Les quinze gisements de "Richborough 527" que nous avons sélectionnés représentent un nombre d'amphores entières difficile à préciser : nous estimons qu'il ne peut être inférieur à 250, en précisant que les quatre cinquièmes de ce lot sont fournis par le seul matériel du dépotoir de l'Ile des Sables (Arles).

Ce chiffre, déja peu élevé, doit être considérablement abaissé si nous comptons uniquement les objets ou les fragments d'objets retrouvés sur les sites les mieux documentés, signalés par un dessin ou un cliché : ils forment un groupe de 55 individus environ.

Toutes les amphores de cette liste ont été publiées -dès l'origine ou ultérieurement- sous l'étiquette de "Richborough 527". Etant donnée la variété morphologique des individus ainsi réunis, il nous est apparu évident que ce terme ne définissait pas un type précis d'amphore. Et nous nous sommes même demandé si la juxtaposition de ces objets avait un sens.

Sans remettre en cause la validité des observations pétrographiques, nous estimions pouvoir douter de la réalité des rapprochements effectués sur le seul critère de la pâte lorsque les analyses avaient été effectuées par des laboratoires différents. Toutefois, le caractère réellement très particulier des argiles utilisées pour la confection des "Richborough 527" - si l'on considère du moins la "norme" des pâtes d'amphores ordinairement rencontrées dans la partie occidentale de l'Empire - nous a, en définitive, laissé penser que les objets étudiés se rattachaient, en effet, par leur composition, à une même famille. Au demeurant, beaucoup d'identifications ont été avancées ou confirmées par un seul chercheur : D.P.S. Peacock ; des amphores de morphologies variées sont concernées, provenant de lieux aussi différents que Fréjus, Richborough ou Silchester.

D'autre part, considérant l'aspect morphologique de ces amphores, et sans nier l'existence de variations parfois importantes que nous avons déja soulignées, il nous est apparu difficile de ne pas reconnaître, dans ce domaine aussi, une parenté certaine entre toutes les "Richborough 527" : col peu développé ou absent, épaulement à peine apparent, corps cylindrique marqué par des étranglements, diamètre maximal situé en bas de panse et, bien sûr, cannelures...

De proche en proche, que ce soit par leur composition, leur forme ou à cause de ces deux critères à la fois, il nous a donc semblé, en effet, raisonnable de regrouper les diverses productions cannelées recensées dans notre inventaire. Et le terme de "Richborough 527", à condition qu'il soit pris dans une acceptation large de "famille d'amphores", est d'un emploi pratique pour les désigner globalement.

Ce premier point admis, il convenait évidemment de pousuivre l'étude plus avant et de préciser la typologie des objets composant cette famille.

Notre *corpus* est encore trop réduit pour que nous puissions prétendre résoudre cette question, mais il nous semble possible, dès à présent, de distinguer au sein des "Richborough 527" deux grandes catégories d'amphores. La première est composée d'amphores longilignes (groupe 1), la seconde de récipients aux formes beaucoup plus massives (groupe 2). Des variantes semblent exister à l'intérieur de ces deux groupes, des productions associées apparaissent également.

Ce classement préliminaire est malheureusement fragile, compte tenu des lacunes de l'échantillonnage dont nous disposons. Il trouve, toutefois, un début de validation dans le fait que les amphores de Cavaillon y trouvent parfaitement leur place. Elles s'intègrent sans difficulté dans le groupe 1.

a. Groupe 1 : amphores cannelées longilignes (Fig. 5).

Nous faisons entrer, dans le groupe 1, des amphores cannelées longilignes dont le col et la panse, très légérement évasés à leur base, ont une forme générale cylindrique. Le col et la panse ayant des diamètres

proches, l'épaulement qui les relie est à peine marqué. Le pied est allongé, son profil concave. Il se termine par un bourrelet arrondi.

Les anses sont plates, leur face externe présente une forte nervure centrale, parfois encadrée de deux nervures latérales en moindre relief. La lèvre en forme de bandeau est plus ou moins saillante, plus ou moins arrondie à son sommet. Le diamètre à l'ouverture est réduit. Sa largeur maximale ne dépasse pas 0,10 m. La hauteur moyenne de l'amphore oscille autour de 0,90 m, le diamètre maximal de la panse est inférieur à 0,25 m.

Un examen plus poussé des amphores du groupe 1 nous a incité à créer deux sous-groupes, que nous avons respectivement baptisés 1a et 1b.

- Sous-groupe 1a : amphores à col long (Fig. 5, n° 1 à 5).

Nous rattachons à la catégorie 1a, représentée par un minimum de 40 objets, des amphores issues de trois gisements provencaux distincts : la Cassidaigne (Fig. 5, n° 1), l'Ile des Sables (Arles, Fig. 5, n° 4 et 5) et la rue Michelet (Cavaillon, Fig. 5, n° 2 et 3).

Morphologie : ce sous-groupe se définit avant tout, morphologiquement, par un col "haut" et des anses coudées relativement longues.

Sur l'exemplaire presque complet de la Cassidaigne, le rapport entre la hauteur totale de la panse, pied compris, et la hauteur totale du col, lèvre comprise, oscille autour de 3,7 (23).

Pâte : la cohésion des amphores du sous-groupe 1a, assurée d'un point de vue morphologique, est moins évidente au niveau des pâtes. Plusieurs catégories d'argile, ayant certes des points communs mais différentes les unes des autres, ont été utilisées pour leur élaboration (24).

S'il est indubitable que les ateliers produisant les amphores cannelées à col court ont exploité des filons d'argile différents -ce résultat apparaît clairement au travers des analyses pétrographiques du matériel de Cavaillon- il ne nous paraît pas impossible que ces filons aient été situés à l'intérieur d'un même territoire, géologiquement assez homogène.

Rappelons que l'une des pâtes observées, de l'avis même de D.P.S. Peacock, est très proche de celle des "Richborough 527" telle que ce chercheur l'a définie.

Estampilles : plusieurs estampilles, imprimées avec des matrices différentes, ont été relevées sur des amphores du sous-groupe 1a, mais un même monogramme PVBL. apparaît sur la plupart des amphores, quelle que soit l'argile employée pour leur fabrication. Cinq matrices différentes au moins ont servi à l'imprimer. Il est inscrit, soit dans un cartouche circulaire, soit dans un cartouche triangulaire disposé sur la pointe, soit encore dans un cartouche d'un type intermédiaire en forme de goutte d'eau renversée.

Deux autres marques inscrites dans un cartouche circulaire sont attestées : AR. et P. Cette seconde marque est, peut-être, une variante abrégée du monogramme PVBL. Une lettre isolée, K (?), est également connue, hors cartouche.

Chronologie : il est certain que des amphores cannelées longilignes à col haut sont diffusées dans la dernière décennie qui précède le changement d'ère. Les découvertes d'Arles nous le suggèrent, celles de Cavaillon permettent de préciser qu'elles atteignent la Provence au tout début de cette période.

Leur production pourrait éventuellement être plus précoce mais nous n'avons pas assez d'éléments pour l'affirmer (25).

- Sous-groupe 1b : amphores à col court (Fig. 5, n° 6).

L'existence d'un deuxième sous-groupe, dans lequel nous ne pouvons rassembler que quelques trop rares trouvailles, sera peut-être remise en question par des découvertes ultérieures. Les cinq exemplaires que nous rattachons à cet ensemble proviennent de Rennes (une amphore isolée : Fig. 5, n° 6) et de Vannes (26).

Morphologie : la forme générale des amphores que nous avons classées dans le sous-groupe 1b demeure la même que celle des amphores du sous-groupe 1a, mais leur col est beaucoup plus court. Les anses sont, de ce fait, moins élancées. Elles tendent à adopter un tracé curviligne sur toute leur longueur.

L'amphore de Rennes présente un rapport entre la hauteur totale de la panse et la hauteur totale du col, mesurées selon les mêmes critères que précédemment, proche de 7.

Pâte : la pâte des amphores de Rennes et de Vannes est grossière (Sanquer 1979), hétérogène (André 1989), rugueuse au toucher...

Elle est définie comme étant de couleur "blanche" à Rennes, gris-vert à Vannes.

Estampilles : aucune estampille n'a été relevée, ni à Rennes, ni à Vannes.

Chronologie : les amphores de Vannes sont datées, par Patrick André, de la fin du règne d'Auguste ; l'exemplaire de Rennes pourrait être plus tardif. Il est toutefois antérieur à la fin du IIème s.

b. Groupe 2 : amphores cannelées pansues (Fig. 6 et 7).

Ce groupe, particulièrement homogène, réunit des amphores de provenances très diverses, apparemment similaires par la pâte et indubitablement par la forme (si l'on excepte quelques variations du profil des lèvres). Nous lui attribuons une quinzaine d'objets issus de huit gisements répartis entre la France (Angers (?), Fréjus, Nîmes, Saint-Marcel), la Grande-Bretagne (Cirencester, Londres, Silchester) et l'Italie (îles Lipari).

Morphologie : les amphores du groupe 2 sont des récipients massifs, dont le corps pansu semble d'autant plus lourd que le col est inexistant.

Un étranglement plus ou moins marqué réduit le diamètre de la panse aux deux tiers de sa hauteur. Comme dans le groupe 1, ce diamètre est maximal dans la partie basse de l'amphore.

Le pied rappelle celui des amphores du premier groupe avec des proportions beaucoup plus lourdes, dues notamment à sa hauteur bien moindre.

Les anses massives en demi-cercle, de section circulaire ou légèrement aplaties, présentent parfois une nervure médiane rappelant celle du groupe 1. En l'absence de col, l'anse est attachée à la panse immédiatement au-dessous de la lèvre. Celle-ci est généralement en forme de bandeau (variante 2a : Fig. 6). Elle peut parfois présenter un profil triangulaire (variante 2b : Fig. 7) (27). Le diamètre de l'ouverture est réduit. Sa largeur maximale oscille autour de 0,10/0,11 m. La hauteur moyenne de l'amphore est voisine de 0,80 m, le diamètre maximal de la panse est proche de 0,30 m.

Pâte : la pâte des amphores cannelées pansues semble être exceptionnellement homogène. C'est celle qu'a identifiée D.P.S. Peacock dans son article de 1977. Nous en avons la certitude pour les objets de Cirencester, Fréjus, Nîmes et Silchester, cela semble très probable pour ceux d'Angers, Londres et les Iles Lipari.

Estampilles : nous ne connaissons aucune amphore cannelée rattachable à notre groupe 2 qui soit estampillée.

Chronologie : les amphores les plus anciennes, assurément attribuables à notre groupe 2, proviennent de Fréjus (Fig. 6, n° 2 et 3). Elles sont datées du dernier quart du Ier s. de n.è. Quelques fragments, appartenant sans doute à un objet de même type, ont été trouvés, également à Fréjus, dans une couche constituée vers 50 ap. J.-C. Des objets du groupe 2 sont attestés dans des niveaux du IIème s. et, si l'on suit les datations proposées pour le matériel de New Fresh Wharf à Londres (Fig. 7, n° 1 et 3), jusque dans la première moitié du IIIème s. On notera que ces amphores londoniennes "tardives" se caractérisent par une lèvre particulièrement peu développée, de section triangulaire (notre variante 2a). Ce détail morphologique apparaît également, semble-t-il, sur l'amphore isolée de Saint-Marcel. Cet exemplaire mal daté pourrait être assez tardif lui aussi.

c. Autres amphores cannelées (Fig. 8).

- Variantes isolées :

Plutôt que de créer de nouveaux sous-groupes à l'intérieur de notre classement, nous avons préféré isoler deux objets trouvés dans le sud de la Grande-Bretagne : l'un est la célèbre amphore n° 527 du camp de Richborough (Fig. 8, n° 1), l'autre provient du gisement de Plantation House à Londres (Fig. 8, n° 2).

Bien qu'ils soient proches des individus que nous avons classés dans notre groupe 2 -ils possèdent, entre autres, selon D.P.S. Peacock, la pâte type des "Richborough 527"-, ces objets offrent également quelques points de ressemblance avec les amphores de notre groupe 1, que ce soit par leur forme générale relativement longiligne ou par la morphologie de leurs anses en amande, assez hautes et coudées, marquées par une nervure médiane.

L'amphore de Richborough est datée de la fin du Ier s. de n.è., mais aucun repère chronologique n'est fourni pour celle de Plantation House.

On notera que deux fragments de col, malheureusement assez petits, recueillis respectivement à Colchester et dans les fouilles de la place de l'Académie à Angers, sont peut-être à rapprocher de l'exemplaire de Londres. Celui de Colchester est placé vers 50 ap. J.-C.

- Amphores à pied massif (imitations de Dressel 21/22 ?) :

Une amphore, certes cannelée (Fig. 8, n° 3), mais très différente, morphologiquement, des autres objets que nous avons recensés, posséderait une pâte identique à celle des "Richborough 527" telle que l'a définie D.P.S. Peacock (28).

Si l'attribution de cet objet à la famille des "Richborough 527" doit être effectivement retenue, nous serions tentés d'y reconnaître un individu morphologiquement hybride, empruntant à cette catégorie d'amphore ses cannelures ainsi que le profil particulier de sa panse, évasée vers le bas, mais fortement inspiré également des Dressel 21-22 pour la forme de son embouchure et celle de ses anses (29).

La datation, vers la fin du règne d'Auguste, que propose Patrick André ne s'oppose pas à cette influence supposée.

En l'état de notre enquête, nous serions tentés de rapprocher de cette amphore la série de pieds massifs, recueillis, en association avec des amphores cannelées longilignes à col haut (notre groupe 1), à Cavaillon et Arles, dans des niveaux de la fin du Ier s. av. J.-C. (Fig. 8, n° 4).

Ces pieds pourraient également appartenir à une variante d'amphore cannelée originale, encore inconnue.

CONCLUSION

Une ambition, peut-être imprudente, nous a conduit, dans le cadre de cet article, à présenter plus qu'une simple description d'un lot cavaillonnais original d'amphores cannelées. Nous avons donc été amenés à manipuler le terme de "Richborough 527".

L'examen des individus ainsi baptisés nous a convaincu qu'ils étaient unis par des liens privilégiés : si leur forme diffère parfois, leur conception relève d'un même esprit. Une série de détails morphologiques communs et originaux, telles que la finition cannelée des panses ou les contractions caractéristiques de leur profil, nous paraît permettre d'identifier une seule et même famille d'amphores. De même, si la composition des pâtes est parfois changeante, il nous semble que les variations enregistrées sont faibles et correspondent à l'exploitation de bancs d'argile, certes distincts, mais vraisemblablement proches géographiquement les uns des autres.

Cette "famille" des "Richborough 527" couvre une large période s'étendant depuis la fin du Ier s. av. J.-C. jusqu'au IIIème s. de n.è. au moins (30). Elle correspond à la production d'ateliers, sans doute distincts, ayant toutefois comme point commun, si l'on peut en juger d'après le cortège minéralogique des argiles employées, leur aire d'implantation.

L'amorce de typologie des "Richborough 527" que nous proposons est encore fragile. L'existence de deux groupes particuliers d'amphores, les unes longilignes (groupe 1), les autres pansues (groupe 2), nous paraît toutefois assurée.

Le matériel de Cavaillon s'intègre parfaitement dans ce classement à l'intérieur du sous-groupe 1a et permet d'affirmer que des "Richborough 527" sont produites dès la fin du Ier s. av. n.è. Dans cette variante à col haut (1a), qui est apparemment la plus ancienne, elles sont, pour l'instant, attestées, hormis à Cavaillon, sur une (peut-être deux) épave et un gisement terrestre : tous sont situés en Provence.

Une telle répartition témoigne du caractère méditerranéen de ces amphores. La mise en évidence, à Cavaillon, d'une production associée de Dressel 2-4 de type italique, pourrait confirmer la piste campanienne ouverte par les chercheurs anglais ou, du moins, orienter les recherches à venir vers une certaine partie de la Méditerranée.

Une variante un peu plus tardive (?) à col court (1b), semble représentée en Bretagne par quelques objets.

Dans le courant du Ier s. de n.è. (dans sa seconde moitié ?), une forme différente de "Richborough 527" apparaît -notre groupe 2- aux lignes plus trapues. Ces nouvelles amphores ne sont jamais recueillies en grand

nombre, mais elles sont largement répandues, depuis la Sicile jusqu'à la Grande-Bretagne. Notre enquête atteste leur présence inédite (mais logique) sur deux sites en position intermédiaire : Fréjus et Nîmes. La forme paraît subsister, inchangée ou presque, jusque dans la première moitié du IIIème s.

Le classement que nous proposons est encore très succinct : les deux groupes que nous identifions sont loin d'être précisément définis, d'autres types de "Richborough 527" existent. Cette ébauche de classification n'aura pas toutefois été inutile si elle favorise l'identification de nouveaux gisements de "Richborough 527". A travers notre propre expérience, nous sommes persuadés que ces amphores dorment en grand nombre dans des dépôts où elles ont été rangées sans avoir été identifiées.

ANNEXE

Kathryn Knowles (Department of Archaelogy, University of Southampton 1991)

Petrographic Analysis.

Three amphora sherds were submitted for petrological analysis to the Ceramics Laboratory, Department of Archaeology, University of Southampton. The first (CAV. MIC.D 110) bore a resemblance to Richborough 527 amphorae. The second body sherd (CAV.MIC.708 3265) with two impressed stamps also resembled this former type. However, the third (CAV. MIC.150 2312), a rim sherd, appeared quite different to the other two.

The first body sherd to be petrologically analysed was CAV. MIC.D 110, and it was clear with reference to comparative thin sections in our collection that it resembled amphorae of the Richborough 527 type. The sherd had a typical ribbed body with an extremely rough exterior and a pale yellow/cream coloured fabric (Munsell 2.5Y 7/4). The fabric contained abundant dark grey and black, subangular to subrounded inclusions (possibly volcanic lava or glass) up to 1.0 mm in size, and occasional subrounded brown/red inclusions up to 0.5 mm in size.

Thin section examination revealed common clear rounded shards of volcanic glass c. 0.4 mm in size and common subrounded large volcanic rock fragments 1.0 - 2.0 mm in size comprising of a glassy lava containing augite inclusions and tiny laths of plagioclase feldspar. In addition, a rounded glassy siliceous spherulite 0.8 mm in size can be seen. The fabric also contains moderate small angular inclusions of monocrystalline quatrz of size 0.1 - 0.2 mm and larger subangular to subrounded inclusions some of which are polycrystalline and 0.5 mm in size. Augite is a characteristic component of this fabric and can be commonly seen as large subrounded inclusions 0.5 mm in size. Two varieties of feldspar can be identified - possibly a little sanidine, and abundance of plagioclase feldsar which is subangular and up to 1.0 - 1.8 mm in size with smaller angular inclusions c. 0.2 mm in size.

The second sample (CAV.MIC.708 3265) to be analysed was a body sherd which had two impressed stamps. It visually resembled the former Richborough 527 sample in that it was very rough and had a slightly darker fabric (Munsell 10YR 7/4), but differed in that the vessel was less well ribbed. It also had an abundance of grey/black and white inclusions, subangular to subrounded some of which extend up to 1.5 mm in size, average size 0.7 mm.

Thin section examination revealed that this fabric contained fewer volcanic lava inclusions than the first example, these are smaller c. 0.6 mm in size and more rounded in shape containing more clear glass shards. The augite is more abundant in this section but is smaller in size (0.5 - 1.0 mm) and subangular. Subrounded volcanic glass 0.2 - 0.8 mm in size can be seen, and small abundant angular monocrystallyne quartz inclusions 0.2 mm and smaller are abundant in the groundmass. Subangular plagioclase feldspar is common and on average c.0.6 mm in size. Finally, this thin section differs from the former by containing occasional angular inclusions of limestone 1.2 mm in size.

Whilst this fabric is close to the former, it is not identical - suggesting a different source. It falls within the range of Italian fabrics.

The third sample to be analysed was a rim of a Dressel 2-4 amphora (CAV. MIC.150 2312), macroscopically this differs in colour from the first two, being an orange/red colour (Munsell 5YR 6/6) with a harsh feel. Its inclusions are abundant and subrounded and black or dark grey in colour, average size c. 1.5 mm. It is characterised by having a micaceous appearence with occasional smaller subrounded white inclusions 0.3 mm in size.

Thin section examination revealed that this fabric was better sorted than the first two, with polycrystalline subrounded quatrz inclusions c. 0.4 mm in size and abundant plagioclase feldspar inclusions which were angular to subangular 0.2 to 0.3 mm in size. Subrounded augite 0.4 mm can also be detected, in addition to occasional subrounded volcanic inclusions 1.6 mm in size and possible rounded volcanic glass 0.1 - 0.2 mm. Frequent rounded limestone inclusions 0.2 mm in size are also present with the occasional foraminifera c. 0.1 mm. Finally and quite importantly, abundant laths of mica 0.2 - 0.6 mm have been identified within this fabric.

This fabric is probably Italian, but is from a different source to the first two sherds.

In conclusion, the evidence suggests that the first sherd (CAV. MIC.D 110) originates from the same area as Richborough 527 amphorae. The two other sherds (CAV. MIC.708 3265) (CAV. MIC.150 2312) appear to be Italian. However, all three sherds examined in thin section are different from one another and all seem to be from a different source.

NOTES

(*) Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse.

(**) Centre Camille-Jullian (chercheur associé).

(***) Department of Archaelogy. University of Southampton.

Nous souhaitons exprimer notre gratitude à tous ceux qui nous ont apporté leur concours et, en particulier, à Antoinette Hesnard et David. P.S. Peacock. Nous avons tâché d'exploiter, au mieux, dans le cadre restreint de ce travail, l'aide et les précieux conseils qu'ils nous ont fournis.

Nous remerçions vivement Claude Blanc et Roberta Tomber, nos guides pour la traversée de la Manche, ainsi que Francis Chardon (S.A.C.G.V.) à qui nous devons la réalisation des planches de cet article, Patrick André, Isabelle Béraud, Michel Bouvier, Marie-Brigitte Carre, Marc Célié, Agnès Durand, Chérine Gébara, Jean Piton, Christophe Pellecuer, Martine Schwaller, Martine Sciallano, Jean Siraudeau, Patrick Thollard, Muriel Vecchione et Laurent Vidal pour l'attention bienveillante qu'ils ont portée à notre recherche.

(1) Cette fouille du Conseil Général de Vaucluse s'est déroulée d'avril à juin 1990. Elle était dirigée par Brigitte Chédru.

(2) Les comptages mentionnés ont été effectués avant collages.

(3) Ce sont les cols qui fournissent le nombre minimal d'objets le plus important, mais les collages n'ayant pas été achevés pour l'ensemble du matériel du chantier, cette évaluation demeure imprécise.

(4) Ce secteur correspond à des pièces d'habitat situées immédiatement en bordure sud de la rue.

(5) Ces objets proviennent sans doute de la côte tyrrhénienne de l'Italie, mais leur origine exacte ne nous est pas connue (renseignements M.-B. Carre).

(6) P. ARCELIN, *La céramique modelée au Ier s. av. J.-C. dans les Bouches-du-Rhône. La vaisselle culinaire autochtone de la conquête à la romanisation*, Thèse de doct. de IIIème cycle, Aix-en-Provence, 1979.

((7) Ph. BORGARD, D. CARRU, Œnochoés à anse torsadée de la basse vallée du Rhône : une production tournée vauclusienne d'époque augustéenne, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1989, p. 13-24.

(8) Le répertoire des sigillées italiques, très limité, se réduit aux formes Haltern 14, Goud. 15, Goud. 16 et Goud. 17 (?).

(9) La hauteur de la lèvre varie de 2,4 cm à 2,8 cm sur un même exemplaire.

(10) Il semble, en fait, qu'une cannelure unique se développe en spirale sur l'ensemble de l'objet. Ce sillon, large de 0,5 à 1 cm, est souvent bien marqué. Au niveau de la panse, chaque spirale est séparée de la précédente par un espace moyen de 1,5 cm.

(11) Il s'agit du tesson CAV. MIC.D.110.

(12) Tesson CAV.MIC.708.3265.

(13) L'identification de la matrice nº 2 est assurée grâce à la découverte, effectuée à Arles, d'un tesson portant une estampille complète et très lisible, imprimée avec cette même matrice.

(14) La deuxième estampille du tesson CAV.MIC.156, dont n'est conservée que la partie supérieure, pourrait éventuellement relever, non pas de la matrice nº 6, mais d'une autre matrice, du type PVBL.

(15) Une exception est fournie par un exemplaire isolé d'amphore républicaine de Cos.

(16) Le contenu de ces objets demeure inconnu. Des analyses de résidus organiques effectuées par John Evans et Melvyn D. Card sur des échantillons de "Richborough 527" provenant de York et de Cirencester n'ont pas donné de résultats vraiment positifs mais excluent que les récipients concernés aient contenu de l'huile ou des produits de la mer (Williams 1991, p. 396). Dans un article antérieur, Sealey signale que de l'huile (deux cas) et du vin (un cas) auraient été transportés dans ces conteneurs (Sealey 1985, p. 92).

En fonction de critères minéralogiques, l'aire d'implantation des ateliers producteurs de "Richborough 527" pourrait être située, selon les hypothèses les plus récentes, en Italie, dans la région de Pouzzoles et des Champs Phlégréens (Williams 1991, p. 396).

(17) Le dessin que nous en présentons a été établi, après étude de l'objet, à partir d'un document aimablement communiqué par Martine Sciallano.

(18) Nous indiquons en priorité les ouvrages et articles apportant des informations importantes et inédites sur le gisement et ses amphores. Des références bibliographiques de moindre intérêt sont éventuellement indiquées en second lieu.

(19) Assurément plus de 200. Les renseignements concernant ce gisement inédit nous ont été fournis par Muriel Vecchione et Jean Piton.

(20) Les renseignements concernant ce site et les dessins des "Richborough 527" qui en proviennent nous ont été aimablement fournis par Chérine Gebara, Archéologue Municipale de Fréjus.

(21) Les tessons d'amphores cannelées de la Place Condé nous ont été signalés par Fanette Laubenheimer qui en prépare une publication. Nous avons pu, grâce à l'obligeance de Christophe Pellecuer, Martine Schwaller et Laurent Vidal, les examiner nous-même. Ils proviennent tous du même espace (un monument funéraire (?) enterré, employé comme dépotoir) et de la même couche (U.S. 1107).

(22) Les renseignements concernant les amphores cannelées de Vannes nous ont été confirmés oralement par Patrick André.

(23) Le pied, brisé à son extrémité inférieure, est restitué.

(24) Pour une description de ces différentes catégories, on se rapportera au chapitre concernant les pâtes dans notre description du matériel cavaillonnais.

(25) Selon une information que nous devons à Antoinette Hesnard, l'épave de la Madrague de Giens aurait recélé quelques amphores cannelées longilignes à col haut. Ce matériel a malheureusement été dérobé avant d'avoir pu être étudié. Il conviendrait, si une telle observation se confirmait, de reculer de plus d'un demi-siècle la date d'apparition du sous-groupe 1a.

(26) L'appartenance à notre sous-groupe 1b de plusieurs amphores de Vannes n'est pas tout à fait assurée, le matériel de ce site nous étant connu essentiellement par des clichés.

(27) Aux exemplaires munis d'une lèvre peu développée et de section triangulaire semblent correspondre des pieds particuliers, exceptionnellement courts et comportant une excroissance interne de pâte.

(28) Renseignement Patrick André.

(29) Des rapprochements entre "Richborough 527" et Dressel 21-22 avaient été proposés avant que cette amphore ne soit découverte. Ils avaient alors été rejetés par certains chercheurs. Cette amphore nous semble susceptible de relancer le débat en offrant des

comparaisons plus convainquantes.

(30) Nous ne prenons pas en compte la série de "Richborough 527" récemment identifiée en Italie par Paul Arthur et David Williams, dont certains exemplaires appartiendraient au IVème s.

BIBLIOGRAPHIE

Albore Livadie 1985 : C. ALBORE LIVADIE, Punta di San Francesco, probabile relitto, dans *Archeologia subacquea 2, supplemento al Bolletino d'Arte*, 29, juin 1985, p. 52-53 (fig. 31).

André 1989 : P. ANDRE, Les Amphores cannelées du Ier siècle dans la France de l'Ouest, dans "Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherche (actes du colloque de Sienne (22-24 mai 1986)", *Collection de l'Ecole Francaise de Rome*, 114, Rome, 1989, p. 588-589 (fig. 1- 5).

André 1983 : P. ANDRE, A. TRISTE, Un entrepôt romain du Ier siècle. dans *Archéologie armoricaine (Société polymathique du Morbihan)*, 110, 1983, p. 127-132.

Arthur 1986 : P. ARTHUR, Roman Amphorae from Canterbury, dans *Brittania*, XVII, 1986, p. 237-256.

Arthur 1989 : P. ARTHUR, On the origins of Richborough form 527, dans "Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherche (actes du colloque de Sienne (22-24 mai 1986)", *Collection de l'Ecole Francaise de Rome*, 114, Rome, 1989, p. 249-256 (fig. 1- 3).

Benoît 1962 : F. BENOIT, Nouvelles épaves de Provence (III), dans *Gallia*, XX, 1962, p. 165-166 (fig. 41 et 42).

Béraud à paraître : I. BERAUD, C. GEBARA, C. LANDURE, La porte d'Orée : transformations et avatars d'un secteur portuaire à Fréjus, à paraître dans *Gallia*, 1991.

Bidwell 1979 : P.T. BIDWELL, The legionary bath-house and basilica and forum at Exeter with a summary account of the legionary fortress, dans *Exeter Archaeological Reports*, 1, Exeter, 1979.

Cavalier 1985 : M. CAVALIER, Punta di san Francesco, probabile relitto, dans *Archeologia subacquea 2, supplemento al Bolletino d'Arte*, 29, juin 1985, p. 52.

Colin 1990 : M.-G. COLIN, M. SCHWALLER, L. VIDAL, Fouilles de la Place Condé, dans *Archéologie à Nîmes, Bilan de 40 années de recherches et découvertes, 1950-1990*, Nîmes, 1990, p. 160-161.

Durand 1987 : A. DURAND, L. LONG, 14. Cassidaigne, dans *Catalogue du Musée des docks romains*, Marseille, 1987, p. 78.

Galliou 1984 : P. GALLIOU, Days of Wine and Roses ? Early Armorica and the Atlantic wine trade, dans S. MACREADY, F.-H. THOMPSON ed., Cross-Chanel Trade between Gaul and Britain in the Pre-Roman Iron Age, *Society of Antiquaries of London, Occasional Paper, New Series*, 4, London, 1984, p. 24-36.

Green 1980 : C. GREEN, The roman pottery, dans D.M. JONES, Excavations at Billingsgate Buildings, Lower Thames Street, London,1974, *London And Middlessex Archaeological Society,* Special Paper, 4, 1980, p. 39-79.

Green 1986 : C. GREEN, The waterfront group : amphorae and analogous vessels, dans T. DYSON ed., The Roman Quay at St. Magnus House, London, *London And Middlessx Archaeological Society*, Special Paper, 8, 1986, p. 100-106 (fig. 1.4, 1.5, 1.6).

Laubenheimer à paraître : F. LAUBENHEIMER, M. SCHWALLER, L. VIDAL, Nîmes, les amphores de la place de Condé, dans *Actes de la table-ronde "Les amphores en Gaule. Production et circulation"*, Metz, 4-6 octobre 1990, à paraître.

Liou 1975 : B. LIOU, Informations archéologiques, Recherches sous-marines, dans Gallia, 23, 1975, p. 584-585 (fig. 18-19).

May 1961 : T. MAY, *The pottery found at Silchester*, Reading, 1961 (pl. LXVII).

Pape 1977 : L. PAPE, Nouvelles brèves de l'archéologie historique en Bretagne, été 1977 (35. Rennes, rue de Dinan), dans *Archéologie en Bretagne*, 15, 1977, p. 25-26 (fig. 1).

Partridge 1981 : C. PARTRIDGE, Skeleton green, a late iron age and romano-british site, dans *Britannia*, Monograph Series 2, Londres, 1981. David P. S. PEACOCK : *The amphorae*, p. 199-203.

Peacock 1977 : D.P.S. PEACOCK, Roman amphorae : typology, fabric and origins, dans "Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores (actes du colloque de Rome (27-29 mai 1974)", *Collection de l'Ecole Française de Rome*, 32, Rome, 1977, p. 261-278 (fig. 1, nº 1, 2, 3, 4, fig. 2a).

Peacock 1986 : D.P.S. PEACOCK, D.F. WILLIAMS, *Amphorae and the Roman economy, an introductory guide*, London and New-York, 1986, p. 111-112 (fig. 44).

Cunliffe 1968 : B.W. PEARCE, Roman coarse ware, dans B.W. CUNLIFFE ed., Fifth Report on the Excavations of the Roman Fort at Richborough, Kent, *Report Research Comittee Society Antiquaries*, 23, London, 1968, p. 117-124 (pl. LXXI, nº 527).

Picard 1970 : G.C. PICARD, Informations Archéologiques, dans *Gallia*, 28, 1970, p. 260-265 (fig. 12).

Roth-Rubi 1975 : K. ROTH-RUBI, Die gebrauchs-Keramik von der Funstelle Solothurn Kreditanstals, dans *Jb. Solothurnishe Geschichte*, 48, 1975, p. 1-111.

Sanquer 1979 : P.R. SANQUER, Informations archéologiques, dans *Gallia*, 37, 1979, p. 371- 374 (fig. 22).

Schwaller à paraître : M. SCHWALLER, L. VIDAL, La Via Domitia aux abords de la Porte d'Arles et Beaucaire à Nîmes (Gard), à paraître dans *Documents d'Archéologie Française*.

Sciallano 1991 : M. SCIALLANO, P. SIBELLA, *Amphores. Comment les identifier ?*, Aix-en-Provence, 1991.

Sealey 1985 : P.R. SEALEY, Amphoras from the 1970 excavations at Colchester Sheepen, in *B.A.R. British series*, 142, 1985, p. 91-93 (fig. 16).

Siraudeau 1988 : J. SIRAUDEAU, *Amphores romaines des sites angevins et leur contexte archéologique*, 1988, p. 190 (pl. 12, nº 07.08 ; pl. 46B, nº 22.8 ; pl. 57A, add. 5).

Williams 1991 : D. WILIAMS, P. ARTHUR, Roman amphora form Richb. 527 : a continuing petrological study (Development in Ceramic Petrology), dans *British Museum Occasional Paper*, 81, Recent, Londres. 1991. p. 389- 398 (fig. 1, 2).

Wilson 1984 : M.G. WILSON, The other pottery, dans S.S. FRERE, Verulamium Excavations, vol. III, *Oxford University Comittee for Archaeology*, Monograph 1, Oxford, 1984, p. 201-266. (fig. 80, nº 1906, 202).

Zeest 1960 : I.B. ZEEST, Keramiches Kaya Tara Bospora, *Materiali i issled. po arkh. S.S.S.R.*, 83, Moscou, 1960, p. 121 et 176 (pl. XL, 103).

DISCUSSION

Président de séance : A. DESBAT

Fanette LAUBENHEIMER *: Il faut être satisfait de pouvoir, enfin, ancrer ces Richborough quelque part puisque, effectivement, on ne sait pas très bien où elles sont produites ; il est possible qu'avec vos Dressel 2/4, et vos timbres, on tienne le début de quelque chose ; je le souhaite beaucoup. D'autre part, j'ai eu l'occasion de faire, avec Martine Schwaller et Laurent Vidal, des comptages sur Nîmes où elles sont très abondantes ; je n'ai pas les chiffres en tête (c'est, à paraître, dans la Table-Ronde de Metz). Ces amphores Richborough timbrées, il en existe, avec des timbres complètement différents, en position différente, dans des sites comme Londres ou comme Saint-Bertrand-de-Comminges, où une étude est en cours avec Sylvie Riuné-Lacabe. On a encore beaucoup à réfléchir sur la distribution de ces amphores qui sont très présentes dans l'Ouest, comme chacun sait, mais de façon très irrégulière. Je pense à des distributions comme sur Bordeaux... Mais cela, ce sont des axes de recherche.*

Philippe BORGARD *: Les amphores dont vous parlez, pour Nîmes, ont-elles une chronologie comparable et une forme comparable à celles de Cavaillon ?*

Fanette LAUBENHEIMER *: Il me semble qu'elles sont, d'après mon souvenir, plus proches de celles de Richborough même que des vôtres, et sur la datation, il faudrait que je contrôle...*

Robin SYMONDS *: D'une part, je veux dire que les anglais tiennent compte de ces recherches et que je suis très satisfait, comme Fanette Laubenheimer, de constater qu'on commence à voir d'où proviennent ces amphores. D'autre part, je demande, puisqu'il y a ce débat sur la question typologique (typologie par forme, typologie par contenu) : a-t-on pensé au contenu de ces amphores ?*

Armand DESBAT *: Je crois que les différents contenus ont été évoqués. Mais, en fait, on n'a pas, à ma connaissance, d'inscriptions qui désignent des contenus. On ne va pas rentrer dans la polémique pour savoir si les analyses qui ont déterminé de l'huile sont fiables !*

Philippe BORGARD *: En tout cas, on n'a aucun élément avec les inscriptions des amphores de Cavaillon...*

Fabienne GATEAU *: J'ai mentionné des analyses qui avaient été faites par des chercheurs anglais et qui prouvaient qu'elles pouvaient avoir contenu aussi bien du vin que de l'huile, mais à partir de trois exemplaires.*

Philippe BORGARD *: Cela peut être une utilisation secondaire.*

Fabienne GATEAU *: En fait, là, on n'en sait pas plus.*

Armand DESBAT *: Disons que c'est une amphore qui se reconnaît, essentiellement, par sa fabrique. S'il n'y avait pas la similitude de pâte, il n'est pas certain qu'on ait appelé "Richborough" les exemplaires anciens que vous nous montrez.*

Philippe BORGARD *: C'est certain.*

Armand DESBAT *: Heureusement, il y a cette pâte volcanique, si caractéristique !*

François FICHET DE CLAIRFONTAINE *: Ces amphores sont relativement abondantes dans les niveaux armoricains, principalement dans la seconde moitié du Ier s. C'est vrai, entre autres, à Rennes et à Corseul. Elles apparaissent, à Corseul, vers la période Claude-Néron (en restant prudent), où quatre ou cinq fragments sont associés, du reste, avec de la céramique glaçurée et des parois fines, soit lyonnaises, soit du Centre (entre autres, ces petits bols à décor "aux mûres"). Elles sont très abondantes dans les niveaux de 60/80/90. Ce sont des types, vraiment proches, de ceux de Richborough, par le type de la lèvre ; les cannelures sont très marquées, très profondes : la pâte est très hétérogène, jaune verdâtre, avec des inclusions noires qui sont très importantes.*

Philippe BORGARD *: C'est tout à fait la pâte des amphores que nous avons vues à Fréjus, par exemple.*

François FICHET DE CLAIRFONTAINE *: Elles disparaissent au début du IIème s. Dans certaines couches, elles représentent presque la majorité des amphores, qui ne sont pas très abondantes avec, en même temps, les Dressel 20. Il y a une espèce de concurrence Dressel 20 et Richborough. En tout cas, pour nous, cela nous permettra de mettre un nom sur ces amphores.*

Martine SCIALLANO *: Juste un petit détail. En ce qui concerne l'amphore du gisement de la Cassidaigne, elle n'est pas poissée, cela pour amener un élément au problème du contenu. D'autre part, la paroi des amphores de la Cassidaigne fait 0,6 cm pour la partie la plus large de la panse.*

Philippe BORGARD *: Celle de Cavaillon est tout de même assez mince, même si elle fait plus de 6 mm.*

Martine SCIALLANO *: J'avais compris 1,5 cm. Sinon, la pâte est rose avec un engobe jaunâtre (si mes souvenirs sont bons).*

Fabienne GATEAU *: Cela dit, en étudiant les fragments, j'ai quelques tessons de panses qui font jusqu'à 1,5 cm d'épaisseur. Mais ce que je n'ai pas dit, c'est qu'on a, dans l'ensemble des fragments qui évoquent une amphore d'un module léger (en particulier, avec les pieds), un pied énorme qui fait le double des autres et qui évoque donc une amphore bien plus lourde et bien plus importante que la majorité des autres amphores de Cavaillon.*

Armand DESBAT *: Il n'est pas exclu, dans l'état actuel de nos connaissances, que les mêmes ateliers aient fait un autre type d'amphores. Pour l'instant, soyons prudents, avant d'attribuer ce nouveau pied...*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Montserrat COMAS SOLA

LES AMPHORES DE M.PORCIVS ET LEUR DIFFUSION DE LA LÉETANIE VERS LA GAULE

La ville romaine de Baetulo, l'actuelle Badalona, est une fondation tardo-républicaine qui se trouve sur la côte, au nord-est de la péninsule ibérique, tout près de Barcelone. C'est une région avec de grandes possibilités agricoles qu'on a destinée, principalement, à la production du vin, à l'époque romaine.

L'importance d'un grand nombre d'amphores marquées au nom de M.PORCIVS, trouvées dans les fouilles de Baetulo, au long des années, a déjà été exposée dans un travail général à propos des amphores de Baetulo, que nous avons publié en 1985 (1), mais où il n'y avait pas une étude approfondie sur ce sujet.

Maintenant, après six ans, les trouvailles de ces amphores de M.PORCIVS à Badalona continuent et, grâce à de bonnes stratigraphies relevées dans les fouilles faites ces dernières années dans la ville romaine, on a pu réaliser une étude détaillée de tout le matériel épigraphique apparu.

En 1971 déjà, A. Tchernia avait mis en évidence la problématique de ces amphores marquées M.PORCIVS. Il soulignait pour celles-ci une provenance léetanienne, écartant définitivement l'ancien problème de leur origine italique (2). Plus tard, Mayet et Tobie ont publié un travail où ils précisaient les caractéristiques de ce timbre et de l'amphore sur laquelle il est marqué (4). Rappelons qu'il s'agit d'une amphore du type Pascual 1, que le timbre se situe toujours sur la lèvre (Fig. 1) et que les fours qui la produisaient étaient établis tout au long de la Léetanie.

Mais s'il est vrai que l'origine de l'amphore ne pose aucun doute, il est vrai aussi que, malgré le grand nombre d'amphores de ce type trouvées à Badalona, marquées avec le timbre M.PORCIVS, on n'a pas trouvé le ou les fours, où on marquait ces amphores. Ce vide ne nous permet donc pas d'assurer le lieu exact de production de ces récipients, mais la logique des découvertes indique cette zone comme la plus probable où l'on devait fabriquer ou marquer les amphores de M.PORCIVS.

Un grand nombre (soixante-dix) de marques de M.PORCIVS ont été trouvées dans les fouilles réalisées à Badalona.

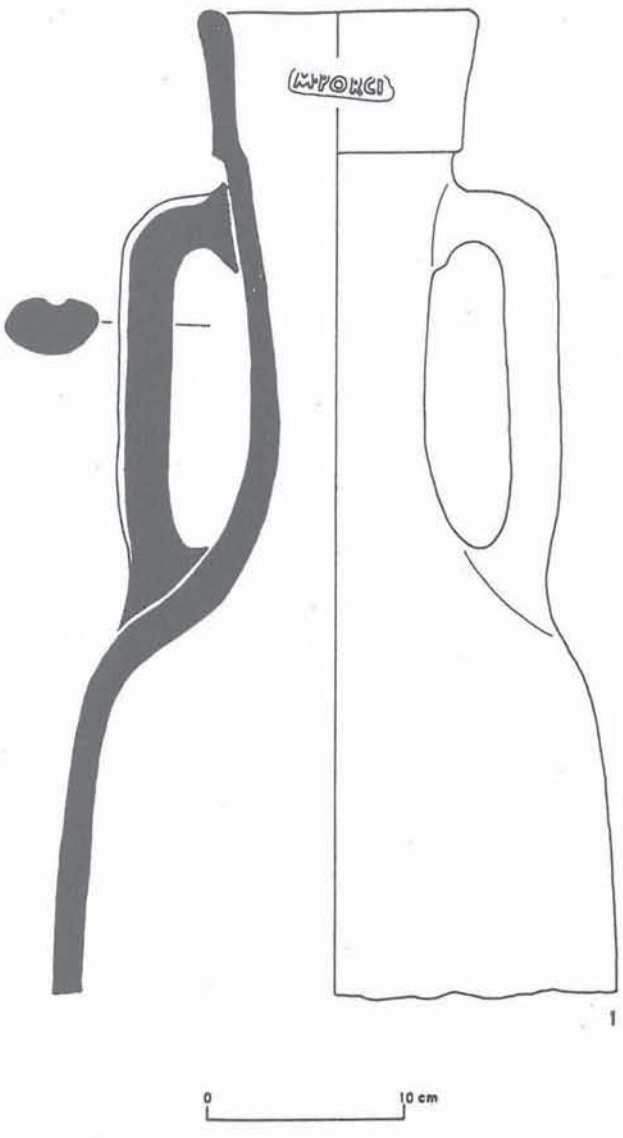

Figure 1 - Amphore Pascual 1 avec le timbre M. PORCI.

Si on les compare avec les découvertes faites sur d'autres sites, en dehors de la Catalogne, beaucoup moins abondantes, nous pouvons presque assurer que le lieu de production de ce timbre ne doit pas être loin de la ville de Baetulo. De plus, on doit signaler, à ce sujet, l'absence de timbres de M.PORCIVS dans les villes proches de Baetulo (on a trouvé seulement un exemplaire à Mataró et un à Barcelone), et aussi l'absence de cette même estampille dans les *villae* de la zone rurale du territoire de Baetulo (5). Tout cela paraît indiquer que les fours qui fabriquaient ces amphores n'avaient pas leur emplacement dans le territoire proche de Baetulo, mais que le centre ou les centres de production de ces amphores de M.PORCIVS étaient probablement situés dans Baetulo même.

I. PATES

Les pâtes avec lesquelles on a fabriqué les amphores estampillées M.PORCIVS présentent, d'après l'analyse macroscopique, l'homogénéité caractéristique de la plupart des amphores Pascual 1 trouvées à Baetulo. Cette pâte est d'une couleur claire qui va de l'ocre-jaune ou beige rosé jusqu'à l'orange clair. C'est une pâte dure, avec un abondant dégraissant de quartz blanc, très caractéristique de la zone côtière de la Léetanie.

Pour le moment, la différence de couleur des pâtes ne semble pas indiquer une évolution chronologique. On ne peut, non plus, établir une relation entre les différents poinçons identifiés et les pâtes des amphores sur lesquelles on les imprime, puisque nous trouvons ces timbres sur toute sorte de pâtes.

Quant à la filiation du personnage de M.PORCIVS, on n'en peut dire que peu de choses. C'est un nom très ordinaire dans le monde romain et pourtant il est très difficile de l'identifier. Balil le trouve 70 fois en Hispania (6) et Tchernia 72 fois (7), dont 12 dans le Conventus Tarraconensis. Comme le dit J. Miró, ce personnage pourrait être un membre d'une de ces familles, ou peut être un *libertus* qui se dédie comme *negotiator* au commerce du vin.

Nous avons trouvé un total de 70 timbres de M.PORCIVS imprimés sur des lèvres d'amphores Pascual 1 : nous avons étudié à part 17 de ces timbres, apparus dans des niveaux stratigraphiques totalement valables, et les 53 autres timbres appartenant à des couches stratigraphiques d'interprétation difficile ou à des fouilles anciennes sans contexte stratigraphique concret, mais qui nous ont aidés à faire des pourcentages globaux. Nous avons étudié les différents timbres de toutes ces amphores estampillées et identifié les différents poinçons utilisés pour imprimer le timbre de M.PORCIVS.

II. TIMBRES ET POINÇONS

Nous avons pu distinguer deux timbres, avec la signature de M.PORCIVS, nettement différents, comme l'avaient déjà signalé Y. Roman (8), F. MAYET et J.L. Tobie (9). Le premier timbre présente les lettres M.PORC, avec ou sans point après le M ; l'autre ajoute une lettre et prend la forme M.PORCI, également avec ou sans point après le M.

Chacun de ces timbres comporte en même temps plusieurs poinçons qui sont souvent difficiles à identifier ou à classer exactement dans un type ou dans un autre. Pour le timbre M.PORC, on a distingué, pour le moment, au moins 4 poinçons différents, et pour le timbre M.PORCI, au moins 3 poinçons également différents, et il y en a encore quelques-uns à déterminer (Fig. 2).

Les divers poinçons présentent une grande variété du dessin des lettres, les uns d'une grande qualité et très soigné, les autres avec des lettres d'un trait rapide et moins équilibré.

Les poinçons avec les lettres M.PORC qu'on a pu identifier sont les suivants :

- Poinçon n° 1 : cartouche rectangulaire (largeur : 11,5 mm). Lettres très bien dessinées, avec beaucoup de relief : lettre M suivie d'un point situé vers le tiers supérieur ; P et R ont la pointe supérieure incurvée ; la lettre O est ronde et un peu plus petite que les autres ; le C est ouvert.

- Poinçon n° 2 : cartouche rectangulaire (largeur : 14 mm), plus large que le précédent. Grandes lettres, aux jambages hauts, avec peu de relief : la lettre M est suivie d'un point ; P et R sont incurvées ; la lettre O est bien ronde avec la partie creuse grande ; C est plus petite que les autres et très serrée à la lettre R.

- Poinçon n° 3 : cartouche rectangulaire (largeur : 11,5 mm), plus étroit que les autres. Lettres très bien dessinées, avec beaucoup de relief, droites et proportionnées : M est suivi d'un point ; les lettres P et R sont incurvées ; O est bien ronde avec la partie creuse petite ; la lettre C est fermée.

- Poinçon n° 4 : cartouche rectangulaire (largeur : 12,5 mm). Lettres avec un bon relief : jambages fins de la lettre M, suivie d'un point situé à l'extrémité supérieure de la lettre ; les lettres P et R sont simples ; la lettre O est grande, avec la partie creuse très large ; le C est ouvert, légèrement serré sur le R.

Le timbre avec les lettres M. PORCI présente trois modèles de poinçons :

- Poinçon n° 5 : cartouche rectangulaire étroit (largeur : 11 mm) et légèrement concave. L'extrémité droite est plus approfondie et penche brusquement à la partie supérieure. Les lettres sont petites et bien proportionnées : la lettre M est suivie d'un point situé dans le tiers supérieur de la lettre ; les lettres P et R sont incurvées et la dernière s'adapte à la courbe de la lettre O qui est légèrement plus petite ; le C est incurvé ; la lettre I est inclinée sur le C.

- Poinçon n° 6 : cartouche rectangulaire (largeur : 12 mm), légèrement concave. Les lettres sont fines et pointues : M et P sont ligaturées ; la partie creuse du O est très petite ; le R est incurvé ; la lettre C est bien fermée ; le I s'incline à gauche sur le C.

- Poinçon n° 7 : cartouche rectangulaire (largeur : 11,5 mm). Lettres à jambages fins, peu de relief ; dessin simple et rapide : les lignes du M sont peu définies ; les lettres P et R sont simples, légèrement incurvées ; le O est plein avec un grand creux central ; la lettre I est haute et droite.

Des 70 timbres étudiés, on peut dire que le timbre avec les lettres M.PORCI est le plus abondant (74,28 %), tandis que le timbre avec les lettres M.PORC est seulement représenté à 18,57 % ; il y a

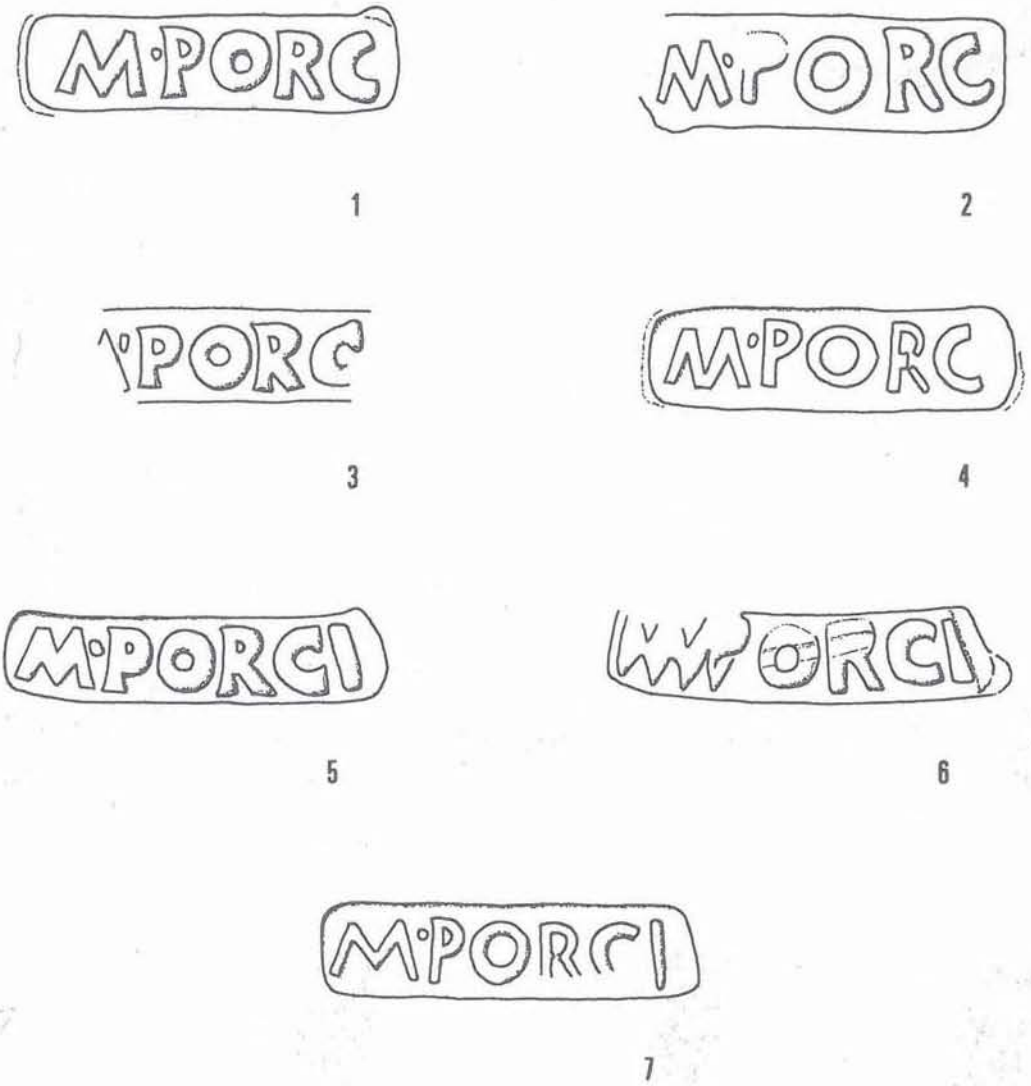

Figure 2 - Les deux séries de poinçons de M.PORCIVS ; 1 à 4 : M.PORC ; 5 à 7 : M.PORCI.

5 % d'indéterminés (Fig. 14, n°1).

Quant aux 7 poinçons identifiés, le plus abondant est le poinçon n° 5 qui correspond aux lettres M.PORCI (63,07 %) et qui dépasse de beaucoup les autres. Le suivant est le poinçon n° 7, également avec les mêmes lettres M.PORCI, mais très minoritaire si on le compare avec le précédent (13,84 %). Après viennent les poinçons n° 1 et 8, avec les lettres M.PORC (9,23 %), suivi du n 2 avec 6,15 %, le n° 6 avec 3,07 % et finalement les poinçons 3 et 4 (1,53 %).

III. CHRONOLOGIE

Les fouilles les plus récentes, faites dans la ville de Baetulo, nous ont aidés à préciser la chronologie des timbres de M.PORCIVS.

Les niveaux dans lesquels ils sont apparus nous ont apporté des datations stratigraphiques qui, traitées avec toute la prudence avec laquelle on doit affronter ces données, nous ont permis de savoir avec un peu plus d'exactitude le moment où apparaît cette marque et celui où elle a pu disparaître.

Nous avons étudié huit niveaux qui appartiennent à sept fouilles et trouvé 17 lèvres d'amphores Pascual 1 estampillées avec le nom de M.PORCIVS.

Dans ces huit niveaux, nous avons essayé d'établir trois périodes chronologiques successives, qui nous ont servi pour proposer une datation des timbres de M.PORCIVS.

1. Première phase : dernier quart du Ier s. av. J.-C.

A cette phase appartiennent quatre estampilles de M.PORCIVS trouvées dans trois fouilles datées par la présence de la sigillée italique. De ces niveaux, deux étaient en contact avec des installations industrielles en relation avec la production du vin. Le premier niveau (C/Lladó/85-Es-113) appartient à la fouille d'une *domus* et d'une zone proche de magasins. Ce niveau scelle un magasin de *dolia* de la période tardo-républicaine, à une époque où l'on dût, peut-être, transformer l'usage de cet espace pour le destiner à la production et à l'emballage du vin puisque, sur ce niveau, on a trouvé la trace

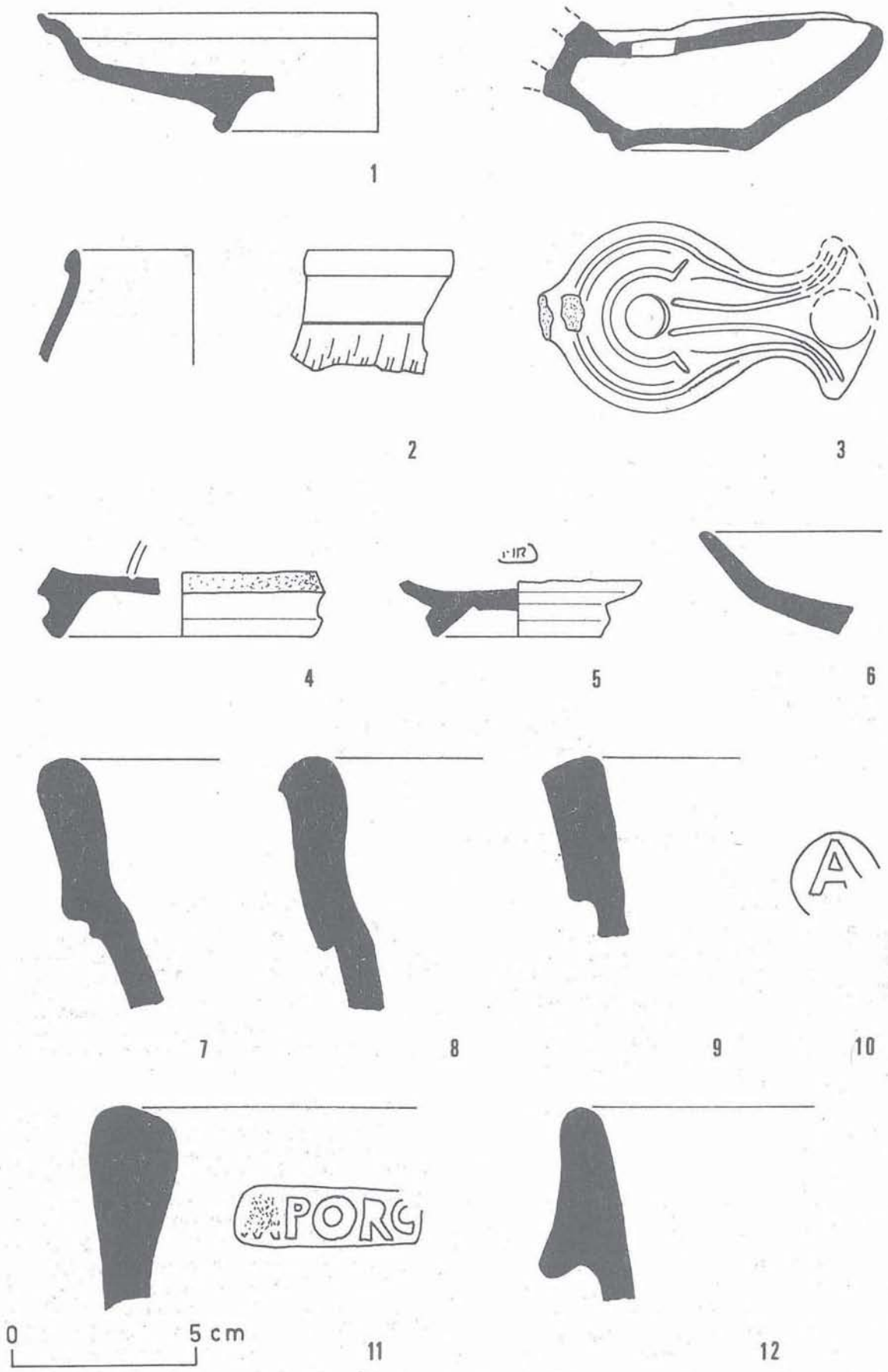

Figure 3 - Rue Lladó. Céramiques accompagnant le timbre M.PORCIVS. Dernière décennie du Ier s. av. J.-C.

d'un pressoir, les restes de trois dépôts, un petit foyer et 18 amphores Pascual 1 ordonnées en deux rangées parallèles et en position renversée. Le matériel céramique qui a aidé à dater ce niveau était très abondant et homogène (Fig. 3) : un grand nombre de tessons de T.S. Italique (Goudineau 2, 5, 13, 15, 24 et 28, l'une avec l'estampille d'un des travailleurs de P. Cornelius, d'Arezzo ; toutes ces formes correspondent au premier stade de la céramique italique), céramique à parois fines (Mayet II, III, XVI, XVII, XXI, XXIV, XXXIII ; toutes correspondent à l'époque d'Auguste), une grande quantité d'amphores de types Dressel 1 et Dressel 1 en pâte locale, Lamboglia 2 et d'amphores puniques et ibériques ainsi que 4 tessons du type Léetanienne 1, 6 amphores Dressel 18, 6 amphores Dressel 2-4, 3 amphores Dressel 28, 3 tripolitaines et 32 Pascual 1, l'une marquée M.PORCIVS. On a trouvé également 3 monnaies : l'une de l'atelier d'Ebussus, une autre de l'atelier de Massalia et une de Baitolo. Le matériel datable nous permet de situer cette couche dans la dernière décennie avant J.-C.

L'autre niveau correspond à une fouille proche du *forum* de la ville romaine (Solar Duran/87-Q.B-Es-51), laquelle comprenait la moitié d'une *insulae*. Dans ce niveau sont apparues des amphores entières de la forme Pascual 1, partiellement enterrées, ce qui fait penser peut-être à la proximité d'une zone destinée à la manipulation du vin. Le matériel céramique qui les accompagnait (Fig. 4) était composé de : céramique campanienne B (Lamboglia 1, 2, 3 et 5), pré-sigillée, T.S. Italique (Goudineau 2, 5, 12, 13, 15, 17, 18 et un fond avec l'estampille CST imprimée 4 fois), céramique à parois fines (Mayet III, XVI, XVII et XXXVII), lampes Dressel 2, céramique commune italique à vernis rouge interne (Pompéien), amphores de la forme Léetanienne 1, Dressel 1, et les 12 Pascual 1, enterrées, parmi lesquelles est apparue celle de M.PORCIVS.

L'autre niveau, avec le même horizon chronologique, correspond à un niveau apparu dans une fouille de dimensions très réduites (Gaietà Soler-C.2-Es-9). Parmi le matériel céramique (Fig. 5), on peut mentionner : céramique pré-sigillée, T.S. Italique (Goudineau 2), parois fines (Mayet XVII), céramique commune italique avec vernis rouge, amphores Dressel 1, Léetanienne 1 et 8 amphores Pascual 1, dont deux avec l'estampille de M.PORCIVS.

2. Deuxième phase : 10/15 ap. J.-C.

La deuxième phase chronologique est représentée par quatre niveaux correspondant à trois fouilles. Dans celles-ci, on a trouvé 8 estampilles de M.PORCIVS. Deux niveaux étaient situés tout près du *forum* de la ville (Pl. Font i Cussó), à côté du *cardo* : l'un remplissait et scellait des trous de *dolia*, l'autre devait servir pour terrasser le terrain. Le matériel apparu était très homogène et caractéristique de la fin du Ier s. av. J.-C. et du début du Ier s. ap. (Fig. 6 et 7). On a trouvé : pré-sigillée, T.S. Italique (Goudineau 1, 2, 5, 7, 14, 15, 16, 22, 30, 38 et 43), parois fines (Mayet XVI, VIII, III, II, V, XIV, I, XII et XXXV), amphores Haltern 70, Léetanienne 1, Dressel 7-11 et plus de 20 amphores Pascual 1, parmi lesquelles on compte 6 estampilles de M.PORCIVS. Par la présence des formes tardives de T.S. Italique Goudineau 39 et 43, ce niveau a été daté vers 10/15 ap. J.-C., période où apparaissent ces formes à Baetulo.

L'autre fouille qui correspond à cette phase, avec la présence d'une amphore de M.PORCIVS (P. de la Pau), était un niveau qui scellait un puits construit antérieurement, vers les années 40/30 av. J.-C. Sa situation, un peu éloignée de la ville, signale peut-être la zone industrielle d'une *villa* suburbaine très proche de Baetulo. Le matériel était très abondant et représentatif (Fig.8) : un grand nombre de tessons de T.S. Italique (Goudineau 26, 27 et 37, Atlante VII variante 6 et Atlante XX variante 3), parois fines (Mayet XVII, XXI et XXII), amphores Haltern 70, Dressel 28 et 7-11 et 14 Pascual 1, dont une avec la marque M. PORCIVS. A cause de tout ce matériel, et surtout à cause de la forme Goudineau 37 de T.S. Italique, on a pu dater ce niveau de la première décennie du Ier s. ap. J.-C.

La troisième fouille, qu'on peut inclure dans cette phase (Torre Vella), correspond à des édifices publics romains et à une rue situés dans la zone du centre de la ville romaine. Le niveau était une des recharges de terrassement du nord du decumanus et il a livré le matériel suivant (Fig.9) : T.S. Italique (Goudineau 17, 38 et 35), parois fines, amphores Léetanienne 1, Dressel 2-4 et 16 Pascual 1, dont une avec l'estampille M.PORCIVS. On a daté ce niveau à partir de la première décennie du Ier s. ap. J.-C., par la présence de la forme tardive de T.S. Italique Goudineau 38.

3. Troisième phase : 20/30 ap. J.-C.

La dernière phase chronologique est représentée par une seule fouille, (C/Fluvià), où on a trouvé un niveau fermé qui remplissait un puits situé dans un champ de *dolia* qui appartenait une *domus*. Ce niveau renfermait une grande quantité de matériel céramique entier et très homogène, plus de 8.000 tessons (Fig.10, 11, 12 et 13), parmi lesquels on a compté 23 lèvres de céramique pré-sigillée, 143 tessons de sigillée italique, dont plusieurs avec des estampilles diverses de potiers d'Arezzo comme A.TITTIVS FIGVLVS, A.VIBIVS SCROFULA, P.TITI, P.HERTORIVS, L.GELLIVS QUADRATVS, plusieurs lampes, 366 tessons de petits vases à parois fines (Mayet II, III, IV, V, XIV, XXIV) et plus de 400 tessons d'amphores diverses, Dressel 20, 7-11, 2-4, Haltern 70, etc... Parmi ces amphores, on a trouvé plus de 60 lèvres de la forme Pascual 1, dont 5 marquées M.PORCIVS et 6 ou 7 tessons de sigillée du sud de la Gaule ; c'est pour cela qu'on date vers les années 20/30 ap. J.-C., époque où commence à apparaître cette céramique à Baetulo.

Une fois étudiées ces trois phases chronologiques, on peut conclure en disant que l'apparition de l'estampille M.PORCIVS est produite pour la première fois dans les niveaux du dernier quart du Ier s. av. J.-C., avec la présence des premières formes de sigillée italique. A partir de ce moment, la marque de M.PORCIVS sera présente dans les niveaux successifs, chaque fois en plus grand nombre. La période avec un maximum de présence de l'estampille M.PORCIVS sera la deuxième phase, la période de la première décennie après le changement d'ère, toujours accompagnée par la T.S. Italique. Le moment final qui signalerait la disparition de cette estampille serait probablement la période entre les années 20/30 ap. J.-C., marquée déjà par la faible présence des premières productions de sigillée du sud de la

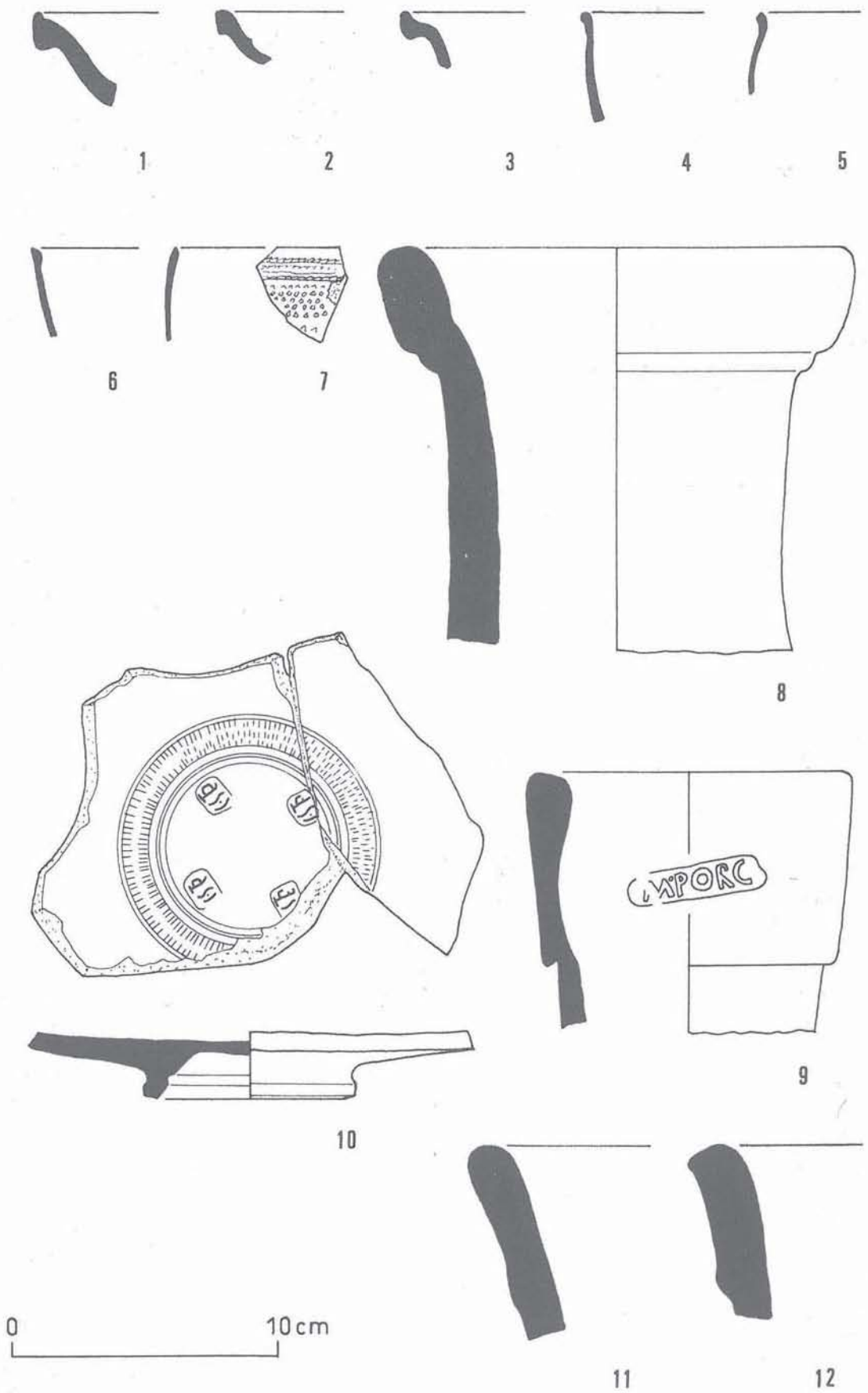

Figure 4 - Rue du Temple et rue des Thermes romains. Céramiques accompagnant le timbre M.PORCIVS. Dernier quart du Ier s. av. J.-C.

Gaule, qui arrivent à Baetulo à cette période (Fig. 14, nº 3).

Dans des niveaux postérieurs sont encore apparus des timbres de M.PORCIVS, mais dans des remblais, puisqu'on y a trouvé beaucoup de matériel résiduel dans lequel on devrait, peut-être, inclure ces amphores de M.PORCIVS ; c'est pour cela qu'on ne peut pas utiliser ces niveaux pour certifier une existence plus longue des amphores marquées M.PORCIVS.

Quant aux pourcentages d'estampilles trouvées dans les niveaux stratigraphiques, ceux-ci sont presque les mêmes que ceux obtenus dans les pourcentages totaux présentés antérieurement. Des 17 marques documentées dans des niveaux stratigraphiques, 14 appartiennent au timbre avec les lettres M.PORCI (82,35 %) ; une seule correspond au timbre avec les lettres M.PORC (11,76 %) et une autre est indéterminée (Fig. 14, nº 2).

D'autre part, pour ce qui concerne une possible évolution de ces deux types de timbres, on observe que celui imprimé avec les lettres M.PORC apparaît seulement dans les niveaux de la première phase antérieure au changement d'ère, et nous ne l'avons plus trouvé dans les couches postérieures. Le timbre avec les lettres M.PORCI est présent dans la première période et sera le seul représenté jusqu'à la fin avec une grande diversité de poinçons (Fig. 14, nº 4).

IV. DIFFUSION

La diffusion des amphores de M.PORCIVS est bien établie depuis la carte de distribution publiée par F. Mayet et J.L. Tobie (10) ; plus tard, en 1985, nous avons nous-même enrichi cette aire de diffusion avec les trouvailles de Badalona (11). Depuis, de nouvelles amphores marquées M.PORCIVS sont apparues et nous les avons ajoutées à la carte existante (Fig. 15).

En observant cette carte de diffusion des amphores portant l'estampille de M.PORCIVS, il est facile d'établir les courants commerciaux qu'elles ont suivis. On voit

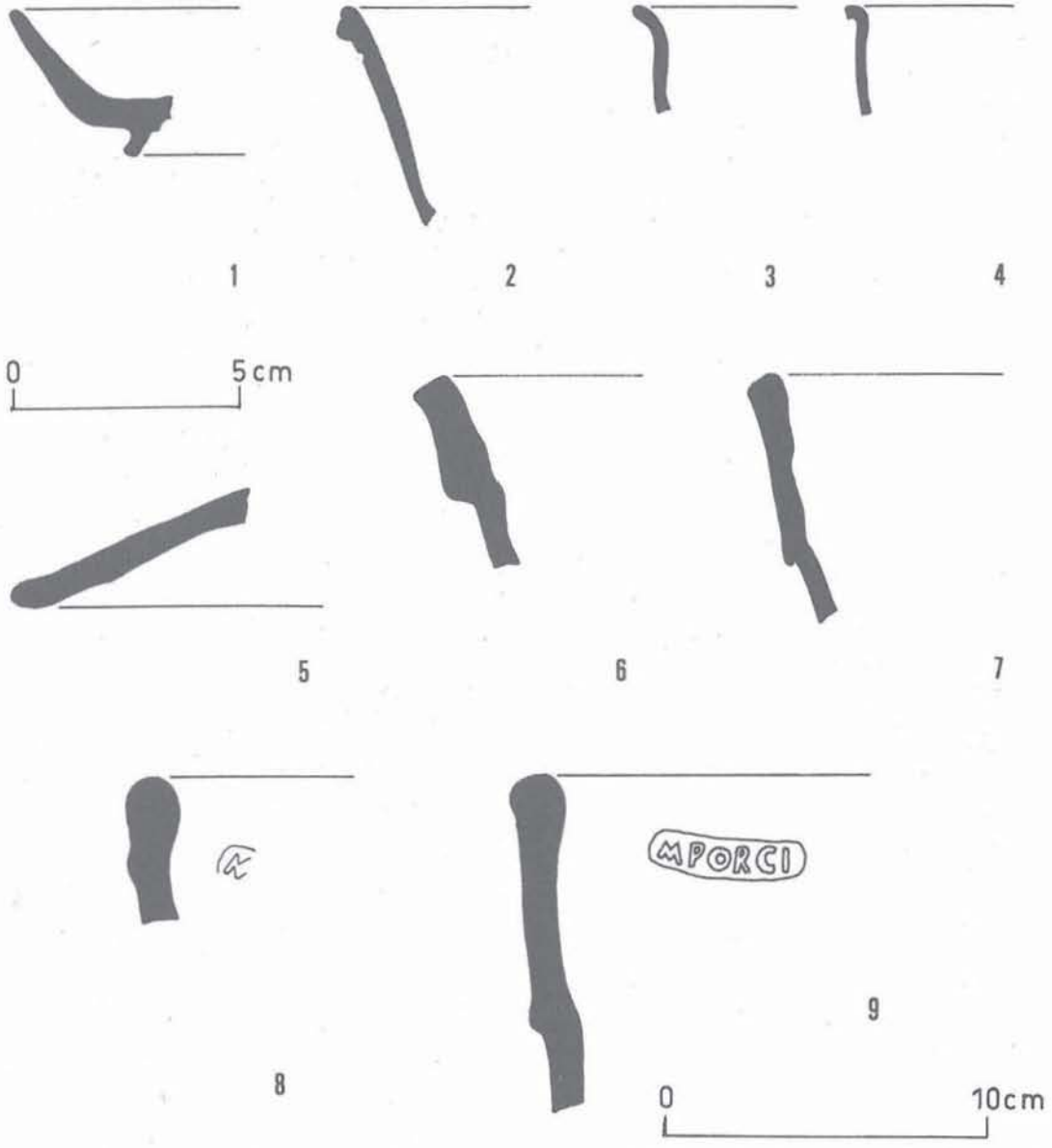

Figure 5 - Rue Gaietà Soler. Céramiques qui accompagnent le timbre M.PORCIVS. Dernier quart du Ier s. av. J.-C.

que la grande diffusion de cette estampille par le sud-ouest de la Gaule confirme qu'après la dernière décennie du Ier s. av. J.-C. déjà, le commerce entre les deux provinces est intensif et que les productions léetaniennes, à ce moment, sont en train de dépasser celles des vins italiques qui, jusqu'à cette période, ont approvisionné les marchés gaulois. Quant aux zones géographiques de diffusion, il est évident que les communications fluviales ont joué un rôle important dans la dispersion des produits provenant d'autres zones. La

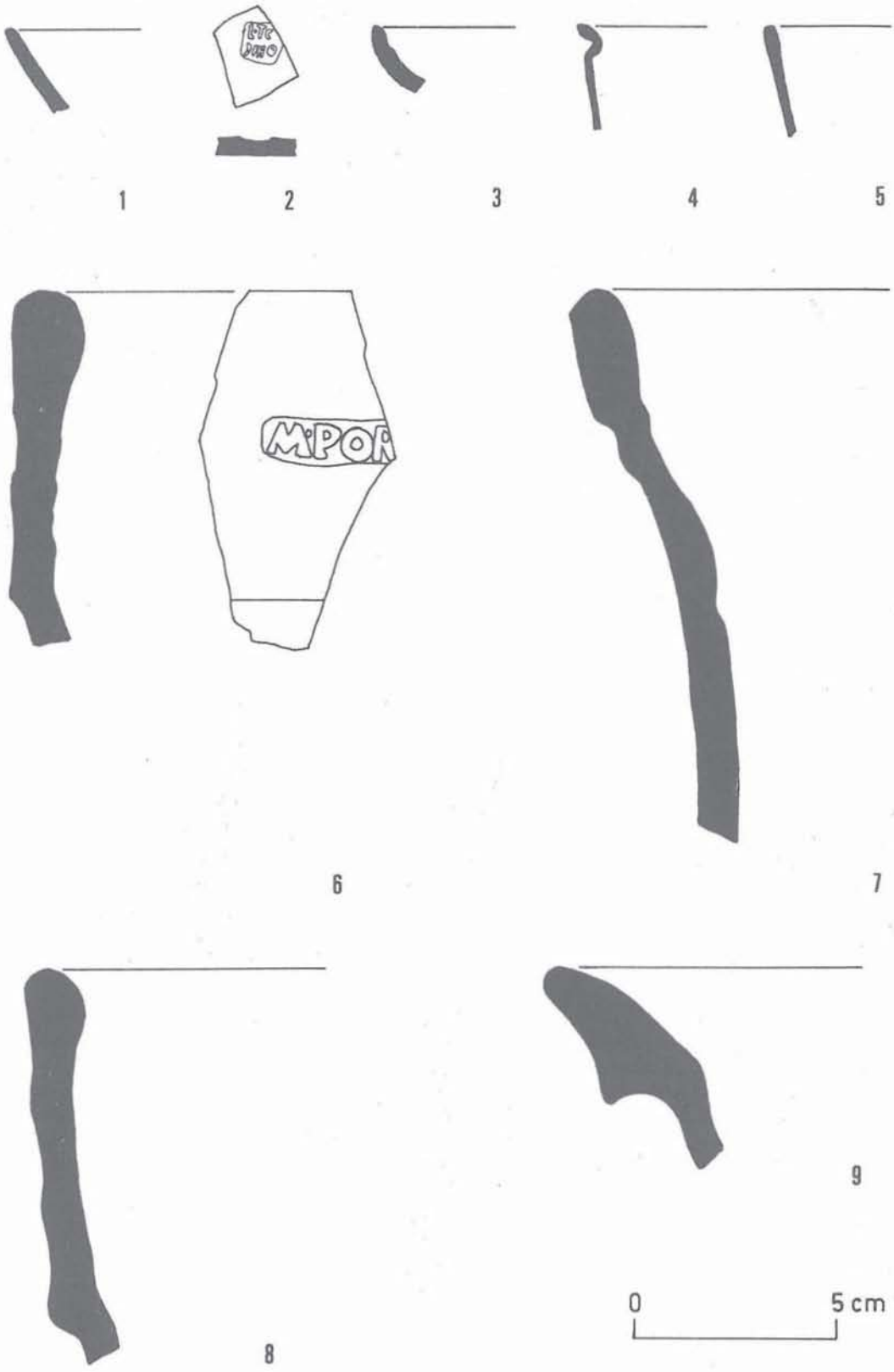

Figure 6 - Place Font Cussó. Céramiques accompagnant le timbre M.PORCIVS.

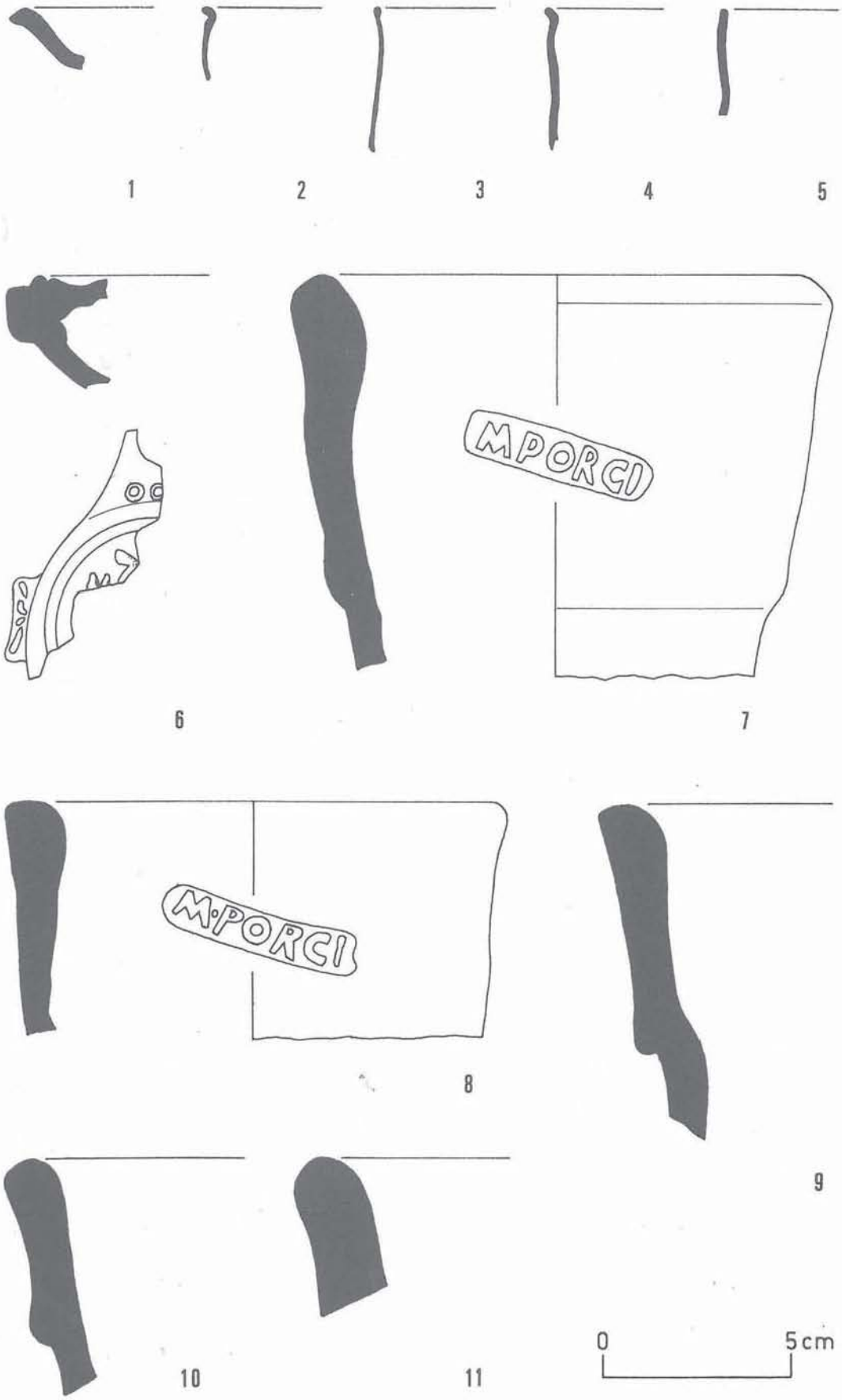

Figure 7 - Place Font Cussó. Céramiques accompagnant le timbre M.PORCIVS. 10/15 ap. J.-C.

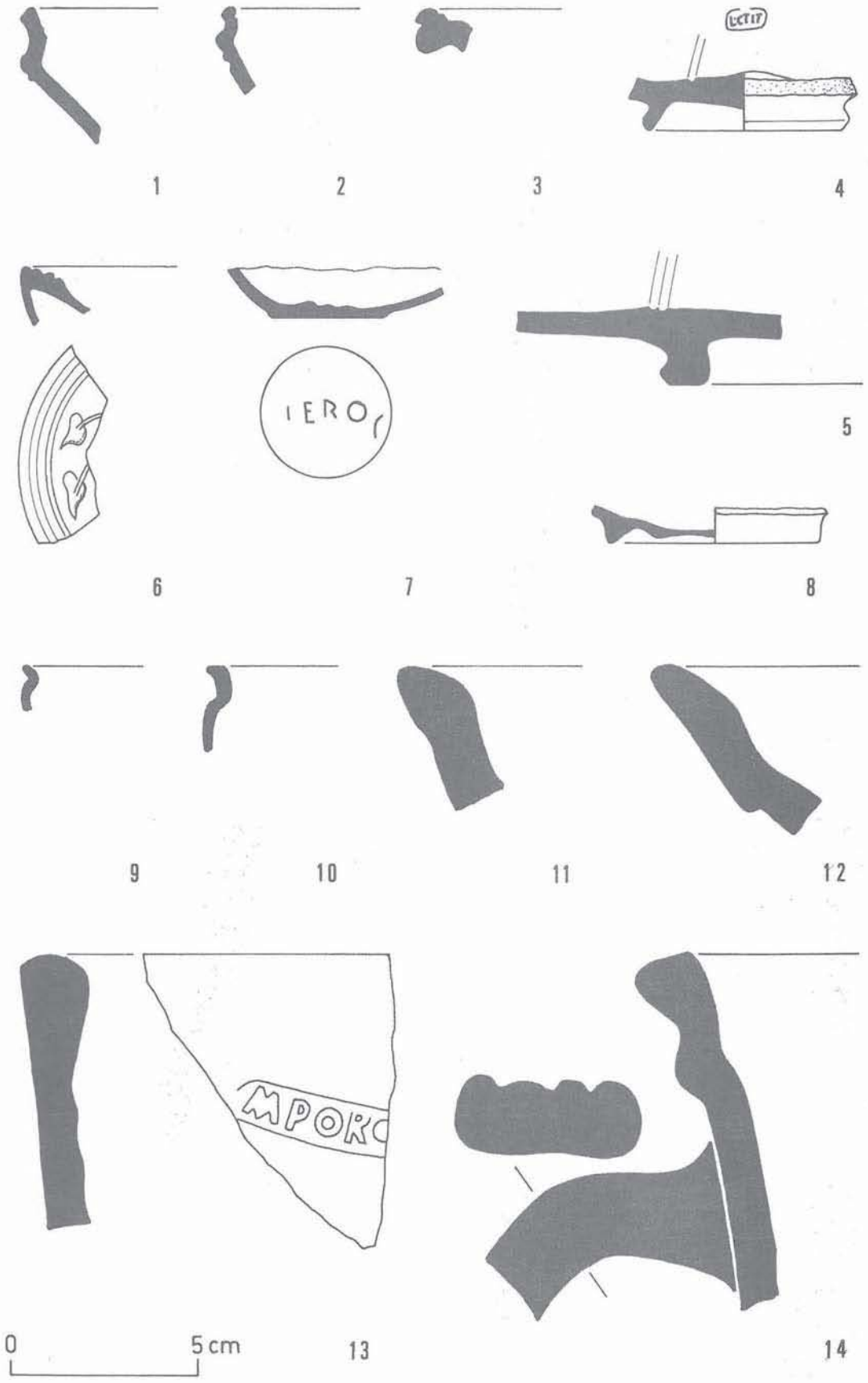

Figure 8 - Rue de la Pau. Céramiques accompagnant le timbre M.PORCIVS. Première décennie du Ier s. ap. J.-C.

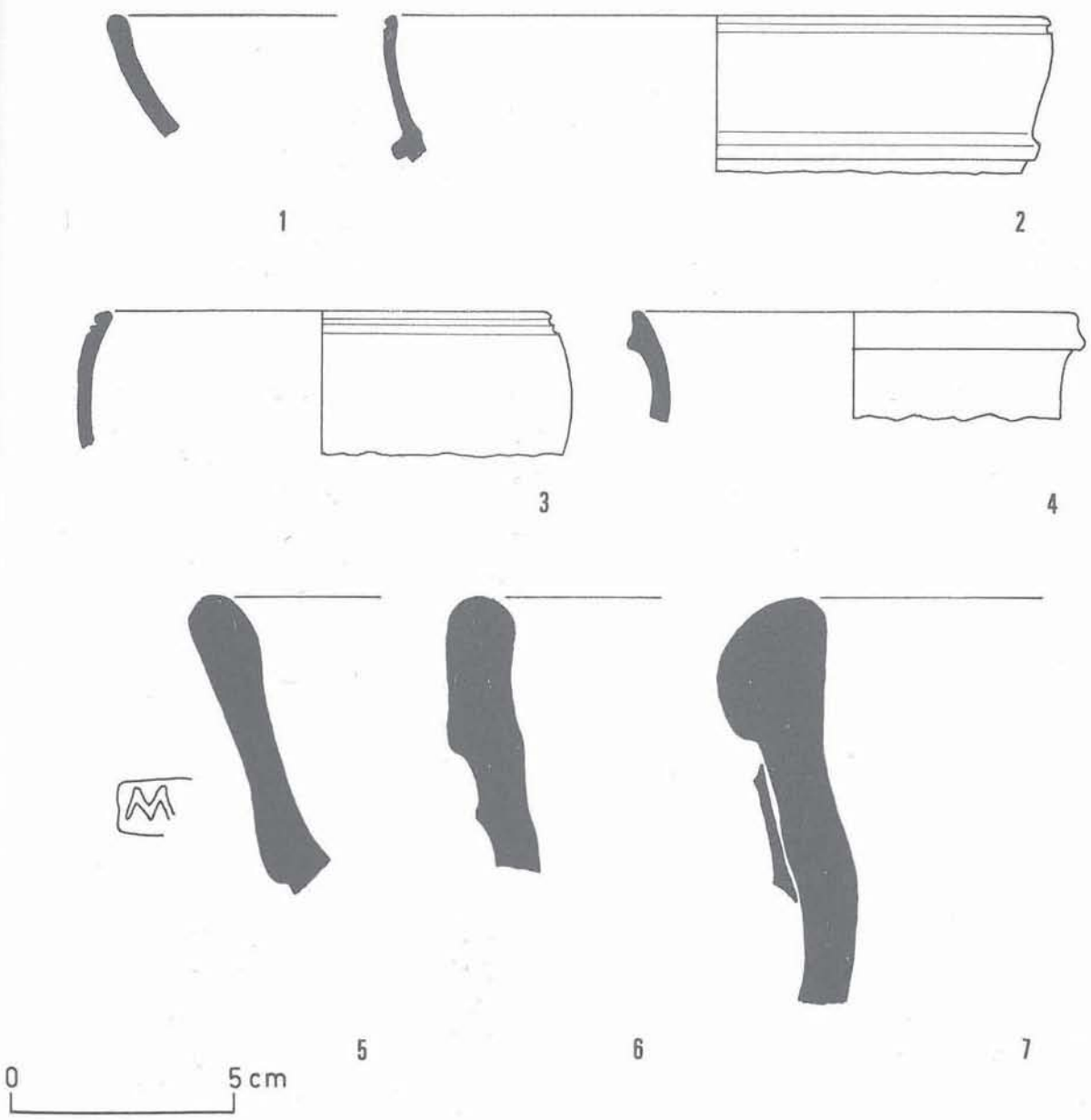

Figure 9 - Torre Vella. Céramiques accompagnant le timbre M.Porcivs. 10/15 ap. J.-C.

Garonne surtout et ses affluents ont permis la dispersion du vin léetanien jusqu'à des zones aussi éloignées que Poitiers, Saintes ou Bordeaux.

Si on observe la distribution, on remarque un noyau central qui se situe à Badalona, à cause du grand nombre d'exemplaires d'amphores M.PORCIVS trouvés dans cette ville. C'est pour cela qu'il nous semble qu'elle pourrait être le centre producteur ou d'estampillage de ces amphores. Là commencerait leur transport vers les différents sites, en direction du nord, puisque vers le sud, nous n'avons que les témoignages d'une estampille de M.PORCIVS trouvée à Tarragone et d'une autre trouvée à Gavà.

Les trouvailles subaquatiques de Llavaneres et de l'épave de Cap del Vol, avec des amphores de M.PORCIVS, nous rendent évidente une circulation maritime tout au long de la côte catalane, vers les côtes françaises, et chargées de vin produit en Léetanie.

Probablement, les étangs de Port-la-Nautique, à Narbonne, étaient le premier point de réception de ces marchandises en territoire gaulois. A partir d'ici, comme l'avaient déjà signalé F. Mayet et J.L Tobie (12), commencerait la dispersion, par terre, vers les sites les plus proches comme Ruscino, Cebazan, Bram ou Ensérune. A partir de Narbonne, aussi, on pourrait transporter ces amphores aux rives fluviales les plus proches, où on les embarquerait pour le nord. Dans ce parcours, il faut remarquer deux points où il apparaît que la concentration de ces estampilles est plus importante, Vieille-Toulouse, avec 5 exemplaires et, plus au nord, Mas-d'Agenais, avec 6 exemplaires, qui pourraient être des centres de distribution du vin léetanien pour leur région.

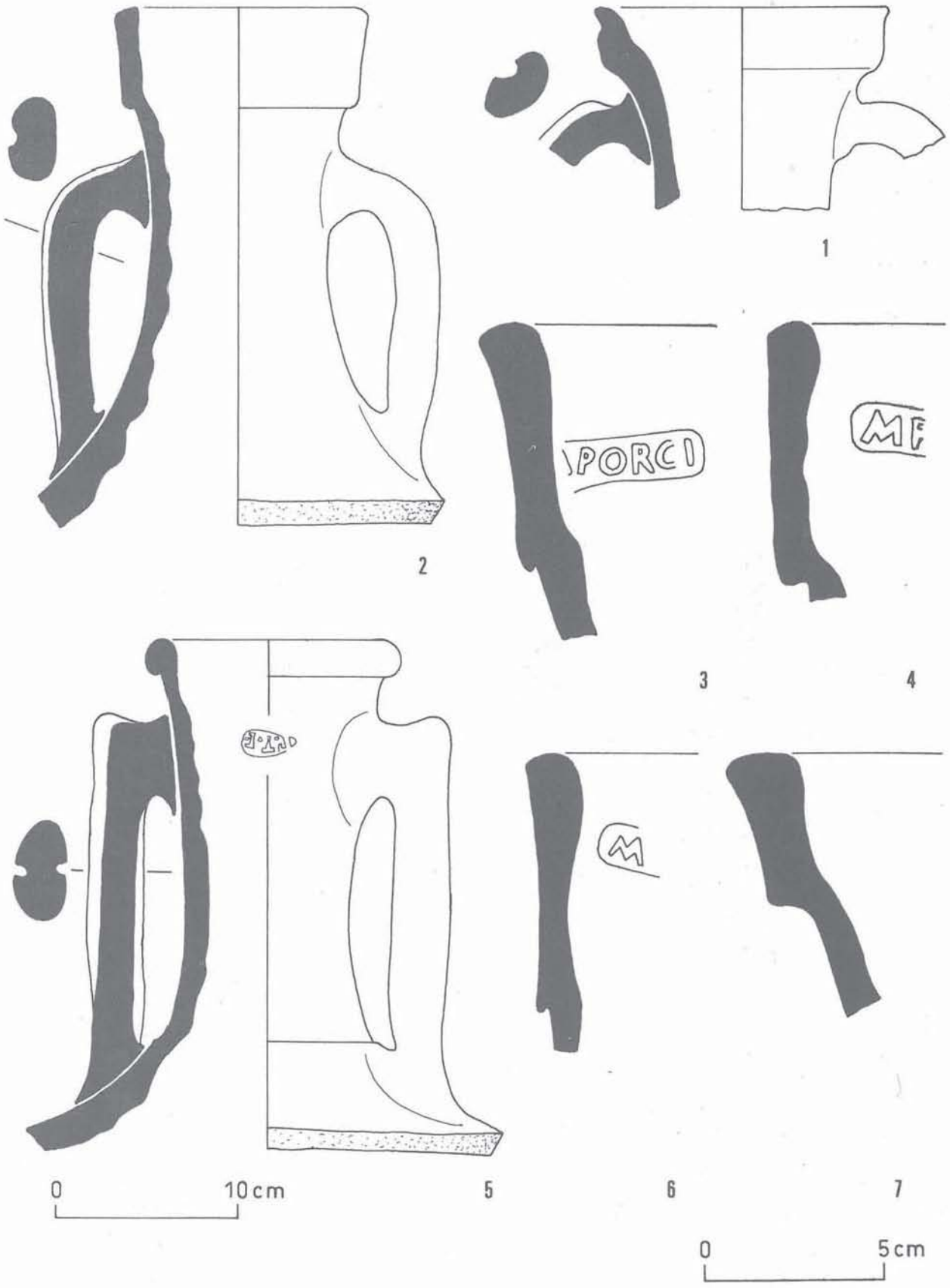

Figure 10 - Rue Fluvià. Céramiques accompagnant le timbre M.PORCIVS, trouvées dans un puits. 20/30 ap. J.-C.

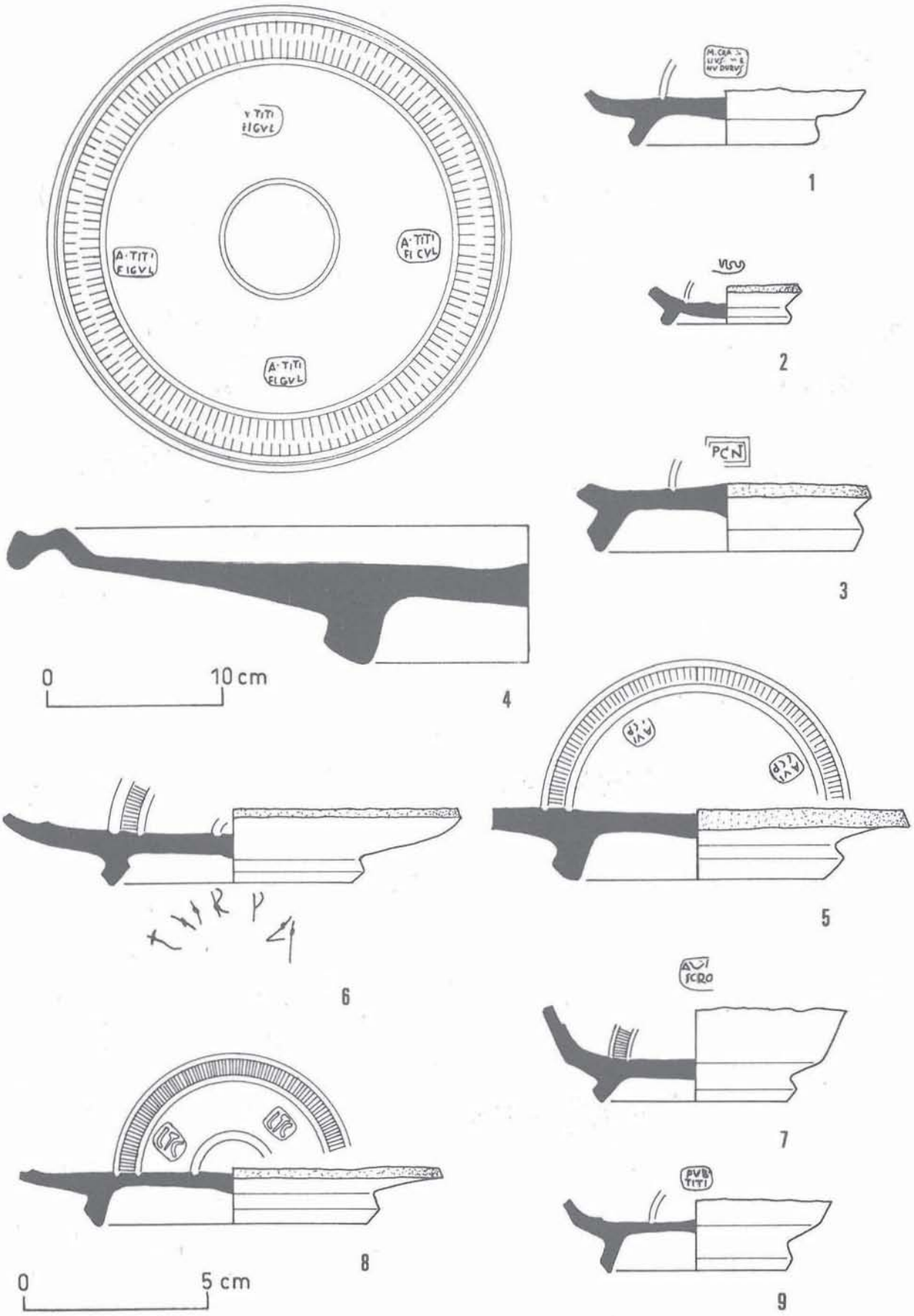

Figure 11 - Rue Fluvià. Céramiques accompagnant le timbre M.PORCIVS, trouvées dans un puits. 20/30 ap. J.-C.

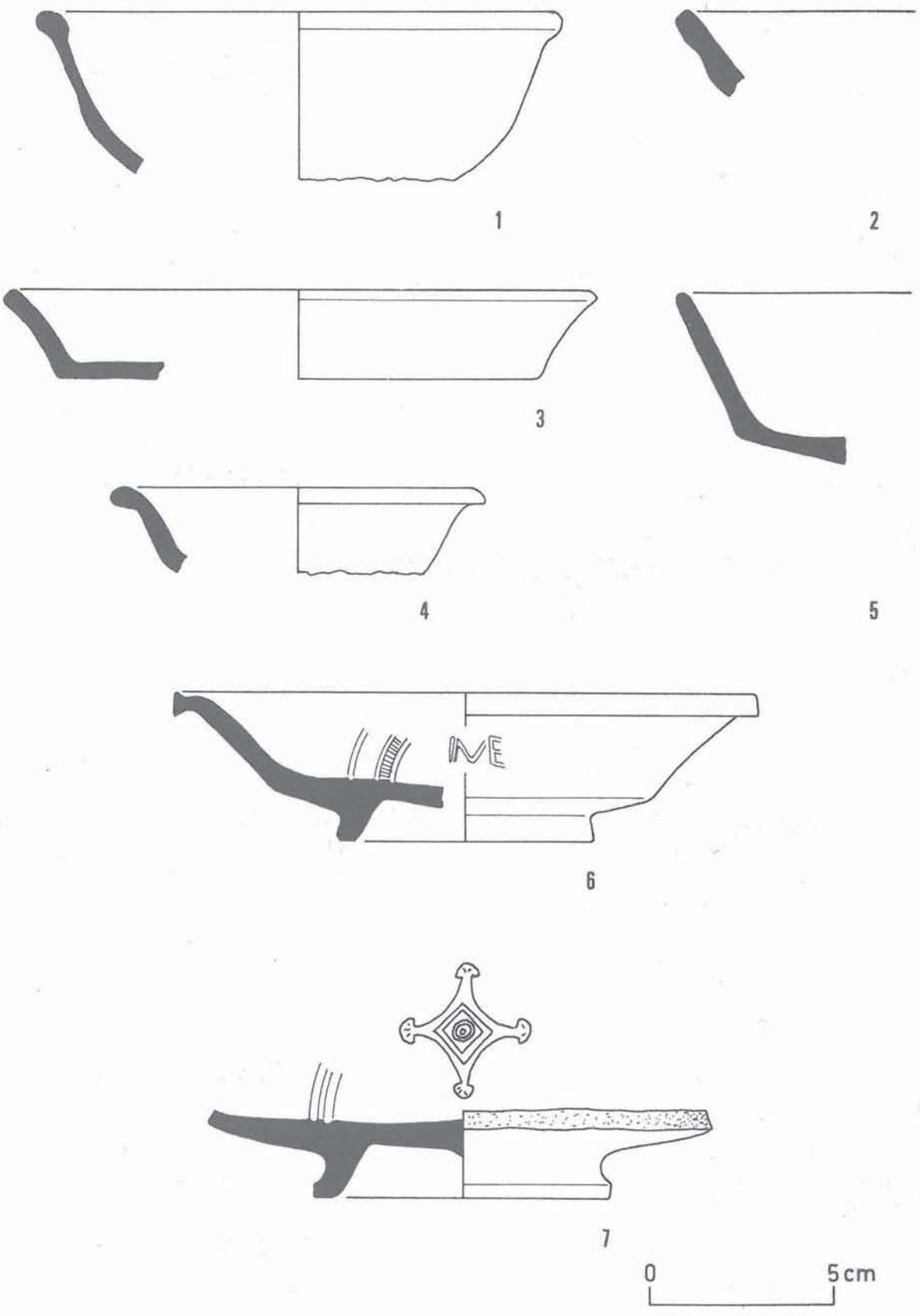

Figure 12 - Rue Fluvià. Céramiques accompagnant le timbre M.PORCIVS, trouvées dans un puits. 20/30 ap. J.-C.

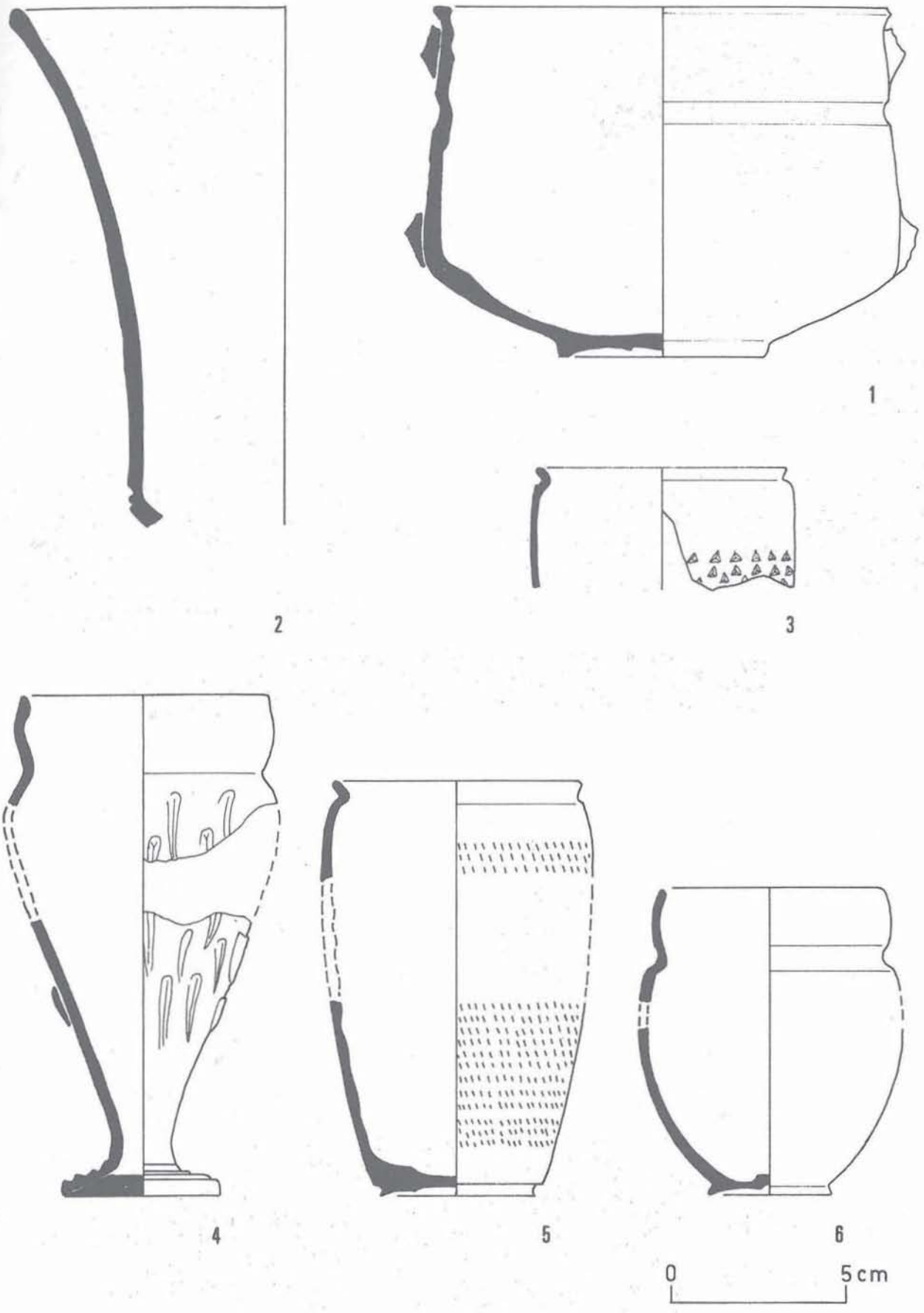

Figure 13 - Rue Fluvià. Céramiques accompagnant le timbre M.PORCIVS, trouvées dans un puits. 20/30 ap. J.-C.

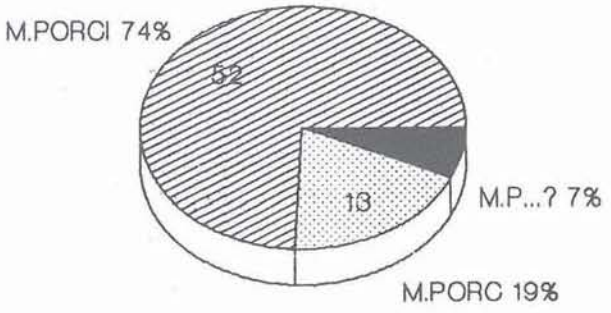

1

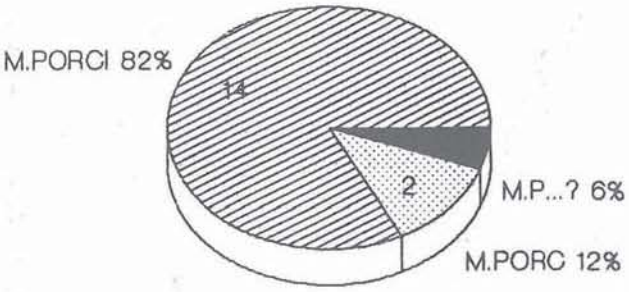

2

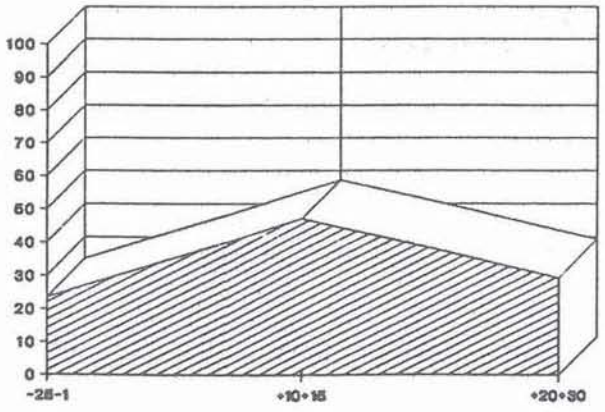

3

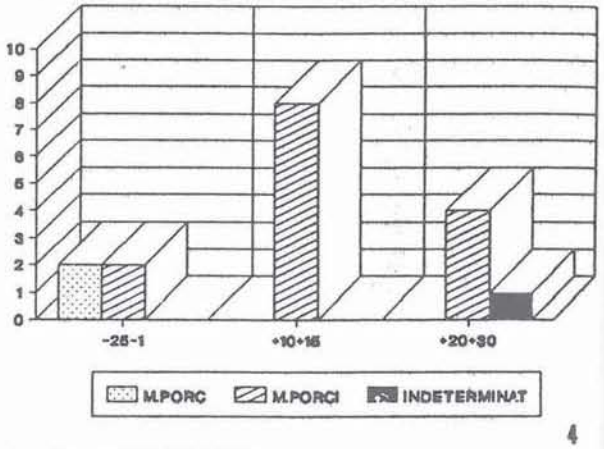

4

Figure 14 - 1 : pourcentage général du timbre M.PORCIVS ;
2 : pourcentage des poinçons M.PORC/M.PORCI dans les niveaux stratigraphiques étudiés ;
3 : représentation du timbre M.PORCIVS dans les trois phases chronologiques proposées ;
4 : pourcentage des poinçons M. PORC / M. PORCI dans les trois phases chronologiques.

Figure 15 - Carte de distribution des amphores M.PORCIVS.
1 : M. COMAS, *Baetulo : les ámfores*, 1985 ;
2 à 23 : F. MAYET, J.L. TOBIE, Au dossier des amphores M.PORCIVS, *Annales du Midi*, 1982 ;
26 : R. PASCUAL, *Exploración submarina entre Llavaneres y Mataró*, Ampurias, 1981, 43 ;
27 : M. VEGAS, Die augustiche Gebrauchkeramik von Neuss, *Novaesium*, VI, 1975 ;
28 : B. DANGREAUX, A. DESBAT, Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon, *Gallia*, 45, 1988 ;
29 : J. MIRO, La producción de ánforas romanas en Catalunya.
Un estudio sobre el comercio del vino de la Tarraconense (siglo Ia.C.-Id.C.), *BAR*, 1988 ;
30 : P. IZQUIERDO, *Les sorres : un punt d'ancoratge púnic i romà al delte occidental del Llobregata. Observació preliminar I*, La Sentiu, 1985 ; 31 : J. MIRO, *op. cit* ;
32 : J.-P. LOUSTAUD, *Aquitania*, 2, 1984 ; N. LAURACEAU,
Les amphores des zones 10 et 11, *Aquitania*, suppl. 3, 1988.

On a peu trouvé d'exemplaires loin de cet itinéraire fluvial qui traverse la France. On a seulement pu constater la trouvaille de quelques amphores de M.PORCIVS dans certains points bien éloignés de la Léetanie : un exemplaire à Minorque, deux à Pompéi et deux à Neuss, en Rhénanie ; ceux-ci sont la confirmation, au moins, que l'expansion du vin léetanien, dans la première période de sa production, se dirigeait exclusivement vers la Gaule et que ce ne sera que plus tard que ce même vin, transporté dans des récipients différents, changera son orientation, cherchant une nouvelle zone d'exportation dans les marchés italiques. Mais cela est une autre histoire, le moment où commencent à circuler les amphores Dressel 2-4, remplies aussi avec le vin de la Léetanie, mais le nom de M.PORCIVS ne les estampillera plus.

NOTES

(1) M. COMAS, *Baetulo : les ámfores*, Badalona, 1985.

(2) A. TCHERNIA, Les amphores vinaires de Tarasconnaise et leur exportation au début de l'Empire, *AEA*, 44, XLIV, 1971, p. 35-38.

(3) R. ETIENNE, *Bordeaux antique*, Bordeaux, 1962.

(4) F. MAYET, J.L. TOBIE, Au dossier des amphores M.Porcius, *Annales du Midi*, p. 4-16.

(5) M. PREVOSTI, *Cronologia i poblament a l'àrea rural de Baetulo*, Badalona, 1981.

(6) A. BALIL, Riqueza y sociedad en la Espana romana (s.II-I a.C.), *Hispania*, XXV, 1965, p. 325-366, cité par J. MIRO, La producción de ánforas romanas en Catalunya. Un estudio sobre el comercio del vino de la Tarraconense (siglo Ia.C.-Id.C.), *BAR*, 1988.

(7) A. TCHERNIA, *op cit*, cité par J. MIRO, *op. cit.*

(8) Y. ROMAN, Les amphores de M. Porcivs, constat d'une divergence et plaidoyer pour une analyse physique et chimique, *104ème Congrès National des Sociétés Savantes*, 1979.

(9) F. MAYET, J. TOBIE, *op. cit.*

(10) F. MAYET, J. TOBIE, *op. cit.*

(11) M. COMAS, *op. cit.*

(12) F. MAYET, J. TOBIE, *op. cit.*

Dessins A. Fonollà. Diagrammes J. Gurri.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : A. DESBAT

***Armand DESBAT** : Cette communication apporte des précisions intéressantes à la fois sur l'origine, qui ne semble guère faire de doute, et sur la chronologie de ces marques. Simplement, je dirais qu'on se trouve peut-être, en ce qui concerne la chronologie, dans le cas inverse de celui qu'on évoquait ce matin (cf. méthodologie). En effet, ici, on utilise la stratigraphie et le matériel pour dater la fin d'une production, et toute la question est de savoir, dans des contextes qui sont, comme ceux qu'on a vus, très riches en matériel ancien et dans la mesure où on peut quand même difficilement considérer que les estampilles radiales descendent jusqu'en 30 ap. n.è., si les amphores appartiennent à la fraction récente du matériel ou si elles appartiennent, au contraire, à tout ce lot de matériel résiduel. Et là, c'est peut-être un peu bas, 30 ap. n.è. ! Enfin, la question reste ouverte !*

***Fanette LAUBENHEIMER** : C'était aussi, un peu, le sens de ma question. Si on dit que Marcus Porcius commence à produire vers 20 av. n.è., êtes-vous d'accord pour penser qu'on a déjà produit des amphores Pascual 1 avant, et à quelle période placez-vous maintenant le début de la production ? Nous en avons déjà parlé au Colloque d'Archéologie Romaine de Badalone (1985) ; qu'elle est votre opinion aujourd'hui ?*

***Montserrat COMAS SOLA** : Début de la production des Pascual 1 vers 40-30 av. n.è.*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Que dites-vous par rapport à la datation des Pascual 1, proposée aux Baux-de-Provence, par P. Arcelin, vers 50 av. n.è. ?*

***Montserrat COMAS SOLA** : Pour les découvertes qu'on a à Badalone, je la trouve un peu ancienne.*

***Armand DESBAT** : A-t-on des inscriptions peintes sur Pascual 1 relatives au contenu ?*

***Montserrat COMAS SOLA** : Je n'en ai trouvé aucune.*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Jacques BERATO (*)

CÉRAMIQUE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE LORS DE LA RÉOCCUPATION DE LA NÉCROPOLE DU PAUVADOU, FRÉJUS, VAR.

I. INTRODUCTION

La nécropole romaine du Pauvadou, Fréjus, Var, après son abandon en tant que cimetière, est réoccupée au cours de l'Antiquité tardive (Béraud 1983). On ne peut préciser s'il s'agit d'un habitat suburbain de faible durée ou de bâtiments dont l'utilisation est liée à la mise en culture de terrains entourant la cité.

Du fait des remaniements et de la nature même du site, le matériel résiduel, dans la couche archéologique de la période de réoccupation, est très important : 1324/1385 fragments. Nous n'envisageons dans notre étude que les 261 tessons de l'Antiquité tardive (16% de l'ensemble), qui correspondent à 43 récipients individualisables.

II. CERAMIQUE COMMUNE TOURNEE

1. Considérations générales.

La pâte comporte un dégraissant constitué de quartz (granulométrie de 0,3 à 0,5 mm) et de plus ou moins de mica, parfois sous forme de paillettes de 6 mm. Le dégraissant visible en surface du tesson lui donne un aspect grumeleux, même s'il existe un engobe. La couleur de la pâte varie du gris-bleu clair (65% des tessons) au brun-noir foncé (30%), avec parfois alternance de ces teintes sur le même récipient. 5% des tessons sont brun clair. Les variations de couleur s'expliquent par une cuisson réductrice conduite selon le mode B de Picon, avec post-cuisson oxydante. Les surfaces sont toujours lissées. Elles peuvent être engobées et prennent alors un aspect brillant, en particulier pour les tessons de couleur gris-bleu. La finition peut laisser des traces de tournassage à l'extérieur des flancs et des stries de tournage à l'intérieur.

2. Typologie.

Trente-deux individus sont recensés après collage, soit 80% de l'ensemble de la vaisselle céramique. Aucune forme n'est reconstituable en entier. La typologie est définie en fonction de la partie haute des récipients, sans nous leurrer sur la part d'arbitraire conférée au cadre ainsi délimité. Nous constatons un appauvrissement des formes qui conduit à l'existence exclusive de formes fermées. Elles correspondent à des pots à conserver et à cuire par immersion, ainsi qu'en témoignent parfois les traces d'utilisation.

a. Pots à rebord en bandeau.

Vingt individus (Fig. 1, n° 1 à 21).

La couleur de la pâte varie du gris-bleu au brun-noir plus rarement brun clair. Les diamètres externes, à l'ouverture, sont de 10 (2 fois), 12 (7 fois), 13 (9 fois), 14 et 15 cm.

Il s'agit de petits pots à rebord en bandeau, avec une face interne destinée à recevoir un couvercle. Le col tend à disparaître et la liaison rebord-épaule s'effectue selon un profil en baïonnette. La morphologie de la lèvre est variable : arrondie, amincie et émoussée, épaissie avec un profil arrondi, aplati, à biseau interne et/ou externe. Le rebord en bandeau droit ou concave externe est généralement vertical, mais peut rentrer. L'angle inférieur du rebord est arrondi ou angulaire. Pour ne pas alourdir notre exposé, nous avons regroupé ces différents types de rebords, d'autant plus que nous n'avons aucune forme entière, que le recrutement statistique est faible et que certains caractères décrits peuvent être liés à de simples variations dans le façonnage.

Le corps du pot est oblong. Les surfaces sont lissées.

Comparaison : nous manquons, à l'exception du Piégu, Rougiers, Var (Demians d'Archimbaud 1980, Fig. 221, 13), de références pour ce type de rebord dans le Var, bien qu'il ne soit pas une nouveauté par rapport à la tradition gallo-romaine. Retrouvé à La Bourse, Marseille, aux VIème-VIIème s. (Bonifay 1983, Fig. 39, 290) et à Albintimilium (Lamboglia 1950, Fig. 95, 19), le n° 19 évoque la forme A2 de Saint-Blaise (C.A.T.H.M.A. 1988), ainsi que le n° 20 attesté à La Fourbine, Saint-Martin-de-Crau, B.-d.-Rh., aux VIème-VIIème s. (Congès 1983, Fig. 7, 32). Les autres bords n'ont pas de correspondant connu, bien qu'ils se rapprochent de la conception des bords de forme A4 (C.A.T.H.M.A. 1988).

b. Pots à rebord à deux facettes.

Cinq individus (Fig. 1, n° 22 à 26).

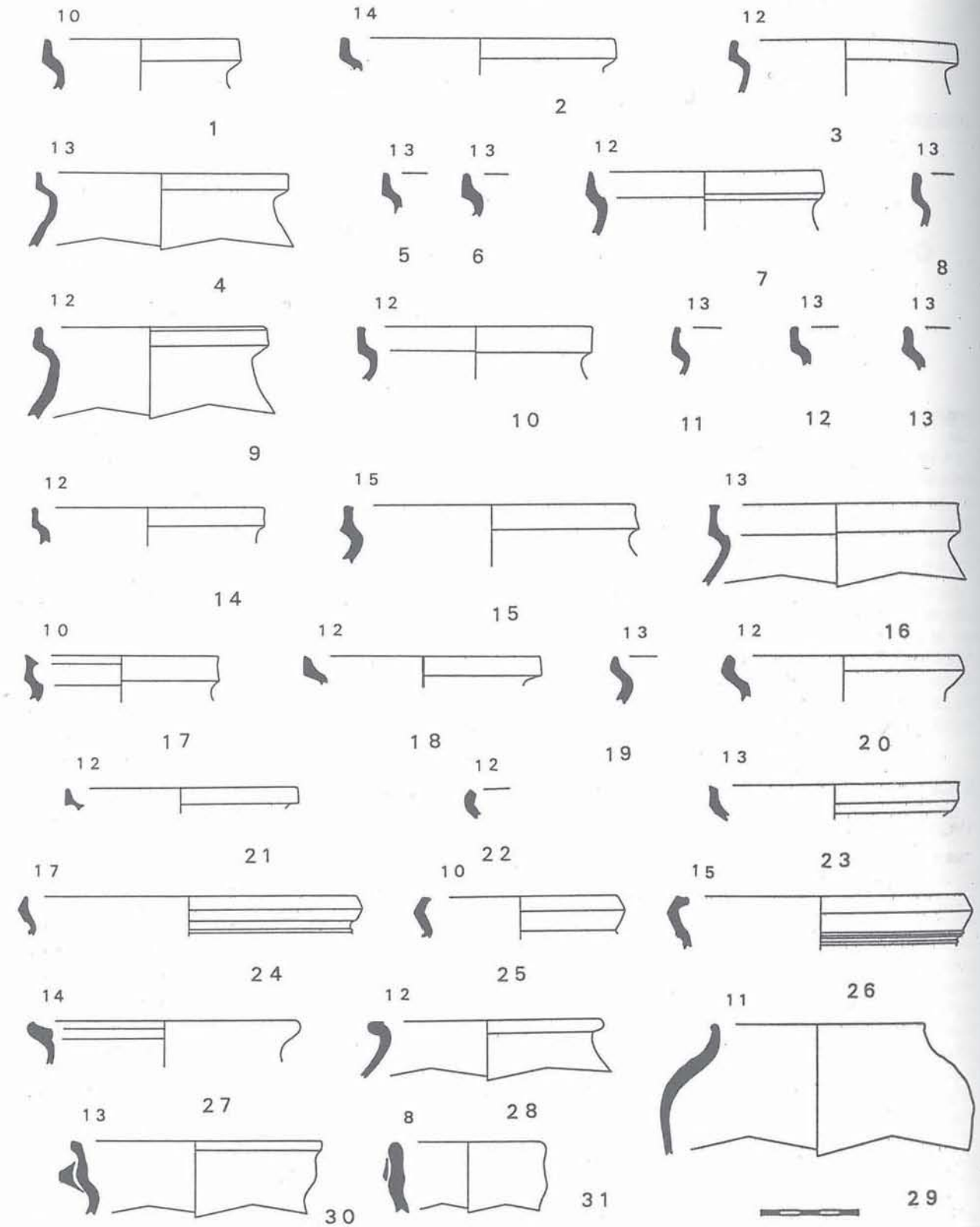

Figure 1 - Le Pauvadou, Antiquité tardive. Céramique commune tournée : 1 à 31.

La pâte est de couleur brun-noir foncé, rarement gris-bleu. Les diamètres sont de 10, 12, 13, 15 et 17 cm. Le rebord est à deux facettes. La morphologie de la lèvre est variable, avec parfois un surplomb dans l'embouchure. Les surfaces sont lissées, avec un décor de fin cordon sur les individus 24 et 26.

Comparaison : nous n'avons pas retrouvé de correspondant.

c. Pots à bord évasé.

Deux individus (Fig. 1, n° 27 et 28).

La pâte est de couleur gris-noir (n° 27) et gris-bleu (n° 28). les diamètres sont de 12 et 14 cm. Le bord évasé à lèvre arrondie présente une gouttière supérieure inclinée vers le bas et en dedans, limitée par un ressaut interne (n° 27) ou un méplat supérieur, limité en dedans par une arête (n° 28).

Comparaison : le n° 27 qui se rattache à la forme A9 de Saint-Blaise (C.A.T.H.M.A. 1988) se retrouve au "Clos du Dragon", Taradeau, Var, aux VIème-VIIème s. (Bérato 1990, Fig. 3, 44) ainsi que lors de l'abandon du site d'Albintimilium (Lamboglia 1950, Fig. 99, 56 et Fig. 104, 18). Le n° 28 est proche d'une forme de La Bourse, Marseille, des VIème-VIIème s. (Bonifay 1983, Fig. 39, 284).

d. Pots sans rebord.

Un individu (Fig. 1, n° 29).

La pâte est de couleur brun-noir. Le diamètre est de 11 cm. L'épaule se termine par une lèvre en bourrelet arrondi. Le corps globulaire présente des traces de tournassage externe.

Comparaison : ce pot est proche de la forme F 21 présente lors de la période d'abandon (Vème s.) de l'Ormeau, Taradeau, Var (Brun, à paraître).

e. Pots à haut col.

Deux individus (Fig. 1, n° 30 et 31).

La pâte est de couleur gris-bleu. Les diamètres sont de 8 et 13 cm. Le col est évasé ou cylindrique. Une anse aplatie s'insère sous la lèvre. Les surfaces sont lissées sur un engobe.

Comparaison : proche de la forme F de Saint-Blaise (C.A.T.H.M.A. 1988), ce pot se retrouve au "Clos du Dragon", Taradeau, aux VIème-VIIème s. (Bérato 1990, Fig. 3, 25).

f. Eléments isolés de pots.

- Fonds : 12 individus (Fig. 2, n° 32 à 36).

La pâte est gris-bleu, rarement brun-noir. Les diamètres sont de 5, 6 (6 fois), 7, 8 (2 fois), 9 et 10 cm. La surface d'appui est plate (8 individus, n° 32), légèrement concave (3 individus, n° 33) ou convexe (1 individu, n° 34). Les deux derniers types peuvent correspondre à une déformation lors du séchage. Le raccord fond-flanc est généralement une simple arête (n° 32), mais il peut exister un petit méplat (3 individus, n° 34 et 35) ou un talon (1 individu, n° 36).

L'épaisseur du fond est relativement importante. Les surfaces sont lissées ; il n'existe pas de traces de décollage au fil du fond.

Comparaison : les fonds plats et étroits sont à rattacher à la tradition des VIème-VIIème s. (Bonifay 1983). Un fond à bombement convexe externe est présent à la Fourbine aux VIème-VIIème s. (Congès 1983, Fig. 6, 27).

- Goulot verseur tubulaire, fixé latéralement sur un récipient fermé (1 individu). La pâte brune est micacée.

Comparaison : un élément de ce type est attesté sur un pot globulaire à anse et goulot verseur latéral à Toulon, quartier Besagne, aux VIème-VIIème s. (Bérato 1986, Fig. 18, 16).

- Anses : 2 individus (Fig. 2, n° 37). Les anses ont perdu l'aspect ovoïde antique. Elles sont plates et larges (3,3/3,5 cm) mais encore épaisses (0,7/1 cm).

- Décor incisé en forme de ligne ondulée (Fig. 2, n° 38 à 40). La pâte est gris-bleu.

Comparaison : ce motif se retrouve à La Bourse, Marseille (Bonifay 1983, Fig. 42, 338) et à La Fourbine (Congès 1983, Fig. 7, n° 41) dans des milieux VIème-VIIème s.

g. Conclusions sur la céramique commune tournée.

Des correspondances bien datées permettent de placer cette céramique commune tournée aux VIème-VIIème s. Elle présente certains caractères originaux, en particulier des rebords en bandeau et les rebords à deux facettes, qui la distinguent des autres productions de la même période. S'agit-il d'une fabrication d'atelier de la basse vallée de l'Argens ?

III.CERAMIQUE MODELEE

1. La pâte.

Elle comporte un dégraissant de quartz et de mica. La couleur peut varier du brun brique au brun-noir sur un même récipient et témoigne d'une cuisson réductrice conduite selon le mode B de Picon, avec post-cuisson oxydante.

2. Typologie : 4 individus.

a. Pot à bord court et évasé se continuant avec l'épaule par une courbure régulière.

Deux individus (Fig. 2, n° 41 et 42).

Les diamètres sont de 13 et 15 cm. Le corps est globulaire. Les surfaces lissées présentent à la jonction interne bord-épaule, des traces de doigts résiduelles au collage sur l'épaule du bord modelé à part.

Comparaison : ce pot est présent dans le Var, à La Magnagnière, les Arcs-sur-Argens (inédit), Olbia, Pardigon II, Cavalaire et Besagne, Toulon, dans des fosses datées des Vème-VIIème s., mais où l'absence de DS.P. pourrait être en faveur d'une datation basse du contexte aux alentours du VIIème s. (Bérato 1986, Fig. 33, 36).

b. Pot à bord court et évasé, marqué à sa jonction avec l'épaule par une pliure nette externe et une arête interne.

Un individu (Fig. 2, n° 43).

La pâte est brun-noir, avec une couverte luisante liée à la dispersion de fines particules de mica dans le pseudo-engobe. Le diamètre est de 13 cm.

Comparaison : cette forme est attestée dans le Var à Olbia, Pardigon II, Cavalaire et Besagne, Toulon, aux VIème-VIIème s. (Bérato 1986, Fig. 33, 36).

c. Goulot verseur tubulaire.

Un individu (Fig. 2, n° 44).

La pâte est brun brique.

Comparaison : il est identique à celui en céramique tournée. On ne connaît pas de correspondant en céramique modelée.

d. Conclusions sur la céramique modelée

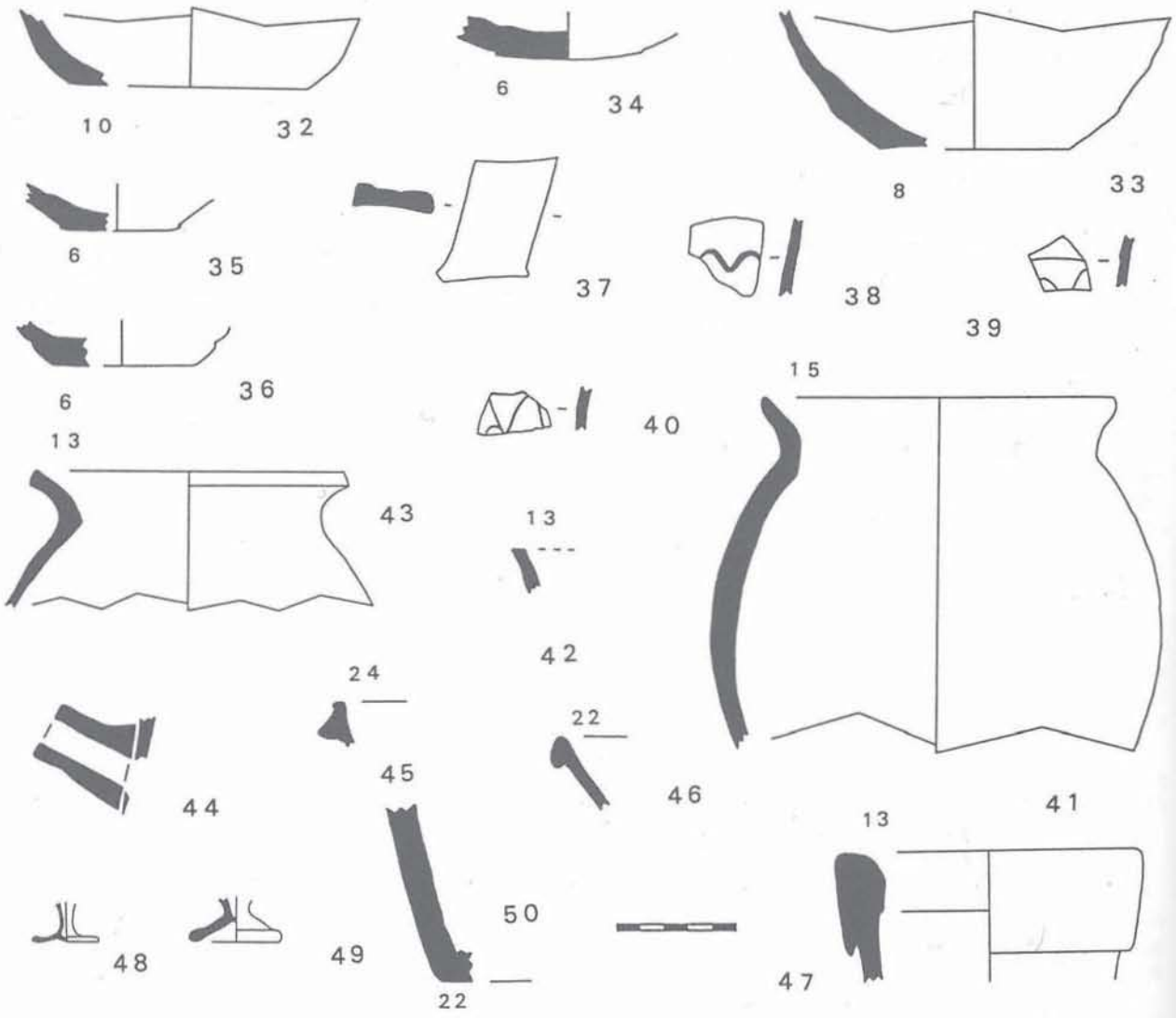

Figure 2 - Le Pauvadou, Antiquité tardive. Céramique commune tournée : 32 à 40. Céramique modelée : 41 à 44. DS.P. : 45. Claire D : 46. Amphore Keay LXI B : 47. Verre Isings 111 : 48 et 49. Récipient en pierre ollaire : 50.

La similitude des formes et la proximité des sites dans le Var où on les retrouve, indiquent qu'il s'agit probablement d'une production locale, d'autant plus que nous ne retrouvons pas de correspondant hors du département. Si les productions céramiques modelées ont conservé une certaine importance aux Ier-IVème s., en particulier comme service de cuisine, la céramique modelée des Vème-VIIème s. devient très minoritaire par rapport aux autres fabrications.

IV. DS.P. Rigoir 29

Un individu (Fig. 2, n° 45).

La pâte est de couleur grise, micacée. Le diamètre est de 24 cm.

Chronologie : ce mortier à listel persiste postérieurement au milieu du VIème s. (Bonifay 1983, p. 327 et suiv.)

V. CERAMIQUE SIGILLEE AFRICAINE CLAIRE D, forme Hayes 99B

Un individu (Fig. 2, n° 46).

Le diamètre est de 22 cm.

Chronologie : elle est datée de 530-580 (Atlante 1981, 109, pl. LI, 1 à 18).

VI. AMPHORE AFRICAINE Beltran 60/Keay LXI B

Un individu (Fig. 2, n° 47).

La pâte, dure, possède un dégraissant sableux, orange avec couverte blanchâtre. Le diamètre est de 13 cm.

Chronologie : datée du VIème s. (Keay 1984, 303, Fig. 132, 3), elle est encore utilisée au VIIème s. (Bonifay 1986, p. 294).

VII. VERRES A TIGE type Isings 111

Deux individus.

Le verre est de teinte vert jaunâtre. Les diamètres des pieds sont de 3,8 et 4 cm. Le pied est un disque plat (Fig. 2, n° 48) ou tronconique (Fig. 2, n° 49). La tige qui le sépare de la coupe est creuse.

Chronologie : si l'apparition de cette forme ne peut se situer avant la deuxième moitié du Vème/début VIème s., elle ne devient vraiment courante dans notre région qu'au VIème s. et atteint de fortes proportions à la fin de ce siècle et au VIIème s. (Foy 1984, p. 302-304, Fig. 4, 89 à 91, 119 à 124 et Fig. 5, 135 à 137).

VIII. RECIPIENTS EN PIERRE OLLAIRE

Deux individus (Fig. 2, n° 50).

Il s'agit d'un récipient à corps cylindrique et fond plat (diamètre : 22 cm) et d'un fragment de flanc porteur d'une perforation qui sont tournés dans un chlorito-schiste tendre.

Chronologie : ce type de récipient est attesté au "Clos du Dragon", Taradeau, aux VIème-VIIème s. (Bérato 1990, p. 201) et à Albintimilium aux Vème-VIIIème s. (Lamboglia 1950, p. 158, Fig. 169).

IX. CONCLUSIONS GENERALES

La réoccupation du site de la nécropole du Pauvadou ne peut remonter plus haut que la fin du Vème s., mais l'étude du mobilier archéologique nous incite à fixer la période de fréquentation maximale aux VIème-VIIème s. Ce travail est l'occasion d'aider à combler un vide chronologique dans le Var, pour la connaissance des productions locales de céramique commune tournée à cuisson réductrice et de céramique commune modelée.

NOTES

(*) Centre Archéologique du Var, Etablissement de Toulon, 14, boulevard Bazeilles, 83000 TOULON.

Nous remercions Mademoiselle Chérine Gébara, responsable de la fouille, de nous autoriser à présenter ce matériel.

Crédit dessin : J. Bérato, M. Borréani.

Crédit photographique : D.R.A. - P.A.C.A.

* *
*

BIBLIOGRAPHIE

Atlante 1981 : A. CARANDINI et alii, *Atlante delle forme ceramiche, I, ceramica fine romana nel bacino mediterraneo (medio e tardo impero)*, supplément à l'*Enciclopedia del Arte Antica*, Rome, 1981.

Bérato 1990 : J. BERATO, F. DUGAS, G. GALLIANO, M. PASQUALINI, Cl. BABILLAUD, Céramiques de l'Antiquité tardive du site dit "Le Clos du Dragon", à Taradeau (Var), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 199-202.

Bérato 1986 : J. BERATO, M. BORREANI, P. LECACHEUR, M. PASQUALINI, J.-M. THEVENY, J. et Y. RIGOIR, Fouilles récentes à Toulon (Var), (Quartier Besagne, 1985-1986), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 9, 1986, p. 135-166.

Béraud 1983 : I. BERAUD, Ch. GEBARA, Deux nouvelles nécropoles gallo-romaines à Fréjus, dans *Annales de la Société des Sciences naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var*, 36, 1983, p. 198-201.

Bonifay 1983 : M. BONIFAY, Elément d'évolution des céramiques de l'Antiquité tardive à Marseille d'après les fouilles de la Bourse, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XVI, 1983, p. 285-346.

Bonifay 1986 : M. BONIFAY, Observations sur les amphores tardives à Marseille d'après les fouilles de La Bourse (1980-1984), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XIX, 1986, p. 269-305.

Brun, à paraître : J.-P. BRUN, M. PASQUALINI, *Les établissements ruraux de l'Ormeau, Taradeau, Var*, Supplément à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, à paraître.

C.A.T.H.M.A. 1988 : J.-P. PELLETIER, L. VALLAURI, *La céramique grise de Saint-Blaise*, document C.A.T.H.M.A., 17-03-1988.

Congès 1983 : G. CONGES, M. BONIFAY, J.-P. BRUN, M. PASQUALINI, Un dépotoir de la fin de l'Antiquité dans la grotte de La Fourbine, Saint-Martin-de-Crau (B.-du-Rh.), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XVI, 1983, p. 347-360.

Demians d'Archimbaud 1980 : G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD, *Les fouilles de Rougiers (Var). Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Paris, C.N.R.S., 1980.

Foy 1984 : D. FOY, M. BONIFAY, Eléments d'évolution des verreries de l'Antiquité tardive à Marseille d'après les fouilles de La Bourse (1980), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XVII, 1984, p. 289-308.

Keay 1984 : S.J. KEAY, *Late Roman Amphorae in the Western Mediterranean*, dans *B.A.R.* International Series 196, Oxford, 1984.

Lamboglia 1950 : N. LAMBOGLIA, *Gli scavi di Albintimilium e la chronologia della ceramica romana. Campagne di scavo 1938-1940*, Bordighera, 1950.

DISCUSSION

Président de séance : L. RIVET.

***Lucien RIVET**: Merci de nous avoir donné à voir une image de cette petite production locale tardive. Une question : sur l'ensemble des bords que tu présentes, tu en évoques certains qui peuvent accueillir des couvercles ;or, on ne voit aucun couvercle.*

***Jacques BERATO** : En effet, on n'a aucun couvercle.*

***Lucien RIVET** : D'autre part, si j'ai bien compris, c'est du matériel qui provient de surface...*

***Jacques BERATO :** C'est lors de la réoccupation de la nécropole, lorsqu'elle est abandonnée, qu'il y a des réutilisations ; on a, en particulier, un petit mausolée dont les assises sont reprises pour la création d'un petit bâtiment d'habitation, sans que la destination de ce dernier soit connue.*

***Lucien RIVET :** Je crois que l'intérêt est, en fin de compte, la panoplie des formes qui peuvent être effectivement présentées. Quant à les caler chronologiquement, je crois qu'il faut être extrêmement prudent...*

***Jacques BERATO :** Oui, il faut les caler entre le Vème et le VIIème, mais sans aucune précision.*

***Lucien RIVET** : D'autant qu'il s'agit d'un matériel très fragmentaire.*

***Jacques BERATO** : Mais ce n'est ni de la céramique gallo-romaine, ni de la céramique médiévale, donc...*

***Lucien RIVET** : Tout à fait.*

***François FICHET de CLAIRFONTAINE** : D'abord, un étonnement : vous appelez Antiquité tardive ce qui, pour nous, est du Haut Moyen Age, VIème-VIIème s. ; mais pourquoi pas ? puisque vous présentez une céramique que l'on connaît bien pour des profils qui sont effectivement d'époque médiévale, les oules à bords en bandeaux ; c'est un autre étonnement.*

Enfin l'absence de couvercles n'est pas important, à mon sens, dans la mesure ou nous avons constaté que ces rebords à bandeaux ne sont pas faits pour accueillir des couvercles. Sur les sites de fabrication de bords à bandeaux, avec cet intérieur à ressaut, on constate très souvent que lorsqu'il y a production de couvercles, ce sont des couvercles à emboîtement, qui peuvent très bien servir pour d'autres types de rebords et qui ne sont pas du tout utilisés, du moins pour cette partie intérieure, pour accueillir un couvercle simple ; c'était simplement une petite note d'information technique.

***Jacques BERATO** : D'ailleurs, on retrouve des bords similaires dans des cruches de la période gallo-romaine qui n'avaient pas pour usage de porter un couvercle.*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Ici, c'est le mode de fabrication ; ces bords à bandeaux, c'est ce qu'on appelle aussi, dans d'autres régions, entre autres dans le nord de la France, des rebords à poulie, etc.*

Enfin je suis également étonné de voir une céramique que nous connaissons, de façon très abondante, effectivement, de la vallée du Rhône jusqu'en Belgique, en Allemagne, à partir du VIIIème s. jusqu'au XIIIème s., et même au delà.

***Lucien RIVET** : Il est certain que là, ce n'est pas le cas. On a, dans le sud, durant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age, dans la charnière Vème-VIème s., des productions en pâte sombre que nous appelons à "pré-bandeaux" (s'il faut employer un terme par rapport à un vocabulaire médiéval).*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : C'était juste un étonnement !*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Albert BACARIA i MARTRUS (*)

LES IMITATIONS DE DS.P. SUR LE LITTORAL CATALAN (Vème siècle après J.-C.).

I. INTRODUCTION

La communication que je présente est le résultat d'une partie d'une étude sur les importations de DS.P. en Catalogne (1), où l'on a différencié quelques tessons de céramique qui ont été classés comme des imitations de DS.P. (2).

Lorsqu'on parle d'imitations de DS.P., on fait référence à des productions spécifiques de céramique tournée, lisse ou avec décor estampé, engobée ou non, qui imitent des formes caractéristiques des Dérivées des Sigillées Paléochrétiennes et qui apparaissent au sein des mêmes contextes archéologiques que celles-ci. Leur présence dans les sites urbains ou ruraux est toujours minoritaire par rapport à d'autres productions, telles que la céramique africaine ou des DS.P., sauf dans les sites de grottes.

Souvent, le matériel provient d'anciennes fouilles ou de prospections superficielles et on ignore donc le contexte original et la datation ; on ne connaît pas encore les centres de production de ces céramiques.

II. LES SITES (Fig. 1)

Le lot céramique provient de différents sites de la côte et du littoral de la Catalogne, entre Roses et Tarragona. Géographiquement, ce secteur du littoral péninsulaire est parfaitement défini par les contreforts des Pyrénées orientales, au nord, l'Ebre et son embouchure, au sud.

C'est une aire riche en gisements archéologiques d'époque tardo-romaine. Historiquement, cette région a toujours été tournée vers la mer ; elle est aussi en relation avec la Catalogne intérieure par de nombreuses routes naturelles de communication.

Le matériel provient d'un groupe de 11 gisements dont 2 sont des villes (Barcino et Tarraco), 3 sont en grottes (Fondal Valldellós, Guanta et Can Sadurní) et 6 des *villae* côtières ou de l'intérieur (Roses, Platja Artigues, Sentromà, Can Terrès, Darró et La Pedra Encantada). Sur la carte, on a signalé aussi les autres gisements où on connaît la présence d'importations de DS.P.

Site : **Villa de Roses** -24-.

Commune : Roses.

Situation : dans la citadelle de Roses.

Typologie : *villa* côtière romaine avec plusieurs phases d'occupation antérieure ; des structures sont conservées.

Datation : à partir du VIème s. av. J.-C.

Provenance du matériel : fouilles des années 80 ; étude en cours par M. Javier Nieto.

Site : **Platja Artigues** -26-.

Commune : Platja d'Aro.

Situation : au nord du village de Platja d'Aro, hors du coeur urbain, au bord de la plage portant le nom d'Artigues.

Typologie : *villa* côtière romaine ; des structures sont en partie conservées.

Datation : Ier s. av. J.-C./Vème s. ap. J.-C.

Provenance du matériel : collection privée, issue de prospections.

Site : **Can Terrès** -10-.

Commune : La Garriga.

Situation : sur la route de Granollers à La Garriga, sur la rive droite de la rivière Congost, avant d'arriver au torrent de Malhivern.

Typologie : *villa* rurale romaine avec des structures visibles.

Datation : Ier s. av J.-C./Vème s. ap. J.-C.

Provenance du matériel : le fragment présenté provient du fonds du Musée Municipal de Granollers et fut trouvé lors des fouilles de M.R. Pascual en 1971 ; il n'existe pas de contexte stratigraphique.

Site : **Barcino** -08-.

Commune : Barcelona.

Situation : plaine du littoral catalan ; quartier ancien de l'actuelle ville de Barcelona.

Typologie : ville romaine ; occupation continue jusqu'à nos jours.

Datation : à partir du Ier s. ap. J.-C.

Provenance du matériel : le fragment d'assiette provient du fonds du Musée d'Histoire de la Ville (Barcelona) et fut trouvé lors des fouilles menées par le Musée, sous le Saló del Tinell et Plaça del Rei, pendant les années 60 ; il n'existe pas de contexte stratigraphique.

Site : **Can Sentromà** -06-.

Commune : Tiana.

Situation : sur la route de Badalona a Mollet, à côté du torrent de Montalegre.

Typologie : *villa* romaine près de la côte, avec structures visibles.

Datation : IIIème s. av. J.-C./Vème s. ap. J.-C.

Provenance du matériel : il provient des fouilles de 1983/84.

Site : **Fondal Valldellós** -13-.

Commune : Mediona.

Situation : cuvette située sur la face septentrionale de la Serra de Font-Rubi.

Typologie : ensemble de cavités et grottes ; présence de matériel de datations diverses. Il n'y a pas de structures visibles.

Datation : néolithique/VIème s. ap. J-C.

Provenance du matériel : le fragment de bord provient du fonds de l'Associació d'Estudis Científics i Culturals de Mediona et fut trouvé lors des campagnes de fouilles des années 1978-82.

Site : **Cova de Guanta** -32-.

Commune : Sentmenat

Situation : c'est une grotte hors de la ville de Sentmenat, sur le prélittoral catalan, près d'une voie de communication vers l'intérieur.

Typologie : grotte ; il n'y a pas de structures visibles.

Datation : Vème s. ap. J.-C. ?

Provenance du matériel : fouilles du Musée de Palau de Plegamans, en 1970.

Site : **Cova de Can Sadurní** -22-.

Commune : Begues.

Situation : à peu près à 400 m d'altitude, dans une zone montagneuse ; ensemble de galeries profondes et hautes, avec une entrée orientée au sud-est.

Typologie : grotte ; on ne remarque pas de structures.

Datation : on a trouvé du matériel ibérique et romain, daté jusqu'au Vème s. ap. J.-C.

Provenance du matériel : fonds du Musée de Gavà ; hors contexte stratigraphique.

Site : **Darró -30-**.

Commune : Vilanova i la Geltrù.

Situation : au pied du Turó de Sant Gervasi, proche de la plage, hors du centre de la ville de Vilanova.

Typologie : *villa* côtière romaine, avec occupation ibérique antérieure ; structures conservées.

Datation : 450 av. J.-C./476 ap. J.-C.

Provenance du matériel : Diputació de Barcelona. Il provient des fouilles de 1987 et 1988.

Site : **La Pedra Encantada** -40-.

Commune : Sant Pere de Ribes.

Situation : au sud de Saint-Pere-de-Ribes, dans une zone agricole.

Typologie : restes d'une sépulture en tegulae et matériel céramique ramassé en surface. Il n'y a pas de structures conservées.

Datation : Ier s. av. J.-C./Vème s. ap. J.-C.

Provenance du matériel : prospection superficielle.

Il y a aussi deux fragments provenant du site de Tarraco -15-, que nous avons eu l'occasion d'observer et qui ont été publiés par T'EDA (1987). Pour les dessins et pour la description du matériel, nous faisons référence à la publication citée.

Figure 1 - Carte des sites avec DS.P. de la Catalogne. Sont numérotés les sites avec les imitations de DS.P.

III.DESCRIPTION DU MATERIEL

24.65 (Roses-9vr.438.9).

Un fragment de bord décoré. Forme 1. Pièce d'aspect grossier et de section irrégulière, avec de nombreuses particules brillantes sur toute la surface. La pâte est rougeâtre, dure et compacte. On note quelques particules blanches de dégraissant. On ne remarque pas d'engobe. La décoration, sur le marli de l'assiette, représente des godrons et des arcs -208- (Fig. 2).

24.60 (Roses-2VR.107).

Un fragment de bord de 20 cm de diamètre extérieur et début du corps d'un bol de la forme 3a. Il est de couleur grise et a des points brillants sur toute la surface ; sa section est irrégulière. Bien qu'elle ne soit pas engobée et que la pâte soit peu épurée, c'est une pièce exceptionnelle au sein du lot présenté. La pâte est poreuse, peu dure ; on note des petites particules blanches comme dégraissant. Cette pièce est richement décorée sur la surface du marli avec trois poinçons -151, 209 et 803- et godrons (Fig. 2).

24.66 (Roses-2VR.284/294).

Deux fragments de bord de 17 cm de diamètre extérieur, corps et carène d'un bol forme 18. Sans engobe. La pâte est de couleur grise, section droite, métallisée, dure et compacte ; on note des particules blanches de dégraissant. Décor de guillochis, rouelles et palmettes -152 et 329- (Fig. 2).

24.67 (Roses-2VR.962).

Un fragment de bord de 18 cm de diamètre extérieur et une partie du corps. Forme 18. Pâte orangée, section irrégulière, dure et compacte. On note des particules blanches de dégraissant. Il semble que des restes d'un engobe marron soient conservés sur toute la surface. Le dessous du bord est décoré avec des rouelles -153- (Fig. 2).

26.01 (Platja Artigues s/n).

Un fragment de bord et du corps probablement d'un bol de la forme 3a. Il s'agit d'une pièce mal cuite et à section irrégulière, très éloignée de la qualité des DS.P. d'importation. La pâte est tendre et d'une couleur qui varie de l'orange au gris, mais le marron domine. La pièce n'est pas engobée. La surface interne du bord est décorée avec un poinçon peu marqué, représentant des losanges -805- (Fig. 2).

26.03 (Platja Artigues s/n).

Fragment de bord de 18 cm de diamètre extérieur et de carène de la forme 18. Il présente une section droite. La pâte est dure et de couleur beige rougeâtre. La pièce porte une sorte d'engobe. Comme décoration, difficilement observables, il y a des rouelles -154- (Fig. 2).

26.04 (Platja Artigues s/n).

Un fragment de carène et de panse de la forme 18. La pièce est de mauvaise qualité et la section est feuilletée. La pâte est dure, de couleur rougeâtre et ne présente pas de dégraissant visible. On ne note pas d'engobe. La décoration présente des rouelles et des palmettes -155 et 330- (Fig. 2).

10.06 (Can Terrés s/n).

Fragment de carène d'un bol de la forme 18. La pâte est un peu poreuse, tendre et de section irrégulière, de couleur grise, et l'on peut voir les particules blanches de dégraissant. L'engobe, s'il y en avait, n'est pas

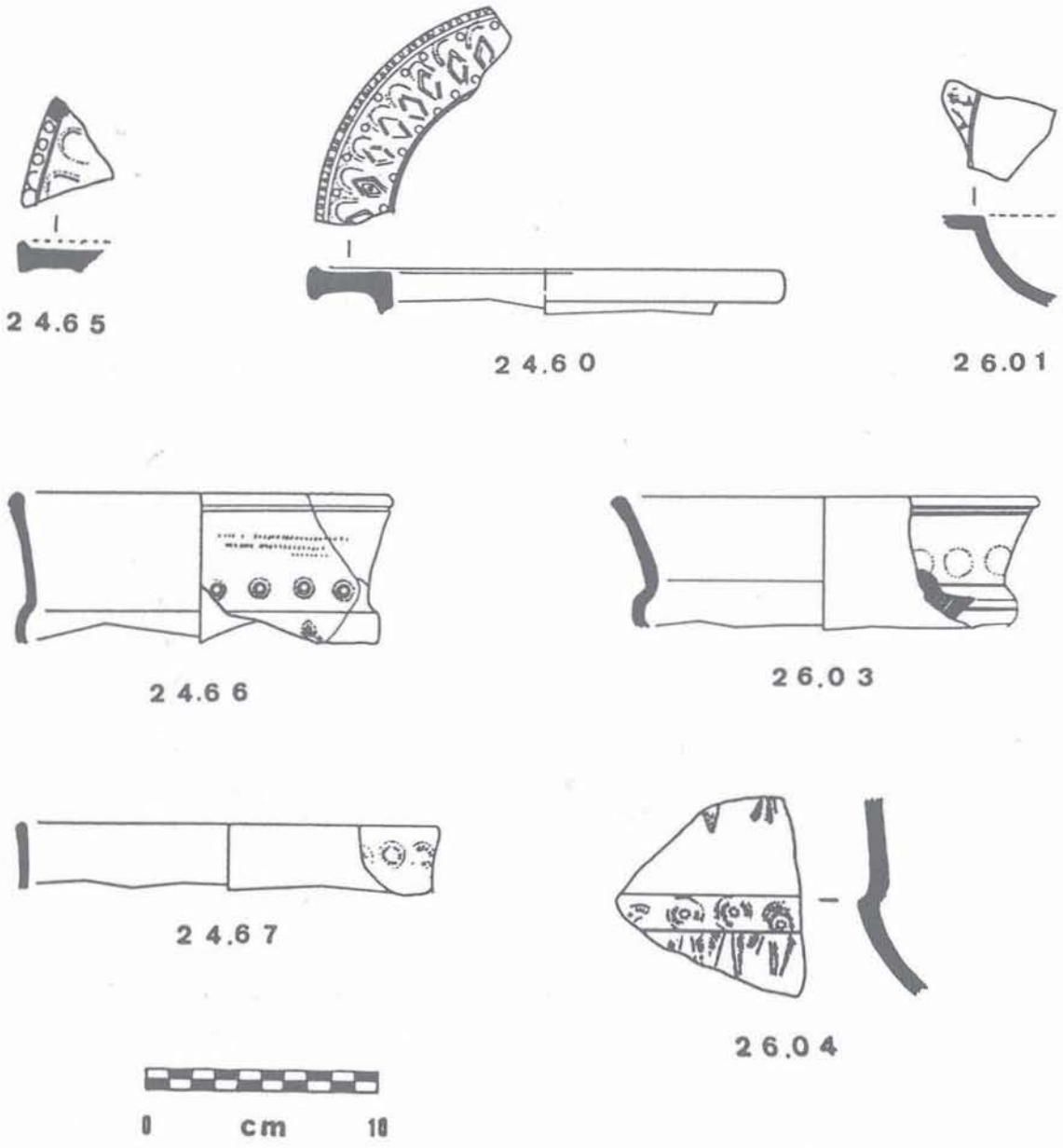

Figure 2 - Matériel de Roses et Platja Artigues (Ech. 1:3).

conservé. La décoration présente des colonnettes -414- et des guillochis (Fig. 3).

8.41 (Barcino s/n).

Fragment de fond d'une assiette forme 1. C'est une pièce très lourde, à pâte dure et compacte, avec une section droite et de couleur grise. L'engobe, surtout sur la surface interne, est épais et compact, pratiquement noir. Le fond est décoré d'un poinçon mal défini, partiellement conservé -327- (Fig. 3).

6.04 (Can Sentromà -6766).

Fragment de bord et corps, probablement de la forme 3a. Pâte dure, de section irrégulière, avec des particules blanches de dégraissant ; couleur orangée. Engobe orangé sur toute la surface. Sans décoration (Fig. 3).

6.03 (Can Sentromà-12056).

Fragment de bord et corps d'un plat forme 8. Pâte dure, de section irrégulière, avec des particules blanches de dégraissant ; couleur orangée. Engobe orangé, très peu conservé sur toute la surface. Sans décor (Fig. 3).

13.05 (Fondal Valldellós s/n).

Un fragment de bord et une partie du corps de la forme 18. Pâte dure et compacte, de section irrégulière et couleur grise. Dégraissant formé de quelques petites particules blanches. Engobe sur toute la surface, s'écaillant et changeant de ton par défaut de cuisson. La pièce est décorée de deux poinçons qu'on observe partiellement -156 et 332- (Fig. 3).

22.01 (Cova de Can Sadurní-3cs-4cs).

Seize fragments d'une assiette de la forme 1. Le bord est légèrement incliné vers l'intérieur. La section est complète. Diamètre externe du bord : 36 cm. La pâte est fine et tendre, de couleur gris-beige ; fracture irrégulière. On note quelques particules blanches de dé-

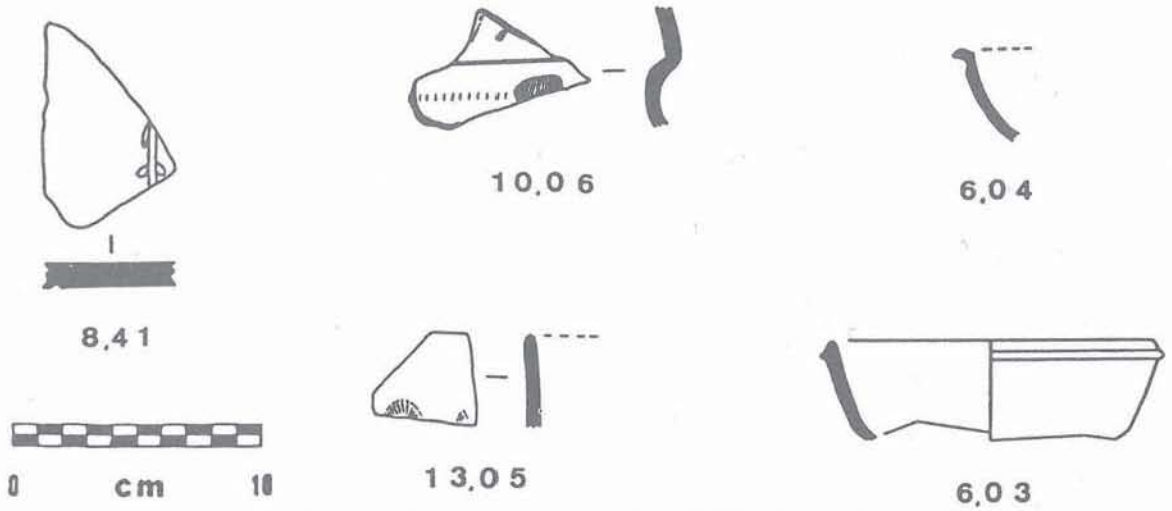

Figure 3 - Matériel de Barcino, Can Terrès, Fondal Valldellós et Can Sentromà (Ech. 1:3).

graissant. L'engobe n'est pas conservé. Elle présente une décoration de rouelles et palmettes -157 et 333- sur la surface interne du bord et sur le fond (Fig. 4).

22.02 (Cova de Can Sadurnì-CS/109-8).

Forme 1. Fragment d'assiette avec section complète. Diamètre extérieur du bord : 24 cm. Pâte gris-beige, très peu compacte, section irrégulière. On note des particules blanches de dégraissant. On n'observe pas de restes d'engobe. Elle présente des rouelles sur le fond -157- (Fig. 4).

22.03 (Cova de Can Sadurnì-4CS/9CS/2CS).

Neuf fragments d'un bol imitant la forme 18, avec la section incomplète. Bord évasé. Diamètre externe du bord : 24 cm. Il a un pied annulaire. La pâte est de section irrégulière, tendre, et on note le dégraissant blanc. L'engobe n'est pas conservé. Ce bol est décoré avec une palmette et un poinçon de rouelle -157 et 334- (Fig. 4).

22.04 (Cova de Can Sadurnì-4CS-D9486).

Sept fragments d'un bol imitant la forme 18. Le bord est très évasé et son diamètre extérieur mesure 22 cm. Section complète. La pâte est tendre, la section droite et on observe des particules blanches de dégraissant. On ne note pas d'engobe. Ce bol est décoré avec une palmette -333- sous la carène, et décor de guillochis sur la partie supérieure (Fig. 4).

32.01 (Cova de Guanta-CV301).

Quatre fragments de bord, de corps et de fond d'une assiette forme 1. L'assiette est petite et le diamètre externe du bord mesure 18 cm. La section est complète. La pâte est dure, compacte, métallisée et de couleur grise. On ne remarque pas d'engobe. La surface interne du bord et du fond est décorée avec deux poinçons de rouelles -158 et 159- (Fig. 5).

32.02 (Cova de Guanta-CV302).

Cinq fragments de bord, de corps et de fond d'une assiette de la forme 1. Le diamètre externe du bord mesure 18 cm. La section est complète. Les caractéristiques de la pâte ne se distinguent pas de celle de la pièce précédente. On ne remarque pas non plus d'engobe. La pièce est décorée, sur le bord et sur le fond, avec deux poinçons de rouelles et colonnettes -158 et 506- (Fig. 5).

32.03 (Cova de Guanta-CV303).

Quatre fragments d'une assiette de la forme 8. Diamètre externe du bord : 16 cm. La section est complète. Pâte dure et compacte, de section régulière, métallisée et de couleur grise. On ne remarque pas d'engobe. Deux poinçons de rouelles sur le fond -158 et 159- (Fig. 5).

32.04 (Cova de Guanta-CV304).

Quatre fragments de corps et fond d'une assiette. Forme Rigoir 1 ou 8. Pâte dure et compacte, métallisée, avec la section régulière et la couleur grise. On ne remarque pas d'engobe. Décor de palmettes et de deux poinçons de rouelles sur le fond -160, 161 et 335- (Fig. 5).

32.05 (Cova de Guanta).

Fragment de bord, carène et corps d'un bol forme 18. Pâte dure, compacte et métallisée, de section régulière et couleur grise. Diamètre externe du bord : 7 cm. On ne remarque pas d'engobe. Décoration de rouelles -158- (Fig. 5).

32.06 (Cova de Guanta s/n).

Fragment de bord, corps et carène, de la forme 18. Pâte dure et compacte, métallisée, de section régulière et couleur grise. Diamètre externe du bord : 8,5 cm. On ne remarque pas d'engobe. Décoration de rouelles -162- et, peut-être, de palmettes (Fig. 5).

30.04 (Darró-1001).

Fragment d'une assiette probablement forme 1. La pièce ne ressemble pas du tout aux productions gauloises. La pâte est dure, compacte et de couleur grise ; section irrégulière. On ne note pas d'engobe. Elle est décorée avec une grande palmette et un poinçon de rouelles -163 et 336- conservés partiellement (Fig. 5).

30.03 (Darró-1089).

Quatre fragments de bord et de carène d'une coupe imitant probablement la forme Rigoir 15a. La pièce est très usée, et présente une section régulière. La pâte est de couleur beige grisâtre, tendre ; on remarque quelques particules blanches de dégraissant. On note des traces peu définissables d'engobe ou d'un engobe de couleur gris foncé. Entre le bord et la carène, le tesson est décoré avec des poinçons qui s'enchevêtrent -210 et 604- (Fig. 5).

40.01 (La Pedra Encantada).

Fragment du bord et corps d'un bol imitant la forme 6b. La pâte est dure, compacte, très grossière. La couleur est grise et on remarque quelques particules blanches de dégraissant. Engobe peu défini. Décoration de rouelles sur la panse -164- (Fig. 5).

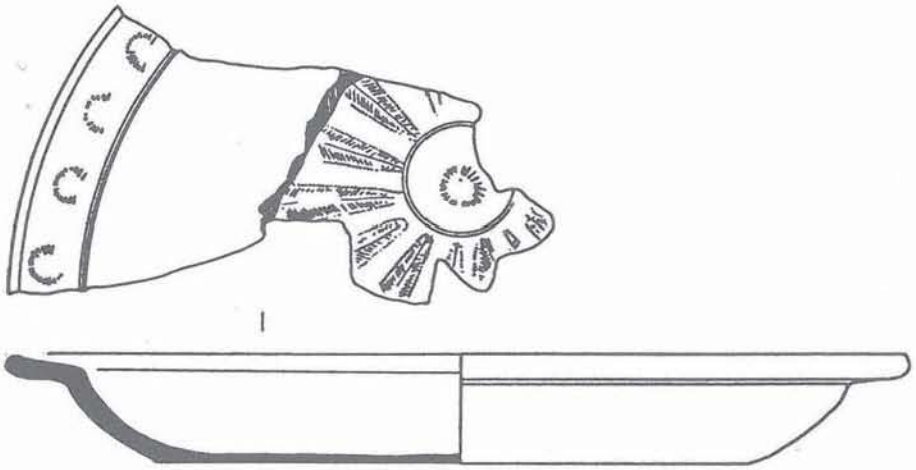

2 2.0 1

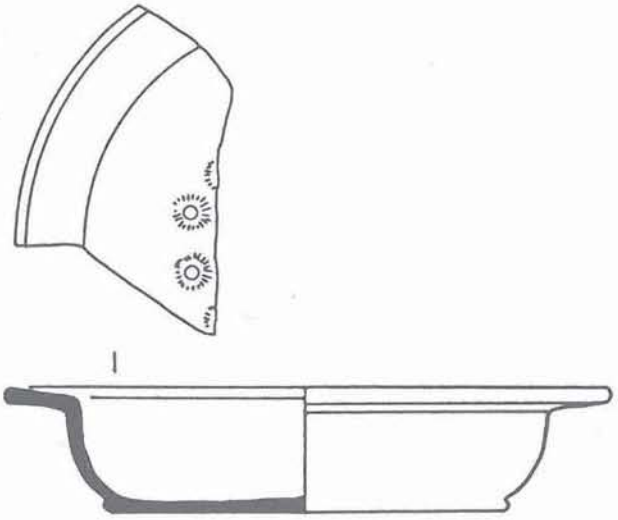

2 2.0 2

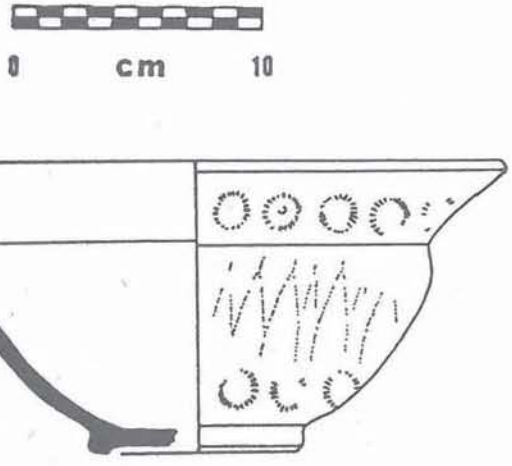

2 2.0 3

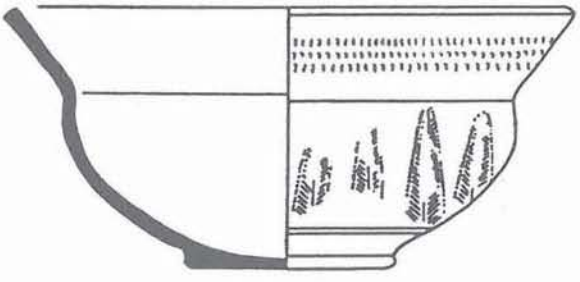

2 2.0 4

Figure 4 - Matériel de Can Sadurní (Ech. 1/3).

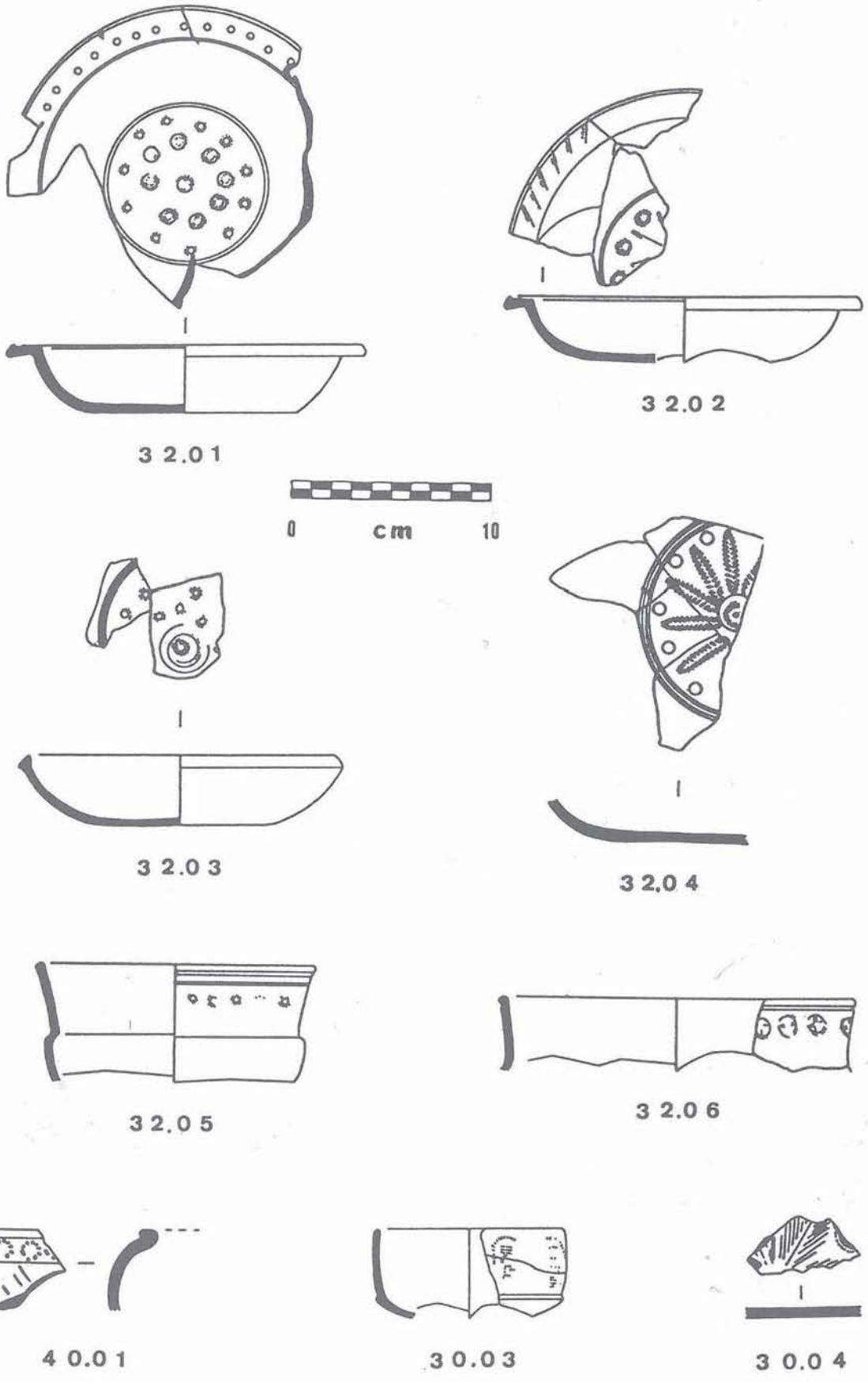

Figure 5 - Matériel de la Cova de Guanta, La Pedra Encantada et Darró (Ech. 1/3).

IV. LES POINÇONS (Fig. 6)

151 - Sur le bord du bol 24.60, f. 3a (Fig. 2) ; cuisson réductrice. Avec les poinçons 209 et 803 et godrons sur le marli.

160 - Sur le fond de l'assiette 32.04, f. 1 ou 8 (Fig. 5) ; cuisson réductrice. Avec la rouelle 161 et la palmette 335.

164 - Sur la panse du bol 40.01, f. 6b (Fig. 5) ; cuisson réductrice.

154 - Sur le haut de la carène du bol 26.03, f. 18 (Fig. 2) ; cuisson oxydante.

159 - Sur le fond et le marli de l'assiette 32.01, f. 1 (Fig. 5) ; cuisson réductrice. Avec la rouelle 158 (Fig. 6). Il se répète sur le fond de l'assiette 32.03 avec la rouelle 158, f. 1 (Fig. 5) ; cuisson réductrice. Et sur le haut de la carène du bol 32.05, f. 18 (Fig. 5) ; cuisson réductrice.

153 - Sur la panse du bol 24.67, f. 18 (Fig. 2) ; cuisson réductrice.

161 - Sur le fond de l'assiette 32.04, f. 1 ou 8 (Fig. 5) ; cuisson réductrice. Avec la palmette 335 et la rouelle 160.

157 - Sur le fond et le marli du plat 22.01, f. 1 (Fig. 4) ; cuisson réductrice. Avec la palmette 333. Il se répète sur le fond de l'assiette 22.02, f. 1 (Fig. 4) ; cuisson réductrice. Et sur la panse du bol 22.03 avec la palmette 334, f. 18 (Fig. 4) ; cuisson réductrice.

152 - Sur le haut de la panse du bol 24-66, f. 18 (Fig. 2) ; cuisson réductrice. Avec guillochis et la palmette 329.

158 - Sur le fond de l'assiette 32.01, f. 1 (Fig. 5) ; cuisson réductrice. Avec les rouelles 159. Il se répète sur le fond de l'assiette 32.02 avec la colonnette 506, f. 1 (Fig. 5) ; cuisson réductrice. Et sur le fond d'assiette 32.03 avec la rouelle 159, f. 8 (Fig. 5) ; cuisson réductrice.

155 - Sur la carène du tesson 26.04, f. 18 (Fig. 2) ; cuisson oxydante. Avec la palmette 330.

162 - Sur le haut de la panse du bol 32.06, f. 18 (Fig. 5) ; cuisson réductrice.

163 - Sur le fond de l'assiette 30.04, f. 1 (Fig. 5) ; cuisson réductrice. Avec la palmette 336.

156 - Sur la panse du bol 13.05, f. 18 (Fig. 2) ; cuisson réductrice. Avec la palmette 332.

210 - Sur le haut de la carène de la coupe 30.03, f. 15a (Fig. 5) ; cuisson défectueuse. Avec le poinçon 604.

209 - Sur le bord du bol 24.60, f. 3a (Fig. 2) ; cuisson réductrice. Avec les poinçons 151 et 803 et godrons sur le marli.

208 - Sur le marli du plat 24.65, f. 1 (Fig. 2) ; cuisson oxydante. Avec godrons.

604 - Sur le haut de la carène de la coupe 30.03, f. 15a (Fig. 5) ; cuisson défectueuse. Avec l'arceau 210.

805 - Sur le marli du bol 26-01, f. 3a (Fig 2) ; cuisson orangée défectueuse.

803 - Sur le bord du bol 24.60, f. 3a (Fig. 2) ; cuisson réductrice. Avec les poinçons 151 et 209 et godrons sur le marli.

506 - Sur le marli de l'assiette 32.02, f. 1 (Fig. 5) ; cuisson réductrice. Avec la rouelle 158.

505 - Sur le haut de la carène du bol 10.06, f. 18 (Fig. 2) ; cuisson réductrice. Avec décor de guillochis.

334 - Sur le bol 22.03, au-dessus de la carène, f. 18 (Fig. 4) ; cuisson réductrice. Avec la rouelle 157.

327 - Sur le fond de l'assiette 8.41, f. 1 (Fig. 2) ; cuisson réductrice.

335 - Sur le fond de l'assiette 32.04, f. 1 ou 8 (Fig. 5) ; cuisson réductrice. Avec les rouelles 160 et 161.

332 - Sur la panse du bol 13.05, f. 18 (Fig. 2) ; cuisson réductrice. Avec le poinçon 156.

329 - Fragment de palmette au-dessus de la panse du bol 24-66, f. 18 (Fig. 2) ; cuisson réductrice. Avec la rouelle 152 et guillochis.

330 - Sur le haut et au-dessus de la carène du tesson 26.04, f. 18 (Fig. 2) ; cuisson oxydante. Avec le poinçon 155.

333 - Sur le fond de l'assiette 22.01, f. 1 (Fig. 4) ; cuisson réductrice. Avec la rouelle 157. Il se répète sur le bol 22.04, au-dessus de la carène, f. 18 (Fig. 4) ; cuisson réductrice.

336 - Sur le fond de l'assiette 30.04, f. 1 (Fig. 5) ; cuisson réductrice. Avec la rouelle 163.

V. INTERPRETATION

L'ensemble des sites où apparaissent ces céramiques est bien représentatif, du point de vue typologique comme du point de vue géographique, de la réalité archéologique de la fin du IVème s. et du début du Vème, sur la côte et le prélittoral catalan. On y trouve des *villae*, des villes et des grottes. Quant à ces dernières, on ne peut pas assurer qu'elles aient toutes été utilisées comme habitat, puisqu'elles pouvaient avoir une signification religieuse. Elles représentent pratiquement 25 % des gisements où la présence de DS.P. a été documentée et, dans l'ensemble de la Catalogne, on observe une plus grande concentration sur la frange littorale, qui a évidemment été la plus peuplée à l'époque romaine, mais il faut aussi tenir compte que c'est la zone la plus exploitée et connue archéologiquement.

Les 27 fragments étudiés équivalent à 7 % des Dérivées des Sigillées Paléochrétiennes connues dans la région. Définir ces céramiques comme l'imitation d'une production spécifique s'explique parce qu'elles présentent des traits techniques qui les différencient du matériel importé, mais qui les imitent typologiquement et décorativement (3).

Quoiqu'on ne puisse affirmer qu'il n'y avait qu'un seul centre de production, d'où proviendraient tous les fragments, on peut pourtant dire qu'il y a des traits communs : des défauts et parfois des excès de cuisson, des pâtes peu épurées et avec beaucoup de dégraissant, des surfaces rarement engobées (Fig. 7).

Deux ensembles se remarquent par l'homogénéité des matériaux. Ceux de la Cova de Can Sadurní et de la Cova de Guanta. Pour le premier site, il s'agit de fragments de la même production, d'une qualité médiocre ; les pâtes sont tendres et peu compactes, il n'y a pas d'engobe. Dans le cas de la Cova de Guanta les pâtes sont plus épurées, mais elles semblent trop cuites ; elles non plus, ne sont pas engobées. Dans les deux cas, il y a eu une cuisson réductrice.

Pour les autres sites, c'est peut-être Roses le plus significatif, puisqu'il s'agit d'un des sites de la Catalogne où il y a un plus grand nombre de DS.P. et aussi de ses imitations. Les céramiques, d'après l'étude de la pâte et de la cuisson, peuvent être divisées en deux groupes. D'un côté, les fragments 24.60 et 24.65, à pâte dure et compacte avec du dégraissant rugueux au

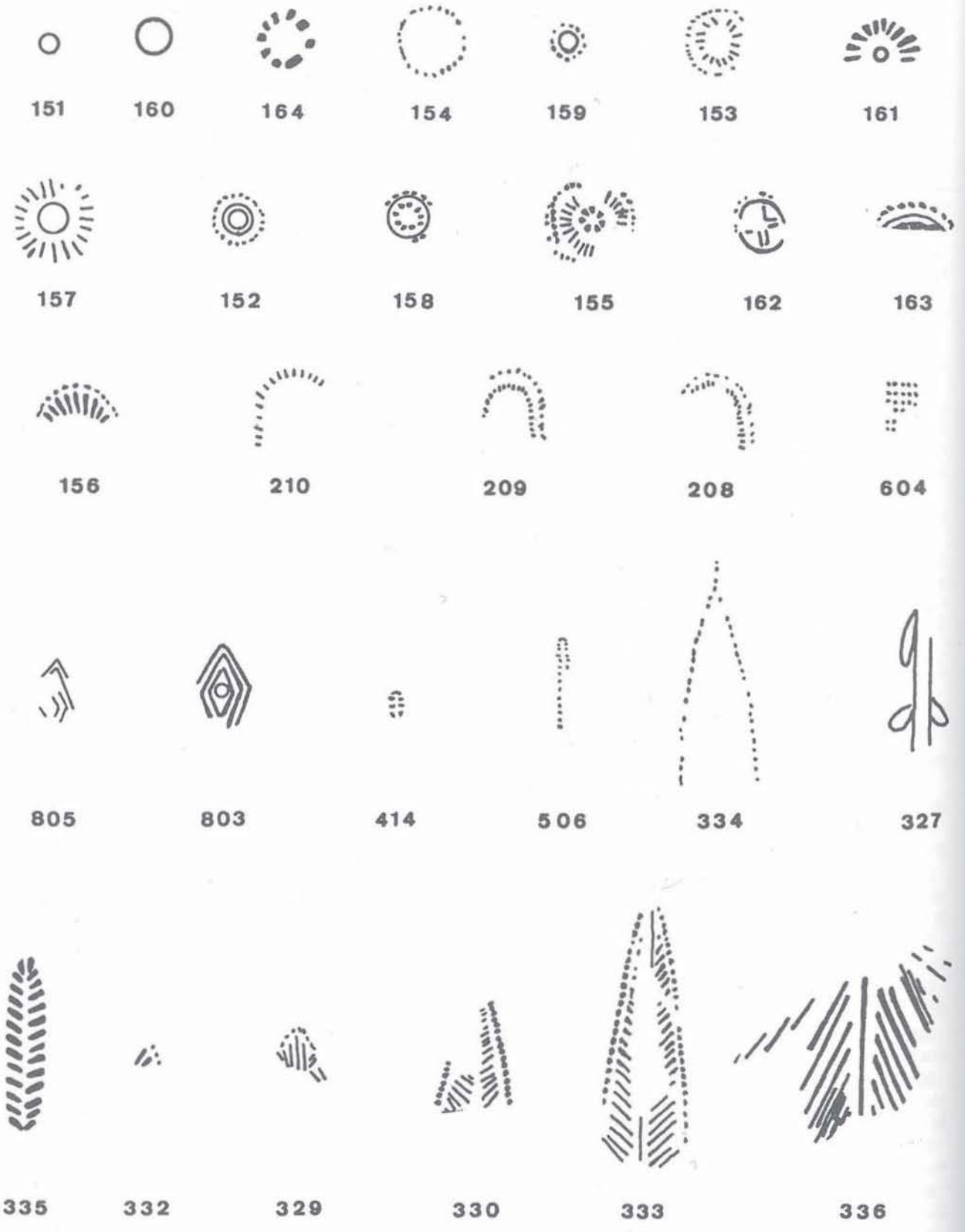

Figure 6 - Les poinçons : rouelles, arcs, colonnettes, palmettes et losanges (Ech. 1:1).

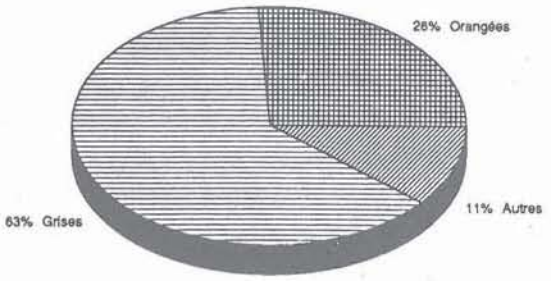

Figure 7 - Diagramme des proportions de cuisson.

toucher, qui rappellent le fragment de la forme 3b de Tarragona et, "de visu", le matériel de Platja Artigues ; il faut noter, d'ailleurs, la proximité géographique entre la villa de Roses et Platja Artigues, ainsi que l'existence de plusieurs fours céramiques à Platja Artigues, dont la production reste inconnue. De l'autre côté, il y a les autres fragments (24.66 et 24.67), à pâte plus fine et épurée, très cuite, parfois engobée.

Les fragments provenant de Can Terrés, Fondal Valldellós, Darró et la Pedra Encantada, sont des cas isolés, sans rapport apparent entre eux, ni avec les autres matériels. Ce sont, en général, des pièces plus grossières, mal cuites, à pâte peu épurée et avec beaucoup de dégraissant. Le fragment 10.06 se caractérise par une pâte plus fine et épurée, une meilleure finition de la surface et l'absence d'engobe.

Le fragment de Barcino (8.41) est, en quelque sorte, exceptionnel par les caractéristiques techniques. La pâte est très compacte et épurée, lourde. L'engobe, très consistant et bien adhérent, rappelle certaines productions hispaniques (4).

Le dernier gisement, Can Sentromà, contenait deux fragments orangé qui choquent parce qu'ils ressemblent à des importations languedociennes, notamment par l'engobe, mais ils ont une pâte très différente de celles des productions gauloises.

Du point de vue typologique (Fig. 8), le matériel imite les formes les plus typiques des DS.P. formes Rigoir 1, 3a, 3b, 6b, 8, 15a,18.

Mais il y a quelques fragments qui doivent être considérés comme des variantes typologiques de formes

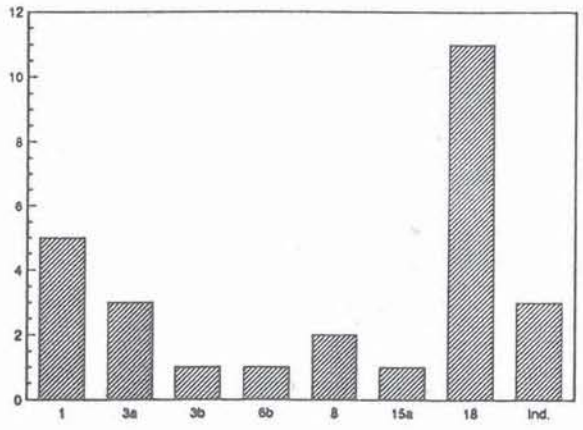

Figure 8 - Proportion des différentes formes. Roses et Platja Artigues (Ech. 1/3).

gauloises spécifiques. Là, il faut parler des bols de la forme 18 de Can Sadurní, qui se distinguent par les bords très évasés et qui rappellent plutôt la sigillée hispanique tardive que les productions gauloises. Il y a aussi les assiettes de la Covade Guanta qui, bien qu'elles correspondent aux formes classiques des DS.P. (formes 1 et 8), présentent des dimensions beaucoup plus petites que la moyenne, ce qui est aussi le cas du fragment de la forme 18 de Tarragona et de celui du Fondal Valldellós. Et il y a encore le site de Cant Sentromà d'où proviennent les fragments 6.03 et 6.04, correspondant aux formes 3 et 8, certes très répandues dans le répertoire des importations gauloises, mais presque jamais en cuisson oxydante, comme dans notre cas.

Quant au fragment 40.01, on l'inclut dans ce travail par sa décoration estampée avec des rouelles, car il s'agit d'une forme très fermée que nous avons déterminée, sous réserve, comme une forme 6b.

La forme la plus représentée, dans l'ensemble, est la forme 18, qu'on trouve, avec des hauteurs et des diamètres différents, dans sept des onze gisements. En nombre de fragments, elle accompagne des formes 1 et 3. Toutes les trois constituent les formes les plus représentatives du matériel d'importation.

Ce qui est surprenant, en revanche, c'est l'absence -si l'on excepte le fragment 40.01- de la forme 6, que l'on trouve très souvent parmi les importations languedociennes.

Enfin, l'étude du décor reste très limitée en raison du manque de rapport entre le matériel des divers gisements, et par le fait qu'il s'agit de productions différentes des DS.P. quant à la localisation des centres producteurs. Ceci dit, les motifs décoratifs sont caractéristiques des productions gauloises, auxquelles ils ressemblent beaucoup : des rouelles, des palmettes, des arcs, des colonnettes, etc., que l'on trouve très bien représentés sur les importations languedociennes et provençales.

Il faut souligner la richesse du décor sur certains fragments (24.60, 24.67, par ex.) et la répétition du même motif sur plusieurs pièces d'un gisement, comme à Can Sadurní et à la Cova de Guanta.

VI. CONCLUSION

On a vu un ensemble de céramiques peu important du point de vue quantitatif dans le contexte céramologique où il se trouve, mais assez représentatif pour en tenir compte et en faire un travail de synthèse. Il s'agit de 27 fragments provenant de divers gisements et de divers ateliers de production, qui se trouvent probablement dans la même région que les sites, car il est difficile de croire que des céramiques grossières et techniquement défectueuses aient accompagné des importations gauloises. Faut-il donc parler de productions locales de céramique estampée imitant les Dérivées des Sigillées Paléochrétiennes ? A mon avis, oui. Et on remarque même une influence plus forte des céramiques languedociennes que des provençales, si l'on tient compte de certains traits techniques et typologiques, tels que la présence de fragments cuits sous une atmosphère oxydante, la présence des formes 1,

3 et 8, et, encore, le fait que le décor occupe parfois une bonne partie de la surface des pièces, comme souvent dans les productions languedociennes ; il faut aussi prendre en compte la proximité géographique.

On a déjà dit que l'origine de la plus grande partie du matériel ne permet pas de connaître les contextes stratigraphiques et qu'il manque donc des données chronologiques. Néanmoins, il y a une série de données à considérer qui nous permettent de situer ce matériel dans des contextes du Vème s. et même dans certains cas, dans la première moitié de ce siècle : d'une part, les datations que, d'une façon exceptionnelle, nous procurent certains gisements, Darró, Tarraco et Fondal Valldellós et d'autre part, les parallélismes et les influences des productions languedociennes.

En ce qui concerne la chronologie, les fragments de Darró et de Tarraco sont accompagnés de céramique africaine qui date les ensembles des structures où apparaissent ce matériel, dans le deuxième quart du Vème s. (Gomà 1990 et T'EDA 1989, respectivement). A Darró, les fragments de DS.P. sont très rares ; il s'agit d'importations languedociennes que nous considérons être les premières productions de ce genre. Au contraire, à Tarraco, les DS.P. sont très abondantes dans toute la ville, aussi bien les importations languedociennes que les provençales.

Le fragment de Fondal Valldellós nous fournit une information conditionnée par les caractéristiques spéciales du gisement qui ont déjà été décrites. En tout cas, il s'agit d'une zone archéologique dispersée avec différents endroits où on localise le matériel. Il existe une relation évidente entre ce matériel : céramique avec décoration estampée et répétition en certains cas des poinçons, cuisson réductrice et absence d'autre matériel céramique significatif. Le seul élément chronologique relatif dont on dispose, est le lot des monnaies qui proviennent d'une des grottes du gisement. Il s'agit de six demi-bronzes datés entre 378 et 423 (Bacaria 1991).

Du reste du matériel, on n'a pas de référence chronologique. En tout cas, les DS.P. et la céramique africaine y sont toujours présentes en dehors de contexte stratigraphique (excepté à Cova de Guanta et à Can Sadurni).

Les considérations à faire pour parler des influences des productions languedociennes de DS.P. dans le matériel classé comme imitations, se basent surtout sur les critères typologiques et décoratifs exposés antérieurement. A ce sujet, dans le travail réalisé jusqu'à présent sur le matériel d'importation et ses imitations, les productions languedociennes représentent pratiquement 75 % du total des fragments connus et leurs datations nous parlent toujours de la première moitié du Vème s. ou du Vème s. en général.

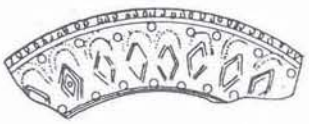

NOTES

(*) c/Copèrnic, 85. 08006 Barcelona.

(1) Dans le travail que nous sommes en train de réaliser, on a documenté presque 400 fragments de DS.P. distribués en 40 gisements dans toute la Catalogne.

(2) Quand nous parlons de DS.P. nous faisons référence aux productions provençales et languedociennes, puisque le matériel atlantique est absent sur la côte et le prélittoral méditerranéen et en tout cas ils limiteraient leur zone d'influence au centre de la Péninsule.

(3) A l'Université de Barcelone, on est en train de faire une série d'analyses des pâtes les plus représentatives du matériel local et d'importation, parmi lesquels y sont inclus certains des fragments présentés dans ce travail. Les résultats sont encore partiels et il faudra attendre pour obtenir une vision de l'ensemble de toutes les pièces analysées et pour pouvoir faire les interprétations correspondantes.

(4) Le fragment de Barcino rappelle certaines pièces de Clunia (Burgos) que nous avons eu l'occasion d'observer, bien qu'on ne puisse pas les considérer d'une même production.

* *
*

BIBLIOGRAPHIE

Bacaria 1991 : A. BACARIA, Les ceràmiques paleocristianes del Penedès, Miscel.lània Penedesenca, Gelida, 1991 (en premsa).

Guma 1990 : M. GUMA, Les ceràmiques importades de la villa romana de Darró (Vilanova i la Geltrù) : africanes, galliques i corinties, Tesi de Llicenciatura, Universitat de Barcelona, 1990.

T'eda 1989 : T'EDA, Un abocador del segle V d.C. en el Fórum Provincial de Tarraco, Tarragona, 1989 (p. 156-172).

DISCUSSION

Président de séance : L. RIVET

Lucien RIVET : *Merci d'avoir fait cette communication en français. Est-il possible, sans passer par les méthodes physico-chimiques, de dégager dans ce matériel une unité ou une diversité ?*

Albert BACARIA : *Non, je crois qu'il n'y a pas d'uniformité, sauf pour les gisements de Roses et Platja Artigues où il y a un parallélisme de la pâte, de la technique, des décors ; mais je ne crois pas qu'il y ait une production globale des imitations. Il y a plusieurs petits ateliers qui produisent, mais je ne sais pas où ils produisent.*

Lucien RIVET : *Y-a-t-il des questions sur ces petites productions, sur les décors, par exemple ?*

Albert BACARIA : *Ce sont des décors très caractéristiques : palmettes, rouelles, etc. Il y a beaucoup de parallélismes avec les poinçons de DS.P., mais on ne retrouve pas exactement les mêmes.*

Yves RIGOIR : *Il y a un élément qui peut être chronologique. Toutes ces imitations s'inspirent des productions languedociennes et non des productions provençales ; or il est à peu près établi que les productions languedociennes sont apparues avant les productions provençales On sait également que des imitations de productions provençales auraient pu être faites dans ces régions puisqu'il y a aussi du matériel importé de la région marseillaise. Il est donc plausible, comme vous le dites, de placer ces imitations au début du Vème s.*

Lucien RIVET : *Donc, pour que cet argument soit valable, cela voudrait tout simplement dire, tout de même, que ces imitations interviennent quand les productions languedociennes ont l'exclusivité des exportations sur la côte catalane.*

Yves RIGOIR : *Mais justement, il ne semble pas qu'il y ait d'exclusivité, ni pour l'une, ni pour l'autre.*

Lucien RIVET : *Si, pendant 20 ans, avant que les productions provençales arrivent.*

Yves RIGOIR : *Oui, au début, c'est possible.*

Lucien RIVET : *Deuxième question. Connaît-on, ailleurs qu'en Espagne, des groupements aussi importants (comme ici, avec une quarantaine de tessons) d'imitations de DS.P. ?*

Alain FERDIERE : *Il y a un certain temps, on a publié avec Y. Rigoir des petits tessons provenant des pays de la Loire moyenne (Touraine, Orléanais, etc), mais il n'y avait pas de formes très caractéristiques. On trouve énormément de ces imitations de décors, contemporains des DS.P., sur des pâtes ardoisées, de type Terra Nigra, qui ne sont pas engobées. C'est très caractéristique de cette région-là.*

Lucien RIVET : *Enormément, cela veut dire combien ?*

Alain FERDIERE : *Je veux dire que, sur les sites, on en trouve plus que de véritables DS.P.*

Lucien RIVET : *C'est-à-dire ?*

Alain FERDIERE : *Quelques unités sur chaque site, mais on en connaît sur pratiquement tous les sites qui ont des phases d'occupation du très Haut Moyen-Age ou de l'Antiquité très tardive. Sur l'ensemble de la région, il y en a des dizaines.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Christophe PELLECUER (*)
Hervé POMAREDES (**)

LA CÉRAMIQUE COMMUNE "BRUNE ORANGÉ BITERROISE" (B.O.B.) UNE PRODUCTION LANGUEDOCIENNE DES IIème-IIIème SIÈCLES APRÈS J.-C.

Une production de céramique commune à "bord noirci" et "patine cendrée" a été récemment isolée dans le territoire de la cité antique de Béziers par Marianne Dodinet et Jacques Leblanc (1). Cette première étude a eu le mérite de préciser l'identité d'une catégorie de céramique, bien représentée sur les sites languedociens, et d'en fixer le lieu de fabrication, à savoir la vallée du Libron (Hérault). Une ébauche de typologie, d'une dizaine de formes, a pu ainsi être proposée ainsi que plusieurs axes de recherche portant sur la distinction de modules, la chronologie... La présence dans le répertoire biterrois de formes de vaisselle de cuisine (Hayes 23B, 196 et 197), par ailleurs largement diffusées à l'échelle du bassin méditerranéen par les ateliers africains, inscrit cette production régionale dans un courant plus vaste et amène à s'interroger sur la valeur économique et culturelle de cette céramique.

Notre contribution (2) a été voulue comme le prolongement nécessaire de ce premier travail et participe à une dynamique régionale qui visera à clarifier la notion de céramique commune gallo-romaine en Languedoc (3). Nous avons donc décidé de quitter l'atelier pour prendre en compte le matériel issu des sites de consommation, afin de mieux percevoir la chronologie de la production biterroise et les tendances de diffusion. Pour des raisons pratiques, les sites de la micro-région du Bassin de Thau -portion du littoral entre Agde et Montpellier- ont été retenus préférentiellement (4). La base documentaire rassemblée pour ce travail porte sur plus de 800 fragments de bords (Fig. 1).

Nous proposons de dénommer cette céramique "Céramique Commune Brune Orangé Biterroise" (en abrégé, B.O.B.), en espérant que les lignes qui suivent permettront de fixer et de justifier cette appellation.

I. DEFINITION TECHNIQUE

Un examen à l'oeil nu des différentes séries prises en compte permet de rendre compte de la relative homogénéité de la production avec une variation de couleur de l'orangé au rouge, avec une forte dominante de teintes brunes. Il n'en est pas de même pour la dureté de la pâte -et donc probablement du degré de cuisson- mais aussi pour les inclusions où dominent largement de fines particules brillantes -mica ?-. Leur abondance est inégale suivant les exemplaires mais leur présence caractérise clairement la B.O.B. Signalons, pour un groupe de production marginal, l'utilisation d'un dégraissant plus grossier (1 mm et plus) que nous interprétons comme des grains de quartz.

La question de la "patine cendrée" (5), qui nous avait paru primordiale au début de notre étude, est devenue, au fur et à mesure du développement de l'enquête, très secondaire. Même si cet aspect de surface se rencontre sur les productions biterroises, il n'est jamais systématique et ne nous paraît pas indispensable pour caractériser ce groupe. Pour la vaisselle de cuisine, même d'inspiration méditerranéenne, la teinte brune propre à la B.O.B. semble suffire pour les parois extérieures des récipients.

Nous insisterons plus volontiers sur la fréquence, sur nos sites de consommation, d'exemplaires à l'aspect de "surcuit". Cette céramique s'individualise par un épiderme bleu-noir, avec une coloration rouge dans le cœur de la pâte. Elle est alors très dure, "sonnante" et ses cassures sont très franches. Ces lots se distinguent nettement de productions à pâte tendre, aux couleurs claires, plus proches de l'orangé. Entre ces extrêmes, il existe évidemment un large éventail de variantes que nous croyons liées, là encore, au degré de cuisson. Quel sens donner à cette extrême diversité ?

L'échantillonnage de sites de référence ne permet pas de trancher avec certitude entre une interprétation liée à la multiplicité des ateliers et du savoir-faire et une proposition faisant intervenir une notion d'évolution. Tout essai de quantification a échoué, faute de pouvoir définir précisément des classes de couleur entre les extrêmes. Nous restons cependant persuadé que la seconde hypothèse de travail reste la bonne et que l'aspect "surcuit" caractérise les productions les plus

Site	A1	A2	B1	B2	B3	B4	C1	C2	C3	E1	F1	F2	F3	F4	F5	F6	G1	G2	G3	G4	NC	T/catégories	T/sites
Agde/Embonne.	56	4	13		6		19	2	12			1			2	8		18	5	4	23	173	
	24		9		7		3								1			4		1	20	69	242
Cournonsec /St.Martin	6	3	3				3											1				16	
																						0	16
Florensac/Font. d'Andrieux	2			1															2			5	
	3		1																			4	9
Fontes/Prades.				1			1	1			1							1	1			6	
																						0	6
Loupian/Pallas	8	1	3			1	3		2													18	
	7	1	6			1	4		2									1				22	40
Loupian/Prés Bas	3	10	2				1										1					17	
	4																	2				6	23
Loupian/Vignaux	1																				2	3	
																						0	3
Lunel-Viel/Quartier Ouest	4		1															1	1			7	
																						0	7
Meze/Mas Lavit	50	5	33	1	1	1	20	2	10		1						1	4	2			131	
	27		15	1	2	1	18	2	6	1					1			2	2			78	209
Meze/St.André			1				1															2	
	1						1															2	4
Meze/Yeuses	2	3	1				1															7	
	5	1	1				2		2													11	18
Montagnac/Pabiran	6		4				4		2									3	1			20	
	2		1				1								1		2					7	27
Montbazin/Avenasses	2				1		4		1												1	9	
																						0	9
MontBazin/Forum Domitii	15	2	4				11		5												10	47	
																						0	47
Peret/Fignols	29	8	1				1									2	4	12		1	9	67	
	9																	1			1	11	78
Pinet/Majone	7	12							1													20	
	9	1	7		2		8											4				31	51
Pinet/St.Epuration	6	3	1		1		2											1				14	
			1				1															2	16
Sete/Barrou		1																				1	
		2																1				3	4
Vic/ Cagarache	1																					1	
																						0	1
Villetelle/Ambrussum	1		2																			2	
																						0	2
T.général/formes	290	57	110	4	20	4	109	7	43	1	2	1	0	0	5	10	8	56	14	6	66	812	812
dont ex. prod. surcuites	91	5	41	1	11	2	38	2	10	1	0	0	0	0	3	0	2	15	2	1	21		
																		Total Général 812					

Figure 1 - Répartition typologique de la Céramique Brune Orangé Biterroise pour 20 sites languedociens (pour chaque site et pour chaque forme, deux valeurs : le nombre de fragments de lèvres en céramique Brune Orangé et en production d'aspect bleuté "surcuit").

tardives (6). Alors que le tournage des récipients ne subit aucun "abâtardissement" notable, cette évolution technique ne correspondrait pas à une péjoration technique mais à un choix raisonné sur lequel il faudra s'interroger (recherche de qualité, aspect...).

II. DEFINITION TYPOLOGIQUE

1. Les formes.

Cette approche typologique utilise la première classification, élaborée par M. Dodinet et J. Leblanc, qui comprenait dix formes. Nous avons d'abord tenté de préciser la définition de ces premiers éléments puis, au fur et à mesure de l'analyse, dix nouvelles autres formes ont pu être créées. Malgré cet effort, il est évident que la typologie de la céramique Brune Orangé Biterroise est loin d'être close. Nous donnons, à titre d'exemple, une planche de formes non classées (Fig. 11), en attente d'un développement de cette étude.

Le classement adopté est la méthode utilisée par le groupe CATHMA et appliquée pour l'étude des céramiques communes gallo-romaines tardives, soit une dénomination combinant des lettres -en référence au type général de récipient- (7) et un numéro d'ordre -isolant la forme reconnue et/ou la variante de lèvre.

A1 (=Dodinet 3)(Fig. 2, 4 et 5) : urne caractérisée par une lèvre de forme triangulaire dont la surface externe peut être noircie. De nombreuses variantes pourraient être distinguées tant au point de vue de la chronologie que pour définir la production des multiples ateliers biterrois. Les diamètres évoluent entre 10 et 19 cm avec une valeur centrale autour de 13 cm. On signalera l'existence d'un exemplaire de 21 cm de diamètre sur l'atelier de Laurens (8).

A2 (= Dodinet 4)(Fig. 2) : urne à lèvre épaissie en bourrelet, déversée vers l'extérieur et munie d'un col resserré. Les diamètres sont compris entre 6 et 16 cm. Pour les plus petits modules, l'existence d'exemplaires munis d'une anse, du type vase à liquide, pourrait être proposée pour expliquer la grande diversité des classes de diamètres. Une telle distinction a été opérée pour la forme A1 dont les petits modules ont été regroupés sous l'appellation F1.

B1 (= Dodinet 2)(Fig. 2, 6 et 7) : marmite ou casserole à carène vive. La lèvre est moulurée, convexe et facettée à l'extérieur. Le fond est arrondi et peut comporter

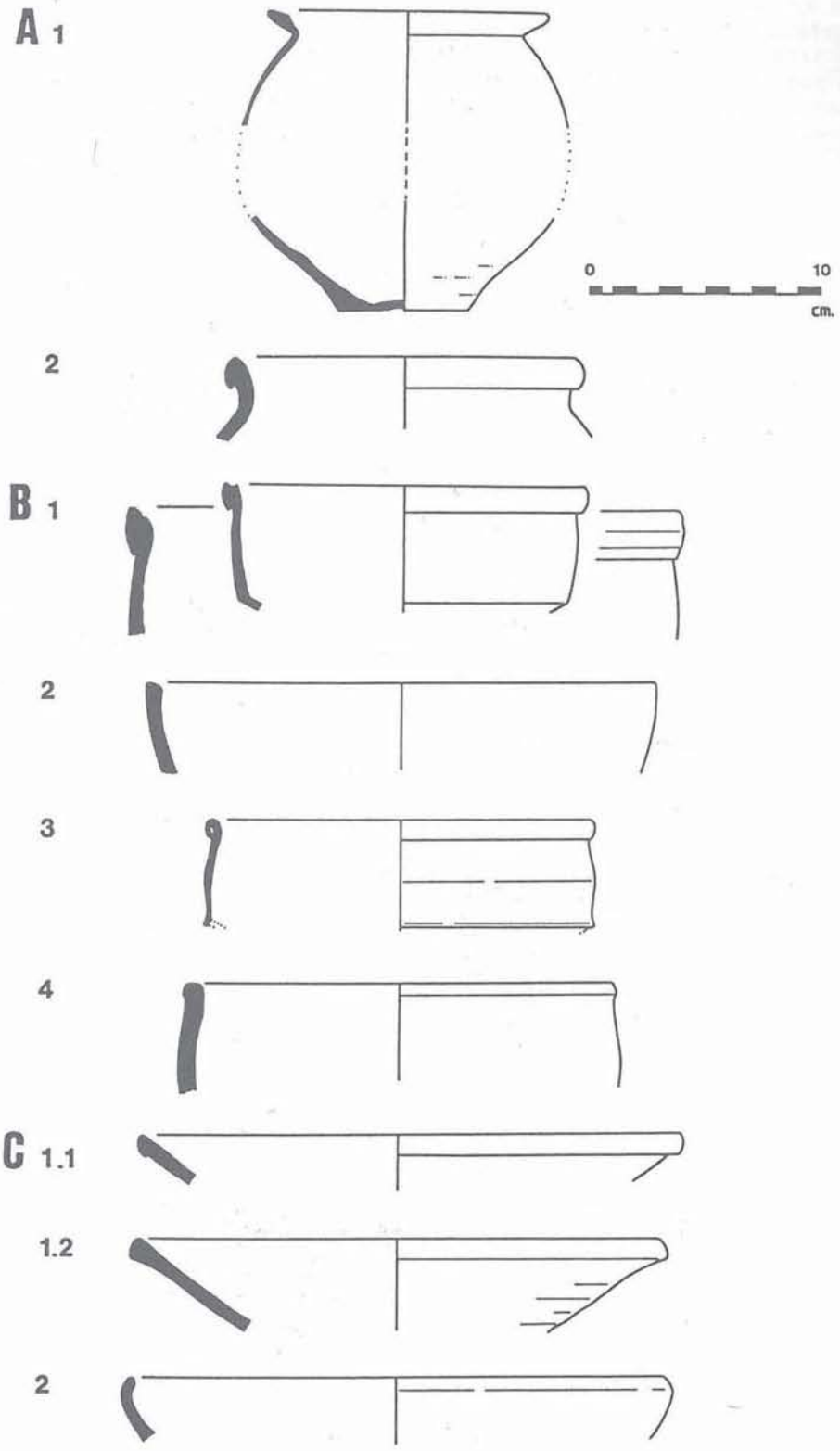

Figure 2 - Typologie de la Céramique Brune Orangé Biterroise (I) :
urnes A1 et A2, marmite B1 (H. 197), bol ou marmite B2, bol B3, marmite B4,
coupe/couvercle C1 (variante 1 = H. 185 et variante 2 = H. 196), assiette ou poêlon C2 (Lamb. 9 ?, H. 181 ?).

des stries. De nombreux exemplaires sont noircis à l'extérieur sans que cela soit systématique. Les diamètres sont compris entre 15 et 36 cm avec deux modules possibles autour de 18 et 23 cm. Proches ou identiques à la forme H. 197 de la céramique africaine de cuisine.

B2 (Fig. 2) : bol ou marmite à bord droit, biseauté vers l'intérieur. Deux exemplaires ont un diamètre d'ouverture de l'ordre de 21 cm.

B3 (Fig. 2 et 9) : bol à carène vive saillante. Sur plusieurs exemplaires, on observe nettement le repli de pâte qui a permis de former la lèvre ronde. La faible épaisseur des parois est une caractéristique supplémentaire de cette forme. les diamètres sont compris entre 15 et 17 cm.

B4 (Fig. 2) : bol ou marmite se définissant par une lèvre ronde et un départ de panse concave. Vu la mauvaise conservation des exemplaires connus, il est difficile de préciser s'il s'agit, là encore, de récipients carénés ou non. Diamètre autour de 20 cm.

C1 (= Dodinet 1)(Fig. 2, 6 et 8) : coupe/couvercle à

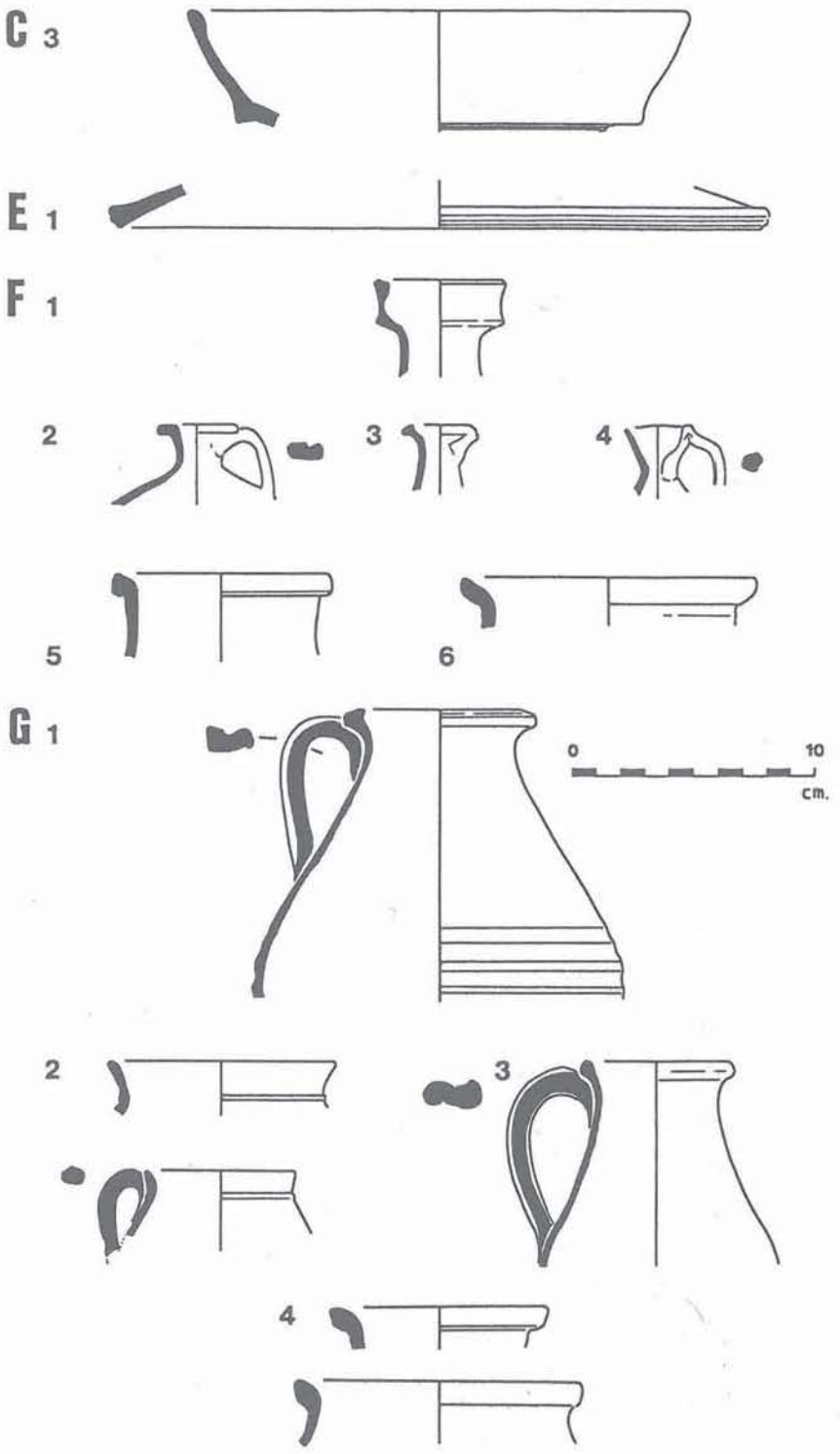

Figure 3 - Typologie de la Céramique Brune Orangé Biterroise (II) :
poêlon C3 (H. 23B), couvercle E1, olpés à col étroit F1 à 4, olpés à col large F5 et 6,
pichet G1, gobelet ansé G2, pichets G3 et 4.

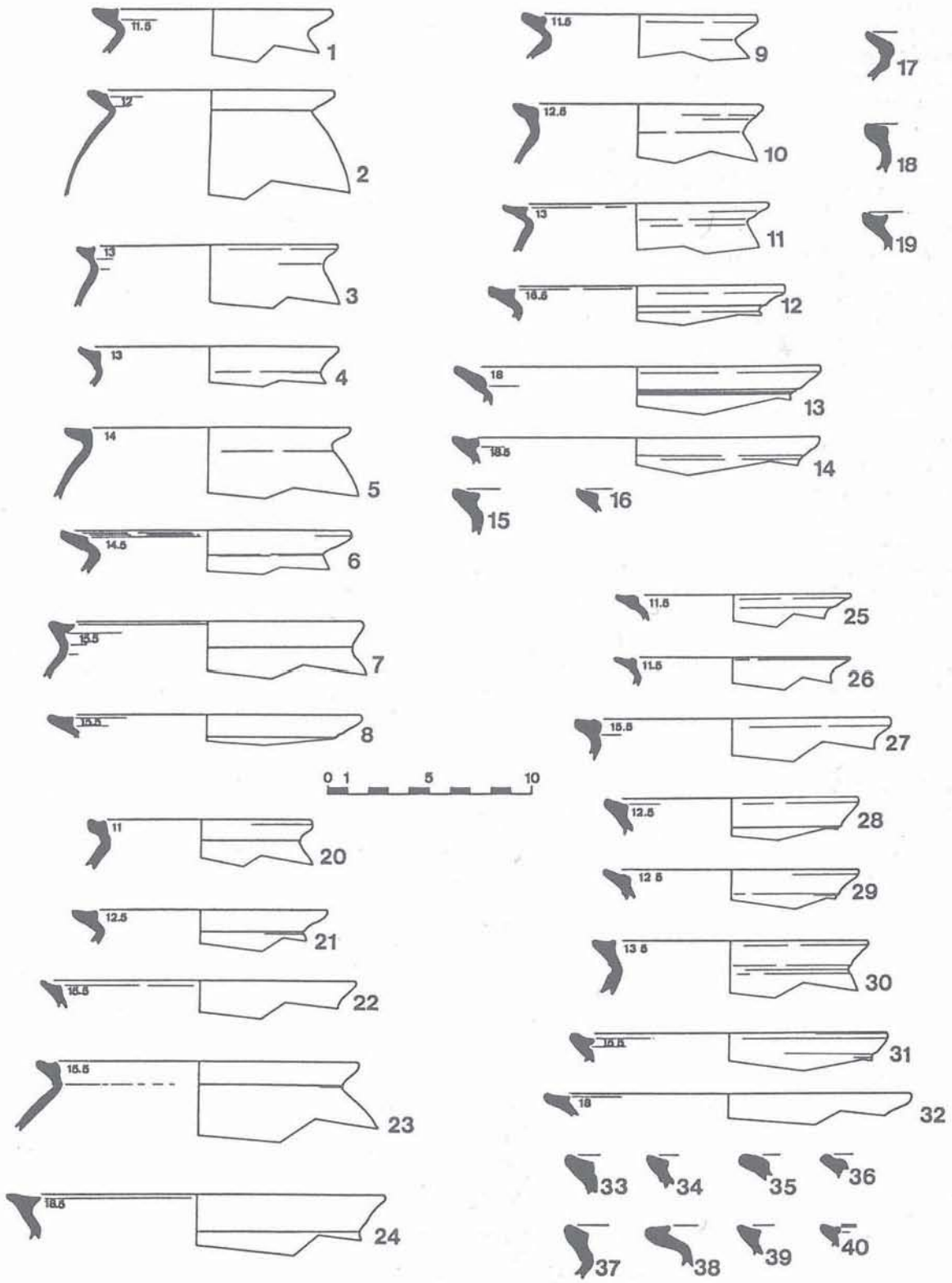

Figure 4 - Urnes A1. 1-8 : Agde/Embonne ; 9-16 : Loupian/Les Prés-Bas ; 17-19 : Florensac/Fontaine-d'Andrieux ; 22-23 : Lunel Viel/Quartier Ouest ; 24 : Villetelle/Ambrussum ; 25-26 : Pinet, Mèze/Mas-Lavit.

rapprocher des formes H. 185 et 196 de la céramique africaine de cuisine.

C1. 1 - bord en amande, saillant vers l'extérieur (H.185).

C1. 2 - bord légèrement épaissi vers l'extérieur (H.196).

Les diamètres oscillent entre 13 et 35 cm avec deux modules possibles autour de 18 cm et de 22/23 cm.

C2 (= Dodinet 9)(Fig. 2) : plat à paroi convexe et à bord légèrement rentrant. Diamètre de l'ordre de 23 cm.

Faute de pouvoir disposer d'exemplaires complets, nous laisserons de côté le rapprochement de cette forme avec le type Lamb. 9 (9), H. 181 ou même H. 27.

C3 (= Dodinet 10)(Fig. 3) : écuelle ou poêlon à rapprocher des formes africaines H. 23 A et B.

C3. 1 - variante H. 23 B.

C3. 2 - variante H. 23 A.

E1 (= Dodinet 1A?)(Fig. 3 et 6) : couvercle à rebord épaissi et souligné par plusieurs cannelures. A partir d'exemplaires recueillis sur un site d'atelier (Servian), on peut restituer, pour cette forme, un bouton de préhension de faible diamètre, adoptant une forme cylindrique. Les diamètres d'ouverture de cette forme sont à assimiler à ceux de la coupe/couvercle de type C1.

F1 (= Dodinet 5)(Fig. 3) : cruche à col étroit, à une seule anse (?). Sa lèvre est verticale, en bandeau. Diamètres compris entre 6 et 9 cm (avec deux modules possibles autour de 6/7 cm et de 9 cm).

F2 (= Dodinet 6)(Fig. 3) : cruche à col étroit, à une seule anse. La lèvre est épaisse et déversée.

F3 (= Dodinet 7)(Fig. 3) : cruche à col étroit, à une seule anse. La lèvre est épaissie et se déverse, formant un bord annulaire horizontal.

F4 (= Dodinet 8)(Fig. 3) : cruche à col étroit, à une seule anse. Il s'agit d'un bord droit, pincé. Il faut rapprocher la forme F4 de celle des productions kaolinitiques du Haut Empire.

F5 (Fig. 3 et 11) : cruche à col droit, à une seule anse (?). La lèvre quadrangulaire est soulignée au raccord avec le col par un coup d'outil.

F6 (Fig. 3) : cruche à col droit ou à col étroit ? Elle s'individualise par une lèvre éversée à profil sinueux. Les diamètres varient entre 6 et 15 cm.

G1 (Fig. 3 et 9) : pichet doté d'une lèvre triangulaire, massive mais qu'il faut rapprocher de celle de la forme A1 (notion de service ?). Le départ de l'anse unique est collé contre la lèvre ; les diamètres observés sont de l'ordre de 7/8 cm.

G2 (Fig. 3, 9 et 10) : gobelet ovoïde à une seule anse (section ovale). La lèvre éversée est soulignée, à son raccord avec la panse, par une moulure. Cette forme a des parallèles évidents dans les productions fines du Haut Empire, voire dans les productions de Dérivées des Sigillées Claires B/Luisante (DS.R.B/L) -forme Desbat 68-. Les diamètres sont compris entre 6 et 11 cm, avec pour valeur centrale 9 cm.

G3 (Fig. 3 et 9) : pichet piriforme muni d'une anse. La lèvre éversée est étirée et marquée par un léger bourrelet. De nombreuses variantes sont probables. Les diamètres relevés appartiennent à l'intervalle 7/14 cm.

G4 (Fig. 3) : probable pichet dont la forme générale pourrait être rapprochée de la précédente. La lèvre, de même conception, est soulignée par un coup d'outil et adopte ainsi un profil plus anguleux. Diamètre de l'ordre de 13 cm.

2. Modules et services.

Le choix des formes produites ne se justifie encore que très partiellement mais une certaine cohérence paraît se dégager à partir de deux exemples significatifs.

Une ébauche de service pourrait se dégager à partir de l'urne A1 et du pichet G1, qui se caractérisent, tous deux, par un profil à lèvre triangulaire (Fig. 5). Un exemplaire de forme ouverte (type C) a été reconnu mais semble unique à ce jour.

Il en est de même pour l'urne A2 pour laquelle nous avons déjà noté l'amplitude des diamètres d'ouverture attestés, les plus réduits appartenant peut-être à des formes fermées.

Un service plus classique est constitué par les formes inspirées des types africains H. 23 B (plat à cuire), H. 196 (couvercle) et H.196 (marmite). Un graphique cumulé des diamètres d'ouverture pour les trois types de récipients (Fig. 12) met en valeur un nette corrélation entre les coupes/couvercles et les marmites. Chacun présente deux modules principaux, aux valeurs identiques (autour de 18 et 22/23 cm). On peut supposer,

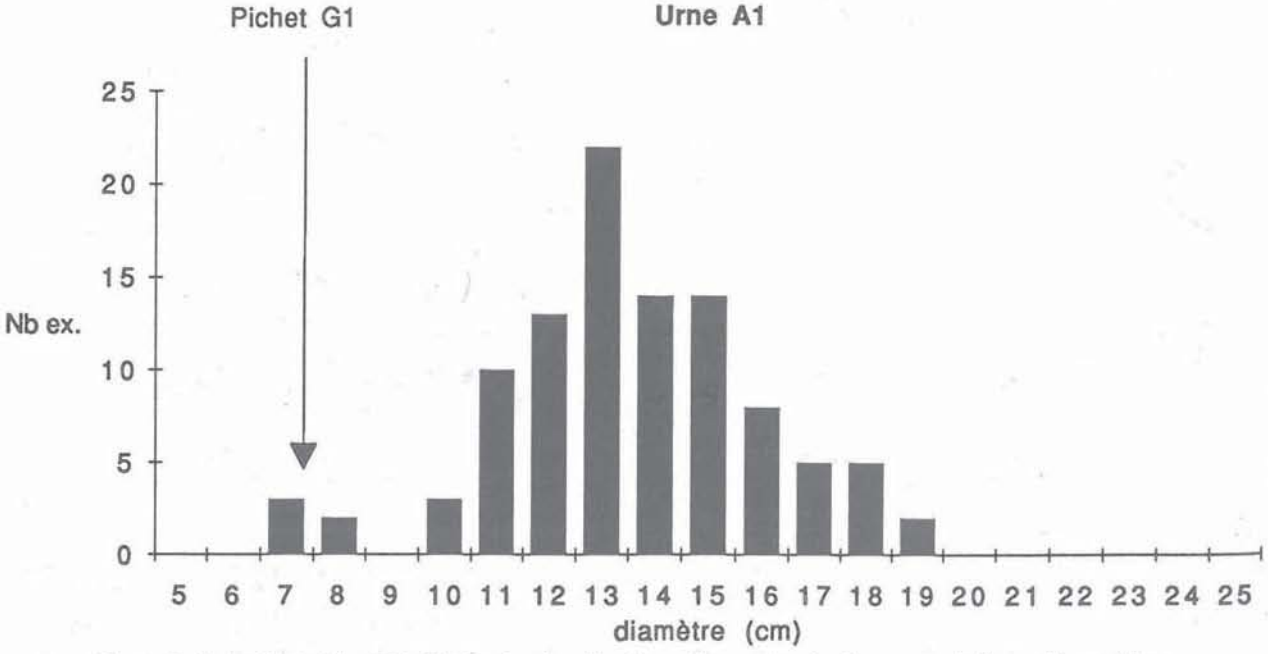

Figure 5 - Urne A1 et pichet G1. Distribution des diamètres d'ouverture des fragments de lèvres triangulaires.

avec moins de certitude, l'existence de deux autres valeurs centrales, un petit module vers 13/15 cm, un très grand module vers 33/35 cm (10). Si le couvercle sert bien à recouvrir les marmites, la situation du plat à cuire est moins évidente mais cela tient essentiellement à la faiblesse de notre échantillonnage. On constatera seulement que les diamètres reconnus pour cette dernière forme s'insèrent bien dans l'intervalle défini pour les deux premiers, à l'exception des valeurs extrêmes.

III. ZONE DE PRODUCTION

En 1988, cinq ateliers étaient isolés à proximité du ruisseau du Libron, au nord et nord-est de l'agglomération de Béziers (Hérault), sur les communes de Béziers, de Boujan-sur-Libron, de Corneilhan, de Laurens et de Servian. Ce secteur du Biterrois bénéficie d'une longue tradition d'artisanat potier, au moins depuis les productions d'amphores gauloises jusqu'à l'époque

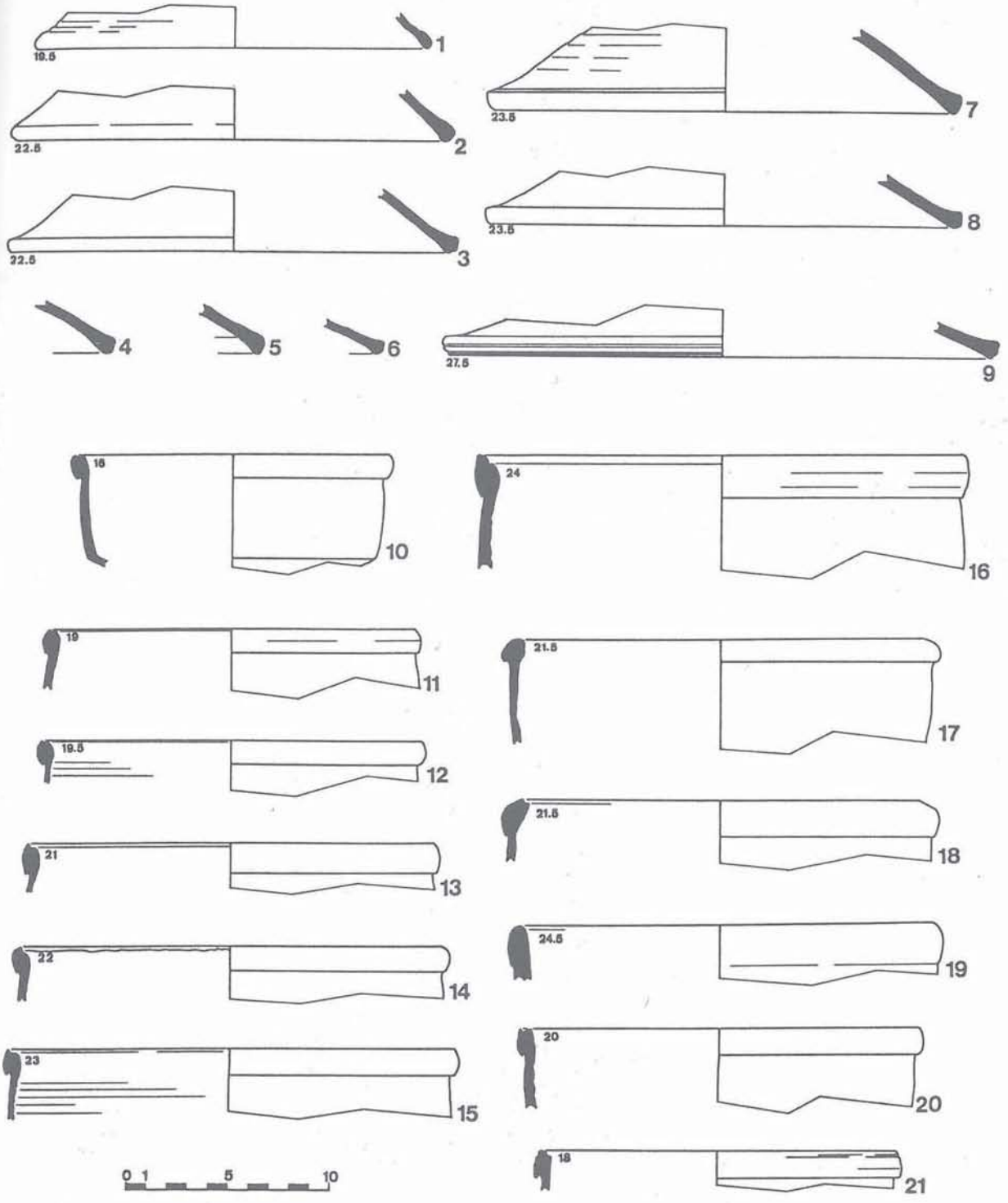

Figure 6 - Coupe/couvercle C1 ; 1-8 : Agde/Embonne ; couvercle E1, 9 : Agde/Embonne ; marmite B1, 10-15 : Agde/Embonne ; 16 et 20 : Loupian/Les Prés-Bas ; 17-18 : Villetelle/Ambrussum ; 19 : Servian, atelier de Bourgade ; 21, Mèze/Mas-Lavit.

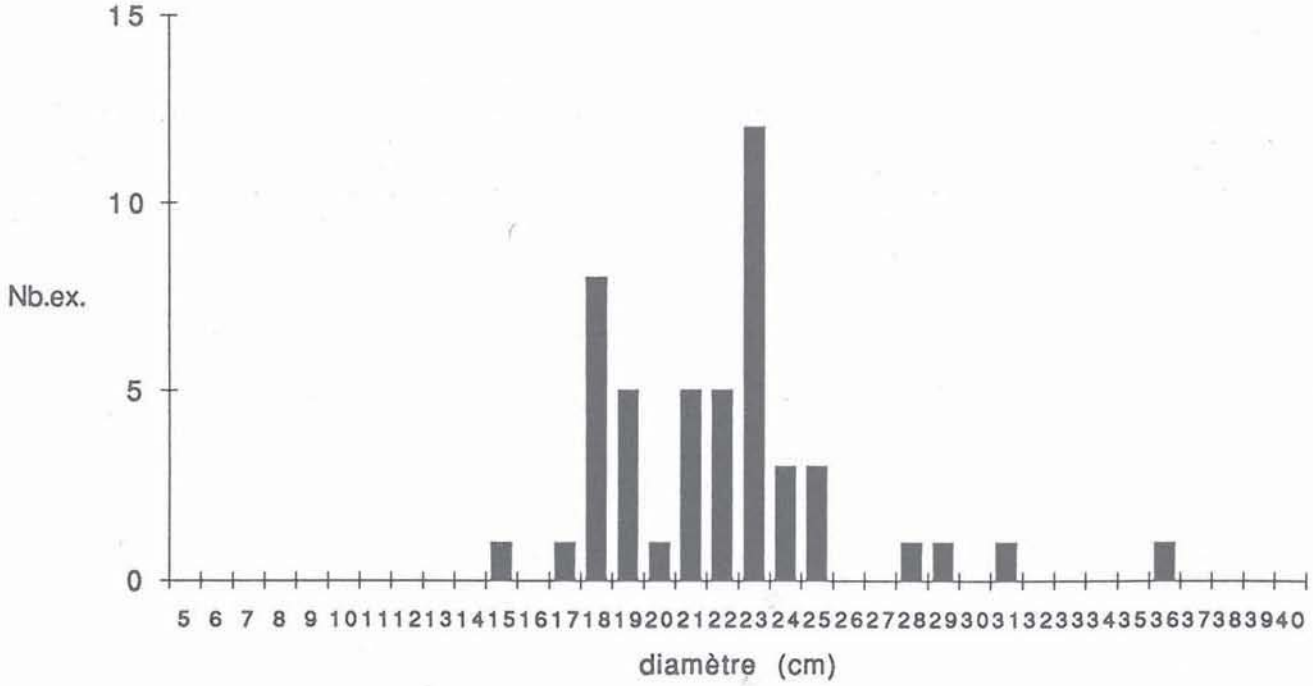

Figure 7 - Marmite B1. Distribution des diamètres d'ouverture.

médiévale (11), voire jusqu'aux tuileries contemporaines.

Nous avons été amenés, au cours de notre étude, à réaliser une collecte de référence sur l'un de ses ateliers, le Mas de Bourgade (Servian, Hérault). Le site est à proximité immédiate de la Voie Domitienne, à 400 m à l'ouest du ruisseau de la Baume, affluent du Libron, sur un léger relief. Des bancs d'argile affleurent à proximité du site.

Trois fours seraient individualisables ainsi que plusieurs dépotoirs de céramique dont un à amphores gauloises (12). Lors de notre passage, nous avons pu observer la présence d'éléments de parois de four, parfois légèrement vitrifiés. Sur l'une des concentrations de céramique, exclusivement constituées de production locale, nous estimons la densité du mobilier à environ 500 frag./m^2 ! Un seul élément surcuit, déformé, a été recueilli. Parmi les tessons récoltés, les

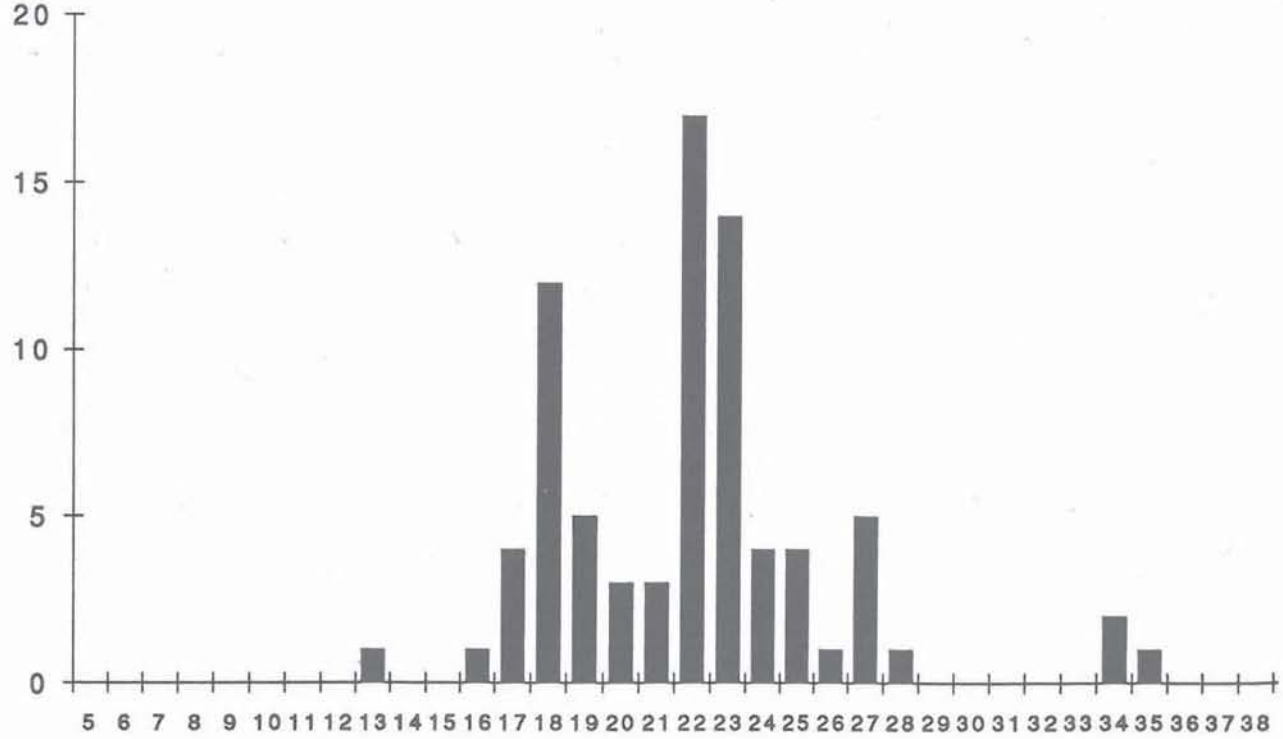

Figure 8 - Coupe/Couvercle E1 et C1. Distribution des diamètres d'ouverture.

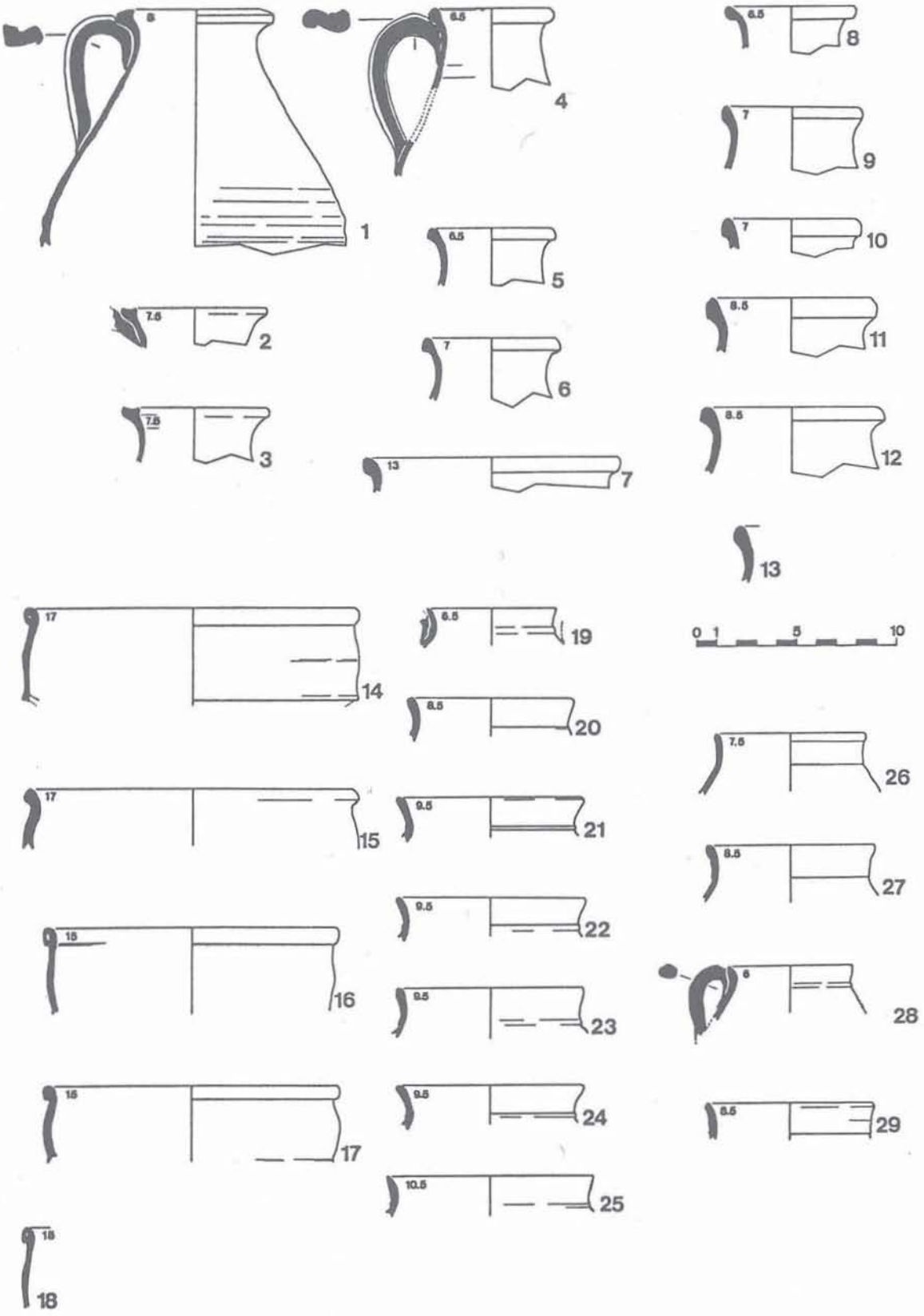

Figure 9 - Pichet G1 ; 1 : Loupian/Les Prés-Bas ; 2-3 : Agde/Embonne ; pichet G3, 4-7 : Agde/Embonne ; 8-11 : Loupian/Les Prés-Bas ; 12 : Sète/Barrou ; 13 : Florensac ; bol B3, 14-18 : Agde/Embonne ; pichet G2, 19-25 : Agde/Embonne ; 26-27 : Lunel_Viel/Quartier Ouest ; 28 : Loupian/Les Prés-Bas ; 29 : Mèze/Mas- Lavit.

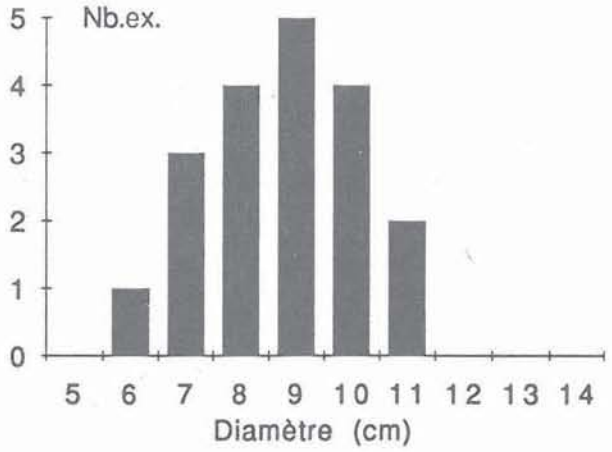

Figure 10 - Pichet ansé G2.
Distribution des diamètres d'ouverture.

formes suivantes ont pu être reconnues : urnes A1, A2 ; bol B2 ; Bol B1/H. 197 ; coupes/couvercles C1/H. 196 et E1 ; assiette C2 ; plat C3/H. 23B ; pichet G1 ; cruches F2 et F3 ; plusieurs formes n'ont pas été classées.

Cette rapide vérification a permis de confirmer, si besoin était, l'origine locale de la céramique étudiée. Les données de surface, tant par la densité des matériaux que par les éléments associés, en sont les indices évidents. L'organisation de la production de cet atelier a pu être définie. A côté des amphores gauloises 4, les potiers fabriquaient tout aussi bien des céramiques communes (vases à liquides, urnes, mais aussi des vases à cuire aux formes empruntées au répertoire africain), que des petits récipients, à rapprocher des productions à parois fines. Cette même diversité a été observée sur un atelier inédit, fouillé sur la commune de Servian où la céramique commune biterroise accompagne des productions à engobe plombifère (13).

Si aucune information ne permet, à ce jour, d'élargir le secteur de production, il convient de ne pas réduire le réseau des ateliers biterrois aux six unités connues à ce jour. Le hasard des découvertes ou, mieux, un programme de prospection systématique permettront d'en restituer la densité réelle. Aux portes de l'agglomération antique de Béziers et au centre de son territoire densément occupé, la zone potière du Libron se distingue par une production élargie -depuis les matériaux de construction, l'amphore, jusqu'à la céramique fine- ouverte aux influences méditerranéennes.

IV. LES PRODUCTIONS DE CERAMIQUE COMMUNE, CARACTERISATION

1. Tendances générales.

Le mobilier pris en compte sur les sites de consommation retenus permet, quant à lui, de définir à quel type de demande répondait la production des ateliers biterrois. Les valeurs de la base de données ont été organisées selon deux graphes distincts (Fig. 13 et 14).

Le premier (Fig. 13), plus analytique, montre, en nombre réel, la répartition par formes définies. Les représentations obtenues témoignent des succès très inégaux de chacune de ces formes. L'écrasante représentation de l'urne A1 s'oppose au caractère anecdotique, voire à l'absence de représentation des cruches F1 à F4. Un tel écart ne peut pas être imputable au seul problème de reconnaissance ou de conservation de formes. A l'intérieur de chaque catégorie, on observe la prédominance d'un type privilégié :

- l'urne A1
- la marmite B1
- le couvercle C1
- le gobelet G4.

A eux seuls, ces quatre récipients représentent les deux tiers du stock retrouvé sur les sites de référence, relèguant les autres formes à une présence quasi anecdotique.

Le second graphique (Fig. 14), plus synthétique, propose, exprimée en pourcentage, une répartition par grandes familles de récipients :

- Les ateliers de B.O.B. livrent, pour plus de 40 % du stock retrouvé, des urnes (petit stockage et cuisson), répondant ainsi à la vocation principale des centres producteurs de céramiques communes.
- Les formes ouvertes représentent plus de 35 % mais l'essentiel de ce lot est composé, à plus de 30 %, de vases à cuire de type africain. Les formes ouvertes restantes sont mal définies typologiquement et pour certaines pourraient être attribuées à une influence de même origine (formes C2 ou B3, par exemple).
- Les formes fermées, vases à liquides de tous types, ne constituent qu'une production marginale de l'ordre de 10 %. Soulignons à nouveau combien cette partie du répertoire de la céramique Brune Orangé Biterroise est proche des productions fines de ces mêmes ateliers et sûrement influencée par elles.
- Le stock restant, soit moins de 8 %, correspond aux formes non classées dont la répartition dans les grandes familles ne modifieraient que très peu les chiffres proposés précédemment.

2. La question des productions de type africain.

La mise en évidence d'imitations de céramique à "patine cendrée" et à "bord noirci" hors de la zone de production africaine a été révélée par une première approche de la production biterroise. A l'examen des sites de consommation, l'information la plus marquante est la spécialisation, avec plus de 30 % des exemplaires pris en compte, de ces mêmes ateliers dans ce répertoire importé.

Les fragments de la Fig. 6 permettent de juger de la fidélité relative des ateliers biterrois aux modèles africains. Pour la marmite B1/H. 197, on notera cependant la présence de variantes des rebords plus éloignés des prototypes les plus courants, ainsi qu'un exemplaire dont le fond n'est pas strié. La coupe/couvercle C1/H. 196 ne se distingue que par une certaine gracilité des parois, en regard de celles des équivalents africains de même diamètre. La documentation à notre disposition ne nous permet pas de juger de l'évolution de ce phénomène d'assimilation au cours du temps ou de caractériser l'un ou l'autre des ateliers dans le soin apporté à une réalisation fidèle.

Ce type de vaisselle semble s'adapter aux demandes en provenance de milieux culturels distincts, à des habitudes alimentaires, sinon à des pratiques culinaires

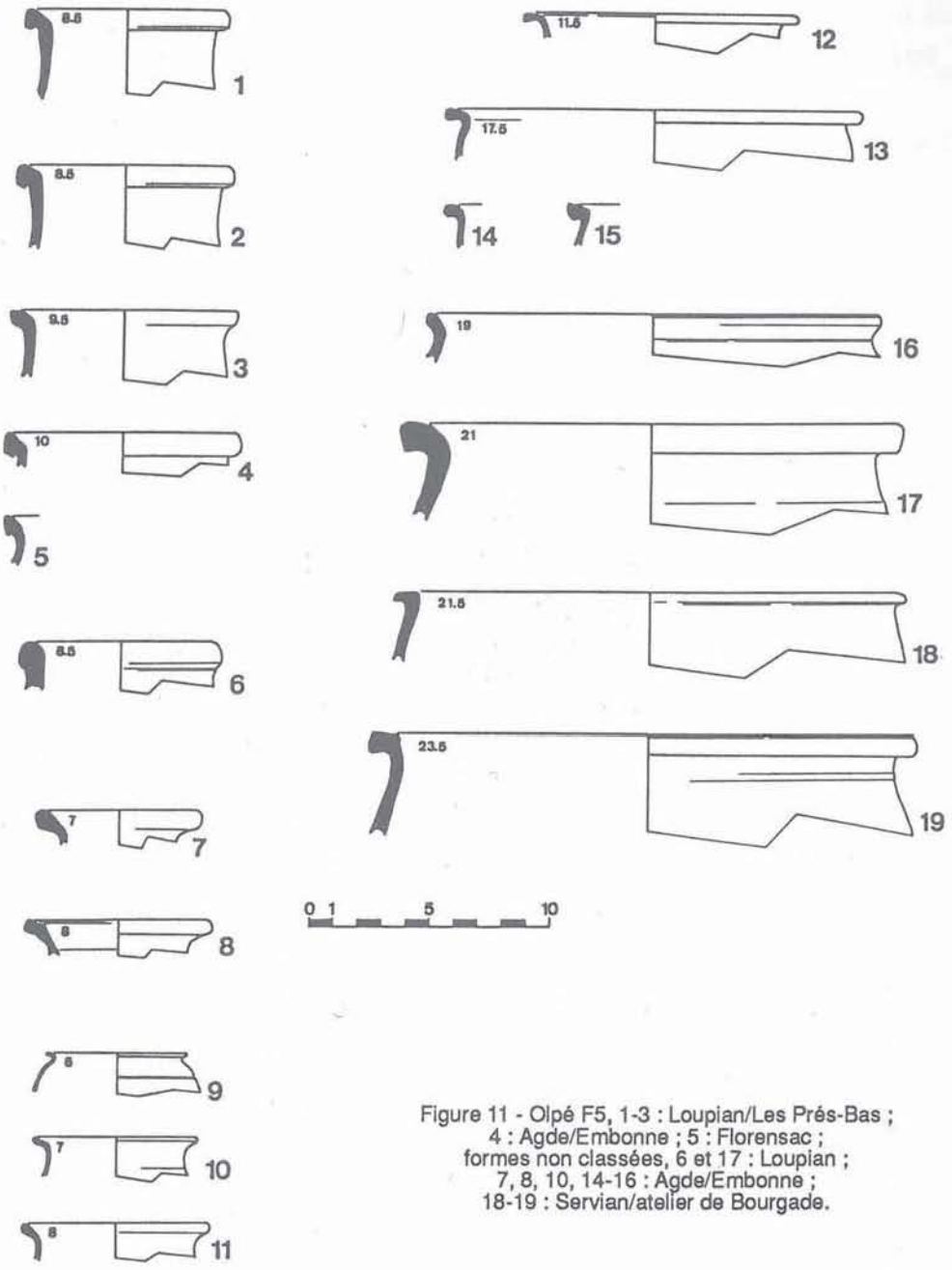

Figure 11 - Olpé F5, 1-3 : Loupian/Les Prés-Bas ;
4 : Agde/Embonne ; 5 : Florensac ;
formes non classées, 6 et 17 : Loupian ;
7, 8, 10, 14-16 : Agde/Embonne ;
18-19 : Servian/atelier de Bourgade.

spécifiques. Ce phénomène est ponctuellement mis en valeur dans ce secteur de la Narbonnaise par les séries provenant de deux sites sensiblement contemporains. Le mobilier de la ferme de la Combe de Fignols, à Péret (Hérault), appartient à la phase la plus récente d'un habitat occupé jusque dans la deuxième moitié du IIème s. ap. J.C. alors que les niveaux concernés du site d'Embonne, au Cap d'Agde (Agde, Hérault), appartiendraient à cette même deuxième moitié du IIème s. sinon au tout début du siècle suivant.

Le premier de ces gisements est situé à 30 km environ au nord-est de la zone de production et à 30 km du rivage de la Méditerranée. L'essentiel des céramiques fines récoltées est constitué par des bols Drag. 37 des productions tardives de La Graufesenque. Ce vaisselier très "conservateur" exclut toute autre production de céramique fine, continentale ou africaine. On peut considérer nulle la part des apports africains, toutes catégories confondues (14).

Le site d'Embonne, au Cap d'Agde, probable agglomération secondaire à vocation portuaire, est distant de 20 km du Libron. La chronologie des ensembles utilisés est définie par la présence de céramiques fines aux origines très diverses (DS. rhodanienne B avec les formes Desbat 1, 2, 12, 15, 19, 20, 66, 67 et 69 ; DS. méditerranéenne A avec les formes H. 9B et C, 14 et 16). Toutes catégories confondues, les productions africaines représentent ici plus de 3 %.

Les deux sites se fournissent très largement, au cours de la période considérée, auprès des ateliers biterrois comme en témoigne le nombre total de fragments recueillis (2000 fr. à Péret, 2248 fr. à Agde)(Fig. 15). La

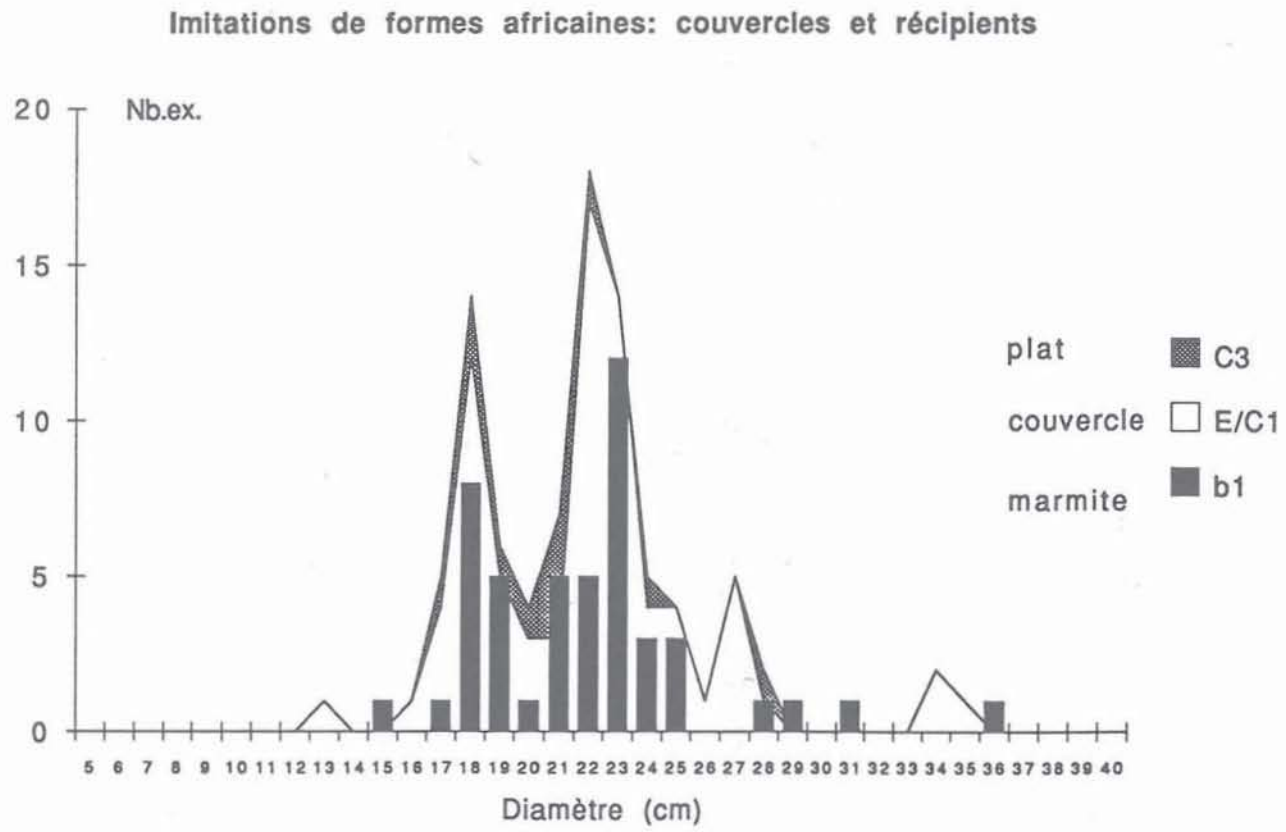

Figure 12 - Corrélations entre les diamètres d'ouverture des marmites B1 et des coupes/couvercles C1 pour deux valeurs centrales (18 et 22,5 cm).

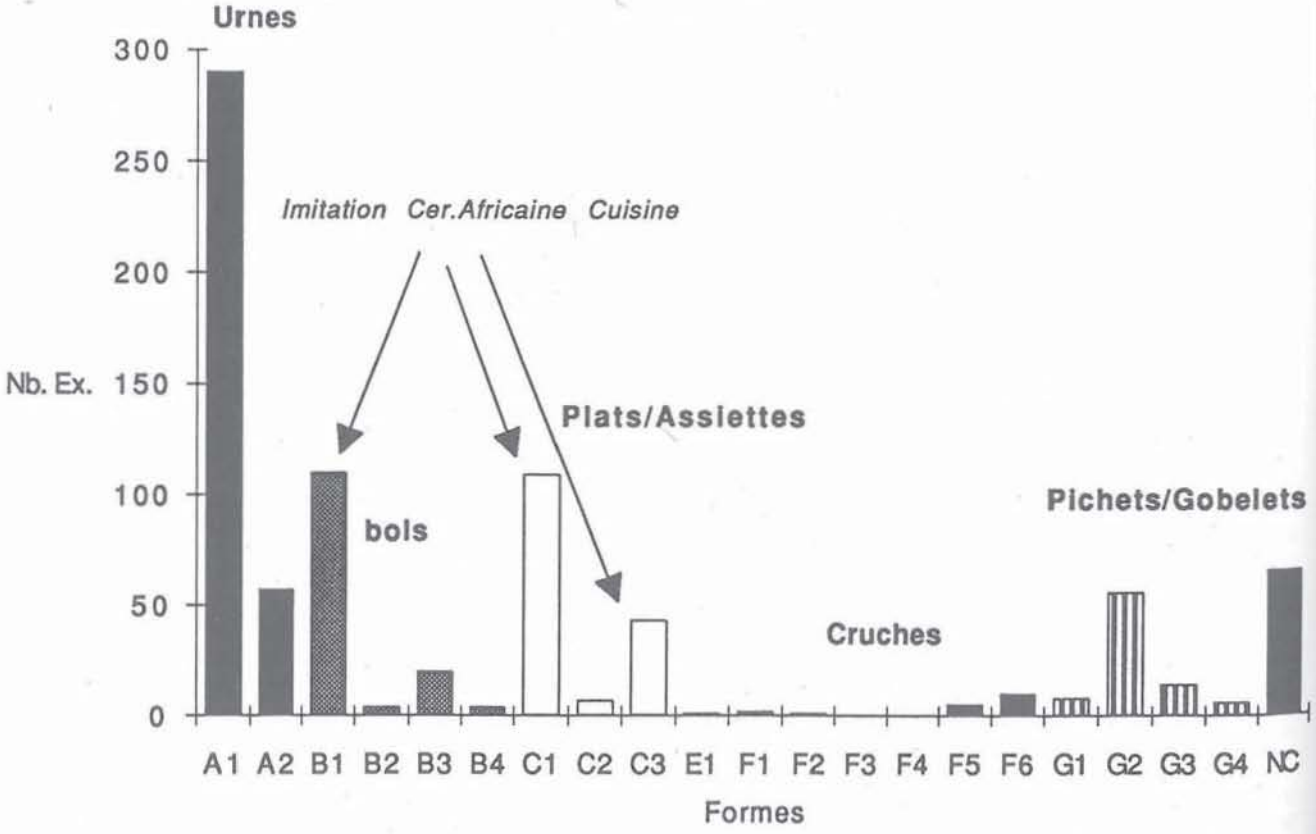

Figure 13 - Répartition de 812 fragments de lèvres selon les formes reconnues.

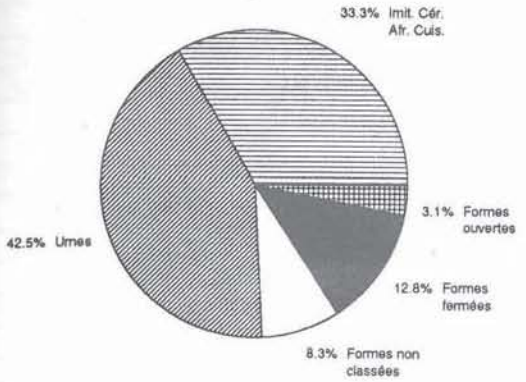

Figure 14 - Tendances de la production biterroise par grandes familles de récipients.

répartition par formes est proche dans les deux cas, avec de fortes représentations pour les types les plus diffusés régionalement (A1 et G2 principalement).

Il n'en est pas de même pour les formes inspirées du répertoire africain : pratiquement inexistantes à Péret, à l'exception de deux fragments d'attribution incertaine, une cinquantaine d'exemplaires est recensée à Agde. On dénombre, en outre, pour ce dernier site, une vingtaine d'exemplaires d'origine africaine mais le Biterrois fournit l'essentiel du vaisselier de cuisine sous forme de marmites et de plats à cuire ; à Péret, les urnes et les vases à liquide sont seuls utilisés tant dans les productions à pâte grise (23 % du stock total) que biterroises (35 %). Quelques rares plats à cuire sont à rechercher dans le lot des céramiques modelées (3 %). La distance est telle entre les deux ensembles que l'on peut se demander si, plus qu'un problème de sources d'approvisionnement céramique, il ne faut pas en rechercher les causes dans une géographie des habitudes alimentaires entre la zone littorale fortement romanisée et un arrière-pays plus attaché aux traditions indigènes.

Plus généralement, aux cours des IIème et IIIème s., il n'est pas toujours facile de percevoir les relations entre productions biterroises et africaines. Concurrence et complémentarité sont certainement des réalités que traduisent les chiffres fournis par les ensembles languedociens que nous proposons (Fig. 16). La faiblesse de l'échantillonnage encore disponible ne permet de formuler qu'un premier jeu d'hypothèses.

La date d'apparition sur le marché languedocien des premières importations africaines de céramiques culinaires (15) est en accord avec ce qui a pu être observé pour d'autres secteurs de la Méditerranée occidentale (16), à savoir, la fin du Ier s. ou la première moitié du IIème s. Jusqu'à la fin de ce siècle et le début du suivant, la part des produits africains, toutes catégories confondues, n'excède pas 5 % de l'ensemble du vaisselier, amphores comprises. Il faut attendre le IIIème s. pour voir un développement jusqu'à 30 à 50 % du mobilier collecté.

Dans ce contexte, les ateliers du Libron ont pu décider, très tôt, d'adopter les prototypes africains, peut-être pour répondre à une demande qui traduirait, dans le courant du IIème s., des modifications dans les habitudes alimentaires. Ce "créneau commercial" a pu être exploité localement alors même que les authentiques produits africains n'étaient encore que faiblement diffusés. Ce phénomène peut expliquer un certain succès régional de la production biterroise mais aussi, il a pu faciliter progressivement la diffusion en Narbonnaise de la céramique africaine de cuisine tout au long de ces deux siècles.

Cette hypothèse doit cependant être tempérée au vu de notre méconnaissance du volume des importations de céramique africaine de cuisine (Fig. 17). Le seul exemple réellement fiable est actuellement celui de Lunel-Viel (17) où il est manifeste que la céramique africaine de cuisine, en Languedoc oriental, n'a jamais

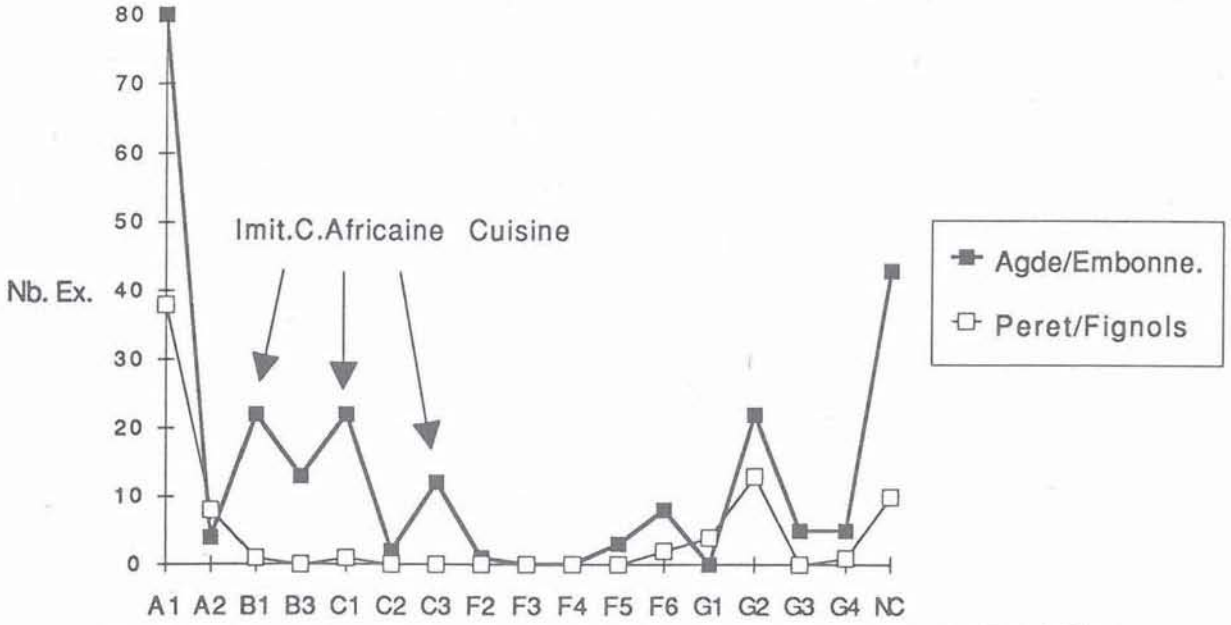

Figure 15 - Représentation des formes sur deux sites languedociens : Embonne/Agde et Fignols/Péret. L'absence des produits imités du répertoire africain caractérise le site de l'arrière-pays.

sites	total C.C.BOB	dont bords	Imit.CAC (Bds)	total C.A.C	dont bords	% Prod.Africain
Peret/Pièce 2	2000	78	2	+-0	0	0,
Ambrussum/17	*	3	2	11	7	1,27
Lunel Viel/163	*	1	0	17	2	2,20
Lunel Viel /42	*	4	1	29	7	2,97
Loupian 334	0	1	0	9	5	2,99
Agde /Embonne	2238	263	53	*	20	4,06
Ambrussum/18	*	1	1	75	14	4,68
Loupian 264	24	2	0	43	5	11,81
Loupian 262	3	1	0	13	4	14,77
Loupian 236	28	50	14	3	0	42,70
sites prospectés						
Pinet/St. Ep.	*	20	5	*	10	*
Mtbazin/FoDo	*	73	30	*	36	*
Mtbazin/Aven.	*	16	5	*	10	*
CNS/St.Martin	*	42	6	*	9	*
Vic/Cagarache	*	1	0	*	8	*

Figure 16 - Données quantitatives issues de quelques fouilles et sites prospectés : productions biterroise et africaine.

été un produit diffusé massivement, avec un maximum de 3 % de la vaisselle dans la première moitié du IIIème s. Les chiffres bruts sont tout aussi éloquents : 370 fragments pour un total de 12312 fragments de vaisselle. Peu d'exemplaires mais une demande continue sur une longue période est une image plus correcte de la consommation de cette céramique dans l'agglomération secondaire antique.

Les premiers comptages réalisés pour la *villa* des Prés Bas (Loupian, Hérault), sur un effectif moindre que dans l'exemple précédent, donnent des chiffres relativement plus élevés (jusqu'à 15 %) pour la céramique africaine de cuisine dans ce secteur du Languedoc Occidental. Là encore, se profile une "géographie" de la consommation qu'il ne faudra pas négliger en terme de processus de romanisation. Où chercher les exemplaires manquants lorsque les productions importées ne suffisent pas ? Dans les ateliers de céramiques communes sableuses, à cuisson réductrice, en Languedoc Oriental où l'on pourrait lire la continuité de la production gallo-romaine précoce ? Dans les ateliers du Biterrois, en Languedoc occidental, où l'on a adopté depuis longtemps les formes méditerranéennes ?

Part du matériel africain dans le stock céramique (8.206 fr.)			
Vaisselle+Amphores	Vaisselle dont C.A.de Cuisine		
6%	9%	8%	150-200
10%	16%	15%	200-250
34%	26%	8%	250-300
29%	8%	1%	350-400

Part du matériel africain dans le stock céramique (44.074 fr.)			
Vaisselle+Amphores	Vaisselle dont C.A.de Cuisine		
0,2%	0,4%	0,3%	100-150
2,8%	3,4%	2,8%	150-200
4%	4%	3%	200-250
4%	4%	2%	250-300
36%	2%	1%	300-350
21%	4%	2%	350-400

Figure 17 - Données quantitatives sur la part du matériel africain sur les sites de Loupian (Prés-Bas : 8206 fr.) et de Lunel-Viel (Quartier Ouest : 44074 fr.).

Une étude de détail sur ces questions de concurrence et de complémentarité entre ces deux productions reste à écrire mais, d'ores et déjà, les exemplaires biterrois ne peuvent être réduits à de simples imitations et participent à un courant de "standardisation" des objets du quotidien dans les provinces occidentales de l'Empire (18).

V. DIFFUSION

Quatre-vingt-un des 122 sites gallo-romains repérés sur le canton de Béziers ont livré des céramiques du type B.O.B. (19), observation qui témoigne naturellement de l'ampleur de la diffusion au contact immédiat de la zone de production. Dans un premier état de notre enquête (Fig. 18), nous avons pu suivre cette céramique jusqu'à Narbonne, soit environ 30 km au sud-ouest du Libron et jusqu'à Ambrussum, soit environ 80 km au nord-est de la zone de production. La découverte de ces mêmes céramiques dans un contexte des Pyrénées-Orientales, à Villeneuve-de-la-Raho, par notre collègue J. Kotarba, permettrait d'étendre notre carte jusqu'à Perpignan (soit à environ 80 km au sud-ouest des ateliers). Grâce à ces quelques points et malgré les surprises que peut révéler ce type d'enquête, l'aire de diffusion des ateliers biterrois pourrait être fixée, entre les Pyrénées et les portes de Nîmes, dans les trente premiers kilomètres de la plaine littorale.

La question du mode de diffusion a-t-elle un sens dans notre région languedocienne où se concurrencent voies terrestre et maritime, par le biais de cette véritable mer intérieure que représentaient les étangs littoraux ? Nous ne proposerons que quelques observations obtenues dans le secteur des étangs de Thau et de l'Arnel, qui a bénéficié de prospections régulières et de ramassages céramiques conséquents (20). Sites de *villae*, d'importance inégale ou agglomérations secondaires livrent, dans cette zone, tout autant de B.O.B. (Fig. 19).

L'essentiel du matériel que nous avons utilisé dans cette enquête provient de sites localisés au nord de l'étang de Thau, à l'exception notable du site portuaire

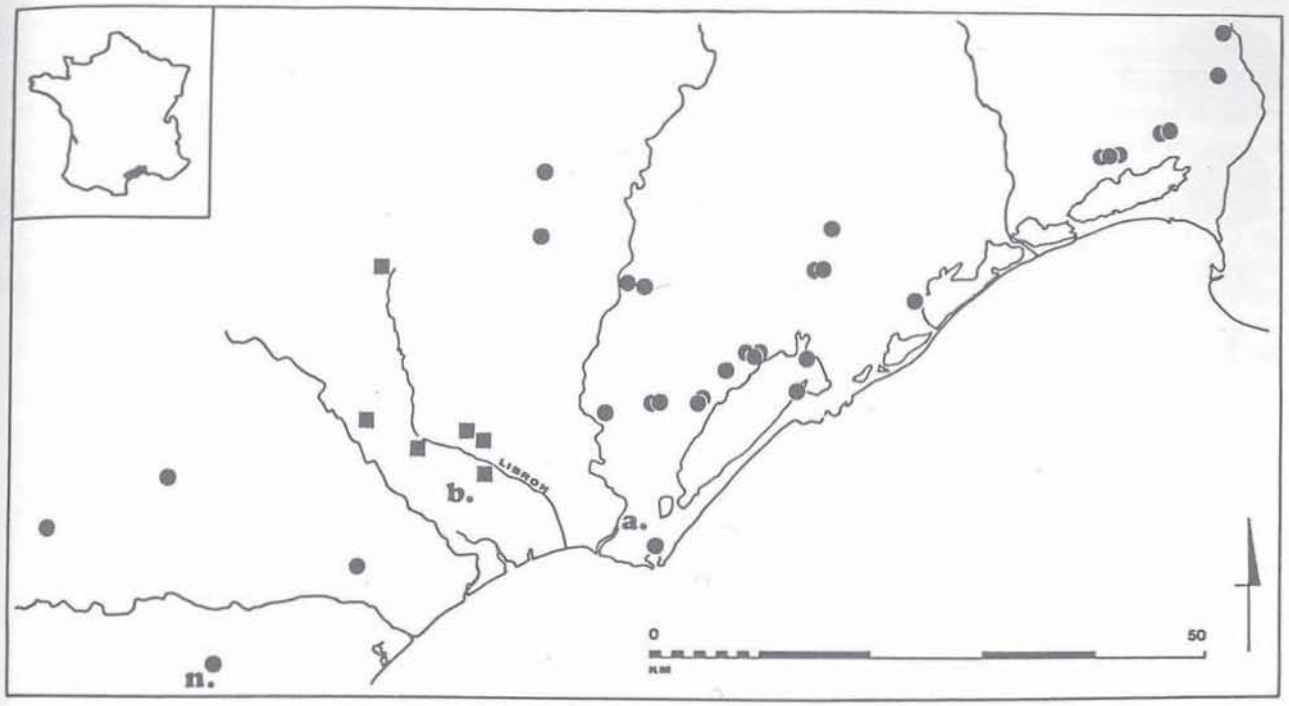

Figure 18 - Diffusion de la Céramique Brune Orangé Biterroise en Languedoc.
Les symboles carrés figurent les ateliers connus à ce jour. Le site du Mas Sauvy à Villeneuve-de-la-Raho (Pyrénées-Orientales), non représenté ici, propose une distribution en Roussillon.

d'Embonne, au Cap d'Agde, qui pourrait tout aussi bien jouer un rôle de redistribution (pourquoi pas, par exemple, vers le Roussillon ?). Plus révélatrice nous paraît être la situation observée à l'ouest du bassin de Thau. Les sites au contact de la voie Domitienne, et particulièrement les abords de *Forum Domitii*, fournissent régulièrement de la céramique biterroise alors que les sites littoraux de Vic, Mireval et Villeneuve-les-Maguelone, occupés sûrement aux IIème et IIIème s. et séparés des précédents par le massif de la Gardiole, n'en livrent que très rarement. Il n'est peut-être pas fortuit de signaler que ce secteur du littoral semble particulièrement privilégié par le commerce méditerranéen comme en témoignent, à une époque plus tardive, le fort pourcentage de Claire D et la découverte de Late Roman C.

Il est difficile de réduire toute la diffusion des céramiques B.O.B. au seul bassin de Thau, dans une opposition trop simple entre sites côtiers et sites de l'intérieur des terres. Cet exemple aura le seul mérite de mettre en relief le rôle probable d'un grand axe viaire dans le commerce céramique local.

VI. CHRONOLOGIE

Un premier intervalle chronologique, entre le milieu du Ier s. ap. J.-C. et le début du IIIème s. a été proposé, calqué essentiellement sur la datation des amphores gauloises (21) qui semblent systématiquement produites dans les ateliers du Libron. S'il ne nous appartient pas de revenir sur les propositions faites pour situer dans le temps la fabrication des "containers" gaulois, des données complémentaires peuvent être recueillies sur les sites de consommation pour la céramique étudiée. Une présentation succincte des ensembles de référence qui permettent de fixer une proposition de datation nous a paru utile :

- Villeneuve-de-la-Raho (Pyrénées Orientales), Mas Sauvy : la reprise d'une fouille ancienne a permis le dégagement d'un silo contenant un intéressant ensemble clos composé de formes A1 et G2, de céramique africaine de cuisine pour la céramique commune et, pour les productions fines, de sigillée sud-gauloise (Drag. 18/31, 37, 35/36...) et de DS. méditerranéenne A (H. 3B et C, 7, 8A, 19, 21 et 34). Replacé dans le contexte local de diffusion de ces différentes séries, il est proposé de dater cet ensemble de la fin du Ier s. ap. J.-C. (22).

- Montbazin (Hérault) : lors d'un sauvetage urgent sur l'agglomération secondaire antique, *Forum Domitii*, un dépotoir (US. 135) a livré un exemplaire d'urne A1, en association avec de la céramique africaine de cuisine (H. 196, 23B), une urne à couverte micacée et un bol Desbat 8 des productions rhodaniennes B. Datation proposée : milieu du IIème s. (23).

- Narbonne (Aude), le Clos de la Lombarde (24) : la maison à portiques va subir trois phases de remaniement. L'essentiel du mobilier qui intéresse notre enquête (urnes A1, plat C3/H. 23B) a été découvert dans les niveaux d'abandon de l'état le plus tardif qui intervient après le milieu du IIème s. (monnaie de Faustine (141-161), sous un sol en dur de l'état récent). La Claire A et la céramique africaine de cuisine sont bien représentées avec des formes qui caractérisent le IIème s. (H. 6, 8A, 9A, 196 à profondes stries de tournage et faible épaisseur, forme H. 23B à lèvre courte). L'élément le plus récent serait un fragment de Claire C. Une datation dans le dernier quart du IIème s., voire le premier quart du IIIème s., est à retenir pour ce lot de matériel.

- Lunel-Viel (Hérault), Le Quartier Ouest (25) : quel-

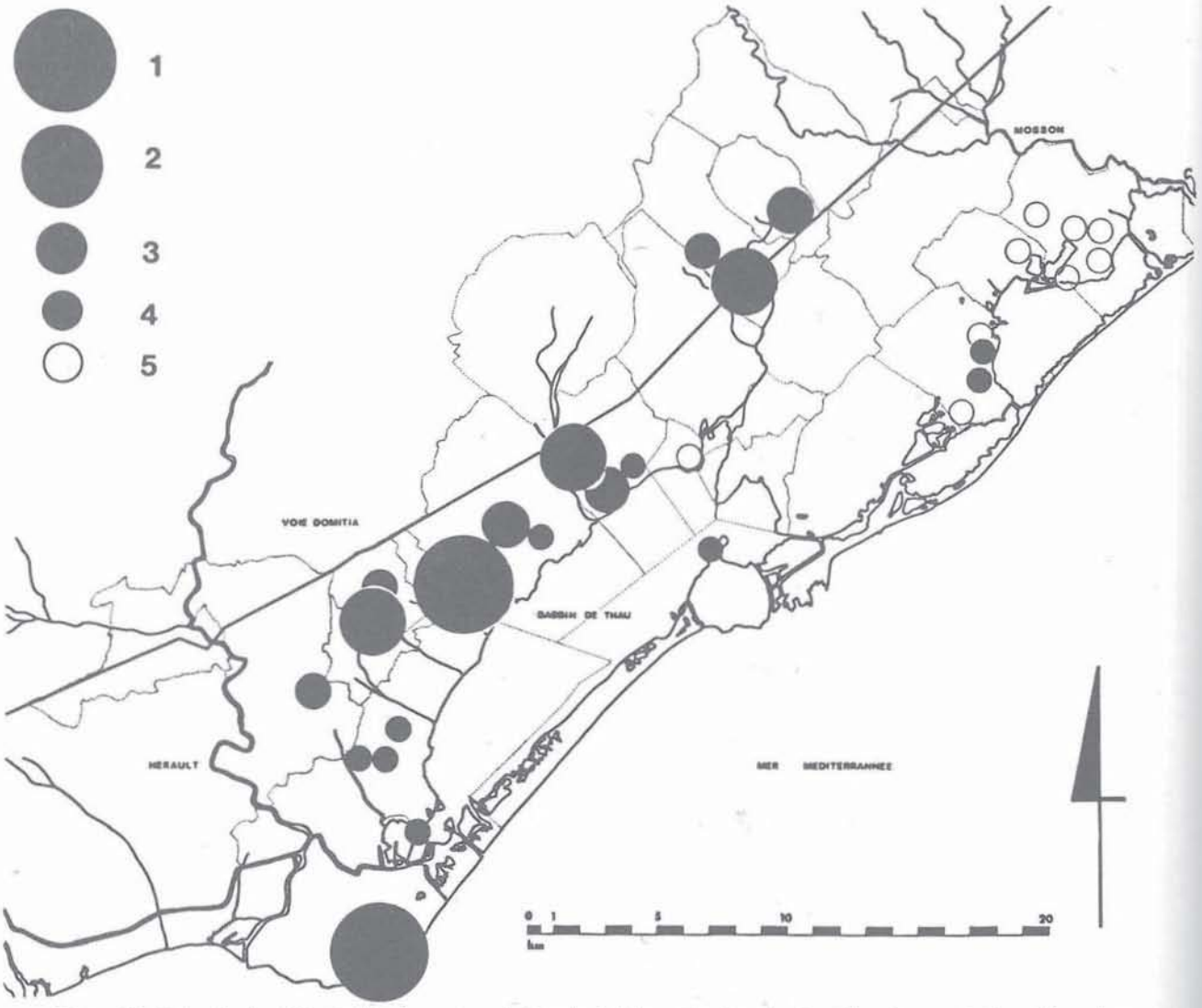

Figure 19 - Entre Agde et Montpellier, le secteur du Bassin de Thau. Essai sur la répartition des productions biterroises.
1 : 20 à 30 % des exemplaires étudiés ; 2 : 10 à 19 % ; 3 : 1 à 9 % ;
4 : sites occupés aux IIème-IIIème s., n'ayant pas livré de B.O.B.

ques exemplaires de B.O.B.(formes A1, G2) proviennent de deux dépotoirs datés, pour le plus ancien, de la deuxième moitié du II^{ème}s. (présence de Claire B avec répertoire ancien et absence de la DS. M.C) et, pour l'autre, entre les années 240 et 320 (large éventail de formes pour la Claire B, jusqu'au bol Lamb. 1/3 de la Luisante, et aux premières Claire D). Le caractère homogène de ce second ensemble ne nous paraît pas totalement évident. On pourrait, à notre sens, isoler un lot attribuable au IIIème s. exclusivement.

- Loupian (Hérault), Les Prés-Bas (26) : un secteur de la *villa* a permis la fouille d'un puissant remplissage, sur près de deux mètres de haut, qui s'est accumulé progressivement depuis le deuxième quart du IIème s. jusqu'à la fin du IVème s., dans un point bas d'un dispositif en terrasses. La céramique B.O.B. est attestée (urne A1) depuis le niveau le plus ancien, en association avec des formes tardives de la sigillée sud-gauloise, la première génération de la B (Desbat 66). Elle est fortement représentée (formes A2, B1, F5, G3) dans un contexte daté dans le troisième quart du IIIème s. où les produits africains, toutes catégories confondues, atteignent plus de 40 % du stock. Au-delà de cet horizon, les quelques exemplaires rencontrés peuvent être considérés comme résiduels.

- Villetelle (Hérault), Le Sablas (27) : le quartier bas de l'oppidum d'Ambrussum , relai sur la Voie Domitienne, est abandonné au IIIème s. Le mobilier le plus tardif provient de contextes à placer entre les années 170 et 230, si l'on se fie aux lots monétaires découverts (émissions de Marc-Aurèle, Géta, Sévère-Alexandre et Caracalla...). La présence de fragments de Claire C et le répertoire de la Claire B (formes anciennes Desbat 2 et 12, associées aux Desbat 15, 67 et 68) permettraient de resserrer la datation autour des années 230. Pour la B.O.B., on signalera la présence de l'urne A1 et des marmites B1.

- Villeneuve-les-Béziers (28) : un dépotoir, sondé sur une surface réduite, a livré un lot abondant de céramique de type B.O.B. (A1, B2, C1, F1, G2...) en association à de la Claire C (H. 50), de l'amphore africaine, de la céramique africaine de cuisine... La présence d'un

bol en céramique calcaire engobée et d'assiettes en céramique commune non tournée, productions bien connues dans les nécropoles régionales de l'Antiquité tardive, proposerait une datation dans la deuxième moitié du IIIème s.

A l'issue de ce tour d'horizon des ensembles de référence régionaux qu'il faut compléter par les datations proposées pour les sites de la Combe de Fignols (Péret, Hérault) et d'Embonne (Agde, Hérault), présentés précédemment, datables de la deuxième moitié du IIème s. et du début du IIIème s., se dégage nettement un intervalle chronologique d'environ un siècle et demi pour la production des ateliers biterrois.

Le démarrage serait à fixer, si l'on suit l'exemple encore isolé des Pyrénées-Orientales, avec les premières diffusions de Claire A, à partir des Flaviens ou, au plus tard, dans le premier quart du IIème s. Nous placerions l'essentiel de la production entre le deuxième quart du IIème s. et le premier quart du IIIème s. L'extinction des ateliers ou, tout au moins, la nette réduction de la production suivrait de peu, peut-être à partir du troisième quart du IIIème s.

Le développement de cette étude permettrait de préciser l'évolution de la production et d'envisager un découpage chronologique plus fin, à partir d'une étude plus détaillée des formes et de leurs variantes, mais les données de fouilles en Languedoc, pour la période définie, sont encore trop lacunaires, à quelques heureuses exceptions près.

Alors que les découvertes de céramiques Brunes Orangé Biterroises se multiplient et malgré une première étude, la réalisation d'une nouvelle note de synthèse nous a paru indispensable afin de fixer l'état de nos connaissances dans la définition de cette production régionale.

L'adoption, dans le répertoire, de formes d'origine africaine suffirait, par son caractère exceptionnel, à justifier le choix d'un tel effort. Deux motivations supplémentaires nous ont cependant entraîné dans cette démarche.

La production biterroise représente une nette rupture avec la production locale de céramique commune du Haut Empire, largement tributaire des traditions indigènes, particulièrement dans les objets du quotidien, comme l'urne aux couleurs sombres. A partir du IIème s., les potiers du Libron n'hésitent pas à produire des vases aux couleurs dominantes claires et dont les détails morphologiques ne doivent rien aux traditions locales. On pourrait se demander, par exemple, quelle est l'origine des lèvres triangulaires des urnes A1. Il est évident que de telles options traduisent, dans l'argile, l'achèvement d'une romanisation en profondeur des populations de ce secteur de la Narbonnaise.

Enfin, la B.O.B. est un outil précieux, facilement reconnaissable, même en prospection, pour isoler et dater les sites, voire les horizons de ce qui est encore une période d'approche difficile : la transition IIème/IIIème s. Associée aux dernières sigillées ou aux premières Claires B ou aux importations d'amphores africaines, elle permettra de prolonger la durée d'occupation d'un site au-delà de bornes chronologiques admises trop facilement. La mise au point de tels traceurs chronologiques efficaces est d'autant plus indispensable que se développe une archéologie de l'espace rural de plus en plus exigeante.

NOTES

* Conservateur Direction des Antiquités Languedoc-Roussillon, 5 bis, rue Salle-l'Evêque, 34000 Montpellier.

** Archéologue contractuel, ArchéOfactory, 1, place Charles de Gaule, 34140 Loupian.

(1) Marianne DODINET et Jacques LEBLANC, La production de céramiques gallo-romaines "à bord noirci" et "à patine cendrée" dans le Biterrois, Dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 11, 1988, p. 135-143.

(2) Nous tenons à remercier Jean-Luc Espérou (MJC Servian), Claude Raynaud (CNRS-Centre Camille Jullian), Michel Feugère (CNRS Lattes), Jérôme Kotarba (Association Archéologique des Pyrénées Orientales), Yves Manniez (Villeneuve-les-Béziers) et Christian Olive (Direction des Antiquités Languedoc-Roussillon) pour les informations et les conseils qu'ils ont bien voulu nous adresser lors de la rédaction de cette présente note.

(3) Cette réflexion a été entamée avec la participation de Claude Raynaud et Jean-Luc Fiches qui se sont chargés de proposer une première synthèse des productions communes du Haut Empire.

(4) Depuis 1986, parallèlement au développement de fouilles programmées, l'équipe d'ArchéOfactory (coordination Marc Lugand) a entrepris la révision systématique des sites archéologiques du bassin de Thau. Cf. en dernier lieu, M. LUGAND, C. PELLECUER, avec la collaboration de M.-H. BOU, La région de Mèze et la *villa* des Prés Bas à loupian (Hérault) : contribution à l'étude du littoral languedocien, à paraître dans "Les campagnes de la France méditerranéenne", *D.A.F.*

(5) Sur la question des "patines cendrées", nous renvoyons à A. CARANDINI (Dir.), *Atlante delle forme ceramiche, I. Ceramica fine romana nel bacino mediterraneo*, Enciclopedia del Arte Antica, Rome, 1981, p. 208.

(6) Dans le cadre d'une importante opération de prospection-inventaire dans le département du Gard (Occupation du sol en Gardonnenque), notre collègue Pierre-Yves Genty a pu mettre en évidence une évolution similaire pour le groupe de céramique dénommé "Sauzet/Condamine" dont la chronologie est très proche de celle de la céramique biterroise (informations orales).

(7) A = urne ; B = bol, coupelle ; C = assiette, plat, écuelle ; D = mortier ; E = couvercle ; F = cruche, olpé ; G = pichet, gobelet ; H = jarre.

(8) M. Dodinet, *op. cit.*, p. 138.

(9) M. Dodinet, *op. cit.*, p. 137.

(10) A l'issue du comptage effectué sur les sites du Bassin de Thau, nous avons dénombré 110 bords de marmites B1 et 109 bords de couvercles C1. Hasard de comptage ?

(11) En 1990, un atelier de potier d'époque médiévale a fait l'objet d'une fouille de sauvetage sur la rocade nord de la ville de Béziers (responsable : N. LECUYER).

(12) M. Dodinet, *op. cit.*, p. 141.

(13) Site du Capitou, commune de Servian, renseignements J.-L. Espérou.

(14) Ch. OLIVE, Une installation de pressurage en Lodévois à Péret et son abandon dans la deuxième moitié du IIème s. ap. J.-C., dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 12, 1989, p. 223-244. Quelques rares fragments de céramique africaine ne sont pas inclus par l'auteur dans les comptages de la pièce prise comme référence.

(15) Pour le Languedoc oriental et une première diffusion dans la première moitié du IIème s. : J.-L. FICHES, Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum, *D.A.F.*, 5, 1986 et C. RAYNAUD, *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault), la fouille du Quartier Ouest, 1981-1983*, Besançon, 1990. Pour les Pyrénées orientales, à l'époque flavienne, J. KOTARBA, *Etude de la sigillée claire A et de la céramique africaine de cuisine dans le Roussillon*, Diplôme de l'E.H.E.S.S., 1986, 214 p.

(16) S. TORTORELLA, dans A. Caradini, *op. cit.* p. 210-211.

(17) C. RAYNAUD, *op. cit.*

(18) Nous adhérons ici totalement à l'interprétation proposée par M. Dodinet et J. Leblanc, *op. cit.*, p. 143.

(19) M. Dodinet, *op. cit.*, p. 143.

(20) M. LUGAND avec la collaboration de C. PELLECUER, "Occupation des sols du Bassin de Thau", Rapports de Prospection-Inventaire, 1987, 1989 et 1990.

(21) M. Dodinet, *op. cit.*, p. 141-142.

(22) Renseignements communiqués par l'auteur de la fouille, Jérôme Kotarba. Pour conforter partiellement cette date ancienne pour l'apparition de la B.O.B., signalons, pour l'un des fours de Servian (Hérault), la découverte de fragments de Drag. 37 dans l'alandier.

(23) Sauvetage urgent mené par Marc Lugand, inédit.

(24) M. et R. SABRIE, Y. SOLIER, *La maison à portiques du Clos de La Lombarde à Narbonne et sa décoration murale*, Suppl. à la Revue Archéologique de Narbonnaise, 16, 1987, 370 p.

(25) C. RAYNAUD, *op. cit.*, p. 142-145 et 159-165.

(26). M. LUGAND, *op. cit.*, à paraître.

(27) C. RAYNAUD, Céramiques du début du IIIème siècle dans le quartier bas d'Ambrussum (Villetelle, Hérault), dans *Figlina 7*, 1986, p. 51-64.

(28) Y. MANNIEZ, *La nécropole des Clapiez et son environnement à Villeneuve-les-Béziers (Hérault)*, D.E.A., Aix-en-Provence, 1990.

Note additive (novembre 1991) :

Afin d'apporter une plus grande cohérence à la classification proposée pour la céramique biterroise, notre collègue Claude Raynaud suggère de modifier la dénomination de quelques formes. La coupelle/couvercle C1 et ses deux variantes deviendrait E2, variantes a et b. La fonction de couvercle serait ici privilégiée. De même, les cruches F5 et F6, aux diamètres d'embouchure larges, pourraient devenir pichets et prendre les dénominations suivantes : G5 et G6.

Ces corrections, sûrement souhaitables, seront apportées quand une formalisation des principes de définition typologique sera entreprise régionalement.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : L. RIVET

***Patrick THOLLARD** : Avez-vous des sites sur lesquels se concurrencent les mêmes formes d'africaine et d'imitations ?*

***Christophe PELLECUER** : Nous donnons quelques chiffres dans le manuscrit. Il est vrai que nous ne sommes pas arrivés à voir des exemples de répartition tout à fait probants. Dans les sites du bassin de Thau, fouillés ou prospectés, les images sont très variables suivant les périodes. A Embonne, le site qui a livré le plus d'imitations, les céramiques de Béziers représentent 80 % du vaisselier des céramiques communes, mais il y a toujours de véritables produits africains présents. Il n'y a pas de sites où il y ait uniquement des imitations biterroises.*

***Patrick THOLLARD** : Ma question est : y a-t-il eu remplacement de l'une par l'autre ou, indifféremment, les gens achetaient-ils de l'africaine ou des imitations ?*

***Christophe PELLECUER** : Elles sont plus complémentaires que concurrentes. Il y a une forte demande et comme les chiffres de présence de céramique africaine restent relativement bas, je pense qu'il a fallu, peut-être pour une question de prix, trouver une solution locale ; je crois que les ateliers biterrois ont profité d'un créneau commercial.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Une remarque concernant la terminologie : vous employez le terme "urne" pour décrire des vases (comme hier pour le type Besançon), alors qu'il faudrait le réserver à l'usage funéraire, où il désigne une*

fonction bien précise, à savoir contenir les ossements et les cendres ; d'ailleurs, n'importe quel objet peut remplir cette fonction comme les vases, les cruches, les bouteilles, les bols...

***Lucien RIVET** : Certains ont pris l'habitude d'employer le mot "olla".*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : C'est effectivement une habitude. Faut-il la conserver ?*

***Lucien RIVET** : J'avais demandé à Christophe Pellecuer d'apporter et de nous présenter, dans des vitrines, des ratés de cuisson, parce qu'à la fois pour l'article paru dans les Documents d'Archéologie Méridionale, en 1988 et, à nouveau, cette fois-ci, nous sommes obligés de vous croire sur parole.*

***Christophe PELLECUER** : D'une part, il n'est pas évident que la proportion de ratés de cuisson soit si importante que cela. Pour l'instant, il n'y a pas de sites fouillés, hormis le site de Capitou, à Servian, qui est plus spécialisé dans les céramiques à engobe plombifère. Pour les autres sites, connus par prospections, le mobilier est relativement fragmentaire. D'autre part, il serait vraiment fortuit de trouver une grande quantité de marmites et de couvercles dans les teissonnières des sites de productions. Le mobilier étant excessivement fragmenté, il est difficile de voir des surcuits. Globalement, sur une collecte de 1000 ou 1500 objets, on a ramassé deux véritables surcuits, déformés par les bulles d'air, etc...*

***Lucien RIVET** : Dans la vitrine, où tu exposes une sélection de cette production il y a des objets qui semblent tout de même très différents : de la véritable commune et puis ce tesson de forme H. 23, à pâte micacée et qui est d'une qualité exceptionnelle, comparable à celle des produits transportés, par tonnes, entre l'Afrique du Nord et nos côtes.*

***Christophe PELLECUER** : C'est compliqué parce qu'il y a des différences entre ateliers. Pour revenir à l'atelier de Capitou, quand on a vu le mobilier sorti de la fouille, on a été très étonné, parce qu'il y avait d'un côté, ces céramiques fines à engobe et de l'autre des céramiques communes avec mica et petits grains de quartz ; c'est un atelier tout à fait particulier sur la vallée du Libron. On pourrait reconnaître les fragments, à pâte rouge très caractéristique, sans aucun problème, et les attribuer à cet atelier.*

Je crois qu'il y a une structure très particulière de ces ateliers -je n'ose même pas dire de céramique commune, parce qu'ils peuvent produire beaucoup de choses- : ils sont relativement étalés dans l'espace et les productions couvrent un gros siècle et demi. C'est un peu pour ces raisons qu'on a des formes relativement différentes.

Mais c'est vrai qu'il faudrait revenir au point de départ, refaire un échantillonnage par site de production pour caractériser les pâtes et, peut-être, les formes. Là où j'ai peut-être un peu triché, c'est en présentant, en vitrine, les formes qui étaient les plus proches du répertoire africain ; il existe des marmites qui n'ont pas de stries sous le fond, d'autres dont le bord est beaucoup plus rectangulaire ; on sent la distance par rapport aux modèles africains. C'est donc, vraiment, une production qui est très complexe, parce qu'elle est éclatée géographiquement et chronologiquement. C'est le problème des "semi-fines" ; par exemple, les petits gobelets ansés, qui rappelleraient les formes de parois fines ou, en claire B, la forme Desbat 68, on ne verrait plus très bien la différence, s'il n'y avait les traitements de surface.

***Lucien RIVET** : Le simple fait que cela pose des problèmes ne peut que vous inciter à poursuivre..*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Patrick BLASZKIEWICZ
Claude JIGAN

LE PROBLÈME DE LA DIFFUSION ET DE LA DATATION DE LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE D'ARGONNE DECORÉE À LA MOLETTE DES IVème-Vème SIÈCLES DANS LE NORD-OUEST DE L'EMPIRE

Grâce à l'apport de fouilles récentes, en particulier celles du groupe épiscopal de Rouen (1), l'étude de la céramique sigillée d'Argonne décorée à la molette, trouvée en Normandie, a pu être effectuée. Il est, en effet, maintenant possible de comparer ce matériel (Jigan, Halbout 1987 ; Mitard 1968) à celui des régions limitrophes, qu'il s'agisse du nord de la France (Carmelez 1986 ; Nicolle 1962 ; Piton, Bayard 1977) et de la Bretagne (Mitard 1974). Outre d'assez nombreuses publications françaises et étrangères, l'ouvrage de base demeure celui de G. Chenet paru en 1941. Quant au classement des molettes, on ne peut pas, bien évidemment, omettre d'employer l'article fondamental de W. Hübener (1968) qui fut, pendant longtemps, la référence des céramologues de l'Antiquité tardive.

Les données actuelles, fiables et en quantité suffisante, nous éclairent sur la diffusion (Fulford 1977 ; Hübener 1968 ; Piton, Bayard 1977). Elles sont à intégrer dans la perspective d'une analyse considérant une aire géographique étendue : le nord-ouest de l'Empire (Bretagne, Normandie, Nord-Picardie et Iles Britanniques).

L'étude porte principalement sur un peu moins de 100 sites continentaux représentant 1780 tessons (Fig. 1). Chaque région représente une part variable du total des molettes classées (Bretagne = 162 (9,10 %), Normandie = 660 (37,08 %), Nord-Picardie = 958 (53,80 %). Sept sites (Alet/Saint-Malo, Cherbourg, Bayeux, Evreux, Rouen, Amiens et Bavay) totalisent 1383 tessons (77,70 %), soit un peu plus des trois quarts du matériel étudié (Fig. 2).

La prépondérance régionale des sites de référence est flagrante (Alet/Saint-Malo = 65,43 %, Cherbourg-Bayeux-Evreux-Rouen = 72,58 %, Amiens-Bavay = 83,30 %). Même si des zones d'ombre subsistent encore, on les rangera parmi les sites les mieux connus et les plus représentatifs. Les autres sont illustrés par quelques tessons seulement (2).

I. PROBLEMES ET LIMITES DU CLASSEMENT DE W. HUBENER

A l'usage, il s'est avéré que la typologie de W. Hübener n'était plus la panacée. On ne mentionnera pas ici les critiques apparues, ça et là, à son sujet. A défaut d'une autre méthode, elle eut une grande autorité.

Avantages.

Une conjonction d'arguments explique son succès.

D'abord, elle se compose de huit groupes décoratifs d'une durée moyenne de 30 ans, découpant l'histoire de la production entre 320 et 440 approximativement (3). Le choix des groupes est judicieux et facilite beaucoup le tri des tessons décorés (Fig. 3 à 10 ; Tableau 1).

Comme les ateliers d'Occident n'émettent plus de monnayage en bronze après 394 (Gaule) et le début du Vème s. (Italie), que les émissions des officines de Trèves et de Ravenne deviennent sporadiques, les trouvailles de monnaies ne fournissent plus les nécessaires repères chronologiques. Dès lors, il était tentant d'accorder du crédit aux datations de W. Hübener, l'"Argonne" décorée à la molette devenant ainsi l'élément datant des couches archéologiques (4).

La pérennité du système était également assurée par l'absence de remise en cause radicale. Notons enfin que les ensembles datés du IVème-Vème s. étaient peu fréquents (Bayard, Fournier 1978).

Critiques.

Le risque d'un classement déterministe, quel qu'il soit, est de tendre ou d'inciter à la caricature.

Le classement de W. Hübener définit des groupes et des sous-groupes (Hübener 1968, p. 265). Il a relevé des combinaisons intéressantes entre les décors : la Chenet 138, par exemple, qui associe des casiers caractéristiques des groupes 1 (oves), 2 (carrés/rectangles), 3 (barres obliques) et 5 (croix de Saint-André). Mais elle est curieusement classée dans le groupe 1 (5).

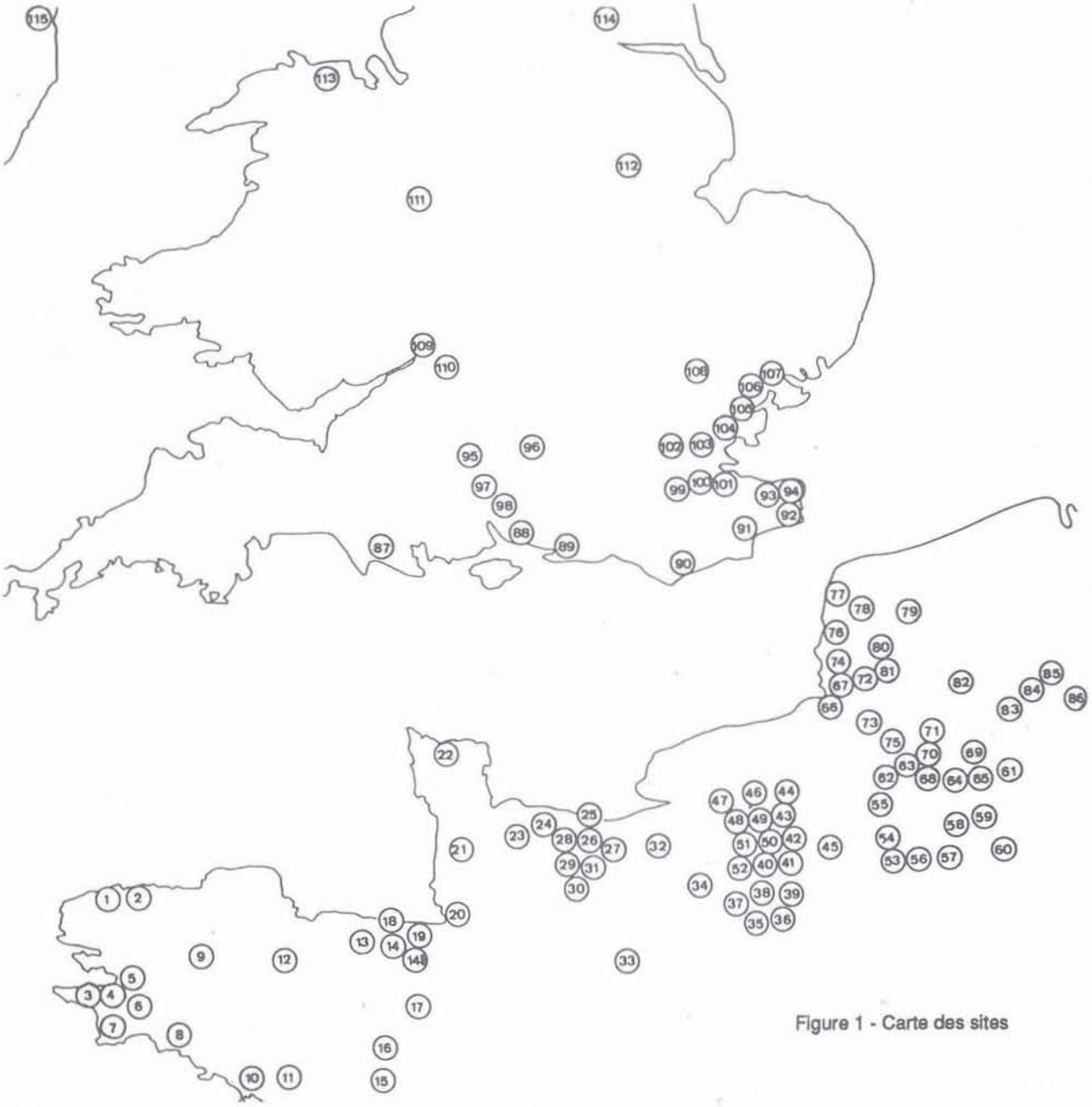

Figure 1 - Carte des sites

FINISTERE (29)
1 - Saint-Frégant
2 - Plouescat
3 - Pont-Croix
4 - Douarnenez
5 - Plonevez-Porzay
6 - Quimper
7 - Saint-Jean-Trolimon
8 - Riec-sur-Belon
9 - Carhaix
MORBIHAN (56)
10 - Carnac
11 - Arradon
COTES-D'ARMOR (22)
12 - Plémy
13 - Corseul
14 - Taden
ILLE-ET-VILAINE (35)
14b - Gouesnière (La)
15 - Chapelle-Ste-Melain
16 - Pipriac
17 - Rennes
18 - Alet
19 - Hirel
MANCHE (50)
20 - Avranches
21 - Coutances
22 - Cherbourg
CALVADOS (14)
23 - Bayeux
24 - Saint-Vigor-le-Grand
25 - Saint-Aubin-sur-Mer
26 - Caen
27 - Mondeville
28 - Baron-sur-Odon
29 - Fontaine-Etoupefour
30 - Vieux
31 - St-Martin-de-Fontenay
32 - Lisieux
ORNE (61)
33 - Valframbert
EURE (27)
34 - Gisay-la-Coudre
35 - Croth
36 - Breuilpont
37 - Arnières-sur-Iton
38 - Evreux
39 - Vieil-Evreux (Le)
40 - Hondouville
41 - Louviers
42 - Muids
43 - Léry
44 - Pîtres
45 - Gisors
SEINE-MARITIME (76)
46 - Rouen
47 - Essarts (Les)
48 - Grand-Couronne
49 - Oissel
50 - Tourville-la-Rivière
51 - Caudebec-lès-Elbeuf
52 - Elbeuf
OISE (60)
53 - Creil
54 - Bulles
55 - Vendeuil-Caply
56 - Thiverny
57 - Champlieu
58 - Chevincourt
59 - Cambronne-lès-Rib.
AISNE (02)
60 - Mercin-et-Vaux
61 - Vermand
SOMME (80)
62 - Chirmont
63 - Moreuil
64 - Morchain
65 - Voyennes
66 - Noyelles-sur-Mer
67 - Nouvion-en-Ponthieu
68 - Fresnoy-Beaucourt
69 - Péronne
70 - Demuin
71 - Ribemont-sur-Ancre
72 - Estrées-lès-Crécy
73 - Chaussée-Tirancourt
74 - Vron
75 - Amiens
PAS-DE-CALAIS (62)
76 - Etaples
77 - Boulogne-sur-Mer
78 - Desvres
79 - Thérouanne
80 - Auchy-lès-Hesdin
81 - Vieil-Hesdin
82 - Arras
NORD (59)
83 - Cambrai
84 - Famars
85 - Valenciennes
86 - Bavay
GRANDE-BRETAGNE
87 - Dorchester
88 - Portchester
89 - Chichester
90 - Pevensey
91 - Lympne
92 - Canterbury
93 - Ickham
94 - Richborough
95 - Mildenhall
96 - Silchester
97 - East Anton
98 - Winchester
99 - Abinger
100 - Darenth
101 - Mucking
102 - Londres
103 - Chelmsford
104 - Rawreth
105 - Witham
106 - Heybridge
107 - Colchester
108 - Baldocks
109 - Gloucester
110 - Cirencester
111 - Wroxeter
112 - Margidunum
113 - Moel Fennli
114 - York
IRLANDE (Eire)
115 - Dublin

Quant aux éventuelles connexions entre groupes, on en ignore tout. A notre connaissance, personne ne s'est livré à une étude stylistique et hiérarchique des décors. Sur ce point, on ne peut en faire totalement grief à Hübener (6).

Enfin, rares sont ceux qui ont remarqué que le classement typo-chronologique était élaboré à partir d'un nombre relativement réduit d'exemplaires (7).

Risques.

D'une part, l'utilisateur aura la tentation d'attribuer aux groupes typo-chronologiques des molettes non classées, alors qu'il faudrait, tout au plus, proposer de les y rattacher. D'autre part, il respectera une chronologie véhiculant parfois des anomalies (la Chenet 138). Mais comment va-t-il dater et classer la molette Chenet 253 composée de rinceaux ? D'après quels critères datera-

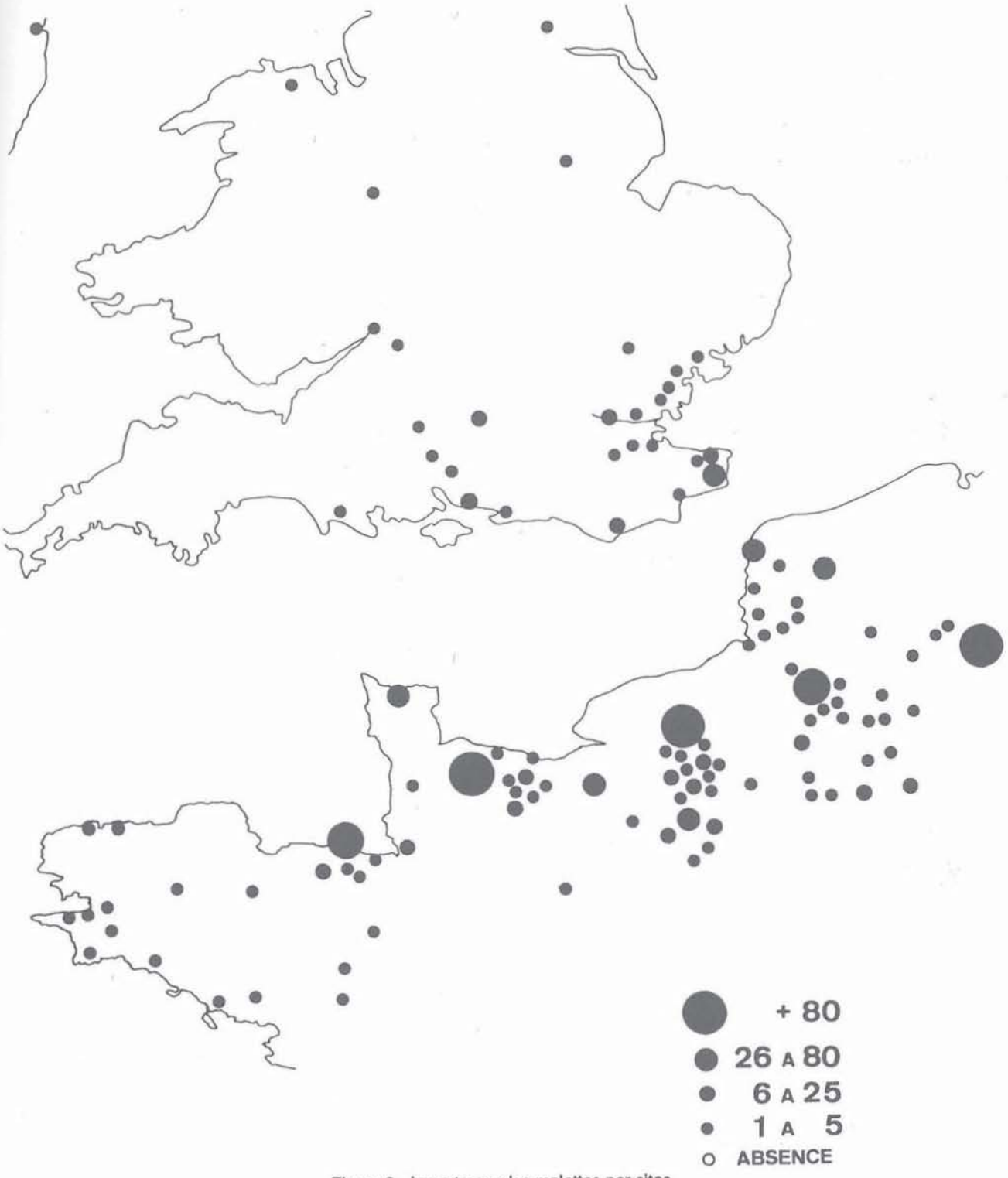

Figure 2 - Importance des molettes par sites.

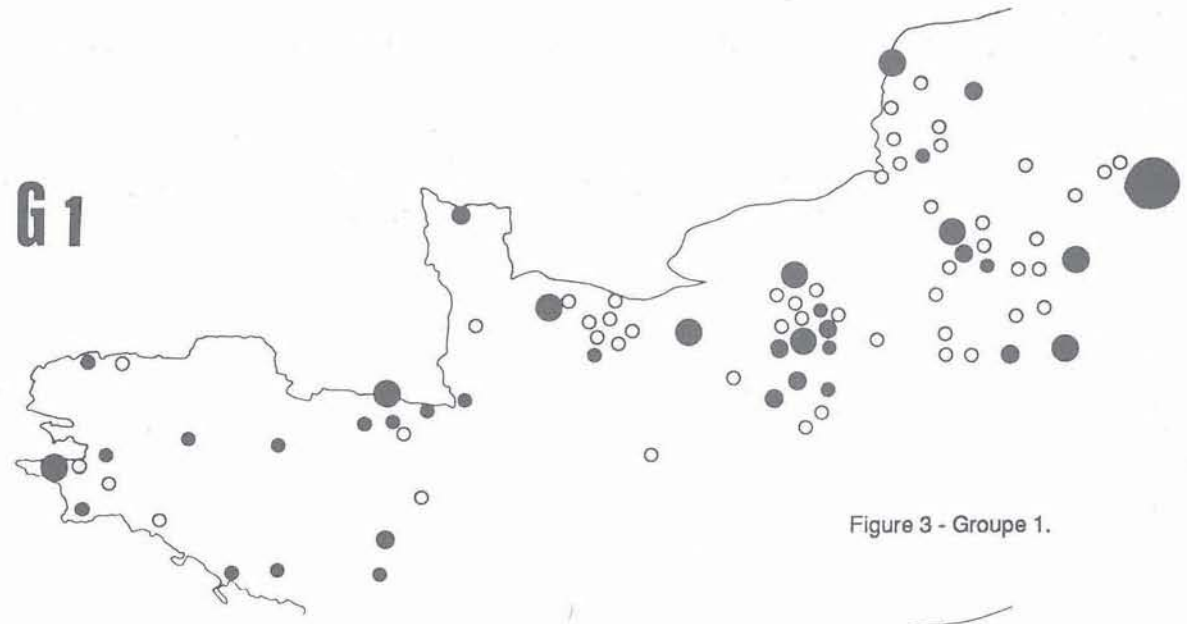

Figure 3 - Groupe 1.

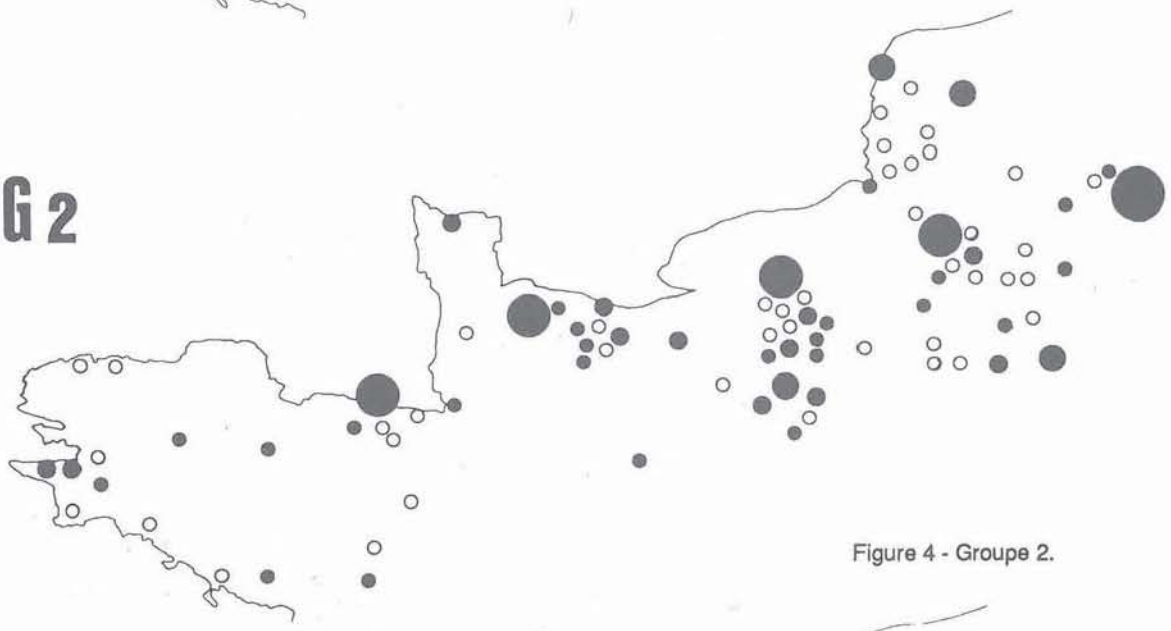

Figure 4 - Groupe 2.

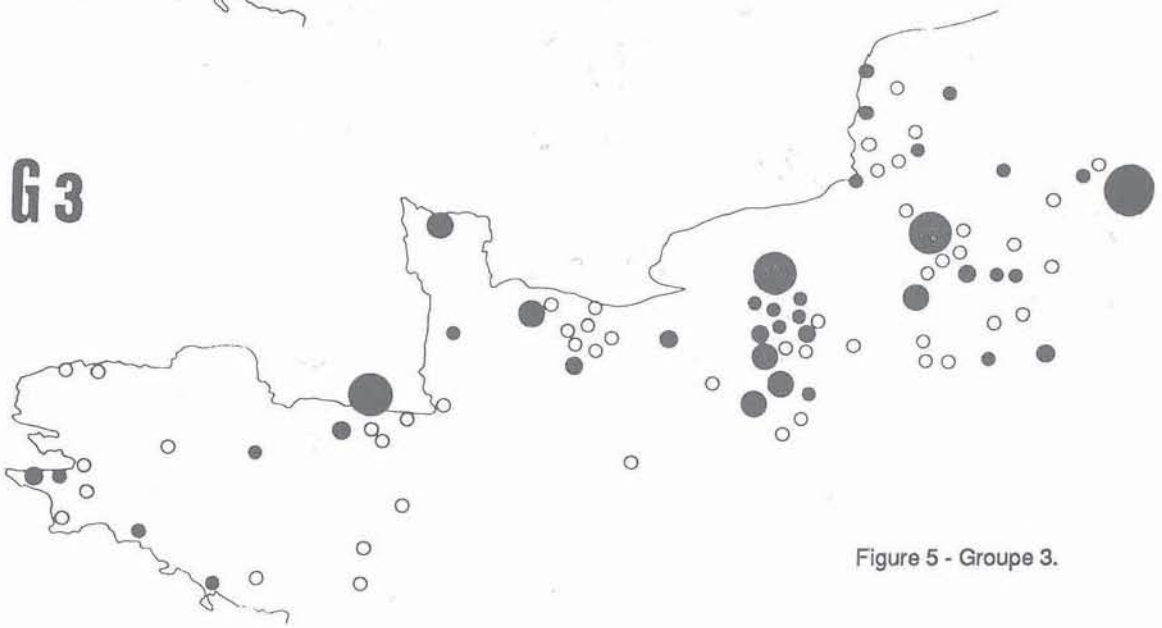

Figure 5 - Groupe 3.

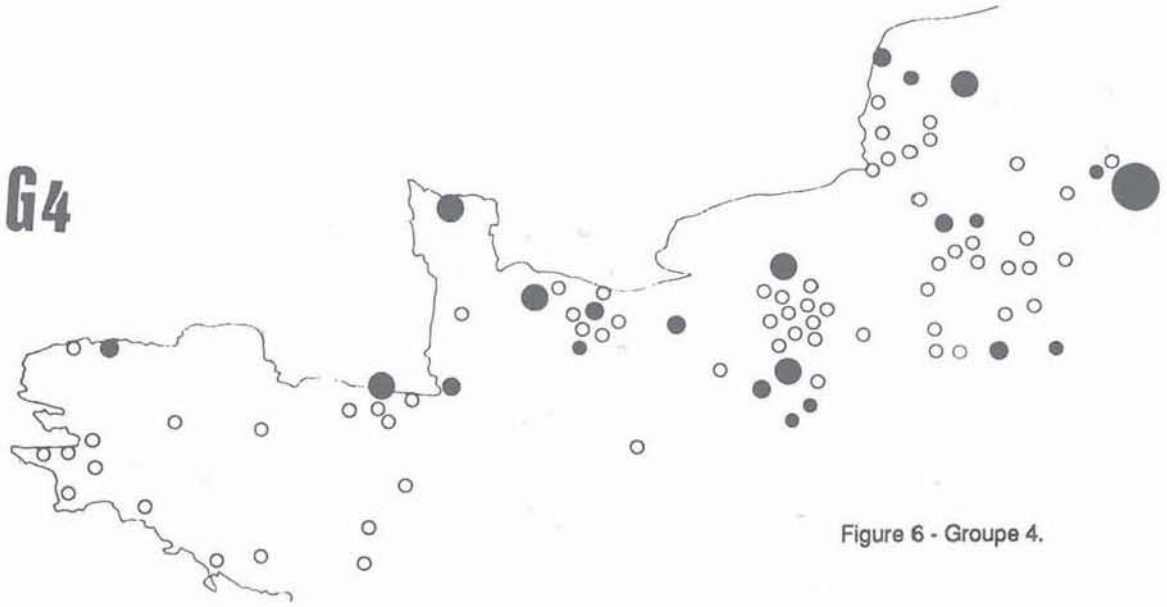

Figure 6 - Groupe 4.

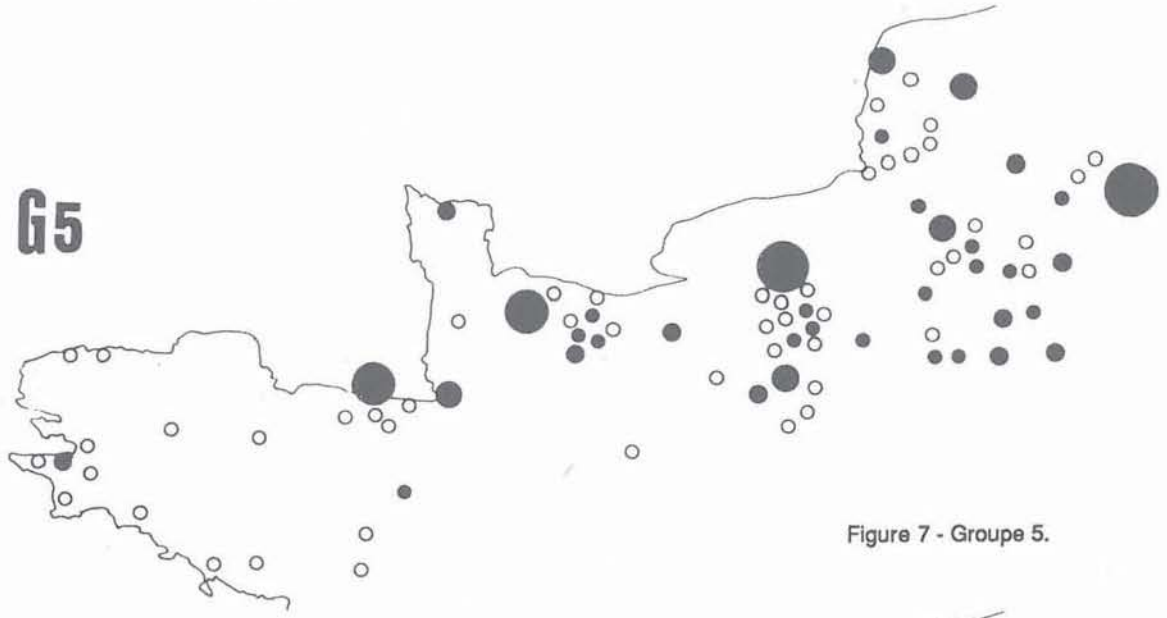

Figure 7 - Groupe 5.

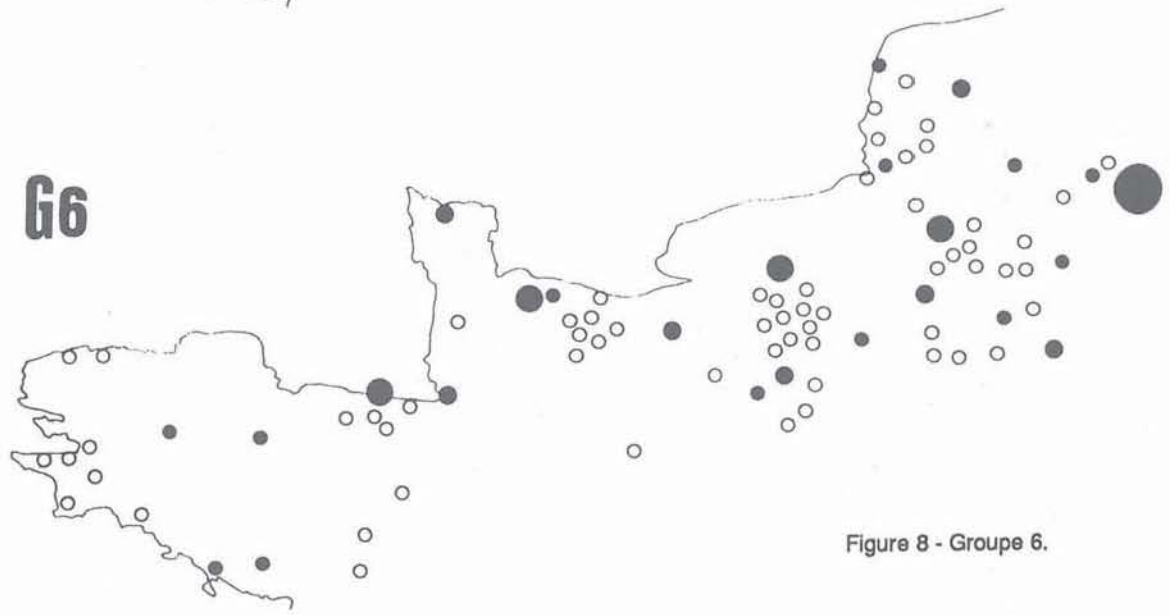

Figure 8 - Groupe 6.

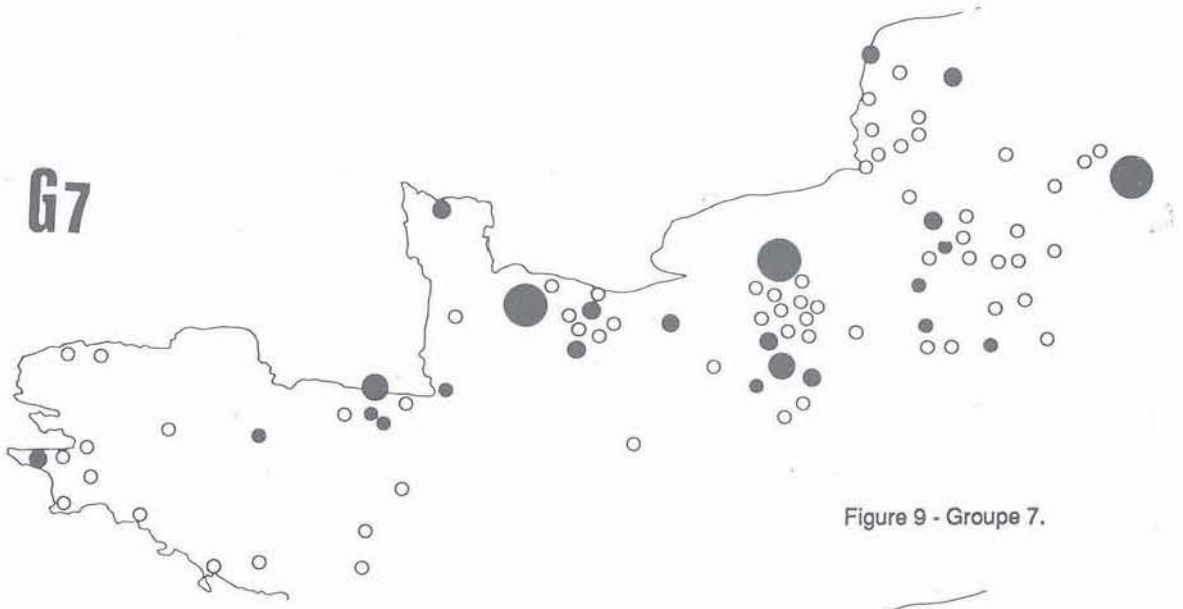

Figure 9 - Groupe 7.

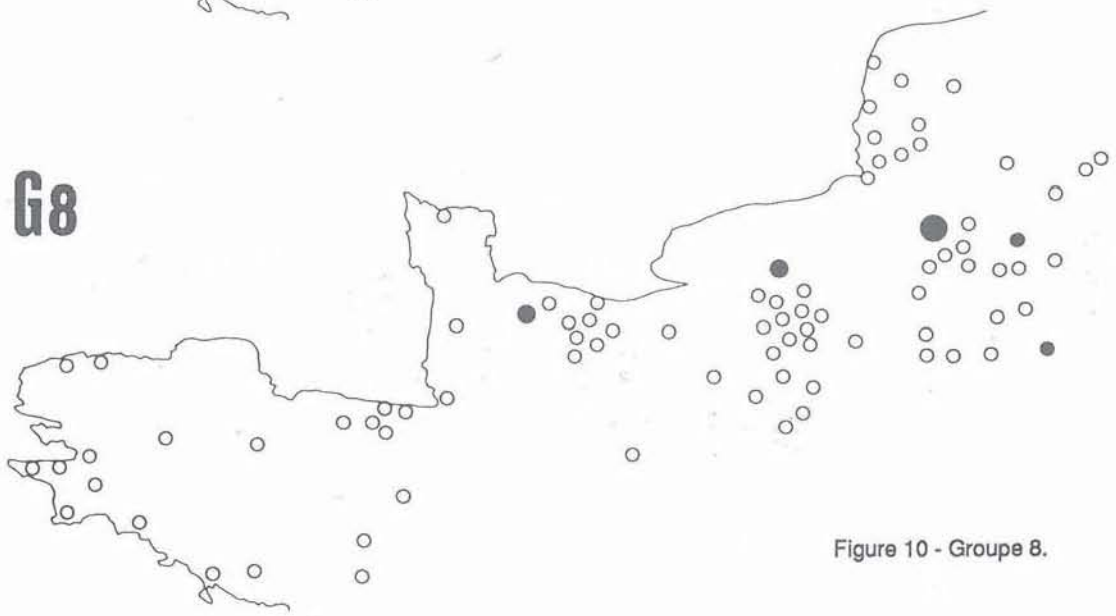

Figure 10 - Groupe 8.

t-il les molettes épigraphes, rares au demeurant (Galliou 1974 et 1977 ; Mitard 1979) ? On peut se demander, à juste titre, où figurent les preuves de la cohérence des groupes, c'est du moins le cas du groupe 7 (molettes aux décors compliqués) dont l'homogénéité semble douteuse. Rien dans l'absolu n'empêchait la production concomitante de plusieurs décors différents. On en a d'ailleurs la preuve avec la fouille du groupe épiscopal de Rouen : une couche archéologique parfaitement datée qui a livré les huit décors discriminants, à l'origine de la typologie de W. Hübener.

Il est difficile, voire hasardeux, de tracer des graphes fiables dans ces conditions (Langoüet 1977 ; Piton, Bayard 1977). Le danger ne s'arrête pas là. Quelle serait, en fin de compte, la valeur historique de conclusions découlant de l'analyse de tels graphes ?

On mettra en exergue le cas des groupes 3 et 4, proches stylistiquement. La lecture de leurs numéraires devient édifiante, surtout lorsqu'on examine ceux des sites de référence : 1 situé en Bretagne, 4 en Normandie, 2 en Nord-Picardie. On remarque, dans 4 cas (Alet/Saint-Malo, Rouen, Amiens, Bavay), qu'il se produit une chute de la représentativité entre les deux groupes ; à l'inverse, on relève, dans 3 cas (Cherbourg, Bayeux, Evreux), un accroissement. La représentativité est suivie ou non d'une accentuation de la chute (Cherbourg), d'une stagnation (Evreux) ou d'une reprise (Alet/Saint-Malo, Bayeux, Rouen, Amiens, Bavay)(Tableau 2).

Les numéraires, représentés sous la forme d'un graphe, pourraient être interprétés comme la manifestation d'un phénomène lié à l'histoire du site. En réalité, il vaudrait mieux y voir seulement l'importance relative des deux décors, l'état des informations disponibles, donc des choix opérés au moment de l'étude de la céramique. D'ailleurs, quels sont les critères permettant de classer les molettes à barres obliques dans le groupe 3 ?

On a choisi de classer délibérément, dans le groupe 3, les tessons ayant au moins une séquence de quatre casiers.

	G1	G2	G3	G4	G5	G6	G7	G8	AUTRE	TOTAL
Avranches	1	1		4	6	3	1		2	18
Cherbourg	2	12	7	9	3	5	3		4	45
Coutances			1							1
Baron/Odon		1								1
Bayeux	14	27	11	19	32	20	17	2	22	164
Caen				2	1		2		1	6
Fontaine-Et.		3		1	5					9
Lisieux	6	4	4	3	4	2	3		2	28
Mondeville		2								2
St-Aubin/Mer		4							1	5
St-Martin /F.					1					1
St-Vigor/Gr.		1				1				2
Vieux	1	1	3	1	3		4		2	15
Valframbert		1								1
Amières/Iton	3	2	7	2	2	1	1		5	23
Breuilpont				1						1
Croth		1		1						2
Evreux	5	15	9	11	12	3	10		1	66
Gisay/Coudre									2	2
Gisors					1	1				2
Hondouville	1				1					2
Lery		1								1
Louviers	1									1
Muids	2	1	5		1				3	12
Pitres	1	3	2		1					7
Viel-Evreux		4	1				2		1	8
Caudebec/El			2							2
Elbeuf	12	3	8				2			25
Essarts (les)			1							1
G.-Couronne			1							1
Oissel			1							1
Rouen	12	21	31	20	63	20	23	4	10	204
Tourville/Riv.			1							1
Merçin-et-V.	3	6	5	1	2	2		1	1	21
Vermand		1			2	1				4
Bulles							1			1
Cambronne R.					1					1
Champlieu	2	3	1	2	2		1		4	15
Chevincourt		1			2	1				4
Creil					1					1
Thiverny					1				1	2
Vendeuil-C.		1	8		1	3	1		2	16
Arras			1		2	1				4
Auchy/Hesd.									1	1

	G1	G2	G3	G4	G5	G6	G7	G8	AUTRE	TOTAL
Boulogne	4	7	1	3	6	1	4		2	28
Desvres				1						1
Etaples			1							1
Therouanne	1	7	1	6	6	5	2			28
Vieil-Hesdin			1							1
Bavay	51	89	145	83	127	53	32		113	693
Cambrai		1			1					2
Famars			1	1		1				3
Valenciennes		1								1
Amiens	8	45	23	5	7	6	2	7	2	105
Chaussée-T.					1				1	2
Chirmont		1								1
De Muin	2	2			1					5
Estrées/Crecy	1									1
Fresnoy-B.	1		2		1				1	5
Morchin			1		1					2
Moreuil							1			1
Nouvion/P.						1				1
Noyelles/M.		1	1							2
Péronne								1		1
Ribemont/A.				1					1	2
Voyennes			1							1
Vron					1					1
Corseul	1	1	2				1			5
Pleumy	1		1			1				3
Taden	1									1
Carhaix	1	1				1	1			4
Douhamenez		3	1		2					6
Pont-Croix	9	3	2				2			16
Plonevez/P.	1									1
Plouescat				2						2
Quimper		1								1
Riec/Belon			1							1
St-Frégant	1									1
St-Jean/Trol.	1									1
Alet/St Malo	13	25	21	7	21	9	10			106
Gouesniere							1			1
Hirel	1									1
Pipriac	2									2
Rennes					1					1
St-Melayne	1	1								2
Arradon	1	1				1			1	4
Carnac	1		1			1				3
TOTAUX	169	310	317	186	326	144	127	15	186	1780

Tableau 1 - Les sites continentaux et leurs numéraires.

Groupes	1	2	3	4	5	6	7	8	Autres
Bavay	7.4	12.8	20.9	12	18.3	7.6	4.6		16.4
Rouen	5.8	10.3	15.2	9.8	30.9	9.8	11.3	1.9	5
Bayeux	8.5	16.4	6.7	11.6	19.5	12.2	10.4	1.3	13.4
Alet	12.3	23.6	19.8	6.6	19.8	8.5	9.4		
Amiens	7.6	42.8	21.9	4.8	6.6	5.7	2	6.6	2
Evreux	7.5	22.7	13.6	16.6	18.3	4.5	15.2		1.6
Cherbourg	4.4	26.6	15.6	20	6.7	11.2	6.7		8.8
Moyenne	7.5	22.6	13.2	11.2	17.1	8.4	8.4	1.4	6.7

Tableau 2 -

Admettons que les groupes 3 et 4 soient confondus (Fig. 11), une hypothèse déjà retenue par ailleurs (Carmelez 1986). On modifiera sensiblement de cette façon l'analyse générale. Entre les groupes 3, 4 et 5, on pourra observer un très net recul de la représentativité des sites d'Alet/Saint-Malo, Cherbourg, Evreux, Amiens et Bavay, une stagnation à Bayeux, mais par contre un accroissement à Rouen. Ainsi se trouve posé le problème du rôle économique des villes, certains s'accordant pour envisager un recul de son importance comme, par exemple, à Amiens (Bayard, Massy 1983, p. 263). Mais il n'en est peut-être pas de même ailleurs ; en effet, certaines villes vont perdre leur rôle économique mais y gagner en retour le prestige d'un "évêché". Aussi, un nécessaire réexamen s'impose suivant les régions. A l'inverse, le cas de Rouen, ville-évêché, capitale de la Lyonnaise Seconde, port situé sur la Seine (les fouilles le démontrent clairement), est à étudier dans l'optique du passage de l'Antiquité tardive au Haut Moyen Age (8).

II. LES CHOIX DE L'ETUDE

Avec près de 100 sites continentaux (Fig. 1), l'étude englobe une vaste étendue géographique comprenant 14 départements. La vision de la diffusion s'exercera sur les deux rives de la Manche, avec toutefois quelques incertitudes pour les Iles Britanniques. Il est évident que nous sommes redevables à tous les travaux publiés depuis des années. Sans eux, notre perception de la diffusion serait par trop régionaliste et limitée.

Les sites.

La sigillée d'Argonne décorée à la molette a été diffusée tant vers les sites ruraux qu'urbains. Les circuits de distribution devaient être, à quelque chose près, identiques à ceux de l'Argonne moulée du IIIème s. La sphère de commercialisation, à l'ouest, s'arrête à la Loire où elle est au contact des Dérivées-de-Sigillées Paléochrétiennes (DS.P.), encore mal connues dans nos régions. On la trouve de conserve avec les productions britanniques et notamment la Black-Burnished Ware 1 (Blaszkiewicz 1988 ; Blaszkiewicz à paraître b), céramique qui est principalement représentée sur la façade maritime, un seul cas étant localisé loin des côtes (9) ; il n'est donc pas étonnant de les trouver, parfois en assez grand nombre, dans des niveaux d'occupation de sites urbains et ruraux normands.

La recrudescence, lors des années 80, des opérations archéologiques dans les villes, a eu pour conséquence la mise au jour d'un patrimoine enfoui de première importance. La Normandie n'a pas échappé à cette règle puisque nous avons renouvelé nos connaissances concernant des sites comme Avranches (Levalet 1982 et 1983), Cherbourg (Lemière 1982 ; Pilet-Lemière 1983), Lisieux (Lemaître 1982 et 1983), Evreux (Halbout, Bertin 1983) et Rouen (Halbout 1982 et 1983). Les fouilles de Bayeux, encore inédites, auront participé à cette dynamique (plus de 200 tessons décorés, avant recollage) (Delacampagne à paraître).

Hormis Cherbourg (un *castrum*), les autres villes étaient remparées au Bas-Empire (Bayeux, Lisieux, Evreux, Rouen), mais étaient également des marchés attractifs. Elles ont donné de la sigillée d'Argonne à la molette dans des proportions inégales qui témoignent, soit de la présence d'une archéologie de terrain (Avranches, Cherbourg, Bayeux, Rouen), soit de ramassages réalisés par des amateurs ou des érudits locaux comme à Evreux (prospection de M. Le Pesant) et Lisieux (Mitard 1968). Spécifions enfin qu'elles sont des points d'ancrage du *Litus Saxonicum* : Avranches étant à proximité de la Bretagne, la vocation maritime de Cherbourg face aux Iles Britanniques est incontestable, Bayeux contrôlant le Bessin et Lisieux le pays d'Auge ; Evreux surveille les riches plaines agricoles l'environnant et Rouen constitue un passage obligé sur la Seine.

Leur prépondérance a déjà été évoquée à de multiples reprises et plus spécialement celles relatives aux

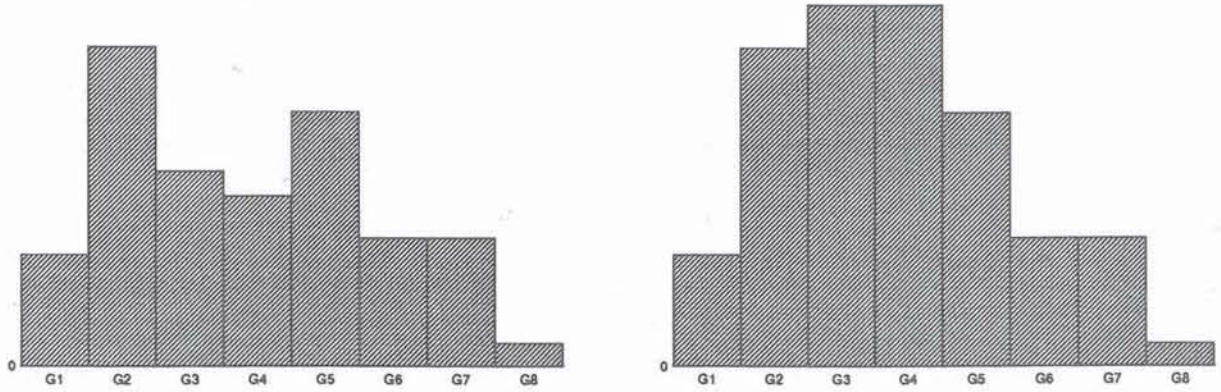

Figure 11.

courants trans-Manche pendant le Bas-Empire (Blaszkiewicz 1988).

Complétons ce panorama de présentation des sites en mentionnant, même brièvement, quelques autres lieux de moindre importance : des nécropoles (Saint-Martin-de-Fontenay, Léry, Croth, Tourville-la-Rivière), un sanctuaire (Le Vieil-Evreux), des *villae* (Saint-Aubin-sur-Mer, Fontaine-Etoupefour, Elbeuf), un *vicus* (Marin 1982 et 1983 a) et Valframbert (dans l'Orne, où c'est le seul tesson qui a été découvert, à notre connaissance).

La répartition géographique des sites met en avant, une fois encore, la plaine de Caen, Evreux et ses environs, Rouen et la vallée de la Seine. Zones où l'activité archéologique est traditionnellement la plus intense de Normandie.

Origines du matériel.

Il provient, dans sa grande majorité, de fouilles réalisées ces dernières années, avec d'assez bonnes garanties archéologiques quant à l'enregistrement. C'est le cas de certains sites choisis comme références en Normandie : Cherbourg, Bayeux et Rouen. Les collections conservées dans les musées (Caen, Evreux, Rouen) ont été très largement mises à contribution. Dans ce cas, le matériel peut émaner de fouilles dûment répertoriées ou de ramassages effectués au gré des opportunités. On a aussi, ignorant leur localisation, utilisé une publication (Mitard 1968) relative aux tessons de Lisieux. Nous n'avons pas hésité, à deux reprises, à retenir des frottis provenant de collections privées. Enfin, les rapports de fouilles de la *villa* de Fontaine-Etoupefour (Bertin 1974 et 1976) nous ont beaucoup servi, le matériel n'étant qu'incomplètement parvenu jusqu'à nous.

Identification des molettes.

Les molettes sont lues et identifiées d'après des critères simples (Tableau 3). Les remarques ou interrogations qui alourdissent trop souvent le propos ont été évacuées, leur finalité apparaissant comme douteuse.

Nous avons organisé le vocabulaire de la manière suivante :

. les molettes connues d'après Chenet ;

. la notion de doute -mauvaise conservation du décor- est traduite par l'emploi de "probable" ;

. les molettes variantes de Chenet ;

. les molettes inédites (Bretagne, Nord-Picardie, Yonne...) ; référence est faite plutôt à la région qu'aux auteurs ;

. les molettes inédites ;

. les molettes complétant Chenet.

En tout état de cause, cette organisation est la partie immergée de l'étude. Seuls sont publiés ici des tableaux synthétiques et des listes. Mais cette hiérarchisation existe dans le listing de traitement des informations (logiciel Texto).

Groupes.

Le classement de W. Hübener n'est conservé que pour sa partie esthétique et les commodités d'emploi qu'il peut procurer. On a déjà vu précédemment, avec le problème des groupes 3 et 4 ou 3-4, quelles étaient les limites de ce système. Entre autres, les archéologues auraient pu expliquer ces fluctuations, soit par un problème politique, soit par un quelconque fléau survenu dans l'ouest de l'Empire, soit par une crise interne aux ateliers, des variations qui sont dues essentiellement au caractère déterministe de cette méthode. Encore une fois, tout ceci est plus qu'improbable et s'apparente surtout à une *torture* inutile des numéraires.

D'ailleurs, en optant pour la solution du groupe 3-4, on trace une courbe *idéale* qui a pour effet de gommer le phénomène constaté (Fig. 11).

Les statistiques mettent sur un même plan un peu moins de 100 sites continentaux. Le matériel est traité du point de vue esthétique, l'aspect chronologique du classement de W. Hübener étant devenu obsolète à nos yeux. Les comparaisons entre sites et l'analyse de la diffusion peuvent s'exercer à partir de telles bases.

III. LA PLACE DE LA NORMANDIE ET DES AUTRES REGIONS

Représentativité des sites.

En premier lieu, les sept sites de référence comptent pour plus des trois quarts de l'étude. Dix sites, ayant livré entre 10 et 45 tessons, représentent 12,25 % du total : 1 en Bretagne (Pont-Croix), 4 en Normandie (Avranches, Lisieux, Arnières-sur-Iton, Elbeuf) et 5 en Nord-Picardie (Mercin-et-Vaux, Champlieu, Vendeuil-Caply, Boulogne-sur-Mer, Thérouanne). Quant aux 68 qui restent, ils totalisent 9,94 %, mais avec une moyenne de 2,5 tessons par site ! L'illustration est forcément faible et sans grande signification, autre que celle qui nous pousse à les cataloguer. Autrement dit, les disparités sont grandes entre sites et régions.

On peut trouver là une des explications à la vogue du système de W. Hübener, en ce sens qu'il fournissait des repères typo-chronologiques facilement utilisables.

Le choix des sites de référence s'explique de lui-même, à la lecture des numéraires.

La représentativité des sites nécessite quelques commentaires qui permettront de constater leur valeur intrinsèque. A Cherbourg, par exemple, les niveaux antiques ont été entamés par de nombreuses sépultures du Haut Moyen Age. Malgré cela, tous les groupes sont présents, à l'exclusion de celui à décor chrétien. Avec Bayeux, le cas est différent et archéologiquement "curieux". Pour combler un édifice antique, qui gênait les habitants, au Moyen Age, ceux-ci prélevèrent les terres de remplissage dans des zones périphériques libres de toute occupation. Dans les faits, des niveaux archéologiques du Bas-Empire servirent à combler un bâtiment antique toujours en élévation au XIème s. Ceci est avéré, puisque des séquences stratigraphiques médiévales s'intercalent entre les niveaux antiques. Tous les groupes de Hübener sont illustrés ! A Evreux, c'est encore un autre aspect des choses, le matériel provient surtout de ramassages, les fouilles étant minoritaires. Au contraire, à Rouen, nous avons l'exemple idéal d'une fouille dans la ville remparée, à proximité de la cathédrale Saint-Ouen (P. Halbout, site "La cathédrale") et la fouille du groupe épiscopal (J. Le Maho,

site "Cour d'Albane"), quelques années après. Les deux sites ont livré des molettes à décor chrétien.

Quelques constats.

Si le classement de W. Hübener était pertinent, les numéraires feraient apparaître quelques constats témoignant de réalités locales spécifiques.

Amiens reçoit de l'Argonne à la molette, plutôt précocement (maximum en groupes 2 et 3), au début de la première moitié du IVème s. Bavay peut lui être comparé. Les numéraires corroborant, d'une part, la remarque précédente, d'autre part, que les groupes 2, 3, 4 et 5 correspondent au maximum des importations. En admettant un groupe 3-4, on accentuera ce phénomène ; cependant, le maximum à Amiens se situera au groupe 2, et au groupe 3 à Bavay, Alet/Saint-Malo se rapprochant de ce dernier cas de figure.

En appliquant les mêmes critères aux sites de référence de Normandie, on obtient des résultats similaires, à Cherbourg et Evreux (maximum au groupe 3-4). En revanche, à Bayeux, on situera le maximum plutôt aux groupes 5 et 6. A Rouen, il est manifeste qu'il se place aux groupes 4, 5 et 6 (50 % des tessons).

Considérations historiques.

Selon toute vraisemblance, on doit envisager, comme les numéraires tendraient à le démontrer, un développement précoce des importations vers des villes économiquement attractives, la présence des militaires pouvant expliquer en partie ce phénomène.

En Bretagne, Alet/Saint-Malo connaît un développement parallèle à celui de Corseul jusqu'au milieu du IIIème s. La tendance s'inverse au IVème s., le *castellum* d'Alet devient le siège d'un Préfet militaire (*Praefectus Militum*) commandant la demi-légion des *Martenses*, l'afflux d'arrivants s'effectuant au détriment de Corseul. Des fantassins et des cavaliers surveillaient les côtes de Saint-Brieuc au Couesnon. Le déclin de la ville surviendra vers 410-420, avec leur départ.

La position d'Alet en faisait un lieu idéal pour des relations commerciales et maritimes avec la Grande-Bretagne et les Iles Anglo-Normandes (Langoüet 1974 et 1988), sans oublier la Normandie occidentale.

Par ailleurs, on sait que les deux rives de la Manche sont étroitement liées, des échanges s'y développent au moins depuis le IIème s. sans cesser, même après la chute de l'Empire romain. Au IIIème s., par exemple, l'usurpateur Carausius étend son autorité sur la Grande-Bretagne (jusqu'au mur d'Hadrien), Boulogne, Rouen, Beauvais, Amiens et, peut-être, Bavay et la Batavie. Rouen semble même avoir été le siège d'un atelier monétaire (Beaujard, Huvelin 1980). La dissidence ne dure pas longtemps, Carausius étant assassiné en 293, l'épisode d'Allectus prenant fin en 296. Ces événements de la fin du IIIème s. correspondent, d'après nous, au développement stratégique et économique de la région qui était jusqu'alors plutôt de moindre intérêt.

D'après la Notice des Dignités, Constantia était un *castellum* dépendant du *Tractus Armoricani et Nervicani*. Y séjournait un *Praefectus Militum Prima Flavia* à la tête de pseudo *comitatentes* appartenant à la légion *Prima Flavia Gallicana Constantia*. Il est permis de voir une identité de site entre Coutances, l'antique *Cosedia*, et *Constantia*. D'après une hypothèse récente, le *castellum* de *Constantia* serait situé (Langoüet 1979), non pas à Coutances même, mais à 10 km plus au sud, près du Pont de la Roque, sur l'embouchure de la Sienne. Avec un seul tesson, Coutances est peu représentative. Il faut, malgré tout, dire qu'il n'y a jamais eu d'opérations archéologiques d'envergure. Néanmoins, ce site apparaît comme un des points possibles du dispositif défensif des côtes normandes à cette époque.

Que Cherbourg soit ou non l'antique *Grannono* de la *Notitia Dignitatum* (Langoüet 1988), il n'en demeure pas moins que ce *castellum* occupe une place stratégique indéniable, passage obligé vers les Iles Anglo-Normandes pour le trafic venant de Grande-Bretagne mais également pour l'extrémité occidentale de la baie de Seine. Il offrait, de surcroît, des possibilités à la flotte, la Grande-Bretagne étant toute proche.

A Rouen, capitale de la Lyonnaise Seconde dès le IIIème s., réside le *Dux Tractus Armoricani et Nervicani*, clef de voûte du dispositif défensif. Enfin, un *Praefectus Sarmatarum gentilium inter Remos et Ambianos provinciae Belgicae* était probablement stationné à Amiens (Bayard, Massy 1983).

Des Lètes, de souche germanique ou d'origine provinciale, particulièrement nombreux en Gaule, avaient été implantés dans le Bessin, à Bayeux. Ils avaient à leur tête un Préfet des Lètes et des Suèves (Marin 1983 b)(10).

Enfin, on réserve un sort à part à Evreux et à Bavay. La première était remparée et bénéficiait de la richesse des plaines agricoles avoisinantes. Elle a traversé la crise du IIIème s. sans trop de dommages. Quant à la seconde (693 tessons), elle jouait apparemment un rôle économique important. Cependant, les découvertes d'Argonne à la molette effectuées à proximité sont réduites, même dans la partie non-française de la cité des Nerviens, d'où "le problème de Bavay comme centre de redistribution" (Carmelez 1986, p. 120 et 128). Mais on ne saurait perdre de vue qu'il ne s'agit ici que de l'état de connaissances à un moment donné. Le réseau routier desservant la partie occidentale de la cité des Nerviens était encore utilisé au Bas-Empire, il y a là une piste à explorer dans l'optique du rôle redistributeur de Bavay.

Que des effectifs dérisoires aient défendu le *Litus Saxonicum*, entre Loire et Flandres (Périn 1987), est une chose acquise ; de ce fait, ils étaient les garants de la sécurité des villes et de leur arrière-pays, sécurité qui profitait d'ailleurs aux *villae* dans les campagnes, à condition de ne pas être trop isolées.

Céramiques romano-britanniques et céramique "à l'éponge".

La Normandie occupe, au Bas-Empire, une place de premier ordre. Y arrivent des céramiques en provenance du nord (productions romano-britanniques), du sud (céramique "à l'éponge") et de l'est (productions argonnaises). Elles sont constamment associées.

Une trentaine de sites normands ont livré des céramiques romano-britanniques : de la Black-Burnished Ware (B.B.1) du Dorset, de la Grog Tempered et de l'Oxfordshire Ware du IVème s. La B.B.1 est majoritairement présente, avec plus de 600 vases (Cherbourg, Bayeux, Rouen). Les découvertes continentales de

B.B.1 proviennent, dans la quasi-majorité, de Normandie et de Alet/Saint-Malo (Bretagne). En revanche, elle est inexistante, ou presque, en Picardie.

La ligne Solent-Seine définissait deux aires commerciales : la B.B.1 à l'ouest (Normandie, Bretagne) et la B.B. 2 (Nord-Picardie)(Blaszkiewicz à paraître a).

L'aire de diffusion de la céramique "à l'éponge", comprise entre Loire et Garonne (Raimbault 1973) doit être étendue maintenant au-delà de ces limites. Produite entre la fin du IIIème et le début du IVème s., elle a été exportée vers l'Armorique, la Grande-Bretagne (Galliou 1980) et la Normandie (matériel encore inédit). Les sites sont presque exclusivement sur les côtes, ceux situés dans les terres le sont parfois assez loin ; il a été constaté, en Armorique, qu'elle représentait 10 % des productions importées. Ce schéma est le même qu'en Grande-Bretagne (Galliou 1980), avec un semis irrégulier sur les côtes. En Normandie, elle a été trouvée à Avranches, Cherbourg, Vieux, Caen et Rouen, mais en faible quantité.

IV. DIFFUSION ET DATATION DE L'ARGONNE A LA MOLETTE

Diffusion.

La sigillée d'Argonne décorée à la molette a, semble-t-il, été fabriquée dans un groupe d'ateliers restreint (Les Allieux, Avocourt, Aubréville, Châtel-Chéhery, Pont-des-Quatre-Enfants, Vauquois), à l'exclusion de Lavoye qui n'aurait pas produit ce type de céramique (communication personnelle de M. Feller)(Fig. 12).

Plusieurs constatations s'imposent. La grande majorité des centaines de molettes (numérotées par Chenet) n'est pas attribuable à un de ces ateliers. De plus, certaines de ces molettes ont une diffusion très faible, pour ne pas dire inexistante : par exemple, la Chenet 274, connue à Châtel puis complétée par celle découverte à Rouen (Fig. 27, n° 110), de même que la Chenet 177, connue à Belheim (R.F.A.) et complétée par celle provenant de la nécropole de Saint-Martin-de-Fontenay (Fig. 27, n° 111). A l'opposé, la Chenet 158 -atypique- est non seulement très fréquente sur les sites de consommation mais aussi dans la région d'Argonne, pour ne pas dire sur les sites de production (Les Allieux, Avocourt, Châtel, Vauquois)(11).

Le problème des molettes épigraphes est à reconsidérer. Ces molettes sont connues en très petit nombre, essentiellement en Normandie et, à quelques exemplaires, notamment sur le *Limes* rhénan. Citons, par exemple, ASPIASVS à Epiais-Rhus (Mitard 1979) et ALLINVS OF à Pont-Croix en Bretagne (Galliou 1974 et 1977). La première est unique et la seconde connue en deux exemplaires dont celle de Muids (Eure). Il semble nécessaire d'insister sur les datations des molettes épigraphes, lesquelles doivent probablement être datées plutôt du début du IVème s. D'ailleurs, un autre argument vient renforcer cette hypothèse, les oves sont associés à d'autres casiers. Or, les oves correspondent vraisemblablement au décor le plus ancien. C'est du moins la logique du classement typo-chronologique de W. Hübener (Mitard 1979, p. 95).

Les molettes chrétiennes.

Les molettes à décor chrétien restent rares, 15 exemplaires dont 6 en Normandie (Bayeux et Rouen). On ne connaît pas de molettes identiques à celles découvertes dans la vallée mosane (Dijkman 1985 ; Van Ossel 1985).

Elles sont étrangement absentes à Bavay malgré le nombre élevé de découvertes. Au contraire, on peut remarquer leur présence à Amiens alors que cette ville a périclité au cours du IVème s. Faut-il lier ceci à l'existence d'une communauté chrétienne ou bien à des problèmes structurels propres à la ville d'Amiens ? On sait du moins qu'une communauté chrétienne existe dans cette ville depuis le IIIème s. (Bayard, Massy 1983, p. 264).

Représentativité des ateliers.

Dans l'optique de la représentativité des ateliers (Fig. 13-18), nous avons choisi de ne tenir compte que des Allieux et de Châtel-Chéhery qui représentent 15 % du total. Leur répartition semble également très équilibrée. Ils traduisent donc l'image de ce que pouvait être la

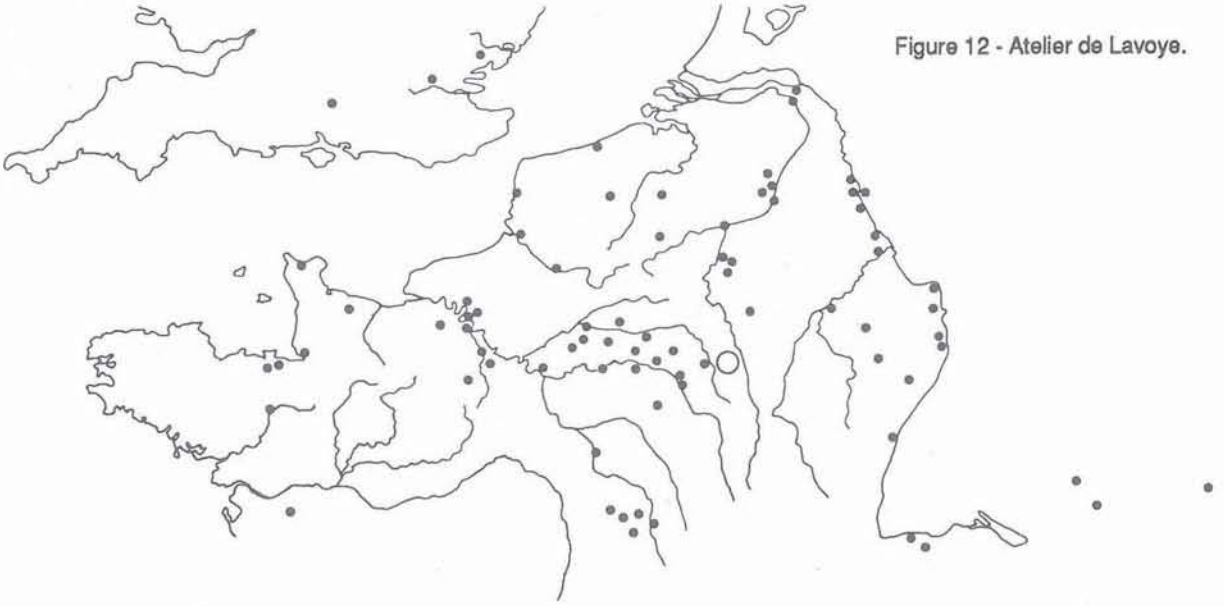

Figure 12 - Atelier de Lavoye.

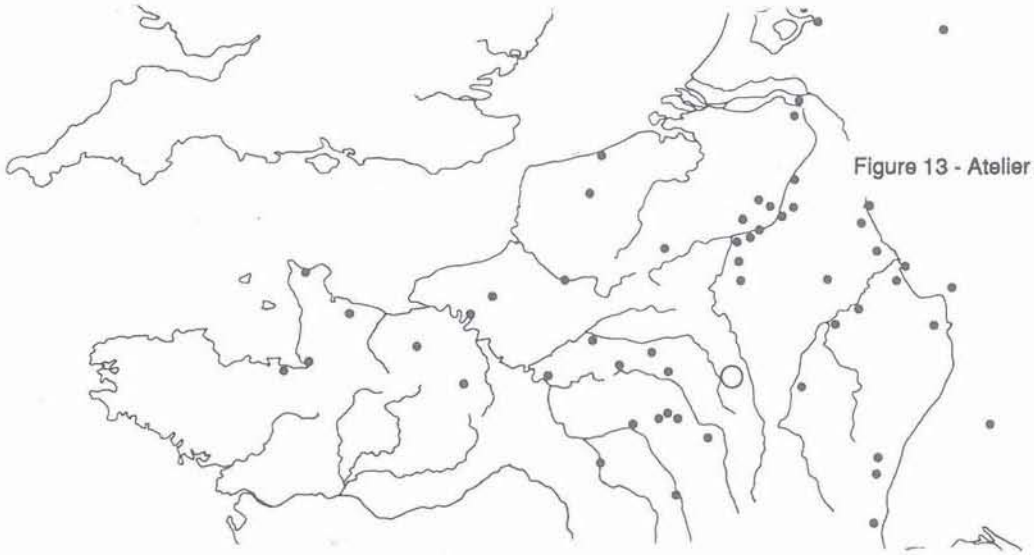

Figure 13 - Atelier de Châtel-Chéhery.

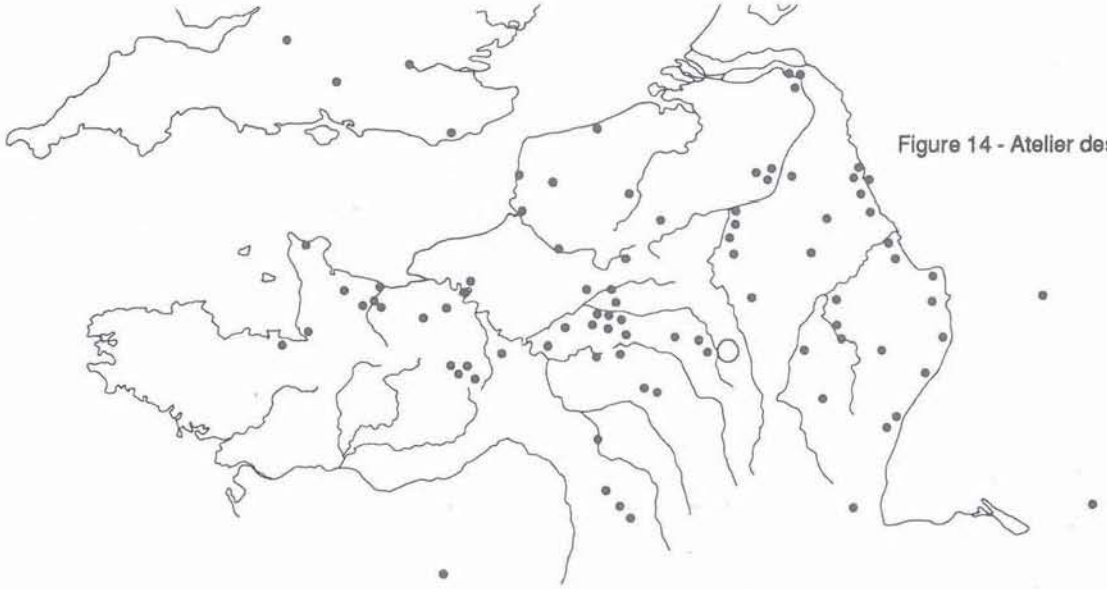

Figure 14 - Atelier des Allieux.

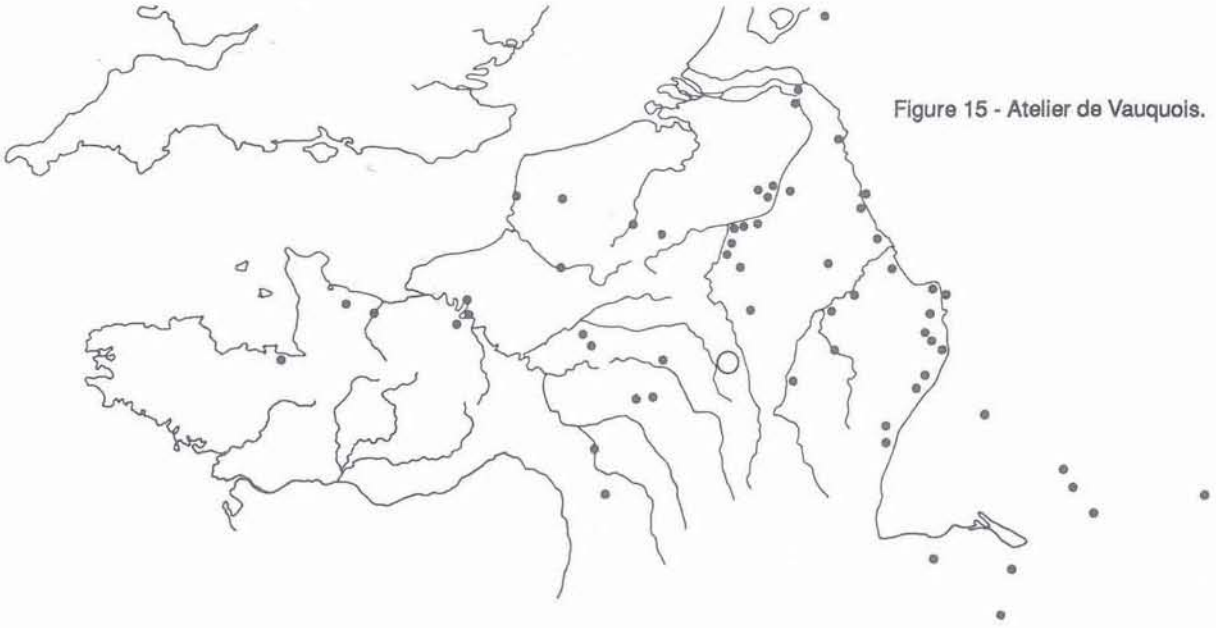

Figure 15 - Atelier de Vauquois.

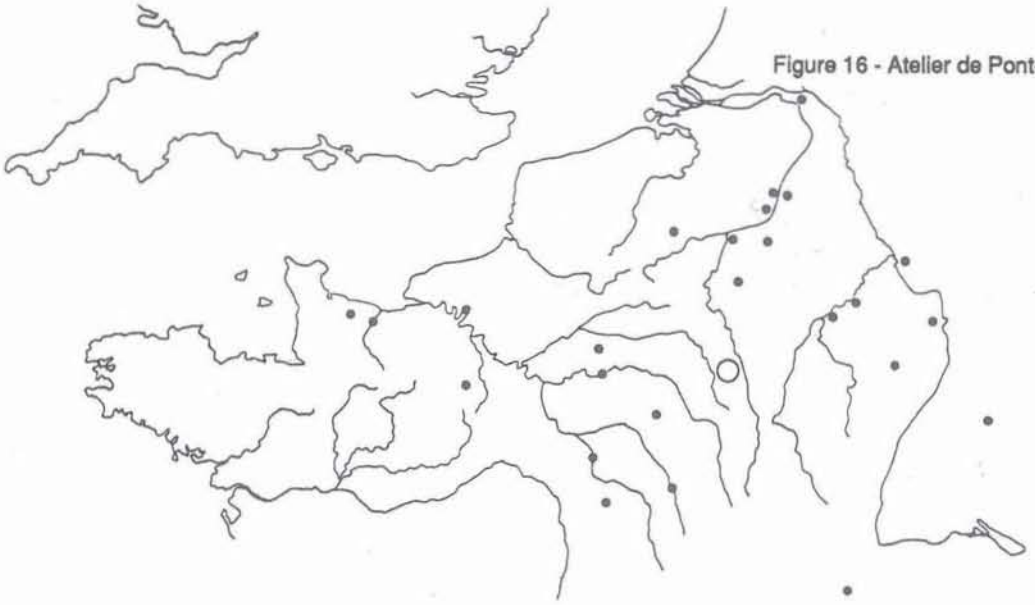

Figure 16 - Atelier de Pont-des-Quatre-Enfants.

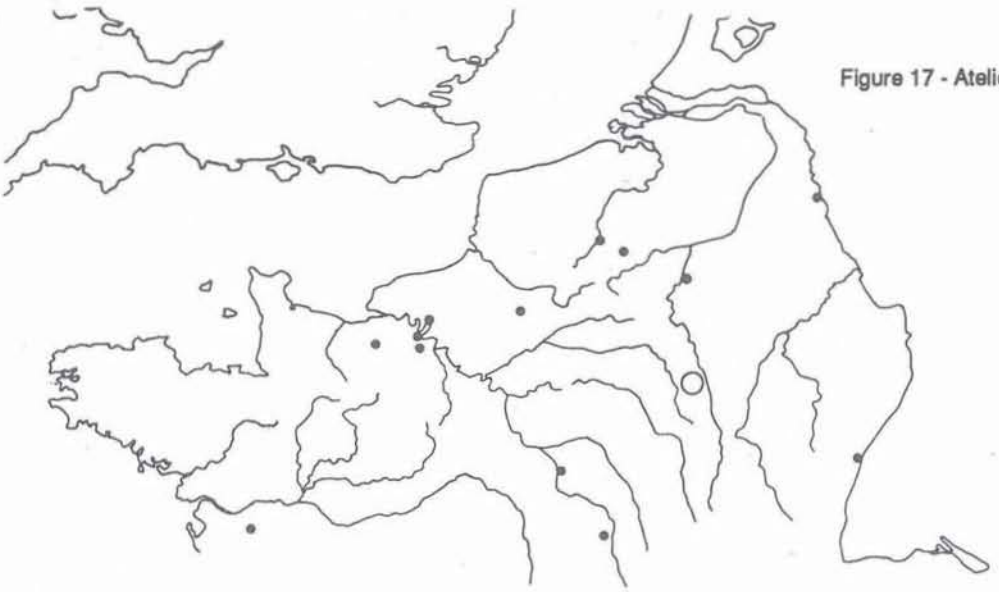

Figure 17 - Atelier d' Avocourt.

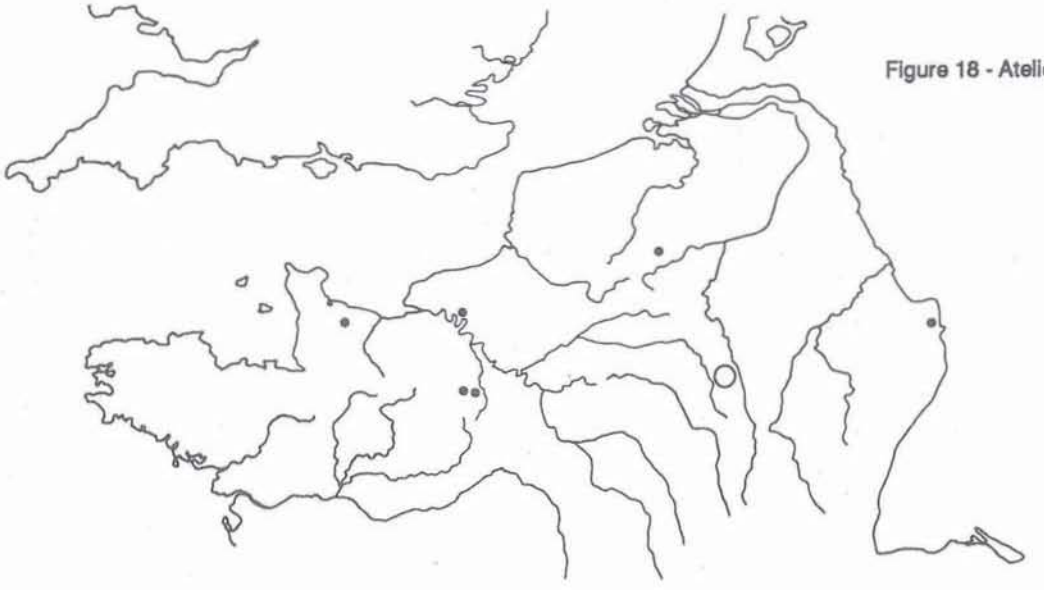

Figure 18 - Atelier d' Aubréville.

Chenet 2 (probable) : Bayeux
Chenet 5 : Cherbourg
Chenet 7 : Muids - Vieux
Chenet 8 : Bayeux
Chenet 9 ou 11 :Bayeux
Chenet 13 : Caudebec-lès-Elb.-Muids-Rouen
Chenet 14 : Bayeux
Chenet 23 : Bayeux - Evreux
Chenet 24 : Bayeux
Chenet 25 : Bayeux - Cherbourg - Evreux
Chenet 26 : Bayeux - Evreux
Chenet 28 : Bayeux - Cherbourg - Rouen
Chenet 29 : Avranches-Cherbourg-Evreux-Rouen
Chenet 29 ou 31 : Bayeux
Chenet 30 : Bayeux
Chenet 31 : Rouen
Chenet 36 : Bayeux-Fontaine-Etoupefour-Rouen
Chenet 36 (probable) Avranches
Chenet 40 : Bayeux - Evreux
Chenet 42 : Evreux
Chenet 45 : Rouen
Chenet 46 ou 48 : Evreux
Chenet 49 : Prov. normande (Rouen dépôt)
Chenet 53 : Bayeux - Rouen
Chenet 55 : Bayeux-Evreux-Fontaine-Etoupefour Gisors - Rouen
Chenet 57 : Pîtres - Rouen
Chenet 57 (probable) : Rouen
Chenet 58 : Bayeux
Chenet 59 : Bayeux - Rouen
Chenet 61 : Bayeux
Chenet 62 : Bayeux
Chenet 64 (probable) : Rouen
Chenet 65 : Rouen
Chenet 66 : Bayeux
Chenet 66 (probable) : Bayeux
Chenet 67 : Avranches
Chenet 68 : Bayeux
Chenet 79 : Evreux - Lisieux - Rouen
Chenet 80 : Bayeux
Chenet 81 : Caen - Rouen
Chenet 82 : Bayeux - Evreux - Lisieux
Chenet 83 : Evreux
Chenet 85 : Lisieux - Rouen
Chenet 86 : Croth - Rouen
Chenet 94 : Cherbourg - Rouen
Chenet 95 : Bayeux
Chenet 96 : Bayeux - Muids - Rouen
Chenet 102 : Bayeux
Chenet 103 : Bayeux
Chenet 107 : Bayeux - Rouen
Chenet 107 (probable) : Evreux
Chenet 108 : Evreux - Rouen
Chenet 110 : Rouen
Chenet 111 : Bayeux - Rouen
Chenet 111 (variante) : Rouen
Chenet 113 : Bayeux-Fontaine-Etoupefour-Lisieux Rouen - Vieux
Chenet 115 : Evreux
Chenet 117 : Bayeux
Chenet 119 : Lisieux
Chenet 120 : Evreux
Chenet 121 : Bayeux - Rouen
Chenet 121 (variante) : Bayeux
Chenet 122 : Rouen
Chenet 124 : Evreux-Prov. normande (Rouen dépôt) Rouen
Chenet 125 : Rouen
Chenet 125 (variante) : Avranches
Chenet 126 : Bayeux
Chenet 127 : Cherbourg
Chenet 129 : Hondouville - Rouen
Chenet 130 : Rouen
Chenet 131 : Rouen
Chenet 135 : Bayeux
Chenet 138 : Arnières-sur-Iton - Bayeux
Chenet 138 (variante) : Rouen
Chenet 139 : Cherbourg
Chenet 146 (probable) : Rouen
Chenet 148 : Rouen
Chenet 149 : Evreux
Chenet 150 : Evreux
Chenet 151 : Lisieux
Chenet 153 : Bayeux
Chenet 154 : Caen - Rouen
Chenet 155 : Vieux
Chenet 157 : Bayeux-Fontaine-Etoupefour-Léry
Chenet 157 (probable) : Cherbourg
Chenet 158 : Arnières-sur-Iton ou Evreux - Avranches Bayeux-Cherbourg Elbeuf-Evreux-Fontaine-Etoupefour Lisieux - Muids - Rouen
Chenet 158 (probable) : Bayeux
Chenet 159 : Bayeux - Cherbourg - Lisieux
Chenet 159 (variante) : Rouen
Chenet 161 : Rouen
Chenet 163 : Rouen
Chenet 165 : Avranches
Chenet 167 : Bayeux
Chenet 168 : Bayeux - Cherbourg - Rouen
Chenet 169 : Caen - Evreux
Chenet 171 : Bayeux - Rouen
Chenet 171 (variante) : Rouen
Chenet 172 : Bayeux
Chenet 174 : Avranches - Rouen
Chenet 175 : Bayeux - Evreux - Rouen
Chenet 177 : Saint-Martin-de-Fontenay
Chenet 178 : Bayeux
Chenet 179 : Rouen
Chenet 182 : Rouen
Chenet 183 : Rouen
Chenet 184 : Rouen
Chenet 190 : Bayeux - Rouen
Chenet 193 : Rouen
Chenet 194 : Bayeux - Rouen
Chenet 195 : Bayeux
Chenet 196 : Cherbourg - Rouen
Chenet 198 : Rouen
Chenet 199 : Bayeux-Evreux-Lisieux-Rouen
Chenet 200 : Bayeux - Elbeuf
Chenet 200 (probable) : Lisieux - Louviers
Chenet 201 : Elbeuf - Hondouville - Rouen
Chenet 201 (probable) : Elbeuf
Chenet 206 : Bayeux
Chenet 207 : Rouen
Chenet 207 (probable) : Caudebec-lès-Elbeuf
Chenet 210 : Cherbourg
Chenet 211 : Rouen
Chenet 212 : Lisieux
Chenet 213 : Rouen
Chenet 214 : Gisors
Chenet 215 : Avranches - Evreux - Rouen
Chenet 216 : Bayeux
Chenet 223 : Cherbourg
Chenet 238 : Arnières-sur-Iton ou Evreux - Evreux Rouen
Chenet 242 : Lisieux
Chenet 244 : Bayeux
Chenet 249 : Rouen
Chenet 250 : Arnières-sur-Iton ou Evreux-Bayeux Elbeuf - Rouen
Chenet 252 : Cherbourg - Evreux - Pîtres - Prov. normande (Rouen dépôt) - Rouen
Chenet 253 : Evreux
Chenet 255 : Rouen
Chenet 255 (probable) : Rouen
Chenet 255 (variante) : Cherbourg
Chenet 257 : Rouen
Chenet 261 : Bayeux- Evreux - Lisieux Rouen
Chenet 262 : Rouen
Chenet 264 : Bayeux - Elbeuf - Evreux Vieux
Chenet 266 : Arnières-sur-Iton ou Evreux
Chenet 269 : Evreux - Vieil-Evreux - Vieux
Chenet 270 : Bayeux
Chenet 279 : Rouen
Chenet 281 : Evreux
Chenet 285 : Bayeux
Chenet 286 : Rouen
Chenet 292 : Elbeuf - Rouen
Chenet 293 : Avranches - Bayeux Breuilpont - Caen -Rouen
Chenet 297 (probable) : Bayeux
Chenet 298 : Lisieux
Chenet 299 : Bayeux - Lisieux
Chenet 301 : Evreux
Chenet 304 : Arnières-sur-Iton - Cherbourg - Mondeville - Rouen - St-Aubin
Chenet 305 : Pîtres - Rouen
Chenet 307 : Bayeux
Chenet 308 : Rouen
Chenet 315 : Cherbourg
Chenet 316 : Bayeux
Chenet 320 : Fontaine-Etoupefour - Rouen
Chenet 321 : Cherbourg
Chenet 322 : Bayeux - Cherbourg
Chenet 331 : Bayeux - Rouen
Chenet 332 : Rouen
Chenet 334 (probable) : Bayeux
Chenet 335 : Vieux
Chenet 344 : Avranches
5 du Nord : Bayeux - Lisieux
13 du Nord : Evreux
19 du Nord : Lisieux - Rouen
22 du Nord : Evreux
22 du Nord (variante) :Bayeux
29 du Nord : Rouen
32 du Nord : Bayeux - Elbeuf - Evreux
38 du Nord : Bayeux
51 du Nord (probable) : Rouen
55 du Nord (probable) : Evreux
60 du Nord (probable) : Bayeux - Vieil-Evreux)
66 du Nord (probable) : Evreux
95 du Nord : Vieux
103 du Nord : Bayeux
119 du Nord : Prov. normande (Rouen dép.))
120 du Nord : Rouen
121 du Nord : Bayeux
126 du Nord : Vieux
2 de l'Yonne : Rouen
3 de l'Yonne : Avranches
23-24 de l'Yonne : Elbeuf
30 de l'Yonne : Bayeux
32 de l'Yonne : Baron-sur-Odon - Bayeux - Croth - Evreux - Rouen
30 de l'Yonne (probable) :
48 de l'Yonne : Bayeux
60 de l'Yonne : Avranches
ALLINUS OF : Muids

Tableau 3 - Diffusion des molettes d'Argonne en Normandie.

"production-diffusion" de la céramique d'Argonne.

En ce qui concerne Châtel-Chéhery, sur les 26 tessons attribuables à cet atelier, 14 molettes sont connues en Normandie. Avec Les Allieux, il est frappant de constater que sur les 67 tessons trouvés en Normandie, 29 molettes sont connues dans notre région sur les 32 censées produites par cet atelier. Les lots découverts sur l'ensemble des cinq départements normands sont donc parfaitement représentatifs de la diffusion mais également de la production argonnaise. Rappelons toutefois que ce constat découle de connaissances anciennes, l'ouvrage de G. Chenet datant de 1941. Tout porte à croire qu'on devra nécessairement réexaminer la question plus tard (Feller 1989).

Datation.

Le Tableau 4 est constitué à partir de nouvelles datations proposées récemment (Bayard 1990). Ont été également retenues les molettes communes à la publication pré-citée et celles de Normandie puis, par extension, toutes les molettes connues par la documentation existante.

Les datations se décomposent en trois phases, à partir de l'exploitation du matériel provenant de la fouille de l'amphithéâtre de Metz :

- Phase 1 : 380-410 approximativement ;
- Phase 2 : 410-430 approximativement ;
- Phase 3 : 430/440-450 approximativement.

En Normandie, les phases 1 et 3 sont majoritairement

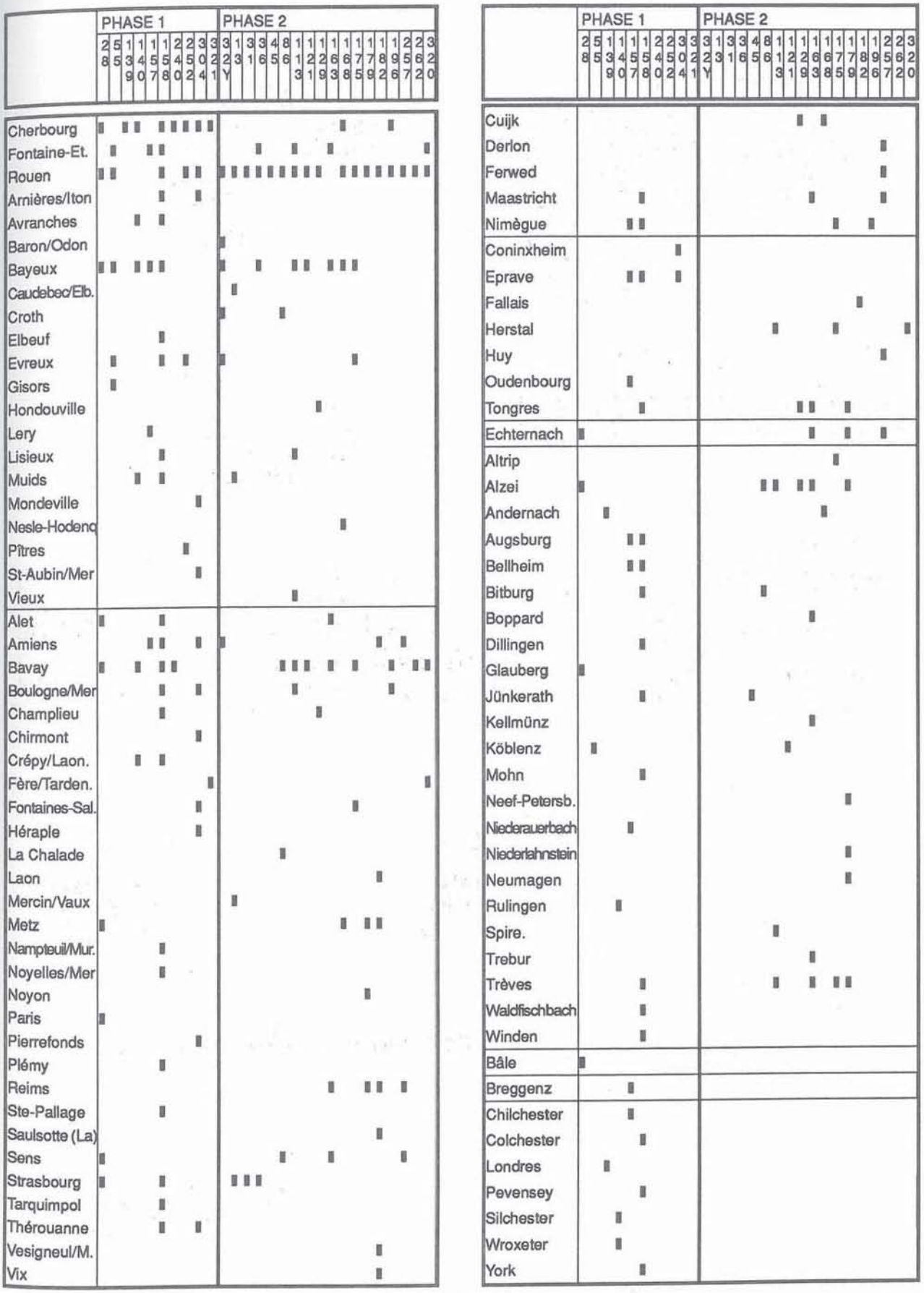

	PHASE 1										PHASE 2																					
	28	55	139	140	157	158	240	252	304	321	32Y	13	31	36	45	86	113	121	129	163	168	175	179	182	196	257	262	320
Cherbourg	■		■	■		■	■	■	■	■											■				■			
Fontaine-Et.		■			■	■								■			■			■								■
Rouen	■	■				■		■	■		■	■	■	■	■	■	■	■	■		■	■	■	■	■	■	■	■
Arnières/Iton						■			■																			
Avranches				■		■																						
Baron/Odon											■																	
Bayeux	■	■		■	■	■					■			■			■	■		■	■	■						
Caudebec/Elb.												■																
Croth											■					■												
Elbeuf						■																						
Evreux		■				■		■			■											■						
Gisors		■																										
Hondouville																			■									
Lery					■																							
Lisieux						■											■											
Muids				■		■						■																
Mondeville									■																			
Nesle-Hodenq																					■							
Pîtres								■																				
St-Aubin/Mer									■																			
Vieux																	■											
Alet	■					■														■								
Amiens					■	■			■		■													■		■		
Bavay	■			■		■	■									■	■	■		■		■			■		■	■
Boulogne/Mer						■			■								■								■			
Champlieu						■													■									
Chirmont									■																			
Crépy/Laon.				■		■																						
Fère/Tarden.										■																		■
Fontaines-Sal.									■													■						
Héraple									■																			
La Chalade																■												
Laon																								■				
Mercin/Vaux												■																
Metz	■																				■		■	■				
Nampteuil/Mur.						■																						
Noyelles/Mer						■																						
Noyon																							■					
Paris	■																											
Pierrefonds									■																			
Plémy						■																						
Reims																				■			■	■		■		
Ste-Pallage						■																						
Saulsotte (La)																								■				
Sens	■															■				■						■		
Strasbourg	■					■						■	■	■														
Tarquimpol						■																						
Thérouanne						■			■																			
Vesigneul/M.																								■				
Vix																								■				

	PHASE 1										PHASE 2																					
	28	55	139	140	157	158	240	252	304	321	32Y	13	31	36	45	86	113	121	129	163	168	175	179	182	196	257	262	320
Cuijk																			■		■							
Derlon																										■		
Ferwed																										■		
Maastricht						■														■						■		
Nimègue					■	■																■			■			
Coninxheim									■																			
Eprave					■	■			■																			
Fallais																								■				
Herstal																	■					■						■
Huy																										■		
Oudenbourg					■																							
Tongres						■													■	■			■					
Echternach	■																			■			■			■		
Altrip																						■						
Alzei	■															■	■		■	■			■					
Andernach			■																		■							
Augsburg					■	■																						
Bellheim					■	■																						
Bitburg						■										■												
Boppard																				■								
Dillingen						■																						
Glauberg	■																											
Jünkerath						■									■													
Kellmünz																				■								
Köblenz		■																■										
Mohn						■																						
Neef-Petersb.																							■					
Niederauerbach					■																							
Niederlahnstein																							■					
Neumagen																							■					
Rulingen				■																								
Spire.																	■											
Trebur																				■								
Trèves						■											■			■		■	■					
Waldfischbach						■																						
Winden						■																						
Bâle	■																											
Breggenz					■																							
Chilchester					■																							
Colchester						■																						
Londres			■																									
Pevensey						■																						
Silchester				■																								
Wroxeter				■																								
York						■																						

Tableau 4.

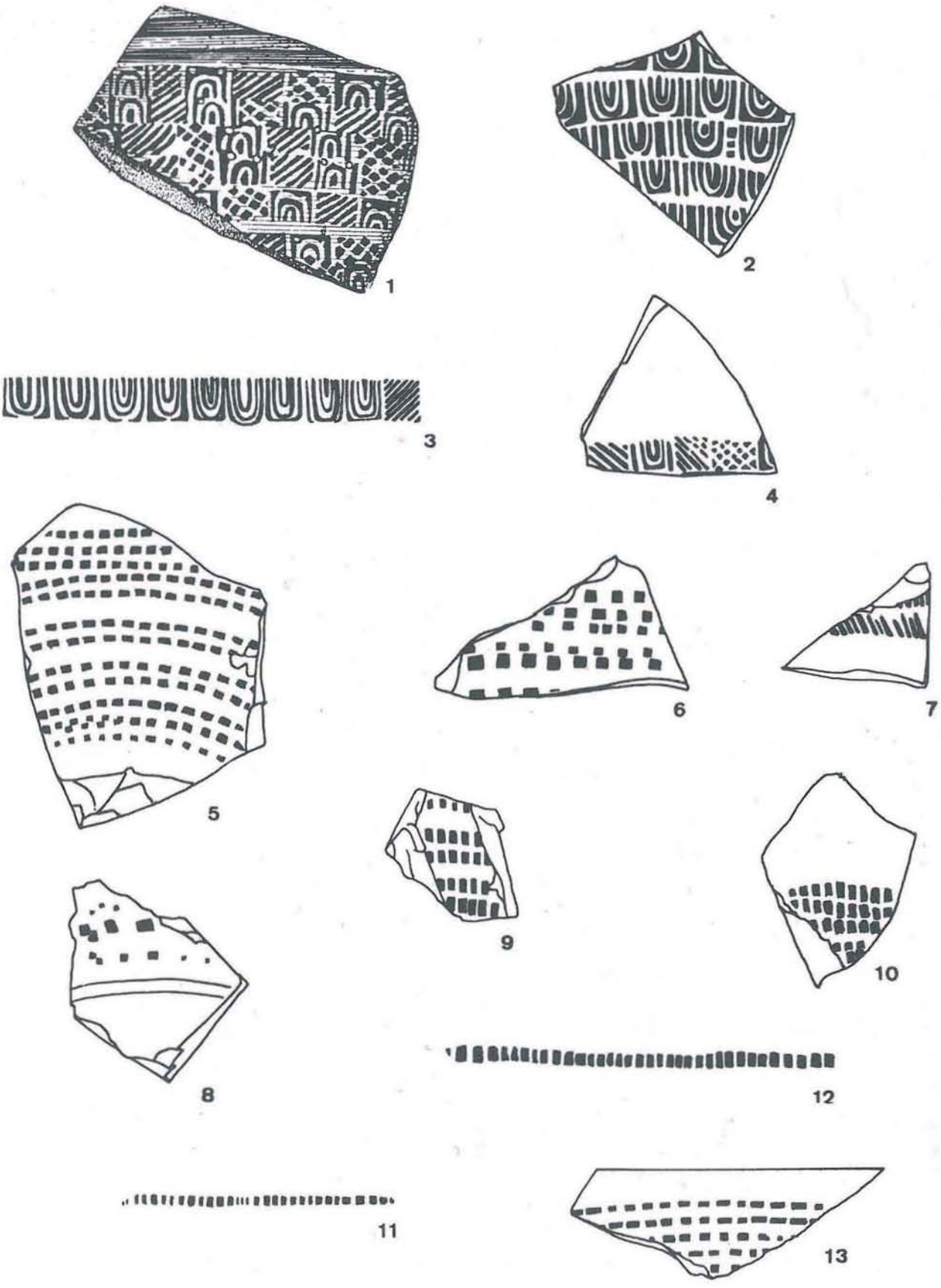

Figure 19 - Molettes inédites ; 1 : Bayeux ; 2 : Elbeuf ; 3 : Evreux ;
4 : Rouen ; 5 : Elbeuf ; 6-10 : Evreux ; 11 : Mondeville ;
12 : Pîtres (imitation : pâte rose, engobe rouge mat) ; 13 : Provenance normande.

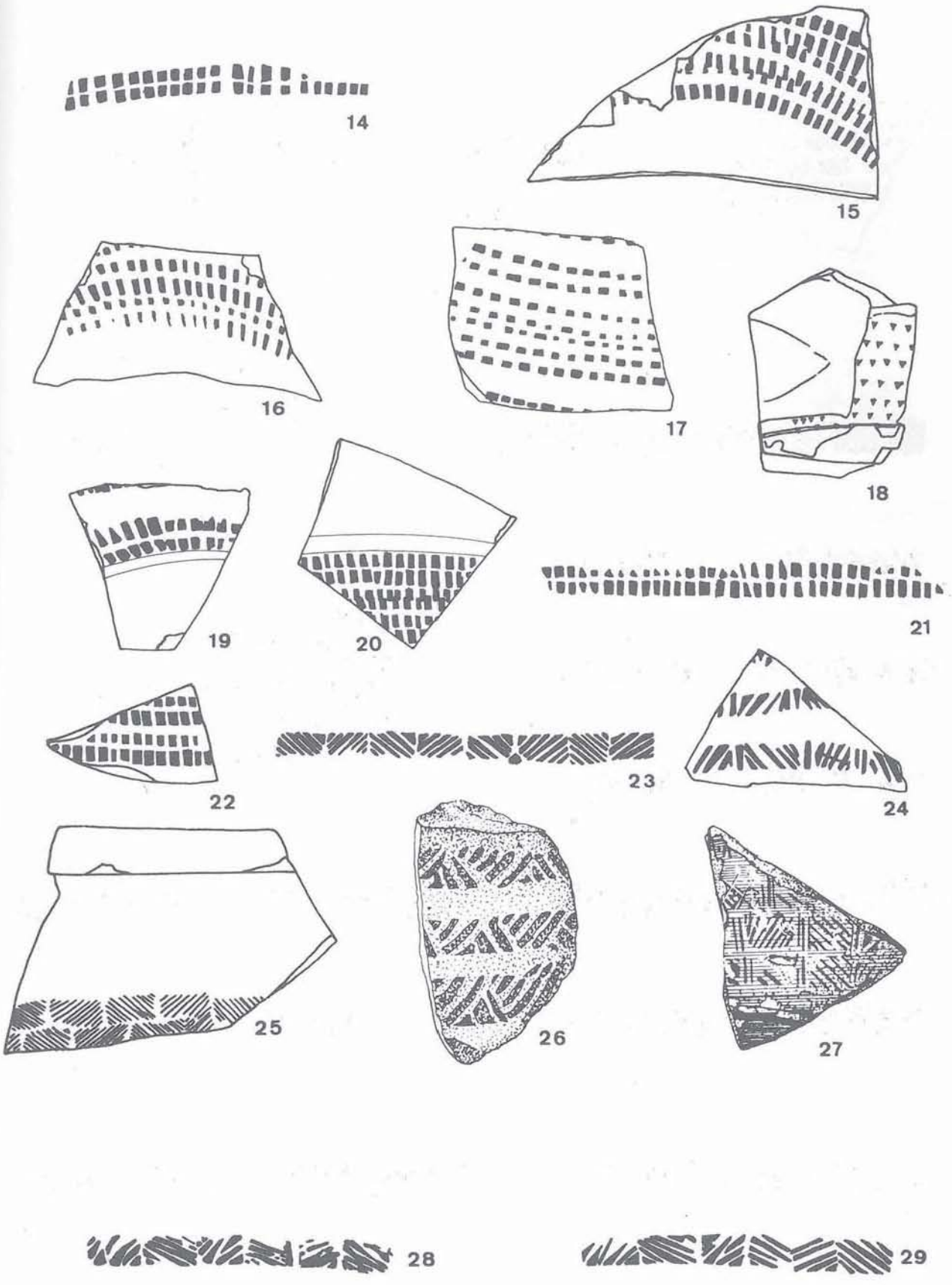

Figure 20 - Molettes inédites ; 14-18 : Rouen ; 19-21 : Saint-Aubin-sur-Mer ; 22 : Valframbert ; 23 : Arnières-sur-Iton ; 24-25 : Arnières-sur-Iton ou Evreux ; 26-27 : Bayeux ; 28-29 : Cherbourg.

Bibliothèque d'Archéologie d'Aix
U.P. - C.N.R.S.
Centre Camille Jullian

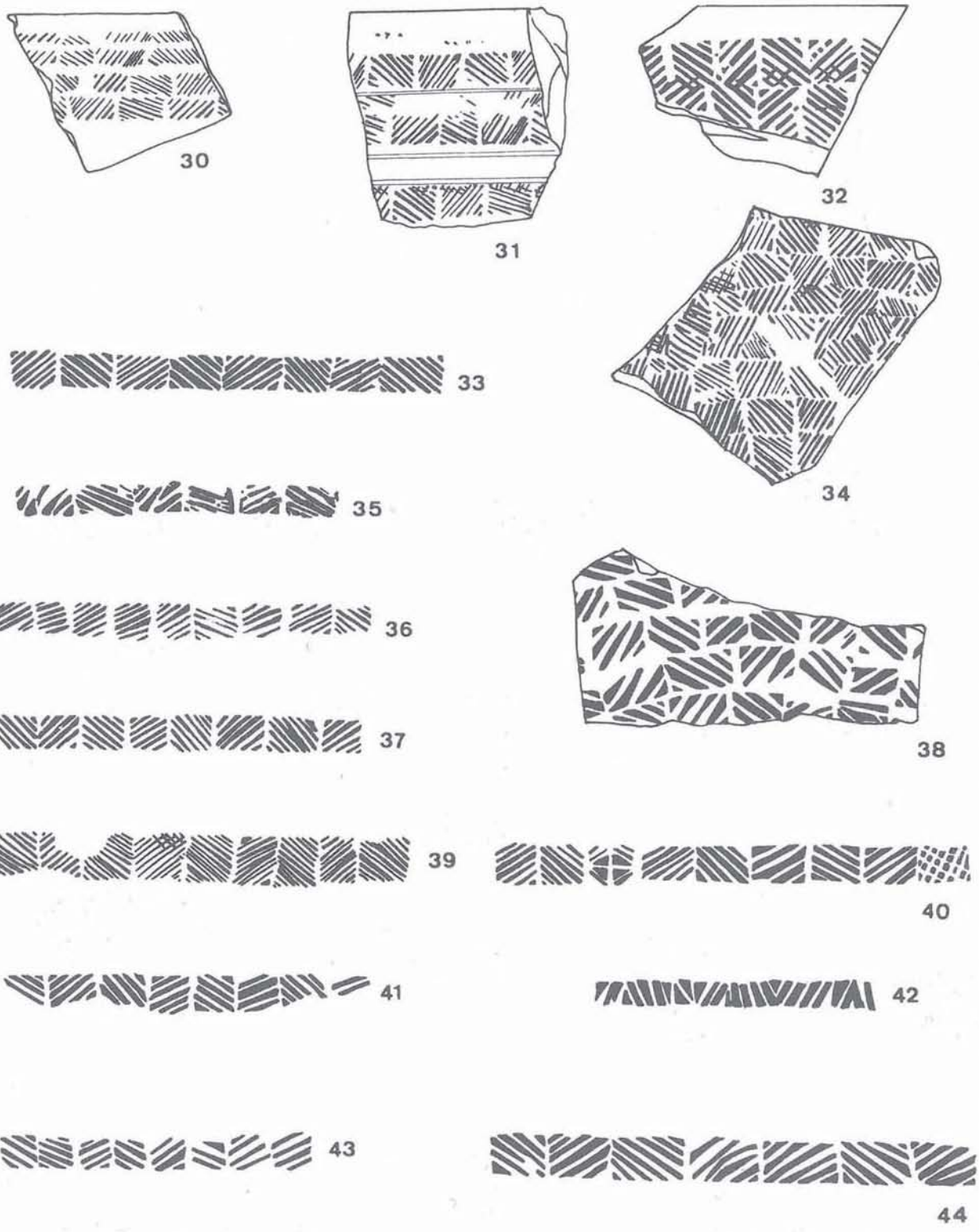

Figure 21 - Molettes inédites ; 31 : Elbeuf ; 32-34 : Evreux ; 35 : Grand-Couronne ; 36 : Muids ; 37 : Pîtres ; 38 : Pîtres (imitation : pâte blanche, engobe carmin) ; 39-44 : Rouen.

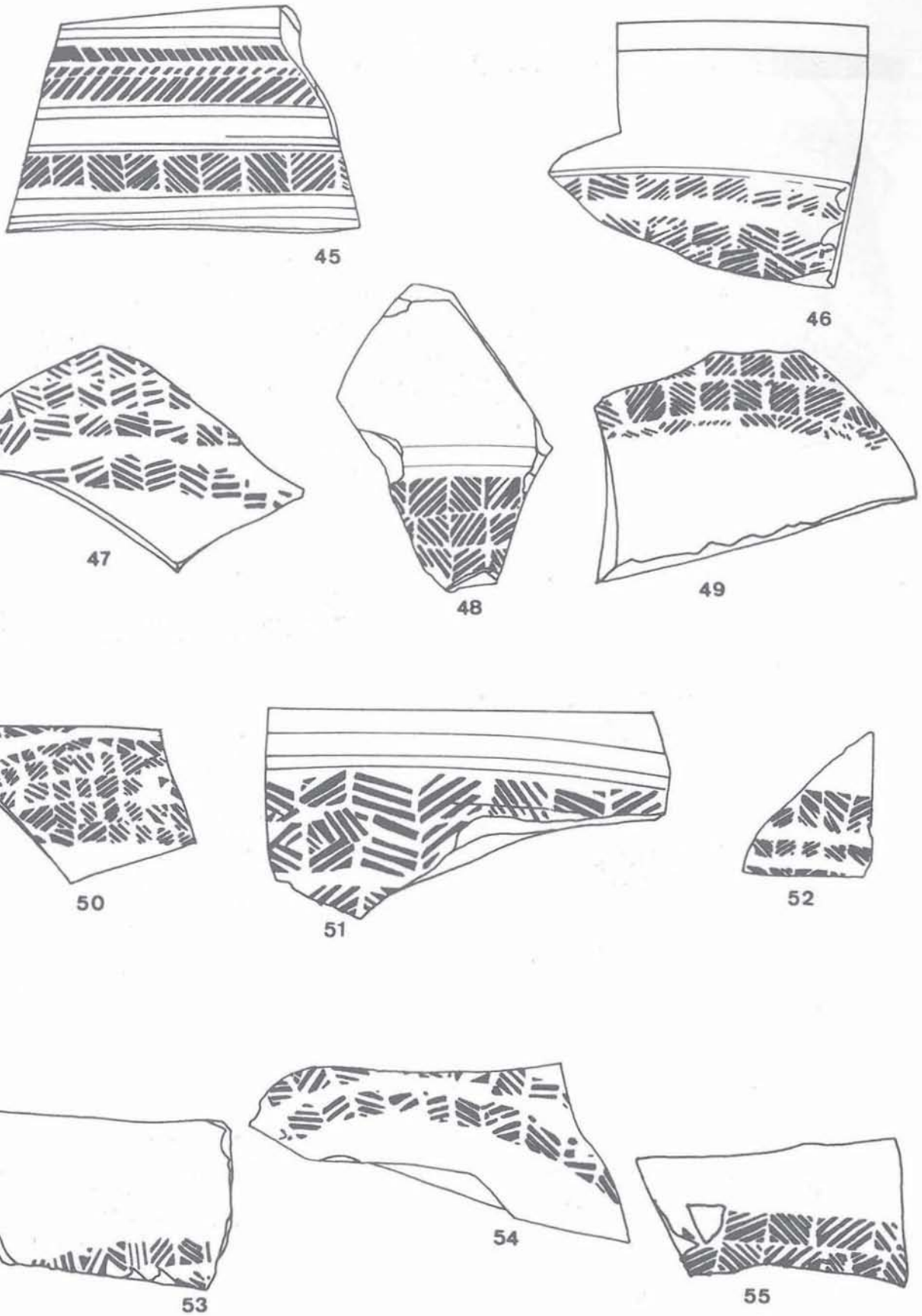

Figure 22 - Molettes inédites ; 45-55 : Rouen.

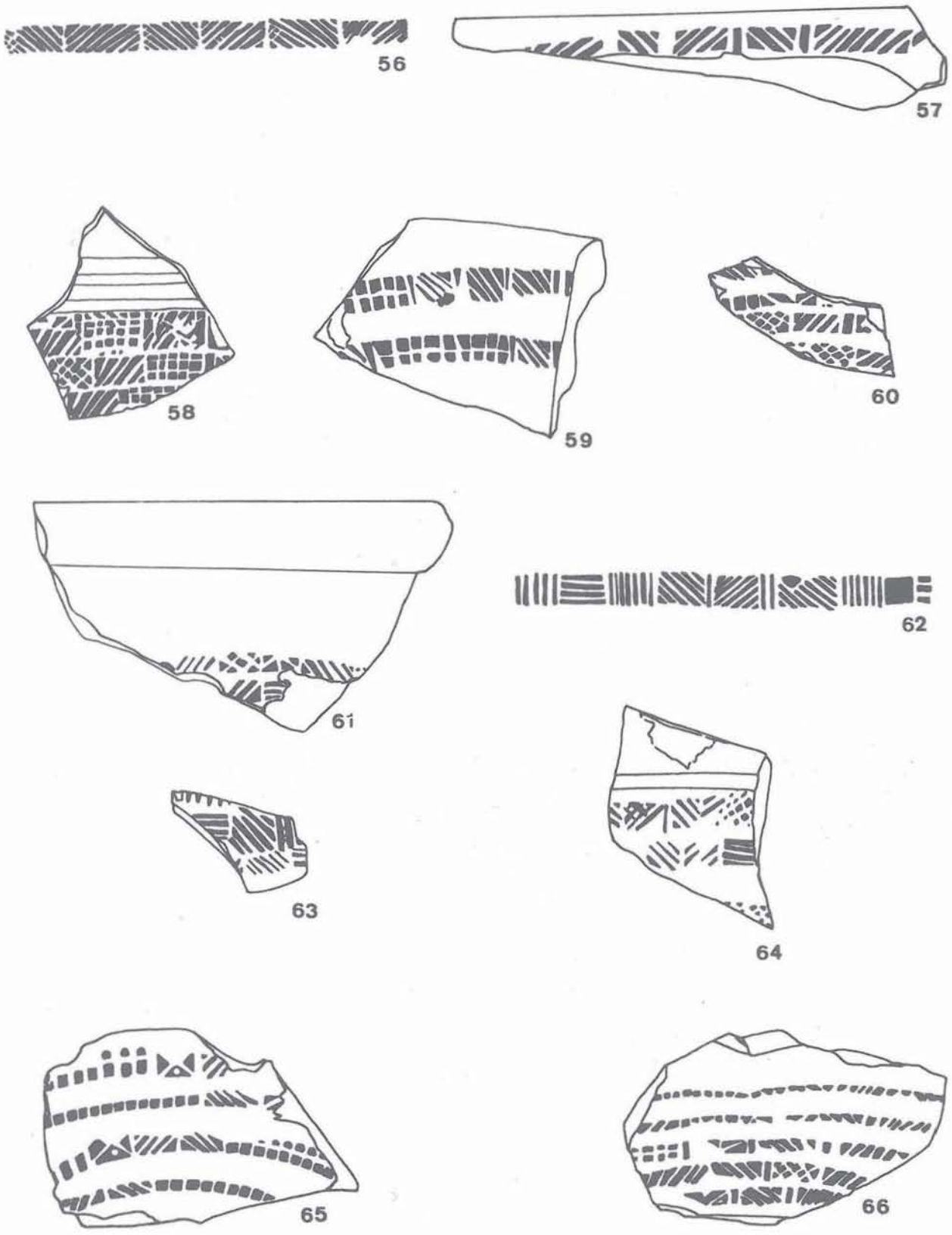

Figure 23 - Molettes inédites ; 56 : Tourville-la-Rivière ; 57 : Vieux ; 58-59 : Arnières-sur-Iton ou Evreux ; 60-62 : Evreux ; 63-64 : Rouen ; 65 : Arnières-sur-Iton ; 66 : Arnières-sur-Iton ou Evreux (imitation ? : pâte beige, engobe orange).

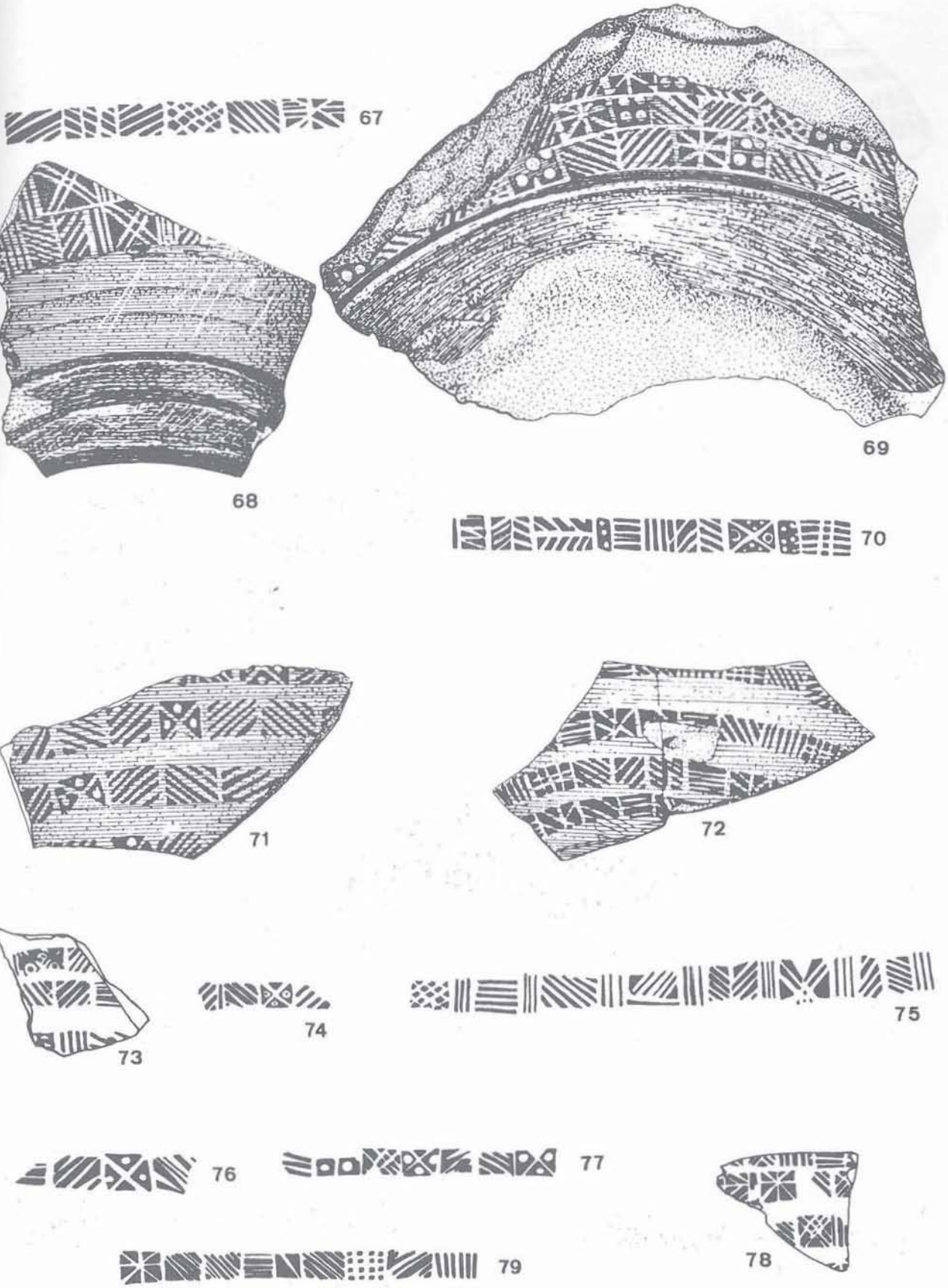

Figure 24 - Molettes inédites ; 67 : Avranches ; 68-72 : Bayeux ; 73 : Cherbourg ; 74-75 : Evreux ; 76 : Fontaine-Etoupefour ; 77-79 : Rouen.

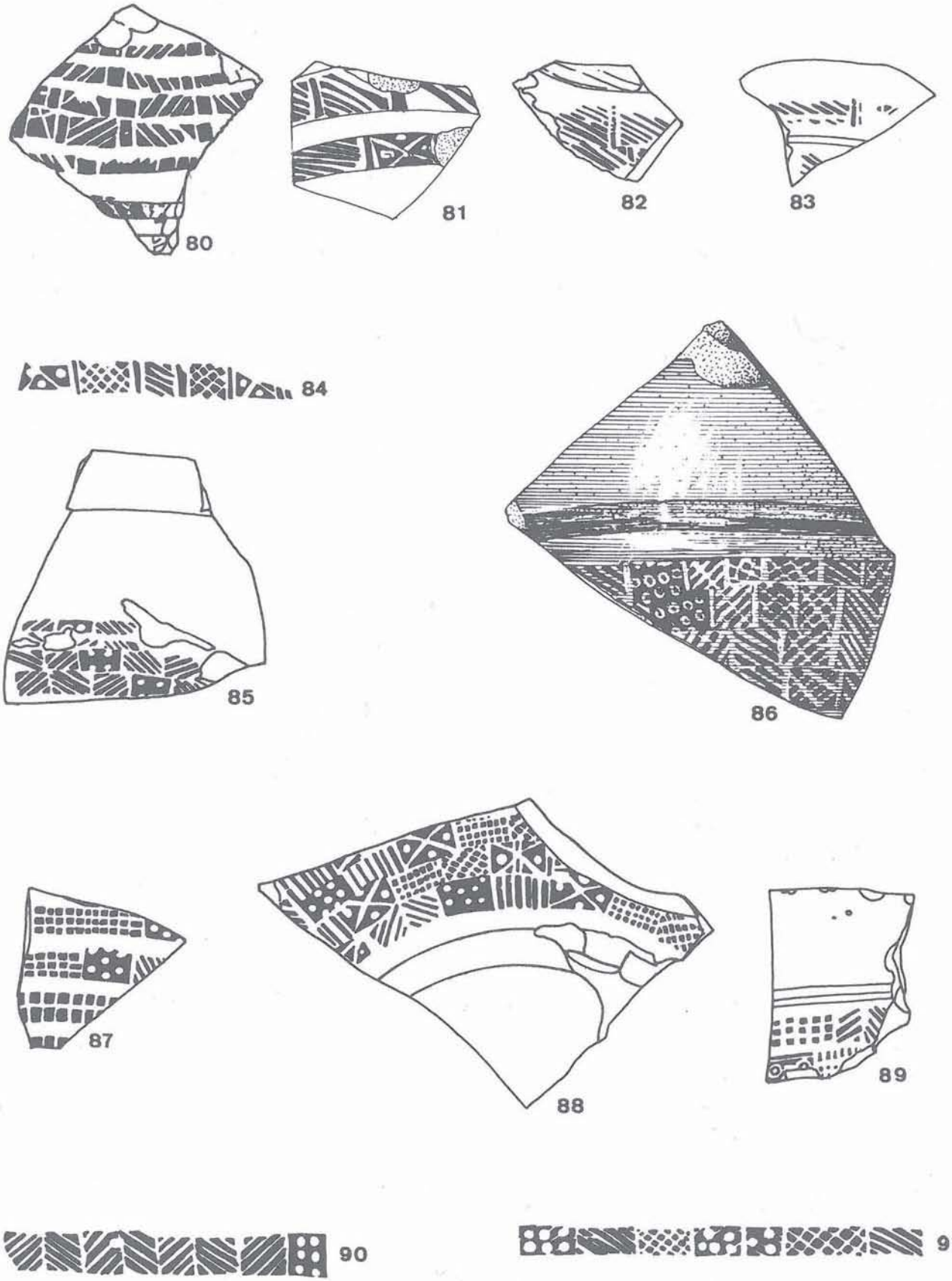

Figure 25 - Molettes inédites ; 80 : Rouen ; 81-83 : Rouen (même tesson-imitation : surfaces externe et interne grise, pâte rouge) ; 84 : Vieux ; 85-86 : Bayeux ; 87 : Cherbourg ; 88-89 : Rouen ; 90 : Rouen (aspect métallescent de la surface, accident de cuisson ?) ; 91 : Rouen.

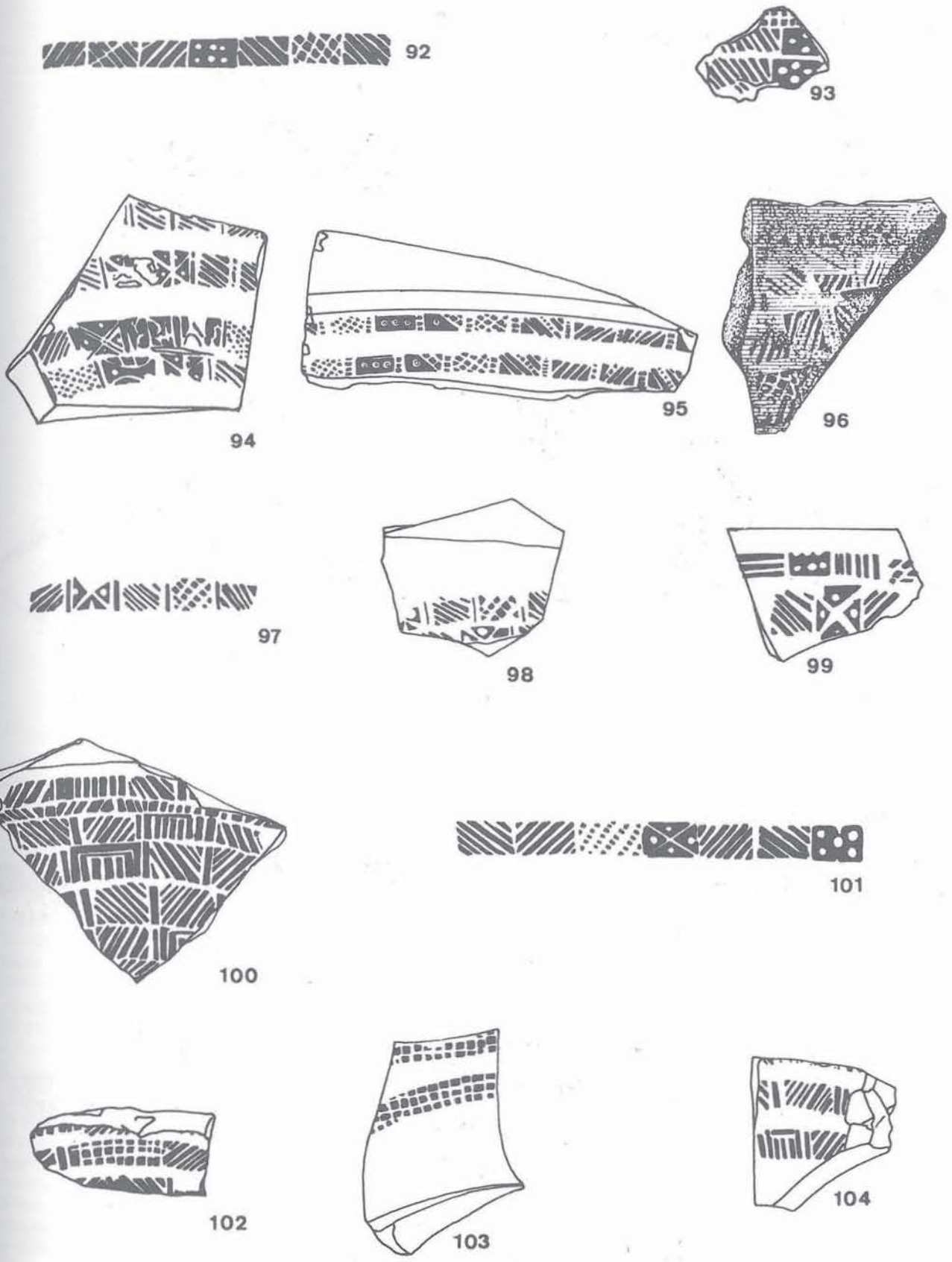

Figure 26 - Molettes inédites ; 92 : Rouen ; 93 : Saint-Vigor-le-Grand ; 94-95 : Rouen ; 96 : Bayeux. Variantes ; 97-98 : Avranches (var. Chenet 125) ; 99 : Bayeux (var. 25 du Nord) ; 100 : Cherbourg (var. Chenet 255) ; 101 : Rouen (var. Chenet 111) ; 102 : Rouen (var. Chenet 138) ; 103 : Rouen (var. Chenet 159) ; 104 : Rouen (var. Chenet 171).

105

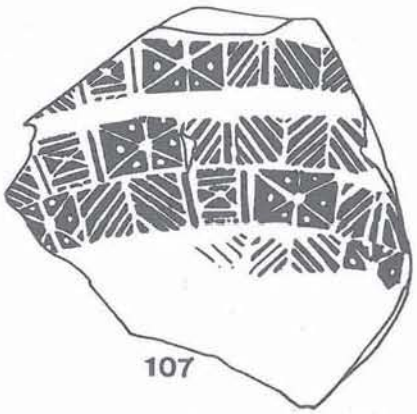

107

106

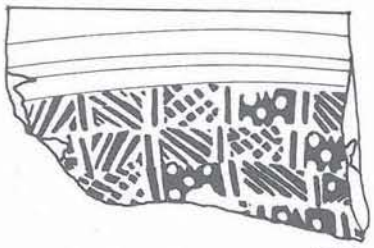

108

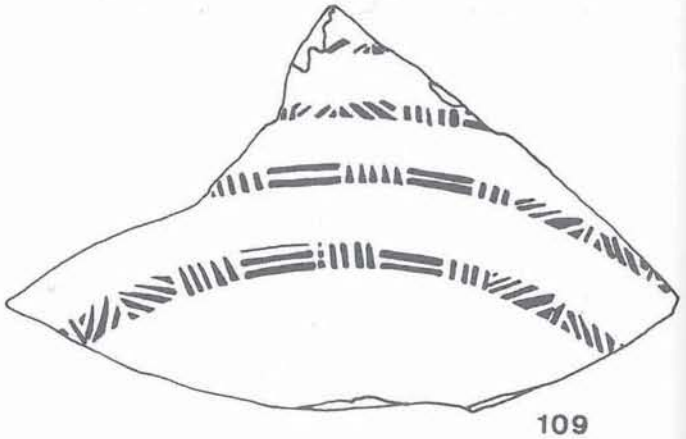

109

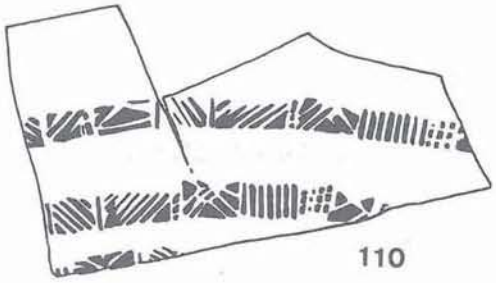

110

111

112

113

114

Figure 27 - Compléments de molettes ; 105 : Elbeuf (complète 23-24 de l'Yonne) ; 106 : Rouen (complète Chenet 59) ; 107 : Hondouville (complète Chenet 129) ; 108 : provenance normande (complète 119 du Nord) ; 109 : Rouen (complète Chenet 211) ; 110 : Rouen (complète Chenet 274) ; 111 : Saint-Martin-de-Fontenay (complète Chenet 177). Molettes rares ;112 : Arnières-sur-Iton ou Evreux, Chenet 238 (CONCOR) ; 113 : Evreux, Chenet 238 (CONCOR) ; 114 : Rouen, Chenet 238 (CONCOR).

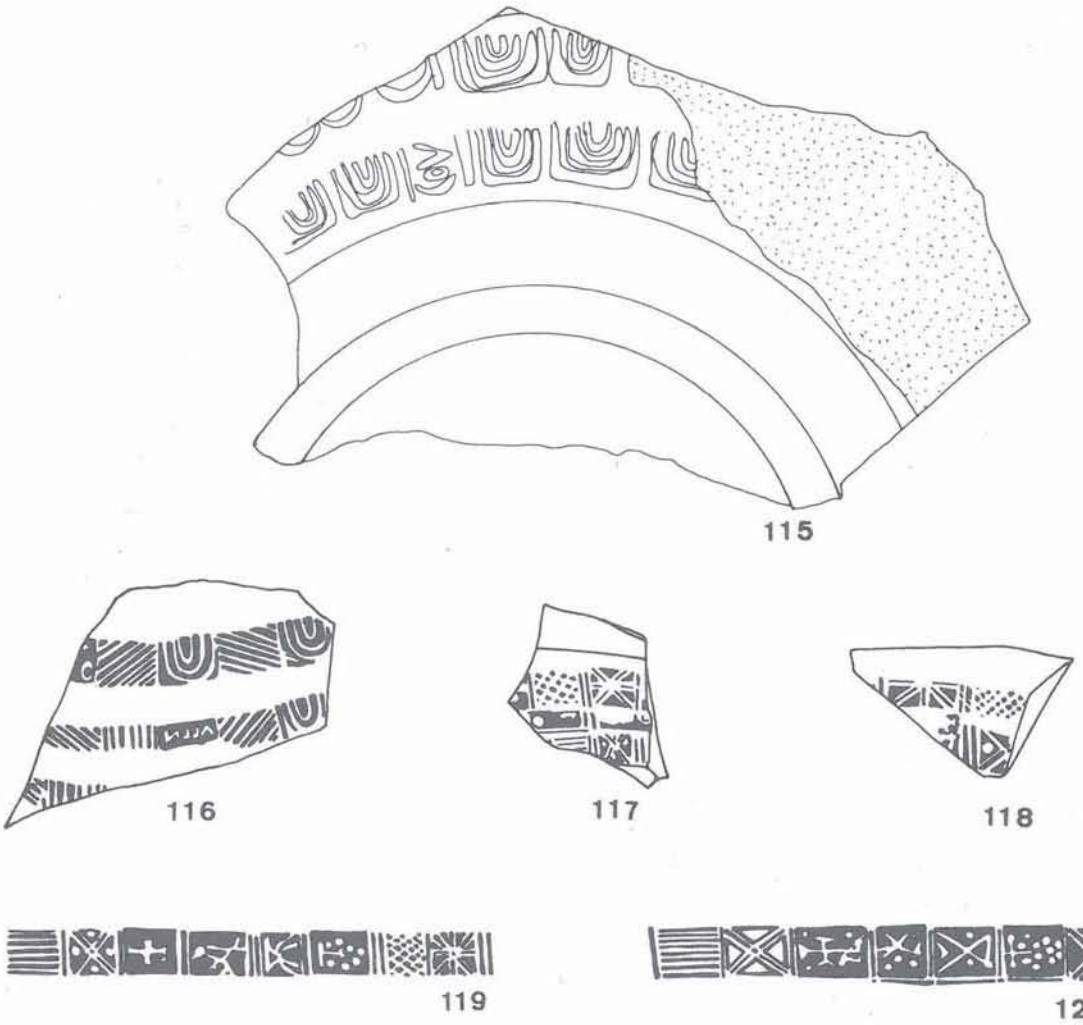

Figure 28 - Molettes rares ; 115 : Rouen, Chenet 238 (CONCOR) ; 116 : Muids (ALLINUS OF) ; 117 : Rouen, Chenet 182 ; 118 : Rouen, Chenet 183 ; 119 : Rouen, Chenet 184 ; 120 : Rouen, Chenet 257.

représentées. En revanche, la phase 2 est quasi-inexistante sur tous les sites normands, à l'exception de la Chenet 179 connue à Rouen en 2 ex. (12). A Rouen, sur les 10 molettes de la phase 1 de D. Bayard (1990), 5 sont présentes. Quant aux 17 molettes de la phase 3, le site de Rouen les a toutes livrées.

Dans l'Ouest en général, les molettes de la phase 2 sont très rares, on connaît seulement celles d'Alet. Mais à Alet/Saint-Malo, les phases 1 et 3 sont illustrées par 4 molettes.

Que signifie cette absence en Normandie et plus particulièrement à Rouen ? D'une part, si l'on considère la phase 2 de D. Bayard (1990), dans l'optique de la typo-chronologie de W. Hübener, on note qu'il y a surtout des molettes des groupes 4, 5 et 6. En se référant aux datations proposées pour chacun des groupes, il s'agirait plutôt de molettes correspondant à la deuxième moitié de la production argonnaise. Rappelons enfin que le groupe 5 est majoritaire à Rouen et sur d'autres sites de la Normandie. Il semble donc logique d'avoir au moins 1 molette de la phase 2 sur le site de Rouen !

Le site de Fontaine-Etoupefour.

Le site de Fontaine-Etoupefour (Calvados) est celui d'une petite *villa* rurale, toujours occupée au Bas-Empire. Il est situé non loin de la capitale des Viducasses, Vieux.

Les molettes Chenet 36, 113 (2 ex.), 163 et 320 provenant de la couche datée (Bertin 1974) ont été trouvées en relation avec une série de monnaies, parmi lesquelles la plus récente est un Arcadius (388-408). On compte aussi un Magnus Maximus (Lyon, 383-387) et deux Gratien (Lyon, 367-375 et Arles, 378-383).

En plaçant ces molettes dans la dernière décennie du IVème s. ou au début du Vème s., on obtient une datation d'autant plus fiable qu'elle fait totalement abstraction de la typo-chronologie de W. Hübener.

Le site de Rouen.

A Rouen, les informations sont issues de la fouille du groupe ecclésial. On y a recueilli un assez grand nombre de monnaies (plus de 2500) qui permettent d'affirmer que le terrain était occupé, en 370-380, par de petits bâtiments domestiques. De plus, on dispose du texte d'une homélie de Victrice, évêque et missionnaire

	G1	G2	G3	G4	G5	G6	G7	G8
L.B.	320-350/60	330/40 370/80...	300/20 - 430/40 **majorité** : 360/70	...310... - 440/50	330/40 - 420/40 **dérivés** : VIe	330/40 - 420/40 **Ch. 130** : Constantin Ch. 66-68 fin IVe - début Ve	mol. compliquées 380/90 430/50 **Ch. 248, 250, 251, 269, 270** : Constantin **sous-groupe 7** : Ch. 178, 179, ..., 420/30	440/50 - VIe
D.B.	320-360	330/40 - 370	300/20 - 350/60 **certaines** : 400/50 1 molette Valentinienne	groupes à remanier hiatus possibles				440/450 plusieurs phases
W.D.	320 - 350	320 - 400	320 - 450	375 - 450	320 - 450	320 - 450	**2 groupes** : 320 - 450 375 - 450	400 - VIe

Tableau 5 - Table-ronde de Metz (10-11 septembre 1987). L. Bakker (L.B.), D. Bayard (D. B.) et W. Dijkman (W. D.).

(Chaline 1976), le *De Laude Sanctorum*, évoquant "le chantier d'une nouvelle basilique" (Le Maho à paraître). Cette homélie est datée de 395-396. Les molettes suivantes proviennent des couches postérieures à la basilique : 32 de l'Yonne, Chenet 13, 31, 36, 45, 86, 113, 121, 129, 168, 175, 179, 182 (décor chrétien), 257 (décor chrétien), 262, les inédites, Rouen, 14, 63, 80, 81, 88 et 89.

Justification de la datation.

Ces différentes molettes (Fontaine-Etoupefour, Rouen) sont à placer avec certitude dans la première moitié du Vème s. Cette datation peut être expliquée et justifiée. D'une part, il paraît peu probable qu'elles soient antérieures aux années 380-390 (Fontaine-Etoupefour). D'autre part, la présence de deux molettes à décor chrétien, à Rouen (Chenet 182 et 257), semble suffisante pour envisager, actuellement, une datation comprise entre les années 430-440, voire 450.

Les fouilles de Fontaine-Etoupefour (Calvados) et Rouen (Seine-Maritime) auront contribué, chacune à sa manière, à définir un nombre appréciable de marqueurs chronologiques (13).

CONCLUSION

La typo-chronologie de W. Hübener est un système aléatoire, pour ne pas dire trop simplificateur. L'exemple de Rouen est symptomatique : tous les groupes étant présents dans une même couche, y compris celui au décor chrétien ; il montre l'inanité du système et de la datation globale d'un groupe décoratif. De fait, dater l'Argonne à la molette revient à essayer de dater chacune des molettes au cas par cas (Tableau 5). On écartera d'emblée les groupes 2 et 3 qui sont typologiquement indatables et atypiques. Ainsi, le décor de barres alternées (groupe 3) est manifestement de tradition celtique et on le retrouve dans les molettes du début du Ier s. de n.è. Quant à celui composé de carrés/rectangles (groupe 2), il sera utilisé au Haut Moyen Age (périodes mérovingienne et carolingienne). De toute évidence, chercher à les identifier fait perdre un temps considérable et leur lecture véhicule une grande part de subjectivité...

Malgré tout, on a pu remarquer que certaines molettes ont une durée d'emploi probablement similaire à celle des estampilles des siècles précédents (décor chrétien). En outre, la caractérisation des ateliers et leur diffusion restent encore trop vagues, les travaux sur les sites de production n'en étant qu'à leurs prémices.

Par ailleurs, l'avancement de la recherche est très inégal suivant les régions, l'exemple de la Grande-Bretagne étant doublement révélateur à cet égard. On connaît les lieux de découverte mais on ignore le détail des molettes concernées. Il faut également savoir que la Grande-Bretagne avait atteint son autosuffisance pour la céramique dès le début du IIIème s.

En Gaule, il existe d'autres céramiques importées, mais elles ne sont pas toujours bien connues des fouilleurs. Donc, dans quelle mesure et de quelle manière doit-on "appréhender" le phénomène absence-présence des céramiques au Bas-Empire ?

En faisant abstraction de ces différents problèmes, la présence importante de l'Argonne à la molette dans notre région est à mettre vraisemblablement en rapport avec le rôle de Rouen (ville-capitale, évêché) qui est aussi, à cette époque, la clef de voûte du *Tractus Armoricani et Nervicani.*

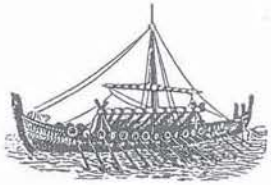

NOTES

Remerciements :

Ces remerciements s'adressent à ceux qui nous ont grandement aidés au cours de l'étude : F. Delacampagne, Service départemental d'Archéologie du Calvados (site de Bayeux), P. Halbout, Archéologue départemental de la Seine-Maritime (site de Rouen), J. Le Maho, C.N.R.S. (site de Rouen), C. Pilet, C.N.R.S., (site de Saint-Martin-de-Fontenay), D. Cliquet, conservateur au Musée de l'Evêché, à Evreux (sites de l'Eure), G. Sennequier, conservateur au Musée des Antiquités de la Seine-Maritime, à Rouen (sites de la Seine-Maritime), les conservateurs des musées de Coutances (Musée Municipal), Elbeuf (Musée d'Histoire Naturelle, de Préhistoire et d'Histoire Locale) et de Louviers (Musée Bibliothèque-Discothèque), J. Pilet-Lemière du Centre Michel-de-Boüard, Université de Caen (site de Cherbourg), M. Batrel (site de Lisieux), G. Broglio (site d'Elbeuf), J. Calais (site de Caudebec-lès-Elbeuf), T. Churin (site de Valframbert), S. Deschamps (site de Vieux), D. Levalet (site d'Avranches), P. Roussel (sites de Gisay-la-Coudre et d'Hondouville) et R. Verlut (site d'Elbeuf).

Les dessins sont dus à A. Cocollos (Service départemental d'Archéologie du Calvados, à Caen) et à S. Rioland (Rouen). Enfin, nous n'oublions pas la collaboration des yeux et de l'attention de G. Hamon (Rouen) et P. Leroux (Musée de Normandie, à Caen).

(1) Les fouilles de la Cour d'Albane (responsable : J. Le Maho), près de la cathédrale Saint-Ouen, ont révélé un quartier urbain (IIIème-IVème s.) et les vestiges importants du complexe ecclésial (basilique) datant de l'Antiquité tardive (Le Maho 1990, p. 184-187).

(2) Le matériel céramique trouvé dans les Iles Britanniques n'est pas totalement publié, aussi n'aurons-nous qu'une vision partielle de la diffusion sur l'autre rive de la Manche (Chenet 1941 ; Fulford 1977 ; Hofmann 1981).

(3) Concernant la datation de l'apparition de la sigillée d'Argonne décorée à la molette, on se reportera à l'échange de conclusions ayant opposé deux céramologues connus (Hofmann 1976 ; Mitard 1976).

(4) Il va de soi que toutes les cartes ont été réactualisées par nos soins et qu'elles ne considèrent que les décors.

(5) On la classerait plutôt dans le groupe 5 puisque le classement se veut typo-chronologique.

(6) L'enregistrement des molettes inédites et des variantes relève de la pure fantaisie. Nul n'a, apparemment, osé poursuivre la numérotation de G. Chenet.

(7) W. Hübener n'a donc pas classé toutes les molettes connues. Loin s'en faut.

(8) On lira à cette occasion la synthèse éclairante de S. Lebecq (1990) qui utilise les informations archéologiques les plus récentes.

(9) Un vase de B.B.1 découvert à Genainville (Val-d'Oise) (Jobelot 1991).

(10) D'autres populations germaniques furent vraisemblablement installées dans la région de Caen, si on en croit la toponymie. Comme des Alamans à Fleury-sur-Orne (Calvados), autrefois appelé Allemagne. En mémoire de Fleury-sous-Douaumont, la commune fut rebaptisée en 1917. Citons aussi le cas de la sépulture d'Airan (Calvados) datée entre la fin du IVème et le milieu du Vème s. Les spécialistes y ont vu dans le mobilier des influences danubiennes ou hunniques (Kazanski 1982).

(12) La Chenet 179 a été réunie, par commodité, à la phase 3 du tableau puisqu'elle est à la charnière des phases 2 et 3 de D. Bayard (1990).

(13) Certains seront certainement étonnés du peu de crédit accordé aux datations fournies par les sépultures. A l'exception de cas rarissimes, il est préférable pour le moment de ne pas s'en servir.

* *
*

BIBLIOGRAPHIE

Bayard, Fournier 1978 : D. BAYARD et J. FOURNIER, Un dépotoir du IV*ème* s., rue Blaise Pascal à Amiens,dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 5, 1978, p. 191-198.

Bayard, Massy 1983 : D. BAYARD et J.-L. MASSY, *Amiens romain (Samarobriva ambianorum)*, 1983.

Bayard 1990 : D. BAYARD, L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne du Vème siècle,dans *Gallia*, 47, 1990, p. 271-319.

Beaujard, Huvelin 1980 : B. BEAUJARD, H. HUVELIN, Le trésor de Rouen et l'occupation de la Gaule par Carausius,dans *Cahier des Annales de Normandie*, 12A, 1980, p. 63-91.

Bertin 1974 : D. BERTIN, *Rapport sur les sondages effectués à Fontaine-Etoupefour, d'avril 1974 à août 1974*, Rapport dactylographié déposé à la D.R.A.H. de Basse-Normandie, Caen, 1974, 13 p.

Bertin 1976 : D. BERTIN, Rapport sur les fouilles exécutées en 1976 sur le site de la *villa* rurale de Fontaine-Etoupefour (Calvados), Rapport dactylographié déposé à la D.R.A.H. de Basse-Normandie, Caen, 1976, 9 p.

Blaszkiewiecz 1988 : P. BLASZKIEWICZ, Réactualisation de la Black-Burnished Ware 1 (B.B.1) et son implication sur les courants commerciaux transmanche au Bas-Empire, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 209-214.

Blaszkiewicz, à paraître a : P. BLASZKIEWICZ, La place de la Normandie dans l'Empire romain de la fin de l'Indépendance jusqu'au milieu du Vème siècle de notre ère, dans *B.A.R.*, à paraître.

Blaszkiewicz à paraître b : P. BLASZKIEWICZ, Les céramiques romano-britanniques en Normandie, dans *Studien zur Sachsenforschung*, à paraître.

Carmelez 1986 : J.-C. CARMELEZ (sous la dir.), Compte rendu des fouilles (année scolaire 1985-1986), dans *Fouilles et Etudes, Archéologie et Pédagogie (Lycée de Bavay)*, 8, 1986, p. 15-59.

Chaline 1976 : N.-J. CHALINE (sous la dir.), Le diocèse de Rouen - Le Havre, *Histoire des diocèses de France*, volume 5, Paris, 1976.

Chenet 1941 : G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, 1941.

Delacampagne à paraître : F. DELACAMPAGNE, D. DUFOURNIER, La céramique B.B.1 sur le littoral bas-normand : l'exemple de Bayeux, dans *Studien zur Sachsenforschung*, à paraître.

Dijkman 1985 : W. DIJKMAN, La terre sigillée tardive décorée à la molette à motifs chrétiens, trouvée dans la vallée mosane, en particulier à Maastricht (Pays-Bas), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Reims*, 1985, p. 57-61.

Feller 1989 : M. FELLER, Céramique gallo-romaine d'Argonne. Les méthodes de prospection terrestre appliquées à la reconnaissance des ateliers du groupe du massif de Hesse et de la vallée de la Buante, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 223-231.

Fulford 1977 : M. FULFORD, Pottery Britain's Foreign Trade in the Later Roman Period, in D.S.P. Peacock, *Pottery and Early commerce. Characterization and Trade in Roman and Later Ceramics*, London-New York-San Francisco Academics Press, 1977, p. 35-84.

Galliou 1974 : P. GALLIOU, Un tesson de sigillée d'Argonne à molette épigraphe à Kervennec en Pont-Croix (Fin.), dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 81, 1974, p. 13-16.

Galliou 1977 : P. GALLIOU, Les importations de céramiques au IVème siècle en Armorique, dans *Figlina*, 2, 1977, p. 87.

Galliou 1980 : P. GALLIOU, M. FULFORD, M. CLEMENT, La diffusion de la céramique "à l'éponge" dans le Nord-Ouest de l'Empire romain, dans *Gallia*, 1980, p. 265-278.

Halbout 1982 : D. et P. HALBOUT, Rouen, *Actes du Colloque International d'Archéologie Urbaine* (Tours, 17-20 novembre 1980), A.F.A.N., 1982, p. 661-669.

Halbout 1983 : P. HALBOUT, Rouen, la ville romaine : découvertes récentes, dans *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 72, 1983, p. 28-38.

Halbout-Bertin 1983 : D. HALBOUT-BERTIN, Evreux, les dernières découvertes archéologiques, dans *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 72, 1983, p. 78-85.

Hofmann 1976 : B. HOFMANN, A propos de la céramique d'Argonne du IVème siècle ornée à la molette. Date de son apparition vers la fin du IIIème siècle, dans *Les Dossiers du Centre Régional Archéologique d'Alet*, 4, 1976, p. 143-146.

Hofmann 1981 : B. HOFMANN, Aperçu sur les exportations de céramique sigillée en Grande-Bretagne, dans *B.A.R.*, International Series 123, 2, 1981, p. 277-294.

Hübener 1968 : W. HUBENER, Eine Studie zur spätromischen Rädchensigillata (Argonnensigillata), dans *Bonner Jahrbucher*, 168, 1968, p. 241-298.

Jigan, Halbout 1987 : C. JIGAN, P. HALBOUT, La céramique d'Argonne décorée à la molette des IVème-Vème siècles en Normandie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 45-49.

Jobelot 1991 : N. JOBELOT, Un vase de "Black-Burnished Ware 1" à Genainville (95), dans *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 24, 1991, p. 107-109.

Kazanski 1982 : M. KAZANSKI, Deux riches tombes de l'époque des grandes invasions au nord de la Gaule (Airan et Pouan), dans *Archéologie Médiévale*, XII, 1982, p. 17-33.

Langouet 1974 : L. LANGOUET, L'histoire d'Alet à la lumière des récentes fouilles, dans *Les Dossiers du Centre Régional Archéologique d'Alet*, 2, 1974, p. 3-5.

Langouet 1977 : L. LANGOUET, Un nouveau lot de céramiques d'Argonne décorées à la molette retrouvé à Alet (Saint-Malo). Réflexions sur les importations de cette céramique en Armorique, dans *Les Dossiers du Centre Régional Archéologique d'Alet*, 5, 1977, p. 3-18.

Langouet, Josseaume 1979 : L. LANGOUET, G. JOSSEAUME, Où se situait le castellum de Constantia mentionné dans la *Notitia Dignitatum* ?, dans *Les Dossiers du Centre Régional Archéologique d'Alet*, 7, 1979, p. 3-9.

Langouet 1988 : L. LANGOUET, Un peuple armoricain, de la période gauloise à l'époque gallo-romaine, dans *Centre Régional Archéologique d'Alet*, 1988.

Lebecq 1990 : S. LEBECQ, Les origines franques (Vème-IXème s.), dans *Nouvelle histoire de la France Médiévale*, 1, 1990, p. 15-41.

Le Maho 1990 : J. LE MAHO, Rouen (Seine-Maritime). Cour d'Albane, dans *De la Gaule à la Normandie, 2000 d'histoire, 30 ans d'archéologie* (Rouen, 19- 90), Musées et monuments départementaux de la Seine-Maritime, Rouen, 19-90, p. 184-187.

Le Maho à paraître : J. LE MAHOE, *Victrice de Rouen et l'archéologie. Quelques observations nouvelles sur la cathédrale et son environnement architectural au IVème siècle* (à paraître).

Lemaître 1982 : C. LEMAITRE, Lisieux, dans *Actes du Colloque International d'Archéologie Urbaine* (Tours, 17-20 novembre 1980), A.F.A.N., 1982, p. 517-520.

Lemaître 1983 : C. LEMAITRE, Lisieux. Fouilles des thermes publics et d'un quartier romain, dans *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 72, 1983, p. 16-26.

Lemière 1982 : J. LEMIERE, Cherbourg, dans *Actes du Colloque International d'Archéologie Urbaine* (Tours, 17-20 novembre 1980), A.F.A.N., 1982, p. 439-443.

Levalet 1982 : D. LEVALET, Avranches, dans *Actes du Colloque International d'Archéologie Urbaine* (Tours, 17-20 novembre 1980), A.F.A.N., 1982, p. 335-346.

Levalet 1983 : D. LEVALET, Avranches, la ville romaine et paléochrétienne, dans *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 72, 1983, p. 60-71.

Marin 1982 : J.-Y. MARIN, Caen, dans *Actes du Colloque International d'Archéologie Urbaine* (Tours, 17-20 novembre 1980), A.F.A.N., 1982, p. 395-400.

Marin 1983 a : J.-Y. MARIN, Caen des origines aux premières églises, dans *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 72, 1983, p. 48-59.

Marin 1983 b : J.-Y. MARIN, Bayeux des Gaulois aux Vikings, dans *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 72, 1983, p. 72-77.

Mitard 1968 : P.-H.MITARD, La céramique gallo-romaine d'Argonne du IVème siècle à Lisieux, dans *Annales de Normandie*, no 4, 1968, p. 301-309.

Mitard 1974 : P.-H. MITARD, La céramique d'Argonne du IVème siècle ornée à la molette d'Alet (Saint-Malo), dans *Les Dossiers du Centre Régional Archéologique d'Alet*, 2, 1974, p. 41-48.

Mitard 1976 : P.-H. MITARD, A propos de la céramique d'Argonne du IVème siècle, ornée à la molette découverte à Alet et aux environs. Date d'apparition de cette céramique, dans *Les Dossiers du Centre Régional Archéologique d'Alet*, 4, 1976, p. 86.

Mitard 1979 : P.-H. MITARD, Une molette argonnaise épigraphe inédite trouvée à Epiais-Rhus (Val-d'Oise), dans *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 15, 1979 (1981), p. 93-95.

Nicolle 1962 : J. NICOLLE, La céramique d'Argonne décorée à la molette dans le département de l'Yonne, dans *Gallia*, 20, 1962, p. 380-392.

Périn 1987 : P. PERIN, L.-CH. FEFFER, *Les Francs à la conquête de la Gaule*, Armand Collin, Paris, tome 1, 1987.

Pilet-Lemière 1983 : J. PILET-LEMIERE, Cherbourg. La nécropole carolingienne et les églises primitives, dans *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 72, 1983, p. 8-15.

Piton, Bayard 1977 : D. PITON, D. BAYARD, La sigillée d'Argonne décorée à la molette dans le nord-ouest de la France, dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 4, 1977, p. 221-275.

Raimbault 1973 : M. RAIMBAULT, La céramique gallo-romaine dite "à l'éponge" dans l'ouest de la Gaule, dans *Gallia*, 31, 1973, p. 85-206.

Van Ossel 1985 : P. VAN OSSEL, Céramiques de la fin du IVème siècle et du Vème siècle en Gaule Belgique, dans *S.F.E.C.A.G. Actes du Congrès de Reims*, 1985, p. 62-69.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : A. SCHMITT

***Bernard HOFMANN** : Avez-vous trouvé des molettes d'Argonne dans des nécropoles normandes ?*

***Claude JIGAN** : Il y a une seule molette, trouvée dans une tombe. C'est un cas vraiment très intéressant : il s'agit de la Chenet 177. Elle est connue, d'après Chenet (donc en 1941), à Bellheim.*

***Bernard HOFMANN** : Parce que dans une tombe, il n'y a pas de matériel à contexte qui peut dater ?*

***Claude JIGAN** : On peut dater avec les fibules ; certains disent qu'ils peuvent dater avec le verre. Il y a les monnaies, mais... Non, honnêtement, il y a ce plat et le dessin va compléter celui fourni par Chenet. On n'a pas d'autre élément. Admettons que c'est une céramique qui a été produite du début du IVème s. jusqu'au milieu du Vème s. ; n'épiloguons pas sur tous les problèmes d'apparition. On regarde où est la proposition de datation pour la 177 et on s'aperçoit que Hübener ne la classifie pas. Il faut donc automatiquement la rattacher quelque part... C'est un problème.*

***Bernard HOFMANN** : Je crois beaucoup aux tombes et à leurs contextes. Vous avez un bon exemple qui est fourni par Pierling, dans le cimetière de Grefeld-Gellep, que vous devez connaître. Le site de Epiais-Rhus (Val d'Oise), également, fournit des éléments de datation par le contexte.*

***Claude JIGAN** : En ce moment, c'est le débat. Il me semble que M. Mitard proposait des datations et il me semble, aussi, avoir lu que cette molette avait été analysée et qu'il ne s'agirait pas d'un produit non argonnais. Ce que je peux dire, également, c'est que W. Dijkman a eu l'occasion de vous parler, il y a quelques années, de certaines molettes d'Argonne (entre guillemets) qui seraient produites hors de l'Argonne et qui seraient "dégénérées" par rapport aux molettes du groupe 8 ; hypothèse d'un atelier mosellan, pourquoi pas ?. En tout cas, il n'y en a pas en Normandie.*

Nous avons pris le parti de donner des datations car nous avons un édifice paléochrétien qui nous donne énormément d'indications. Je puis vous garantir qu'il est bien fouillé, par quelqu'un qui a l'habitude des sites complexes. Il y a une trentaine de molettes que l'on peut dater et nous allons nous faire un plaisir insigne de les donner. Je sais très bien que, sur 600 ou 700 décors, je n'aurais pas l'outrecuidance de donner une méthode Dupont-Durant pour les redater. Cela ne nous intéresse pas. Nous avons la chance d'avoir ces indications, nous les donnons. Nous pourrons vérifier, dans un an ou deux, à partir d'une autre fouille, si on a su penser, si nous avons eu des indications fiables. Nous allons nous critiquer nous-mêmes.

Pour une fois, il y a des gens qui sont sur les sites de production (comme M. Feller) et qui ont la chance d'avoir, à l'autre bout, des gens qui sont sur les sites de consommation. J'invite tous ceux qui sont au nord de la Loire, et qui ont du matériel d'Argonne, à le publier, même s'il n'y a qu'une seule molette ; il ne faut surtout pas avoir l'air de paraître idiot parce qu'on ne sait pas la dater. C'est un problème qu'il faut reconsidérer, et il faudra du temps.

***Alain FERDIERE** : Avez-vous des produits d'Argonne, enfin, traditionnellement attribués à l'Argonne, à pâte blanche ?*

***Claude JIGAN** : Un exemplaire. Il sera dessiné. Nous avons évidemment pris le parti de ne pas assassiner le lecteur avec 653 tessons dessinés pour la Normandie. Ne seront présentés que les tessons rares, type molettes d'Argonne du groupe 8, les molettes variantes et les inédites.*

***Robin SYMONDS** : Deux remarques. D'une part, tu as dit que les anglais sont d'accord entre eux pour que la B.B.1 cesse vers 350. Je ne dirais pas que 350 est une date précise !*

***Claude JIGAN** : Je crois que c'est ce que dit M. Fulford. Avant, c'était plutôt 370.*

***Robin SYMONDS** : Disons que les travaux récents (avec les problèmes de résidualité qui se posent) permettent d'envisager une durée plus longue pour la B.B.1.*

***Claude JIGAN** : Il me semble avoir bien spécifié que le cas des molettes d'Argonne trouvées à Cherbourg, en relation avec de la Black-Burnished Ware, donnait des datations qui nous paraissaient moins fiables que celles de Rouen. Cela nous procure une petite indication que nous ne pouvons refuser.*

***Robin SYMONDS** : D'autre part (mais c'est une question qui s'adresse plutôt à ceux qui travaillent en Argonne), j'aimerais savoir ce qui s'est passé en Argonne, au IIIème s., ou à la fin du IIIème s., parce qu'on a de la sigillée et des gobelets-sacs du IIème s., et puis toutes ces céramiques à la molette du IVème s. ; que se passe-t-il dans cette*

région de production ?

***Marc FELLER** : Nous n'avons guère d'éléments pour le moment, mais l'intuition du chercheur de terrain, combinée avec l'éclairage d'un certain nombre de publications, conduit à montrer qu'au IIIème s. il n'y pas d e vides. La sigillée moulée, vraisemblablement, est fabriquée jusqu'à la fin du IIIème s. et d'autres productions qui commencent à apparaître à ce moment. Il semblerait que les ateliers d'Argonne aient aussi fabriqué de la craquelée bleutée ; ensuite commence le IVème s. Un certain nombre de personnes parlaient de césures mais c'est un phénomène difficile à percevoir au niveau des ateliers.*

Pour revenir au problème des molettes, il est vrai que je ne m'engage pas beaucoup sur ces questions-là. Je peux dire, aujourd'hui, que nous possédons un certain nombre d'éléments sur les ateliers, grâce à une prospection qui a eu lieu, il y a trois ans, sur le site des Allieux (10 ha) et qui a donné 800 tessons décorés à la molette. L'étude est en cours : on connaissait à peu près 35 molettes aux Allieux, on en connaîtra maintenant près de 200. Une autre prospection, sur le site d'Avocourt (10 ha), a permis de trouver 250 molettes dont 80 lui sont actuellement attribuables. En 1988, lors d'une fouille de sauvetage, à Avocourt, 70 molettes ont été mises au jour, en association, dans un dépotoir, mais nous n'avons aucun élément de datation.

Il est bien évident que nous ne pouvons pas régler la question si nous ne confrontons pas nos données.

***Claude JIGAN** : Surtout sans esprit polémique !*

***Marc FELLER** : Tout à fait. Je rappelle que le travail qui est fait en Argonne depuis une dizaine d'années, et qui est un peu plus soutenu depuis 5 ans, manque un peu de bras. Nous mettons actuellement en place un programme de recherche avec Raymond Brulet, mais je pense qu'il faudrait encore beaucoup de partenaires pour travailler sur cette question. En Lorraine, peu de monde s'y intéresse. Je lance donc un appel, vers l'extérieur, sur ces problèmes d'Argonne.*

***Didier BAYARD** : Je suis bien d'accord sur le fait que nous avons de gros problèmes de communication, en France, en particulier pour la céramique ; nous ne nous voyons pas souvent et les publications tardent toujours. Nous avons tous de nombreux projets d'articles sous le coude et nous attendons tous, également, que les autres publient sur des sujets attendus. Je suis comme les autres. Toujours est-il que je me suis libéré dernièrement d'un fardeau, paru dans Gallia, dans lequel j'ai essayé de présenter des essais de chronologie pour la fin du IVème s. et, surtout, pour le Vème s. Il est certain que les fouilles du palais épiscopal de Rouen paraissent très intéressantes et nous attendons tous, ici, la publication exhaustive de ce matériel. Nous attendons tous, également, la publication des molettes que vous avez étudiées en Normandie. Mais avant qu'il ne soit trop tard, je voudrais vous demander de ne pas seulement publier les groupes d'Hübener, mais de donner les identifications précises de chaque molette.*

***Claude JIGAN** : Ce sera fait. Je n'ai pas voulu lire un listing qui met 10 mn à sortir au Centre de Calculs de l'Université de Caen. Vous saurez donc, bien évidemment, qu'à tel endroit, vous aurez telle molette, en tant d'exemplaires. Nous avons travaillé sur une base de comptage qui est simple : la molette "x" de Chenet sur un vase est égale à 1 ; la même molette de Chenet, sur un vase différent, est aussi égale à 1, et ainsi de suite. Nous n'avons pas cherché à avoir d'autres types de comptages. C'est finalement le décor seul qui compte.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Anne BOCQUET (*)
Dominique LADURON (*)
Fabienne VILVORDER (**)
Raymond BRULET (**)

CARACTÉRISATION PÉTROGRAPHIQUE, MINÉRALOGIQUE ET GÉOCHIMIQUE DE CÉRAMIQUES ENGOBÉES GALLO-ROMAINES DES SITES DE BRAIVES ET DE LIBERCHIES (BELGIQUE)

Le texte qui suit présente des résultats de recherche du Programme Pôles d'attraction universitaires, mis en oeuvre à l'initiative de l'Etat belge, service du Premier Ministre, Programmation de la Politique Scientifique. La responsabilité est assumée par les auteurs.

I. INTRODUCTION

Au cours des IIème et IIIème s. de n.è., les céramiques fines engobées représentent une catégorie de céramiques relativement abondantes sur les sites du Nord de la Gaule (1). L'aspect brillant, voire métallescent, de certains engobes a attiré l'attention sur le problème technique de fabrication de ce type de couverte. Faisant suite aux premières analyses (Laduron *et alii* 1987), de nouveaux résultats plus concluants ont été obtenus.

II. LES CERAMIQUES ENGOBEES : PRINCIPAUX TYPES RENCONTRES SUR LES SITES DE BRAIVES ET DE LIBERCHIES

Au sein des grandes catégories de céramiques, les céramiques fines engobées constituent une production de qualité, caractérisée essentiellement par des gobelets à parois fines et engobe foncé. Elles sont particulièrement abondantes sur les sites d'habitats et de nécropoles en Gaule septentrionale, dès le IIème s. de n.è. où elles semblent avoir supplanté la production de la céramique "gallo-belge".

Une classification de la céramique engobée a été établie en fonction de la typo-chronologie, tout en y incluant des considérations technologiques par la création de groupes techniques (Oelmann 1914 ; Hees 1937 ; Vanvinckenroye 1967). Parmi ces groupes techniques, la technique "d" d'Oelmann se distingue par la qualité de son engobe d'aspect métallescent.

L'étude des centres de production de cette céramique fine d'importation est encore peu abordée par les archéologues. Plusieurs ateliers sont connus en Gaule centrale, en Gaule de l'Est, en Angleterre, en Rhénanie et à Trèves (Haalebos 1990). Les recherches récentes mettent en évidence le rôle joué par les centres de production de céramiques sigillées dans la production de la céramique engobée (Symonds, à paraître).

Les céramiques fines engobées prises en compte dans cette étude proviennent des contextes archéologiques des agglomérations gallo-romaines de Braives et de Liberchies, établies sur la chaussée romaine Bavai-Cologne (Brulet *et alii* 1981 ; Brulet *et alii* 1983 ; Brulet *et alii* 1985 ; Brulet *et alii*, à paraître ; Brulet *et alii* 1987)(Fig. 1).

Afin d'en établir les centres de production, une discrimination technique macroscopique a été réalisée sur la distinction de l'engobe, qui présente un aspect soit mat, soit brillant, voire métallescent, et sur la pâte.

On distingue :

La céramique engobée mate :

Technique A : pâte rouge, engobe brun foncé à noir.

Technique B : pâte blanche, engobe brun ou gris brun.

La céramique engobée brillante :

Technique A : pâte rouge, engobe noir.

Technique B : pâte grise, engobe gris.

Technique C : pâte blanche, engobe d'aspect gris bleuté.

Les céramiques fines à engobe mat entrent dans la typologie du gobelet ovoïde à bord en corniche Hees 2 (Fig. 2, 1), type le plus répandu au IIème s., du gobelet tronconique Hees 3 (Fig. 2, 2) et du gobelet globulaire à col incurvé Hees 4.

La céramique fine, à engobe brillant, correspond essentiellement au type gobelet globulaire à col tronconique avec ou sans dépressions Niederbieber 33, typique de la vaisselle à boire du IIIème s. dont les plus beaux

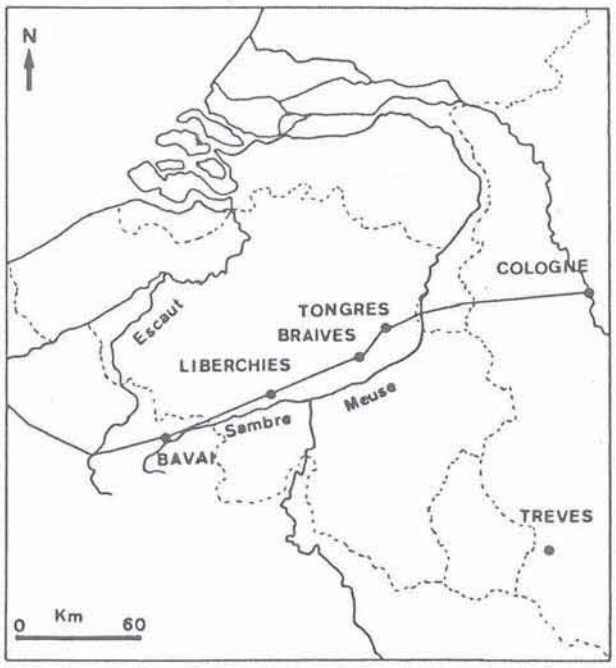

Figure 1 - Localisation des sites gallo-romains de Braives et de Liberchies sur la chaussée romaine Bavai-Cologne.

exemplaires portent des inscriptions à la barbotine blanche et offrent un engobe d'aspect métallescent (Fig. 2, 3).

L'aspect de l'engobe ayant joué un rôle prépondérant dans les distinctions des techniques, une des questions posées, par rapport à la production de cette céramique d'importation, est celle de la caractérisation technologique de l'engobe.

III. ETUDE MINERALOGIQUE ET GEOCHIMIQUE

En complément de l'étude archéologique du matériel des sites de consommation de Braives et de Liberchies, une caractérisation chimique et minéralogique des engobes et des pâtes des céramiques à engobe mat et à engobe brillant a été réalisée. Un petit nombre d'échantillons a été étudié par diverses techniques : le microscope polarisant, la microsonde électronique et la diffraction-RX. Ces techniques, particulièrement appropriées pour l'étude des engobes, ont aussi été utilisées pour l'étude de la pâte des céramiques.

1. Analyse pétrographique.

L'observation en lames minces des échantillons a montré une pâte "argileuse" très fine, bien lavée et dégraissée par du quartz dont la granulométrie, les formes et les proportions sont variables, et en moindre quantité par du feldspath et du mica. Les faibles différences de composition minéralogique et texturale n'ont pas permis de tirer des conclusions quant à l'origine du lieu de fabrication des céramiques, ni de les classer en différents groupes (Bocquet 1990).

L'engobe, quant à lui, a une épaisseur variant de 20 à 30 µ. Il est clair, souvent craquelé, anisotrope et pauvre en grains de quartz pour les céramiques à engobe brillant (Fig. 3A), tandis que l'engobe des céramiques à engobe mat est brun et isotrope (Fig. 3B).

Les éléments à tirer de l'observation en lame mince sont limités. Cependant, ce type d'observation est une étape préalable et essentielle pour orienter le choix des différentes zones à analyser au moyen de la microsonde électronique.

2. La microsonde électronique (2).

a. Introduction.

En permettant de réaliser des analyses chimiques ponctuelles par voie physique à l'échelle du micron, la microsonde électronique est une technique instrumentale bien adaptée pour analyser les engobes de faible épaisseur. Cette technique a aussi été utilisée pour l'étude de la pâte. Les échantillons sont préparés sous forme de sections ou de lames minces polies.

Par rapport à la fluorescence-X, la microsonde électronique possède les avantages suivants :

- le contrôle optique du choix du point d'analyse grâce au microscope polarisant couplé à l'appareillage de mesures (Potts 1987) ;

- l'analyse chimique ponctuelle permettant de réaliser des profils de composition chimique sur l'épaisseur de l'engobe et ainsi de comparer l'homogénéité de composition à travers l'engobe d'une même face et entre les deux faces d'un même échantillon ;

- l'approche de la composition de la "fraction argileuse" de la pâte en évitant l'effet du dégraissant ainsi que l'identification ou la confirmation de certains minéraux du dégraissant observés au microscope polarisant.

b. Procédure.

Des profils d'analyses pour quatorze éléments ont été réalisés depuis le bord extérieur ou intérieur de la

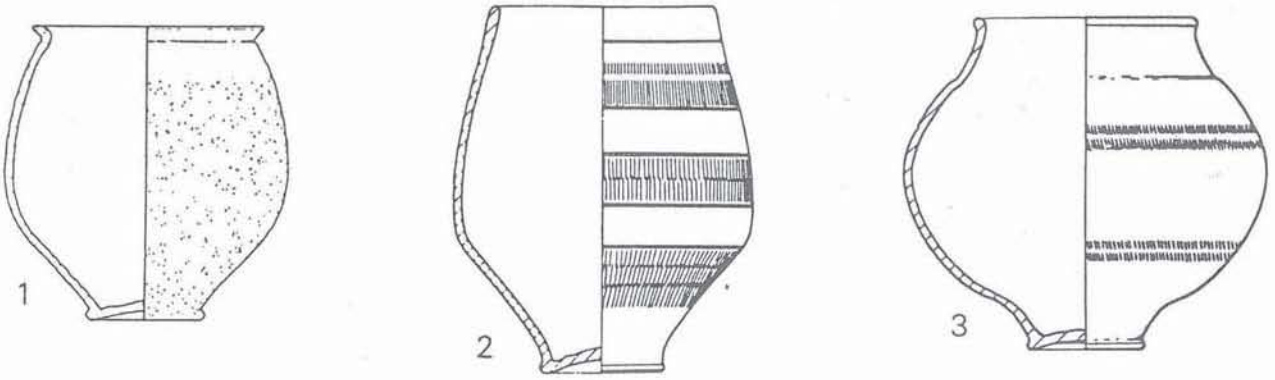

Figure 2 - Principaux types de céramiques engobées mates et brillantes soumis aux analyses.

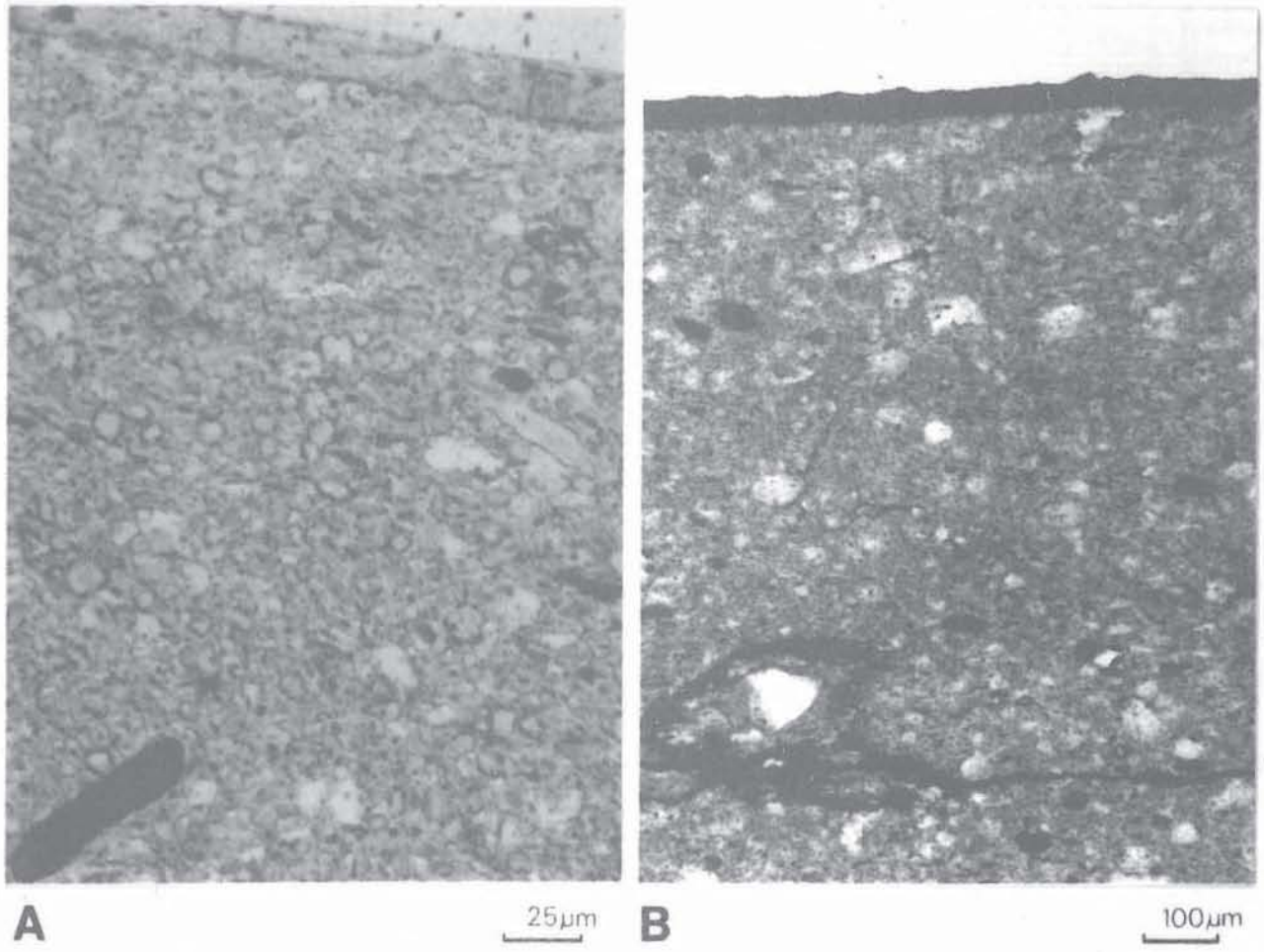

Figure 3 - A : Céramique à pâte rouge et engobe noir brillant au microscope polarisant ;
B : Céramique à pâte blanche et engobe noir mat au microscope polarisant ;
C : Image-X de répartition de l'aluminium dans une céramique à pâte rouge et engobe brillant.

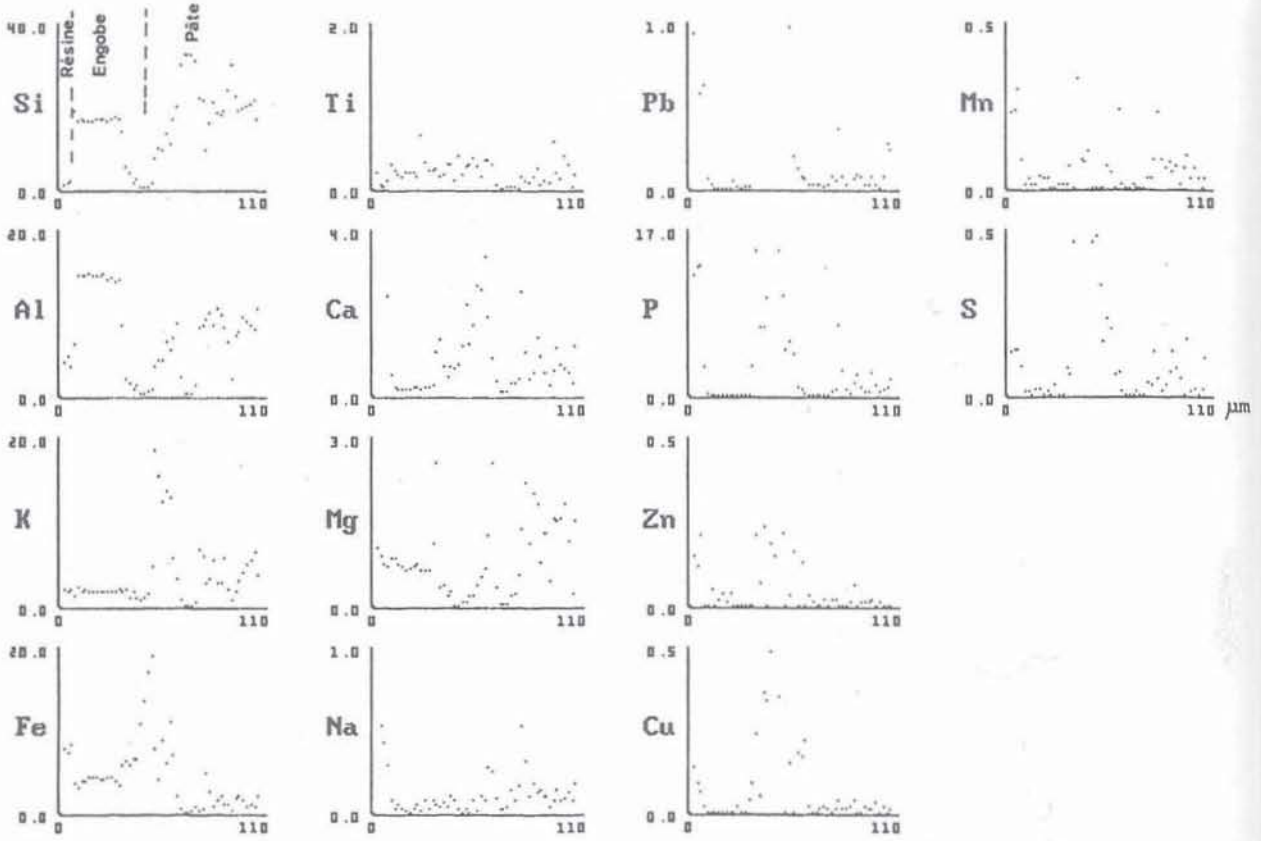

Figure 4 - Exemple de profil "pas à pas" (% poids-élément) réalisé à la microsonde électronique depuis le bord intérieur d'un échantillon de céramique à pâte rouge et engobe brillant : distinction de l'engobe et de la pâte.

céramique vers la pâte avec un pas d'analyse de 2 µ. Ces profils "pas à pas" sont exploités sous forme de diagrammes reprenant le % poids élément en fonction de la longueur du profil (Fig. 4).

Pour obtenir une composition de la fraction argileuse, les profils ont été choisis dans les zones les plus pauvres en dégraissant. Le contrôle du choix du profil est aussi possible par les image-X pour les éléments les plus abondants (Si et Al dans le cas des céramiques). La Fig. 3C montre une image-X de l'aluminium. L'homogénéité de teneur en aluminium de l'engobe apparaît clairement. Les plages sombres et claires dans la pâte représentent respectivement des zones riches en aluminium (pâte argileuse) ou pauvres en aluminium (grains de quartz).

L'interprétation du profil doit tenir compte de divers facteurs. En effet, un point d'analyse situé à la limite d'un pore ou d'un grain de quartz influence le résultat. Dans le premier cas, il y a diminution de la teneur observée pour tous les éléments ; au contraire, la présence d'un grain de quartz se manifeste par une augmentation de la teneur en silicium et une diminution pour tous les autres éléments.

Dans les profils (Fig.4), on peut faire abstraction ou éliminer les données influencées par la proximité d'un grain de quartz ou d'un pore de façon à lisser les diagrammes. Pour l'échantillon représenté sur la figure, ce lissage révèle, par exemple, pour l'aluminium, la présence de deux paliers ; l'un correspond à l'engobe qui est plus riche en aluminium que la "fraction argileuse" de la pâte et plus homogène. De tels diagrammes permettent donc une comparaison visuelle et immédiate entre la pâte et l'engobe.

c. Résultats.

A partir des différents profils réalisés à travers chaque échantillon, et en ne tenant compte que des analyses restant après lissage, des moyennes de compositions exprimées en % poids oxyde ont été calculées (Tableaux 1a et 1b) pour l'engobe (interne et externe) ainsi que pour la fraction "argileuse" de la pâte.

Trois tendances de composition des engobes se distinguent (Fig. 5) :

1 - La première tendance, associée aux engobes brillants bleutés, est caractérisée par des teneurs en FeO comprises entre 1,10-4,20 %, en Al_2O_3 entre 30-38 %, en SiO_2 entre 36-48 %, en MgO entre 0,3-0,8 % et en K_2O entre 0,7-1,5 %. Cette composition est proche de celle des engobes argileux kaolinitiques décrits par Michel (Michel *et alii* 1987).

2 - La seconde tendance est caractérisée par des teneurs comprises entre 9-13 % de FeO, entre 28-33 % d'Al_2O_3, entre 39-49 % de SiO_2, entre 1-2 % de MgO et entre 2-6 % de K_2O.

Elle regroupe les compositions des engobes noirs et gris brillants (3) ainsi que noirs mats. Cette gamme de composition correspond aux engobes illitiques et mixtes décrits par Michel (Michel *et alii* 1987). Elle est semblable à la composition des revêtements des céramiques attiques et des sigillées décrites par Tite (Tite *et alii* 1982), des céramiques campaniennes de Magetti

SiO_2	TiO_2	Al_2O_3	FeO	MgO	CaO	Na_{K2}	K_2O	P_2O_5	X(1)	nº Ech.	
45.48	0.70	29.27	11.23	1.67	0.90	0.13	5.14	0.00	6	313ext	Engobe noir brillant (3 tessons)
42.80	1.52	28.90	11.68	2.38	1.21	0.10	5.72	0.00	6	313int	
43.90	1.26	31.73	12.78	1.23	0.49	0.04	2.77	0.57	21	522ext	
44.09	0.98	32.32	11.57	1.23	0.60	0.05	3.56	0.13	12	522int	
45.53	0.91	33.07	12.52	1.37	0.53	0.05	3.76	0.19	11	522ext	
46.22	0.95	31.19	12.01	1.66	0.83	0.06	5.44	0.16	5	319int	
42.00	0.80	32.58	11.84	1.27	1.82	0.14	6.57	0.18	7	319ext	
42.20	0.65	30.53	9.59	1.02	2.35	0.28	3.01	0.00	7	595ext	Engobe gris brillant (1 tesson)
45.55	0.60	29.72	8.62	1.16	2.47	0.24	2.85	0.00	7	595ext	
39.34	0.61	26.64	8.62	1.02	3.75	0.39	2.70	0.00	13	595int	
39.34	0.62	28.51	9.19	1.03	3.68	0.46	2.96	4.86	9	595int	
35.87	1.01	32.33	4.18	0.45	0.65	0.19	0.77	0.39	5	61399ext	Engobe bleu brillant (3 tessons)
36.65	0.58	34.14	3.61	0.70	1.69	0.25	1.16	2.11	5	61399int	
38.50	1.83	34.33	1.10	0.36	0.66	0.19	0.74	0.19	23	523ext	
38.35	0.96	37.66	1.57	0.32	0.62	0.31	1.53	0.21	6	523int	
48.13	0.69	30.39	3.41	0.81	0.74	0.19	1.58	0.45	5	92ext	
49.49	0.49	32.18	11.88	1.13	0.36	0.31	2.85	0.06	12	135int	Engobe noir mat (1 tesson)
15.53	1.89	9.27	64.70	0.42	0.19	0.13	0.16	0.25	8	135int	
49.18	0.66	31.23	13.02	1.04	0.15	0.15	1.85	0.03	7	135ext	
48.74	0.79	32.60	11.67	0.97	0.21	0.16	2.03	0.04	13	135ext	
54.20	1.08	24.87	8.82	2.40	1.01	0.26	3.93	0.06	20	61153ext	Engobe brun mat (3 tessons)
54.12	1.49	24.08	10.67	2.48	0.86	0.20	4.18	0.12	16	61153int	
54.42	1.56	23.95	10.54	2.93	1.01	0.20	3.90	0.07	15	1103ext	
55.80	0.82	23.26	8.01	2.56	1.76	0.27	3.62	0.18	7	1103ext	
48.78	0.75	21.85	9.11	2.69	1.08	0.21	3.04	0.06	17	1103int	
49.18	0.79	23.33	10.68	2.43	1.03	0.28	3.20	0.12	28	545ext	
51.67	0.66	22.34	13.75	2.85	0.65	0.17	3.27	0.09	11	545int	

Tableau 1a - Moyennes des analyses (% poids oxyde) des engobes (interne et externe) pour tous les profils effectués à la microsonde électronique sur les divers types de céramiques.
(1) X représente le nombre d'analyses prises en compte pour le calcul des moyennes.

SiO_2	TiO_2	Al_2O_3	FeO	MgO	CaO	Na_{K2}	K_2O	P_2O_5	X(1)	nº Ech.	
49.15	0.60	16.72	4.44	3.07	5.73	0.34	5.68	0.00	8	313ext	Pâte rouge
47.49	0.42	21.07	5.87	3.87	3.92	0.21	6.05	0.16	4	313ext	
49.73	0.39	18.48	4.05	2.00	1.45	0.19	10.03	3.57	16	522ext	
38.98	0.62	16.55	6.71	2.77	2.17	0.23	5.51	7.89	3	522int	
49.65	0.55	19.10	4.18	2.43	1.88	0.18	8.31	3.64	12	522ext	
42.48	0.28	15.93	3.96	5.35	11.75	0.26	3.17	2.72	4	319int	
47.35	0.44	16.89	3.52	2.98	7.60	0.30	4.97	1.61	12	319int	
49.24	0.50	18.25	7.11	1.53	1.96	0.34	3.60	0.00	7	595ext	Pâte grise
51.31	0.76	25.72	5.21	1.39	2.12	0.27	4.53	0.00	8	595ext	
47.19	0.42	23.63	6.45	2.49	3.71	0.40	3.09	0.00	11	595int	
53.08	0.353	20.66	5.04	1.39	3.59	0.38	3.04	3.15	9	595int	
45.03	0.37	28.33	2.60	0.69	0.69	0.19	1.19	0.36	5	61399ext	Pâte blanche
47.57	0.62	25.67	3.28	0.60	1.29	0.21	1.52	1.85	14	61399int	
43.50	0.36	26.37	3.75	1.13	0.49	0.28	2.77	0.20	13	523ext	
50.85	0.41	25.02	3.41	0.83	0.65	0.14	1.22	0.36	16	523int	
51.63	0.70	24.98	2.82	0.56	0.55	0.11	0.96	0.25	11	92ext	
46.73	0.26	28.51	4.62	1.22	0.56	0.41	3.06	0.03	3	135int	Pâte rouge
47.81	1.09	28.05	7.30	0.96	0.61	0.33	2.67	0.05	9	135int	
53.33	0.45	26.63	4.83	1.11	0.58	0.41	3.15	0.08	8	135ext	
49.71	1.28	27.36	4.73	1.13	1.12	0.49	3.19	0.08	12	135ext	
46.81	1.06	34.64	2.25	0.76	0.84	0.36	3.31	0.54	12	61153ext	Pâte blanche
51.59	0.68	23.46	2.22	1.14	0.51	0.21	2.55	0.19	7	61153int	
51.64	1.84	31.44	2.80	1.20	0.47	0.12	2.37	0.09	9	1103ext	
53.20	0.75	29.33	2.61	1.03	0.50	0.11	2.19	0.07	8	1103ext	
54.68	0.61	31.09	2.85	1.15	0.57	0.11	2.50	0.04	14	1103int	
42.66	0.73	31.24	1.89	0.77	0.68	0.57	2.93	0.28	12	545ext	
44.81	0.47	29.76	2.29	0.98	0.67	0.34	2.71	0.40	9	545int	

Tableau 1b - Moyennes des analyses (% poids oxyde) des pâtes (du côté interne et externe) des divers tessons, pour tous les profils réalisés.
(1) X représente le nombre d'analyses prises en compte pour le calcul des moyennes.

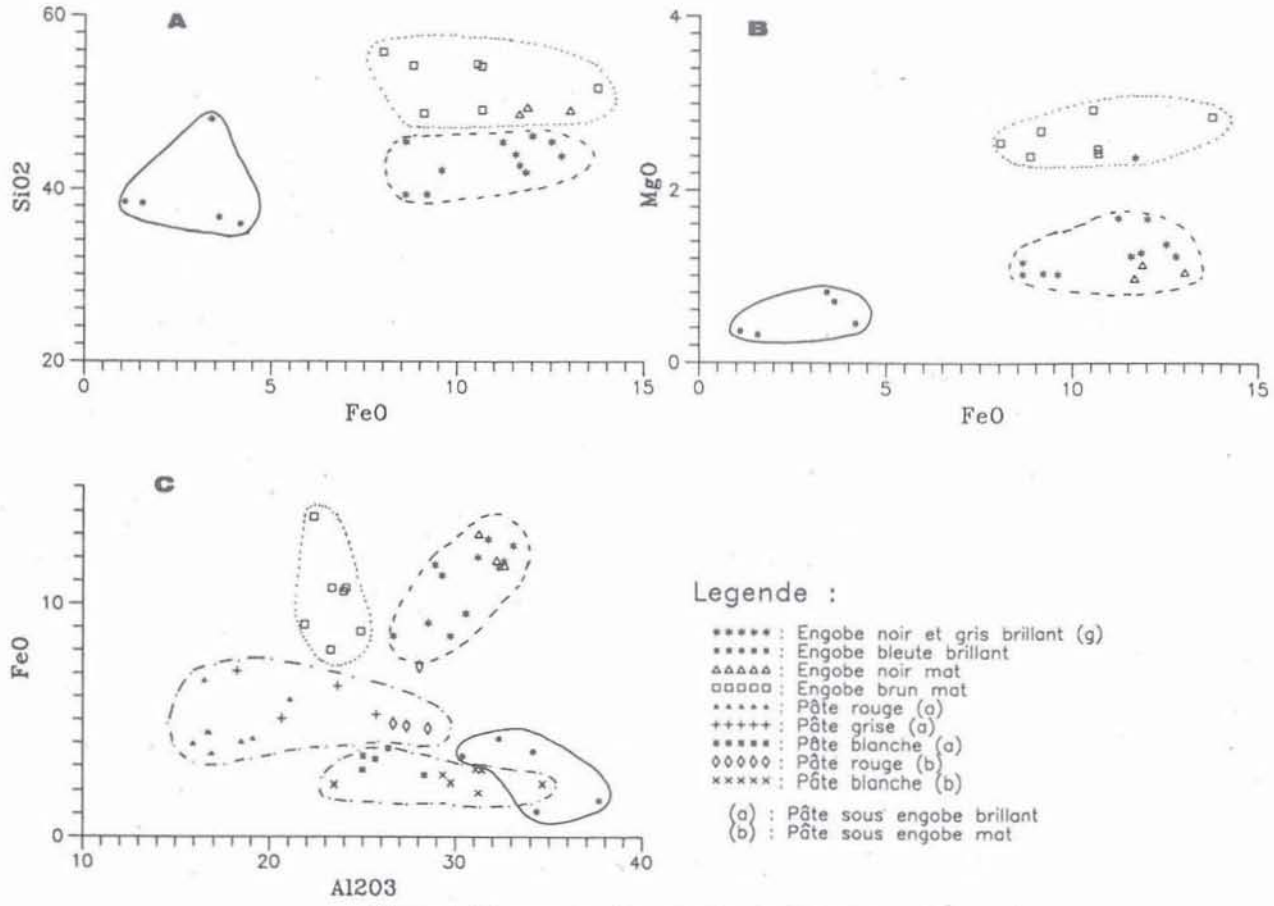

Figure 5 - Diagrammes de corrélation. A : FeO/SiO_2 ;
B : FeO/MgO reprennent les analyses moyennes des engobes interne et externe des divers types de céramiques ;
C : Al_2O_3/FeO représentent les variations de compositions des engobes et des pâtes correspondantes pour chaque type de céramiques et tous les profils analysés.

(Magetti *et alii* 1981) ainsi que des engobes rouges de Jornet (Jornet 1982) (tableau 2).

3 - La troisième tendance rassemble les engobes bruns mats dont les teneurs varient pour le FeO de 9 à 13 %, pour l'Al_2O_3 de 23 à 33 %, pour le SiO_2 de 39 à 49 %, pour MgO de 1 à 2 % et pour le K_2O de 2 à 6 %. La composition de cet engobe correspond à celle des engobes mixtes de Michel (Michel *et alii* 1987).

Les pâtes de ces différents types de céramiques sont caractérisées principalement par leurs teneurs en FeO, MgO et Al_2O_3 (Fig. 5C et tableau 1b). Les pâtes rouges et grises ont une composition comprise entre 4 et 7 % de FeO, entre 1 et 5 % de MgO et entre 16 et 28 % d'Al_2O_3 avec une majorité d'analyses inférieures à 25 % (majorité correspondant aux pâtes rouges sous engobe noir brillant). Les pâtes grises ont, cependant, une composition légèrement supérieure en SiO_2 et la gamme de variation des teneurs en FeO est moins large (5-7 %). Dans les pâtes blanches, le FeO est compris entre 2 et 3 %, l'Al_2O_3 entre 25 et 35 % avec une majorité supérieure à 25 % et le MgO en quantité inférieure à 1 %. Dans les pâtes blanches sous engobe brillant, la teneur en Al_2O_3 tourne autour de 25 % tandis que le FeO y est légèrement plus élevé et le K_2O en plus faible teneur (1-2 %) que dans les pâtes blanches sous engobe mat.

Les engobes ont des compositions bien distinctes des pâtes comme le montrent la Fig. 5C et le tableau 1a.

	Cér. attique	Sigillée	Cér. d'Augst		Cér. campaniennes			Athenian black
	Tite et al (1982)		Jornet (1982)		Nagetti et al (1981)			
SiO_2	45.81	43.49	44.99	43.93	45.89	45.06	45.02	43.12
TiO_2	0.73	0.88			0.41	0.32	0.48	0.43
Al_2O_3	29.38	32.92	38.28	33.18	29.12	28.86	28.80	29.00
FeO	14.62	12.38	12.33	11.92	15.64	14.09	14.40	14.15
MgO	1.92	0.79			3.17	2.21	2.35	1.69
CaO	0.67	2.32	0.58	1.67	0.17	0.65	0.76	0.35
Na_2O	0.82	0.34			0.83	0.88	0.94	nd*
K_2O	5.75	6.88	3.00	7.08	4.89	6.98	6.74	3.69
P_2O_5	0.30							

Tableau 2 - Comparaison de compositions (% poids d'oxyde) d'engobes et de vernis de divers catégories de céramiques a nalysées par microsonde électronique.
* nd = non déterminé ; FeO = Fer total.

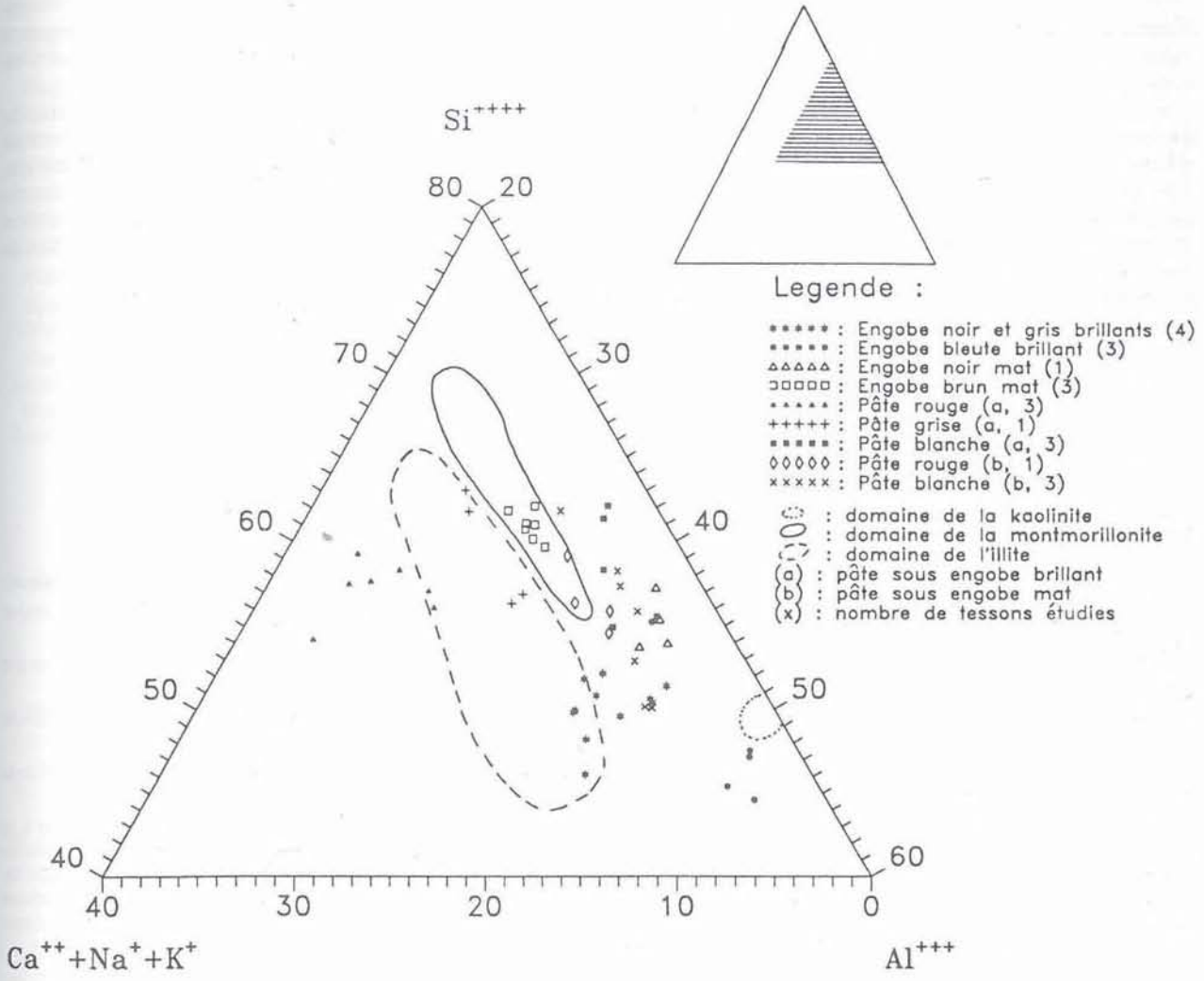

Figure 6 - Projection dans un diagramme triangulaire $Si^{4+}/Al^{3+}/Ca^{2+}+Na^{+}+K^{+}$ des moyennes des analyse (% atomique) des engobes et de la "fraction argileuse" de la pâte de chaque profil réalisé à travers les divers tessons.

Les engobes noirs et gris brillants, noirs mats ainsi que bruns mats sont plus riches en K_2O et FeO que les pâtes correspondantes. En revanche, les engobes bleutés brillants sont plus riches en Al_2O_3 et K_2O que la pâte sur laquelle ils reposent.

Les valeurs moyennes de la "fraction argileuse" de la pâte des différents profils réalisés à travers chaque tesson ainsi que des engobes (interne et externe) ont été reportées dans un diagramme $Si^{4+}/Al^{3+}/Ca^{2+}+Na^{+}+K^{+}$ (% atomique). Ces compositions ont été comparées avec celles des argiles les plus communes telles l'illite, la kaolinite et la montmorillonite qui y sont représentées par des domaines (Fig. 6).

L'engobe et la "fraction argileuse" de la pâte sont de composition, respectivement :

- kaolinitique et mixte pour les céramiques à pâtes blanches sous engobe brillant bleuté ;
- illitique pour les céramiques à pâtes rouges et grises sous engobe noir et gris brillants ;
- montmorillonitique et mixte pour les céramiques à pâtes blanches sous engobe brun mat ;
- mixte pour les céramiques à pâte rouge et engobe noir mat.

Les résultats obtenus pour les engobes à partir de ce diagramme confirment les trois tendances mises en évidence par les diagrammes de corrélation ci-dessus (Fig. 5) et ceux de Michel (Michel *et alii* 1987).

3. Analyse minéralogique.

La diffraction-X a permis de déterminer le cortège minéralogique de la pâte et de l'engobe. L'assemblage minéralogique est le suivant : quartz, sanidine, hématite, spinelle et phase vitreuse. Il est caractéristique d'une argile non calcaire illitique ou kaolinitique (Maggetti 1982). On relèvera plus particulièrement la présence d'une phase vitreuse plus abondante dans les engobes brillants que dans les engobes mats.

IV. CONCLUSIONS

Les résultats obtenus par microsonde électronique et l'analyse minéralogique permettent d'avancer une hypothèse (4) pour expliquer la brillance ou la matité

des céramiques. Ils montrent que les engobes brillants, sauf les engobes bleutés, sont des engobes à tendance illitique et possèdent une phase vitreuse plus importante que dans les engobes mats. Cette composition chimique ajoutée à la granulométrie des minéraux argileux et leur transformation en une phase vitreuse ont permis l'obtention d'un engobe appelé par M. Picon (Picon 1973) argileux grésé ; en revanche, la brillance des engobes bleutés de composition kaolinitique ne peut être expliquée de la même façon. Malgré sa composition "réfractaire" (kaolinitique), un enrichissement en fer et une température de cuisson plus élevée pourraient avoir favorisé un vernis argileux grésé. Les engobes mats des céramiques à pâte blanche ou rouge sont vraisemblablement dus à leur composition chimique (mixte ou montmorillonitique) et à une température de cuisson plus basse (?) qui auraient empêché d'atteindre le stade de grésage.

Ces hypothèses sont compatibles avec les essais de cuisson réalisés sur divers types d'argiles naturelles par Michel (Michel et *alii* 1987). Ceux-ci ont constaté, sur la base du pouvoir réflecteur, que les engobes de composition illitique présentaient une transformation maximale des minéraux argileux en une phase vitreuse dès 900 ºC.

NOTES

(*) Laboratoire de Géologie et Minéralogie, Université Catholique de Louvain, Place Louis Pasteur, 3, 1348 Louvain-la-Neuve (Belgique).

(**) Centre de Recherches d'Archéologie Nationale. Université Catholique de Louvain, Place Blaise Pascal, 1, 1348 Louvain-la-Neuve (Belgique).

(1) Cette céramique est également qualifiée de céramique vernissée, céramique à revêtement argileux, "finisware", "gevernist aardewerk", "color-coated-ware".

(2) Les analyses ont été réalisées par le Centre d'Analyse par Microsonde pour les Sciences de la Terre (CAMST, Microsonde CAMEBAX-MICROBEAM, analyste J. Wautier).

(3) Les engobes gris brillants présentent des teneurs légèrement supérieures en CaO (2-4 %) par rapport aux engobes noirs brillants et des teneurs en FeO autour de 9 %.

(4) Lors d'une étude préliminaire (Laduron *et alii* 1987), le caractère "brillant" de l'engobe de certains tessons avait été attribué à la présence d'un vernis riche en plomb. Au cours de la présente étude, il est apparu qu'aucun des engobes brillants ne présentait de vernis plombifère. Sur la base d'analyses réalisées sur de nouvelles lames minces taillées dans les premiers échantillons et d'une analyse de surface par spectroscopie d'électrons (X.P.S.), il est maintenant établi que le plomb détecté résultait d'un artéfact. Localisé dans une fissure de retrait présente entre la céramique à engobe brillant et la résine de collage, le plomb devait provenir, en réalité, d'une contamination lors du polissage des lames minces sur le plateau de plomb.

* *
*

Bibliographie

Bocquet 1990 : A. BOCQUET, *Caractérisation pétrographique, minéralogique et géochimique de céramiques fines gallo-romaines. Application aux sites belges de Braives et de Liberchies*, Mémoire ISNAP, 1990, inédit.

Brulet *et alii* -1 : R. BRULET *et alii*, *Braives Gallo-romain I*, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain, 26, 1981.

Brulet *et alii* -2 : R. BRULET *et alii*, *Braives Gallo-romain II*, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain, 37, 1983.

Brulet *et alii* -3 : R. BRULET *et alii*, *Braives Gallo-romain III*, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain, 46, 1985.

Brulet *et alii* -4 : R. BRULET *et alii*, *Braives Gallo-romain IV*, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain, sous presse, à paraître.

Brulet *et alii* 1987 : R. BRULET *et alii*, *Liberchies I*, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain, 54, 1987.

Haalebos 1990 : J.K. HAALEBOS, Het grafveld van Nijmegen-Hatert, dans *Beschrijving van de verzamelingen in het Provinciaal Museum G.M.Kam te Nijmegen*, 11, 1990, p. 135 et suiv.

Hees 1937 : H. BRUNSTING, *Het grafveld onder Hees bij Nijmegen*, Amsterdam, 1937.

Jornet 1982 : A. JORNET, *Analyse minéralogique et chimique de la céramique romaine suisse à enduit brillant*, thèse de l'Institut de Minéralogie et Pétrographie de l'Université de Fribourg/Suisse, 1982.

Laduron *et alii 1987*: D. LADURON, J. WAUTIER et R. BRULET, Analyses à la microsonde de céramiques vernissées gallo-romaines, premiers résultats, dans *Documents d'Archéologie Régionale*, 2, 1987, p. 60-66.

Magetti *et alii* 1981 : M. MAGETTI, G. GALETTI, H. SCHWANDER, M. PICON et R. WESSICKEN, Campanian pottery : the nature of black coating, dans *Archaeometry*, 23-2, 1981, p.199-207.

Maggetti 1982 : M. MAGETTI, Phase analysis and its significance for technology and origin, dans *Archaeological Ceramics*, 1982, p. 121-133.

Michel *et alii* 1987 : B. MICHEL, J. WEISS, R. WESSICKEN, M. MAGETTI, Analyses minéralogiques, chimiques et technologiques d'engobes argileux, dans *Revue d'archéométrie*, 11, 1987.

Oelmann 1914 : F. OELMANN, Die Keramik des Kastells Niederbieber, dans *Mat. röm.-germ. Keramik*, 1, 1914, p. 35 et suiv.

Picon 1973 : M. PICON, *Introduction à l'étude technique des céramiques sigilées de Lezoux*, Centre de Recherches sur les techniques gréco-romaines, Université de Dijon, 1973.

Potts 1987 : P.J. POTTS *A hanbook of silicate rock analysis*, New-York, 1987, p. 326-382.

Symonds, à paraître : R.P. SYMONDS, *Rhenish wares : Fine dark-coloured pottery from Gaul and Germany*, thèse de doctorat de l'Université d'Oxford, Oxford Committee for Archaeology Monograph n23, à paraître.

Tite *et alii* 1982 : M.S. TITE, M. BIMSON et I.C. FREESTONE, An examination of the high gloss surface finishes on greek attic and roman samian wares, dans *Archaeometry*, 24-2, 1982, p. 117-126.

Vanvinckenroye 1967 : W. VANVINCKENROYE, Gallo-Romeins aardewerk van Tongeren, dans *Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren*, 7, 1967, p. 9 et suiv.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : A. SCHMITT

***Robin SYMONDS** : A-t-on réussi à voir les différences de composition entre l'engobe et la pâte, surtout pour les vases de Trêves ? Voit-on l'élément qui noircit ?*

***Anne BOCQUET** : Il y a une différence au niveau de l'aluminium, du potassium et du fer. Ce sont ces éléments qui permettent de distinguer l'engobe dont la composition est très homogène par rapport à la pâte.*

***Robin SYMONDS** : Le problème que j'aborde concerne l'origine des céramiques de Trêves. On a dit, depuis longtemps, que la différence entre la sigillée et ces céramiques noires, venant des mêmes ateliers, est la conduite réductrice du four. Or vous montrez qu'il s'agit d'une argile différente.*

***Anne BOCQUET** : En fait, je n'ai pas encore étudié les ateliers de Trêves. Ici, ce sont simplement les données provenant de Lyon. J'ai seulement étudié les échantillons provenant de sites de consommation.*

***Armand DESBAT** : Par rapport à la question de R. Symonds, je pense que si on analyse une sigillée, on obtient le même résultat, c'est-à-dire que le vernis est différent de la composition de la pâte, plus riche en fer et en fondant, pour obtenir un grésage ; là, en l'occurence, le fait que dans un cas, on a un grésage en rouge et dans l'autre, un grésage en noir est bien un problème d'oxydo-réduction.*

C'est pour cette raison que, quand on fait des analyses physico-chimiques de sigillées, on élimine le vernis parce qu'on sait qu'il n'a pas la même composition que la pâte. Le vernis suppose une préparation beaucoup plus poussée que celle de la pâte.

***Anne BOCQUET** : Je suis tout à fait d'accord !*

***Anne SCHMITT** : Je voudrais insister sur l'intérêt de la méthode qui a été utilisée, qui offre, justement, de s'affranchir des effets des minéraux présents dans l'argile et donc d'avoir une analyse ponctuelle de la pâte ; ce qui permet de faire des diagrammes ternaires qui, pour nous géologues, autorisent des rapprochements de types d'argiles connus et donc d'avoir des indications très intéressantes sur la qualité de l'argile utilisée.*

***Armand DESBAT** : J'ajoute un exemple qui illustre ce que je viens de dire. Dans le cas, par exemple, des sigillées de La Muette, on pense que le vernis a été réalisé en utilisant les argiles des Monts-Dore, qui sont impropres à la fabrication de céramiques, parce que trop riches en fer, donc trop fusibles, mais qui, du fait qu'elles sont naturellement très riches en fer, qui est aussi un fondant, étaient utilisées pour les vernis alors que les pâtes des sigillées étaient réalisées avec les alluvions de la Saône.*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Jaume BUXEDA i GARRIGOS (1)
Miguel Angel CAU i ONTIVEROS (1)
Anna SAGRISTA i MAS (1)
Francesc TUSET i BERTRAN (1)

APPRÉCIATION MACROSCOPIQUE ET DÉTERMINATION DE FABRIQUES

I. LA DETERMINATION DE FABRIQUES : UN PROBLEME THEORIQUE

1. Introduction.

En 1977, Renfrew a défini six propriétés des poteries et les terrains d'étude qui en découlent : fonction, typologie, caractérisation, technologie/datation, restes de contenu et document historique. Cette systématisation rassemble tous les aspects qu'il est possible de deviner dans une étude de poteries, en distinguant clairement des propriétés qui offrent une information directe et d'autres qui offrent une information indirecte. Il faut souligner en particulier que l'information ayant trait à la provenance est une information indirecte qui ne peut être déterminée que grâce aux propriétés géochimiques et pétrographiques des matériaux composant les diverses productions de poterie. En ce sens, les seules informations directes que l'archéologue puisse extraire des poteries sont celles qui se réfèrent à la fonction et à la typologie, avec ses aspects chronologiques, culturels, sociaux, artistiques, psychologiques et individuels qui dérivent, quoique bien souvent l'information doive être nuancée par rapport aux présupposés théoriques de l'archéologue. Une grande partie de l'information fournie par la poterie étant indirecte, on est obligé de chercher des solutions approximatives à partir de l'observation directe. En ce sens, la datation absolue cède la place à la datation relative, le contenu est connu grâce à l'information des sources, par exemple, et la caractérisation, c'est-à-dire la provenance, l'est par le biais des caractéristiques macroscopiques combinées avec les caractéristiques typologiques.

Dans cette tentative d'apporter une solution au problème des provenances sur lesquelles on pourrait fonder des conclusions historiques, les données utilisées sont la typologie et les caractéristiques macroscopiques des pâtes et des traitements de surface. Parmi ces données, la typologie est, à cette fin, celle qui s'est avérée la plus inopérante à cause des multiples problèmes qu'elle comporte. Nous savons parfaitement qu'on ne peut établir avec certitude la provenance d'une poterie à partir de sa typologie. Dans des cas extrêmes, avec des typologies qui paraissent cohérentes et avec des céramiques marquées par le potier lui-même, il a été démontré, après caractérisation géochimique, quelle attribution de la provenance approximative par une observation directe était erronée (Picon 1974, 1976 ; Picon, Garmier 1974 ; Picon, Lasfargues 1974). Dans un autre domaine, se sont également avérées dangereuses les falsifications, anciennes ou modernes, sur lesquelles, pour avoir négligé la nécessité de connaître le contexte stratigraphique du matériau, on a établi la typologie-chronologie des diverses productions à partir de l'observation d'une supposée évolution décorative (Porten 1989). Il existe, en outre, un facteur qu'on semble parfois oublier : en archéologie, nous disposons toujours d'un échantillon biaisé, ne sachant pas exactement ce que nous ignorons, ni dans quelle mesure cela pourrait affecter notre vision d'un problème déterminé et retombant ainsi dans la nécessité de faire cadrer les restes observés avec ce que l'on connaît au moment de l'étude.

L'attribution de diverses productions de poterie à des zones géographiques ou des ateliers déterminés ne pourra se faire en toute sûreté qu'au moyen de techniques analytiques, comme il s'en déduit des propriétés de la poterie. Ce caractère indirect de la provenance et l'impossibilité d'effectuer une analyse massive pose la nécessité d'apporter une solution à ce sujet, qui passe, comme on l'a vu, par l'observation macroscopique de pâtes et de traitements de surface.

2. Observation macroscopique.

L'observation macroscopique, laissant de côté les aspects typologiques, tient compte des caractéristiques de la pâte et du traitement des surfaces qui répondent à des critères fondamentalement technologiques.

Faire des regroupements à partir de cette observation implique que celle-ci soit réalisée sur des critères

pré-établis et qu'elle soit effectuée de façon systématique sur les poteries qui font l'objet de l'étude.

Les critères pré-établis doivent éluder au maximum les aspects subjectifs qui peuvent les rendre irréels. C'est ainsi que l'on constate comment, dans certains travaux archéologiques, on identifie minéralogiquement certaines particules non plastiques présentes dans la pâte céramique sans passer par une caractérisation pétrographique. De la même façon, on interprète parfois les couleurs des pâtes céramiques en les associant à des argiles locales, sans tenir compte, entre autres, de la température et de l'atmosphère de cuisson responsables, avec la composition minéralogique initiale, de la couleur finale d'une poterie, ou bien encore en les déduisant de processus de cuisson inexistants (par exemple, de cuissons oxydantes-réductrices). Ces exemples n'épuisent évidemment pas la totalité des aspects définis dans les descriptions macroscopiques de poteries qui ne seraient pas défendables, ne répondant pas à la réalité.

Une autre condition qui devrait régir les descriptions macroscopiques serait que les critères utilisés permettent un traitement postérieur pour en extraire toute l'information qu'elles contiennent, en plus d'en permettre une lecture objective.

La systématisation de la description macroscopique à partir de critères objectifs pré-établis permet d'inclure dans l'étude tous les individus sur un pied d'égalité, que l'on en connaisse ou non la typologie, la décoration, etc... Elle permet, en plus, de planifier une stratégie en vue d'un traitement statistique postérieur qui engloberait tous les individus.

3. Objectifs.

A partir de cette observation macroscopique, basée sur des critères objectifs pré-établis et appliquée de façon systématique à tous les cas, il est possible d'arriver à disposer d'un ensemble de données organisées sur lesquelles fonder les travaux postérieurs d'interprétation.

Cet ensemble de données permet de chercher des regroupements d'individus à partir des associations de caractères observés pour chacun d'entre eux. C'est seulement après ce processus d'agglomération que l'on obtient les regroupements réels qui se présentent dans l'ensemble des pièces étudiées. L'interprétation des regroupements est, en dernière instance, celle qui peut montrer les fabriques présentes, que ces dernières puissent être ou non associées à des ateliers décrits dans la bibliographie.

II. LA TERRA SIGILLATA DU HAUT EMPIRE DE CLUNIA : UN CAS PRATIQUE

A partir des considérations précédentes, quand nous avons envisagé l'étude des poteries en TS du Haut Empire de la Colonie Clunia Sulpicia (Peñalba de Castro, Burgos) (Palol *et alii* 1991), nous avons décidé de définir des critères d'observation macroscopique qui permettraient la classification la plus objective possible du matériel. Le problème majeur que pose le gisement est que son alimentation en poteries fines durant l'époque du Haut Empire est fondamentalement en TS Hispanique. Malgré les études qui lui ont été consacrées (Mezquíriz 1985), la TSH demeure une production méconnue, quoiqu'on lui connaisse un nombre considérable de centres producteurs.

On a pris un échantillon de 215 individus en TSH, bien que d'autres individus attribuables à d'autres productions fussent aussi compris, ces dernières provenant également de Clunia et, plus particulièrement, des mêmes contextes que les TSH : 17 en TS italique, 34 en TS sud-gauloise, 1 en TS rhénane, 16 en TSH/TSH avancée, 6 en TSH avancée et 3 en TS indeterminée. A ces TS s'unirent 36 autres provenant d'Abella et ayant été auparavant caractérisées archéométriquement (Buxeda, Gurt 1991), qui jouèrent le rôle de groupe de contrôle, jusqu'à l'obtention d'un total de 328 individus.

1. Critères d'observation macroscopique.

Compte tenu du problème que nous venons de délimiter, les critères furent établis en fonction des caractéristiques propres à ces poteries, la TS. Toutes les observations se sont réalisées sur des fractures fraîches (pratiquées au moment de l'observation) et transversales à la coupe, et dans les mêmes conditions d'éclairage (sous la même source de lumière électrique).

Pour ce qui est de la pâte céramique, les aspects examinés furent les suivants :

- Fracture : nous entendons par fracture la tendance à se fracturer, dans un espace réduit de la coupe, d'au moins l'épaisseur de la pièce. Trois possibilités ont été considérées : lisse, rugueuse ou échelonnée.

- Couleur de la matrice : nous avons employé de vastes gammes de couleur répondant, telles que l'ont démontré les études archéométriques, à des processus technologiques déterminés. Les gammes utilisées furent les suivantes : orangé, rouge, marron, vert, jaune ou gris/noir.

- Inclusions : cet aspect correspond, en réalité, à quatre points que l'on peut regrouper pour en faire la description et qui représentent les différents types d'inclusion considérés et établis à partir de la coloration, selon qu'elle est : blanche, rouge, gris/noir ou transparente/brillante. On a éludé toute valorisation minéralogique de ces inclusions car cela aurait requis une caractérisation pétrographique.

Chacun de ces points englobe, à son tour, quatre possibilités selon la taille de ces inclusions, qui constituent une valoration granulométrique à partir de critères applicables à une observation oculaire directe. Ces types sont : de fond (quand on ne peut pas les individualiser mais qu'ils impressionnent la rétine), pointillées (individualisables mais non quantifiables), petites (individualisables et quantifiables) et grandes (à partir d'1 mm).

- Macroporosité : on a distingué quatre types de macroporosité : pores (observables mais non quantifiables), vacuoles (individualisables et quantifiables), ouvertures (vacuoles supérieures à 1 mm et fissures, etc..., observables dans la matrice) et manque de macroporosité.

En ce qui concerne les traitements de surface, les observations ont été différenciées selon qu'elles corres-pondaient à la surface interne ou externe de la pièce et les aspects considérés furent les suivants :

- Couleur : de la même manière que l'on avait procédé pour les couleurs de la matrice, on a établi les gammes suivantes : orangé, rouge, marron, vert, jaune et gris/noir.

- Adhérence : on entend par adhérence la façon dont se présente le vernis conservé. Les possibilités considérées sont : craquelé, avec décollement aléatoire en lentilles, érodé, bien conservé, totalement perdu, clouté (quand la chute du vernis semble correspondre à un décollement sur la partie externe de la pâte), à surface granuleuse et, enfin, jamais vernis.

- Brillant : on a distingué trois possibilités : mat (quand il n'y a qu'un reflet diffus de l'image de la source de lumière électrique), brillant (quand il y a un reflet net de l'image de la source de lumière électrique) et irisé (quand il se produit des reflets métalliques).

- Anomalies : on a distingué les anomalies suivantes : disposition en bandes, accumulations/dégoulinements et taches.

2. Traitement statistique.

L'application de techniques statistiques à l'étude des poteries archéologiques s'est normalement centrée sur les aspects qui peuvent être décrits par des variables quantitatives comme, par exemple, leur composition chimique et leurs caractéristiques morphométriques. Dans un plus petit nombre de cas, l'intérêt des archéologues est allé vers des variables qualitatives, la décoration étant, parmi ces dernières, celle qui est la plus amplement travaillée. Ces techniques, bien établies depuis les années soixante, sont appliquées à profusion dans les travaux céramologiques (Madsen 1988 ; Falktoft 1983).

La seule application que nous connaissions par rapport à l'étude des caractéristiques macroscopiques est celle qu'ont réalisée Angle, Dottarelli et Gianni (Angle *et alii* 1988). Dans cette étude se trouve définie une série de variables binaires, travaillées à partir de la technique de l'analyse de grappes, utilisant la distance de Manhattan, pour décrire la manufacture, la technique de cuisson et la conservation et voir s'il existe "... una correlazione significativa tra la funzione/destinazione del manufatto e iraggruppamenti d'impasto ottenuti. In modo da poter, in un secondo momento, pronunciare delle ipotesi sulla possibilità di riconoscere eventuali selezioni opperate dal ceramista nel realizzare diversi tipi di manufatti." (Angle *et alii* 1988, p.95)

La principale motivation est de vérifier si, au moyen de l'"analisi macroscopiche", on reconnaît les diverses préparations des argiles qui, comme cela a été déterminé au fur et à mesure des différents travaux archéométriques, varient selon la fonction à laquelle la pièce est destinée (Steponaitis 1984 ; Cuomo di Caprio 1985).

Dans notre cas, l'observation macroscopique systématique fournit un ensemble de données organisées à partir desquelles nous définissons une série de variables nominales, correspondant à chacun des quinze points que nous avons définis antérieurement, et pour lesquelles le nombre de possibilités envisagées avec toutes leurs combinaisons établissent les diverses catégories de chaque variable. Par exemple :

Variable nominale 1 -fracture- :

1- lisse
2- rugueuse
3- échelonnée
4- lisse-rugueuse
5- lisse-échelonnée
6- rugueuse-échelonnée
7- lisse-rugueuse-échelonnée

A partir de ces variables nominales, on peut établir la similitude entre des individus d'après la distance entre les individus statistiques basée sur des scores (2)(Oller 1989 ; Cuadras 1989 ; Miñarro 1991), dans laquelle la distance entre les individus wi et wj est donnée par :

$$d(w_i.w_j) = (\Sigma N_{\alpha-1} (1-\delta r^{\alpha}_i r^{\alpha}_j) (1/P^{\alpha}_i + 1/P^{\alpha}_j)^{1/2}$$

où N est le nombre de variables, δ est le delta de Kronecker qui prend la valeur de 1 si $r^{\alpha}_i = r^{\alpha}_j$ et de 0 s'ils sont différents, et étant

$r^{\alpha}_i = X\alpha(w_i)$ et $r^{\alpha}_j = X\alpha(w_j)$

le résultat dans la variable $X\alpha$ pour l'individu wi et wj, et P^{α}_i et P^{α}_j équivalents à

$P^{\alpha}_i \equiv P[X\alpha = r^{\alpha}_i]$ et $P^{\alpha}_j \equiv P[X\alpha = r^{\alpha}_j]$

étant la probabilité, estimée à partir des fréquences relatives observées, du résultat de l'individu wi et wj dans la variable X. Une des propriétés de cette distance est que la probabilité estimée devient un facteur de poids qui permet de mettre en valeur les catégories infréquentes.

Travailler sur des variables nominales avec une distance qui donne un poids à chaque catégorie à partir de la probabilité estimée, établit une grande différence entre les deux travaux :

- L'usage de variables binaires suppose, par rapport à l'usage de variables nominales, une perte d'information.

- Le fait de donner du poids aux catégories infréquentes permet de reconnaître les individus qui présentent des caractéristiques macroscopiques exceptionnelles. L'usage de la distance de Manhattan suppose que deux individus diffèrent selon le nombre de différences qu'ils présentent ; ainsi deux individus qui se différencient d'un troisième dans une seule variable sont, par rapport à ce troisième, différents de façon égale. L'intention de donner un poids déterminé à chaque catégorie surgit de la nécessité de ce que, donnés ces deux mêmes individus, différents d'un troisième dans une seule et unique variable, l'on puisse valoriser les caractéristiques qu'ils présentent quant à la fréquence ou l'infréquence de son apparition au sein de l'ensemble que nous étudions.

- Enfin, et comme nous l'avons déjà souligné antérieurement, l'usage des variables nominales et de la distance entre des individus statistiques basée sur des scores donne des résultats assujettis au propre ensemble d'individus que nous sommes en train d'étudier. La fréquence ou l'infréquence d'apparition d'une caractéristique déterminée observée chez un individu déterminé ne l'est que par rapport à la totalité de l'ensemble étudié, au contexte. Cette même caractéristique, de ce même individu, incluse dans le traitement d'un autre ensemble d'individus, peut s'avérer plus fréquente ou plus infréquente, dépendant de ce nouvel ensemble. Tout ceci ne fait que réaffirmer l'importance du contexte dans l'étude macroscopique.

Un aspect peut poser plusieurs problèmes difficiles

à résoudre : dans le calcul des distances, on considère qu'il n'existe aucune corrélation entre les diverses variables et qu'il est licite d'additionner les distances calculées pour chaque variable, ce qui peut donner une redondance. Cependant, ce problème est insoluble pour le moment car il est impossible d'étudier les diverses fabriques une à une pour observer ces possibles corrélations ; l'identification des diverses fabriques existantes est, en réalité, la finalité de cette méthode de travail. En outre, le fait que nous puissions réaliser ce type d'étude sur les poteries provenant de l'atelier d'Abella, utilisées comme groupe de contrôle, ne nous permet, en aucun cas, d'extrapoler, pour le moment, ces résultats de fabriques dont nous ignorons actuellement quelles sont les caractéristiques macroscopiques qui les définissent.

Le calcul de la matrice de distances de tous les individus pris deux par deux, qui n'est pas compris dans les statistiques standard, a été programmé par les auteurs en Fortran, sur l'ordinateur IBM 3090/600 du Centre d'Informatique de l'Université de Barcelone où, de plus, la matrice a été traitée par la technique de l'analyse de grappes du programme Clustan (Wishart, 1987), avec algorithme agglomératif UPGMA.

Le résultat obtenu est exprimé par un graphique en arbre (dendrogramme) dans lequel les divers groupes, représentant des individus ou des ensembles d'individus s'unissent pour arriver à ne former qu'un seul groupe. Dans ce processus agglomératif, plus la distance à la base entre deux groupes qui s'unissent est grande et plus la distance qui les sépare est grande aussi. La fin du processus est la réunion de tous les individus qui font partie de l'analyse en un groupe unique. L'interprétation du dendrogramme doit mener à trouver la distance dans laquelle la différence entre les deux groupes qui s'unissent est significative et l'union doit être interprêté comme le résultat du processus agglomératif et non pas comme celui d'une ressemblance réelle.

Dans ce résultat, le niveau d'adéquation entre les distances deux par deux entre tous les cas individuels, données dans la matrice initiale de distances, et les distances que reflète le dendrogramme, nécessairement déformées, se trouve exprimé par le coefficient de corrélation cofénétique, qui prend la valeur de 1 pour une adéquation totale et de 0 pour une adéquation nulle.

3. Résultats.

Pour cet exemple pour lequel nous sommes en train de discuter (3), nous avons réalisé une analyse de grappes sur les sept premières variables, correspondant aux caractéristiques de pâte des poteries que nous avons mises en relation au début de l'exposé de l'application de l'observation macroscopique. Le fait que, dès ce premier moment, nous ayons éliminé les variables qui définissent le vernis est dû à ce qu'on n'a pas encore résolu le problème de savoir si les caractéristiques que montre le vernis sont, ou non, une conséquence directe des altérations auxquelles il a été soumis par dépôt ou par l'usage, ou dans quelle mesure cela peut être le reflet de la manufacture de la pièce et des altérations subies. Ce problème, à priori, semble être moins accusé en ce qui concerne les pâtes.

L'étude du résultat obtenu dans le dendrogramme montre comment s'établissent une quarantaine de regroupements de plus d'un individu à une distance de 0, c'est-à-dire des regroupements dans lesquels les pièces qui sont comprises sont, dans toutes leurs caractéristiques, identiques et, par conséquent, identiques dans leur caractérisation macroscopique. Cependant, cette information peut être excessivement pauvre et trop peu consistante pour offrir une alternative d'interprétation valide et constructive.

L'observation du comportement du groupe de référence d'Abella permet de porter les conclusions à un niveau plus intéressant. En principe, nous pouvons établir quatre groupes principaux entre lesquels se répartissent ces poteries :

- **Groupe 1**, échantillons S-0005 à S-0055 : correspondant à des échantillons appartenant au groupe GA, excepté pour l'échantillon S-0055, appartenant au groupe GC et, pour le S-0042, du groupe GB, qui ont des caractéristiques archéométriques particulières qui les font correspondre au groupe GA (Gurt, Buxeda 1991). L'échantillon S-0046, quant à lui, se situe à un niveau intermédiaire entre les groupes GC et GA, tandis que le S-0014, ayant des caractéristiques macroscopiques appartenant au groupe GA, est un "outlier" (Gurt *et alii* 1989).

- **Groupe 2**, échantillons S-0006 à S-0007 : correspondant à des échantillons appartenant au groupe GA, sauf l'échantillon S-0031, du groupe GB, qui présente des caractéristiques macroscopiques propres au groupe GA.

- **Groupe 3**, échantillons S-0004 à S-0010 : correspondant à des échantillons du groupe GB, sauf les échantillons S-0004 et S-0010, du groupe GA, qui présentent certaines caractéristiques macroscopiques du groupe GB.

- **Groupe 4**, échantillons S-0013 à S-0043 : correspondant à des échantillons de très haute température, du groupe GB ou bien s'associant à ce groupe.

Cette division en quatre groupes permet une première réflexion. Dans la caractérisation macroscopique de l'atelier d'Abella, une série de regroupements se sont produits qui sont le reflet des diverses conditions techniques durant la fabrication, principalement des atmosphères de cuisson (remarquons qu'en ce qui concerne l'échantillon S-0011, qui se situe à la droite du dendrogramme, nous sommes en présence d'une cuisson réductrice-réductrice) et des températures de cuisson. De ces diverses conditions, il résulte que nous ne pouvons pas définir une caractérisation macroscopique unique pour Abella et que nous devons la soumettre à des paramètres technologiques déterminés. Mais, en même temps, cette diversification peut nous aider à identifier non seulement les produits de l'atelier d'Abella mais aussi à les assigner à ces mêmes conditions techniques déterminées.

Un second aspect à mettre en évidence est que, à l'exception des échantillons S-0012, S-0037 et S-0045, tous ceux du groupe 3, nous ne trouvons pas deux échantillons provenant de l'atelier d'Abella qui offrent des caractéristiques macroscopiques identiques. Ainsi, la conclusion est qu'il existe, au sein de mêmes conditions technologiques d'une même fabrique, une varia-

bilité qui peut se manifester macroscopiquement. La caractérisation macroscopique de ces regroupements au sein de chaque fabrique doit impliquer la reconnaissance de ces regroupements dans leur variabilité.

Un troisième aspect dont nous devons tenir compte est que, malgré l'existence de ces quatre regroupements, avec la variabilité interne qu'ils admettent, il n'est pas évident que tous les échantillons en provenance de l'atelier d'Abella puissent s'y classifier. Si nous faisons exception de l'échantillon S-0011, à cuisson réductrice-réductrice et à conditions techniques, par conséquent, très différenciées, il y a plusieurs échantillons (S-0036, S-0054, S-0056, S-0044, S-0033, S-0018, S-0040, S-0015, S-0030, S-0001, S-0034 et S-0002) qui présentent des caractéristiques déterminées permettant de les inclure dans des groupes formés par des échantillons présumés d'autres fabriques ou bien à la droite du dendrogramme, indiquant une marginalité par rapport à tous les individus considérés.

Enfin, nous remarquerons que les regroupements qui se sont produits, répondent à des problèmes technologiques, mais qu'ils présentent cette correspondance seulement comme tendance générale. Il en est ainsi parce qu'il est difficile de marquer les limites entre les diverses catégories avec lesquelles on travaille à partir de l'observation macroscopique. La frontière entre deux gammes de couleurs, par exemple, peut dans certains cas, être difficile à fixer, car des échantillons s'associent à des gammes de couleurs produites par des températures différentes de celles que révèle la caractérisation archéométrique. Cette limitation est inhérente à la subjectivité qu'implique ce type d'observation.

L'étude du groupe de référence d'Abella permet de poser la possibilité d'une interprétation du reste des regroupements, bien que cela doive se faire en restant conscient du fait que nous ignorons la variabilité qu'accepte la caractérisation macroscopique de chacune des diverses fabriques, ou des divers regroupements technologiques de chaque fabrique. Ces regroupements, et leurs caractérisations macroscopiques, sont une hypothèse qui demande à être confirmée par une voie indirecte : la caractérisation archéométrique.

4. Conclusions.

L'observation macroscopique systématique, réalisée sur des critères objectifs pré-établis, doit fournir un ensemble de données organisées sur lesquelles fonder les travaux postérieurs d'interprétation, tendant à l'identification des regroupements d'individus à partir des associations des caractères observés pour chacun d'entre eux. C'est seulement après un processus agglomératif que l'on obtient les regroupements réels qui se présentent dans l'ensemble des individus étudiés.

L'interprétation des regroupements obtenus doit refléter les fabriques présentes, ou quelques-unes de leurs regroupements technologiques et doit permettre de fixer leur caractérisation macroscopique, base pour des travaux archéologiques postérieurs. Toutefois, la non-adéquation entre ces regroupements obtenus au moyen de l'observation macroscopique et les fabriques présentes ne doit pas nécessairement être entendue comme l'impossibilité d'arriver à une caractérisation valide par la voie macroscopique ; une définition insuffisante ou erronée des critères macroscopiques pourrait également supposer une perte d'information et de pouvoir de discrimination permettant cette caractérisation. La mise en contraste des regroupements résultant de l'observation macroscopique réalisée et de la caractérisation archéométrique, utilisée comme voie indirecte de confirmation permettra, au cas où il serait démontré qu'il n'existe pas d'adéquation satisfaisante, de réorienter le travail, en définissant de nouveaux critères macroscopiques et en recommençant le processus.

Les regroupements réels qui apparaissent sont, si la définition des critères est correcte, un reflet de la réalité. Mais l'interprétation correcte de ces regroupements, pour le moment, ne peut se faire que par des voies indirectes puisque, dans l'état actuel de la recherche, nous ignorons quelle est la réalité.

NOTES

Ce travail fait partie du projet de recherche PB89-0248, financé par la Commission Interministérielle de Sciences et Technologie du Gouvernement espagnol.

(1) E.R.A.U.B., Département de Préhistoire, Histoire Ancienne et Archéologie, Faculté d'Histoire-Géographie, Université de Barcelone, C/ de Baldiri i Reixac, s/n, 08028 BARCELONE.

(2) Nous souhaitons remercier le Dr. Josep Oller i Sala pour son aide précieuse par rapport à la conception de l'analyse statistique ainsi que pour la lecture et les suggestions faites sur cet article.

(3) Vu l'ampleur du dendrogramme, et l'intérêt principal de cet article n'étant pas directement centré sur les poteries qui ont fait l'objet de ce travail mais sur la méthode employée, nous ne le reproduisons pas ici.

BIBLIOGRAPHIE

Angle et alii 1988 : M. ANGLE, S. BRUSCHINI, C. CANEVA, O. COLAZINGARI, R. DOTTARELLI, M.T. FULGENZI, A. GIANNI, C. GIARDINO, G. GOBBI, A. GUIDI, Il Computer nello strato : integrazione di techniche informatiche alla richerca archeologica, (Archeologia e Informatica, Atti del Convegno di Roma, Roma 3-4-5 Marzo 1988), dans Quadernidei Dialogui di Archeologia, 4, 1988.

Buxeda, Gurt 1991 : J. BUXEDA i GARRIGOS, J.M. GURT i ESPARRAGUERA, La TSH del taller de Abella (Navès, Catalunya) : problemas tecnológicos, dans S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Cuadras 1989 : C.M. CUADRAS i AVELLANA, Distance analysis indiscrimination and classification using both continuos and categorical

variables, dans Y. DODGE (Ed.), Statistical data analysis and inference, 1989, Elsevier Science Publishers B.V., p. 41-58.

Cuomo di Caprio 1985 : N. CUOMO DI CAPRIO, La ceramica in Archeologia. Antiche tecniche di lavorazione e moderni metodi d'indagine, Ed. La Fenice, Roma, 1985.

Gurt, Buxeda 1991 : J.M. GURT i ESPARRAGUERA, J. BUXEDA i GARRIGOS, The Hispanic Terra Sigillata from Abella (Navès, Catalonia) : their firing temperatures, comunication présentée à la European Geophysical Society, XVI General Assembly (Wiesbaden, 22-26 April 1991), Wiesbaden.

Gurt et alii 1989 : J.M. GURT, F. TUSET, J. BUXEDA, C. PLANAS, X. ALCOBE, The study of Hispanic Terra Sigillata from the kilns of Pla d'Abella (Catalonia) : a preliminary analysis, dans A Conference on Archaeological Sciences (20-22 September 1989, at the University of Bradford), sous presse.

Falktoft 1983 : I. FALKTOFT ANDERSEN, Application of Type Classifications of Artifacts in Studies of Cultural Connections. A Pre-Roman Iron Age Example from Middle and North Europe", dans Norwegian Archaeological Review, 16, 2, 1983.

Madsen 1988 : T. MADSEN (Ed.), Multivariate Archaeology. Numerical Approaches in Scandinavian Archaeology, Jutland Archaeological Society Publications XXI, Aarhus University Press, 1988.

Mesquíriz 1985 : M.A. MEZQUIRIZ, Terra Sigillata Ispanica, dans Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale. Atlante delle forme ceramiche, II. Ceramica fine romana nel bacino Mediterraneo (Tardo Ellenismo e Primo Impero), 1985, p. 97-174.

Miñaro 1991 : A. MINARRO, Aspectos geométricos de las poblaciones estadísticas y los individuos estadísticos, Thèse Doctorale, Département de Statistique de l'Université de Barcelone, 1991.

Oller 1989 : J.M. OLLER i SALA, Some geometrical aspects of data analysis and statistics, dans Y. DODGE (Ed.), Statistical data analysis and inference, 1989, Elsevier Science Publishers B.V., p. 41-58.

Palol et alii 1988 : P. de PALOL et alii, Clunia 0. Studia Varia cluniensia, Publicaciones de la Excma, Diputación Provincial de Burgos, Servicio de Investigaciones Arqueológicas, 1988.

Picon 1974 : -3M. PICON, A propos d'un vase faussement attribué à Montans, dans Revue Archeologique de Narbonnaise, VII, 1974, p. 219-223.

Picon 1976 : M. PICON, A propos de la vérification du catalogue des marques de l'atelier de La Muette : réflexion sur la valeur des preuves, dans Figlina, 1, 1976, p. 89-96.

Picon, Garmier 1974 : M. PICON, J. GARMIER, Un atelier d'Ateius à Lyon, dans Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est, XXV, 1974, p. 71-76.

Picon, Lasfargues 1974 : M. PICON, J. LASFARGUES, Transfert de moules entre les ateliers d'Arezzo et ceux de Lyon, dans Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est, XXV, 1974, p. 60-69.

Porten 1989 : F.P. PORTEN PALANGE, Fälschungen in der Arretinischen reliefkeramik", dans Archäologisches Korrespondenzblatt. Urgeschichte. Römerzeit. Frühmittelalter, 19, 1989, p. 91-99.

Renfrew 1977 : C. RENFREW, Introduction : Production and Exchange in Early Societies, the Evidence of Pottery, dans D.P.S. PEACOCK (Ed.), Pottery and Early Commerce. Characterization and Trade in Roman and Later Ceramics, 1977, p. 1-20.

Steponaitis 1984 : V.P. STEPONAITIS, Technological Studies of Prehistoric Pottery from Alabama : Physical Properties and Vessel Function, dans A.C. PRITCHARD (Ed.), The Many Dimensions of Pottery, 1984, Amsterdam, p. 79-122.

Wishart 1987 : D. WISHART, Clustan user manual. Cluster analysis software, Computing Laboratory, University of St.Andrews, 1987.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : A. SCHMITT

Anne SCHMITT : *Parmi les critères de caractérisation que vous employez, avez vous pu déterminer quels étaient les plus pertinents pour arriver à faire vos groupes ?*

Jaume BUXEDA i GARRIGOS : *-Nous avons employé les critères de pâtes et les critères de traitement de surface ; selon le cas, tout change. Il est clair que si nous avions défini d'autres critères d'observations macroscopiques, toute cette analyse aurait pu changer. C'est pour cette raison que l'on doit beaucoup réfléchir sur les critères et leur adéquation pour chaque type de céramiques ; ces critères doivent être des critères réels.*

Xavier DERU : *Organisez-vous votre banque de données en relation avec un tessonnier, c'est-à-dire avez vous des tessons de référence ?*

Jaume BUXEDA i GARRIGOS *: Non, nous n'avons pas d'échantillons de références. L'un des problèmes fréquents pour les archéologues est qu'il n'y a pas de caractérisation macroscopique des ateliers de céramiques. On peut essayer de le faire avec l'atelier d'Abella, que nous avons caractérisé, mais pour le reste du groupement, nous ne saurons pas quelle est la réalité. Nous devons faire des analyses. Quand un archéologue trouve un atelier ou quand un archéomètre donne une caractérisation macroscopique de cet atelier, nous devons essayer de faire aussi une caractérisation pour voir si cette dernière est une observation avec laquelle nous pouvons travailler.*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac, 1991.

Jaume BUXEDA i GARRIGOS (1)
Josep M. GURT i ESPARRAGUERA (1)

LA THS DE L'ATELIER D'ABELLA (NAVES, CATALOGNE) PROBLÈMES TECHNOLOGIQUES.

I. INTRODUCTION

Suite à la redécouverte de l'atelier d'Abella, à partir des campagnes de prospection de 1986 et de la campagne de prospection magnétique de 1987 (Casas *et alii* 1989), on a procédé à la caractérisation archéométrique de sa production en prenant, pour ce faire, un échantillon composé de 52 individus (41 pièces de THS -Terra Sigillata Hispanica-, 7 moules à fabriquer la THS et 4 fragments de tubes d'extraction des fumées des fours d'irradiation de l'atelier, employés pour la fabrication de la THS). Le travail subséquent à la publication des résultats préliminaires de cette caractérisation archéométrique (Burés *et alii* 1989) a mis en relief les différences de conditions techniques de fabrication des pièces analysées, en particulier l'atmosphère de la chambre de cuisson, la température maximale (2) de cuisson et le temps que celle-ci a été maintenue, le processus de chauffage et de refroidissement et la composition chimique et minéralogique initiale des pièces (Gurt *et alii* 1989 ; Gurt, Buxeda 1991). Les données apportées par les nouveaux travaux ont permis de déterminer l'influence des conditions techniques lors de la fabrication de la poterie, et cela a ensuite permis de mieux comprendre la variabilité que présentent les produits en THS de l'atelier d'Abella, cette nouvelle information menant à son tour à une meilleure compréhension de la réalité archéologique de l'atelier.

II. LA CARACTERISATION ARCHEOMETRIQUE

A partir du travail des résultats de FRX (Fluorescence de Rayons X), nous avions pu distinguer, au moment de publier les résultats préliminaires (Burés *et alii* 1989), au sein de ce qui correspondait à une production homogène de l'atelier d'Abella, quatre groupements mineurs, que nous appelions GA, GB, GC et GD. Même si ces regroupements reflètaient des différences de composition chimique, la mise en contraste archéologique montra que le groupe A et le groupe D, bien que ce dernier ne soit formé que de trois pièces, contenaient des pièces de bonne qualité, tandis que pour les groupes GB, en particulier, et GC, nous avions affaire à des pièces d'une qualité inférieure. Nos connaissances de la poterie en TSH produite à l'atelier d'Abella ayant ses limites, la conclusion provisoire de cette mise en contraste archéologique fut que : "Tout ceci nous mène à penser qu'il y aurait eu quelque type de sélection des argiles suivant des critères de production-technologie." (Burés *et alii* 1989, p. 178).

Les premiers résultats obtenus dans la caractérisation minéralogique par analyse de DRX (Diffraction de Rayons X)(Gurt *et alii* 1989) permirent de voir que nous pouvions établir une tendance dans la transformation de la composition minéralogique et que cette tendance de transformation reflètait les quatre regroupements que nous avions caractérisés à partir des données de FRX. En bref, cette tendance se résume par les compositions suivantes (Q = quartz ; C = calcite ; G = géhlénite ; H = hématites ; D =diopside ; A = plagioclases ; An = analcime ; L = leucite ; FK = feldspaths alcalins) :

- Echantillon S-0025, groupe GC : Q + C + I + KF
- Echantillon S-0034, groupe GA : Q + G + D + C + A + H + I
- Echantillon S-0028, groupe GB : Q + A + D + C + G + H (+ I ?)
- Echantillon S-0032, groupe GB : D + A + C + An + L + Q (+ H ?)

Ces résultats permettaient de voir comment la calcite présente dans les échantillons du groupe GC s'était transformée dans le groupe A, pour donner de la géhlénite et, dans une moindre mesure, du diopside et des plagioclases, probablement anorthites. Toutes ces phases doivent être interprétées comme des phases de haute température apparues au cours de la cuisson. Le diopside et les plagioclases, à leur tour, prenaient des lignes de plus grande importance que celles de la géhlénite dans les échantillons appartenant au groupe GB, dans lequel finissaient par disparaître les lignes correspondant aux feldspaths alcalins, à l'illite ou, de façon plus générale, aux argiles (philosilicates) et, dans quelques cas, les lignes de quartz aussi. Toutes ces transformations indiquaient une température encore plus élevée de cuisson. De même, dans le groupe GB, nous avons détecté l'apparition de deux phases miné-

rales nouvelles, la leucite et l'analcime, cette dernière étant une zéolithe sodique qui apparaissait toujours dans les pièces dont le contenu de Na2O oscillait entre 1 % et 2,5 % alors que pour le reste des pièces analysées, il ne dépassait jamais 0,54 %. Ces nouvelles données permirent, en plus, d'observer la contamination dans la valeur de Na20, due à la cristallisation de l'analcime comme phase minérale secondaire de quelques pièces, d'observer que : "...there is a large variability in all samples with respect to the presence or absence of high temperature phases. (...) a correlation appears to exist between the groups from XRF and the relative amounts of such high temperature phases" (Gurt et alii, 1989). Ajoutant par la suite que : "Nevertheless, taking into consideration the probable random variations in CaO content in the original clays, it appears to demonstrate an inverse ratio between the firing temperature and the CaO content, which would express the internal differences observed at the workshop of Pla d'Abella." (Gurt *et alii* 1989).

Le fait de compléter les analyses de DRX ainsi que celui de caractériser les échantillons micro-structurellement par MEB (Microscopie Electronique de Balayage) ont permis de confirmer les résultats déjà obtenus et donc de mieux comprendre les transformations subies par les poteries selon les variations des paramètres technologiques dans lesquels elles avaient été produites (Gurt, Buxeda 1991). Comme tendance générale, on a pu observer que les échantillons appartenant au groupe GC correspondaient à de basses températures de cuisson, avec de riches phases d'illite, de feldspaths alcalins et sans formation de géhlénite à partir de la calcite primaire. Cette transformation peut se situer à partir de 800ºC, température jusqu'à laquelle la calcite reste stable dans les cuissons oxydantes (Magetti 1981 ; Heimann, Magetti 1981). Les échantillons appartenant au groupe GD présentaient déjà des phases de silicates riches en calcium (géhlénite, plagioclases et diopside), qui se forment au-dessus de 850ºC. Etant donné que les feldspaths potassiques étaient clairement présents, la température de ces échantillons pouvaient s'établir entre 850ºC et 900/950ºC, température jusqu'à laquelle les feldspaths potassiques sont stables. De leur côté, les échantillons du groupe GA correspondaient à des échantillons dont la température de cuisson pouvait se situer au-dessus de 900/950ºC en se basant sur la transformation totale des feldspaths alcalins. La présence de l'illite, stable jusqu'à 950ºC, voire jusqu'à des températures légèrement plus hautes, fixe la limite supérieure des températures de ces échantillons. Finalement, les échantillons appartenant au groupe GB révèlent deux ensembles d'échantillons ayant un large éventail de températures de cuisson. D'une part, il y a les échantillons pour lesquels les lignes de DRX pour les plagioclases et/ou le diopside sont plus fortes que celles de la géhlénite, ce qui suggère une réaction de la géhlénite par rapport au SiO2, qui se produit au-dessus de 950ºC. Cette transformation est liée au maintien de la géhlénite, excepté pour les échantillons S-0031 et S-0018, ce qui marquerait la limite supérieure, vu que cette transformation a lieu aux alentours de 1050-1100ºC. D'autre part, les échantillons d'un second ensemble présentent une disparition totale de la géhlnite et les lignes de diopside et de plagioclases sont de plus forte intensité. Le quartz, quand il est observé, ne l'est que dans sa seconde ligne car la leucite fait interférence sur la première. Cette dernière phase, ainsi que l'analcime, se trouvent présentes dans tous les échantillons de cet ensemble dont quelques-uns ont été affectés par les flux de haute température, donnant comme résultat des pièces déformées. Pour ces échantillons, il est difficile de fixer le niveau des températures bien qu'elles doivent être supérieures à celles du premier ensemble de ce groupe GB.

Malgré ce qui est exposé jusqu'ici, il reste encore des problèmes à résoudre pour pouvoir interpréter correctement les résultats de DRX, comme le fait de savoir si la présence des feldspaths alcalins est constante dans la matière première utilisée, ou bien si l'absence de géhlénite dans le groupe GB peut avoir une relation avec un problème de taille du grain. Ces extrêmes devraient être résolus avec l'étude, actuellement en cours, des argiles de la zone. Cependant, les résultats de MEB semblent être consistants par rapport à ceux exposés jusqu'à maintenant. Ainsi, les échantillons du groupe GC présentent une vitrification initiale (IV) (Tite *et alii* 1982) en accord avec la température de cuisson estimée. Les pièces du groupe GA et du premier ensemble du groupe GB présentent la vitrification intermédiaire (V), typique des argiles illitiques calcaires entre 850 et 1050ºC. Dans le cas des échantillons du second ensemble du groupe GB, nous observons une vitrification continue (CV) très clairement liée à leur haute température de cuisson.

Enfin, nous avons aussi vérifié que la couleur des pâtes des échantillons est cohérente avec cette tendance générale que nous venons d'exposer (Maniatis *et alii* 1981). Les échantillons du groupe GC présentent une couleur rose pâle, excepté l'un d'entre eux qui présente une couleur rouge pâle. Les groupes GD et GA présentent une couleur orangé ou un rouge pâle. Pour les échantillons du premier ensemble du groupe GB, c'est un jaune pâle, bien que certains soient d'une couleur orangé tandis que pour ceux du second groupe, qui présentent une température de cuisson plus élevée, c'est vert (Picon 1973), excepté un cas qui présente une couleur jaune pâle. Ces changements de couleurs sont cohérents avec les argiles ilitiques calcaires qui furent utilisées. En outre, la variation de la couleur des vernis est, elle aussi, cohérente avec le processus décrit. Les vernis sont rouges pour les groupes GC, GD et GA, passant au marron très pâle, au rouge-marron et au marron foncé pour le premier ensemble du groupe GB pour arriver à un rouge-marron foncé dans le second ensemble du groupe GB et gris-olive foncé pour les échantillons qui avaient été affectés par les flux de haute température. De toute manière, il faut remarquer que nous avons observé deux types de vernis au point de vue de la qualité, c'est-à-dire une bonne et une mauvaise qualité ; ceux de mauvaise qualité présentant des surfaces irrégulières et partiellement ou totalement écaillées sans que, pour le moment, nous puissions connaître l'explication de cette différence.

III. CONSIDERATIONS A PARTIR DE LA CARACTERISATION ARCHEOMETRIQUE

Depuis que Serra Vilaró (1925) a publié les résultats de ses fouilles de l'atelier d'Abella, une des caractéristiques propres ayant défini archéologiquement l'atelier d'Abella est la couleur jaune de ses pâtes. Pour Serra Vilaró, cette poterie en TSH "... était fabriquée avec de la boue nature, sans mélange de couleur et dans la majorité des fragments, peu cuite, elle est d'une couleur un peu jaune..." (Serra Vilaró 1925, p. 10).

Cette opinion fut recueillie par Mezquíriz (1961) dans ce qui fut la première systématisation de la THS "La poterie se caractérise par la couleur de sa pâte qui est généralement jaunâtre..." (Mezquíriz 1961, p. 226) et a été de nouveau inclue dans la dernière systématisation de la TSH faite par cet auteur "... secondo la descrizione di Serra Vilaró, che ha individuato questa produzione, l'argila è di colore giallo palido,..." (Mezquíriz 1985, p. 112).

Il n'y a que Mayet (1984) qui, bien qu'elle le signale également comme une caractéristique de l'atelier, souligne les différences des couleurs existantes : "La pâte est jaunâtre comme la poterie actuelle, précisait J.

Serra Vilaró. Elle varie, à notre avis, de l'ocre à l'orangé selon les fragments." (Mayet 1984, p. 20).

Ces différences de couleur avaient été spécifiées par Mezquíriz uniquement dans la description de certaines des pièces "... l'argile étant d'une couleur rose, à la différence de la majorité des poteries d'Abella dont la couleur est totalement jaunâtre." (Mezquíriz 1961, 226).

Comme on a pu le vérifier par la caractérisation archéométrique, le jaune qui s'est avéré être la caractéristique définitive de la TSH produite à l'atelier d'Abella n'est propre qu'aux poteries qui ont atteint une température élevée de cuisson, que nous pouvons, comme tendance générale, identifier avec le premier groupe GB (950 à1050-1100ºC approximativement). C'est aussi à partir de cet ordre de températures que les vernis commencent à montrer des tons marron et rouge foncé, qui s'éloignent des couleurs caractéristiques de la Terra Sigillata. Dans divers travaux sur la TS, il est établi que l'ordre normal de température de cuisson de ces poteries doit être situé aux alentours de 950ºC, bien qu'il se présente des cas dont les températures de cuisson sont de 850ºC et peuvent atteindre 1050ºC (3). C'est dans ces températures-là que les poteries calcaires développent leur micro-structure caractéristique de vitrification cellulaire (Maniatis *et alii* 1981) confère à ces poteries les propriétés mécaniques idéales.

De même, c'est dans ces températures que se manifestent les colorations caractéristiques de la pâte et des vernis. Cet intervalle correspond parfaitement aux pièces appartenant aux groupes GD et GA, desquelles nous avions déjà souligné la bonne qualité et les colorations orange pâle ou rouge pâle pour les pâtes et rouges pour les vernis (Burés *et alii* 1989). Nous pensons donc que les productions typiques de l'atelier d'Abella, dans un ordre de températures autour de 900-950ºC, correspondent à des poteries en TSH aux pâtes orange ou rouge pâle et aux vernis rouges, probablement de bonne qualité quoique, comme nous l'avons déjà signalé, il s'avère actuellement impossible d'expliquer l'existence de vernis bien conservés par rapport à d'autres, mal conservés.

Un autre aspect à mettre en évidence à propos de l'atelier d'Abella, et que nous avons laissé de côté jusqu'à présent, c'est que toutes les poteries en TSH n'ont pas été produites avec des cuissons oxydantes-oxydantes. Serra Vilaró avait remarqué ce fait qui n'a été repris par aucun auteur postérieur : "Mais l'atelier d'Abella a une autre particularité quant à la couleur, consistant en ce que l'on fabriquait des vases en terra sigillata noire." (Serra Vilaró 1925, p. 14).

Parmi les échantillons analysés, nous en avons inclu un, le S-0011, qui présente les caractéristiques d'une cuisson réductrice-réductrice. Le résultat de F-12RX l'incluait dans le groupe GA et son diffractogramme donnait la composition suivante : Q + C + I + KF + M où M représente la maghémite, oxyde de fer, qui apparaît comme une altération de la magnétite et qui cristallise dans des conditions réductrices. Cette basse température, que nous pouvons situer aux alentours de 850ºC, est cohérente avec la micro-structure de la pièce qui reflète une vitrification intermédiaire (V). Nous devons donc éliminer la possibilité de quelque type que ce soit de surcuisson qui, comme nous l'avons déjà vu, donnerait un autre type de colorations (pâte verte et vernis gris olive foncé sur les échantillons qui avaient été affectés). Ces données sont cohérentes avec la coloration de la pièce, d'une pâte gris foncé et d'un vernis noir brillant, de bonne qualité.

Bien que ce fragment de poterie en TSH avec vernis noir, ou TSH noire, soit le seul à avoir été analysé, il faut remarquer que, en attendant les résultats finals de l'étude archéologique des matériaux récupérés dans les nouvelles fouilles, il y a plusieurs cas qui offrent cette même cuisson réductrice-réductrice.

Nous voudrions seulement, à présent, avancer d'autres aspects qui devront être mis en relief dans les résultats du travail archéologique. Tout d'abord, il nous faut souligner que l'échantillon S-0011, en TSHN, de même que l'échantillon S-0033, présente des décorations imprimées avec des motifs de cercles et d'arcs présents dans d'autres décorations au moule sur des pièces de l'atelier. En plus, parmi les échantillons analysés, nous avons inclus des pièces qui correspondent à des formes qui n'avaient jamais été attribuées à la production de l'atelier, comme le couvercle Hispanica 7, des jarres indéterminées et même des pièces d'une typologie nouvelle non recueillies dans les tableaux typologiques employés habituellement, entre autres, la forme que Serra Vilaró lui-même considérait par erreur comme un Drag. 45. Ceci nous permet de poser un nouveau point d'interrogation sur la caractérisation archéologique de l'atelier et en particulier sur la distinction établie par Mayet sur l'existence de deux types de moules de Drag. 37. Cet auteur a établi ces deux types à partir d'une première division décorative : "Les moules peuvent être répartis entre deux groupes d'après le décor. Le premier, très réduit en nombre, correspond à des vases Drag. 37 décorés de rosettes, de cercles cordés ou ondulés, d'arcs de cercle et de palmes (pl. III, nº 23 et 24). L'un d'eux (nº 23) nous donne le profil complet de ce type de moule au fond étroit, épais et percé au centre." (Mayet 1984, p. 21).

Ce moule, qui devient l'argument de base sur lequel elle soutient la distinction de ces deux types, avait été défini par Serra Vilaró et, ensuite, par Mezquíriz comme moule à jarres ou à vases à corps très ouvert et peu courbé, non pas à Drag. 37. (Serra Vilaró 1925, pl. III. nº 3 ; Mezquíriz 1961, vol. II, pl. 146, nº 11). L'existence d'une production de jarres en TSH ne fait que renforcer l'opinion de ces auteurs et la question que se pose Mayet ne se justifie plus, du moins à partir des bases proposées : "Ces deux types de moules correspondent-ils à deux fabricants ou bien à deux moments de la vie de cet atelier ?" (Mayet 1984, p. 21).

IV. CONCLUSIONS

Nous aimerions mettre en valeur dans ces conclusions les aspects que nous avons déjà traités dans les paragraphes antérieurs et qui, de par leur importance, doivent être considérés à nouveau.

La caractérisation archéométrique de la TSH de l'atelier d'Abella, atelier dont nous savons qu'il était en fonctionnement au IIème s. et dans la première moitié du IIIème s. ap. J.-C. (Casas *et alii* 1989, p. 174), permet de vérifier que la caractérisation archéologique actuellement acceptée comporte plusieurs erreurs. Tout d'abord, les colora-

tions de ces pâtes ont été établies à partir des matériaux que l'on trouve à de hautes températures, au-dessus de l'ordre de température caractéristique de la TS, et qui doivent constituer le matériel de rejet de l'atelier, éparpillé dans la majorité des cas autour des fours. Les poteries caractéristiques de la TSH d'Abella, fabriquées dans des fours à irradiation (Picon 1973) desquels nous sont parvenus tous les éléments, présentent des pâtes très bien épurées (Tavares 1984) d'une couleur orangé ou rouge pâle et d'un vernis rouge, probablement de bonne qualité. Il existe également une production en TSHN, à cuisson réductrice-réductrice en fours à flamme libre (Picon 1973) qui, jusqu'à présent, à part dans le travail de Serra Vilaró, a été ignorée dans les travaux sur la TSH.

Il nous faut aussi souligner que la production de l'atelier comporte, en outre, une plus grande variété de formes produites et des décorations imprimées.

Ces données, en plus de l'importance qu'elles revêtent quant à une meilleure caractérisation archéologique de la TSH d'Abella, nous permettent une autre reflexion : jusqu'à quel point l'erreur historique de l'archéologie vis à vis de la production d'Abella n'a-t-elle pas faussé l'importance de cet atelier, avec des produits de bonne qualité et un niveau de technologie et de maîtrise de la production de TS, étant arrivé à masquer la diffusion de ses produits en prétendant voir dans les poteries cuites à températures élevées à l'excès, ses produits caractéristiques.

Il est évident que nous ne pouvons pas répondre à cette question maintenant, mais nous ne pouvons pas pour cela négliger un problème qui peut affecter la compréhension du monde de la TSH.

NOTES

Ce travail s'inscrit dans le projet PB89-0248, financé par la Commission Interministérielle des Sciences et de Technologie du Gouvernement espagnol.

(1) E.R.A.U.B., Dept. de Préhistoire, Hist. Ancienne et Archéologie, Fac. d'Hist.-Géo., Univ. de Barcelone, C/de Baldiri i Reixac, s/n/, 08028 BARCELONE.

(2) Nous utilisons le terme température de cuisson pour faire référence à la température maximale de cuisson maintenue durant un temps suffisant pour influer sur la cuisson des poteries et entraîner des processus irréversibles de transformation minéralogique. Par conséquent, le terme de température de cuisson est en réalité la température de cuisson équivalente (Roberts 1963 ; Picon 1973).

(3) Il faut citer, parmi d'autres nombreux travaux, ceux de Picon (1973) et Maggetti (1981).

BIBLIOGRAPHIE

Burés et alii 1989 : L. BURES, J. BUXEDA, J.M. GURT, J.M. PALET, C. PLANAS, F. TUSET, Caracterización de las producciones de Terra Sigillata Hispánica del horno cerámico de Abella (Navès, Solsonés) : resultados preliminares, dans S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux, 1989, p. 175-180.

Casas et alii 1989 : A. CASAS, V. PINTO, J.M. GURT, S. RIERA, L. BURES, Aplicación de la prospección magnética en la localización de hornos de cerámica romana de Navès (Lleida), dans S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux, 1989, p. 169-174.

Gurt, Buxeda 1991 : J.M. GURT i ESPARRAGUERA, J. BUXEDA i GARRIGOS, The Hispanic Terra Sigillata from Abella (Navès, Catalonia) : their firing temperatures, communication présentée à l'European Geophysical Society, XVI, General Assembly (Wiesbaden, 22-26 Avril 1991), Wiesbaden.

Gurt et alii 1989 : J.M. GURT, F. TUSET, J. BUXEDA, C. PLANAS, X. ALCOBE, The study of Hispanic Terra Sigillata from the kilns of Pla d'Abella (Catalonia) : a preliminary analysis, dans A Conference on Archaeological Sciences (20-22 September 1989), at the University of Bradford), sous presse.

Heimann, Magetti 1981 : R.B. HEIMANN, M. MAGGETTI, Experiments on simulated burial of calcareous Terra Sigillata (mineralogical change). Preliminary results, dans M.J. HUGHES, (Ed.), Scientific Studies in Ancient Ceramics, British Museum Occasional Paper, 19, 1981, p. 163-177.

Magetti 1981 : M. MAGGETTI, Composition of roman pottery fromLousonna (Switzerland), dans M.J. HUGHES, (Ed.), Scientific studies in ancient ceramics, British Museum Occasional Paper, 19, 1989, p. 33-49.

Maniatis 1981 : Y. MANIATIS, A. SIMOPOULOS, A. KOSTIKAS, Mössbauer study of the effect of calcium content on iron oxide transformations in fired clays, dans Journal of the American Ceramic Society, 64, 1981, p. 263-269.

Mayet 1984 : F. MAYET, Les céramiques sigillées hispaniques. Contribution à l'histoire économique de la Péninsule Ibérique sous l'Empire Romain, 2 vol., 1984, Publications du Centre Pierre Paris, 12, Collection de la Maison des Pays Ibériques, 21, C.N.R.S., Paris.

Mesquíriz 1961 : M.A. MEZQUIRIZ de CATALAN, Terra Sigillata Hispánica, I : Texto, II : Indices y láminas, Monografías sobre cerámicas hispánicas, 1961.

Mesquíriz 1985 : M.A. MEZQUIRIZ IRUJO, Terra Sigillata Ispanica, dans Atlante delle forme ceramiche, Vol. II, Ceramica fina romana nel bacino mediterraneo (Tardo Ellenismo e Primo Impero), Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale, 1985.

Picon 1973 : M. PICON, Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux, Centre de Recherches sur les Techniques Gréco-Romaines, 2, Université de Dijon, 1973.

Roberts 1963 : J.P. ROBERTS, Determination of the Firing Temperature of Ancient Ceramics by Measurement of Thermal Expansion dans Archaeometry, 6, 1963, p. 21-25.

Serra Vilaró 1925 : J. SERRA VILARO, Cerámica en Abella. Primer taller de "Terra Sigillata", descubierto en España, dans Memoria de la Junta Superior de Excavaciones y Antigüedades, 73, 1925.

Tavares 1984 : A. TAVARES, Caractérisation de quelques types de fabrication de sigillées hispaniques, Appendice 1 dans F. MAYET, Les céramiques sigillées hispaniques. Contribution à l'histoire économique de la Péninsule Ibérique sous l'Empire Romain, 2 vol, 1984.

Tite et alii 1982 : M.S. TITE, Y. MANIATIS, N.D. MEEKS, M. BIMSON, M.J. HUGHES, S.C. LEPPARD, Technological Studies of Ancient Ceramics from the Near East, Aegean, and Southeast Europe, dans T.A. WERTIME, S.F. WERTIME (Eds.), Early Pyrotechnology. The evolution of the First Fire-Using Industries, 1982, p. 61-71.

LISTE DES PARTICIPANTS

AGAR Frantz : 6, Carlton Avenue, YORK, YOI 3JZ, **GRANDE-BRETAGNE.**
BACARIA Albert : C/ Copernic, 85 (3-1a), 8006 BARCELONA, **ESPAGNE.**
BAIGL Jean-Philippe : 23, rue Grelaud, 17100 SAINTES.
BARAT Yvan : 7, rue Nicolas-Hovel, 75005 PARIS.
BARON Michel : 14, rue Esnault-Pelterie, 91560 CROSNE.
BARON Michelle : 14, rue Esnault-Pelterie, 91560 CROSNE.
BAYARD Didier : 26, rue Marcellin-Berthelot, 80000 AMIENS.
BENHADDOU Sophie : 9, rue de la Sablière, 75014 PARIS.
BERATO Jacques : Le Colbert B, 47, rue Ginelli, 83000 TOULON.
BERATO Nicole : Le Colbert B, 47, rue Ginelli, 83000 TOULON.
BERTHAULT Frédéric : Direction des Antiquités, 6 bis, cours de Gourgue, 33074 BORDEAUX Cedex.
BET Philippe : Centre Archéologique Duchasseint,, 63190 LEZOUX.
BET Aldo : Lotissement de l'Ane Volant, 83590 GONFARON.
BILLY Robert : Premier adjoint Ville de Cognac, Hôtel de Ville, 16100 COGNAC.
BLASZKIEWICZ Patrick : Musée de Normandie, Logis des Gouverneurs, 14000 CAEN.
BOCQUET Anne : Rue Les Tris, 58, 5621 BERZEE, **BELGIQUE.**
BORGARD Philippe : 10, rue Peyssonel, 13100 AIX-EN-PROVENCE.
BRULET Raymond : C.R.A.N., Univ. de Louvain, Collège Erasme, 1, place Pascal, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE.**
BUISSON Jean-François : Services techniques municipaux, 52, rue D. Massiou, 17100 SAINTES.
BUXEDA I GARRIGOS Jaume : ERAUB, Dpt. Hist.Ant. i Arqueol., Univ. de Barcelona, C/de Baldiri, s/n, 8028 BARCELONA, **ESPAGNE.**
CAU I ONTIVEROS Miguel Angel : ERAUB, Dpt. Hist. Ant. i Arqu., Univ. de Barcelona, C/de Baldiri, s/n, 8028 BARCELONA, **ESPAGNE.**
CHARLIER Fabrice : 24, rue Charles-Nodier, 25000 BESANCON.
COLLART Jean-Luc : Résidence La Hôtoie-Tivoli, Bât. E, n81, 80000 AMIENS.
COMAS SOLA Montserrat : Dept d'Arqueologia.Museu de Badalona, Plaça de Catalunya, 1, 8911 BADALONA, **ESPAGNE.**
COUTUREAU Michel : Bât. E, appt. 201, Rue de la Tour-d'Auvergne, 16000 ANGOULEME.
DAMAY Agnès : 10, rue Peyssonel, 13100 AIX-EN-PROVENCE.
DARLING Maggi : 3 Club Yard, HARMSTON, LINCOLN, LN5 9SW, **GRANDE-BRETAGNE.**
DASS Ruth : 69 Wilton Rise, HOLGATE (YORK), **GRANDE-BRETAGNE.**
COHEN (de) Anne-Sophie : 545, rue des Gentianes, 39000 LONS-LE-SAUNIER.
DELAGE Richard : 28, route de Confolens, 16700 RUFFEC.
DERU Xavier : C.R.A.N., 1, place Blaise-Pascal, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE.**
DESBAT Armand : 59, rue Benoist-Mary, 69005 LYON.
DOYEN Dominique : 9, rue Mauny, 17100 SAINTES.
DUPONT Pascale : 66, boulevard Saint-Germain, 75005 PARIS.
DUPRAT Philippe : 24, rue Anatole France, 17300 ROCHEFORT.
FARAVEL Sylvie : 4, rue de la Paix, 33150 HAUT-CENON.
FELLER Marc : 15, rue de la Marne, 57050 LE-BAN-SAINT-MARTIN.
FELLER Sabine : 15, rue de la Marne, 57050 LE-BAN-SAINT-MARTIN.
FERAUD Georgette : 11, boulevard Queirel, 13010 MARSEILLE.
FERAUD Jean-Baptiste : 11, boulevard Queirel, 13010 MARSEILLE.
FERDIERE Alain : 42, rue de la Mairie, 45740 LAILLY-EN-VAL.
FICHET DE CLAIRFONTAINE François : D.A.H. Basse-Normandie, 22, rue Jean-Eudes, 14000 CAEN.
FIERRO-MACIA Javier : Burdeos 21, atico 1a, 8029 BARCELONA, **ESPAGNE.**
FOURTEAU-BARDAJI Anne-Marie : D.A.H.P. Poitou-Charentes, 102, Grande-Rue, 86000 POITIERS.
GANNE Nadine : 12, rue de Norvège, 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY.
GARNIER Jean-François : Carabain-Plaisance, 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT.
GATEAU Fabienne : 198, boulevard de la Libération, 13004 MARSEILLE.
GIRARDY-CAILLAT Claudine : D.A.H. Aquitaine, 6bis, cours de Gourgue, 33074 BORDEAUX Cedex.
GODARD Catherine : 13, boulevard Eugène-Deruelle, 69003 LYON.
GUMA-MARQUES Montserrat : C/ Gelabert n34, Zon C, 8029 BARCELONA, **ESPAGNE.**
GURT I ESPARRAGUERA J. Maria : ERAUB, Dpt. Hist. Ant. i Arq., Univ. de Barcelona, C/de Baldiri, s/n, 8028 BARCELONA, **ESPAGNE.**
HALDIMANN Marc-André : En Trembley, 1291 COMMUGNEY, **SUISSE.**
HARLAY Gabriel : 1, villa Chevreuse, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.
HILLAIRET Jean-Louis : 9, rue mauny, 17100 SAINTES.
HIERNARD Jean : 31 ter, rue Arsène Orvillard, 86000 POITIERS.
HOERNER Bertrand : 4, rue du Beau-Site, 57660 LELLING.
HOFMANN Bernard : 5, rue Collette, 75017 PARIS.
HOLTZINGER René : 25, boulevard Dethez, 13800 ISTRES.
JAME-JEGADEN Muriel : Plante-l'Abbé, 71640 JAMBLES.
JIGAN Claude : Musée de Normandie, Logis des Gouverneurs, 14000 CAEN.
JOBELOT Nicole : 69, rue Saint-Fargeau, 75020 PARIS.
LANDAIS Marie-Ange : 231, Lot de la Lande, 33480 SAINTE-HELENE.
LAUBENHEIMER Fanette : 3, rue Brézin, 75014 PARIS.
LE BORGNE Jean-Noël : 23, rue des Sources, 27300 BERNAY.
LE BORGNE Véronique : 23, rue des Sources, 27300 BERNAY.
LE BRUMENT Georges : 8, boulevard de Dézerseul, 35510 CESSON-SEVIGNE.
LE NY Françoise : Lab. d'Archéométrie. Univ.Rennes 1, Campus de Beaulieu, avenue du G.-Leclerc, 35000 RENNES.
LEBLANC Odile : 20, rue de Bourgogne, 38200 VIENNE.
LELIEVRE Véronique : Mas Vieri-Gimeaux, 13200 ARLES.
LOPEZ-MULLOR Alberto : Tarragona 84-90, 6 3a C., 8015 BARCELONA, **ESPAGNE.**
MAGISTER Claudine : Salles-d'Angles, 16130 SEGONZAC.
MARTIN Scott : 9 Campbell Avenue, THURMASTON, Leicester LE4 8HD, **GRANDE-BRETAGNE.**
MASSAT Thierry : 25, rue Renouard-Saint-Loup, 28000 CHARTRES.
MAURIN Louis : Lacôte Rouge, 33360 LATRESNE.
MICHAUD Alain : 11, rue du Jardin-du-Roy, 17100 SAINTES.
MILLARD Nathalie : 9, Grande-Rue, 25700 MATHAY.
MITARD Pierre-Henri : 13, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 PARIS.
MONNIER Louis : 30, allée Gonon, 69330 MEYZIEU.

MONNIER Jacqueline : 30, allée Gonon, 69330 MEYZIEU.
MORIN Jean-Michel : 18, avenue de l'Observatoire, 75006 PARIS.
MORISSON Jean-Jacques : Route de la Maurie, 16100 SAINT-BRICE.
MORIZE Dominique : 11, rue Géricoult, 75016 PARIS.
MORNAIS Patricia : 18, rue des Vieilles-Boucheries, 86000 POITIERS.
MOUGIN Pierre : 9, Grande-Rue, 25700 MATHAY.
NORMAND Eric : 3, rue des Mésanges, 17137 NIEUL-SUR-MER.
ORFILA Margarita : C/Gilabertde ceutellas n86, 7010 PALMA DE MALLORCA, **ESPAGNE.**
PADROS MARTI Pepita : Dept d'Arqueologia. Museu de Badalona, Plaça de Catalunya, 1, 8911 BADALONA, **ESPAGNE.**
PAILLARD Francine : 233 Le Corbusier, 280, boulevard Michelet, 13008 MARSEILLE.
PAPINOT Jean-Claude : D.A.H. Poitou-Charentes, 102, Grande-Rue, 86000 POITIERS.
PELLECUER Christophe : Résidence le Listz /34, rue Lakanal, 34000 MONTPELLIER.
PERRICHET-THOMAS Christiane : 3, square du Tarn, 75017 PARIS.
PERRIN Robert : 4, Clovely Road, SOUTHSEA, Hampshire, **GRANDE-BRETAGNE.**
PISKORZ Michel : Mas Vieri-Gimeaux, 13200 ARLES.
PUSSOT Daniel : 15, avenue des Tilleuls, 41260 LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR.
PUSSOT Simone : 15, avenue des Tilleuls, 41260 LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR.
RANDOIN Bernard : 1, impasse Montpensier, 28000 CHARTRES.
RECHIN François : Résidence "Ronceval", 3, rue E.-Delacroix, 33150 CENON.
REROLLE Michel : 3 bis, rue Jean-Jaurès, 86000 POITIERS.
RICHARD Christian : La Pithière, 86800 TERCE.
RIGOIR Yves : 21, avenue Frédéric Mistral, 13410 LAMBESC.
RIGOIR Jacqueline : 21, avenue Frédéric Mistral, 13410 LAMBESC.
RIUNE-LACABE Sylvie : Côte de Bergerie, 33360 LATRESNE.
RIVET Lucien : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE.
RIVET Lucienne : 34, rue Pompadour, 94600 CHOISY-LE-ROI.
ROUQUET Nadine : 2, place Pironnet, 86500 MONTMORILLON.
SAGRISTA I MAS Anna : ERAUB, Dpt. dePreh., Hist.Ant. i Arqueol., Univ. de Barcelona, C/de Baldiri, 8028 BARCELONA, **ESPAGNE.**
SANTROT M.-H. : 2 bis, avenue Louis-Vuillemin, 44000 NANTES.
SANTROT Jacques : 2 bis, avenue Louis-Vuillemin, 44000 NANTES.
SAULNIER Sylvie : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE.
SAUZEDDE Gérard : Les graviers, 63300 THIERS.
SCHMITT Anne : Laboratoire de Céramologie, 7, rue Raulin, 69365 LYON Cedex 7.
SCIALLANO Martine : 25, boulrvard Dethez, 13800 ISTRES.
SCOTT Anna : Domaine de Carliqui, 11300 LIMOUX.
SELLES Hervé : 7, rue de Guigniers, Le petit Bérou, MESLAY-LE-GRENET, 28120 ILLIERS-COMBRAY.
SIMON-HIERNARD Dominique : 4, rue Jacques-de-Grailly, 86000 POITIERS.
SIRAUDEAU Jean : 6, rue des Haranchères, 49080 BOUCHEMAINE.
SIREIX Christophe : 4, rue de la Paix, 33150 HAUT-CENON.
SOULAS Sylvie : "Coutine", 33133 GALGON.
SWAN Vivien : RCHME, Shelley House, Accomb Road, YORK, **GRANDE-BRETAGNE.**
SYMONDS Robin : 16, East Stockwellst, COLCHESTER CO1 1ST, **GRANDE-BRETAGNE.**
THAURE Marianne : Musée de Saintes, Esplanade A.-Malraux, 17100 SAINTES
THOLLARD Patrick : 7, rue de la Santé, 35000 RENNES.
THUILLIER Frédy : 2, rue Brève, Apt. 635/12, La Braderie, 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ.
TILHARD Jean-Louis : 1, Rue-Froide, 16000 ANGOULEME.
TOGNARELLI Jean-Claude : 27, rue Paul-Doumer, 78540 VERNOUILLET.
TRANOY Laurence : 19, rue du sergent-Blandan, 69001 LYON.
TRONCHE Pierre : Kergadou, Esquibien, 29113 AUDIERNE.
TUFFREAU-LIBRE Marie : 12, rue de Bailleulval, 62123 BERLES-AU-BOIS.
VECCHIONE Muriel : La Fontaine des fabrègues, 13510 EGUILLES.
VERMEERSCH Didier : Ser.Dép.d'Arch. Val d'Oise, Abbaye de Montbuisson, rue Richard-de-Tour, 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE.
VERNOU Christian : Salles-d'Angles, 16130 SEGONZAC.
VERTET Hugues : 66, boulevard Saint-Exupéry, 03400 YZEURE.
VILVORDER Fabienne : C.R.A.N., 1, place Saint-Blaise, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE.**
WADE Sue : Lilac Cottage, Triple Plea Road, Bedinghan (Norfolk NR35 2NY), WOODTON near BUNGAY, **GRANDE-BRETAGNE.**

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHARENTE

Les Actes des Congrès de la S.F.E.C.A.G. sont aux adhérents à jour de leur cotisations pour l'année.
Cet ouvrage peut être commandé à la S.F.E.C.A.G. : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE.
Informations légales : supplément au numéro 48 de la Revue Archéologique Sites, Ass. Fce d'Archéologie Métropolitaine, 83590 GONFARON.
Dépot légal : janvier 1992. Le directeur des publications : Philippe BET, le président de la S.F.E.C.A.G. : Lucien RIVET.